MANUEL
D'ARCHÉOLOGIE
FRANÇAISE
II

PRINCIPAUX OUVRAGES

DU MÊME AUTEUR

Manuel d'archéologie française depuis les temps mérovingiens jusqu'à la Renaissance. Première partie : Architecture, tome I : Architecture religieuse (1902, in-8°).

L'abbaye de San Galgano, près Sienne, au XIIIe siècle (Mélanges de l'École de Rome, 1891).

Notes archéologiques sur les abbayes cisterciennes de Scandinavie (Bulletin archéologique, 1893).

Origines françaises de l'architecture gothique en Italie. Paris, Thorin (Fontemoing, successeur), 1894, in-8° (Bibliothèque des Écoles d'Athènes et de Rome).

L'architecture du moyen âge en Scandinavie (Bulletin de l'Union syndicale des Architectes français, 1894).

Villard de Honnecourt et les Cisterciens (Bibliothèque de l'École des Chartes, 1894).

Origines de l'architecture gothique en Espagne et en Portugal (Bulletin archéologique, 1894, et Bulletin de l'Union syndicale des Architectes français, 1895).

L'architecture romane... anciens diocèses d'Amiens et de Boulogne. Amiens, 1895, in-4° (Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie).

Quelques monuments d'architecture gothique en Grèce (Revue de l'Art chrétien, 1897).

L'art gothique et la Renaissance en Chypre. Paris, Ern. Leroux, 1899, 2 vol. in-8°.

Monuments anciens de Boulogne-sur-Mer. Boulogne, 1899, gr. in-8° (XXVIIIe Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences).

De l'influence germanique dans les premiers monuments gothiques du Nord de la France (Mélanges Paul Fabre, Paris, 1902).

La cathédrale Saint-Jean de Beyrouth (Volume du Centenaire des Antiquaires de France, sous presse).

Histoire générale de l'Art des temps chrétiens, Architecture. Paris, Armand Colin et Cie (sous presse), gr. in-8°.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

Inv. 4515
Lun. 1934.

MANUEL D'ARCHÉOLOGIE FRANÇAISE

DEPUIS LES TEMPS MÉROVINGIENS JUSQU'A LA RENAISSANCE

PREMIÈRE PARTIE

ARCHITECTURE

PAR

Camille ENLART

Ancien membre de l'École française de Rome, Membre résidant
de la Société des Antiquaires de France,
Directeur du Musée de sculpture comparée du Trocadéro.

II

ARCHITECTURE CIVILE ET MILITAIRE

11617.
R. P. R.
CAEN

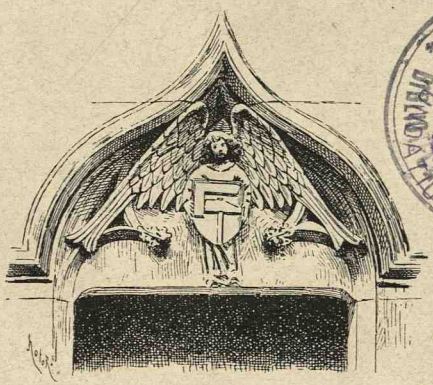

PARIS
ALPHONSE PICARD ET FILS, ÉDITEURS
Libraires des Archives nationales et de la Société de l'École des Chartes
82, RUE BONAPARTE, 82

1904

72(44)(02)
623(44)(02)

7934
CONTROL 1953
CONTROL 195
RC 191/04
1961
B.C.U.Bucuresti
C11617

A MONSIEUR H. ROUJON

MEMBRE DE L'INSTITUT

DIRECTEUR DES BEAUX-ARTS

HOMMAGE DE PROFONDE GRATITUDE

ET DE DÉVOUEMENT SINCÈRE

AVERTISSEMENT

Ce second volume pourrait se passer de préface, le plan de tout l'ouvrage ayant été exposé en tête du tome Ier; je ne voudrais cependant pas le faire paraître sans dire à mes lecteurs toute la reconnaissance que je ressens pour l'accueil si universellement bienveillant fait au tome Ier. Cette bienveillance, maîtres, écoliers et amateurs me l'ont témoignée de deux façons : par des éloges que j'aurais voulu mieux mériter, et par des observations et renseignements qui me seront d'un grand secours pour l'établissement d'une seconde édition.

Les amis qui avaient bien voulu m'aider de leurs conseils pour la partie *Architecture religieuse*, ont bien voulu aussi me fournir des renseignements précieux pour ce second volume; leur nombre s'est même augmenté, et aux noms que la reconnaissance m'avait déjà fait un devoir de citer, je dois ajouter ceux de MM. le Dr J. Barbot, Louis Demaison, J. Georges, E. Gosselin, L. de Grandmaison, Labande, L. Lex, l'abbé Ant. Marchand, Mimerel, Octave Morel, Musset, J. Protat, R. Rodière, Rouchon, Émile Travers, Jean Virey, P. Vitry.

La récompense la plus précieuse de mon travail m'est venue de la haute bienveillance de M. le Directeur des Beaux-Arts, et il ne pouvait acquérir plus de droits à ma reconnaissance qu'en m'appelant à travailler avec lui à

l'œuvre qui me tient le plus à cœur : la mise en lumière de l'art français du moyen âge. Je remplis faiblement un agréable devoir en le priant d'accepter la dédicace de ce livre.

L'architecture civile est trop différente de l'architecture religieuse pour qu'un même plan ait pu convenir aux deux parties de mon travail : j'ai déjà dit que la rareté des monuments et les mutilations qu'ils ont subies rendent ici les textes plus précieux ; j'ajoute qu'ils ont une autre raison d'être plus utilisés dans cette seconde partie : alors que la liturgie a peu changé et que les dispositions d'une église sont encore facilement intelligibles à première vue pour nos contemporains, les usages de la vie domestique, civile, militaire et même monastique ont beaucoup et souvent changé ; il faut donc éclairer les dispositions de l'architecture par l'histoire des mœurs, et ne pas omettre les renseignements que les textes nous donnent sur beaucoup d'édifices tout à fait détruits, les plus belles demeures comme les plus beaux meubles ont disparu, la misère seule faisant conserver des objets démodés ; et les fureurs de la politique se sont acharnées sur les édifices seigneuriaux ; il faut donc, pour se faire une idée exacte de l'art civil du moyen âge, tenir compte d'une foule de beaux monuments dont nous n'avons pas un débris. — Plus complètement disparues par la force même des choses sont les constructions provisoires : théâtres et décors de fête, lazarets élevés à l'occasion d'une épidémie, et tous les monuments de l'architecture navale ; enfin, des changements de législation ont aboli complètement d'autres constructions : quartiers spéciaux, clôtures intérieures des villes.

L'histoire de l'architecture ne peut être exacte et complète que si l'on y donne une place à la législation du bâti-

ment : personne ne comprendra dans l'avenir que des dispositions souvent laides, parfois absurdes, soient répétées partout dans nos villes s'il ne connaît l'existence des règlements de voirie qui les imposent. De même, beaucoup de dispositions anciennes s'expliquent par des nécessités de ce genre, et il est d'autant plus intéressant de les connaître que les anciens bâtisseurs de villes et d'habitations réalisaient des aspects sensiblement plus heureux que ceux actuels. Il serait, par exemple, impossible de justifier, par des raisons esthétiques ou utilitaires, certaines tours, certains crénelages, certaines profusions de girouettes qui sont l'affirmation de privilèges seigneuriaux ; si tous les encorbellements d'une ville ont même saillie, voir là le résultat d'un canon de proportions tel que Vignole en a conçu plus tard serait un absolu contre-sens, mais nous savons que des règlements régissaient ces matières dans un but de sécurité, de commodité et de salubrité ; enfin, il ne faudrait pas mettre sur le compte de l'ignorance de l'ingénieur la faiblesse de certaines fortifications, puisque nous savons que des restrictions étaient souvent imposées ; la paix eût été encore bien plus fréquemment troublée s'il eût été loisible à tout seigneur de se faire un peu partout des forteresses capables de résister à des sièges en règle.

Pour faire comprendre la valeur et la raison d'être des ouvrages de défense, il m'a paru nécessaire de donner d'abord un exposé sommaire des moyens et procédés d'attaque dont ils sont la conséquence.

Enfin, l'intelligence de l'architecture des habitations et de l'ensemble des villes n'est possible que si l'on fait justice de vieux contre-sens et de vieux préjugés : il faut, pour en apprécier équitablement le mérite, réagir contre l'instinct

qui nous porte à attribuer une valeur absolue aux modes présentes, aussi transitoires que d'autres, mais que l'habitude nous rend chères ; réagir aussi contre la tendance romantique qui nous fait imaginer les hommes d'autrefois comme ayant des idées sans mesure commune avec les nôtres ; se défier enfin d'une illusion qu'éprouvent de très bons auteurs : on trouve des règlements excellents en abondance dans les vieilles archives, mais on s'imagine volontiers qu'ils sont restés illusoires, tant ils sont réitérés souvent et tant de documents en signalent l'inobservance : il est cependant certain, pour qui réfléchit, que notre époque sera jugée exactement de même à distance : une loi est en vigueur ; si elle s'observe, aucun écrit ne le constate ; toute contravention, au contraire, donne naissance à des plaintes, poursuites, condamnations, qui restent consignées dans les archives et s'y accumulent : au bout de peu de temps, sans que le nombre des contraventions ait été anormal, les archives ont infailliblement emmagasiné tout ce qu'il faut pour donner à la postérité l'impression que la loi n'a jamais été observée.

Le but de ce livre n'étant pas seulement de permettre l'identification des morceaux d'architecture qui subsistent, mais de restituer dans la mesure du possible le décor de notre histoire, on y a accordé une large place à toutes les catégories de monuments disparus, et aux citations qui peuvent témoigner de leurs dispositions ou de leur importance.

Uniquement préoccupé d'être exact et complet, je ne crois pas avoir à m'excuser de n'avoir admis aucune réticence : le moyen âge ne les connaissait pas ; à son exemple il faut aimer la vérité, ou, quand elle n'est pas aimable,

l'accepter : l'architecture domestique s'adapte à la vie entière, et la vie a ses côtés nobles et ses côtés honteux. Il peut être instructif de considérer même ces derniers, si l'on veut bien le faire avec sérénité, et de cette étude il ressortira que le moyen âge en général a parfaitement entendu les commodités de la vie, la salubrité et la police, que ses inégalités correspondent à de précieuses autonomies, ses décadences à des périodes de misère, et que ce qui nous semble des bizarreries répond à des habitudes de franchise et de droiture qu'il est fâcheux pour nous de trouver aujourd'hui étonnantes.

Si ce livre devait être réédité dans longtemps, il faudrait sans doute le modifier beaucoup : en l'état actuel des préjugés que la Renaissance a implantés, le public a souvent encore peine à croire que des générations, dont les œuvres témoignent pourtant d'un haut degré de civilisation, aient eu autant que nous l'esprit d'observation et d'organisation, aient possédé beaucoup de connaissances, aient su les mettre à profit, et n'aient pas été dépourvues d'institutions nécessaires à tout peuple civilisé, telles que celles qui assurent la création, l'entretien et l'alignement des voies de communication, la sécurité et la santé publiques, aient connu enfin dans la vie privée, la politesse, le confort et le luxe autant que les connaissent aujourd'hui les peuples qui disposent des mêmes ressources et des mêmes moyens. J'ai souvent hésité à faire remarquer les preuves de ces faits que la réflexion seule devrait faire considérer comme évidents, je les ai signalés cependant, car plus évidente encore est la prévention qui subsiste à l'égard du moyen âge. Il est triste qu'il faille nous faire l'apologie d'ancêtres dont nous aurions tant de raisons

d'être fiers. Puisse cet ouvrage aider à les comprendre, et pour qu'on les comprenne, qu'il me soit permis d'attirer l'attention du lecteur sur les considérations suivantes :

Le moyen âge n'est pas un bloc : il représente une période de dix siècles environ ; pendant cette période, il y a eu évolution continue et parfois rapide.

Pendant le moyen âge, pas plus qu'en aucun autre temps, il n'y a eu progrès continu. Il faudrait d'étranges illusions pour se représenter l'évolution humaine par une ligne ascendante : c'est une courbe très sinueuse et, si je ne m'abuse, entre le moyen âge et nous, elle décrit une dépression.

Depuis l'apparition du tome Ier, rien n'a été publié qui soit de nature à modifier les conclusions qui y sont émises, mais une étude personnelle m'a amené à des constatations qui préciseront dans une édition future la dernière partie du chapitre IV et que je veux indiquer dès maintenant en attendant de les développer.

Il a été dit tome Ier, pages 586 et suivantes, que le style flamboyant s'est introduit en France pendant la guerre de Cent ans; on peut dire plus : ce style est un produit de l'occupation anglaise : en effet, les tracés en accolade, les remplages à soufflets et mouchettes, les crochets de feuillages extrêmement frisés et les chapiteaux compris comme des frises existent en Angleterre dès le commencement du XIVe siècle, la grande fenêtre de façade de la cathédrale

d'York, de 1339; la chapelle de la Vierge de Peterborough, de 1321 à 1349; à Beverley, le tombeau des Percy qui date de 1340, présentent ces particularités; le vestiaire de Merton College à Oxford, commencé en 1310, a des fenêtres à remplages flamboyants, et, dès le XIIIe siècle, les cathédrales de Durham (transept oriental) et de Lincoln (nef) montrent des tracés de voûtes qui, chez nous, sont propres au XVe siècle : la voûte à liernes et à tiercerons et la voûte à tiercerons sans les ogives. Au XVe siècle, l'architecture anglaise s'écarta du style flamboyant, mais elle en avait fourni, depuis cent ans et plus, tous les éléments à la France, qui, de ces éléments, a composé un style un peu différent, mais dont l'origine n'est pas douteuse pour qui considère les dates, le nombre et l'importance des emprunts, et l'époque de création du style qui est précisément celle de l'occupation anglaise : avant donc qu'une guerre heureuse nous donnât le style de la Renaissance, une guerre malheureuse nous avait valu le style qu'il devait remplacer.

Une autre constatation est importante pour l'histoire des Écoles romanes, c'est celle de l'unité de style qui exista au commencement au moins du XIe siècle entre la Bourgogne et l'Auvergne; à cette époque, en effet, les églises auvergnates, Ris, Glaine-Montaigut, Chamalières près Royat, avaient des fenêtres dans la nef comme les églises bourguignonnes; celles-ci, d'autre part, avaient des tours-lanternes comme les églises auvergnates; il en reste une à Saint-Vorles de Châtillon-sur-Seine, et Saint-Bénigne de Dijon en avait une autre ; en outre, des débris conservés au Musée de la ville montrent que cette église avait une corniche auvergnate : modillons à copeaux et tablette ornée par dessous d'une décoration en creux.

Tels sont les deux points qui me paraissent mériter par leur importance que je précise dès aujourd'hui la doctrine exposée au tome Ier de ce livre. Beaucoup de notes, complétant et rectifiant des points de détail, sont tenues en réserve pour une édition future du tome Ier ; en attendant, je veux signaler ici tout de suite quelques méprises : une interpolation crée à la p. 110, note 2, une erreur ridicule : le nom d'Alfarano, qui, au XVIe siècle, releva l'ancienne basilique de Saint-Pierre de Rome, a été reporté au commencement de la phrase, ce qui le ferait vivre sous Constantin et non sous Jules II. A la p. 768, la cuve baptismale de Saint-Barthélemi de Liège est donnée, d'après un texte, comme une œuvre de 1112, mais le texte est de 1402 seulement ; M. G. Kurth a démontré qu'il indique comme auteur des fonts non Lambert Patras, mais Renier de Huy ; enfin, quoique ce savant admette la date de 1112 à 1118, le texte me paraît contenir une erreur manifeste pour qui considère le monument. Celui-ci ne saurait être antérieur à la fin du XIIe siècle, et qui sait si le renseignement original ne portait pas 1212 ? Au tome II, page 358, note 1, vers 7 et 8, une faute de lecture de Guilhermy a été reproduite par inadvertance : il est évident qu'on doit lire :

« Lesquels y planterent leurs seaus
Comme gens en ce bien léaus »

et non *séans*. Enfin et surtout, j'ai commis un oubli qui est une injustice et qu'il importe de réparer : c'est celui du nom de M. Musset comme collaborateur de Mgr Julien Laferrière dans *L'Art en Saintonge*, et comme auteur d'une importante série d'études sur les monuments de cette province. Tels sont les points que j'avais hâte de rectifier ;

quant aux notes qui complètent ou corrigent des points de détail, elles entreront dans une autre édition que j'ai l'espoir de donner et en vue de laquelle tous les renseignements et observations que mes lecteurs voudront bien m'adresser encore seront reçus avec reconnaissance.

C. ENLART.

PREMIÈRE PARTIE

TOME SECOND

ARCHITECTURE CIVILE : DOMESTIQUE, PUBLIQUE, MILITAIRE

DÉFINITION ET DIVISIONS DU SUJET

L'architecture civile comprend tous les monuments publics et privés non destinés au culte.

Elle se divise, selon les diverses catégories d'édifices, en architecture *domestique*, *publique* et *militaire ;* l'architecture domestique comprend elle-même deux importantes divisions : l'architecture *monastique* et l'architecture *privée*, qui peut être *urbaine* ou *rurale*, et dont l'architecture *industrielle* est une variété. Chacune de ces catégories sera successivement analysée dans ses détails et dans son évolution

Pour éviter des redites ou des morcellements dans l'exposition, la description de la structure et de la décoration qui sont communes à toute l'architecture civile et domestique est rattachée au chapitre de l'architecture privée.

L'architecture militaire, dont le nom spécifie suffisamment le caractère, comprend tous les monuments publics ou privés servant à la défense d'un lieu quelconque, ou les membres d'architecture ajoutés à un édifice quelconque pour le rendre défendable.

L'aménagement et la décoration des châteaux en tant que demeures sont donc compris dans l'étude consacrée à l'architecture privée, tout comme les monastères fortifiés, les églises fortifiées et les villes fortes ont leur place à la fois dans l'architecture religieuse, monastique et civile ; le chapitre de l'architecture militaire ne traite donc que des dispositions ayant un caractère défensif et qui peuvent se greffer sur tous les genres d'architecture.

Deux courants nettement différents s'observent dans ces architectures : tandis que l'architecture monastique et l'architecture publique perpétuent les traditions de l'antiquité, l'architecture militaire est forcée de les modifier progressivement, et l'architecture privée, adaptée à la vie populaire, rompt délibérément avec elles ; d'ailleurs, la perpétuité des traditions ne s'applique qu'au programme et au plan des édifices ; leur structure et leur décoration sont aussi complètement originales que dans l'architecture privée.

Dans l'architecture civile comme dans l'architecture religieuse, les motifs d'ornementation sont bien choisis, bien répartis et tirés des membres utiles de la construction.

L'architecture civile du moyen âge a été l'objet des appréciations les plus étranges. On a affirmé qu'elle était inférieure à l'architecture religieuse et entièrement empruntée à celle-ci. Nous verrons qu'elle a résolu, presque un siècle avant l'architecture religieuse, le problème du maximum d'éclairage et que ses formes sont tellement différentes de celles de l'architecture religieuse que dans un monastère ou un château le moindre détail fait discerner la chapelle des bâtiments d'habitation, tandis que, si une salle non consacrée au culte est incorporée à une église, elle se distingue nettement de l'ensemble par des formes civiles[1] ;

1. XIIIe siècle, façade fortifiée de la Madeleine de Châteaudun, trésors de l'église de Gonesse (Seine-et-Oise) et de la cathédrale de Nicosie (Chypre). XVe siècle, façades des cathédrales de Fréjus et de Saint-Flour, clochers de la Bénisson-Dieu (Loire) et de la Bastide de Lévis (Tarn), étage supérieur des porches de Notre-Dame de la Clarté à Perros-Guirec (Côtes-du-Nord) et d'Ames (Pas-de-Calais). Cabanons annexés à l'église de Larchant (Seine-et-Marne).

cette différence s'est maintenue jusqu'à la fin du moyen âge et a été si tranchée que, dans des châteaux appartenant au style de la Renaissance avancée, la chapelle est encore gothique[1], l'art religieux n'ayant adopté que lentement le nouveau style ; la chronologie des formes, les caractères provinciaux, les limites des Écoles ne concordent pas toujours dans ces deux architectures. Seules, certaines constructions civiles des XIIIe et XIVe siècles ont subi en quelque mesure l'influence de l'architecture religieuse (fig. 25 et 72).

On a affirmé que l'architecture civile du moyen âge négligeait de donner de l'air et de la lumière : nos ancêtres eussent été singulièrement inconséquents, si, tout en poursuivant avec tant d'application le problème du plus large éclairage possible dans leurs églises, ils avaient appliqué un principe contraire dans leurs demeures : beaucoup des édifices qu'ils nous ont laissés sont devenus sombres parce qu'on en a bouché es fenêtres (fig. 27) ; d'autres, bâtis dans le Midi, comme les maisons de Saint-Gilles et l'hôtel de ville de La Réole (fig. 136), ont de petites fenêtres, parce qu'il a paru plus commode au constructeur de se garer du soleil ; il existe aussi des rez-de-chaussée très peu ajourés à cause de leur destination (de celliers, par exemple), ou par mesure de précaution[2] et des extérieurs de châteaux résolument fermés par mesure de défense, mais ces mêmes bâtiments ont de larges verrières au premier étage ou sur la cour, à l'abri des projectiles de l'ennemi ou de l'œil indiscret du passant, et l'on verra qu'en dehors de ces exceptions on a donné, depuis l'époque romane (fig. 57), jusqu'à la fin de la période gothique (fig. 77), aux fenêtres des habitations, un développement qu'elles n'ont eu dans aucune autre période.

On a accusé nos ancêtres du moyen âge d'avoir méconnu les règles de la propreté et de la salubrité ; il n'est pas de calomnie moins justifiée : l'usage des bains et des latrines fut universel chez eux jusqu'à la Renaissance et il serait fort à souhaiter que

1. Chenonceaux, Écouen.

2. Les architectes antiques fermaient bien plus encore leurs maisons du côté de la rue.

ces pratiques fussent aussi répandues de nos jours ; la voirie était parfaitement entendue, et si son service fut trop souvent défectueux, la faute en était au fractionnement des pouvoirs ; les hôpitaux furent multipliés et aménagés avec une entente si parfaite des conditions de la salubrité que les progrès les plus récents en cette matière consistent à restituer les dispositions[1] qui furent universellement adoptées du XIIIe au XVe siècle : de même, revient-on au système du *tout à l'égout* qui fut celui du moyen âge. On savait prendre en temps d'épidémies les précautions les plus minutieuses et les plus intelligentes[2].

On ne saurait assez se défier des appréciations émises sur les œuvres et les mœurs du moyen âge par les auteurs de la Renaissance et ceux des deux siècles qui l'ont suivie, puisque ces époques ont répudié et méconnu par principe les traditions médiévales ; on ne saurait non plus, pour la même raison, étendre au moyen âge ce que l'on sait des mœurs du XVIIe siècle.

1. Comparer les grandes salles bien aérées et couvertes de lambris de bois cintrés de l'hôpital Boucicaut ou du *Sanatorium* de Saint-Pol-sur-Mer (Nord) à celles des hôpitaux de Tonnerre (XIIIe siècle) et de Beaune (XVe siècle). D'autre part, l'on reconnaît, sans l'appliquer encore, que le moyen le plus efficace contre les maladies contagieuses serait de loger les malades dans des barraques de bois que l'on brûlerait après une épidémie : c'est précisément ce qu'on ne se contentait pas de constater, mais ce qu'on faisait en temps de peste en maint endroit.

2. Les archives municipales témoignent partout de ce souci : à Chalon, en 1426, les barbiers-chirurgiens sont astreints à ne laver leur matériel qu'en deux points de la rivière, en aval des habitations ; à Amiens, en 1447, amende à un boucher pour avoir tué chez lui ; en 1462, amende à un pâtissier qui a acheté une anguille morte, car ils « ne doivent bailler aux bonnes gens viande s'elle n'est bonne et digne d'entrer en corps humain » ; à Agen et à Nantes, les répressions d'infractions de ce genre furent nombreuses au XVIe siècle ; à Dijon, en 1390, on ordonnait aux bouchers de saler la viande qui leur restait le jeudi ; en 1387, on envoyait les porcs malades à la boucherie des juifs (cette mesure n'est pas citée comme un exemple de sens moral) ; de 1450 à 1460, on ordonnait le transfert, hors la ville, des étables à porcs et des teintureries ; on s'inquiétait d'enterrer les pendus par mesure de salubrité. A Albi, en 1463 ; à Agen, en 1546 et en maint autre endroit, on met des gardes aux portes de la ville pour empêcher l'entrée des gens et marchandises en provenance des lieux contaminés ; à Albi, Agen, Dijon, Amiens, aux XVe et XVIe siècles, un personnel spécial est salarié pour s'occuper des soins des malades, de l'enseve-

Parmi les assertions bizarres qui ont été émises de nos jours au sujet de l'architecture civile du moyen âge, il en est une qui consiste à prétendre qu'elle n'a pris consistance qu'au xve siècle : cette déclaration a évidemment l'avantage de dispenser de beaucoup de recherches, mais elle est singulièrement contraire à la vérité.

Ce qui est vrai, malheureusement, c'est que l'architecture civile du ve au xie siècle ne nous est connue par aucun texte et par aucuns vestiges suffisamment explicites et que les nombreux témoins de celle du xiie au xve sont des morceaux secondaires ou très mutilés : une maison est moins solide qu'une église, il coûte moins de la rebâtir et on peut le faire sans le consentement de toute une communauté : le caprice d'un seul homme suffit ; une maison change de propriétaire à chaque génération, et le goût des propriétaires varie non moins que la mode, qui exerce un empire absolu sur la vie privée, tandis qu'elle a peu d'empire sur le culte ; en vieillissant, une église devenait plus respectable tandis qu'une maison cessait presque nécessairement de plaire et un château d'être défendable. Enfin, les riches, propriétaires des plus belles demeures, comme des plus beaux meubles, ont toujours été les gens les plus attentifs aux caprices de la mode et les plus à même d'y satisfaire.

lissement des morts ; à Amiens, on ordonne, en 1464, au fossoyeur de changer de vêtement avant de rentrer en ville quand il a enterré un pestiféré ; en 1501, des porteurs spéciaux sont affectés au transport des morts d'épidémie et portent un costume particulier, très reconnaissable ; des enseignes spéciales signalent les maisons contaminées ; à Nantes, on y met les scellés ; à Albi, Agen, Amiens, Saint-Flour, on crée des lazarets pour reléguer les habitants de ces maisons ; à Dijon, de 1500 à 1514, on les désinfecte par des fumigations de *genne* et d'encens, et ceux qui ont soigné les pestiférés sont astreints à quitter la ville pour un an ; déjà, en 1410, le bourreau avait la consigne de tuer les chiens errants ; de même à Amiens, au xvie siècle, on abat les chiens qui sont pris circulant dans les rues, car on a observé qu'ils propageaient le fléau ; les eaux sales doivent être jetées sans éclaboussure au ruisseau et un seau d'eau claire doit y être jeté ensuite ; une commission de médecins est réunie pour rédiger l'ordonnance d'un remède qui sera distribué gratuitement. Sur la propreté des rues et les précautions contre l'incendie, voir ci-dessous, *Édilité*. Sur la police des mœurs, la répression du vagabondage et de la mendicité, les mêmes registres contiennent des ordonnances aussi énergiques qu'intelligentes.

Beaucoup de particularités intéressantes de l'architecture civile ne nous sont plus connues que par des textes ; d'autres textes signalent des traits de mœurs dont la connaissance est utile à l'intelligence de l'architecture civile du passé, tandis que l'architecture religieuse s'explique par une liturgie qui n'a que bien peu changé. C'est pourquoi les renseignements fournis par les textes tiendront une plus grande place dans ce volume que dans le premier.

CHAPITRE I

ARCHITECTURE MONASTIQUE ET HOSPITALIÈRE

Sommaire : I. L'architecture monastique. Ordres religieux. Disposition générale des monastères. — II. Bornes, enceintes extérieures, porterie, aumônerie, hôtelleries, noviciat, écoles, ateliers, usines, granges et autres dépendances. — III. Bâtiments claustraux. Le cloître. — IV. Église. — V. Trésor, chartrier, vestiaire. — VI. Salle capitulaire, parloir, passages et escaliers. — VII. Chauffoir. — VIII. Dortoir des moines. — IX. Réfectoire. — X. Fontaine du cloître. — XI. Cuisine et celliers. Dortoir des convers. — XII. Reclusoirs. — XIII. Édifices hospitaliers.

§ Ier. — *L'architecture monastique. Ordres religieux; disposition générale des monastères.*

L'architecture monastique peut être considérée comme intermédiaire entre l'architecture religieuse et l'architecture civile, car les locaux d'un monastère servent à la prière en même temps qu'à l'habitation, et reçoivent une consécration religieuse; cette architecture témoigne plus que toute autre, au moyen âge, de la persistance des traditions antiques dont les moines furent, on le sait, les meilleurs conservateurs. La plupart des monastères étaient situés hors des villes; les religieux cherchaient, en effet, à se procurer la solitude, des terres à cultiver et des cours d'eau propices à l'établissement d'usines : les abbayes sont généralement des centres d'exploitation agricole et leur plan reproduit à peu près celui de la *villa agraria* des Romains. En ville même, où les moines étaient assez riches pour ne pas ménager le terrain, ils gardèrent leur façon de bâtir.

Le cloître monastique conserve la disposition de l'*atrium* de la maison romaine, emprunté lui-même à la maison grecque; la distribution des bâtiments autour du cloître et la division de l'abbaye en deux parties très distinctes, celle du dehors seule accessible aux étrangers, sont des dispositions empruntées à l'antiquité. Les moines, établis dans de vastes domaines ruraux, pouvaient garder ces habitudes bien plus aisément que les citadins réduits à des espaces exigus dans l'enceinte de leurs remparts. Du reste, ce programme d'habitation créé pour des réunions nombreuses de maîtres et d'esclaves et les isolant complètement de l'extérieur s'appliquait à merveille à la vie collective de religieux cherchant à oublier le plus possible le monde extérieur.

L'inconvénient de ces demeures était de laisser les monastères exposés aux coups des pillards, par leur isolement, le renom de leurs richesses et le caractère de leurs habitants, étrangers au métier des armes, mais, outre la sauvegarde que leur assura parfois leur caractère sacré, beaucoup recoururent à la protection d'une enceinte fortifiée[1]; beaucoup aussi possédèrent dans la ville forte la plus proche une maison dite *refuge*, où les religieux, en temps de guerre, mettaient à l'abri leurs personnes et leurs objets les plus précieux.

Les premiers moines avaient été des ermites et des solitaires; des disciples vinrent souvent se grouper autour d'eux[2], leur succédèrent, attirèrent à leur tour des disciples, qui, à la mort de leur chef, lui choisissaient un successeur : comme le régime féodal, la vie monastique s'organisa par le concours des circonstances avant d'être sanctionnée et réglementée par des lois écrites.

C'est vers 357 que saint Basile, évêque de Césarée, rédigea la première règle monastique et fonda les premiers monastères,

1. Il subsiste des vestiges intéressants d'enceintes monastiques fortifiées à Saint-Martin-des-Champs de Paris (XIVe s.), Cluny (XVe s.), Saint-Leu d'Esserent (Oise), le Mont Saint-Michel, Lapaïs (Chypre), etc. L'abbaye de Montmajour (Bouches-du-Rhône) possède un donjon.

2. C'est ainsi que certains monastères français peuvent se réclamer d'une origine très ancienne : celui de Ligugé reconnaît pour fondateur saint Martin de Tours entre 369 et 370, et c'est, dit-on, en 375 que saint Honorat vint s'établir dans l'île de Lérins qui porte son nom et où une abbaye existe encore.

mais l'Occident ne suivait alors l'Orient que de loin, et c'est seulement dans la première moitié du VIe siècle que saint Benoît composa la règle des moines occidentaux et fonda au Mont-Cassin leur première abbaye. Sa règle devait rester jusqu'à la fin du XIe siècle l'unique code de la vie monastique en Occident, et les règles nouvelles qui furent alors promulguées ne l'abrogèrent pas : elles ne firent que la préciser [1]. Le plan des monastères est dès le Ve siècle en Orient ce qu'il sera en Occident durant tout le moyen âge, comme en témoignent, dans la Syrie centrale, les couvents de Chaqqa, Kherbet-Hâss, et Saint-Siméon qui remontent à cette époque ; en Occident, le plus ancien plan connu est celui de Saint-Gall, qui remonte au IXe siècle, mais il est très probable que dès l'origine les disciples de saint Benoît adoptèrent ces dispositions déjà consacrées chez ceux de saint Basile ; ils durent même en préciser les détails, mais ce qui est certain, c'est que la distribution des parties essentielles de l'abbaye, telle que la montre le plan de Saint-Gall (fig. 2), est restée une règle fixe pour toutes les constructions monastiques jusqu'à la fin du moyen âge et au delà ; les ordres qui se fondèrent au XIe et au XIIe siècle maintinrent ces habitudes, de même qu'ils gardaient pour fond de leurs institutions la règle bénédictine ; les Chartreux seuls y introduisirent des dispositions très particulières et qui leur sont propres : en effet, saint Bruno voulut restituer, au sein même des contrées habitées, la vie des ermites du désert et procurer à ses religieux, au sein même de leur communauté, l'isolement des solitaires : les Chartreux remplacèrent donc le dortoir commun des autres ordres par une suite de maisonnettes isolées entre elles et espacées autour d'un grand cloître qui les dessert toutes [2] ; une chartreuse est quelque chose comme un

1. Règles de l'ordre de Grandmont, fondé en 1076 dans le Limousin par saint Étienne de Muret (aboli en 1769) ; de l'ordre de Cîteaux, fondé en 1098, mais auquel saint Bernard donna en 1113 une législation plus nette et plus sévère encore ; de l'ordre des Chartreux, fondé en 1098 par saint Bruno ; de l'ordre de Prémontré fondé en 1120 dans le diocèse de Laon par saint Norbert ; au XIIIe siècle règle des Célestins.

2. Chartreuse de Villeneuve-d'Avignon (Gard), XIVe et XVe siècle. La Grande-Chartreuse, XVe siècle. Chartreuse de Villefranche-de-Rouergue (Aveyron) du XVe siècle. Chartreuse du Reposoir (Haute-Savoie(, XVe siècle. Chartreuse

compromis entre le plan monastique ordinaire et le plan d'une léproserie.

Au XIIIe siècle, l'ordre des Carmes, importé d'Orient, les ordres de Saint-François, de Saint-Dominique et de Saint-Augustin [1], celui des Célestins, fondé par le pape Célestin V, ne firent tous que suivre le plan monastique ordinaire, avec moins de fixité, toutefois, et dans une architecture généralement plus pauvre. Les demeures des chanoines s'élèvent, suivant le même plan d'ensemble, autour d'un cloître aux côtés des cathédrales et des collégiales.

Certains ordres ont des habitudes spéciales : il était interdit aux cisterciens de s'établir à plus d'une certaine distance des villes [2] ; les grandmontains cherchaient aussi les lieux écartés ; l'ordre de Cluny aimait le faste ; par esprit de réaction l'ordre de Cîteaux [3] et celui de Prémontré ont affecté la simplicité ; les ordres de Saint-François et de Saint-Dominique et surtout l'ordre de Grandmont ont renchéri sur cette tendance.

Chez les ordres hospitaliers, le plan monastique apparaît sim-

de Neuville (Pas-de-Calais), moderne sur fondations du XIVe siècle. Chartreuse de Pavie commencée en 1396. Ruines à Apponay, Basseville, Bellary (Nièvre), Valbonne (Gard).

1. C'est en 1208 que saint François jeta les premières bases de son ordre, qui fut approuvé en 1215, l'année même où se fondait à Toulouse l'ordre de Saint-Dominique. Tous deux s'écartent de la règle bénédictine. Les chanoines réguliers de Saint-Augustin auraient apparu dès le XIIe siècle; ils ne furent constitués en ordre qu'en 1256.

2. Instituts du chapitre général de Cîteaux, 1134. I, *In civitatibus castellis, villis, nulla nostra construenda sunt cœnobia, sed in locis a conversatione hominum semotis.*

3. En 1148, le chapitre général interdit les pavements ornés dans les églises; en 1157, il permet seulement la peinture blanche sur les portes des églises; en 1213, il interdit de peindre ou de sculpter désormais d'autres images que celle du Christ; en 1251, il qualifie ces images de *picturæ et celaturæ quæ deformant antiquam ordinis honestatem*; en 1157, il interdit les clochers de pierre ou les flèches de bois de hauteur immodérée et prescrit que les cloches ne dépassent pas le poids de dix livres; en 1274, l'abbé de Vauvillers obtient par faveur spéciale de bâtir un clocher de pierre, *cum propter ventorum impetum periculosum sit in illa abbatia facere ligneum campanile.* C'est évidemment la raison qui a permis d'élever de petits clochers de pierre dans les régions où souffle le mistral, à Senanque, Silvacane, Thoronet.

plifié et négligé : le monastère n'est qu'une humble dépendance de l'hôpital ou de l'hospice et parfois du pont que les religieux desservent[1].

Dans les *commanderies* des ordres militaires du Temple[2], de l'Hôpital[3], des chevaliers Teutoniques[4], de Saint-



Fig. 1.
Commanderie d'Eterpigny (Somme).

1. On peut citer comme types l'hôpital Saint-Jean d'Angers, de la fin du XIIe siècle ; le monastère des Hospitaliers de Saint-Antoine de Viennois (Isère), XIIIe-XVIe siècle, et l'ancien hôpital du même ordre à Piperno (Italie), XIIIe-XIVe siècle ; la maison des Frères Pontifes à Pont-Saint-Esprit (Gard), XVe siècle ; les hôpitaux de Tonnerre (Yonne), XIIIe siècle et de Beaune (Côte-d'Or), XVe siècle.

2. Fondé en 1118 à Jérusalem ; supprimé en 1312 ; la règle avait été composée par saint Bernard.

3. Reconnu par Pascal II en 1113, il suivait la règle dite de Saint-Augustin ; en 1291, après la prise de Saint-Jean-d'Acre, le chef-lieu de l'ordre fut transporté en Chypre (commanderie de Kolossi). En 1310, ses membres s'emparèrent de Rhodes et s'y installèrent. Chassés par Soliman en 1522, ils reçurent en 1530 de Charles-Quint les îles de Malte et Gozo. Depuis 1312, ils avaient hérité des domaines des Templiers.

4. Ordre allemand fondé en 1238 à Jérusalem, il eut de nombreuses possessions non seulement en Allemagne, mais en Italie ; l'ordre allemand des Porte-Glaive, fondé en 1204, y fut rattaché en 1237.

Thomas de Cantorbéry[1], et du Christ de Portugal[2], le plan monastique se combine comme il peut avec celui d'un château comme le Krak des Chevaliers en Syrie [3] ou en Allemagne la forteresse de Marienbourg [4], soit avec le plan d'un manoir (fig. 1) ou d'un palais; souvent les dispositions monastiques disparaissent même tout à fait et l'on n'a plus qu'un donjon [5], un château [6], un manoir [7] ou un palais [8], qui pourrait aussi bien être la demeure de chevaliers laïques; l'église est parfois minuscule et ne se rattache pas aux bâtiments d'habitation [9].

Ces exceptions étant écartées, on peut dire que le plan des abbayes est uniforme et que les plans des prieurés, granges et autres établissements monastiques secondaires sont une réduction du plan des grandes abbayes. Pour se convaincre de la persistance des habitudes monastiques, on peut jeter les yeux sur la réduction du célèbre plan de Saint-Gall, document du IXe siècle fig. 2), et sur le plan des bâtiments claustraux de l'abbaye de Fossanova, bâtie dans les Marais Pontins en 1197, achevée au cours du XIVe siècle par des moines français de Cîteaux et qui est l'un des exemples d'architecture monastique les plus complets que l'on puisse trouver (fig. 3). Le plan de Saint-Gall est tracé d'une façon plus conventionnelle que les plans actuels; il est cependant assez clair, et il en est de même des inscriptions latines en vers ou en prose qui commentent chacun de ses détails. Pour plus de clarté et surtout de brièveté, ces inscriptions ont été ici

1. Ordre anglais similaire et beaucoup moins prospère, qui a laissé une belle église et les vestiges d'une commanderie à Nicosie de Chypre.
2. Institué en 1318, par Denis Ier, contre les Maures.
3. Forteresse contenant une chapelle et un rudiment de cloître.
4. Devenue en 1309 le chef-lieu de l'ordre teutonique. C'est un château fort renfermant tous les services d'une abbaye.
5. Ancienne tour du Temple à Paris, Haute-Avesne en Artois (XIIe siècle), Kolossi en Chypre (XVe siècle).
6. Par exemple, la magnifique forteresse de Margat en Syrie, des XIIe et XIIIe siècles, qui fut aux Hospitaliers.
7. Commanderie d'Eterpigny (Somme), fig. 1, église et donjon de 1170 environ, manoir du XIIIe siècle; commanderie de Marbotte (Meuse), XIIIe-XVe siècle; commanderie de Neuilly près Clermont (Oise), XIV et XVIe siècle.
8. Maison des Trinitaires à Metz (XIIe siècle).
9. Eterpigny, vers 1170, Laon vers 1135.

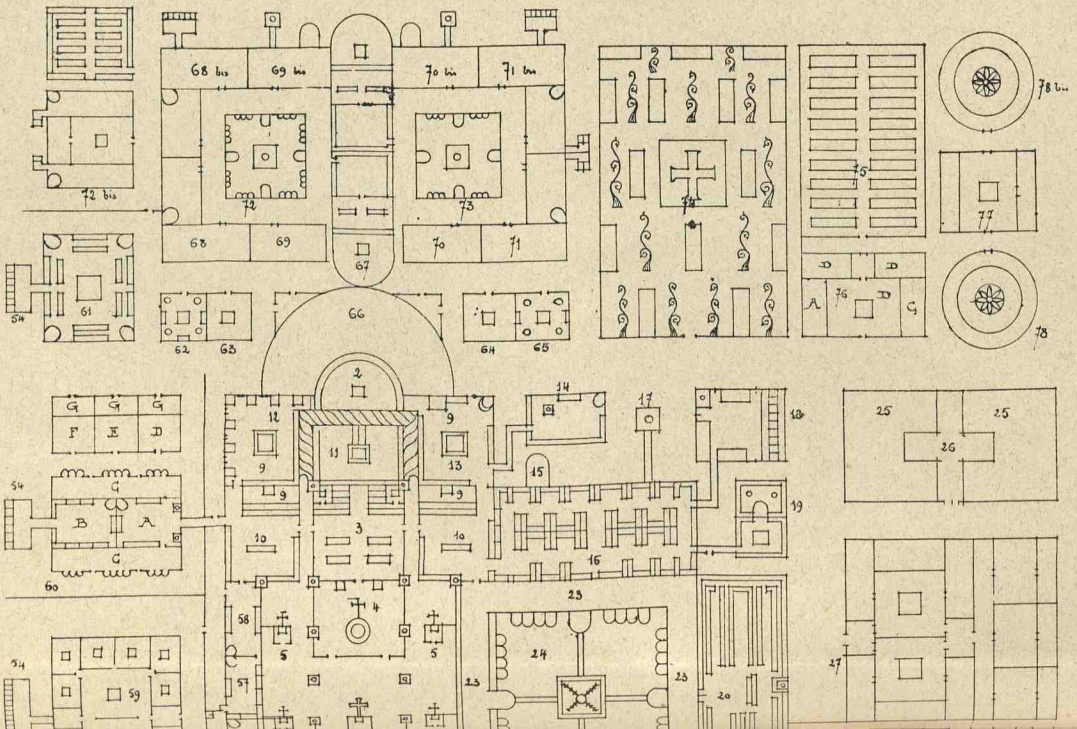
68 bis
69 bis
70 bis
71 bis
72 bis
72
73
68
69
70
71
67
66
54
61
62
63
64
65
74
75
76
77
78 bis
78
2
G
G
G
F
E
D
12
9
11
13
14
17
18
25
26
54
C
B
A
C
60
9
9
3
10
10
15
16
19
23
4
58
5
5
57
23
24
23
20
27
54
59

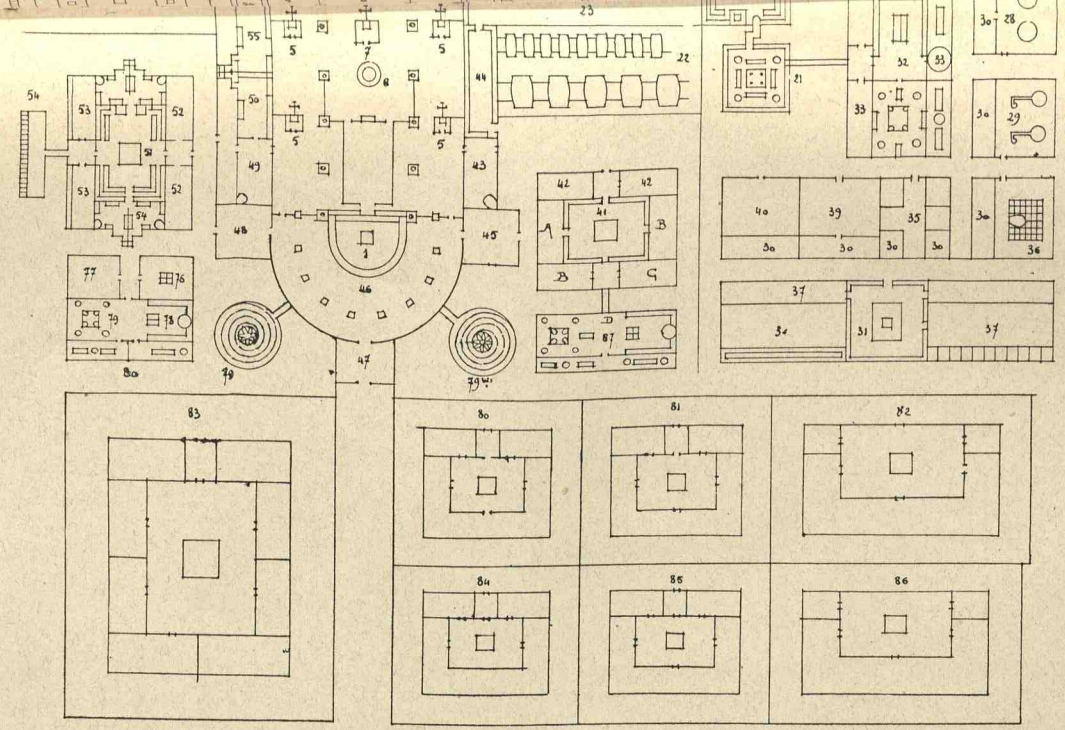

FIG. 2. — Plan de Saint-Gall (Suisse), IXe siècle.

LÉGENDE DU PLAN DE SAINT-GALL

1, Abside occidentale de l'église et autel de Saint-Pierre ; 2, Abside orientale et autel de Saint-Paul ; 3, Chœur des chantres ; 4, Chaires de lecteurs (*Analogia*) et labyrinthe ; 5, Autels des martyrs ; 6, Autel du crucifix ; 7, Autel de Saint-Jean-Baptiste ; 8, Fonts baptismaux ; 9, Autel des Apôtres ; 10, Bancs ; 11, Maître-autel élevé sur une crypte ; 12, Atelier des scribes surmonté de la bibliothèque ; 13, Sacristie ; au centre, table pour recevoir les vases sacrés ; au-dessus, vestiaire des ornements sacerdotaux ; 14, Four aux hosties ; pressoir pour les saintes huiles ; 15, Chauffoir surmonté du dortoir ; 16, Foyer d'hypocauste ; 17, Cheminée entraînant la fumée de l'hypocauste ; 18, Latrines, avec couloir coudé et rangée de sièges ; 19, Salles de bains et de toilette ; 20, Réfectoire surmonté d'un vestiaire, tables et bancs, table centrale pour les hôtes ; table en fer à cheval pour l'abbé ; 21, Cuisines ; 22, Celliers surmontés d'un garde-manger (*lardarium*) ; 23, Cloître ; 24, Préau ; 25, Grange ; 26, Aire à battre ; 27, Logis des artisans avec double atrium. Ateliers et habitations des bourreliers, armuriers, orfèvres, forgerons, foulons ; 28, Meules ; 29, Pilons ; 30, Logements de serviteurs ; 31, Magasin de farine ; 32, Paneterie ; 33, Four ; 34, Brasserie (*celia*) ; 35, Grenier de la brasserie ; 36, Grilloir de la brasserie ; 37, Étable à bœufs surmontée d'un étage ; d'une part, râteliers ; de l'autre, chambre des bouviers ; 38, Écuries avec auge et chambre des palefreniers ; 39, Tourneurs ; 40, Tonneliers ; 41, Logis des pauvres et des pèlerins. A, dortoir ; B, salle (*Camera*) ; C, cellier ; 42, Logis des serviteurs ; 43, Logis de l'intendant des pauvres ; 44, Passage servant de parloir et où se donne le lavement des pieds ; 45, Narthex pour les serviteurs ; 46, Parvis avec portique ; 47, Entrée publique ; 48, Narthex pour les hôtes et pour les élèves de l'école ; 49, Chauffoir du frère portier ; 50, Chambre du même ; 51, Salle à manger des hôtes ; au centre, foyer ; autour, tables et bancs ; 52, Logis de leurs serviteurs ; 53, Écuries de leurs chevaux ; 54, Latrines ; 55, Cabinet de travail du maître d'école ; 56, Sa chambre ; 57, Dortoir des religieux de passage ; 58, Leurs salles ; 59, Maison d'école ; 60, Palais abbatial ; A, salle de l'abbé, communiquant avec le chœur par une galerie. B, chambre à coucher surmontée d'une salle, C, portiques ou loges, D, cuisine, E, cellier, F, salle de bains, logis des serviteurs ; 61, Pharmacie ; 62, Étuve de l'infirmerie ; 63, Cuisine de l'infirmerie ; 64, Cuisine des oblats ; 65, Étuve des oblats ; 66, Parvis ; 67, Petite église des malades et des oblats (abside occidentale) ; 68, Réfectoire de l'infirmerie ; 68 *bis*, Dortoir ; 69, Salle de l'infirmerie ; 69 *bis* et 70 *bis* (*pisale*), lingerie et buanderie ; 70, Salle des oblats ; 71, Réfectoire des oblats ; 71 *bis*, Dortoir. Les dortoirs sont accompagnés de latrines ; les buanderies ont un foyer et une cheminée isolée desservie par un conduit souterrain ; 72, Cloître de l'infirmerie ; 72 *bis*, Logis du médecin, accompagné de l'infirmerie des frères gravement malades et du jardin médicinal ; 73, Cloître des oblats ; 74, Verger et cimetière ; 75, Potager ; 76, Maison du jardinier. A, sa chambre ; B, atrium ; C, remise des outils et des graines ; D, Logis des serviteurs ; 77, Logis des gardiens des poulets et des oies, séparés par un atrium commun ; 78, Poulailler ; 78 *bis*, Local pour l'élevage des oies ; 79, Tours contenant des escaliers en vis et surmontées d'oratoires ; 80, Bergerie et logis du berger ; 81, Étable aux chèvres et logis du chevrier ; 82, Vacherie et logis du vacher ; 83, Hôtellerie ; 84, Maison des serviteurs ; 85, Porcherie et logis des porchers ; 86, Écurie, étable spéciale pour les juments poulinières ; logis des gardiens.

Fig. 3. — Abbaye cistercienne de Fossanova (province de Rome)
Fin du XIIe au XIVe siècle.

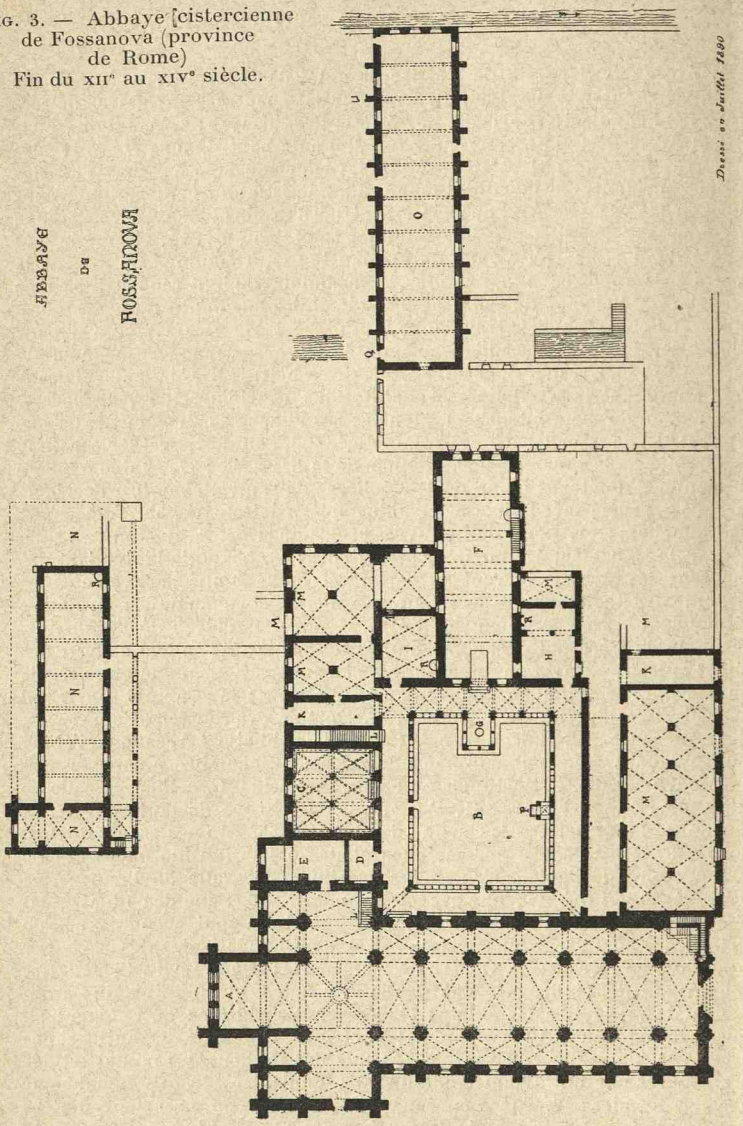

A, Église ; B, Cloître ; C, Salle capitulaire ; D, Chartrier ; E, Trésor ; F, Réfectoire ; G, Fontaine du cloître ; H, Cuisine ; I, Chauffoir ; K, Galeries desservant le cloître ; L, Escaliers ; M, Celliers des moines et de l'abbé ; N, Écoles (*studium artium*) ; O, Infirmerie ; P, Puits ; Q, Place des latrines de l'infirmerie ; R, Cheminées.

remplacées par des chiffres et des lettres renvoyant à une légende rédigée au point de vue qui nous occupe. Dans le plan de Fossanova, des lettres indiquent les diverses parties.

§ II. — *Bornes, Enceintes extérieures, Porterie, Aumônerie, Hôtelleries, Noviciat, Écoles, Ateliers, Usines, Granges et autres dépendances.*

Les monastères sont, autant que possible, isolés à la campagne, ils occupent le centre d'un vaste domaine et d'un vaste enclos fermé de murs. Ce domaine jouissait de privilèges ; le droit d'asile était souvent du nombre, et les limites du territoire privilégié étaient indiquées par des bornes très reconnaissables ayant un caractère religieux : en 1119, le domaine de l'abbaye de Fontevrault était limité par une suite de croix ; au XIVe siècle, celui des moines de Figeac fut entouré d'une série de montjoies dites *les aiguilles*, dont deux subsistent ; elles se composent d'un fût octogone élevé sur un emmarchement, et couronné d'une flèche de pierre très aiguë, ressemblant à un obélisque ; au sommet, se dressait probablement une croix [1]. On peut attribuer à la même époque les bornes du domaine de l'abbaye de Saint-Seine (Côte-d'Or) qui sont ornées des effigies des apôtres, gravées au trait.

Dans l'intérieur de cette ligne de bornes, un grand monastère comporte encore deux enceintes concentriques : la première, formée d'un mur de clôture, quelquefois fortifié, qui isole du dehors les terrains qui entourent l'habitation des religieux ; la seconde comprenant les bâtiments claustraux proprement dits dont la description est donnée plus loin. La porte de la première enceinte est accompagnée du logis du frère portier ou *porterie ;* il surveille les alentours, accueille les hôtes qui se présentent et distribue les aumônes aux indigents qui passent.

1. Cf. t. Ier, p. 802, les montjoies de la route de Paris à Saint-Denis.

L'aumônier chargé de la distribution des secours aux indigents et le cellerier ou économe avaient à leur disposition des bâtiments spéciaux désignés au XIe siècle dans la coutume de Cluny sous les noms de *cellaria* et *eleemosinaria;* ces bâtiments étaient, sans nul doute, voisins de l'entrée du monastère, du côté de l'ouest, et devaient comprendre une cellule et un magasin.

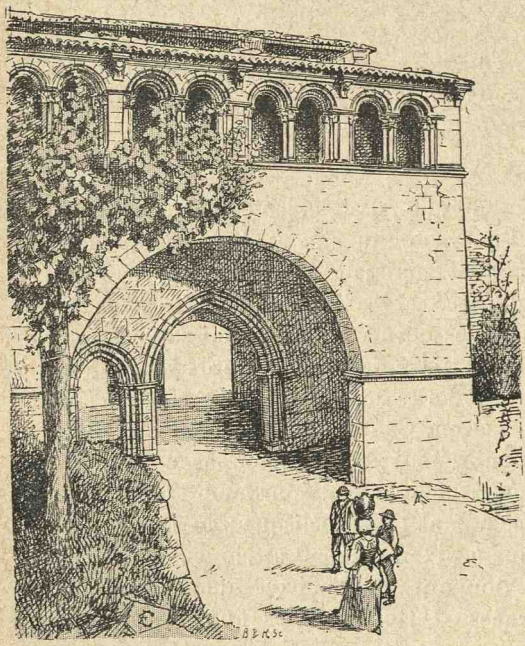

Fig. 4. — Entrée de l'abbaye cistercienne de Casamari (province de Rome), XIIIe siècle.

Le portier et l'aumônier, la porterie et l'aumônerie devaient être, au moins fréquemment, un même personnage et un même bâtiment.

On a conservé beaucoup de porteries monastiques [1]. Elles consistent en une petite maison dont le rez-de-chaussée est presque entièrement occupé par le passage de l'entrée du monastère, et dont l'étage supérieur est le logis du portier (fig. 4).

1. On peut citer comme porteries monastiques bien conservées : Longpont (Aisne), XIIIe siècle ; Ardaine, Troarn, Le Plessis (transportée), XIVe siècle ; Perrières, XIIIe siècle ; Noron, XIVe siècle (Calvados) ; Beauport (Côtes-du-Nord), XIIIe siècle ; Brantôme (Dordogne), XVIe siècle ; le Bec-Hellouin (Eure), XVe siècle ; Bonneval (Eure-et-Loir), vers 1500 ; Marmoutiers (Indre-et-Loire), *Portail de la Crosse*, vers 1200 ; Clermont (Mayenne) ; Vaucelles (Nord), XVIe siècle ; Saint-Leu-d'Esserent (fortifiée) et Poissy (Oise), XIVe siècle ; Saint-Evroult (Orne), XIIIe siècle ; Le Wast, XIIe et XVIe siècle ; Dommartin et Clairmarais, XIIIe et XVIe siècle (Pas-de-Calais) ; Cluny (Saône-et-Loire), XIIe siècle ; Jumièges (Seine-Inférieure), XIVe siècle ; Lagny (Seine-et-Marne), XIIIe siècle ; Albi (archevêché).

Au XIIe siècle, les porteries de Cluny et du prieuré cluniste du Wast (Pas-de-Calais); au XIIIe, celles de l'abbaye cistercienne de Clairmarais (Pas-de-Calais) et de Berchères (Eure-et-Loir) s'ouvrent par deux grandes portes cintrées égales entre elles et qui rappellent beaucoup certaines portes de villes romaines [1]. Comme ces mêmes portes d'enceinte, les entrées des abbayes de Cluny (XIIe s.), de Marmoutiers (Indre-et-Loire), *portail de la Crosse* (1220) et de Casamari (Italie), du XIIIe siècle (fig. 4) sont surmontées d'une élégante galerie ou *loge* d'où le portier ou aumônier pouvait surveiller les avenues de l'abbaye et reconnaître les arrivants. A partir du XIIIe siècle, les portes sont généralement inégales (fig. 4), porte charretière et poterne pour les piétons. Le logis du portier de Casamari comprend logement, cuisine et cellier; à Longpont (Aisne), il est plus important et flanqué de tourelles. Près de la porterie, il n'est pas rare de trouver une chapelle pour les étrangers [2], surtout pour les femmes qui, dans plusieurs ordres, sont sévèrement exclues de l'enceinte du monastère. C'est également près de la porterie qu'est le logis des hôtes [3].

Le logis des hôtes ou hôtellerie à Cluny, au XIe siècle, était divisé en deux bâtiments, pour les deux sexes; celui des hommes comprenait quarante lits et autant de latrines; il y en avait trente dans le bâtiment des femmes; les jours de fêtes, les salles étaient encourtinées de tapisseries; au XIIIe siècle, cette hôtellerie fut rebâtie, elle subsiste sur la façade occidentale de l'abbaye; c'est un élégant bâtiment ayant au rez-de-chaussée une suite de grandes arcades, un premier étage à fenêtres d'une gracieuse simplicité et à l'étage supérieur dix-neuf belles fenêtres à remplages de pierre découpés ajourant toute la longueur de la façade [4]. Une écurie spéciale aux chevaux des hôtes était amé-

1. Vérone; Porte-Noire de Trèves, portes d'Arroux et de Saint-André à Autun.
2. Clairmarais, Poblet.
3. Cluny, Fossanova.
4. A Fossanova, la partie basse du logis des hôtes, de 1200 environ, subsiste; il a un beau portail et un portique; à Clairmarais (Pas-de-Calais), il subsiste en partie avec sa chapelle et date du XIIIe siècle.

11617
BIBLIOTECA CENTRALĂ UNIVERSITARĂ BUCUREȘTI

nagée dans le bas de ces bâtiments et surmontée du logis des serviteurs des hôtes; c'est à l'extrémité de cette écurie qu'était, au XIe siècle, à Cluny, la salle servant d'asile aux indigents et où le frère aumônier leur distribuait des secours. Les hôtes ecclésiastiques pouvaient être logés dans une hôtellerie spéciale, voisine de l'église.

Les hôtes des abbayes pouvaient être de grands seigneurs, bienfaiteurs ou fondateurs qui s'y réservaient un appartement ou même s'y faisaient bâtir un palais où ils venaient séjourner et se recueillir; à Rodez, les comtes d'Armagnac avaient un logis chez les Franciscains; à Bonport (Eure), Louis XI avait fait bâtir un logis royal dans l'abbaye; il subsiste un palais royal du XVe siècle dans celle de Poblet (Catalogne); à Nicosie, au XIVe siècle, Hugues IV avait relié son palais au couvent des Dominicains et, à Lapaïs, il avait un logis chez les Prémontrés.

Les hôtes avaient leur cuisine spéciale. Un cimetière des laïques était situé près de l'hôtellerie et du porche de l'église.

Les écuries des moines, avec logis de palefreniers, et des étables ou des magasins s'appuyaient au mur d'enceinte des abbayes ou l'avoisinaient.

Parmi les dépendances réparties dans la première enceinte se trouvent encore la paneterie, le pressoir ou la brasserie, la buanderie, les étuves [1], qui, à Cluny, formaient une suite de douze cellules voûtées, et divers ateliers d'art industriel.

L'infirmerie [2] était très soigneusement isolée des autres bâtiments par crainte de contagion; elle s'élevait en général près du cours d'eau et comprenait trois locaux séparés pour les moines, les convers et les laïques [3]. A Cluny, au XIIe siècle, d'après les statuts de Pierre le Vénérable, le bâtiment unique de l'infirmerie comprenait cinq divisions, celle du centre occupée par les frères. L'infirmerie avait sa chapelle spéciale [4].

1. Coutume de Farfa. Sur les étuves, voir ci-après *Architecture privée*.
2. Les infirmeries monastiques sont étudiées avec les autres hôpitaux, ci-dessous, § XII.
3. Coutume de Cluny et cartulaire de San-Galgano (XIIIe et XIVe siècle) aux archives de Sienne.
4. *Ordo Cluniacensis*, c. III, *de Priore Claustrali*; cf. plan de Saint-Gall.

On isolait parfois aussi la cuisine [1] du reste des bâtiments et on la construisait tout en maçonnerie, sans charpente (fig. 37), par précaution contre l'incendie ; on plaçait aussi volontiers les latrines [2] à distance des autres bâtiments, auxquels les rattachait un long couloir, et au-dessus d'un cours d'eau [3].

Le noviciat était dans l'enceinte, parfois hors des bâtiments claustraux, mais à l'opposé de l'entrée, afin de jouir du calme absolu. S'il est très important, son plan est une réduction des bâtiments claustraux eux-mêmes, la cellule du maître des novices y occupe la même place

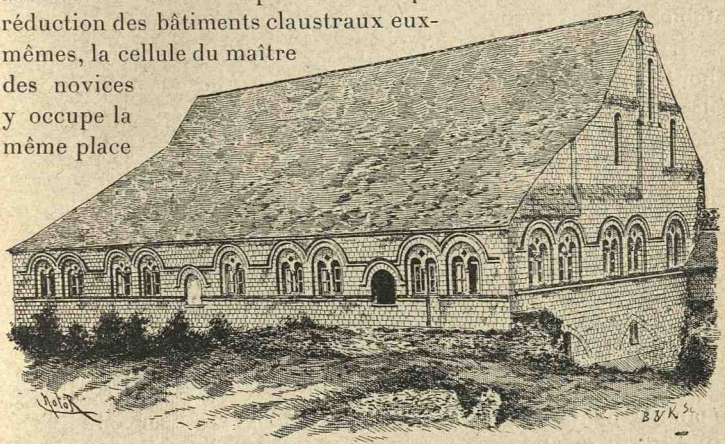

Fig. 5. — Les *greniers Saint-Jean*, magasins de l'Hôtel-Dieu d'Angers (fin du XIIe siècle).

que dans ceux-ci la cellule abbatiale. Le noviciat de Cluny comprenait au XIe siècle une salle de méditation, un réfectoire, un dortoir et des latrines. Le noviciat pouvait être sous le logis de l'abbé, ou se confondre avec les écoles du monastère, comprenant une grande salle de cours et un ou plusieurs logis de maîtres [4].

1. Fontevrault, XIIe siècle, et anciennes cuisines de Marmoutiers, Saint-Père de Chartres, Pontlevoy, Saint-Florent de Saumur figurées dans le *monasticon gallicanum*. Sur les cuisines, voir ci-après, § XI, et ch. II, § VI.

2. Sur les latrines, voir ci-après *Architecture privée*.

3. Maubuisson (Oise).

4. On montre encore à l'abbaye de Fossanova un bâtiment où saint Thomas d'Aquin a habité une cellule et a professé la théologie. Il comprenait quelques chambres et une grande salle avec cheminée et portiques extérieurs (8 du plan).

Diverses usines et divers ateliers pouvaient s'élever autour du monastère. Les moines cisterciens de San-Galgano près Sienne, au XIIIe siècle, avaient des hauts fourneaux et une forge ; une usine du XIIe siècle contenant une grande forge se voit encore dans les dépendances de l'abbaye de Fontenay près Montbard. Les ateliers que mentionne au XIe siècle la coutume de Cluny sont ceux des orfèvres et des verriers, contigus entre eux, et deux grands ateliers de couture proches de la sacristie et garnis de grandes tables fixes.

Le vaste ensemble d'une grande abbaye comprenait enfin, hors de l'enceinte, des moulins et autres usines disposés le long des cours d'eau, des routes desservant le monastère et ses terres, des aqueducs pour alimenter l'abbaye et ses moulins, des canaux de desséchement, etc., sans compter l'agglomération des maisons des serfs, oblats, clients, fournisseurs, ouvriers laïques du monastère : agglomérations qui ont parfois fini par devenir des villes.

Une portion de l'enceinte pouvait être aménagée en ferme ; les monastères avaient aussi au dehors des fermes ou *granges* [1] (fig. 5), gérées par un moine *grangier* qui surveillait la culture et le dépôt des récoltes et des redevances ; il y avait son logis et une chapelle. Des granges aux dîmes appartenant à divers établissements religieux étaient établies en beaucoup d'endroits [2] (fig. 6).

§ III. — *Bâtiments claustraux. Le cloître.*

Dès le Ve siècle, à Chaqqâ (Syrie), dès le IXe, à Saint-Gall, les bâtiments du monastère se développent autour du *cloître*, préau central entouré de galeries qui continuent la disposition des

1. On peut citer comme exemples de beaux celliers, ceux de Saint-Lô (Manche), XIIe siècle, Vauclair (Aisne) et Saint-André-en-Gonffern (Calvados) ; vers 1200 (fig. 18), Beauport (Côtes-du-Nord), Clermont (Mayenne), fin du XIIe siècle, Le Puy-en-Velay (XIIe siècle), Saint-Jean-d'Angers (fig. 6), fin du XIIe siècle, Mont-Saint-Michel ; Saint-Loup-de-Naud (Seine-et-Marne), XIIIe siècle, abbayes de Thury (Oise), XIVe siècle et Rigny (Yonne) vers 1300, Noirlac (Cher), XIIIe siècle.

2. Mèves (Nièvre), XIIe ou XIIIe siècle ; Provins (Seine-et-Marne), XIIIe siècle, Orval (Manche), Grenier (Dordogne).

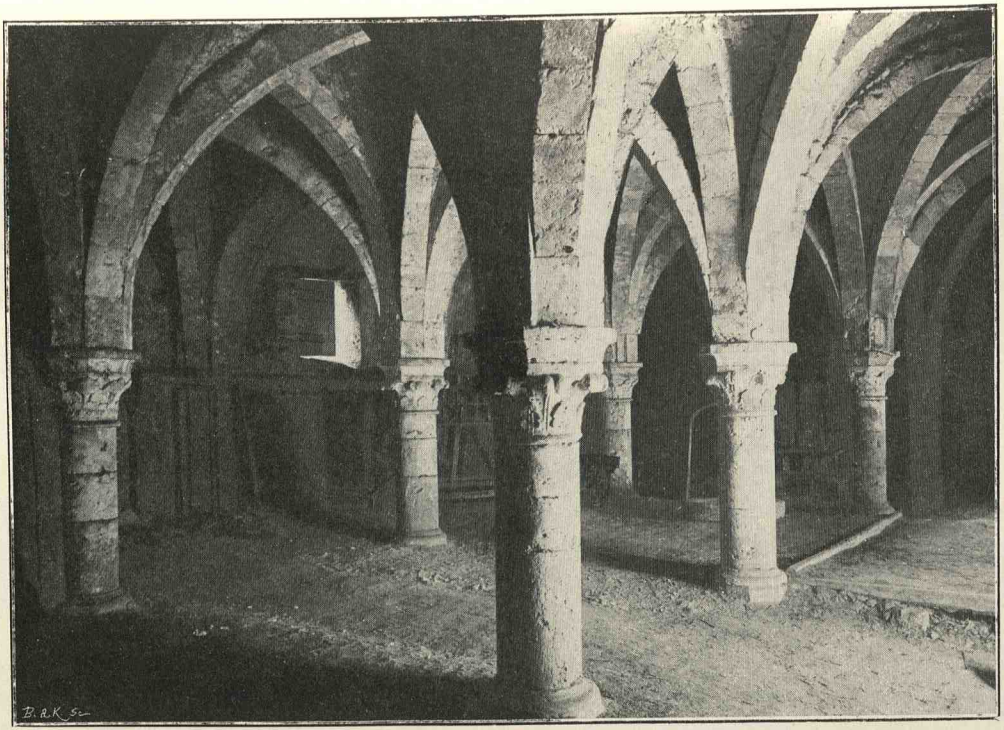

Fig. 6. — Grange aux dîmes de Provins (Seine-et-Marne), XIIIe siècle. Salle du rez-de-chaussée.

(P. 20-21)

portiques de l'*atrium* [1]. Le chœur de l'église, le cloître et les salles qu'il dessert constituent les *lieux réguliers* (fig. 3) où

1. Comme cloîtres et vestiges de cloîtres, on peut citer en France les exemples suivants :

ÉPOQUE ROMANE : *Basses-Alpes*, Ganagôbie ; *Alpes-Maritimes*, Saint-Honorat de Lérins ; *Ariège*, Lézat (débris transportés au musée de Toulouse), Saint-Lizier (deux cloîtres ; parties du XIVe s.) ; *Aube*, Basse-Fontaine (transition), Clairvaux ; *Aude*, Saint-Paul de Narbonne (vestiges), Saint-Papoul, XIIe siècle ; *Bouches-du-Rhône*, cathédrale d'Aix, Saint-Trophime d'Arles, (parties XIIIe et XIVe s.), Frigolet, Montmajour (parties du XIIIe et XIVe s.) ; Saint-Paul du Mausolée, Silvacane (partie du XIIIe s.) ; *Côte-d'Or*, Fontenay ; *Drôme*, Saint-Donat ; *Finistère*, Daoulas ; *Haute-Garonne*, Saint-Bertrand de Comminges, Saint-Sernin de Toulouse (chapiteaux au musée) ; *Gers*, Simorre (vestiges) ; *Gironde*, Blasimon (vestiges), La Sauve (vestiges) ; *Hérault*, Aniane (débris), Saint-Guilhem-du-Désert (XIe s.), Saint-Michel-de-Grandmont, Saint-Paul de Narbonne (vestiges), Valmagne (partie) ; *Haute-Loire*, La-Vau-Dieu, Le Puy-en-Velay ; *Lot*, Carennac (vestiges) ; *Maine-et-Loire*, Saint-Jean-d'Angers, Saint-Aubin-d'Angers (vestiges) ; *Orne*, l'abbaye Blanche à Mortain ; *Pas-de-Calais*, Dommartin (vestiges), Saint-Josse-sur-Mer (chapiteaux au musée de Boulogne), transition, Valloires (vestiges) ; *Pyrénées-Orientales*, Elne (parties du XIVe s.) ; *Saône-et-Loire*, Saint-Vincent de Mâcon (vestiges), Tournus (vestiges) XIe siècle ; *Sarthe*, Pont-de-Gennes (vestiges), transition ; *Somme*, Corbie (chapiteaux au musée d'Amiens) ; *Tarn*, Saint-Salvi d'Albi (transition) ; *Tarn-et-Garonne*, Moissac ; *Var*, La Celle près Brionville, Le Thoronet ; *Vaucluse*, Cavaillon, Vaison, Avignon (colonnes à Apt) ; *Vendée*, Nieul-sur-l'Autise ; *Vienne*, Saint-Benoît de Quinçay (vestiges) ; *Yonne*, Vézelay (vestiges).

XIIIe SIÈCLE : *Aisne*, Saint-Jean-des-Vignes et Saint-Léger à Soissons ; *Alpes-Maritimes*, Fréjus, Saint-Honorat de Lérins (monastère fortifié), deux étages ; *Aude*, Fontfroide (XIIIe s.), Saint-Hilaire (XIIIe s.), Villelongue (XIVe s.), Villemartin ; *Bouches-du-Rhône*, Saint-Trophime d'Arles (partie), Silvacane (partie), Saint-Pons (vestiges) ; *Cher*, Noirlac (partie) ; *Corrèze*, Tulle ; *Côte-d'Or*, Semur (vestiges) ; *Dordogne*, Saint-Front de Périgueux ; *Doubs*, cathédrale de Besançon (vestiges) ; *Finistère*, Cordeliers de Quimper, cathédrale de Quimper ; *Gers*, Flaran (partie) ; *Gironde*, Saint-Émilion (abbaye) ; *Hérault*, Agde ; *Loiret*, Toury (vers 1200) ; *Manche*, Mont-Saint-Michel ; *Haute-Marne*, cathédrale de Langres (vestiges), Val des Choues (vestiges) ; *Meurthe-et-Moselle*, cathédrale de Toul (partie) ; *Oise*, Belle-Étoile (partie), Châalis (vestiges), Saint-Leu d'Esserent, cathédrale de Noyon ; *Orne*, cathédrale de Sées (vestiges) ; *Basses-Pyrénées*, cathédrale de Bayonne ; *Haute-Saône*, Luxeuil (vers 1200) ; *Sarthe*, l'Epau (vestiges) ; *Haute-Savoie*, Abondance ; *Seine*, Saint-Denis (vestiges) ; *Seine-Inférieure*, cathédrale de Rouen ; *Seine-et-Marne*, Cordeliers de Provins (partie), Grez-sur-Loing (vestiges) ; *Vosges*, Épinal (vestiges) vers 1200.

XIVe SIÈCLE : *Ain*, Ambronay ; *Aisne*, Saint-Léger de Soissons (partie) ; *Ariège*, Saint-Lizier (parties) ; *Bouches-du-Rhône*, Saint-Trophime d'Arles

les étrangers n'ont pas accès. L'église occupe toute la face nord ou sud de cet ensemble ; les cathédrales et collégiales ont, comme les églises monastiques, un cloître entouré de bâtiments d'habitation et de salles de réunion [1]. La cathédrale est souvent placée entre le palais de l'évêque et le cloître des chanoines. Les galeries des cloîtres sont presque toujours composées d'ar-

(parties), Montmajour (parties) ; *Charente*, La Rochefoucault ; *Cher*, Noirlac (partie) ; *Côtes-du-Nord*, Tréguier ; *Eure-et-Loir*, Coulombs (transporté à Lèves) ; *Gard*, Collégiale de Villeneuve d'Avignon ; *Haute-Garonne*, Jacobins et Augustins de Toulouse ; *Gers*, Cordeliers d'Auch, Flaran (partie) ; *Gironde*, cathédrale de Bordeaux (détruit), Jacobins de Saint-Émilion ; *Hérault*, cathédrale de Béziers (partie) ; *Finistère*, Pont-l'Abbé (débris à l'évêché de Quimper), fin du XIVe siècle, *Hérault*, cathédrale de Béziers (partie) ; *Indre-et-Loire*, Cormery ; *Loire*, Charlieu ; *Loir-et-Cher*, La Guiche (fin) ; *Meurthe-et-Moselle*, cathédrale de Toul (partie) : *Oise*, cathédrale de Beauvais, Compiègne ; *Basses-Pyrénées*, Saint-Savin de Lavedan (style roman), Trie (transporté au musée de Bayonne) ; *Pyrénées-Orientales*, Elne (parties) ; *Savoie*, Le Bourget (partie), deux étages ; *Deux-Sèvres*, Saint-Jouin de Marnes (parties) ; *Tarn-et-Garonne* (chapiteaux au musée de Montauban) ; *Vosges*, Saint-Dié, XIVe et XVe siècle ; *Yonne*, Saint-Germain d'Auxerre (vestiges).

ÉPOQUE FLAMBOYANTE : *Ain*, Brou ; *Aude*, cathédrale de Narbonne ; *Aveyron*, chartreuse de Villefranche (deux cloîtres) ; *Dordogne*, Brantôme, Cadouin, Saint-Jean de Côle (deux étages) ; *Eure*, Cordeliers de Pont-Audemer ; *Gard*, chartreuse de Villeneuve d'Avignon ; *Gers*, Condom ; *Gironde*, Jacobins de Saint-Émilion (partie) ; *Hérault*, cathédrale de Béziers (partie), Saint-Fulcrand de Lodève, cathédrale de Narbonne ; *Haute-Loire*, La Chaise-Dieu ; *Loir-et-Cher*, Trinité de Vendôme ; *Lot*, Carennac (partie), deux étages, cathédrale de Cahors ; *Meuse*, Hattonchatel, cathédrale de Verdun ; *Savoie*, Le Bourget (partie) Hautecombe ; *Haute-Savoie*, Le Reposoir ; *Seine*, cloître des Billettes à Paris ; *Seine-Inférieure*, Saint-Wandrille ; *Seine-et-Marne*, Hôtel-Dieu de Provins (partie) ; *Deux-Sèvres*, Saint-Jouin de Marnes (partie) ; *Somme*, Saint-Valéry-sur-Somme (vestiges) ; *Var*, Saint-Maximin ; *Vendée*, Luçon.

RENAISSANCE : *Indre-et-Loire*, La Psalette à Tours, 1508 à 1509 par Bastien et Martin François, terminé par Pierre Gandier ; *Loir-et-Cher*, Saint-Agil, Selles-sur-Cher ; *Lot-et-Garonne*, Marmande ; *Maine-et-Loire*, Fontevrault ; *Meurthe-et-Moselle*, Saint-Gengoulf de Toul ; *Oise*, Sainte-Croix d'Offémont ; *Seine-et-Marne*, Saint-Sauveur de Melun ; *Deux-Sèvres*, Saint-Liguaire, Ménigoute.

1. XIIe siècle, La Manécanterie à Lyon, bâtiments des Mâchicoulis au Puy ; XIIIe siècle, salles synodales ou capitulaires de Sens, Noyon, Soissons.

cades, sauf, bien entendu, dans les constructions de bois [1]. Les arcades de Saint-Gall, figurées en rabattement dans le plan, retombent sur des colonnettes élevées sur un bahut ou mur bas que coupe au centre de chaque face une porte également cintrée. Cette ordonnance a persisté durant tout le moyen âge, mais, à partir du XIe siècle et, surtout, lorsqu'au cours de l'époque romane on a commencé à voûter les galeries de cloîtres, l'épaisseur

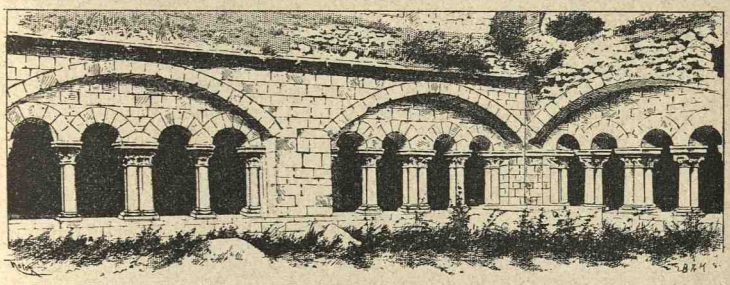

FIG. 7. — Cloître de Ganagôbie (Basses-Alpes), XIIe siècle.

du mur a le plus souvent amené à substituer aux colonnettes simples des groupes de deux colonnettes donnant une assiette beaucoup plus ferme. Quelquefois, on trouve l'alternance des deux systèmes [2] et, au XIIIe siècle, au Mont-Saint-Michel, on a imaginé de disposer en quinquonce deux rangs parallèles de colonnettes portant deux ordres d'arcades, application d'un système usité dans les arcatures et surtout sur les jambages de portails de l'École normande [3]. Souvent les colonnettes alternent avec des piliers qui assurent mieux la solidité. Ces piliers

1. Au XVe siècle, le cloître des Cordeliers de Pont-Audemer (Eure) a des piliers portant des linteaux de pierre, et une galerie du cloître de l'Hôtel-Dieu de Provins se compose de piliers de pierre portant des linteaux de bois et une charpente ; pareille disposition est fréquente en Chypre (Saint-Héraclite, Makedonitissa, etc.).

2. Moissac, Saint-Lizier, Sainte-Scolastique de Subiaco (Abruzzes), et vers 1200, Toury (Loiret).

3. Portail du Grand-Andely (Eure) et autres, voir t. Ier, p. 536; le triforium de la cathédrale de Beverley offre la même disposition.

divisent la galerie en travées carrées ou barlongues ; dans le premier cas, les arcades sont généralement des baies géminées, tandis que les travées barlongues peuvent comprendre une plus longue suite d'arcades (fig. 7) ; en d'autres termes, il peut y avoir alternativement un pilier et une colonnette ou des colonnettes jumelles, ou bien le nombre des piliers est beaucoup moindre. Assez souvent, des arcs sont bandés entre les têtes de ceux-ci, et s'ils sont très espacés, les arcs sont nécessairement surbaissés, disposition fréquente dans l'école provençale [1] (fig. 7).

On trouve au XIIe siècle des cloîtres voûtés soit en berceau symétrique [2], soit assez souvent, dans l'école provençale [3] en demi-berceau ou en berceau rampant, comme certains bas-côtés d'églises, pour porter sans l'intermédiaire d'une charpente la toiture qui, le plus souvent, se compose de dalles de pierre.

Ces voûtes ont rarement des doubleaux, mais, souvent en Provence, des arcs diagonaux existent aux quatre angles [4]. On trouve aussi des cloîtres romans à voûtes d'arêtes : ils sont divisés en travées carrées, et les cloîtres gothiques à voûtes d'ogives suivront la même règle. Chaque travée de ces cloîtres a souvent un groupe de baies encadré au dehors sous un arc de décharge qui correspond à la lunette de la voûte ; le tympan est généralement plein avant la fin de la période romane et parfois au delà ; au Thoronet (Var) et à Fontenay (Côte-d'Or), vers 1150, il est percé d'un *oculus* dans quelques travées ; au début de la période gothique, l'*oculus* prend plus d'importance; aux cloîtres de la cathédrale de Laon, de Saint-Leu d'Esserent (Oise), de Luxeuil (Haute-Saône), et Neufchâtel (Suisse), à Fontfroide (Hérault) ou à Tarragonne (Espagne), ils se multiplient ; enfin, dans la seconde moitié du XIIe siècle (fig. 8 et 10), les tympans des cloîtres comme ceux des fenêtres s'ornent d'un réseau de remplages découpés. Le type se perpétuera [5]; quelquefois dans le Midi, le remplage

1. Cavaillon, Ganagôbie, Montmajour, Saint-Paul du Mausolée, Vaison.
2. Le Thoronet, Silvacane.
3. Saint-Trophime d'Arles, Montmajour, Senanque ; Girone (Espagne).
4. Saint-Trophime d'Arles, Montmajour, Ganagôbie, Le Thoronet.
5. XIIIe siècle, Saint-Jean-des-Vignes et Saint-Médard à Soissons, cathédrales de Bayonne et de Toul ; XIVe siècle, Ambronay (Ain), Noirlac (Cher), Saint-Germain-d'Auxerre, Saint-Dié (Vosges), Lapaïs (Chypre) ; XVe siècle,

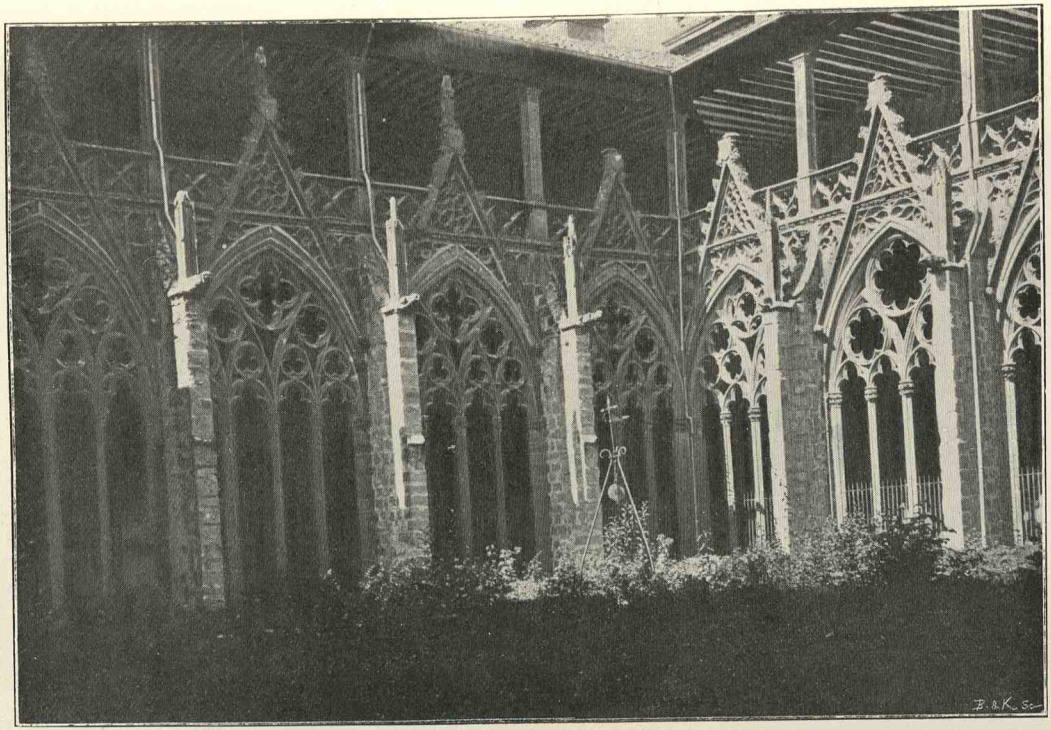

Fig. 8. — Cloître de la cathédrale de Pampelune. XIVe siècle. Photographie de M. Édouard Privat.

(P. 24-25)

portiques de l'*atrium* [1]. Le chœur de l'église, le cloître et les salles qu'il dessert constituent les *lieux réguliers* (fig. 3) où

1. Comme cloîtres et vestiges de cloîtres, on peut citer en France les exemples suivants :

ÉPOQUE ROMANE : *Basses-Alpes*, Ganagôbie ; *Alpes-Maritimes*, Saint-Honorat de Lérins ; *Ariège*, Lézat (débris transportés au musée de Toulouse), Saint-Lizier (deux cloîtres ; parties du XIVe s.) ; *Aube*, Basse-Fontaine (transition), Clairvaux ; *Aude*, Saint-Paul de Narbonne (vestiges), Saint-Papoul, XIIe siècle ; *Bouches-du-Rhône*, cathédrale d'Aix, Saint-Trophime d'Arles, (parties XIIIe et XIVe s.), Frigolet, Montmajour (parties du XIIIe et XIVe s.) ; Saint-Paul du Mausolée, Silvacane (partie du XIIIe s.) ; *Côte-d'Or*, Fontenay ; *Drôme*, Saint-Donat ; *Finistère*, Daoulas ; *Haute-Garonne*, Saint-Bertrand de Comminges, Saint-Sernin de Toulouse (chapiteaux au musée) ; *Gers*, Simorre (vestiges) ; *Gironde*, Blasimon (vestiges), La Sauve (vestiges) ; *Hérault*, Aniane (débris), Saint-Guilhem-du-Désert (XIe s.), Saint-Michel-de-Grandmont, Saint-Paul de Narbonne (vestiges), Valmagne (partie) ; *Haute-Loire*, La-Vau-Dieu, Le Puy-en-Velay ; *Lot*, Carennac (vestiges) ; *Maine-et-Loire*, Saint-Jean-d'Angers, Saint-Aubin-d'Angers (vestiges) ; *Orne*, l'abbaye Blanche à Mortain ; *Pas-de-Calais*, Dommartin (vestiges), Saint-Josse-sur-Mer (chapiteaux au musée de Boulogne), transition, Valloires (vestiges) ; *Pyrénées-Orientales*, Elne (parties du XIVe s.) ; *Saône-et-Loire*, Saint-Vincent de Mâcon (vestiges), Tournus (vestiges)XIe siècle ; *Sarthe*, Pont-de-Gennes (vestiges), transition ; *Somme*, Corbie (chapiteaux au musée d'Amiens) ; *Tarn*, Saint-Salvi d'Albi (transition) ; *Tarn-et-Garonne*, Moissac ; *Var*, La Celle près Brionville, Le Thoronet ; *Vaucluse*, Cavaillon, Vaison, Avignon (colonnes à Apt) ; *Vendée*, Nieul-sur-l'Autise ; *Vienne*, Saint-Benoît de Quinçay (vestiges) ; *Yonne*, Vézelay (vestiges).

XIIIe SIÈCLE : *Aisne*, Saint-Jean-des-Vignes et Saint-Léger à Soissons ; *Alpes-Maritimes*, Fréjus, Saint-Honorat de Lérins (monastère fortifié), deux étages ; *Aude*, Fontfroide (XIIIe s.), Saint-Hilaire (XIIIe s.), Villelongue (XIVe s.), Villemartin ; *Bouches-du-Rhône*, Saint-Trophime d'Arles (partie), Silvacane (partie), Saint-Pons (vestiges) ; *Cher*, Noirlac (partie) ; *Corrèze*, Tulle ; *Côte-d'Or*, Semur (vestiges) ; *Dordogne*, Saint-Front de Périgueux ; *Doubs*, cathédrale de Besançon (vestiges) ; *Finistère*, Cordeliers de Quimper, cathédrale de Quimper ; *Gers*, Flaran (partie) ; *Gironde*, Saint-Émilion (abbaye) ; *Hérault*, Agde ; *Loiret*, Toury (vers 1200) ; *Manche*, Mont-Saint-Michel ; *Haute-Marne*, cathédrale de Langres (vestiges), Val des Choues (vestiges) ; *Meurthe-et-Moselle*, cathédrale de Toul (partie) ; *Oise*, Belle-Étoile (partie), Châalis (vestiges), Saint-Leu d'Esserent, cathédrale de Noyon ; *Orne*, cathédrale de Sées (vestiges) ; *Basses-Pyrénées*, cathédrale de Bayonne ; *Haute-Saône*, Luxeuil (vers 1200) ; *Sarthe*, l'Epau (vestiges) ; *Haute-Savoie*, Abondance ; *Seine*, Saint-Denis (vestiges) ; *Seine-Inférieure*, cathédrale de Rouen ; *Seine-et-Marne*, Cordeliers de Provins (partie), Grez-sur-Loing (vestiges) ; *Vosges*, Épinal (vestiges) vers 1200.

XIVe SIÈCLE : *Ain*, Ambronay ; *Aisne*, Saint-Léger de Soissons (partie) ; *Ariège*, Saint-Lizier (parties) ; *Bouches-du-Rhône*, Saint-Trophime d'Arles

les étrangers n'ont pas accès. L'église occupe toute la face nord ou sud de cet ensemble ; les cathédrales et collégiales ont, comme les églises monastiques, un cloître entouré de bâtiments d'habitation et de salles de réunion [1]. La cathédrale est souvent placée entre le palais de l'évêque et le cloître des chanoines. Les galeries des cloîtres sont presque toujours composées d'ar-

(parties), Montmajour (parties) ; *Charente*, La Rochefoucault ; *Cher*, Noirlac (partie) ; *Côtes-du-Nord*, Tréguier ; *Eure-et-Loir*, Coulombs (transporté à Lèves) ; *Gard*, Collégiale de Villeneuve d'Avignon ; *Haute-Garonne*, Jacobins et Augustins de Toulouse ; *Gers*, Cordeliers d'Auch, Flaran (partie); *Gironde*, cathédrale de Bordeaux (détruit), Jacobins de Saint-Émilion ; *Hérault*, cathédrale de Béziers (partie) ; *Finistère*, Pont-l'Abbé (débris à l'évêché de Quimper), fin du XIVe siècle, *Hérault*, cathédrale de Béziers (partie) ; *Indre-et-Loire*, Cormery ; *Loire*, Charlieu ; *Loir-et-Cher*, La Guiche (fin) ; *Meurthe-et-Moselle*, cathédrale de Toul (partie) : *Oise*, cathédrale de Beauvais, Compiègne ; *Basses-Pyrénées*, Saint-Savin de Lavedan (style roman), Trie (transporté au musée de Bayonne) ; *Pyrénées-Orientales*, Elne (parties) ; *Savoie*, Le Bourget (partie), deux étages ; *Deux-Sèvres*, Saint-Jouin de Marnes (parties) ; *Tarn-et-Garonne* (chapiteaux au musée de Montauban) ; *Vosges*, Saint-Dié, XIVe et XVe siècle ; *Yonne*, Saint-Germain d'Auxerre (vestiges).

ÉPOQUE FLAMBOYANTE : *Ain*, Brou ; *Aude*, cathédrale de Narbonne ; *Aveyron*, chartreuse de Villefranche (deux cloîtres) ; *Dordogne*, Brantôme, Cadouin, Saint-Jean de Côle (deux étages) ; *Eure*, Cordeliers de Pont-Audemer ; *Gard*, chartreuse de Villeneuve d'Avignon ; *Gers*, Condom ; *Gironde*, Jacobins de Saint-Émilion (partie) ; *Hérault*, cathédrale de Béziers (partie), Saint-Fulcrand de Lodève, cathédrale de Narbonne ; *Haute-Loire*, La Chaise-Dieu ; *Loir-et-Cher*, Trinité de Vendôme ; *Lot*, Carennac (partie), deux étages, cathédrale de Cahors ; *Meuse*, Hattonchatel, cathédrale de Verdun ; *Savoie*, Le Bourget (partie) Hautecombe ; *Haute-Savoie*, Le Reposoir ; *Seine*, cloître des Billettes à Paris ; *Seine-Inférieure*, Saint-Wandrille ; *Seine-et-Marne*, Hôtel-Dieu de Provins (partie) ; *Deux-Sèvres*, Saint-Jouin de Marnes (partie) ; *Somme*, Saint-Valéry-sur-Somme (vestiges) ; *Var*, Saint-Maximin ; *Vendée*, Luçon.

RENAISSANCE : *Indre-et-Loire*, La Psalette à Tours, 1508 à 1509 par Bastien et Martin François, terminé par Pierre Gandier ; *Loir-et-Cher*, Saint-Agil, Selles-sur-Cher ; *Lot-et-Garonne*, Marmande ; *Maine-et-Loire*, Fontevrault ; *Meurthe-et-Moselle*, Saint-Gengoulf de Toul ; *Oise*, Sainte-Croix d'Offémont ; *Seine-et-Marne*, Saint-Sauveur de Melun ; *Deux-Sèvres*, Saint-Liguaire, Ménigoute.

1. XIIe siècle, La Manécanterie à Lyon, bâtiments des Mâchicoulis au Puy ; XIIIe siècle, salles synodales ou capitulaires de Sens, Noyon, Soissons.

cades, sauf, bien entendu, dans les constructions de bois [1]. Les arcades de Saint-Gall, figurées en rabattement dans le plan, retombent sur des colonnettes élevées sur un bahut ou mur bas que coupe au centre de chaque face une porte également cintrée. Cette ordonnance a persisté durant tout le moyen âge, mais, à partir du XIe siècle et, surtout, lorsqu'au cours de l'époque romane on a commencé à voûter les galeries de cloîtres, l'épaisseur

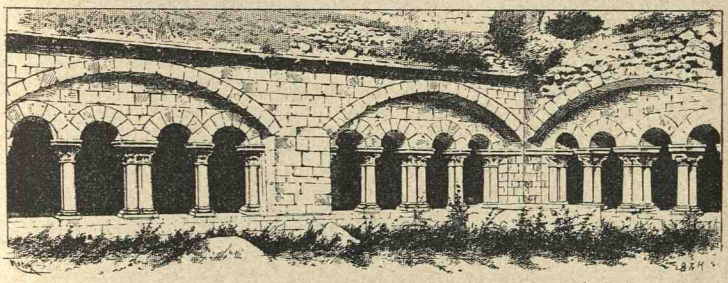

FIG. 7. — Cloître de Ganagôbie (Basses-Alpes), XIIe siècle.

du mur a le plus souvent amené à substituer aux colonnettes simples des groupes de deux colonnettes donnant une assiette beaucoup plus ferme. Quelquefois, on trouve l'alternance des deux systèmes [2] et, au XIIIe siècle, au Mont-Saint-Michel, on a imaginé de disposer en quinquonce deux rangs parallèles de colonnettes portant deux ordres d'arcades, application d'un système usité dans les arcatures et surtout sur les jambages de portails de l'École normande [3]. Souvent les colonnettes alternent avec des piliers qui assurent mieux la solidité. Ces piliers

1. Au XVe siècle, le cloître des Cordeliers de Pont-Audemer (Eure) a des piliers portant des linteaux de pierre, et une galerie du cloître de l'Hôtel-Dieu de Provins se compose de piliers de pierre portant des linteaux de bois et une charpente ; pareille disposition est fréquente en Chypre (Saint-Héraclite, Makedonitissa, etc.).

2. Moissac, Saint-Lizier, Sainte-Scolastique de Subiaco (Abruzzes), et vers 1200, Toury (Loiret).

3. Portail du Grand-Andely (Eure) et autres, voir t. Ier, p. 536 ; le triforium de la cathédrale de Beverley offre la même disposition.

divisent la galerie en travées carrées ou barlongues ; dans le premier cas, les arcades sont généralement des baies géminées, tandis que les travées barlongues peuvent comprendre une plus longue suite d'arcades (fig. 7) ; en d'autres termes, il peut y avoir alternativement un pilier et une colonnette ou des colonnettes jumelles, ou bien le nombre des piliers est beaucoup moindre. Assez souvent, des arcs sont bandés entre les têtes de ceux-ci, et s'ils sont très espacés, les arcs sont nécessairement surbaissés, disposition fréquente dans l'école provençale [1] (fig. 7).

On trouve au XIIe siècle des cloîtres voûtés soit en berceau symétrique [2], soit assez souvent, dans l'école provençale [3] en demi-berceau ou en berceau rampant, comme certains bas-côtés d'églises, pour porter sans l'intermédiaire d'une charpente la toiture qui, le plus souvent, se compose de dalles de pierre.

Ces voûtes ont rarement des doubleaux, mais, souvent en Provence, des arcs diagonaux existent aux quatre angles [4]. On trouve aussi des cloîtres romans à voûtes d'arêtes : ils sont divisés en travées carrées, et les cloîtres gothiques à voûtes d'ogives suivront la même règle. Chaque travée de ces cloîtres a souvent un groupe de baies encadré au dehors sous un arc de décharge qui correspond à la lunette de la voûte ; le tympan est généralement plein avant la fin de la période romane et parfois au delà ; au Thoronet (Var) et à Fontenay (Côte-d'Or), vers 1150, il est percé d'un *oculus* dans quelques travées ; au début de la période gothique, l'*oculus* prend plus d'importance; aux cloîtres de la cathédrale de Laon, de Saint-Leu d'Esserent (Oise), de Luxeuil (Haute-Saône), et Neufchâtel (Suisse), à Fontfroide (Hérault) ou à Tarragonne (Espagne), ils se multiplient ; enfin, dans la seconde moitié du XIIe siècle (fig. 8 et 10), les tympans des cloîtres comme ceux des fenêtres s'ornent d'un réseau de remplages découpés. Le type se perpétuera [5] ; quelquefois dans le Midi, le remplage

1. Cavaillon, Ganagôbie, Montmajour, Saint-Paul du Mausolée, Vaison.
2. Le Thoronet, Silvacane.
3. Saint-Trophime d'Arles, Montmajour, Senanque ; Girone (Espagne).
4. Saint-Trophime d'Arles, Montmajour, Ganagôbie, Le Thoronet.
5. XIIIe siècle, Saint-Jean-des-Vignes et Saint-Médard à Soissons, cathédrales de Bayonne et de Toul ; XIVe siècle, Ambronay (Ain), Noirlac (Cher), Saint-Germain-d'Auxerre, Saint-Dié (Vosges), Lapaïs (Chypre) ; XVe siècle,

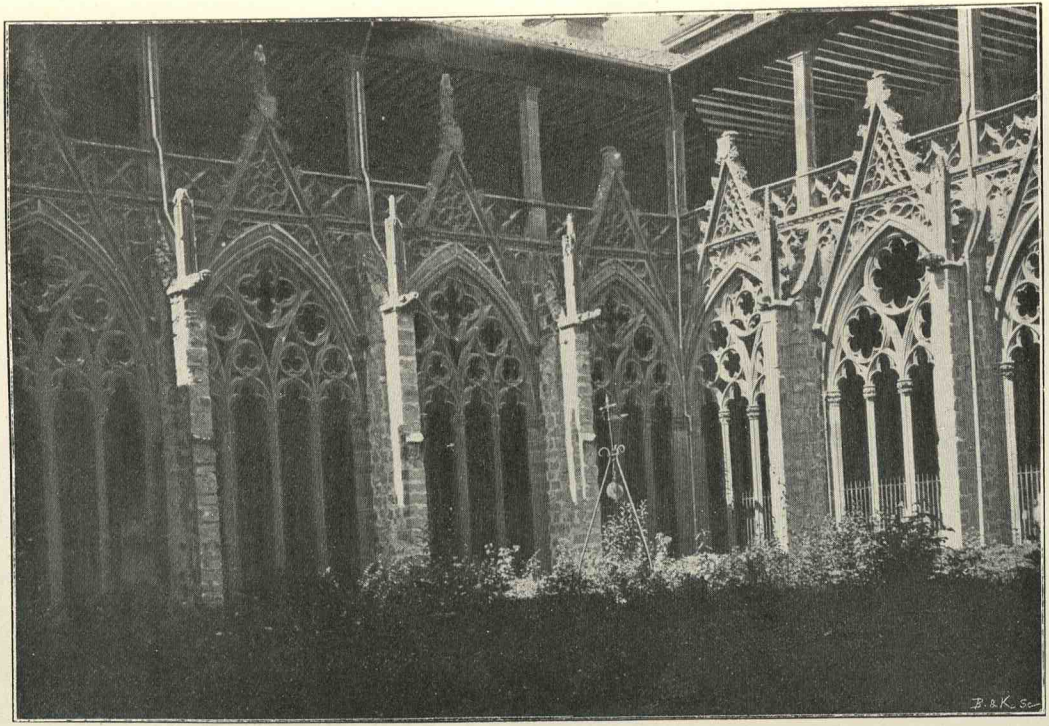

Fig. 8. — Cloître de la cathédrale de Pampelune. XIVe siècle. Photographie de M. Édouard Privat.

(P. 24-25)

Certains cloîtres ont un second étage de galeries, parfois en maçonnerie [1] ; plus souvent, ce n'est qu'un toit porté sur des piliers ou sur des poteaux [2] ((fig. 8).

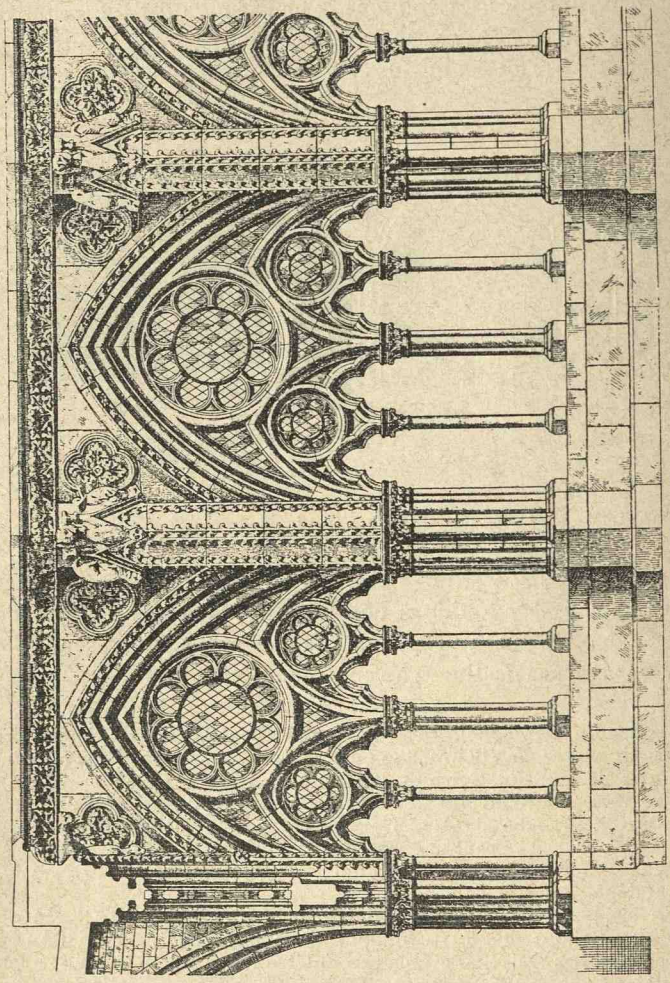

Fig. 10. — Cloître de Saint-Jean-des-Vignes à Soissons, milieu du XIIIe s. (*Archives de la Commission des Monuments Historiques*).

1. Style roman, XIIe au XIVe siècle, Ripoll (Catalogne); gothique, XIVe siècle Le Bourget (Savoie).

2. Carennac (Lot), Pampelune (fig. 8).

Il existait dans le cloître, près de la porte de l'église ou du chauffoir, des niches ou armoires [1], ou des cabinets où les religieux serraient divers objets usuels, tels que vêtements de travail, outils, balais, etc., mais surtout leurs livres. C'est un local de ce genre que la coutume de Cluny (XIe s.) appelle *armarium puerorum ; armarium claustri* désigne presque toujours une bibliothèque.

§ IV. — *Église.*

L'église, dirigée de l'est à l'ouest, occupe tout le côté nord ou le côté sud du cloître ; elle communique à la fois avec le cloître, avec le dortoir des religieux et avec l'extérieur. Le chœur y est réservé aux moines ; la nef aux frères convers ; la partie occidentale de la nef ou le narthex, aux hôtes et aux serviteurs [2]. Des portes sont ménagées pour chacune de ces catégories de fidèles.

Les églises monastiques offrent diverses particularités : d'abord, les chapelles sont nombreuses dans celles des monastères d'hommes, qui peuvent renfermer beaucoup de prêtres ; au contraire, les monastères de femmes, où un seul chapelain a droit de pénétrer, n'ont souvent qu'un autel.

Le clergé étant nombreux dans ces églises en proportion des fidèles laïques, la partie orientale de la nef forme un *chœur* réservé aux moines et séparé par une clôture de la partie occidentale.

L'ordre de Cîteaux a dans l'architecture de ses églises une certaine uniformité qui tient à sa puissante centralisation et à l'adoption assez générale de formes empruntées à l'art bourgui-

1. Ces niches sont très fréquentes. A Bosquem (Côtes-du-Nord), XIIIe siècle, on voit un groupe de trois niches à rayons de pierre ; à Bonport (Eure), l'armoire s'ouvre par deux petites portes cintrées ; à l'abbaye cistercienne de Furness (Angleterre), les livres étaient rangés dans des logettes accostant l'entrée de la salle capitulaire ; à Gloucester, au XVe siècle, une série de cabinets (*carrels*), à usage de bibliothèque, a été disposée dans une aile du cloître.

2. La coutume de Farfa (XIe siècle, ordre de Cluny) veut que les laïques se tiennent sous le porche ou narthex (*Galilea*) *ut non impediant processionem.*

gnon. L'ordre de Grandmont a été plus loin, en faisant toutes les églises pareilles.

Les Templiers ont volontiers construit des églises circulaires ou polygonales (t. Ier, fig. 68) rappelant celle qui était le chef-lieu de l'ordre, au Temple de Jérusalem, mais les églises rondes ne sont, même chez eux, que la minorité [1].

§ V. — *Trésor, chartrier, vestiaire.*

Le rez-de-chaussée de l'aile orientale d'un monastère est divisé en une suite de pièces : la partie qui touche à l'église est occupée par une sacristie (*secretaria ; sagrestania*) ou salle de trésor [2], communiquant avec le chœur, et affectant parfois la forme d'une chapelle avec abside [3]. Le *trésor* comprend souvent deux étages [4], l'étage supérieur, en communication avec le dortoir, de façon à être mieux gardé la nuit, ou deux salles au rez-de-chaussée, dont l'une peut communiquer avec le cloître. Une partie du trésor servait de *chartrier* ou archives.

1. En France, on peut citer la chapelle du Temple de Laon (vers 1137) ; l'église du Temple de Paris a été démolie, mais on en a des dessins ; elle avait été allongée au XIIIe siècle ; celle de Metz date du XIIe siècle ; en Angleterre, celles d'Oxford (XIIe s.) et de Londres (vers 1200) ; en Espagne, les chapelles de Ségovie et d'Eunate, toutes deux du XIIe siècle, sont également des rotondes.

2. On peut citer comme salles de trésor celles de la cathédrale de Noyon ; Chambon (Creuse), XIIe ou XIIIe siècle ; Beauport, Léhon (Côtes-du-Nord) ; Gonesse (Seine-et-Oise), Romans (Drôme), Saint-Quiriace de Provins, l'Epau (Sarthe), XIIIe siècle ; Bonport (Eure), la cathédrale du Mans, Avioth (Meuse), XIVe siècle ; Uzeste (Gironde) ; Le Puy-Notre-Dame (Maine-et-Loire) ; Larchant (Seine-et-Marne) ; Notre-Dame-d'Étampes (Seine-et-Oise) ; Saint-Étienne de Beauvais ; Aires, Dannes (Pas-de-Calais) ; Petit-Andely, Conches, Louviers (Eure) ; Saint-Bonnet-le-Château (Haute-Loire), XVe ou XVIe siècle.

3. Saint-Étienne de Caen, Chiaravalle, près Milan ; cathédrale de Nicosie (Chypre) ; Sainte-Chapelle de Paris, XIIIe siècle ; Vincennes, Bourbon-l'Archambaut.

4. San-Galgano (Toscane) ; Sainte-Chapelle de Paris, etc. ; à Lapaïs (Chypre) le trésor était une salle haute, au-dessus d'un bas-côté de l'église ; à la Chaise-Dieu il surmonte le cloître.

Les églises cathédrales et paroissiales et les chapelles privées ont souvent, comme les églises monastiques, une salle de trésor dont la disposition est la même. Ces salles sont voûtées, pour préserver le trésor en cas d'incendie, et l'étage supérieur a, entre autres usages utiles, celui de conserver à l'abri de l'humidité les tissus, les livres et surtout les pièces d'archives [1].

Les salles du trésor sont entourées d'armoires. Parfois, ces armoires sont des placards ménagés dans la muraille [2] ou bien ce sont des armoires de menuiserie adossées aux parois [3]; on trouve aussi des coffres (arches, huches ou bahuts). Ces meubles peuvent également se trouver dans le sanctuaire même de l'église [4]. On trouve dans les églises quelques exemples d'armoires en pierre, dont les portes seules sont en bois [5]. Les armoires et coffres seront étudiés dans la seconde partie de cet ouvrage.

Le *Vestiaire* est une salle attenant à l'église, où les religieux ou les chanoines déposent leurs vêtements sacerdotaux et viennent

1. A Paris, le *Trésor des Chartes* des rois de France était déposé à l'étage supérieur du trésor de la Sainte-Chapelle ; à Nicosie, le manuscrit original des lois du royaume de Chypre, les célèbres *Assises de Jérusalem*, était placé de même sous plusieurs clefs dans le trésor de la cathédrale ; à Boulogne, en 1435, Charles le Téméraire s'étant emparé du comté, se fit montrer le trésor des chartes dans « une petite salle voûtée jouxte la chapelle » du château ; à Terracine on voit encore dans la sacristie de la cathédrale un très curieux coffre en bois sculpté qui contient un trésor de chartes ; en 1538, les habitants de Guarbecques (Pas-de-Calais), se plaignent des désastres d'une invasion et notamment de la perte de leurs titres de propriétés disparus avec « la huche ou ferme ou ils avoient accoustumez mettre les chirographes et lettres qui se passaient audict lieu ». Elle était dans l'église (Arch. Nat. JJ. 1016).

2. Trésors de Nicosie et de Lapaïs (Chypre).

3. XIIe siècle, armoire d'Obazine ; XIIIe siècle, cathédrale de Bayeux, armoires richement peintes ; XIVe siècle, armoire de Noyon, également peinte ; armoire analogue à Saint-Victor de Xanten (Allemagne) ; XVe siècle, salle basse du trésor de Noyon, Saint-Germain-l'Auxerrois, à Paris, Rue (Somme) ; Renaissance, armoire peinte autrefois conservée dans le prieuré de Vernusse en Poitou.

4. Coffres du XIIIe siècle, dans le trésor de Noyon ; du XVe au XVIe siècle, à Castelnau de Bretenoux (Lot), à Saint-Martin d'Ypres (Belgique), etc. Armoires dans l'église même à Obazine (Corrèze), XIIe siècle, et à Ville-Vallouise (Haute-Alpes), XVIe siècle.

5. XVe siècle, Chérence (Seine-et-Oise), Souvigny (Allier); XVIe siècle, Offoy (Somme).

les revêtir avant de se rendre à l'office. La disposition du vestiaire est semblable à celle du trésor ; il peut pareillement avoir un étage supérieur, comme le vestiaire parfaitement conservé de Notre-Dame de Saint-Omer (XIIe, XIIIe, et XIVe s.). Celui-ci et le vestiaire de la cathédrale de Senlis (XIe-XVIe s.) ont le plan octogonal, qui se retrouve pareillement au XIIe siècle à Cantorbéry.

§ VI. — *Salle capitulaire; parloir, passages et escaliers.*

Au centre de l'aile orientale des bâtiments, sous le dortoir, se trouve la *salle capitulaire* ou *chapitre* (*capitulum*, *parlatorium*) qui est la grande salle du monastère : là ont lieu, sous la présidence de l'abbé et du prieur, les réunions officielles où les moines délibèrent des affaires de leur communauté ou viennent, à tour de rôle et à haute voix, devant leurs frères réunis, confesser leurs fautes à l'abbé et recevoir ses réprimandes. La salle capitulaire (fig. 11) peut exceptionnellement être perpendiculaire aux cloîtres [1] et même dépasser à l'est l'alignement des bâtiments ; elle peut aussi avoir à l'est une abside en saillie [2], mais généralement elle forme un simple rectangle compris entre les murs de l'aile orientale ; son pavement est presque toujours en contre-bas de celui du cloître, sur lequel elle s'ouvre largement par un portail à degrés, accosté de deux fenêtres généralement refendues en baie géminée comme les arcades d'un triforium. Ce portail et ces fenêtres sont souvent richement ornés [3]. A l'est, trois fenêtres

1. Saint-Martin de Boscherville (Seine-Inférieure), vers 1160, au XIIIe siècle, Beauport (Côtes-du-Nord) et San-Martino, près Viterbe.

2. Beauport (Côtes-du-Nord), XIIIe s.; Jacobins de Toulouse (XIVe s.), Notre-Dame de Trèves (XIIIe s.), abbaye de Maulbronn en Allemagne.

3. Époque romane et transition, Bosquem (Côtes-du-Nord), Blasimont (Gironde), Saint-Michel de Grandmont et Valmagne (Hérault), Saint-Aubin d'Angers (Maine-et-Loire) ; vers 1100, Catus (Lot), Saint-Remy de Reims (Marne), Vaucelles (Nord), Saint-Martin de Boscherville (Seine-Inférieure), Saint-Benoît de Quinçay (Vienne), Vézelay (Yonne) ; XIIIe siècle, Le Bec-Hellouin (Eure), cathédrales de Verdun, de Noyon, La Sauve (Gironde), Mont-Saint-Michel, l'Epau (Sarthe), Mortemer ; XIIe et XIIIe siècles, Bonport (Eure) ; XIVe siècle, cathédrale de Soissons, Jacobins de Toulouse. On trouve trois portes à Furness (Angleterre), vers 1200 et à Fontaine-Gué-



Fig. 11. — Salle capitulaire de Noirlac (Cher), de la fin du XIIe siècle, ouvrant sur un cloître du XIVe.

(P. 30-31)

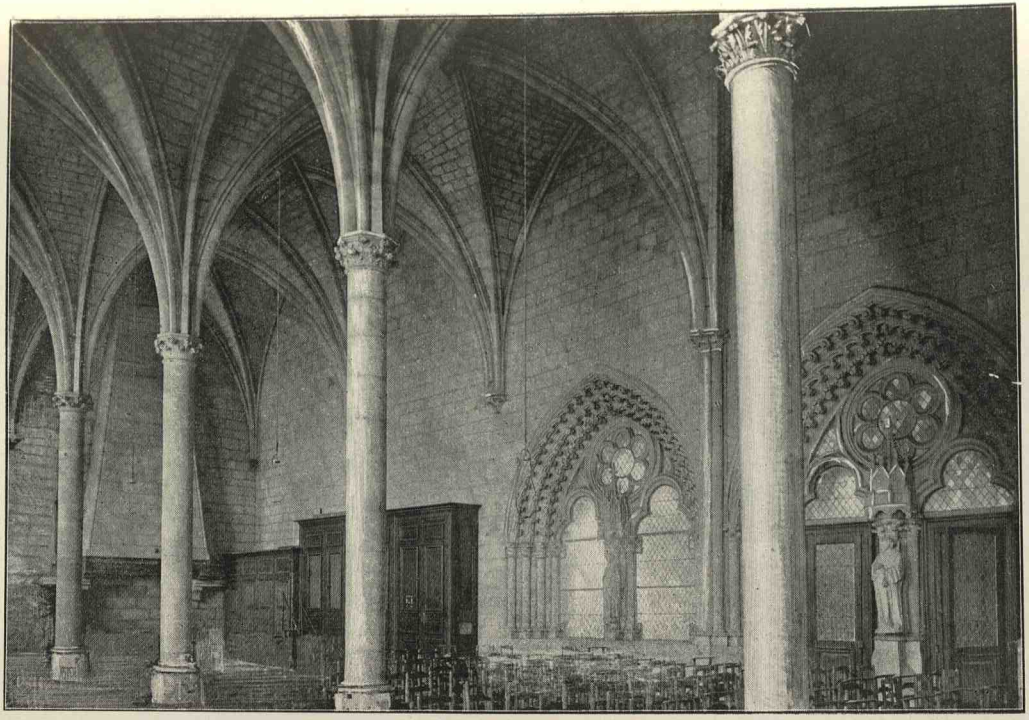

Fig. 12. — Salle capitulaire de la cathédrale de Noyon (XIIIe siècle).

(P. 30-31)

simples s'ouvrent en regard de ces trois baies; à l'intérieur, la salle est entourée d'un banc continu interrompu au fond, en regard du portail, par le siège de l'abbé, accosté des sièges des autres dignitaires; le scribe qui tenait le registre capitulaire siégeait derrière un pupitre.

La salle capitulaire est presque toujours voûtée; c'est quelquefois un vaisseau simple [1] ou une salle carrée à colonne centrale [2]; le plus souvent, elle est partagée (fig. 11) en deux nefs de trois travées avec deux colonnes centrales [3], ou en trois nefs, avec quatre supports [4]; il est rare que le nombre des travées dépasse trois [5] (fig. 12). Quelquefois les supports sont des piliers [6]. La salle capitulaire est, après l'église, la partie la plus importante et la mieux ornée du monastère. Plusieurs sont des exemples

rard (Eure), au XIIIe siècle. Lorsque les serviteurs de l'abbaye de Cluny passaient devant le portail de la salle capitulaire, ils devaient faire la révérence aux moines qui s'y trouvaient réunis : *dum transiverint capituli arcum, incurvati humilientur propter conventum* (*Ordo Cluniac.*, c. III, *De priore claustrali*).

1. Valmagne (Hérault) et Saint-Martin de Boscherville (Seine-Inférieure), vers 1160; San Martino, près Viterbe, vers 1260.

2. XIIIe siècle, Saint-Angel (Corrèze); XIVe siècle, Lapaïs (Chypre), cathédrale de Senlis; XVe siècle, Brantôme (Dordogne); XVIe siècle, Nesle (Somme).

3. XIIe siècle, *voûtes d'arêtes*, Obazine (Corrèze); Badeix (Dordogne); Catus (Lot); Valvisciolo (Italie); l'abbaye Blanche à Mortain, *voûtes d'ogives*, Saint-Lizier (Ariège); Silvacane (Bouches-du-Rhône); Noirlac (Cher); Fontenay (Côte-d'Or); Preuilly (Seine-et-Marne); cathédrale de Soissons, Le Thoronet (Var); Senanque (Vaucluse); XIIIe siècle, Saint-Médard de Soissons, Souvigny (Allier); Saint-Pierre-sur-Dives et le Plessis (Calvados); cathédrale de Tulle, Saint-Barnard de Romans (Drôme); Bonport (Eure); Saint-Bertrand de Comminges (Haute-Garonne); Saint-Remi de Reims; Saint-Jean-aux-Bois (Oise); XVe siècle, Chaumont; Italie : San Galgano, Sainte-Marie d'Arbona, XIIIe siècle.

4. XIIe siècle (croisées d'ogives), Fontfroide (Aude); Mortemer (Eure); Flaran (Gers); Vaucelles (Nord); Vézelay (Yonne); XIIIe siècle, Fontaine-Guérard (Eure); Saint-Sauveur de Figeac (retouché au XVIe siècle), cathédrale de Verdun, l'Épau (Sarthe); Hôtel-Dieu de Provins, le Val (Seine-et-Oise); XIVe siècle, Jacobins de Toulouse; XVe siècle, Sarlat (Dordogne); Chaumont (Haute-Marne); XVIe siècle, Fontevrault (Maine-et-Loire); Châlons (Marne); Italie, Casamari, Fossanova, Saint-André de Verceil; XIIIe siècle, Catalogne, Poblet et Santas Creus, fin du XIIe siècle.

5. Cathédrale de Noyon; Beauport (Côtes-du-Nord), XIIIe siècle.

6. Silvacane (Bouches-du-Rhône); Senanque (Vaucluse), XIIe siècle; Casamari, Fossanova, Sainte-Marie d'Arbona (Italie), XIIIe siècle.

intéressants des premières applications de la voûte d'ogives, surtout chez les cisterciens dont la grande prospérité a coïncidé avec l'avènement du style gothique. Les salles capitulaires et synodales, annexées aux cathédrales, peuvent avoir la même ordonnance [1] ou présenter les dispositions d'une grande salle civile [2]. Ces salles peuvent être à l'ouest du cloître, comme à Noyon.

Souvent, une seconde salle plus petite est contiguë au chapitre [3], c'est le *parloir* (*parlatorium*) réservé aux entretiens privés, la règle imposant le silence dans le cloître, dans le dortoir, ainsi que dans le chauffoir et les autres ateliers, hors des cas requis par les nécessités du travail [4]. La cérémonie du mandé ou lavement des pieds le jeudi saint, se faisait là.

§ VII. — *Chauffoir.*

A l'opposé de l'église, à l'angle du cloître, près de l'escalier du dortoir et souvent sous le logis abbatial, l'aile orientale du monastère renferme une salle dite *chauffoir* (*caminata*, *calefactorium*); il s'y trouve une ou plusieurs grandes cheminées, et la règle de Cîteaux n'en tolère pas d'autres dans les *lieux réguliers*, à part, bien entendu, celles de la cuisine.

Le chauffoir [5] était un atelier pour les travaux d'intérieur, les moines s'y réunissaient surtout dans la mauvaise saison. Il peut se décomposer en plusieurs pièces pour les divers genres de travaux, depuis le graissage des chaussures jusqu'au travail savant et artistique des scribes. C'est aussi dans ce quartier du monastère que se trouvait parfois une salle de bibliothèque ou la salle où l'on instruisait les novices.

1. Soissons, XIIIe siècle.
2. Voir ci-dessous, *Architecture privée.*
3. Fontenay (Côte-d'Or); Vaucelles (Nord); Beauport (Côtes-du-Nord).
4. *Usus conversorum O. C.*, c. VI et XX. Guignard, p. 276.
5. Le chauffoir de Senanque (Vaucluse) est une belle salle du milieu du XIIe siècle, voûtée sur un gros pilier central en forme de colonne, une de ses deux cheminées subsiste; le chauffoir de Casamari (Italie) conserve une belle cheminée du XIIIe siècle; à Vaucelles près Cambrai, on trouve à cette place une immense salle à trois nefs voûtées d'ogives sur colonnes romanes; à Poblet et Santas Creus en Catalogne, à la fin du XIIe siècle; au XIIIe, à Bonport, Mortemer, Fontaine-Guérard (Eure), à San Galgano en Tos-

§ VIII. — *Dortoir des moines.*

Hors de l'ordre des Chartreux, les dignitaires du monastère vaient seuls droit à une cellule ; les dortoirs des moines et des convers étaient de grandes salles [1], divisées tout au plus par des cloisons basses en bois ou par des courtines. Au XVe siècle, on trouve des dortoirs découpés en véritables cellules [2]. Le dortoir est souvent couvert d'une charpente apparente [3] ; il peut aussi être voûté, surtout dans les édifices méridionaux où on ne l'a pas surmonté d'un comble en maçonnerie [4]. Comme les salles d'hôpitaux, les dortoirs ont un grand cube d'air et ont parfois dans leurs parois des séries de petites armoires et de fenêtres correspondant à chaque lit [5]. Enfin, il peut exister dans le dortoir un lavabo commun, en forme d'évier, avec un conduit

cane, ce sont de belles salles à deux nefs voûtées d'ogives mais où l'on ne voit pas trace de cheminées : ce peut être la salle des novices ; celle de San Galgano est ornée de peintures.

1. La chronique de Fontenelle nous apprend que vers 825, l'abbé Ansegise fit bâtir un dortoir de 208 pieds de long, 27 de large et 64 de haut, mais il n'est pas sûr que le mot *dormitorium* ne désigne pas ici l'ensemble du bâtiment de l'est, car il est question d'un *solarium in medio* qui était pavé de mosaïque et orné d'un plafond peint. En 1192, le chapitre général de Cîteaux obligea l'abbé de Longpont à rebâtir dans les trois ans, quelle qu'en fût la dépense, le dortoir de son abbaye, pour lui avoir donné une disposition non conforme aux usages de l'ordre, et à faire pénitence pour cette fantaisie.

2. Couvent de Saint-Marc, à Florence ; couvent des Dominicains de Nicosie d'après la relation du pèlerin Félix Faber en 1483.

3. Saint-André (Calvados), fin du XIIe siècle ; Mont-Saint-Michel, XIIIe siècle, originairement couvert d'un lambris en berceau plein cintre ; Mortemer et Fontaine-Guérard (Eure), San Galgano (province de Sienne), XIIIe siècle ; Poblet (Catalogne), fin du XIIe siècle, avec charpente portée sur arcs doubleaux faisant fonction de fermes.

4. Le Thoronet (Var) ; Senanque (Vaucluse) et Silvacane (Bouches-du-Rhône), voûte en berceau brisé du XIIe siècle, portant un toit en dalles de pierre ; Lapaïs (Chypre), voûtes d'ogives du XIVe siècle.

5. Mont-Saint-Michel, XIIIe siècle, hautes et étroites fenêtres ; Mortemer, Fontaine-Guérard, Maillezais, XIIIe siècle, petites fenêtres ; Lapaïs, petites fenêtres et petites armoires (cf. *Salle des morts* à Ourscamps).

d'écoulement extérieur et avec des places ménagées pour les cruches à eau [1]. Des latrines communiquent avec le dortoir; sur le plan de Saint-Gall on voit qu'elles s'y relient par un couloir coudé à double porte; au XIe siècle, à l'abbaye de Cluny, le mur de séparation des latrines et du dortoir était percé d'une ouverture où se plaçait une lampe qui éclairait des deux côtés.

Dans la *Vie de saint Aldric*, évêque du Mans, au XIe siècle, il est question d'une abside à l'est d'un dortoir, ce devait être un étage supérieur de celle de la salle capitulaire.

Au nord ou au sud du chapitre, l'aile orientale est traversée par l'escalier du cloître au dortoir et par une galerie voûtée [2] qui constitue souvent un prolongement de la galerie nord ou sud du cloître; elle conduit de celui-ci aux jardins, généralement situés à l'est du monastère, ainsi qu'aux bâtiments isolés qui peuvent s'élever dans cette direction : noviciat, école, infirmerie. Cette galerie servait de parloir.

§ IX. — *Réfectoire.*

Le réfectoire [3], toujours situé du côté du cloître opposé à l'église, peut être parallèle ou perpendiculaire à la galerie de cloître qui le dessert [4]. Il est souvent voûté et il n'est pas très

1. San Galgano et Fossanova, abbayes cisterciennes d'Italie (XIIIe s.).

2. Exemples bien conservés à Saint-Saturnin (Puy-de-Dôme) et à Vaucelles (Nord), XIIe siècle; Fontenay (Côte-d'Or); Pontigny (Yonne); Beaume-les-Messieurs (Jura); Lagny (Seine-et-Marne), XIIIe siècle; la Chartreuse de Villeneuve d'Avignon, XVe siècle.

3. Réfectoire du XIIe siècle, à Ganagôbie (Basses-Alpes), transition; du XIIIe siècle à Silvacane (Bouches-du-Rhône); Beauport (Côtes-du-Nord); Bonport (Eure); Léhon (Ille-et-Vilaine); Sainte-Énimie (Lozère); le Mont-Saint-Michel, Saint-Remi de Reims, Saint-Martin-des-Champs à Paris, le Val (Seine-et-Oise); Fontenay (Yonne), ruine, Villers près Bruxelles; XIVe siècle, à Noirlac (Cher), les Vaux-de-Cernay, et le Moncel (Oise); du XVe siècle, à la Chartreuse de Villeneuve-de-Rouergue (Aveyron); Fontgombaud (Indre); Saint-Michel en l'Herm (Vendée); du XVIe siècle, à Fontevrault (Maine-et-Loire); Fossanova (Italie), XIIe siècle.

4. Perpendiculaire à Poblet (Catalogne), XIIe siècle; Fontenay (Yonne); Bonport (Eure); Noirlac (Cher), XIIIe siècle; Saint-François de Nicosie (Chypre) et Pampelune, XIVe siècle.

rare qu'il soit divisé en deux nefs [1]. Il a souvent un riche portail [2] devant lequel s'élève la fontaine du cloître, où les moines



13. — Chaire du réfectoire cistercien de Poblet (Catalogne), vers 1200.

1. La division en deux nefs a été adoptée au XIIIe siècle à Saint-Martin-des-Champs, au Mont-Saint-Michel, à Beauport (Côtes-du-Nord), à San-Martino près Viterbe (ordre de Cîteaux), au XIVe siècle, à Saint-François de Nicosie (Chypre) et à Saint-Michel-en-l'Herm (Vendée).

2. Au XIIe siècle, tympan du réfectoire de Saint-Benigne de Dijon figurant la Cène, et portail du réfectoire de Savigny (Eure) ; au XIIIe siècle, portail du réfectoire de Saint-Martin-des-Champs à Paris ; au XIVe siècle, portail du réfectoire de Lapaïs (Chypre) ; au XVe siècle, réfectoire du cloître de la cathédrale de Pampelune.

font leurs ablutions avant et après le repas; un passe-plats reliait fréquemment le réfectoire à la cuisine ; le réfectoire de Poblet (Catalogne) avait, outre la fontaine extérieure des ablu-

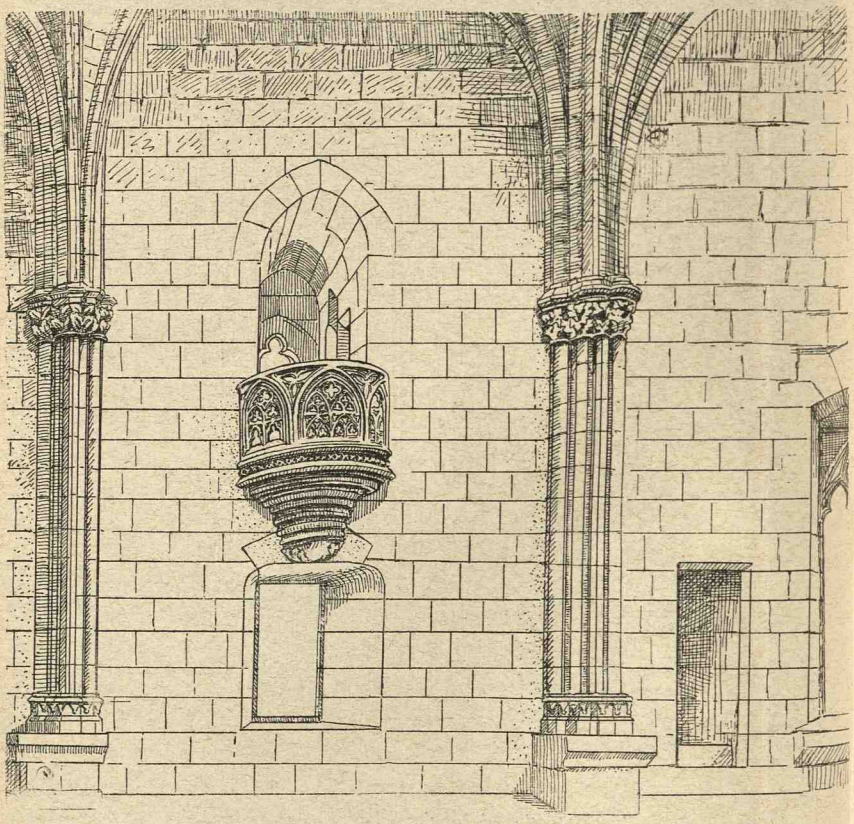

Fig. 14. — Chaire du réfectoire de Lapaïs (Chypre), XIVe siècle.

tions, une fontaine centrale avec réservoir pour rafraîchir les bouteilles.

Le réfectoire possède une petite tribune ou chaire destinée aux lectures qui se font pendant le repas. Cette chaire (fig. 13, 14, 16) se compose d'un palier situé à deux ou trois mètres du sol, en

partie dans l'épaisseur du mur et en partie en encorbellement vers l'intérieur. Une fenêtre est percée dans le fond de la niche pour éclairer le lecteur et cette niche forme quelquefois au dehors une saillie en manière de loge ou de bretèche (fig. 15). On y accède par un escalier pratiqué dans l'épaisseur du mur pour ne pas encombrer la salle, et qui souvent prend jour sur cette salle par une ou plusieurs petites arcades (fig. 13, 16). La plate-forme est bordée d'un parapet orné et quelquefois ajouré qui forme parfois un demi-cercle (fig. 13, 14) ou trois pans [1], et plus



Fig. 15. — Bretèche de la chaire du réfectoire du Moncel (Oise), xve siècle.

rarement un rectangle [2] (fig. 16). Une niche pour les livres était disposée dans la bretèche de la chaire de réfectoire de Bonport (Eure) du xiiie siècle. Le réfectoire peut avoir un petit clocher [3], car la règle de Cîteaux veut que l'abbé y sonne pour appeler ses moines aux repas.

1. Saint-Martin-des-Champs et Bonport (Eure), (xiiie s.) ; Fossanova (Italie, vers 1208) ; Fontgombaud (Indre, même époque) ; Chester (Angleterre), fin du xiiie siècle ; Pampelune (Espagne) ; Lapaïs et Saint-François de Nicosie (Chypre), xive siècle.

2. Valvisciolo (Italie), xiiie siècle, et à la Chartreuse de Villefranche (Aveyron), xve siècle.

3. Fossanova, clocher-arcade, xiiie siècle.

§ X. — *Fontaine du cloître.*

Tout cloître possédait une fontaine et elle était placée en regard de la porte du réfectoire, pour que les moines pussent y pratiquer avant et après le repas les ablutions prescrites par la règle. La règle de Cluny voulait qu'ils s'y lavassent également le matin [1]. Ailleurs, ils pouvaient avoir un lavabo dans le dortoir. C'était aussi, d'ordinaire, à la fontaine du cloître qu'on lavait les morts avant de les ensevelir.

La fontaine a généralement une vasque assez grande, qui peut être, soit une auge en carré long [2], soit un bassin circulaire élevé sur un pédicule [3] (fig. 16). Le premier type est destiné à s'appliquer à une paroi, d'où l'eau y coule d'une ou plusieurs gargouilles ; le second est isolé et s'alimente par un conduit pratiqué dans son support. Quelle que soit sa forme, la vasque laisse échapper l'eau par un assez grand nombre de petites gargouilles ou de robinets, afin qu'autant de moines puissent s'y laver en même temps.

La fontaine était placée sous la galerie même du cloître, mais souvent aussi elle s'abritait sous une édicule spéciale, qui pouvait en être indépendante (fig. 18).

La forme la plus simple de l'édicule de la fontaine consiste à reporter jusqu'à l'extrémité des contreforts la cloison ajourée d'une des travées du cloître, afin de l'élargir suffisamment pour y loger deux auges de pierre superposées, l'auge supérieure, alimentée par une conduite d'eau se déversant dans l'auge infé-

1. Ils s'y lavaient les mains et la figure ; le samedi seulement avait lieu ailleurs une toilette plus complète. Trois essuie-mains étaient pendus dans le cloître, un pour chaque catégorie des religieux : *unum est pueris, alterum cantoribus, tertium idiotis.* (*Antiquiores consuetudines cluniacensis monasterii*, t. II, C. X, p. 62).

2. Le Moncel (Oise) XIVe siècle ; Anchin (Nord), XVIe siècle (musée de Douai), musée d'Aix-en-Provence, 1535.

3. Daoulas (Finistère) ; le Thoronet (Var) ; Pontigny (Yonne), XIIIe siècle ; Saint-Denis, XIIIe siècle (École des Beaux-Arts, à Paris) ; Valbonne (Gard), XIIIe siècle ; Saint-Wandrille (Seine-Inférieure), XVIe siècle. Voir, ci-dessous, *archit. privée ; fontaines.*

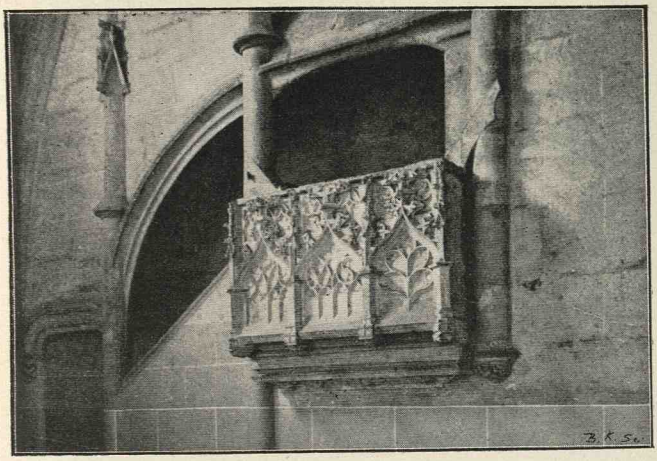

Fig. 16. — Chaire du réfectoire de Villefranche de Rouergue (Aveyron), xve siècle.

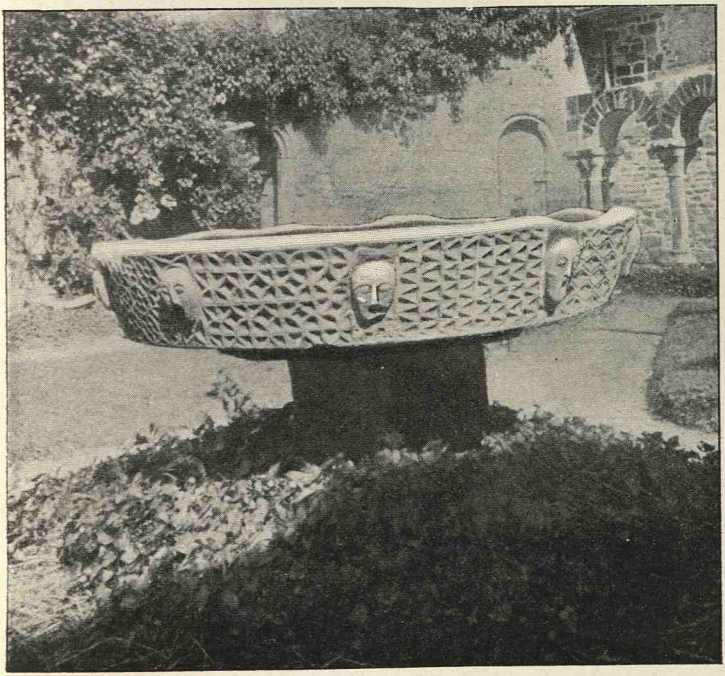

Fig. 17. — Vasque de la fontaine du cloître de Daoulas (Finistère xiie siècle.

rieure par une suite de gargouilles ou de robinets. Un large formeret ou un court berceau suffit pour voûter l'espèce de niche ajourée qui abrite les fontaines de ce type [1]. Quand la porte du réfectoire s'ouvre vers un angle du cloître, on loge la fontaine dans un réduit carré formé de deux arcades de l'angle du

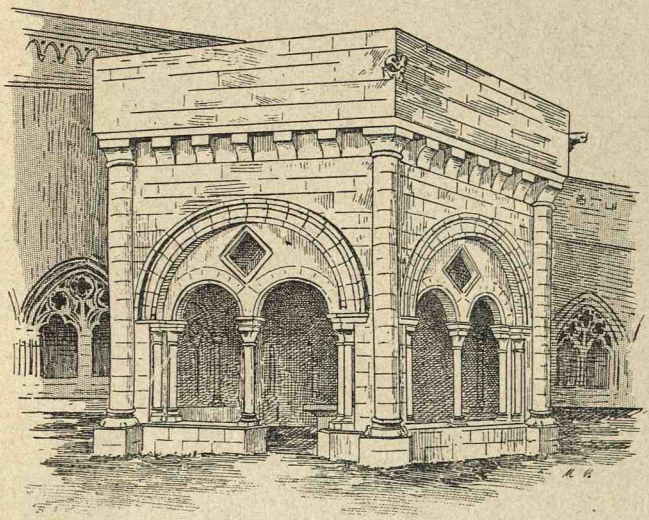

Fig. 18. — Édicule de la fontaine du cloître de Poblet (Catalogne), fin du xiie siècle.

cloître et de deux autres faces perpendiculaires aux galeries de celui-ci [2].

Lorsqu'au contraire la porte du réfectoire s'ouvre dans la travée centrale, l'édicule de la fontaine communique avec le cloître par l'arcade de cette travée (fig. 2). Le plan de l'édicule

1. Abbaye cistercienne de Valvisciolo (province de Rome), xiie siècle; abbaye de Lapaïs (Chypre), xive siècle, vasques formées de sarcophages antiques.

2. Monreale, près Palerme, xiiie siècle ; Pampelune et Saint-François de Nicosie, xive siècle ; Balthala (Portugal), xve siècle ; Fontevrault (Maine-et-Loire), xvie siècle.

est carré [1], polygonal [2] (fig. 18), ou circulaire [3] ; ses faces sont percées d'arcades semblables à celles des cloîtres ; sa voûte est souvent surmontée d'une toiture de pierre qui peut être une flèche semblable à celle d'un clocher [4].

§ XI. — *Cuisine et celliers. Dortoirs des convers.*

La face occidentale du cloître est occupée par les celliers, surmontés du logis des convers, ou frères serviteurs de l'abbaye. A l'angle que ce bâtiment forme avec le réfectoire, se trouve la cuisine [5] des religieux (ci-après ch. II, § VI et fig. 36, 37), communiquant d'une part avec le réfectoire et de l'autre avec l'extérieur. Elle se trouve à proximité des celliers.

L'aile orientale renferme à l'étage supérieur le dortoir des moines, et l'appartement de l'abbé qui y communique et termine

1. Fontenay (Yonne), milieu du XIIe siècle, édicule démolie, restituée par Viollet-le-Duc (*Dict. d'Archit.*, t. VI, p. 172, fig. 3, 4) ; Fossanova (fig. 2), XIIIe ou XIVe siècle et édicules d'angles (voir note 2, p. précédente).

2. Ancienne abbaye de Beaulieu, près Loches (édifice démoli, du XIIe s.) ; Saint-Maur-de-Glanfeuil (Maine-et-Loire), substructions ; Le Thoronet (Var), cloître Saint-Jean à Angers (substructions) ; Poblet et Santas Creus (Catalogne) ; Maulbronn (Allemagne), tous édifices du XIIe siècle ; Heiligenkreuz, Klosterneubourg, Neuberg (Autriche) ; Valmagne (Hérault), XIVe siècle. A Cantorbéry et à l'abbaye de Saint-Bavon, près Gand, la fontaine occupe le rez-de-chaussée d'une édicule pourvue d'un étage supérieur, XIIe siècle.

3. Saint-Maur de Glanfeuil, vestiges peut-être du XIe siècle ; Saint-Symphorien de Poitiers (démoli), appartenait à la première moitié du XIIe siècle. La forme circulaire pourrait donc être la plus ancienne.

4. A Saint-Aubin d'Angers et à Saint-Cyprien de Poitiers, flèche conique ; à Beaulieu, près Loches, flèche octogone à imbrications, toutes deux connues par des dessins ; à Fossanova (prov. de Rome), flèche tronquée surmontée d'un lanternon et rappelant celle de l'église. Le couronnement ajouré de l'édicule de Valmagne (Hérault), n'est pas une disposition primitive.

5. Au XIe siècle, la coutume de Farfa (ordre de Cluny), distingue la cuisine des moines (*coquina regularis*), de celle des hôtes et des serviteurs (*coquina laïcorum*). On trouve des cuisines monastiques bien conservées du XIIe siècle, à Fontevrault (Maine-et-Loire) ; du XIIIe, à Beauport (Côtes-du-Nord) ; Bonport (Eure) ; Poblet (Catalogne) ; Fossanova (province de Rome). Voir ci-après ch. II, § VI.

le bâtiment à l'opposé de l'église, tandis qu'à l'autre extrémité un escalier descend du dortoir au chœur pour l'office de nuit. Le dortoir des convers communiquait avec la nef de l'église et se terminait à l'opposé par la cellule du maître des convers.

Les celliers, comme les granges des abbayes, sont souvent de beaux édifices voûtés; la plupart sont divisés en deux nefs [1] (fig. 19).

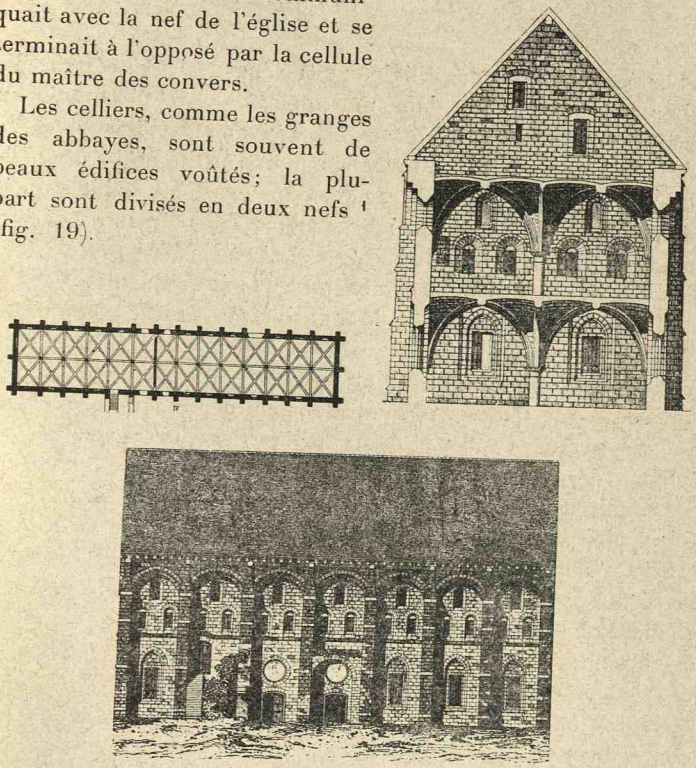

Fig. 19. — Plan, coupe et élévation des celliers de Vauclair (Aisne). Vers 1200 [Verdier et Cattois, *Archit. civile et domestique*].

1. On peut citer, pour le XIIe siècle, ceux de l'abbaye de Saint-Lô (Manche) avec leurs voûtes d'arêtes soutenues sous la clef par des colonnes à chapiteaux godronnés, ceux de Clermont (Mayenne), du Breuil-Benoist (Eure), de 1160 environ, ruinés, mais qui conservent encore des pilastres à chapiteaux sculptés, ceux de Pontigny (Yonne) et de Vauclair (Aisne); pour le XIIIe siècle, Sainte-Geneviève de Paris, Saint-Loup de Naud (Seine-et-Marne); Beauport (Côtes-du-Nord); Saint-André en Gouffern (Calvados); Noirlac (Cher); Bigny (Yonne); Casamari (Italie); Poblet (Catalogne), pour le XVe siècle; Thury (Oise).

§ XII. — *Reclusoirs.*

Les reclus étaient des religieux qui s'engageaient à rester solitaires leur vie durant dans une logette ou cellule murée ou fermée à clef, appelée *reclusoir.* Ils y vivaient des aumônes que l'on voulait bien leur faire passer par une petite ouverture grillagée. C'était donc nécessairement dans des lieux habités qu'étaient installés les reclusoirs : parfois dans un monastère [1], comme était le reclusoir de Sainte-Colette à Corbie ; parfois dans une ville et de préférence dans un endroit fréquenté. Il existait dans les faubourgs du Mans diverses recluses auxquelles l'évêque Guy d'Étampes (1126-1135) fit de généreuses aumônes. A Paris, un reclusoir existait au XVe siècle, dans le cimetière des Innocents. Certaines villes entretenaient des reclus ou recluses qui les protégeaient par leurs prières et qui recevaient en échange des aumônes régulières.

La ville de Saint-Flour possédait, dès le XIVe siècle, un reclusoir établi sur le pont ; il était construit en pisé. La ville en tenait la clef ; on ne l'ouvrait généralement qu'à l'entrée et à la mort du reclus ou de la recluse. En 1405, on y adjoignit une chapelle. Un reclusoir pouvait donc être une simple cellule ou communiquer par une petite fenêtre avec une chapelle ; ces cellules pouvaient également être annexées à des églises quelconques ; en ce cas, il est fort difficile de distinguer le reclusoir de diverses autres catégories de petites pièces ayant vue sur le sanctuaire par une baie étroite ou munie d'un grillage comme certaines sacristies [2], certaines tribunes à ouverture grillagée [3],

1. Il y en eut à diverses époques à Saint-Denis, à Cluny, à Saint-Faron de Meaux, Saint-Vanne de Verdun, Saint-Vincent du Mans, Saint-Crépin de Soissons, l'Arrivoir près Troyes (XIIIe s.). Sainte Yvete de Huy, en 1230 ; sainte Judith de Bingen, en 1236, moururent recluses. Sainte Colette, morte en 1447, avait passé plusieurs années de sa vie dans le reclusoir de Corbie. On a trouvé à Notre-Dame-de-Ceaux (Var) la tombe du reclus Dominique (Xe s.), et au Mans celle de la recluse Ermesendis (XIIe s.).

2. Lapaïs (Chypre), XIIIe siècle ; Marquise (Pas-de-Calais), XVe ou XVIe s.

3. Le Bourget (Haute-Savoie), Saint-Menoux (Allier).

des cachots monastiques [1] ou des cabanons où les aliénés, dans certaines églises de pèlerinage, étaient enfermés pour assister aux offices [2].

L'architecture des reclusoirs était, bien entendu, de la simplicité la plus absolue.

§ XIII. — *Édifices hospitaliers.*

Les monuments hospitaliers du moyen âge ont été très nombreux. Ils se ramènent à cinq catégories : *hospices* pour les pèlerins et autres voyageurs ; *hôpitaux*, *Hôtels-Dieu* ou *Maisons-Dieu*, pour les malades ; *infirmeries* ou hôpitaux particuliers des monastères, *maladreries* ou *maladières* pour les lépreux ; enfin, en temps d'épidémies, on construisait des *lazarets*, baraquements temporaires où l'on reléguait les malades.

Les hospices ne sont que des hôtelleries gratuites en principe, payées en pratique par une aumône volontaire ; on a vu que tout monastère possède de ces logis, mais certains ordres dits hospitaliers ont été institués expressément pour tenir des hospices le long des routes les plus fréquentées [3]. Dans ce cas, le monastère n'est qu'une dépendance de l'hospice ; dans les autres cas, le logis des hôtes n'est qu'une dépendance du monastère : les proportions diffèrent, non la disposition, qui comprend essentiellement un grand dortoir [4].

Les hôpitaux et infirmeries ne diffèrent guère des hospices et dortoirs que par le plus grand soin apporté à leur aménagement et à leur isolement.

1. Saint-Nicolas de Girgenti (Sicile).

2. Dol (Ille-et-Vilaine) ; Larchant (Seine-et-Marne).

3. Hospitaliers de Saint-Antoine, frères pontifes, etc., voir plus bas ce qui est dit au sujet des ponts, au chapitre III.

4. On peut citer à Piperno (Italie), à l'entrée de la ville, l'hospice des Antonins (XIIIe et XIVe siècles), comprenant une chapelle, une grande salle qui s'y relie par-dessus l'arche de la porte de la ville et la route, et des bâtiments monastiques.

Les grandes abbayes, comme celle de Cluny au XIe siècle ; au XIIIe, celle de San Galgano, en Toscane, avaient trois infirmeries distinctes, pour les moines, les convers et les laïques. Elles ont bien pu en pratique n'être que des salles d'un même bâtiment ou même des parties d'une même salle divisées par des cloisons. Les infirmeries d'abbayes ont les mêmes dispositions que les hôpitaux.

Les hôpitaux étaient tous desservis par des religieux ou religieuses ayant leur logis contigu. Les hôpitaux peuvent donc avoir un cloître comme au XIIe siècle celui d'Angers, au XVe celui de Beaune.



FIG. 20. — Hôtel-Dieu de Tonnerre (Verdier et Cattois, *Archit. civile et domest.*).

La disposition des hôpitaux et infirmeries est extrêmement bien entendue : ils sont autant que possible construits à l'écart des habitations et sur le bord d'un cours d'eau en aval de celles-ci. Quelquefois, un canal d'eau courante passe sous le bâtiment comme à Fossanova (fig. 3).

L'hôpital comprend souvent une seule grande salle ; celui d'Issoudun (1502) semble en avoir eu deux, vraisemblablement pour les deux sexes ; l'Hôtel-Dieu de Paris avait au XIIIe siècle trois grandes salles en enfilade sur la berge de la Seine et une quatrième en retour sur le parvis Notre-Dame ; tous les locaux d'un monastère étaient répartis dans d'autres bâtiments contigus. Au rez-de-chaussée, était la *salle neuve* réservée aux femmes, une cinquième salle était réservée aux femmes en couches. Deux autres salles étaient affectées, l'une aux maladies graves, l'autre aux plus faciles à guérir et une dernière aux convalescents. La *pouillerie* était une étuve de désinfection où étaient nettoyées les hardes de ceux qui entraient et qui devaient les quitter en entrant. Tous les reprenaient à la sortie.

Quelques bâtiments annexes comprennent la cuisine et les latrines, soigneusement séparées et se déversant dans le cours d'eau ; enfin, la pharmacie. A une extrémité de la grande salle,

s'ouvre largement une petite chapelle (fig. 20 et 22) que les malades pouvaient voir de leur lit ; on y disait la messe pour eux.

La grande salle a une ou trois nefs [1] et est voûtée ou lambrissée ou bien encore elle a un comble porté sur des doubleaux faisant fonction de fermes [2]. Lorsqu'elle est voûtée, elle peut avoir d'élégantes colonnes (fig. 21) ; si elle est lambrissée, c'est dans la même forme que les églises (t. Ier, fig. 240). Des ouvertures sont pratiquées dans le lambris pour former des appels d'air [3]. L'air peut être renouvelé abondamment et sans former de courants préjudiciables aux malades, les fenêtres, spacieuses et claires, s'ouvrent bien au-dessus des lits. Elles étaient ouvertes et fermées au moyen d'un jeu de poulies et de loquets à ressorts [4] ou desservies par une coursière de bois [5].

Des niches pratiquées dans les murs recevaient des lampes pour la nuit.

A la tête de chaque lit existe un petit placard ou une niche, à portée du malade, pour qu'il y puisse mettre et atteindre les objets qui lui sont utiles [6]. Les lits sont séparés par des courtines de tapisserie ou par des cloisons de bois ; de grandes cheminées chauffent le local ; à Paris, on promenait aussi dans les salles des chariots de fer remplis de braise.

Les murs étaient peints à la chaux et, au XIIIe siècle, ceux des salles de l'Hôtel-Dieu de Paris étaient, une fois par an, grattés de leur ancien enduit et repeints à neuf.

Quelques exemples méritent d'être cités et montreront la persistance des mêmes dispositions depuis le XIIe siècle jusqu'au XVIe.

L'hôpital Saint-Jean à Angers, fut fondé en 1153 ; sa chapelle consacrée en 1184. Il comprend une grande salle à voûtes d'ogives divisée en trois nefs de huit travées, une chapelle à

1. Trois nefs, XIIe siècle ; Angers, Pontlieue ; XIIIe siècle, Ourscamps, une nef lambrissée ; XIVe siècle, Tonnerre ; XVe siècle, Beaune.
2. L'*ospedaletto* ou infirmerie de Fossanova, XIIIe siècle.
3. Hôtel-Dieu de Tonnerre.
4. Ancien Hôtel-Dieu de Paris.
5. Beaune.
6. Salle des Morts d'Ourscamps ; *Ospedaletto* de Fossanova.

trois nefs, un cloître, un lavabo, divers bâtiments monastiques détruits et de vastes celliers (fig. 6). C'est un des plus beaux édifices de l'architecture dite Plantagenet.

L'hôpital de Belfort, situé à Pontlieue, aux portes du Mans, appartient au même style, et se compose également d'une très belle et grande salle à trois nefs voûtées ; il paraît avoir été fondé en 1180.

A Provins, l'Hôtel-Dieu, élevé sur un ancien palais des comtes de Champagne, conserve une salle basse de la fin du XIIe s., à voûte d'arêtes sur colonnes et un portail du commencement du XIIIe s. A Pons (Charente-Inf.), l'*Hôpital neuf*, fondé de 1157 à 1192, a un beau porche voûté d'ogives sous lequel passe une route.

L'Hôtel-Dieu de Caen, bâti au commencement du XIIIe siècle, fut démoli en 1827, mais M. de Caumont en avait fait faire de bons dessins ; il avait également trois nefs voûtées sur colonnes ; à l'une des extrémités s'ouvrait une petite chapelle.

L'infirmerie de l'abbaye cistercienne d'Ourscamps (Oise), dite *salle des morts*, a la même disposition (fig. 21) et paraît peu postérieure. Ce très élégant édifice conserve intactes ses fenêtres géminées surbaissées, surmontées d'œils-de-bœuf à redents, sa peinture intérieure et les petites niches ménagées près des lits.

L'Hôtel-Dieu de Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne) n'avait que deux nefs de trois travées à voûtes d'ogives, mais il possédait un étage supérieur sans voûte. Sa façade conserve un élégant portail et une rangée d'arcatures. Il date de la première moitié du XIIIe siècle. Celui de Sens date en partie du XIIIe siècle.

L'Hôtel-Dieu de Montlhéry (Seine-et-Oise), conserve un beau portail à auvent de pierre, des premières années du XIIIe siècle.

L'infirmerie (*Ospedaletto*) de Fossanova (province de Rome) dépend d'une abbaye cistercienne, élevée de 1197 à 1208 en style gothique bourguignon. C'est un grand bâtiment d'une seule nef dont la toiture était portée sur des doubleaux en tiers-point ; un bâtiment annexe s'élevait comme à Ourscamps à l'un des angles ; un cours d'eau passait à l'une des extrémités comme à Issoudun, et un canal dérivé passait sous les dépendances. Les fenêtres spacieuses s'ouvraient à la partie supérieure des murs dont le bas est évidé de niches.

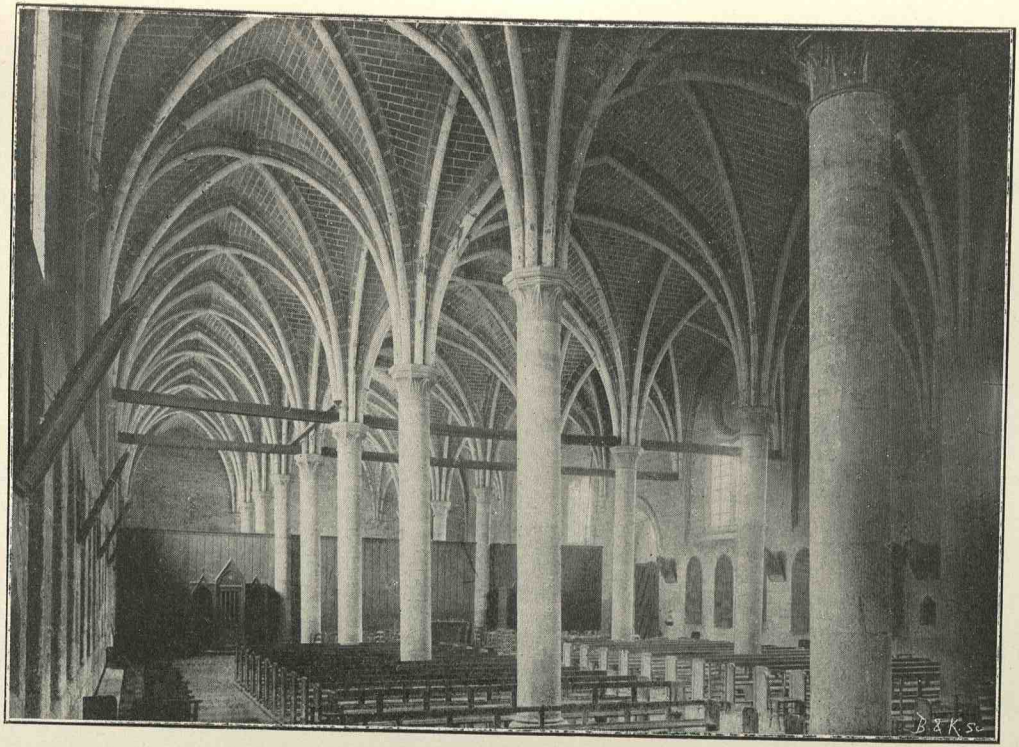

FIG. 21. — La *salle des Morts*, infirmerie de l'abbaye d'Ourscamps, XIIIe siècle.

(P. 46-47)

L'infirmerie de Casamari, très ruinée, et l'Hôtel-Dieu de Viterbe bien conservé, reproduisent le même type et datent du XIIIe siècle.

L'Hôtel-Dieu de Chartres, bâti au XIIIe siècle, formait un simple rectangle allongé divisé en trois nefs de sept travées, la dernière seule voûtée parce qu'elle servait de chapelle.

L'Hôtel-Dieu de Tonnerre (fig. 20) présente également trois travées voûtées à l'extrémité d'une salle sans voûte, mais la travée centrale a une abside à cinq pans et la salle n'a qu'une nef; à l'extrémité opposée à la chapelle se trouve un vestibule. Cet édifice a été élevé vers 1298 par les soins de Marguerite de Bourgogne, belle-sœur de saint Louis.

A Compiègne, saint Louis lui-même a fondé l'Hôtel-Dieu, grande salle d'environ 60 mètres sur 17, divisée en deux nefs sans voûte, division qu'affirme l'ordonnance d'une façade élégante, seule partie intacte de l'édifice ; le style semble indiquer le XIVe siècle; à Hesdin, Mahaut, comtesse d'Artois, avait fondé, en 1321, un hôpital dont il nous reste un devis de construction; Thomas Harouet en avait fourni les plans, l'œuvre devait être achevée en un an. La grande salle, de 160 pieds sur 34, avait des murs de 16 pieds de haut et de 3 pieds d'épaisseur. Dans chacune des dix travées s'ouvrait une fenêtre à meneau et à remplage en forme d'œil-de-bœuf ; aux pignons, des groupes de deux fenêtres divisées chacune en trois formes et encadrées de frontons comme à Compiègne ; dans ces baies, des vitraux peints ; à l'un des pignons, un portail à trois colonnettes, l'une formant trumeau, et à tympan orné d'une figure de saint et de deux donateurs à genoux. La même comtesse s'était fait représenter de la même façon avec sa fille au tympan de l'*hôpital Comtesse* de Lille. L'hôpital d'Hesdin avait en outre une salle spéciale pour les femmes en couches, une chapelle, une cuisine, des latrines et une chambre à deux cheminées pour la maîtresse ou directrice.

On peut citer comme exemple du XIVe siècle, l'hôpital appelé la Byloque à Gand. C'est une salle en rectangle allongé, reliée à une chapelle parallèle ; cet édifice de brique est d'une architecture assez élégante.

L'Hôtel-Dieu de Douai conserve la base d'une grande salle en brique et à deux nefs du XIIIe ou du XIVe siècle ; elle n'était pas voûtée. Au XVe siècle, l'Hôtel-Dieu de Beaune (Côte-d'Or), fondé en 1443 par le chancelier Rolin, bâti de 1444 à 1459 par Jehan Rateau, reproduit à peu près les dispositions de celui de Tonnerre ; à l'une des faces latérales s'appuie un cloître de charpente à deux étages

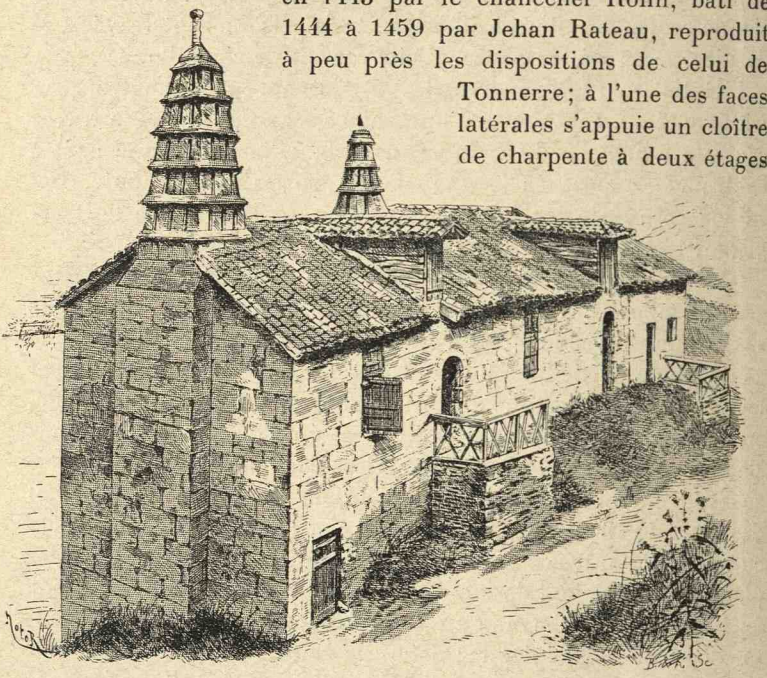

FIG. 23. — Restes de la léproserie de Périgueux, XIIe siècle.

de promenoirs couverts, les trois autres côtés de la cour sont occupés par les dépendances et les locaux de la communauté. La chaire extérieure et le puits du cloître, les épis de plomb et la crête de fer forgé des combles, les pavements, les courtines de tapisserie, le retable d'autel peint par Rogier van der Weyden, sont autant de beaux et précieux détails, parfaitement conservés.

C'est de 1502 que date l'Hôtel-Dieu d'Issoudun, qui comprend deux salles rectangulaires reliées par des ouvertures qui permettent de voir de toutes deux dans la chapelle ouverte à l'extrémité de la plus petite salle (fig. 22), dont deux angles



Fig. 22. — Salle de la chapelle à l'Hôtel-Dieu d'Issoudun (1502).

(P. 48-49)

sont occupés par de délicates et charmantes sculptures de l'*arbre de Jessé*. Les fenêtres ont des verrières peintes; un lambris cintré existe au-dessus du plancher. La plus grande salle est moderne.

Pour le XVIe siècle, il faut citer les Hôtels-Dieu de Bourges et

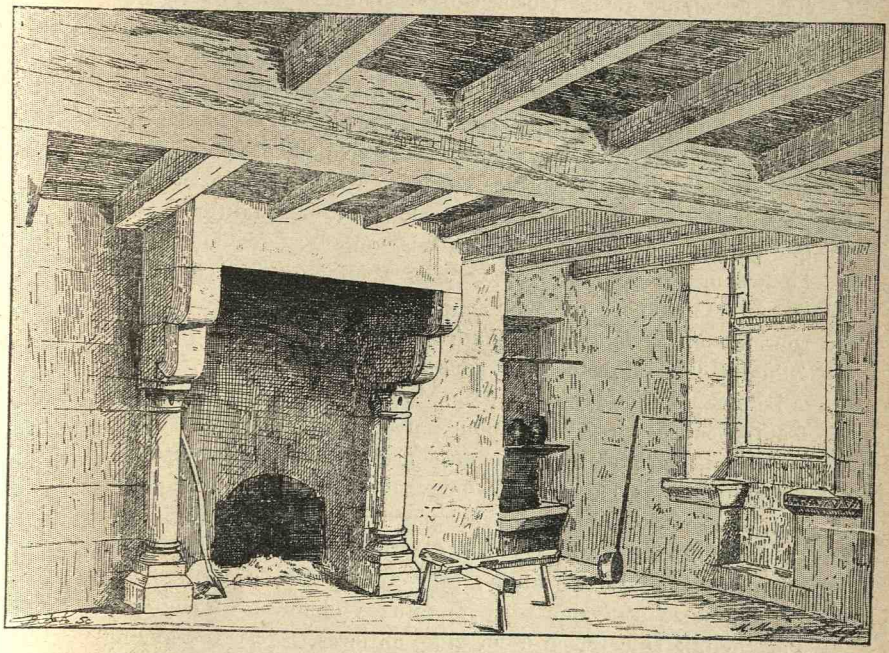

FIG. 24. — Intérieur d'une maisonnette de la léproserie de Périgueux.

d'Orléans (1513, façade de la salle Saint-Lazare par Charles Viart), qui tous deux avaient une grande et élégante salle gothique à deux nefs sans voûte; à Bergues et à Hazebrouck (Nord), on voit encore des Hôtels-Dieu du XVIe siècle.

Les restes des *léproseries* sont beaucoup plus rares; leur plan est tout différent, car il s'agit d'une maladie particulièrement dangereuse et incurable; les malades doivent donc être sévère-

ment relégués et installés pour la vie. Le plan des léproseries ressemble beaucoup à celui des chartreuses, car chaque malade a sa maisonnette ; dans la maladrerie de Périgueux on en a conservé deux presque intactes du XIIe siècle (fig. 23, 24) ; elles sont situées au bord de la rivière, en un lieu écarté mais riant ; il en était de même de la léproserie de Boulogne-sur-Mer, située entre la rivière et la route de Paris, et qui fut rebâtie aux XVe et XVIe siècles et très défigurée depuis, mais qui conserve son plan tout à fait complet : autour d'une cour elliptique s'alignaient douze maisonnettes avec leurs jardinets ; au centre des grands côtés de cette cour s'élevaient la chapelle et la maison du chapelain qui dominaient les maisonnettes ; l'entrée était un passage traversant le rez-de-chaussée de la maison du chapelain qui gardait ainsi la porte ; les maisonnettes n'avaient vers l'extérieur que de petites ouvertures, semblables à des archères. A peu de distance, une belle source, connue aujourd'hui encore sous le nom de *fontaine des ladres* était, selon l'usage, assignée à l'usage exclusif des lépreux sous des peines sévères.

La chapelle était dédiée à la Madeleine, vocable fréquent ; d'autres léproseries avaient pour patron saint Lazare.

La maladrerie de Beaulieu, près Caen, a disparu depuis longtemps, mais ses ruines ont été décrites par Ducarel et complètent les renseignements fournis par les vestiges de Périgueux et de Boulogne. L'édifice avait été fondé par Henri II dans la seconde moitié du XIIe siècle ; les cellules entouraient une cour rectangulaire et avaient des cheminées identiques à celles de Périgueux : Ducarel en a vu cinq entières, espacées de vingt pieds entre elles, et les vestiges d'autres cheminées toutes à la même distance.

Les villes entretenaient à leurs gages des médecins jurés qui examinaient les suspects de lèpre pour les diriger sur la maladrerie. L'internement dans ces établissements était l'objet d'une cérémonie religieuse, de façon que l'obligation d'éviter le contact de ses semblables devenait pour le lépreux un devoir sacré à l'égal d'un vœu monastique.

Lorsque sévissait une peste, les malades suspects étaient géné-

ralement examinés, on désinfectait leurs maisons [1] et on les reléguait eux-mêmes dans des *lazarets* qui étaient des barraquements provisoires en bois, bâtis à l'extérieur des villes [2]. Un personnel spécial était chargé de leur service [3].

---

1. C'est ce qui s'appelait à Amiens *airier* les maisons : on pratiquait des lavages au vinaigre et des fumigations. Les mêmes pratiques avaient lieu à Agen.

2. 1447, Saint-Flour; 1463, 1515, 1587, Albi ; 1586, Agen ; XVe et XVIe siècles, Dijon et Amiens.

Ces lazarets sont désignés sous divers noms : *loges*, *capitelles*, *cabanes*, etc.

3. A Dijon, les infirmières et lavandières des pestiférés s'appelaient *hérédesses* ; on nommait *maugoguets* les infirmiers ensevelisseurs. Un costume spécial les signalait.

BIBLIOGRAPHIE DU CHAPITRE I

Se reporter aux ouvrages généraux et aux monographies d'églises monastiques mentionnés dans les bibliographies du tome Ier.

Pour l'histoire des établissements monastiques, voir aussi un très grand nombre de notices purement historiques et de cartulaires qui, n'ayant pas directement trait à l'archéologie et formant une liste considérable, ne pouvaient être énumérées ici.

Architecture monastique

Abbadie (**J.**) : *Détails archéologiques et historiques sur l'église et le monastère de Saint-Savin (Hautes-Pyrénées)*, Tarbes, 1861, in-12. — **Arbois de Jubainville** (**H. d'**) et **Pigeotte** (**Léon**) : *Études sur l'état intérieur des abbayes cisterciennes et principalement de Clairvaux, au XIIe et au XIIIe siècle*, Paris, 1858, in-8°. — **Audierne** (**l'abbé**) : *Notice historique sur l'abbaye de Brantôme (Dordogne)*, Périgueux, 1842, in-8°.

J. B. (**l'abbé**) : *L'abbaye de la Bénisson-Dieu*, Lyon, in-8°. — **Barbier de Montault** (**Mgr X**) : *L'architecture et la décoration à l'abbaye cistercienne des Châtelliers* (Mém. de la Soc. des Antiquaires de l'Ouest, 1891). — **Barthélemy** (**Ed. de**) : *Étude sur les établissements monastiques du Roussillon*, Paris, 1857, in-8°. — **Benouville** (**Pierre**) **et Lauzun** (**Philippe**) : *L'abbaye de Flaran (Gers)* (Ami des Monuments, 1893). — **Bernard** : *Ordo cluniacensis* (Herrgott, *vetus disciplina monastica*, p. 133 et suiv.). — **Boudet** (**Marcellin**) : *La recluserie du Pont Sainte-Christine à Saint-Flour* (Revue de la Haute-Auvergne, 1901-1902). — **Bouillart** (**D.-J.**) : *Histoire de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prez*, Paris, 1724, in-fol. — **Brutails** (**Aug.**) : *Monographie de la cathédrale et du cloître d'Elne*, Perpignan, 1887, in-8°. *La cathédrale de Pampelune* (Congrès archéologique, 1888). — **Burnier** (**Eugène**) : *Le château et le prieuré du Bourget (Savoie)*, Chambéry, 1866, in-8°.

Cardevaque (**A. de**) et **Terninck** (**Aug.**) : *L'abbaye de Saint-Vaast*, Arras, 1865-1868, 3 vol. in-4°. — **Chaillou des Barres** (**le baron**) : *L'abbaye de Pontigny (Yonne)*, Paris, 1863, in-8°. —

Charvet (**Léon**) : *Recherches sur l'abbaye d'Abondance en Chablais*, Lyon, 1863, in-8°. — **Chatelet** (**l'abbé**) : *Les monuments de l'abbaye de Cherlieu (Haute-Saône)*, Besançon, 1885, in-8°. — **Chaudruc de Crazannes** : *Lettres à M. de Caumont sur une inscription du cloître de Moissac* (Bulletin Monumental, 1853). — **Chevallier** (**l'abbé**) : *Le vénérable Guillaume, abbé de Saint-Bénigne de Dijon*, Paris 1875, in-8°. — **Corbolin** (**abbé J.-B.**) : *Monographie de l'abbaye de Fontenay*, Cîteaux, 1882, gr. in-8°. — **Croix** (**R.-P.-C. de la**) : *Fouilles archéologiques de l'abbaye de Saint-Maur-de-Glanfeuil*, Paris, 1899, in-4°. — **Corroyer** (**Ed.**) : *Description de l'abbaye du Mont-Saint-Michel et de ses abords*, Paris, 1877, in-8°.

D. (**Ch.**) : *Notice sur le prieuré de Merlande (Dordogne)*, 1890, in-4°. — **Daniel** (**l'abbé**) : *Notice sur les ruines et le collège des Bernardins de Paris*, Paris, 1886, in-12. — **Dehio** (**Dr Prof. G.**) : *Fossanova (Jahrbuch der Königl. Preuss. Kunstsammlungen*, t. XII, 1891, p. 91). — **Deshayes** (**C.-A.**) : *Histoire de l'abbaye royale de Jumièges*, Rouen, 1829, in-8°. — **Dion** (**Cte A. de**) : *L'architecture de l'ordre de Grandmont* (Bulletin Monumental, 1874, 1876, 1877, 1878). — *A propos de la fondation de l'abbaye de Notre-Dame-des-Vaux-de-Cernay. Étude sur les églises de l'ordre de Cîteaux*, Tours, 1889, in-4°. — **Dohme** : *Die Kirchen des Cistercienserordens in Deutschland*, Leipzig, 1869, in-8°. — **Douais** (**Mgr**) : *Acta capitulorum provincialium ordinis Fratrum Prædicatorum* (1239-1302), Paris, 1896, in-8°. *L'albigéisme et les Frères Prêcheurs à Narbonne au XIIIe siècle*, Paris, 1894, in-8°. *Les Frères Prêcheurs en Gascogne au XIIIe et au XIVe siècle*, Paris, 1785, in-8°. *Les Frères Prêcheurs à Pamiers au XIIIe et au XIVe siècle*, 1885, in-8°. *Inventaire des biens meubles et immeubles de l'abbaye de Saint-Sernin de Toulouse dressé le 14 septembre 1246*, 1886, in-8°. — **Doublet** (**F.-J.**) : *Histoire de l'abbaye de Saint-Denys en France*, Paris, 1625, in-4°. **Drouyn** (**Léo**) : *Album de la Grande-Sauve*, Bordeaux, 1851, in-fol. — **Dubois** (**l'abbé**) : *Histoire de l'abbaye de Morimond*, Paris, 1851, in-8°. — **Dugdale** (**Will.**) : *Monasticon Anglicanum, orig. publ. in Latin*, Londres, 1849, 8 vol. in-fol. — **Duranville** (**Léon de**) : *Notice sur l'abbaye royale de Bonport (Eure)*, s. l. n., in-8°.

Enlart (**C.**) : *Origines françaises de l'architecture gothique en Italie*, Paris, 1894, in-8° (Biblioth. des Écoles d'Athènes et de Rome, fasc. 76). — *L'abbaye de San Galgano près Sienne* (Mélanges de l'Ecole de Rome, 1891). *Notes archéologiques sur les abbayes cisterciennes de Scandinavie* (Bull. archéol., 1894). *Les origines de l'architecture gothique en Espagne et en Portugal* (Bull. Archéol., 1894). *Villard de Honnecourt et les Cisterciens* (Biblioth. de l'École des Chartes,

1895). *Origines de l'architecture gothique en Espagne* (Bulletin de l'Union syndicale des Architectes français, 1896). *L'art gothique et la Renaissance en Chypre*, Paris, 1899, 2 vol. gr. in-8°. — **Esquié** : *Le réfectoire du couvent des Augustins et le musée de Toulouse* (Mém. de l'Acad. Impériale des Sciences de Toulouse) ; *L'église et le monastère des Cordeliers*, Toulouse, s. d., in-8°.

Exode de Cîteaux (le petit et le grand), Soligny-la-Trappe, 1884, in-8°.

Farcy (Paul de) : *Abbayes de l'évêché de Bayeux*, Laval, 1886-1887, in-4°. — **Félibien (D. Mich.)** : *Histoire de l'abbaye de Saint-Denis en France*, Paris, 1706, in-fol.

Gauthier (Jules) : *L'église et les monuments de l'abbaye cistercienne d'Acey (Jura)*, Besançon, s. d., in-8°. — **Gauthier (Jules)** et **Suchet (le chanoine)** : *L'abbaye de Mont-Sainte-Marie et ses monuments*, Besançon, 1884, in-8°. — **Guibert (Louis)** : *L'École monastique d'orfèvrerie de Grandmont et de l'autel majeur de l'église abbatiale*, Limoges, 1888, in-8°. — **Guignard (Ph.)** : *Les monuments primitifs de la règle cistercienne publiés d'après les manuscrits de l'abbaye de Cîteaux*, Dijon, 1876. — **Guillaume (Paolo)** : *L'ordine cluniacense in Italia, ossia vita di S. Pietro Salernitano e Cava di Tirreni*, 1887, in-8°.

Hérard : *Recherches archéologiques sur les abbayes de l'ancien diocèse de Paris : Maubuisson, Vaux-de-Cernay, N.-D.-du-Val, Port-Royal-des-Champs*, Paris, 1851-1881, 4 vol. in-8°. — **Hope (W.-H. Saint-John)** : *Fountain Abbey, Yorkshire* (Yorkshire Archæological, Journal, vol. XV).

Jacquemond (Joseph) : *Description historique de l'abbaye royale d'Hautecombe (Savoie)*, Chambéry, 1843, in-8°. — **Janauschek** : *Originum cisterciensium*, t. I, Vienne, 1888, in-4°. — **Jarossay (Abbé E.)** : *Histoire d'une abbaye. Ferrières-en-Gâtinais, ordre de S.-Benoît (508-1790)*, Paris, 1981, in-8°. — **Jongelinus (Gaspar)** : *Notitiæ abbatiarum cisterciensium*, Cologne, 1640, in-4°.

Kay (Charles de) : *A Haunt of Teutonic Knights* (Architectural Record, 1899).

Langeron (O.) : *L'ancien couvent des Dominicains à Dijon* (Bull. hist. archéol., Dijon, 1885). — **Langlois (E.-H.)** : *Essai sur l'abbaye de Fontenelle ou Saint-Wandrille*. — **Lasteyrie (Ch. de)** : *L'abbaye de Saint-Martial de Limoges*, Paris, 1901, gr. in-8°. — **Lefèvre-Pontalis (Eug.)** : *L'abbaye de Noirlac* (Congr. Arch. Bourges, 1898). — **Laurière (Jules de)** : *Saint-Bertrand de Comminges et Valcabrère*, Tours, 1875, in-8°. — **Lenoir (Albert)** : *Architecture monastique*, Paris, 1852-1856, 2 vol. in-4° (Doc. inédits). — **Leroy (Ferdinand)** : *Notice historique et archéologique sur*

l'ancien prieuré de Cayac, près de Gradignan, Bordeaux, 1840, in-8°. *Liber usuum cisterciensis ordinis*, Paris, 1628, in-12, et Potthast, I, 350.

Maigne : *Dictionnaire encyclopédique des ordres de chevalerie*, Paris, 1861, in-16. — **Manrique** : *Annales Cisterciensium*, Lyon, 1642-1659, 4 vol. in-fol. — **Marquessac** (**baron H. de**) : *Les hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem en Guyenne*, Bordeaux, 1866, in-4° — **Marrier** (**Mart.**) : *Monasterii regalis S. Martini de campis parisiensis historia*, Parisiis, 1636, in-4°. *Bibliotheca Cluniacensis*, Parisiis, 1614, f°. — **Martène** : *Thesaurus novus anecdotorum*, t. IV, 1717, col. 1243. *(Statuta selecta capitulorum generalium ordinis cisterciensis)*. — **Migne** (**l'abbé**) : *Encyclopédie théologique. Dictionnaire des ordres religieux*, Paris, 1847-1859, 4 vol. gr. in-8°. — **Molinier** (**A.**) : *Sources de l'Hist. de Fr...*, II : 2003-2066. — **Montrond** (**de**) : *Dictionnaire des abbayes et monastères*, Paris, 1856, in-4°. — **Moyne** (**l'abbé**) : *L'abbaye de Senanque (diocèse d'Avignon)*, Avignon, 1857, in-12 ; — *Restauration et conservation de l'abbaye de Noirlac*, Saint-Amand (Cher), s. d., gr. in-8°.

Olrik (**Hans**) : *Deux documents danois de 1230 concernant des privilèges accordés aux moines de Clairvaux par le roi Valdemar II.* (Mém. de la Soc. royale des antiquaires du Nord, Copenhague, 1894.)

Parrot (**Armand**) : *Notice sur la découverte du lavatorium de l'ancien hôpital Saint-Jean d'Angers* (Revue des Sociétés Savantes, 1876) — **Paulus** : *Die cistercienser Abtei Maulbronn*, 1875, in-4°. — **Pavy** (**Mgr L.-A.-A.**) : *Les Recluseries*, Lyon, 1875, in-12. — **Peigné-Delacourt** : *Monasticon Gallicanum* (préface de M. Léop. Delisle), Paris, 1871, in-4° ; *Histoire de l'abbaye de Notre-Dame d'Ourscamps*, Amiens, 1875, in-4°. — **Pierre le Vénérable** : *Statuta Congregationis cluniacensis* (Migne, Patrol. lat., C. LXXXIX, 1854, col. 1031 et suiv.). — **Pignot** : *Histoire de l'ordre de Cluny depuis la fondation de l'abbaye jusqu'à la mort de Pierre le Vénérable*, Autun, 1868, 3 vol. in-8°. — **Piolin** (**Dom**) : *Note sur la reclusion religieuse* (Bulletin Monumental, 1879-1880).

Rahn (**R.**) : *Die Mittelalterlichen Kirchen des Cisterciensерordens in der Schweiz*, Zürich, 1872, in-8°. — **Ricordeau** (**A.**) et **Froger** (**l'abbé L.**) : *Étude archéologique sur l'abbaye de l'Epau du XIIIe au XVe siècle*, Mamers, 1894, in-fol. — **Robert** (**Ulysse**) : *État des monastères franc-comtois de l'ordre de Cluny aux XIIIe et XVe siècles*, Paris, 1882, in-8°. — **Rochambeau** (**Achille de**) : *Le Prieuré de Courtazé et ses peintures murales du XIIe siècle*, Paris, 1874, in-8°. — **L. Rostan** : *Trois abbayes de l'ordre de Cîteaux : Thoronet, Silvacane, Senanque* (Bulletin Monumental 1852) ; *Notice*

sur le monastère de La Celle et ancien reliquaire conservé à l'église de Saint-Maximin (Bull. du Comité de langue de l'hist. et des arts de la France, 1854. — **Rupin** (**E.**) : *L'abbaye et les cloîtres de Moissac*, Paris, 1897, in-4° (pl.).

Sackur (**E.**) : *Die Cluniacenser in ihrer Kirchlichen... Wirksamkeit*, Halle, 1888, 2 vol. 8°. — **Sanderus** (**Antonius**) : *Chorographia sacra Brabantiae*, La Haye, 1726, 3 vol., in-fol.

Thode : *Franz von Assisi und die Anfänge der Kunst der Renaissance in Italien*, Berlin, 1885, in-8°. — **Thomassy** (**R.**) : *L'ancienne abbaye de Gellone ou Saint-Guilhem-du-Désert*, s. l. n. d., in-8°. — **Trichaud** (**J.-M.**) : *Les ruines de l'abbaye de Montmajour à Arles*, Arles, 1854, in-8°.

Vacandard : *Saint Bernard*, Paris, 1895, 2 vol. in-8°. — *Abbaye de Valmagne*, Montpellier, 1835, in-4°. — **Vitalis** (**Alexandre**) : *Le prieuré de Saint-Michel de Grandmont*, Montpellier, 1895, in-4°.

Wadding (**Luc**) : *Annales Minorum, seu historia trium ordinum a S. Francisco institutorum*, Lyon, 1625-48, 8 vol. in-fol. — **Winter** : *Die Cistercienser des nordöstlichen Deutschlands*, Gotha, 1868-1871, in-8°.

Établissements hospitaliers

André (**Ferdinand**) : *Notice sur la léproserie de Mende*, Mende, 1865, in-8°. — **Arbaumont** (**Jules d'**) : *Notice historique sur la chapelle et l'Hôpital-aux-Riches*, Dijon, 1868, in-4°.

Archives de l'Hôtel-Dieu de Paris (1157-1300), publ. p. Léon Brièle avec notice par E. Coyecque, Paris, 1894, 1 vol. in-4° (Doc. inéd.).

Barré : *La Maladrerie de Marissel (Oise)*, Beauvais, 1887, in-8°. **Bouet** : *Hôtel-Dieu d'Issoudun* (Congrès archéologique, 1873).

Chevalier (**Dr. J.-A. Ulysse**) : *Notice historique sur la maladrerie de Voley près Romans, précédée de recherches sur la lèpre, les lépreux et les léproseries*, Romans, 1870, in-8°. — **Coyecque** : *L'Hôtel-Dieu de Paris au moyen âge, Histoire et documents*, Paris, 1889-1891, 2 vol. in-8°. — **Cure** (**L.**) : *Notes historiques sur l'hôpital de Corbie, les maladreries de la Neuville et Saint-Thibaut de Fouilloy-Corbie*, 1892, in-12.

Damourette (**l'abbé**) : *Hôtels-Dieu, Charités, léproseries du département de l'Indre* (Congrès archéologique, 1873). — **Dormois** (**Camille**) : *Notes historiques sur l'hôpital de Tonnerre*, Auxerre, 1853, in-8°. — **Dufour** (**A**) : *Note pour servir à l'histoire des établissements hospitaliers de Corbeil*, Corbeil, 1891, in-8°. — **Durand**

R. P. R. FUNDAȚIA CAROL I BIBLIOTECA UNIVERSITARĂ

(**Paul**) : *Note sur l'Hôtel-Dieu de Chartres* (Congrès archéologique, 1867, p. 53).

Hildtenfinger : *La léproserie de Reims du XIIe au XVIIe siècle*, thèse de l'École des Chartes, 1899 (positions seules publiées).

Jugand (**Dr J.**) : *Histoire de l'Hôtel-Dieu d'Issoudun*, Issoudun, 1882, in-8°.

Le Grand (**Léon**) : *Les quinze-vingts depuis leur fondation jusqu'à leur translation au faubourg Saint-Antoine, XIIIe-XVIIIe siècle*, Paris, 1887, in-8° — *Les maisons-Dieu et léproseries du diocèse de Paris au milieu du XIVe siècle d'après le registre de visites du délégué de l'évêque* (Extr. des Mém. de la Soc. de l'Hist. de Paris et de l'Ile-de-France, t. XXIV et XXV). — *Statuts d'Hôtels-Dieu et de léproseries, recueil de textes du XIIe au XIVe siècle publiés avec introduction*, Paris, 1901, in-8°. — **Lhomel** (**G. de**) : *La léproserie de Bugniselve, à Sorrus*, Paris, 1897, in-12. — **Loriquet** (**H.**) : *Règlement du XIIIe siècle sur la Madeleine de Saint-Omer*, Saint-Omer, s. d. in-8°. *La maladrerie de Labroye*, Arras, 1894, in-8°.

Roblot (**Benoni**) : *Reconstruction de la façade de l'Hôtel-Dieu de Sens* (Bull. de la Soc. archéol. de Sens, t. XIV, p. 245).

Tarbé : *Les lépreux à Reims au XVe siècle*, Reims, 1842, in-12. — **Tollet** (**C.**) : *De l'assistance publique jusqu'au XIXe siècle*, Paris, 1889, in-4°.

CHAPITRE II

ARCHITECTURE PRIVÉE

SOMMAIRE : I. Architecture domestique mérovingienne et carolingienne. — II. Architecture domestique du moyen âge ; plan et distribution des appartements. — III. La salle ; la salle basse. — IV. Chapelles privées. — V. Appartements privés. — VI. Cuisines. — VII. Étuves. — VIII. Égouts et latrines. — IX. Puits, citernes, bassins, glacières. — X. Combles et caves. — XI. Arcs et voûtes. — XII. Escaliers et tours d'escaliers. — XIII. Galeries, balcons, bretèches, échauguettes, loges, porches et bancs. — XIV. Boutiques et portes. — XV. Fenêtres, niches et placards. — XVI. Cheminées. — XVII. Ornementation des corniches, souches d'échauguettes, cordons, chéneaux, gargouilles, crêtes et épis ; ancres. — XVIII. Couvertures des chambres, plafonds, peintures, lambris, pavements. — XIX. Tours nobles, girouettes, montjoies et enseignes. — XX. Variétés régionales de l'architecture civile. — XXI. Maisons de bois et de pisé. — XXII. Architecture rurale. — XXIII. Manoirs. — XXIV. Fermes. — XXV. Granges et celliers. — XXVI. Colombiers. — XXVII. Étables. — XXVIII. Ménageries. — XXIX. Jardins. — XXX. Bornes. — XXXI. Architecture industrielle.

§ I. — *Architecture domestique mérovingienne et carolingienne.*

L'architecture civile des Romains, empruntée à la Grèce comme tous leurs arts[1], avait été importée en Gaule malgré la différence du climat[2], mais elle se modifia profondément du IIIe au IXe siècle, moins peut-être par raisonnement que par nécessité. Obligés, en effet, par les invasions, de se retrancher dans d'étroites enceintes fortifiées, les habitants durent renoncer à l'usage antique des maisons tout en rez-de-chaussée s'étendant sur des espaces immenses avec les portiques de l'*atrium*.

1. Comparer les plans des maisons de Nauplie avec ceux de Pompeï.

2. Les ruines d'une maison gallo-romaine avec atrium à colonnes de pierre ont été trouvées à Arras.

Ce que les barbares conservèrent et firent accepter de leurs habitudes concourut encore à éloigner l'architecture privée des données antiques : à l'inverse de la maison romaine, où les séparations de services et les petites pièces étaient multipliées, la demeure du barbare était une grande *salle* commune (*halle*, *aula*, *sala*) ; une vaste pièce principale remplacera donc comme lieu de réunion de la famille les portiques de l'atrium, et telle sera l'importance de cette pièce que le mot *salle* sera quelquefois synonyme de maison, palais, château.

Nous sommes mal renseignés sur l'architecture civile des mérovingiens et des carolingiens. La première témoigne de beaucoup d'incertitudes : comme la société, elle conserve ce qu'elle peut de traditions romaines, les simplifie par nécessité, les déforme par maladresse et les mêle constamment aux traditions barbares. La décoration était souvent encore toute antique : Grégoire de Tours parle d'appartements peints en treillages et Fortunat loue une tapisserie ornée de pampres et d'oiseaux becquetant le raisin. Quant aux plans, Grégoire de Tours nous apprend que les maisons les plus importantes de son temps avaient encore un *atrium* et des salles de bains, et que le gynécée ou appartement des femmes y était encore séparé. Fortunat dit, de son côté, que la villa de Léonce, évêque de Bordeaux, à Binson, avait des bains antiques que le prélat fit restaurer dans leur style ancien, tandis qu'il accommodait le reste à la nouvelle mode. Cette villa avait trois portiques égaux ; les autres villas du même Léonce sont vantées l'une pour la splendeur de ses bains, l'autre pour son jet d'eau alimenté par une conduite de métal. La villa Veregine semble avoir eu une partie supérieure en bois : *Machina casae*, portée sur « une triple arcade ». C'était évidemment un étage en pans de bois élevé sur un portique, et analogue à beaucoup de constructions de Pompéï (quartier des gladiateurs, etc.). Mais Fortunat nous signale aussi une maison toute de bois, qui semble appartenir à un type nouveau d'importation barbare : le maçon n'avait été pour rien dans sa construction ; elle était entourée d'un portique carré, ce qui témoigne sans doute qu'elle suivait encore le plan romain ; des sculptures capricieuses la décoraient : *Et sculpturata lusit in*

arte faber ; c'étaient probablement des sculptures de style barbare. Cette maison de bois semble être décrite comme quelque chose de rare encore. Un de ses mérites était une grande hauteur. En effet, sous ce rapport, les habitudes avaient changé tout à fait, du moins dans les enceintes resserrées des villes : c'est en hauteur qu'on gagnait de la place. Grégoire de Tours nous montre Priscus élu archevêque de Lyon faisant surélever son palais et construire sur le faîte une terrasse de plaisance qui rappelle les traditions romaines. Le même Grégoire nous apprend que certains mécomptes accompagnèrent ces surélévations dont les architectes n'avaient pas encore acquis la pratique : le duc Beppolenus pillait les provisions des habitants d'Angers et les entassait chez lui pour alimenter les banquets qu'il offrait à ses amis : le Ciel voulut qu'à la suite d'une fête de ce genre la maison surchargée s'effondrât : les convives réunis au troisième étage descendirent brusquement au rez-de-chaussée. C'est également un palais à trois étages que s'était bâti saint Nicet, évêque de Trêves, dans sa forteresse de *Mediolanum* que Fortunat a décrite.

Les portiques, que l'on affectionnait tant encore, semblent avoir été utilisés dans les villes pour faire avancer les étages supérieurs des maisons au-dessus des passages couverts livrés à la circulation publique, car cette pratique paraît avoir été continue depuis l'époque romaine jusqu'à nous : à l'époque carolingienne, le moine de Saint-Gall mentionne, du reste, des rues bordées de portiques. Quant aux étages supérieurs en encorbellement, en exista-t-il aux époques mérovingienne et carolingienne ? Cela est problable, puisque les Romains et le moyen âge, en Orient comme en Occident, ont connu le procédé, puisque l'on avait intérêt à gagner de la place dans les villes fortes, et qu'enfin les constructions de ces époques étaient souvent en bois qui se prête tout spécialement à cette pratique.

Charlemagne, dans ses palais, accepta ce qui restait des traditions romaines et essaya même de les restaurer, mais ses architectes cherchèrent, on le sait, les éléments de cette renaissance dans les édifices byzantins de Ravenne ; enfin, sur les bords du Rhin vivaient les traditions des barbares du Nord qui construisaient, comme les Romains, tout en rez-de-chaussée, et avaient

de grandes salles en rectangle allongé pourvues d'un foyer central et desservies par de petits vestibules. Les rares vestiges de leurs habitations ressemblent à nos fermes actuelles. Il y eut de tout cela dans l'architecture civile carolingienne qui ne nous a laissé ni assez de témoins, ni assez de descriptions précises pour permettre de la définir avec certitude.

§ II. — *Architecture domestique du moyen âge ; plan et distribution des appartements.*

Le programme qui s'imposera de plus en plus dans les siècles suivants est l'utilisation des espaces étroits : en effet, tandis que la population augmentait, les enceintes des villes ne s'élargissaient que rarement, car on aimait à utiliser les défenses naturelles et les fondations des anciens murs, et dans l'intérieur même des enceintes, sous le régime féodal, des questions de juridiction s'opposaient quelquefois au passage des habitants d'un quartier dans un autre, et certaines rues étaient même assignées à certains commerces, comme dans les bazars d'Orient.

Lorsque l'architecture du moyen âge se constitua, les demeures des laïques présentèrent donc un aspect tout différent de la maison antique : elles retinrent toutefois quelque chose de la disposition des portiques de l'atrium : les corps de logis ne sont presque jamais doubles ; les pièces se commandent souvent ; souvent aussi elles sont desservies par un couloir qui longe toute une face de l'appartement. Cette galerie peut être close de parois et de vitrages, mais ce peut être aussi un portique ouvert qui rappelle ceux de l'*atrium* antique. Il est rare toutefois, sauf en Espagne, que ce portique entoure les quatre côtés d'un préau[1] : il ne règne souvent que d'un seul côté, pour relier deux corps de logis[2], mais, en revanche, la disposition se répète souvent aux

1. A l'Hôtel Saint-Pol, au XIVe siècle, il semble qu'il y ait eu des préaux entourés de portiques continus sur les quatres faces.

2. Depuis l'époque romane (maisons de Cluny, XIIe s.) jusqu'à la fin de la période gothique (hôtel de Cluny à Paris) et à la Renaissance (maisons à Riom).

étages supérieurs : le portique du rez-de-chaussée est surmonté d'une *loge* ou balcon couvert qui dessert l'étage supérieur.

Plusieurs maisons gothiques de Morlaix, qui ne sont pas antérieures au XVe siècle, montrent une curieuse disposition qui semble être la persistance de l'atrium couvert (*atrium testudinatum*) des Romains : la maison a plusieurs étages, mais la partie centrale ne forme qu'une salle depuis le sol jusqu'au toit et s'éclaire par des châssis vitrés, ménagés dans celui-ci ; un escalier aménagé dans un angle et des coursières ou balcons de bois desservent les étages. C'est la *cour vitrée* que nos architectes contemporains ont cru inventer, avec cette différence que les salles de Morlaix ont une cheminée. Il semble qu'au IXe siècle le plan de Saint-Gall indique des pièces disposées de même au centre d'autres pièces et éclairées par une ouverture du toit ; on peut donc croire que l'atrium couvert a quelquefois persisté comme le type ordinaire d'atrium à travers tout le moyen âge. L'exiguïté du terrain avait fait adopter des dispositions toutes nouvelles : beaucoup de maisons se présentaient à la rue par un pignon et s'étendaient en profondeur ; ces *pignons sur rue*, dont on a des exemples depuis XIIe siècle au moins[1], sont d'un effet très pittoresque.

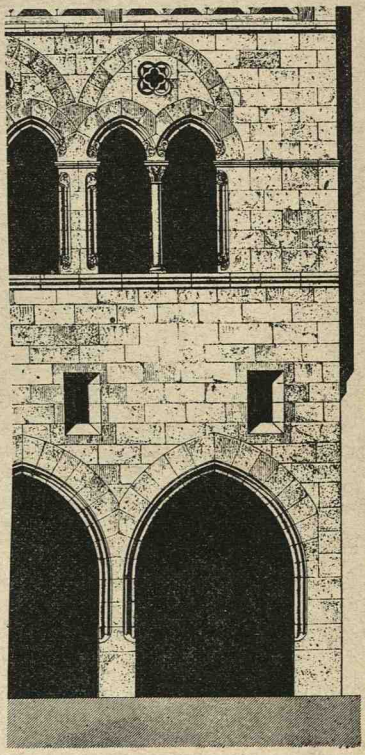

FIG. 26. — Portion de la façade d'une maison du XIIIe siècle à Figeac (Lot). (Verdier et Cattois, *Archit. civ. et domest.*).

1. Maison romane en petit appareil avec chaînages de briques à Trèves,

La plupart des maisons (fig. 24 *bis* à 27) ont un ou deux étages; d'autres, dès le XIIe siècle, en ont trois[1]; le premier étage est celui des plus beaux appartements et de la plus belle architec-

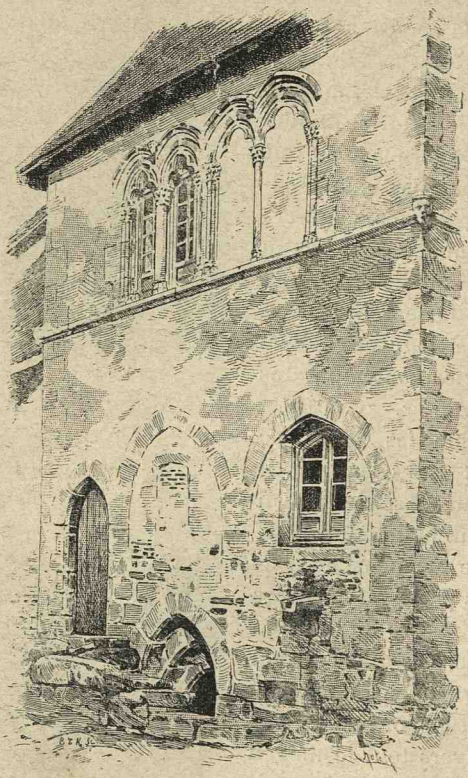

FIG. 27. — Maison du XIIIe siècle dite *la Maison aux Anglais*, au Chalard (Haute-Vienne).

ture; le rez-de-chaussée est très fermé et peu orné dans beaucoup de maisons; dans d'autres, au contraire, il est occupé par

peut-être du XIe siècle; du XIIe, maisons place Saint-Brice à Tournai et près Saint-Geniès à Thiers, du XIIIe et du XVIIe siècle sur les deux places d'Arras; nombreux exemples des XVe et XVIe siècles.

1. Maisons des Trinitaires à Metz, XIIe siècle. Maisons du XIIIe siècle à Cordes.



Fig. 24 *bis*. — Maison romane à la Chaise-Dieu (Haute-Loire), XIIe siècle. (Photographie de M. Noel Thiollier).

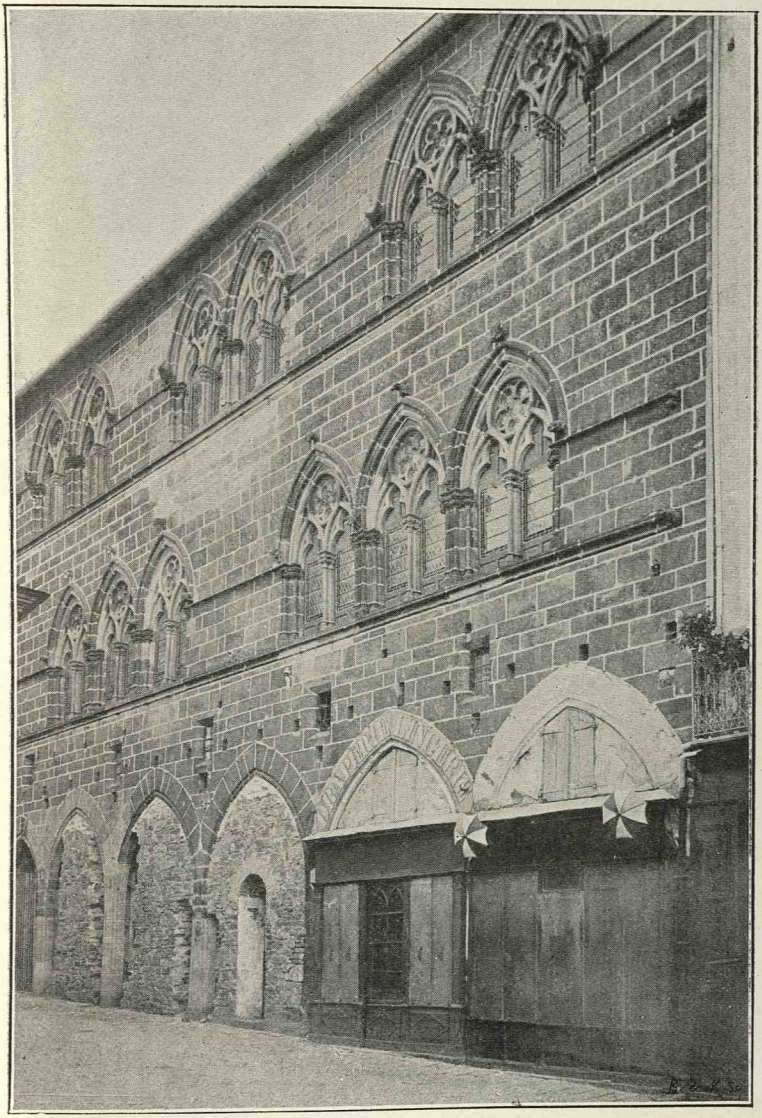

Fig. 25. — Maison du XIIIe siècle à Cordes (Tarn).

des boutiques (fig. 25, 78) ou, surtout dans le Midi, par une loge à arcades, ou bordé d'un portique et il est entièrement ouvert (fig. 26, 27, 29, 30) ; quant au dernier étage, c'est un galetas où ne logeaient, comme aujourd'hui, que les domestiques ou les enfants.

Les maisons de l'époque romane, celles du XIIIe siècle et les demeures modestes du moyen âge et de la Renaissance avaient une grande simplicité de distribution (fig. 28) : Alexandre Nekam (1158 à 1216) énumère ainsi les pièces d'une maison : la *salle* ou halle, le *privé*, ou chambre à coucher, la *cuisine*, le *cellier* ou garde-manger (*lardarium*) et les latrines. Les maisons nobles avaient de plus une chapelle et une tour ; les maisons marchandes une boutique ou un atelier.

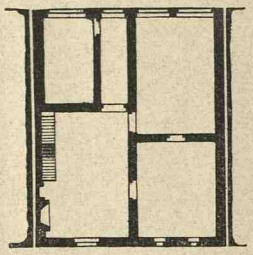

FIG. 28. — Plan du rez-de-chaussée de la maison du chapitre à Montpazier (Dordogne), XIIIe et XIVe s.

La grande salle est mentionnée dès l'époque mérovingienne sous les noms de *sala*, *aula* ; les mots sont quelquefois pris par extension comme synonymes de *domus*, et *casa*, qui désigne la maison dans les langues du Midi, signifiait dans le latin classique une hutte ; ces façons de parler témoignent que la *salle* était bien près de constituer toute la maison : on était loin des divisions rigoureuses et des multiples alvéoles de la maison antique, mais dans une demeure il faut bien cependant au moins quelques barrières morales, et l'on créa souvent dans les vastes salles divers compartiments délimités par des cloisons de menuiserie[1] ou par de simples courtines d'étoffe ou de tapisserie tendues. On peut suivre la persistance de ce procédé à travers tout le moyen âge. Chacun connaît le récit où Grégoire de Tours montre le roi Thierry voulant tuer son frère Clotaire et embusquant des spadassins derrière une toile tendue dans son palais,

1. On peut citer comme exemple d'appartements divisés par une cloison toute de menuiserie, la belle maison du XVe siècle, désignée à tort au Mans sous le nom de la reine Bérengère, et une maison de 1534 rue Saint-Antoine à Riom.

mais qui, trop courte, laisse voir leurs pieds et découvre le piège. Beaucoup plus tard, de 1399 à 1401, quand les ambassadeurs de France et d'Angleterre se rencontraient pour négocier dans la petite église de Leulinghen (Pas-de-Calais) qui avait l'avantage d'être plantée sur la frontière des possessions des deux monarques,

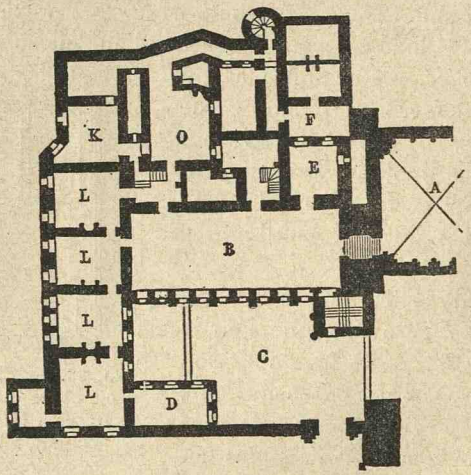

Fig. 29. — Plan du palais épiscopal d'Angers (Verdier et Cattois, *Architecture civile et domestique*).

ils y occupaient des chambres faites de tapisseries tendues au travers de l'édifice ; enfin, au temps de Shakespeare, cette coutume paraît encore usuelle comme autrefois le roi Thierry, Hamlet aperçoit Polonius, caché derrière une tapisserie trop courte. On appelait *chambre* une série de pièces de tapisserie qui pouvaient non seulement s'accrocher aux murs d'une chambre, mais se tendre dans une salle pour créer aux dépens de celle-ci des chambres de refend. On modifiait selon les besoins les divisions intérieures et les personnages riches voyageaient avec leurs *chambres* de tapisserie [1]. Les *chambres* mobiles se dési-

1. Ainsi font encore les Orientaux, habiles à se dresser en pleine campagne ou sur le pont d'un navire un harem bien clos en tapis tendus.

gnaient par le sujet de leur décoration ; on désignait de même les pièces des appartements par le sujet principal de leur décoration fixe. On étendait même le nom de *chambre* à la garniture d'un

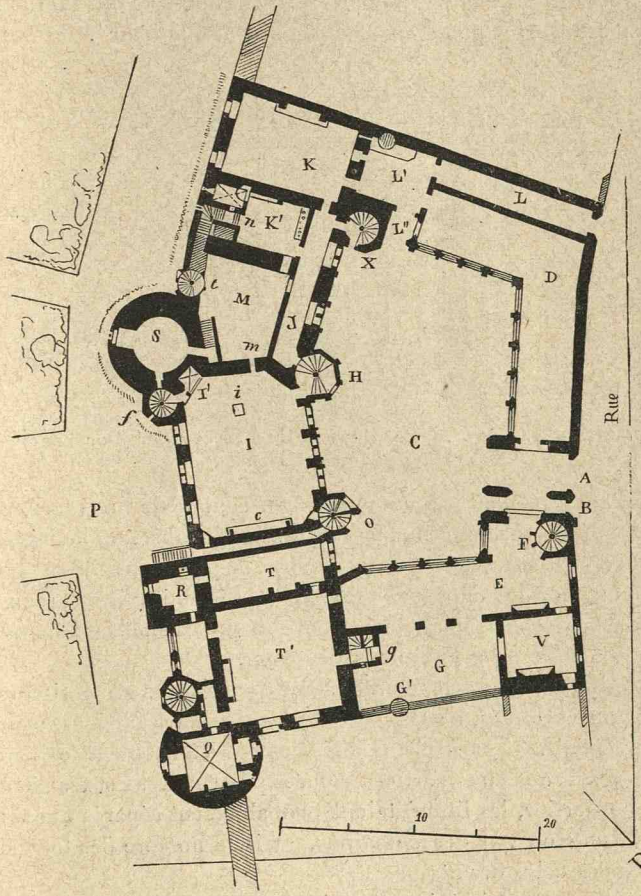

Fig. 30. — Plan de l'hôtel de Jacques Cœur à Bourges. (Viollet-le-Duc. *Dict. d'archit.*)

lit : ciel de lit et courtines, de même que l'on appelait *chapelle* un jeu de courtines entourant un autel.

Les cloisons de menuiserie avaient l'avantage d'isoler mieux que les courtines tout en chargeant peu les poutres des étages

inférieurs et en pouvant se déplacer sans difficultés et grands frais si l'on voulait changer la distribution des appartements.

Il existait aussi des cloisons moins hautes que les gros murs et formant soit des alcôves pour abriter les lits, soit des tambours devant les portes pour préserver des courants d'air [1].

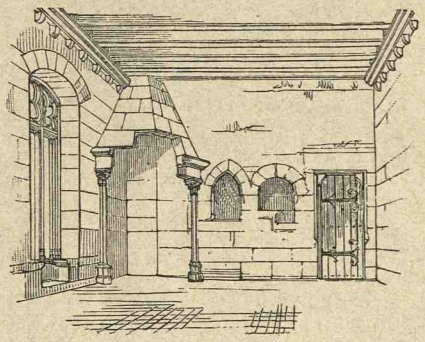

Fig. 31. — Salle de la maison du chapitre à Montpazier (Dordogne) XIIIe siècle (*Annales archéol.*).

On n'appréhendait pas au moyen âge, comme de nos jours, de loger plusieurs personnes dans une même chambre, ou de laisser voir aux visiteurs les lits et la cuisine. Cette simplicité n'était pas un manque de politesse, au contraire, elle obligeait à la tenue. Aussi cette dernière qualité disparut-elle précisément à l'époque où se relâchèrent les habitudes de propreté.

Il semblait, en revanche, important que maîtres et serviteurs, hommes et femmes, n'usassent point des mêmes latrines, et on les multipliait. Au XIe siècle, le logis des hôtes à l'abbaye de Cluny se composait de deux quartiers séparés pour les deux sexes ; dans chaque quartier, les lits n'étaient probablement séparés que par des cloisons ou par des courtines, mais le nombre des latrines était égal à celui des lits.

Le plan du palais épiscopal d'Angers (fig. 29), qui remonte au commencement du XIIe siècle, s'est conservé sans grande altération jusqu'au cours du XIXe siècle.

1. Quant aux fenêtres, on verra que dès le début du XIVe siècle au moins on prenait soin d'en feutrer les joints.

C'était déjà une demeure seigneuriale assez complète et bien aménagée : on y voit en A le transept de la cathédrale, en B la grande salle élevée sur une salle basse qui remonte au XIe siècle ; elle a 27 mètres sur plus de 10 ; la salle basse a deux nefs voûtées ; en C se trouve la cour ; en D la bibliothèque ; en E une chapelle privée contiguë à la grande salle ; en F une courette pour l'éclairage ; en K les cuisines ; en L les appartements de l'évêque, communiquant d'un bout avec cette cuisine par l'intermédiaire d'un vestibule à double porte, et directement, d'autre part, avec la grande salle B et la bibliothèque D. En O, cour des cuisines.

Le plan du palais de Jacques Cœur à Bourges (fig. 30) donnera une idée de ce qu'était une demeure seigneuriale dans le second quart du XVe siècle.

L'irrégularité du plan est commandée par le terrain : elle n'est pas cherchée mais acceptée pour tirer parti du gros mur formant angle et des trois tours Q R S dont toute la base existait : c'est un morceau des anciens remparts, remontant en partie à l'époque gallo-romaine.

En A B est le passage d'entrée avec porte charretière et porterie ; en C la cour d'honneur ; en D des portiques entourant cette cour, en F un escalier permettant de monter directement de l'entrée à la chapelle établie au-dessus du passage de la porte ; en E un vestibule ; en V la conciergerie ; en G une petite cour ; en G' un puits.

Les cuisines K et K', les offices M et S sont desservies par les portes de service et les passages L et L'' et par la courette L', pourvue d'un puits ; J est un couloir de service ; N et I un escalier de service reliant les cuisines au grand appartement qui les surmonte, ainsi qu'à un entresol qui devait être une chambre de domestique. Sous cet escalier sont les latrines des domestiques. X est l'escalier d'honneur de l'appartement situé au-dessus des cuisines ; H est le grand escalier d'honneur ; il relie la salle basse I à la grande salle qui la surmonte. La salle I était une salle à manger, communiquant par un tour *m* avec l'office M et par une trappe *i* avec la cave. Cette salle à manger a une tribune I' pour le lecteur ou les musiciens et une très grande cheminée *c*.

En O, est un escalier conduisant à l'étage supérieur et un couloir en sous-sol qui permet de gagner la place P. Les pièces T et T' sont des chambres ayant leurs sorties sur la cour et leurs garde-robes Q et R. L'escalier G relie l'appartement T' à un grand appartement établi au-dessus de T, T' et que ce même

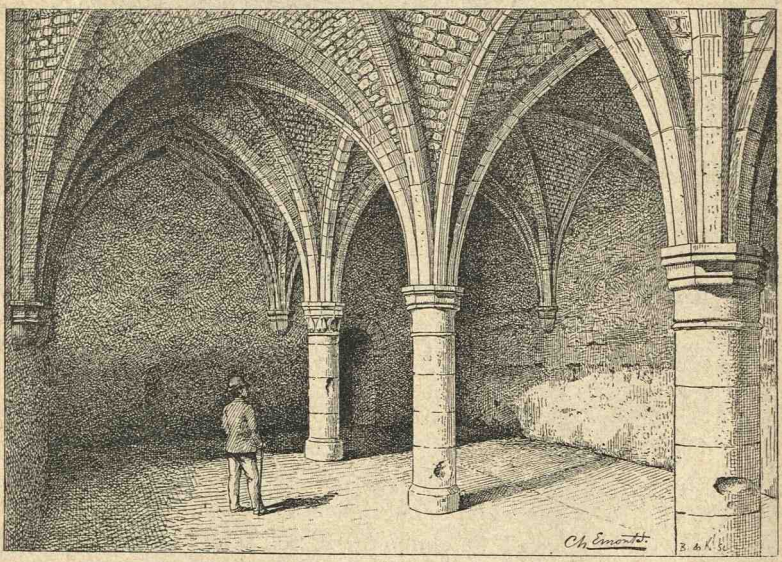

Fig. 33. — Salle basse du château de Boulogne-sur-Mer, 1231.

escalier et l'escalier O mettent en communication avec la cour. Cet appartement s'ouvre sur la grande salle haute en regard de l'appartement qui surmonte les cuisines ; deux grandes galeries conduisent des mêmes appartements à la chapelle au-dessus de E et de L D.

On remarquera quel soin l'on a apporté à séparer le quartier des cuisines et du service des autres appartements, tout en le reliant directement aux chambres seigneuriales et à la salle à manger, à donner à chaque appartement une issue particulière tout en permettant de communiquer aisément de l'un à l'autre ; combien l'accès de la chapelle en F, des salles de réception en

H est direct pour les étrangers et indépendant des appartements, comment est disposé le portique D à distance des appartements et bien en vue de leurs fenêtres pour servir de salle d'attente aux solliciteurs, sans doute aux pauvres qui pouvaient se présenter en L'' à la porte de la courette des cuisines, tandis que le portique E, plus petit, surveillé par la conciergerie V, servait de salle des pas perdus aux clients attendant d'être reçus en audience dans l'appartement T'. A la sortie des offices, des mendiants pouvaient être admis à stationner dans le vestibule de l'escalier de la chapelle E [1], sous l'œil du concierge et hors de vue des grands appartements.

Aucun édifice similaire antérieur n'est peut-être aussi homogène et aussi bien conservé, mais il est certain que, dès le XIIIe siècle, il a existé des demeures seigneuriales présentant toutes les mêmes commodités [2] et des distributions tout à fait analogues [3].

1. Un bas-relief de la porte figure, en effet, un mendiant à côté d'un prêtre et de ses acolytes.

2. On peut citer comme grandes demeures ayant eu une distribution très complète pour les XIIe et XIIIe siècles, les évêchés de Laon et d'Auxerre, pour les XIIIe et XIVe siècles le Louvre et le Palais de Paris, l'hôtel de Balènes à Figeac, les châteaux de Bourbon-l'Archambault de Lucheux, de Boulogne, Castel del Monte en Pouille, le château de Montargis; pour le XIVe siècle, le palais des Papes à Avignon, l'hôtel Saint-Pol, l'hôtel de Clisson à Paris, les châteaux de Villandraut (Gironde), de Ravel (Puy-de-Dôme), de Mehun-sur-Yèvre, d'Hesdin, de Vincennes, de Semur-en-Auxois, le château des chevaliers Teutoniques à Marienbourg, le palais des rois de Chypre à Nicosie ; les palais de Jean de Berri à Bicêtre, Bourges, Poitiers, Riom. Pour le XVe siècle, les châteaux de Pierrefonds et de la Ferté Milon, à Louis d'Orléans, l'hôtel de Bourgogne à Paris, le palais de Dijon.

De ces édifices, plusieurs ne sont connus que par des descriptions, d'autres n'ont laissé que des débris; les mieux conservés comme Castel del Monte, Avignon, Pierrefonds sont radicalement abandonnés et délabrés, dénaturés ou restaurés, mais tous ces exemples et bien d'autres ont été des palais aussi bien aménagés ou plus remarquables encore que celui de Jacques Cœur.

3. La disposition en T' des appartements F' superposés ayant leurs grandes entrées indépendantes et reliés entre eux par un petit escalier fait penser à la célèbre anecdote de Joinville qui montre saint Louis et la reine Marguerite occupant un appartement disposé de la même façon et communiquant entre eux par le petit escalier, tandis que Blanche de Castille rendait par une autre entrée des visites singulièrement indiscrètes et importunes à son fils.

Les programmes sont restés les mêmes jusqu'à la fin du XVIe siècle : la Renaissance n'a fait que modifier le détail des formes sans changer les ordonnances d'ensemble de l'architecture civile plus que celles de l'architecture religieuse.

§ III. — *La salle et la salle basse*

On passera en revue les diverses pièces de l'habitation, en commençant par la grande salle.

C'est dans la grande salle (fig. 31) que le maître de maison réunit sa famille et ses hôtes ; des coffres sculptés garnis de coussins mobiles forment le long des murs ce que nous appellerions un divan, car les intérieurs orientaux restent analogues à ce qu'ont été ceux d'Occident ; des dressoirs sont garnis de vaisselle d'apparat et, à l'heure des repas, on dresse dans la salle une table sur des tréteaux mobiles et, quelquefois aussi, on couche dans la grande salle, surtout dans celle des donjons où l'espace est réduit au strict nécessaire.

La grande salle des palais et des châteaux (fig. 32, 34, 35) est consacrée à la vie publique ; dans l'intimité, le seigneur se tient dans sa chambre à coucher ou dans une pièce contiguë, et y reçoit ses familiers ; dans la grande salle il donne ses audiences et ses fêtes, reçoit les hommages, rend la justice ; parfois les souverains ont pris dans la grande salle de leur palais les repas auxquels le peuple était admis à assister, à la cour de France, où une immense table de marbre, au bout de la grande salle du palais, était réservée dans les banquets aux rois et aux princes du sang tandis qu'en d'autres temps elle portait les tréteaux où les clercs de la basoche jouaient leurs farces ; au palais ducal de Venise, le peuple était admis à contempler le repas du Doge, et la cour de Chypre donnait le même spectacle.

La grande salle occupe le premier étage (fig. 31) dans les maisons particulières et hôtels de ville ; dans les châteaux, elle

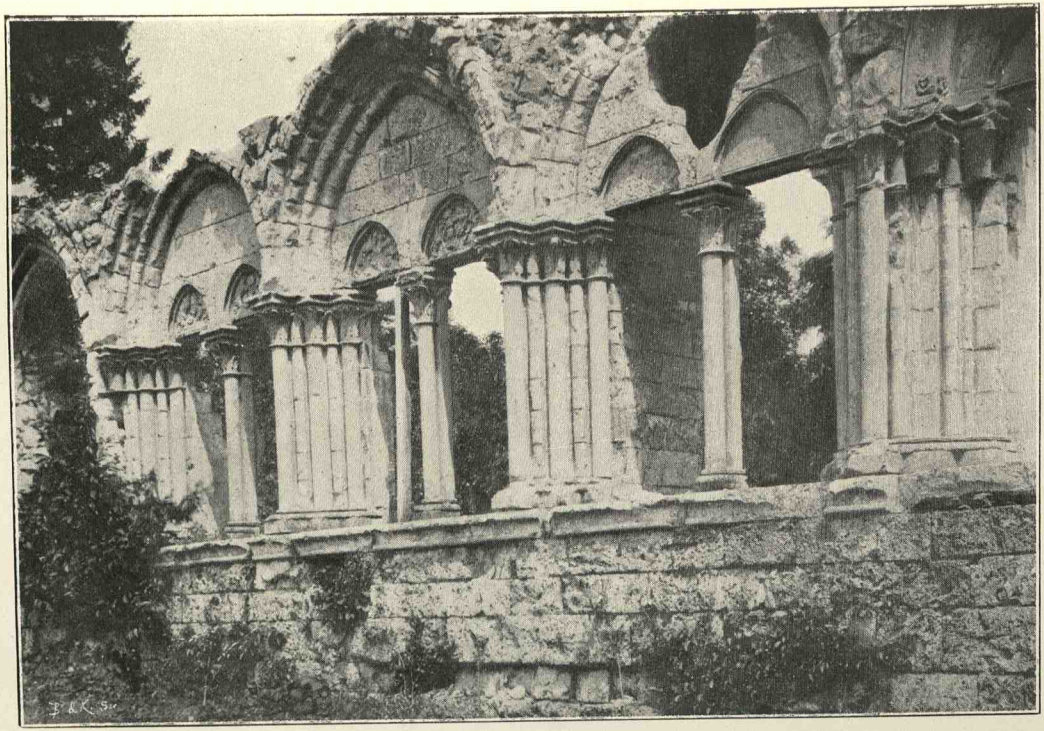

Fig. 32. — Fenêtres de la grande salle du château de Lucheux (Somme), milieu du XIIIe siècle.

(P. 72-73)

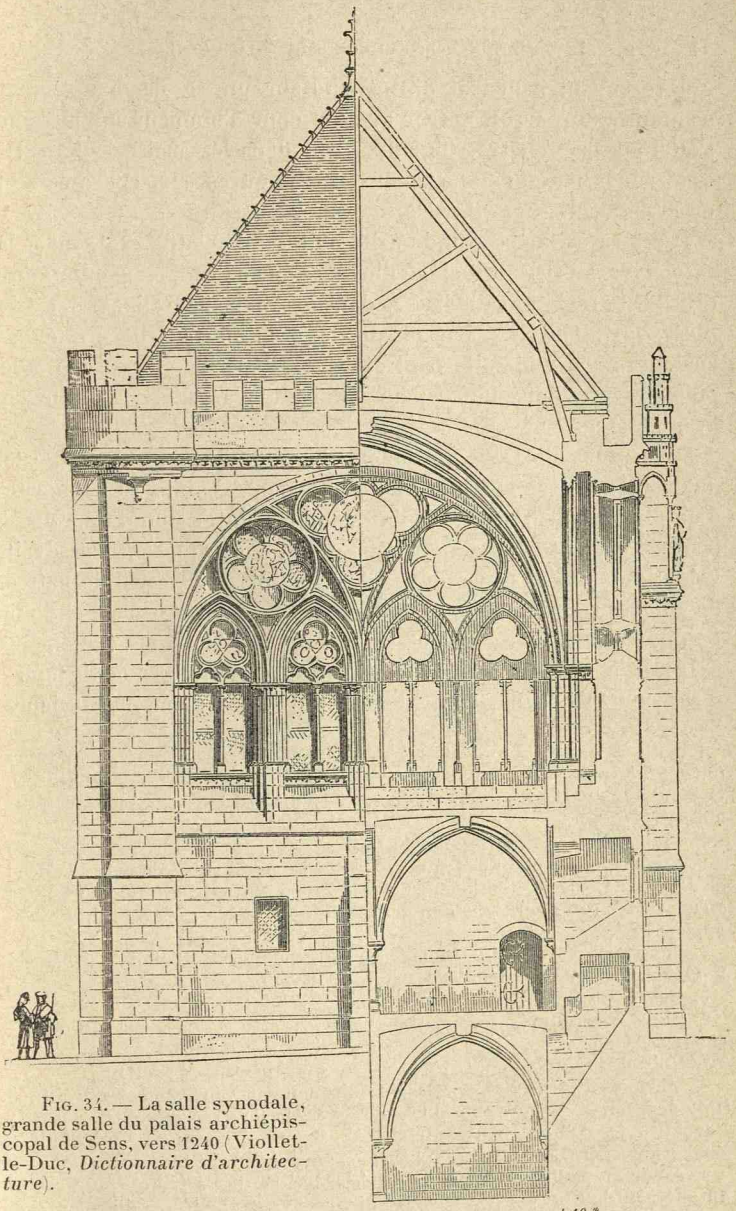

Fig. 34. — La salle synodale, grande salle du palais archiépiscopal de Sens, vers 1240 (Viollet-le-Duc, *Dictionnaire d'architecture*).

s'élève sur un sous-sol plutôt que sur un rez-de-chaussée, et communique par un perron avec la cour d'honneur sur laquelle s'ouvrent ses fenêtres (fig. 32, 73) ; dans les maisons de ville, c'est sur la rue qu'elle s'éclaire ; ses fenêtres sont spacieuses et ornées (26, 27, 57, 58, 61 à 65, 69, 70.)

Il est rare que la grande salle soit voûtée [1] (fig. 34), mais la *salle basse* au-dessus de laquelle elle s'élève l'est presque toujours (fig. 33, 34). Cette salle basse, dans les maisons ordinaires, est le plus souvent divisée par un ou deux supports ; elle a quelque analogie avec une salle capitulaire [2] ; dans les palais, elle a le plus souvent deux nefs [3] ; au palais de Paris (XIVe s.), elle en avait quatre.

La grande salle peut elle-même être refendue par des supports qui soulagent les entraits de sa charpente [4]. Elle est couverte d'un plafond de bois [5] ou d'un lambris cintré [6] ou d'une charpente apparente (fig. 35, 103). Le sol, sur lequel on s'asseyait volontiers sur des tapis ou sur des coussins, était garni de nattes de jonc ou jonché d'herbes fraîches et de fleurs chaque jour renouvelées. Le carrelage était souvent très riche [7].

Les murs étaient lambrissés et ornés de peintures [8] ou de tapisseries, parfois aussi de niches et de statues [9] ; une ou plusieurs

1. Salle synodale du palais archiépiscopal de Sens (fig. 34), vers 1240 ; (une nef) grande salle du palais des Papes à Avignon (deux nefs du XIVe s.). Ces salles ecclésiastiques participent des dispositions des salles capitulaires.

2. Maisons du XIIIe et du XIVe siècle à Provins.

3. XIIe siècle, évêché de Meaux ; XIIIe siècle, archevêché de Sens, château de Boulogne. Exceptionnellement celle de Montauban (XIVe siècle) n'a qu'une nef ; XIVe siècle, château de Chillon ; XVe siècle, château de Pierrefonds.

4. XIIIe siècle, château de Blois (arcades), château de Chillon, château de Boulogne aujourd'hui dénaturé, palais de Paris (détruit).

5. Ravel (Puy-de-Dôme), XIVe s. ; Chillon (Suisse), XIIIe s.

6. Blois, Pierrefonds (restitutions), Paris (détruit), La Diana à Montbrison (XIVe siècle).

7. Voir ci-dessus, tome I, p. 704 à 723 et ci-dessous, § XVIII.

8. Maison à Figeac (fig. 26), dessins d'ornement. Château de Saint-Floret (Puy-de-Dôme), scènes de romans de chevalerie, avec légendes en vers ; Ravel (Puy-de-Dôme), blasons, rinceaux, figures décoratives. Chillon (dessin d'ornement), La Diana à Montbrison (ornements et blasons).

9. Ancienne salle du palais de Paris, statues des rois de France, salle du château de Coucy (XIVe siècle) ; niches ayant abrité pareillement des statues. Palais de Poitiers (pignons), statues de reines.

cheminées chauffaient la salle [1] ; elles sont parfois richement décorées [2].

La grande salle des palais pouvait avoir une tribune, soit en

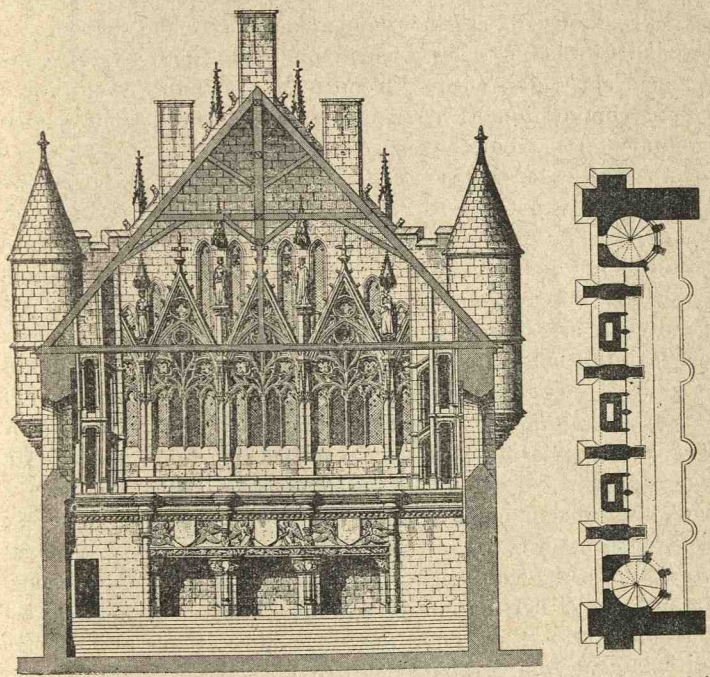

FIG. 35.— Pignon, cheminées, estrade et galerie de la grande salle du palais de Poitiers (1693 à 1415) [Verdier et Cattois, *Archit. civile et domest.*].

1. La salle, pourtant moyenne, de la maison dite de la reine Bérangère au Mans (XVe siècle) a deux cheminées en vis-à-vis. La même disposition est plus justifiée au château de Châteaudun (XVe siècle) ; la salle du château de Bapaume, bâti en 1311 par maître Jehan de Lohes, avait aussi deux cheminées ; à Coucy, deux cheminées jumelles occupaient une extrémité de la salle que Louis d'Orléans avait fait bâtir ; à Poitiers (fig. 38), le groupe comprend trois cheminées et occupe tout un pignon (fin du XIVe siècle) ; à Paris, on en voit quatre sur les côtés de la salle basse du palais ; la grande salle du château d'Aire sur la Lys en avait également quatre au début du XIVe siècle ; dans les dernières années du même siècle, la grande salle du palais ducal de Bourges reçut jusqu'à sept cheminées.

2. Comme la cheminée des Preuses de Coucy, gravée par Du Cerceau.

forme de balcon sur son pourtour [1], soit seulement et plus souvent à une extrémité (fig. 35) ; elle servait dans les cérémonies, soit aux spectateurs, soit aux musiciens.

La grande salle d'un palais communiquait avec les appartements seigneuriaux et généralement aussi avec une chapelle [2] ; à proximité de la porte des appartements, était l'estrade du trône seigneurial ; vers l'autre extrémité ou au centre, l'entrée du public communiquant avec la cour du palais par un perron monumental souvent couvert, comme dans les figures 48 et 49 [3].

La coupe de la grande salle de Poitiers (fig. 35), bâtie de 1393 à 1415 par Jean Guérard pour le duc Jean de Berri, fait voir les marches du perron qui fait d'une extrémité de la salle une estrade pour le trône ou le tribunal d'où le seigneur dominait l'assistance, les cheminées devant lesquelles s'asseyaient le seigneur et ses assesseurs ; le grand vitrage qui s'ouvrait derrière eux leur facilitait la lecture des pièces de procédure et leur permettait de voir en pleine lumière la figure de ceux qui comparaissaient devant eux ; enfin, des escaliers conduisent à une galerie dominant la salle. Les salles de Sens (fig. 34) et de Coucy ont également un pignon tout en vitrage ; celle de Coucy de grandes cheminées à une extrémité comme celles de Poitiers et autrefois de Bourges ; d'autre part, on remarque que l'on a évité d'ouvrir des fenêtres en regard du siège du seigneur ou du juge, pour ne pas l'éblouir. A cause de sa destination de tribunal, la salle seigneuriale est souvent reliée aux prisons [4] par un couloir et une petite porte qui débouche loin de l'entrée et près de l'estrade des juges.

La salle basse pouvait aussi être, dans les demeures seigneuriales, une salle de justice : elle y communique avec des cachots

1. Grande salle du palais de Nicosie, bâtie par Hugues IV de Lusignan (1324 à 1361) la galerie de pourtour était soutenue sur des colonnettes.

2. Soit à une extrémité de la salle, comme à la fin du XIIe siècle, à l'évêché de Paris ; au XIIIe, au palais royal de Bergen (Norvège) et au château de Boulogne, de 1231 (plan au chapitre de l'*architecture militaire*) ; soit sur un des côtés longs, comme à Coucy.

3. XIIe siècle, château de Wurzbourg, chapître de Cantorbery (fig. 48) ; XIIIe siècle, château de Montargis (dessiné par Du Cerceau) ; XIVe siècle, palais de Paris avec galeries ou loges le long de la façade.

4. Le Perron de Chartres ; salle synodale de Sens ; châteaux de Chillon, de Boulogne, de Pierrefonds.

et on pouvait y donner la question [1]. Dans les contrées chaudes, la salle basse était un lieu où l'on prenait le frais en été [2] ; souvent, c'était une salle des gardes. Dans les demeures privées, elle pouvait être employée comme cuisine, comme cellier, comme écurie et très souvent comme boutique ; en ce cas, elle était sans voûte et largement ouverte par des arcades ; dans l'autre, au contraire, elle n'avait que de petites fenêtres grillées, percées assez haut au-dessus du sol : on se défiait des passants et surtout des rôdeurs de nuit et l'on ne tenait pas à prendre de jours dans le voisinage immédiat du pavé malpropre. Dans tous les cas, le rez-de-chaussée contraste, par l'austérité de son architecture, avec l'ornementation du premier étage qu'il met en valeur ; seule la porte de la maison est assez souvent ornée.

§ IV. — *Chapelles privées.*

Les demeures nobles avaient une chapelle ; parfois même plusieurs ; elles communiquent avec les appartements et avec la salle du seigneur, et, afin que cette communication se fasse de plain pied, on les a élevées sur une chapelle basse (fig. 36), en communication avec la salle basse qui règne sous la grande salle, et servant d'oratoire aux gardes et serviteurs [3]. A partir du XIVe siècle, cette disposition fut souvent simplifiée. Au lieu d'un étage supérieur entier, il n'y eut plus qu'une tribune seigneuriale ménagée au niveau des appartements dans une chapelle à

1. Salle synodale de Sens ; château de Boulogne.

2. Voir ce que Florio Bustron dit de cette coutume dans les notes complémentaires de sa chronique de Chypre (*Docum.* inéd., t. V, 1886). C'est à la suite d'un dîner, dans la salle basse voûtée de son palais de Nicosie, qu'Amaury, prince de Tyr, fut assassiné en 1311 par Simon de Montolif.

3. Chapelles à deux étages : XIIe siècle, évêchés d'Angers, Laon, Meaux, palais des comtes de Champagne à Provins ; XIIIe siècle, archevêché de Reims, château de Baye (Marne) ; Sainte-Chapelle de Paris, évêchés de Noyon et de Stavanger en Norvège ; Castelnau de Bretenoux (Lot), 1329, Biron (Dordogne), XIVe-XVe siècles et 1501. Au château de Châteaudun (XVe s.), la chapelle des serviteurs est aménagée dans les combles de la chapelle seigneuriale.

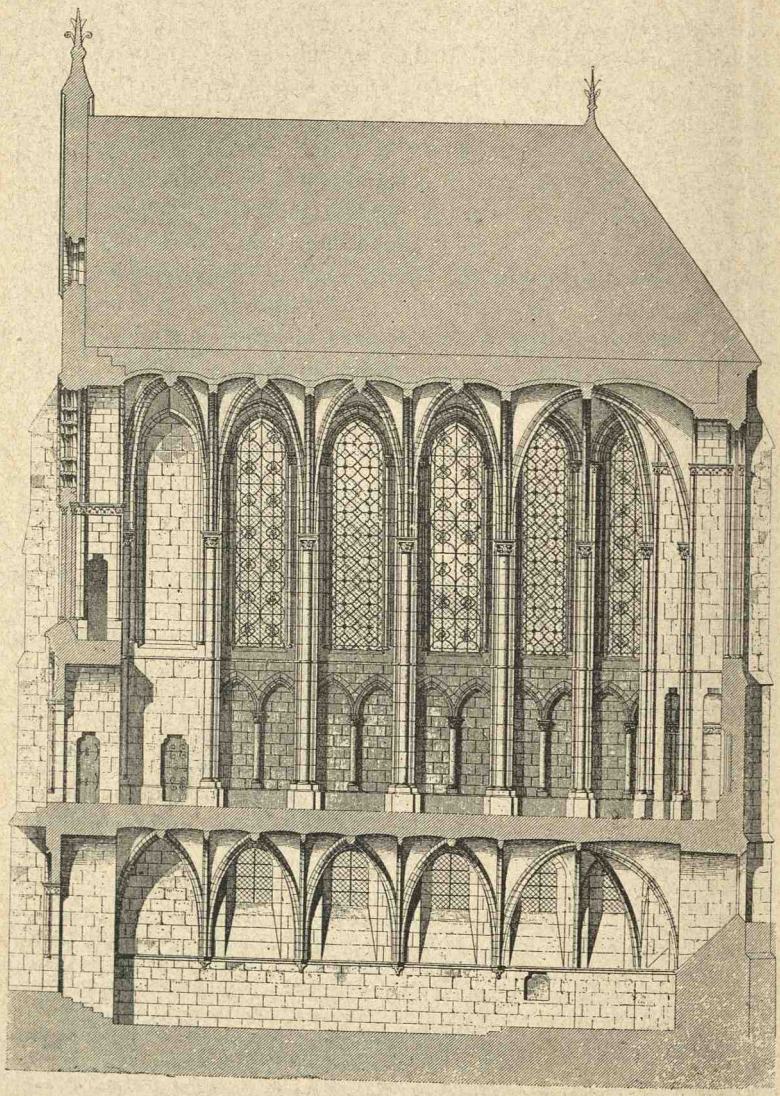

FIG. 36. — Coupe de la chapelle de l'archevêché de Reims et de son sous-sol, XIIIe siècle (*Annales archéol.*).

un seul étage où maîtres et serviteurs purent assister à un seul office sans se déranger ou se réunir davantage [1]. Souvent, cette tribune a une cheminée [2].

Certaines chapelles s'élèvent non sur une chapelle basse mais sur une galerie de passage [3].

L'appartement privé, lorsqu'il n'était pas en communication immédiate avec la chapelle, comprenait un oratoire. L'hôtel royal de Saint-Pol, que Charles V avait créé de la réunion de trois hôtels, comprenait trois grandes chapelles ouvertes quelquefois au public et pourvues d'orgues, et chaque appartement avait en outre un oratoire.

§ V. — *Appartements privés.*

Les chambres à coucher étaient plus ou moins nombreuses dans une maison, mais leur nombre était certainement très restreint en proportion de celui des habitants : pour les familles si nombreuses d'alors, le terrain parcimonieusement mesuré dans les villes, l'espace plus restreint encore dans les châteaux par les besoins de la défense, faisaient une nécessité de la chambre commune ; les parents la partageaient avec leurs enfants, les maîtres avec leurs serviteurs, ou bien, comme au XIe siècle dans le logis des hôtes à Cluny, on répartissait dans deux appartements les hommes et les femmes ; des courtines entouraient généralement les lits ; près du lit, une perche horizontale, fixée au mur, recevait le vêtement que l'on quittait en se couchant

1. XIVe et XVe siècles : saintes chapelles de Vincennes, Bourges (détruite), Pierrefonds, Châteaudun, Riom, Aigueperse, Vic-le-Comte, Flat ; Bourbon-l'Archambault (détruite), Chambéry. Renaissance : Écouen, Chenonceaux, Thouars, Oiron, Champigny-sur-Veude (Indre-et-Loire), La Rochefoucaud (Charente), Kerjean (Finistère).

2. Pierrefonds, Brou (Ain) ; chapelle ducale de Concressault (Cher), anciens oratoires de Bourges, Riom, Poitiers.

3. XIIIe siècle : château de Coucy. XIVe siècle : évêché d'Albi, ancien château de Mehun-sur-Yèvre. XVe siècle : hôtel de Jacques-Cœur, à Bourges. XVIe siècle : hôtel de Cluny, à Paris.

ou que l'on devait mettre en se levant. La chambre à coucher avait pour dépendance presque nécessaire une *garde-robe*, petite pièce analogue à notre cabinet de toilette et contenant les armoires et les coffres qui renfermaient le linge, les habits, les bijoux, ainsi que les meubles de toilette. A la garde-robe elle-même était annexé un cabinet d'aisances, car chaque chambre avait souvent le sien et s'il faisait défaut, une *chaière aisée* pouvait se dissimuler dans un coin de la garde-robe.

La tour de Jean-sans-Peur, à Paris, a conservé deux excellents exemples de chambres avec leurs garde-robes, au bout desquelles sont des latrines.

Une chambre seigneuriale avait encore d'autres annexes : elle communiquait avec un cabinet où logeaient les gardes ou les servantes prêts à assister à toute requête, le seigneur ou la dame; une salle d'attente et d'audience privée pour ses clients et parfois une *étude* ou cabinet de travail et un oratoire. Enfin, la véritable chambre à coucher fut de bonne heure précédée d'une chambre de parade ou de parement, possédant un lit de parade où le prince pouvait s'asseoir, mais ne se couchait pas; dans cette chambre, on exposait les parements ou habits d'apparat du seigneur et certains familiers ou grands personnages y assistaient à une partie de sa toilette, car tout était plus ou moins public dans la vie des princes. Cette publicité et cette division en deux actes de la toilette du prince, persistait au XVIIIe siècle dans le cérémonial du *petit lever* et du *grand lever* du roi. L'appartement privé de Charles V, à l'hôtel Saint-Pol, comprenait une chambre à coucher (15 m. 60 sur 8 m. 80), une grande garde-robe (10 m. sur 9 m. 90), un grand cabinet (7 m. 80 sur 5m. 85), deux pièces qualifiées d'*études*, haute et basse, la première précédée d'une chambre avec un lit; une chambre de parade dite de Charlemagne (29 m. 23 sur 11 m. 70), pièce de réception contiguë à la chambre à coucher, et une chapelle. L'appartement privé de la reine comprenait aussi une chapelle d'une rare élégance, et une grande chambre de réception ayant huit fenêtres et deux portes (8 m. 77 sur 7 m. 80). La chambre à coucher, presque aussi grande (7 m. 80 carrés), était contiguë à une garde-robe (7 m. 80 sur 1 m. 94), à un grand et à un petit cabinet (7 m. 80 sur 5 m. 85 et 3m. 90

sur 3 m. 25), et à un « retrait des demoiselles de la reine ». Indépendamment de la grande chapelle particulière, celle-ci avait un petit oratoire et une grande galerie reliait son appartement à l'église voisine de Saint-Paul ; pour faciliter à la souveraine tous les genres de dévotion, sa grande galerie (46 m. 77) s'ouvrait par une large baie sur le cimetière, en regard de la chaire où se faisaient les sermons en plein air. Aux appartements de l'hôtel Saint-Pol, étaient encore annexées une chambre des joyaux, une chambre des nappes, une chambre des grandes armoires.

Les chambres des hôtes et des membres les moins respectables de la famille, et celles des serviteurs, se répartissaient dans les étages supérieurs des maisons et dans les corps de logis du fond lorsque la maison possédait une cour ; en ce cas, le rez-de-chaussée de cette aile du fond était à l'usage de cuisine et de cellier, et le haut servait de logement aux domestiques ; c'était la même distribution que dans les monastères, où les moines logeaient et tenaient chapitre dans une aile tandis que les convers habitaient et vaquaient aux œuvres serviles dans l'aile opposée, séparée par le préau du cloître, mais le raisonnement avait conduit religieux et laïques, sauf certains grands personnages, à des dispositions inverses : chez les premiers, les convers ont le soin des affaires extérieures, ils occupent donc la façade et l'entrée ; les moines veulent, au contraire, se soustraire au monde et s'isoler dans le recueillement ; un seul d'entre eux, le portier, est délégué à la surveillance de l'entrée du logis où il habite loin de ses frères. Le maître de maison laïque se charge, au contraire, lui-même de cette surveillance ; il veut être le premier à savoir ce qui se passe au dehors ; il relègue les serviteurs et les provisions au fond de la cour, dans la partie la moins gaie de l'habitation, et tout ce qui entre ou sort passe sous ses yeux.

§ VI. — *Cuisines.*

Les cuisines des palais, châteaux et abbayes, sont des constructions tout à fait monumentales.

La cuisine, figurée au IXe siècle, sur le plan de Saint-Gall

(fig. 2, nos 21 et 60, D), est une pièce carrée au centre de laquelle est une pierre de foyer surmontée d'une ouverture dans le toit. Ce système primitif, emprunté à l'antiquité, fut abandonné à l'époque romane : les grandes cuisines ont bien continué d'avoir un toit en pavillon avec une ouverture au sommet, mais cette ouverture protégée par un lanternon, n'est qu'un appel d'air pour faire tirer les cheminées disposées le long des parois et non plus au centre.

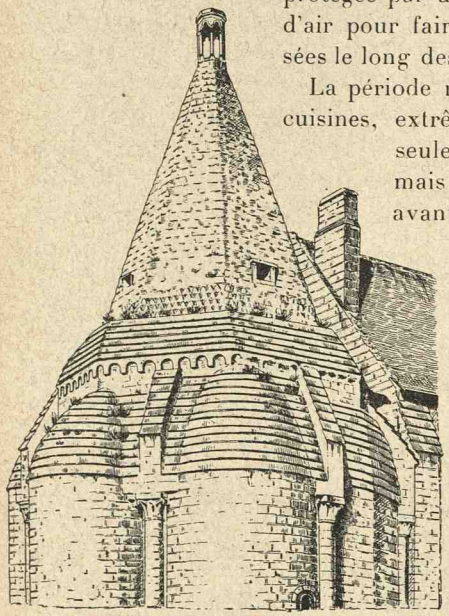

Fig. 37. — Cuisine de l'abbaye de Fontevrault (Maine-et-Loire) XIIe s. (Le sol est exhaussé, la pyramide refaite au XIIIe s., les mitres des cheminées ont disparu).

La période romane a produit de grandes cuisines, extrêmement curieuses, dont une seule peut-être subsiste (fig. 37), mais dont plusieurs ont été gravées avant leur destruction. Ces cuisines étaient des pavillons carrés ou des rotondes, surmontées d'une voûte cônique à lanternon terminal et entourées de cheminées dont les mitres formaient plus bas des lanternons plus petits. Les rotondes, telles que la cuisine de Marmoutiers, présentaient la forme générale d'un énorme flacon. Ces cuisines, à l'époque romane, étaient isolées des autres bâtiments plus souvent qu'aux époques postérieures. On craignit d'abord l'incendie ; plus tard, la crainte de manger froid semble avoir été plus forte. On peut citer, comme très anciennes, les cuisines démolies de Marmoutiers, Pontlevoy, Saint-Florent de Saumur, la Trinité de Vendôme. Saint-Père de Chartres (XIIIe s.), gravées dans le *monasticon gallicanum* ; celle de Saint-Étienne de Caen, figurée par Ducarel, était du XVIe siècle. Le seul exemple roman encore debout (fig. 37) est la cuisine de l'abbaye de Fontevrault (Maine-

et-Loire), du milieu environ du XIIe siècle. C'est une salle octogone attenant à un réfectoire plus récent; elle offre cette particularité, que ses cinq cheminées forment des absidioles, et, ce qui est plus étrange, c'est l'existence d'anciennes fenêtres vitrées dans ces hémicycles. Le lanternon central a été reconstruit au XIIIe siècle, ainsi que le haut de la flèche ; les dernières assises montrent que la couverture de pierre du XIIe siècle était un cône bombé; des mitres de cheminées existaient dans la calotte des absidioles et d'autres dans quatre trompes qui supportent la voûte centrale. Une des particularités étonnantes de ces cuisines monumentales, c'est que leur forme est on ne peut plus analogue à celle des chapelles surmontées de lanternes des morts élevées à la même époque dans divers cimetières, par exemple, à Montrol-Sénard, à Vic-le-Comte et à Fontevrault même. Ainsi, existe-t-il des édifices dont on ne saurait dire s'ils ont été cuisines de monastères ou lanternes des morts, près Saint-Nicolas de Saumur et à Comelle (Oise). On pourrait aussi bien y voir encore des édicules de fontaines de cloîtres, tels que celui de Saint-Cyprien de Poitiers ou celui de Fossanova avec la lanterne qui le surmonte : la place occupée par de tels vestiges dans l'ensemble des bâtiments contemporains peut être parfois le seul indice certain de leur destination ancienne.

Le XIIIe siècle présente des exemples analogues aux précédents : hospice de Fougères, abbayes de Bonport (Eure) et de Poblet (Catalogne). A Bonport, la cuisine est une vaste pièce carrée voûtée, très haute, avec hotte pyramidale portée vers le centre sur deux colonnes et deux piliers et sur des arcs ; d'autres arcs bandés entre les quatre faces de la pièce et cette hotte la contrebutent ; elle se termine par un gros tuyau cylindrique. Un puits existe dans cette cuisine. Celle de Saint-Père de Chartres, du XIIIe siècle, était une tour cylindrique à toiture de charpente avec cheminée centrale d'appel, entourée de six autres mitres plus petites par où la fumée s'échappait après avoir tournoyé dans une galerie haute semblable à une tribune d'église. Dans cette galerie, on accrochait des viandes pour les fumer.

A Poblet (Catalogne), une hotte rectangulaire terminée par un élégant lanternon à flèche carrée ornée de crochets, est suspendue sur des arcades entre deux salles.

Le XIVe siècle a laissé pareillement une série de cuisines qui sont des chambres carrées, voûtées, avec lanternon central d'appel d'air et cheminées disposées sur le pourtour ou dans les angles : telles sont les cuisines du palais d'Avignon, et de l'évêché de Pampelune (fig. 38) ; au palais de Paris, les cuisines qui substistent datent de la fin du XIVe ou XVe siècle. C'est une salle carrée à voûtes d'ogives, sur neuf colonnes, quatre cheminées occupent les angles, et leur hotte est épaulée par un étrésillon partant de la colonne voisine. Il n'y a pas de cheminée d'appel au centre, sans doute parce que cette cuisine basse était surmontée d'une autre salle formant la cuisine royale.

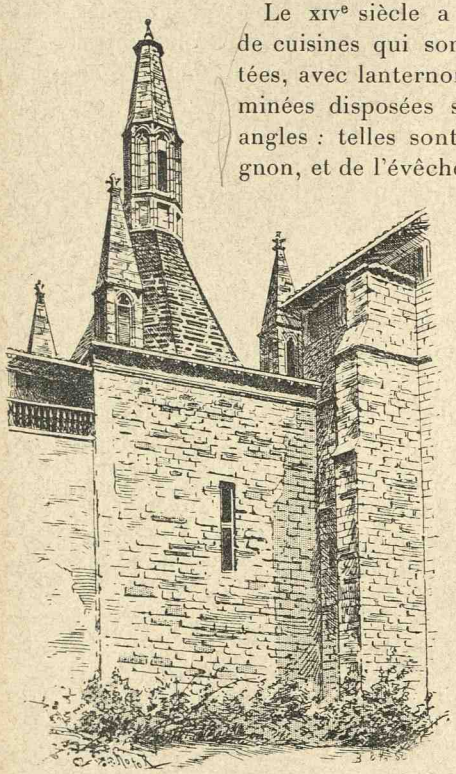

FIG. 38. — Cuisine de l'évêché de Pampelune (XIVe siècle).

La cuisine du château de Bories (Dordogne), carrée, voûtée d'ogives sur colonne centrale et où deux grandes cheminées s'ouvrent en vis-à-vis, et celle du château de Châteaudun, également du XVe siècle, voûtée sur deux piliers et ayant tout un côté occupé par deux immenses cheminées réunies entre elles par une petite arcade, sont parmi les exemples les plus modestes; au château de Montreuil-Bellay (XVe siècle), la cuisine a quatre piliers et est entourée d'autant de cheminées ; au palais des ducs de Bourgogne, à Dijon (fig. 39), une suite continue de cheminées entoure

la salle; la voûte est une sorte de coupole à branches d'ogives, portée sur les manteaux et piliers des cheminées et aboutissant au sommet à une cheminée d'appel.

A Cébazat (Puy-de-Dôme), subsiste une pyramide octogone avec cheminée d'appel, du xve s., analogue à la fig. 38.

Au château de Bannegon (Cher), la cuisine est une édicule

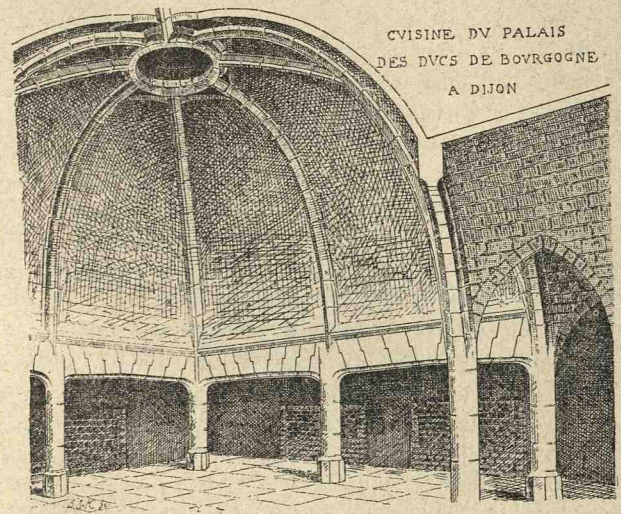

FIG. 39. — Cuisine du palais des ducs de Bourgogne à Dijon.

carrée du même genre, surmontée d'une pyramide et d'une cheminée d'appel. Le château de Clisson a des cuisines ruinées du xve siècle; à l'étranger, on peut citer encore pour la dernière période gothique, les cuisines d'Allstadt (Saxe-Wiemar), du château de Reichenberg (Hesse, xvie s.), du château d'Issogne (Val d'Aoste), vers 1500, du palais de Cintra (Portugal), à trois cônes de pierre surmontés de lanternons, et des abbayes de Glastombury et de Durham en Angleterre.

La cuisine pouvait avoir de nombreuses dépendances : celle de l'hôtel Saint-Pol était accompagnée d'échansonnerie, fruiterie, saucerie et chambre des épices. On trouve dans les anciennes

cuisines, des fours, fourneaux, tables de marbre, éviers et égouts, et parfois au-dessus, des chambres à fumée où l'on suspendait des viandes, comme à Saint-Père de Chartres.

§ VII. — *Étuves.*

Parmi les nombreuses traditions romaines que les barbares furent heureux d'accepter et que le moyen âge tenait à perpétuer, il faut compter l'usage, sinon quotidien, au moins hebdomadaire, des bains, tel que les Turcs ont continué de le pratiquer. Rien n'est plus faux et plus injuste que de juger, comme on l'a souvent fait, le moyen âge, d'après la période qui nous sépare de lui : en cette matière, spécialement, rien ne ressemble moins aux habitudes du XIIIe et du XIVe siècles, que la malpropreté dégradante du XVIIe siècle.

C'est au cours du XVIe siècle que ce changement radical s'opéra; il fut trop complet pour pouvoir être subit : de longue main, il avait été préparé par le zèle peu intelligent des prédicateurs : au VIe siècle, saint Benoit, désireux de mortifier ses moines en toutes choses avait dit, au sujet des bains, qu'il dispensait libéralement aux malades : *Sanis autem et maxime juvenibus tardius concedatur.* Or, on en était encore au temps où le bain était une passion à l'égal de la chasse, du jeu et du vin, comme en témoignait un dicton populaire : *Venari ludere lavari bibere Hoc est vivere* ! [1].

La propreté tenait de même sa juste place dans l'idéal du moyen âge : le *Roman de la Rose* recommande des soins de propreté à la femme qui veut plaire, les épousées se baignaient la veille et le lendemain de leurs noces [2], et quand un chevalier devait être armé, non seulement il passait la nuit en prières, mais il prenait un bain pour se présenter net de corps autant que d'âme à l'espèce de sacre qu'il recevait.

1. Graffite de Timgad (Algérie), voir R. Cagnat, *Timgad.*
2. Roman du *Chevalier au Cygne* vers 4057 et 4223 ; *Godefroy de Bouillon* vers 304, *Roman de la Rose* vers 11132 et suiv.

Au VIe siècle, Grégoire de Tours nous raconte bien que l'abbesse du couvent fondé à Poitiers par sainte Radegonde, eut des difficultés avec l'autorité ecclésiastique au sujet des étuves de son monastère, mais c'était uniquement parce qu'elle avait permis à des serviteurs mâles de s'y baigner [1] : Fortunat, décrivant à la même date une villa de Léonce évêque de Bordeaux, vante particulièrement le bel aménagement des étuves ; au XIIIe siècle, Jacques de Vitry reproche aux religieuses des villes latines d'Orient, de fréquenter les étuves publiques [2] ; cela prouve qu'elles n'en avaient pas à domicile et aussi qu'elles tenaient à en user, mais le reproche ne porte encore que sur la promiscuité, non sur la pratique des bains. Ces deux questions finirent par se confondre : au XIVe siècle, Philippe de Mézières met au nombre des rares qualités du cardinal légat Pierre Thomas une repoussante négligence de sa personne [3]. Ce n'était encore qu'une mortification qu'un saint s'imposait, mais elle était mal choisie, et des exemples de ce genre firent trop facilement école : au siècle suivant, les gens austères purent croire d'autant plus louable d'abandonner les étuves que les sages règlements de police, établis pour y faire respecter les bonnes mœurs [4], étaient mal observés. Les clients les plus assidus de ces maisons étaient,

1. *Hist. Franc.*, t. X, ch. XVI.

2. *Historia Orientalis. De regularium contumacia... licentia vivendi* : « Non solum autem monachi, sed et ipse moniales, superioribus suis inobedientes, excusso disciplinæ jugo, de claustro exiliebant, tanquam lapides sanctuarii in capite omnium platearum dispersi, publica balnea cum personis sæcularibus irreligiose frequentantes. »

De même, en 1410, à Dijon, un moine est arrêté aux étuves est remis à l'abbé de Saint-Bénigne, mais c'est à cause de la conduite scandaleuse qu'il y avait affichée, et en 1458, à Amiens, une femme est condamnée pour avoir reproché à un prêtre de venir aux étuves, mais c'est parce qu'il s'y trouvait en mauvaise compagnie.

3. *Vita B. Petri Thomasii*, ap. Bolland. *Acta Sanctorum*, 29 janvier.

4. 1452, Abbeville, interdiction aux étuviers de loger dans leur établissement des femmes de mauvaise vie et de jeunes servantes. Augustin Thierry, *Doc. inéd. de l'hist. du Tiers-États*, t. IV, p. 279. Cf. Statuts des étuveurs de Paris au *livre des Métiers*, d'Étienne Boileau. Vers 1445, l'échevinage de Dijon prit soin d'aménager une étuve d'un genre spécial (voir ci-dessous, p. 93, n. 2) ; à Marseille, le samedi était un jour réservé aux femmes honnêtes et interdit aux autres.

naturellement, les jeunes gens les plus élégants et aussi les plus dissolus (voir fig. 40 l'histoire de l'Enfant prodigue sculptée au XIVe siècle à la cathédrale d'Auxerre). Les sermonnaires signalèrent de plus en plus les étuves comme un lieu de perdition [1], l'effet de leur éloquence fut l'abandon graduel des habitudes de propreté autrefois si populaires et si générales. Lorsqu'en 1560, les États généraux d'Orléans décrétèrent la fermeture de toutes les maisons de débauche, beaucoup d'étuves tombèrent sous le coup de cette ordonnance. L'immoralité n'éprouva aucune gêne à se transporter ailleurs et sut égaler la vertu dans le mépris de l'eau, et au moment où triomphait la Renaissance, le désastre de la propreté se trouva consommé. En 1292, le rôle de la taille mentionne, dans Paris, vingt-six étuves ; sous Louis XIV, il en restait deux.

Outre les bains froids dans les cours d'eau, qui sont de tous les temps, les Romains pratiquaient les bains dans les sources minérales, et les bains d'eau chaude ou de vapeur dans des thermes construits spécialement pour cet usage.

En 1309, Louis X établit à Provins de nouvelles étuves « *ob affluentiam populi* » (Bourquelot, *Hist. de Provins*, I, 277).

La littérature témoigne du goût de toutes les classes de la société pour le bain. Les romans du chevalier de la Charette, p. 178, de *Fierabras* (p. 68, vers 2218), *Perceval* (vers 16573), *Guillaume de Palerme* (vers 5530), *Bueves d'Haustonne* (Bibl. Nat. Fr. 12548 f. 92), le *Chevalier au Cygne* (vers 4223, 4057), le *Roman de la Violette; Elie de Saint-Gilles* (vers 1465), *Renaud de Montauban* (p. 95, vers 35 et p. 96, vers 9-10), *Godefroy de Bouillon* (vers 304), le *Roman de la Rose* (vers 10847, 11132 et 17875) les présentent comme une habitude générale, un lieu de plaisir par excellence. Les fabliaux (*La Bourgeoise d'Orléans*), les *Cent Nouvelles nouvelles* (contes III et LXVI) témoignent que les femmes nobles comme celles du peuple aimaient à s'y baigner.

« L'habitude des étuves, dit M. Franklin, était si générale que l'État prenait de grandes précautions pour en prévenir la fermeture, *Les soins de toilette*, p. 14.

Au XVe siècle encore, nous voyons les bains chauds appréciés, non seulement de Louis XI et de sa cour (voir ci-dessous, p. 90, note 1), mais des gens du peuple : un morceau de littérature populaire, *le Banquet des chambrières* (*anc. poésies françaises*, t. II, p. 284) met en scène trois servantes en congé qui ne trouvent meilleure façon de se divertir que d'aller aux étuves, de s'y baigner et d'y banqueter en bavardant.

1. Voir dans Olivier Maillard sermons du 2e dimanche de l'Avent et du 3e de carême.

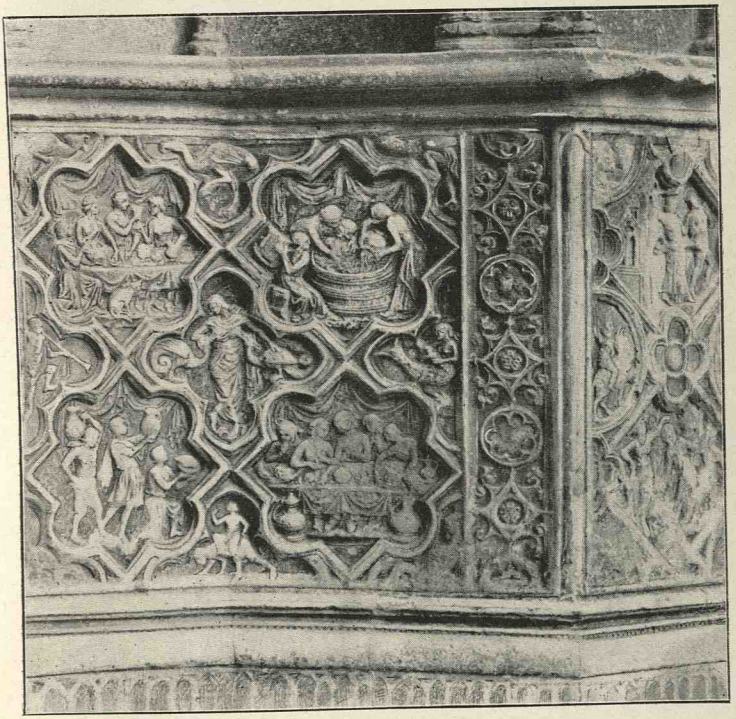

Fig. 40. — Les divertissements de l'Enfant prodigue.

(Étuves et banquets ; au centre et dans les angles, figures symboliques de la Femme aux Serpents, du Lai d'Aristote, de la Sirène, etc.)

Soubassement du portail occidental de la cathédrale d'Auxerre, XIVe siècle.

Les stations d'eaux minérales, sans être tout à fait abandonnées au moyen âge, ne gardèrent pourtant pas la même faveur : l'esprit superstitieux des Romains ayant vu dans les vertus de ces eaux l'œuvre de divinités tutélaires, le christianisme vit tout naturellement des démons dans ces mêmes divinités ; les premiers missionnaires chrétiens combattirent avec énergie le culte des sources ; finalement, un certain nombre d'entre elles furent consacrées par le souvenir d'un saint et réputées miraculeuses [1], mais la vertu curative de beaucoup d autres resta insoupçonnée ou connue d'un petit nombre de voisins, et la chimie, longtemps dévoyée, n'est arrivée que de nos jours à généraliser l'utilisation scientifique des eaux minérales [2].

Tout autre fut le sort des thermes. On sait que les moindres villes romaines avaient de ces établissements dont l'importance et le luxe étaient considérables, car les gens de toute classe avaient la passion des bains, et les thermes étaient le lieu où l'on se réunissait le plus volontiers pour causer et passer le temps. Toute habitation riche avait aussi des thermes privés. Les Mérovingiens les entretinrent ou en bâtirent et tout le moyen âge conserva la pratique des étuves, mais l'exiguïté des terrains et la transformation complète des conditions sociales nécessitèrent des réductions et des simplifications d'aménagement. Au IXe siècle, le plan de l'abbaye de Saint-Gall (fig. 2) montre des étuves composées seulement de deux pièces reliées au dortoir par une galerie. Au XIe siècle, celles de l'abbaye de Cluny consistaient en une suite de douze cellules voûtées (*cryptae*) contenant autant de baignoires de bois (*dolii*) [3] ; les étuves des hôtels privés pouvaient ne comprendre qu'une ou deux pièces ou *baigneries*, l'une pour le bain et l'autre pour le

1. On peut citer les sources ferrugineuses aménagées près de l'abbaye des Échalis, en Bourgogne. On sait que la source la plus anciennement utilisée à Vichy appartenait au couvent des Célestins.

2. Toutefois, les eaux de Bade étaient fréquentées dès le XVe siècle, il en est question dans les *Facéties de Pogge*, et aussi dans les voyages du catalan D. Pero Tafur ; Albert Durer a représenté une des piscines en maçonnerie construites en plein air et où des hommes se baignent et se divertissent en buvant et en jouant de la flûte (Bartsch., n° 118).

3. Coutume de Farfa.

bain de vapeur, en 1446, la baignerie construite au palais ducal de Bruges, comprend, outre ces deux pièces et les *fournaises* des *étuves a barbier* et un *fournois* pour y mettre les *pots* destinés au chauffage de l'étuve. Une installation confortable exigeait au moins deux pièces, pour permettre aux personnes des deux sexes de se baigner en même temps, car la politesse la plus parfaite que l'on pût faire était d'offrir un bain avant le souper à toute la compagnie que l'on recevait [1]. Dans l'intimité, il arrivait même que l'on soupât dans le bain [2].

Sous Charles V, les étuves de l'hôtel Saint-Pol avaient un pavement de pierre de liais, des lambris de bois d'Irlande et une porte de fer treillissé [3]; les étuves du palais formaient un bâtiment spécial à la pointe de la cité ; il fut désaffecté sous François Ier pour faire place à des moulins. Anne de Bretagne s'était fait construire à Blois, non loin du château, un pavillon spécialement affecté aux bains. Les étuves du château de Jean de Berri, à Mehun-sur-Yèvre, formaient aussi un pavillon isolé au bord de l'eau.

Une salle d'étuve du XIVe siècle est encore reconnaissable à Taormina (Sicile), au rez-de-chaussée d'un palais : c'est une jolie pièce carrée, voûtée d'ogives sur colonne centrale ; des tuyaux de terre cuite longent les bases des murs et devaient être surmontés d'un banc pour le bain de vapeur ; à un angle, une cuve de marbre est engagée dans le sol. Il est également question, dans *Guillaume de Palerme*, de bains apprêtés dans une salle basse, et l'on nomme *bain de la reine*, au Castel Maniace de Syracuse (XIIIe s.), une petite salle basse voûtée contenant une piscine.

Les étuves publiques étaient ce qu'elles sont aujourd'hui en Orient, on y trouvait des salles communes pour le vestiaire, le

1. Au XIVe siècle, sculptures du portail de la cathédrale d'Auxerre, (fig. 43) figurant l'Enfant prodigue qui se baigne avant de banqueter. Récit par Jehan de Troyes, des banquets offerts à Louis XI par des notables de Paris, en 1467. Ed. Michaud, t. IV, p. 280.

2. Les *cent Nouvelles nouvelles*, conte Ier, tableau du XVIe siècle au musée de Bâle, et bibliothèque de Bergues (Nord), figure du ms. n° 1.

3. Sauval, *Antiquités de Paris*, p. 273, 274, 280.

bain d'eau chaude et le bain de vapeur qui coûtaient la moitié du bain complet [1], enfin, des salles de repos et quelques cabinets où les barbiers et les chambrières attachés à l'établissement procédaient à l'épilation [2] qui continua de se pratiquer durant tout le moyen âge. Les valets et chambrières servaient à boire et à manger aux baigneurs [3], les massaient et les parfumaient [4], et après s'être baigné et avoir soupé aux étuves (fig. 40), on y passait parfois la nuit [5]. On appréciait beaucoup les bains aux herbes aromatiques et médicinales [6]. On ne craignait pas comme aujourd'hui de prendre le bain aussitôt après les repas.

Le mobilier des étuves comprenait des baignoires, des tables et des lits. Certains clients ne se contentaient pas des ressources de l'établissement; non seulement ils amenaient leurs serviteurs, mais se faisaient apporter des literies et des friandises [7].

Les baignoires étaient parfois en métal [8], et l'usage du marbre s'est conservé dans le Midi depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, mais l'usage le plus général était celui des cuviers de bois cerclés

1. Statuts des étuveurs de Paris, art. IV.

2. *Roman de la Rose*, vers 14276; *Le Banquet des chambrières*, *Anc. poésies françaises*, t. II, p. 284.Cf. Christophe de Bordeaux, le *valet à tout faire*, *ibid.*, t. I, p. 84, et la *Chambrière à tout faire*, *ibid.*, 83; Sauval, *Antiquités de Paris*, t. II, p. 465; d'Embry, *Description de l'Isle des Hermaphrodites*, p. 18; Franklin, *Les soins de la toilette*, appendice, II, p. 9.

3. Biblioth. nationale, ms. allem. n° 32, fol. 45, v°. Bibliothèque de Bergues (Nord), ms. n° 1, miniature vers 1500, montrant les valets et chambrières chargeant de mets et de flacons trois tables dressées devant autant de baignoires. Cf. tableau du XVIe s. au musée de Bâle.

4. Portail de la cathédrale d'Auxerre, XIVe siècle, histoire de Bethsabée, histoire de l'Enfant prodigue (fig. 43). Cf. Boccace, *Décaméron*, VIIIe journée, nouvelle X.

5. Franklin, ouvrage cité, p. 15.

6. Fabliau de la *Bourgeoise d'Orléans*, roman du *Chevalier au Cygne* (vers 4223).

7. Boccace (conte cité) présente des personnages qui vont aux étuves de Messine, et après le bain s'étendent sur des matelas de coton et sur des couvertures de Chypre qu'ils s'y sont fait apporter; ils se font parfumer, mangent des confitures et boivent de l'hypocras.

8. En 1491, les comptes de l'argentier de la reine, Hénon Raguier, portent l'achat de huit bassines profondes en laiton, pour faire une étuve « à la guise d'Allemagne ». Jacques II de Lusignan, roi de Chypre (1464-1475) fit,

de métal (fig. 40). On en faisait parfois des meubles de luxe élégamment ornés [1], mais dans le peuple, les mêmes cuves servaient au bain et à la lessive [2]. Le bois garde bien la chaleur ; il est vrai qu'il a l'inconvénient de produire des échardes, mais on s'en préservait par des linges ou *fond de bains* qu'on nommait draps baignoires. Des draps semblables à ceux des lits couvraient les baignoires des grandes dames, il existait aussi des cuves à couvercle (p. 91, note 8) et dans les installations modestes, on posait seulement une planchette pour former table devant les baigneurs.

Pour préserver des courants d'air et des regards indiscrets, on surmontait souvent la baignoire comme les lits d'un dais ou d'une armature portant une courtine qui pouvait être brodée ou armoriée. En 1460, on fit à l'hôtel Saint-Pol, une grande cuve d'étuve sèche, en bois d'Irlande, surmontée d'un « chapiteau richement ouvré de menuiserie », en 1400, l'inventaire des tapisseries de la duchesse de Bourgogne porte une *baignoire de toile*, comprenant un ciel et un dossier. Plus souvent, on se contentait d'une sorte de tonnelle composée de bois et d'étoffe, soutenue sur des cercles de bois et analogue au soufflet de nos voitures découvertes ou à l'abri de nos fauteuils de jardin ou de plage [3]. C'est apparemment ce que l'on appelait *chapeau* : en 1405, aux étuves de la reine, près la porte Barbette, et aux étuves du duc de Bourgogne, on acheta un millier d'épingles « pour servir à tendre les chapeaux ».

dans un moment de détresse, battre monnaie avec le bronze des chaudières et baignoires des étuves publiques de Nicosie. Charles le Téméraire perdit à Granson la baignoire d'argent qu'il emportait dans ses campagnes; Louis de Mâle, comte de Flandre (1346 † 1384), avait été baigné enfant dans une cuve d'argent et d'or ; en 1561, existait au château de Pau une cuve à baigner d'argent avec couvercle. C'étaient surtout les baignoires d'enfants qui étaient en métal.

1. Les cuves à baigner de l'hôtel Saint-Pol étaient en bois d'Irlande avec cercles maintenus par des clous dorés et bossettes également dorées. L'une d'elles avait un riche tabernacle ou dais sculpté. En 1428, un inventaire de la conciergerie du palais signale la disparition d'une cuve à baigner avec clous dorés.

2. Voir le conte du cuvier, que Boccace a emprunté à la littérature française du XIIIe siècle.

3. Ms. n° 1 de la bibliothèque de Bergues (Nord), exécuté vers 1500 et gravure de Hans Sebald Beham (1541) ; Gust. Pauli, *Hans Sebald Beham*, Strasbourg, 1901, in-f°, pl. XXVI, fig. 276, t. I.

De sages règlements de police défendaient d'admettre les lépreux aux étuves [1] et voulaient que chacun de ces établissements fût réservé à un seul sexe [2]; la première prohibition fut plus générale et mieux observée que la seconde. Les Juifs avaient leurs étuves spéciales [3].

§ VIII. — *Égouts et latrines.*

Des égouts (prov. *garilhan*, *gasilhan*) étaient souvent pratiqués sous les maisons du moyen âge; il en existe notamment de très spacieux dans certaines abbayes [4]; il existait aussi des égouts publics, mais les échevinages n'avaient pas toujours assez de ressources et d'autorité pour créer des systèmes complets et réguliers d'égouts, et bien des maisons manquaient d'issue pour leurs immondices : en ce cas, on avait recours au système des puits perdus [5], lorsqu'on trouvait un terrain assez perméable pour absorber les eaux sales, ou bien on pratiquait sous les cuisines et sous les latrines des fosses bien maçonnées que l'on fermait le mieux possible et que l'on vidait de temps en temps [6]. Il fallait,

1. Statuts des étuveurs de Paris.

2. *Ibid.* Cf. p. 87, note 4, et ordonnance échevinale de Dijon, en 1410, assignant deux étuves aux hommes et une autre aux femmes. Il semble d'après d'autres pièces d'archives qu'il se soit alors même produit des infractions graves à cette ordonnance, et c'est sans doute pour localiser les dérèglements qu'on ne parvenait pas à prévenir, que vers 1445 la ville se décida à acheter une maison pour y installer des étuves spéciales desservies par un personnel peu farouche. Dans les localités insuffisamment pourvues d'étuves, il dut y avoir, comme aujourd'hui en Orient, des jours ou des heures spécialement assignés à chaque sexe.

3. Franklin, *La Toilette*, p. 11 et 12.

4. Fossanova (prov. de Rome), Saint-François de Nicosie (Chypre)

5. Palais de Jacques-Cœur à Bourges xve siècle, maisons à Riom et à Montreuil-sur-Mer.

6. Pour les fosses de latrines, voir p. 96, note 6. En 1316, on aménagea à Périgueux une maison pour le séjour de Philippe de Bosredon, évêque d'Amiens, chargé d'une enquête; on creusa une fosse pour recevoir les immondices de la cuisine; on la couvrit d'une sorte de terrasse sur trappe de bois afin d'éviter les émanations (Bibl. nat. ms. fr. 20879, fol. 613.)

comme aujourd'hui, l'autorisation de l'édilité pour ouvrir un passage d'écoulement dans les égouts ou dans les rivières [1] et il fut interdit, dès le XIIIe siècle, à Toulouse, par exemple, de faire couler à la rue d'autres eaux que celles de la pluie.

Les latrines (*privés*, *nécessaires*, *longaignes*, *chambres*, *bostreués*, bois troués, *retraits*, qui signifie aussi et d'abord la chambre à coucher par laquelle on s'y rendait) sont très nombreuses au moyen âge, car, comme on l'a dit plus haut, un préjugé de délicatesse voulait qu'on les multipliât : dès le XIe siècle, les logis des hôtes de l'abbaye de Cluny renfermaient quarante sièges de latrines, dont trente dans le quartier des hommes et dix autres dans celui des femmes [2]. Il y en avait autant que de lits. Vers 1240, Castel del Monte, palais de Frédéric II en Pouille, et au XVe siècle, l'hôtel de Bourgogne à Paris, montrent l'application de ce système : à chaque appartement est annexé un cabinet d'aisances. Jusqu'à la fin du XVIe siècle, on trouve la persistance de cette habitude, par exemple au petit château de Dompierre (Somme). Dans sa *Maison rustique*, Olivier de Serres n'admet, du reste, encore de latrines communes que pour les domestiques, encore veut-il que ceux de chaque sexe ait les siennes.

Les personnages de distinction possédaient des *chaières aisées* dont ils usaient en campagne et aussi dans leur garde-robe lorsqu'elle manquait de latrines, car il leur répugnait de s'y rendre ostensiblement. Au XIVe siècle, l'usage de ces meubles se multiplia et on leur donna une grande élégance, qui s'exagéra au XVIe siècle [3].

1. Voir ci-dessous chapitre III, § II.

2. « Ubi solae ipsae suas indigerias procurent ». Il semble donc que c'étaient des cellules isolées.

3. En 1404, celle du duc d'Orléans ; en 1470, celle de Louis XI, feutrée de drap bleu ; en 1514, celle de Charlotte d'Albret, garnie de velours cramois et d'or ; en 1532 et 1534, celles du duc et de la duchesse de Lorraine, surmontées de dais et garnies de velours richement brodé à leurs armes ; celle d'Élisabeth, fille d'Henri II, avec dais et garniture de velours violet frangé d'or ; en 1589, celle de Catherine de Médicis, garnie de velours bleu, témoignent de ce luxe d'un goût douteux, qui dura jusqu'à la Révolution (voir Gay, *Glossaire*, p. 305 et Franklin, *l'Hygiène*, *Appendice*, p. 10 et 21 et

L'autorité municipale obligeait les habitants des villes à avoir des latrines dans leurs maisons [1] et on verra que le moyen âge connaissait même les latrines publiques, mais au XVIIe s., les mœurs étaient devenues grossières au point que les latrines étaient chose presque inconnue [2]. Les personnes de qualité conservaient l'usage de la chaise percée, mais elles avaient si bien perdu le besoin de dissimulation qui avait fait inventer ce meuble qu'elles en faisaient à l'occasion leur siège d'audience [3]. Pour les gens du commun et pour ceux qui se trouvaient hors de chez eux, tout angle de mur leur était bon, ils étaient toutefois assez délicats pour préférer les intérieurs, surtout les cheminées [4]. Cette turpitude ne prit fin que peu avant la Révolution.

suiv.). Sur ces sièges, le coussin mobile était remplacé par un *bourrelet* de cuir ou d'étoffe.

1. Voir, par exemple, les ordonnances rendues à Dijon en 1451 ; à Agen, en 1565.

2. Le mot *cabinet* dans Molière désigne le meuble de ce nom, sorte de secrétaire. C'est de cette époque que datent les légendes faites sur les oubliettes des châteaux pour expliquer des dégagements commodes dont on ne comprenait plus l'usage. En Italie, on avait fait de même les suppositions les plus bizarres sur l'usage des latrines publiques antiques de Pouzzoles. Henri III, en 1578, voulut que chaque matin on balayât les ordures de la cour et des escaliers du Louvre (Douet d'Arcq, *comptes de l'hôtel*, p. VII). Sur l'état de malpropreté du Louvre, de Versailles, de Vincennes, de Fontainebleau, au XVIIe siècle, voir Franklin, *Hygiène*, p. 137 à 143, et *Appendice*, V et VI ; Viollet-le-Duc, *Dictionnaire*, article *Latrines*, note. C'est seulement sous Louis XVI que Versailles fut pouvu d'un cabinet unique réservé aux souverains.

3. On sait sur quel trône Henri III fut assassiné. Là aussi, Louis XIII jouait aux cartes, la duchesse de Bourgogne y tenait cercle de conversation, le duc de Vendôme y déjeunait et y recevait les ambassadeurs, Louis XIV y apportait plus de solennité, mais non plus de mystère (voir Franklin, *Hygiène*, *Appendice*, p. 21 à 33).

4. François Ier se servait de la cheminée, ainsi qu'en témoigne une mésaventure de Bonnivet racontée par Brantôme ; Béroalde de Verville mentionne cette pratique comme une chose déjà normale (*moyen de parvenir*, XL) ; au XVIIe siècle, la coutume se généralise, comme le prouvent les anecdotes recueillies par Franklin (*ibid.*, p. 21), de grandes dames se mettaient à l'aise dans leur loge de théâtre (*ibid.*, p. 17), le peuple dans la grande salle du palais (*ibid.*, 18) et Louis XIII sur les murs de sa chambre (*Journal d'Héroard*, I, 204).

La barbarie des temps mérovingiens n'avait pas été cependant jusqu'à supprimer ces dépendances utiles des habitations [1], non plus que celui des bains ; les carolingiens en soignaient l'aménagement comme le démontre le plan de Saint-Gall.

Depuis le XIe jusqu'au XVIe siècle, on trouve deux systèmes employés concurremment. Le plus simple est une petite bretèche renfermant un siège suspendu sur le vide. Dans les villes, on ne l'employa naturellement, qu'au dessus des cours d'eau [2]. Il fut surtout en honneur dans les châteaux [3] où il peut être considéré comme un supplément de défense ; toutefois, on avait soin de placer des bretèches les unes presque au-dessus des autres afin de ne salir qu'un terrain limité.

Vers le milieu du XIIe siècle, Richard Cœur de Lion avait eu l'idée fâcheuse de faire établir des latrines de ce genre sous la chapelle du Château Gaillard des Andelys. Les soldats de Philippe-Auguste eurent le courage de pénétrer par là dans la forteresse. Les ingénieurs militaires étaient généralement plus circonspects et établissaient très haut ces petites bretèches ; il arrive même qu'une languette de pierre soit disposée de façon que l'assiégeant ne puisse prendre l'ouverture pour cible [4].

De même que les latrines de l'abbaye de Maubuisson (XIIIe s.), les latrines publiques d'Amiens étaient placées en travers des cours d'eau, sur une arche qui, à Amiens, était garnie d'une herse [5].

Le système de la fosse d'aisances n'est pas moins ancien [6].

Le perfectionnement qui consiste à amener l'eau dans les latrines se rencontre dès 1240 à Castel del Monte (Pouille) et

1. Voir Grégoire de Tours, *Hist. Fr.*, lib. II, c. XIII.

2. Abbaye de Maubuisson, XIIIe siècle, Hôtel-Dieu d'Issoudun, latrines publiques d'Amiens et maisons de Castres, etc., XVe et XVIe siècles.

3. XIIe siècle, donjon de Grez-sur-Loing ; château de Landsperg en Alsace, (XVe et XVIe siècle) ; XIIIe siècle, Coucy, château de Pujols (Gironde), Estréelles, le Val près Wimille (Pas-de-Calais).

4. Château de Coucy.

5. Archives C^les^ 4430 : « un tenon de fer pesant une livre et demie, attaché à l abillement du rouet servant à monter et à avaler le herche ou barbacane des nécessaires. » En 1447, on pave le dessous de la voûte de ces nécessaires.

6. XIIe siècle, donjon d'Etampes ; XIIIe siècle, donjon de Coucy et château de Boulogne (1231) ; XVe siècle, château de Pierrefonds. Il en existait au Louvre, au palais de Paris, au grand et au petit Châtelet, etc.

existait au XIVe siècle à Saint-Martial de Limoges; ailleurs, on déversait de la cendre, dont nous voyons acheter, en 1434, une grande provision pour les latrines de l'hôpital neuf de Nîmes.

On a souvent pris soin d'isoler les latrines; fréquemment elles sont au bout d'une longue galerie, d'où le nom de *longanea*, longaigne. Cette galerie pouvait avoir double porte ; sur le plan de Saint-Gall (IXe siècle), elle est coudée (fig. 2).

Dans les grandes habitations on a souvent placé dans une même partie du bâtiment toutes les latrines des divers étages, pour localiser l'infection et pour communiquer avec une seule grande fosse. Il arrive qu'une tour entière de château soit sacrifiée à cet usage; elle peut être à ciel ouvert au centre, avec cellules ou niches pratiquées dans l'épaisseur du mur et desservies par des galeries intérieures; deux exemples de cette disposition sont connus pour le XIVe siècle [1] : au siècle suivant, à Pierrefonds, une tour de ce genre est couverte et vitrée mais pourvue de puissants ventilateurs [2].

Dans certains monastères existent des latrines communes pourvues d'un long banc percé d'une rangée de sièges [3], entre lesquels pouvaient exister des cloisons ou parcloses de bois, ces installations rappellent les latrines publiques des Romains [4]. On a pris soin de pourvoir de latrines même les cachots des prisonniers [5].

§ IX. — *Puits, citernes, bassins, glacières.*

Les habitations de quelque importance possédaient généralement un puits, situé de préférence dans la cour : parfois au centre, surtout dans les cloîtres; plus souvent sur un côté, sur-

1. Ancien château de Marcoussis ; château de Langley (Northumberland).

2. A Chauvigny (Vienne) on voit les restes des latrines communes du château des évêques de Poitiers (XVe s.).

3. A Cluny, au XIe siècle, galerie de 70 pieds de long sur 23 de large ; avec 45 sièges dans des niches et autant de petites fenêtres ; à Marcoussis (Oise), abbaye de femmes du XIIIe siècle, longue galerie jetée sur un pont au travers d'un cours d'eau.

4. Voir celles de Pouzzoles et de Timgad dans Cagnat, *Timgad*.

5. Prisons des beffrois de Boulogne et d'Amiens, XIIIe siècle.

tout dans les châteaux, et de préférence dans un angle, surtout dans les petites cours urbaines. Tous les puits ornés conservés aujourd'hui en France datent du XVe et du XVIe siècle.

L'orifice circulaire des puits est entouré d'un parapet appelé *margelle*, et surmonté d'un treuil ou d'une poulie qui sert au va-et-vient des seaux qui puisent l'eau. La margelle est analogue à celle des fontaines, mais généralement, à partir du XIVe siècle, elle a reçu une rigole et une gargouille ou même plusieurs (fig. 43) afin que l'eau répandue des seaux qu'on y posait fût écoulée au ruisseau au lieu d'éclabousser la personne qui puisait.

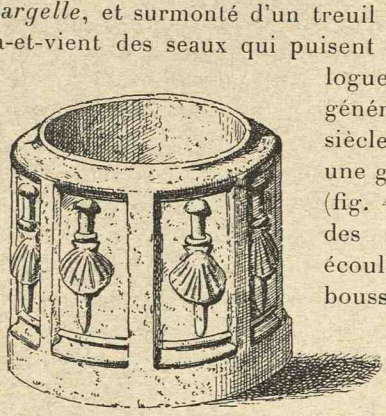

FIG. 41. — Margelle de puits ornée des attributs de Saint-Jacques, à Rodez.

Quelques margelles sont élégamment ornées depuis le XIe ou XIIe siècle [1] jusqu'au XVIe [2] (fig. 41, puits aux armes de Jacques d'Amboise à Rodez).

Quant à la poulie, elle pouvait être suspendue à une potence si le puits était adossé à un mur: au palais ducal de Dijon (XVe siècle) cette potence prend la forme monumentale d'un lion de pierre analogue à une gargouille; à La Châtre, un dais ou auvent de pierre du XVe siècle abrite un puits et, à l'hôtel de ville de Bourges, le puits exécuté en 1524 par Jehan Dupré présente une disposition analogue (fig. 42).

Plus souvent, la poulie est suspendue ou le treuil est fixé à une sorte de baldaquin de fer [3] (fig. 43) ou de bois surmonté d'un petit toit qui met la charpente et la poulie à l'abri des intempéries.

1. Puits romans à Venise et à Murano près Venise.
2. Puits de la Renaissance à Pont de l'Arche (Eure).
3. Puits de Quentin Metzys près de la cathédrale d'Anvers; puits du château de Nantes, puits du musée de Cluny, puits de l'hôpital de Beaune (1443).

Au XVe siècle, le puits de la chartreuse de Champmol près Dijon, qui occupait le centre du cloître, offre une ornementation exceptionnelle : à son centre s'élève une pile de maçonnerie dont le sommet est un socle très riche sur lequel se dresse un calvaire, ce socle porte à ses angles des anges pleureurs aux ailes éployées, et sur ses faces les statues des quatre grands prophètes exécutés en haut relief par l'immortel Claus Sluter et par Claus de Werve son neveu, de 1395 à 1402. Au XVIe siècle, le calvaire et le puits furent abrités sous un lourd édicule de la Renaissance qui protège, mais qui cache ces admirables statues. A Sauviat (Puy-de-Dôme) un puits est surmonté d'un calvaire du XVIe siècle.

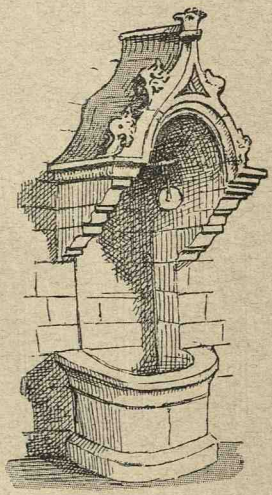

FIG. 42. — Puits de l'ancien Hôtel de Ville de Bourges, 1524.

A la Renaissance, les puits les plus élégants ont été couverts d'une édicule en forme de temple antique circulaire couronnée d'une coupole à lanternon [1] (fig. 44).

Dans les lieux où l'eau de source était rare, les eaux pluviales étaient recueillies dans des citernes : en Syrie, en Chypre, en Pouille, abondent les citernes gothiques parfois très vastes [2] et admirablement bâties, les unes découvertes [3], d'autres voûtées [4], d'autres encore, à Castel del Monte (Pouille, vers 1240), situées dans la partie haute des bâtiments pour fournir à tous les étages l'eau recueillie sur les

1. Puits du Pilori à Saint-Jean d'Angely, hôtel de Vogüé à Dijon ; cours de maisons à Orléans et Nancy, châteaux de Kerjean (Finistère) et de Coutras (Gironde).

2. Château de Karak en Syrie, de Saint-Hilarion, Kantara, Buffavent en Chypre.

3. Mêmes exemples et maisons de Nicosie et Famagouste.

4. Château de Cérines et de Buffavent et divers maisons de Famagouste en Chypre ; en Syrie, château de Giblet.

terrasses. On a construit également en France des citernes, comme celles de l'abbaye de Montmartre.

Les Romains avaient des citernes pour le vin ; cet usage a persisté dans les colonies franques de Syrie[1] et parfois même en France où l'on peut voir dans une cave du château de Tournoël (Puy-de-Dôme) un vaste réservoir à vin, construit en grandes dalles de pierre reliées par des crampons de fer. C'est un cube allongé surmonté d'un toit à double rampant dont le sommet porte une ouverture. Le profil du socle semble indiquer le XIVe siècle ; trois robinets de bronze figurent des têtes de dragons.

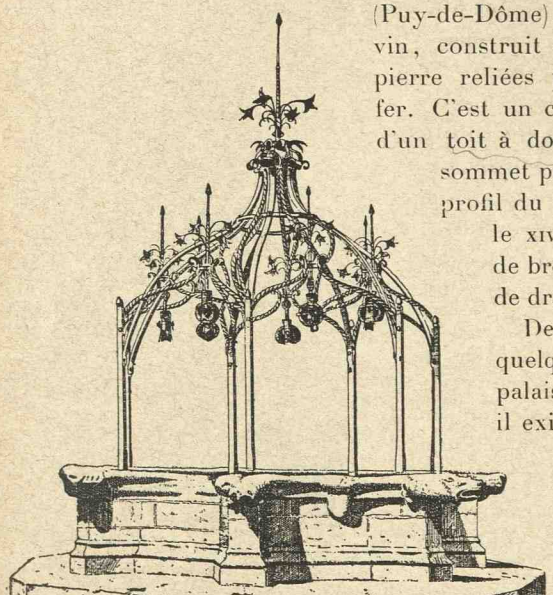

FIG. 43. — Puits du château de Nantes.

Des fontaines[2] ornaient quelquefois les cours des palais : à l'hôtel Saint-Pol, il existait une remarquable fontaine dite *au lion*, et au centre d'un préau à deux rangs de portiques, le *sauvoir* ou vivier plein de beaux poissons avait reçu une architecture très riche : il était circulaire, doublé de plomb et entouré d'une balustrade. A son centre, un socle, d'où l'eau jaillissait par des gargouilles, portait une colonne ronde surmontée d'un lion sculpté et peint par l'illustre Jean de Saint-Romain.

Mais il était rare que des particuliers obtinssent chez eux la

1. Beaucoup de citernes, dans les colonies franques de Syrie, où le bois était rare, durent être faites pour recueillir du vin, suivant l'usage antique. Ainsi s'explique la multitude de citernes anciennes à Lattakieh, par exemple.

2. Sur la forme des fontaines, voir ch. III, § IV.

concession d'une saignée sur les aqueducs publics: c'était un privilège que les nobles s'arrogeaient et que les religieux se faisaient concéder au grand détriment parfois des fontaines établies pour le peuple.

La noblesse du moyen âge qui avait un grand luxe de table n'avait garde d'omettre le soin de conserver de la glace pour l'été. Les souterrains des châteaux contenaient des glacières. Celle de Pierrefonds s'est conservée et ressemble beaucoup à la description d'un souterrain de la Bastille dans lequel on avait cru trouver en 1789 un cachot d'un système ingénieusement cruel: le sol a, en effet, la forme d'un entonnoir conique; au fond est un trou communiquant avec un petit égout; si c'était un cachot, on ne pourrait s'y tenir debout. Des glacières toutes semblables à celles-là avaient été construites sous les Sassanides dans le désert Persique afin d'emmagasiner des glaces qui servaient à ravitailler d'eau les corps d'armée. M. Blanc, explorateur, en a découvert plusieurs il y a peu d'années.



FIG. 44. — Puits de l'ancien château de Coutras (Gironde).

§ X. — *Combles et caves.*

Les combles et les caves des maisons ont de tout temps servi de magasins; les combles des bâtiments gothiques, très élevés, ont quelquefois présenté un espace assez vaste pour qu'on le recoupât en étages par des planchers: cette pratique a

eu cours au XVe siècle dans les pays germaniques et dans le Nord de la France. Quant aux caves, la pénurie de terrain leur a fait donner au moyen âge une grande importance : les caves superposées ne sont pas très rares ; les caves vastes, bien bâties et agrémentées d'ornements d'architecture, ont été fréquentes aux XIIe, XIIIe et XIVe siècles [1]. Les grandes caves ou *boves* ont parfois servi de logements [2], de refuges et non seulement de magasins à marchandises, mais aussi d'ateliers industriels : l'atmosphère des caves est très favorable aux travaux de tissage, et les ateliers souterrains n'ont pas encore cessé d'être en usage dans le Nord de la France [3]. Les belles caves du moyen âge ont été souvent épargnées par les architectes qui ont reconstruit des maisons ; certaines villes, entièrement modernes au-dessus du sol, conservent de nombreuses caves gothiques [4].

§ XI. — *Arcs et voûtes.*

L'architecture civile diffère si bien de l'architecture religieuse que l'on ne saurait souvent appliquer le même criterium pour dater ses monuments : dans l'architecture civile, l'évolution des arcs et des voûtes diffère sensiblement : l'arc aigu est rare avant le XIIIe siècle ; l'arc surbaissé est fréquent dès le XIIe ; l'arc surbaissé, l'arc en plein cintre et la voûte en berceau sont usuels à toutes les époques ; la voûte d'arêtes reste usitée jusqu'en plein XIVe siècle [5].

1. Caves du XIIe siècle sous l'ancien *hôtel des rosettes*, grande place à Arras ; caves du XIIIe siècle dans la même ville, à Tournai, à Laon, Montreuil-sur-Mer, Boulogne-sur-Mer, Sens, Salins (Jura) ; XIVe siècle, ancien collège de Fortet, rue Valette, 19, à Paris ; Maintenay (Pas-de-Calais) ; XVe siècle, hôtel de ville de Calais.

2. Il y a peu d'années, les caves de Dunkerque contenaient encore beaucoup de logements pauvres.

3. La toile fine dite *batiste* se fait dans des caves dont l'air humide empêche les fils ténus de se rompre lorsqu'on les tend. Dans les campagnes du Cambrésis subsistent de ces ateliers dont certains peuvent remonter au XVIe siècle, ils ont de grands soupiraux vitrés tracés en anse de panier.

4. C'est le cas de la ville d'Arras et d'autres villes du Nord et de Riom. A Paris, la rue des Cordiers, démolie pour faire place à la nouvelle Sorbonne, se composait de maisons modernes élevées sur des caves gothiques.

5. Maisons à Provins (Seine-et-Marne), à Saint-Macaire (Gironde) ; caves à Riom.

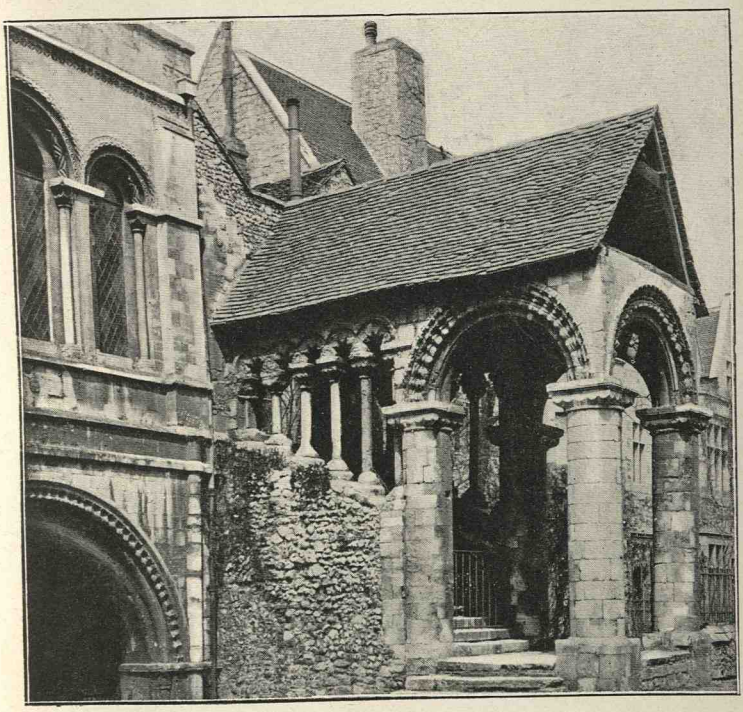

Fig. 45. — Escalier du chapitre à Canterbury, XIIe siècle.

§ XII. — *Escaliers et tours d'escaliers.*

Les escaliers sont un des motifs les plus élégants de l'architecture civile : bien que l'antiquité connût les escaliers en vis, elle les employait peu, et les escaliers droits de bois ou de maçonnerie sont restés de beaucoup les plus usités jusqu'au XIIIe siècle ; depuis lors, ils ont continué d'être en faveur surtout dans les contrées du Midi [1]. Ces escaliers sont intérieurs ou extérieurs ; dans le premier cas, ils peuvent être en saillie dans une tour rectangulaire et y décrire des révolutions à angle droit, c'est un compromis entre les deux systèmes : ils peuvent être très étroits et ménagés dans l'épaisseur d'un gros mur, c'est un procédé fréquent surtout dans l'architecture militaire où les murs sont plus épais ; enfin, généralement, ils sont établis entre deux murs parallèles ou appuyés à une paroi intérieure et rien ne les signale au dehors (fig. 28).

L'escalier extérieur semble avoir été très usité à l'époque romane si l'on s'en rapporte aux monuments figurés : tapisserie de Bayeux, chapiteaux de Vézelay, etc. Il est souvent à ciel ouvert dans le Midi ; dans le Nord, il est généralement couvert d'un toit qui repose sur des cloisons [2], sur des piliers [3], des poteaux (fig. 46) ; parfois sur des arcades [4] (fig. 45), il peut même être couvert d'une voûte [5]. Ce genre d'escalier est généralement porté sur une demi-arche qui ménage un vide au-dessous (fig. 46) ; un escalier droit extérieur peut être perpendiculaire au bâtiment

1. Espagne, Italie, royaume de Chypre, île de Rhodes.

2. Bâtiment du chapitre à Bourges ; escaliers au transept de Notre-Dame-de Cluny.

3. Piliers de pierre à Montargis, XIIIe siècle, poteaux à l'officialité de Meaux (XVe siècle), sur escalier du XIIIe siècle (fig. 49).

4. Évêché de Canterbury, XIIe siècle, Chambre des Comptes à Paris, XVe siècle (détruit en 1737), maisons à Anagni et à Ferentino (province de Rome), XIIIe siècle.

5. Vers 1160, escalier du trésor dans la cathédrale de Sens ; au XIIIe siècle, escalier du chapitre de Beverley (Angleterre) ; époque de Louis XII, escalier de la Chambre des Comptes. C'est le type de beaucoup d'escaliers de chaires de réfectoire logés dans l'épaisseur des murs.

qu'il dessert, mais ce système, qui prend beaucoup de place, ne s'est appliqué qu'à un certain nombre de perrons dans les cours de palais [1] (fig. 45), il est presque toujours appliqué (fig. 46), à une façade [2], ou à un pignon [3]; enfin, on a quelquefois donné

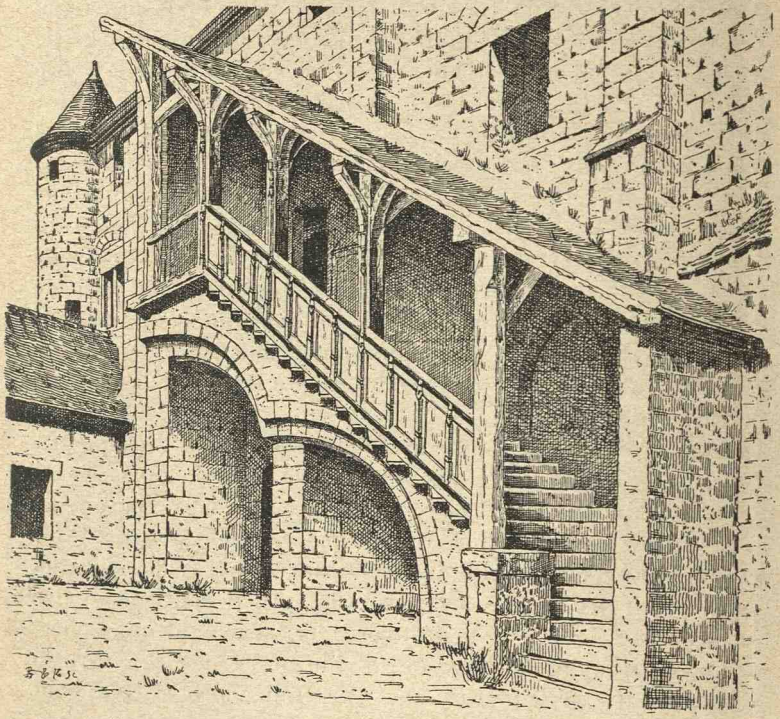

FIG. 46. — Escalier de l'officialité de Meaux, XIIIe siècle; parties en bois du XVe ou XVIe.

1. XIIe siècle, escalier roman de l'évêché de Cantorbéry; XIIIe siècle château de Montargis (détruit).

2. XIIe siècle, palais du Podestat à Orvieto (Italie); XIIIe siècle, officialité de Meaux, maisons à Viterbe, Anagni et Ferentino (Italie), palais papal d'Orvieto; XIVe siècle, cours du Bargello à Florence, de l'abbaye de Santas Creus (Catalogne), du château de Villandraut (Gironde); XVe siècle, chambre des comptes de Paris (détruit en 1737) et de Barcelonne.

3. XIIIe siècle, grange aux Dimes de Provins; XIVe siècle, bâtiment du chapitre à Bourges.

un caractère très monumental à ces escaliers en faisant aboutir deux rampes à un même palier, mais cette disposition est rare parce que l'architecture du moyen âge se limitait aux membres utiles et ne versait pas dans l'emphase et dans le décor théâtral : au XIIIe siècle, le perron couvert de la grande salle de Montargis (connu par le dessin de Du Cerceau) se bifurquait en trois branches aboutissant à un premier palier et à une rampe unique; au XIIIe siècle, l'escalier du chapitre dans la cathédrale de Beverley et, sous Louis XII, l'escalier de la Chambre des comptes, à Paris, ont reçu deux rampes appliquées à la façade et aboutissant à un grand palier couvert; ces dispositions étaient logiques pour desservir des salles où la foule affluait de divers points. L'escalier de la bibliothèque du chapitre de la cathédrale de Rouen est une œuvre très remarquable, composée de quatre rampes droites en pierre bordées d'une élégante balustrade à jour; il a été construit en 1480 par Guillaume Pontifz.

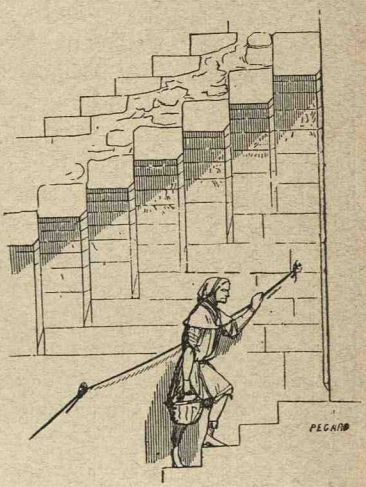

FIG. 47. — Escalier gothique voûté de voussures en ressauts. (Viollet-le-Duc, *Dict. d'architect.*).

Les escaliers droits, surtout ceux des caves, du XIIIe au XVIe siècle, ont été souvent couverts d'une sorte de voûte rampante, formée d'une suite d'arcs bandés en ressauts comme des voussures (fig. 47). Ils suivent le tracé des marches et peuvent porter eux-mêmes les marches d'une autre rampe d'escalier.

L'escalier en vis fut préféré des maîtres gothiques, surtout dans le Nord, parce qu'il est mieux abrité et prend beaucoup moins de surface; en outre, il se loge dans une tourelle dont l'effet est des plus gracieux. On en trouve de bons exemples depuis la fin du XIIe siècle [1]. L'inconvénient de cette tourelle

1. Évêché de Soissons.

était d'encombrer la voie publique si on l'établissait à l'extérieur : on évita cet inconvénient en portant la tourelle d'escalier en encorbellement sur une souche plus ou moins élevée, la moitié de la première révolution de la vis étant logée dans le bâtiment et dans l'épaisseur du mur. En Bourgogne et dans la vallée du Rhône, parfois en Auvergne [1], on a volontiers placé cette tourelle en encorbellement au centre de la façade et au-dessus de la porte d'entrée qu'elle abrite (fig. 48), on trouve l'escalier immédiatement en entrant.

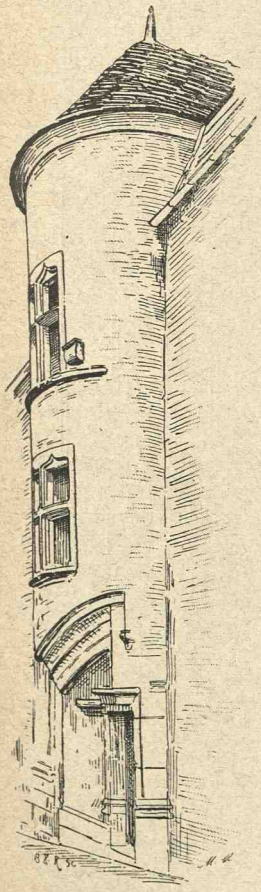

Fig. 48.— Tourelle d'escalier à Vézelay (Yonne), XVe ou XVIe siècle.

Quelques tourelles d'escaliers du XVe siècle ont des pans coupés jusqu'au dernier étage où elles passent au plan carré au moyen d'une suite d'assises en encorbellement moulurées; disposition très pittoresque qui permet de couronner ces tourelles polygonales d'un toit en pavillon rectangulaire ou en bâtière [2]. Il arrive aussi qu'un étage octogone plus large soit planté au sommet d'une tourelle ronde, ou inversement [3].

1. Avallon, Vézelay (Yonne), Flavigny, Vitteaux (Côte-d'Or), Cluny (Saône-et-Loire), Bourg (Ain), La Chaise-Dieu, Saint-Bonnet-le-Château (Haute-Loire), Riom, Besse-en-Chandesse (Puy-de-Dôme), Lyon. Sous la domination des ducs de Bourgogne, cette forme d'architecture a été introduite à Valenciennes (Nord) comme en témoigne une maison.

2. Bâtiments de Saint-Jean-des-Vignes à Soissons; Argouges (Calvados), tourelle du donjon de la Flocellière (Vendée); le Plessis-Macé (Maine-et-Loire); à Paris, haut d'une tourelle en pans de bois du collège Fortet près Sainte-Geneviève. Dans ces exemples, l'encorbellement a la forme générale d'un simple biseau triangulaire; dans d'autres, il forme culot à deux faces triangulaires, comme au logis Barrault à Angers; et au château de Gien.

3. Saint-Brieuc (préfecture), Sainte-Croix près Guimgamp (Côtes-du-Nord); Beffroi de Saint-Pourçain (Allier), tourelles de guet de Saint-Salvi d'Albi, de la cathédrale de Béziers, des châteaux de Pierrefonds, Olhain (Pas-de-Calais), Folleville (Somme), etc.

Les escaliers en vis ont eu quelquefois un caractère extrêmement monumental. Le plus beau de tous était probablement le grand escalier du Louvre, bâti pour Charles V en 1365 par son célèbre maître d'œuvres Raymond du Temple. Cet escalier très original occupait une tour entièrement détachée du palais, aux étages duquel elle se reliait par des paliers couverts, comme on en voit encore à une échelle beaucoup moindre dans l'hôtel Savaron, maison de 1500 environ, à Clermont (Puy-de-Dôme); une galerie la rattachait, d'autre part, au donjon de Philippe-Auguste. Le milieu de la tour était un noyau évidé; l'escalier qui tournait autour avait 2 m. 33 de large; la partie extérieure était à pans, ajourés de grandes baies; ses angles étaient garnis de contreforts évidés de niches abritant des statues de personnages royaux; au sommet de la tour se dressait une très riche lucarne à fronton armorié; des statues de sergents d'armes accostaient la porte d'entrée et, à l'intérieur, celle des appartements royaux; les statuaires Jean de Liège et Jean de Saint-Romain, aidés de Jacques de Chartres et de Guy de Dammartin, avaient exécuté les sculptures de cette construction magnifique qui fut abattue en 1600 pour faire place aux bâtiments actuels.

L'escalier de l'hôtel de Jacques Cœur à Bourges (fig. 50) est un des meilleurs exemples qui nous restent d'escalier seigneurial du XVe siècle. L'hôtel de ville de Bourges a une tour presque semblable.

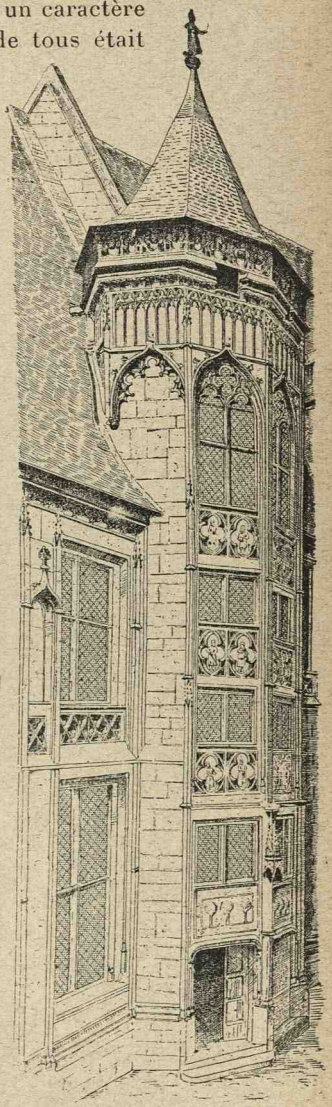

FIG. 50.— Tour d'escalier de l'hôtel Jacques Cœur à Bourges.

Certains escaliers en vis s'emboîtent dans des tours ou dans des cages intérieures de plan rectangulaire ; la tour de l'hôtel de Bourgogne à Paris (fig. 49) et l'escalier bâti par Dunois au château de Châteaudun (fig. 51) sont de beaux exemples du XVe siècle qui montrent ces deux variantes.

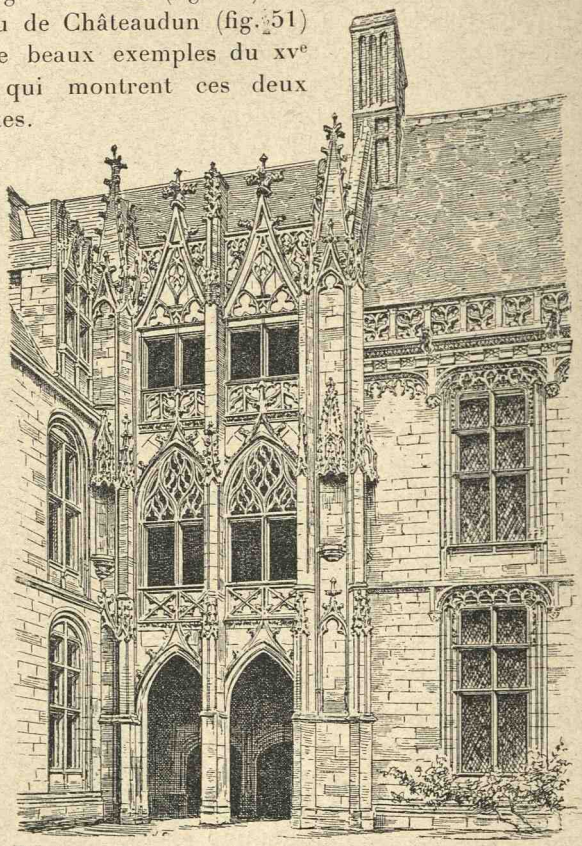

Fig. 51. — Escalier de Dunois au château de Châteaudun.

Le pivot de l'escalier en vis se termine souvent en bas par une base ; en haut par un chapiteau de colonne recevant la retombée d'une voûte en berceau annulaire, soit d'une voûte d'ogives qui couvre la lanterne terminale de la cage d'escalier. A l'hôtel de Bourgogne, on a tiré de cette dernière disposition un parti décoratif d'une grande originalité et du meilleur goût (fig. 49) :

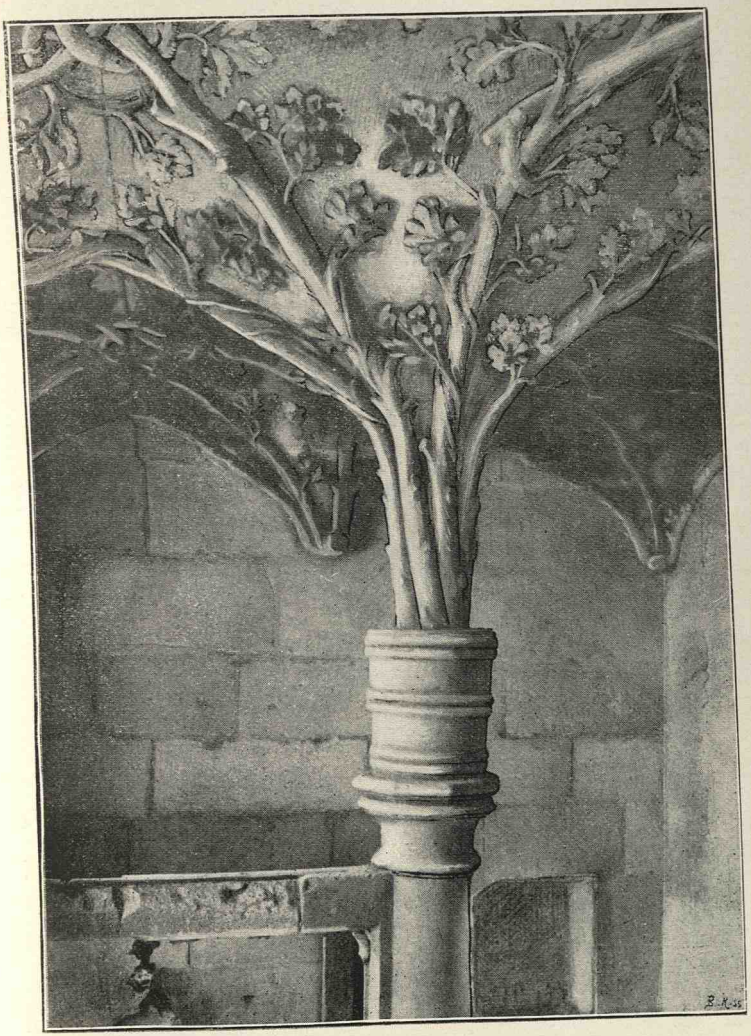

Fig. 49. — Voûte de l'escalier de l'hôtel de Jean-sans-Peur à Paris.
Début du xve siècle

les nervures de la voûte ont été sculptées en tiges d'arbustes étendant leurs feuilles sur les quartiers de la voûte qui étaient peints en bleu de ciel ; les tiges sortent d'une caisse ronde cerclée comme celles dans lesquelles on plante encore les arbustes d'orangerie, la caisse repose sur un chapiteau ; le palier avait un parapet dont la claire-voie simulait aussi des branchages entrelacés.

Au château (aujourd'hui hôtel de ville) d'Aix-les-Bains et au château de Châteaudun, la cage d'escalier est entièrement englobée dans le bâtiment, ces deux exemples datent de l'époque flamboyante. A Aix, des piliers ronds soutiennent à la fois les angles intérieurs de l'escalier et les retombées des croisées d'ogives sur lesquelles reposent les marches : c'est une œuvre d'une grande franchise et d'une grande élégance qu'elle tire tout entière d'une belle et ingénieuse construction nettement affirmée. A Châteaudun, dans l'escalier de Dunois et dans l'escalier de la Renaissance qui en est une imitation, la paroi du côté de la cour est complètement ajourée de baies élégantes ; le palier du milieu forme un balcon couvert ; les angles de la cage de l'escalier de Dunois sont ingénieusement utilisés pour loger des bancs de repos en pierre et de petits lanternons découpés également en pierre, qui servaient à placer des lampes pour éclairer l'escalier la nuit (fig. 52).

Un lanternon semblable existe dans l'escalier du château de Lavardin (Loir-et-Cher), le couronnement figure trois masques, dont la bouche ouverte laissait passer la fumée de la lampe.

L'escalier en vis a donné lieu à plusieurs combinaisons curieuses : certains grands escaliers avaient deux vis concentriques ; la petite vis du milieu servant d'escalier de service ; dans d'autres, le noyau est supprimé ; les marches adhèrent seulement à la paroi extérieure [1]. Il en est, au contraire, où la paroi extérieure a été très ajourée [2] ou même supprimée, au moins en partie, pour être remplacée par une balustrade à main-courante

1. Tourelle de guet à Pierrefonds ; tourelle de façade de l'église de San-Martino près Viterbe.

2. Escaliers dans les tours de Notre-Dame de Paris, et au clocher de Strasbourg, XIIIe-XIVe s., cathédrale de Moulins, XVe s., tribune de Saint-Maclou de Rouen, XVIe s.

(fig. 53) [1]. Ce modèle est d'une très grande élégance ; il est fréquent aux XVe et XVIe siècles. Il existe enfin des escaliers à double vis tournant l'une dans l'autre sans se rencontrer ; Sauval signale celui des Bernardins de Paris construit vers le milieu du XIVe siècle ; Viollet-le-Duc a restitué à Pierrefonds une de ces vis, et à la Renaissance on a fait d'un jeu semblable le motif central du château de Chambord ; l'église de Saint-Florentin (Yonne) a un escalier à jour et à double révolution de 1540 environ ; enfin, le château d'Amboise, bâti par Charles VIII, a une remarquable grande vis, portant non des marches mais un plan incliné en spirale ; une plus petite vis du même genre se voit à l'évêché de Meaux ; elle date du XVIe siècle [2]. Il existe aussi des vis de bois [3] ; leurs marches s'assemblent dans un arbre central formant noyau et à l'extérieur dans un *limon* qui peut être en spirale ou décrire des rampes droites entre des poteaux qui forment les angles d'une cage carrée ou polygonale. Plusieurs belles vis de bois du XVe ou XVIe siècle, ornées de sculptures, existent encore à

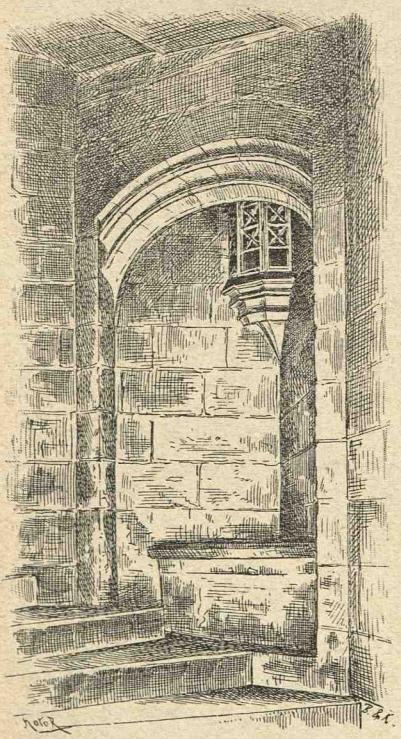

FIG. 52. — Banc et lanternon dans l'escalier de Dunois à Châteaudun.

1. Maison Richard à Dijon, XVe siècle ; maisons du XVIe siècle à Montferrand, Clermont et Riom (Puy-de-Dôme) où les balustrades sont pleines et ornées de belles sculptures extérieures ; transepts de la cathédrale d'Autun et de l'église de Chaumont.

2. La *Giralda*, tour mauresque de la cathédrale de Seville, a également une vis sans degrés.

3. Maisons des XVe et XVIe siècles à Chartres, Troyes, Poitiers et Morlaix.

Morlaix. Il a existé des escaliers dont le pivot tournait et pouvait ainsi condamner les portes de tous les étages d'un bâtiment[1].

L'escalier en vis contenu dans une tourelle est une de ces formes heureuses de l'architecture gothique qui accusait toute nécessité, tout organe de la construction et en tirait parti pour sa beauté. La Renaissance conserva ces escaliers et les décora d'une façon souvent agréable; comme dans les églises, les toitures pyramidales des tours firent place à des coupoles à lanternon coiffé d'une calotte[2]. Les tourelles les moins importantes n'ont qu'une petite coupole sans lanternon. Le modèle du genre restait toujours l'escalier gothique du Louvre, par Raymond du Temple; le grand et bel escalier, bâti sous François Ier, au château de Blois, en procède.

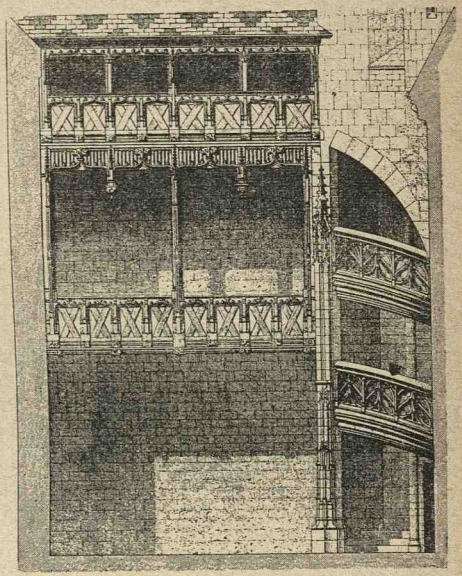

FIG. 53. — Escalier et coursière de la maison Richard à Dijon, XVe siècle. (Verdier et Cattois, *Architecture civile et domestique*).

Au château de Châteaudun, l'architecte qui continua la construction au XVIe siècle, dans le style de la Renaissance, fit de même une imitation assez libre et très heureuse de l'escalier de Dunois. L'escalier du château de Meillant (Cher) doit aussi être cité parmi les œuvres les plus riches et les plus gracieuses de la première période de la Renaissance. Il est logé dans une tour octo-

1. Mathurin Jousse, *Théâtre de l'art du charpentier*, 1627, cité par Viollet-le-Duc.

2. Meillant (Cher), hôtel Lallemant à Bourges, hôtel d'Escoville à Caen, maison à Chateaudun, hôtel d'Assezat à Toulouse, chateau de Chambord, hôtel Pincé à Angers, etc.

gone couronnée d'une coupole à lanternon. A Coulonges-les-Royaux (Vendée), une grande cage d'escalier sur plan carré se termine par une lanterne à voûtes d'ogives portées sur colonnes toscanes ; on peut citer aussi l'escalier sur plan carré de l'hôtel de ville de Genève.

§ XIII. — *Galeries, balcons, bretèches, échauguettes, loges, porches et bancs.*

On a vu que le système grec et romain de l'*atrium* entièrement entouré de portiques ne s'est pas conservé chez nous aussi fidèlement qu'en Orient et en Espagne : il s'est assoupli et adapté aux nouveaux programmes : un ou plusieurs côtés du préau peuvent être entourés d'un ou plusieurs étages de galeries de maçonne-

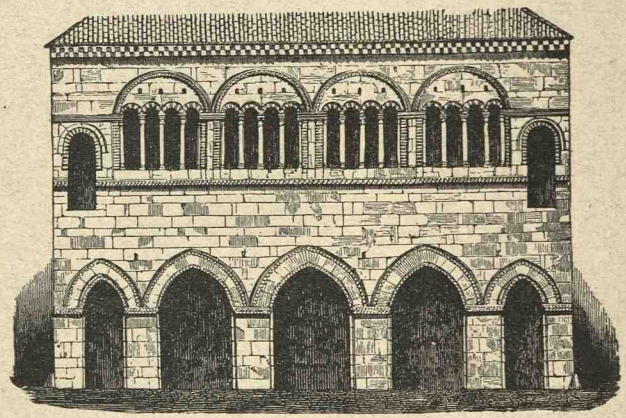

Fig. 54. — Maison romane à Périgueux (*Annales archéol.*).

rie ou de bois. Ces galeries sont en saillie sur la façade ou prises sur la largeur des bâtiments ; les portiques et les galeries hautes ouvertes en maçonnerie ont toujours des arcades (fig. 51, 54, 55, 61) ; les galeries hautes peuvent être portées en encorbellement (fig. 56).

Les unes sont ouvertes, les autres fermées d'une paroi percée

seulement de petites fenêtres, comme au château de Saint-Germain, et au XIVe siècle, au palais papal d'Avignon (galerie du Consistoire), elles peuvent être voûtées comme cette dernière, et, à la Renaissance, les loges ou galeries ouvertes des châteaux d'Usson et de Dampierre (Charente-Inférieure).

On appelle *coursières* les galeries hautes en encorbellement, presque toujours ouvertes et construites en bois, qui courent le long d'un bâtiment pour desservir les appartements (fig. 54, 55). Beaucoup de maisons avaient aussi sur la rue, au rez-de-chaussée, un portique relié à celui des maisons voisines pour former des galeries abritant les passants (fig. 25, 26, 54, 55). Certaines galeries forment des ponts couverts jetés entre deux bâtiments [1]. L'hôtel Saint-Pol, aménagé par Charles V, avait des galeries nombreuses et d'un grand développement [2], les unes reliant les trois anciens hôtels dont ce logis royal était la réunion, les autres entourant les préaux [3].

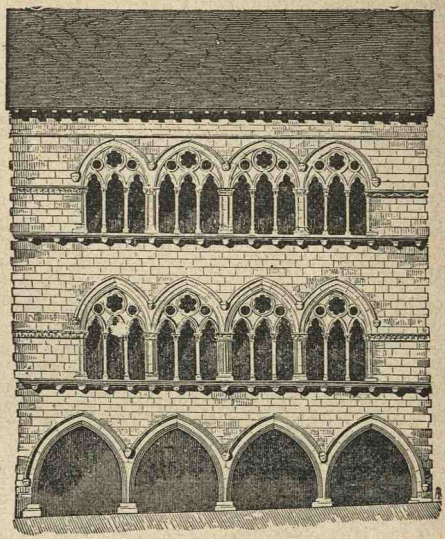

FIG. 55. — Maison du XIIIe s. à Saint-Yrieix (démolie). *Annales archéol.*

1. XIIIe siècle, beau pont couvert sur une rue entre l'évêché et la cathédrale de Tournai ; exemple analogue à Terracine. XVe siècle, Mont-Saint-Michel, maisons à Saint-Émilion (Gironde) et à Thiers (Puy-de-Dôme) ; paliers couverts du XIVe et du XVe s. reliant l'escalier du Louvre et un côté de l'escalier de l'hôtel Savaron à Clermont aux divers étages des bâtiments.

2. Galeries du Petit-Muce au jardin du roi ; grandes galeries entre le grand jardin et le préau du Sauvoir ; moyennes galeries entre l'hôtel de Sens et l'hôtel Saint-Pol.

3. Galeries sur le préau de la Cerisaie, — galeries de la reine sur le grand

chitecture du moyen âge, et ils sont généralement d'époque peu ancienne[1]. Les échauguettes, au contraire, sont nombreuses[2].

Les bretèches sont rectangulaires ou à pans coupés; ces dernières se distinguent des échauguettes par d'autres proportions, parce qu'elles s'ouvrent au milieu des façades plutôt qu'aux angles, et parce que leur toiture n'est pas détachée en forme de pavillon ou de poivrière, et à la Renaissance, en forme de coupole, mais appliquée en appentis.

Les bretèches sont moins fréquentes en France qu'en Angleterre et en Orient. La plupart de celles qui nous restent datent de la dernière période gothique. Elles sont de bois[3] ou de pierre; les unes ont des murs pleins[4]; les autres sont très ajourées[5]. Quelques-unes sont des absides d'oratoires[6] ou des chaires à prêcher[7]; d'autres, spéciales aux hôtels de ville, servent de tribune extérieure[8]; beaucoup d'autres servent à la défense[9] et beaucoup servent de latrines[10].

Des porches ou auvents (v. f. *balets* dans le Sud-Ouest; *huvrelas* en Picardie) précédaient assez souvent les portes civiles : il subsiste un joli porche de pierre de style flamboyant sur la cour d'une maison de Beauvais, c'est un baldaquin carré; à Paris, le bas d'une tourelle de l'hôtel de La Trémouille, du début du

1. Palais ducal de Nancy, deux balcons en forme de souches d'échauguettes; hôtel de ville de La Réole, balcon soutenu sur des arcs de décharge à l'un des pignons; Luxeuil (Haute-Saône), balcon sur la façade d'une maison (soutenu après coup par des colonnes). Tous ces exemples appartiennent au style flamboyant.

2. On peut citer entre beaucoup d'exemples au XIIIe siècle, celle du logis abbatial de Bonport (Eure); au XIVe, celles du logis du roi à Loches, celles de l'entrée de l'hôtel Clisson à Paris; à l'époque flamboyante, celles de l'hôtel de Sens et d'une maison rue Vieille-du-Temple à Paris, de Verneuil (Eure), etc. A la Renaissance, celles de l'hôtel Lallemant et de l'hôtel Cujas à Bourges, d'Azay-le-Rideau (fig. 122), de la maison des Consuls à Riom, etc.

3. Maisons de la place à Lannion, XVIe siècle.

4. Maisons de La Chaise-Dieu (Haute-Loire), de Villefranche de Périgord (Dordogne), d'Eymoutiers (Haute-Vienne), de Clermont, XVe siècle.

5. Maison du XVe siècle à Caen.

6. Palais épiscopal d'Albi (XIVe siècle), Chambre des comptes de Grenoble, et château de Blois (XVIe s.).

7. Voir ci-dessus, t. Ier, p. 760.

8. Il en sera question plus loin, voir *Hôtels de Ville*.

9. Voir chapitre IV, *Architecture militaire*.

10. Voir ci-dessus § VIII, *Latrines*.

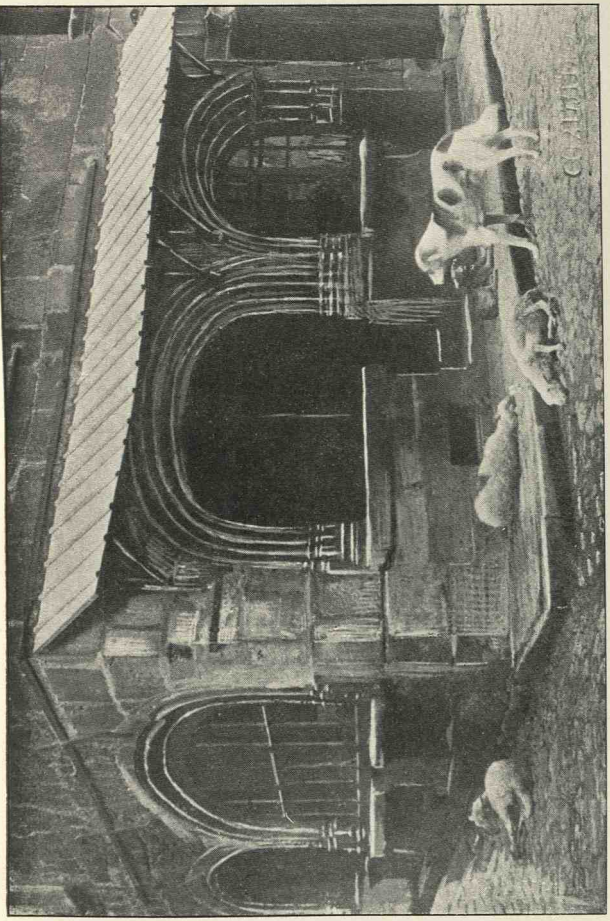

Fig. 57. — Boutique du XVe siècle à Besse en Chandesse (Puy-de-Dôme).



Fig. 58. — Boutique du XVIe siècle (Renaissance) à Riom (Puy-de-Dôme).

(P. 116-117)

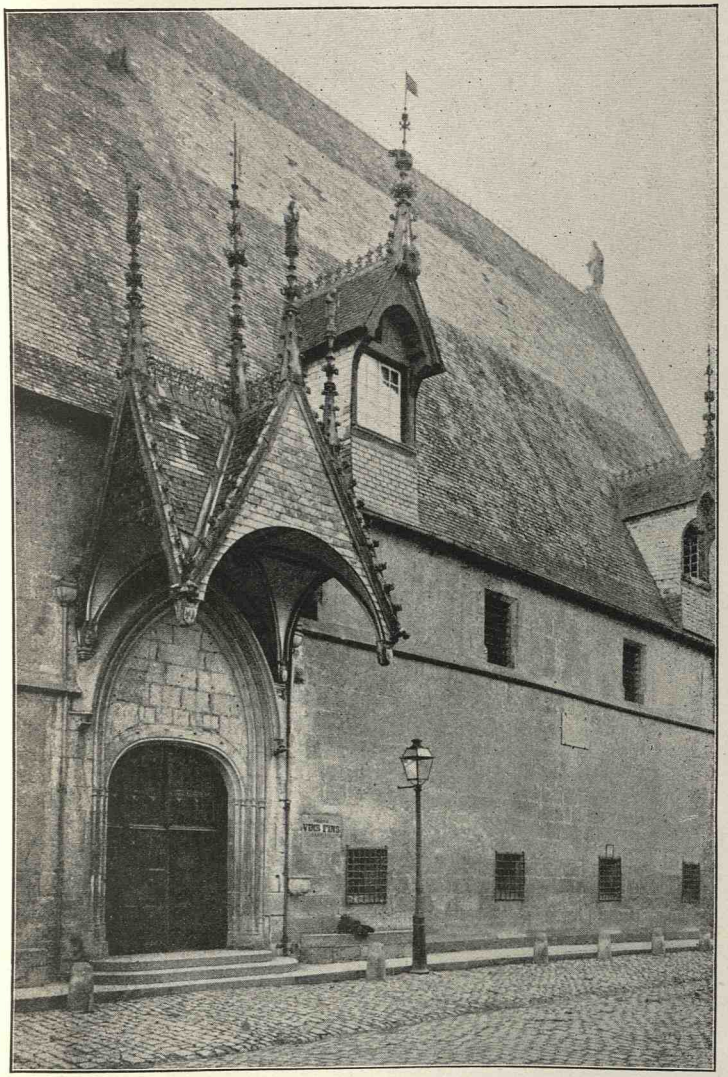

Fig. 60. — Porche de l'Hôtel-Dieu de Beaune (Côte-d'Or), 1443.

XVIe siècle, formait porche ; l'Hôtel-Dieu de Beaune (1443) possède un très élégant porche en charpente formé d'un grand dais ou tabernacle suspendu sans autre support que la muraille (fig. 60). L'Hôtel-Dieu de Paris en avait également un très gracieux de la même époque. En 1426, on répara à Amiens le porche de bois de *l'hostel aux clocquiers*, qui offrait une forme semblable dans sa travée centrale, qualifiée de *tabernacle* ; à droite et à gauche, des travées latérales, qualifiées *huvrelas*, étaient des auvents ; les échevins avaient l'habitude de s'asseoir sous ce porche qui formait loge. On plaça pareillement, en 1412, des bancs de pierre dans la cour de l'hôtel de ville de Nîmes ; ils devaient être abrités. Des auvents étaient généralement disposés au-dessus des bancs de pierre disposés souvent aux côtés des portes et le long des façades : un auvent a régné sur toute la façade de la grange aux dîmes à Provins (XIIIe s.). Les bancs sur rue et les porches saillants ne pouvaient être établis que du consentement de l'échevinage et dans certaines conditions [1].

§ XIV. — *Boutiques et portes.*

Les boutiques s'ouvraient sur la rue par une ou plusieurs arcades, généralement surbaissées (fig. 25, 57, 58) ; dans les maisons de bois, l'arc était remplacé par une sablière formant linteau et soutenue sur des poteaux.

La baie à arcade avait une imposte ou tympan composé d'un vitrage dormant et d'un grillage ; au-dessous, elle était fermée par des volets disposés horizontalement, de façon que lorsqu'ils s'ouvraient, celui du bas se rabattait pour former étal, à l'abri de celui du haut, soulevé de manière à former auvent, et retenu par

1. Voir ban échevinal de Douai de 1245 ; et à Arras, l'accord fait en 1363 entre l'abbaye de Saint-Vaast et l'échevinage. En 1481, celui d'Amiens permit au bâtard de Saveuse de faire devant sa porte une petite barrière pour s'y appuyer, à condition de l'établir à la ligne et aussi avant que la pierre de l'huis, qui devait être un seuil en saillie ; en 1509, Jean Daut, échevin de la même ville, fut autorisé à construire sur la façade de sa maison un banc de huit à dix pieds de long sur deux et demi de large.

des barres ou par des chaînes. L'appui de la baie forme une sorte de comptoir dans lequel une coupée centrale ou latérale formait entrée.

La police des villes se préoccupa souvent de la saillie encombrante des étalages, que des règlements limitèrent sévèrement : en 1240, à Toulouse, on supprima des ouvroirs encombrant une place ; en 1310, le régent du royaume de Chypre fit détruire les auvents des boutiques de la grande rue de Famagouste, et en 1516, l'échevinage d'Amiens limita à un pied la saillie des étalages sur la voie publique ; en 1542, celui de Nantes obtint du Dauphin la suppression des échopes qui encombraient les entrées de la ville.

Les tables des changeurs, à Montpellier, étaient des comptoirs de maçonnerie ; l'un d'eux, reconstruit en 1365, contre un contrefort de Sainte-Marie-des-Tables, avait une canne de large et six palmes de saillie ; à Famagouste, des tables de ce genre étaient construites près du port et de la Bourse ; à Bourges, en 1554, Bellemeau, maître des œuvres de la ville, en reconstruisit une série. Un comptoir de banquier, du XVe ou XVIe siècle, en bois richement sculpté, provenant des Pays-Bas, fait partie de la collection Gaillard. C'est un comptoir de la forme encore en usage aujourd'hui, avec un vide ménagé pour les jambes d'une personne assise et sur les côtés des tiroirs comme dans nos meubles de bureau. Des peintures murales, du début du XVIe siècle, au château d'Issogne (Val d'Aoste), montrent des boutiques de divers métiers, avec comptoirs en forme de coffres de bois et, autour de la pièce, des marchandises étalées sur des rayons superposés.

Les logis pourvus d'une cour charretière ont une porte charretière et une poterne pour les piétons, ces deux portes sont accolées (fig. 4). Les poternes et les portes des maisons ordinaires sont analogues aux portails secondaires des églises. Elles peuvent avoir un tympan sculpté [1] ; elles sont, au XIIe siècle, tracées en

1. XIIe siècle, très beau tympan roman du musée de Reims provenant d'une maison de chapitre contiguë à l'Hôtel-Dieu. On y voit une arcade géminée inscrite dans une plus grande arcade ; toutes trois sont remplies de rinceaux d'où se dégagent des personnages dans des attitudes variées. Porte du palais de la famille Séguin à Bazas (aujourd'hui dans une cour

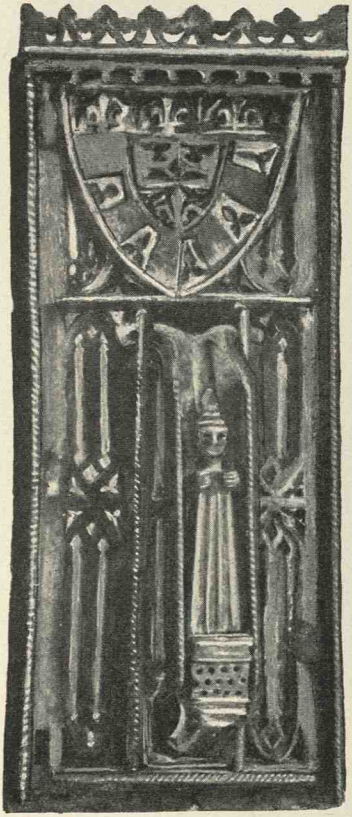

Fig 59. — Heurtoir de fer forgé, de 1500 environ, à Aigueperse (Puy-de-Dôme.)

plein cintre ou en arc surbaissé, comme l'entrée du prieuré de Saint-Nicolas de Caen ; au XIIIe et au XIVe siècle, souvent en tiers-point, forme qui se conserve jusqu'à la fin de l'époque gothique dans l'Est de la France, l'Auvergne [1] et le royaume de Chypre, mais à laquelle on préfère généralement, au XVe siècle, l'arc en anse de panier.

Les portes charretières sont toujours en plein cintre ou en arc brisé, et généralement sans tympan.

Les portes avaient un heurtoir d'appel : la plus ancienne forme est celle d'un anneau [2] ; il persiste jusqu'au XVIe siècle. Le marteau articulé (fig. 59 *quater*) est connu depuis le XIVe siècle [3], et depuis le XVe au moins, on connut aussi l'usage de la sonnette [4], qui devait être, toutefois, exceptionnelle. Beaucoup de portes avaient aussi un *judas* grillagé.

Près des portes, on plaçait un *montoir* ou marche de pierre pour les cavaliers, et l'on scellait dans la muraille des anneaux

d'hôtel), voussure à intrados tréflé encadrant trois têtes humaines en haut relief. Les colonnettes ont pour chapiteaux des têtes de lions mordant les fûts.

XIIIe siècle, tympans sculptés du musée de Reims et particulièrement l'enseigne *Combat de l'Ours* (fig. 116), porte du Donjon de Coucy, dont le sujet est analogue.

XVe siècle, maisons à Toul ; enseignes du Mouton, de l'Ange (fig. 110), etc.

1. Toul, Marville, Hattonchâtel (Meuse), Clermont, Montferrand, Thiers, Riom, Besse en Chandesse, Châteaugay (Puy-de-Dôme).

2. Les anneaux tenus par des gueules de lions, en bronze, sont nombreux sur les vantaux des portails d'églises du XIe au XIIIe siècle (Brioude, Ébreuil, Le Puy, Saint-Germain-des-Prés, aujourd'hui au musée du Louvre, Neuvy-Saint-Sépulcre, Bayonne, Saint-Omer, Lausanne, Trèves, Durham).

L'anneau, souvent en fer, et sans tête de lion, persiste jusqu'au XVIe siècle dans le Midi ; on en voit des exemples du XVe ou XVIe siècle à Najac (Aveyron), à La Réole et à Saint-Jean de Perpignan, à Pampelune.

3. Le heurtoir de fer forgé, en forme de marteau articulé, a laissé des exemples assez nombreux de l'époque gothique : au presbytère et à une ferme de Michery (Yonne), on en voit en forme de dragon ; d'autres modèles très gracieux, des XVe et XVIe siècles, se rencontrent à l'hôtel de Jacques-Cœur à Bourges, à Troyes, à Thiers, à Aigueperse, à Saint-Remi (Bouches-du-Rhône), au cloître de Fréjus, etc.

4. Amiens, 1426 (Arch. C^les^). A Raoul de Saint-Souffieu, « potier de cuivre pour l'acat et délivrance de une petite cloque pesant III livres, mise et servant en le maison et demeure de Martin, clercq des ouvrages de la ville d'Amiens pour icellui ou ses gens appeler par jour et nuit en cas de besoing ou d'effroy ».

de fer pour attacher leurs montures ; un éteignoir de fer fixé à un tenon scellé dans la maçonnerie servait à éteindre avant d'entrer les torches des valets qui accompagnaient, de nuit, les personnages de distinction [1]. On voit aussi, sur certaines façades, des anneaux destinés à fixer des courtines aux jours de passage de cortèges, et des porte-bannières de métal ou de pierre servant également aux jours de fête [2].

Le sujet sculpté sur les portes des maisons est le plus souvent une enseigne. Voir le paragraphe consacré à cette partie spéciale des maisons. Très souvent, les portes des châteaux étaient surmontées ou accostées de bas-reliefs et de niches avec statues.

§ XV. — *Fenêtres, niches et placards.*

Une fenêtre se présente sous deux aspects, au dehors et au dedans, et l'on y distingue la baie et l'*embrasure*.

Comme la portion de mur comprise entre l'appui de la fenêtre et le plancher n'a rien à porter, il est inutile de lui donner la même épaisseur qu'au reste de la muraille ; dans l'architecture du moyen âge, ce n'est qu'une cloison mince : on la nomme *allège*.

L'embrasure est l'ouverture intérieure d'une fenêtre ou plus exactement l'enfoncement au fond duquel elle s'ouvre ; elle est plus haute que la baie de toute la hauteur de l'allège : les fenêtres des divers étages étant superposées, la maison gothique, comme l'église gothique, consiste réellement en une suite de piles portant la toiture et reliées entre elles par des cloisons vitrées (fig. 61). Le système de l'allège a encore l'avantage de permettre d'approcher de la vitre pour l'ouvrir et du dehors pour regarder.

1. Il existait de ces éteignoirs à Amiens ; il en subsiste encore à Gand.

2. Les anneaux pour tentures sont fréquemment conservés en Italie, ainsi que les porte-bannières de métal : ceux qu'exécuta Jean Bologne à Florence, sont célèbres. En Chypre et à Rhodes, les porte-bannières en pierre sont très fréquents. Les porte-bannières se composent d'un anneau où passe la hampe, et d'un culot qui en arrête et soutient l'extrémité.

Dans presque toutes les embrasures de fenêtres civiles, du XIIe au XVIIe siècle, sont ménagés des bancs de pierre en vis-à-vis (fig. 62), sur lesquels on posait des coussins mobiles.

Les embrasures de fenêtres ont un cintre ou une courte voûte en berceau qui peut être de tracé différent de celui de la baie. Une baie en plein-cintre (fig. 62 et 63) ou en tiers-point (fig. 58 et 61) est souvent doublée d'une embrasure en arc surbaissé. Dans les murs très épais des châteaux, les embrasures peuvent prendre la proportion de petites chambres, comme au XIIe siècle au château de Provins ; au XIIIe, à la tour Constance d'Aigues-Mortes. Au château de Coucy, la grande salle, du commencement du XVe siècle, a une baie extérieure à trois formes dont l'embrasure, vu la largeur de cette baie et l'épaisseur du mur, forme une véritable loge empâtée dans la muraille. Ce petit salon, couvert de trois voûtes d'ogives, est un morceau exquis d'architecture, malheureusement très mutilé. De profondes embrasures de fenêtres du XVe siècle sont couvertes d'une seule travée de voûtes d'ogives et forment de petits réduits très élégants à Saint-Loup-sur-Thouet et à Éxoudun (Deux-Sèvres).

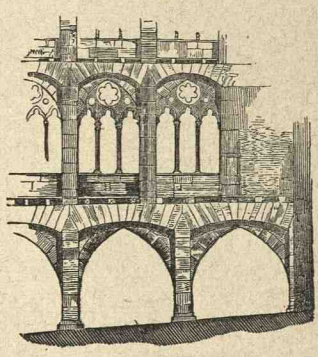

FIG. 61. — Face intérieure du mur de façade d'une maison du XIIIe siècle à Saint-Yrieix (démolie). *Annales archéol.*

Ces embrasures à bancs étaient un lieu merveilleusement approprié aux entretiens particuliers ; la littérature en a gardé des témoignages nombreux.

Exception faite pour les locaux où l'on avait intérêt à réduire les ouvertures, par mesure de défense ou par crainte du grand soleil, l'architecture civile chercha, comme l'architecture religieuse, à s'éclairer largement et elle y arriva un siècle plus tôt, parce que le problème des voûtes ne l'embarrassait pas.

Mais, de conditions différentes devaient naître des formes différentes entre les mains d'artistes doués d'un sens pratique

aussi clair que les architectes du moyen âge : les fenêtres des habitations, sauf dans quelques monuments du XIIIe et du XIVe siècle (fig. 25, 74), ne ressemblent pas à celles des églises.

Pour donner le plus d'air et de lumière possible, il est logique d'ouvrir des baies rectangulaires dont le linteau suive de près la ligne du plancher. La nature de la pierre détermine la longueur que l'on peut donner au linteau, et la portée du linteau commande la largeur de la fenêtre, mais pour donner aux baies une certaine largeur, on peut employer le même procédé que pour les larges portails à trumeau central : on couronne une fenêtre de deux linteaux dont un support central reçoit les extrémités, et pour enlever le moins possible de jour et de vue, ce support est une mince colonnette de pierre dure à fût arrondi.

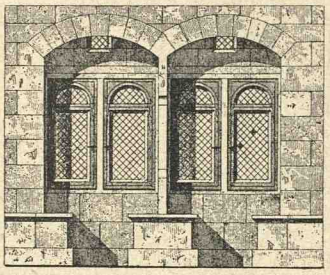

FIG. 62. — Fenêtres de maison du XIIe siècle à Cluny (Saône-et-Loire). Intérieur.

Tel est un type de fenêtres (fig. 64, étage inférieur) adopté dès le commencement du XIIe siècle et qui resta usité jusqu'au cours du XIVe siècle [1]. Le linteau peut être extradossé en fronton comme dans certains portails romans [2]. A ces linteaux, les maîtres-d'œuvres ont quelquefois préféré de petits arcs [3] (fig. 63) qui peuvent être soulagés par un grand arc de décharge qui n'est pas toujours visible au dehors [4] (fig. 62). Il est, soit sur-

1. XIIe siècle, maisons à Cluny, palais de Saint-Antonin ; maison à Tournai.

XIIIe siècle, grange aux Dîmes de Provins, hôpital de Brie-Comte-Robert (étage démoli).

XIVe siècle, maisons à Provins, à Najac (Aveyron), à Villeneuve d'Avignon, à Gand.

2. XIIe siècle, porte de maison à la Chaise-Dieu (Haute-Loire) (fig. 25) ; XIIIe siècle, fenêtres de la grange aux Dîmes de Provins.

3. Maisons de brique à Gaillac et à Foix, palais de Burlats (Tarn) ; maisons à Brignolles (Var) ; Beaugency (Loiret) ; Milhau (Aveyron) ; maisons à Saint-Antonin.

4. Maisons à Cluny (fig. 62, 63), à Saint-Antonin (Tarn-et-Garonne), à Cordes (fig. 71), à Rodez (fig. 70), à Montferrand.

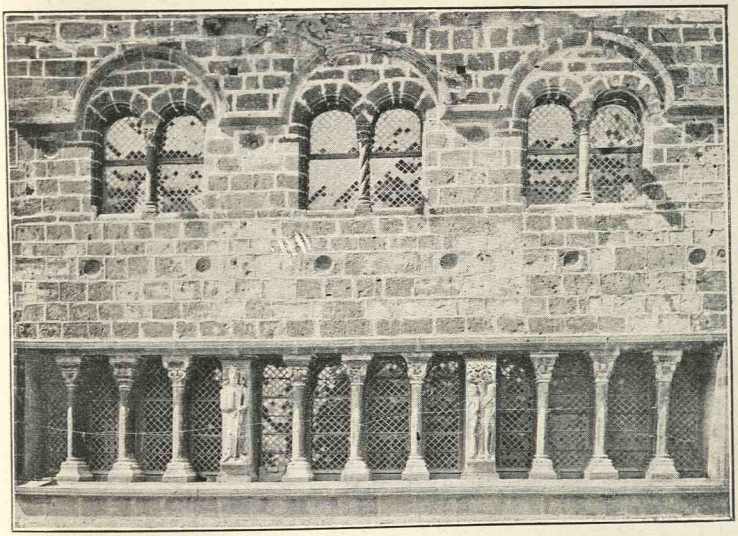

Fig. 64. — Fenêtres de l'hôtel seigneurial, aujourd'hui hôtel de ville de Saint-Antonin (Tarn-et-Garonne), XIIe siècle.

baissé [1], soit en plein-cintre ou en tiers-point et décrivant un tympan [2] (fig. 58, 64, 65), ou bien, on a entaillé les linteaux pour simuler des arcs [3] (fig. 63) et plus souvent encore, on les a décorés d'une fausse arcature [4] (fig. 66) qui, généralement, encadre un motif de sculpture [5] (fig. 67).

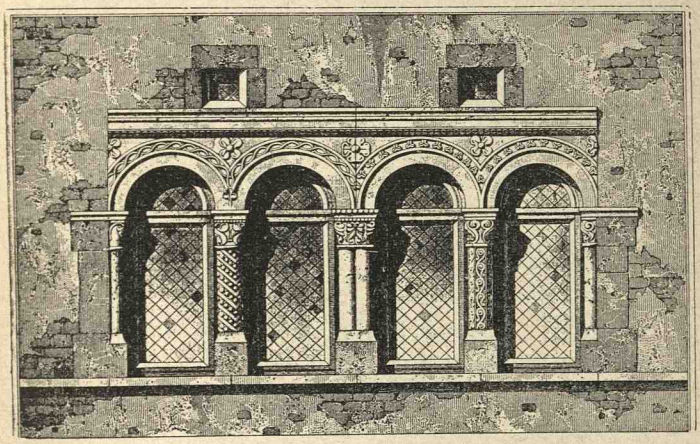

FIG. 63. — Fenêtres du XIIe siècle à Cluny (extérieur).

Depuis la seconde moitié du XIIe siècle, ces arcs ou arcatures ont souvent pris le tracé trilobé arrondi [6] (fig. 67, 68) ou aigu [7] (fig. 69, 70) ; fréquent au XIIIe, ce type de fenêtre persiste encore [8]

1. XIIe siècle, maisons, place Saint-Brice, à Tournai ; maison de Saint-Gilles (Gard) ; XIIIe siècle, grange aux Dîmes de Provins.
2. XIIe siècle, Saint-Antonin, Beaugency, Burlats, Périgueux, Orvieto, Chartres.
3. Maisons du XIIe siècle à Cluny (fig. 60) ; du XIIIe, à Brignolles (Var) ; La Turbie, palais des comtes de Champagne à Provins ; Grenier près Brantôme (Dordogne).
4. XIIe siècle, maison à Saint-Gilles (Gard) et à Vézelay (Yonne) ; XIIIe siècle, grande salle du château de Lucheux (Somme) ; XIVe siècle, Flavigny (Côte-d'Or).
5. XIIe siècle, maison à Saint-Gilles (Gard), fenêtres civiles transportées à la cathédrale de Nevers ; XIIIe siècle, grande salle de Lucheux (Somme).
6. Maison dépendant de l'abbaye de Cluny ; maison à Beaune (Côte-d'Or) ; Gannat (Allier).
7. Flavigny (Côte-d'Or), Saint-Paterne (Oise), etc.
8. Rodez, etc.

au XIVe, (fig. 72) avec arc toujours aigu, tympan parfois plein (fig. 71), plus fréquemment vide (fig. 69, 72, 73) et colonnette souvent sans sculptures [1] ou remplacée par un simple meneau [2] (fig. 70). Au XVe siècle, ce n'est généralement plus une arcature aiguë, mais une accolade [3] (fig. 51) dont on orne les lin-



FIG. 65. — Fenêtre du palais de Burlats (Tarn), XIIe siècle.

teaux. Toutefois, les fenêtres géminées cintrées ou en tiers-point, ont parfois subsisté au XIVe et au XVe siècle ; elles peuvent être encadrées d'une moulure d'archivolte décrivant un tracé rectangulaire autour du linteau entaillé [4]. Des fenêtres géminées cintrées se rencontrent même encore au XVIe siècle : on en voit à Laval et à Orléans dans des constructions de la Renaissance.

1. Najac (Aveyron), Villeneuve-d'Avignon (Gard).
2. Rodez, fig.
3. Maisons à Cluny, Besançon, Dijon, etc.
4. Commanderie Saint-Jean à Avignon ; maisons à Bollène (Vaucluse), Pont-Saint-Esprit (Gard) ; Gourdon (Lot).

Souvent, on ne s'est pas contenté de la baie géminée : on trouve, aux XIIe et XIII siècles, des fenêtres formées d'une suite de trois ou quatre petites baies [1] (fig. 27, 57) ; plus souvent, on a rapproché les baies géminées en les séparant, comme dans les cloîtres, par des pilastres qui assurent la stabilité et qui divisent

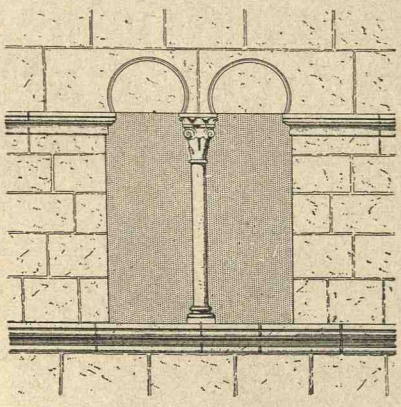

FIG. 66. — Fenêtre à Saint-Gilles (Gard), XIIe siècle.

les travées, c'est-à-dire répondent aux points où sont établies les poutres du plancher (fig. 26). Ces pilastres, au XIIe siècle, ont pu avoir des fûts sculptés [2] (fig. 64). On a employé aussi dans les baies des loges (fig. 4) comme dans les cloîtres le système des colonnettes jumelles [3] et celui de l'alternance des colonnettes simples et jumelles [4] (fig. 63).

Dans les fenêtres du XIIe et quelquefois encore du XIIIe siècles [5], les châssis battaient dans un chambranle de menuiserie, et s'il

1. Suite de baies cintrées, fin des XIIe et XIIIe siècles : Mauriac (Cantal) ; Périgueux, Brantôme et Grenier (Dordogne) ; La Turbie (Alpes-Maritimes) ; Brignolles (Var) ; palais du Podestat à Orvieto, trois et quatre baies ; loge de l'évêché d'Auxerre, dix-huit baies.
Suite de baies à linteaux : maison des Trinitaires à Metz, trois baies ; maison à Cluny quatre baies ; palais de Saint-Antonin, douze baies.
2. Saint-Antonin, Cluny, XIIe siècle ; palais des hôtes à Cluny, XIIIe siècle.
3. Casamari (fig. 4).
4. Évêché d'Auxerre.
5. Château de Boulogne-sur-Mer.

était double, un montant de bois se trouvait derrière la colonnette ; de la fin du XIIe siècle [1] au cours du XIVe, la colonnette centrale est doublée d'un petit pilastre au revers duquel une languette de pierre percée de trous reçoit la pointe des verrous qui ferment les châssis (fig. 74). Cette languette sépare les

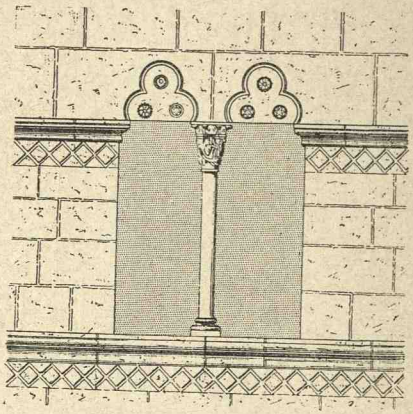

FIG. 67. — Fenêtre à Saint-Gilles (Gard), fin du XIIe siècle.

deux feuillures ; elle est triangulaire pour faire saillie et avoir une force suffisante à l'endroit des trous [2] ; parfois, on lui a donné une silhouette découpée plus élégante [3]. Lorsqu'elle se brisait, il n'était pas commode de la remplacer ; au XIVe siècle, on revint souvent au système du montant de bois doublant le meneau de pierre et portant les coulants de fer des verrous, et ce système est d'usage presque général aux XVe et XVIe siècles.

Lorsque les linteaux ou les petits arcs de la fenêtre sont soulagés par un grand arc de décharge décrivant un tympan, ce tympan, à l'époque romane, est généralement plein (fig. 64, 65) ; quelquefois, dès le XIIe siècle, il est percé d'une petite ouverture rectangulaire où s'emboîte un châssis vitré ouvrant (fig. 62, 63).

1. Colonnettes en pierre de Tournai au XIIe s. au musée d'Arras et abbaye de femmes de Zurich (Suisse), fenêtre à colonnette romane.
2. Salle synodale de Sens ; grange aux Dîmes de Provins.
3. Château de Lucheux (Somme) ; trésor de la cathédrale de Nicosie (Chypre).

Au commencement du XIIIe siècle, le tympan peut être plein [1] ou percé d'un trèfle ou d'une rosace (fig. 61) à peu près comme celui des fenêtres d'églises [2], et de même que dans l'architecture religieuse, le simple motif de percement isolé fait souvent place, vers le milieu du XIIIe siècle, à des armatures de pierre dont le dessin se découpe entre des angles ajourés [3] (fig. 25, 58, 76), mais à la différence des fenêtres d'églises, les fenêtres civiles conservent fréquemment au niveau des impostes un linteau horizontal encadrant les châssis de bois ouvrants de la partie inférieure de la baie [4]; le tympan peut n'avoir qu'un vitrail dormant (fig. 72 et 75). Très fréquemment, au XIIIe et au XIVe siècle, une petite ouverture à vitre dormante est pratiquée au-dessus de la retombée centrale des fenêtres géminées [5] (fig. 70, 73), de façon à ajourer toute la surface inscrite dans l'arc intérieur de l'embrasure. Ces divers types de fenêtres cintrées sont élégants mais ne répondent pas absolument à des pièces couvertes de plafonds et sont défectueux au point de vue de l'aération. Après le XIIIe siècle, on les trouve plus souvent dans l'architecture publique [6] que dans les maisons d'habitation où

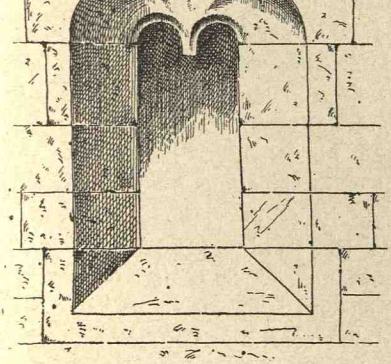

FIG. 68. — Fenêtre de maison à Villeneuve-de-Rouergue (Aveyron).

1. Maison près de la cathédrale de Chartres ; châteaux de Lucheux (Somme) (fig. 32), de Lorris (fenêtres transportées à Montargis), de Montreuil-Bonnin (Vienne), de Bourbon-l'Archambault (Allier).

2. Provins, la Madeleine de Châteaudun, Figeac, Lucheux, Trésor de Nicosie.

3. Cordes, Laon, Beauvais, hôtel de Balènes à Figeac.

4. Hôtel Vauluisant à Provins, Beauvais, La Diana de Montbrison.

5. XIIIe siècle, Saint-Antonin, Cahors ; XIVe siècle, Rodez, Cordes, Gannat, etc.

6. XVe siècle, hôtels de ville de Douai, Arras ; palais de l'audience à Barcelone ; loges de Perpignan.

elles ne persisteront que dans certains pays [1], et dès le milieu du XIIIe siècle, apparaît un nouveau et meilleur type de fenêtre rectangulaire, le type essentiellement pratique de la fenêtre à *croisée* qui, plus fréquent au XIVe siècle, devient d'un usage à peu près universel au XVe et au XVIe. Il se compose d'une baie rectangulaire divisée en quatre parties par un meneau et une traverse de pierre formant une croix latine et étrésillonnant la baie. La partie supérieure de celle-ci comprend deux panneaux carrés; la partie inférieure comprend deux panneaux rectangulaires plus hauts; les vitraux sont maintenus dans quatre châssis de bois qui viennent battre dans les feuillures de la partie postérieure de la croisée et qui ont chacun leur verrou distinct, de telle façon que l'on peut graduer à son gré la quantité d'air que l'on désire faire pénétrer dans la pièce, au lieu d'être obligé, comme aujourd'hui, d'ouvrir la fenêtre entière ou de la tenir close. Au revers des châssis vitrés s'appliquaient autant de volets de bois, toujours placés à l'intérieur, parce que les volets extérieurs se pourrissent, sont secoués, voire même décrochés par les rafales et défigurent les façades, parce qu'il est bon aussi de ne pas être obligé de s'exposer aux intempéries pour fermer ses volets, et parce qu'enfin, à la lumière, les panneaux de bois ornés font dans l'intérieur un meilleur effet que le vitrail obscur. Ces quatre volets indépendants permettaient d'avoir l'obscurité comme l'air, dans la mesure où on les souhaitait.

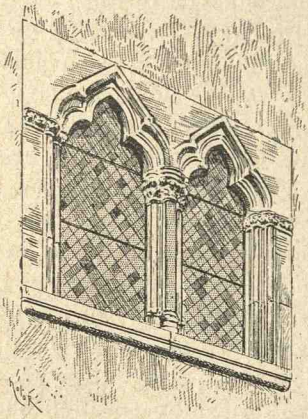

FIG. 69. — Fenêtre à Clermont (Hérault), fin du XIIIe siècle.

1. Maisons à Nicosie de Chypre. A Bourges (fig. 52), les fenêtres cintrées sont réservées à la cage d'escalier de l'hôtel de Jacques Cœur et de l'hôtel de ville.

Il existe même des volets de fenêtres composés d'un grand panneau dans lequel s'ouvre un plus petit panneau ; d'autres ont quelques découpures pour laisser passer de la lumière comme nos *persiennes*, tout en empêchant que l'on voit du dehors dans l'appartement. Les exemples de volets qui nous restent ne sont pas antérieurs au XVe siècle.

Les fenêtres à croisée sont rares au XIIIe siècle : au château de Boulogne, bâti en 1231, il en subsiste une à l'extérieur de la grande salle. On en trouve d'autres, vers 1240, au palais des comtes de Champagne, à Provins (fig. 77) et à la maison des Musiciens à Reims.

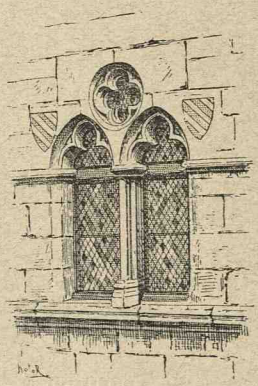

FIG. 70. — Fenêtre du XIVe siècle à Rodez.

Presque toutes les croisées du XIIIe et du XIVe siècle et beaucoup de celles des XVe et XVIe siècles, n'ont d'autre ornement que des angles coupés : le meneau et la traverse sont prismatiques à l'extérieur (fig. 50, 51, 79).

On trouve parfois, depuis le XIIIe siècle, des fenêtres à croisée dont le linteau est soutenu sur des corbelets[1] (fig. 77) et depuis le XIVe siècle, des croisées dont le meneau et les montants sont garnis de colonnettes[2] (fig. 78). Au XVe siècle, elles perdent leur chapiteau, et dans le style flamboyant, il n'est pas rare que e meneau et la traverse soient ornés de moulures qui s'amortissent sur l'appui par de petites bases, et qui dans les angles peuvent s'entrecroiser ou se courber pour imiter l'arc en anse de panier (fig. 80). Dans quelques rares fenêtres du XIVe siècle (fig. 78), on a logé des remplages décoratifs en forme de quatrefeuilles dans les panneaux carrés du haut de la croisée[3].

1. Vers 1240, palais des comtes de Champagne à Provins ; XIVe siècle châtelet de Condé-sur-Escaut et porte de Valenciennes à Douai.

2. Évêché de Beauvais, palais de Paris, château de Lavardin (Loir-et-Cher) ; maison à Sarlat (Dordogne).

3. Hôtels de Ville de Martels (Lot) et de Sangerhausen (Saxe) ; château de

On trouve aussi, au XIVe siècle, de petits arcs à redents soulageant la traverse [1] ou le linteau [2] et plus souvent simulés seulement sur le linteau au-dessus de chaque panneau de la fenêtre ; cette dernière combinaison (fig. 79) n'est pas rare [3].

Au XVe siècle, c'est une accolade que l'on sculpte assez souvent sur le linteau [4] (fig. 48).

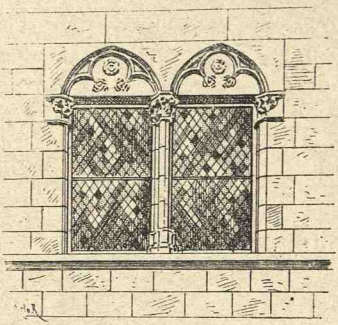

FIG. 71. — Fenêtre du XIVe siècle à Chalon-sur-Saône.

Au XVe et au XVIe siècle, on trouve quelques grandes fenêtres à croisée qui ont deux traverses superposées (palais de Dijon, châteaux de Loches et de Châteaudun, fig. 51, hôtel de ville de Paris). Il existe aussi des croisées doubles ayant trois formes dans le sens de la largeur, avec deux meneaux verticaux, comme à la *Maison de Candie* de Niort (XVe s.), et l'on trouve même, surtout dans le Lyonnais et le Dauphiné, des suites continues de croisées de pierre ajourant toute une façade (fig. 81).

Inversement, on trouve des demi-croisées, fenêtres qui représentent la moitié d'une baie à croisée, c'est-à-dire qu'un linteau les partage en deux panneaux rectangulaires superposés (fig 24). Cette disposition s'observe à la léproserie de Périgueux, dans une fenêtre de la fin du XIIe siècle, probablement remaniée ; à la fin de l'époque gothique, elle est très fréquente.

Un cordon de moulures encadre souvent l'archivolte des fenêtres cintrées, romanes et gothiques ; dans ces dernières, c'est un larmier. Au XIVe siècle, les fenêtres rectangulaires sont par-

Lavardin (Loir-et-Cher). Le chœur de l'église de Notre-Dame de Kermiton à Lanmeur (Finistère) possède une fenêtre du XIVe siècle de même type. Au XIVe siècle le château de Saint Floret (Puy-de-Dôme); au XVe celui de Sucinio (Morbihan) ont de petites baies carrées à remplage en quatrefeuille.

1. Maisons à Périgueux et Figeac.
2. Château de Crémieu (Isère).
3. Saint-Paterne et Crépy-en-Valois (Oise); Flavigny (Côte-d'Or); Meung (Loiret).
4. Besançon, Vézelay, Dijon.

fois surmontées d'un simple bout de larmier comme au Palais des papes d'Avignon ; au XVe siècle, elles ont souvent un larmier qui descend à angle droit sur les côtés jusqu'au niveau de la traverse de la croisée ; là, il peut former des retours horizontaux, comme à l'hôtel de Cluny à Paris, ou bien, il retombe sur des culots sculptés (fig. 80), le plus souvent à figurines.

Quelques fenêtres civiles du XIVe siècle, tracées en tiers-point, ont été couronnées d'un fronton décoratif aigu (fig. 76), comme beaucoup de baies d'églises de la même époque ; cette forme est rare [1]. On la trouve encore au XVe siècle au château de Châteaudun (escalier de Dunois, fig. 51), mais beaucoup plus généralement alors on couronne les fenêtres cintrées de cordons également cintrés, à crochets et fleurons. Le cordon d'archivolte de tracé rectangulaire peut avoir l'accolade et parfois même le fleuron.

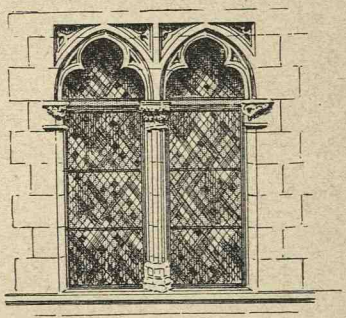

FIG. 72. — Fenêtre du XIVe siècle à Chalon-sur-Saône.

Les ouvertures circulaires sont assez rares dans l'architecture civile, sauf au-dessus de la retombée centrale des fenêtres géminées [2] du XIIIe et du XIVe siècle (fig. 70), surtout dans le Midi. Quelquefois, on trouve des variantes dans la forme de cette petite ouverture (fig. 26 et 73). L'œil-de-bœuf, plus grand et isolé (fig. 132), est exceptionnel dans l'architecture civile, bien qu'on en puisse citer depuis 1200 environ jusqu'à la fin de la période gothique [3].

1. Maisons à Laon, à Beauvais.

2. Maisons du XIIIe siècle à Saint-Antonin, Bruniquel, Cahors, Cordes.

3. Vers 1200, donjon de Néauffle-le-Château (Seine-et-Oise) et celliers de Vauclair (fig. 19) ; vers 1300, maisons à Cahors (fig. 134) ; XIIIe siècle, dortoir de Saint-Jean-des-Vignes à Soissons ; XIVe siècle, pignons d'un bâtiment des Bernardins à Paris, de la grande salle du manoir abbatial de Moulin-l'Abbé (Pas-de-Calais) et du réfectoire de Lapaïs (Chypre) ; château de Saint-Floret (Puy-de-Dôme) ; XVe siècle, ancien hôtel aux Clocquiers d'Amiens ; XVe ou XVIe siècle, bâtiment à Wambercourt (Pas-de-Calais).

Dans les fenêtres, la Renaissance conserva les croisées de pierre, mais, en général, la croisée fut épaissie ; assez souvent, elle cessa d'être biseautée en ébrasement et prit une section rectangulaire (fig. 82), ou bien, on lui donna, surtout dans le Midi et dans la seconde moitié du XVIe siècle, la forme d'ordres antiques [1], et même des meneaux et montants purent revêtir la forme de cariatides [2] (fig. 83) : dans ces exemples, le caractère

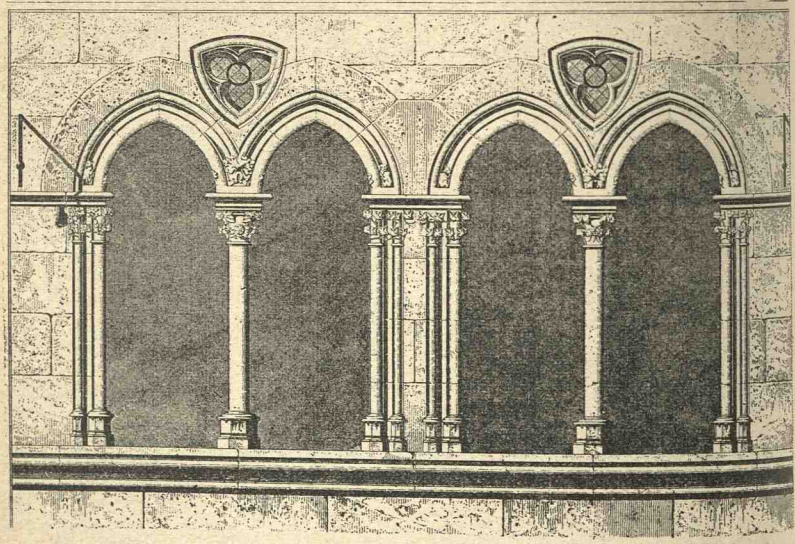

FIG. 73. — Fenêtres du XIVe siècle à Cordes (Verdier et Cattois, *Archit. civile et domestique*).

de l'étrésillonnement léger et ménagé pour enlever le moins de jour possible, qui doit être celui d'une croisée de fenêtre, est absolument méconnu (fig. 83).

Quelques ferrures accessoires des fenêtres méritent une mention : dans certains tableaux de Van Eyck, on voit des fenêtres

1. Cahors.

2. Hôtel Lasborde à Toulouse ; Maison des Nourrices à Narbone ainsi nommée des cariatides plantureuses de ses fenêtres ; Maison de bois à Lannion ; château de Heidelberg (Allemagne)

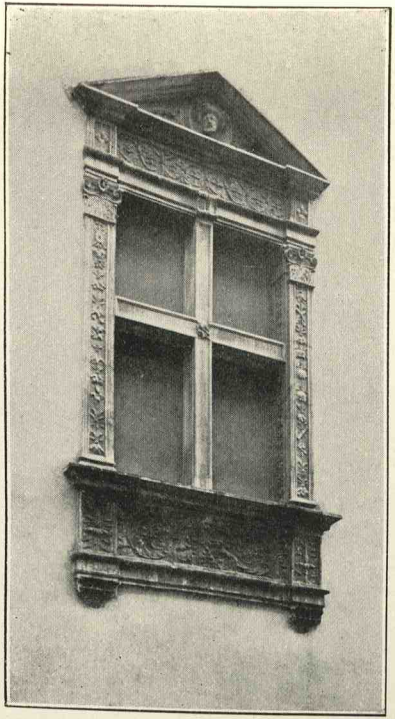

Fig. 82. — Fenêtre du xvie siècle à Mâcon (la croisée est restaurée).



Fig. 83. — Fenêtre de la Renaissance, couvent de la Merci à Béziers. (*Album des monuments du Midi de la France.*)

(P. 132-133)

pourvues, un peu au-dessus de l'appui, d'*accoudoirs* en fer forgé, très légers, ornés de petites arcades gothiques.

Dans le Midi de la France et en Italie, les maisons des XIIe et XIIIe siècles ont souvent, au niveau de l'imposte des fenêtres, des armatures de fer composées d'anneaux fixés au bout de tenons (fig. 73, 84) pour recevoir des perches horizontales sur lesquelles on tendait des bannes de toile pour protéger les fenêtres contre le soleil. A l'étage supérieur, dans les pays du Midi, les trumeaux peuvent aussi avoir des consoles de pierre destinées à soutenir un rebord de toit très proéminent formant auvent, pour abriter les fenêtres (fig. 4 et 65).

Les lucarnes sont les fenêtres des combles. Avant le XIIIe siècle, les combles étaient peu élevés, même dans le Nord; lorsqu'ils servaient de logements, ils étaient disposés en galetas comprenant, outre la charpente, une portion plus ou moins basse de muraille dans laquelle on perçait des ouvertures ainsi que dans les pignons : les lucarnes devaient être construites comme des créneaux auxquels la sablière du comble formait un linteau. S'il y eut des lucarnes à frontons, elles durent être en bois et peu importantes. Les lucarnes, telles qu'on les a comprises depuis le XIIIe siècle, se composent d'un chambranle de fenêtre relié à un rampant de toit par deux cloisons verticales triangulaires et par un petit toit qui généralement s'appuie sur un petit pignon ou fronton couronnant le chambranle [1] (fig. 85).



FIG. 74. — Meneau d'une fenêtre de la grange aux dîmes de Provins, XIIIe s.

1. Une lucarne du XIIIe siècle a été reproduite par Viollet-le-Duc, elle appartenait à une maison de Rouen, aujourd'hui démolie. A part le style des fleurons, le type reste identique jusqu'au XVe siècle.

Les lucarnes sont en pierre ou en bois; leur fronton aigu est surmonté d'un fleuron et quelquefois garni de crochets et accosté de clochetons (fig. 85) à l'époque flamboyante.

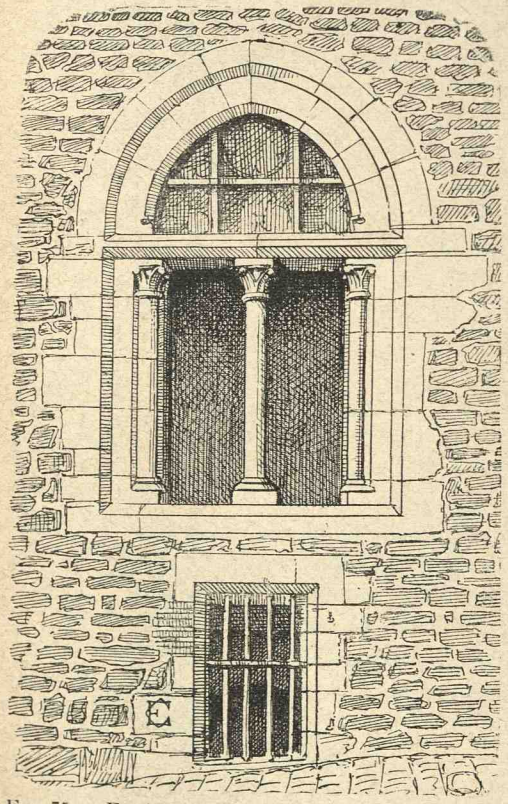

Fig. 75. — Fenêtre de la grande salle du château de Boulogne-sur-Mer, 1231.

Les frontons des lucarnes de bois, comme les pignons des maisons de bois, encadrent généralement un arc tréflé et sont surmontés d'un épi de plomb[1] (fig. 60, 86); les frontons des lucarnes de pierre peuvent s'orner d'un petit tympan ou d'un trèfle. Dans la dernière période du style gothique, les lucarnes peuvent rester très simples, mais parfois se hérissent d'une décoration parasite et compliquée (fig. 160) : des clochetons les accostent et peuvent se relier au fronton, pour plus de solidité, par une clairevoie de petites arcatures[2] (fig. 51, 85), ou bien par de petits arcs-boutants décoratifs; quelquefois même de petites arcades légères et festonnées relient entre elles les lucarnes ; enfin, le fronton prend quelquefois le tracé d'un arc en accolade[3] (fig. 160).

1. Sur les épis, voir ci-dessous, § XVII.
2. Hôtel de Cluny à Paris; évêché de Beauvais.
3. La Prévôté à Poitiers; hôtel de Sens à Paris; hôtel Bourgthéroulde et palais de justice à Rouen, hôtel de ville d'Amboise.

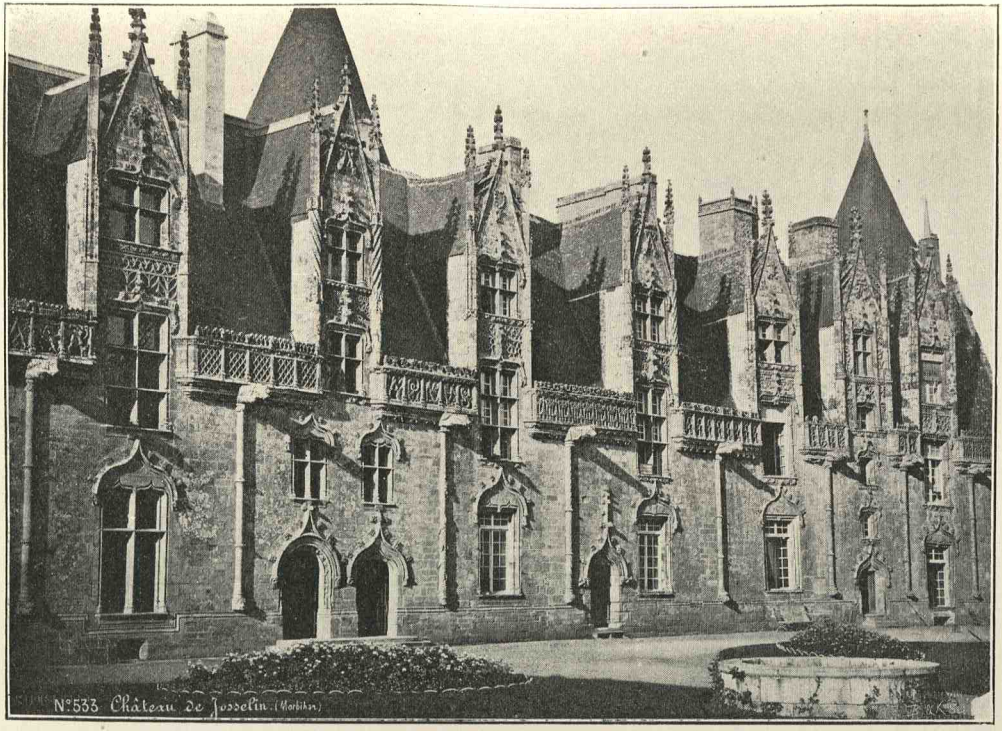

Fig. 85. — Château de Josselin (Morbihan), fin du xve siècle.
(Photographie de la Commission des Monuments Historiques.)

(P. 134-135)

Il existe au XVe et au XVIe siècle des lucarnes très importantes, soit à deux étages, comme à Josselin (fig. 85), soit développées en largeur comme les lucarnes de bois de la cour de l'hôpital de Beaune (1443) qui ont quatre baies alignées et prennent les proportions de véritables pignons.

C'est surtout dans les Pays-Bas et en Allemagne, qu'à la même époque, des combles très élevés sont parfois divisés en plusieurs étages pourvus de petites lucarnes [1].

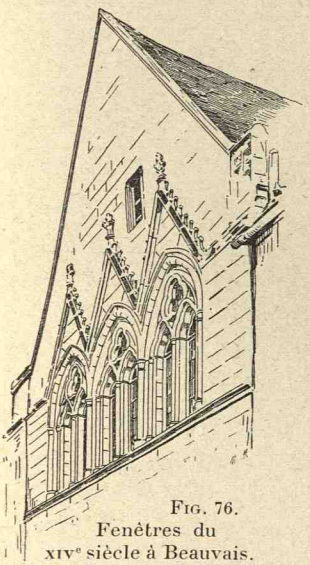

FIG. 76.
Fenêtres du XIVe siècle à Beauvais.

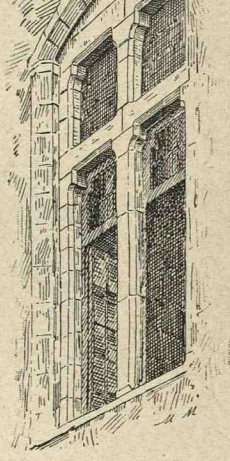

FIG. 77. — Croisée du XIIIe siècle au palais de Provins.

On appelle *chatières* de très petites lucarnes de bois, de plomb ou de terre cuite, suffisantes seulement pour le passage des chats, hiboux et chauves-souris, et pratiquées pour donner de l'air et un peu de jour dans les combles.

A la Renaissance, on conserva les proportions et la forme générale des lucarnes flamboyantes (fig. 87, 151), et l'on continua de

1. Hôtel de ville d'Arras.

charger ces accessoires d'une décoration délicate : les montants devinrent des pilastres, les petits arcs-boutants se transformèrent en arabesques, les clochetons en balustres, vases, boules, statuettes ; les frontons classiques en triangle ou en segment de cercle furent guindés sur des consoles renversées ; les milieux

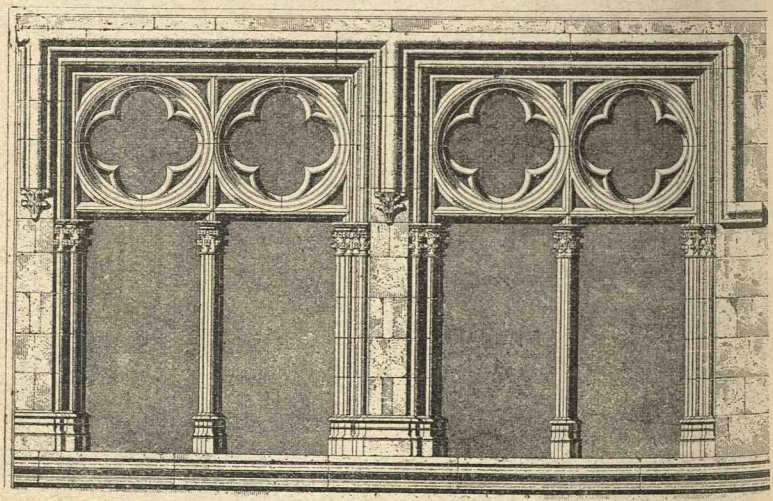

Fig. 78. — Fenêtres de l'hôtel de ville de Martels (Lot), XIVe siècle. (Verdier et Cattois, *Archit. civile et domest.*)

de ces frontons capricieux s'ornèrent de coquilles, de niches et d'autres motifs ; beaucoup d'ornements délicats furent ainsi exposés aux plus grandes intempéries, bien trop loin de l'œil pour produire leur effet. Le château de Chambord, si nu et si peu fin dans ses parties inférieures, est hérissé de lucarnes aux détails charmants qui de loin ne produisent qu'une impression de surcharge et de confusion.

Vers 1540, les lucarnes prirent un style beaucoup plus uniforme et sévère, et s'acheminèrent rapidement vers la banalité actuelle.

Les fenêtres des habitations avaient, le plus souvent, des vitraux plombés ; comme dans les églises, ils pouvaient être peints de

figures : par exemple, le portrait du comte d'Artois, refait en 1324 dans un vitrail du château de Beuvry; ou d'armoiries, comme celles des vitraux de l'hôtel aux Cloquiers d'Amiens (fin du XIVe siècle), ou d'autres ornements. On sait que Jean de Berry avait embelli son manoir de Bicêtre, de vitraux de prix qui furent démontés et volés avec soin par les émeutiers qui, en 1411, saccagèrent cette somptueuse demeure, et les vitraux peints du château d'Écouen (histoire de Psyché), sont une très remarquable suite de grisailles de la Renaissance conservées aujourd'hui à Chantilly ; la Chambre des Comptes de Grenoble (XVIe s.) avait une très curieuse suite de vitraux à devises et emblèmes.

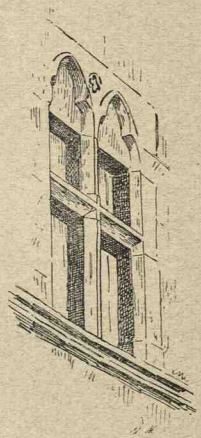

FIG. 79. — Croisée du XIVe s. à Flavigny (Côte-d'Or).

Mais, certaines fenêtres romanes et même du XIIIe siècle, furent closes de simples volets ou n'eurent pour vitrage qu'une imposte. On les trouvait surtout en usage dans les pays chauds qui en usent encore [1].

La fermeture provisoire des baies se faisait en claies d'osier [2] et la fermeture économique se faisait en toile cirée transparente, tendue sur des châssis, et parfois peinte, ornée de découpures en peau rouge [3], de rubans de couleur et de clous dorés [4].

Les mentions n'en sont pas rares depuis la fin du XIIIe siècle [5].

1. Voir le récit de l'accident mortel du roi de Chypre, par le Ménestrel de Reims.

2. En 1328, on en acheta pour fermer les fenêtres du château de Vitry, près Arras; au XVe siècle, Érasme parle des claies qui fermaient les fenêtres de l'église à demi ruinée de N.-D. de Boulogne (*Virgo parathalassia*).

3. Château d'Avesnes, 1306 et 1328; hôtel aux Cloquiers d'Amiens, 1387.

4. Rubans verts et clous dorés pour les verrières de toile du château de Bellemotte-en-Artois, en 1343.

5. Des petites fenêtres furent fermées de canevas à Westminster, en 1291. En 1343, Mahaut d'Artois fait exécuter des verrières de toile, spécialement pour les châteaux en construction d'Avesnes et de Bellemotte.

Ces *toiles verrines*, comme on les appelait quelquefois, étaient enduites d'une composition où entraient de la cire blanche et de la résine [1], ou de la térébenthine [2].

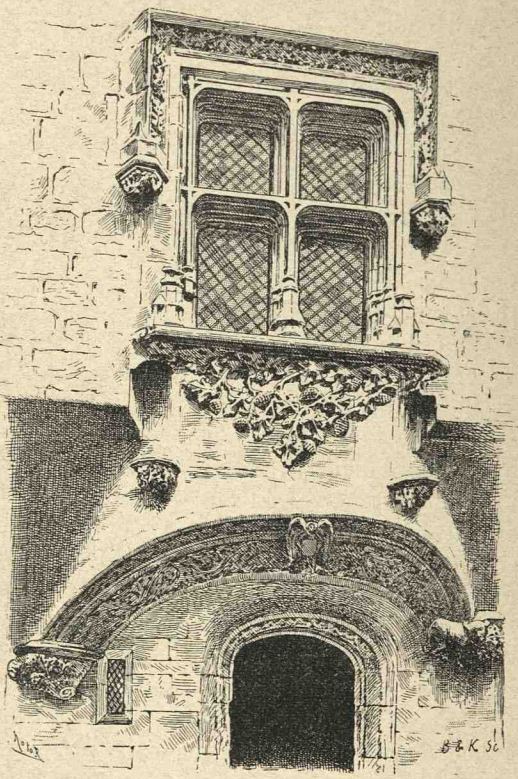

Fig. 80. — Détail d'une maison du xve siècle à Villefranche-de-Rouergue (Aveyron). Deux statuettes reposaient sur les culots du bas de l'allège.

En 1387, l'échevinage d'Amiens en fait mettre à la chambre de l'artillerie, à celle de l'horloge du beffroi, et à la Malmaison; en 1404, à la salle des plaids de ce tribunal, on pose « trois cassieux courbez reillez de quenne, couvers et tendus de toille verreez a terebentine, servans en trois des fourmellez des fenestrez » ; en 1406 encore ; en 1428, à la salle basse du beffroi; en 1413, on posait des verrières de toile au château de Montpensier (Puy-de-Dôme); en 1500, Horman signale le même usage en Angleterre.

1. Comptes de la ville d'Amiens, 1387.
2. *Ibid.*, 1404, 1406.

On faisait même des verrières provisoires en papier huilé [1]. Les fenêtres étaient souvent protégées par des grillages, quelquefois aussi par des treillis de fils métalliques [2].

Les murs des habitations sont évidés de niches, d'armoires et de cheminées. On y trouve des enfoncements quelquefois munis de tablettes et qui n'ont pas de portes ; une maison de la fin du XIIIe siècle dite la *Grande École*, à La Réole, présente une longue suite de niches intérieures ornées analogues aux *piscines* des églises ; les niches ouvertes ont

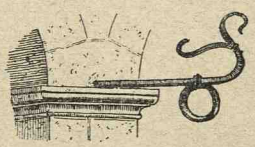

FIG. 84. — Armature de fer d'une fenêtre de maison à Saint-Antonin (Tarn-et-Garonne), XIIIe siècle.

encore été en usage aux siècles suivants [3] (fig. 31). Mais on rencontre plus souvent encore des armoires ou *placards* fermés d'une porte. Ces placards sont nombreux

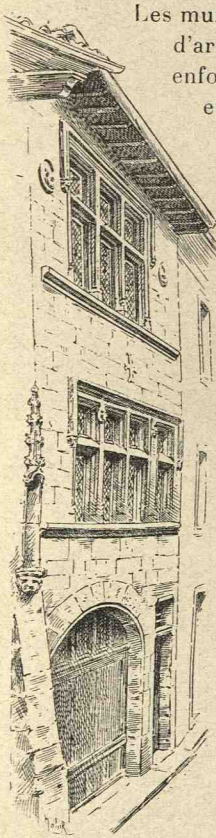

FIG. 81. — Maison avec groupes de croisées à Saint-Antoine (Isère). Début du XVIe siècle.

1. En 1441, à la salle capitulaire d'Auxerre. Les comptes des ducs de Bourgogne, en 1467, ceux de l'hôtel du roi, en 1491, contiennent des mentions de verrières de papier ; en 1530, Palsgrave témoigne qu'elles étaient employées en Angleterre.

2. 1464. Comptes d'Amiens, treillis de fil d'archal mis à l'O de la maison aux Cloquiers où les enfants « ruoient des pierres ».

3. XIIIe siècle, *Salle des morts* d'Ourscamps (Oise) ; infirmerie de Fossanova (Italie) ; dortoir de Lapaïs (Chypre).

et très petits en comparaison de ceux de l'architecture actuelle.

A l'extérieur comme à l'intérieur, les trumeaux des constructions les plus monumentales ont été, depuis le XIIIe siècle, souvent ornés de niches contenant des statues [1].

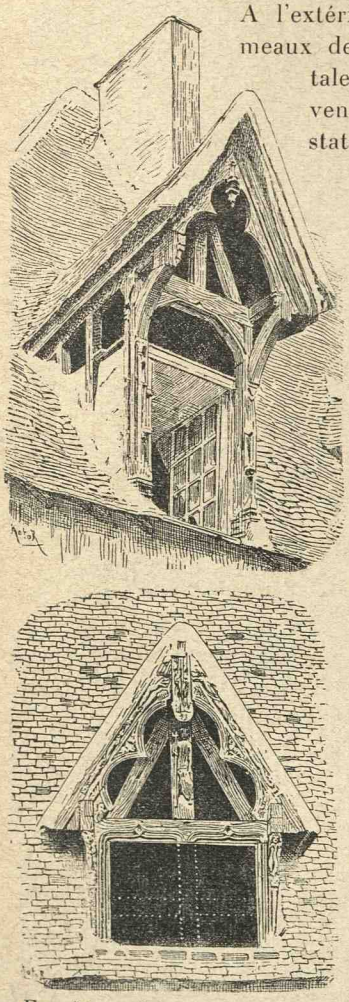

FIG. 86. — Lucarnes de bois à Chalon-sur-Saône.

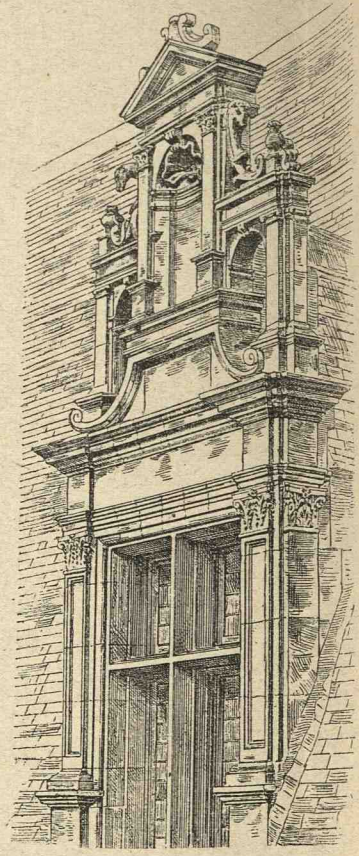

FIG. 87. — Lucarne de la Renaissance au château d'Écouen (Seine-et-Oise).

1. XIIIe siècle, extérieur de la maison de la corporation des ménétriers, rue de Tambour, à Reims (musiciens) ; extérieur des halles d'Ypres (comtes de Flandre) ; intérieur de la grande salle du palais de Paris ; XIVe siècle,

§ XVI. — *Cheminées.*

Le chauffage fut naturellement une des questions qui s'imposèrent aux maîtres d'œuvres français du moyen âge, en raison

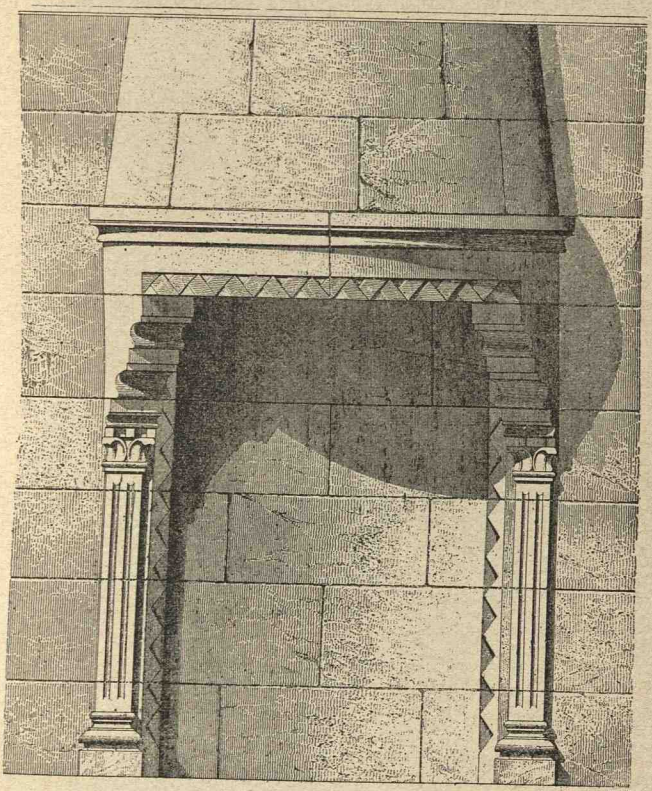

Fig. 88.— Cheminée de la maison du Chapitre du Puy-en-Velay, XIIe siècle. (Verdier et Cattois, *Architecture civile et domestique.*)

extérieur et intérieur du grand escalier du Louvre, du palais de Jean de Berri à Poitiers ; XVe siècle, intérieur de la grande salle de Coucy ; extérieur de l'hôtel de ville de Douai, de la maison du Franc à Bruges, des hôtels de ville de Louvain et de Middlebourg ; XVIe siècle, escalier du château de Blois ; hôtels de ville de Paris, d'Attigny (Aisne), etc.

même du climat. Dans des maisons à plusieurs étages serrées les unes contre les autres, ils ne pouvaient conserver l'usage du procédé romain des *hypocaustes*, employé cependant encore au IXe siècle, comme en témoigne le plan de Saint-Gall. Ce système, usité surtout dans les bains, est très analogue à nos calorifères modernes; la fumée d'un foyer souterrain passait sous le dallage de la pièce que l'on voulait chauffer: ce dallage reposait sur de nombreuses petites piles de brique.

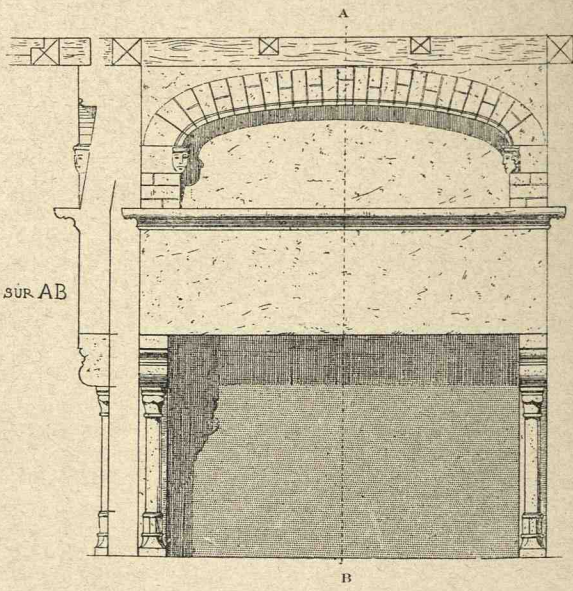

FIG. 89. — Cheminée, rue Guyale, à Boulogne-sur-Mer, XIVe siècle (démolie en 1899).

A Saint-Gall, les foyers (*caminus*) semblent analogues à des fours ; une conduite souterraine aboutit à une cheminée isolée (*evaporatio fumi*) sortant du sol à quelque distance du bâtiment.

Un autre système antique de chauffage, qui figure aussi dans le plan de Saint-Gall, consiste en une grande pierre de foyer placée au centre d'une pièce dont le toit est ouvert au-dessus pour l'échappement de la fumée. Ce procédé fut usité en Angle-

terre jusqu'au XVIe ou XVIIe siècle; un lanternon ajouré protégeait l'orifice d'échappement de la fumée. En France, depuis le XIe siècle environ, on fit un usage exclusif des cheminées que les Romains avaient aussi connues et dont nous nous servons encore : le foyer fut placé contre une muraille ; la partie de celle-ci qui sert de fond est le *cœur* de la cheminée ; on le maçonnait en

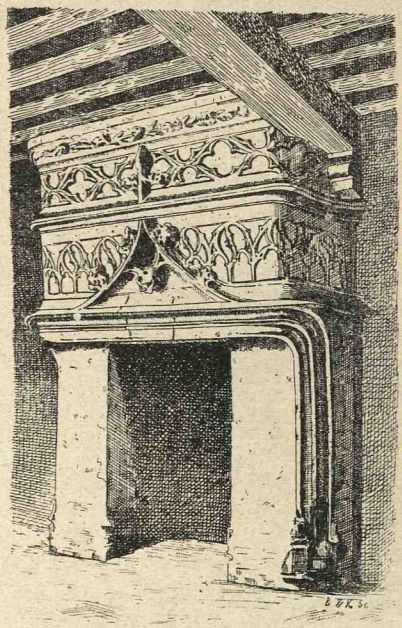

FIG. 90. — Cheminée à Moulins, XVe siècle (foyer rétréci, à une date récente, par une maçonnerie qui cache des figurines).

tuiles posées à plat, pour bien résister à la flamme. A partir du XVe siècle, on commence à revêtir le cœur des cheminées de plaques ou *taques* de fonte de fer ornées de dessins en relief. La paroi du fond s'appelle le *contre-cœur* de la cheminée; assez souvent, pour gagner de la place à l'intérieur, ce contre-cœur forme saillie vers le dehors (fig. 23), et cette saillie est fréquemment portée en encorbellement dès le XIIe siècle [1].

1. Maisons à Clermont-Ferrand et à Lincoln.

Au-dessus du foyer, une sorte d'entonnoir de maçonnerie appelé la *hotte* de la cheminée, s'avance sur un linteau ou sur un arc qu'on appelle le *manteau* de la cheminée, et que soutiennent deux montants ou jambages garnis de colonnettes ou surmontés de consoles plus ou moins ornées. La fumée recueillie par la hotte monte dans le *corps* ou conduit de la cheminée, terminée au-dessus des toits par une conduite d'échappement en maçonnerie ou parfois en poterie appelée *mître*, sans doute à cause de l'amortissement cônique (fig. 93 à 95) qui, avant le XVe siècle, en protégeait généralement l'orifice.



FIG. 93.— Mitre de cheminée à Brantôme (Dordogne), vers 1200.

Dans quelques grandes cheminées de cuisines gothiques : Bonport (Eure), Fougères (Ille-et-Vilaine), Poblet (Catalogne), toutes trois du XIIIe siècle, la hotte n'est pas appliquée à un mur, mais portée sur des arcades et le foyer n'est pas adossé. C'est un compromis entre la cheminée et le foyer central.

Le type actuel des cheminées ne remonte qu'à la fin du XVIIe siècle ; cependant il a existé, au moyen âge, de petites cheminées dans les petites pièces [1] ; il y eut dès le XIIIe siècle des cheminées de marbre [2] et quelques-unes ont eu des tablettes (fig. 89), mais ces tablettes étaient le plus souvent de petites étagères triangulaires logées dans les angles du mur et du manteau de cheminée.

Une cheminée peut se loger dans l'angle d'une pièce, comme au XIIe siècle au palais de la Wartbourg, en Allemagne ; au XIIIe, à la maison du chapitre de Montpazier (fig. 31), et vers 1400, à la cuisine du palais de Paris, mais, généralement, elles sont appliquées et creusées dans une seule paroi.

Les plus anciennes cheminées que le moyen âge nous ait laissées remontent au XIIe siècle. Elles ont généralement une hotte

1. Chambres de l'hôtel de Bourgogne à Paris, XVe siècle.

2. « A une cheminée de marbre lée » (large), Roman d'Aiol et Mirabel (XIIIe s.).

de forme cônique [1] (fig. 88), mais le tracé de plan rectangulaire qui prévaudra au XIIIe siècle se rencontre déjà au XIIe (fig. 23) ; au XIVe, la forme cônique disparaîtra, et au XVe, on prendra souvent une forme intermédiaire en arrondissant les angles de la pyramide, de la hotte, et du manteau qui la soutient et on les raccordera souvent par des courbes à la muraille même (fig. 90).

On trouve aussi le plan polygonal [2]. A partir du XIVe siècle, certaines hottes de cheminées forment un coffre vertical (fig. 89, 90), mais c'est surtout à la Renaissance que l'on trouvera cette forme ; elle est alors de règle (fig. 92).

Souvent, lorsque la hotte s'amincit en entonnoir, un encorbellement est établi au-dessus au moyen d'un arc bandé entre des corbeaux pour porter un massif de maçonnerie sur lequel reposent le seuil, le foyer et les piédroits de la cheminée de l'étage supérieur (fig. 89, 91) ; cette disposition est fréquente au XIVe et au XVe siècles [3].

Le manteau de la cheminée peut

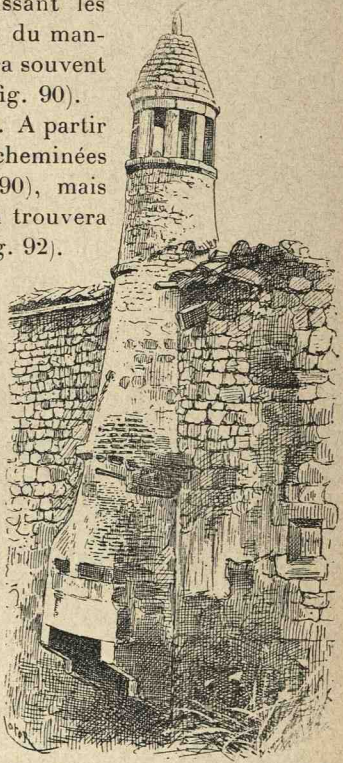

FIG. 94. — Cheminée d'une chaumière ruinée à Chalançon (Haute-Loire), XIIIe ou XIVe siècle.

1. XIIe siècle. Maison du chapitre du Puy-en-Velay (deux cheminées), abbayes du Thoronet (Var) et de Sénanque (Vaucluse), léproserie de Périgueux, XIIIe siècle, sacristie d'Aigueperse (Puy-de-Dôme), Saint-Loup-de-Naud (Seine-et-Marne), ferme de la Chaume entre Cherveux et Fonvérine (Deux-Sèvres), abbaye de Casamari (province de Rome), Castel del Monte (Pouille).

2. Plan à deux pans formant éperon triangulaire contrebuté par un étrésillon à la cuisine du Palais de Paris, vers 1400 ; polygone à six pans au château de Berrie (Vienne), vers 1300 ; linteau droit raccordé aux murailles par deux pans biais au donjon de Saint-Loup-sur-Thouet (Deux-Sèvres).

3. XIVe siècle, Boulogne-sur-Mer (musée) ; XVe siècle, Le Mans (musée et musée de Cluny), châteaux de Pierrefonds, Fougeré (Vienne), etc.

être un grand linteau ou une plate-bande appareillée en claveaux qui sont souvent à crossettes; certaines hottes de cheminées sont portées sur un arc, surtout au XIIe siècle [1].

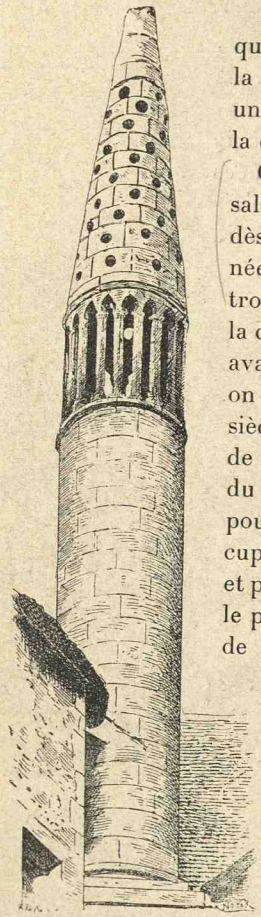

FIG. 95. — Mitre de cheminée à Bayeux, fin du XIIIe siècle.

A l'époque flamboyante, il n'est pas rare que le manteau de la cheminée se raccorde à la muraille, non pas à angle droit mais par une courbe: c'est la contre-courbe opposée à la courbe des angles arrondis (fig. 90).

Quelquefois, pour chauffer de très grandes salles, on a accolé deux et trois cheminées: dès la fin du XIIe siècle, on voit des cheminées jumelles à Laon; au XIIIe siècle, il s'en trouve au Mont-Saint-Michel; au XIVe siècle, la cheminée des Preuses du château de Coucy avait double foyer et deux corps accolés : on a même accolé trois cheminées, au XIIIe siècle, dans l'hospice de Fougères et à l'abbaye de Fontenay, et en 1385, dans la grande salle du palais de Poitiers (fig. 35). Cette salle ne pouvait s'éclairer que par l'extrémité qu'occupent les cheminées, leurs corps sont isolée et passent devant l'immense verrière qui forme le pignon de la salle. La grande salle du palais de Bourges, bâtie également par Guy de Dammartin pour le duc Jean de Berry, avait aussi un groupe de trois cheminées ; elle en avait quatre autres sur les côtés, soit sept au total.

Dans les cuisines des grandes habitations, on accola souvent un nombre plus considérable de cheminées (fig. 39).

Les jambages des cheminées sont fréquemment garnis de colonnettes (fig. 24, 34, 88, 89, 91) ; au XVe siècle, elles perdent le plus souvent leurs chapiteaux

1. Angleterre : châteaux de Colchester et de Rochester, arcs en plein cintre. France · La Réole (Gironde), Veauce (Allier), arcs surbaissés.



Fig. 91. — Cheminée du musée de Cluny, provenant du Mans, Commencement du xve siècle.



Fig. 92. — Cheminée du musée de Cluny, provenant de Rouen, Renaissance. Commencement du xve siècle.

(fig. 90). La Renaissance y ramène le pilastre (fig. 92). Il existe aussi à toutes les époques des manteaux de cheminées portés sur simples corbeaux (fig. 94).

Le linteau des cheminées du XIIe siècle est lisse [1], ou décoré de quelques ornements simples [2] (fig. 88), la hotte est nue; au XIIIe siècle, le linteau est lisse ou orné de simples moulures; aux XIVe et XVe, il peut être décoré de frises [3], de blasons [4], ou autres motifs décoratifs [5], ou même de bas-reliefs [6] (fig. 91); la hotte même peut être décorée (fig. 90), quoique plus rarement [7] avant la fin du XIVe siècle; quelquefois elle imite un toit imbriqué [8]. Les plus belles cheminées des XIVe et XVe siècles ont eu des hottes ornées de statues reposant sur des culots [9] et couronnées de dais; d'autres ont reçu des arcatures et des blasons;

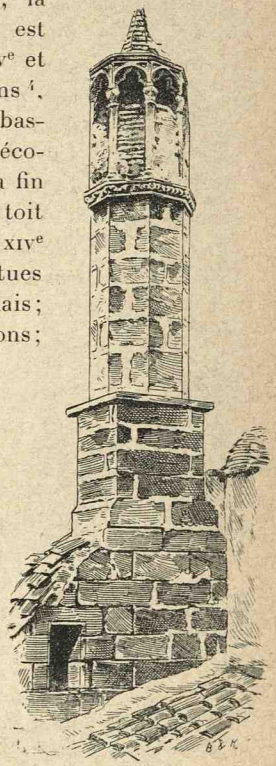

FIG. 96. — Mitre de cheminée à Figeac (Lot), XIIIe ou XIVe s.

1. Senanque (Vaucluse), léproserie de Périgueux.

2. Moulure et ruban plissé au Puy; dents de scie à la léproserie de Périgueux, frises d'arcatures entre-croisées à La Réole, zigzags au chateau de Rochester.

3. Pierrefonds, Cluny (Saône-et-Loire), Olhain Pas-de-Calais), Moulins, palais de Poitiers.

4. Hôtel Saint-Pol, Louvre, Cluny (Saône-et-Loire), musée de Douai (ancien hôtel de ville), palais de Poitiers, musée de Troyes.

5. Potée de lys à Saint-Loup-sur-Thouet (Deux-Sèvres), XVe siècle; torsades, arcatures, enfants jouant, etc., à Lectoure (Gers), vers 1510.

6. Deux cheminées, de 1400 environ, provenant du Mans, au musée de Cluny, cheminée de l'hôtel de ville de Courtrai (panneaux figurant les œuvres de miséricorde), palais de Jacques Cœur à Bourges (tournoi grotesque, etc.).

7. Au palais de Dijon une belle hotte verticale de cheminée est couverte de remplages flamboyants; elle date de 1504 et fut faite par Jehan d'Anjou.

8. XIIIe siècle, tour de Constance à Aigues-Mortes; XVe siècle, chateau d'Hallincourt (Oise). Vers 1300, la belle cheminée du château de Berrie à Nueil sur Dives (Vienne) a une hotte polygonale à arêtes saillantes qui imite les flèches de pierre des clochers; ses pans sont lisses.

9. La cheminée de l'hôtel de ville de Saint-Quentin, début du XVIe siècle,

parfois, la hotte imite encore les rampants d'une toiture et on l'a ornée d'une façon assez puérile de petites lucarnes avec spectateurs, de petites galeries crénelées, de petites échauguettes et de figurines animant cette sorte de maison de poupée. Les cheminées de l'hôtel de Jacques Cœur à Bourges et peut-être celles du palais de Jean de Berri ont été décorées de la sorte; celles de Varzy (Nièvre), de Saint-Loup-sur-Thouet (Deux-Sèvres) et de l'hôtel du Grand-Cerf aux Andelys (Eure) ont de petites tourelles crénelées.

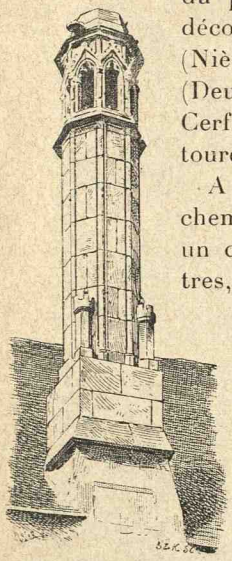

Fig. 97. — Mitre de cheminée à Hôpital-Saint-Jean (Corrèze), XIVe siècle.

A la Renaissance, la hotte de la cheminée forme presque toujours un coffre cubique orné de pilastres, d'entablements, de frises et de panneaux encadrant des bas-reliefs (fig. 92). Des cartouches, des médaillons, des cariatides peuvent les orner; on a donné plus que jamais alors une grande richesse aux cheminées.

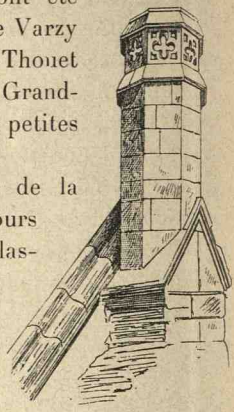

Fig. 98. — Mitre de cheminée à Le Vey (Calvados), XIVe s. (d'après A. de Caumont, *Abécédaire*).

Certaines cheminées ont été faites en bois[1]; d'autres simplement revêtues de lambris de

et la cheminée du *Franc* à Bruges, de la Renaissance, peuvent donner une idée de ce qu'étaient les riches cheminées du Louvre et de l'hôtel Saint-Pol, datant probablement de Charles V et décrites par Sauval: sur l'une de celles de l'hôtel Saint-Pol, on voyait douze grands chevaux; au Louvre, une autre cheminée portait treize grands prophètes et douze animaux de grande taille qui probablement ornaient les culots des statues; l'écu de France était sculpté au sommet de cette cheminée. Au chateau de Coucy, Louis d'Orléans avait fait exécuter, au début du XVe siècle, une très belle cheminée à double corps dont la hotte à parois verticales portait les statues des neuf Preuses, de grandeur naturelle, dont une gravure de Du Cerceau nous a conservé l'image.

1. En 1350, on en construisait à Douai dans des maisons appartenant à la ville; en 1428, l'échevinage d'Amiens en fit démolir cent quarante par mesure de sécurité.

bois [1], ce qui est moins dangereux; aux XVe et XVIe siècles, il n'est pas rare qu'elles soient en plâtre sur carcasse de bois [2].

Les cheminées du moyen âge sont toutes disposées pour brûler du bois en grandes pièces; cependant, à partir du XIVe siècle au moins, on brûla parfois de la houille, dite charbon de terre ou de pierre; l'industrie l'employait dans les pays qui la produisent; à Douai, en 1350, on en alimentait le four à chaux municipal; dans les habitations même on en fit usage, et l'on eut pour cela de petites grilles mobiles analogues à celles qu'on trouve encore dans nos bazars. Nous les connaissons par quelques textes et figures; le plus ancien document, au portail occidental de la cathédrale de Reims, dans un bas-relief symbolisant l'*hiver*, montre une grille mobile chargée de bûchettes.

Il ne faut pas confondre ces grilles mobiles avec des grilles scellées à demeure dans les conduites de cheminées de certains châteaux par mesure de sûreté, pour barrer la route aux voleurs ou autres indiscrets qui auraient eu l'idée ingénieuse de s'introduire par là. On garnissait de verdure en été l'intérieur des cheminées [3].

Lorsque les cheminées des divers étages sont placées les unes au-dessus des autres, les corps de cheminée ne sont séparés entre eux que par de minces cloisons de pierre. Ce système, usité dès le XIIe siècle au donjon de Loches, est devenu plus fréquent par la suite, et il est de règle générale au XVe siècle.

Les cheminées des XIIe, XIIIe et XIVe siècles sont surmontées d'une *mitre*, c'est-à-dire d'une colonne creuse coiffée d'un lanternon à jour [4].

1. On en fit au commencement du XIVe siècle, au château d'Hesdin.

2. Il en existe de cette date à Toulouse et à Saint-Antonin (Tarn-et-Garonne).

3. « C'estoit en été, ou l'on avoit mis des branches et feuilles dans la cheminée, ainsi qu'est la coustume de France » (Brantôme, éd. Lalanne, t. IX, p. 712).

4. XIIe siècle, Le Puy (Haute-Loire), Castelnau-de-Bretenoux, Senanque (Vaucluse); fin du XIIe siècle, Brantôme (Dordogne); XIIIe siècle, Bayeux, Mont-Saint-Michel, Saint-Lô, Noirlac (Cher); Beauport (Côtes-du-Nord); Figeac (Lot); vers 1300, Neuwiler (Alsace); Marmoutiers (Indre-et-Loire); XIVe siècle, Sarlat et Corgnac (Dordogne); Hôpital Saint-Jean (Corrèze); l'hôpital de Beaulieu près Caen, décrit par Ducarel, avait des mitres de ce genre, du XIIe siècle.

On possède de ces mitres en terre cuite du XIIIe et du XIVe siècle, notamment à Troyes, à Sens, à Semur ; les unes ont la forme de faîtières percées de trous ; les autres sont de la même forme que les mitres de pierre, beaucoup plus nombreuses parmi celles qui nous sont parvenues, puisqu'elles sont bien plus solides. Deux mitres de pierre du XIIe siècle, d'une grande originalité et d'une excellente conservation, surmontent encore les maisonnettes de la léproserie de Périgueux (fig. 23). L'une de ces mitres est en tronc de cône ; l'autre en tronc de pyramide ; la fumée sort par des fentes ménagées entre les pierres de chaque assise ; on a réinventé de nos jours des mitres en métal d'une disposition tout à fait analogue. Le couronnement forme un petit toit surmonté d'un pinacle élevé, à demi conservé sur l'une des mitres, totalement détruit sur l'autre. Souvent aux XIIe, XIIIe et XIVe siècles, la mitre a la forme plus élégante d'une pile cylindrique surmontée d'un petit lanternon circulaire à arcatures ou à colonnettes portant un simple linteau et coiffé d'un toit que couronne un fleuron (fig. 93).

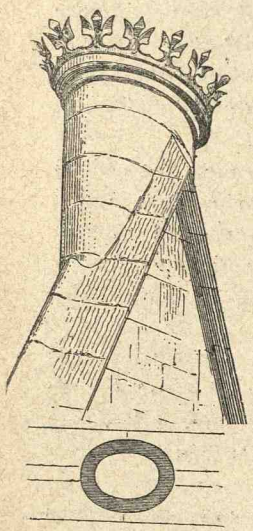

FIG. 99.
Mitre de cheminée à Sully-sur-Loire. (Viollet-le-Duc, *Dict. d'archit.*)

Ce type s'est perpétué aux XIIIe et XIVe siècles : la figure 94 le montre sous un aspect encore roman, dans une maison rurale qui peut ne dater que du XIVe siècle ; les figures 95 (XIIIe s.), 96, 97 (XIVe s.), sont des exemples plus élégants empruntés à de riches demeures ; au XVe siècle encore, on trouve le même modèle dans diverses maisons de Sarlat (Dordogne).

Certaines mitres de cheminées des XIIe et XIIIe siècles, en forme de colonne sans chapiteau ou surmontées d'un simple tailloir n'ont pas de lanternon ; elles l'ont probablement perdu[1] ; cependant

1. A Laon, cheminées jumelles du XIIe siècle ; hôpital de Fougères, XIIe siècle ; Quinéville (Manche), grande cheminée cylindrique de 1200 environ entourée de fines colonnettes ; XIIe, XIIIe et XIVe siècles, palais des Comtes et hôtel Vauluisant à Provins, maisons à Figeac et à Cahors (fig. 134).

dès le XIVe siècle on trouve de ces mitres découvertes à l'hôtel de Clisson à Paris. Dès lors, les lanternons tombent en désuétude.

Pour protéger ces cheminées découvertes contre l'engouffrement du vent, on les a parfois garnies d'un rebord ajouré analogue à une balustrade (fig. 98) ou bien d'une crête de tôle découpée, comme il en subsiste du XVe ou XVIe siècle au château de Sully-sur-Loire (fig. 99) ; ce sont des espèces de cornes d'ardoise, qui ornent le rebord à la Bellière [1], près de Dinan, château de Duguesclin (fig. 100). Dans ce dernier et bizarre exemple, des ardoises incrustées simulent aussi des arcatures. A Montoire (Loir-et-Cher), des frontons et clochetons de pierre du XVIe siècle dentèlent le bord d'une cheminée. Au XVe siècle, il fut d'usage de faire de nombreuses cheminées, les unes au-dessus des autres ; il y eut donc des rangées de mitres se touchant ; on les souda et la cheminée prit la forme d'un faisceau de colonnettes (fig. 101), puis bientôt d'un pilier orné de cannelures [2] ou d'arcatures [3] (fig. 160), ou simplement de larmiers [4].

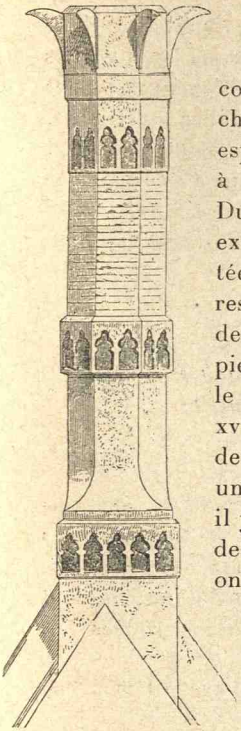

FIG. 100. — Mitre de cheminée au château de la Bélière. (Viollet-le-Duc, *Dict. d'archit.*)

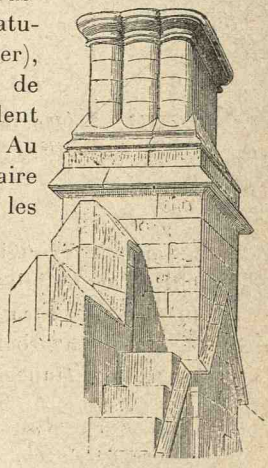

FIG. 101. — Mitres de cheminée en faisceau au château de Pierrefonds. (Viollet-le-Duc, *Dict. d'arch.*)

A la Renaissance, les groupes de tuyaux de cheminées ne forment plus qu'une seule pile rectangulaire, que l'on décore

1. Peut-être a-t-on voulu faire une sorte d'enseigne, rappelant les cornes du bélier.
2. Hôtel de Cluny à Paris.
3. Château de Martinville près Rouen ; maisons à Vitré, hôtel de ville d'Amboise.
4. Château de Pierrefonds ; château de Josselin (fig. 85).

souvent de pilastres, d'entablements, de panneaux, losanges et cartouches ; cette ornementation accentue la disproportion de ces grosses piles massives qui prennent, à Chambord, par exemple, une importance tout à fait exagérée.

On a mis des cheminées dans les sacristies [1], dans les clochers qui servaient de tours de guet et de refuges [2], dans les chapelles seigneuriales [3], dans les chapelles de fonts baptismaux [4] où les rites obligèrent, jusqu'au XVIIe siècle, de déshabiller les enfants, et même dans les églises [5]. Ces cheminées datent pour la plupart du XVe siècle. A Pierrefonds, une petite cheminée est ménagée dans le ventilateur des latrines pour y activer le tirage.

Outre les cheminées, on se chauffait avec des brasiers fixes ou roulants [6].

§ XVII. — *Ornementation des corniches, souches d'échauguettes, cordons, chéneaux, gargouilles, crêtes et épis; ancres.*

Les corniches civiles suivent les mêmes modèles que dans l'architecture religieuse : on peut citer comme beaux exemples au XIIe siècle, la corniche d'un bâtiment de l'abbaye de Jumièges, où de petits encorbellements à angle droit, en damier, forment comme un épannelage de corniches à arcatures trêflées; au

1. XIIIe siècle, Poissy (Seine-et-Oise), Aigueperse (Puy-de-Dôme), salle capitulaire de Noyon.

2. XIIIe siècle, Lizines (Seine-et-Oise), XVe et XVIe siècles, Bermerain (Nord), Dannes, Lottinghen, Crémarest (Pas-de-Calais), Crécy, Allery (Somme), chambre du guetteur au clocher neuf de Chartres, La Ferté-Villeneuil (Eure-et-Loir).

3. Oratoires de Jean de Berri à Poitiers (cheminée déplacée en 1385), Concressault, Riom, Bourges ; chapelle de Pierrefonds, Brou (Ain), Fressin (Pas-de-Calais), 1425 ; Villers-Campsart (Somme), 1506.

4. Ploaré, Guengat (Finistère).

5. Cathédrale du Mans; Nogent-les-Vierges, Creil, Villers-Saint-Paul, Montataire (Oise).

6. La cathédrale de Beauvais en conserve un très joli du XVe siècle, les galeries de l'hôtel Saint-Pol et de l'Hôtel-Dieu de Paris étaient chauffées en hiver au moyen d'un chariot de ce genre.

XIIIe siècle, la belle corniche à crochets d'amples feuillages du donjon de Coucy ; au XIVe siècle, la corniche à bouquets de feuillage du palais épiscopal de Beauvais ; vers 1400, une corniche de maison du même type à Moulins ; au commencement du XVIe siècle, à Saint-Omer, à la façade de la maison de Simon Ogier, une frise d'arcatures gothiques à tympans ornés de sculptures variées ; pour la Renaissance, les corniches d'arcatures à coquilles, du château de Chambord et de l'hôtel de ville de Paris.

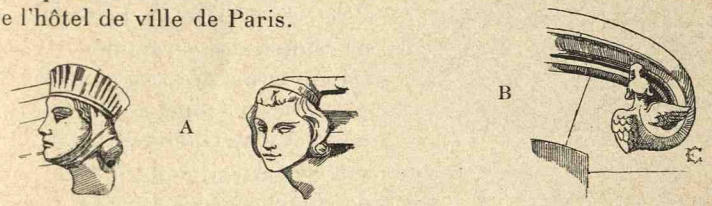

FIG. 102. — Congés de cordons de maisons, rue de Tambour, à Reims (A, XIIIe siècle ; B, XIVe).

Les cordons de moulures horizontaux (fig. 102 A), comme ceux qui encadrent les arcs des baies (fig. 102 B), sont souvent amortis par des congés qui peuvent avoir un caractère artistique égal à celui de la sculpture religieuse. Il en est de même des souches ou encorbellements qui portent les échauguettes et bretèches et dont les moulures peuvent être accompagnées de sculptures (fig. 103). On peut citer notamment, pour le XIVe siècle, celles des encorbellements des échauguettes du *Logis du Roi*, à Loches (Indre-et-Loire).

Les chéneaux sont moins fréquents dans l'architecture civile que dans l'architecture religieuse [1], sauf peut-être à l'époque flamboyante et à la Renaissance, où ils sont souvent bordés de balustrades, comme à l'hôtel de Cluny à Paris. Il exista forcément de tous temps des chéneaux et des gargouilles de bois, de pierre ou de métal, ou parfois des tuyaux de descente entre les maisons ayant pignon sur rue (fig. 138).

Les maisons pouvaient donc avoir des chéneaux, soit de bois [2],

1. En 1350, l'échevinage de Douai fit réparer les *mokières* en plomb de plusieurs maisons.

2. Comptes de Douai, 1425.

doublé d'une feuille de plomb, soit de maçonnerie, qui se déversaient par des gargouilles ou par des tuyaux de descente (*buisines*) de plomb [1] ou de pierre [2].

Au *Grand Hôtel* de Boulogne, vers 1230, et au *Perron* de Chartres, vers 1290 (fig. 157), de larges chéneaux de pierre étaient portés sur une suite de consoles à près de 2 mètres au-dessous de la toiture.



Fig. 103 — Souche d'échauguette d'une maison de Figeac (Lot), XIVe siècle.

Au XVIe siècle, on a fait dans l'Est et l'Ouest de la France et en Suisse des gargouilles de métal en forme de dragon ailé : on en voit notamment d'intéressantes à Vitré (Ille-et-Vilaine). Au XVe siècle, on a parfois imaginé de donner à des tuyaux de descente en pierre la forme d'un crocodile placé la tête en bas et dont la gueule forme gargouille. Ce curieux motif se voit aux châteaux de Pierrefonds et de Josselin.

Les faîtes des toits étaient protégés par des faîtières de terre cuite ou de plomb, qui pouvaient avoir des crêtes plus ou moins ornées (t. I, fig. 29, 30).

Les crêtes de terre cuite ne se composent souvent que d'une suite de boutons. Les crêtes de plomb des toits pouvaient être très riches : à la fin du XIVe siècle, celles du château de Concressault (Cher) figuraient des animaux variés. Quelquefois, des ornements en relief existent sur les plats des faîtières : on peut citer pour la Renaissance les élégants reliefs en plomb des faîtières du château de Boisy, près Roanne. Les croupes, pavillons et poivrières sont surmontés d'épis emboîtant l'extrémité du poinçon. On possède à Troyes des épis de terre cuite du XIIIe siècle (fig. 104), mais la plupart de ceux qui sont conservés remontent au XVIe siècle ; il subsiste des séries fort élégantes d'épis de

1. Comptes d'Amiens, 1404. « Un auge de plonc mis au dessoulx la buisine » de « nocq de bois... » tuyaux ornés de torsades aux maisons de l'ancien pont Saint-Michel à Paris (fig. 138).

2. XIIIe siècle, maison à Barletta (Pouille) ; époque incertaine, abbaye de Vézelay ; XVIe siècle, château de Gordes (Vaucluse).

faïence polychrome des XVIe et XVIIe siècles en Normandie, où ils se fabriquaient, près de Lisieux, dans la vallée d'Orbec, et d'autres aux environs de Nevers. Ces épis de faïcene de la Renaissance sont très compliqués. Ils étaient en plusieurs pièces, emboîtés et maintenus par une broche centrale de fer, comme les épis de plomb dont les XVe et XVIe siècles ont laissé d'assez nombreux exemples [1]. Ces épis comprennent un cône de plomb parfois orné [2], une base, une douille avec nœud et un fleuron qui peut avoir plusieurs rangs de feuilles rapportées [3]; ils se terminent souvent par des girouettes de diverses formes. Ces plombs étaient peints à l'huile, étamés et dorés.

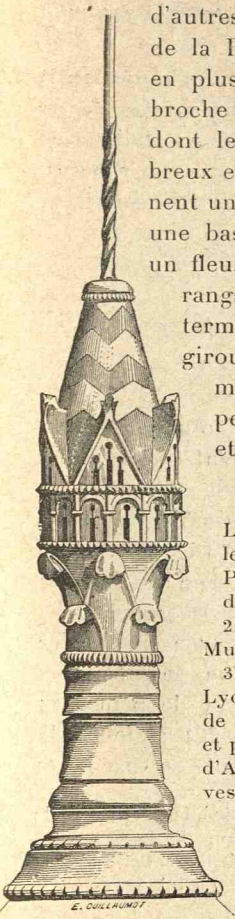

G. 104. — Épi de terre cuite à Troyes, XIIIe siècle. iollet-le-Duc, *Dict. d'arch.*).

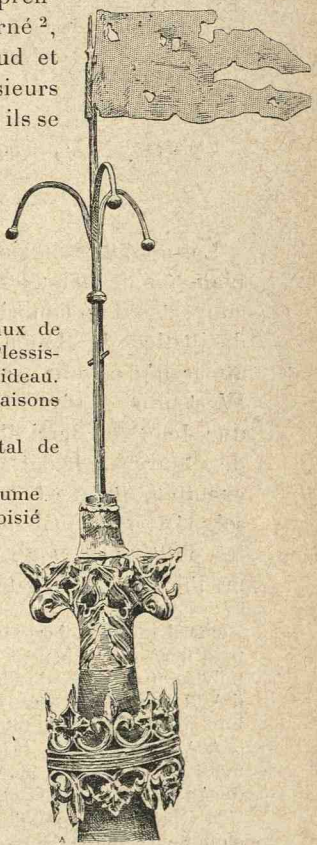

FIG. 105. — Épi de plomb girouette de fer, au musée d'Angers, XVe siècle.

1. Musée d'Angers. Châteaux de Langeais (Indre-et-Loire), de Plessis-les-Tours (enlevé), d'Azay-le-Rideau. Palais de justice de Rouen, maisons de Rouen et de Dijon, etc.

2. Boisy, près Roanne, hôpital de Muzillac (Morbihan), etc.

3. Rouen, 1396 (Tour Guillaume Lyon) « aura un espi double croisié de crestes de feuilles d'espine et pommel dessoubs ». Comptes d'Amiens, 1406. « Un espi qui vestoit la vergue de fer tenant au montant avœuc une petite heuse et un pumiel à fœulles séans par voies avœuc le fœullage de leditte vesture qu revestent tout jusques au pumiel de e wirewitte. »

4. En 1385, le comble de la Tour Maubergeon, à Poitiers, fut fait de plombs estampés, peints et dorés, exécutés sur place sous la direction de

Les épis de faïence n'étaient donc pas seuls à se revêtir de couleurs variées, et la polychromie des crêtes et épis de la Renaissance n'était qu'une vieille tradition. La plomberie s'exécutait sur place [1].

C'est à la fin seulement de la période gothique qu'apparaissent sur certaines façades, surtout dans le nord, les ancres de fer forgé ornées. Dans le Midi de la France comme en Italie et en Chypre on a parfois orné les façades du XIIe au XVe s. en y incrustant des plats de faïence (fig. 64) ; à Rodez, on trouve au XIVe s. des blasons incrustés de mastic coloré (fig. 70).

§ XVIII. — *Couverture des chambres, plafonds, peintures, lambris, pavements.*

Les chambres avaient quelquefois une voûte, plus souvent un plancher de bois; les plus grandes pièces étaient fréquemment couvertes d'un lambris cintré, comme à la grande salle du palais de justice de Rouen, plus rarement d'une simple charpente apparente comme celles du palais de Poitiers (fig. 35), et de Westminster (fig. 106). La charpente ornée d'anges sculptés que Jean de Berri fit exécuter, vers 1400, sur sa grande salle de Bourges, devait avoir quelque analogie avec ce dernier exemple, qui n'est pas isolé en Angleterre. Sous les planchers soignés, on clouait et on chevillait un plafond de planches; les poutres et poutrelles étaient moulurées ; les plafonds de menuiserie du château de Chillon remontent en partie au

Richard le plommier; après la pose, le peintre Richard les rehaussa de peintures à l'huile; en 1399, la plomberie du donjon de Lusignan fut peinte aux armes du duc de Berri; en 1404, on lit dans les comptes d'Amiens : « Une heuse de plonc de .III. à .IIII. piez de hauteur, faite de bon plonc estamé de fin estain ».

A Amiens, les registres municipaux des XVe et XVIe siècles mentionnent aussi des épis crêtes, faîtières, rayons de soleil et girouettes peints et dorés sur les toits de tous les édifices communaux.

1. Richard le plommier vint de Bourges à Poitiers, en 1385, pour faire couler et estamper ceux de la tour Maubergeon, et l'Hôtel-Dieu de Beaune conserve des vestiges des moules qui ont servi à exécuter les ornements de plomb de ses combles, vers 1445.

BIBLIOTECA CENTRALĂ
UNIVERSITARĂ
BUCUREȘTI

XIIIe siècle, comme les colonnes qui les soutiennent. Un délicieux plafond de menuiserie du dernier style gothique existe encore à Reims dans la maison Couvert (fig. 107). Les poutres

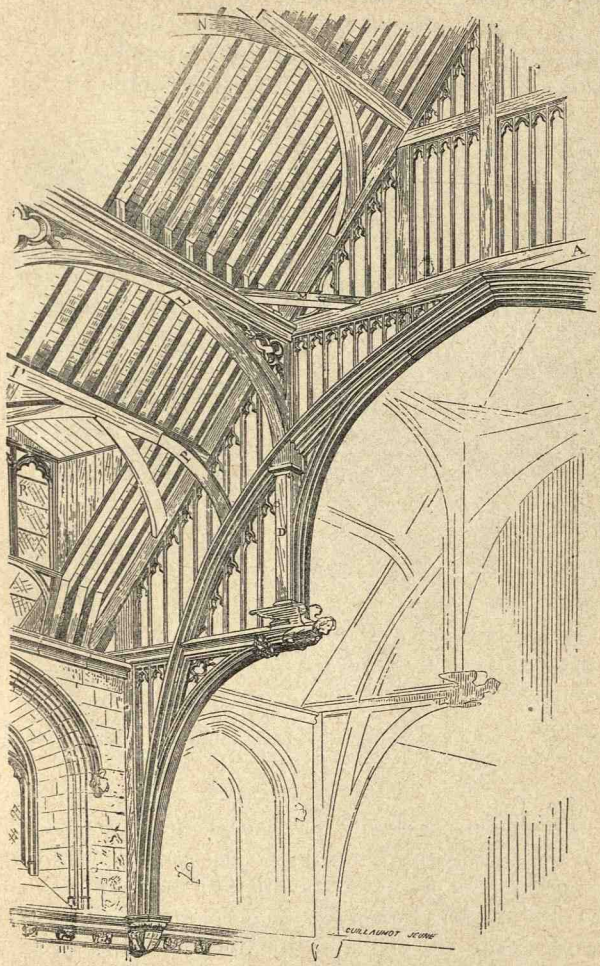

FIG. 106. — Charpente de la grande salle de Westminster, XVe siècle. (Viollet-le-Duc, *Dict. d'architecture.*

et poutrelles sont sculptées ; les entretoises revêtues de panneaux à draperie ou *serviettes* assemblés à feuillure. Au XVIe siècle, on entrecroisa volontiers de nombreuses nervures de bois sous les planchers comme les nervures de pierre sous les voûtes, et les plafonds riches furent de plus en plus des plafonds à *caissonnements*. On appelle *caissons* les panneaux qui s'encadrent dans leur armature. La grande chambre du palais de

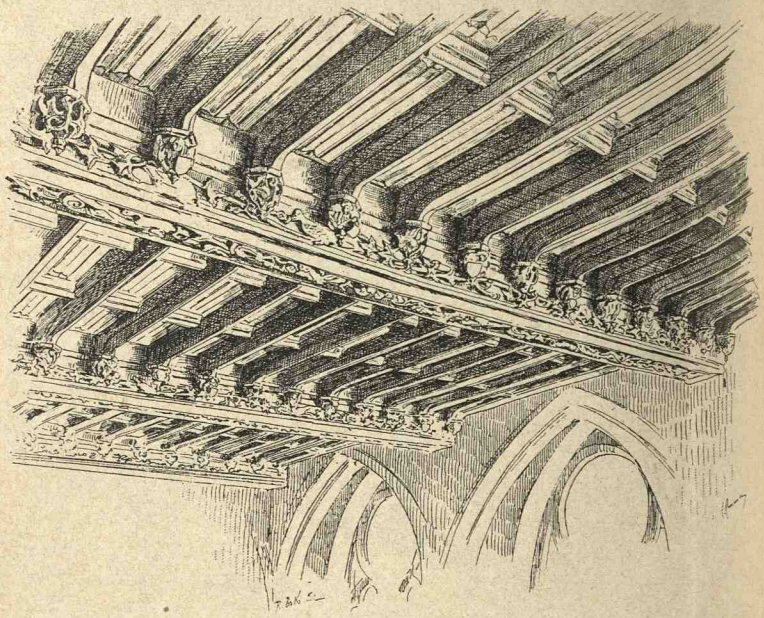

FIG. 107. — Plafond en menuiserie de la maison Couvert à Reims, XVe ou XVIe siècle.

justice de Rouen construite par Roger Ango, et inaugurée en 1506, a un beau plafond gothique à caissons en étoile dont chacun est orné d'une petite clef pendante à branches rayonnantes.

Les lambris, cintrés généralement, ont la forme d'une voûte en berceau faite de planches de bois : un des plus anciens exemples, datant du XIIIe siècle, se voit encore dans les combles de l'ancien palais épiscopal d'Auxerre (aujourd'hui préfecture).

On peut citer pour le XIVe siècle, le lambris, divisé en caissonnements carrés dont chacun porte un blason peint, de la salle dite la *Diana*, à Montbrison, construite vers 1300, décorée dans la seconde moitié du XIVe siècle, et pour le XVe, le lambris de la grande salle du palais de Rouen.

Quelques lambris reproduisaient les formes de la voûte d'ogives, comme dans certaines églises. C'est ainsi que fut couverte la chambre du conseil échevinal de Rouen, en 1410.

Au bas des murs des appartements, jusqu'à hauteur d'homme environ, les murs étaient souvent revêtus d'un lambris, composé d'un bâtis et de panneaux qui s'y emboîtent à feuillure : on en voit notamment dans une jolie petite chambre du XVe siècle, au château de Châteaudun, et au château d'Issogne en Savoie ; un très beau lambris sculpté de style flamboyant, provenant d'un château de Savoie, revêt les murs d'une salle de l'hôtel Gaillard, place Malesherbes à Paris, et les figures d'appartements à murs lambrissés sont très nombreuses dans les manuscrits des XVe et XVIe siècles ; cette pratique existait déjà au siècle précédent, comme le prouvent les comptes de Mahaut d'Artois, et elle a dû être en usage dès le XIIIe siècle.

Au-dessus des lambris, on tendait des tapisseries mobiles ; on pouvait les remplacer économiquement par des toiles peintes, telles que celles que possède encore l'Hôtel-Dïeu de Reims.

Enfin, beaucoup d'appartements, depuis l'antiquité jusqu'au XVIIe siècle, ont été ornés de peintures appliquées sur un enduit couvrant la muraille, et aussi sur les boiseries. Ces peintures revêtaient les plafonds aussi bien que les parois verticales ; leurs couleurs étaient généralement vives : en 1309, on peignait au château de Rihoult en Artois un plafond vert à poutrelles rouges.

En 1896, on a découvert à Metz deux très intéressants plafonds de bois, décorés de diverses figures peintes d'animaux fantastiques ou réels, encadrés dans des médaillons. Leur style est celui du XIIIe siècle (fig. 108 ; des plafonds analogues, du XIIIe et du XIVe siècles, existent à Wildesheim, à Zillis, en Suisse, etc. A Fréjus, le cloître du XIIIe siècle est couvert d'un plafond dont les poutrelles reposent sur des corbelets de bois, élégamment profilés, entre chacun desquels se voit un caisson ou une

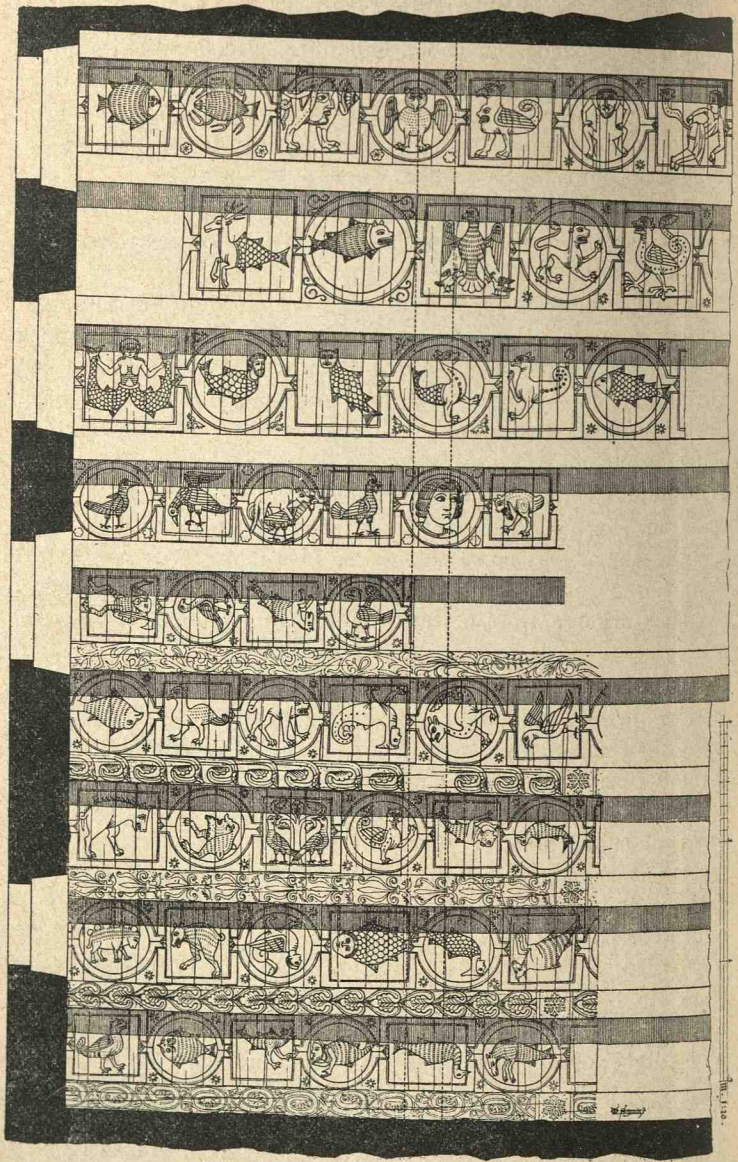

Fig. 108. — Plafond peint à Metz, XIIIe siècle (W. Schmitz, *Zeitschrift für christliche Kunst, 1897*).

métope de bois lisse, portant un motif de peinture, tout à fait analogue à ceux qui ornent le plafond de Metz.

Le château de Ravel (Puy-de-Dôme) a gardé des vestiges importants du plafond du XIVe siècle qui couvrait sa grande salle : un placage de bois découpé qui cache tous les joints des planches détermine des caissons très allongés dont les bouts étroits sont tracés en arcatures tréflées ; les languettes qui les

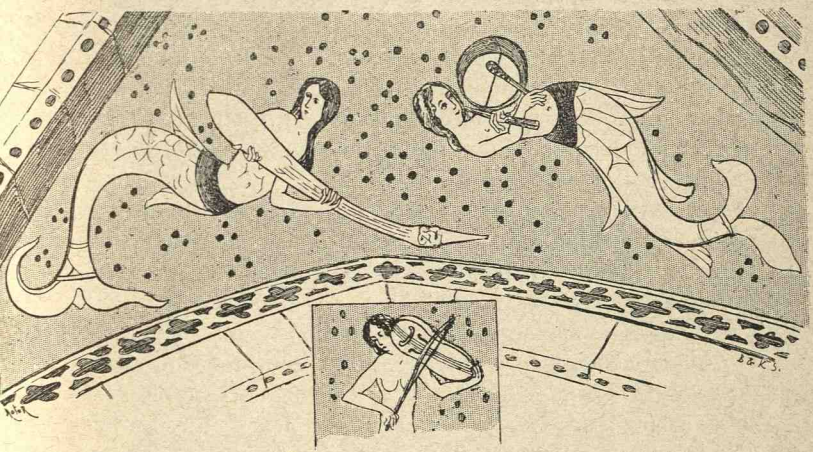

FIG. 109. — Détails de la peinture des voûtes de la salle basse de l'évêché de Beauvais, XIVe siècle.

séparent imitent des colonnettes à deux chapiteaux, et entre les arcatures se logent des médaillons en forme de quatrefeuilles aigus ; dans chacun est peint un motif décoratif : bustes d'hommes et de femmes, gracieux ou grotesques, blasons, animaux fantastiques, le tout d'un beau dessin.

Les voûtes d'une salle basse de l'ancien évêché de Beauvais ont gardé d'élégantes peintures du XIVe siècle ; des sirènes jouant de divers instruments s'y détachent sur un fond rouge (fig. 109).

Pour le XVe siècle, il faut citer le plafond du doyenné de Brioude, dont les caissonnements sont ornés de personnages fantastiques et de bizarres animaux en bois découpé rapportés et peints, alternant avec 800 blasons en plate peinture.

Une série remarquable de plafonds à caissonnements peints existe dans la vallée du Rhône : celui du château de Capestang a quelque analogie avec les peintures de Beauvais et de Ravel. Ses personnages, dont plusieurs jouent d'instruments de musique, sont figurés en bustes dans les panneaux où ils alternent avec des animaux fantastiques et avec des armoiries. La même localité possède un autre plafond peint.

Au château de Tarascon, deux salles ont conservé des plafonds peints peut-être pour le roi René, par Barthélemy de Cler, qui y travailla de 1447 à 1449. Ces plafonds ont, dans chacun de leurs compartiments à fond rouge, des représentations d'animaux, qui ont la prétention d'être réels : c'est un véritable bestiaire ; on connaît, du reste, le goût du roi René pour les collections zoologiques.

A Avignon, la *maison du roi*, qui lui a appartenu, a sur un plafond des sujets plus compliqués et plus fantaisistes : un centaure, des animaux, des figures satiriques. C'est une décoration du même genre qui se voit à Pont-Saint-Esprit dans la maison des Chevaliers et dans la maison de l'œuvre du pont.

Au XVIe siècle, la même tradition se continue. Un plafond du château des Poitiers, à Sérignan, a dans ses entretoises des rinceaux, des phylactères à devises et des armoiries d'un joli style gothique qui rappellent certaines pages de manuscrits ; à Villeneuve-de-Berg, au palais de Sorgues, dont un plafond est orné d'amours et de rinceaux, et dans l'hôtel de Vento, à Marseille, les plafonds de bois peint appartiennent au style de la Renaissance.

Le plafond de plâtre qui enlaidit toutes nos demeures apparaît timidement dans la seconde moitié du XVIe siècle : en Espagne, on trouve des caissons de plâtre moulé, enchâssés dans du bois (abbaye de Poblet), et à Simiane, un plafond de plâtre modelé à rosaces, est appliqué au revers d'un escalier de bois dans une belle maison de la Renaissance (seconde moitié du XVIe s.).

Les murs des appartements ont reçu des peintures fort variées : aux XIIe et XIIIe siècles, rien n'est plus commun que les enduits peints d'un ton uniforme d'ocre rouge : c'est la persis-

tance d'une habitude chère à l'antiquité; l ocre rouge est, du reste, une couleur très commune, très solide, et d'un aspect agréable. Notre badigeon blanc était en usage aussi dès le XIVe siècle, au moins [1].

Comme motif très usuel de peinture de murs d'appartements, au XIIIe et au XIVe siècles, il faut signaler les imitations d'appareil de pierre de taille : c'est ce que l'on appelait une décoration carrelée : *carreler* une pièce ne signifiait pas poser sur le sol des dalles ou des carreaux de terre, mais tracer sur les murs un appareil simulé [2]. La *salle des morts* d'Ouscamps (fig. 21). montre une peinture de ce genre ; le fond est d'ocre jaune, le trait qui simule les joints est blanc avec une ligne rouge à son centre ; c'est ce qu'on appelait le trait *refendu*.

Quelques motifs courants, un peu moins simples, ont été aussi très usités : il faut citer en première ligne la courtine de tapisserie simulée [3].

Un autre motif très répandu consiste en verdure [4].

On pouvait faire de cette décoration des arbres généalogiques et on n'y a pas manqué.

1. En 1339, un « *maistre blanquisseur tueur d'araignes et de moukes* » entreprit de badigeonner toutes les pièces du château de Bellemotte, en Artois : il y mit deux mois et une semaine ; en 1354, un plâtrier traitait avec les consuls de Montpellier pour plâtrer et badigeonner à la chaux leur nouvelle grande salle ; en 1380 et 1383, on badigeonnait à la cathédrale de Troyes.

2. Au château de Conflans, en 1320, on peignit un panneau en vert, carrelé de blanc, refendu de vermillon. A celui de Rihoult, en 1309, on a sur fond d'ocre jaune des traits blancs refendus de noir. Parfois des semis se mêlent au carrelé. A Figeac, la grande salle d'une maison du XIIIe siècle est peinte en blanc, carrelé de vermillon, avec une fleurette au centre de chacun des carreaux. Cette ornementation n'est pas rare.

3. En 1322, deux chambres du château d'Hesdin reçurent une décoration de ce genre et nous en avons un exemple un peu plus récent au château de Chillon. Il s'en trouve du XIVe siècle dans la salle haute de l'ancien *perron* de Chartres (fig. 157), dans une crypte de Boulogne et dans une église de Famagouste en Chypre ; à l'hôtel Saint-Pol, la grande galerie de la reine était peinte de courtines fleurdelysées tenues par des anges.

4. A l'hôtel Saint-Pol, la chapelle de la reine était ainsi ornée d'une forêt d'arbres fruitiers et de fleurs magnifiques, dans laquelle se jouaient des enfants ; au-dessus, la voûte simulait un ciel. Des écus armoriés s'accrochaient assez souvent par leur courroie à des arbres ou à des rinceaux de feuillage.

Une variante de ce thème est l'arbre de Jessé, dont les branches portent dans des fleurs les figures des rois de Juda ; une chambre du château d'Hesdin reçut en 1315 une peinture du *lignage Notre-Dame* ; la *légion des Anges* fournissait au même château un autre motif de peinture décorative tandis qu'il s'y trouvait une chambre à murs ornés de roses et une autre à parois tapissées de pampres, motif déjà populaire dans l'antiquité ; sur les murs d'une autre voletaient des perroquets.

L'intérieur d'une tour du château de Coucy garde des vestiges d'une peinture du xve siècle, figurant de grandes palmes vertes entrecroisées en losanges et liées entre-elles par des couronnes dorées fleuronnées formant nœud à chaque intersection.

Au château de Ravel (Puy-de-Dôme) les murs de la grande salle étaient ornés de larges frises peintes du xiiie ou xive siècle.

Les tableaux à personnages n'étaient pas rares non plus dans ces peintures murales.

Quelquefois, une seule figure, placée de préférence sur la hotte de la cheminée, formait le centre de la décoration d'une pièce [1] ; ou bien c'étaient des suites de figures comme les sibylles alignées sous des arcatures dont on décora, à la fin du xve siècle, la grande salle de l'hôtel de l'Aigle-Blanc à Anvers.

D'autres fois, au contraire, ce sont des tableaux très compliqués tirés, soit de la fable, soit des œuvres littéraires en vogue ou même de l'histoire réelle : ces tableaux devaient ressembler absolument aux tapisseries ou mieux encore aux toiles peintes. Henri III d'Angleterre (1216 + 1272), faisait décorer les murs de ses manoirs, des aventures d'Alexandre le Grand, de la belle Rosemunde et de Hugues de Neville ; vers 1360, la chambre à coucher du roi de Chypre, dans son palais de Nicosie, était ornée de l'histoire de Pâris. De belles peintures du xive siècle se voient encore dans une salle d'une tour de Pernes (Vaucluse),

1. Dans le donjon de Najac (Aveyron), figure de saint Louis du xive siècle. Chateau de Lucheux (Somme), au xve siècle : *chambre Sainte-Catherine*. Le Crucifix, la Vierge et saint Jean furent peints vers 1360 dans la salle du conseil à l'hôtel de ville de Nîmes. On les voit encore peints au xvie siècle dans une salle basse du donjon de Kolossi (Chypre). Notre-Dame-de-Pitié avait été peinte par ordre de Pierre Ier, vers 1360, dans la tour de la Marguerite à Nicosie.

elles représentent des cavaliers d'un grand style [1]. Il subsistait des traces de peintures du même genre au *Perron* de Chartres, édifice du commencement du XIVe siècle (fig. 157) ; on y voyait un grand cavalier représentant saint Georges.

Un tournoi se distingue encore sur un mur du château de Cindré (Allier). C'est une peinture de ce genre « deux cavaliers joustans », que Mahaut, comtesse d'Artois, fit exécuter en 1313, par Jehan le Peigneur, sur un pignon du château de Rihoult. La même comtesse fit peindre, dans une chambre du château d'Hesdin, les *chansons* (nous dirions les scènes de l'Opéra) de Robin et de Marion, avec le texte d'Adan de le Hale. C'est pareillement avec accompagnement de légendes que de très belles peintures de la seconde moitié du XIVe siècle retracent en deux registres superposés, autour de la grande salle du château de Saint-Floret près Issoire, les aventures de Tristan de Léonnois [2]. A l'hôtel Saint-Pol, Charlemagne, Mathebrune, aïeule du chevalier au Cygne, et Thésée étaient chacun le héros d'une décoration de salle d'honneur. Quelquefois les sujets étaient plus historiques. En 1313, la même Mahaut d'Artois commande à Pierre de Bruxelles la décoration d'une galerie du château de Conflans, où devaient être retracés les exploits de son père, Robert II d'Artois ; son expédition en Sicile, avec les navires ; les chevaliers et leurs armoiries devaient y être figurés en détail, ainsi qu'une anecdote de la vie du comte jetant des barils de vin dans une fontaine ; sous ces tableaux régnaient des arcatures et des draperies, et les piliers qui les séparaient étaient peints en minium semés de fleurs de lis étamées.

Vers le milieu du XVIe siècle encore, un comte d'Arundell faisait retracer l'histoire de ses campagnes de France sur les murs du château de Cowdray (Sussex).

1. Dans la cathédrale de Clermont (Puy-de-Dôme), une peinture analogue figure un combat entre croisés et Sarrasins. Elle paraît remonter à la fin du XIIIe siècle. Le même sujet a été traité au XVIe siècle au revers du couvercle d'un grand coffre gothique conservé à Peristerona (Chypre).

2. La composition s'adapte remarquablement à l'architecture : dans l'ébrasement d'une fenêtre est la scène du jardin : le roi Marc dans l'arbre occupe le cintre ; Tristan et Iseult sont debout sur les ébrasements latéraux ; le bassin où se mire le roi est carré et en perspective ; il occupe le talus de l'appui.

A Bicêtre, à la fin du XIVe siècle, Jean de Berri avait fait décorer une grande galerie des portraits de Clément VII, des cardinaux, des rois et princes de France, des empereurs d'Orient et d'Occident.

La peinture s'étendait non seulement aux boiseries des plafonds, mais aux lambris et même aux sièges (1314, château d'Hesdin). Des lambris, rehaussés de peinture, au XVIe siècle, se voient encore aujourd'hui dans une garde-robe du château de Châteaudun.

Quelquefois, des reliefs de bois, de plâtre et de métal s'ajoutaient à la décoration peinte : des têtes de bois encadrées de feuillage ornent les halles d'Ypres ; en 1383, on exécutait trente et une têtes de bois pour la décoration du pavillon du château de Poitiers, et on plaçait dans sa galerie douze têtes de cerf en haut relief [1] : c'est en plâtre qu'étaient modelées les têtes de rois et reines de France, exécutées en 1300-1301 et restaurées en 1326, dans la chambre de la comtesse d'Artois, à Hesdin ; ces têtes portaient des couronnes fleurdelysées, en étain, fixées avec du fil d'archal ; dans d'autres chambres du même château, on décore les murs, vers la même date, de fleurs de lys coulées en plomb, de roses et de molettes ou étoiles coulées en étain. A Paris, c'est en belle pierre que Philippe le Bel et Charles V avaient fait exécuter, par de grands artistes, les statues des rois pour la grande salle du palais et le grand escalier du Louvre.

Les chambres portaient des noms empruntés à leur décoration, soit la désignation de la couleur dominante [2], soit celle d'un motif de décoration [3].

L'extérieur même des édifices pouvait être peint dans l'architecture civile comme dans l'architecture religieuse, et non seulement dans les climats qui assuraient quelque durée à ces ornements, mais même dans le Nord, et l'on a déjà vu que cette décoration s'étendait jusqu'aux toitures. En 1390,

1. « A tout le cou et la poitrine hors du mur ».

2. Salle d'*Inde* (château d'Hesdin, 1313), chambre verte, chambre lambris dorés.

3. Chambre lambrissée, chambre aux papegaux, chambre aux écus, chambre aux roses, chambre des canchons, chambre de Paris, de Theseus, d'Alexandre, chambre Sainte-Catherine, de Mathebrune, de Charlemagne.

l'échevinage d'Amiens fit peindre en entier la façade de son hôtel de ville dit Hostel aux Clocquiers. Au-dessus de la porte, sur un grand panneau uni, le peintre Adam de France, exécuta en or et couleur, l'écu des armes de la ville pendant à une corroie soutenue par un ange. Ce motif s'encadrait dans une couronne de branches de lis ; le tout se détachait sur un fond vermeil qu'entourait une litre ou bande formant un cadre carré ; cette litre était brune étincelée de fin or ; aux angles de cette bordure étaient les médaillons des quatre Évangélistes. Le reste de la façade, sur toute sa longueur, était peint de blanc avec semis de croix et de rosettes rouges ; ce travail courant avait été confié à un peintre de moindre importance, Pierre de Guannes ; en 1427, Jean Marmion y peignait encore le contre-cœur des cheminées, qui formaient probablement saillie au dehors.

Quant aux pavements, ils étaient les mêmes que ceux des églises (voir t. I, ch. VII, § II), mais ils étaient surtout de terre cuite ; ils pouvaient être très luxueux. On les ornait des armes et devises du propriétaire, comme au palais de Poitiers et à l'hôtel de Clisson à Paris (XIVe s.), au château d'Ecouen (XVIe s.) ou du fondateur, comme à l'Hôtel-Dieu de Beaune (1443) et on les commandait parfois à des artistes renommés et venus de loin. Les grands seigneurs du XVe siècle les firent faire dans des ateliers de poterie artistique établis près de leurs châteaux [1] et dont les manufactures royales de porcelaines n'ont fait que continuer la tradition jusqu'à nos jours. Au XVIe siècle, on fit aussi des carreaux de revêtement : quelques maisons de Beauvais en ont conservé, l'extérieur du château de Madrid était couvert de carreaux de faïence au chiffre de François Ier.

1. Les ducs de Bourgogne avaient établi près du château d'Hesdin, une fabrique de carreaux émaillés que dirigeait, dans les dernières années du XIVe siècle, le peintre Jehan le Voleur ; des cartons furent exécutés pour cet atelier par Melchior Brœderlam, le peintre de la chartreuse de Dijon ; à la fin du XIVe siècle également, le duc de Berri avait à Poitiers une fabrique de carreaux de faïence émaillés de blanc, de vert et d'or ; un faïencier espagnol, Jean de Valence, la dirigeait ; le peintre Richard et son fils exécutaient sur parchemin les cartons aux armes du duc ; des ouvriers pilaient la terre et la passaient à la meule, préparaient les couleurs à l'œuf et les émaux de plomb et d'étain, découpaient au couteau les carreaux suivant les patrons, et les faisaient cuire.

§ XIX. — *Tours nobles, enseignes, montjoies, girouettes, devises, emblèmes et modes décoratives.*

C'était, sous le régime féodal, une nécessité d'imposer le respect sinon toujours par l'emploi, du moins par la manifestation de la force; aussi lorsque les palais seigneuriaux ne furent pas, comme le Louvre, des forteresses bâties dans toutes les règles de l'architecture militaire, ils furent souvent pourvus de moyens de



Fig. 111. — L'Annonciation, accompagnée des portraits d'une famille, enseigne d'une maison de bois au musée de Boulogne-sur-Mer. Inscription : « *Robert Bouchel fist faire ceste hostel l'an mil quatre cents quatre-vingts et quatorze.* »

défense suffisants pour résister à un coup de main ou à une émeute; enfin, lorsque des palais n'étaient guère plus faciles à défendre qu'une maison ordinaire, comme celui des évêques de Laon au XIIIe siècle, au XVe, celui de Jacques-Cœur à Bourges, on leur a donné cependant l'aspect de châteaux forts flanqués de tours. C'est que si les plus anciennes maisons nobles durent être fortifiées[1] (fig. 110) pour protéger les patrons, leurs familles, leurs richesses et leurs clients, cette fortification, quand elle eut cessé

1. Les détails de fortification proprement dite seront étudiés au chapitre IV.



Fig. 110. — Le palais des papes à Avignon. Photographie Neurdein.

(P. 168-169)



Fig. 112. — Un des quatre musiciens de la façade de la maison des Ménétriers à Reims, XIIIe siècle (*Annales archéol.*).

d'être nécessaire, resta encore un instrument de prestige et un objet de vanité, aussi voyons-nous que le roi, lorsqu'il voulait punir une famille ou la noblesse d'un pays, faisait abattre les tours des maisons nobles ; en Angleterre, le droit de créneler une maison fut un privilège, ce privilège devint vénal et tout le monde crénela ; de là naquit, à la fin du moyen âge, dans ce pays, la mode fastidieuse des créneaux décoratifs (*castellated style*). En

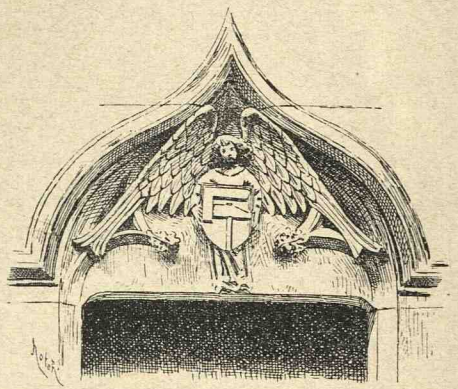

Fig. 113. — Enseigne à Toul. L'équerre et le marteau, attributs professionnels, dans un écu tenu par un ange, xve siècle.

Italie, pays de grande vanité, les tours nobles furent innombrables, économiquement construites, rarement belles, mais toujours surélevées à l'envi : la petite ville de San Gemignano en Toscane s'enorgueillit encore d'être dite *delle belle torri*. Cette beauté peut surtout se mesurer à la toise, et la ville de Sienne montre dans les fresques de Pinturicchio comme dans les gravures des xvie et xviie siècles, un aspect plus curieux encore : elle est toute hérissée de petites tours carrées très hautes ; les cheminées d'usines de nos villes industrielles donnent une impression analogue. A Bologne, la tour *Garisendis*, citée par Dante, est penchée par un accident commun en un pays de mauvais terrain et de mauvais constructeurs : la famille des Asinelli, dont le palais fait face, imagina de construire intentionnellement une tour plus haute et penchée en sens inverse ; vues sous un certain angle, les deux tours décrivent une croix de saint André.

Le moyen âge français, par bonheur, n'a rien fait d'aussi puéril, mais on peut citer une liste de maisons nobles de titre et vraiment aussi nobles d'aspect qui ont conservé leurs tours des XIIe, XIIIe, XIVe et XVe siècles. Une des plus anciennes et des plus belles est la maison seigneuriale de Saint-Antonin (Tarn-et-Garonne), élevée, si l'on en croit les documents écrits, entre 1120 et 1125 par Archambaud, seigneur du lieu, celui qui s'était croisé en 1095 [1]. C'est en 1312 que les consuls de Saint Antonin l'achetèrent pour faire de la maison leur hôtel de ville et de sa tour le beffroi municipal [2]. La maison des Trinitaires à Metz a, de même, une tour carrée du XIIe siècle; l'évêché de Beauvais conserve de la même époque une tour ronde percée de larges fenêtres et ornée.



FIG. 114. — Enseigne à Pontlevoy (Loir-et-Cher). Deux singes pilant. Au-dessous devait être un mortier; XVe ou XVIe siècle.

Les exemples sont plus nombreux pour la période gothique; quelques tours de maisons nobles sont encore de véritables donjons [3] où l'on enfermait les trésors, mais beaucoup, en France surtout, ne sont que des cages d'escaliers (fig. 50), et on les trouve annexées à

1. L'architecture de ce palais rappelle cependant plutôt le milieu que le début du XIIe siècle (fig. 64).

2. Verdier et Cattois, Viollet-le-Duc, et les auteurs qui les ont suivis ont ignoré ce fait et ont cité le monument comme un exemple d'hôtel de ville du XIIe siècle; c'est à M. Jules Momméja qu'appartient l'honneur d'avoir découvert la véritable histoire de l'édifice, qu'il a fait connaître en 1889 dans une excellente monographie.

3. XIIIe siècle, tour de Palmata à Gaillac (Tarn), autres tours carrées et massives à Condom et à Toul, archevêché d'Auch. XIVe siècle, tour du palais de Jean XII à Cahors (1316-1334) à cinq étages surmontés d'une plate-forme crénelée; elle ressemble à celle du palais de Boniface VIII à Ninfa (province de Rome); palais des Papes à Avignon (fig. 110); tour carrée de l'hôtel Saint-Pol, sorte de donjon où était déposé le trésor royal; évêché de Beauvais; maison des Tisserands à Gand; hôtel de Bourgogne à Paris. XVe siècle : palais de Jacques Cœur à Bourges, hôtel Nicolay à Bourg-Saint-Andéol (Ardèche), évêché de Quimper, Libourne.

toutes sortes de constructions, même dépourvues de tout caractère nobiliaire. Les tourelles en encorbellement ou échauguettes, créées au XIIe siècle pour les besoins de l'architecture militaire, avaient une silhouette si pittoresque et si gracieuse que l'architecture civile s'en empara dès le siècle suivant; elles étaient, du reste, un moyen commode autant qu'élégant pour gagner de la place; elles ont été surtout fréquentes aux XVe et XVIe siècles [1]; on les a quelquefois employées comme tourelles d'escaliers; on a vu qu'en Bourgogne, cet emploi fut de règle [2].



FIG. 115. — Enseigne de la maison de l'Amour, rue de l'Amour, à Saint-Antonin (Tarn-et-Garonne), XVe siècle.

Les maisons des villes furent quelquefois numérotées dès le début du XVe siècle [3], mais c'était très exceptionnel. Une maison était généralement désignée par un nom tiré soit de son aspect [4], soit de son propriétaire [5], et plus souvent de son *enseigne*.

L'enseigne est un ornement qui sert de signe d'identité quelquefois à des personnes [6] ou à des navires, et généralement aux maisons. Le nom d'une rue n'est autre chose qu'une enseigne collective; par contre, une enseigne peut ne se rapporter qu'à une portion de bâtiment, à

1. XIIIe siècle, évêché de Laon, officialité de Meaux, abbaye de Bonport (Eure); XIVe siècle, grande salle du palais et entrée de l'hôtel de Clisson à Paris, Condé-sur-Escaut; XVe siècle, maison d'angle des rues Vieille-du-Temple et des Francs-Bourgeois, hôtel de Sens à Paris, Brives; XVIe siècle, maisons rue Hautefeuille à Paris, maison du Grabatoire au Mans, maisons à Verneuil (Eure), à Troyes, à Noyon, château d'Azay-le-Rideau, hôtels Cujas et Lallemant à Bourges, etc.

2. Voir ci-dessus p. 106 et fig. 48.

3. En 1413 les maisons du Pont Notre-Dame à Paris reçurent des numéros en chiffres romains; on les rétablit après l'incendie de 1499.

4. La *malmaison*, le *grand hostel*, *bleue maison*, le *blanc pignon*, *hostel aux clocquiers*, etc.

5. Hôtel de Nesle, hôtel de la Trémouille, hôtel de Cluny, etc.

6. Enseignes de pèlerins (ornements fixés sur le vêtement), enseignes de régiments; pour les personnes, on dit plus généralement *insignes*.

une tour de château [1], à une salle, désignée par le motif de sa décoration [2] et parfois même à un simple meuble [3].

Une maison noble a généralement pour enseigne le blason de son propriétaire, et quoique des bâtiments publics pussent avoir de simples enseignes pittoresques [4]; les propriétés publiques [5] et les maisons de certains fonctionnaires avaient pour enseigne officielle un panonceau aux armes de leur seigneur [6]; les hôtelleries portaient souvent les armes du pays, qui étaient celles de tout le monde [7]; souvent aussi l'enseigne est l'image d'un saint à qui le propriétaire a eu de la dévotion [8]. Certaines sont des souvenirs personnels [9], et il s'est trouvé des propriétaires qui ont orné leur

1. Statues des Preux dans des niches à l'extérieur des neuf tours du chateau de Pierrefonds ; statues des Preuses placées de même a celui de la Ferté-Milon Ces deux chateaux du xve siècle ont été batis par Louis d'Orléans.

2. Par exemple *chambre de Mathebrune* a l'hôtel Saint-Pol, *chambre aux fleurs de lys* au chateau d'Hesdin.

3. Telles sont les armoires de la bibliothèque Cotonnienne à Londres, désignées par les noms des douze Césars dont elles portaient les effigies.

4. Ainsi, à Dijon, l'*Hôtel au singe*, maison de ville sur laquelle des singes furent sculptés en bois, en 1390, par Gillet, tailleur d'images ; à Amiens, l'*Hôtel aux Cloquiers*, maison de ville.

5. Vers 1335, les consuls de Nîmes firent placer une bannière (*vexillum*) de la ville sur un pilier du marché ; ils faisaient même placer des pannonceaux, insignes de propriété de la commune au bois de Leyran ; les gardes des vignes y plantaient des enseignes fleurdelysées pour annoncer la vendange ; au xve siècle, la même ville faisait peindre les armes du roi au-dessus de ses portes. En 1359, la ville d'Albi peignait sur les siennes ses propres armes. Même pratique à Amiens où des panonceaux armoriés se placent sur tous les bâtiments publics, jusque sur le pilori et sur le gnindal ou grue à décharger les bateaux ; à Toulouse, en 1425, le roi prend sous sa sauvegarde un établissement sur lequel on place aussitôt des pannonceaux à ses armes (voir ch. III, § X).

6. Vers 1425, la ville d'Amiens paie la dépense d'un écu de ses armes figuré sur la maison d'un sergent à masse.

7. L'Écu de France, la Croix de Lorraine, la Croix Blanche d'Armagnac et les noms de seigneuries tels que Angleterre, France, Bourgogne, Orléans, Savoie, etc.

8. Par exemple on trouve l'image Saint-Jacques et celle de Notre-Dame-de-Boulogne, en souvenir de pèlerinages accomplis par le propriétaire.

9. En 1518, le drapier Jacques le Saige, de Douai, revenant de Jérusalem, orna sa maison du blason de la ville sainte avec cette devise : «*Loué soit Dieu, j'en suis revenu* ».

façade de leur propre effigie [1] (fig. 109). On écrivait parfois sur les maisons les noms des fonctionnaires qui les habitaient: c'est l'équivalent des plaques actuelles [2]. Certaines peintures paraissent avoir eu le sens d une prohibition de salir les murs. Était-ce une inscription comminatoire, une image sainte ou un simple badigeon que l'on n'osait salir, il est difficile de le dire [3]. Les affiches peintes étaient connues au XVe siècle [4].

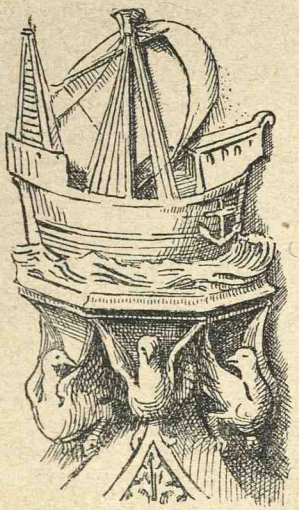

FIG. 116. — Enseigne de la Barge, au musée de Rouen, début du XVIe siècle (d'après Delaquerière). *Descript. histor. des maisons de Rouen.*

L'enseigne des maisons de commerçants était très souvent, comme aujourd'hui, un insigne professionnel (fig. 112, 113, 114, 115). Quelle que fût la profession de l'habitant, la maison pouvait enfin avoir pour enseigne un sujet de fantaisie, religieux ou profane, sérieux ou plaisant : l'Annonciation Notre-Dame (fig. 111), les quatre fils Aymon, la truie qui file, la sirène, la fontaine de Jouvence, le pélican, le pot d'étain, le heaume, le croissant, la rose, la croix ou le cheval de telle ou telle couleur sont des enseignes très fréquentes. Assez souvent les marchands qui font usage du pilon et du mortier,

1. A la façade du palais de Jacques Cœur à Bourges, un homme et une femme en pierre, de grandeur naturelle, sortent à mi corps de fausses fenêtres au-dessus de la porte. Les bustes du maître et de la maîtresse du logis ornent deux panneaux de la cour de l'hôtel Dumontat à Riom (XVIe s.).

2. 1419. Amiens : « A Coppin, le peintre pour avoir paint et escript les noms et seurnoms des connestables ordonnez es lieux du quartier de la forteresche de le ville dont Jacque de Hangard, borgois d'Amiens est quartinier. » C'était pour faciliter la mobilisation de la milice communale. A Dijon, en 1517, on peint à l'huile un écriteau désignant le tronc des prisonniers.

3. Ibid. 1424. « Fait plusieurs peintures afin que aucunes ordures n'y feussent mises ou jetées comme on faisoit par avant. »

4. Des tableaux infamants pour trois chevaliers anglais furent accrochés aux quatre portes de Paris en 1438 par ordre de Tanneguy du Chastel.

apothicaires, moutardiers, etc., représentent un individu pilant [1] (fig. 114).

Au XVe siècle les enseignes devinrent très pittoresques. On peut citer encore comme enseignes remarquables de ce temps : à Bourges, les trois flûtes qui ont pris les dimensions d'un faisceau de trois colonnes ornant l'angle d'une maison; les enseignes scatologiques d'un moutardier à Beauvais et d'un apothicaire à

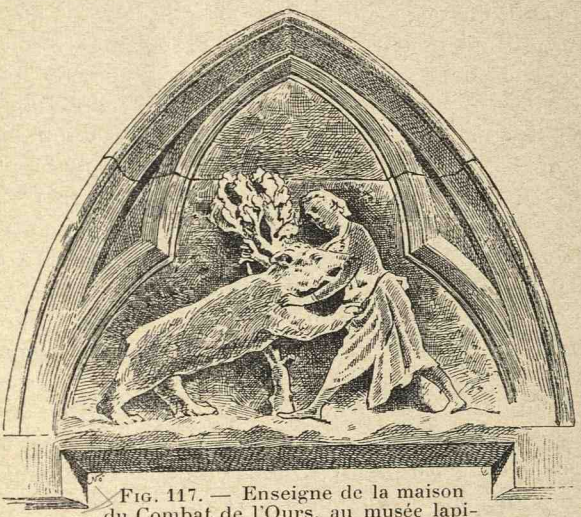

FIG. 117. — Enseigne de la maison du Combat de l'Ours, au musée lapidaire de Reims, fin du XIIIe siècle. (D'après H. Jadart, *Enseignes de Reims*.

Montferrand; une enseigne, rue de l'Amour, à Saint-Antonin, figurant deux personnages qui s'embrassent (fig. 115); la barge à Rouen (fig. 116).

Les enseignes étaient parfois peintes: un exemple encore reconnaissable de la fin du XIIe siècle subsiste à Montferrand sur la maison de l'*Éléphant* : cet animal y est peint sur le tympan d'une fenêtre.

La plupart des enseignes sont sculptées : au XIIIe et au XIVe siècle, c'était souvent dans le tympan de la porte qu'elles se plaçaient :

1. Le *pileur* à Nantes et à Sillé-le-Guillaume (Sarthe); à Pontlevoy (Loir-et-Cher) et à Beauvais (musée), un singe et un homme ou deux singes pilent ensemble.

on peut citer à Reims celles des maisons du Coq et de la Poule et du Combat de l'Ours (fig. 117), datant du XIIIe siècle. Ce dernier bas-relief est très remarquable et rappelle beaucoup le guerrier combattant un lion, au tympan de la porte du donjon de Coucy. A Toul, un siècle plus tard, on a sculpté de même un bélier et un ange tenant une équerre dans un écu (fig. 113).

C'est le plus souvent au-dessus de la porte (fig. 111, 115, 114), qu'était l'enseigne de la maison ; elle pouvait aussi occuper un tympan de fenêtre (maison de l'Éléphant à Montferrand, XIIe s.), une niche comme les quatre statues de musiciens du XIIIe siècle qui ornent les trumeaux de l'hôtel de la corporation des ménétriers à Reims (fig. 112), ou un angle de rue, comme la figure 114 et l'arbre de Jessé, rue Saint-Denis, à Paris, XVIe siècle ; c'est là une autre disposition très fréquente, ou bien encore elle ornait la base du comble (maison de l'Apothicaire à Montferrand, XVe siècle), ou même la crête du toit (chat de l'hôtel de la famille Minet à Calais, XVIIe s.), enfin ce pouvait être une décoration répandue sur toute la façade[1]. A partir du XVe siècle les enseignes peintes furent souvent *flottantes*, c'est-à-dire suspendues à une potence ou bras porte-enseigne au-dessus de la rue de façon à être vues de loin.

Au XVIIe siècle, l'instinct des proportions se perdra, et les enseignes seront parfois si grandes que des ordonnances de police devront intervenir pour empêcher de suspendre au-dessus des rues des enseignes dangereuses pour la sécurité des passants.

Depuis 1567, les aubergistes étaient astreints à l'enregistrement de leur enseigne ; depuis 1517, ils étaient tenus d'en avoir une.

Ces enseignes étaient une propriété comme le sont aujourd'hui les marques de fabrique déposées [2].

On peut aussi assimiler aux enseignes les girouettes et les montjoies. Ces montjoies, qu'il ne faut pas confondre avec les montjoies en forme de pile isolée comme celles de la route de

1. *Maison des coquilles* à Ségovie (Espagne).

2. En 1588, les consuls d'Agen font défense à un hôtelier de prendre l'enseigne de la *teste noire* déjà adoptée par un de ses confrères.

Saint-Denis (cf. t. I, p. 802), ou certaines bornes domaniales de monastères (cf. ci-dessus Archit. Monastique, § II et ci-après, fig. 173 à 175), sont des niches pratiquées aux angles ou sur les façades des maisons pour recevoir les statues des saints auxquels le propriétaire a une dévotion particulière. La montjoie pouvait, soit servir d'enseigne (à l'image Notre-Dame, Sainte-Catherine, Saint-Jacques, Saint-Cristophe, etc.), ou s'ajouter à une maison possédant une enseigne. On a conservé de très jolies montjoies des XVe et XVIe siècles soit au centre des façades [1] soit à un angle des bâtiments [2].

Les portes des châteaux du XVe siècle ont été souvent surmontées ou accostées de niches encadrant des sujets de sculpture religieux, comme à Pierrefonds l'Annonciation, à La Ferté-Milon le Couronnement de la Vierge, à Nantouillet un Dieu de Majesté et d'autres figures ; la porte du château de Jean de Berri à Concressault était aussi accostée de niches.

Une *girouette* (v. fr., *wirevite*, *banière*, *panonceau*) est une bannière de métal munie d'une douille (*heuse*) emboîtée sur un épi (*frintel*) de toiture et pivotant au gré du vent autour de cette hampe (fig. 105). Quelquefois aussi, c'est une figurine d'ange [3] ou de dragon [4], un navire [5] ou quelque autre figure pivotant sur un axe. Cet ornement avait la double utilité d'indiquer la direction du vent et de servir d'enseigne : le droit de surmonter son logis de girouettes était un privilège seigneurial ; les girouettes étaient peintes ou découpées aux armes du seigneur [6].

1. Hôtel de ville de Bordeaux ; maison à Besançon ; étape aux laines de Calais, maison à Riom.

2. Saint-Julien-du-Saut (Yonne) ; maison rue Saint-Antoine à Riom.

3. Ange de bronze daté de 1475 et signé de Jehan Barbet, conservé au château du Lude (Sarthe) ; ancien ange de la cathédrale de Chartres.

4. Mélusine sur le donjon de l'ancien château de Lusignan (Vienne), fin du XIVe siècle, connue par des textes et par une miniature du livre d'heures de Jean de Berry.

5. Loge de Perpignan (fig. 170), *Guildhall* de Rochester.

6. En 1387, les comptes de la ville d'Amiens détaillent l'exécution d'une girouette en fer gravé et repoussé à ses armes qui fut placée sur une tour ; en 1406, on « assied la banière de la ville » sur une tour réparée, et on faisait faire « un espi qui vestoit la vergue de fer tenant au montant, avoeuc une petite heuse (douille) et un pumel (fleuron) a foeulles séans par voies

On peut rapprocher des enseignes les devises ou emblèmes adoptés par une famille ou par un personnage et dont on a fait très souvent des motifs décoratifs : leur emploi est extrêmement fréquent, une devise peut être héraldique, comme l'alternance des fleurs de lys et des tours de Castille qui devint un lieu commun de décoration pendant près d'un siècle depuis le mariage de Blanche de Castille, ou celle des fleurs de lys et de l'hermine de Bretagne, dont on usa autant sous les deux règnes d'Anne de Bretagne : ou bien ce sont des symboles comme l'ours et le cygne de Jean de Berri [1], le porc-épic de Louis XII. Les devises peuvent aussi être des mots ou des phrases tracés sur des banderoles ou phylactères, ou bien la réunion d'un emblème et d'un texte.

Certains motifs décoratifs ont eu une vogue particulière à certaines époques : depuis Charles VI, sous l'influence des découvertes des premiers navigateurs qui visitèrent les îles et côtes d'Afrique, l'*homme sauvage*, figuré velu, eut une vogue qui dura jusqu'au XVIe siècle. Il servit souvent d'enseigne et de support héraldique.

Faut-il voir un emblème dans les branches écotées qui furent un ornement favori de l'architecture civile dans la même période ? Cela est peu probable, mais le point de départ de cette mode pourrait être l'emblème du bâton noueux adopté par Charles d'Orléans. La mode des branchages a duré depuis la fin du XIVe jusqu'au XVIe siècle : à Paris, la tour de Jean-sans-Peur avait des branches entrelacées sculptées sur sa voûte (fig. 49), au

(rangs) avoeuc le feullage de ladite vesture qui revestent tout jusques au pumel de la wirewitte (nœud sous la girouette) » ; en 1426, on a « doré et peint des armes de la ville une bannière d'airain qui fait wirewite a ung cappitel nouvellement fait au deseure de la porte » de l'hôtel de ville, et Andrieu d'Ypres peint « tant a un lez comme a un autre les armes de la ville » sur la girouette principale de la porte Longuemaisière ; il a « peint et assis d'or et d'azur et de vermillon a oille les armes de la ville aux quatre penonchiaz d'airain faisans wirewittes aux cuatre fenestres du cloquier ».

1. C'est un rébus en l'honneur et en mémoire d'une dame appelée Oursine, qu'il avait aimée durant sa captivité en Angleterre. Ces emblèmes accompagnés de la devise « le temps viendra » ont été répétés sur ses monuments, sur ses meubles, sur son tombeau.

tympan de sa porte et à la balustrade de son escalier; à Avignon, la porte de l'hôtel de Roure est surmontée d'une archivolte en accolade formée d'un gracieux enchevêtrement de branchages qui peuvent être des branches de chêne (*robur*) faisant allusion au nom ; une porte plus simple, du même style flamboyant, interprété en rustique, se voit au château de Perricard (Lot-et-Garonne); une autre à Cahors au bas d'une tour d'escalier, et il existe d'autres exemples de cette fantaisie : le bâton écoté se mêle assez fréquemment aux moulures d'encadrements du style flamboyant. Il n'est une devise que dans certains cas, et il en est de même de beaucoup d'autres motifs : une torsade, par exemple, pourra signifier ici la cordelière de saint François et là, n'être qu'une fantaisie. On ne saurait être assez circonspect en cette matière non plus qu'en fait de symbolisme religieux. Quant au sens des devises, il est généralement subtil et fut souvent mystérieux: il n'est pas rare qu'il l'ait été même pour les contemporains ; les lettres adoptées pour devise par une personne sont généralement étrangères à son nom.

La Renaissance, en développant la mode du bel esprit, fit multiplier les devises écrites et les emblèmes figurés : on les voit alterner avec les chiffres des personnages dans les caissonnements des plafonds et des voûtes, dans les frises et les cartouches que répand partout le style nouveau : la salamandre de François Ier ; le croissant d'Henri II et de Diane de Poitiers, sont parmi les plus célèbres. Un même personnage a pu avoir une multitude de devises et d'emblèmes.

Un genre d'ornementation usité dans quelques constructions civiles gothiques du commencement du XVIe siècle est la sculpture en pleine pierre, dans l'appareil de la façade, de motifs d'ornements qui ne se lient en aucune façon à l'architecture. Cette bizarre décoration se rencontre à Rouen dans la façade de l'hôtel de Bourgthéroulde, à Meillant (Cher), sur la tour d'escalier du château ; à Cluny (Saône-et-Loire), au logis abbatial ; on ne saurait rattacher ce genre de fantaisie à un membre d'architecture, ni à une école.

On trouve fréquemment à la Renaissance des bustes dans des médaillons circulaires décorant à l'extérieur les trumeaux et

autres maçonneries pleines des édifices civils. Les uns sont l'imitation agrandie de médailles antiques, comme les beaux médaillons semés dans le plein des murs du petit château encore gothique de Saint-André-d'Apchon (Loire), les autres sont en très haut relief, comme dans la cour de l'hôtel Dumon-



Fig. 118. — Buste-médaillon de Dordet de Montal, autrefois au château de Montal (Lot), aujourd'hui au Musée du Louvre (L. Palustre, *Renaissance française*).

tat à Riom ; quelquefois les panneaux sont rectangulaires, comme dans la cour d'une maison de Metz, où ils remplissent les panneaux supérieurs de croisées partiellement bouchées. A Ypres, des médaillons à bustes en haut relief, forment frise au sommet d'une façade. On peut citer parmi les plus beaux ceux qui furent arrachés des trumeaux du château de Montal (Lot), vendus et dispersés en 1880.

Certains de ces médaillons sont des portraits (fig. 118, buste de Dordet de Montal), comme ceux de l'hôtel Dumontat de Riom et les bustes de l'hôtel de Jacques Cœur à Bourges.

Au château de Pierrefonds et au château de La Ferté-Milon, les statues des Preux et des Preuses ont été placées dans des niches à l'extérieur des neuf tours de la forteresse.

§ XX. — *Variétés régionales de l'architecture civile.*

L'architecture civile offre presque toujours des formes provinciales particulières, sans correspondance rigoureuse avec les particularités et les limites des Écoles d'architecture religieuse.

On pourrait le constater dès la période romane si plus d'édifices avaient été conservés : par exemple, les grandes portes cintrées de plusieurs maisons de Vézelay ont des impostes formant un retour horizontal intérieur de la moulure d'encadrement de l'arc : c'est une forme qui ne se rencontre probablement pas dans d'autres provinces.

Un rang de petites fenêtres s'ouvre souvent sous les combles des maisons du Midi et de l'Est, depuis le Roussillon (fig. 119 *bis*) jusqu'à la Bresse [1]. Les églises ont aussi cette disposition [2].

Les toits des maisons du Midi et de l'Est dépassent souvent de beaucoup l'aplomb des murs et peuvent être soutenus sur des jambettes de bois ou sur des consoles de pierre (fig. 4 et 65) [3].

On a vu que les tourelles d'escalier de la Bourgogne et du Velay s'élèvent souvent en encorbellement au-dessus des portes (fig. 48).

Les appareils décoratifs qui, à l'époque romane, furent usités

1. Pont-de-Veyle.

2. Saint-Sernin de Toulouse ; Fleurance (Gers) ; Luz et Saint-Savin (Hautes-Pyrénées) ; cathédrale de Vienne (Isère), etc.

3. XIIe et XIIIe siècles ; XVe siècle, consoles de pierre au sommet des murs des maisons de Saint-Bonnet-le-Château (Haute-Loire) ; jambettes de bois à celles de Cusset (Allier) ; Beaumont de Lomagne (Tarn-et-Garonne), etc.

surtout en Auvergne et dans l'architecture religieuse [1], sont fréquents au XVe et au XVIe siècle, surtout dans d'autres provinces et dans l'architecture civile : ce n'est pas avec des pierres de diverses couleurs, mais par des combinaisons de pierre et de briques rouges, noires et blanches, qu'on y obtient des effets de couleur (fig. 125).

Le Languedoc a des maisons de brique, des XIIe et XIIIe siècles, à Gaillac [2] ; du XIVe, à Toulouse et à Pamiers. Le rôle de la pierre est plus important, à la Renaissance, dans des constructions dont Toulouse offre les plus beaux exemples [3] : la brique dans cette région est unicolore. Il en a été généralement de même en Flandre, où subsistent encore beaucoup d'édifices de brique et pierre de la Renaissance.

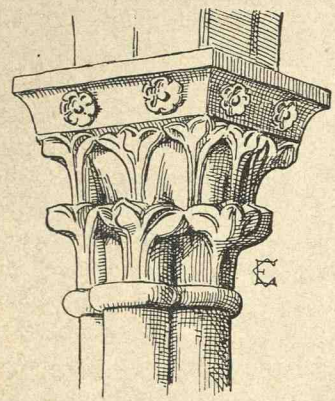

FIG. 119. — Chapiteau aragonais du XVe siècle.
Cloître Sainte-Anne, à Barcelone.

Au XVe et au XVIe siècle, la Normandie emploie aussi beaucoup le mélange de brique et de pierre et y ajoute le silex et les losanges de brique noire et blanche pour former des appareils décoratifs (fig. 125) ; les appareils de brique et pierre de la Normandie sont tantôt à chaînages, tantôt en damier ; et les briques noires ou blanches décrivent de grands losanges dans l'appareil de brique rouge. Ces modes s'étendent dans la Beauce, l'Orléanais, la Sologne, jusqu'à Tours (maison Tristan), Azay-le-Rideau (château de l'Islette) et Blois (château), jusqu'à Saint-Fargeau (Yonne) et jusqu'en Berri : un des plus anciens et remarquables exemples était la partie haute du château de Concressault (Cher), bâti à la fin du XIVe siècle

1. On peut citer aussi la maison du chapitre au Puy-en-Velay et les fenêtres du donjon de Montélimar (Drôme).
2. Tour de Palmata et maisons.
3. Hôtel Lasbordes, etc.

par le duc Jean de Berri ; son oratoire, dans l'église du même lieu, montre encore un appareil décoratif de brique noire et blanche. Le château de Gien (Loiret), bâti en 1494 par Anne de Beaujeu, est remarquable par son appareil de brique rouge dans lequel des briques noires décrivent des dessins géométriques ;



FIG. 119 *bis.* — Maison aragonaise de Perpignan ; XVe ou première moitié du XVIe siècle
(Viollet-le-Duc, *Dict. d'architecture*).

dans le département actuel de Loir-et-Cher, le château de Saint-Agil, le manoir du Mur en Sologne et le château de Lessay, qui appartiennent à la Renaissance, ont la même ornementation ; on la rencontre aussi à Saint-Fargeau (Yonne), dans le beffroi (fig. 156) et le château. En Beauce (Eure-et-Loir), on peut citer le château en brique et pierre de Maintenon, celui de Montigny-le-Gannelon et la façade de l'abbaye de Bonneval, où

la brique et la pierre forment un damier ; pareille combinaison est employée dans e département du Calvados au château d'Hernival (XVIe s.), à la porte du manoir de Beuvillers, au château et à la chapelle Saint-Germain (1578) de Livet ; et la brique alterne en assises horizontales avec la pierre à la Houblonnière et au manoir de Saint-Hippolyte-du-Bout-des-Prés ; le château de Thevray (Eure) est en brique et pierre. L'appareil décoratif atteint, en Normandie, de plus grandes complications, comme le montre le colombier du manoir d'Ango (fig. 125), à Varangéville (Seine-Inférieure).

La brique se marie à la pierre, en Picardie, au château de Rambures (Somme) qui est du XVe siècle, et plus souvent au XVIe ; à la même époque, la construction de brique, à chaînages de pierre, est usuelle en Flandre [1], elle n'y présente que des combinaisons simples.

Les maisons de la dernière période gothique en Flandre accusent un style particulier (fig. 120) : les nombreux pignons sur rue sont curieusement découpés, ou bien décorés de moulures décrivant de grandes arcatures et des remplages capricieux, et traités à peu près comme un grand fenestrage [2]. L'arc trilobé jouit alors d'une faveur particulière dans cette région [3], et il en est de même de l'arc en anse de panier brisé ou quintpoint ; la ferronnerie, ancres ornées et tirants, a une grande importance dans cette architecture. Il y eut, à la fin du XVIe siècle, un style qui rayonna depuis les environs d'Amiens jusqu'à la Suède, ce style n'est autre que celui de la Renaissance germanique (fig. 162).

C'est aussi au XVe et au XVIe siècle que l'Aragon et la Catalogne eurent une architecture toute particulière [4], dit style ara-

1. Époques gothiques, maisons à Valenciennes et Tournai. Renaissance, Hôtel-Dieu de Bailleul, hôtel de ville de Commines, château de Préseau, d'Esquelbecq, etc.

2. Maisons à Bergues (Nord) ; Furnes, Tournai, Ypres (Belgique).

3. Maisons de la grand place de Béthune, cf. hôtels de ville d'Audenarde, Louvain, Gand, Middlebourg.

4. Le style aragonais a régné aussi sur les Baléares, en Sardaigne, et parfois en Sicile, Chypre et Rhodes.



Fig. 120. — Maison flamande à Béthune (vers 1500). L'édifice a subi des mutilations; suppression des croisillions des fenêtres, refaçon de la porte, etc.
(Photographie de la Commission des Monuments historiques).

gonais, qui s'étend au Roussillon et qui est presque exclusivement une architecture civile : elle est caractérisée (fig. 119 *bis*) par les portes en plein-cintre, à claveaux extrêmement épais, par les fenêtres et les galeries, loges ou cloîtres, à fines colonnettes couronnées de chapiteaux (fig. 119) qui semblent un retour au style roman : leurs épais tailloirs ont un chanfrein sculpté, et leur haute corbeille à deux rangs de feuillage rappellent de loin le chapiteau corinthien, mais en réalité procèdent du chapiteau du XIVe siècle (tome Ier, fig. 295) ; ce ne sont pas des acanthes, en effet, mais d'autres feuillages conventionnels et très stylisés, plus réguliers et moins réels que ceux d'autres régions.

Un style gothique civil spécial, qui a régné du XIIIe au XVe siècle dans les départements des Alpes et en Corse, procède de l'art italien : à Embrun et à Bonifacio, d'assez nombreuses maisons en gardent des traces ; le caractère le plus saillant est la multiplication des frises d'arcatures formant cordons et corniches dans les façades.

§ XXI. — *Maisons de bois et de pisé.*

Les maisons de bois (fig. 121, 121 *bis*), très usitées au moyen âge, méritent une mention spéciale.

Les nombreuses maisons de bois qui subsistent dans nos vieilles villes ne sont jamais antérieures au XVe siècle, ou postérieures au XVIIe. Au XVIIe siècle, elles devinrent plus rares, le bois ne se prêtant guère aux ordonnances classiques telles qu'on les comprenait alors ; le bois, du reste, cessait déjà d'être une matière à très bon marché [1], la preuve en est qu'on rapetissait les cheminées.

Mais avant le XVe siècle, est-ce à dire aussi qu'on n'avait pas de maisons de bois ? on a vu qu'il en existait dès l'époque mérovingienne et il est certain qu'elles furent très nombreuses depuis lors. Si des chroniques nous apprennent que des incendies

1. Les charpentiers du moyen âge choisissaient le cœur du bois et l'on brûlait le reste, de là des œuvres très solides ; de là aussi le déboisement progressif.

fréquents ont détruit des villes entières [1], c'est que le bois jouait un grand rôle dans la construction de ces villes. Quelquefois, un monument important a été appelé *la maison de pierre*, *le perron* : (fig. 159) c'est que les constructions voisines étaient de bois ou d'argile, mais on construisit en bois des édifices même de grand luxe. Le chroniqueur Lambert nous a laissé la description du palais de bois que s'était fait bâtir Arnoul II comte d'Ardres vers 1099, et qui, dit-il, dépassait en magnificence les maisons de bois qui existaient alors dans toute la Flandre : l'exécution fut confiée au maître charpentier Louis de Bourbourg qui, nouveau Dédale, composa un plan dont le chroniqueur vante la complication [2], limitée pourtant à la distribution déjà étudiée plus haut : comme cette demeure était un château, sa description prendra place plus loin, mais il est intéressant, au point de vue qui nous occupe ici, de noter que, pour localiser, sans doute, les risques d'incendie, on avait groupé dans une seule partie du bâtiment les pièces ayant des cheminées, cuisine et chambre pour les malades et les enfants.

Les comptes de la ville de Douai dans la première moitié du XIVe siècle nous apprennent qu'alors un grand nombre de maisons et d'édifices publics étaient en bois, plaqué de torchis ; beaucoup des ouvriers que la ville employait alors à ses constructions étaient des *plakeurs*.

A Amiens, quand, sous Louis XI, la porte Longuemaisière fut démolie, les maisons de rapport que la ville éleva furent en pans de bois.

1. C'est ce que l'on voit encore de nos jours en Norvège.

2. *Chronique* de Lambert, curé d'Ardres, chap. CXXVII : « in hujus artis ingenio parum discrepans a Dedalo. . de ea fere inextricabilem fecit labyrinthum et effigiavit, penus penori, cameram camerae, diversorium diversorio concludens et promptuaria sive granaria cellariis continuans, et capellam in convenientiori loco ab orientali parte domus in excelso supraedificans..... Nec mirum si hospites et extranei omnia hujus domus diversoria non considerent, cum multi in hac domo ab infantia educati et in virilem aetatem producti, numerum etiam portarum, ostiorum, ostiolorum, fenestrarum comprehendere et scire non potuerint. »

On voit que le souvenir classique de Dédale, sur lequel il revenait, du reste, volontiers, avait fait naître chez l'érudit chapelain une bizarre conception de l'architecture : il avait pressenti l'esprit de la Renaissance.



Fig. 121. — Maisons de bois à Lisieux, xve et xvie siècles (Photographie de la Commission des Monuments historiques).



Fig. 121 *bis*. — Maison en pans de bois à panneaux de revêtements, à Mâcon, XVIe siècle.
(Cliché Bouillaud, Mâcon.)

On a vu [1] quels sont les procédés de construction des maisons en pans de bois. Le hourdis qui remplit les interstices des pans de bois est formé de brique ou de blocage.

La brique est fréquente en Normandie surtout, et se dispose en épi ou en autres dessins variés comme à la maison de la Salamandre à Lisieux.

Quand le hourdis est un simple blocage, il est revêtu d'un enduit de plâtre qui tranche sur la couleur sombre des pièces de bois, ou bien ce plâtre a reçu des peintures qui généralement ont disparu. Ces peintures ont été très goûtées dans les pays germaniques. Ailleurs, à Caen, on a des hourdis incrustés de mastics de couleur ; dans certaines maisons de Beauvais, ils sont revêtus de carreaux de terre cuite incrustés et vernissés. Enfin on trouve au XVe siècle à Rouen et à Thiers, au XVIe à Mâcon (fig. 121 *bis*) et ailleurs des hourdis cachés sous des panneaux de bois sculpté assemblés à feuillure dans les montants et traverses du pan de bois. Dans le Nord, des maisons dont quelques-unes peuvent être antérieures au XVe siècle sont entièrement revêtues de voliges clouées sur le pan de bois et posées à recouvrement [2].

Les maisons de bois ont presque toujours leurs étages supérieurs en encorbellement et leurs pignons disposés en auvent, sous lequel des aisseliers courbes dessinent un grand arc en tiers-point (fig. 121, 140) ou un arc trilobé.

Parfois, surtout en Bourgogne, ces maisons ont des pignons de pierre qui soutiennent les extrémités de toutes les pièces horizontales de la construction de bois : ainsi faites de deux murs de maçonnerie et deux parois en pans de bois, elles ne se déforment pas comme les maisons plus nombreuses dont trois ou quatre côtés sont bâtis en charpente qui travaille et se déjette nécessairement, plus ou moins, avec le temps. Les murs mitoyens en maçonnerie ont aussi l'avantage d'opposer un obstacle à la propagation des incendies.

Les autorités communales durent quelquefois se préoccuper

1. Tome I, chapitre I, § VII, p. 17.
2. Ypres, Liège, maisons attribuées au XIVe siècle.

des saillies exagérées que les bourgeois donnaient aux encorbellements de leurs maisons pour gagner de la place aux étages supérieurs : en 1516, à Amiens, à la requête du procureur de la ville, qui voyait dans ces saillies « grandes et excessives » une « chose de grande difformité et fort préjudiciable à la chose publique », l'échevinage ordonna que l'encorbellement d'un premier étage ne pourrait dépasser un pied, celui du second un demi-pied et que l'on pourrait faire jusqu'à trois étages en encorbellement à condition de ne pas dépasser la saillie totale d'un pied et demi, et de donner à chaque encorbellement même saillie, soit un demi-pied.

On a vu en quoi consistent le *torchis* et le *pisé*.

Le torchis a été très usité dans toute la région du nord de la France qui fait aujourd'hui usage de brique. Aujourd'hui ce genre de bâtisse reste fréquent en Ponthieu et dans une partie de l'Artois. La profession de *plakeur* était très répandue dans le Nord au moyen âge. Les lattes qui se clouent sur le pan de bois et se revêtent d'argile, se faisaient souvent avec les douves d'anciens tonneaux.

Aucun exemple d'ancien torchis ne nous est parvenu ; il n'en est pas de même du pisé, usité dans le Lyonnais, le Dauphiné, l'Auvergne, le Forez, le Velay et régions environnantes, et qui nous a laissé des exemples depuis le XVIe siècle : le pisé est de l'argile pleine mêlée de gravois ; il se coule entre des planches et forme des murs épais et homogènes dans lesquels on ajoute souvent des encadrements de pierre de taille autour des baies, et même des croisées de pierre.

§ XXII. — *Architecture rurale.*

L'architecture rurale, outre les monastères, dont il a été question, et les châteaux, étudiés plus loin, comprend des manoirs, des chaumières, des fermes, des granges monastiques et des usines.

Les chaumières ne se distinguent que par leur simplicité ; les fermes comprennent un logis et des bâtiments d'exploitation

agricole, granges, celliers, étables, colombier ; les *granges* monastiques sont des fermes appartenant à des monastères et exploitées par des moines ; elles participent de la ferme et du monastère ; elles ont une chapelle.

§ XXIII. — *Manoirs.*

Le manoir est l'habitation riche des champs, continuation de la *villa* romaine ; le château est un manoir fortifié. En France, les manoirs anciens qui nous restent sont surtout des demeures de seigneurs ecclésiastiques, et les châteaux sont beaucoup plus nombreux que les manoirs, surtout avant la fin du moyen âge ; au contraire, l'Angleterre, n'ayant guère subi d'invasions, a construit et conservé beaucoup de manoirs, depuis le XIIe siècle, et, dans le royaume de Chypre, les Assises ayant réservé au roi le droit d'avoir des demeures fortifiées, les seigneurs n'eurent même pas de châteaux.

En Guyenne comme en Angleterre, beaucoup d'habitations seigneuriales de la campagne ne sont qu'à demi fortifiées et peuvent se ranger dans la catégorie des manoirs.

La noblesse carolingienne habitait la campagne et y eut de fastueux palais, imités des *villas* romaines, avec une basilique civile terminée en exèdre ou abside (Ingelheim, Nimègue), mais souvent aussi dans une architecture différente, où il semble que le bois ait joué le rôle principal ; les invasions normandes ruinèrent ces habitations et, aux Xe et XIe siècles, les demeures nobles ne furent guère que des forteresses ; du XIIe il nous reste quelques vestiges de manoirs ; leur distribution ne différait pas en principe de celle des palais urbains, la grande salle en était la partie principale ; les chambres à coucher y étaient peu nombreuses, mais les bâtiments pouvaient s'étendre davantage et plus librement en surface, et nécessairement les cours, jardins, écuries et magasins à provisions y prenaient plus d'importance ; des vergers, des viviers, des moulins pouvaient y être annexés. Les manoirs

présentent à toutes les époques deux plans, soit un bâtiment ramassé, souvent garni de tours et placé au centre d'un enclos rectangulaire qui peut être sommairement fortifié, soit une suite de bâtiments encadrant une cour.

Malgré la protection d'une enceinte fortifiée et d'une rivière, le palais de Burlats (Tarn) peut être considéré comme un manoir. C'est là que la belle Éléonore tenait ses *cours d'amour*: on y voit encore deux bâtiments allongés parallèles entre eux et à la rivière; le rez-de-chaussée est d'une simplicité absolue; l'étage supérieur conserve de magnifiques fenêtres romanes (fig. 65), qui s'ouvrent sur un riant paysage. Le château des évêques d'Auxerre, à Druyes (Yonne), est un manoir du XIIe siècle : il forme une enceinte rectangulaire au sommet d'une colline qui domine une nappe d'eau formée par des sources limpides; un moulin était au pied du manoir, à l'estuaire de l'étang que forment les sources. Un seul côté de l'enceinte garde sa physionomie primitive : c'était un long bâtiment sans ouverture extérieure au rez-de-chaussée et ayant à l'étage supérieur une suite de belles fenêtres cintrées géminées. En Allemagne, le château de la Wartbourg offre une disposition analogue et appartient au même style : il forme un rectangle allongé et comprend des salles basses et deux étages supérieurs; le premier, desservi par un perron extérieur, renferme la chambre à coucher du landgrave, à une extrémité; à l'autre, une chapelle, et entre les deux, une grande salle que longe sur toute une face une belle galerie entièrement ajourée de petites baies cintrées, comme celle de l'évêché d'Auxerre. Cette galerie relie le narthex de la chapelle au vestibule de l'appartement seigneurial qui s'ouvre sur le palier de l'escalier extérieur. Les pièces voûtées ont une colonne centrale, le bâtiment est divisé en deux nefs à chaque étage. En Allemagne, il faut citer encore le palais impérial de Goslar, qui est très analogue avec un étage de moins, et une salle divisée en deux nefs; les palais de Dankwarderode et de Hagenau détruits, mais qu'on a pu restituer, les belles ruines du palais de Munzenberg, qui avait un rez-de-chaussée voûté et deux étages de salles hautes, avec de longues suites de baies comme l'évêché d'Auxerre; les ruines du palais d'Eger, sans voûte, avec salle haute, largement éclairée

par des groupes de petites baies arquées ; enfin les ruines de la belle demeure construite par Frédéric Barberousse vers 1170 à Gelnhausen. Dans un enclos presque rectangulaire, un angle est occupé par deux grande salles, que sépare un vestibule et que longe une riche galerie donnant sur l'intérieur de l'enclos. L'une des salles se relie à une chapelle établie au-dessus du passage voûté de l'entrée ; de l'autre côté de cette chapelle est un donjon. Une belle cheminée est le principal ornement de ce palais, où le donjon n'est qu'une précaution accessoire. L'Angleterre a quelques restes de manoirs de la fin du XIIe siècle : à Southampton, ceux d'un manoir du roi Richard, comprenant une chambre royale en communication avec une grande salle et une chapelle, ainsi qu'un cellier ; la grande salle à trois nefs d'Oakham (vers 1180), à Christchurh et à Warneford (Hants), à Boothby Pagnell (Lincolnshire) des bâtiments rectangulaires comprenant rez-de-chaussée simple et étage supérieur à fenêtres ornées.

L'évêché de Meaux, construit vers 1150, comprend aussi un grand bâtiment en carré long, dont le rez-de-chaussée a deux nefs voûtées et dont l'étage supérieur se composait d'une grande salle reliée à une chapelle. En résumé, les palais et manoirs du XIIe siècle étaient en général de grands bâtiments en rectangle allongé, avec rez-de-chaussée peu éclairé et souvent voûté en deux nefs, et salle haute largement éclairée, desservie directement par un perron extérieur et communiquant d'une part avec une chapelle ; de l'autre avec les appartements.

La commanderie d'Éterpigny (Somme) est un bon exemple de manoir du XIIIe siècle (fig. 1). Elle comprend une chapelle isolée, un donjon carré relié à une grande salle haute et à une salle basse et, d'autre part, à une aile en retour d'équerre ; entre cette aile et la grande salle était une cour bordée de portiques probablement en charpente.

Pour le XIIIe siècle, l'Angleterre présente d'admirables exemples de manoirs dans les châteaux non fortifiés d'Aydon (Northumberland) et de Stokesay (Shropshire) : le premier est un groupe ramassé de bâtiments rectangulaires, divisés en nombreuses chambres et en un ou deux étages supérieurs ; le second, très bas au contraire, comprend une immense salle, une grosse

tour polygonale et deux autres pièces ; Little Wenham Hall (Suffolk) a la forme d'une grosse tour carrée, accolée à une plus petite et ne comprend qu'une grande et une petite pièce par étage ; le manoir d'Acton-Burnell (Shropshire) a quatre angles garnis de tours carrées qui ne sont pas faites pour la défense.

Les manoirs de Charney (Berkshire), Goggs et Cottesford (Oxfordshire) sont également intéressants. La France n'a pas conservé de manoirs de cette période, mais l'abbé Lebeuf a décrit celui des abbés de Saint-Maur, bâti vers 1250 au Piple près Boissy-Saint-Léger. Il comprenait un logis avec chapelle, une grande salle élevée sur un cellier, des pressoirs et, autour de cet ensemble, une enceinte de murs et de fossés. Dans l'ancien royaume français de Chypre, les rois et les seigneurs possédaient au XIIIe siècle de somptueux manoirs entourés de vergers et autres cultures ; les invasions ont presque totalement détruit ces demeures à l'exception d'une partie du manoir royal de Kouclia près Paphos, grand carré de bâtiments entourant une cour au fond de laquelle un perron conduisait à la grande salle établie sur une salle basse voûtée, d'un très bon style français du XIIIe siècle. La description, que l'historien Philippe de Novare donne du manoir de Limassol en 1230, semble se rapporter à un édifice analogue. Pour le XIVe siècle, on peut citer en France le manoir d'Ouilly, une partie de celui d'Urville (Calvados), et celui des abbés de Notre-Dame de Boulogne, qui est encore en partie conservé à Moulin l'Abbé (Pas-de-Calais.) Les bâtiments entouraient une cour carrée très vaste ; au fond, en regard de l'entrée, s'élève la grande salle, avec un portail latéral à tympan sculpté, de grandes fenêtres en tiers-point, un pignon occupé par une grande cheminée et un autre percé d'une rose et accosté de deux tours rondes dont l'une était peut-être un colombier. Une petite chapelle est contiguë à la grande salle ; une autre aile de bâtiments, dominant le ruisseau qui fait tourner un moulin, contenait les logements ; du côté opposé de la cour étaient les granges et les étables et, par delà, en amont, la colline est couronnée d'un moulin à vent aux armes de l'abbaye. A l'extérieur, du côté opposé à l'entrée, existait un vivier alimenté par un aqueduc souterrain.

Le département de l'Aisne a conservé un manoir du même genre et de la même époque ; le bâtiment du Tortoir, considéré comme une maladrerie, sans que des documents écrits ou des indices d'architecture justifient cette attribution, paraît être un manoir : comme à Moulin l'Abbé, divers bâtiments entourent une cour pourvue d'un vivier, et sont dominés par une grande salle seigneuriale ayant sur la cour un guichet et un grand portail (qui était précédé d'un grand porche de bois), et sur le dehors deux étages de huit grandes et belles fenêtres, en arc surbaissé dans le bas et au-dessus en tiers-point ; des meneaux et remplages décorent les unes et les autres ; des contreforts les séparent et des échauguettes garnissent les angles. Cette salle a dû être divisée en salle haute et basse. Le logis seigneurial et la cuisine occupent un bâtiment carré isolé et élevé de deux étages ressemblant à un donjon. Les bâtiments du Tortoir dépendaient de l'abbaye de Saint-Nicolas-aux-Bois et devaient n'être autre chose que le manoir de l'abbé. A Château-Landon (Seine-et-Marne), s'élève à une extrémité de la ville le manoir ecclésiastique de Saint-Séverin, imposant édifice à trois étages surmontant un sous-sol et dominant un vivier ; à un angle s'élève une tourelle, et de puissants contreforts divisent les travées. L'édifice très simple remonte au XIIIe ou au XIVe siècle, mais témoigne de remaniements postérieurs.

En Angleterre, le château d'Acton Burnell (Shropshire), du XIVe siècle, n'était qu'un manoir : les tours carrées qui garnissent ses quatre angles ne pouvaient servir à la défense. C'est à un type très analogue qu'appartenait le château autrement somptueux bâti à Bicêtre par le duc Jean de Berry : c'était un édifice carré, divisé en quatre étages qu'éclairaient de grandes et belles fenêtres ; des tours rondes garnissaient les angles. Le château de Beauté-sur-Marne, construit par Charles V, était un manoir contenant une grande chambre dite « sur la fontaine » qui possédait deux galeries ; une tour à trois étages le flanquait et se terminait en plate-forme, Le château royal de Vincennes, bâti sur plan rectangulaire régulier, était aussi un manoir que Charles V fit fortifier en 1367.

Au XVe siècle, le château du Verger en Anjou, disposé en

rectangle autour d'une cour n'était, malgré ses tours d'angles, qu'un manoir largement percé de portes et fenêtres ; à partir du XVe siècle, on cherchera davantage à donner aux châteaux des fenêtres sur l'extérieur, au risque de compromettre la défense et, pour le XVe et le XVIe siècle, les manoirs sont restés assez nombreux en France, spécialement en Normandie, où ces demeures comprennent, en général, un enclos rectangulaire entouré de fossés ; les bâtiments entourent une cour centrale ; le logis domine les étables et granges et, au centre de la cour, se dresse le pigeonnier. En Normandie, les bâtiments sont souvent en brique combinée d'une façon très décorative, dans les interstices de pans de bois [1] ou entre des chaînages de pierre [2].

Les jolis exemples ne manquent pas dans d'autres provinces [3], et l'on en peut citer des deux types, soit en carré autour d'un préau [4], soit en pavillon ramassé avec tourelles d'angles [5]. En Touraine, le manoir de Saint-Laurent en Gâtine est un pavillon carré avec tourelles au centre de deux de ses faces : l'une est rectangulaire, l'autre à pans, elle contient l'escalier. Le manoir occupe le centre d'un enclos carré dont les angles sont garnis de tours rectangulaires ; cette enceinte seule peut se défendre.

Dans l'architecture civile, la Renaissance ne changea rien aux données générales admises au XVe siècle, mais les manoirs furent

1. *Calvados*, Cully, Etreham, Mesnil-Mauger, Canapville, La Pipardière, Ver ; *Eure*, Longbuisson ; *Orne*, Coin.

2. *Calvados*, Fontaine-Étoupefour ; *Seine-Inférieure*, Mesnil-Lieubray ou Normanville, châteaux de la Reine-Blanche, d'Auffay à Oberville, de Saint-Maurice à Étalan.

3. Par exemple, dans le département de Loir-et-Cher, le château de Beauregard à Mehers, Talcy, le manoir de Ronsard à La Couture, etc.

4. Manoir des abbés de Saint-Sauve de Montreuil à Cavron (Pas-de-Calais), XVe et XVIe siècles.

5. Il faut citer pour la date de 1402, le charmant rendez-vous de chasse de Le Loire près Cambrai, petit pavillon de brique de plan rectangulaire à quatre tourelles : malgré le pont-levis et le terme de « forteresse » employé dans l'inscription qui le date, ce châtelet bâti, dit la même inscription, « pour l'amour et honneur de fauconnerie » n'était qu'une maison de plaisance, sans prétentions militaires. A Arques (Pas-de-Calais), le manoir des abbés de Saint-Bertin est un élégant édifice du XVe siècle avec tourelle à un angle ; à Wimille (Pas-de-Calais), le manoir du Val, du XVIe siècle, également en brique et pierre.

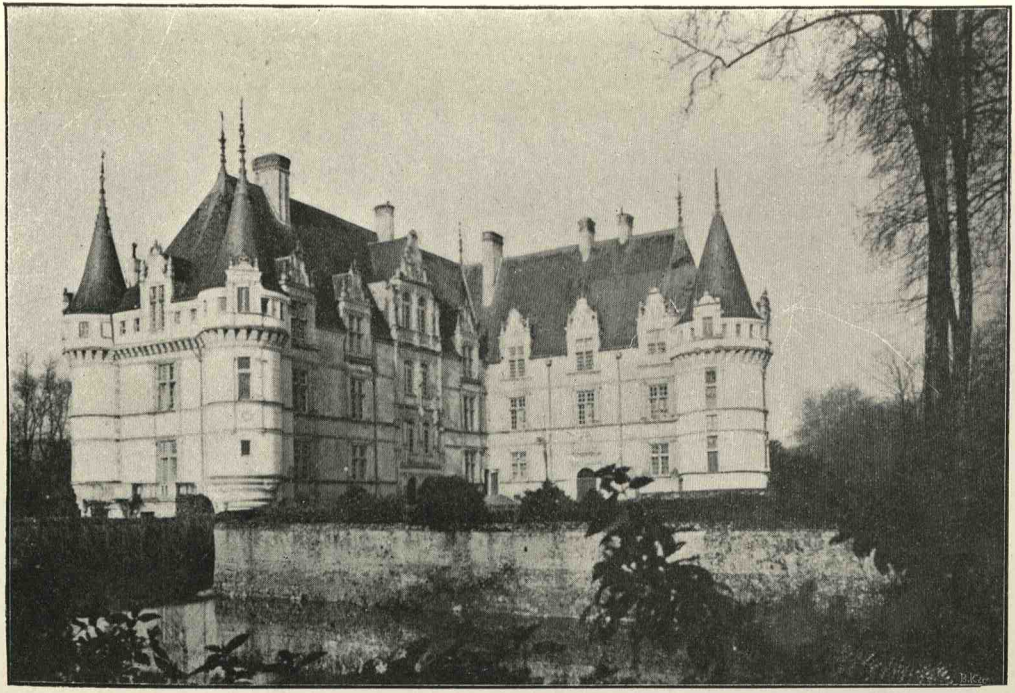

Fig. 122. — Château d'Azay-le-Rideau (Indre-et-Loire), 1516 à 1524, par Étienne Rousseau

plus nombreux alors, les progrès de l'artillerie à feu ayant forcé les seigneurs de cette époque à opter entre la construction de pures forteresses où l'habitation était sacrifiée aux nécessités de la défense, ou de demeures qui, malgré leurs tours et leurs mâchicoulis, n'ont plus du château que le nom, car ils ne peuvent résister tout au plus qu'à des bandes de partisans faiblement armés. Ces châteaux (fig. 122) gardent les fossés pleins d'eau et les tours des châteaux forts antérieurs, mais on a cru inutile de se priver d'y ouvrir de larges fenêtres. On y trouve encore les proportions, silhouettes et plans des châteaux forts antérieurs, d'autant plus que souvent ils sont élevés sur les mêmes fondations, comme à Saint-Germain-en-Laye : d'autres châteaux, comme celui de Laval, utilisent les murs mêmes d'une forteresse que l'on a percés de nombreuses fenêtres extérieures.

§ XXIV. — *Fermes.*

Les plus belles fermes que le moyen âge ait laissées sont des fermes d'abbayes.

Au IXe siècle, le plan de Saint-Gall (fig. 2) montre une ferme qui présente un curieux système divisionnaire et pour ainsi dire cellulaire, plus analogue à celui de nos jardins zoologiques qu'aux dispositions des fermes plus récentes : chaque étable y a sa cour spéciale et est accompagnée du logement d'un gardien. Les oiseaux sont renfermés dans des parcs circulaires Le jardin, méthodiquement divisé, fait penser, de son côté, à un jardin botanique; il alimentait, du reste, la pharmacie autant que la table des moines. Il est accompagné de la maison du jardinier.

Toutes les cours sont entourées d'un portique ou d'un appentis ou pourvues d'un bassin à leur centre ; elles rappellent l'*atrium* antique ; les bâtiments semblent avoir des ouvertures au centre de leur [illegible]iture.

Il est nécessaire d'ajouter que toutes ces dispositions compliquées [illegible]racées d'une façon conventionnelle, ne sont pas entièrement explicites et que le plan est un peu un modèle théorique

fait par passe-temps ; les renseignements qu'il donne dans les parties accessoires ne doivent être généralisés qu'avec circonspection.

Il faut descendre au XIIIe siècle pour trouver des bâtiments de ferme qui se soient conservés. On peut prendre, comme type de plan d'ensemble, la ferme de Meslay près Tours, construite entre 1211 et 1227, par l'abbé de Marmoutiers, Hugues de Rochecorbon. Elle s'élève dans un enclos fermé d'un mur épais avec contreforts que couronne un chemin de ronde à parapet cré-

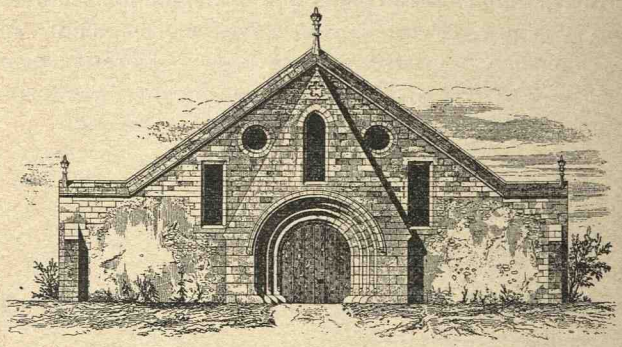

FIG. 123. — Façade de la grange de la ferme de Meslay (Indre-et-Loire), 1211 à 1227 (Verdier et Cattois, *Archit. civile et domestique*).

nelé. Au revers de ce petit rempart s'adossaient les divers bâtiments d'exploitation agricole. Cette enceinte est interrompue par une porte d'entrée monumentale dont l'arche, en tiers-point, est couronnée d'un pignon à fleuron ; le logis du portier fait corps avec cette porte, tout à fait semblable à celle d'un monastère ; dans la cour se dressent le colombier et la vaste grange à cinq nefs, de plus de 60 mètres de long sur 25 mètres de large. La nef centrale de cette grange sert au passage des chariots ; les murs latéraux sont très bas, le toit immense, les pignons énormes (fig. 123).

§ XXV. — *Granges et celliers.*

Si la grange de Meslay présente une importance exceptionnelle, elle est loin cependant d'être sans analogues et elle appartient au type usuel de ces bâtiments, tel qu'il apparaît dès la fin du XIIe siècle [1] et a persisté jusqu'au cours du XVIe. Ces granges ont une allée centrale ou parfois latérale pour le passage des chariots ; elles ont plusieurs portes ; leur vaste toit s'appuie sur des murs bas et sur une ou deux rangées de poteaux, de piliers ou d'arcades portées sur des colonnes à chapiteaux souvent sculptés (fig. 124).

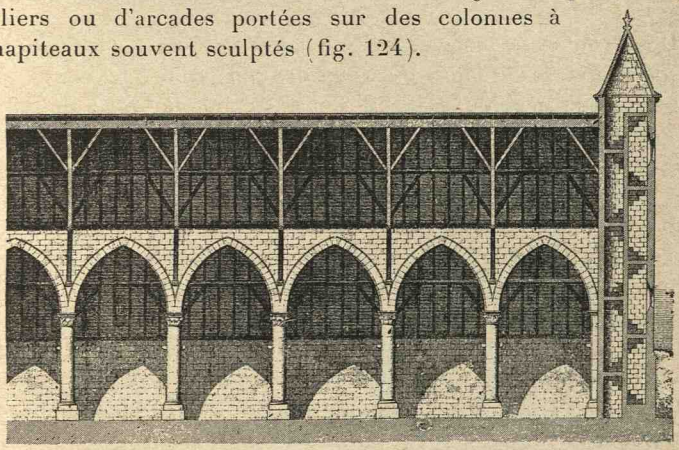

FIG. 124. — Partie de la grange de l'abbaye de Maubuisson (Seine-et-Oise)
(Verdier et Cattois, *Archit. civile et domestique*).

Dans les pignons, d'étroites ouvertures servent à l'éclairage et à l'aération. Telles sont les dispositions presque universelle-

1. Fin du XIIe siècle, grange à trois nefs de l'abbaye de Perrières (Calvados) ; XIIIe siècle, grange de l'abbaye d'Ardennes près Caen, divisée en trois nefs de neuf travées, avec arcades en tiers-point et chapiteaux moulurés ; grange de l'abbaye de Maubuisson (Seine-et-Oise), de dix travées ; grange aux dîmes d'Espins (Calvados), à deux nefs avec piliers carrés.

ment admises, quoiqu'il y ait des variantes, comme à Saultain (Nord), où une grange, qui semble dater du XIIIe siècle, est traversée perpendiculairement par deux allées charretières à grands portails surmontés de pignons, ou à Espins (Calvados), où cinq ouvertures latérales répondent à chaque travée.

Certaines granges et certains celliers ne se rattachent pas à une ferme, mais sont des magasins isolés au centre d'un domaine [1] ou des *granges aux dîmes*, appartenant à des établissements ecclésiastiques (fig. 5, 6, 19); elles s'élèvent près de ces établissements ou dans les localités où les dîmes étaient perçues ; elles ont souvent un sous-sol et sont surmontées d'un logis de gardien [2].

On élevait aussi dans les villes des *greniers à sel*, entrepôts de la gabelle et des *greniers d'abondance*, magasins de vivres pour les temps de siège ou de disette, et entrepôts en temps de paix; ils présentent la même disposition mais leurs dimensions peuvent être considérables. Il existe aussi des greniers en forme de tours qui sont des réservoirs pour le grain battu ; des trappes sont ménagées dans le bas pour l'écoulement de ce grain que l'on déverse en les ouvrant dans des sacs et boisseaux ; il est difficile de savoir à quelle époque remonte leur invention [3].

Les celliers seigneuriaux ou monastiques peuvent s'élever dans la campagne, au centre des vignobles ; ce sont des bâtiments voûtés semblables à ceux qui font partie des abbayes. On peut citer le beau cellier de Vincelottes (Côte-d'Or), du début du XIIIe siècle.

1. Cellier de Vincelottes (Yonne).

2. Fin du XIIe siècle, greniers Saint-Jean à Angers : Mèves (Nièvre) XIIIe siècle, grange aux Dîmes de Provins ; bâtiment de Grenier près Brantôme (Dordogne), grange aux Dîmes d'Orval (Manche).

3. On en voit des exemples à Pierrelatte (Drôme), ils sont dépourvus de style; il en existait du XVIe ou XVIIe siècle dans les fortifications d'Ardres (Pas-de-Calais).

§ XXVI. — *Colombiers.*

Le colombier était une dépendance importante des fermes, monastères, manoirs et châteaux, car c'était un privilège d'en posséder : les déprédations des pigeons dans les champs justifient cette restriction.

Les colombiers sont quelquefois pratiqués dans la maison même : ils s'ouvrent alors dans le mur d'un étage supérieur par une suite de petites baies : on voit un pigeonnier de ce type datant du XIVe siècle, au pignon de la maison du chapitre à Montpazier (Dordogne), et ils sont fréquents en Auvergne.

Mais, beaucoup plus souvent, le colombier est une tour isolée. Parfois, elle est sans toiture, et les pigeons y pénètrent par le haut : ce type semble être le plus ancien [1] et avoir été abandonné au XIVe siècle.

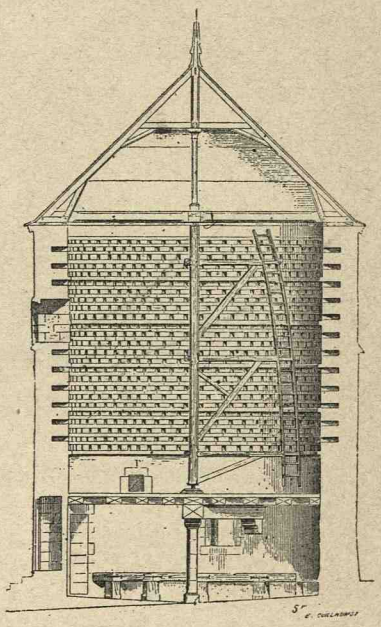

FIG. 125. — Coupe du colombier de Créteil, construit vers 1400 (Viollet-le-Duc, *Dict. d'Architecture*).

Lorsque la tour a une toiture, on y ménage des orifices pour le passage des pigeons : ce sont des trous circulaires groupés dans des panneaux couronnés de frontons analogues à ceux des lucarnes [2].

1. Voir dans le *Monasticon Gallicanum* les colombiers de Saint-Pierre-sur-Dives (Calvados), et de Saint-Jacut (Ille-et-Vilaine) ; d'autres dans Sanderus, *Flandria Illustrata*.

2. Frontons tracés en tiers-point au colombier de Saint-Loup-de-Naud (Seine-et-Marne), qui peut dater du XIIIe ou du XIVe siècle ; pour le XVe, on peut citer ceux de Créteil et Nesle (Oise).

Les colombiers peuvent être carrés [1] (fig. 127), ou plus souvent circulaires (fig. 125, 126, 128) ; parfois octogones. Celui de Saint-Ouen de Rouen, du XVe siècle, était cruciforme. Le bas de la tour peut former un cellier [2], un poulailler ou une étable [3], une entrée de cour ou même un hangar ouvert [4] (fig. 127) ; à l'étage supérieur, réservé aux pigeons, toute la paroi intérieure de la tour est évidée d'alvéoles juxtaposées que l'on nomme *boulins* ; ces cavités, ménagées pour recevoir les nids des pigeons, ont une ouverture circulaire ou carrée plus étroite que leur diamètre intérieur. Au centre de la pièce circulaire s'élève un arbre pivotant que des branches horizontales rattachent à une échelle également verticale, maintenue à une faible distance de la paroi où s'ouvrent les boulins (fig. 125). Cette échelle permet de les explorer de haut en bas et sur tout le périmètre du colombier : l'homme qui

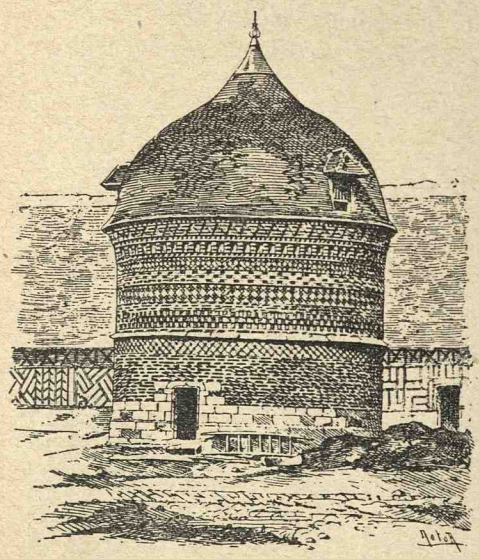

FIG. 126. — Colombier du Manoir d'Ango à Varangéville (Seine-Inférieure), XVIe siècle.

1. Fin du XVIe siècle, à Douchy (Nord), à Beaumont-de-Lomagne (Tarn-et-Garonne), Canappeville (Calvados), etc.

2. Colombier de Sainte-Geneviève-des-Bois (Seine-et-Oise), XVIe siècle ; l'étage inférieur y forme une curieuse salle voûtée d'un berceau annulaire sur pilier central. Au Portel (Pas-de-Calais), un colombier surmonte un puits.

3. Beaumont-de-Lomagne.

4. Nesle et Créteil (Oise), vers 1400 ; Martinville près Rouen et Sainte-Geneviève-des-Bois (Seine-et-Oise), XVIe siècle ; les boulins sont au nombre de mille dans cette dernière tour (fig. 128).

s'y tient la fait avancer en s'accrochant de la main aux boulins. Olivier de Serres fait observer qu'à cause du système si commode de l'échelle pivotante, le plan circulaire est le meilleur. Il recommande de donner au colombier les plus grandes dimensions possibles, les pigeons se plaisant dans les vastes grottes. Certains colombiers seigneuriaux ou monastiques sont, en effet, de véritables monuments (fig. 128).

Dans le Midi, on a généralement couvert les colombiers circulaires ou carrés d'un toit à un seul rampant que dépasse la crête du mur; ce rebord, qu'Olivier de Serres appelle *parabande*, ménage aux pigeons un abri contre le mistral [1].

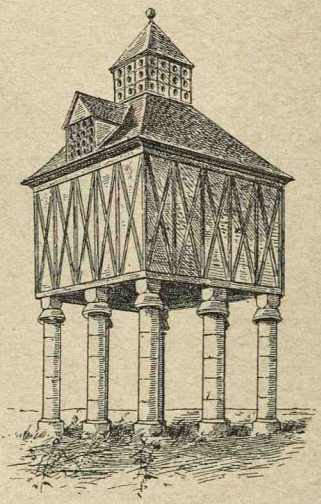

Fig. 127. — Colombier à piliers, près de Beaumont-de-Lomagne (Tarn-et-Garonne), XVIe siècle.

D'autres précautions ont pour but de protéger ces oiseaux contre les incursions des belettes et putois : un procédé simple consiste à donner à la tour une ceinture de carreaux bien vernissés ou un cordon en larmier d'une forte saillie [2] pour arrêter les animaux qui grimperaient aux murs. Un système plus radical, usité en Auvergne et dans le Midi, consiste à élever le colombier sur quatre à huit piliers dont les chapiteaux peuvent être des larmiers ; le rez-de-chaussée n'est plus qu'un hangar. Ce *colombier à piliers* est recommandé par Olivier de Serres. Quelques pigeonniers de ce type autour de Vertaizon, Ennezat (Puy-de-Dôme), Beaumont de Lomagne (Tarn-et-Garonne), peuvent remonter au

1. Abbaye de Saint-Théodard près Montauban, etc.

2. Beaulieu près Marquise et Valloires (Pas-de-Calais) ; manoir d'Ango à Varangéville (Seine-Inférieure).

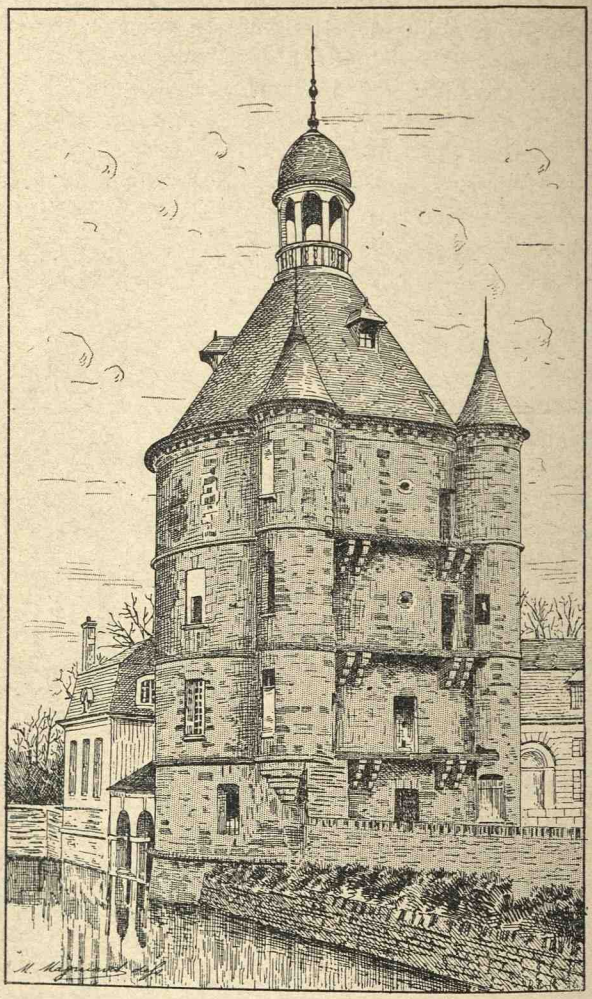

Fig. 128. — Colombier de Sainte-Geneviève-des-Bois (Seine-et-Oise), XVIe siècle.

XVIe siècle (fig. 126). En Auvergne il n'est pas rare qu'ils surmontent la porte d'entrée de la ferme.

Le nombre des colombiers intéressants, conservés en France, est encore considérable [1] ; ils datent surtout du XVIe siècle ; à la Renaissance, ils prennent généralement pour couverture une coupole à lanternon.

§ XXVII. — *Écuries, selleries, étables.*

Le service des écuries était très important au temps de la chevalerie et des grands voyages à cheval. On a vu quelle place il prenait dans les abbayes. Chez les rois et grands seigneurs la sellerie renfermant les harnachements de guerre, de parade et de tournois avait un grand développement et était l'objet de grands soins [2]. Au palais des rois de Chypre, à Nicosie,

1. On peut citer entre beaucoup d'exemples : *Calvados*, Bellouest et Coin, tours cylindriques en pans de bois ; Canappeville, tour carrée en pans de bois, le tout du XVIe siècle ; *Charente-Inférieure*, château d'Usson, belle tour cylindrique de la Renaissance avec frise, coupole de pierre imbriquée et faux lanternon ; *Eure*, Château-Gaillard des Andelys, seconde moitié du XIIe siècle, belle tour ronde adossée à la falaise ; *Indre-et-Loire*, l'Isle Bouchard, deux autres jolis exemples de la Renaissance ; *Loir-et-Cher*, château de Montrichard ; *Morbihan*, château de Sucinio, tour ronde ; *Nord*, Douchy, tour carrée à deux pignons, brique et pierre, Renaissance flamande ; *Oise*, Créteil, fin du XIVe siècle, Nesle ; *Pas-de-Calais*, Beaulieu, gothique ; *Puy-de-Dôme*, colombiers à piliers en pans de bois du XVIe siècle à Ennezat, Varennes-sur-Morge, Vertaizon etc. ; *Seine-Inférieure*, Boos, gracieuse tour octogone, en briques émaillées, ornée dans le style de la première Renaissance ; manoir d'Ango à Varangéville, tour ronde à appareil polychrôme, toit en forme de coupole ; même style, Martainville près Rouen, vaste colombier seigneurial du XVIe siècle ; *Seine-et-Marne*, Saint-Loup-de-Naud, XIIIe ou XIVe siècle ; *Seine-et-Oise*, les Vaux-de-Cernay ; Sainte-Geneviève-des-Bois, grosse tour de la Renaissance accostée de deux tourelles que relient des balcons ; *Somme*, abbaye de Valloires, XVe ou XVIe siècle ; *Tarn-et-Garonne*, Saint-Théodard près Montauban, tour carrée ; Beaumont-de-Lomagne, colombiers carrés en pans de bois, du XVIe siècle, suspendus sur piliers de pierre ; *Vendée*, prieuré de Chevrette, XIVe siècle.

2. Philippe le Bel défendait aux gentilshommes d'y rien prendre ; au contraire, les ducs de Bourgogne au XVe siècle leur abandonnaient leurs harnais après chaque tournoi.

au XIVe siècle, la sellerie était sous la chambre royale et en communication avec elle.

Des étables où l'on engraissait les porcs et les chapons formaient le rez-de-chaussée sur lequel s'élevait la cuisine du château d'Ardres, bâti par le comte Arnould II vers 1099.

Les écuries et étables ne semblent pas avoir été construites avec le même luxe que les granges, celliers et colombiers : il n'en subsiste guère de vestiges intéressants. On peut toutefois citer une curieuse étable à porc, de style gothique, à Marcamps (Gironde). Elle mesure 1 m. 35 de haut sur 2 m. 65 de profondeur et 2 m. 25 de large : c'est une niche couverte d'une petite voûte en berceau brisé dont l'extrados forme toiture ; elle a une porte carrée à feuillure profonde et une auge de pierre traversant le mur pour que l'on puisse y verser la nourriture du dehors sans ouvrir l'étable.

§ XXVIII. — *Ménageries.*

Dans la nature comme dans l'ornementation, le moyen âge appréciait le règne animal autant que le règne végétal : les grands seigneurs entretenaient tous des ménageries. On sait que Charlemagne reçut un éléphant en présent de Haroun al Raschid, que Pépin le Bref faisait combattre des lions, que Charles V en nourrissait à l'hôtel Saint-Pol, et les comtes de Champagne près de leur palais de Provins. Guillaume de Malmesbury rapporte qu'Henri Ier d'Angleterre (1100-1135) avait rassemblé dans sa ménagerie de Woodstock des lions, des léopards, des lynx, des chameaux et autres animaux curieux ; Guillaume de Montpellier lui envoya un hibou rare. D'après une légende recueillie au XIIe siècle par Lambert d'Ardres un ours privé aurait été employé aux travaux de construction de la motte seigneuriale d'Ardres vers 1060. En 1235, Frédéric II ; en 1289, Rodolphe, roi des Romains, amenèrent à Colmar des chameaux ; en 1235, Frédéric fit présent à Henri III d'Angleterre, de trois léopards, allusion à ses armoiries ; en 1255, le roi de France lui avait envoyé un

éléphant qui, selon Mathieu Pâris, fut le premier importé en Grande-Bretagne et y attira un grand concours de peuple. On connaît le goût de Jean de Berry et de Louis XI pour les animaux rares et, dans le palais des rois de Chypre, on montrait aux pèlerins l'autruche, le mouflon, les panthères dressées pour la chasse. Bien entendu, les animaux utiles avaient la préférence sur les bêtes curieuses : l'écurie, le chenil, la fauconnerie et la basse-cour étaient avant la ménagerie des dépendances importantes des habitations seigneuriales. On verra que les jardins seigneuriaux renfermaient aussi des animaux.

Jean de Berri, dans les dernières années du XIVe siècle, avait fait bâtir au delà des fossés de son château de Riom, une suite de loges pour les animaux étrangers qu'il aimait à collectionner : ces loges devaient être très analogues à celles de nos jardins zoologiques ; à Poitiers, il avait fait faire une grande volière dans le pavillon du château ; à Mehun-sur-Yèvre, il avait fait aménager divers chenils pour les petits chiens et les chiens ordinaires, et il entretenait un dromadaire, une autruche, un ours et des chamois. Tous les seigneurs, même ecclésiastiques, avaient ce genre de luxe : c'est ainsi qu'à Lille, en 1399, l'échevinage dut faire les frais du retour, à Tournai, d'un ours appartenant à l'évêque et digne à ce titre de beaucoup d'égards, mais qu'il était nécessaire d'éloigner parce qu'il avait pris la fâcheuse habitude de vaguer par les rues de la ville.

Les étangs et viviers étaient nombreux autour des demeures seigneuriales et servaient à l'élevage des poissons et des oiseaux aquatiques. On verra que les jardins de l'hôtel Saint-Pol renfermaient un *Sauvoir* ou aquarium. Les viviers étaient l'objet de soins tout particuliers [1].

1. Vers 1150, Baudouin, comte d'Ardres, fit à grands frais un barrage dans la rivière pour créer un vivier près de son château de Tournehem (Lambert d'Ardres, ch. LXXVII). Sur les viviers seigneuriaux, voir le dernier paragraphe du chapitre suivant.

§ XXIX. — *Jardins.*

Dans les jardins (v. f. *courtils*), le moyen âge a suivi les traditions de l'antiquité : les jardins étaient symétriquement composés et agrémentés de motifs d'architecture : l'architecture et la symétrie entraient si nécessairement dans la définition du jardin qu'on les voit apparaître jusque dans les représentations du Paradis terrestre[1]. Ce n'est pas que nos ancêtres méconnussent la poésie de la nature dégagée d'une telle contrainte; leur plastique et leur poésie écartent absolument ce soupçon, mais la franchise de leur esprit ne concevait pas le système bâtard du jardin anglais : ils goûtaient le charme de la nature réelle, ou bien, s'ils lui imposaient une discipline, ils l'avouaient et l'affirmaient. Un autre caractère des jardins du moyen âge est l'absence du préjugé moderne qui établit une incompatibilité entre l'utile et l'agréable ; parmi les plantes qui garnissaient les plates-bandes, les unes étaient recherchées et sélectionnées pour leur beauté, d'autres pour leurs vertus médicinales, d'autres même simplement pour leur curiosité et ce n'était pas seulement dans les parterres, sous les tonnelles et les treilles que l'on aimait à faire société dans la belle saison ; les tapis verts des prés et les quinconces des vergers n'étaient pas considérés comme moins propices à la conversation des cercles mondains, aux entretiens des amoureux et aux méditations des poètes ; la double parure des fleurs et des fruits semblait avec raison ajouter un agrément de plus aux arbres. Le préau de la Cerisaie était la merveille des jardins créés par Charles V à l'hôtel Saint-Pol : mille cerisiers y étaient plantés dans un encadrement d'architecture.

L'eau était recherchée autant pour l'utilité que pour l'agrément : les jardins de l'hôtel Saint-Pol avaient un puits avec manège pour l'irrigation et deux des préaux avaient, pour motif

1. Voir la miniature de Paul de Limbourg dans les Heures de Jean de Berri : une belle fontaine gothique orne le centre du tableau.

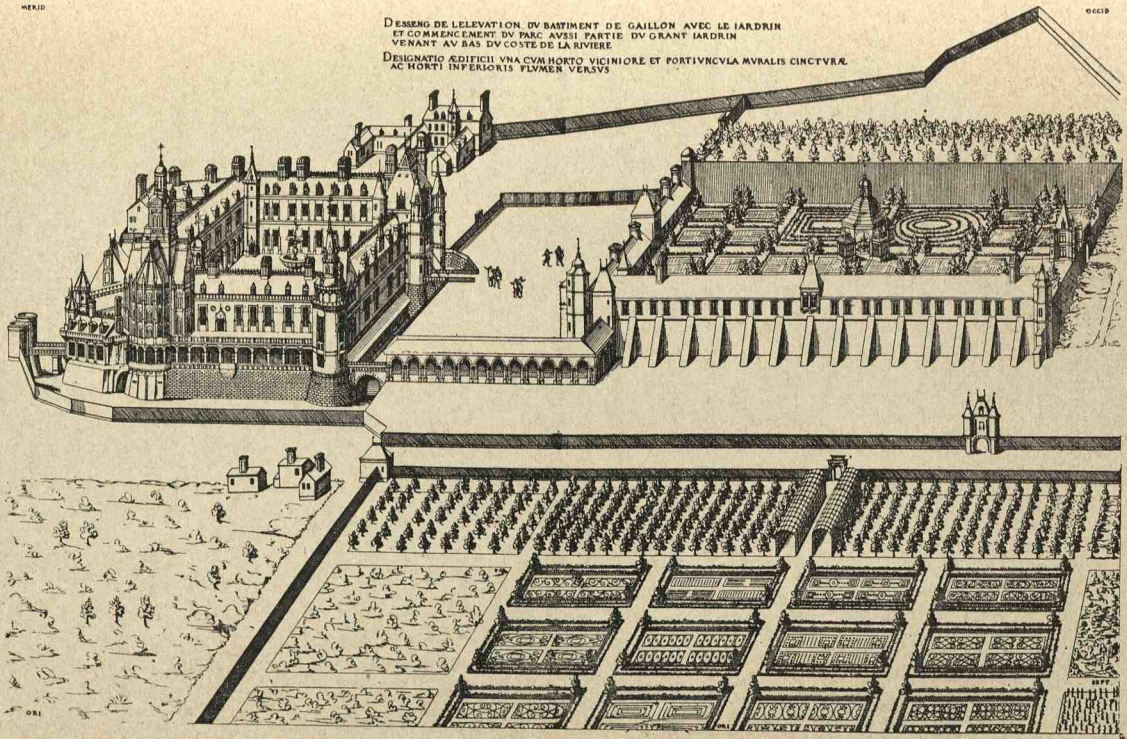

FIG. 129. — Le château de Gaillon et ses jardins au XVIe siècle
(J. Androuet du Cerceau, *Des plus excellens bastimens de France*)

central, la Fontaine aux Lions et le Sauvoir. La Fontaine aux Lions était analogue aux fontaines qui figurent constamment au centre des jardins représentés dans les enluminures et tapisseries ; le *Sauvoir* était un vivier monumental, à vaste bassin circulaire de pierre, doublé de plomb et bordé d'une balustrade. Au centre, se dressait un pilier, contenant une conduite de plomb qui alimentait des gargouilles ; sur son entablement se dressait une colonne ronde, surmontée d'un lion de pierre exécuté par l'illustre statuaire Jean de Saint-Romain.

Le parc du château de Lusignan, dans les dernières années du XIVe siècle, avait des rivières bordées de palissades.

Les pièces d'eau des jardins étaient généralement égayées de cygnes, de canards et de poissons ; les viviers étaient aussi une ressource alimentaire en même temps qu'une distraction [1]. Des parcs aux cerfs et aux chevreuils [2], des volières pour les paons et les oiseaux rares ou sauvages, animaient les jardins et les vergers.

Les jardins zoologiques actuels ne sont donc que la persistance d'un des luxes seigneuriaux les plus répandus au moyen âge [3].

Les représentations claires et détaillées de jardins abondent au XVe et au XVIe siècle, dans la miniature, dans la peinture flamande et italienne, dans la tapisserie, dans la gravure, mais on est, au contraire, très dénué de figures plus anciennes : les comptes, descriptions littéraires et ouvrages techniques y suppléent assez pour que l'on puisse affirmer la persistance d'une même tradition à travers tout le moyen âge : les pelouses de gazon étaient soigneusement nivelées et passées au rouleau ; on les désignait du

1. Othon de Friesing décrit ainsi la pièce d'eau d'un parc royal de Frédéric IV (1308-1322) : « Piscina ad instar lacus circumfluit, piscium et altilium in se continens omne delectamentum, ad pascendum tam visum quam gustum. »

2. Le même auteur poursuit : « Hortum quoque habet contiguum, cervorum et capreolorum copiam nutrientem. »

3. Guillaume de Palerme, vers 64 :

« Ot un vergier merveilles gent
Tost clos de mur et de cyment
S'i ot mainte sauvage beste. »

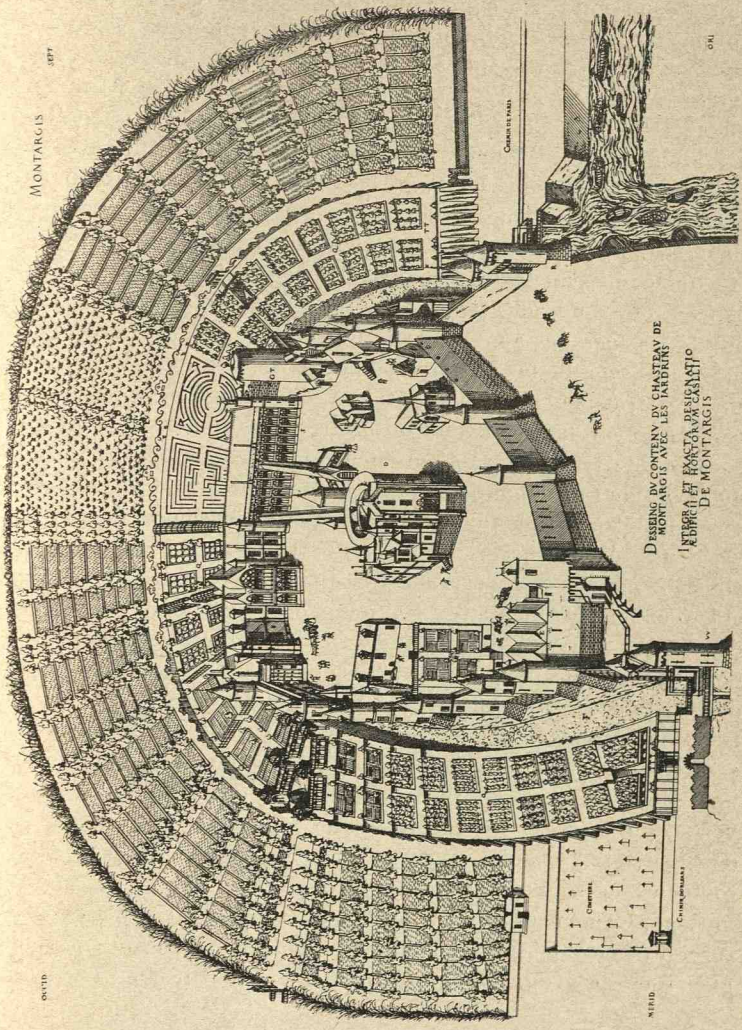

FIG. 130. — Le château de Montargis (XIIIe-XVIe siècles) et ses jardins au XVIe siècle
(J. Androuet du Cerceau, *Des plus excellens bastimens de France*).

nom de préau (*pratellum*) plutôt que pelouse (*pilosa*), mais le mot préau a fini par désigner une cour entourée de bâtiments, ce qui prouve que ces cours étaient souvent plantées d'herbe. Les pelouses et les plate-bandes de fleurs décrivaient des rectangles et des cercles ou *roues*, mais la forme rectangulaire dominait (fig. 129 à 132). Ces formes et les allées de gravier se combinaient de façon à donner à l'ensemble du jardin une absolue symétrie : placés sous les hautes murailles des châteaux ou au pied de maisons dont la salle d'honneur était à l'étage supérieur, les jardins du moyen âge étaient souvent vus à vol d'oiseau et leur dessin symétrique produisait ainsi un effet agréable, analogue à celui d'un riche tapis; leurs perspectives étaient ménagées pour être vues des appartements (fig. 130). Les massifs étaient souvent bordés de buis comme de nos jours. Les allées et parfois aussi les canaux et pièces d'eau étaient souvent bordés de barrières de bois à montants verticaux ou en treillages (fig. 131), dont les parapets de fer qui garnissent encore le pourtour des parterres du jardin du Luxembourg, peuvent donner une idée. Ces clôtures servaient d'appui lorsqu'on voulait regarder les fleurs, mais leur vraie utilité était de les protéger contre les animaux dont on aimait à peupler les parcs. Ces clôtures avaient des barrières, et le pied de leurs montants principaux était scellé dans des patins de pierre [1]. Lorsque des mottes artificielles formaient des accidents de terrain, ils étaient symétriques; des allées, au centre des jardins, décrivaient des labyrinthes, de tracé analogue à ceux du pavement des églises (fig. 130). Autour des jardins carrés ou sur les côtés, on disposait souvent une enceinte ou une simple galerie de verdure formée d'une large allée couverte d'un berceau de treillage que tapissaient des vignes et des rosiers. A chaque angle et au centre de chaque face, une tonnelle de treillage et de verdure pouvait former un pavillon, conformément aux ordonnances adoptées dans l'architecture de maçonnerie. Au centre du jardin, on élevait souvent une fontaine (fig. 131) qui pouvait être abritée sous un

1. A la fin du XIVe siècle, au château de Lusignan, on tailla de ces patins pour y asseoir les *solis* et *palis* des rivières du parc.

pavillon de verdure (fig. 129). Des berceaux et tonnelles pouvaient également être formés d'arbres taillés, surtout d'ifs et de charmes ; on aimait aussi à donner des formes symétriques à cer-

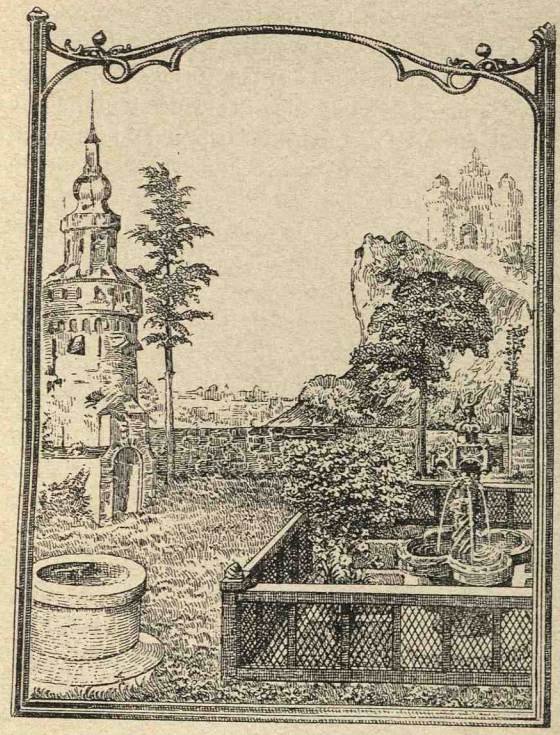

Fig. 131. — Un coin de jardin au début du XVIe siècle d'après la miniature des *Litanies de la Vierge* du Bréviaire Grimani.

tains arbres isolés que l'on taillait en boule, en pyramide, en plateau ou en plateaux superposés ; on mettait comme aujourd'hui des arbustes et des plantes en caisse et en pot ; les caisses étaient de bois cerclé (fig. 49), les pots de terre ouvragée et même de faïence précieuse ; on y maintenait les plantes par des

armatures artistiques de tuteurs courbés reliés entre eux par des cercles[1].

Les arbres fruitiers étaient comme aujourd'hui taillés en quenouille, en espalier ou en contre-espalier (fig. 132).

Le jardin avait souvent une partie d'architecture fixe en terre gazonnée et maçonnerie : d'abord, un mur de clôture, puis, comme on l'a vu, des fontaines dont les formes sont les mêmes que celles des fontaines de cloître (fig. 17) et des fontaines publiques (ch. III, § IV). On mettait lorsqu'on le pouvait beaucoup de luxe dans ces fontaines[2]. Des bancs se construisaient en pierre, en bois et surtout en gazon : on leur donnait pour tracé un demi-cercle, trois côtés de rectangle, ou parfois un cercle ou un rectangle avec quatre coupées. Ces bancs de gazon pouvaient s'appuyer à un dossier de maçonnerie ; on faisait aussi, à certains murs de jardins, des crêtes ou chaperons de gazon que l'on entretenait. Il existait aussi au XIVe siècle un système de banc de gazon maintenu dans une sorte d'armature ou cage en treillage que figure une peinture d'Orcagna dans le cimetière de Pise.

Les gazons étaient souvent renouvelés par l'apport de mottes fraîches, parce que l'on s'y asseyait volontiers et parce qu'on tenait à les avoir toujours verts et nets ; on aimait aussi à les parsemer de fleurs.

La Renaissance ne fit que continuer la tradition des jardins du moyen âge, en ajoutant aux complications de leurs dessins, et en empruntant à l'Italie, qui aimait les marqueteries de toute espèce, les parterres de dentelles dont les petites allées et les bordures de buis décrivent les dessins d'ornement les plus capricieux. L'Italie, riche en marbres et en débris antiques, peuplait de statues ses jardins où le climat ne les dégrade guère ; cette mode fut imitée chez nous, mais, c'est surtout au XVIIe siècle que

1. Tapisserie du XVe siècle appartenant à la Maison Royale d'Espagne et exposée à Paris en 1900 ; voir aussi les vases à fleurs recueillis dans des miniatures du XVe siècle par M. de Farcy (*Revue de l'Art chrétien*, 1900).

2. Voir les fontaines de jardins des peintures (fig. 131, et paradis terrestre de Jean de Limbourg dans les Heures de Jean de Berri) et des tapisseries (deux tapisseries gothiques de la collection Lelong reproduites au catalogue de vente, 1902).

les jardins de France imitèrent complètement ceux de l'Italie. Les jardins de Versailles reproduisent les jardins princiers du XVIe siècle italien. C'est la même donnée qu'au moyen âge : ordonnances rectilignes et symétriques, décors d'architecture et d'eau jaillissante, mais tout se fait à une échelle plus grande, la majesté des dimensions remplace le fini du détail; les arbres fruitiers sont relégués dans les potagers que l'on cache, et non seulement le jardin de luxe devient une œuvre beaucoup plus dispendieuse, mais il prend un caractère tout nouveau : le jar-

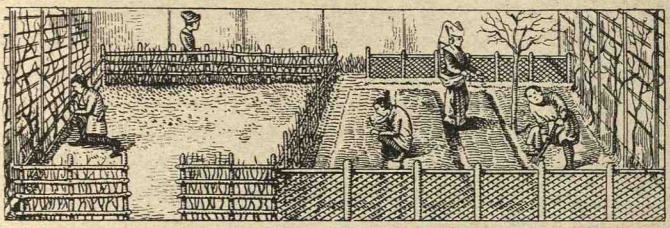

FIG. 132. — La taille et les semailles dans le jardin potager au début du XVe siècle. D'après les *Heures de Turin*.

din du moyen âge était avant tout un lieu d'intimité et de passe-temps; celui de la Renaissance est recherché comme tout ce qui se fait à cette époque un peu pédante ; celui du XVIIe siècle sera un monument solennel, si bien qu'au XVIIIe force sera de constater qu'on s'ennuie dans les jardins : on leur rendra la vie, l'intimité et le pittoresque et, pour y arriver, on croira pouvoir imiter les grâces de la nature, combiner des effets d'imprévu : comme d'autres arts, celui des jardins a donc poussé un système jusqu'à l'abus, et cet abus a provoqué l'adoption d'un système tout opposé.

Les plantes et les arbres cultivés dans les jardins français du moyen âge étaient nombreux.

Au IXe siècle, le plan de Saint-Gall (fig. 2) montre ce qu'était le jardin d'une grande abbaye : il est surtout utilitaire et la fantaisie en est bannie ; il comprend trois divisions : le jardin médicinal, annexe de la pharmacie, le verger qui n'est autre

que le cimetière, et le potager, qu'accompagne une maison de jardinier avec logis du chef et des ouvriers et magasin pour les outils et les graines. Les noms des plantes [1] et des arbres [2] y sont écrits ; les Capitulaires de Charlemagne donnent des catalogues plus complets des espèces cultivées dans les villas impériales : tous les arbres fruitiers d'Europe y figurent, sauf l'abricotier, importé vers la fin du moyen âge (très commun déjà en Italie vers 1535), et des variétés assez nombreuses de pommes et de poires y sont mentionnées ; les légumes de toute sorte y sont nombreux, il y a enfin les herbes médicinales et un petit nombre de végétaux de pur agrément.

Au XVIe siècle encore, Olivier de Serres divise le jardin en bouquetier, potager, fruitier et médicinal, mais à la Renaissance comme au moyen âge, les fleurs et les fruits ont une part égale dans les jardins d'agrément. Outre un certain nombre de textes descriptifs et de peintures, le *de ornatu mundi* d'Hildebert de Lavardin, au XIIe siècle, un traité encyclopédique du XIVe siècle, le *Ménagier de Paris* [3] et quelques documents d'ar-

1. Plantes du jardin médicinal (*herbularius*) : lis, roses, sabine, rue, glaïeul, romarin, fenouil, sariette, menthe aquatique, cumin, livèche, sainfoin, tanaisie, sené, menthe pouilleuse, cresson et haricot.

Plantes du potager : oignons, ail, poireaux, échalottes, céleri, persil, coriandre, cerfeuil, anet, laitue, pavot, fève royale (*faba regia* plutôt que *sataregia*, sarriette, déjà représentée dans l'autre jardin), raves, panais, carotte, choux, poirée, nielle ou poivrette.

2. Arbres du verger : pommier, poirier, prunier, cormier, néflier, laurier, châtaignier, figuier, pêcher, mûrier, noisetier, noyer, amandier, cognassier. Le cerisier n'y figure pas : il était cependant cultivé en Occident, dès les temps préhistoriques.

3. *Fleurs* et *simples* mentionnées par le Ménagier : violette de carême, violette d'Arménie, lis, roses, pivoine, giroflée, bourrache, joubarbe, lavande, sauge, marjolaine, pavot, cost, menthe, toutebonne ou orvale, serpentine, romarin, basilic, hysope.

Légumes : bette et porée, épinard, oseille, arroche, fenouil, persil, sarriette, laitue, laitue d'Avignon (importée à Paris par Bureau de la Rivière, et dite aujourd'hui romaine), panais, raves, navet, chou blanc, chou romain, chou cabus (chou pasquerez auquel on fait passer l'hiver), chou-fleur, fèves, pois, pois percés, fèves de marais, grosses fèves, poireaux, oignons, ail, carottes.

Fruits : pommes, poires, framboises, groseilles, cerises, cerises d'Auvergne, prunes, pêches, raisins, avelines, figues, raisins.

(Fruits exotiques déjà très répandus dans le commerce : oranges, grenades.) Les dattes devaient s'exporter aussi ; quant à la banane, les pèle-

chives, comme les comptes de l'hôtel Saint-Pol [1], nous permettent de nous faire une idée exacte de la composition des jardins durant la période gothique. Parmi les fleurs, on y avait une prédilection pour les roses : la rose de Provins, de diverses couleurs, était fort à la mode sous saint Louis ; cette variété semi-double se prête bien à la sculpture ; elle figure dans les voussures des portails que saint Louis fit exécuter entre l'église et le cloître de Notre-Dame de Paris [2] et de Saint-Denis [3], et deux tapisseries de la collection Lelong, d'accord avec des marges de manuscrits du xve siècle, montrent qu'à la fin du moyen âge on avait des roses complètement doubles. Les lis et autres oignons à fleurs, quelques-uns importés d'Orient, les violettes ordinaires et la *violette d'Arménie* que le *Ménagier* conseille de cultiver en pots rentrés l'hiver et qui doit être notre violette de Russie ou perpétuelle, à moins qu'elle soit la violette de Parme, cultivée encore aujourd'hui de cette façon ; diverses sortes de violier (giroflée) ; les œillets et la lavande y tiennent une grande place ; au xve siècle, les bordures de pages des manuscrits, les tableaux, les tapisseries nous renseignent abondamment sur les variétés de fleurs : la rose double, la pensée, l'œillet, l'ancolie, y sont très fréquemment représentés, ainsi que le fraisier. Pour la Renaissance, les commentaires de Matthiole sur Dioscoride et les œuvres d'Olivier de Serres donnent des listes et des figures des espèces cultivées qui semblent être toujours les mêmes. C'est de nos jours seulement que l'importation de plantes d'origine très lointaine et la création artificielle d'un grand nombre de variétés hybrides a grossi sensiblement cette liste et a fait négliger quelquefois, bien injustement, certaines plantes jadis très appréciées.

rins qui allaient à Jérusalem faisaient généralement sa connaissance dans les vergers de Chypre, et la décrivaient sous le nom *pomme de paradis* comme une curiosité inconnue, mais les Vénitiens l'importaient de Chypre en Occident au xvie siècle.

1. M. Bournon a relevé en outre dans les achats faits pour la création de ces jardins : 1.000 cerisiers, 115 entes de poiriers (poiriers greffés) et 100 poiriers communs, 12 pommiers de paradis (pomme-cerise), 150 pruniers, 300 gerbes de rosiers blancs et rouges, 3 quarterons de bordelais, 375 gouais de marais (*arum*), 300 oignons de lis, 300 de flambes (iris), 8 lauriers verts.

2. *Porte rouge.*

3. Portail nord.

Les cultures artificielles furent quelquefois poussées très loin au moyen âge. Le premier peut-être, Albert le Grand, au commencement du XIIIe siècle, avait construit une serre où il se livrait à des expériences de culture. Les jardiniers du moyen âge, non seulement excellaient dans l'art de greffer, mais savaient exécuter de curieux chefs-d'œuvre d'art horticole comme ceux qu'élaborent de nos jours les Japonais. Le *Ménagier de Paris* donne à la fin du XIVe siècle les procédés par lesquels on semait des arbres dans le tronc d'autres arbres : par exemple, dans le tronc d'un chêne on introduisait par incision les semences de la vigne et du cerisier et l'on obtenait un arbre étrange dont le tronc unique donnait naissance aux branches les plus diverses.

§ XXX. — *Bornes.*

Les limites des propriétés étaient marquées par des bornes; celles des seigneuries et des possessions d'abbayes étaient assez souvent ornées ou prenaient l'importance d'un véritable monument, comme on le verra au chapitre suivant[1] où l'on trouvera des figures de ces différents types.

Sous les bornes, quelles qu'elles fussent, on plaçait des débris de poterie et de charbon, matières que le séjour en terre n'altère pas, et qui permettaient de reconnaître l'emplacement d'une borne enlevée[2].

§ XXXI. — *Architecture industrielle.*

Malgré toute la distance qui sépare le développement actuel de l'industrie de ce qu'il était au moyen âge, les œuvres de

1. Ch. III, § IX. Voir aussi ch. I, § II, et t. I, ch. VII, § XI, p. 802.

2. C'est ainsi qu'en 1778, un seigneur de Verton (Pas-de-Calais), plus attentif au maintien ou à l'extension de ses droits que versé en archéologie, profita de la découverte d'urnes funéraires antiques sur un territoire voisin pour prétendre que ces cendres et poteries enterrées indiquaient la place d'une ancienne borne de sa seigneurie, et fit renfouir les cendres dans des poteries neuves. (Minutes de Me Barré, notaire à Verton.)

cette époque attestent l'existence de moyens mécaniques très perfectionnés ; les objets sont en général fort habilement exécutés et beaucoup sont mieux conditionnés que les produits similaires actuels. C'est sur leur comparaison qu'il serait juste de juger de l'industrie du passé, et il faut nous résigner à n'avoir qu'une idée vague des usines d'autrefois. De toutes les architectures, l'architecture industrielle est celle qui a laissé le moins de traces puisqu'elle est purement utilitaire, disparaît sans pouvoir s'adapter à un autre usage dès qu'une fabrication cesse, et se transforme avec la technique des métiers. D'autre part, rien ne s'use plus vite qu'une machine ; quant aux descriptions et figures, elles manquent à peu près ; les usines sont rarement un sujet pour l'art, et l'enseignement industriel était tout de pratique, restreint à un petit nombre d'apprentis ; les corporations étaient aussi jalouses de leurs secrets [1] que nos contemporains sont empressés à divulguer leurs procédés ; les ingénieurs et artisans, comme les maîtres d'œuvres, n'ont donc pas écrit ; il serait insensé de se fonder sur ce silence pour nier leur savoir-faire, puisque leurs œuvres ont laissé des témoins qui attestent leur science.

Les détails de fabrication sont du domaine de l'histoire des arts mineurs ; il suffira de parler ici des usines. Ces usines avaient des ateliers, des fours, des hauts fournaux, des forges, des métiers et autres machines mues à main d'homme, par la force animale et le plus souvent par un moteur hydraulique ; la plupart des usines sont des moulins à eau.

Les ateliers sont des salles parfois très vastes, et assez souvent souterraines. Comme on l'a vu, beaucoup d'industries utilisaient la force hydraulique, et les usines étaient donc alignées sur les rives des cours d'eau : à Metz, les anciennes tanneries sont encore serrées les unes contre les autres, le pied dans l'eau sur les deux rives d'un canal ; à Boulogne, les ateliers des teinturiers bordaient de même le ruisseau dit des *Tintelleries*.

1. On encourageait les importateurs d'industries nouvelles : en 1415, un chapelier d'Allemagne qui venait installer sa fabrication à Dijon y fut exempté d'impôt par l'échevinage ; vers 1545, celui d'Amiens accordait un véritable brevet d'invention valable pour trois ans à l'inventeur d'un nouveau système de calendres à corroyer la soie.

Les moulins à eau étaient en usage dès les temps mérovingiens. La ville de Dijon en possédait trois au dire de Grégoire de Tours, et Fortunat mentionne celui qui existait dans le château de saint Nicet sur les bords de la Moselle, pour ravitailler la place. Les premiers moulins à eau de l'abbaye de Saint-Bertin furent fondés en 1097 ; dans les premières années du XIIe siècle, Elbon de Bergues fit construire à Ardres un important moulin qui donna lieu à de grands travaux. Les moulins à vent semblent s'être introduits au XIIIe siècle : on en voit des figures au XIVe siècle (manuscrit de la bibliothèque bodléienne d'Oxford). Il en subsiste du XVe et du XVIe siècle : on peut citer ceux de Brunembert (XVe siècle) et de Moulin l'Abbé (XVIe siècle), ornés d'effigies de Notre-Dame de Boulogne (ch. III, § IX), à qui ils appartenaient, un moulin voisin d'Auray, orné d'une niche flamboyante sur son étage supérieur qui est en encorbellement, et beaucoup d'autres moulins bretons du même type (fig. 133.)

Ces moulins ne diffèrent pas de ceux qui se font aujourd'hui. Il en est de même des moulins à eau : les plus somptueux tels que celui des ducs de Bourbon dans leur château de Bourbon-l'Archambault (XIVe siècle) ; celui de Tournehem (Pas-de-Calais), du XVe siècle, orné des devises sculptées des ducs de Bourgogne ou les moulins fortifiés de Barbaste (Lot-et-Garonne), Bagas et Blasimont (Gironde), ressemblent à des manoirs ou à des châteaux seigneuriaux ; les moulins les plus modestes étaient flottants, comme nos bâteaux-lavoirs : ils sont encore usités à Vérone. Au moyen âge, ils étaient nombreux à Paris et dans beaucoup d'autres endroits. Beaucoup de moulins étaient établis sur les ponts : il en subsiste du XVe et du XVIe siècle à Meaux, à Metz, et en maint autre lieu. Ces moulins assuraient des revenus qui permettaient d'entretenir le pont, mais, en même temps, leurs remous et leurs trépidations mettaient sa solidité à une dure épreuve : c'est ainsi que le pont Notre-Dame, à Paris, construit en bois de 1413 à 1415, dut être entièrement repris en 1440.

Les seigneurs, les villes et par-dessus tout les grandes abbayes[1] étaient propriétaires de nombreux moulins.

1. A Saint-Guilhem-du-Désert, un abbé du XIIIe siècle a fait sculpter sur sa tombe le moulin qu'il s'honorait d'avoir bâti, et depuis Saint-Bertin de

La fig. 134 montre le plan du moulin seigneurial de Bagas (Gironde), élevé au XIVe siècle sur une sorte de pont dont les éperons fort aigus A et N coupent le courant et dirigent l'eau dans les deux vannes ; en K est une écluse, en I le déversoir, en E un petit terre-plein. Quatre échauguettes garnissent les angles du bâtiment et servent à le défendre.

Les moulins à eau[1] servaient non seulement à faire de la farine et à écraser les graines oléagineuses, mais à écraser le tan, à fouler les draps, à faire la pâte de papier, à piler les matières colorantes, à marteler et aiguiser le fer ou à actionner des machines telles que celle qui fut établie par Lambert, abbé de Saint-Bertin, de 1095 à 1123, pour faire monter l'eau dans son abbaye au moyen d'aqueducs souterrains ; telles encore que la scie hydraulique qui était connue dès le XIIIe siècle : cette machine, figurée dans l'album de Vilard de Honnecourt, met en jeu une scie verticale et fait en même temps avancer la pièce de bois vers cette scie ;

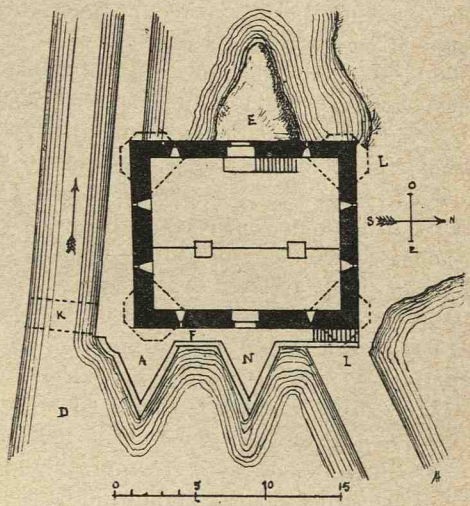

FIG. 134. — Plan du moulin de Bagas (Gironde), d'après Léo Drouyn (*La Guyenne militaire*).

Saint-Omer jusqu'à l'abbaye cistercienne de San Galgano, près Sienne, les chroniques et cartulaires des abbayes sont remplis de mentions qui prouvent l'importance que les moines attachaient à leurs nombreux moulins. C'est pour se livrer à l'industrie en même temps qu'au dessèchement que les Cisterciens s'installaient toujours au fond des vallées.

1. Le cartulaire de San Galgano, près Sienne, énumère ainsi les travaux d'art que nécessitait la construction d'un moulin à eau : « pro molendinis et gualcheriis et steccharis et goris et faitibus et steccharellis et appodiamentis et toratoriis et aliis rebus. »

une autre scie figurée dans le même manuscrit servait dès lors à receper sous l'eau la tête des pilotis.

Les salines de Salins du Jura et la forge de l'abbaye de Fontenay près Montbard permettent encore de se rendre compte de ce qu'étaient les usines du XIIe et du XIIIe siècle : l'usine de Fontenay est un bâtiment de la fin du XIIe siècle comprenant sept travées divisées en deux nefs et formant trois salles. A une extrémité, une salle plus haute, assez analogue aux cuisines des abbayes et des palais, porte une couverture conique en pierre, terminée par un lanternon qui servait à la ventilation ; cette salle possède deux cheminées jumelles ; c'était une forge dont le marteau et le soufflet étaient mus très probablement par un canal à courant rapide qui longe toute une face du bâtiment et sur lequel sont jetées des arches. Ce courant faisait tourner une ou plusieurs roues.

Une forge appartenant à l'abbaye de Saint-Michel de Cuxa (Pyrénées-Orientales) utilisait également une rivière en 1399. Elle était située à Thuès.

Au XIVe siècle, l'abbaye de San-Galgano en Toscane exploitait des mines de fer et possédait une grande forge dont il reste à peine des vestiges. Des mines et des hauts fourneaux étaient en activité en Bourgogne à Pontigny en 1449, à Ouagne en 1465, à Chitry en 1469, à Narcy en 1492, à Perigny en 1496.

A Salins, et sur d'autres points de la Franche-Comté, des usines ou *bernes* étaient établies près des sources salées ; une usine du XIIIe siècle, maintes fois réparée, mais reconnaissable, fonctionne encore sans grande modification et l'on exploite toujours le *Puits à muire* que nous montrent les tapisseries de Saint-Anatoile, exécutées au début du XVIe siècle.

La fig. 135 représente le *Puits à muire* de Salins, usine appartenant à une société de bourgeois [1]. La source, ayant tari, jaillit de nouveau quand on se fut avisé d'y porter processionnellement

1. On les appelait les *rentiers du Puits à muire* ; ils tenaient une assemblée annuelle ou *répons* dans laquelle les administrateurs de l'usine leur rendaient compte de leur gestion ; il y avait en outre un conseil d'administration permanent. L'usine dite *la Chauderette* de Rosières était administrée de même et la Franche-Comté possédait diverses autres sauneries.



FIG. 133. — Moulin breton du XVIe siècle à Noyal-Muzillac (Morbihan).



Fig. 135. — Le *Puits à Muire* de Salins (Jura) vers 1500, d'après une tapisserie de Saint-Anatoile de Salins (Bernard Prost, *Gazette des Beaux-Arts*, 1891).

le chef de Saint-Anatoile. La tapisserie montre dans un sous-sol voûté le puits dont la *muire* ou eau salée est montée à l'étage des chaudières d'évaporation au moyen de manèges à chevaux actionnant des chaînes à godets faites de cordes et de barillets de bois.

Cette machine paraît être celle que l'on appelait *gréal* et qui fut remplacée par la *signole*, peut-être une pompe. Une seconde saunerie plus considérable existait dès le IXe siècle et se voit encore à Salins ; elle appartenait à divers seigneurs.

L'usine comprend un sous-sol voûté sur un rang de piliers et sur culots, et un étage supérieur ; elle s'étend le long d'un cours d'eau qui fait mouvoir les grandes roues ; celles-ci mettent en jeu des pompes de bois qui aspirent l'eau des puits salés, forés dans le souterrain, et qui l'envoient à l'étage supérieur. Là, on la dirige dans des chéneaux de bois, et on fait évaporer dans des cuves de bronze : la substitution du charbon de terre aux fagots et l'agrandissement des bouilloires sont les seules réelles modifications apportées depuis le moyen âge. L'usine comprenait aussi un atelier, où l'on mettait le sel en pain, et des magasins ou *étuailles*.

Une chaîne à godets, composée de cordes et de barillets de bois comme celle de la fig. 135, fut établie à Amiens en 1485, par l'ingénieur de la ville pour épuiser l'eau autour des fondations des piles d'un pont.

Le domaine des chevaliers hospitaliers à Kolossi (Chypre) montre encore les ruines d'une sucrerie du XVe siècle : un long aqueduc y amène l'eau et formait une chute qui faisait mouvoir la roue du moulin à broyer les cannes ; le jus de celles-ci était recueilli dans des cuves de pierre dure et l'eau se répandait dans des canaux arrosant les plantations voisines. L'usine est un grand bâtiment voûté. Nous savons que le sucre se cristallisait dans des cuves demi-sphériques dont le pain gardait la forme. La plupart des abbayes depuis Saint-Gall (fig. 2) possédaient des brasseries.

Les carrières et les mines étaient exploitées le plus possible à ciel ouvert ; toutefois les mineurs savaient parfaitement creuser des galeries dites *voyages*. Un voyage de la mine du Vernay en Lyonnais, appartenant à Jacques Cœur, mesurait 161 toises de

long sur 26 de hauteur ; en 1455, Charles VII qui avait saisi les mines dont il était propriétaire, ordonna de prolonger cette galerie ; l'ingénieur Claus Smerment, *maître niveleur* ou *géométrien*, fut mandé d'Allemagne pour effectuer ce travail : il eut à prolonger de 60 toises et reçut 25 livres à la toise soit 1500 livres tournois ; des *chappuys* ou *appuyeurs de montagne*, presque tous allemands comme les ingénieurs employés au XVe siècle en Lyonnais, étaient des charpentiers qui, sous la direction des *maîtres de montagne* ou contre-maîtres, posaient les étais destinés au soutènement des galeries.

On fondait et l'on affinait le métal près de la mine, dans des usines appelées *martinets*, utilisant simultanément le bois et la houille.

Les ouvriers, logés, nourris et blanchis sur place, couchaient dans une grande salle ou *poële* contiguë à une cuisine qui la chauffait au moyen de bouches de chaleur ; une chapelle, des jardins, des vignes et des champs étaient annexés à cette cité ouvrière.

Tel était l'aménagement des exploitations minières de Jacques Cœur en Lyonnais et en Beaujolais. La représentation de mineurs de la même époque se voit sur un bas-relief encastré dans une maison de Largentière (Ardèche).

BIBLIOGRAPHIE DU CHAPITRE II

N.-B. — Le nombre considérable d'ouvrages que l'on pourra utilement consulter sur ce chapitre ne permet pas de donner cette Bibliographie pour autre chose qu'un guide pour le lecteur. Il est bien entendu que les Inventaires sommaires des archives communales, les statistiques monumentales, les histoires de villes, les monographies archéologiques et les ouvrages généraux mentionnés dans les Bibliographies des divers chapitres du tome I demeurent les sources principales de toute recherche de cette nature.

Androuet du Cerceau (**Jacques**) : *Des plus excellens bastiments de France*, Nouvelle édition, Paris, 1868-1870, in-fol. — **Aufauvre** (**Amédée**) : *Notice sur les vieilles maisons historiées de Troyes* (Congrès archéol., 1853).

Babeau (**Albert**) : *Les anciennes tourelles des maisons de Troyes*, 1881, in-8°. — *Les galeries des anciennes maisons de Troyes*, Troyes, 1884, in-8°. — **Barbot** (**J.**) : *Zigzags en Lozère, notes d'archéologie*, Mende, 1902, in-8°. — **Barthélemy** (**Dr L.**) : *Les plafonds de l'hôtel de Vento à Marseille* (Congrès archéol., 1885). — **Beaurepaire** (**E de Robillard de**) : *Caen illustré, son histoire et ses monuments*, Caen, 1896, in-4°. — *Une maison du XVIe siècle à décoration polychrôme à Caen*, Caen, 1887, in-8°. — **Berty** (**Ad.**) : *Les grands architectes de la Renaissance*, Paris, 1860, in-8°. — *La Renaissance monumentale en France*, Paris, 1864, 2 vol. in-fol. — **Berty** (**Ad.**) et **Legrand** (**H.**) : *Topographie historique du vieux Paris. Région du Louvre et des Tuileries*, Paris, 1866-1868, 2 vol. in-4°. — **Berty** (**Ad.**) et **Tisserand** (**L.-M.**) : *Région du bourg Saint-Germain*, in-4°. *Région du faubourg Saint-Germain*, Paris, 1882, in-4°. *Région occidentale de l'Université*, Paris, 1887, in-4°. *Région Centrale de l'Université*, in-4°. — **Bonaffé** (**Edm.**) : *Études sur la vie privée de la Renaissance*, Paris, 1898, in-8°. — **Bonnardot** (**Hippolyte**) : *Monographie du VIIIe arrondissement*

de Paris, étude archéologique et historique, Paris, 1880, in-4°. — **Bonnefons** (**Georges**) : *Les hôtels historiques de Paris*, Paris, 1852, in-8°. — **La Borderie** (**Arthur de**) : *La cheminée monumentale du musée de Vitré*, Vitré, 1895, in-8°. — **Boudet** : *Les quartiers et les rues des notaires au moyen âge à Clermont-Ferrand, reconstitution topographique du XVe siècle*, Clermont, 1890, gr. in-8°. — **Bournon** (**Fernand**) : *L'Hôtel Saint-Pol*, in-8° (Mém. de la Soc. de l'hist. de Paris). — **Bruguier-Roure** : *Les plafonds peints du XVe siècle dans la vallée du Rhône* (Congrès archéol., 1885).

Callandreau (**L.**) : *Essai sur la maison romaine à ses différentes époques dans l'antiquité, le moyen âge et la Renaissance*, Angoulême et Paris, 1862, in-fol. — **Cardevacque** (**A. de**) : *Les places d'Arras*, 1881, in-4°. — **Carré-Reybourbon** : *Enseignes de Lille* (Congrès des Sociétés des Beaux-Arts, 1897). — **Caumont** (**A. de**) : *Visite des maisons anciennes d'Albi* (Congrès archéol., 1863). — *Anciennes maisons de Toulouse* (Bulletin Monum., 1872). — **Champeaux** (**A. de**) et **Gauchery** : *Les travaux d'art de Jean de Berri*, Paris, 1894, in-4°. — **Champollion-Figeac** et **Pfnor** (**Rodolphe**) : *Monographie du palais de Fontainebleau*, Paris, 1863, 2 vol. in-fol. — **Chassant** et **Taussin** : *Dictionnaire des devises historiques et héraldiques*, Paris, 1878, 3 vol. in-12. — **Chaudruc de Crazannes** : *Dissertation sur deux édifices historiques du moyen âge*, etc., Montauban, 1837, in-8°. — **Clément-Janin** : *Les enseignes de Dijon*, 1889, in-8°. — **Cloquet** (**L.**) : *Maisons flamandes* (Rev. de l'art chrétien, 1893). — **Corrozet** (**Gilles**) : *Les Antiquitez, histoires, etc., de Paris, ville capitale, etc.*, Paris, 1550, in-8°, et éditions suivantes. — *Les Blasons domestiques contenant la decoration d'une maison honeste, etc.....* 1539, pet. in-8°.

Darcel (**A.**) : *L'architecture civile au moyen âge* (Gazette des Beaux-Arts, 1862). — **Dauvergne** (**Anatole**) : *Note sur le château de Saint-Floret* (Bull. du Comité des Trav. Hist., 1864). — **Delaborde** (**comte**) : *Les Ducs de Bourgogne, étude sur les lettres, les arts et l'industrie pendant le XVe siècle*, Paris, 1849-1852, 3 vol. in-8°. — **Deville** (**A.**) : *Comptes de dépenses de la construction du château de Gaillon*, Paris, 1860, 1 vol. in-4° et atlas in-fol. (Docum. inéd.). — **Drouyn** (**Leo**) : *Saint-Macaire et ses monuments* (Bull. Monumental, 1860). — **Du Breul** (**R. P. F. Jacques**) : *Théâtre des antiquitez de Paris, etc.*, 1612 ou 1639, in-4°. — **Du Chesne** (**André**) : *Les Antiquitez et recherches des villes, chasteaux et places plus remarquables de toute la France*, Paris, 1647, in-8°. — **Duclos** (**Ad.**) : *Art des façades à Bruges*, Bruges, 1902, in-4°. — **Duhamel** (**L.**) : *Les architectes du palais des Papes à Avignon*, Avignon, 1882, in-8°.

— *Les origines du palais des Papes*, Tours, 1882, in-8°. — **Dumuys** (**Léon**) : *Les caves du chapitre de Sainte-Croix d'Orléans* (Bull. archéol., 1888). — **Dupré** (**A.**) : *Recherches historiques sur le château, les seigneurs et la paroisse de Menars-les-Blois*, Blois, 1860, in-8°. — **Dusevel** (**H.**) : *Étude sur les archives du château de Lucheux (Somme)*, Amiens, 1857, in-8°. — **Duthoit** (**Aimé** et **Louis**) : *Le vieil Amiens, dessiné d'après nature*, Amiens, 1874, in-4°.

Embry (**Thomas d'**) : *Description de l'Isle des Hermaphrodites*, Bruxelles, 1724, in-8°. — **Félibien** (**D. Michel**) : *Histoire de la ville de Paris revue et augmentée p. D. Lobineau*, Paris, 1725, 5 vol. in-fol. — **Félibien** (**André**) : *Mémoires pour servir à l'histoire des maisons royales et bastimens de France*, Paris, 1874, in-8° (Soc. de l'Hist. de l'art français). — **Fourcaud** (**L. de**) : *Rouen, monuments civils* (La France artistique et monumentale). — **Fournier** (**Édouard**) : *Chroniques et légendes des rues de Paris*, Paris, 1864, in-12; *Énigmes des rues de Paris*, Paris, 1860, in-12°. — **Frantin** : *Rapport de la commission des Antiquités du département de la Côte-d'Or ayant pour objet la conservation des monuments de l'ancien palais ducal*, Dijon, 1852, in-4°.

Gaucherel (**Léon**) et **Verneilh** (**Jules de**) : *Le Vieux Périgueux*, Périgueux, 1867, in-fol. — **Gauchery** (**P.**) : *Le palais du duc Jean à Bourges*, Bourges, 1890, in-8°. — **Gautier** (**Léon**) : *La Chevalerie*, Paris, 1895, in-4°. — **Géraud** (**H.**) : *Paris sous Philippe le Bel*, Paris, 1837, in-4° (Doc. inéd.). — **Geslin de Bourgogne** (**J.**) : *Dinan*, Saint-Brieuc, 1870, in-8°. — **Givelet** (**Ch.**) : *Vieilles maisons de Reims* (Congrès archéol., 1861). — **Gonnard** (**Henri**) : *Monographie de la Diana de Montbrison*, Vienne, 1875, in-8°. — **Grand-Carteret** (**J.**) : *L'Enseigne, son histoire, sa philosophie, etc.*, 1901, in-4°. — **Gras** : *Notes sur quelques blasons de la Diana*, Montbrison, s. d., in-8°.

Herbet (**F.**) : *Les anciennes enseignes de Fontainebleau*, Fontainebleau, 1897, in-12. — **Héricourt** (**comte Achmet d'**) : *L'Hôtel d'Artois à Paris* (Statistique monumentale du Pas-de-Calais). — **Hoffbauer** (**F.**) : *Paris à travers les* âges, Paris, 1875-1882, in-fol.

Jadart (**Henri**) : *Vieilles rues et enseignes de Reims*, Reims, 1897, in-8°. — **Jaillot** : *Recherches critiques sur la ville de Paris*, Paris, 1775, 5 vol. in-8° et atlas in-fol. — **Jarry** (**L.**) : *Le château de Chambord, documents inédits*, Orléans, 1818, in-8°. — **Join-Lambert** (**A.**) : *Note sur une maison de Bernay*, Brionne, 1883, in-8°. — **Joubert** (**André**) : *La restauration artistique de l'hôtel de Pincé*, Angers, 1886, in-8°.

Laborde (**marquis Léon de**) : *Les comptes des bâtiments du roi* (1528-1571), Paris, 1877-1880, 2 vol. in-8°. — **Lacroix** (**Paul**) : *La Vie militaire et religieuse au moyen âge*, Paris, 1873, in-4°. — **Lafond** (**Paul**) : *L'abbaye de Saint-Savin de Lavedan* (*Hautes-Pyrénées* (Bull. Monumental, 1886-1887). — **Lahondès** (**J. de**) : *Maisons anciennes dans l'Ariège et dans l'Aude* (Bulletin Monumental, 1894. — **Langlois** (**E.-H.**) : *Description historique des maisons de Rouen les plus remarquables par leur décoration extérieure et par leur ancienneté*, Paris, 1821. in-8°. — **Le Clercq** (**Victor**) et **Renan** (**Ernest**) : *Histoire littéraire de la France*, XIVe siècle, Paris, 1863, in-4°. — **Lecoy de la Marche** : *Extraits des comptes et mémoriaux du roi René*, Paris, 1873, in-8°. — **Lefeuve** : *Les anciennes maisons de Paris*, Paris, 1875, 5 vol. in-8°. — **Le Gentil** (**C.**) : *Le vieil Arras*, Arras, 1877, in-8°. — **Legrand** (**H.**) : *Paris en 1380, plans de restitution*, Paris, 1868, in-4°. — **Le Nail** (**E.**) : *Le château de Blois*, Paris, 1875, in-fol. — **Lepage** (**Henri**) : *Le palais ducal de Nancy*, 1852, in-8°. — **Le Rouge** : *Description de Chambord*, Paris, 1750, in-fol. — **Lindet** : *Les origines du moulin à grains*, Paris, 1899, in-8°. — **Logeais** : *Histoire des rues de Tours*, Tours, 1870, in-8°. — **Lostalot** (**A. de**) : *Le Château d'Écouen* (France artistique et monumentale). — **Luce** (**Siméon**) : *L'exploitation des mines et la condition des ouvriers mineurs au XVe siècle* (La France pendant la guerre de Cent ans, t. I, seconde édition, Paris, 1890, in-12).

Malingre (**Claude**) : *Les Antiquitez de la ville de Paris*, Paris, 1640, in-fol. — **Marquis** (**Léon**) : *Les rues d'Étampes*, Étampes, 1881, in-8°. — **Martial-Potémont** : *L'ancien Paris* (eaux-fortes), Paris, 1843-1866, 3 vol. in-fol. — **Martin** (**P.**) : *Recherches sur l'architecture.... dans les maisons du Moyen Age et de la Renaissance à Lyon*, Paris, 1854, in-4°. — **Massonbre** (**Eugène**) : *Relation d'une visite à Chancelade, Château-l'Évêque, Brantôme et Bourdeilles* (Annales de la Soc. d'agriculture de la Dordogne, 1858). — *Mémoires et Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, in-8° depuis 1874 (en cours de publication). — **Metman** (**Étienne**) : *Essai sur les épis et les girouettes de l'ancien Dijon* (Mém. de la Commission des antiquités de la Côte-d'Or, t. XII). — **Milsand** (**Ph.**) : *Les rues de Dijon*, Paris, 1874, in-12. — **Moiset** : *Le palais synodal de Sens*. — **Molinier** (**Aug.** et **Én.**) : *Najac en Rouergue*, Paris, 1881, in-8°. — **Molinier** (**E.**) : *Le château de Fontainebleau* (France artistique et monumentale). — **Momméja** (**Jules**) : *La maison seigneuriale de Saint-Antonin*, Paris, 1889, in-8°. — **Müntz** (**Eugène**) : *Le Palais des Papes* (France historique et monumentale) ; *Le Palais pontifical de Sorgues* (1319-1395), Paris, 1885, in-8°. — *Notices sur l'Hôtel de Cluny et sur le*

palais des Thermes, Paris, 1834, in-8°. *Notice sur l'hôtel du Grand-Cerf des Andelys* (*Eure*), Andelys, 1877, in-8°.

Opoix : *L'ancien Provins*, Provins, 1818, in-12. — **O' Shea** (**Henry**) : *La maison basque*, Pau, 1887, in-8°.

Palustre (**L.**) : *La Renaissance française*, Paris, 1879-1885, 3 vol. in-fol. *Architecture de la Renaissance* (Collection de l'Enseignement des beaux-arts, 1893) ; *Château d'Amboise, château de Blois, château de Chambord, château de Chenonceaux* (France artistique et monumentale). — **Parker** : *Domestic architecture of the middle ages*, Oxford, 1877 (2e édition), 4 vol. in-8°. — **Patay** (**Dr**) : *Les enseignes, emblèmes et inscriptions du Vieil Orléans*, Orléans, 1878, in-4°. — **Perelle** : *Recueille des plus belles veües des maisons royales de France, désigné et gravé*, Paris, s. d., in-fol. — **Perrault-Dabot** : *L'Hôtel de Bourgogne et la tour de Jean Sans Peur à Paris*, Paris, 1902, in-8°. — **Pfnor** (**Rodolphe**) : *Monographie du château d'Anet*, Paris, 1867, in-fol. — **Pilot** (**J.-J.-A.**) : *Boiseries et anciens vitraux de l'ancienne chambre des comptes à Grenoble*, Grenoble, 1855, in-8°. — **Piton** (**Fréd.**) : *Strasbourg illustré, etc.*, Strasbourg, 1855, 2 vol. in-4°. — **Prevost** (**Gust.-A.**) : *Notice archéologique et historique sur l'évêché d'Évreux* (Bull. Monumental, 1887). — **Prinet** (**Max**) : *L'industrie du sel en Franche-Comté avant la conquête française* (Mém. de la Soc. d'émulation du Doubs, 7e série, t. III, 1899). — **Prost** (**Bernard**) : *Les tapisseries de Saint-Anatoile de Salins* (Gazette des Beaux-Arts. 1892). — **Prou** (**Maurice**) : *Recherches sur les hôtels de l'archevêché de Sens à Paris* (Bull. de la Soc. archéol. de Sens, 1882). — **Pugin** (**A.-W.**) : *Details of ancient timber houses of the XV and XVI centuries..... at Rouen, Caen, Beauvais, Gisors, Abbeville, Strasbourg, etc.*, Londres, 1836, in-4°.

La Quérière (**E. de**) et **Langlois** (**E.-H.**) : *Description historique des maisons de Rouen les plus remarquables...*, Paris, 1821-1841, 2 vol. in-8°. — **La Quérière** (**de**) : *Essai sur les girouettes, épis, crêtes et autres décorations des anciens combles et pignons*, Paris, 1846, in-8° ; *Recherches historiques sur les enseignes des maisons particulières*, Paris, 1852, in-8°. — **Queroy** (**A.**) : *Le vieux Vendôme, le vieux Blois et le vieux Moulins* (eaux-fortes, Paris, s. d. in-fol.).

Ramé (**Alfred**) : *Note sur quelques épis en terre cuite des XIIIe et XIVe siècles* (Congrès archéol., 1853). — **Riat** (**G.**) : *L'art des jardins*, Paris, 1900, in-8° (Collection de l'Enseignement des Beaux-Arts). — **Richard** (**Ch.**) : *Album rouennais*, Rouen, 1847, in-8°. — **Richard** (**J.-M.**) : *Mahaut, comtesse d'Artois et de Bourgogne*, Paris, 1887, in-8° ; *Notes sur l'ancien Laval. Maisons démolies dans le quartier de la Trinité*, Laval, 1889, in-8°. *Rouen illustré*, Rouen,

1884, in-fol. — **Rochegude** (**Marquis de**) : *Guide pratique à travers le vieux Paris*, Paris, 1903, pet. in-8°. — **Rohault de Fleury** (**G.**) *La Toscane au moyen âge. Architecture civile et militaire*, Paris, 1870-1873, 2 vol. in-fol. — **Roussel** : *Histoire et description du château d'Anet*, Paris, 1875, in-4°. — **Rouyer** (**E**) : *L'art architectural en France*, Paris, 1859-1866, in-4°.

Sauval (**H.**) : *Histoire et recherches des antiquités de la ville de Paris*, Paris, 1734, 3 vol. in-fol. — **Sauvageot** (**Cl.**) : *Monographie de l'hôtel de Vogüé à Lyon*, Paris, 1863, in-fol. — *Palais, châteaux, hôtels et maisons de France du XVe au XVIIIe siècle*, Paris, 1867, 4 vol. in-fol. — **Schayes** (**A.-G.-B.**) : *Histoire de l'architecture en Belgique*, Bruxelles, 1852, 4 vol. in-12. — **Schmitz** (**W.**) : *Découverte d'un plafond du XIIIe siècle à Metz* (Zeitschrift fur Christliche Kunst, 1897). — **Schultz** (**Dr Alwin**) : *Das Höfische Leben zur Zeit der Minnesinger*, Leipzig, 1879, 2 vol. in-4°. — **Serres** (**Olivier de**) : *Le Théâtre d'agriculture et mesnage des champs*, Paris, 1600, in-fol., ou 1804-5, 2 vol. in-4°. — **Simon** (**Dr Karl**) : *Studien zum Romanischen Whonbau in Deutschland*, Strasbourg, 1902, in-8°. — **Sommerard** (**Alex. du**) : *Vues de Provins dessinées et lithographiées, texte par M. D.*, Paris, 1822, in-4°. — **Soultrait** (**de**) : *Notice sur les monuments civils de Luxeuil*, Luxeuil, 1883, in-8°. — **Soultrait G.** (**de**) et **Thiollier** (**Félix**) : *Le Château de Bastie d'Urfé et ses seigneurs*, Montbrison, 1886, in-fol. — **Storelli** (**A.**) : *Les châteaux du Blaisois*, Paris, 1884, in-fol. ; *Notice historique et chronologique sur le château de Chambord*, Tours, 1878, in-4° ; *Notice historique et chronologique sur le château de Chaumont-sur-Loire* (Loir-et-Cher), Tours, 1880, in-4°.

Thiéry et **Mougenot** (**L.**) : *Les maisons du vieux Nancy*, Nancy, 1861, in-8°. — **Tisserand** : *Topographie historique du vieux Paris, Région du bourg Saint-Germain*, Paris, 1876, in-4°. — **Tranchant** (**Ch.**) : *Peinture du château d'Harcourt à Chauvigny* (Bull. archéol., 1883). — **Triger** (**Robert**) : *La maison dite de la reine Bérengère au Mans*, Mamers, 1892, in-8°. — **Vallier** (**G.**) : *Une inscription de la vallée d'Aspre* (*Basses-Pyrénées*), Bulletin Monumental, 1878.

Verdier et **Cattois** : *Architecture civile et domestique au moyen âge et à la Renaissance*, Paris, 1855-57, 2 vol. in-4. — **Viollet-le-Duc** (**E.**) : *Histoire de l'habitation humaine*, Paris, 1875, in-8° ; *Vues des châteaux et maisons royales de France* (Chalcographie du Louvre), 2 vol. in-fol.

CHAPITRE III

ARCHITECTURE PUBLIQUE

SOMMAIRE. — I. Travaux publics. — II. Fondation et plan des villes, places et rues, édilité, voirie, pavage, égouts, nettoyage des rues, portes et chaînes, service des incendies, éclairage, phares, ports. — III. Ponts. — IV. Aqueducs, fontaines, puits publics, lavoirs. — V. Hôtels de ville. — VI. Beffrois et horloges publiques. — VII. Bâtiments de la justice, prétoires ou auditoires, prisons, piloris, gibets. — VIII. Marchés, halles, entrepôts, douanes, poids et mesures publics, bourses, consulats, maisons de corporations. — IX. Propriétés publiques diverses, signes de propriété et de seigneurie, bornes seigneuriales, mâts-porte-enseignes, perrons seigneuriaux, monuments commémoratifs. — X. Écoles et Bibliothèques. — XI. Lieux de divertissement, promenades, champs de tir et de jeux, spectacles, cérémonies et fêtes publiques, maisons de jeux, juiveries et maisons publiques.

§ I. — *Travaux publics.*

Les Romains resteront des modèles inimitables en matière de travaux publics, mais il ne faut pas oublier qu'un état social heureusement aboli leur a fourni des facilités et des moyens dont les âges suivants n'ont pu disposer : drainant les ressources du monde, tenant en esclavage une notable partie de l'humanité, imposant au reste une discipline plus ou moins rigoureuse, et employant comme pionniers leurs nombreux soldats, les Romains avaient encore parmi eux des hommes riches, qui, par intérêt politique, par faste, par désir d'illustrer leur nom ou même simplement par bienfaisance, faisaient des dépenses considérables pour les plaisirs ou l'utilité du public [1].

Au moyen âge, le morcellement de la souveraineté et le développement de la liberté individuelle sont une entrave à l'exécution de grands travaux publics, mais, si la première source

1. Ainsi le somptueux marché de Timgad (Algérie) fut construit aux frais de M. Plautius Faustus et de Cornelia Valentina, sa femme.

qui alimentait les grands travaux des Romains est à peu près tarie, la seconde s'est développée : plus que jamais la richesse est concentrée entre certaines mains et plus que jamais les riches s'honorent d'être bienfaisants. Les pauvres même donnent aux œuvres charitables, que de puissantes congrégations religieuses ont pour but d'organiser et d'administrer ; on ne trouve guère de testament qui ne fasse une part à quelqu'une de ces institutions pieuses et utiles et, souvent même, par bienfaisance et par patriotisme on donne et on lègue aux œuvres séculières d'utilité publique : cette tradition antique ne s'est pas perdue : en 1280, on voit divers bourgeois faire des dons à l'œuvre du pont d'Agen, et les marchands génois qui moururent à Famagouste au XIVe siècle, tenaient à faire un legs à l'œuvre du port de Gênes; enfin le clergé séculier et régulier ne se contentait pas d'entretenir des hôpitaux et de nourrir les pauvres, mais des indulgences furent accordées, et des ordres furent institués pour la construction des routes et des ponts[1]. L'abstraction qui isole l'idée religieuse de la vie civile est une conception toute récente : c'est à peine si elle a plus d'un siècle d'existence ; les œuvres laïques du moyen âge se mettaient sous le patronage de la religion[2] et des membres du clergé s'adonnaient aux arts profanes. Les ingénieurs ne furent pas rares parmi eux, surtout en France[3].

Les travaux publics civils s'exécutaient dans les mêmes conditions que ceux des grandes églises et se traitaient entre des

1. Voir ci-après, § III.

2. C'est ainsi qu'à Agen, en 1516, avant d'entreprendre la construct on d'un pont, les consuls ordonnaient une procession pour que Dieu accordât le beau temps pendant la durée des travaux.

3. En 1202, l'écolâtre Isembert de Saintes fut appelé en Angleterre par Jean sans Terre pour achever le pont de Londres, qu'il termina en 1209. On verra plus loin comment des ordres religieux bâtirent des ponts et des routes un peu partout ; en Italie, des cisterciens venus de France au XIIIe siècle desséchèrent les Marais Pontins à Fossanova, drainèrent et assainirent la maremme toscane à San-Galgano ; rien n'est plus curieux que le cartulaire de cette dernière abbaye, qui montre ces moines canalisant les sources et les rivières et construisant des moulins pour leurs usines, exploitant des mines et des forges ; en France, au commencement du XIVe siècle, frère Willaume le Prêcheur, convers de Clairmarais, dirigeait les terrassements et la construction de la chaussée du château de Rihoult pour Mahaut, comtesse d'Artois.

commissions de représentants du pouvoir et des maîtres d'œuvres [1], les uns attachés d'une façon permanente au service d'un seigneur [2] ou d'une ville, les autres venus ou appelés pour exécuter un service particulier [3].

1. Par exemple, à Douai, une commission permanente d'échevins, les Six-Hommes, arrêtaient les travaux à faire d'après les sommes disponibles, s'entendaient avec les quatre maîtres de la ville pour leur exécution, et les vérifiaient lorsqu'ils étaient exécutés. Les travaux s'exécutaient, soit à la journée, soit à la pièce, soit à la tâche après marché fait ou après adjudication au rabais. L'administration achetait elle-même les matériaux ; à Rouen, en 1396 et 1410, les échevins discutent en détail et adoptent des devis de construction de tours, et en 1398, on voit une commission composée du bailli, du capitaine et de plusieurs conseillers de la ville, s'aboucher avec une commission de maîtres d'œuvres pour discuter leur rapport sur l'emplacement à donner à la porte de Martainville ; à Albi, en 1408, on appelle du dehors un maître peyrier, Thomas Hubert, pour aviser à la forme du portail de Ronel ; à Amiens, en 1414, les échevins louent un grenier pour que leur maître d'œuvres y trace « les trais et mesures de l'ouvrage de machonnerie du beffroy » ; en 1460, c'est l'hôtel de ville que l'on doit rebâtir ; une commission d'échevins nommée à cet effet, commence par se faire présenter « le giet et figure dudit ouvrage en papier par les dis ouvrierz pour le monstrer à Messeigneurs ou leur eschevinage et marchander ausdis ouvriers telement que ledit ouvrage soit parfait le plus brief bonnement que faire se porra », ils surveillent ensuite l'exécution. En 1461, c'est la porte Saint-Michel qu'il s'agit de rebâtir : l'échevinage se fait présenter par les maîtres maçons de la ville deux modèles au choix « rond et carré » et, après en avoir délibéré, opte pour le « rond » ; en 1449, l'échevinage de Bourges met au concours l'agrandissement de l'hôtel de ville et choisit entre les dessins de plusieurs maîtres. En 1477, l'échevinage de Chalon-sur-Saône examine en détail et approuve le devis de construction d'une porte de la ville, présenté par Poly Genty et Thevenin Rogier, maîtres d'œuvres ; dans les premières années du XVIe siècle, la ville de Dijon ouvre un concours pour la remise en état de ses fontaines et paie le voyage de retour à trois maîtres fontainiers dont les devis n'avaient pas été acceptés. En 1517, les échevins de Béthune discutent sur le « get, pourtrait ou figure » de la porte Saint-Pry avec une commission de maîtres d'œuvres à qui ils demandent finalement de nouveaux dessins. En 1460, l'échevinage d'Abbeville fait la mise à prix à la chandelle des travaux du pont de la Muette ; en 1538, la ville d'Amiens procède à une adjudication au rabais ; en 1551, une commission de douze maîtres d'œuvres choisis par l'échevinage d'Arras, examine et accepte les plans de Jacques Le Caron, pour le beffroi.

2. Par exemple, Pierre d'Angicourt est surintendant des travaux de Charles Ier d'Anjou, roi de Naples (*prothomagister operum curie*) ; Raymond du Temple est maître des œuvres du roi de France, Charles V, et Guy de Dammartin est maître des œuvres de Jean de Berri.

3. Souvent, un seigneur ou une ville avait à la fois un maître permanent de ses ouvrages et d'autres maîtres engagés temporairement pour certains

L'autorité royale favorisait ces travaux et contraignait au besoin les villes à exécuter les travaux jugés nécessaires [1].

Les ressources qui permirent d'exécuter et d'entretenir les routes, ponts, aqueducs, ports, remparts, bâtiments publics de tout genre consistaient en corvées, péages, amendes de justice et autres droits fiscaux des seigneurs et des communes[2], dons du roi, accordés sur les aides[3] et aussi, comme pour les églises, en

travaux. Le maître permanent des ouvrages ne recevait pas nécessairement une pension fixe : jusque vers la fin du XIVe siècle, les quatre maîtres de Douai n'étaient payés qu'en raison et en proportion des travaux qu'ils faisaient pour l'échevinage. Ces maîtres étaient élus par les échevins et ce pouvait être un office très recherché ; en 1510, à Amiens, lorsqu'il s'agit de donner un successeur au maître des œuvres, Pierre Tarisel, il ne se présenta pas moins de sept concurrents.

1. En 1304, les consuls de Montauban furent contraints par l'autorité royale de donner deux cents livres tournois par an à l'œuvre du pont pendant vingt ans ; en 1321, à cause de leurs lenteurs, ils furent cassés, la ville fut soumise à une amende et au paiement de la somme nécessaire à l'achèvement du pont par les soins des commissaires royaux ; à Agen, en 1189, Richard Cœur de Lion déclare le pont franc et interdit les moulins à une certaine distance amont et aval ; Raymond, comte de Toulouse autorise la démolition d'un pilier qui jetait le fleuve hors de son ancien lit.

2. En 1240, à Toulouse, des ordonnances contre les manifestations exagérées qui accompagnaient les funérailles, ont pour sanction des amendes en briques plates pour ses remparts ; en 1264, à Montauban, les consuls décident d'employer à l'œuvre du pont les amendes encourues par les meuniers ; en 1275, ils ordonnent qu'une amende de mille briques, pour le pont ou l'église, sanctionnera toute infraction aux ordonnances somptuaires ; en 1370, le roi donne à la ville d'Agen les matériaux de la maison d'une rebelle pour l'œuvre des remparts. En 1561, à Douai, une statue de Philippe II fut exécutée pour l'hôtel de ville aux dépens d'un tavernier convaincu de fraude.

3. En 1240, Raymond, comte de Toulouse, rend une ordonnance en faveur de la commune d'Agen, fixant des impôts *pro camino aque aperiendo* ; en 1222, la ville de Toulouse rachète les droits féodaux établis sur le pont de Bazacle ; en 1286, les habitants de Condom sont exemptés de péage à perpétuité en retour d'un don fait à l'œuvre du pont ; le sénéchal, au nom du roi d'Angleterre, fait inviter les populations à y contribuer ; en 1319, 1320, 1324, 1328, 1351, 1352, des impôts sont établis pour l'œuvre du pont avec l'assentiment des rois de France et d'Angleterre ; en 1325, Charles IV établit pour dix ans une contribution qui frappe même la noblesse ; en 1350, Philippe de Valois accorde pour trois ans un droit de péage sur le vin ; en 1352, le roi Jean accorde des bois des forêts domaniales pour le pont et les remparts, et des franchises de passage pour ces matériaux ; à Montauban, 1304, don de Philippe le Bel pour l'œuvre du pont ; à Agen, 1328-1329, autorisation du roi de percevoir divers impôts

legs et dons volontaires, ainsi qu'on l'a dit plus haut : les traditions de la bienfaisance romaine se perpétuaient en s'adaptant à l'idée chrétienne[1]. Le travail des esclaves fut utilisé dans l'Italie du Sud et l'Orient, où les grands châteaux des Croisés ne sont pas des œuvres moins colossales que les plus grandioses des monuments romains (voir au ch. IV le château du Krak des Chevaliers) ; en Occident, faute de cette ressource, on eut la corvée au profit des seigneurs, et les villes obligèrent quelquefois les indigents et les vagabonds à fournir la main-d'œuvre des travaux publics[2]. Les condamnés y furent aussi employés[3]. On répara d'abord et l'on entretint tout ce que l'on put des ouvrages romains qui pouvaient demeurer utiles : beaucoup de voies romaines furent si bien réparées, qu'elles sont encore en usage, ainsi que plusieurs ponts antiques[4] ; les phares romains de Boulogne et de Douvres sont restés en service jusqu'à la fin du moyen âge ; le second subsiste ; le premier, monument beaucoup plus considérable, fut si bien négligé au XVIIe siècle, qu'en 1644 il s'écroula ; l'aqueduc de Belleville fut en grande partie rebâti au XVe siècle, de même que

directs pour la construction des remparts, à la condition que les travaux ne seraient pas interrompus ; les réparations du pont se faisaient avec les mêmes fonds ; en 1451 et 1454, nouvelles mesures semblables ; à Moulins, en 1407, le duc de Bourbonnais autorise l'établissement d'une imposition pour la réparation des murs de la ville ; à Toulouse, en 1438, le roi, en accordant aux consuls des droits sur le port de la Garonne, ordonne que ces revenus soient affectés à l'entretien du pont. A Rouen, 1404, don de six mille livres à prendre sur les aides pour construire la porte Martainville. A Arles, 1458, le roi René approuve les taxes établies pour l'entretien des ouvrages de défense contre les inondations.

1. Voir ci-après, § II.

2. A Troyes, en 1380, « les pauvres de la ville » étaient employés au pavage des rues ; à Dijon, de 1485 à 1494, on réquisitionne les pauvres, ainsi que les chevaux et harnais des habitants pour la réparation des chemins ; à Nantes et à Clisson, de 1476 à 1487, les *gens de labour* de la ville et des environs sont soumis à la corvée des travaux d'entretien des murs et des fossés de la défense ; à Amiens, vers 1480, l'échevinage obtint du prévôt le transport par corvée des matériaux d'un pont, et en 1557, « les maraux vagabonds » furent arrêtés et astreints à travailler aux fossés des remparts.

3. Pierre Ier, roi de Chypre (1361-1370), les employait à bâtir ses forteresses.

4. Pont Julien près d'Apt ; pont de Saint-Chamas (Bouches-du-Rhône) ; pont de Saintes, récemment détruit.

celui de Ségovie (Espagne) et n'a dû sa ruine qu'à l'incurie des temps modernes ; à Narbonne, la digue romaine de Salelles, qui détournait le cours de l'Aude pour permettre aux navires d'accéder à la ville, fut entretenue jusqu'en 1320, année où une crue subite l'emporta ; on commença bientôt après et l'on poursuivit jusqu'au XVe siècle de grands travaux pour ramener le fleuve dans son ancien lit rectifié et creusé. De grands travaux publics furent aussi parfois entrepris de fond en comble, comme le phare de Cordouan fondé au VIIIe siècle à l'embouchure de la Gironde ; l'œuvre gigantesque des levées de la Loire, commencée sous Louis le Pieux (814 à 840), fut achevée et établie vers 1170 telle qu'elle a subsisté jusqu'aujourd'hui. En 1115, la comtesse de Flandre accorda aux moines d'Anchin le droit de faire un nouveau lit au cours de la Scarpe à condition qu'il serait navigable ; au XIIe siècle, le comté de Guines était déjà pourvu de canaux de desséchement et de navigation ; la ville et le port de Calais furent créés à cette époque et communiquèrent dès l'origine avec Saint-Omer, Gravelines, Tournai et Gand ; au XIVe siècle, les Anglais, maîtres de Calais, firent un nouveau canal pour éviter le passage à travers les terres du roi de France ; à Lille, c'est en 1271 que la Deûle fut rendue navigable et que le canal d'Haubourdin fut créé ; en 1450, Jehan de Mousteret, maître d'œuvres de Philippe le Bon, exécutait le nivellement du Suzon dans la traversée de la ville de Dijon ; déjà, de 1339 à 1404, on avait rectifié son cours, pratiqué des soutènements et on l'avait par endroits couvert de voûtes aux frais des riverains ; en 1370, les consuls de Tarascon votaient une taxe pour l'entretien des canaux et fossés *galiers* et *roubines* ; en 1420 ils faisaient exécuter des travaux d'art pour parer aux inondations du Rhône ; en 1497, à Grenoble, maître Henri le Ligeois creusa un nouveau lit artificiel pour le Drac ; on l'y détourna, et pour rompre son courant, on y planta des pieux et l'on construisit 25 caisses (*arches*) de bois. Ce travail, achevé d'urgence à la suite d'une inondation, prévint le retour d'accidents semblables ; en 1499, Jean Perreal construisait à Lyon les quais de la Saône ; le quai du Louvre, à Paris, date de 1530.

Les maîtres d'œuvres français furent souvent appelés à l'étran-

ger pour des constructions civiles et pour des travaux publics : de 1202 à 1209, l'écolâtre Isambert de Saintes alla construire l'ancien Pont de Londres ; à la Tour de Londres et à l'Hôtel du Roi, dans la même ville, ont travaillé divers artistes français sous les règnes d'Édouard Ier, Édouard II et Édouard III ; en 1342, Mathieu d'Arras fut mandé d'Avignon en Bohême pour bâtir le château de Karlstein et le pont de la Moldau en même temps que la cathédrale de Prague ; en 1560, Pierre Bedel alla construire un aqueduc à Terruel en Espagne ; c'est un français de Chypre, Philippe Chinard, qui depuis 1232 fut maître des ouvrages militaires de Frédéric II en Pouille, et plus tard, sous Charles Ier d'Anjou, ce sont des maîtres d'œuvres venus de France qui, sous la haute direction du *prothomagister operum*, Pierre d'Angicourt, construisent les châteaux royaux à Naples, où M. Durrieu a retrouvé leurs noms, à Castrogiovanni (Sicile) et autres lieux.

§ II. — *Fondation et plan des villes, places et rues, édilité, voirie, pavage, égouts, nettoyage des rues, portes et chaînes, service des incendies, éclairage, phares, ports.*

L'édilité du moyen âge n'a jamais été parfaite, non que l'intelligence, l'habileté, le désir de bien faire ou même la vigilance et les sages ordonnances des autorités aient fait défaut : ainsi, dès le XIIIe siècle, l'alignement des maisons et l'écoulement des eaux étaient l'objet de sages ordonnances à Douai aussi bien qu'à Toulouse, mais le système féodal, qui réunissait tous les pouvoirs entre les mains des mêmes seigneurs et les fractionnait en même temps entre un nombre infini de personnes, entravait singulièrement les mesures d'ensemble que l'on pouvait prendre dans un intérêt général : ce fut la cause de la perte du royaume de Jérusalem et, lors du dernier siège héroïque que Saint-Jean-d'Acre soutint en 1291 contre les Sarrazins, la défense ne fut pas médiocrement entravée par l'existence dans cette ville de dix-sept juridictions indépendantes les unes des autres et désireuses d'affirmer leur autonomie : de même en France, on sait quels désastres amena plus d'une fois le manque de cohésion des

armées. Les mêmes autonomies et les mêmes rivalités firent tout aussi souvent obstacle aux œuvres de paix et d'intérêt public [1]. Il était souvent très difficile de savoir à quelle autorité il appartenait d'autoriser ou de réprimer certains faits, et cela fut une cause d'abus.

A Paris, on eut beau réitérer les meilleures ordonnances de voirie, les sanctions restèrent illusoires, les effets incomplets et temporaires [2]. En règle générale, depuis le commencement du XIIe jusqu'au cours du XVIe siècle, chaque fois qu'on eut l'occasion de faire une œuvre nouvelle d'ensemble ou de détail, elle fut bien conçue et bien ordonnée [3] ; entre la chute de la domination

1. C'est ainsi que l'échevinage parisien était sans cesse aux prises avec les maisons religieuses et nobles où l'on pratiquait des saignées aux aqueducs de la ville et où l'on s'appropriait l'eau des fontaines publiques, et qu'à Narbonne, en 1320, le désastre de la digue de Salelles fut amené et ne put être réparé à cause du mauvais vouloir des établissements monastiques qui installaient des moulins dans le lit de l'Aude et refusaient de tenir compte des ordonnances des consuls. En 1389, à Dijon, il fallut défendre aux religieux de Saint-Étienne d'arracher les arbres des rues et des cimetières de la ville ; de 1383 à 1386, cette ville avait entrepris de refaire tout son pavage et les gens d'église avaient refusé de contribuer comme les autres habitants à cette œuvre « très pesante ». De même encore à Amiens, en 1458, voit-on l'échevinage en lutte, d'une part, contre les couvents qui tiennent impunément des tavernes sans payer patente et refusent de contribuer aux travaux publics ; de l'autre, contre le chapitre, qui, pour maintenir certaines prérogatives, n'hésite pas à commettre à main armée des actes de brigandage comme la destruction des estacades ou *vergnes* et des *puchoirs*, déchargement que la ville avait fait construire pour les bateaux de la Somme et du Don. A Nîmes, c'étaient les habitants du Caylar qui barraient le cours du Vistre avec des fascines ; en 1481 et 1486, les consuls leur intentèrent des procès et les fascines furent détruites par l'autorité.

2. Ordonnances de 1348, 1350, 1356, 1374, 1388, 1392, 1393, 1395, 1399-1404, 1405, 1414, 1428, 1472, 1473 ; arrêts du Parlement de 1476 et 1500 réitérant sans cesse les mêmes constatations et les mêmes injonctions.

3. Le plan des villes neuves du moyen âge est souvent de la symétrie la plus absolue (fig. 136). Les exemples en sont encore très nombreux et très frappants. Quelques-unes de ces villes ont été entièrement rebâties après un désastre, mais un beaucoup plus grand nombre ont été construites sur des terrains nouveaux aux époques de prospérité, par exemple, la ville basse de Carcassonne au XIIIe siècle ; à Boulogne-sur-Mer, le quartier dit *des carreaux* à cause de la régularité de ses rues à angles droits, à Amiens en 1479, la large rue des Trois Cailloux et les rues adjacentes, élevées sur le terrain d'anciens remparts démolis. Dans cette ville en 1391, les halles des bouchers ayant brûlé, on prit l'occasion de les rebâtir

romaine et l'affranchissement des communes, l'anarchie avait, au contraire, régné dans les villes : l'état d'insécurité avait paralysé le commerce et l'industrie ; la misère des habitants, l'incurie et la faiblesse des pouvoirs avaient amené la ruine de l'édilité ; les voies avaient cessé d'être entretenues, les alignements d'être observés, jamais pourtant les traditions de l'édilité romaine n'avaient été oubliées ; on les vit revivre dès que le rétablissement de l'ordre permit de les remettre en vigueur : les villes neuves du moyen âge furent toujours bien et régulièrement tracées (fig. 136 à 140) ; dans les anciennes, on s'attacha à améliorer progressivement les plans, à édifier et à entretenir dans la mesure où les ressources, l'étendue et l'indépendance du pouvoir communal le permirent. Les villes du Nord, où la bourgeoisie était riche et indépendante, eurent des hôtels de ville et des halles d'un grand caractère monumental, et une voirie bien ordonnée. Tournai, Valenciennes, Lille, Saint-Omer, avaient un service de balayage organisé dès longtemps, et qui servit de modèle en 1462 à celui d'Amiens [1] ; dès 1443, un service à peu près semblable

sur un autre emplacement et dans des conditions de salubrité et de propreté beaucoup meilleures.

Les irrégularités des plans de villes comme celles des plans de bâtiments ont leur raison d'être dans les chaussées traversant déjà le terrain, irrégularité de celui-ci, cours d'eau, existence de substructions et de terrassements comme à Sienne où la place et une partie des rues sont établies sur un théâtre romain et empruntent son plan demi-circulaire ; recherche d'une exposition agréable ou au contraire désir d'éviter que le mauvais vent s'engouffre dans les rues. A Marseille et à Boulogne-sur-Mer (*Coin Menteur*), certains coudes des voies publiques avaient été tracés intentionnellement dans ce but, par un procédé analogue au *cou de cygne* de certaines conduites.

1. La ville d'Amiens était très malpropre vers le milieu du xve siècle. En 1454, les échevins se décidèrent à faire nettoyer la rivière, qui servait d'égout collecteur et ne charriait plus les immondices tant elle en regorgeait ; en 1459, les chanoines se plaignaient des habitudes sales et dangereuses des lépreux logés dans leur voisinage ; les échevins se bornèrent à leur assigner... le mur de l'église Saint-Martin, « ouquel mur n'y avoit aucunes maisons » ; la même année, on interdit de salir les remparts et le marché ; mais en 1460, les habitants se plaignaient que « plusieurs immondices, ordures et choses puantes et abhominables étoient chacun jour et chacune nuit gettées et portées en une ruelle... et par lesdites immondices et ordures puantes on n'y pouvoit aller et s'espandoit le flair desdites ordures audit Marchié aux Fromages et environs... » ; la ville faisait d'autre part un don aux Frères Prêcheurs pour nettoyer d'immondices

fonctionnait à Dijon [1]. Dans ces villes, l'édilité était sensiblement meilleure qu'à Paris, parce que l'autorité échevinale, plus forte et plus indépendante, l'imposait aux particuliers au lieu de s'en rapporter à eux [2].

Les villes avaient à leur service des maîtres des ouvrages que nous nommerions architectes et ingénieurs. Vers le milieu du XIIIe siècle deux maîtres maçons et deux maîtres charpentiers assermentés formaient le conseil technique des travaux de la ville de Douai et y délimitaient les héritages; de même, la seconde coutume d'Amiens, rédigée avant 1292, mentionne un maître maçon et un maître charpentier attachés au service de l'échevinage et, plus tard, on y trouve des *caticheurs*, experts

la rue qui menait à leur église. L'année suivante, les échevins remarquaient que « c'était chose layde et deshonneste de tenir pourceaux parmy une telle et si notable ville » ; enfin, dans une réunion tenue le 11 janvier 1462, ils déclarent que décidément la malpropreté de la ville est « chose inhonneste, car les bonnes villes du pays par deçà, comme Valenciennes, Tournay, Lille, Saint-Omer et autres villes avoient à leurs pencions certaines personnes qui, à leurs cheveaux et beneaux (tombereaux) tenoient lesdites villes nettes, et de jour en jour ostoient les immondices par les rues desdites villes : et pource, Messeigneurs qui ont considéré que ladite ville d'Amiens est aussi bien ville et cité honorable comme les autres... ilz ont conclud et délibéré qu'ilz aront et prendront à louage un ou deux beneaux et des chevaux pour les mener, et les maistres des dits beneaux et chevaux pour nettoier et tenir la ville nette. » Inv. A. C. t. II, p. 174. Les balayeurs ou *ramoneurs* des rues eurent leur hôtel, belle maison de bois qui subsiste encore.

1. Six compagnons, conduisant autant de tombereaux, enlevaient le samedi les immondices des rues ; de 1450 à la fin du XVIe siècle, ces mesures furent plusieurs fois renouvelées ; en 1449, injonction fut faite à chaque habitant d'avoir à tenir nette la portion de rue faisant face à son hôtel, et l'on supprima les tecs à porcs le long des cours d'eau ; en 1451, on défendit aux teinturiers d'écouler leurs résidus dans les rivières.

2. A Paris, l'organisation et les frais d'enlèvement et de charroi des immondices de la rue et des fosses, étaient laissés aux particuliers qui ne donnaient qu'un minimum de satisfaction aux règlements. En dépit des défenses réitérées, les porcs vaguaient dans les rues et aidaient ainsi que les chiens au nettoyage. C'était exactement l'état qui règne encore dans l'empire Ottoman. A la veille des processions et des entrées solennelles des princes ,on déblayait, puis on réparait le pavé. Par bonheur, ces cérémonies étaient fréquentes, mais il faut, par contre, ajouter que les cortèges ne passaient pas dans toutes les rues. D'autres fois, c'était la crainte d'une épidémie qui forçait l'édilité à sortir de l'inaction : à Tarascon, vers 1540, c'est à cause de la peste qu'on procéda au nettoyage des rues et traverses.

jurés de la ville en matière de constructions et, au XIVe siècle, la voirie de cette ville est sous la direction d'un fonctionnaire appelé *faiseur de cauchies* (chaussées ou rues) ; à Évreux, il s'appelle au XVIe siècle *maître du pavé* ; à Dijon, il est assisté de

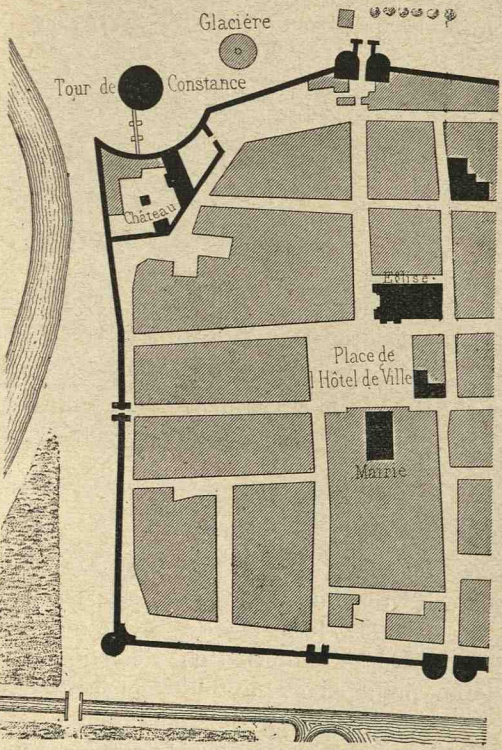

FIG. 136. — Plan partiel d'Aigues-Mortes, XIIIe siècle (*Annales archéol.*).

sergents voyeulx ; Dijon et Agen avaient des *paveurs jurés* ; Rouen avait au XIVe siècle un *visiteur des paveurs* ; à Paris, dès 1160, la voirie est confiée à un *voyer* et à un *visiteur du pavé* placés sous les ordres du prévôt ; ceux-ci avaient la ferme du pavage, c'était un abus qui ne fut supprimé qu'en 1400 ; à

Amiens, on voit à diverses reprises l'échevinage faire paver des voies publiques à la demande des riverains ; en général, les frais des travaux de voirie étaient répartis par les soins des échevins ou consuls entre ceux des habitants qui en bénéficiaient.

Le moyen âge a laissé quelques villes neuves en Champagne

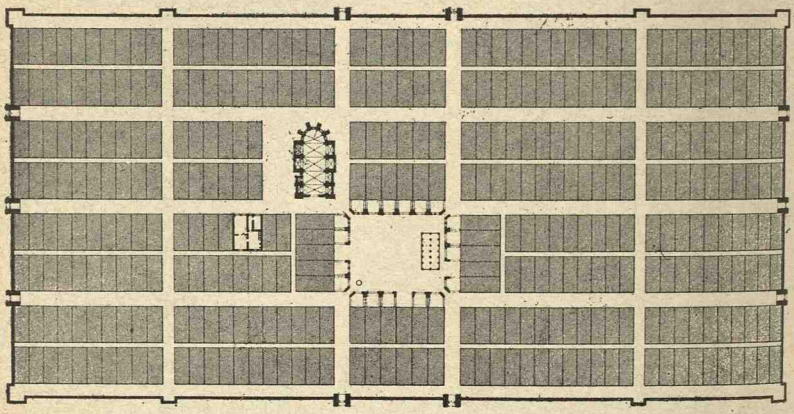

Fig. 137. — Plan de Montpazier (Dordogne) (*Annales archéol.*).

et plus encore dans le Midi (fig. 136, 137). Les premières bastides méridionales remontent au XIe siècle ; les dernières, au début du XIVe. En 1344, l'autorité royale dut interdire la création de nouvelles bastides, dont l'érection était devenue une spéculation préjudiciable aux villes anciennes. Depuis lors, jusqu'au XVIe siècle, il n'y eut plus, en France, de fondations de villes jusqu'aux reconstructions totales de Vitry (Marne), par François Ier, en 1545, et d'Hesdin, par Charles-Quint, 1554 [1] ; enfin, Sully entreprit, en 1608, la création de la ville

1. On peut citer comme fondations très anciennes : Lescar (Basses-Pyrénées), relevé en 980 ; Nogaro, fondé en 1060 par saint Austinde, archevêque d'Auch ; Jégun (Gers) ; Entrevaux, Oloron, Villefranche-de-Conflent (1075) ; Saint-Bertrand de Comminges, relevé vers 1090 ; Mont-de-Marsan (1141), mais le mouvement ne prit une réelle importance qu'au XIIIe siècle : on doit

d'Henrichemont (Cher), fig. 138, qui ne prospéra point et, la même année, Charles de Gonzague bâtit Charleville.

Les rois de France et d'Angleterre, les évêques, les seigneurs, les abbayes fondèrent à l'envi, du XIIe au XIVe siècle, bastides et villes neuves pour attirer, des domaines voisins sur leurs propres terres, la population qui augmentait : on a ainsi, dans une même région, Villeneuve-l'Archevêque, fondée en 1172 par Guillaume de Champagne, archevêque de Sens; Villeneuve-le-Roi, fondée par Louis VI, et Villeneuve-le-Comte. On plaçait de préférence ces fondations à portée des frontières : c'est ainsi que dans le Midi la ville royale de Villeneuve se dresse en regard d'Avignon sur l'autre rive du Rhône, et que, dans le Nord, les comtes de Boulogne ont élevé Neuville sur la rive de la Canche opposée à Montreuil, qui appartenait aux comtes de Ponthieu. Pour peupler ces villes nouvelles, les fondateurs y accordaient des franchises plus étendues que dans les domaines voisins : ce fut une émulation très profitable à leurs peuples. Les noms des villes

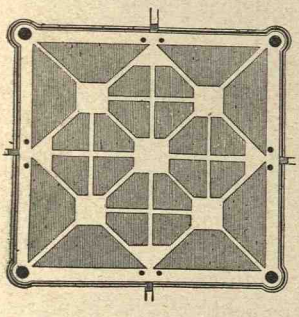

FIG. 138. — Plan d'Henrichemont (Cher) (*Annales archéol.*).

à Alphonse de Poitiers, Villeneuve-d'Agen, Villefranche-de-Rouergue (1256) et Villefranche-de-Périgord ; c'est aussi au XIIIe siècle que s'élèvent Chaourcé (Aube) ; dans le département de l'Aveyron, Najac, Sauveterre, (1256) ; dans celui des Bouches-du-Rhône, Martigues, rebâtie en 1282 ; dans celui de la Dordogne, Lalinde, fondée en 1271 par Jean de Lalinde ; Montpazier, bâti par les Anglais en 1284 ; dans celui du Gard, Aigues-Mortes (1248) ; dans celui du Gers, Montréal (1255) ; Fleurance (1280) ; Cologne, 1286 ; Mirande, 1287 ; dans la Gironde, Sauveterre, 1280 ; Mirepoix, rebâtie en 1289 ; dans la Haute-Garonne, Villefranche-de-Lauraguais, 1271 ; dans les Landes, Grenade-sur-Adour ; dans le Lot-et-Garonne, Villeneuve-sur-Lot, 1264 ; dans le Puy-de-Dôme, Ennezat, rebâti au XIIIe siècle ; dans les Hautes-Pyrénées, Lannemezan, 1270 ; dans la Seine-et-Marne, Villeneuve-le-Comte ; dans le Tarn, Cordes, 1222 ; Montmirail, Pampelonne, 1280.

Pour le XIVe siècle, on a aux portes de Paris, Boulogne-sur-Seine, fondation de 1369 ; dans le Midi : Villefranche (Alpes-Maritimes), fondée par Charles II d'Anjou ; Rabastens, 1306, etc.

neuves témoignent souvent de ces libertés [1] ; d'autres indiquent seulement la fondation récente [2] ; le nom du seigneur y figure aussi parfois [3] ; enfin, certains noms sont empruntés aux villes anciennes les plus célèbres [4], suivant un système que les conquérants européens devaient appliquer plus tard aux colonies et que les moines de Cîteaux avaient déjà mis en honneur en donnant à leurs fondations neuves et lointaines les noms de certaines maisons-mères [5].

Plans. — Les ingénieurs qui traçaient les plans de villes avaient hérité des traditions antiques : ils tiraient au cordeau, à intervalles réguliers, des rues (lat. *vici*) alternativement larges (*carrerie*, carrières, c'est-à-dire rues charretières, nous dirions carrossables) et étroites (*traverses*), se coupant à angle droit et déterminant des pâtés de maisons (lat. *localia*, *platee domorum*) en rectangle allongé (fig. 137). L'aménagement des rues de ces villes neuves, telles que Villefranche de Périgord est tout à fait analogue à celui de Pompéi, et la place centrale avec le marché qui s'y tient, les portiques qui l'entourent (fig. 137, 139, 140), les édifices principaux qui l'environnent (fig. 136, 137), dérive directement du *forum*. On a même réalisé quelques progrès sur l'antiquité : ainsi, aux carrefours, on ménage des pans coupés pour permettre aux chariots de tourner et, le long des rues, on multiplie les portiques (*auvents*, *huvrelas*, *cornières*, *couverts*, *embans* ; lat. *ambana garlanda*) qui abritent les passants [6] (fig. 140).

1. Villefranche, Franqueville, La Sauvetat, Sauveterre.
2. Villenouvelle, Villeneuve, La Nouvelle, La Neuville.
3. Villeneuve-la-Guiard, fondée par le sénéchal Guillaume des Barres; Vic-le-Comtal, La Françoise, Villeréal, Villeneuve-le-Roi, Villeneuve-le-Comte, Villeneuve-l'Archevêque.
4. Barcelone, Barcelonnette, Beauvais, Boulogne, Bourgogne, Cadours, Créon, Cordes, Damiatte, Fleurance, Grenade, Pampelonne, Plaisance, Tournay, Valence, Viterbe.
5. On trouve, par exemple, en Italie, plusieurs abbayes de Chiaravalle, celles de Cistello, Morimonte, Valloria, etc.; en Sicile, l'abbaye de Rocca-Amadore et dans l'île de Gotland, celle de Roma.
6. On voit encore des maisons à portiques du XIIIe siècle, à Arras (Pas-de-Calais) ; Montpazier (Dordogne) ; Dol (Ille-et-Vilaine) ; Carentan (Manche) ; Étampes (Seine-et-Oise) ; Bologne, Barletta (Italie) ; du XIVe siècle, à Uzès (Gard) ; Hattonchâtel (Meuse) ; Montauban (Tarn-et-Garonne) ; l'Isle



Fig. 139. — Place à Saint-Macaire (Gironde).

(p. 244-245)

Certains de ces portiques sont très larges et même carrossables [1] (fig. 140). Les rues qui traversent la grande place n'aboutissent pas, comme dans les villes modernes, au centre de ses quatre côtés, mais à ses angles, de façon que les véhicules qui la traversent n'interceptent pas le marché et ne soient pas obligés de faire de détour [2] ; les croix, fontaines, puits, piloris et autres édifices qui s'élèvent sur les places ne sont pas au centre, mais dans un angle, placés de façon à ne pas gêner le marché, à être accessibles et à détacher leur architecture sur un fond qui la mette en valeur

La largeur des rues et leur direction sont sagement calculées ; on donne 8 mètres environ aux rues principales d'une petite ville du Midi, et les petites rues ne sont pas carrossables ; dans les pays de soleil, on a toujours soin de faire les rues étroites ; pour éviter ou suivre le soleil ou pour empêcher l'engouffrement du mauvais vent, on crée au besoin des courbes ou des coudes [3]. En général, le plan d'ensemble est d'une régularité parfaite (fig. 137), à moins que la configuration du terrain ne s'y oppose ; en ce cas, la disposition des rues pourra présenter les irrégularités les plus pittoresques : trois raisons, en effet, ont concouru à faire choisir des lieux escarpés pour y établir des villes et des villages : la facilité de la défense, comme à Langres, Orvieto, Capdenac, Gordes (Vaucluse), l'utilité d'une rivière encaissée qui fournit une force motrice puissante aux usines d'une ville, comme à Thiers ; enfin, dans certains villages, l'économie de construction et la solidité que présentent des maisons dont toute une paroi au moins est formée par un rocher à pic, ou même qui sont des grottes fermées par un seul mur de maçonnerie formant façade : en France, le village de Perrier (Puy-de-

d'Albi (Tarn) ; du xve siècle, à Villefranche-de-Périgord, Saint-Macaire et Libourne (Gironde) ; Dinan (Ille-et-Vilaine) ; Beauvais (Oise) ; Issoire (Puy-de-Dôme) ; Saint-Savin (Hautes-Pyrénées) ; Annecy (Haute-Savoie) ; Montpezat (Tarn-et-Garonne) ; du xvie siècle, à Pont-à-Mousson (Meuse) ; Épinal (Vosges) ; Agen (Lot-et-Garonne) ; Berne (Suisse).

1. Montpazier et Villefranche-de-Périgord (Dordogne) ; l'Isle-d'Albi (Tarn) ; Bari (Pouille).

2. Montpazier (Dordogne) ; Bretenoux (Lot).

3. Voir ci-dessus p. 238, fin de la note de la page précédente.

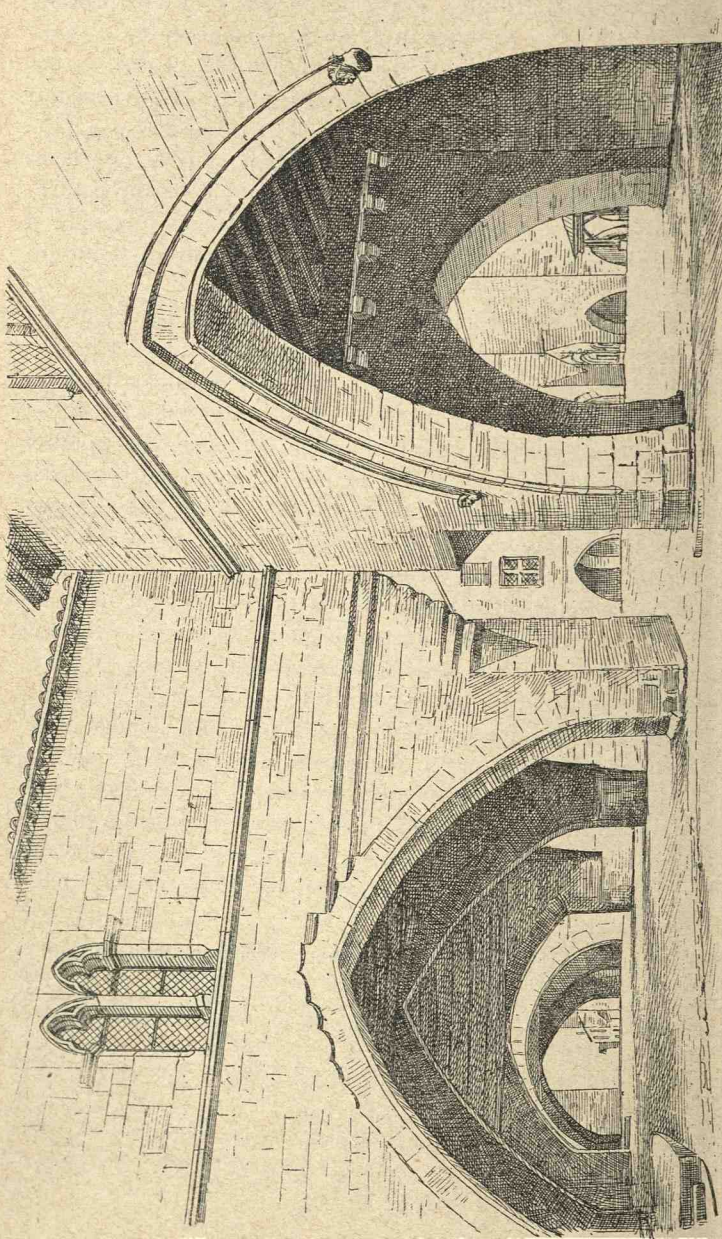

Fig. 140. — Portiques de la place de Montpazier (Dordogne).
Une fenêtre a été restituée d'après une maison voisine.

Dôme); en Chypre, certains hameaux du Troodos sont ainsi bâtis, ce sont des demeures de pauvres, mais dans les falaises de pierre tendre qui bordent la Loire, entre Saumur et Fontevrault, se voient de nombreuses maisons à demi-taillées dans le roc et présentant une architecture soignée, parfois même élégante, des XVe et XVIe siècles.

Quelques petites villes concilient une certaine régularité de plan avec un site abrupt; par exemple, la colline qui porte celle de Gordes (Vaucluse) est taillée en gradins et les rues sont tracées en arcs de cercles concentriques; un rang de maisons s'élève sur la crête d'une falaise qui forme la paroi de fond des maisons de la rue en dessous; l'ensemble de la ville ressemble à une pyramide; le plateau terminal porte le château et l'église.

Le fondateur d'une bastide choisissait, autant que possible, un terrain inculte et permettait aux nouveaux habitants d'y prendre les matériaux que le sol fournissait. La fondation s'affirmait par la plantation solennelle d'un mât ou pieu (*palum*)[1] et par une publication à son de trompe.

Le seigneur construisait à ses frais l'enceinte, le château et les chaussées; dans cette enceinte (*barri, stangue*), l'ingénieur traçait autour de la place centrale deux zones, la première pour les maisons, la seconde pour les jardins potagers (*casaleria, casalatgia;* v. f. *courtils*); puis, hors de l'enceinte, une zone extérieure divisée en portions de champs ou de vignes.

Lorsqu'un quartier neuf s'ajoutait à une ville ancienne, on procédait de même : ainsi en 1479 furent créées à Amiens la rue des Trois-Cailloux et les voies qui s'y rattachent; à Chalon-sur-Saône, en 1466, on procédait à l'adjudication de terrains à bâtir et le bailli donnait l'alignement.

Les habitants qui venaient se fixer dans une ville ancienne [2]

1. La ville de Pau (*castellum Pali*) conserve le nom de ce pieu qui devait ressembler au mât porte-bannière qui se dresse sur la place des villes d'Italie. En 1284, à Villeneuve-de-Berg (Ardèche), ce sont deux pierres que l'on dresse au lieu du mât, désigné, au contraire, dans les documents relatifs à la fondation des bastides de Pampelonne (Tarn), en 1282; Tournay (Hautes-Pyrénées); Solomiac (Gers).

2. Laon, charte de commune de 1128.

ou nouvelle [1], étaient tenus, sous peine de fortes amendes, d'y bâtir dans le délai d'un an ou de deux ans au plus [2], ou tout au moins d'avoir élevé la façade de leur maison [3]. L'échevinage pouvait exiger que cette façade présentât un certain aspect [4] ou que la maison eût un portique ou un angle coupé [5]. A Amiens, il fixait la saillie des encorbellements et alla même, en 1474, jusqu'à fixer les dimensions de la pierre à bâtir. On encourageait les constructions nouvelles par des exemptions de taille [6].

Dans les villes modernes, la symétrie n'est plus raisonnée, aussi rien ne l'empêche-t-elle d'être absolue : en 1579, l'échevinage de Chalon-sur-Saône concède des terrains à la condition que les maisons qui s'y élèveront seront rigoureusement semblables entre elles ; et à la même époque le plan d'Henrichemont (fig. 138) est un simple caprice de dessinateur.

Édilité. — Les échevinages et consulats du moyen âge veillèrent toujours au maintien de l'alignement ; on a conservé le ban promulgué en 1245 par les échevins de Douai, en vertu duquel l'autorisation des échevins et du prévôt était nécessaire pour construire des bretèches, perrons et entrées de caves dépassant l'alignement des rues ; en 1240, les capitouls de Toulouse enjoignaient aux habitants d'assurer l'écoulement des eaux devant leurs maisons et faisaient défense de faire couler à la rue d'autres eaux que celles de la pluie ; ils faisaient démolir des ouvroirs qui encombraient la place Saint-Sernin ; à Abbeville, en 1389, l'échevinage obligeait des propriétaires à réparer des demeures abandonnées ; il ordonnait : « que ichiaux tenemens soient clos telement que on ne s'i puist embusquier » ; en 1311, à Famagouste, et en 1405, à Paris, c'est également au point de vue de la

1. Sauveterre (en Bazadais), 1281.
2. Lettres d'Édouard Ier d'Angleterre, 1289, relative au *Castrum de Pollione* (Bréquigny, mss. t. XIV).
3. Bastides de Saint-Osbert, Sauveterre-en-Bazadais, Monségur.
4. En 1479, lors de la création de la grande rue dite des Trois-Cailloux, l'échevinage d'Amiens n'accensa les terrains en bordure de cette rue qu'à la condition expresse d'y bâtir « édiffices bons et suffisants ». Un des contrats spécifie même que la maison aura deux étages.
5. Un de ces mêmes contrats impose l'obligation du pan coupé à un angle de rue.
6. 1424, Amiens, inventaire des archives communales, t. II, p. 35.

sécurité et de la défense qu'on se plaça pour faire démolir les échoppes qui auraient pu favoriser des embuscades. Les masures qui entouraient le Louvre, la Bastille, le Palais et le Châtelet furent démolies par ordre du procureur du roi au Parlement et l'on y travailla la nuit, à la lueur des falots; ces mesures étaient prises par crainte d'une entrée à main armée du duc d'Orléans [1]. En 1414, c'est pour dégager l'accès du Pont Notre-Dame que la ville achetait une maison à démolir, et elle empruntait des terrains au Chapitre pour faciliter la construction de ce pont [2]. A Arras, dès le XIIIe siècle, l'abbaye de Saint-Vaast exigeait un droit de ceux qui voulaient ouvrir des bouches de celliers ou construire des auvents empiétant sur l'alignement; l'échevinage d'Amiens n'était pas moins attentif : en 1432, il interdit l'empiétement des étalages sur le dehors; en 1457, il se préoccupe de maisons menaçant ruine; en 1463, il refuse d'autoriser un fruitier à établir une baraque portative sur le parvis Notre-Dame; en 1475, il accorde aux marguilliers de Saint-Martin-aux-Waides, d'agrandir leur église aux dépens du cimetière et de prendre deux pieds sur la voie publique parce qu'elle est large et parce que la découverte de sépultures a prouvé que ce terrain avait appartenu à l'église; en 1486 et 1490, les Augustins et Saint-Firmin sollicitent des permissions analogues; mais en 1501, un grand personnage, Adrien de Hénencourt, doyen du chapitre, ayant cru pouvoir se passer d'autorisation pour construire à son hôtel une tourelle en encorbellement, une commission est nommée pour inspecter l'immeuble, et la tourelle étant plus basse que les règlements ne le permettent, ordre est donné de la démolir; en 1512, c'est le maître-maçon de la ville qui dénonce un accaparement de la voie publique; en 1516, un règlement nouveau et précis détermine la saillie que l'on peut donner aux étages en encorbellement; en 1521, on limita de même celle des auvents et des étalages. La sanction de ces ordonnances était sévère : les matériaux et mar-

1. *Chronique de Monstrelet*, *Journal d'un Bourgeois de Paris* et Registres du Parlement, année 1405.

2. *Archives Nationales* voir *Journal d'un Bourgeois*, p. 31, note.

chandises déposés sur la voie publique étaient confisqués ; en 1464, un mur de jardin, que l'on avait percé de quatre archères sans l'autorisation de l'échevinage, dut être démoli et remplacé par une simple palissade, et les religieux de Saint-Martin eux-mêmes se voyaient condamnés, en 1472, à démolir une huisserie ouverte sans permission. Ces mesures sont identiques à celles que prenaient d'autres villes : à Chalon-sur-Saône, en 1316, un accord passé entre Étienne Jean, licencié es lois, et l'échevinage détermine dans quelles conditions il pourra appuyer une maison au rempart, quelles en seront la hauteur et les garanties de solidité ; en 1396, les échevins imposent à l'abbé de la Ferté une construction de mur mitoyen, la suppression de deux piliers du portique de son hôtel et le reculement des deux autres ; en 1397, des conditions analogues sont imposées à un chanoine ; en 1405, il est fait défense de construire des latrines sur les remparts ; en 1412 et 1416, la ville transige avec l'abbé de la Ferté au sujet de constructions nouvelles et de modifications à introduire dans d'anciens édifices : de nombreuses servitudes lui sont imposées dans l'intérêt de la défense de la ville ; en 1426, une autre transaction stipule la démolition des saillies d'une maison et autorise la création d'une ruelle ; les démolitions se feront aux frais de la ville, et les matériaux seront laissés aux propriétaires des immeubles ; en 1426 et 1491, on impose à ceux qui ont ouvert des fenêtres sur le rempart de les munir de grillages et d'y apporter diverses modifications ; en 1487 on laisse subsister un appentis non conforme aux règlements à la condition que le propriétaire élèvera à ses frais une portion du mur d'enceinte de la ville ; à Dijon, en 1412, une amende est infligée pour ouverture d'un égout privé dans la rivière sans autorisation ; en 1495, une permission est accordée pour un autre ; à Nantes, en 1542, la ville sollicite et obtient du Dauphin la démolition d'échoppes que le capitaine de la place avait établies aux portes de la ville pour les affermer et qui entravaient la circulation ; à Agen, en 1518, on condamne un marchand qui avait laissé son bois sur la voie publique et un propriétaire qui n'avait pas curé un fossé. On rectifiait même les anciens tracés défectueux : en pareil cas, les communes exercèrent le droit de

retrait féodal sur les maisons qu'il leur importait de démolir; du reste, l'expropriation par le roi ou par les communes pour cause d'utilité publique, fut admise de bonne heure : une ordonnance royale, de 1304, montre que le principe était alors indiscuté ; une autre, de 1348, montre comment l'indemnité se fixait par enquête judiciaire. Dès le XIIIe siècle, le Parlement prêtait, en cette matière, son appui à l'intérêt public contre les particuliers privilégiés ; en 1291, la corporation des marchands de l'eau de Paris, n'ayant sans doute pu s'arranger à l'amiable avec les moines de Barbeaux, propriétaires d'une maison qui coupait le chemin de halage à Corbeil, la firent démolir d'office. Le Parlement condamna les marchands de l'eau à rebâtir la maison, mais en retrait du chemin. En 1364, les religieux de Saint-Lazare, possesseurs d'une fontaine, n'en accordent au public que le trop-plein dans une mesure insuffisante aux besoins du quartier, la ville fit couper leur aqueduc pour dériver les deux tiers des eaux au profit de fontaines publiques ; le Parlement sanctionna l'expropriation ainsi opérée d'office. Aux XVe et XVIe siècles, cette pratique s'affirme de plus en plus : de 1456 à 1516, la ville de Nantes achète des maisons et des terrains pour créer les voies de communication qu'exige la construction de nouveaux ouvrages de défense. Les actes d'achat débutent par l'exposé de la nécessité de cet achat ; en 1476, pour se mettre en état de défense, elle fait raser les édifices bâtis dans une certaine zone autour des remparts ; des experts sont commis pour évaluer les indemnités dues aux propriétaires qui présentent des mémoires exposant l'étendue de leurs pertes ; en 1478 et 1479, la commune d'Amiens, obligée par Louis XI de démolir et de rebâtir ses remparts pour les mettre en rapport avec son accroissement et les progrès de la défense, profita de la circonstance pour créer un quartier neuf dont la belle rue des Trois-Cailloux fut l'artère principale ; pour raccorder les voies nouvelles aux anciennes, elle procéda à de véritables expropriations ; en 1519, 1520, 1538, 1540, les expropriations se pratiquent largement pour la régularisation du plan de la ville [1]. Dès lors, le projet conçu en 1478,

1. En 1535, par exemple, on supprime les échopes des rémouleurs pour élargir le marché. Des arrangements particuliers intervenaient parfois :

et complété en 1540, s'est exécuté petit à petit selon la méthode actuelle ; il n'a pas encore été complètement réalisé aujourd'hui. A Dijon, en 1434, la ville accorde une indemnité au propriétaire d'une maison qu'elle fait démolir ; en 1511, elle procède à des expropriations pour élargir la rue devant le Petit-Saint-Nicolas. A Agen, en 1499, une vigne est expropriée pour l'ouverture d'une carrière utile aux travaux de la cathédrale ; le propriétaire n'est pas consulté, mais seulement indemnisé ; en 1538, l'échevinage exproprie et supprime une partie du palais épiscopal ; à Toulouse, en 1560, on élargit de même la place du Salin.

Rues. — Les rues des villes étaient, comme aujourd'hui, désignées par des noms, mais ils n'avaient d'autre origine que l'usage populaire et l'on n'avait jamais jugé utile de les y inscrire ; mais comme ces noms se rapportaient presque toujours à une particularité de la rue elle-même, tel que son principal édifice, sa direction, le principal commerce qui s'y exerçait, il était beaucoup plus facile qu'aujourd'hui d'identifier une rue et de retenir son appellation. Les maisons étaient bien reconnaissables aussi à la variété de leur architecture et portaient des désignations individuelles qui s'imposaient plus qu'un chiffre à la mémoire [1].

Quelquefois, les maisons des villes neuves étaient entièrement isolées par des ruelles ou *venelles* qui diminuaient les chances de propagation des incendies et supprimaient les difficultés résultant de la mitoyenneté et des servitudes d'écoulement des eaux. Le plus souvent, on trouve des maisons, pareilles ou symétriques, groupées deux par deux, avec mur mitoyen d'une part, et venelles de l'autre, entre les rues principales [2].

En ce cas, le groupe est généralement couvert d'un seul toit à double rampant dont le gros mur mitoyen porte la crête et dont les venelles reçoivent l'égoût ; dans d'autres cas, les toits n'ont qu'un rampant afin de diriger l'écoulement des eaux sur les cours et non sur les venelles (fig. 140).

Les villes étaient à ce point ordonnées que certains quartiers

ainsi, en 1541, on prend neuf pieds sur la propriété d'un particulier pour élargir une rue et, pour l'indemniser, on fait paver sa cour.

1. Voir ch. II, § XIX.

2. Cahors, Montpazier (Dordogne) ; Najac (Aveyron) ; Montréal et Vézelay (Yonne).

ou certaines rues étaient, de par les lois, assignés à certains commerces [1] ou industries. Du reste, des questions de juridiction s'opposaient souvent à ce que les habitants passassent d'un quartier dans un autre.

Portes intérieures, chaînes des rues. — Les rues mal fréquentées, *truanderies*, *cours des miracles* étaient parfois pourvues à leurs issues d'une porte que l'on fermait au couvre-feu pour empêcher les gens sans aveu de se répandre dans la ville et les gens paisibles de s'égarer dans leurs repaires, et des quartiers spéciaux pouvaient, on le verra, recevoir une enceinte complète de murailles les isolant du reste de la ville.

Par précaution contre les émeutes et contre les surprises nocturnes, on barrait quelquefois les extrémités des rues en y tendant des chaînes : celles qui avaient existé dans Paris furent renouvelées en 1405, par crainte des Armagnacs : tous les forgerons reçurent alors l'ordre d'abandonner toute autre besogne pour y travailler jour et nuit et même le dimanche : on obtint ainsi six cents chaînes en huit jours ; en 1416, on les enleva pour les remiser à la Bastille ; deux ans après, on les remit, mais il en avait disparu quatre cents qu'il fallut refaire ; elles devaient servir à consommer la défaite du parti qui en avait fait les frais, car en 1436, elles entravèrent très utilement les mouvements que les troupes de la garnison anglaise tentèrent d'opposer à la rentrée des Français [2]. On a détruit en 1896 à l'extrémité de la rue des Canettes vers la rue du Four une maison à l'angle de laquelle était encore scellé un énorme crochet de fer ayant tenu une chaîne.

Pavage. — Il ne semble pas que depuis les Romains jusqu'au XIIe siècle on ait pris soin de paver les voies publiques. Rigord

1. A Perpignan, par exemple, des ordonnances royales défendaient de tisser ailleurs que dans la paroisse Saint-Jacques et de décatir les draps ailleurs que dans les fabriques de la Loge et de la Porte Notre-Dame, des quatre grandes et de la petite *parayries*, d'installer des banques ailleurs que dans *lo Call*, quartier des juifs, et des maisons de jeux hors de la *Tafureria*, autre quartier clos.

2. Ces détails sont donnés dans le *Journal d'un bourgeois* (édition Tuetey, p. 3, 72, 101, 317) et par le *Religieux de Saint-Denis* (édition Bellaguet, t. III, p. 317).

raconte comment Philippe-Auguste, incommodé de la puanteur des boues de Paris, força, en 1184, les bourgeois à paver

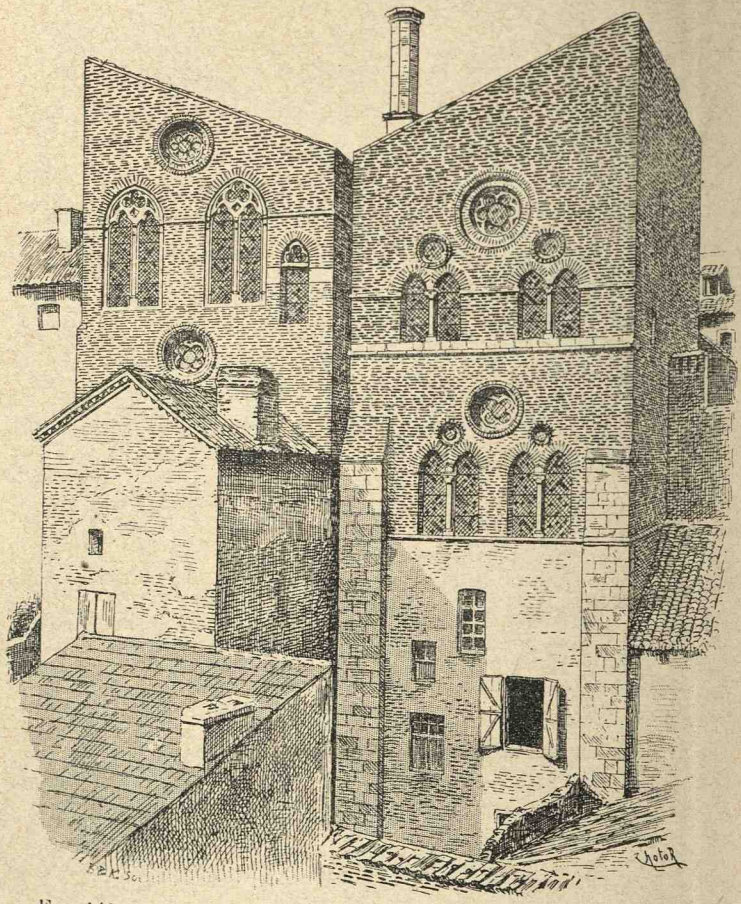

Fig. 141. — Maisons jumelles à Cahors, fin du XIIIe ou XIVe siècle (Les fenêtres ont été figurées débouchées et le haut de la cheminée restitué d'après une maison voisine).

les voies principales de la ville. Londres ne fut pavé qu'à la fin du XIIIe siècle, sous Édouard Ier; au XIVe, la plupart

des rues de Paris, Troyes, Amiens et Douai et probablement des autres villes étaient pavées ; à Dijon, des travaux de pavage furent entrepris à grands frais dans toute la ville en 1393 et les archives en font de fréquentes mentions jusqu'à la fin du XVIe siècle ; dans les comptes d'Albi, les pavés (*perradas*) n'apparaissent qu'en 1418 ; à Rouen, en 1406, toutes les rues même principales n'étaient pas encore pavées [1].

Le pavé a pu rester parfois formé de grandes dalles plus ou moins irrégulières, comme chez les Romains ; à Paris, celui de Philippe-Auguste, dont on a plusieurs fois trouvé des vestiges, était formé de dalles carées atteignant 1 m. 50 de côté et 35 à 40 centimètres d'épaisseur ; en 1356, on employait encore de grands *carreaux* de grès et de petits carreaux en pierre de liais du haut banc de Gentilly. A Térouane, on a trouvé de très petits pavés de grès, fort réguliers. A Douai, de 1325 à 1350, les *cauchieurs* se contentaient d'enfoncer le pavé dans un lit de sablon ; à Paris, on le posait, à la façon romaine, sur un lit de ciment mêlé de tuile broyée ; à Amiens, en 1406, on en faisait autant et, de plus, on passait cette poudre au tamis ; on délayait le ciment dans une eau mêlée de tan pulvérisé, et l'on jointoyait le pavement avec un autre ciment mêlé de limaille de fer. A Boulogne, on a trouvé des restes de pavement en mortier mêlé de laitier ou mâchefer et d'une profusion d'épingles de cuivre ; de même, à Rouen, le sous-sol des rues a conservé des couches d'un mortier ou béton très dur mêlé de mâchefer, de parcelles de cuivre et d'os d'animaux. Les paveurs de Paris avaient des tombereaux, ceux de Douai des brouettes ainsi que des maillets à ceintures de fer.

Égouts, abattoirs, latrines publiques, dépotoirs. — Pour les égouts, le moyen âge avait conservé les traditions des Romains. Autant qu'on le pouvait, on faisait passer la totalité des immondices dans ces canalisations, mais un long abandon des travaux d'édilité, d'une part, de l'autre, le peu d'autorité et

1. L'échevinage ordonna en effet à cette date que le « pavement qui de nécessité est à faire depuis la porte du Kay de la Magdeleine... ou onques ne fut pavement.... seroit fait, attendu que c'est une des avenues de la ville ».

le fractionnement des pouvoirs publics ainsi que leur manque de ressources, rendirent très insuffisant le régime des égouts du moyen âge. Ceux que l'on parvint à créer sont bien entendus, et dans les ruisseaux de certaines villes comme Limoges, Dijon, Beaune, on faisait courir de l'eau. Il est probable que l'on construisit des égouts lorsqu'on pava les rues de Paris sous Philippe-Auguste ; c'est à son règne qu'aurait appartenu un égout trouvé en 1538, vis-à-vis du Louvre ; en 1840, on trouva sous l'hôtel de la Trémoille, deux anciens égouts fort curieux : le premier en date était formé de parois verticales portant de grandes dalles en forme de toit à double rampant ; l'autre le coupait à angle droit et était couvert de dalles horizontales épaisses reposant sur des arcs doubleaux en plein cintre. Ces dalles avaient formé le milieu du pavement même d'une chaussée dont les côtés étaient en petits grès. Sous l'abbaye de Fossanova près Terracine, achevée en 1208 par les moines français de Cîteaux, règnent de grands égouts voûtés en plein cintre. En 1350, le compte des travaux de la ville de Douai relate la refaçon d'un égout voûté. En 1412, les égouts, probablement romains, de la rive gauche de Paris, furent restaurés ; une commission de cinq maîtres d'œuvres visitait alors le terrain de la rue du Val Sainte-Catherine pour établir un égout ; en 1373, on en construisait un à Amiens, rue Cocquerel ; la ville de Riom conserve un curieux réseau d'égouts du moyen âge qui semble antérieur au XIVe siècle, sa direction ne correspondant pas à celle des rues actuelles. Tantôt parallèle, oblique ou même absolument inverse à cette direction, il décrit parfois des lignes tortueuses qui semblent correspondre à celles d'anciennes rues disparues, tandis que les rues actuelles sont tracées à angle droit depuis le XIVe siècle. Ces égouts commencent généralement par des canaux à ciel ouvert dans les parties élevées de la ville et vont en se creusant de plus en plus profondément ; les galeries, qui sont praticables, sont d'abord parementées de maçonnerie, puis, à partir de la profondeur de 4 à 5 mètres, elles sont creusées dans le tuf volcanique ; la profondeur dépasse 8 mètres sous le niveau du sol vers la rue de Mozat, et de distance en distance sont ménagés des puits perdus destinés à retenir les matières

BIBLIOTECA CENTRA
UNIVERSITARA

solides. Beaucoup d'égouts, à Paris et ailleurs étaient, faute de ressources, restés à ciel ouvert, notamment celui de la rue Saint-Antoine ; il fut détourné en 1412 parce qu'il infectait les abords de l'hôtel royal de Saint-Pol. Hugues Aubriot, prévôt de Charles V, avait entrepris de voûter les égouts, mais cette œuvre se poursuivit très lentement. Le ruisseau de Ménilmontant et la Bièvre servaient de collecteurs ; à Dijon, le Suzon fut couvert de voûtes là où les riverains voulurent en faire les frais



Fig. 142. — Tuerie et écorcherie au xve siècle (Heures de Turin).

et, en 1488, un égout étant engorgé, des particuliers obtinrent de le nettoyer.

On prenait soin d'établir l'abattoir (*escorcherie*, *tuerie*, prov. *mator*), fig. 142, à la limite extérieure de la ville et d'obliger les bouchers à s'en servir. Celui d'Amiens existait en 1282 et l'on infligeait des amendes aux bouchers qui tuaient chez eux ; ils étaient tenus ainsi que les poissonniers de jeter leurs déchets dans la Somme au moyen d'une trappe pratiquée dans le pont de la Bretèche et qui fut réparée en 1401 ; en 1490, on établit à Dijon une nouvelle *tuyerie* près du *cimetière aux chevaux ;* à Nîmes, on répare, en 1501, l'abattoir aux bœufs ; Paris avait vers 1400 une écorcherie aux Tuileries ; une autre aux halles, avec un égout spécial, mais découvert et infect.

Lorsqu'on ne pouvait déverser les immondices et les eaux ménagères dans une rivière ou dans un égout public, on employait le système des puisards et des fosses que l'on recou-

vrait de madriers. A cause des infiltrations, les coutumes de Londres, dès 1189, exigeaient que ces fosses fussent creusées à une certaine distance des propriétés voisines. La distance était moindre lorsque la fosse était maçonnée.

Les latrines publiques étaient en usage : on construisait à Dijon, de 1414 à 1418, des *chambres aisiées* ou latrines communes, rue de la Musette et, en 1433, des retraits communs étaient établis par la ville « pour éviter les ordures et immondices que l'on fait parmi les rues » ; en outre, on enjoignait à tous les habitants, en 1450, d'avoir des latrines ; on fit de même à Agen en 1565; il existait à Amiens, en 1427, en la rivière du Merderon, des « nécessaires communes aux hommes » ; on y fit des travaux en 1441 et 1447; en 1500, on jugea utile d'en augmenter le nombre, et une commission échevinale eut mission de chercher, en divers lieux sur la rivière, l'emplacement « pour bos treué pour l'aisement de plusieurs des habitans de ladite ville. »

Les immondices qui ne pouvaient être facilement jetées à la rivière étaient charriées aux dépotoirs assignés par les règlements de voirie. Ceux de Dijon, en 1402, étaient indiqués par des croix de bois. Ces décharges ne tardaient pas à former des monticules dans lesquels on peut retrouver de nos jours des débris intéressants pour l'histoire de l'industrie et du mobilier [1].

Service des incendies. — Par précaution contre les incendies, terribles dans des villes resserrées, bâties en grande partie de bois et dépourvues de moyens puissants pour combattre le fléau, il était généralement interdit de couvrir les maisons urbaines en chaume; toutefois, le chaume reparaissait aux époques de misère [2]. Les maîtres des ouvrages des villes visitaient périodiquement les cheminées et l'on faisait réparer ou détruire celles qui étaient dangereuses : 140 mauvaises chemi-

1. En 1823, la construction de l'église de Bonne-Nouvelle, à Paris; en 1880, à Étaples, le terrassement de la butte artificielle dite des *Cronquelets*, ont amené de curieuses découvertes de ce genre.

2. C'est ainsi qu'au XIVe siècle la porte d'Ocre à Douai et certaines tours d'Amiens semblent avoir reçu une couverture de chaume, et qu'au XVIIIe siècle, le beffroi même de la ville de Boulogne en fut couvert quelques années.

nées de bois furent condamnées, en 1428, à Amiens, après une de ces visites ; à Abbeville, en 1466, l'échevinage, de concert avec les officiers royaux, avisait aux moyens de contraindre les habitants à ne plus couvrir en essaules et en chaume, mais en tuile, et faisait démolir « une couverture de busche » jugée dangereuse; à Dijon, en 1524, la chambre du conseil ordonne la démolition des maisons couvertes de *loiche*.

A Londres, dès 1189 et 1212, d'autres précautions assez sérieuses furent prises contre les incendies : il fut décidé que les murs mitoyens auraient un minimum de 3 pieds d'épaisseur et de 16 pieds de haut; il fut prescrit à chaque habitant d'entretenir devant sa maison une cuve de pierre ou de bois pleine d'eau, et chaque *alderman* reçut un croc de sauvetage muni d'une corde; à Douai, en 1248, l'échevinage ordonna qu'au cas d'incendie les guetteurs, charbonniers, déchargeurs et portefaix seraient tenus d'aller au feu sous peine d'amende et d'interdiction d'exercer leur métier; que chaque connétablie posséderait, dans une remise spéciale, sept échelles dont deux de 25 pieds et les autres de 16, quatre tines, autant d'épuisoirs et une *mait* de huit pieds de long; qu'elle devrait entretenir ce matériel et ne pas le prêter. A Amiens, au XIVe, au XVe, au XVIe siècle, la ville entretenait un matériel d'échelles, de crocs et de seaux de cuir et d'osier enduits de poix pour le service des incendies, et des chariots légers, pour les porter rapidement sur les lieux des sinistres, étaient gardés dans deux remises [1]. A Limoges, après un incendie qui, en 1244, avait détruit 22 maisons, le trop plein de l'aqueduc d'Aigoulène qui alimentait les fontaines de la ville, fut recueilli dans des réservoirs construits sur les points les plus élevés : ils opposèrent désormais au retour du fléau une réserve d'eau importante, en même temps qu'ils aidaient à l'assainissement en s'ouvrant au besoin dans les ruisseaux des rues. A Paris, au début du XVe siècle, nous voyons, par le *Journal d'un bourgeois*, qu'en cas d'alarme il était pres-

1. Chaque corps de métier était tenu, comme à Douai, de faire faire et d'entretenir une partie de ces engins, « les fillettes des deux rues » étaient requises pour faire la chaîne, et gratifiées pour ce service.

crit d'éclairer les rues et de placer des seaux d'eau devant toutes les maisons. A Toulouse, en 1465, les capitouls édictèrent un règlement en douze articles, enjoignant les précautions à prendre contre les feux de méchef; à Amiens, en 1472, une ordonnance échevinale régla en grand détail le service des incendies [1]; à Paris, en 1524; à Dijon, en 1538 [2], des règlements semblables furent promulgués à la suite de sinistres.

Éclairage. — L'éclairage des rues était inégal et insuffisant : en principe, jusqu'au cours du XVIe siècle, on les éclairait seulement « en cas d'*effroi* ». A Nîmes, au XIVe siècle, la ville entretenait un éclairage pour la garde et la visite des remparts; sous Charles VI, lors des luttes des Armagnacs et des Bourguignons, et sous Louis XI, au moment des troubles causés par la *Ligue du bien public*, les bourgeois de Paris durent entretenir des flambeaux ardents et des lanternes aux carrefours des rues et aux fenêtres des maisons; en 1524, à la suite d'incendies produits par la malveillance, et en 1525, lors de la captivité du roi, cette mesure fut renouvelée. A Toulouse, le règlement de 1465 contre les incendies, ordonne l'établissement d'un certain nombre de lanternes publiques dans chaque quartier. A Amiens,

1. « Que tous couvreurs, palioleux (couvreurs en paille), torqueurs (faiseurs de torchis), carpentiers, tainturiers, cervisiers (brasseurs), goudalliers (autre catégorie de brasseurs), boullenguiers, et leurs vallez et serviteurs aillent incontinent avec leurs tynes, sceaulx et vaisseaulx pleins d'eau... et aussy que toutes femmes de joye portent des sceaulx plains d'eau ». — Les charpentiers et maçons devront procéder aux démolitions nécessaires et chaque habitant devra faire emplir d'eau ses cuviers devant sa maison, les hommes des dizaines travailleront sous les ordres de leurs dizainiers et connétables, commandés eux-mêmes par les quartiniers; les oisifs seront frappés d'une amende et les étrangers consignés dans leurs hôtelleries à moins d'une permission expresse des échevins; enfin les rues seront éclairées.

2. Douze fustiers et leurs valets, six teinturiers, six tanneurs, furent élus pour faire le guet, opérer les sauvetages et entretenir le matériel de secours; il leur fut interdit de quitter la ville, mais ils furent exemptés de la taille. Nul ne dut aller au feu sans porter de l'eau, sous peine d'avoir les oreilles coupées. Il fut interdit d'avoir des chandeliers qui ne fussent pas en métal. Tout habitant fut astreint à posséder deux seaux de cuivre ou de bois, à en tenir un en permanence à la chaîne de son puits et à laisser chacun accéder à ce puits en cas de sinistre; les puits et citernes publics, leurs chaînes et seaux durent être entretenus aux frais des habitants de chaque quartier.

on trouve de nombreuses applications des mêmes principes. Dès qu'un incendie était signalé, les rues devaient s'éclairer pour aider à diriger les secours et pour éviter les actes de brigandage; des lanternes à chandelle furent fixées, en 1565, aux angles du beffroi du grand marché. On « illuminait » aussi les rues des villes où séjournait le roi et l'on éclairait de même les rues le soir, après les représentations des *mystères*, pour permettre aux nombreux spectateurs de rentrer chez eux en bon ordre et en sécurité; la ville possédait des falots pour ces circonstances et levait des taxes pour les entretenir. A ces éclairages occasionnels s'ajoutaient les lanternes placées devant de nombreuses images saintes : crucifix élevés de préférence dans les carrefours, montjoies aux angles des maisons, et comme l'observe très bien M. H. d'Allemagne, il était rare que l'on détruisit ces images tandis qu'on en élevait sans cesse de nouvelles. Certaines corporations entretenaient une lampe en l'honneur de leur patron; d'autres lampes étaient des monuments expiatoires brûlant sur le lieu d'un crime [1]. Ainsi, petit à petit, les endroits dangereux arrivaient-ils à être éclairés.

Au XIVe siècle, des fanaux existaient dans certaines rues de Paris auxquelles cette particularité avait fait donner le nom de rue de la Vieille-Lanterne, de la lanterne en la Cité, de la lanterne des Arcis, etc. A la tour de Nesle, une lanterne suspendue à une potence élevée, servait de phare aux bateliers de la Seine. L'ordonnance de 1363 avait, de plus, institué le guet qui faisait des patrouilles avec falots et lanternes; ceux qui circulaient de nuit portaient, du reste, avec eux des lanternes, falots ou torches. En 1558 seulement, un arrêt du Parlement régularisa l'éclairage de Paris en instituant des lanternes permanentes aux angles des rues ainsi que dans les milieux des plus longues.

Phares. — Les phares des ports étaient tombés dans le domaine de l'architecture militaire ou ecclésiastique : le phare romain de Douvres était transformé en clocher; celui de Boulogne en tour de guet et forteresse, mais les guetteurs avaient soin d'y entretenir le feu.

1. Comme celle qui signalait le lieu de l'assassinat de Louis d'Orléans, rue Barbette.

Les phares nouvellement bâtis étaient quelquefois des lanternes des morts comme à Oléron (XIIIe s.); à Wisby (Gotland), des lumières s'allumaient à la façade de l'église Saint-Nicolas pour guider les marins : la légende prétend que c'étaient des escarboucles ou pierres phosphorescentes; à l'entrée de la Gironde, la tour de Cordouan, phare isolé sur un rocher, fut fondée par des moines sous Louis le Pieux, restaurée et fortifiée au XIVe puis au XVIIe siècle. Plus souvent, les phares dépendaient d'un château ou d'une enceinte fortifiée; au XIIIe siècle, la tour Constance à Aigues-Mortes (fig. 143) et le castel Maniace de Syracuse ont des tourelles rondes qui ont servi de phares; la seconde est découronnée, la première intacte; le sommet dépasse le reste des remparts d'Aigues-Mortes et porte un lanternon circulaire en fer où des clavettes maintenaient des lames de corne transparentes (fig. 144). Le phare octogone de Trapani date du XIIIe siècle; à Dunkerque, le *Leugenaer* est une tour octogone bâtie au XIVe siècle, mais reconstruite au XVIIe; à Calais, la tour du guet, qui date du XVe siècle et qui s'élève près de l'hôtel de ville, servait aussi de phare.

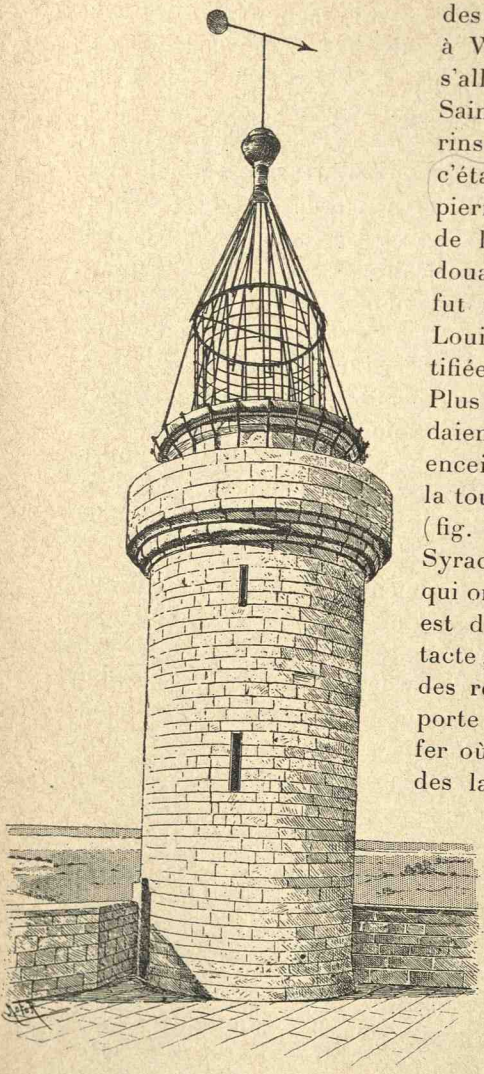

FIG. 143. — Phare d'Aigues-Mortes, sur la tour Constance (XIIIe siècle).

Au XVe siècle, la tour de la Lanterne à la Rochelle est une tour d'enceinte surmontée d'une flèche de pierre semblable à celle d'un clocher et servant d'amer ; une tourelle latérale contenant un escalier se terminait en lanternon servant de fanal

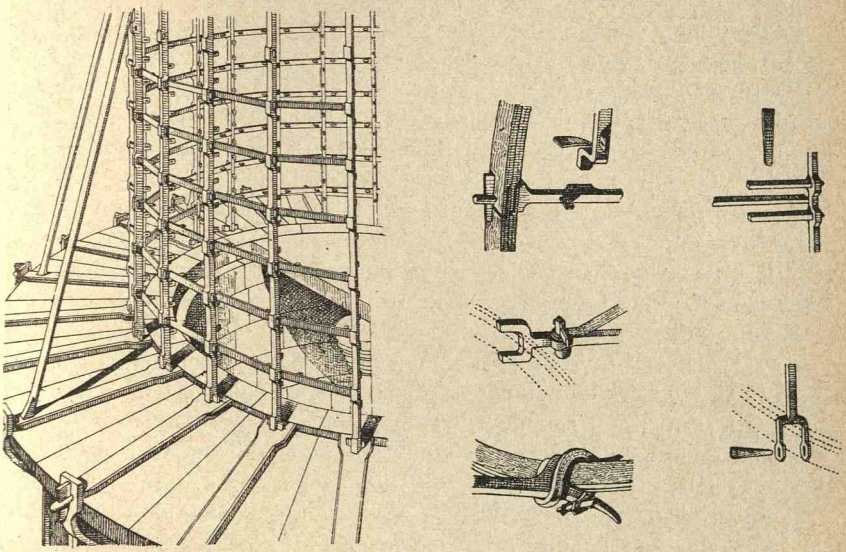

FIG. 144. — Détails de la lanterne du phare d'Aigues-Mortes d'après le relevé de M. Sainte-Anne-Louzier (*Archives de la Commission des Monuments Historiques*).

pour la nuit. Biarritz a un ancien phare, sorte de tourelle basse ou de guérite placée en haut d'un perron.

Les nombreuses tours de guet isolées qui bordent les côtes de la Corse, de l'Italie du sud et de l'île de Chypre étaient à la fois des corps de garde, des refuges et des phares. Elles datent, en général, du XVe et du XVIe siècle.

Dans les dernières années du XIVe siècle, les consuls de Tarascon avaient fait établir sur le cours de la Durance une ligne de fanaux correspondant par signaux avec la ville : c'était à la fois un guide pour la navigation et une télégraphie optique utile à la défense.

Ports. — Dans les ports, on continuait les traditions des Romains. En Méditerranée, on jetait des môles pour fermer les anses les plus profondes : on utilisait pour cela les îlots de rochers ; dans les passes qui les séparaient, on coulaient des bateaux chargés de pierre et, du tout, on finissait par constituer une digue, comme au port de Famagouste en Chypre qui, du XIVe au XVIe siècle, fut un des meilleurs du monde et pourrait être remis utilement en état. Les petits ports de Paphos et de Cérines (Chypre), de Rhodes, de Lattakieh, de Djebeil (Syrie), sont du même type ; celui de Gênes est fermé par un môle dont la construction et l'entretien étaient l'objet d'une sollicitude constante. A Tarragone, le môle du port fut construit en 1507, sous la direction de l'ingénieur Arnau Boncks d'Ax (comté de Foix). On verra que ces môles pouvaient être garnis de murs crénelés et de tours et l'entrée du port défendue comme celle d'une ville.

Dans l'Océan, on utilisait comme aujourd'hui les embouchures des rivières, et l'on établissait des estacades pour accoster. Les ports de rivière, comme ceux de Paris et de Corbeil avaient des estacades de bois ou *vergnes* : les quais d'Amiens étaient ainsi faits [1] ; mais il existait des quais de pierre à Paris dès le XIIIe siècle et, à Amiens, dès le XIVe au moins, pour le débarquement des marchandises. Le déchargement s'opérait au moyen de grues publiques (*guindals*, *windas*).

§ III. — *Ponts.*

La construction des ponts, malgré toutes les difficultés qu'elle présente, est une œuvre trop nécessaire pour n'avoir pas été dès une époque ancienne l'objet de grandes préoccupations et de grands efforts. Lorsqu'en 1144, Alphonse Jourdain, comte de Toulouse, accorda un terrain et des privilèges à la nouvelle ville de

1. En 1458, l'échevinage fit élever sur le quai de Don un *puchoir* pour le débarquement des bateaux de vin ; les membres du chapitre, aidés de charpentiers, allèrent rompre les vergnes, arracher, scier, déchirer les estocs et détruire le puchoir.

Montauban, il imposa aux bourgeois la condition expresse de bâtir sur le Tarn un pont dont il avait reconnu les avantages très importants, et que Philippe le Bel mit plus tard toute son énergie à les contraindre d'achever [1]. Le comte Eudes (1031 à 1037), en décidant la construction et la franchise de passage d'un pont de Tours, dit dans sa charte que l'œuvre est « utile à la postérité et par conséquent agréable à Dieu ». Cette manière de voir était générale, et la construction des ponts fut considérée au moyen âge à la fois comme une œuvre d'utilité matérielle et une œuvre pieuse.

Dès les temps mérovingiens, les desservants de l'hôpital de la Guillotière à Lyon, fondé par Childebert Ier, complétèrent cette œuvre par un pont. Du XIe au XIVe siècle, les ponts de Vienne, de Montélimar, de Romans, furent bâtis au moyen de dons charitables et des associations religieuses se donnèrent pour mission de construire et d'entretenir des ponts à l'aide des aumônes qu'elles recueillaient. On trouve des ponts ainsi bâtis à Avignon, à Pont-Saint-Esprit, à Bon-Pas. Ce dernier date de 1084 ; c'est de 1177 à 1185 que celui d'Avignon (fig. 145) fut bâti par les soins de Saint-Benezet : on connaît l'histoire admirable et touchante de ce berger qui prit une telle initiative et sut recueillir assez de concours et d'aumônes pour mener à bien cette œuvre immense et extrêmement difficile. Ses émules, les *Frères Pontifes* (dans le sens de faiseurs de ponts) ont construit à Bonpas, Lourmarin, Mallemort et Mirabeau ; la *confrérie du Saint-Esprit*, fondée en 1265 à Saint-Saturnin-du-Port, a terminé seulement en 1307 le célèbre Pont-Saint-Esprit [2] ; les confrères faisaient des quêtes périodiques en France et en Italie. De 1395 à 1450 le pont de Quézac (Lozère) était encore bâti comme œuvre pie.

Le pont de Saint-Nicolas de Champagnac sur le Gardon dépendait d'un monastère d'Augustins : ce furent aussi des Augustins qui, sous l'invocation de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, fondèrent à San-Miniato près Florence, au début du XIe siècle, un pont et

1. La commune fut même supprimée en 1321 à la suite des contestations que la lenteur des travaux amena entre la ville et les gens du roi.

2. Les maîtres de l'œuvre du pont étaient en 1265 Pons de Gainac, Guilhem, Artaud, Clarius Tharane et Jacques Benger.

un hospice célèbres. Peu après eux, un berger, émule de Benezet, saint Alluccio, bâtissait aussi par charité un pont sur l'Arno.

En Espagne, c'est aussi à Saint-Jacques, patron des pèlerins de Compostelle qu'était voué depuis 1170 un ordre constructeur de ponts, et cette contrée a eu jusqu'à deux saints bâtisseurs de ponts : saint Jean l'Ermite, qui construisit à Lucrone, à Naxara, etc. et saint Gonzalve d'Amaranthe, auteur du pont sur le Tamaga (seconde moitié du XIIIe siècle). En Portugal, Dominique l'Ermite se voua à la même œuvre sous le règne et sous la protection de la reine sainte Mafalda. En Allemagne, ce furent les frères hospitaliers de Saint-Barthelemy de Mayence qui assumèrent cette tâche : ils ont travaillé jusqu'en Pologne.

Les évêques de toutes les contrées s'intéressèrent à la construction des ponts : en Suède on en doit plusieurs à saint Benoît, évêque de Skara ; en Écosse, on montre sur la Dee un pont bâti par l'évêque d'Aberdeen ; sur l'Éden un pont est l'œuvre d'un évêque de Santander ; en France, en 1150, Humbert, évêque de Lyon, bâtit un pont de pierre sur la Saône, et, en 1219, Jean de Bernin, archevêque de Vienne, rebâtit le pont de Romans ; des indulgences étaient accordées pour la construction des ponts en 1286 à Agen, où l'évêque faisait quêter pour l'œuvre ; en 1381, son successeur faisait un don pour des fonds destinés aux bonnes œuvres ; en 1309, à Grenade, Clément V favorisait la construction de quatre ponts de bois sur la Garonne et la Save ; la construction des ponts est encouragée par d'autres prélats, en 1383 à Montélimar ; en 1500, 1507, 1535, à Vienne, où l'on accorda aussi des dispenses d'abstinence aux bienfaiteurs ; en 1514, l'évêque de Mende fournit un ingénieur et prête 1400 livres pour la construction d'un pont à Agen.

La fondation des ponts pouvait donner lieu à des cérémonies solennelles : en 1413, à Paris, le jour de vigile de l'Ascension, à 10 heures du matin, Charles VI frappa solennellement sur le premier pilotis d'un nouveau pont de bois auquel il donna le nom de Pont Notre-Dame, puis son fils aîné le duc de Guyenne, les ducs de Berri et de Bourgogne et le grand chambellan Georges de la Trémouille défilèrent à tour de rôle en frappant de la hie sur le pieu.

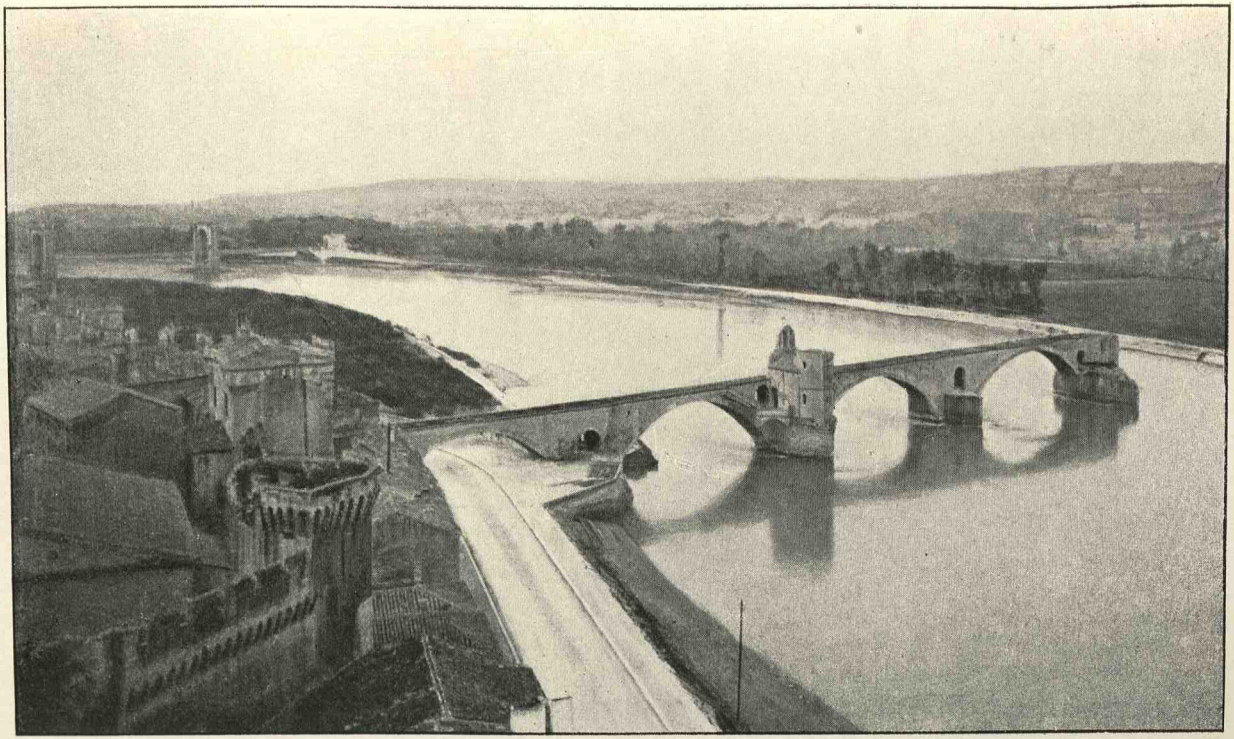

Fig. 145. — Ruines du Pont d'Avignon (1177 à 1185).

(P. 266-267)

Les constructeurs du XIe et du XIIe siècle appliquèrent à la construction des ponts une science consommée : ils recueillirent, perfectionnèrent même, les pratiques des Romains.

On commençait par enfoncer des pilotis sur la tête desquels on asseyait les fondations des culées. Les fondations des piles étaient une œuvre très difficile : on détournait l'eau quand on le pouvait [1] ou on l'épuisait tant bien que mal autour de la pile à l'aide de barrages, de pompes et de chaînes à godets en bois et en cordages (fig. 135) ; en 1400, pour réparer le pont d'Albi, des ouvriers travaillèrent dans l'eau jour et nuit ; on leur donnait une paie spéciale de 15 deniers, plus une nourriture réconfortante : de la viande, du vin, et on les éclairait. Le mortier, pour mieux résister à l'eau, se délayait dans du vinaigre.

Les culées, bâties sur pilotis, présentent depuis le XIIe siècle une forme en éperon qui, en amont, fend le courant et diminue ainsi sa poussée et qui fait dériver sous les arches les glaçons et autres objets flottés ; en aval, la même forme évite un remous qui pourrait produire des affouillements au pied des piles ; enfin, ces ébrasements facilitent le passage à la batellerie.

Pour donner aux arches la solidité et la hauteur convenables, l'architecte du pont d'Avignon les a tracées en ellipse (fig. 145) ; pour leur donner une élasticité parfaite et éviter la ruine totale en cas d'affaissement ou d'écroulement partiel, il les a appareillées à la romaine en plusieurs arcs étroitement juxtaposés, mais non liés entre eux ; au XIIe siècle, le pont beaucoup plus petit d'Airvault (Deux-Sèvres) a des arches en plein cintre formés d'arcs parallèles, espacés entre eux (fig. 146) ; le tablier porte en partie sur un dallage posé entre ces arcs. C'est un système plus économique encore et plus léger.

Pour éviter de donner trop de prise au courant en cas de crue, l'ingénieur d'Avignon, imitant celui du pont Julien, a pratiqué de grandes baies en plein cintre, au-dessus du point où les culées s'amincissent à l'imposte des arches. Ces arcs forment, en outre, un étrésillonnement qui ajoute à la solidité, tout en économisant

1. Dijon, 1516 ; Amiens, 1485.

les matériaux. On construisit dès l'époque romane des ponts très importants et très beaux :

Le pont de l'archevêque Humbert, bâti en 1150 à Lyon, a été démoli sous Louis-Philippe ; il avait dix arches en plein cintre ou brisées, ces dernières, peut-être plus récentes ; le pont de Tours, du XIe siècle, démoli à la fin du XVIIIe siècle, en avait vingt-sept ; les Ponts de Cé, près Angers, reconstruits au XIXe siècle, étaient en partie romans.

Au XIIIe siècle, on conserve à peu près les mêmes principes qu'à l'époque romane ; le pont Saint-Esprit (1265) forme un coude comme celui d'Avignon ; le pont des consuls à Mon-

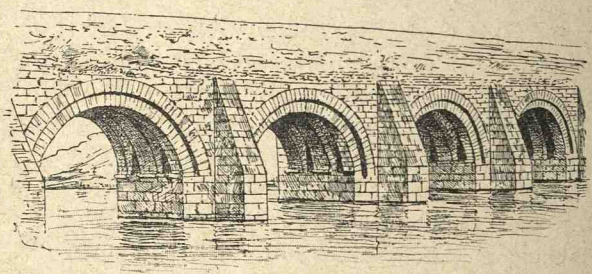

FIG. 146. — Portion du pont d'Airvault (Deux-Sèvres), XIIe siècle.

tauban (fig. 147), bâti en brique, de 1291 à 1335 environ, sous la direction du châtelain royal Étienne de Ferrières et de l'ingénieur Mathieu de Verdun, a des ouvertures au-dessus de ses culées, comme le précédent : il y a en outre des passages ménagés entre les arches et le tablier par mesure stratégique et par mesure d'entretien pour faciliter l'accès de toutes les parties ; enfin, comme tous les ponts de la période gothique, il a des arches en tiers-point qui offrent plus de solidité et moins de poussée et s'élèvent davantage au-dessus du niveau des crues.

Dans les petits ponts, la grande arche en tiers-point a amené la brisure du tablier : dans la plupart des ponts gothiques, il se compose de deux rampes assez accentuées, surtout lorsqu'une arche batelière plus large et par conséquent plus haute occupe

le milieu, à l'endroit où le courant est le plus profond et où l'on a tout intérêt à espacer les piles. Cet espacement peut être inégal selon les ressources que présentait le fond pour les fondations ; il faut aussi tenir compte des moulins, pour l'établissement desquels on ne négligeait par les ressources présentées par les

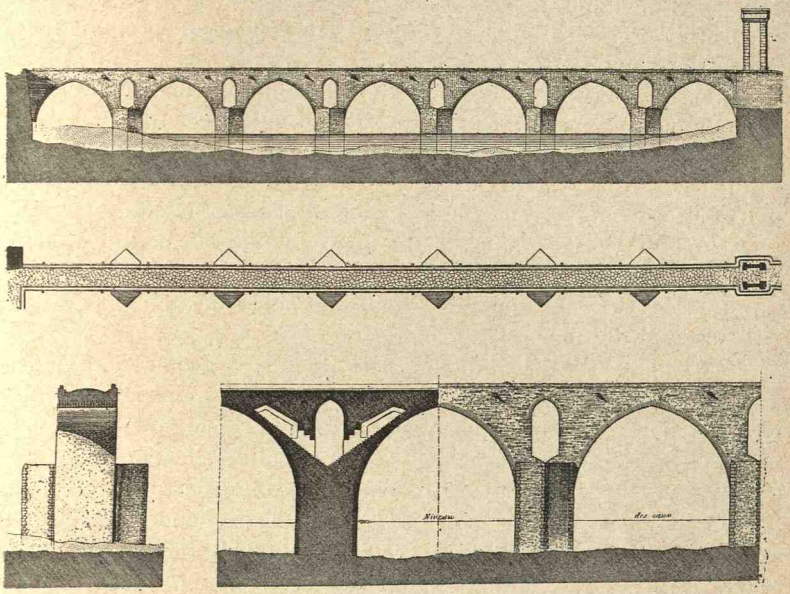

Fig. 147. — Le pont des Consuls (1291 à 1335), à Montauban (*Annales archéol.*).

ponts. A une époque où toutes les grandes usines étaient hydrauliques, beaucoup de roues de moulins tournaient dans les arches extrêmes des ponts, et les seigneurs, souvent à la fois propriétaires du pont et du moulin banal, avaient toutes les raisons de les réunir. A Poissy, à Meaux, à Metz, etc. on voit encore d'anciens moulins annexés à des ponts [1].

Pendant la construction des ponts de maçonnerie, le passage

1. Voir ci-dessus, p. 218.

était assuré provisoirement par des ponts de service, passerelles de bois.

Souvent aussi, une ou plusieurs arches des ponts de maçonnerie étaient remplacées par des tabliers de bois, soit à titre provisoire, soit d'une façon permanente, pour pouvoir en temps de guerre, couper le pont. Il a existé des ponts à piles de maçonnerie et à tablier de bois et, à toutes les époques, des ponts de bois permanents [1].

L'usage était d'établir des chapelles au milieu des grands ponts : on les plaçait sur la tête d'une culée avec, au besoin, comme à Avignon (fig. 145), des trompes élargissant la surface qui les porte. En 1478, à Lyon, un particulier offrit aux consuls de bâtir sur un pont une chapelle accompagnée d'une horloge.

Quelquefois, la chapelle est à une extrémité du pont, comme celle de Saint-Junien (Haute-Vienne) qui date de 1451 à 1454.

Sur le pont de Saint-Flour existait non seulement une chapelle, mais un reclusoir.

Ces chapelles étaient la plupart du temps dédiées à Saint-Nicolas, patron des navigateurs et des voyageurs en général. On peut citer comme exemples celle d'Avignon, remarquable petit édifice roman, avec crypte sous le sanctuaire, celles de la Guillotière à Lyon, de Pont-Saint-Esprit, de Bar-le-Duc, de Saalfel (Saxe Meiningen), récemment détruite. Il existait aussi des croix monumentales sur les ponts. Il en subsiste une à Saint-Germain-Laval (Loire), sur un pont gothique du Lignon. Enfin, dans l'intérieur des villes populeuses, des maisons s'alignaient sur les côtés des ponts ; elles étaient bâties soit sur le pont même et en partie en encorbellement sur la rivière (fig. 148) sur des pilotis entre lesquels on laissait l'espace nécessaire au dégagement des arches batelières. Ces maisons procuraient des revenus aux villes et autres propriétaires des ponts.

On peut citer comme beaux exemples de ponts gothiques le pont Saint-Esprit, qui ne compte pas moins de vingt arches (1296), le pont des consuls à Montauban (fig. 147), le pont Saint-

1. Il en subsiste de remarquables de la fin du moyen âge à Bâle et à Lucerne.

Martial à Limoges, et le pont d'Albi, tous deux en brique, le second a trois très grandes arches ; le pont de Saint-Nicolas de Campagnac, sur le Gardon, qui a neuf arches de tracé varié, les deux ponts d'Entraygues (Aveyron, XIIIe siècle), et les ponts fortifiés de Cahors (Pont-Neuf et Pont-Valentré, ce dernier de 1308. Cf. plus [illegible]n au chap. IV), d'Orthez, de Béziers, de Thouars, de Tournai, etc. ; Pont-de-l'Arche sur la Seine avait un très beau pont des XIIIe et XVe siècles malheureusement détruit ; à Ouilly-sur-l'Orne, un magnifique pont gothique a été également détruit de nos jours ; à Malines (Belgique), un pont du XVe siècle a des arches et des piles ornées de moulures comme des portails, c'est une disposition très exceptionnelle. Des écluses accompagnaient certains ponts, ainsi que des barrages mobiles pour

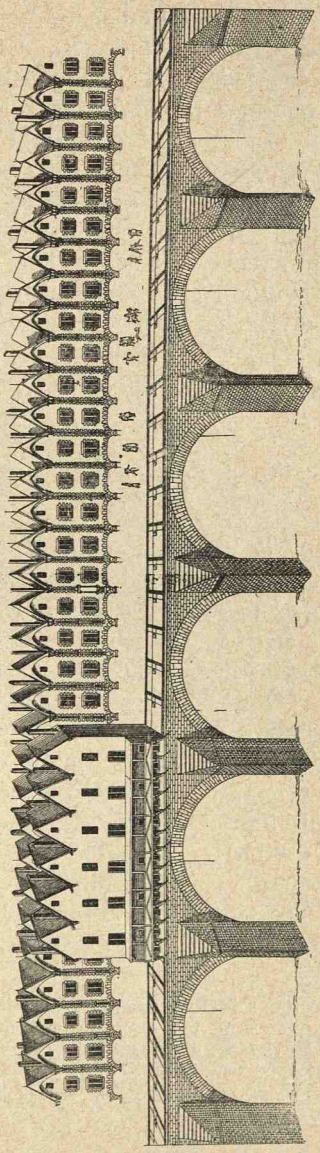

FIG. 148. — Le pont Saint-Michel à Paris au XVIe siècle (J. Androuet du Cerceau, *Des plus excellens bastimens de France*).

arrêter les barques à distance de ces écluses lorsqu'elles étaient fermées [1].

Des manteaux en charpente pouvaient s'élever en avant des piles pour les protéger contre le heurt des glaçons, barques, bois flottés, et contre les affouillements du courant [2].

Dans les ponts gothiques établis par les Lusignans sur certains torrents de Chypre, des feuillures ménagées dans les piles recevaient des vannes qui arrêtaient l'eau lorsqu'on voulait l'épandre dans les plantations de cannes à sucre.

Les tours que l'on élevait sur les piles des ponts fortifiés avaient des portes munies de herses (voir ci-après chap. IV) qui servaient de défense en temps de guerre et qui, en temps de paix, servaient à la perception des péages.

§ IV. — *Aqueducs, fontaines, puits publics, lavoirs.*

Aqueducs. — On sait que les Romains amenaient de très loin dans leurs villes les eaux des sources des hauteurs sur d'imposants aqueducs à arcades. Les aqueducs étaient trop utiles pour n'être pas entretenus, restaurés ou même imités au moyen âge dans la mesure des moyens dont on disposa.

Les grands aqueducs à arcades furent, toutefois, moins nombreux alors que dans l'antiquité, parce que les ingénieurs du moyen âge disposaient de moins de main-d'œuvre et avaient déjà mieux compris le principe du siphon appliqué presque partout aujourd'hui.

Saint Aldric, évêque du Mans, de 832 à 857, fit faire dans cette ville un aqueduc long d'une demi-lieue et un réservoir voûté qui subsistent encore. L'aqueduc passe sous l'évêché et la cathédrale et alimente deux fontaines. Lambert, abbé de Saint-Bertin

1. Amiens 1441. Achat par l'échevinage de bois de chênes dont « on fit estocquis et une barrière tournant en la rivière au devant et au plus prez des deux manteaulx faisant closture soubx le pont... afin que navire ne puist venir efondrer ne hurter contre iceulx manteaulx ».

2. On en voit, par exemple, dans les anciennes représentations du Pont-de-l'Arche.

de 1095 à 1123 dota son abbaye d'un aqueduc alimenté par une machine élévatoire qu'actionnaient les roues motrices des moulins de l'abbaye.

Les moines, surtout les cisterciens, bons ingénieurs, ont construit beaucoup d'aqueducs, dont quelques-uns à arcades aux IIe et au XIIIe siècle [1].

Le plus bel aqueduc gothique était celui de Coutances (fig. 149) élevé en 1277, souvent réparé et aujourd'hui presque détruit. Ses arches sont en tiers-point; ses piles ont des contreforts dont

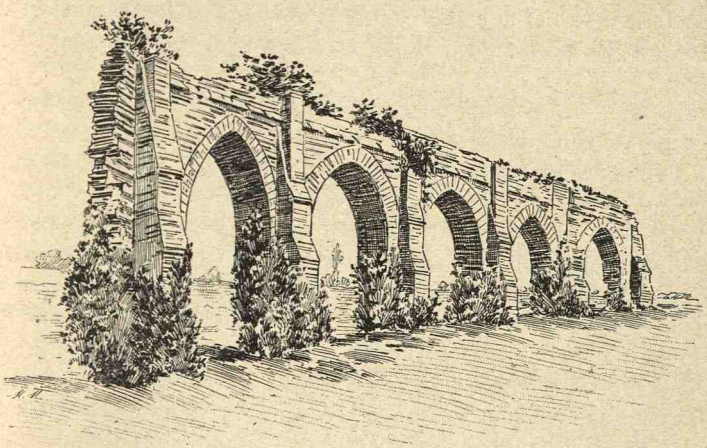

FIG. 149. — Aqueduc de Coutances.

la tête portait des gargouilles pour déverser le trop plein en cas d'engorgement ou de crue subite. Cet aqueduc portait les armoiries des Painel, seigneurs qui l'avaient fait bâtir ou restaurer. La ville de Sulmone (Abruzzes) utilise encore un bel aqueduc à arches en tiers-point, daté de 1257.

Deux grands aqueducs à arcades en tiers-point et à écoinçons évidés de baies en arc surbaissé se voient à Salerne et semblent

1. L'abbaye de Saint-Polycarpe (Hérault) a un aqueduc de 1159. Celle de Casamari (province de Rome) a un long aqueduc de pierre à arcs en plein cintre, élevé vers 1200; à Limoges, trois anciens aqueducs souterrains très longs, encore existants, desservaient l'abbaye de la Règle et l'évêché, les monastères de Saint-Martin et des Bénédictins.

remonter au XIVe siècle ; c'est sans doute à cette époque que l'on refit en tiers-point les arches de l'aqueduc romain de Salamine de Chypre pour alimenter d'eau saine la grande ville de Famagouste ; en 1481, l'aqueduc romain de Ségovie fut restauré par un moine, Jean de Escobedo.

Limoges a de beaux aqueducs souterrains de la période romane : ce sont des galeries taillées dans le tuf et assez larges pour que l'on y puisse entrer pour les nettoyer. C'est Pierre Audier, sénéchal anglais de la Marche de 1206 à 1216, qui fit construire le bel aqueduc d'Aigoulène (*Aqua lenis*) amenant à Limoges les eaux de La Borie et desservant les fontaines de la ville.

En 1277, les consuls de Riom achetaient de l'abbé de Mozat, le droit de conduire à la ville par un aqueduc à travers les terres de l'abbaye, les eaux qui devaient alimenter la fontaine dite *Dragonescha*.

A Montpellier, en 1360, Elbrard avait réparé les fontaines ; en 1370, le maître d'œuvres Jean R. Boyer de Clermont, fontainier, fut mandé pour en restaurer une ; il fit des conduites de pierre et reconstruisit une arche d'aqueduc. Cet aqueduc a des chambres souterraines voûtées, les unes en berceau, les autres sur croisées d'ogives. A Paris, c'est probablement sous le règne de Philippe-Auguste que les sources de Belleville et de Ménilmontant furent canalisées et amenées en partie à couvert aux fontaines du centre de la ville : celle de Saint-Lazare existant sous saint Louis ; celles des Innocents et des Halles très anciennes aussi ; celle de la rue Maubuée également, mais toutes elles furent maintes fois reconstruites. L'aqueduc de Belleville fut réparé en 1457 ; on en refit alors 96 toises, soit 187 mètres 10, dans l'espace de sept mois, comme en témoignait une inscription en vers. Cet aqueduc avait un château d'eau appelé la *tour* et des regards couverts de petites édicules que l'on appelait les *chapelles* à cause de leur forme. En 1393, un marché conclu entre la ville et son fontainier parle des *cuves* ou châteaux d'eau établies au-dessus du pressoir de Ruel, ainsi que des conduites de plomb et de terre cuite. Ces deux matières étaient usuelles pour les conduites d'eau : au Mans, l'aqueduc de saint Aldric est en partie de

plomb et en partie de terre cuite, vernissée au dedans, et garnie au dehors d'une épaisse couche d'excellent mortier mêlé de tuile broyée suivant la tradition romaine; sur certains points, les deux types de conduites existent parallèlement : l'un des deux peut être une restauration. A la fin du xve siècle, c'est un potier qui fut chargé à Nîmes de refaire la canalisation de la fontaine de l'Abreuvoir et, vers la même époque, à Fontaine-Daniel (Mayenne), on a employé aussi la terre vernissée. Un autre procédé économique, mais bien défectueux, consista, pour les villes à court de ressources, en conduites provisoires de bois. On sait que le bois se conserve longtemps dans l'eau : ce n'était peut-être pas un système plus précaire que les estacades et pilotis de bois dont on use encore tant aujourd'hui. Quoi qu'il en soit, P. Belle, charpentier et fontainier à Talant, exécuta en 1445, conformément au marché qu'il avait passé avec la ville de Dijon, tout un système de canalisation en bois : diverses sources captées furent conduites par des « corps de bois de verne » assemblés au moyen de « vices de fer » jusqu'à une grande « auge » ou château d'eau en pierre établi près de la porte Saint-Nicolas, d'où il les distribua dans les divers quartiers pour aller perdre le résidu, partie dans les fossés de la ville et partie dans le Suzon. Ce travail était imité de celui qui déjà existait à Beaune; en 1509, on dut refaire les tuyaux en plomb; cependant, c'est encore en bois que l'on fit en 1535 les conduites de la fontaine Saint-Michel. C'est en bois également que fut faite en 1539 la canalisation de la fontaine de la place de Rochechouart (Vendée) dite le *Font Buillant*, et la ville de Périgueux a eu aussi des aqueducs de fontaines en bois de châtaignier; c'est toujours ainsi qu'en 1533, à Perpignan, l'évêque Foulques de Bonneval avait fait exécuter les conduites de la *Fontaine de la Claustre* : cette canalisation ne dura point et les consuls durent la faire refaire en pierre.

Le fer fut aussi employé, mais c'est, comme le bois, une matière précaire; il fallut, en 1511, remplacer par du plomb une conduite de fer de la fontaine Saint-Michel de Dijon.

Les canalisations du moyen âge n'étaient pas assez abondantes pour permettre aux particuliers d'avoir des prises d'eau chez eux ;

cependant, en 1265, saint Louis accorda ce privilège aux Filles-Dieu ; en 1385, Charles V le concéda à son chancelier Pierre de Giac ; les faveurs de ce genre se multiplièrent dans la suite ; les établissements publics et les grands personnages accaparèrent même sans aucun droit des prises d'eau sur les aqueducs publics, si bien qu'en 1392, le roi dut prescrire la suppression de toute concession privée, exception faite pour lui-même, ses frères et ses oncles, mais bientôt après il se laissait aller à de nouvelles concessions. On réglementait, du moins, avec une extrême parcimonie le calibre des conduites, mais la pénurie des eaux et leur accaparement furent perpétuels à Paris au moyen âge.

On a créé au moyen âge beaucoup de canaux pour amener l'eau comme force motrice aux moulins des usines ; d'autres sont des canaux de desséchement ou d'irrigation. Parmi ces derniers, les plus remarquables sont ceux qui furent exécutés aux XIe, XIIe, XIIIe, XIVe et XVe siècles dans le Roussillon et il faut citer en première ligne le canal de Perpignan creusé en 1123 et 1427. Il possède deux ponts aqueducs de 70 et de 300 mètres de long et un tunnel de 400 mètres.

Fontaines. — Les Romains aimaient à multiplier les fontaines sur les voies publiques et dans les jardins privés ; le moyen âge, au moins depuis le XIIe siècle, a perpétué cette tradition, mais les fontaines sont des monuments spécialement exposés aux détériorations, surtout sous notre climat et avec les pierres médiocrement résistantes dont nous disposons. Cependant, un grand nombre de débris viennent à l'appui des nombreux textes et monuments figurés qui attestent le goût de nos ancêtres pour les fontaines, ainsi que la variété et l'agrément des formes qu'ils surent leur donner.

Au moyen âge comme dans l'antiquité, de grands personnages voulurent parfois se créer un titre à la reconnaissance populaire en dotant les villes de fontaines, depuis le IXe siècle où saint Aldric, évêque du Mans, créa une fontaine dont le réservoir et l'aqueduc subsistent, jusqu'au XVe où l'on voit l'évêque Jean de Tabari agir de même à Térouane, et, en 1486, les consuls de Nîmes accorder une gratification aux frères mineurs parce qu'ils ont « pour l'amour de Dieu » établi une fontaine

et un abreuvoir publics derrière leur couvent. Le XVIIe siècle fut l'époque de la ruine et de la suppression de bien des fontaines : l'État faisait main basse sur les revenus des villes en même temps qu'il confisquait leur autonomie, et le peuple apprit à mépriser la propreté et les lois de la salubrité en même temps que l'art des siècles passés. Lorsque le XVIIIe et le XIXe siècles rétablirent un certain nombre des fontaines disparues, ils s'imaginèrent, comme en bien des choses, faire une œuvre dont leurs prédécesseurs n'avaient pas eu l'idée.

Les fontaines publiques ou privées du moyen âge sont isolées ou adossées et se ramènent à deux types, l'un à vasque circulaire ou polygonale ; l'autre à auge rectangulaire ; enfin, les fontaines peuvent être à ciel ouvert ou abritées sous une voûte.

Lorsqu'une fontaine est isolée, elle est généralement polygonale ou circulaire, afin que les abords en soient praticables et l'accès commode ; lorsqu'elle est adossée, la forme la plus usuelle comme la plus logique sera une auge en rectangle allongé. Si l'eau est amenée par un siphon, d'un point élevé, on en profitera pour créer une fontaine jaillissante et isolée ; si elle sort à une faible hauteur d'un talus ou d'un aqueduc, on l'y adossera ; enfin, s'il s'agit d'une source à aménager, on pourra créer une petite piscine couverte d'une voûte et où l'on accédera par quelques marches. La voûte a l'avantage de conserver la fraîcheur de l'eau et de la protéger contre la chute des feuilles, des poussières et autres immondices. La voûte nécessite, à peu d'exceptions près, l'emploi du plan rectangulaire. Beaucoup de fontaines miraculeuses ou de fontaines élevées à peu de frais dans de petites localités entre le XIIe et le XVIe siècles sont des sources aménagées dans un petit bassin abrité totalement ou en partie sous une voûte en berceau, le plus souvent brisé, qui s'ouvre par une arcade plus ou moins élégante, quelquefois, par deux arcades ; une statuette ou des armoiries peuvent orner le fond de la niche ou un fronton surmontant l'arcade. Il existe aussi des bassins rectangulaires découverts où l'eau coule d'une ou plusieurs gargouilles pratiquées dans un mur de fond orné en général d'une niche à fronton. Le bassin est creusé dans le

sol et peut servir de lavoir ou, si la fontaine est miraculeuse, de piscine de bains ; dans ces cas, il a de grandes dimensions.

Le type le plus original et le plus élégant est la fontaine isolée à édicule centrale et à bassin circulaire ou polygonal. On en a des exemples assez nombreux depuis la seconde moitié du XIIe siècle jusqu'à la fin du XVIe.

Ce type comprend une vasque à parois presque toujours verticales en forme de margelle, reposant sur le sol ; au centre de ce bassin, une colonne ou un pilier de pierre avec gargouilles ; la base de cette pilette trempe dans l'eau. Au sommet de la colonne, un motif décoratif, clocheton d'architecture ou sujet de statuaire couronne l'édifice. Le programme peut être plus compliqué : par exemple, les grandes fontaines ont quelquefois deux vasques superposées et une gerbe jaillissante au sommet.

Un certain nombre de fontaines de ces divers types, construites du XIIe au XVIe siècle, sont conservées en France et à l'étranger ; la plupart sont dégradées par le temps et la négligence, ou défigurées par des restaurations inintelligentes, mais presque toutes ont été dans leur état primitif des motifs d'architecture extrêmement gracieux, et leurs restes sont précieux pour l'art comme pour l'histoire. Les plus anciennes fontaines bien conservées se trouvent en Italie et c'est en Allemagne que subsistent les plus riches exemples de la fin du moyen âge. Ces monuments étrangers ont une ressemblance manifeste avec les édifices similaires de notre pays ; en France, les exemples qui se sont conservés sont loin d'être les plus riches et les plus importants qui aient existé : en effet, de petites villes pauvres et des villages ont presque seuls gardé leurs fontaines du moyen âge.

A la Renaissance, on continua d'élever de nombreuses fontaines. Les unes suivent la tradition gothique en ne modifiant que le détail de l'ornementation ; les autres sont imitées de modèles italiens ; il s'en trouve même qui sont venues toutes faites d'Italie : des colonnes de marbre ont été envoyées d'Italie à Nancy pour la fontaine du palais ducal que Mansuy Gauvain et Jean son fils exécutèrent de 1507 à 1533.

On passera en revue une série d'exemples de ces divers types de fontaines.

A. — *Fontaines couvertes et fontaines appliquées à un pan de mur orné*

Le XIIe siècle est représenté par la fontaine de La Garde-Adhémar (Drôme), composée de deux profondes arcatures romanes en plein cintre, hautes de 3 mètres environ qui s'évident dans le flanc d'un coteau d'où coule une source que des gargouilles déversent dans des auges de pierre qu'abritent les arcatures.

Au XIIIe siècle, la fontaine de Hondélie à Lectoure (Gers) est également l'aménagement d'une source qui sort du flanc d'un coteau. Une chambre rectangulaire creusée dans le rocher, et dont la voûte en berceau brisé était autrefois revêtue de peintures, forme un bassin couvert que ferme un mur bas extérieur percé de deux gargouilles. Sur ce mur est plantée une colonne qui porte la retombée de deux arcades de refend sous le grand arc de la voûte ; le tympan plein était orné d'une statuette reposant sur un culot ; les deux arcades sont fermées par des grilles de fer à montants rapprochés terminés en fleurons épineux (fig. 150). Ces grilles peuvent ne dater que du XIVe ou du XVe siècle.

La source ferrugineuse des Vaux-de-Cernay (Seine-et-Marne) a été aménagée dans une sorte de caveau voûté de quatre travées.

Des fontaines couvertes du XIIIe siècle subsistent en Toscane, à Sienne, et à San Gemignano. La *Fonte Branda* et la *Fonte Nuova* de Sienne et la fontaine située au bord d'une route à l'entrée de San Gemignano, s'abritent pareillement dans une sorte de chambre voûtée en brique qui s'ouvre sur une face latérale par des arcades ; toutes trois sont divisées en deux réservoirs successifs ; on puise l'eau dans le premier, le second sert de lavoir.

Pour le XIVe siècle, on peut citer la fontaine de Saint-Marcouf près Valognes, en forme d'édicule rectangulaire à demi souterraine, couverte d'un toit aigu et s'ouvrant par une porte en arc surbaissé sous un pignon que décore une statuette dans une niche, et une fontaine d'Herment (Puy-de-Dôme) qui forme une sorte d'édicule carrée voûtée, ouverte autrefois sur la voie publique

par deux arcades en tiers point surmontées d'une niche et d'une croix qui ornent le pignon.

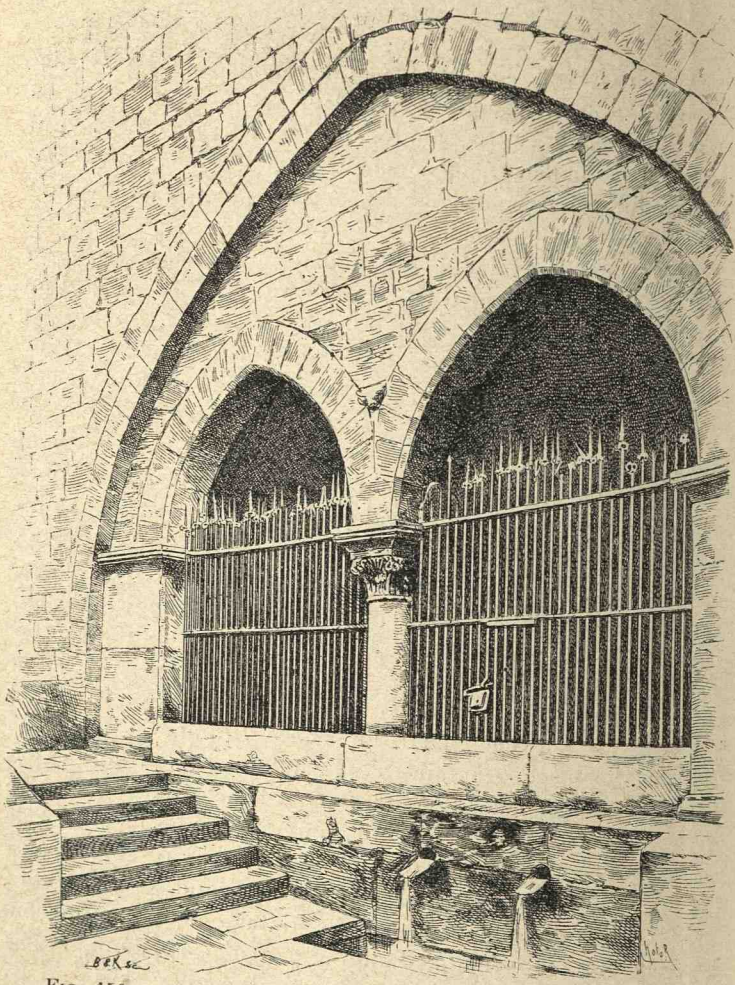

Fig. 150. — Fontaine de Hondélie à Lectoure (Gers), XIIIe siècle.

C'est de la période flamboyante que date la fontaine de Saint-Corentin à Saint-Brieuc, abritée sous la voûte d'ogives d'un élé-

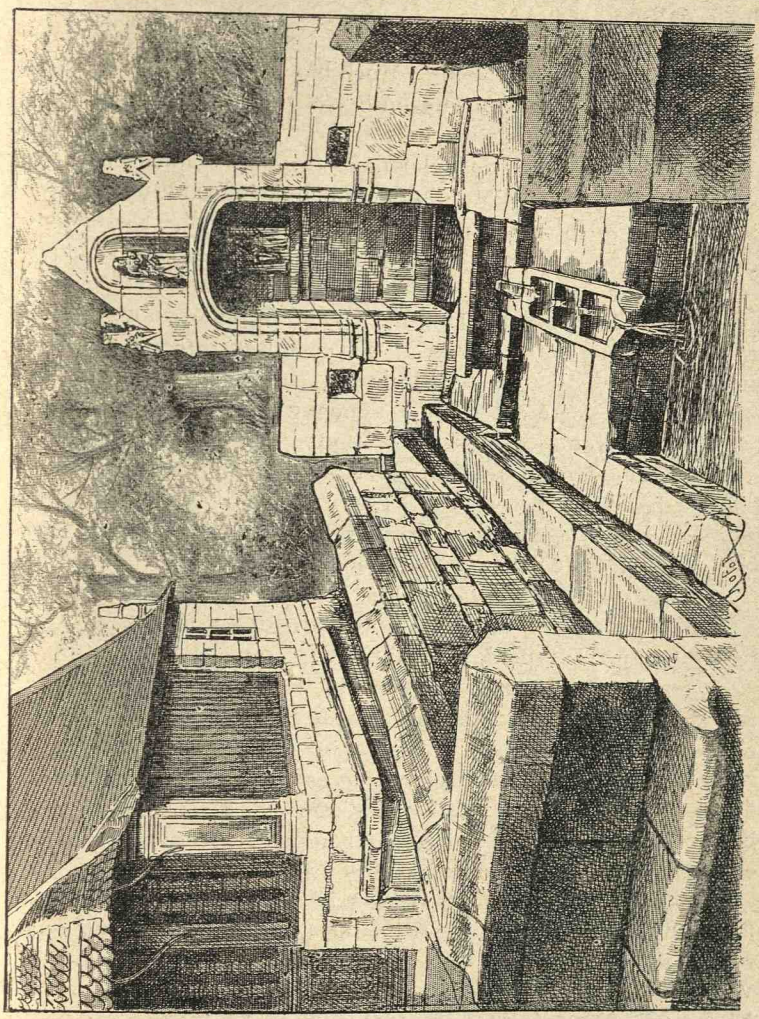

Fig. 151. — Fontaine de Daoulas (Finistère), XVIe siècle.

gant baldaquin de pierre de plan carré qui s'appuie au chevet d'une église.

Le style flamboyant se marie à celui de la Renaissance dans la fontaine de Saint-Nicodème (Morbihan) : trois niches en tiers-point, surmontées de frontons feuillus et séparées par des clochetons, abritent autant de piscines.

Une autre fontaine de pèlerinage (fig. 151), appartenant au même style, se voit à côté d'une chapelle dépendant de l'abbaye de Daoulas (Finistère). La source forme un premier bassin sous une arcature en tiers-point que couronne un fronton flanqué de clochetons. Un bas-relief s'abrite sous l'arcature, et une statuette dans la niche du fronton. L'eau s'écoule par une rigole de pierre divisée en alvéoles traversant une petite enceinte dallée, entourée de bancs de pierre ; cette rigole alimente un second bassin carré extérieur à l'enceinte : le premier bassin et la rigole à alvéoles disposée en amont de la piscine sont aménagés commodément pour les pèlerins qui veulent puiser l'eau pour la boire ; ils peuvent se reposer et se dévêtir sur les bancs de pierre et baigner leurs membres malades dans la piscine d'aval réunie à l'enceinte dallée par une coupée.

La *fontaine Sainte-Anne* à La Palue près Plonevez-Porzay a de même une niche abritant une statuette et couronnée d'un fronton aigu. Ce type de fontaine est fréquent.

L'exemple le plus remarquable de fontaine appliquée à une muraille ornée est peut être la *fontaine Sainte-Claire* à Morlaix : elle se rapproche du type précédent et date du XIVe siècle : elle coule sous deux arcades basses, ouvertes à la partie inférieure d'un pignon qui forme le chevet d'une église ; ce pan de mur n'est percé que d'un œil-de-bœuf à remplages, et toute sa surface est revêtue d'une riche décoration architecturale.

Une fontaine analogue est la source qui prend naissance sous l'autel de l'église du Folgoët (Finistère), et qui s'écoule extérieurement, dans un petit bassin carré, au pied du mur droit du chevet, sous une arcature flamboyante encadrant une statue de la Vierge ; l'église et la fontaine datent du XVe siècle.

C'est du XIVe ou du XVe siècle que date la grande fontaine d'Aquila (Abruzzes) qui sert de lavoir. Elle se compose de trois

grandes auges en carré long appliquées à autant de murs d'appareil polychrome, qui ferment de trois côtés une sorte de préau rectangulaire ; l'eau coule dans les auges par une rangée de gargouilles de bronze.

La fontaine de Cully (Calvados) est de style flamboyant et forme un bassin carré entouré de trois côtés par des murailles ; la paroi du fond est ornée de trois arcatures et d'une niche ; la

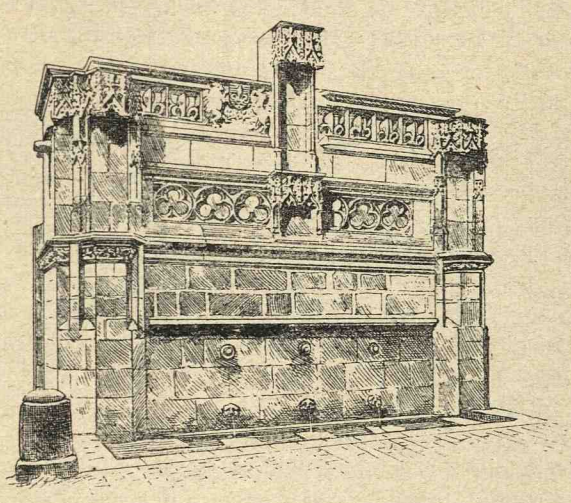

Fig. 152. — La Grande Fontaine à Blois.
Epoque de Louis XII.

fontaine de la Trinité (Morbihan) a trois gargouilles, sortant d'autant d'édicules à pignon aigu ; les deux fontaines de Fontaine-Daniel (Mayenne) et la fontaine de Pont-Joubert à Poitiers (1579) ont un bassin rectangulaire et sont surmontées d'un fronton ; ce type a été fréquent partout.

Une des plus gracieuses fontaines gothiques qui se soient conservées est la *grande fontaine* de Blois (fig. 152), élevée sous Louis XII. Elle coule dans trois petits bassins par des gargouilles pratiquées au pied d'un petit mur surmonté d'une élégante balustrade fleurdelysée. Trois niches, dont les statues ont malheu-

reusement disparu, ornent le centre et les extrémités ; les armes royales complètent la décoration de ce joli monument.

Il faut citer comme un type excellent la fontaine élégante et presque intacte de Marsat (Puy-de-Dôme) avec son premier bassin abrité qui s'écoule par trois gargouilles dans un second bassin rectangulaire, puis dans un lavoir. L'arcade en anse de panier est surmontée d'un fronton reposant sur des pilastres et couronné d'un petit calvaire ; au fond de la niche est une Vierge dans une arcature en accolade. L'édifice est daté de 1547.

On peut citer aussi comme exemple de fontaine de la Renaissance, abritée sous une niche, la grande fontaine de Fontenay-le-Comte, exécutée en 1543 par Léonard de la Réau.

Comme fontaine adossée de la Renaissance, il n'est rien, sinon de plus gracieux, du moins de plus typique et curieux que la *Fontaine Lisieux* élevée à Rouen de 1510 à 1518 par Roulland Le Roux et Martin Desperroy. Elle figure le Parnasse.

C'est, au fond d'un bassin, une rocaille sculptée couverte de personnages. On y voit la Philosophie jetant de l'eau par les mamelles comme les Grâces de la fontaine de Thélème décrite par Rabelais.

Plus élégante est, à Nancy, la fontaine adossée à la maison n° 11, rue de la Source (hôtel du marquis de Ville) : un Neptune trop académique accompagné d'un dauphin qui vomit dans la vasque occupe une niche qu'encadre une architrave portée sur deux cariatides de femmes d'une grande beauté.

B. — *Fontaines isolées à édicule pyramidale au centre d'une vasque polygonale ou circulaire.*

Ce type de fontaine existait dès l'époque romane ; malheureusement il ne reste plus que des souvenirs des exemples élevés durant cette période. Il faut tout d'abord citer à Reims la fontaine du Cerf, devant l'archevêché.

Le motif central de cette fontaine était un grand cerf de bronze rehaussé d'émaux. Ce monument célèbre, détruit au XVIIIe siècle,

existait déjà au XIe. Le cerf figure sur les sceaux du chapitre. La place qu'il occupait est encore indiquée aujourd'hui par le centaure de bronze placé au XVe siècle au sommet du pignon sud du transept de la cathédrale, et qui tirait à l'arc en visant le cerf.

A Provins, la fontaine de la place, détruite, mais dont un dessin de Viollet-le-Duc a conservé la physionomie, avait un bassin hexagonal dans lequel plongeait une colonne trapue qui avait supporté une statue. Du lourd chapiteau sortaient trois

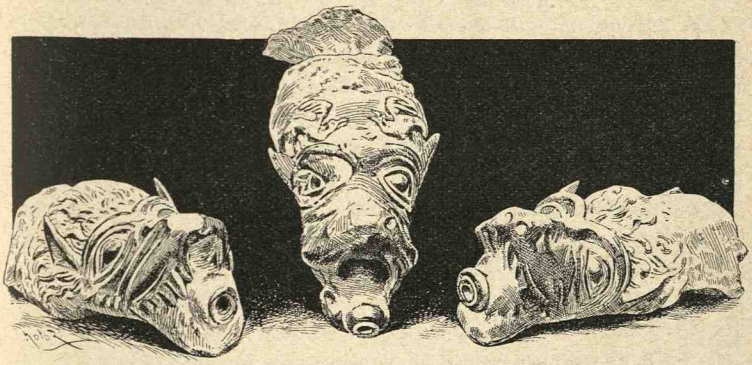

FIG. 153. — Gargouilles de l'ancienne fontaine, au musée de Provins, XIIe siècle.

gargouilles de bronze qui seules sont conservées au musée de Provins (fig. 153). Ce sont des animaux fantastiques d'un style très beau qui indique une date voisine de 1160.

A Lagny (Seine-et-Marne), au centre de la place du marché, subsistent le bassin et la colonne centrale d'une fontaine qui datait de la seconde moitié du XIIe siècle. Au centre du grand bassin circulaire plonge une colonne dont la base attique immergée appartient à cette date ; du chapiteau sortent, comme à Provins, trois gargouilles de bronze dont l'une, tête imberbe à longs cheveux plats, est bien de la même date que la base, tandis que les deux têtes de monstres, qui forment les autres, ont un style moins précis. Le chapiteau lui-même a été hideusement retaillé au XVIIIe siècle et a perdu son motif de couronnement.

A Benevent (Creuse), une colonne qui semble dater de la fin du XIIe siècle et que surmonte aujourd'hui un boulet de pierre, s'élève au centre d'une cuve circulaire monolithe qui a perdu son socle et sa corniche ; dans ces parties disparues, des bases et des chapiteaux devaient se rattacher aux douze groupes de trois petits fûts qui coupent verticalement la margelle ; ce bassin s'élevait probablement au milieu d'un autre plus grand, car au centre de chaque panneau de la margelle se voit le trou d'une gargouille.

Cette fontaine peut provenir de l'abbaye.

En Auvergne, quelques fontaines de forme romane semblent appartenir à une date très récente ; par exemple, au Monastier (Haute-Loire), une colonne dans le style de la seconde moitié du XIIe siècle, couronnée d'une pyramide et d'une boule sans style, émerge d'un bassin demi-circulaire adossé à un mur; une gargouille de fer sort du fût.

Certaines vasques du XIIe siècle ont appartenu à des fontaines de cloîtres ; elles étaient portées sur un fût et entourées de gargouilles qui se déversaient dans un second bassin ; au centre devait s'élever une colonnette ou une pyramide portant un motif terminal d'architecture ou laissant échapper un jet d eau.

A ce type appartiennent la vasque romane de Daoulas (Finistère) couverte de dessins géométriques et dont les gargouilles sont des têtes humaines (fig. 17) et la vasque de Fontenay près Montbard, grand monolithe circulaire orné de simples mais belles moulures, et dont le motif central est un cygne à cou de plomb qui crachait l'eau et pourrait être moderne.

Au Thoronet (Var), les débris d'une vasque de marbre blanc polylobée à l'intérieur se voient encore sous l'édicule de la fontaine du cloître ; à Poblet (Catalogne), l'édicule octogone du cloître et le réfectoire, qui datent du XIIe siècle, ont à leur centre une cuve de pierre octogonale au milieu de laquelle se dresse un fût percé d'une conduite d'eau.

Le XIIIe siècle a produit plusieurs monuments très remarquables du même type. Un des plus regrettables est la *fontaine du Chevalet*, à Limoges, qui fut détruite au XVIIIe siècle. Au centre d'une vasque monolithe en granit rose, de quatre mètres de

diamètre, apportée d'une carrière distante au moins de cinq lieues et percée de douze trous auxquels étaient scellées des gargouilles de bronze, s'élevait une pilette portant la statuette équestre de saint Martin d'où la fontaine tirait son nom. Elle était également en bronze et devait être une des œuvres les plus curieuses des célèbres ateliers de Limoges; un bassin inférieur, servant d'abreuvoir et de lavoir, reposait sur le sol et avait douze panneaux à mascarons.

C'est à l'époque de saint Louis et à l'illustre maître-d'œuvres Pierre de Montereau, qu'il faut attribuer la grande vasque en pierre de liais de près de douze pieds de diamètre, qui faisait partie de la fontaine du cloître de Saint-Denis (fig. 154). Cette fontaine avait été érigée par ordre de l'abbé Hugues (1197 † 1204) comme en témoignait un distique [1] gravé sur la pile qui s'élevait jadis au centre de la vasque, mais la vasque est manifestement plus récente; on sait aussi que la fontaine fut restaurée au xve siècle [2] mais la vasque ne semble pas avoir été touchée à cette époque; elle a seule survécu à la Révolution et est exposée aujourd'hui dans une cour de l'École des Beaux-Arts où les intempéries l'ont déjà beaucoup dégradée. Cette vasque circulaire très plate est profilée en quart de rond comme celle de Fontenay et était pareillement portée sur un pied. Elle avait vingt-huit gargouilles de métal sortant du lobe inférieur de petits quatrefeuilles ornés de rosaces; entre ces gargouilles, vingt-huit médaillons figurent des têtes de trois quarts en haut relief d'une grande beauté de composition et d'exécution et d'une grande finesse : ce sont des figures humaines et des têtes de bêtes dont le choix dénote ces préoccupations d'érudition ency-

1. Hugoni, fratres, abbati reddite grates,
Hoc manibus fratrum hoc sustulit ille lavacrum

2. Le vicomte H.-F. Delaborde a découvert dans les comptes de l'abbaye pour 1403-1404 la mention suivante : « Item pour avoir refait le bacin de cloistre par maistre Roger de Paris et pour poiz et ciment c.xiii. s. iii. d. » Ce bassin peut être la vasque inférieure où se déversaient les gargouilles, ou bien la refaçon a consisté en démontage, remontage, rejointoiement; le style du monument ne s'accorde pas plus avec la date du début du xve siècle qu'avec celle du début du xiiie; il ne semble même pas qu'il puisse être une copie exécutée en 1403 d'après un modèle antérieur : elle serait, en ce cas, d'une fidélité qu'on a rarement atteinte.

clopédique qui hantaient les moines d'alors et que la Renaissance devait répandre ; des inscriptions indiquent la signification de ces figures empruntées, les unes à la mythologie et à l'histoire ancienne : *Paris* (27), *Helena* (28), *Gerion* (25), *Jupiter* (21), *Juno* (22), *Neptunus* (16), *Cérès* (17), *Bacus* (18), *Pan* (19), *Venus* (20), *Hercules* (23), *Flora* (ce nom a disparu) (3) tête de profil coiffée d'une couronne de nénuphar. *Faunus* (5), *Diana* (12), *Thetis* (26), *Silvanus* (4) ; les autres au bestiaire : *Aries* (10), *Simia* (9), *Lupus* (11), *Leo* (24) et auxquelles s'ajoutent un type de nègre *Maurus* (6), et des figures symboliques : *Dives* (1), *Pauper* (2), *Avaricia* (7), *Ebrietas* (8), *Aer* (15), *Aqua* (13), *Ignis* (14). La fontaine du cloître de l'abbaye cistercienne de Maulbronn (Allemagne) est une vasque circulaire sur pied, avec clocheton gothique au centre ; celle de Fossanova (Italie) était aussi une sorte de réduction de celle de Saint-Denis.

Deux fontaines du XIIIe siècle qui s'élèvent encore sur les places publiques de villes jadis importantes d'Italie ont, l'une une forme analogue à celle-ci, et l'autre une décoration conçue dans le même esprit et également accompagnée d'inscriptions explicatives : à Viterbe, la fontaine des Gatteschi dite Fontaine sans pareille, qui s'élève sur le Marché aux Herbes, porte la signature du maître-d'œuvre, *Benedictus*, et l'inscription qui l'accompagne nous apprend qu'elle fut réédifiée en 1279. Le bassin, de plan cruciforme, est élevé de cinq marches au-dessus de la place. Un pilier central, en forme de grosse colonne à chapiteau feuillu, supporte une grande vasque tracée en quatrefeuille ; au centre de celle-ci, une colonnette octogone supporte une seconde vasque de même plan du milieu de laquelle s'élève un clocheton terminal. L'eau s'échappe par de nombreuses ouvertures : dans le socle du pilier principal, quatre conduits de plomb répondant aux quatre divisions du bassin, sortent de gueules de lions, s'appuient à mi-longueur sur des colonnettes octogones, et se déversent par cinq petites gargouilles ; ces gargouilles permettent de remplir des vases. Sur les colonnettes qui les soulagent, quatre pyramidions disgracieux ont remplacé deux figurines d'hommes et deux autres de chats, armes parlantes de la famille des Gatteschi. — Dans la vasque principale, s'élèvent

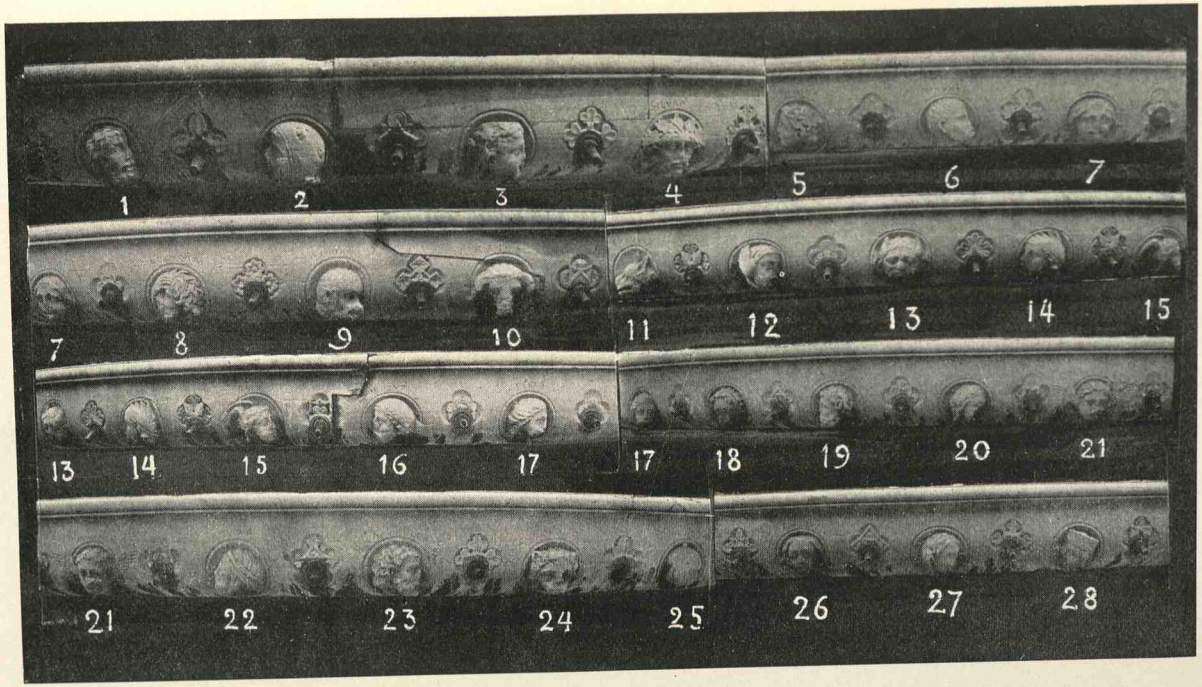

Fig. 154. — Détails de la vasque de la fontaine Saint-Denis, à l'École des Beaux-Arts. Époque de saint Louis.

(P. 288-289)

quatre jets d'eau ; un cinquième jaillit de la pointe du clocheton ; la vasque supérieure se déverse dans la première par huit gueules de lions et reçoit elle-même l'eau par quatre autres mascarons semblables ornant les angles du clocheton.

A Pérouse, la grande et célèbre fontaine de marbre de cette ville eut pour maître-d'œuvre le frère Benvegnate, de Pérouse ; un ingénieur vénitien, Buonensingna, amena les eaux ; deux sculpteurs illustres, Jean et Nicolas de Pise, décorèrent le monument ; une inscription métrique est consacrée à leur éloge. La fontaine comprend une plate-forme circulaire élevée de quatre marches, un bassin à vingt-cinq pans au-dessus duquel des colonnettes soutiennent une seconde grande cuve un peu plus petite, à douze pans ; au centre, une colonne porte une vasque demi-sphérique au milieu de laquelle un groupe de trois cariatides de femmes en bronze soutient une dernière et petite vasque. Une gerbe d'eau jaillit au centre de celle-ci, puis déborde de la seconde vasque dans le bassin supérieur qui se vide lui-même dans le bassin inférieur par des mascarons placés au bas des angles, au-dessus des colonnettes de support et surmontés d'autant de statues de femmes. Deux bas-reliefs occupent chaque panneau du bassin inférieur. Cette fontaine, purement civile, a une ornementation en grande partie religieuse [1] alors que l'iconographie de la fon-

1. Les statues et les panneaux représentent, sans ordre apparent, des symboles, des saints et d'autres personnages illustres de l'histoire antique, juive et moderne, et enfin des animaux du Bestiaire et des fables. On y trouve : la Victoire, l'Église, Rome, la Béatitude de Saint-Laurent (*divinitas beati Laurentii*), Pérouse auguste et fertile, une femme de Chiusi (*domina Clusii*) lui apportant du grain, tandis qu'une femme du lac Trasimène (*domina laci*) lui apporte des poissons, les effigies de Rome et de Pérouse sont assises, en signe de majesté et de domination, la Sagesse tenant la tête de Salomon, les Vertus, les Arts Libéraux, le Zodiaque et les Travaux des Mois ; l'Ange messager tenant l'épée, Adam et Ève, Samson et le lion, Samson et Dalila, Melchissédech, Moïse, David et Goliath, David roi, saint Jean-Baptiste, saint Pierre, saint Paul, saint Laurent, saint Ercolano évêque de Pérouse, et le clerc qui le trahit, saint Benoît, Ulysse fondateur de Pérouse, Romulus, Remus, leur mère, leur louve nourricière, le podestat de Pérouse, Matteo da Coreggio, un chevalier Herman de Sassoferrato, un roi (*rex magnus*), un clerc (*clericus excelsus*), l'aigle, le griffon, le lion, le chien battu devant le lion pour l'effrayer, récit du bestiaire qu'a également retracé Vilard de Honnecourt dans son *album* ; enfin, les fables du loup et de la grue, et du loup et de l'agneau.

taine du cloître de Saint-Denis est toute païenne ; le style est beaucoup moins beau et le dessin est fort inférieur dans la fontaine italienne, bien qu'elle soit loin d'être sans mérite et que ses auteurs soient justement célèbres.

Une iconographie analogue décore encore, à Nuremberg, la belle fontaine élevée de 1355 à 1361 par les frères Georges et Fritz Rupprecht et le sculpteur Sebald Schonhofer. Dans le bassin s'élève une édicule octogone à trois étages ornés de statues : à la base, statues assises des sept électeurs de l'Empire ; à l'étage au-dessus, empereurs et héros adossés deux à deux aux angles de l'édicule ; au dernier étage, personnages bibliques. Un clocheton à jour, appuyé de petits contreforts décoratifs et surmontés d'une girouette aux armes impériales, termine cet élégant édifice.

En France, on peut citer la grande fontaine de Najac comme représentant, au XIVe siècle, une iconographie comparable à celle des exemples précédents. De même qu'à Saint-Denis, les images ne sont que des têtes, ou plutôt des bustes, mais l'exécution en est toute différente, extrêmement grossière : le bassin de la fontaine est, en effet, un monolithe de granit rose très dur. Comme à Pérouse, les figures s'encadrent dans des panneaux carrés (fig. 155), le bassin monolithe a douze côtés ; la pile centrale gothique a été remplacée à une date récente par une sorte de hideux balustre. Une inscription en relief, qui court autour de cette vasque, donnait la date de 1344 et les noms des consuls de cette année-là avec une formule de bénédiction ; les sujets représentés sont un évêque bénissant, sans doute un saint patron ; neuf autres têtes humaines, dont trois sont couronnées, une tête de lion et un château qui représente les armes de Najac.

La fontaine de Villefranche de Rouergue est de même forme et de même date, mais exécutée dans une pierre qui a permis d'obtenir plus de netteté. Elle n'a que dix pans, avec colonnettes aux angles et mascarons formant gargouilles au centre des panneaux carrés. La pile centrale a disparu.

Une fontaine de Mende, qui paraît remonter également au XIVe siècle, a très heureusement conservé un motif de couronnement en bronze (fig. 156), qui peut donner l'idée de ce qu'é-

taient des ornements qui ont disparu d'un très grand nombre de monuments similaires. Il représente un gentilhomme tenant un faucon ; divers jets d'eau s'échappent de cette figurine. La forme de ces motifs était très variée : on a vu qu'à Limoges c'était un cavalier ; à Montpellier, la fontaine du chemin des Lattes, restaurée en 1370, par R. Boyer, était ornée d'un griffon.

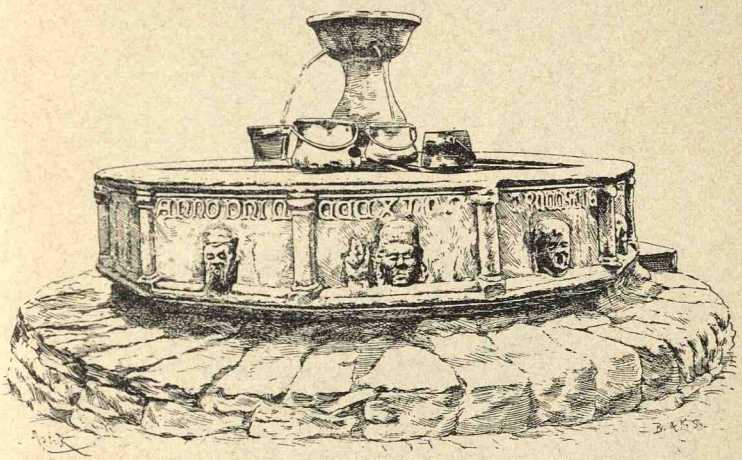

Fig. 155. — Bassin de fontaine à Najac (Aveyron), 1345.

Le motif était très fréquent : on peut constater par les textes du XIVe siècle que dans le Midi, *griffo* signifiait alors simplement fontaine [1].

La fontaine entière pouvait être en métal : on voit à Albi, au musée Rochegude, la belle vasque en plomb d'une fontaine publique du XIVe siècle, de travail et de décoration analogue aux fonts baptismaux de la même époque et de la même contrée.

Un exemple de fontaine du XIVe siècle, encore intacte, subsiste à Viterbe, sur la place Carlano et pourrait servir de document

1. Fontaine dite *Dragonescha* à Riom ; Fontaine du Griffon à Gaillac, etc. De même dans le royaume de Chypre, une fontaine au pied du château de Saint-Hilarion est désignée par Philippe de Novare en 1230, sous le nom de *Fontaine du Dragon*, et porte encore ce nom.

pour restituer beaucoup de monuments français similaires : au centre d'un bassin, à margelle circulaire, s'élève une pile en

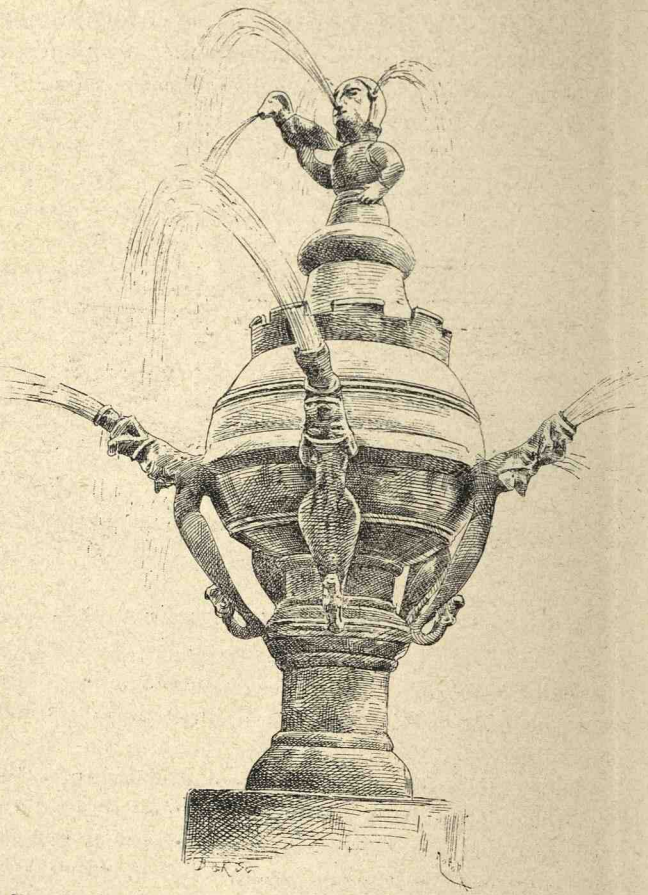

Fig. 156. — Motif de couronnement de la fontaine de Mende, bronze du XIVe siècle.

forme de colonne trapue, portant un clocheton carré dont les faces ont des arcatures tréflées encadrant des avant-trains de lions qui forment gargouilles.

Les documents et les exemples sont moins rares pour la dernière période gothique et pour la Renaissance.

Beaucoup de fontaines du XVe et de la première moitié du XVIe siècle ont un bassin à margelle circulaire, parfois polygo-

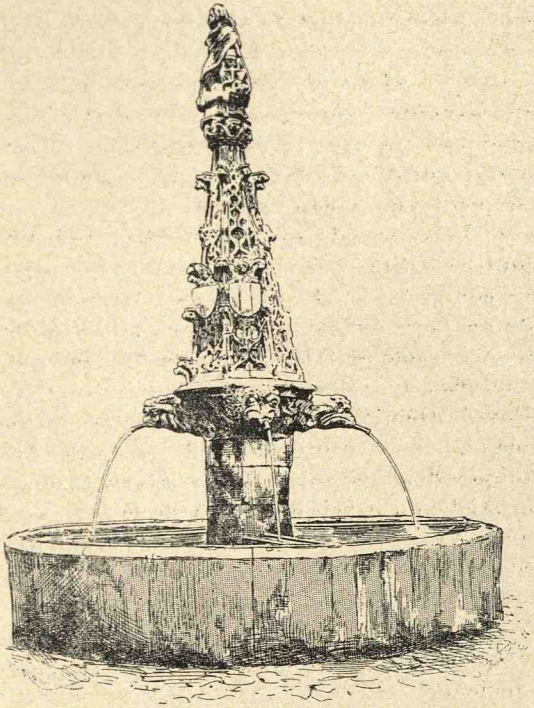

Fig. 157. — Fontaine Saint-Michel, à Forcalquier (Basses-Alpes), 1481.

nale au centre duquel se dresse un clocheton à flèche feuillue dont les faces ont des gargouilles et parfois des niches, des statues et des blasons. Un des exemples les plus gracieux est la fontaine Saint-Michel de Forcalquier (fig. 157), qui date de 1481. Au sommet, se dresse la statuette en pierre de l'archange, aujourd'hui très dégradée, ayant perdu ses ailes éployées; la pile

centrale est munie d'une petite porte de fer qui permet de surveiller le conduit. Une autre fontaine, du même temps et du même modèle, existe dans la ville ; elle a perdu sa statuette de couronnement.

La fontaine de Saint-Saturnin (Puy-de-Dôme), appartient au même style et date du début du XVIe siècle. La margelle est octogone ; ses faces sont ornées d'armoiries et de rinceaux ; une sorte de coupe de pierre octogone, arrondie par-dessous et couverte d'une pyramide obtuse, est portée sur la pile centrale également ornée de rinceaux ; l'eau coule dans le bassin par les mascarons qui ornent les faces de ce motif terminal, qui est comme l'agrandissement d'un hanap couvert.

Le Puy-en-Velay possède une fontaine de style flamboyant comprenant un bassin à margelle circulaire et au centre une pilette de proportions grêles et de plan carré terminée en clocheton feuillu ; de ses faces sortent quatre gargouilles de fer. Dans la même ville existe une fontaine du même style présentant la moitié du même plan avec des proportions beaucoup plus courtes. A Chas (Puy-de-Dôme), on voit encore une de ces fontaines.

A Térouane, ville détruite en 1553, existaient diverses fontaines gothiques dont une ancienne vue cavalière donne une idée très précise. Celle du parvis de la cathédrale avait été élevée par l'évêque Jean Tabari (1384 † 1403), elle avait un bassin à margelle circulaire et un clocheton central.

La fontaine de la croix de pierre à Rouen, achevée en 1515, forme une pile octogone ornée de niches et de statues et terminée par un clocheton à deux étages ; elle a été rebâtie dans sa forme ancienne.

A Chorges (Hautes-Alpes), la fontaine de la place a un bassin à margelle circulaire ; au centre, une grosse colonne à chapiteau lisse portant une flèche conique ; un blason se détache sur ce clocheton. Le monument date du XVIe siècle.

La ville d'Embrun possède deux fontaines de style flamboyant, appartenant au même type, mais un peu plus ornées ; elles ont été très défigurées ; dans l'une, les quatre blasons qui couronnaient la pilette sous le clocheton ont été retournés et le clocheton lui-même a fait place à une boule.

A Béziers, une fontaine du commencement du XVIe siècle a été transportée dans le cloître : elle est formée de quatre bassins demi-circulaires, arrondis par-dessous, disposés en quatrefeuille autour d'une pile qui porte une vasque supérieure circulaire, munie de gargouilles en forme de masques d'animaux d'un beau style ; le monument s'amortit en pyramide octogone dont les angles sont garnis de vigoureuses arêtes et dont le sommet tronqué était destiné à porter une statue.

Dans d'autres fontaines de la même époque, l'édicule centrale était un baldaquin élevé sur plusieurs colonnes pour protéger et ombrager le bassin.

Une peinture de Paul de Limbourg dans le livre d'heures du duc Jean de Berri, montre une charmante fontaine de jardin de cette variété, dessinée vers 1400.

A l'étranger, on peut citer un certain nombre de belles fontaines publiques de style flamboyant, offrant les mêmes dispositions, par exemple, la fontaine Sainte-Catherine, de Brunswick, datée de 1408 ; son bassin inférieur en pierre est surmonté d'un clocheton et de trois vasques en plomb.

Comme à Nuremberg, on y voit les statues des sept Électeurs, et des figures de rois et de prophètes ; la statue et les attributs de sainte Catherine et une inscription la complètent ; la girouette terminale figure le lion de Brunswick.

A Ulm, la fontaine de la place du marché est l'œuvre du maître sculpteur Georges Syrlin ; le bassin est circulaire, le clocheton central est riche et élégant ; sa flèche est tordue en spirale.

La fontaine de Bâle a un clocheton central hexagone orné de niches et de statues ; au sommet, un ange tient la girouette aux armes de la ville.

En Bohême, on trouve des fontaines du XVe siècle assez particulières : celle de Kuttemberg, datée de 1497, a un bassin octogone entouré d'un mur à douze pans dont dix sont ornés de fenêtres flamboyantes et les deux autres percés de portes ; les angles sont garnis de niches et surmontés de clochetons élevés. Les fontaines de Laun et de Kœniggratz sont moins importantes. La Renaissance a laissé de belles fontaines du même type.

La fontaine de Beaune à Tours tire son nom de Jacques de Beaune-Semblançay qui la fit élever en 1511 par Bastien et Martin François. C'est en 1820 qu'elle fut transportée sur la place où on la voit aujourd'hui. Son bassin octogone est en pierre de Volvic; sa pyramide centrale de marbre blanc est ornée de rinceaux et d'armoiries.

La fontaine d'Amboise à Clermont-Ferrand fut élevée en 1515 aux frais de Jacques d'Amboise sur la place de la cathédrale; elle a été également déplacée. Au-dessus de son bassin octogone, une vasque à quatre lobes est portée sur de petits piliers sculptés et sur une pile centrale évidée de niches; au-dessus de cette seconde vasque s'élève une troisième vasque couverte d'un élégant lanternon à baies ornées de remplages gothiques, épaulée par de petits arcs-boutants décoratifs; une figure d'Hercule couronne le lanternon; l'eau s'écoule des deux vasques supérieures par des figurines [1] et par des mascarons de la vasque inférieure dans un bassin qui en baigne le pied. Il y a donc quatre bassins superposés. Toute cette fontaine est en pierre de Volvic couverte d'ornements, d'un style un peu rude.

A Saint-Jean-du-Doigt (Finistère), on voit dans le cimetière une fontaine de la Renaissance avancée; au centre d'une lourde vasque de profil demi-sphérique, s'élève, sur un pédicule en forme de balustre, la statue de saint Jean-Baptiste. La fontaine de la place de Guingamp (Côtes-du-Nord) a le même type de vasque; au-dessus s'élève une édicule de plomb circulaire, soutenue par de petites cariatides et couronnée d'une statuette de la Vierge. Le monument a été très restauré au XVIIIe siècle.

A Boulogne-sur-Mer, deux fontaines détruites au XVIIIe siècle, avaient été reconstruites vers 1550, sur les places de la haute

1. Le sujet réaliste qui fait la célébrité de la fontaine du *Maneken-Piss* à Bruxelles était usuel dans les fontaines de la Renaissance : Jean Bologne l'a traité; il est répété avec insistance dans la grande fontaine dont le peintre Altdorfer a orné son tableau du *Repos en Égypte* (Musée de Berlin). On trouve ce motif en Italie au XVe s., dans les gravures du *Songe de Poliphile*. En France, on le trouve au XVIe siècle dans la fontaine de Clermont et dans une fontaine élevée près de Saint-Maclou de Rouen. On l'avait déjà fait figurer dans la décoration de l'entrée d'Anne de Bretagne à Paris.

ville. On connaît de l'une d'elles une description assez précise : c'était un édifice en marbre du pays ; sa base formait un perron carré ; quatre vasques disposées en quatrefeuille, comme à Béziers ou à Clermont, s'appliquaient à un pilier central d'où sortaient autant de gargouilles ; au sommet du pilier se dressait la statue d'un héros vêtu à l'antique qui devait représenter Henri II, qui avait rendu la ville à la France, ou Godefroy de Bouillon, né à cet endroit même ; sur les faces de ce socle se détachaient des armoiries et la devise : *Un Dieu, un roy, une foy, une loy*. Le peintre Jacques Hermel avait rehaussé le tout de couleurs et de dorures.

Du Cerceau a publié la fontaine, aujourd'hui perdue, du château de Verneuil. C'était un bassin octogone au centre duquel un socle portait un groupe de statuaire imité de l'antique.

Quelques fontaines sont surmontées, comme les puits monumentaux, d'un baldaquin d'architecture : c'est un type dont on a constaté l'existence dès la période précédente.

La fontaine Saint-Lazare à Autun, construite en 1543, en est un bon spécimen : le bassin, très petit, s'abrite sous une coupole de pierre à imbrications, que soutiennent trois lourds piliers et trois arcades surmontées d'un entablement et de trois frontons. La statuette du saint s'élevait au sommet de la coupole.

Un édifice plus élégant encore et plus important, la fontaine Jeanne d'Arc à Rouen, appartenait à la même variété. Elle avait été construite en 1530 et fut détruite à la Révolution. L'édicule qui l'abritait était de même portée sur trois piliers ; les gargouilles avaient la forme de têtes de licornes terminant des arabesques ; l'édicule était surmontée d'un second baldaquin autour duquel des clochetons en forme de balustres portaient des statuettes de faïence représentant les neuf preuses et Jeanne d'Arc.

A Gaillac (Tarn), la fontaine du Griffon est un singulier petit monument de la Renaissance. Vasque en forme de coupe ornée de mascarons et d'encarpes ; au centre, un coq, peut-être un basilic de bronze, lève la tête comme pour chanter et envoie un jet d'eau ; autour et au-dessous, sont quatre répliques, également en bronze, d'une statuette de Saturne, appuyé sur la massue qui soutient sa vieillesse et tenant dans le pan de son manteau un

enfant qu'il s'apprête à dévorer (ce type iconographique est classique au moyen âge et à la Renaissance).

A Courthezon (Vaucluse), une petite fontaine simple mais élégante se compose d'un bassin circulaire et d'une pilette couronnée d'une calotte qu'ornent des feuilles d'acanthe. La Renaissance germanique a produit beaucoup de fontaines du même modèle : on peut citer à Kaysersberg et à Ribeauvillé (Alsace), des fontaines de ce type où le style de la Renaissance se fond mal avec un reste de style gothique : une pile centrale porte dans l'une une belle statue de saint, dans l'autre un singe tenant un blason ; à Fribourg, les fontaines de la Samaritaine, de S. Jean, de Samson, de la Neuville ; à Bâle et à Berne, des fontaines du même type, toutes surmontées de statues sur colonnes ; à Thun (Suisse), une fontaine analogue ; à Rothweil (Wurtemberg), la fontaine du marché : pied carré portant une édicule à trois étages avec pinacle terminal et un petit guerrier au sommet ; à Weissensel (Saxe), une édicule octogone de 1584, à faces ornées d'armoiries, d'une étoile, de la date, etc., et couverte d'une haute poivrière d'ardoise.

Il en est de même dans d'autres contrées : en Chypre, la fontaine de Sainte-Nape, abbaye de femmes, présente un bassin octogone dont le creux est en quart de rond ; au centre ne subsiste plus qu'un fût octogone tronqué ; sur les parois sont sculptés des motifs de la Renaissance : encarpes soutenues par des génies (copiées sur un sarcophage romain qui sert de fontaine à Lapaïs) et des mascarons qui ont conservé le style du XIVe siècle, et font penser à ceux de Najac, quoique le style général rappelle plus la fontaine d'Amboise à Clermont.

Les fontaines imitées des modèles italiens ont la forme d'une coupe circulaire assez plate, élevée sur un pied en forme de balustre. Celle du château d'Oiron (Deux-Sèvres) est en marbre et doit avoir été exécutée en Italie, celle du château de Villesavin (Loir-et-Cher) est plus élégante, couverte d'imbrications ; celle de la place de Mantes (Seine-et-Oise) appartient au même type ; malheureusement, faite en pierre friable, elle est complètement dégradée. C'est de 1519 à 1521 qu'elle fut exécutée par Trouillet. Les armes de Mantes sont sculptées sur la vasque. Le château de Gaillon possédait une fontaine de forme analogue, au

centre de laquelle l'eau jaillissait d'un vase à deux anses ; elle est aujourd'hui au musée du Louvre.

Le château de Gaillon, bâti par Georges d'Amboise au commencement du XVIe siècle, avait aussi une très riche fontaine monumentale, dont les débris sont déposés à l'École des Beaux-Arts. La margelle à pans était ornée de rinceaux délicats encadrant un motif central de statuaire dans chaque panneau ; la pile centrale était évidée de niches abritant l'une la Vierge à genoux, l'autre l'ange Gabriel ; cette fontaine, dont les intempéries ont gravement altéré les débris, était un des monuments les plus délicats de notre Renaissance.

A Anet, la fontaine avait pour motif central une statue de Diane assise, accompagnée d'un cerf. Ce groupe, sculpté par Jean Goujon, reposait sur un socle en forme de sarcophage ; il est aujourd'hui aussi au musée du Louvre.

On sait qu'à certains jours de grandes fêtes, il était d'usage de faire couler du vin dans les fontaines publiques.

L'exécution des aqueducs et fontaines demandait des connaissances spéciales, et leur entretien des soins également spéciaux, aussi certains ingénieurs s'adonnaient-ils particulièrement à ces travaux, et les villes pensionnaient-elles des maîtres fontainiers pour la surveillance et l'entretien du service des eaux. En 1504, celle de Dijon avait ouvert un concours pour des travaux d'adduction d'eaux et paya le voyage de retour à trois maîtres dont les projets n'avaient pas été adoptés. Les documents qui concernent ces ingénieurs sont nombreux dans certaines archives [1].

1. On sait, par exemple, qu'à Tours, en 1483, ce fut le maître d'œuvres de la ville, Pierre Mahé, qui construisit l'égout voûté qui menait à la Loire l'eau des fontaines ; que de 1507 à 1518, ce fut Pierre de Valence qui dirigea les travaux des fontaines de Saint-Hilaire, de Beaune et de la Foire le Roi et construisit pour y amener les eaux de Saint-Avertin un aqueduc qui passait sous le lit du Cher et des réservoirs qui subsistent encore. Cet hydraulicien exécutait en même temps des pavements émaillés ; c'était un potier d'origine espagnole, comme ceux qu'employait déjà Jean de Berri. Il travailla aussi à Blois, à Rouen et à Gaillon, et ses trois fils lui succédèrent comme fontainiers et gardes des fontaines de la ville de Tours.

De 1525 à 1540, Alexandre Robin travailla, de son côté, aux fontaines de Tours : il répara celle de Saint-Étienne, y sculpta les armes du roi, de la ville et du mayeur, ainsi que sur celle du marché, et fit la voûte de celle du Limaçon près Saint-Avertin. En 1561, ce fut Philipon Prévost Duplessis qui fit celle de la Foire le Roi ; Cardin Valence mourut vers 1570 et fut

Pour alimenter d'eau une ville d'une façon plus sûre en cas de siège et moins onéreuse, on fora souvent des puits publics dans divers quartiers. Ce système demandait beaucoup moins d'entretien et n'avait pas les inconvénients des longs aqueducs difficiles à surveiller et que l'ennemi pouvait couper en temps de guerre. La plupart des villes possédaient à la fois des fontaines et des puits publics, sans préjudice de beaucoup de puits privés. Les archives de Dijon contiennent notamment des renseignements sur les nombreux puits publics forés depuis 1352 jusqu'en 1537 à l'aide du produit de taxes réparties entre les habitants des quartiers où on les forait. On savait donner à ces puits une architecture très élégante ; ils étaient couronnés d'une girouette aux armes de la ville [1].

Quelques grands puits sont accompagnés d'escaliers tournants descendant jusqu'au fond [2].

Des lavoirs publics étaient disposés le long du cours des rivières, autant que possible en amont des rives habitées. Leur disposition est celle d'un hangar établi le plus bas possible sur la berge et séparé de l'eau par une margelle de pierre aménagée en talus. A Provins subsiste encore un lavoir de ce genre, dont le toit de charpente est porté sur des colonnes de pierre du XIVe siècle ; à Évreux, on en voit du XVIe, tout en bois.

remplacé comme garde des fontaines par Macé Rousseau. Vers 1540, les consuls de Périgueux mandèrent deux fontainiers de Sallaignac et de Blaye.

A Blois, en 1511, Macé Duloisir dit Bon Ouvrier faisait les aqueducs des fontaines auxquelles travaillait en même temps Pierre Valence. A Rouen, l'échevinage se préoccupait alors tout spécialement de ses fontaines et fit écrire le *Livre des fontaines* qui donne leur histoire et leur figure.

1. La ville de Semur-en-Auxois a encore plusieurs puits publics du XVe siècle ; on en voit aussi sur la place du Châtel à Provins, sur la place de Donnemarie en Montois ; l'un des plus beaux est le *Puits du Pilori* à Saint-Jean-d'Angély, charmante construction de la Renaissance ; un bon exemple de style plus avancé se voit à Obernheim (Alsace). La ville d'Amiens en possédait un grand nombre du XIVe au XVIe siècle. Ces puits portaient des noms : le *Puits salé*, à Provins, le *Puits Certain* à Paris (Montagne Sainte-Geneviève), le *Puits d'Amour* et les *Puits Amoureux* à Saint-Quentin, à Boulogne, à Lisieux.

2. Puits dit de Joseph dans la citadelle du Caire ; puits de Saint-Patrice (1524-1540) à Orvieto ; puits de la citadelle de Bonifacio (Corse) ; puits de la commanderie de Cheroïdia (Chypre).

§ V. — *Hôtels de ville.*

L'hôtel de ville ou maison commune est le siège de l'administration municipale, consulat, jurande (midi) ou échevinage (nord). Il peut porter des noms assez variés[1]. Il continue à travers le moyen âge la *Curie* ou salle de réunion du conseil des cités romaines, dont Vitruve a décrit les dispositions essentielles.

Les bourgeois des communes possèdent en tant que collectivité les mêmes droits seigneuriaux que les hommes nobles ont comme individus. La commune a donc son blason, sa justice, sa milice, ses contribuables, et la maison commune de ses bourgeois est une maison noble : comme telle, elle a sa tour, le beffroi, et peut être fortifiée ; pour sonner le *ban* communal, appeler aux réunions les représentants de la commune, une cloche du ban ou *bancloque* est suspendue dans le beffroi, mais, de même qu'il y eut des maisons nobles sans tours, certains hôtels de ville ne sont pas accompagnés d'un beffroi ; les privilèges que les communes tenaient des chartes concédées par leurs seigneurs étaient, du reste, loin d'avoir partout la même nature et la même étendue.

La distribution de la maison commune est la même que celle de la maison privée et, dans beaucoup de bastides, rien ne la distingue et, de même que certains châteaux ne se composent que d'un donjon, certains hôtels de ville consistent simplement en un beffroi[2].

Il n'est pas nécessaire non plus que les différents locaux appartenant à la commune soient réunis ; ils peuvent être isolés les uns des autres ou former des groupes diversement répartis[3].

1. Maison commune, mairie, ou un nom individuel comme le *Capitole* à Toulouse, le *Chastelet* à Caen, le *Grand Hostel* à Boulogne, l'*Hostel aux Clocquiers* à Amiens, l'*Hostel aux Singes* à Dijon.

2. Avallon, Château-Thierry, Dreux, Lucheux, Rue, S.-Riquier, Calais, etc.

3. L'hôtel de ville était séparé du beffroi à Amiens, Cambrai, Comines, Gand, Tournai, Valenciennes. Amiens possédait un beffroi isolé, un lieu de réunion de l'échevinage dit la *Malmaison* et une maison dite *hostel aux cloquiers* où se tenaient aux XIVe et XVe siècles ce que nous appellerions les bureaux de la mairie. Du XIIIe au XVIe siècle, Boulogne avait un beffroi

L'hôtel de ville est parfois un château ou un palais cédé par le seigneur ou acquis d'un particulier [1].

A côté des communes, les *ghildes* et les *hanses* étaient de très anciennes associations de marchands; elles avaient leur maison commune, la *ghialle*, ou *guyale* (Boulogne, Saint-Omer, Calais, etc.)

Quelquefois, on a utilisé, comme halle de l'échevinage ou de la ghilde, certaines tours de l'enceinte des villes, spécialement celles des portes [2], de là sans doute la disposition très fréquente d'un beffroi ou d'une tour d'horloge planté à cheval sur une rue [3]; elle peut provenir également de ce que la voie publique appartenait à la commune, qui avait droit d'en disposer et qui évitait ainsi les difficultés et les frais d'un achat de terrain.

Quelquefois aussi, mais rarement, une tour a été empruntée à une église pour servir de beffroi [4].

attenant aux halles, un *grand hostel*, vaste bâtiment à deux étages sur caves qui servait d'entrepôt, arsenal et salle des fêtes, la *guyale*, salle de réunion de la ghilde des marchands au-dessus d'une porte de l'enceinte et dans une autre, dite *porte gayole*, des prisons communales; à Arras, le beffroi, la salle échevinale et la halle aux cuirs sont groupés; la réunion du marché couvert et de l'échevinage est fréquente.

1. A Amiens, Abbeville, Boulogne, la base du beffroi est un ancien donjon roman et l'on sait que celui de Boulogne occupe la place d'un palais des comtes abandonné vers 1230. En 1310, la ville de Saint-Antonin acheta le palais de ses seigneurs pour en faire un hôtel de ville. A Paray-le-Monial, l'hôtel de ville de la Renaissance a été construit pour être un hôtel privé; à Chalon-sur-Saône, en 1428, on acheta un hôtel privé pour en faire une maison de ville et l'on y ajouta une tour, une cloche et une horloge.

2. Ancienne guyale de Boulogne (XIIIe siècle). Le *Chastelet*, hôtel de ville de Caen, bâti sur un pont en 1302 et démoli au XIXe siècle; au XVe siècle, Bordeaux, Parthenay (Deux-Sèvres), Loches (Indre-et-Loire), Lucheux (Somme), Vire (Calvados), XVIe siècle, Burgos (Espagne), etc.

3. Auxerre, XVe siècle, Avallon, XVIe siècle, Besse-en-Chandesse (Haute-Loire), Bordeaux, XVe siècle, Évreux, XVe siècle, Mayence (Allemagne), Toro (Espagne).

4. En 1377, le beffroi de Montreuil (Pas-de-Calais) s'étant écroulé, l'échevinage acheta aux moines de Saint-Sauve les droits (encore aujourd'hui exercés) de placer la bancloque et d'entretenir un guetteur dans une tour de l'église. A Albi, le clocher de Saint-Salvi, celui de l'église de Beaulieu (Dordogne) et à Bruxelles celui de l'église du Sablon ont reçu des cloches municipales en vertu de conventions analogues; en 1498, les consuls d'Agen installèrent l'horloge de la ville dans le clocher de la cathédrale. A Beauvais, c'est la bretèche municipale qui était annexée à ' ise Saint-Étienne (transept).

Beaucoup d'hôtels de ville ont eu un rez-de-chaussée servant de marché public [1] de même que la maison privée du bourgeois marchand avait pour rez-de-chaussée sa boutique.

Comme palais seigneurial, l'hôtel de ville comprenait avant tout une grande salle échevinale ou consulaire, souvent en communication avec une chapelle [2], où l'on célébrait la messe du Saint-Esprit pour le corps municipal, la salle de justice et la salle de délibérations ; les prisons municipales étaient en général dans le beffroi ; quelques pièces secondaires servaient de dépôt d'archives, écritoires ou bureaux, logement de gardien, etc. ; en 1387, à Amiens, l'Hôtel aux Clocquiers avait même une cuisine, et cela ne devait pas être une exception, car les magistrats municipaux banquetaient à l'hôtel de ville dans toutes les grandes circonstances [3].

La grande salle avait une petite tribune extérieure ou balcon couvert, appelée la *bretèche* ou l'*oriel*, qui regardait la place principale et servait aux publications officielles, à la prestation de serment des élus de la ville et, au besoin, à haranguer le peuple [4].

La bretèche peut être en encorbellement (fig. 159), ou portée sur un porche en manière de baldaquin [5]. Exceptionnellement, à Gand et à Middlebourg, c'est un balcon entourant une tourelle

1. La Réole, Saint-Antonin, Ypres, Bruges, Clermont en Beauvoisis.

2. Sienne, chapelle encore intacte, Gand, Douai, hôtel de ville démoli de Saint-Omer ; à Agen, une chapelle de la maison commune fut construite en 1348.

3. Ces agapes avaient une telle importance que le principal édifice municipal de Boulogne s'appelait indifféremment le *Grand Hostel* ou le *Grand Disner* à cause du banquet qui s'y donnait à tous les notables et à leurs familles à la suite du *renouvellement de la Loi*, c'est-à-dire à la suite des élections échevinales. Ceux qui ne votaient pas étaient exclus du banquet sans être dispensés de payer leur écot

4. A Saint-Omer (fig. 149), Douai, Arras, Bruges, de jolies bretèches ont été détruites ; celle de Luxeuil (Haute-Saône) subsiste trop restaurée, celle d'Aire-sur-la-Lys (Pas-de-Calais) date de 1593. A Beauvais, la bretèche municipale était annexée au transept de l'église Saint-Étienne ; à Abbeville, en 1469, un maïeur prête serment *sur les plombs* de l'hôtel de ville, ce qui semble désigner un toit en terrasse ou une galerie formant chéneau.

5. Audenaerde, Hesdin, Dettelbach près Würzbourg (xve s.), Molheim (Alsace) et Aix-la-Chapelle (xvie s.).

d'angle. Un porche peut aussi régner sur toute la façade de l'hôtel de ville [1].

La salle du conseil pouvait être ornée de peintures : à Sienne, Ambrosio Lorenzetti y a représenté allégoriquement le bon et le mauvais gouvernement (1337 à 1343) et des scènes de l'histoire romaine, et dans une autre salle se voient des scènes de l'histoire d'Alexandre III et de Frédéric Barberousse par Spinello d'Arezzo (1408) ; la salle de la Hanse, à l'hôtel de ville de Cologne, conserve de beaux restes des peintures de Wilhelm von Herle, de 1380 environ ; à Nîmes, dans la salle du Conseil, on avait peint la Crucifixion, vers 1360. Cette salle était entourée de bancs et d'armoires : voici comment, en 1410, le hucher Cardinot du Bosc aménagea, à l'hôtel de ville de Rouen, une chambre du conseil annexée à la grande salle échevinale : elle fut couverte d'un lambris en forme de voûte en bois d'Irlande, sur des ogives tracées en plein-cintre ; le pignon et tous les murs furent *fourrés* (lambrissés) de bois d'Irlande ; on entoura la pièce d'une suite de « sièges en manière de coffres » élevés sur un gradin formant marchepied ; à hauteur d'homme, des rayons furent établis pour recevoir « registre, comptes, papiers ». Un siège présidentiel avait un marchepied plus élevé que celui des banquettes et se distinguait par son dossier ; un bureau « à double fond », c'est-à-dire probablement à tiroirs, s'étendait en fer à cheval devant les sièges ; il était *bordé*, c'est-à-dire fermé du côté opposé aux sièges par une paroi de chêne ; près de la porte de la salle, était le banc du *clerc* ou greffier. A Dijon et à Amiens, on avait des aménagements analogues ; à Dijon, en 1423, on fit un tambour à la porte et un écran de bois (*escrini*) devant la cheminée de la salle « pour empêcher les robes de Messieurs de brûler » ; la même année, on exécutait des sièges servant de coffres aux archives et des armoires (buffet en forme d'escabelle, armoire, chaière à deux clefs).

Les archives pouvaient souvent occuper une salle spéciale ;

1. Bapaume (Pas-de-Calais), Saint-Guilhem-du-Désert (Hérault), XIIIe siècle, Arras, Saint-Quentin, Libourne, XVe siècle, Audenaerde, Gray, Péronne, XVIe siècle, Piperno, Pérouse (Italie), Brunswick (Allemagne), XIIIe et XIVe siècle.

elle était parfois voûtée pour la protéger de l'incendie, comme cette *crota archivorum* de Nîmes qui fut, en 1486, réparée par Jehan Huguet pendant qu'une commission consulaire classait les pièces, les ficelait, mettait les liasses dans des sacs et dans des armoires auxquelles on fixait des étiquettes.

A Riom, l'hôtel de ville renfermait au XVe siècle une école.

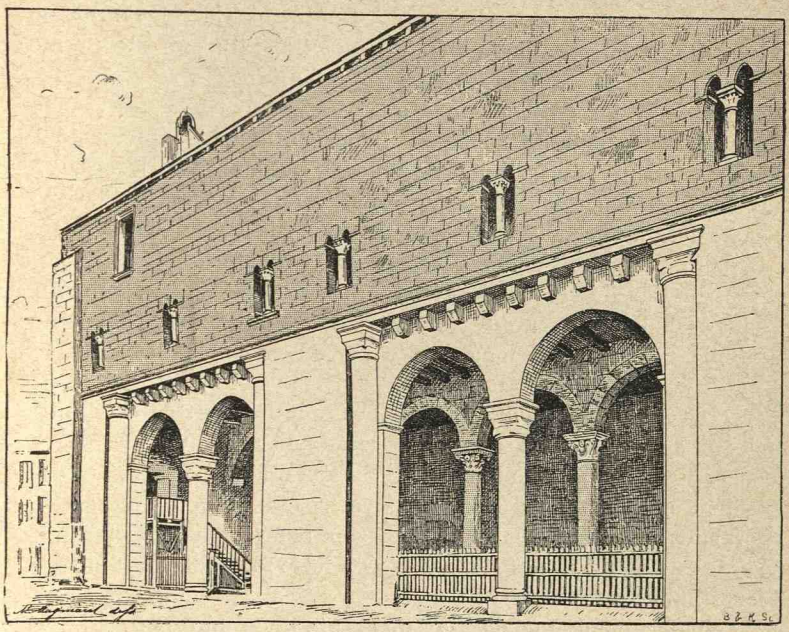

FIG. 158. — Hôtel-de-Ville de La Réole (Gironde), seconde moitié du XIIe siècle, restauré au XIXe.

Le plus ancien palais municipal de France est celui de Saint-Antonin (Tarn-et-Garonne), mais il n'a pas été construit pour servir d'hôtel de ville[1] ; celui de La Réole (Gironde) date de la fin du XIIe siècle (fig. 158). Le rez-de-chaussée est une halle partagée en deux nefs par des arcades sur piliers en forme de colonnes ; il s'ouvre sur la rue par des arcades refaites à une

1. Jules Momméja, *La maison seigneuriale de Saint-Antonin*, Paris, 1898, in-8°.

date toute récente. Au-dessus s'élève la grande salle consulaire. Le *Grand Hostel* municipal de Boulogne, bâtiment du XIIIe siècle très remanié, avait la même disposition avec une cave à deux nefs et un second étage ; à Saint-Guilhem-du-Désert (Hérault), l'ancienne maison commune remonte à une date voisine de 1200; elle est bien bâtie et d'une simplicité élégante ; le rez-de-chaussée a un portique à arcades brisées. A Bonifacio (Corse), l'hôtel de ville du XIIIe siècle a eu la même disposition ; il n'en reste qu'une arcade et une frise d'arcatures.

Figeac, Lille, Valenciennes ont possédé jusqu'au XIVe siècle des hôtels de ville de la même disposition simple, qui remontaient au XIIIe siècle ; l'hôtel de ville de Bailleul (Nord), presque rebâti au XVIe siècle, a quelques vestiges du XIIIe. Au XIIIe siècle également appartient le rez-de-chaussée de l'hôtel de ville de Bapaume avec son portique extérieur à colonnes.

Les hôtels de ville d'Alost (Belgique) et d'Aix-la-Chapelle ont conservé des parties du XIIIe siècle et comprennent aussi une grande salle en carré long portée sur un rez-de-chaussée divisé en deux nefs par des arcades.

C'est en Italie surtout que l'on peut voir de beaux palais municipaux des XIIIe et XIVe siècles encore intacts : il faut citer en première ligne le palais municipal de Sienne (1289 à 1309), complètement et parfaitement conservé, avec ses salles hautes et basses, formant au centre quatre étages, son beffroi, sa chapelle, qui garde une lampe et des stalles du XVe siècle ; les salles ont encore leurs peintures murales.

Le palais communal de Plaisance date de la fin du XIIIe siècle ; il comprend une grande salle haute éclairée de belles fenêtres en plein cintre ; au rez-de-chaussée une salle basse et un portique. Un portique analogue voûté existe également aux palais municipaux de Piperno (XIIIe siècle) et de Pérouse (XIVe siècle) ; ce dernier est un des plus beaux et des plus importants hôtels de ville que l'on puisse citer : il a à l'étage supérieur de très grandes et belles fenêtres encadrées de frontons ; celui de Gubbio est un exemple plus simple et très complet de l'art du XIVe siècle.

Le XIVe siècle est représenté en Allemagne par le magnifique hôtel de ville de Brunswick, remarquable par les galeries extérieures et les frontons à remplages découpés de son étage supérieur.

En France, le XIVe siècle avait laissé peu de monuments similaires : il exista toutefois jusqu'en 1834, à Saint-Omer, un hôtel de ville très complet de cette époque, avec salle basse voûtée sur colonnes, perron couvert, grande salle haute avec chapelle et bretèche (fig. 159). Sa destruction fut une des aberrations les plus inqualifiables que l'on puisse déplorer [1]. Le petit hôtel de ville de Domme (Dordogne) est une simple mais élégante maison du XIVe siècle avec pignon sur rue, couronné d'un clocher-arcade crénelé. L'ancien hôtel de ville de Martel (Lot), malheureusement fort délabré et négligé, reste un très rare et élégant spécimen de la fin du XIVe siècle. Il formait un carré de bâtiments autour d'une cour; les fenêtres de l'étage supérieur (fig. 78), sont d'une grande élégance.

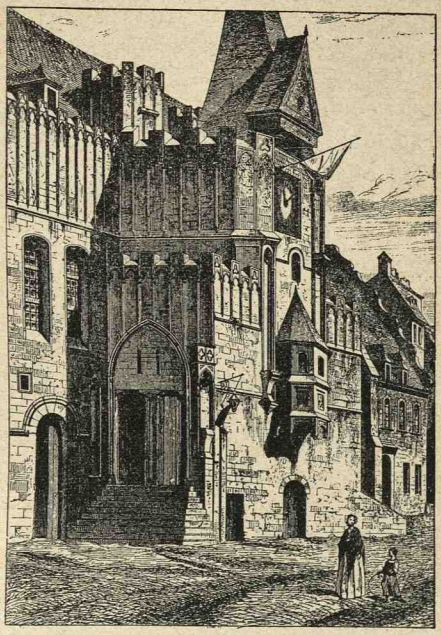

FIG. 159. — Ancien Hôtel-de-Ville de Saint-Omer, XIVe siècle (*Statistique monumentale du Pas-de-Calais*).

Les plus beaux et les plus célèbres hôtels de ville de la dernière période gothique sont ceux de la Flandre et des Pays-Bas. Comme précédemment, ces édifices forment soit un corps de bâtiment simple avec salle haute et salle basse voûtée (Douai, Saint-Quentin, Compiègne, Arras, Hondschoote), soit un

1. Pour trouver les matériaux de l'édifice actuel, aussi hideux que mal aménagé, on démolit alors la plus grande partie de l'ancienne église Saint-Bertin, l'un des plus beaux monuments que le XIVe siècle eût laissés.

carré de bâtiments autour d'une cour (Noyon, Bruges, Middlebourg) ; le rez-de-chaussée peut avoir un portique extérieur (Saint-Quentin, Arras, Libourne) ; la salle haute a généralement (comme déjà au XIIIe siècle à Ypres) de larges fenêtres en tiers-point à meneaux et remplages et des trumeaux garnis de niches avec statues de seigneurs et de saints (Noyon, Douai, Compiègne, Bruges, Gand, Middlebourg, Kampen) ; à Douai, le beffroi (fig. 162), très élevé et très élégant, bâti de 1373 à 1410, avec flèche de 1471, occupait une extrémité de la salle échevinale, et formait l'angle de cette salle et du bâtiment des prisons de la ville ; du côté intérieur de cet angle, se trouvait la chapelle. A Ypres, Bruges, Compiègne, Audenaerde, le beffroi est au centre.

C'est en 1463 que furent commencés les hôtels de ville de Douai et d'Arras : le premier remplaçait une halle plus ancienne et se soudait à un beffroi bâti de 1400 à 1410 ; en 1471, le tout fut ravagé par un violent incendie ; le beffroi fut aussitôt réparé, la flèche seule était à refaire ; l'hôtel de ville n'était pas encore remis en état en 1473. Il a reçu dans les temps modernes une attique sur la partie ancienne et de nombreuses autres additions et restaurations malheureuses. Primitivement, il comportait trois salles basses, dont deux voûtées sur pilier central ; au-dessous, une cave à deux nefs, substruction d'un hôtel de ville antérieur, peut-être du XIIIe siècle, car elle ressemble, en beaucoup plus petit, à celle du *grand hostel* de Boulogne ; au-dessus enfin, une grande et belle salle ou halle échevinale à grandes fenêtres encadrées au dehors d'une riche architecture. A une extrémité de cette salle se trouvaient la bretèche et la chapelle échevinale logée en partie dans le beffroi ; à l'autre bout, une grande cheminée à manteau armorié (son linteau est au musée). La façade de grès est d'un beau style. Entre chaque fenêtre de la grande salle, des niches contenaient les statues des comtes de Flandre.

L'hôtel de ville d'Arras ne fut terminé qu'en 1494. En 1554, le beffroi fut achevé par Jacques Le Caron, de Marchiennes. Cet hôtel de ville comprend, de même, un sous-sol et une grande salle unique au premier étage ; la bretèche était au centre ; un portique règne au rez-de-chaussée ; la place, dont la façade de



Fig. 160. — Hôtel de Ville de Saint-Quentin. XVIe siècle.

(p. 308-309)

l'hôtel de ville forme le fond, semble avoir toujours été entourée de portiques. L'architecture est beaucoup moins bonne qu'à Douai ; des ailes ont été ajoutées à la Renaissance. Le beffroi très haut a un couronnement imité de celui d'Audenaerde ; le tout a été également très mal restauré de nos jours.

L'hôtel de ville de Bailleul, élevé au XIIIe siècle, se réduisait alors à un beffroi et fut agrandi au XVIe.

L'hôtel de ville de Comines et celui de Hondschoote, des XVe et XVIe siècles, sont des types assez élégants d'architecture civile flamande en brique et pierre.

Les hôtels de ville de Saint-Quentin, Compiègne et Noyon, au sud ; au nord, celui de Middlebourg (Hollande) marquent les limites du groupe des hôtels de ville flamboyants de la région septentrionale ; il est probable que l'*hostel aux cloquiers* d'Amiens, bâti en 1460, était analogue. Il avait une grande salle haute à bretèche vitrée, dite *Oriœul*, dans laquelle se donnaient des fêtes ; il avait des fermes sculptées, dont les entraits reposaient sur des consoles, où les armes de la ville étaient portées par des anges ; l'entrée était précédée d'un porche de bois à pignon très orné ; la façade était peinte.

L'hôtel de ville de Noyon, élevé de 1485 à 1523 et dont le premier maître d'œuvres fut sans doute Mathieu Réaulme, mort en 1513, se développe autour d'une cour carrée, et possède un escalier de pierre dans une jolie tourelle octogone ; les fenêtres sont, les unes en tiers-point à meneaux et remplages comme à Douai, Arras et Saint-Quentin, les autres en anse de panier avec croisée de pierre ; des niches ornent les trumeaux. L'hôtel de ville de Saint-Quentin est de plan plus simple ; il a une aile sur la façade postérieure. Il contient à l'étage supérieur deux salles d'honneur qui ont conservé une intéressante cheminée sculptée de l'époque de François Ier et de beaux lambris de bois en berceau tiers-point ; la façade a la même ordonnance que celle d'Arras, mais avec beaucoup plus de finesse et d'élégance et des proportions meilleures (fig. 160). Le beffroi était en charpente, comme à Noyon.

Celui de Compiègne a, comme celui d'Ypres, une tour de maçonnerie occupant le centre de la façade dont l'ordonnance irrégulière et gracieuse rappelle celle d'une maison privée. C

élégant édifice fut élevé de 1505 à 1511 sur les plans de Pierre Navyer de Meaux ; en 1514, Jehan II Masse y fit quelques additions.

L'hôtel de ville de Calais, bâti par les Anglais vers la fin de leur occupation, est un très petit édifice en brique de style gothique dit *perpendiculaire*, qui correspond au style flamboyant français : c'est un bâtiment carré comprenant cave à pilier central, rez-de-chaussée et deux salles hautes ; un lourd campanile de bois revêtu de plomb, appartenant au style de la Renaissance, couronne depuis 1600 environ cet édifice qui n'est, à proprement parler, qu'un beffroi.

Le Centre et le Midi de la France ont gardé quelques palais municipaux des XVe et XVIe siècles.

Le Capitole de Toulouse conserve derrière une façade moderne diverses salles des XIVe, XVe et XVIe siècles, et un beffroi isolé.

A Bourges, l'hôtel de ville, aujourd'hui désaffecté, a été élevé de 1489 à 1491 sur les dessins de Jacquet Gendre, dans une architecture très analogue à celle de l'hôtel de Jacques Cœur ; la tour d'escalier, qui occupe le milieu d'une façade, offre notamment, la plus grande analogie avec celle de la fig. 50.

L'hôtel de ville d'Amboise est un joli édifice de l'extrême début de la Renaissance, encore presque entièrement gothique.

L'hôtel de ville de Saumur est un élégant petit édifice de style flamboyant, à angles garnis d'échauguettes. L'hôtel de ville de Libourne (Gironde) est un édifice simple du XVe siècle avec tourelle carrée, fenêtres à croisées, lucarne de pierre et portique extérieur à arcades en tiers-point. A Bordeaux, l'ancien hôtel de ville et le beffroi sont élevés sur deux portes, en travers de deux rues ; un passage voûté avec arches en tiers-point, deux petites pièces de rez-de-chaussée, une salle haute avec croisées ornées et trumeaux garnis de niches ; une corniche en forme de mâchicoulis, un comble élevé avec lucarnes élégantes et clocher de charpente constituent l'ordonnance de l'ancienne mairie de cette ville.

L'hôtel de ville de Vendôme, du début de la Renaissance, s'élève de même au-dessus d'une rue qui traverse sa grande porte

centrale ; cet édifice a des mâchicoulis gothiques ornés de médaillons à l'antique, et des combles élevés ; il présente, comme celui de Saumur, l'apparence d'un petit château fort, c'est toujours le type de l'hôtel noble.

L'hôtel de ville de Colmar doit être cité parmi les types remarquables de la dernière période gothique. Il a d'élégants balcons à balustrades ajourées.

Dans le territoire actuel de la Belgique sont les plus beaux et les plus nombreux hôtels de ville de la fin du moyen âge : l'hôtel de ville de Bruges, bâti par Pierre van Ost, de 1377 à 1398, est un des plus anciens et des plus vastes ; il a été achevé au XVe siècle. L'ordonnance rappelle celle des halles d'Ypres. Celui de Bruxelles (1401 à 1455) par les architectes Jacques von Thienen et Jean de Ruysbroek ; il a un très élégant beffroi à flèche de pierre ; l'hôtel de ville de Louvain, d'un style gracieux quoique surchargé, avec quatre jolies tourelles d'angles à flèches aiguës : c'est Mathieu de Layens qui le construisit de 1448 à 1463 ; celui de Mons date de 1458 ; celui de Gand a été bâti par Eustache Polley, de 1527 à 1580 ; l'hôtel de ville d'Audenaerde a été commencé en 1515 par Jean Strassens de Gand et achevé de 1527 à 1530 par Henri van Pede : il a une belle bretèche sur piliers, surmontée d'un court beffroi dont le couronnement de pierre à jour est formé de nervures en accolade dessinant une sorte de couronne fermée qui a été imitée à Arras. L'hôtel de ville de Léau date de Charles-Quint ; celui de Courtrai, de 1526 à 1528, relativement peu important, a été presque rebâti. Il conserve deux très remarquables cheminées historiées.

L'hôtel de ville de Middlebourg (Hollande), commencé en 1507 par Keldermann, est, comme presque tous ceux des Pays-Bas, beaucoup plus important que ceux qui viennent d'être cités. Il a un plan analogue à celui de Noyon et au centre un beau beffroi de pierre à échauguettes ; la bretèche a pris les proportions d'un balcon de pierre faisant le tour complet d'une jolie tourelle d'angle ; l'hôtel de ville de Kampen est de même date et de même style, mais moins important.

Plusieurs hôtels de ville de la Renaissance sont des édifices de dimensions modestes : le pouvoir royal avait à cette époque

réalisé de grands progrès ; les communes n'étaient plus des puissances.

Parmi ces petites maisons communes, il faut citer l'hôtel de ville de Mantes (Seine-et-Oise) et celui de Riom (Puy-de-Dôme), qui ont les allures et les proportions de jolies maisons privées ; l'hôtel de ville de Dreux, commencé en 1512, par Pierre Carron, élevé presque entièrement de 1516 à 1541 par Jehan de Moulins et Clément Ier Métezeau, a les proportions et la forme d'une tour carrée, cantonnée de quatre échauguettes et couronnée d'une pyramide de charpente ; ce n'est, comme celui de Calais, qu'un gros beffroi, mais le style en est très élégant ; il est encore presque gothique ; celui de Loches, commencé en 1534 sur les plans de Jehan Beaudouin, achevé en 1543, est accolé à une porte d'enceinte ; celui de Niort (fig. 161), construit de 1520 à 1530, par Berthomé, est un petit bâtiment à deux tourelles couronné de créneaux ; celui de Beaugency, bâti en 1526 par Ch. Viart, a un rez-de-chaussée ouvert par deux très grandes arcades en anse de panier, une grande salle haute et un chéneau à balustrades avec échauguettes aux extrémités ; l hôtel de ville d'Hesdin, commencé en 1563 sur les dessins de Dom Dupont de Bryas, avait un beffroi de charpente et conserve une belle bretèche qui s'appuie sur deux colonnes pour former un porche en forme de baldaquin. Cette bretèche est ornée de niches à statues ; celui d'Attigny (Aisne) se compose d'une grande salle surmontant un passage voûté d'ogives que traverse une rue ; l'édifice, orné de niches et de colonnes, ressemble à un arc de triomphe ; l'ordonnance en est plus riche qu'adroite et gracieuse. L'hôtel de ville de Péronne (Somme) a sur deux faces un portique extérieur voûté ; un portique existe également à celui de Gray (Haute-Saône), tous deux sont d'un bon style du milieu du XVIe siècle ; la maison consulaire de Saint-Flour et les hôtels de ville de Sobre-le-Château (1574) et du Cateau (Nord) sont également du style de la Renaissance.

L'hôtel de ville de Paris était un édifice plus important que les précédents ; il avait été bâti de 1533 à 1541 et était resté inachevé lorsqu'il fut brûlé en 1871. Précédemment, le corps municipal siégeait depuis 1357 dans la *Maison aux piliers*, sur la place de Grève, achetée du dauphin Charles. Cette maison a



Fig. 161. — Hôtel de ville de Niort, par Berthomé, 1520 à 1530.

disparu depuis un siècle ; l'hôtel de ville qui la remplaça avait eu pour auteurs l'architecte florentin Dominique de Cortone assisté du maçon parisien Pierre Chambiges. La partie centrale du nouvel hôtel de ville reproduit à peu près leur œuvre.

L'hôtel de ville de La Rochelle est précédé d'une cour fermée par un mur crénelé et flanqué d'une tourelle qui appartiennent au style flamboyant, mais l'édifice lui-même est de la Renaissance et de la fin du XVIe siècle : le rez-de-chaussée est bordé d'un portique à plafond de pierre sculptée reposant sur de grosses et courtes colonnes cannelées ; l'étage supérieur a de grandes fenêtres à double croisée et des trumeaux évidés de niches extérieures.

L'hôtel de ville d'Orléans est un ancien hôtel particulier élevé par Viart ; celui de Paray-le-Monial, élégant édifice de la Renaissance, est aussi une ancienne maison privée.

VI. — *Beffrois et horloges publiques.*

Beffrois. — La plupart des beffrois sont des tours carrées : la forme octogone sur base carrée se rencontre au XVe et au XVIe siècle et est en général très rare [1] ; la forme ronde est encore plus exceptionnelle [2]. Le plus grand nombre des beffrois ont leurs angles garnis de tourelles qui peuvent monter de fond [3] ou n'être que des échauguettes (fig. 162) ; généralement on trouve trois échauguettes et une tourelle d'escalier qui seule monte depuis la base [4]. Le beffroi se termine ordinairement par une flèche ;

1. Beffroi d'Évreux, bâti en 1490, par Pierre Fortin aidé de Jean Costat, sous la direction de Pierre Moteau, maître des œuvres de la ville, beffroi de Courthezon (Vaucluse), partie supérieure du beffroi d'Arras (1554). Millau (Lozère), Bruges, Alost, 1437 (Belgique), Middlebourg (Hollande) 1517.
2. Auxerre, Saint-Benoît-du-Saut (Indre).
3. Saint-Riquier (Somme), XIVe ou XVe siècle. Tournai 1295, Gand 1315 à 1337.
4. On peut citer comme beffrois à échauguettes ceux de Boulogne (XIIIe siècle sur base du XIIe siècle), Bruges, Béthune (construit en 1447 par Jehan Wiot, et où l'on travaillait encore en 1509), Lierre (Belgique),

celles qui se sont conservées ne sont pas antérieures au XVe siècle; un petit nombre sont en pierre [1], la plupart sont en charpente et, surtout dans le nord, elles peuvent avoir des formes compliquées, avec galeries [2], couronnes de petites lucarnes à frontons (fig. 162) [3], parfois, à partir du XVIe siècle, coupoles [4] ou renflements imitant la forme d'un oignon, d'une poire ou d'une calebasse [5]. La forme plus gracieuse d'une couronne fermée est imitée en pierre sur le beffroi d'Audenaerde, et reproduite sur celui d'Arras.

Le beffroi peut être une simple tour de charpente [6]. Le beffroi est soit isolé [7], soit rattaché aux halles [8] ou, beaucoup plus fréquemment, à l'hôtel de ville. Il occupe le centre de la façade [9] ou plus souvent un côté ; enfin, un assez grand nombre de beffrois ou de tours d'horloge sont plantés à cheval sur une rue [10] (fig. 163, 165).

Le beffroi est si bien le signe des privilèges de la commune

1369 à 1411, Douai (1400, 1410, 1471), Château-Thierry (XVe siècle), Rue (Somme), XVIe siècle, Bergues (vers 1483), Bailleul (XVe siècle), Comines et Solre-le-Château (Nord), XVe, XVIe et XVIIe siècle, beffroi écroulé de Valenciennes, Toulouse (XVe siècle); Aix en Provence a deux tours du même type (XVIe siècle). Quelques beffrois sans échauguettes sont analogues à des clochers d'églises ; on peut citer : Rouen, 1398 par Jehan de Bayeux, Orléans, Riom (XVIe siècle), Arras, 1551 à 1554 par Jacques Le Caron.

1. Beffroi dit *tour Gloriette* à Avignon, XVe siècle, Bruxelles, Audenaerde, Arras.

2. Béthune.

3. Douai (1471), Béthune, Solre-le-Château, Boulogne avant le XVIIIe siècle.

4. Middlebourg (Hollande), Bergues, Calais, Riom.

5. Solre-le-Château, Bailleul, Comines (Nord), cette dernière flèche construite après l'incendie de 1557.

6. Ancien beffroi d'Hesdin, en pans de bois ; beffroi de Bruges avant l'incendie de 1280.

7. Amiens, XIIe siècle (ancien donjon), Tournai (XIIIe siècle), Gand (1315 à 1376), Saint-Riquier (XIVe ou XVe siècle), Rue (XVIe siècle), Valenciennes (détruit), Comines (XVe ou XVIe siècle), Solre-le-Château (XVIe siècle), Bergues (vers 1483), Toulouse (XVe siècle), Furnes (1629).

8. Ypres, Boulogne, Bruges, Lierre (Belgique) contre la halle aux draps, (1369 à 1411). A Arras, le beffroi fut commencé vers 1453 contre la halle aux cuirs.

9. Ypres, XIIIe siècle, Bruges, XIVe siècle, Compiègne, 1505 à 1511.

10. Aix en Provence, Amboise, Apt, Auxerre, Avallon, Besse-en-Chandesse (Puy-de-Dôme), Bordeaux, Déols (Indre), Dinan, Évreux, Saint-Fargeau (Yonne), Loches, Lucheux (Somme), Parthenay, tous sont des XVe et XVIe siècles.

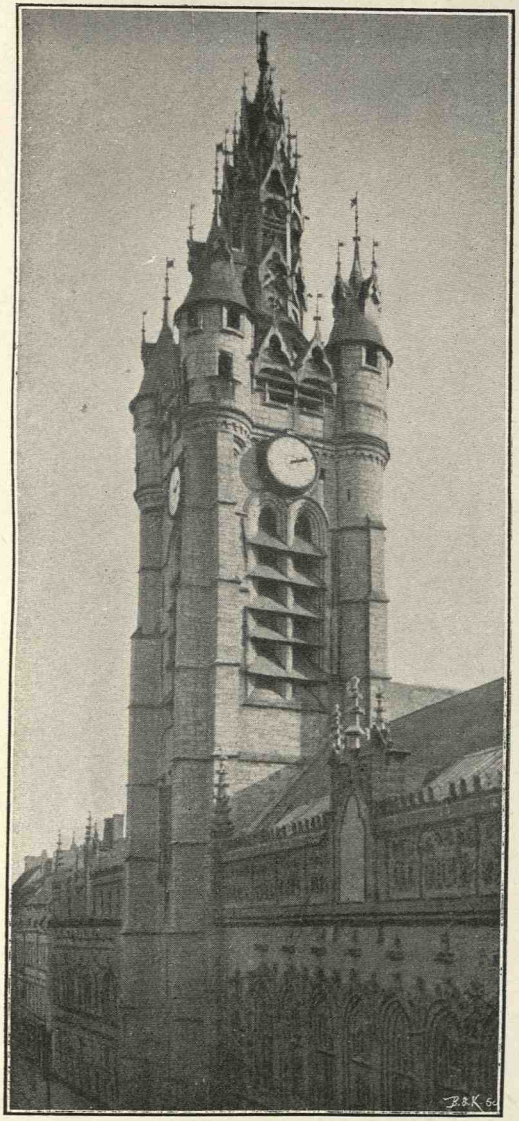

Fig. 162. — Beffroi de Douai, xve siècle.

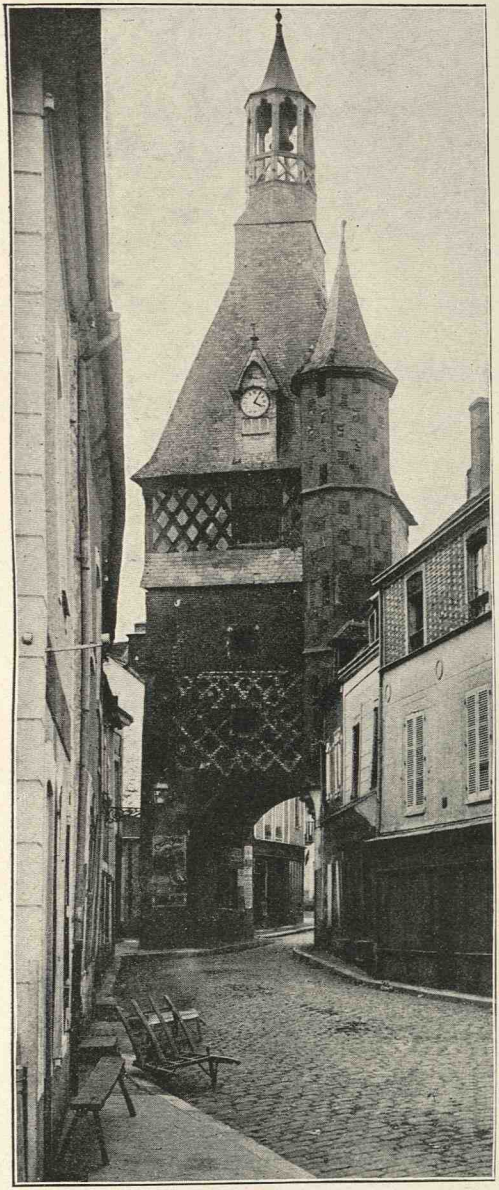

Fig. 163. — Beffroi de Saint-Fargeau (Yonne), xve siècle.

que lorsque l'autorité royale veut châtier une commune, on le fait abattre [1] et l'on brise la bancloque [2].

Outre celle-ci, le beffroi contenait en général les prisons échevinales et, dans les loges ou galeries du sommet, l'échevinage entretenait des guetteurs et des sonneurs de trompe. Les guetteurs avertissaient des incendies et de l'approche de l'ennemi ; quant aux sonneurs de trompe, ils avaient pour mission d'indiquer par des fanfares les heures du jour aux habitants [3], et les jours de fête ils donnaient des concerts publics [4].

Horloges. — A Paris, les cloches des églises étaient tenues de sonner les heures. A partir du XIVe siècle, on commença à construire partout de grandes horloges publiques, dont le large

1. En 1268, le beffroi de Boulogne fut démoli par ordre de Saint Louis en punition d'une émeute contre des envoyés du roi chargés de lever des subsides pour la croisade ; la commune ayant pu racheter ses privilèges dès l'année suivante, la démolition n'atteignit pas la base de la tour. En 1226, le beffroi de Cambrai avait été abattu, par ordre de Henri roi des Romains, en punition d'une rébellion. En 1331, Philippe VI se contenta de désaffecter le beffroi de Laon et de défendre qu'il portât le nom de beffroi ; en 1383, Charles le Téméraire enleva l'horloge de Courtrai.

2. La bancloque pouvait être une très belle cloche : on a conservé jusqu'en 1840 celle de Boulogne-sur-Mer, qui datait de 1343. Elle était ornée de têtes humaines et portait cette inscription en belle majuscule gothique :

Estourmie ! (éveil)
Ai nom Jehans. Me fist Li Sos li peres
Et li fieus qui a mi faire
Misent livres de depoise XI.m.
Leurens Tailleauwe de le ville
Chel an maïeur seconde fois
M.CCC.&.XL.III.
Chieus eut grant soing pour mi refaire
Diex wart le ville de contraire
Et si gouvrener son affaire
K'a lui et ses seigneurs puist plaire
Jachob Li Sos ches letres fist
Fieus fust au maistre ki me fist.

3. Ils sont représentés sur le dessin du maître d'œuvres qui construisit le beffroi de Gand. Ce dessin est conservé aux archives de la ville. Celles d'Arras et de Douai conservent des documents relatifs aux salaires des sonneurs de trompe jusqu'au XVIe siècle.

4. A Amiens, en 1386, 1387, 1402, 1428, les *Menestreux* furent payés pour jouer des aubades au beffroi durant les processions de l'Ascension et du Saint-Sacrement, à Noël, et la nuit de la Toussaint ; pareillement, Nimes payait des musiciens pour les processions (1357, 1367) et pour les concours de lutte (1481, 1501).

cadran extérieur s'apercevait de loin, et parfois elles occupèrent à elles seules un bâtiment spécial [1]. A Paris, c'est vers 1370 que fut logée dans une tour du Palais la grande horloge qu'un artisan venu d'Allemagne, Henri de Vic, mit huit ans à exécuter. Le cadran marquait 24 heures ; au centre tournait non une simple aiguille, mais un second disque, muni d'un style qui indiquait l'heure, deux fois chiffrée de 1 à 12. L'horloge du palais a été restaurée sous Henri II. L'horloge de la cathédrale de Troyes existait en 1379 ; celle de Saint-Urbain fut installée vers 1380 ; celle du beffroi d'Amiens fonctionnait avant 1387 ; c'est en 1387 qu'à Poitiers le maître d'œuvres Guy de Dammartin achevait les fondations d'une tour d'horloge dont la plus grande partie fut faite en bois, avec campanile surmonté d'une flèche que couronnait une grande girouette peinte et armoriée, entourée de quatre autres plus petites ; la cathédrale avait déjà depuis 1372 sa grande horloge extérieure placée d'abord au pignon, puis dans une tour.

En 1383, l'horloge publique de Courtrai avait été prise par Philippe le Hardi comme un trophée de victoire : l'horloger Guillaume se chargea de l'amener à Notre-Dame de Dijon ; en 1403, elle fut réparée par un peintre ; de 1452 à 1457, Jehan Guénot entreprit de la refaire « si bel et si bon qu'il n'y en aura pas pareille à cent lieues à la ronde », mais ce travail achevé, les échevins lui enjoignirent de « la faire frapper plus fort » et d'y faire « une lune et un cadran ».

En 1389, les échevins de Rouen firent élever une horloge publique sur l'emplacement de l'ancien beffroi. On la logea dans une tour à deux étages voûtés, garnie de contreforts aux quatre angles ; Jehan de Felains construisit le mécanisme et sa femme reçut la charge du remontage hebdomadaire et de la surveillance. En 1391, le duc Jean de Berri voulut que les consuls de Riom achetassent une maison avec sa *crote* ou salle basse voûtée et y installassent une horloge ; dans les premières années du XVe siècle, ceux de Tarascon s'excusaient auprès de la reine sur

1. Aix en Provence, Apt, Avignon, Sisteron, Nevers, Bar-le-Duc, Dinan, Auxerre, Saint-Jean-d'Angély, Parthenay, Déols (Indre). Cf. p. 314, note 10.

le mauvais état de leurs finances pour différer la construction d'une horloge publique ; celle de Nîmes fut installée dans une tour en 1405, réparée en 1412 ; en 1450, l'horloge de la

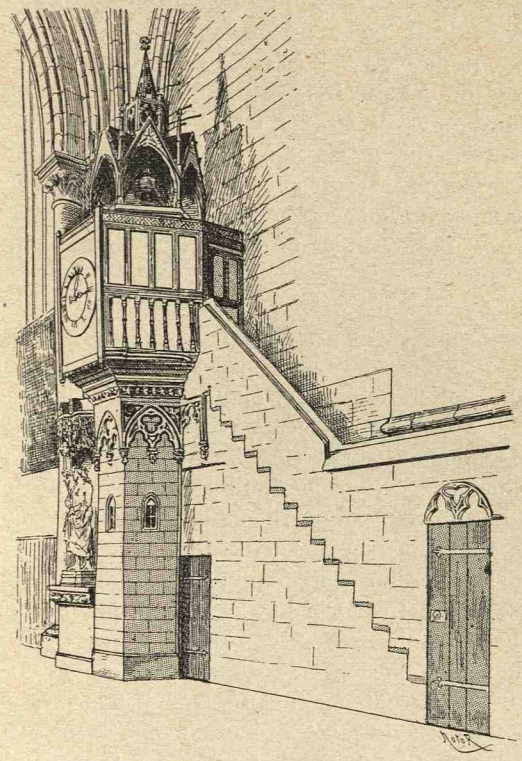

Fig. 164. — Horloge de la cathédrale de Beauvais, XIVe et XVIe siècles.

cathédrale de Sens était logée dans la tour neuve ; en 1468, à Lyon, un particulier sollicitait d'installer à ses frais une horloge publique dans une tourelle attenant à une chapelle sur le pont de la Saône.

Les horloges publiques les plus anciennes qui subsistent sont des horloges intérieures ; celle de la cathédrale de Reims forme

une bretèche de bois décorée d'arcatures en style du XIVe siècle ; celle de la cathédrale de Beauvais (fig. 164) est en partie de la même époque, mais fut restaurée dans la dernière période gothique ; c'est une tourelle à clocheton de bois ajouré de petites arcades ; elle s'élève sur un palier de maçonnerie auquel on accède par deux escaliers de pierre.

L'horloge de la cathédrale de Bourges, exécutée en 1423 par André Jourdain et Robert de Touraine, a la forme d'une tour rectangulaire garnie de contreforts et coiffée d'un toit à quatre rampants avec crête. Dès le XIIIe siècle, Villard de Honnecourt a dessiné *la maison d'une horloge* : c'est une tourelle carrée, ornée d'arcatures et terminée par un élégant pavillon à jour que couronne une flèche.

L'horloge extérieure de la cathédrale de Chartres est une très élégante maisonnette de pierre avec étage supérieur en encorbellement et toiture à quatre pans avec crête ; elle date de 1520.

On a vu que les tours d'horloge peuvent, comme les beffrois et les hôtels de ville, être placées à cheval sur une rue [1]. Le *gros horloge* de Rouen est porté sur une voûte en anse de panier au-dessus d'une rue ; cette construction en style de la Renaissance (fig. 165) date de 1527 à 1529 ; l'auteur fut probablement Robert Lemoyne, maître des œuvres de la ville.

La sonnerie des horloges publiques a eu dès le XVe siècle de nombreuses clochettes formant un carillon qui joue divers airs aux heures et demies.

Les anciennes horloges, surtout aux XVe et XVIe siècles, étaient très souvent agrémentées de figurines automates mues par le mécanisme et exécutant divers mouvements en même temps que les heures sonnent. Le type le plus simple et le plus ordinaire est celui de Jacquemart, pantin muni d'un marteau dont il frappe la cloche pour sonner les heures [2] ;

1. Rouen, Dinan, Saint-Jean-d'Angély, Auxerre, Prague, Saint-Éloi de Naples et exemples cités p. 314, note 10.

2. Jacquemart et sa femme à Notre-Dame de Dijon furent un trophée de victoire de Charles le Téméraire, mais ils ont été rajeunis bien des fois. Des familles de Jacquemart habitent aussi le beffroi ou *tour gloriette* d'Avignon, et la cathédrale de Lavaur (Tarn) ; à l'hôtel de ville de Com-

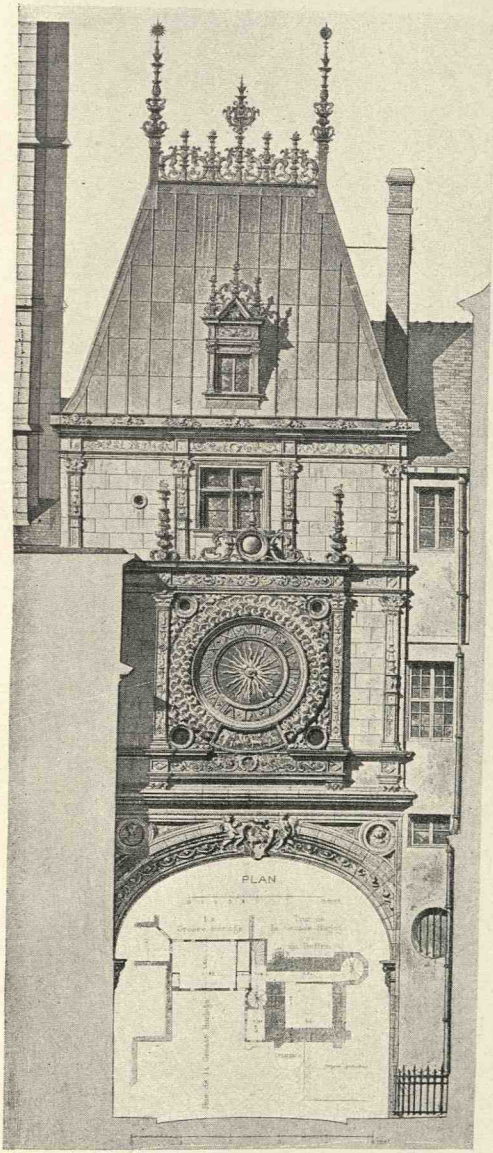

Fig. 165. — Le Gros Horloge à Rouen.
(*Archives de la Commission des Monuments historiques.*)

on trouve aussi des groupes [1] et même des tableaux entiers [2].

Graduellement, les fanfares de trompes furent remplacées par des carillons. Il est probable que ces deux genres de musique ont coexisté dans plus d'un beffroi : le carillon à main était connu dès longtemps, lorsque, vers le XVe siècle sans doute, les progrès de l'horlogerie permirent de faire mettre en mouvement, par les horloges des beffrois, des carillons mécaniques qui sonnent diverses phrases musicales à l'heure, à la demie et au quart ; ces carillons sont encore très répandus en Flandre.

Cadrans solaires. — Un autre moyen très usité pour indiquer l'heure a été le cadran solaire.

Les cadrans solaires ont été en usage depuis l'antiquité jusqu'à nos jours ; beaucoup de maisons et d'églises en sont pourvues. Les plus anciens exemples que nous en ayons adhèrent à des églises de la première période gothique : une statue d'ange tient le cadran à la cathédrale de Chartres, où la statue est du milieu du XIIe siècle, mais où le cadran ne date que du XVIe ; à l'angle du cloître de Noyon, vers 1200 ; au bras sud du transept de Saint-Denis, vers 1250 ; à la cathédrale de Gênes (XIIIe siècle) et à celle de Nicosie (Chypre) vers 1300 ; au XIVe siècle, un autre cadran, sans figurine, fut placé sur un contrefort de l'église d'Uzeste (Gironde), il s'en trouve un du XVe siècle à l'église de Pouilly (Côte-d'Or) et un de la Renaissance à l'église de Magny en Vexin, mais à partir du XVIe siècle, les horloges mécaniques étant entrées dans l'usage, les cadrans solaires furent plus rares sur les monuments publics ; ils continuèrent toutefois

piègne, les quatre *Picantins* martellent autant de cloches ; à l'hôtel de ville de Cambrai, *Martin* et *Martine* (1510) ; à la Porte du Haut-Pont de Saint-Omer, *Mathurin* sont des personnages moins âgés ; à Sienne, le beffroi est appelé *torre del Mangia*, du nom d'un personnage automatique qui frappait autrefois les heures sur le timbre de l'horloge ; à Saint-Martial de Limoges, la Mort, sous la forme d'un squelette, frappait de sa faux sur un globe terrestre pour sonner les heures ; elle ouvrait les mâchoires et tournait la tête.

1. A l'hôtel de ville de Calais, deux escrimeurs croisent le fer ; à la cathédrale de Roeskilde (Danemark), saint Georges pourfend le dragon qui pousse un cri terrible. Ce dernier groupe peut remonter au XVe siècle.

2. On connaît les scènes de la Passion de la célèbre horloge de Strasbourg.

d'être fréquents dans les châteaux et maisons bourgeoises. Les uns adhèrent à une muraille ; les autres sont isolés dans un jardin ; parmi ceux-ci, le plus remarquable dont on ait gardé le souvenir fut le *Midi* du château d'Hesdin, exécuté en plomb en 1308 sous la direction de Jacques de Boulogne, peintre, et qui, par ses dimensions et son ordonnance monumentale, devait rappeler les grandes fontaines publiques.

Sur un socle de grès reposaient des lions et des léopards tels qu'on en voit de plus petits sous les piédestaux des œuvres d'orfévrerie du même temps, et rappelant aussi les *perrons seigneuriaux*[1] ; une grande table reposait sur ces supports ; un cercle et une croix surmontaient le monument ; des cariatides d'*hommes sauvages*, figures fort à la mode alors, soutenaient soit la table, soit le motif central ; le tout était peint en blanc.

Outre les horloges, qui pouvaient indiquer les mois et les lunaisons, il existait des calendriers publics : on sait que, dans toutes les églises importantes, le clergé composait chaque année et affichait sur le cierge pascal une *pancarte* qui était le calendrier de l'année ; en 1363, on a gravé dans la cathédrale Saint-Étienne de Périgueux un calendrier perpétuel ; les municipalités ont eu parfois le même soin : en 1387, le corps municipal d'Amiens faisait repeindre à neuf un calendrier qui existait sur le mur de la salle échevinale de la Malmaison, et le faisait améliorer : « bien figuré et fourmé, avec aucunes adicions qui necessaires y estoient a estre faictes pour le bien commun », Coppin le Peintre fut chargé du travail.

§ VII. — *Bâtiments de la justice : prétoires ou auditoires, prisons, pilôris et gibets.*

Prétoires ou auditoires. Les locaux où l'on rendait la justice furent très nombreux au moyen âge, puisque les rois, les seigneurs, les évêques, les moines et les communes avaient chacun leur juridiction et, de même que dans le système féodal un seul seigneur réunissait tous les pouvoirs, de même aussi la grande

1. Voir § IX.

salle seigneuriale avait divers usages. Elle servait d'auditoire à leur justice, comme la grande salle de l'Hôtel de Ville à la justice communale ; les monastères ayant juridiction renfermaient un prétoire spécial. Il faisait partie des services annexés à la porterie, puisqu'il était nécessaire d'y faire entrer les étrangers : à Saint-Benoît-sur-Loire, à Saint-Pierre-sur-Dives, le prétoire était au-dessus de la porte d'entrée ; à Saint-Pierre-de-Rebais près Meaux, c'était un bâtiment spécial. Quelquefois, la justice se rendait en plein air : un siège de justice en plein vent se voit encore à Kaichen (Hesse), ou bien le magistrat siégeait sous le porche des églises d'où, à l'époque romane, dans les régions germanique et lombarde, l'expression *actum inter leones*, inscrite dans des actes passés entre les lions des portails [1].

Vers 1300, à Léon (Espagne), une travée de porche de la cathédrale est encore fermée par une grande porte monumentale sur laquelle on lit : *locus appellationis* et, au-dessus de la place qu'y occupait le juge, une figure de Salomon sur son trône occupe le tympan inscrit dans la lunette de la voûte de la travée. C'est probablement pour une raison du même genre que le jugement de Salomon est figuré en bas-relief sur un contrefort de la façade de la cathédrale d'Auxerre vers la même époque. A Saint-Urbain de Troyes, les plaids se tenaient sous le porche, vers la rue Moyenne ; en 1545, il fut permis au doyen de transporter dans une chapelle l'auditoire de sa juridiction. A Provins, au XIIIe siècle, le prévôt ou bailli du comte de Champagne et le maire de la ville installaient leurs tribunaux côte à côte, pendant la durée des foires, dans des *loges* distinctes, tant à la haute qu'à la basse ville.

Les rois et leurs représentants et les autres seigneurs rendaient la justice dans la grande salle de leur palais : c'est ce qui a fait que plusieurs palais, tels que ceux des rois de France et des comtes de Poitiers, celui des ducs de Berry à Riom, etc., sont devenus des prétoires et que ceux-ci portent encore chez nous le nom de *palais*.

Parmi les bâtiments construits spécialement comme palais de

1. Ces lions peuvent aussi bien être ceux des perrons seigneuriaux, (fig. 184).

justice, il faut citer l'officialité de Meaux, jolie construction du XIIIe siècle, cantonnée de tourelles et comprenant un rez-de-chaussée voûté et un étage supérieur où l'on accède de la cour par un escalier monumental (fig. 46).

Le *Perron* ou la Maison de Pierre de Chartres (fig. 166, 167) était une salle de justice seigneuriale, élevée dans les premières années du XIVe siècle, devant l'entrée principale du château auquel elle se reliait par une galerie. Cet édifice, qui fut le siège

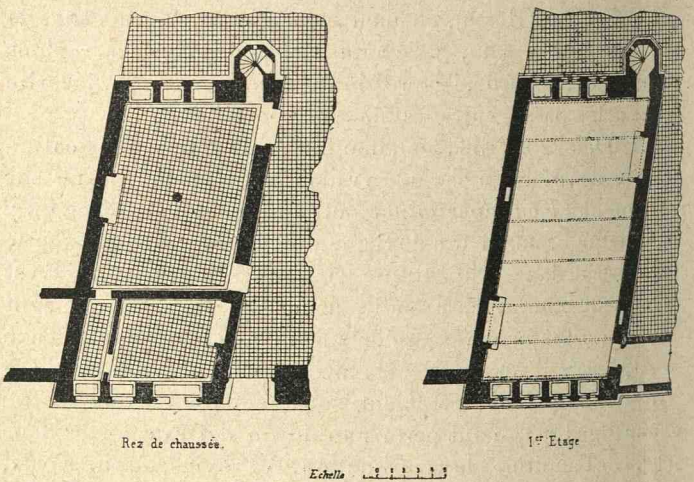

FIG. 166. — Plans du perron de Chartres; relevé de M. Albert Mayeux.

du bailliage jusqu'à la réunion du duché à la couronne en 1346, comprenait en façade une boutique, peut-être un bureau, une salle basse couverte d'un plancher soutenu sur une colonne de pierre, et une salle haute d'une grande élévation et d'un beau caractère monumental, couverte d'un lambris cintré, éclairée par d'élégantes fenêtres et ornée de riches peintures refaites au XVIe siècle qui représentaient dans le bas des courtines de tapisserie; au-dessus, des tableaux à personnages, où l'on distinguait un saint Georges et des armoiries. Malgré les travaux faits au XVIIe siècle, lorsque le bâtiment tomba dans le domaine privé et fut dénaturé, M. Alb. Mayeux, architecte,

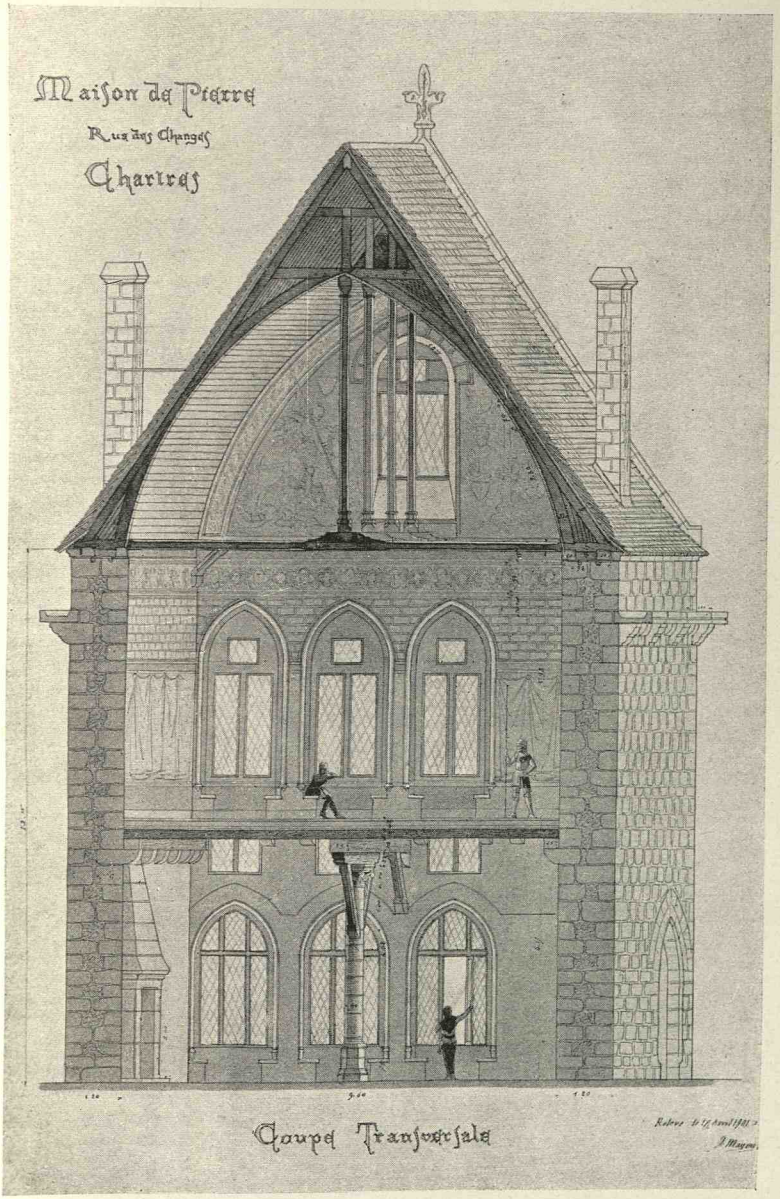

Fig. 167. — Coupe du Perron de Chartres; début du XIVe siècle.
Relevé de M. Albert Mayeux.

a pu reconnaître toutes ces dispositions et exécuter le beau relevé dont il m'a permis de donner ici la reproduction, fig. 166 et 167 [1].

A Montdidier, la *Salle le roi*, qui sert encore de tribunal, a été bâtie pour cet usage au XIVe siècle : le rez-de-chaussée, coupé en deux par le passage d'une rue, contient plusieurs salles et des cachots ; l'étage supérieur, éclairé par de belles fenêtres rectangulaires géminées, renferme la grande salle de justice.

Le plus bel exemple de tribunal du XIVe siècle est la *Ragione* de Padoue, vaste salle de justice couverte d'une charpente et dont les murs ont conservé leurs magnifiques peintures à fresque, représentant toute une suite de tableaux religieux et allégoriques.

Dans les Pays-Bas, les auditoires de justice, au XVe siècle, furent souvent décorés de peintures des plus grands maîtres retraçant des exemples historiques d'actes mémorables de justice : dans la salle d'audiences du palais de justice de Bruxelles, Roger de la Pasture avait peint la *Justice d'Herkenbald* et la *Justice de Trajan* ; dans celle de Louvain, Gérard David exécuta en 1468 la *Justice de l'Empereur Othon*, et la *Justice de Cambyse* ; et en 1488, dans la salle de la justice communale de Bruges, la *Justice de Cambyse* (arrestation et supplice de Sisamnès), œuvre qui ne lui demanda pas moins de dix ans de labeur.

A Paris, le Châtelet, la Tournelle, et la Chambre des comptes ont été démolis ; d'autres villes ont gardé des palais de justice des XVe et XVIe siècles.

La Prévôté de Poitiers est un joli petit édifice de style flamboyant, flanqué de tourelles.

Le palais de la cour de l'Échiquier de Normandie (fig. 168), dont la reconstruction, commencée par Richard Ango, mort en 1474, fut poursuivie et achevée par son fils Roger, mort en 1509,

1. Ces dessins ont été relevés en 1901 à la faveur de travaux qui laissèrent à découvert du 1er au 5 avril la façade et les traces des anciennes dispositions intérieures, mais le bâtiment fut alors plus radicalement dénaturé et ses murs bûchés et plâtrés ne présentent plus maintenant que l'aspect de la plus insipide maison bourgeoise. La charpente et la salle basse subsistent encore.

est encore le palais de justice de Rouen : il appartient à un style flamboyant très riche ; on remarque particulièrement la façade sur la cour, avec ses lucarnes reliées entre elles par une sorte de balustrade décorative, et avec la chapelle qui forme au centre une tourelle à pans surmontée d'une poivrière. La *grand chambre* a eu pour architecte Roullant le Roux et conserve son riche plafond de bois ouvragé. Elle a été inaugurée en 1506. Formant marteau à une extrémité de l'édifice, la *Salle commune de la ville*, fondée en 1493, servait de tribunal au bailli et au vicomte en même temps que de bourse aux négociants. C'est une vaste et imposante pièce en rectangle allongé, remarquable surtout par son lambris tracé en berceau brisé.

A Grenoble, l'ancienne *Chambre des comptes* remonte au règne de Charles VIII. Les bâtiments entourent une cour ; le rez-de-chaussée renferme des cachots et une belle entrée voûtée ; à l'étage supérieur, la grande salle est revêtue de lambris richement sculptés dont une partie formait trente-huit placards et autant de tiroirs pour les archives ; les vitraux détruits étaient ornés d'armoiries, d'emblèmes et de sujets allégoriques commentés par des inscriptions en vers. Cette grande salle est contiguë à une chapelle dont le sanctuaire forme une saillie en encorbellement sur la façade ; la chapelle et les boiseries sont gothiques, le reste de l'architecture appartient à la Renaissance.

L'ancien parlement, depuis bailliage, de Beaune a été démoli en 1874. C'était, comme à Montdidier, un bâtiment en rectangle allongé dont le rez-de-chaussée contenait les prisons et était coupé en deux par une rue voûtée ; ce rez-de-chaussée englobait la salle basse d'une tour plus ancienne, remontant en partie au XIIIe siècle ; au dessus, la grande salle de l'auditoire était desservie par un couloir ouvert extérieurement en manière de loge par des arcades surbaissées, analogues en plus simple à celui de la fig. 56. Cette partie datait du XVe siècle.

Plusieurs remarquables palais de justice, de la fin de la période gothique, sont conservés en Belgique [1].

1. La *Maison du Roi* à Bruxelles, rebâtie de 1514 à 1535 environ, par sept maîtres-d'œuvres successifs, dans une architecture extrêmement légère et ajourée, mais un peu sèche ; le tribunal du Franc à Bruges, élevé de 1521

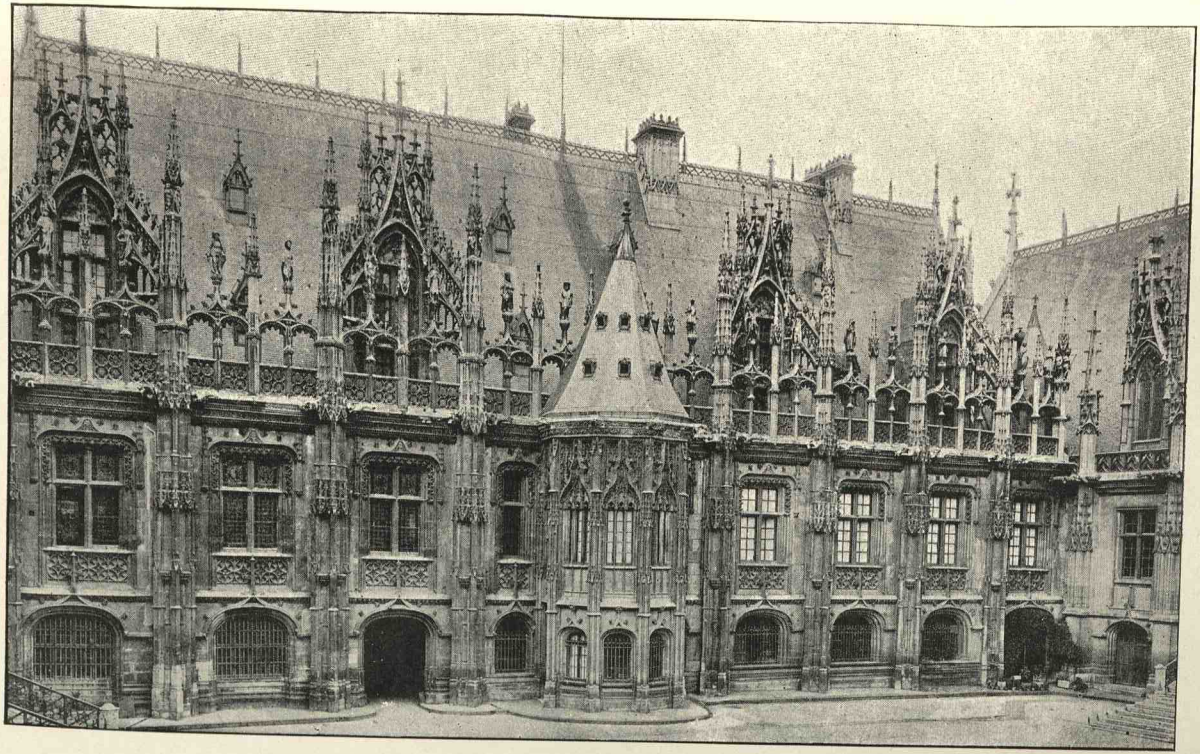

FIG. 168. — Palais de justice de Rouen, fin du XVe et début du XVIe siècle
(Cliché de M. Lecerf)

(P. 324-825)

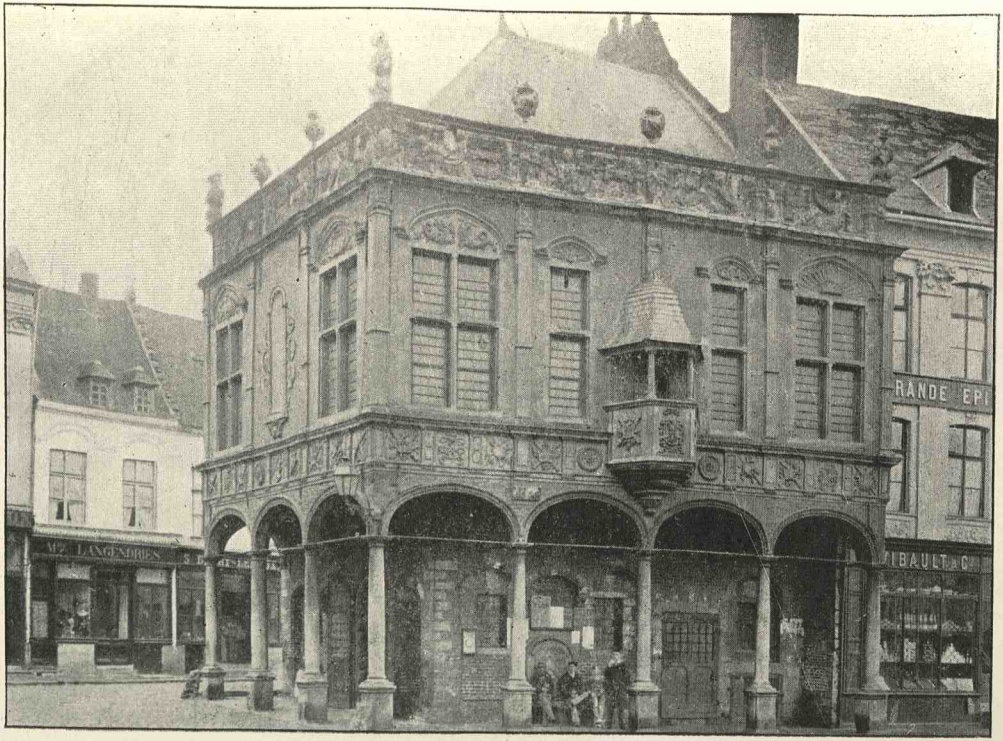

Fig. 169. — La Prévôté d'Aire sur la Lys (Pas-de-Calais) 1593 (P 326-327).

(P. 324-325)

Le palais de justice de Dijon, ancien parlement de Bourgogne, est un édifice de la Renaissance ; son porche de pierre fut exécuté en 1574 par Hugues Brouhée.

Un très élégant édifice, du même style, est la *Prévôté* d'Aire-sur-la-Lys (Pas-de-Calais), construite en brique et pierre (fig. 169) ; le rez-de-chaussée, à usage de conciergerie et de prison, a sur deux faces un portique voûté d'ogives sur colonnes portant des arcs en anse de panier ; la salle de justice qui occupe l'étage inférieur a, au centre de la façade, une jolie bretèche très ouverte, en forme d'échauguette, qui porte la date de 1593. Les fenêtres à croisée de pierre ont, sous un arc de décharge en anse de panier brisée, un tympan orné d'une coquille ou d'autres sculptures ; des pilastres garnissent les trumeaux ; deux entablements sculptés règnent au bord des chéneaux et au-dessus du portique.

La sénéchaussée de Boulogne, démolie vers le milieu du XIXe siècle et dont on possède des vues était, comme l'ancien palais de justice d'Espalion (Aveyron) un édifice de la Renaissance, d'aspect analogue à celui d'un hôtel privé.

Les comptes de la ville d'Amiens donnent quelques détails sur l'aménagement de la *Malemaison*, tribunal du bailli royal, dont il reste de belles lucarnes datant de François Ier, mais qui avait été déjà reconstruite en partie de 1404 à 1406. A une extrémité de la salle d'audience d'alors, les sièges des avocats et des juges étaient des stalles avec sièges à charnières ; au bout des sièges des juges, un escalier logé dans un angle de la salle menait à la salle supérieure « où le conseil du Roy nostre sire va se retraire quant il est besoing » pour délibérer.

Le juge siégeait toujours sur une chaire monumentale, analogue à la chaire pontificale du chœur des églises : ce meuble est un fauteuil à haut dossier, parfois en pierre comme ceux du

à 1523, sur l'emplacement d'un morceau du palais de Philippe le Bon, cédé par lui, en 1429, à la justice communale. Ce joli palais a un portique de six arcades en avant-corps, et deux étages, le premier avec fenêtres carrées et trumeaux ornés de statues sous des dais élégants ; le second à fenêtres en tiers-point ; la façade postérieure, sur le canal, présente trois pignons et des clochetons en encorbellement ; enfin, le tribunal inachevé de Malines qui eut pour architecte, en 1530, Rombaut Keldermann, ressemble à l'hôtel de ville de Gand.

château de Tafalla en Navarre et de Camon (Ariège), qui datent du XVe siècle ; d'autres fois, en bois et surmontés d'un dais.

Le seigneur siégeait sur le même trône pour recevoir l'hommage de ses vassaux. Il existait aussi des monuments spéciaux pour cette cérémonie, comme on le verra plus loin (§ IX), le roi pouvait siéger aussi sur un lit d'apparat dit *lit de justice*.

Prisons. — Les prisons au moyen âge étaient aussi nombreuses que les juridictions : les seigneurs, les sénéchaux et baillis, les prévôts, les municipalités, les évêques, les chapitres, les abbayes eurent leurs cachots ; on trouve donc des prisons dans tous les bâtiments où se rendait la justice, et à proximité de la salle où se donnait la question : ainsi, au XIIIe siècle, à l'officialité de Sens et au château de Boulogne, on voit des cachots annexés à la salle basse où se rendait la justice ; dans les beffrois de Boulogne et d'Amiens, des cachots contigus à la salle de la question ; et à Boulogne, une porte d'enceinte, dite *porte gayole*, parce que les salles de ses tours étaient des cachots ; au XIVe siècle, à Douai, la prison échevinale était dans la porte d'Ocre ; plus tard, les prisons eurent un bâtiment spécial au pied du beffroi ; à Pierrefonds, les tours du château ont deux étages de cachots ; quant aux prisons d'églises, à la collégiale de Nesle (Somme) et à Notre-Dame de Boulogne, elles étaient logées dans un angle du transept ; c'est aussi la place qu'occupe à Larchant un grand bâtiment du XVe siècle, contenant plusieurs étages de cellules où l'on enfermait les malheureux aliénés que l'on menait à saint Mathurin. Cette place est également celle qu'occupent les trésors d'églises et, comme trésors et cachots ont de fortes portes et des fenêtres grillées, il est souvent difficile de distinguer les uns des autres ; ajoutez à cette similitude l'analogie du nom de la *chartre* et du *chartrier* des abbayes.

Le moyen âge, toujours logique, n'a jamais fait des prisons un séjour confortable et a toujours pris soin que l'on put difficilement s'en échapper. La prison était surtout préventive et politique ; les autorités soucieuses d'économie, ne faisaient pas de l'emprisonnement une pénalité[1] ; il y eut aussi des cachots

1. On emprisonnait, en effet, des individus non pour les punir mais pour les avoir sous la main ; la prison était perpétuelle lorsqu'une condamnation

beaucoup plus désagréables les uns que les autres, suivant le degré de coercition que l'on voulait exercer, mais la plupart d'entre eux sont suffisamment aérés et pourvus de lieux d'aisance [1]. Il existe toutefois du XIIIe au XVe siècle, des cachots entièrement privés de lumière [2] et de ces cachots inférieurs ou *culs de basse fosse* où l'on ne pénètre que par une ouverture de la voûte [3], et au château de Cérines (île de Chypre), les principales victimes de la politique étaient mises, soit dans un cachot en forme de puits, soit dans d'anciennes carrières de pierre, fosses profondes où l'on ne tardait guère à mourir; la prison fut trop souvent pour les seigneurs une manière de faire disparaître des personnes dont ils n'auraient pu obtenir la condamnation par leurs pairs ou qu'ils n'auraient osé faire périr ouvertement.

Un des cachots inférieurs de Pierrefonds possède, à son centre, un puits profond qui peut avoir été une *oubliette*, c'est-à-dire une fosse destinée à précipiter et à faire périr les malheureux dont on voulait se débarrasser. C'est le seul exemple vraisemblable que Viollet-le-Duc ait trouvé parmi les nombreux précipices ou puisards désignés comme oubliettes par la tradition populaire dans un grand nombre de châteaux; il remarque, du reste, avec raison, que les chroniques ne parlent jamais d'oubliettes. Elles mentionnent assez souvent des patients précipités du haut d'une tour, ou noyés, ou morts de faim en prison, et un certain nombre de squelettes enchaînés, trouvés dans des cachots [4] semblent provenir des victimes de ce dernier procédé. C'étaient là des moyens plus pratiques que les édifices spéciaux

capitale ne pouvant être prononcée, des raisons d'ordre religieux ou politique s'opposaient à ce que l'individu fut rendu à la liberté; les tribunaux prononçaient le plus souvent possible des amendes et des confiscations, des peines telles que fustigations, expositions, marque, mutilation, perte de droits et bannissement.

1. Officialité de Sens, beffrois de Boulogne et d'Amiens, château de Pierrefonds.

2. XIIIe siècle, châteaux de Gisors et de Boulogne; XVe siècle, château de Pierrefonds.

3. XIVe siècle, conciergerie du Palais de Paris, château de Bourbon-l'Archambaud; XVe siècle, Pierrefonds.

4. Carcassonne, Pierrefonds, Hardelot (Pas-de-Calais).

dits oubliettes, et qui, s'ils ont existé, ont peut-être été plutôt construits comme moyens de menace et d'intimidation que comme instruments d'exécution sommaire.

Un système ingénieux pour s'assurer de la tranquillité des prisonniers était le *cep* ou *bloc* (fig. 170), gros madrier divisé en deux pièces avec encoches demi-circulaires qui formaient en se rapprochant des ouvertures rondes pour les poignets et les chevilles des patients qu'on y introduisait en soulevant le madrier

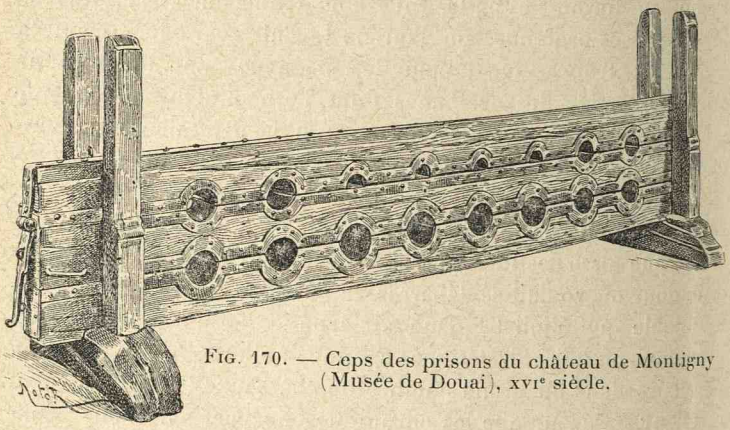

FIG. 170. — Ceps des prisons du château de Montigny (Musée de Douai), XVIe siècle.

supérieur [1]. Quelquefois, le poing était maintenu fermé dans une cavité intérieure. Le *carcan* prenait la tête et les poignets.

Les chaînes étaient souvent scellées aux murs des cachots [2].

Les chaînes étaient très lourdes; elles serraient les quatre membres et le cou; elles n'étaient généralement employées que comme moyen de coercition temporaire et comme une aggravation de peine exceptionnelle : la prison de Perpignan n'avait que six chaînes. Les prisonniers vaguaient dans des salles communes. Ceux qui pouvaient payer pension avaient literie et nourriture; les autres étaient, en droit, mais non toujours en fait, entretenus

1. Blocs conservés aux musées de Douai et de Copenhague; tableau du XVIe siècle dans ce dernier musée.

2. Officialité de Sens; châteaux de Boulogne et d'Hardelot (Pas-de-Calais), prison épiscopale de Carcassonne, où les chaînes avec entraves sont fixées au pilier central d'un cachot.

aux frais de l'autorité qui les poursuivait, mais ils se trouvaient parfois entre les mains de juridictions ne disposant que d'un très maigre budget ; aussi, vivaient-ils beaucoup de la charité publique, comme cela se passe encore dans l'Empire turc. Des institutions charitables avaient pour mission de les secourir et de les visiter. On faisait des quêtes pour eux, et l'on trouvait des troncs placés en leur faveur près des portes des prisons [1].

La prison de l'officialité de Sens montre quelques dispositions ingénieuses : petite baie qui semble faite pour épier les prisonniers et hotte de pierre leur dérobant la vue du ciel.

Les cachots des prisons portaient des noms comme les pièces d'un logis ordinaire : à Amiens, les cachots du beffroi s'appelaient la *Flandre*, l'*Artois*, l'*Enfer*, le *Paradis*. Ce dernier nom désigne ironiquement, comme celui de *vade in pace*, des culs de basse fosse ou cachots souterrains et obscurs, employés comme surcroît de pénalité.

La prison comprenait le logis des geôliers et, parfois, comme l'*Escarcelleria* de Perpignan, celui du bourreau et le magasin des instruments de supplice. Le bourreau était réputé infâme et sa demeure était isolée comme celles des Juifs, des usuriers et des filles de joie.

La justice du moyen âge avait une autre catégorie d'édifices : les constructions patibulaires, qui aujourd'hui n'ont plus aucun caractère monumental dans les pays où elles sont encore en usage.

Piloris et gibets. — Deux sortes d'édifices patibulaires étaient alors répandus avec une certaine profusion : les piloris (fig. 171) où l'on exposait les coupables sur les places publiques et les gibets (fig. 172) situés, au contraire, autant que possible, hors des villes, et qui servaient à la pendaison des criminels. Ces monuments étaient parfois construits avec quelque élégance et, généralement, on les ornait des armes du seigneur justicier qui les possédait, car cette possession était un privilège très apprécié : à Troyes, par exemple, les chanoines de Saint-Urbain avaient dressé fièrement leur potence devant un porche de leur église.

1. Voir ci-dessus, p. 174, note 2.

Les piloris et gibets ont tous été détruits en France, mais il e reste quelques figures et quelques descriptions. L'exposition infamante se pratiquait généralement sur les places des marchés ; il existait des piloris provisoires et démontables, en charpente, et d'autres fixes, en bois ou en maçonnerie. Le type le plus simple de pilori doit avoir été celui dont il reste des exemples : l'un au musée de Montauban et les autres encore debout à Bari en Pouille, au centre d'une petite place, et sur la place principale de Saint-Ghislain, en Belgique ; il consiste en une simple colonne où l'on attachait le patient : à Montauban, elle porte une inscription ; à Bari, elle s'élève au sommet d'un perron circulaire et porte les traces des cordes ou des chaînes ; à Saint-Ghislain, c'est un pilier carré rebâti à la fin de la Renaissance ; à côté de la colonne ou du pilier, un lion de pierre est accroupi ; celui de Bari porte un collier avec cette inscription : *Custos Justicie*. Le monument peut remonter au xve siècle. En 1565, on construisit en bois, à Nantes, un pilori provisoire d'un type analogue pour y exposer un boulanger fraudeur. C'était un poteau muni d'un collier de fer et dressé au centre d'un échafaud.

C'est au xive ou au xve siècle qu'on peut attribuer le pilori de Millau, sorte d'estrade de pierre disposée entre deux colonnes qui soutiennent l'étage supérieur d'une maison de la place. Le chapiteau de l'une porte la figure d'un cep avec l'inscription : *guara q. faras enant que comedes vostra* [*vianda*]. Elle pourrait, comme on l'a dit, provenir d'un réfectoire d'abbaye, mais elle peut être aussi bien une menace à l'adresse des hérétiques, si souvent poursuivis pour violation des abstinences.

A la même époque, le pilori de Beauvais et, à Paris, ceux de la place de Grève, des halles (fig. 171), et de Saint-Victor, avaient un type tout différent : celui d'une tourelle polygonale largement ajourée et couronnée d'un toit en poivrière que surmontait une girouette aux armes du seigneur justicier.

C'est sur le même modèle que fut construit, en 1511, le pilori de Dijon, en forme de tourelle à six pans en maçonnerie et charpente ; le peintre Guillaume Jacques le décora de quatre écussons aux armes de la ville, dorés et azurés à l'huile. Dans

ces piloris, tournait une sorte de roue horizontale formant carcan et, agencée comme les ceps de la fig. 170 pour maintenir la tête et les poignets des patients. C'est probablement, au contraire, un édifice analogue à ceux de Bari et de Millau, c'est-à-dire une estrade de maçonnerie avec colonne de pierre et chaînes scellées dans la colonne que le maître d'œuvres, Simon de Beaujeu, fut chargé de construire en 1440 à Dijon : le monument était destiné à faire brûler des sorcières. Dans la même ville, en 1481, on éleva sur la place un pilori pour l'exposition des voleurs de fruits et en particulier de raisins. C'étaient des ceps, probablement dans la forme que représente la fig. 170.

A Strasbourg, on exposait les coupables dans des cages de grillage sur le marché et sur le pont. Sur la place de Braine-l'Alleud (Belgique) un élégant édifice du xve siècle dénommé *la Lanterne*, peut avoir été un pilori, une montjoie ou une lanterne des morts. Un lanternon hexagone, analogue en plus petit à celui de la fig. 171 et décoiffé de sa poivrière se dresse au sommet d'une colonne élevée sur un socle de plusieurs assises moulurées. Quatre tiges de fer ont été ajoutées pour soutenir les angles du lanternon ; l'architecture est riche et soignée.

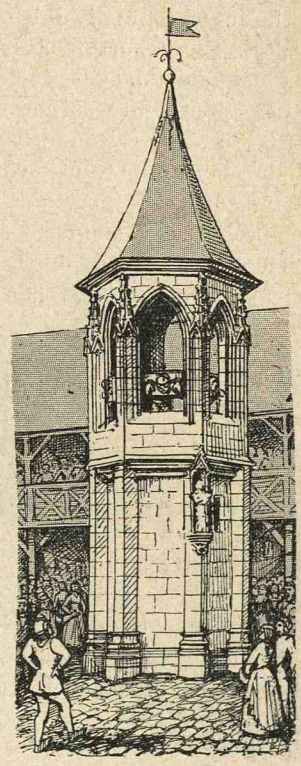

Fig. 171. — Le pilori des Halles de Paris, xve siècle, restitution d'après diverses gravures [1].

1. Dessin de 1670 plusieurs fois reproduit ; Millin, *Antiquités nationales*, etc.

On n'a jamais pu accéder au lanternon qu'au moyen d'une échelle. Ce petit monument a la plus grande analogie avec les lanternes des morts de Falgoux et de Mauriac (Cantal).

Un autre genre d'édifice patibulaire était le guindal dont on usait, à Strasbourg, par exemple, pour faire faire aux patients des plongeons dans la rivière au bout d'une corde [1].

Les gibets ou fourches patibulaires, toujours situés hors des villes, par raison de salubrité, et sur une éminence, pour rendre l'exemple plus évident, se composaient d'un ou plusieurs madriers portés sur un ou plusieurs montants ; le nombre de ces supports était proportionné à la qualité du seigneur justicier, depuis la simple potence jusqu'au gibet royal de Montfaucon, qui, par privilège unique, possédait seize piliers (fig. 172).

Dans les gibets les plus simples, quelquefois improvisés, les montants étaient de vulgaires poteaux; dans les plus sérieux c'étaient des colonnes [2] ou des piliers de maçonnerie portant les madriers munis d'anneaux de suspension [3]. Les gibets à quatre piliers étaient fréquents. Ils décrivaient un carré comme celui dont les ruines, très complètes, se voient encore à Wisby (île de Gotland) ou comme le gibet des Luynes appelé *les quatre Pucelles*, à cause du peu d'usage qu'en firent ces bons seigneurs. Les vestiges de ce dernier subsistent entre Dampierre et les Vaux-de-Cernay. Une construction de ce genre, en style de la Renaissance, se dresse encore devant les murs d'Avila. Quelquefois aussi, trois piliers portaient un triangle de madriers [4].

Le gibet royal de Montfaucon près Paris (fig. 172) était, sans

1. A Strasbourg, on faisait ces exécutions à la sortie de l'égoût principal, afin de les rendre plus pénibles et plus honteuses.

2. En 1518, le pèlerin Jacques le Saige rapporte qu'on lui montra à Venise les belles colonnes de marbre où l'on posait une traverse pour pendre les nobles, et les colonnes plus belles où l'on devait pendre les doges coupables, ainsi que la fosse où l'on précipitait les simples bourgeois.

3. Ces édifices rappelaient assez les péristyles antiques à architraves, aussi le peuple d'Arles voyait-il un antique gibet dans une colonnade de temple appelée au moyen âge *fourches de Roland*.

4. Comme au gibet encore subsistant de Beerfelden (Hesse, XVIIe s.).

doute, le plus monumental de tous [1]. Ses seize piliers à bossages

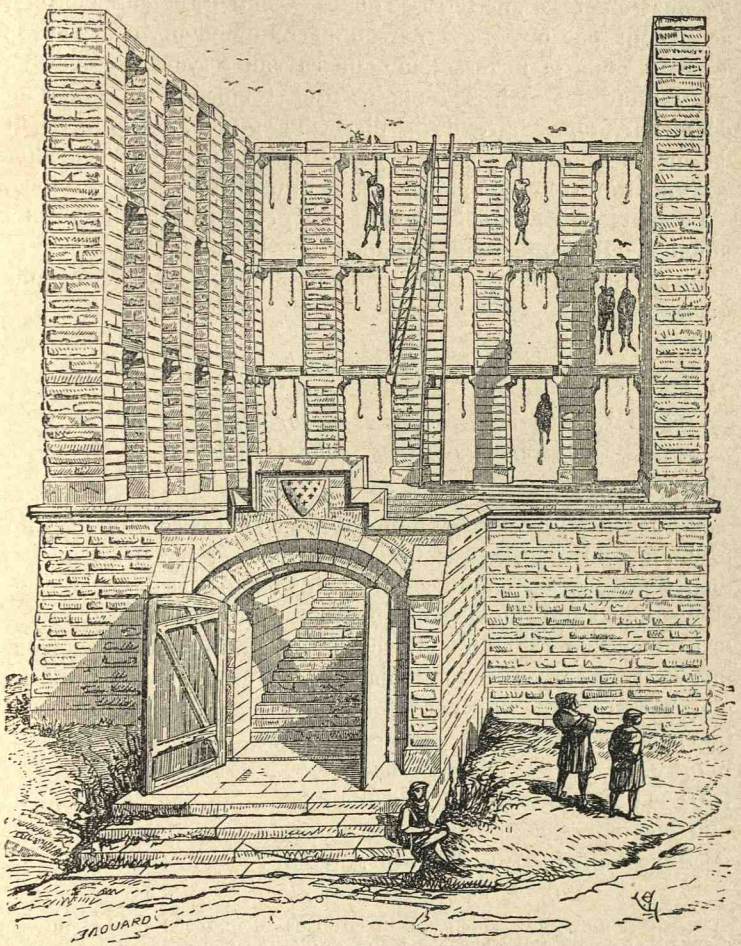

Fig. 172. — Le gibet royal de Montfaucon (Viollet-le-Duc, *Dict. d'Architecture*).

1. Le monument de Montfaucon nous est connu par quelques anciennes figures et par une description de Sauval ; Viollet-le-Duc en a fait une bonne restitution à laquelle la fig. 172 est empruntée.

portaient trois étages superposés de madriers et entouraient trois des quatre côtés d'une terrasse où les exécuteurs et leurs victimes accédaient par un grand perron barré d'une porte à fronton armorié. Sous la terrasse était un caveau servant d'ossuaire : on y jetait les débris humains qui tombaient ou que l'on décrochait pour faire de la place. Vers 1460, à Dijon, on fit de même sous le gibet un caveau funéraire pour remédier à l'infection que donnaient les pendus laissés à la potence.

Le matériel patibulaire comprenait, en outre, un nombreux mobilier d'instruments de supplice [1].

On suppliciait non seulement des hommes, mais aussi parfois divers animaux [2].

§ VIII. — *Marchés, poids et mesures publics, halles, entrepôts, douanes, bourses et loges.*

Marchés. — Les marchés du moyen âge sont la continuation du forum des villes antiques ; les halles, loges et bourses y perpétuent l'usage et jusqu'à un certain point les formes des basiliques civiles de l'antiquité. Tandis que le porche d'une église a remplacé le péristyle d'un temple, que le socle ou la colonne portant une statue d'empereur a fait place à une croix monumentale et que l'hôtel de ville et sa bretèche perpétuent la curie et la tribune aux harangues, la justice continue de s'y exercer, et le pilori s'élève sur la place du marché.

Le marché se tenait généralement sur une place centrale, le plus souvent rectangulaire et la plupart du temps entourée de portiques continus (fig. 139, 140) : on trouve encore dans plusieurs

1. A Perpignan, on a gardé des inventaires du matériel que le bourreau recevait et devait conserver dans son domicile : il comprend la hache, le billot, les bois de justice, des réchauds, des fers pour marquer au feu les condamnés, des barres à rompre, des crocs pour pendre les quartiers de corps écartelés, des fourches à attiser les bûchers, des gaffes à pointes de fer pour retourner les cadavres sur le feu. (Archives communales C. 1275 et 1576, voir Desplanques, *les Infâmes.*)

2. Voir ci-après, § XI, *fêtes publiques (feux de joie).*

de nos villes des places complètement entourées d'arcades rebâties au cours des âges [1]. Les arcades s'étendent quelquefois à certaines rues principales [2] et même à des ponts (fig. 148).

On a vu comment le tracé des rues adjacentes et l'emplacement des monuments élevés sur la place sont combinés de façon laisser libre le centre de la place pour le marché.

Il a existé au moyen âge en Occident, comme encore actuellement en Orient, des espèces de marchés formés de suites continues de boutiques auxquelles les habitations n'étaient pas nécessairement jointes. De nos jours le Palais-Royal, les galeries de l'Odéon, les bouquineries des quais, et certains passages donnent encore une idée de ces réunions de boutiques ; au XVIIe siècle, la galerie du Palais de Justice ; du XIVe au XVIIe siècle, les galeries du cimetière des Innocents, étaient aménagées de même et formaient une sorte de foire permanente.

L'évêché de Famagouste (Chypre, XIVe ou XVe siècle) et l'évêché de Saintes (Charente-Inférieure, XVIe siècle) montrent au rez-de-chaussée des suites continues de boutiques ; un plan du XVIIe siècle de l'abbaye de Casamari, fondée en Italie au XIIIe par les moines de Cîteaux, montre aussi, en avant de la porte d'entrée du monastère, une suite d'échoppes de maçonnerie qui n'étaient occupées que pendant une foire annuelle. Ce genre de boutiques est dénommé *loges* ou *staciones* dans les actes publics de l'Orient latin ; le type remonte à l'antiquité romaine [3]. Elles consistent en une seule pièce, souvent voûtée, surtout dans le Midi.

Dans le Nord, on désignait, sous le nom de *maiseaux*, des halles de bois formées d'une suite d'échoppes : les boucheries de

1. A Arras, deux places de ce genre, rebâties au XVIIe siècle conservent des caves du XIIe, une maison du XIIIe, un hôtel de ville à arcades du XVe. A Carentan (Manche), Montpazier (Dordogne), les arcades sont du XIIIe ou XIVe siècle ; des XIVe et XVIe à Saint-Macaire (Gironde), à Uzeste (Gard), à Villeneuve-de-Rouergue (Aveyron), en partie du XVIe à Bretenoux (Lot), Villefranche-de-Périgord (Dordogne), Najac (Aveyron), Mirepoix (Ariège), place dite *les Couverts*, Épinal, Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle).

2. A Dol-de-Bretagne et à Étampes on voit des suites de maisons à piliers du XIIIe siècle plus ou moins dénaturées ; à Annecy subsiste une rue entière à arcades du XVIe siècle ; à Agen, cette disposition s'est conservée sur une plus grande étendue, mais sans unité de style.

3. Rues de Pompeï ; marché de Timgad.

Douai, Boulogne, Amiens étaient logées dans des constructions de ce genre.

Les boutiques étaient donc groupées comme elles le sont aujourd'hui dans les bazars d'Orient ; les marchands d'une même corporation et, dans les colonies, ceux d'une même nation habitaient une même rue[1] : certains de ces groupements ont subsisté jusqu'à nos jours : il existe à Paris et en province des rues plus spécialement affectées à un commerce, ou des rues gardant le nom d'un genre de commerce ou d'industrie ; il subsiste à Bergen (Norvège) un quartier de la Hanse, où les commerçants affiliés à cette puissante association internationale avaient leur maison commune, leurs logis et leurs magasins ; il reste dans quelques villes d'Occident le quartier des Juifs et la rue dénommée des Lombards ; en Orient, les grandes villes ont une *rue franque*, un quartier musulman, un quartier arménien, un quartier juif, un autre pour les Grecs, un autre pour les Syriens. Ces habitudes ont été générales au moyen âge.

Poids et mesures publics. — Aux abords ou sur les places des marchés se trouvaient les poids et mesures publics : les marchands étaient tenus de s'en servir ou de faire vérifier la conformité de leurs poids et mesures personnels avec les étalons officiels et, lorsque les droits d'octroi ou de marché étaient proportionnels au poids ou au cube des marchandises, il fallait s'assurer de celui-ci.

Le poids public d'Arras, institué en 1271, occupait un hôtel entier ; il en était de même de celui de Montpellier, qui fut restauré en 1450 ; à Riom, en 1388, le chancelier d'Auvergne intervint pour empêcher le sénéchal de détruire le bâtiment du poids du blé ; à Agen, en 1342, le lieutenant du roi accorda à la ville le terrain et les matériaux de la maison d'une rebelle pour y bâtir un poids public ; dans les petites localités, c'était simplement une partie de la halle qui abritait la balance publique et les mesures de contenance officielles.

A Toulouse, en 1309, les consuls inféodèrent la maison du poids du blé ; de même à Amiens, les poids des halles étaient

1. Voir ci-dessous, § XI, *maisons de jeux, maisons publiques et juiveries.*

affermés. Une balance de très grandes dimensions existait aux halles ; elle avait deux plateaux suspendus par des cordes et des poids énormes qui se soulevaient au moyen d'un *rouet*, sorte de treuil ou de grue. Ce mécanisme existait dès 1386 et fut réparé en 1406 ; à Nîmes, une balance semblable reçut des cordes neuves en 1486.

Quant aux mesures de capacité, on voit encore sous les halles de Montpazier (Dordogne) et de Figeac (Lot) une sorte de comptoir dans lequel elles étaient scellées et alignées ; à Aix et à Carcassonne, on en a également signalé ; à Conques (Aveyron) et à Caylus (Tarn-et-Garonne), une mesure de contenance en marbre est maçonnée en encorbellement sur le parement extérieur du soubassement de la halle ; une trappe s'ouvre à la partie inférieure de ces mesures, de façon que le grain que l'on y a mesuré puisse être commodément écoulé dans d'autres récipients.

A Billom (Puy-de-Dôme), c'est dans le parapet d'un pont voisin du marché que sont encastrés trois boisseaux de lave munis de petites trappes ; la maison du poids public subsiste à l'angle de ce pont et forme encorbellement sur la rivière (fig. 173).

A Chénerailles (Creuse), un boisseau de ce genre s'élevait sur une sorte de petit pilier au centre de la place et se déversait de même par le fond. Un autre système consistait à faire pivoter le vase de marbre sur des tourillons latéraux dont il peut être muni et que l'on posait sur un affût ou chantier. Dans ce cas, il arrive fréquemment que deux, trois ou quatre cavités soient creusées à l'opposé l'une de l'autre dans un même bloc, qui a reçu une forme en croix[1] ou en Y.

On a conservé de ces mesures dans divers musées, dans des églises où elles sont adaptées à usage de bénitier, comme à Limay (Seine-et-Oise), Château-Landon (Seine-et-Marne), et dans diverses églises du département de Seine-Inférieure ; on en a trouvé à Bourbon-l'Archambault (Allier), Saint-Paulien, Polignac, Ceysac (Haute-Loire), Auxance, Chanteau (Creuse), Cambrai (Nord), etc.

1. A Saint-Martin-des-Plains (Puy-de-Dôme) on a même utilisé un de ces objets pour le transformer en croix de carrefour.

Les mesures publiques ont pu avoir encore d'autres formes : à Brelevenez (Côtes-du-Nord), on a utilisé comme bénitier une vasque rectangulaire qui fut un étalon de boisseau du XIIIe ou du XIVe siècle, comme en témoigne cette inscription gravée en majuscule gothique sur le pourtour : *Haec est mensura bladi*

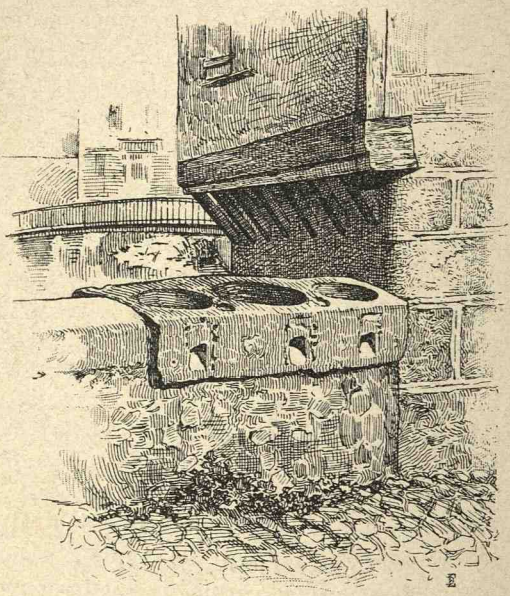

FIG. 173. — Mesures publiques sur le pont du marché à Billom (Puy-de-Dôme). Les traces de scellement indiquent les coulisses de métal des trappes d'écoulement, aujourd'hui disparues.

nunquam peritura. Elle a pu dès l'orig ne être scellée dans un mur d'église, car c'est dans la chapelle Saint-Leufroi, près du Parloir aux Bourgeois qu'était conservé, dès le temps de Philippe-Auguste, l'étalon de la mine de Paris et, à Nicosie de Chypre, l'étalon de la mesure des grains était scellé dans la façade de Saint-Georges des Poulains, près du marché.

Les mesures officielles de longueur pouvaient être de même encastrées dans les bâtiments publics : à Albi, en 1445, on fixa sur l'étal de la place une *cana mesurieyra* pour la façon de

laquelle on employa treize livres de fer de Foix ; à Montferrand (Puy-de-Dôme), une aune de fer est encore encastrée dans la façade de l'église, qui date du XVe siècle.

Sur la place du marché, se dressait toujours une grande croix de pierre, telle qu'on en voit encore à Trèves (XIIe siècle), ou adossée à la halle de Saint-Antonin (Tarn-et-Garonne) XIVe siècle ; presque toujours une fontaine ou un puits se trouvait sur la place du marché. C'est sur les places et dans les rues principales voisines que l'on élevait le beffroi, l'hôtel de ville, la halle ou marché couvert et, parfois, dans les villes de grand commerce, une bourse où es négociants se réunissaient pour traiter leurs affaires ; des maisons communes de corporations, les tables des changeurs, parfois aussi, surtout dans les ports d'outre-mer, des loges ou maisons communes appartenant à des étrangers ayant un consul dans la ville.

On passera en revue ces diverses catégories d'édifices publics.

Halles. — Le mot *halle* est le même que salle, *sala*. Quelquefois il s'applique à une grande salle : « la halle échevinale ». Les Anglais l'ont conservé dans ce sens, mais plus généralement chez nous il désigne un marché couvert.

Il y eut au moyen âge deux types de marchés : soit une galerie formant une enceinte carrée autour d'un préau, soit un bâtiment allongé, divisé souvent en deux ou trois nefs ; quelques-unes ont eu un étage supérieur ; elles peuvent être voûtées ou non ; un certain nombre forme le rez-de-chaussée d'un autre bâtiment et quelques autres ne sont qu'un porche d'église ; les marchands ayant pris l'habitude de s'installer sous ces porches, on les a parfois aménagés en halles [1], qui furent une source de revenus pour la fabrique.

Les halles peuvent être générales ou réservées à un seul genre de commerce. A Amiens, la halle à la boucherie ayant brûlé en 1391, l'échevinage et les bourgeois obtinrent de les transporter dans un endroit moins central et moins habité, pour cause de

1. Voir tome I, ch. V, § VI, *porches*. On peut citer la halle à piliers et arcades de maçonnerie qui s'appuie à la façade occidentale de Sainte-Marie-Majeure de Bonifacio (Corse) et le grand porche de bois appliqué au XVIe siècle, à deux façades de l'église Saint-Pierre de Bar-sur-Aube.

salubrité [1]. Enfin, les halles appartenaient à un seigneur laïque ou religieux, soit à une commune ou même à une corporation [2].

Il semble que le premier de ces types dérive de certains marchés romains tel que celui de Timgad et que le second procède de la basilique antique. Comme les basiliques civiles, les halles avaient des usages multiples ; à cause de leurs vastes dimensions elles servaient aux très grandes réunions. On y donnait des fêtes, présentations, festins, etc.

A Paris, vers la fin du moyen âge, chaque corporation avait sa halle particulière, et quelques villes importantes y possédaient aussi les leurs. Ces *halles foraines* étaient hors de l'enceinte des halles royales ; les drapiers et bouchers de Beauvais, les marchands de Saint-Denis, Douai, Cambrai, Malines et Bruxelles avaient leur halle attitrée ; les forains de moindre importance fréquentaient la *halle du commun* et louaient des places pour leurs marchandises dans les *greniers à coustre*.

Les halles de Paris se composaient, selon Felibien, d'un vaste enclos de bonnes murailles percé de quelques portes que l'on fermait la nuit et qui, bien entendu, avaient des gardiens.

Au mur extérieur s'appuyait un bâtiment continu en appentis, divisé en loges ou boutiques. Dans le préau même, s'élevaient originairement deux halles ; on en avait ajouté une troisième avant 1163, et plus tard on divisa ces trois édifices en compartiments. De 1543 à 1572, elles furent radicalement transformées. Les halles de Paris présentaient donc à la fois les deux dispositions de halles : bâtiment simple en carré long et galerie entourant un préau carré : deux halles du premier type y étaient enfermées dans une halle du second.

Celui-ci est le plus rare : on en peut citer comme exemples les grandes halles de Saumur, construites par Henri II d'Angleterre et que Joinville compare à un cloître de moines blancs c'est-à-dire de cisterciens. Elles ont depuis longtemps disparu.

1. Lettres patentes de 1391.

2. Halles aux draps démolies, de Paris, de Douai, de Bruxelles (1353); de Bruges (XVe siècle), autres subsistantes à Louvain (1317), Gand (1424), boucheries de Douai (XIVe siècle), démolie; de Diest (1346), d'Ypres (XVe siècle), d'Anvers (1501 à 1503), de Gand (1542), halles au pain, de Douai et de Bruxelles, halle des cordonniers à Douai au XIVe siècle.

Les halles d'Ypres (XIIIe s.) dont l'étage supérieur contient la halle échevinale ou hôtel de ville, sont une sorte de compromis entre les deux variétés : elles s'étendent, en effet, sur trois côtés dont un beaucoup plus court que les autres, et l'une des grandes façades, interrompue à son centre par le beffroi, regarde la grande place et offre une architecture particulièrement riche [1]. En Belgique, quelques autres édifices qui servent d'hôtel de ville et de halles ont un plan de ce genre et des proportions plus vastes que les édifices similaires de France : les halles de Bruges (XIVe-XVe s.), font un rectangle complet autour d'une cour centrale [2] ; elles ont de même un étage supérieur, et le beffroi occupe le centre de leur façade principale.

L'étape aux laines de Calais, entrepôt et marché, avait le même plan et appartenait au style perpendiculaire, dernière période de l'art gothique anglais. Il n'en subsiste qu'une porte d'entrée.

Les halles aux laines de Rouen (XVIe s.), récemment démolies, formaient aussi un rectangle, d'une architecture pauvre, exception faite pour *la Fierte*, édicule de la Renaissance qui y formait une sorte de porche détaché en avant et servait de reposoir pour les reliques dans les processions.

Parmi les dispositions rares, il faut encore citer la halle aux draps de Louvain, convertie en université au XVIIe siècle et qui forme un double corps de bâtiment à étage supérieur très bas [3],

1. L'un des côtés est beaucoup plus court et un autre est important, c'est la grande façade de 133 m. 10 de long qui s'élève sur la place ; elle se divise en 23 travées ; celle du centre, occupée par le beffroi, est beaucoup plus large. Suivant le principe général, le rez-de-chaussée est, à l'extérieur, d'une simplicité absolue, tandis que le premier étage est très riche, avec ses fenêtres en tiers-point à meneaux et remplages, ses trumeaux ornés de niches et de statues et ses angles garnis d'échauguettes à arcatures. A l'intérieur, le rez-de-chaussée voûté, divisé en deux nefs et l'étage supérieur à charpente apparente, n'ont d'autres divisions que les arcades géminées qui supportent le beffroi.

2. Les halles de Bruges commencées en 1284, agrandies de 1325 à 1364 et remaniées au XVe siècle, ont deux étages d'une architecture analogue quoique moins belle. Le beffroi date de 1291.

3. Elle a été commencée en 1317 et a eu pour architectes Jean Stevens, Arnould Hare et Georges Raes. L'intérieur ne formait qu'une salle à grosses colonnes portant des arcades en plein cintre.

la halle aux draps ou halle d'eau de Bruges, où les bateaux pénétraient par un canal couvert ; elle avait un étage supérieur et datait probablement du XVe siècle [1] ; la halle de Gand (XIVe et XVIe siècles), bâtie également en partie au-dessus d'un canal.

Les halles à étage supérieur sont nombreuses dans les Pays-Bas [2].

En France, le commerce ne fut jamais aussi riche et aussi puissant que dans ces contrées ; le même type d'édifices y est fréquent depuis le XIIe jusqu'au XVIe siècle, mais avec des dimensions généralement moindres et généralement aussi avec un double usage, le rez-de-chaussée servant de halle du marché et l'étage supérieur de salle du conseil échevinal. C'est à la fois l'hôtel de ville et le marché [3], comme à Ypres et à Bruges.

Les halles destinées au simple usage de marché couvert sont des édifices généralement très simples, de plan rectangulaire, formant une, deux ou plusieurs nefs [4] et très ouverts, les murs y étant très ajourés d'arcades [5] (fig. 174) ou même complètement remplacés par des piliers [6] (fig. 175) ou des poteaux (fig. 176). Un marché couvert doit, en effet, se composer d'un vaste toit porté sur le nombre de points d'appui nécessaire, mais permettant à la foule et à l'air de circuler le plus possible. Beaucoup de marchés couverts sont entièrement en bois [7]

1. Démolie en 1789.

2. Outre celles d'Ypres et de Bruges, on peut citer la halle aux draps de Gand (1424) près du beffroi, la boucherie d'Ypres (XIVe et XVe ou XVIe siècle), la boucherie d'Anvers (1501 à 1503) à tourelles d'angle, celle de Gand (XIVe siècle et 1542) bâtie en partie au-dessus d'un canal ; celle de Furnes (XVIe siècle) aujourd'hui transformée en théâtre. A Douai, en 1350, il existait des halles hautes et basses.

3. La Réole (fin du XIIe siècle), Figeac (XIIIe siècle), Clermont-en-Beauvoisis (XVe siècle) Solre-le-Château, 1574.

4. La halle de Blois, aujourd'hui détruite, et qui datait du XIIIe siècle avait des arcades en tiers-point et des colonnes.

5. Ancienne halle de Figeac, du XVe siècle.

6. Cordes (Aveyron) XIVe siècle, Couhé (Vienne) XIVe siècle, Caylus (Tarn-et-Garonne) XVe ou XVIe siècle, Montpazier (Dordogne), Arlanc (Puy-de-Dôme).

7. Évron (Mayenne), fig. 176. Halles à la viande de Douai construites en 1350 et d'Amiens, brûlée en 1391, connues par des comptes ; anciennes halles de Gamaches (Somme) et de Boulogne, des XVe et XVIe siècles, démolies ; halle à quatre nefs de Dives (Calvados) du XVe siècle, Guîtres (Gironde),

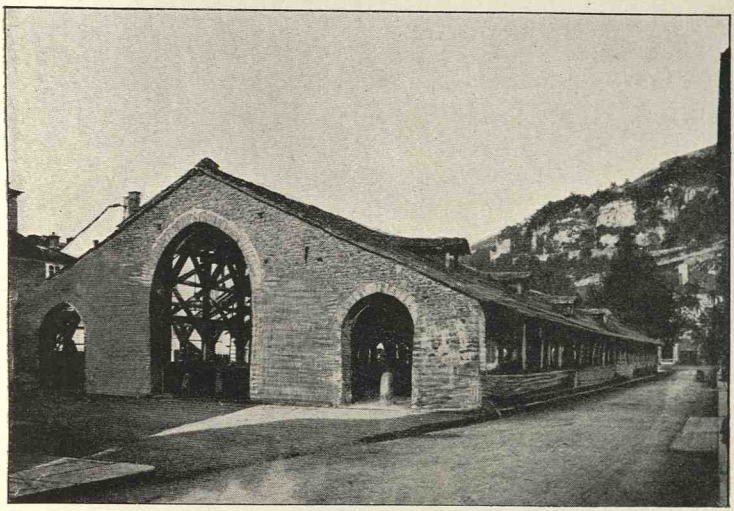

Fig. 174. — Halle de Crémieu (Isère).

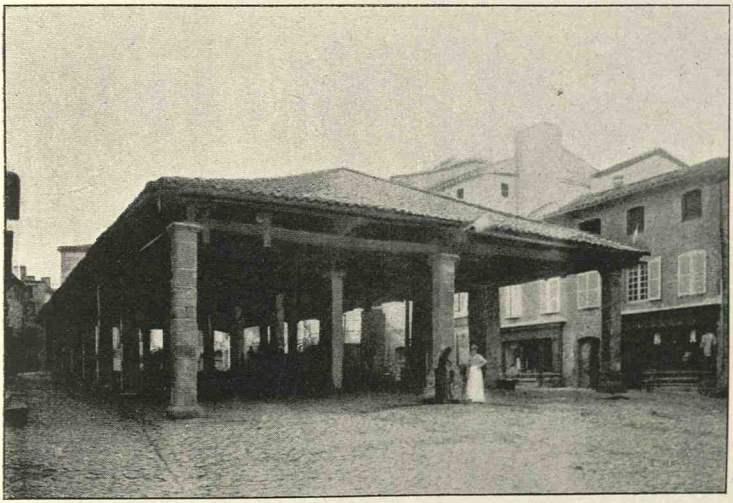

Fig. 175. — Halle d'Arlanc (Puy-de-Dôme).



Fig. 176. — Halle d'Evron (Mayenne).

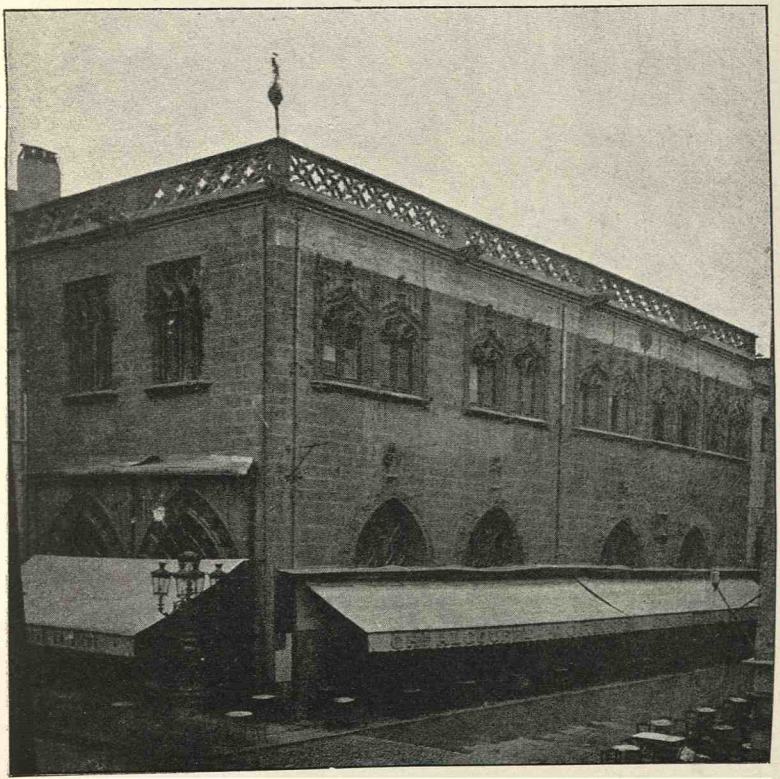

(fig. 176). Souvent les pignons seuls sont en maçonnerie [1].

Entrepôts, douanes. — Les entrepôts et greniers d'abondance ont des dispositions analogues à celles des halles. Le plus célèbre de ces édifices est l'entrepôt de Constance (fig. 178), daté de 1388, qui s'élève sur le bord du lac. Le rez-de-chaussée, qui a trois nefs de huit travées, et l'étage supérieur, ont des fenêtres à croisées ; les portes et arcades sont en tiers-point ; un dernier étage est en bois et forme un encorbellement très prononcé,

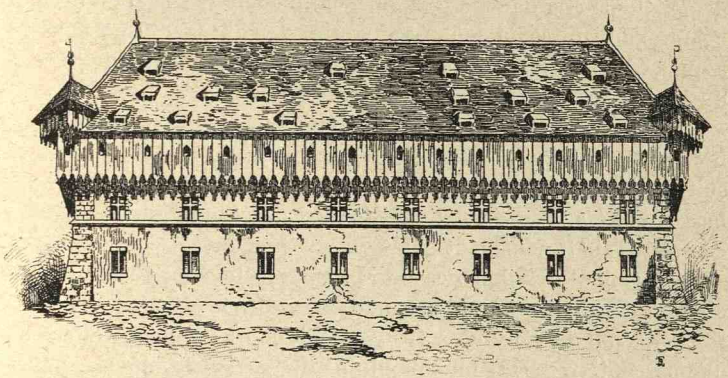

FIG. 178. — L'entrepôt de Constance, 1388.

semblable aux *hourds* de l'architecture militaire avec de grandes bretèches de bois aux angles. Ces bretèches, munies de poulies, servaient à enlever jusqu'aux étages supérieurs les marchandises des bateaux qui venaient accoster le long de l'entrepôt. Des piliers de pierre et des poteaux soutiennent intérieurement les planchers de ce vaste édifice [2].

petites halles de Nolay (Côte-d'Or), Villeneuve l'Archevêque (Yonne), Dourdan (Seine-et-Oise), Beaumont en Gatinais (Seine-et-Marne), Lesneven (Finistère), Montfort-le-Rotrou (Sarthe), Ravel (Puy-de-Dôme) XVIe siècle. La halle de Talmay (Côte-d'Or), construite en 1428, démolie au XVIIe siècle, est ainsi décrite en 1541 : « Huit rains (fermes) sur collonnes de bois....., couverte de thieulles (tuiles), garnie et accoustrée comme il appartient ».

1. Saint-Pierre-sur-Dives (Calvados), façade du XIIIe ou XIVe siècle, Égreville (Loiret), Crémieu (Isère), fig. 174.

2. Il a 54 mètres de long. C'est là que le concile de Constance a siégé de 1414 à 1418.

Les greniers d'abondance de Strasbourg ont été construits, en 1433, par Jean II, de Berkeim, maître des œuvres de la ville.

Le grenier d'abondance de Metz, construit par C. Klaus, est un bâtiment du XVIe siècle, divisé en quatre nefs de sept travées ; le plancher du rez-de-chaussée repose sur des arcades et sur des piliers ; de simples colonnes soutiennent ceux des autres étages que dessert un escalier extérieur.

L'entrepôt de Nuremberg, qui date du XVe siècle, offre des dispositions analogues : c'est un édifice en rectangle allongé, comprenant un rez-de-chaussée voûté, deux étages et un comble à quatre étages de lucarnes. Des piliers et des poteaux le divisent du haut en bas en trois nefs.

Il subsiste à Soissons, au bord de la rivière, des vestiges d'un bâtiment analogue à ceux-ci : le rez-de-chaussée présente une suite alternée de portes et de plus grandes baies, à cintre surbaissé, et l'étage supérieur a des fenêtres rectangulaires à meneau central. Ce bâtiment peut dater du XIVe siècle.

Le bâtiment des douanes de Mayence, élevé en 1313, démoli en 1812, formait une seule grande salle voûtée à trois nefs.

La maison du Tonlieu à Bruges était ce que nous appellerions une perception ; c'est un joli édifice du XVe siècle, qui ne diffère pas des maisons ordinaires.

Il existait des entrepôts temporaires dans toutes sortes de bâtiments : en temps de paix, les villes louaient aux commerçants les salles des tours de leurs remparts [1] ; à Douai, les halles basses servaient, au XIVe siècle, de dépôt de matériaux ; à Boulogne, les produits en nature des octrois, et les blés réunis en prévision des sièges entraient dans le cellier du *grand hostel* municipal, où on louait également des travées aux particuliers pour servir d'entrepôts.

On a trouvé sous les anciennes halles d'Auxerre les ruines d'une grande cave à trois nefs, du XIIIe siècle, qui était un entrepôt.

Loges et Bourses. — Le nom de *loge* (lat. *logia* ; ital. *loggia* ; espagnol *lonja*), qui désigne proprement une terrasse couverte, est

[1] Voir ci-après, p. 348.

appliqué, comme celui de halles, à des bâtiments d'usages fort divers : à Florence, la loge *del bigallo* fut le siège d'une confrérie, puis un hôpital ; la *loge du poisson* et la *loge du grain* sont des marchés ; la *loge des laines* (XIVe s.) a été une sorte de corps de garde et a servi aux publications officielles comme nos bretèches, après avoir été originairement une sorte de terrasse réservée à des nobles qui voulaient se tenir sur la place publique, suivant le goût de leur pays, mais à l'abri et sans se mêler au peuple. Telle était aussi la destination des loges dites des nobles et du pape à Sienne (XVe s.). La *Loge des Bourgeois* à Bruges fondée au XIVe, rebâtie au XVIe s., et la *Table Ronde*, local des serments et des chambres de rhétorique (cercles littéraires) de Louvain bâti en 1480 par Mathieu de Layens, étaient au contraire des hôtels bien clos. De nos jours, les *cafés* et *cercles* répondent au même besoin et perpétuent les mêmes programmes peu modifiés.

Les commerçants des grands ports de la Méditerranée possédaient des *loges* dans les Échelles du Levant et dans les villes principales de Chypre : Nicosie, Limassol et surtout Famagouste, où les marchands de Montpellier et les Catalans avaient leur consul, comme les Génois, les Pisans et les Vénitiens y avaient leur podestat. Consuls ou podestat siégeaient chacun dans la loge de sa nation ; ils y gardaient leurs archives et y exerçaient leur juridiction, probablement dans une salle haute, tandis que la salle basse servait de bourse à leurs nationaux ; un mât de pavillon, maintenu dans des anneaux de pierre, faisait flotter sur la loge la bannière nationale ; à Bruges, subsiste la *maison des Génois*, XIVe et XVe s., grande salle haute, élevée au-dessus d'une boutique et d'autres pièces. La Hanse, les Florentins et les Castillans y ont eu d'autres hôtels qui possédaient de belles tours.

A Provins, des loges s'élevaient dans la ville haute et dans la basse pour les tribunaux temporaires connaissant des crimes et délits commis durant les foires : l'affluence d'une foule énorme d'étrangers nécessitait cette institution.

Dans le Roussillon et en Espagne, c'étaient des bourses de commerce que l'on désignait sous le nom de loges : à Perpignan, la Loge (fig. 177), fut construite, en 1369, par les négociants en

draps ; mais le bâtiment actuel ne semble pas antérieur au XVe siècle ; elle comprend un rez-de-chaussée ouvert par de grandes arcades sur la voie publique, d'une part ; de l'autre, sur un préau, et un étage supérieur avec fenêtres richement sculptées ; à l'angle de la balustrade qui borde le chéneau, se dresse une girouette de fer figurant un navire.

C'est par un architecte de Perpignan, Guillelmo Sagrera, que fut bâtie, de 1426 à 1450, la bourse de Palma de Majorque, monument carré aux angles duquel s'élèvent d'élégantes tourelles octogones, beaucoup plus hautes, réunies entre elles par une singulière attique à jour[1]. L'édifice forme une salle unique voûtée, à trois nefs de quatre travées, à piliers minces et élancés, entourés d'une torsade de nervures. Une porte s'ouvre sur chaque face.

La bourse aux soieries (lonja de la seda), de Valence en Espagne, est l'œuvre d'un architecte, Pierre Compte, qui fut fait alcade perpétuel en 1498. Son beau vaisseau rectangulaire a également trois nefs de hauteur égale et très grandes, dont les voûtes retombent sur huit piliers élancés entourés de torsades de nervures ; c'est une imitation manifeste de la bourse de Palma. Un second carré de bâtiments contigu entoure un préau. On y trouvait les bureaux, un tribunal de commerce et une tour contenant une chapelle.

Barcelone possède une bourse ou *consulat de la mer* de même plan, mais sans voûte, élevée de 1357 à 1392, et très restaurée.

Les bourses ont existé au XIVe siècle dans plusieurs villes de France : celle de Toulouse avait été fondée en 1549 ; celle de Rouen en 1566 ; celle de Lyon plus anciennement ; les bâtiments ont disparu ; la bourse de Lille, de la fin du XVIe siècle, appartient déjà à l'architecture moderne. Celle d'Anvers, construite en 1531, par Dominique Van Waghernakere, brûlée et rebâtie au XIXe siècle, était un vaste et élégant monument de style flam-

1. Cette suite de baies rectangulaires ornées de remplages dans les angles et surmontées d'un crénelage a pu être exécutée pour former un étage supérieur ; ce pouvait n'être aussi qu'une grande crête décorative comme celle qui couronne la façade du palais de justice de Rouen ou de l'ancien hôtel de la Trémouille à Paris, ou de l'hôtel de ville de Kempen (Hollande).

boyant flamand, composé de deux étages de galeries à riches arcades entourant une cour carrée.

Les corporations avaient souvent leur maison commune : la Belgique conserve plusieurs de ces hôtels, bâtis du XIVe au XVIe siècle, et en France, il subsiste à Reims un bel exemple du milieu du XIIIe, dans la *Maison des Ménétriers*, rue de Tambour. Les trumeaux de l'étage supérieur de la façade sont ornés de niches encadrant quatre statues de ménétriers assis (fig. 111).

§ IX. — *Propriétés publiques diverses. Signes de propriété et de seigneurie. Bornes seigneuriales, mâts porte-enseignes, perrons seigneuriaux, monuments commémoratifs.*

Propriétés publiques diverses. — Les villes, comme les autres seigneurs, possédaient des immeubles de rapport : terres cultivées, bois, viviers, maisons à loyer, marchés dont les places étaient en location, et établissements industriels jouissant de privilèges ou même de monopoles : par exemple les villes d'Albi et de Rouen avaient un moulin à aiguiser, celle de Grenade une forge, celle de Douai une briqueterie, celle d'Amiens un four à chaux, celle de Salins des salines, etc. Ces diverses exploitations étaient presque toujours affermées.

Les viviers seigneuriaux étaient une source abondante de revenus en un temps où le régime maigre était si fréquemment imposé et le transport rapide du poisson si difficile ; à Béthune, notamment, les comtes d'Artois avaient au XIVe siècle un immense vivier avec trois ou quatre cents *halos* et des *houches* mis en coupes réglées par les receveurs du comte. On a vu, par la description du *sauvoir* de l'Hôtel Saint-Pol que les viviers, même très petits, pouvaient avoir de ces divisions commodes pour la protection et l'exploitation du poisson. Près du vivier de Béthune s'élevait la maison de la Pêcherie, demeure du « pêcheur des eaux de Madame d'Artois en la baillie de Béthune ». Il y remisait de nombreux engins et avait une flottille de bateaux de pêche ; l'abbaye de Saint-Vaast d'Arras avait de grands viviers égale-

ment bien aménagés, que des émeutiers pillèrent et saccagèrent en 1307.

Des villes comme Perpignan et Ypres louaient à l'industrie des ateliers de tissage, et au commerce des magasins, comme dans le *Grand Hostel* de Boulogne, et en temps de paix, beaucoup d'échevinages louaient aux particuliers les salles des tours de leurs remparts [1].

La possession de certains domaines était de première importance pour les villes, tout d'abord celle des cours d'eau : par exemple, sans la Scarpe qui faisait tourner les moulins de ses usines, portait les bateaux où s'embarquaient les marchandises, et alimentait les fossés qui assuraient sa défense, Douai était condamné à périr : il suffit au roi de France, en 1303, de faire détourner le cours de cette rivière pour tenir la ville à merci, aussi voyons-nous l'échevinage sans cesse préoccupé de s'assurer la possession du cours de la Scarpe en amont de la ville, défendant dès 1269 environ d'apporter nul obstacle au courant et s'opposant par tous les moyens aux travaux d'art qui eussent pu faire baisser ou détourner les eaux; mêmes préoccupations à Narbonne, à Nîmes ; à Toulouse, en 1293, le sénéchal informé des inconvénients qu'avait pour la navigation la fermeture de la navière des moulins du château la fit dégager; on eut soin d'en faire ménager une en 1316 lorsque l'on répara les moulins de la Dalbade. Les pieux principaux de ces ouvrages furent marqués au feu d'une fleur de lys.

Signes de propriété, de seigneurie et de franchise. — Les limites de la banlieue des villes étaient marquées de grandes bornes qu'une commission municipale visitait de temps à autre. Il en était de même des domaines ruraux, qui portaient des enseignes de propriété publique. Les bornes pouvaient, de même, porter des signes peints ou sculptés (fig. 179) : on a vu la forme artistique de celles qui indiquaient le domaine franc des

1. En 1503, la ville d'Agen louait ainsi dix-sept tours de ses remparts; les comptes de Montreuil-sur-Mer, de 1538 à 1570, signalent le même usage; en 1546, les échevins de Chalons-sur-Saône se plaignaient de ne plus trouver de locataire pour la *garde-porte*, corps de garde d'une porte de ville louée comme appartement; le même usage avait cours à Amiens et à Boulogne.

abbayes; celles de Figeac (fig. 181) marquent en même temps la banlieue de la ville qui se confondait avec ce domaine. Les bornes de Valenciennes (fig. 182) et beaucoup d'autres étaient surmontées de croix; à Douai, une borne de banlieue (fig. 183) conservée au musée, affecte la forme d'un lion dressé qui tenait l'extrémité d'une chaîne servant à barrer une route. Il porte un phylactère dont l'inscription est en grande partie effacée. En

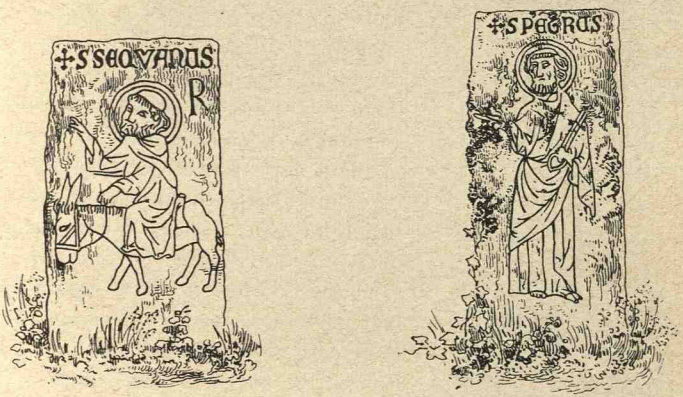

FIG. 179. — Bornes du domaine de l'Abbaye de Saint-Seine, (Côte-d'Or), XIVe siècle
(D'après H. Chabeuf, *Revue de l'Art Chrétien*, 1899).

Allemagne, certaines de ces bornes ont reçu la forme d'une statue colossale de Roland. On n'avait pas partout un pareil luxe d'art : il est des frontières de domaines que signalait seulement une grande pierre levée, comme les *longues bornes* de Hollain, Lalaing, Lécluse, Villers-Plouich (Nord) et il ne serait pas impossible que plus d'une de ces bornes du moyen âge ait été prise de nos jours pour un menhir. Parfois on a utilisé des monuments préexistant aux délimitations : il est probable que Boulogne avait utilisé comme limite de banlieue une grande borne de voie romaine; à Amiens, la borne de Camon qui marquait les possessions du chapitre était une colonne romaine.

Certains édifices du moyen âge furent, comme les monuments

triomphaux de l'antiquité ou comme les obélisques et statues des temps modernes, des monuments purement décoratifs, destinés soit à attester un privilège, soit à perpétuer un souvenir. On peut les diviser en deux catégories : *monuments seigneuriaux et monuments commémoratifs.*

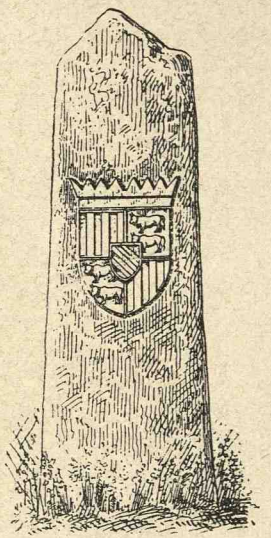

Fig. 180. — Borne seigneuriale de Paisy-Cosdon (1553) (Ch. Fichot, *Statist. monumentale de l'Aube*).

On a vu que lorsqu'une ville neuve était fondée, il était d'usage de procéder solennellement à la plantation d'un mât ou pieu. Sur les places des anciennes villes, on en trouvait parfois aussi : à Valenciennes, une aigle à deux têtes, en cuivre, était hissée au sommet d'un de ces mâts, sur la place, pendant le temps des foires ; et cette cérémonie se pratiqua jusqu'à la Révolution ; à Albi, des enseignes en forme de fleur de lys sur un pieu étaient arborées à l'époque des vendanges. Le mât porte-étendard s'est conservé sur la place de la seigneurie dans les villes italiennes, et dans les colonies, des mâts de ce genre s'élèvent encore devant le palais de la résidence et les consulats. Des édicules de maçonnerie ont pu, de même, avoir pour seule destination d'attester des droits seigneuriaux. Naturellement, ces édifices sont devenus très rares, puisqu'ils ont été en butte non seulement aux intempéries, mais aux sévices plus redoutables des ennemis du seigneur ou des seigneurs en général.

Parmi les plus anciens de ces monuments, il faut citer la louve de pierre que Charlemagne fit placer devant son palais d'Aix comme enseigne de sa puissance lorsqu'il eut restauré l'Empire d'Occident. La figure de la Louve romaine a continué d'être en honneur au moyen âge, et la ville de Sienne qui l'avait aussi adoptée pour emblème, conserve une louve de pierre placée sur une colonne devant le palais public : elle date de 1429.

Comme figure symbolique du même genre, il faut citer le Lion de Brunswick que Henri le Lion fit ériger en 1166 devant son palais. C'est un lion colossal de bronze posé sur un socle de pierre : il est comparable aux plus belles œuvres similaires de l'Antiquité.

Au château de Coucy, probablement au XIIIe siècle, les comtes de Champagne avaient fait construire un monument analogue dont un dessin de Du Cerceau (fig. 184) a conservé le souvenir, sans permettre, malheureusement, d'apprécier le style et la date de l'œuvre, tant le caractère de ce dessin est faux. Un lion de pierre, non debout comme celui de Brunswick, mais assis, se dressait au centre d'une grande table qui reposait sur le dos de trois autres lions, accroupis ; ceux des extrémités dévorant l'un un homme, l'autre un chien. C'est devant ce monument qu'avait lieu la cérémonie de la prestation d'hommage.

Un monument célèbre du même genre a été le *Perron de Liège* dont l'image figure sur toutes les monnaies des princes-évêques. Il avait été reconstruit après que Charles le Téméraire l'eût détruit. C'était une grande table de pierre dont les quatre angles reposaient sur des lions accroupis, et au centre de laquelle s'élevait une colonne supportant un autre lion qui tenait un écu. Celle-ci pouvait être de bronze comme les colonnes surmontées d'anges qui s'élevaient aux angles des autels. Dans

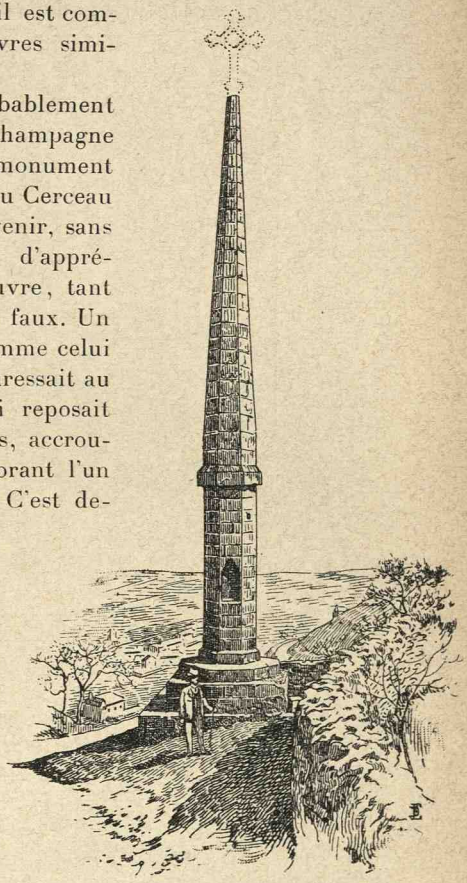

FIG. 181. — Une des Aiguilles de Figeac. XIVe siècle.

le département du Nord, à Ascq, le *Perron d'Annappes*, élevé en 1535, attestait l'existence d'un fief et portait une inscription énumérant des droits féodaux [1]. On montre encore la place de ce monument. Dans le même département, à Esquelbecq, existait

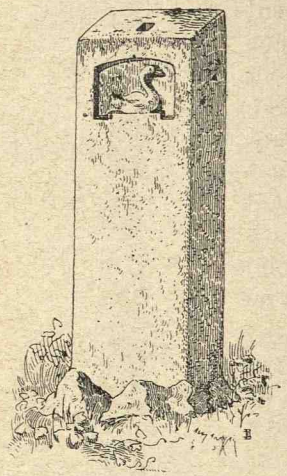

Fig. 182. — Borne de banlieue de la commune de Valenciennes (une croix était scellée au sommet), XVIe ou XVIIe siècle (Collection de M. Louis Serbat).



Fig. 183. — Borne porte-chaîne de la ville de Douai, XVe ou XVIe siècle (Musée de Douai).

sur la place un perron seigneurial reconnaissable dans une gravure de la *Flandria Illustrata* de Sanderus. Au centre d'un triple degré circulaire, se dressait une colonne sur le chapiteau de laquelle reposait un lion tenant l'écu du seigneur.

1. « L'an mil cinq cens et trente cinq, me fit planter Arnould de Lannoy, Sgr. de Dossemés, pour donner à cognoistre à tous me regardans que suis un fief, tenu de haut et très puissant Charles de Bourgogne, empereur triomphant. Combien que suis petit et guères estimé, si fais à mon maistre grand prouffict assez. Chacun an, je lui donne vingt-quatre muids de froment, qui à la priserie se convertit en argent, trois rasières d'avaisnes, deux havots et un quart, et en argent comptant environ vingt-quatre pattars. Prions au Dieu de gloire; en son royaume ayons paix. »

Ce monument était presque identique au pilori de Bari et pouvait aussi être un pilori. En 1855, sur la place d'Esquelbecq, on a retrouvé une grande pierre bleue qui peut-être provenait de ce perron : elle porte les blasons de toutes les seigneuries possédées par les sires d'Esquelbecq et au centre, les restes d'une inscription française où le mot final « d'or » reste seul lisible. Ce

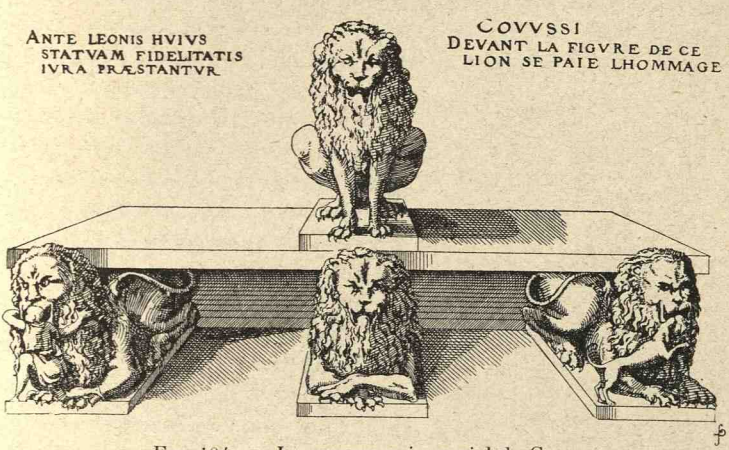

FIG. 184. — Le perron seigneurial de Coucy
(A. du Cerceau, *Des plus excellens bastimens de France*).

pouvait être un texte analogue à celui du perron d'Annappes.

Une grande dalle au centre de la place de Péronne était un fief et un lieu d'asile.

Une borne monumentale du XIVe s. indique la travée du porche de la cathédrale de Léon (Espagne) où se rendait la justice.

Les droits et possessions étaient parfois attestés par des inscriptions encastrées dans des monuments : on a conservé un certain nombre de *chartes murales* dans des édifices de France ou dans des monuments français de l'étranger [1]. C'est la simple transcription sur pierre d'un acte public important pour le possesseur

1. Église de Sant' Antimo (Toscane ; ordre de Cluny ; architecture du Languedoc), charte murale de 1125 sur une colonne du déambulatoire. Église des Carmes à Famagouste (Chypre ; architecture provençale), XIVe s.

d'un édifice. Quelquefois, au lieu de charte murale, on trouve, ainsi que sur les perrons seigneuriaux, une simple inscription attestant des droits : au XIIe siècle, les moines de Stavelot (Belgique) avaient fait graver le nom des possessions de l'abbaye sur le grand retable en métal de leur maître-autel ; à Vauhallan (Seine-et-Oise) la liste des redevances dues à un monastère est gravée sur un portail. Ces inscriptions peuvent être illustrées : sous la voûte de la porte d'entrée de l'abbaye de Saint-Paul-Trois-Fontaines près Rome, les moines de Cîteaux ont fait peindre au XIIIe siècle, non seulement le nom, mais la figure sommaire des possessions de l'abbaye ; au XIIIe siècle, la tombe d'un abbé de Saint-Guilhem du Désert (Hérault) porte la représentation sculptée d'un moulin qu'il avait sans doute donné ou fait construire ; à la fin du XIVe, le grand portail de Notre-Dame de Boulogne, construit aux frais de Jean de Berri et de Jeanne comtesse de Boulogne, sa femme, portait une figure sculptée du manoir abbatial de Moulin-l'Abbé ; inversement aux XVe et XVIe siècles, les moulins de cette abbaye portaient l'image de Notre-Dame de Boulogne (fig. 185), et la figure de la cathédrale de Sens fut sculptée au XIIIe siècle au grand portail de l'église de Villeneuve-l'Archevêque qui lui appartenait.

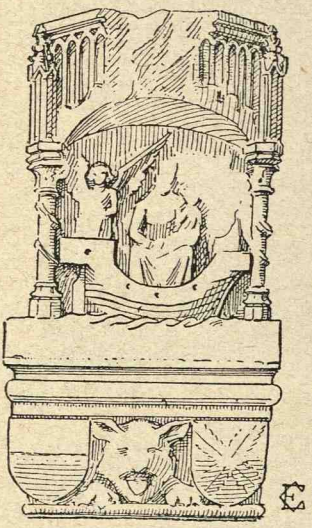

FIG. 185. — Notre-Dame de Boulogne, enseigne de propriété sur le moulin de l'abbaye à Brunembert (Pas-de-Calais), XVe siècle.

Les monuments commémoratifs ont presque toujours pris la forme religieuse : ainsi, après la bataille de Bouvines, Philippe-Auguste fonda près de Senlis l'abbaye de la Victoire et en 1266, Charles Ier d'Anjou fonda sous le même nom une abbaye cistercienne sur le champ de bataille de Scurcola où il avait gagné le

royaume de Naples. Henri Ier, roi de Chypre fonda en 1230 une chapelle sur le champ de bataille d'Agridi, où il avait vaincu les forces de l'empereur d'Allemagne et assuré l'indépendance du royaume. François Ier fit élever un couvent de Célestins sur le champ de bataille de Marignan ; en Angleterre, Battle Abbey et en Portugal le monastère de Batalha sont d'autres souvenirs de victoires. De même, après la victoire de Bouvines, les sergents d'armes firent vœu de bâtir à Paris la chapelle Sainte-Catherine du Val des Écoliers. Les inscriptions commémoratives se plaçaient souvent dans des églises ; à Sainte-Catherine du Val des Écoliers, deux plaques de marbre gravées, rehaussées d'or et de couleurs représentaient saint Louis, quatre sergents d'armes et un chanoine augustin ; une inscription commémore la victoire, le vœu et la fondation[1]. Ce double monument ne date que de la fin du XIVe siècle.



FIG. 186. — Borne commémorative du meurtre de Jean sans Peur sur le pont de Montereau, 1419.

Un très grossier bas-relief du XIIIe siècle figurant le siège de la ville et destiné à le rappeler est conservé dans l'église Saint-Nazaire à Carcassonne.

En expiation du meurtre de Jean sans Peur, Charles VII fit les frais de son tombeau, et une borne (fig. 186) fut placée sur le pont de Montereau pour perpétuer le souvenir de cet assassinat. On l'y a retrouvée en 1820 ; elle portait une inscription[2].

1. En voici le texte : « A la prière des sergens d'armes, Monsieur saint-Loys fonda ceste église et y mict la première pierre, et fu pour la joie de la vittoire qui fu au pont de Bouvines l'an mil CC. et XIIII.

Les sergens d'armes pour le temps gardoient ledit pont et vouerent que se Dieu leur donnoit vittoire, ils fonderoient une église en l'onneur de madame Sainte Katherine, et ainsi fu il. »

2. L'an mil quatre cents dix-neuf
Sur ce pont agencé de neuf
Fut meurtry Jean de Bourgogne
A Montereau ou faut Yonne.

Un monument de 1440 (fig. 187) encastré autrefois à l'extérieur de l'église des Grands Augustins [1] fut exécuté en vertu d'une sentence du prévôt de Paris pour perpétuer le souvenir de l'amende honorable à laquelle il avait condamné trois sergents à verge en raison du meurtre d'un religieux de ce couvent, étudiant de l'Université.

Le monument s'élevait au lieu même du meurtre et de la cérémonie expiatoire [2] ainsi que de la sépulture de la victime ; il fut exécuté aux dépens des condamnés [3] ; il comprenait, outre le bas-relief qui nous a été conservé, l'effigie du mort et une croix. Le bas-relief représente les trois sergents en chemise et un cierge à la main demandant merci aux religieux selon la teneur de l'arrêt. Derrière eux se tiennent quelques personnages représentant le public [4]. En 1412, un arrêt du conseil de Flandre avait de même condamné un habitant de Wattrelos (Nord) à faire peindre dans l'église sa propre effigie à genoux devant saint Bavon avec une inscription rappelant la sentence de bannissement prononcée contre lui pour avoir délivré de prison son fils et les complices de celui-ci prévenus d'offenses envers le bailli.

Quelques inscriptions commémoratives se rattachent aussi à des monuments civils et militaires : la porte Saint-Nicolas d'Arras commémorait, elle aussi, la victoire de Bouvines : élevée vers 1214, elle reçut à l'extérieur une inscription latine et du côté intérieur de la place quarante vers français rapprochaient la date

1. Recueilli par Alexandre Le Noir dans le Musée des Monuments français, il est aujourd'hui encastré dans la seconde cour de l'École des Beaux-Arts.

2. Les sergents durent faire trois amendes honorables : l'une au Châtelet, pour l'immunité violée, l'autre aux Augustins pour l'injure à eux faite, et la dernière à la place Maubert comme réparation envers l'Université.

3. Ils furent condamnés aux frais du monument expiatoire, avec contrainte par corps, à la confiscation et au bannissement.

4. Le bas-relief est accompagné d'une inscription française explicative et d'une épitaphe en 14 vers latins. Voici le texte de la première : « C'est la représentation de l'amende honorable faite à l'Université de [Paris, aux religi]eux et convent de céans pour l'occision de feu fr[ere Pierre de Goug]is, [frer]e et religieux profès de.....is icy devant piteusement [meurtri en l'an] née mil CCCC. XL. Dieu ait l'âme de lui. Amen.

(P. 356-357)



Fig. 187. — Monument commémoratif de l'amende honorable des Sergents de Paris, 1440.
(Autrefois aux Grands-Augustins, aujourd'hui à l'École des Beaux-Arts.)

BIBLIOTECA CENTRA
UNIVE TARA
BUCUREȘTI

de la victoire de quelques synchronismes glorieux, et énuméraient les noms des vaincus [1].

Peu après, en 1231, on gravait au-dessus des portes de la ville et du château de Boulogne une inscription en l'honneur du comte et du sénéchal qui les faisaient bâtir [2]. Déjà, en 1180, une inscription de ce genre avait été placée sur l'entrée du château de Gand [3].

L'usage des inscriptions au-dessus des portes s'est perpétué aux siècles suivants : une inscription gravée en 1361 sur la porte Saint-Pry ou du Vivier à Béthune donnait le nom des deux maîtres successifs de l'œuvre [4], une inscription analogue subsiste à Douai sur la porte Vacqueresse, Notre-Dame ou de Valenciennes (1453) [5], et en 1402 Louis de Mâle fit placer sur le petit château du Loire près Valenciennes une belle pierre commémorative de la fondation de ce rendez-vous de chasse ; il l'orna des blasons de toutes ses seigneuries [6].

En 1486, à Paris, une inscription commémorative de la cons-

1. Cette inscription fut vraisemblablement détruite dans les travaux de Vauban. Lors de la démolition de ceux-ci en 1889, on a eu assez peu de goût et d'intelligence pour abattre sans aucune nécessité la tour qui subsistait. Au cours de ce dernier travail, on n'a recueilli que deux petits fragments de l'inscription, connue par plusieurs copies anciennes.

2. Cette inscription ainsi conçue : « Phelipes cuens de Bologne, fieus le roi Phelipes de France, fist faire cest chastel et fermer la vile l'an de l'incarnation M. CC. XXX. et I. Simons de Villers fust adonkes senechaus de Boulenois. » Détruite à la Révolution, elle a été rétablie au château en 1811 d'après d'anciennes copies.

En 1894, un fragment de ce texte a été retrouvé dans la *porte des degrés* murée depuis le XVIe siècle.

3. M. C. LXXX. Philippus, comes Flandrie et Viromandie, filius Thirici comitis et Cibilie, fecit hoc Castellum Componi.

4. Porte Vivier sui apellée, en l'an LXI commenchie et par maistre Jehan le Courtois fu ouvrée, et par Jehan Cotin.

5. Mil CCCC. chinquante trois
D'avril xv jours, ens ou mois
De ceste porte par devise
Fu le pierre premiere assise

6. « Li quens [Louis sires] de toutes ces villes dont les armes sont cy (et) fit estorier ceste forteresse pour l'amour et honneur de fauconnerie » — Fonville-Toutencourt, Audenarde, Dourier. — Louis sires de Quesnoit et hers de Flandre fit fonder cette forteresse en l'an M. CCCC. & II., le IIIe jour d'avril. »

truction fut placée dans le nouveau bâtiment de la Chambre des Comptes [1].

Les cloches des beffrois comme celles des églises portaient des inscriptions commémoratives : on a vu que celle de Boulogne donnait le nom du mayeur de 1341 [2].

En 1540, un chanoine de Cambrai fit graver sur sa maison, rue du Temple, une inscription latine rappelant que Charles-Quint y avait logé avec les fils de Francois 1er après avoir traversé toute la France avec eux par la gracieuse permission de leur père, pour aller châtier la révolte des Flandres.

Les effigies des grands personnages ornaient d'abord et avant tout leurs tombeaux, souvent exécutés de leur vivant, quelquefois aussi certains édifices privés, et souvent les édifices publics, religieux ou civils. Les tombeaux seront étudiés dans un autre volume. Les églises peuvent abriter aussi d'autres images que celles de l'iconographie religieuse et funéraire : il y a d'abord les effigies de donateurs, figurés à genoux devant les saints, quelques effigies d'artistes dans les monuments qu'ils ont élevés; enfin, d'autres portraits peuvent être soit un témoignage de la piété de ceux qu'ils représentent, comme la statue équestre de Charles IV offerte à Notre-Dame de Paris en mémoire de sa victoire sur les Flamands, ou celle de Robert II comte d'Artois placée autrefois dans l'église Notre-Dame de Boulogne et que sa fille fit repeindre au commencement du XIVe siècle, soit, au contraire, un hommage rendu par l'Église à des personnages même

1. L'an mil CCCC & VI.
Par Messeigneurs du grant bureau
Fut ordonné de sens rassis
Faire ce corps d'ostel nouveau
Qui fut devisé ainsy beau
Par les correcteurs de céans
Lesquelz y plantèrent leur seau
Comme gens en ce bien séans.

L'un d'eux fut nommé maistre Pierre
Et l'autre ot nom maistre Nicole
Leurs surnoms, qui en veult enquerre,
C'estoit Jouvelin et Viole
Ilz firent si bon contrerole.
Prenant garde sur les ouvriers
Que tout fut fait, bien m'en recole,
En moins d'an et demy entiers.

2. Voir ci-dessus, p. 315, note 2.

non saints : Constantin n'est un saint que pour l'Église grecque, et, cependant, sa statue équestre figure à la façade d'une série d'églises du XIIe siècle dans le sud-ouest de la France : c'est comme bienfaiteur de l'Église et parce que les maîtres d'œuvres de cette région s'inspirèrent souvent alors d'exemples orientaux [1] ; Roland et Olivier ont leurs statues au portail de la cathédrale de Vérone. Dans la cathédrale de Bamberg, une belle statue équestre du XIIIe siècle passe pour représenter l'empereur Conrad III. Au XIIIe siècle, les images des empereurs d'Allemagne ornent les vitraux de Strasbourg et celles des rois de France les façades des principales cathédrales du domaine royal [2].

Dans l'architecture civile du XIVe au XVIe siècle, les figures de personnages historiques ne sont pas rares : on y trouve les preux et les preuses, sur les tours de Pierrefonds et de la Ferté-Milon et sur la cheminée de Coucy ; à la Renaissance, on a même figuré Du Guesclin comme dixième preux (peintures de l'hôtel de ville d'Hondschoote) et Jeanne d'Arc comme dixième preuse (fontaine de la Pucelle à Rouen). Certaines demeures seigneuriales ont reçu des galeries de portraits : au XIVe siècle, Mahaut d'Artois fait orner sa chambre des bustes des rois et reines de France et Jean de Berri se fait à Bicêtre une galerie d'effigies de papes, de rois, d'empereurs ; la même Mahaut faisait peindre la vie de son père ; la catégorie la plus nombreuse dans l'iconographie civile est celle des effigies seigneuriales sur les bâtiments publics du domaine de ces seigneurs : aux exemples précédents, on peut ajouter les statues de saint Louis à la façade de la salle synodale de Sens, de Boniface VIII sur la façade de l'hôtel de ville de Bologne et sur les remparts d'Orvieto, celles des rois de France placées par Philippe-le-Bel dans la grande salle du Palais et par Charles V au grand escalier du Louvre ; les statues des Empereurs et des Electeurs sur les fontaines de Brunswick et les statues des comtes de Flandre dans les niches des façades d'hôtels de ville à Douai, à Gand, à Bruges, le portrait de Jacques Cœur à la façade de son hôtel ; celui des propriétaires de l'hôtel Dumon-

1. Voir tome I, p. 366.
2. Voir G. Durand, *Cathédrale d'Amiens*, t. I, p. 420.

tat à Riom; d'autres portraits de famille au château de Montal (fig. 118); enfin, à la Renaissance, les nombreuses effigies de personnages antiques et de dieux du paganisme.

L'énumération et l'étude de ces exemples se rattachent plutôt à l'iconographie qu'à la matière du présent volume; j'en ai donc dit assez pour indiquer quel fut le caractère des effigies commémoratives au moyen âge et combien elles furent nombreuses : le sentiment qui fait de nos jours multiplier les statues des personnages illustres persiste depuis l'antiquité et ne s'est pas éclipsé au moyen âge, et depuis les Grecs et les Romains jusqu'à nous, les considérations politiques, religieuses et personnelles ont eu plus de part que le mérite des hommes dans le choix des modèles : le moyen âge s'est toutefois montré un peu supérieur à l'antiquité et très supérieur à nous en deux points : il n'a pas prodigué et déprécié ce genre de distinction, et il a su relier ses statues à des compositions architecturales qu'elles complètent heureusement et qui, par une juste réciprocité, leur fournissent un cadre propre à les faire valoir et un abri contre les intempéries et les dégradations. Seules les statues colossales de Roland qui s'élèvent sur les places de certaines villes d'Allemagne sont comprises comme les statues modernes isolées et sans abri, mais ces statues étaient une forme de bornes seigneuriales.

§ X. — *Écoles et bibliothèques.*

Les Écoles, depuis l'époque mérovingienne jusqu'au XIVe siècle, ne furent guère que des dépendances des cloîtres monastiques et de ceux des chanoines des cathédrales. Le plus souvent, la salle d'étude (*auditorium*) se trouvait à l'ouest du cloître dont la galerie contiguë à l'église contenait des armoires à livres et servait de bibliothèque, tandis que la galerie opposée et celle de l'ouest servaient, comme le préau, à la récréation des écoliers. Le plan de Saint-Gall (fig. 2) montre l'aménagement des écoles de cette abbaye au IXe siècle; on sait qu'à la même époque les premières

écoles de Paris étaient à Saint-Germain-l'Auxerrois, puis au cloître Notre-Dame, où professèrent, vers 1100, Guillaume de Champeaux et son élève Abélard avant d'aller fonder sur la rive gauche d'autres écoles. — Depuis eux, les maîtres les plus illustres enseignèrent chacun à son domicile où les écoliers se transportaient ; en 1256, Robert de Sorbon, chapelain de saint Louis, fondait la Sorbonne et d'autres bienfaiteurs l'imitèrent bientôt en créant d'autres *collèges*. Ces collèges, dont Paris comptait plus de cinquante à la fin du XIVe siècle, étaient institués pour loger et nourrir les écoliers sous la surveillance de régents, mais non les professeurs. Les collèges étaient généralement réservés aux écoliers de certaines nations ou provinces [1] ; leur fondation était considérée comme une œuvre de charité que la religion recommandait.

Les collèges du moyen âge avaient un plan voisin de celui des abbayes si l'on en juge par les collèges monastiques de Cluny (fondé en 1269) et des Bernardins à Paris, qui se sont conservés en grande partie jusqu'à nos jours.

Le collège Saint-Raymond à Toulouse, grand bâtiment en rectangle allongé avec tourelles aux angles, et le collège du Mont-Saint-Michel à Caen, sont des édifices du XVe siècle assez élégants, comprenant un rez-de-chaussée voûté et un étage supérieur. Le second a une chapelle. La distribution de ces bâtiments n'a rien qui les distingue de simples hôtels. C'est surtout à l'étranger que se sont conservés d'anciens édifices importants consacrés à l'instruction publique.

Des bâtiments de diverses dates aux universités d'Oxford et de Cambridge, des ensembles du XVIe siècle aux universités d'Alcala, de Hénarès et de Salamanque montrent de vastes bâtiments entourant des préaux bordés de galeries. Seule en France l'université d'Orléans a laissé un vestige, la *Salle des Thèses* (fig. 188 à 190), bâtie en 1411-1450. Elle ressemble à beaucoup d'autres grandes salles, elle comprend une salle basse et une salle haute pareillement

1. Collèges de Suède, des Écossais, de Cornouailles, de Narbonne, de Tours ; collège d'Harcourt pour les écoliers originaires des diocèses de Coutances, Évreux et Bayeux ; collèges de Cluny et des Bernardins pour les religieux de ces ordres.

à deux nefs de quatre travées. La salle basse a de lourdes voûtes en berceau, de gros piliers carrés ; la salle haute est de proportions légères et élancées, ses piliers grêles sont polygonaux sans chapiteaux ; ses retombées portent sur des consoles à figurines.

Les *grandes Écoles* de Caen avaient été construites probablement au XIVe siècle, agrandies et restaurées sous Charles VII et en 1476, date où la duchesse d'Orléans en céda la propriété à l'Université ; elles furent rebâties au XVIIe siècle et des procès-verbaux de cette époque fournissent quelques renseignements sur leurs dispositions et dimensions.

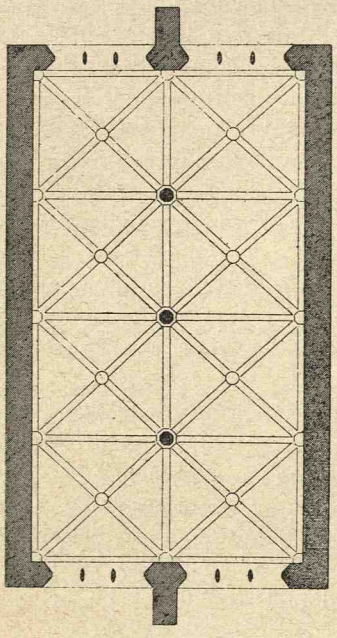

FIG. 188. — Plan de la Salle des Thèses d'Orléans (Verdier et Cattois, *Archit. civile et domestique*).

Le bâtiment, contigu aux halles, avait une façade d'environ 82 mètres de long, suivie d'un pavillon ; il comprenait un rez-de-chaussée bas et enterré et un étage supérieur élevé. Des contreforts renforçaient les murs aux points qui portaient les fermes de la charpente ; aucune salle n'était voûtée. Au rez-de-chaussée, la *Salle des Arts* mesurait 17 m 50 sur 7 m 80 ; elle occupait une extrémité du bâtiment, sous la *salle de théologie*, qui s'y reliait par un escalier en forme d'appentis rampant appliqué au pignon ; cette salle haute avait la même largeur et 10 m. 32 de long ; elle avait une charpente lambrissée ; une *escoute* et un escalier séparaient cette salle de la *classe de médecine* qui avait sept fenêtres et que suivait aussi une *escoute* surmontée de la bibliothèque qui occupait le comble du pavillon. Sous la classe de médecine étaient les deux salles formant *l'école de droit*. Cette

école s'éclairait d'un côté par quatre fenêtres; de l'autre par sept; elle avait un plafond de menuiserie ; la salle extrême mesurait environ 21 m. 50 sur 5 m. 85.

L'aménagement de a chaire du maître, élevée sur une estrade, celui des bancs, tables, pupitres des élèves ne différait pas, au XIVe ou XVe siècle, de ce qu'il est aujourd'hui, comme le montrent divers tombeaux de professeurs de Bologne et de Florence, d'écolâtres du XIVe siècle à Meaux et à Arpajon, les peintures de la tombe de Tommaso Gallo à Verceil (XIIIe siècle) ; celles de Benozzo Gozzoli (vie de saint Augustin) à San Gemignano, un dessin de tombe de professeur, par Pisanello, conservé au musée du Louvre, etc. [1]. Dans les écoles les plus pauvres, les auditeurs se contentaient de s'asseoir sur de la paille étendue à terre, et d'écrire sur leurs genoux.

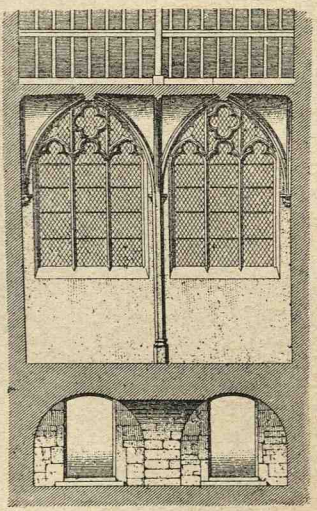

COUPE TRANSVERSALE

FIG. 189. — Plan et coupe de la Salle des Thèses d'Orléans (Verdier et Cattois, *Archit. civile et domestique*).

Les bibliothèques, au moyen âge, étaient une dépendance des monastères, des palais et des écoles ; les manuscrits étant beaucoup moins nombreux que nos livres modernes, l'aménagement était très différent de ceux qui sont en usage aujourd'hui. Dans les monastères, la bibliothèque pouvait n'être qu'une armoire ménagée dans le cloître (*armarium claustri*) ou dans le trésor pour les livres de chœur. Le cloître de Gloucester et le vestibule du chapitre de Furness (Angleterre) ont des logettes qui ont servi

1. Ces figures de professeurs sont parfois accompagnées de celle d'un appariteur tenant les verges, dont la pédagogie du moyen âge fit un très copieux usage.

de bibliothèques. Les bibliothèques publiques ou importantes se composaient d'une salle avec une allée centrale et de chaque côté

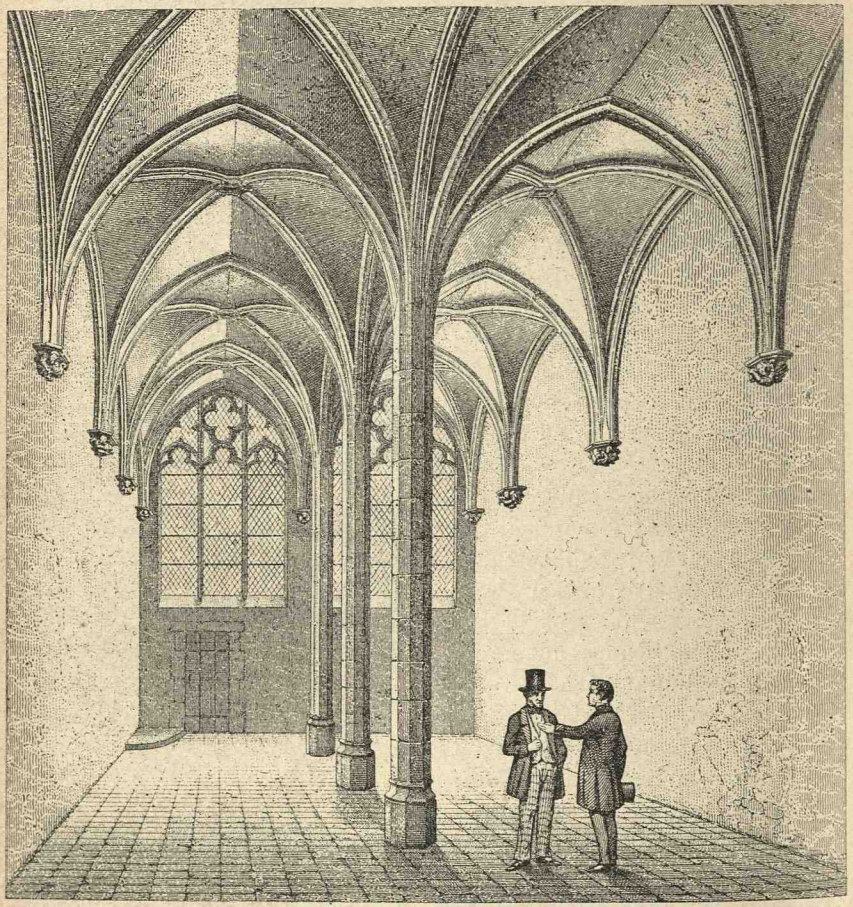

VUE PERSPECTIVE

FIG. 190. — La *Salle des Thèses* de l'Université d'Orléans (1411 à 1450) (Verdier et Cattois, *Archit. civile et domestique*).

une série d'épis perpendiculaires à cette allée et aux parois. Chaque épi a deux faces qui comprennent un ou deux rayons bas

surmontés d'un pupitre continu, au-dessus duquel règnent un ou deux autres rayons. Le long des rayons courent des tringles de métal sur lesquelles glissent des anneaux où pend l'extrémité d'une chaîne dont l'autre bout se rattache à chaque volume : les livres peuvent être ainsi déplacés sur un même pupitre, mais non emportés. On s'est parfois contenté de pupitres sans rayons, car les livres n'étaient pas serrés sur ces rayons, les couvertures ayant souvent des titres et même des ornements en relief sur les plats; des fermoirs les empêchaient de bâiller. Quelques bibliothèques des XIVe et XVIIe siècles ont conservé ces dispositions en Angleterre [1], Hollande [2] et Italie [3]. On a détruit récemment à Paris l'intéressante salle de bibliothèque du collège de Navarre (XIVe siècle). Les locaux des bibliothèques des cathédrales de Rouen, Troyes et Noyon sont conservés.

Tous ces locaux se composent d'un rez-de-chaussée et d'une salle haute en rectangle allongé. La bibliothèque du chapitre de Rouen a été élevée de 1477 à 1479 par Guillaume Pontifz; en 1480, fut construit l'escalier monumental qui met la salle haute en communication avec le transept de la cathédrale ; et en 1484 le porche sur la cour. Le bâtiment de la bibliothèque du chapitre de Noyon est en pans de bois avec portique au rez-de-chaussée ; il occupe la même place près du bras nord du transept et à l'est du cloître ; les écoles du chapitre devaient s'élever à côté.

1. École de Bolton (Lancashire) ; cathédrales de Durham (vers 1446), Salisbury, Lichfield, Wells, Lincoln, Westminster ; collège de la Reine, Clare Collège, Trinity Hall et Pembroke Collège à Cambridge ; Merton Collège, bibliothèque Bodléienne et bibliothèque de l'évêque Cobham à Oxford, bibliothèque du chapitre d'Hereford ; Christ's Hospital à Londres.

2. Bibliothèque de Sainte-Walburge à Zutphen ; gravure montrant la bibliothèque de Leyde en 1610.

3. Cesena, bibliothèque Médicis et bibliothèque de Saint-Marc à Florence, Monte Oliveto, bibliothèque ducale d'Urbin ; à Rome, bibliothèque de Sixte IV au Vatican (appartements Borgia) dans une fresque de l'hôpital du Saint-Esprit qui montre la disposition ancienne.

§ XI. — *Lieux de divertissement, promenades, champs de tir et de jeux, spectacles, cérémonies et fêtes publiques, maisons de jeu, juiveries et maisons publiques.*

Promenades. — Le moyen âge connaissait ce que nous appelons aujourd'hui les promenades publiques. Certaines parties du domaine des villes, des seigneurs ou des établissements religieux étaient le rendez-vous des gens de loisir ; à Paris, la promenade élégante fut le Pré aux Clercs, domaine de Saint-Germain-des-Prés.

Au XIIe et au XIIIe siècle, quand les communes s'affranchirent, des milices s'y organisèrent, et dès lors, surtout dans le Nord de la France et les Pays-Bas, des compagnies, confréries ou serments d'archers et d'arbélétriers s'organisèrent sous le patronage de saint Sébastien. Ces compagnies eurent leurs privilèges, leurs hôtels, avec jardins, où elles s'aménagèrent des champs de tir, avec buttes et cibles (*bersauts* ou *bersails*).

Champs de tir et de jeux. — A l'époque de la guerre de Cent Ans aussi bien que de nos jours, l'exemple des Anglais nous a fait comprendre les avantages des exercices physiques pratiqués avec méthode. C'est par des lois terribles qu'Édouard Ier et Édouard III contraignirent leurs sujets à devenir les meilleurs archers du monde : une ordonnance rendue en 1337 leur défendait, sous peine de la vie, de se livrer à un autre jeu que le tir de l'arc, et chaque paroisse avait dès lors aménagé un champ de tir. Cette ordonnance fut imitée en 1369 par Charles V qui se borna à édicter la peine d'amende et obtint d'autant moins la suppression des jeux populaires que la noblesse, passionnée pour les jeux, ne donna pas l'exemple. Toutefois, les compagnies d'arbalétriers furent alors remises en honneur, se multiplièrent et devinrent florissantes grâce aux encouragements des autorités qui leur accordaient des privilèges, des terrains et des prix pour leurs concours. A Dijon, les moines du Val des Choues non seulement permettaient aux habitants la promenade et les jeux sur

leur terrain, mais ils firent construire à la fin du XIVe siècle une butte « pour esbattre les bourgeois et enfants de la ville et esprendre le trait de l'arbalète pour la défendre si mestier est ». La ville leur accorda une subvention pour aider à cette œuvre d'intérêt public ; à Sens, c'était le gouvernement qui fournissait le terrain : le champ de tir, sous Charles V, s'appelait le *Clos du Roi*.

A Boulogne, le terrain situé hors de l'enceinte et qui est aujourd'hui encore une promenade publique s'appelait anciennement le *courtil aux pauvres*, mot qui se traduirait dans la langue actuelle par *jardin public*, et c'est là que s'exerçaient les arbalétriers. A Amiens, chacune des compagnies privilégiées [1] ou *serments* avait son jardin [2].

Parmi les jeux populaires qui étaient de véritables exercices militaires, il faut citer la course à la quintaine, charge à cheval, la lance au poing, contre un cavalier de bois qu'il fallait frapper en plein front sous peine de le voir pivoter et donner lui-même un coup au jouteur. On aménageait également des terrains pour d'autres jeux d'adresse beaucoup moins profitables à la défense nationale et que l'ordonnance de 1369 ne réussit pas à rendre moins populaires : du reste, les Anglais en avaient été si peu détournés par l'ordonnance autrement sévère de 1337 qu'ils ont conservé plus et mieux que nous plusieurs de ces jeux [3].

Les plus populaires furent le jeu de *paume* ou de balle où, depuis le XVe siècle, on garnit parfois la main d'un gant spécial ou d'une raquette, le jeu de *soule* ou de *choule*, très populaire dans le Nord, et dans lequel on se disputait une *pelote* ou ballon appelée *soule* (*solea*) parce qu'on la lançait avec le pied ; parfois aussi, le pied fut remplacé par une *crosse*, *mail* ou *maillet* de bois, quelquefois ferré. On appelait *tecon*, *palle-mail* ou *mail* le jeu de la balle au maillet, et le nom de ce jeu est resté sous diverses formes attaché aux terrains aménagés pour cet exercice.

1. Archers du grand et du petit serment, arbalétriers, couleuvriniers.
2. Le plus beau était l'hôtel des arbalétriers de Malines (1519). A Soissons, il en subsiste un bâti sous Louis XIII, et son jardin ; à Montreuil, l'église Saint-Sauve conserve une chapelle bâtie par la compagnie des arbalétriers et qui porte leurs devises et emblèmes ; elle date de 1500 environ.
3. La paume (*Lawn Tennis*), la choule (*Foot-Ball*), le mail (*crocket*).

Le jeu de boules (dit aussi de *cochonnet* et de *goret*) se pratiquait à la main ou au maillet suivant des règles analogues à celle du jeu de *billons*, encore en usage dans le Nord et dont les pièces ont la forme d'une petite massue que l'on jette ; le jeu de *billart* ou *billouer* était une variété analogue dans laquelle des bâtons servaient à pousser des boules. Le jeu du mât de cocagne, donné à Paris en 1425, est décrit dans le *Journal d'un bourgeois* comme un divertissement qui n'était pas encore universellement connu. Le *behourd* ou escrime au bâton qui se pratiquait à certains jours de fête, comme Noël et la Chandeleur, le jeu du bouclier, celui des barres, le tir au couteau (*raie du van*), le tir contre un animal attaché (*abattis*), la *marelle*, le *picquarome* étaient autant de jeux de plein air auxquels des pistes étaient réservées ; des parties de ces divers jeux s'engageaient entre des champions de localités rivales ou, dans un village, entre hommes mariés et célibataires. Les élèves des écoles monastiques prenaient leur récréation dans le cloître : à Charlieu, une inscription du XIIe siècle indique la limite au delà de laquelle il leur était interdit de jouer au cerceau ou à la toupie : dans les galeries contiguës au chapitre et à l'église, le silence devait régner et les jeux étaient prohibés.

Les courses d'animaux, les courses à pied [1], les joutes de bateleurs, les exercices d'acrobates et de jongleurs (*jeux de bateaux*, *jeux d'apertise*), égayaient les fêtes publiques ; certains de ces jeux étaient cruels : par exemple, en 1425, à Paris, quatre aveugles armés de bâtons furent chargés d'assommer un porc : avant d'y parvenir, les malheureux échangèrent entre eux de nombreux coups involontaires au grand plaisir des spectateurs. Du reste, les combats d'animaux qui se perpétuent encore dans certains pays (combats de taureaux en Espagne, de coqs en Flandre, de bêliers et de perdrix en Orient) ont persisté au delà de l'antiquité romaine : on connaît l'anecdote de Pépin le Bref descendant dans l'arène pour tuer le lion, et une tapisserie de l'époque de François Ier montre ce prince assistant avec sa cour à un combat de bêtes féroces.

1. La ville d'Arles donnait des courses de filles de joie ; le roi René en présida une en 1487.

Quant aux luttes d'hommes, au lieu d'être, comme dans l'antiquité, un spectacle brutalement cruel donné par des esclaves, elles étaient devenues des jeux d'adresse dont les hommes libres s'honoraient d'être les acteurs : le peuple s'amusait à voir des lutteurs, il assistait aux tournois donnés par la noblesse, et le duel judiciaire décidait de questions que la justice humaine ne croyait pouvoir trancher.

Sauf en quelques endroits où les arènes romaines étaient restées debout, ces divers genres de combats avaient lieu dans des champs clos ou dans des arènes d'un caractère tout provisoire, enceintes de palissades dominées par des tribunes de charpente ; la décoration pouvait être riche, mais c'était celle de fêtes éphémères : tapisseries, toiles peintes, feuillages et fleurs.

La fête des Innocents, le carnaval, la mi-carême donnaient lieu à des cortèges, mascarades et représentations satiriques : en 1449, l'autorité épiscopale interdit à Dieppe les mascarades qui se faisaient à l'Annonciation. Dans de petites localités, la satire prenait un caractère aussi directement personnel que dans le théâtre d'Aristophane, et était en outre accompagnée d'une sorte de sanction pénale [1].

Spectacles. — Le moyen âge avait hérité de l'antiquité le goût des spectacles et l'on sait que, comme les Grecs, nos ancêtres avaient des drames religieux et des drames satiriques où les diables avaient à peu près la figure et le rôle des satyres antiques et se livraient aux exercices et plaisanteries que font encore les pitres de nos cirques. Une représentation unique avait lieu, comme dans l'Antiquité, à l'occasion de certaines fêtes. Le spectacle avait quelque analogie avec les féeries et les pantomimes d'hippodromes d'aujourd'hui. Il se donnait, bien entendu, en plein jour.

1. Jeux de la mi-carême en Champagne au XVe siècle, où une sorte de tribunal était élu pour « corriger par ébattement tous ceux dudit lieu qui s'étaient mal gouvernés en leur mariage durant ladite année écoulée » (Siméon Luce. *La France aux XIVe et XVe siècles*, t. I, p. 128). Cf. la Procession des Cornes, le mercredi des Cendres à Sauxillanges (Puy-de-Dôme), et le personnage carnavalesque de *Papa Charlot* qui, à Boulogne-sur-Mer, jusqu'au cours du XIXe siècle, commentait à haute voix par les rues les scandales de l'année

M. Germain Bapst a montré dans son *Essai sur l'histoire du théâtre* quelle importance avaient ces représentations, à quel luxe et à quelle perfection la mise en scène avait atteint depuis le XIVe siècle.

On sait que beaucoup d'offices religieux du moyen âge furent mêlés de scènes dramatiques : par exemple, à Pâques, on mimait dans le chœur de l'église la venue des Saintes Femmes au tombeau et un enfant de chœur, muni d'ailes postiches, leur annonçait la Résurrection ; à Noël, des chanoines représentaient la procession des Mages et des Bergers à la crèche ; la cérémonie du jour des Rameaux garde encore quelque chose de ces formes dramatiques. Au moyen âge, on y faisait figurer l'âne, et l'introduction de cet animal, comme les réjouissances qui accompagnaient les fêtes de la jeunesse, le jour des Innocents et de saint Nicolas, donnaient prétexte à des farces. Ces représentations, sérieuses ou bouffonnes, se donnèrent en partie dans les églises jusqu'au XVIe siècle, et n'y motivèrent aucune disposition architecturale spéciale [1].

Cependant, les décors des fêtes religieuses étaient compris comme ceux du théâtre : au XVe siècle, à Saint-Omer on tendait dans l'église Notre-Dame un ciel de théâtre, toile bleue à nuages blancs qui s'apercevait à travers une forêt de branchages verdoyants.

Au XIIe siècle, le drame religieux commença à se transporter hors des églises, il prit le développement de véritables pièces de théâtre appelées *Mystères* ; au XIIIe ou au XIVe siècle, les acteurs sont des confrères laïques. L'institution comme l'architecture de notre théâtre actuel sont directement issues des théâtres du moyen âge : on peut citer comme troupes laïques [2] ou à demi laïques à Paris, à la fin du XIVe siècle : les Confrères de la Passion, au XVe, la Confrérie de Saint-Louis, qui avait fait écrire par

1. Cependant de 1436 à 1506, à Rouen, le *Mystère de l'Assomption* fut joué dans une chapelle de la cathédrale par des confrères qui y avaient fait représenter un jardin pour servir de décor, et qui s'appelait de *Notre-Dame-du-Jardin*.

2. La plupart des rôles de femmes étaient tenus par des hommes ; il y eut toutefois quelques actrices au XVe et au XVIe siècles.

Gringore un Mystère de la vie de son patron et en donnait chaque année à sa fête une représentation qui durait une semaine ; la petite confrérie de Notre-Dame de Liesse, qui ne jouait guère que pour elle-même et était célèbre surtout par ses banquets ; enfin des associations de jeunes gens, surtout d'étudiants : les clercs de la Basoche qui jouaient dans la grande salle basse du Palais, sur la table de marbre couverte d'une estrade, les Enfants-sans-Souci, société dont le chef s'intitulait Prince des Sots, et qui prêtait son concours aux Confrères de la Passion, ou jouait indépendamment d'eux, mais dans leur théâtre, des pièces comiques. Il existait une Confrérie des Sots à Amiens, une autre à Sens ; à Rouen, les Conards avaient le même caractère, tandis que les Confrères de Saint-Romain jouaient les Mystères. En Flandre, des *Chambres de Rhétorique* avaient le même rôle.

Le répertoire comprenait des *Mystères* ou drames religieux à grand spectacle, où l'élément surnaturel et féerique était très développé, des *Moralités*, pièces allégoriques, des *Soties* ou comédies satiriques, allégoriques aussi, et de simples *Farces*.

Les représentations étaient précédées d'une *monstre* ou cortège des acteurs en costume à travers les rues. Ce cortège faisait parfois halte sur une place pour y donner un fragment de spectacle. Les cirques forains ont gardé cet usage. Quant au local, il était permanent ou provisoire, mais les salles permanentes n'étaient elles-mêmes que des accommodations, le plus souvent temporaires, de bâtiments construits pour d'autres usages ; les dispositions propres au théâtre doivent être cherchées dans les constructions de bois provisoires qui furent beaucoup plus nombreuses.

Les premières salles de spectacle permanentes existèrent à Paris. Dès 1398, les Confrères de la Passion en possédaient une à Saint-Maur et y donnaient des représentations régulières. Encouragés par la protection de Charles V, ils les transportèrent dans Paris et s'installèrent en 1402 dans la salle basse de l'hôpital de la Trinité, cédée par les Prémontrés ; ils passèrent plus tard dans celle de l'hôtel de Flandre, puis, en 1548, dans la salle de l'hôtel de Bourgogne, qu'ils cédèrent à leur tour en 1612 aux Comédiens du Roi : notre Comédie-Française est donc leur héritière directe.

Les salles recevaient un aménagement plus ou moins sommaire : ainsi, à Amiens, en 1427, on ouvrit de grands jours dans le toit d'une halle pour y éclairer le jeu et le banquet du Prince des Sots ; à Paris, les salles rectangulaires occupées par les Confrères de la Passion reçurent à une extrémité une estrade devant laquelle une grille maintenait le public à distance ; le fond de la scène était un mur devant lequel on pouvait tendre une toile de décor, et l'estrade avait trois planchers superposés réunis entre eux par des praticables. A l'autre extrémité, des tribunes de bois permettaient de placer des spectateurs sur plusieurs étages.

C'est dans les théâtres provisoires construits en bois à l'occasion de certaines fêtes dramatiques, surtout dans les villes de province, qu'il faut chercher l'évolution et les progrès de l'architecture du théâtre, progrès dont bénéficieront les théâtres de la fin du XVIe siècle, comme celui d'Autun, décrit plus loin, et le théâtre permanent de Lyon [1], et dont l'époque actuelle a fait encore son profit.

Au théâtre comme en toute chose, le moyen âge avait recueilli soigneusement les traditions antiques, mais ne s'en servait qu'en les transformant et en les adaptant à ses besoins. Il y avait eu de tout temps des places réservées dans les spectacles, mais, dans le théâtre d'une société divisée pour ainsi dire en compartiments : noblesse, clergé, bourgeoisie, corporations diverses, la salle devait être cloisonnée ; de plus, le climat, moins clément que celui de la Grèce et de l'Italie, et les habitudes de populations qui, depuis l'antiquité, n'avaient cessé de rendre le vêtement plus chaud, la maison mieux close et mieux chauffée, exigeaient que les spectateurs fussent mieux abrités que dans les théâtres antiques. Nos loges de théâtre avec leurs portes fermées à clef ; le salon qui accompagne les loges principales, le foyer et le buffet des théâtres sont des créations du moyen âge [2].

1. Amphithéâtre d'Autun connu par une description du XVIe siècle ; théâtre permanent de Lyon construit en 1540, détruit dès 1548.

2. Voir la fin de la page suivante ; à Amiens, les échevins dînaient dans leur tribune ; partout, pour ceux qui n'avaient pas de places réservées, des taverniers débitaient près du théâtre boisson et nourriture. Des tonneaux étaient souvent alignés et une buvette aménagée sous la scène. A

Le théâtre de cette période a offert des dispositions assez variées, et procédait à la fois du théâtre et du cirque antiques. Comme dans l'antiquité, les représentations avaient lieu à l'occasion de certaines fêtes [1] et attiraient toute la population d'une ville et de ses alentours [2], c'est pourquoi là où l'on n'avait pas conservé un théâtre ou un cirque antique en bon état [3], ou une très grande salle disponible, on jugeait les représentations trop rares pour motiver la création d'un local permanent qu'il eût fallu faire très vaste et qui eût été très dispendieux. Beaucoup de représentations se donnaient en plein air : on choisissait une cour, une place ou même un champ, où l'on construisait en charpente la scène et les tribunes (*hourds*) des spectateurs. La disposition et la dimension de ces constructions étaient très variables puisqu'elles étaient faites sur mesure pour le drame, et, d'autre part, commandées par des emplacements de forme et de dimensions variées : ainsi dans une cour ou sur une place, on utilisait les façades pour y appuyer la scène et les tribunes ; à Rouen, en 1474, on utilisait les fenêtres et les toits des maisons ; en 1492, le conseil de ville retient une chambre et la fait « moult décorer » ; en 1512, il loue une maison entière et la fait aménager ; à Romans, en 1509, on adossa la scène à une église

Les loges des autorités étaient somptueuses et confortables. En 1471, la tribune construite à Angers pour faire assister le roi René au *Mystère de saint Vincent* comprenait une grande salle, une chambre de retrait, une échansonnerie ou buffet, et diverses autres pièces ; en 1490, la tribune dans laquelle Charles VIII assista à la représentation du *Mystère de saint*

Troyes, une représentation du *Mystère de l'Ancien Testament* fut suivie d'un repas de tous les acteurs. (Voir Vallet de Viriville : *Notice d'un mystère par personnages*, etc. Biblioth. de l'École des Chartes, 1841, p. 448.)

1. Soit fêtes religieuses, soit avènements ou entrées, naissances et mariages de souverains, traités de paix et autres événements heureux.

2. A Amiens et à Abbeville, l'échevinage ordonnait le chômage de tous les métiers pendant les représentations, à l'exception des bouchers, boulangers, taverniers ; la population se rendait en masse au spectacle, il fallait doubler la garde de police de la ville et fermer plusieurs de ses portes.

En 1474, le Parlement de Paris se transporta à Laval à seule fin d'y voir jouer le mystère de Sainte-Barbe.

3. Par exemple à Bourges, en 1536, on utilisait encore les arènes romaines.

Gengoulf, près de Plessis-les-Tours, était tendue de tapisseries sous lesquelles on avait pris soin de coller des bandes de papier sur les interstices des planches, afin d'éviter les courants d'air.

Quand le spectacle avait lieu en plein air, les tribunes réservées étaient des estrades couvertes de tentes de toile identiques aux tribunes de courses actuelles.

En 1427, l'échevinage d'Amiens montait le drame de la *Passion*. L'emplacement fut choisi dans un champ voisin de la ville, et, pour couvrir le *hourt* (la tribune) de Messeigneurs (les échevins) un marchand prêta trois bannes de toile, service que Messeigneurs reconnurent par une gratification.

Des maîtres d'œuvres, sculpteurs et peintres en renom étaient appelés, comme de nos jours, à construire les théâtres et à exécuter les décors et machines [1].

C'est à l'autorité communale qu'appartenait la réglementation des spectacles : elle nommait une commission de censure pour prendre connaissance du livret, désignait les places et leur prix, faisait la police, et lorsque l'échevinage ne faisait pas tous les frais du spectacle, il subventionnait au moins l'entrepreneur.

Quand les représentations avaient pris fin, on vendait les matériaux de la scène et des tribunes. Ainsi fait-on de nos actuelles expositions.

En 1500, pour une représentation du *Jeu de Dieu*, la ville d'Amiens traitait avec un sculpteur, Gauvain, entailleur d'images, qui ouvrait de son métier aux décors, puis, la fête passée, pour achever de couvrir les frai du spectacle, on vendait aux enchères la loge royale, les matériaux, machines et décors. « Matières de bois et autres estans ou paradis, infer, le Déluge, et les hours du Roi et de la ville. »

Les tribunes des spectateurs ont parfois, dès le xve siècle au moins, ressemblé beaucoup à la disposition des salles de spectacle actuelles ; en 1492, les tribunes échevinales d'Angers avaient trois étages ; une gravure du frontispice du Térence publié à Lyon en 1493, par Trechsel, a la prétention de présenter la restitution d'un théâtre antique, restitution (fig. 191) fort éloignée de la

1. Voir p. 382, note 1.



Fig. 191. — Un théâtre, d'après le frontispice du Térence de Trechsel, publié à Lyon en 1493. (La partie supérieure seule représente le théâtre).

vérité, mais qui semble, en revanche, aussi conforme dans l'architecture que dans le costume à ce que l'artiste avait eu sous les yeux dans les théâtres de son temps : laissant pour l'instant de côté l'étage inférieur dont il sera question plus loin, nous remarquerons seulement ses voûtes à croisées d'ogives comme une garantie de la conformité du monument avec l'architecture de l'époque, non de Térence, mais de son éditeur. La scène a la forme actuelle ; mais divisée en deux étages dont l'étage supérieur seul a un rideau, elle présente, ainsi que les colonnes, le style du commencement de la Renaissance; la salle est demi-circulaire, entourée de balcons superposés et une loge d'avant-scène portée sur un encorbellement gothique renferme les places des autorités (*Aediles*). Tout cela est vraisemblable et fait de souvenir personnel ; il faut, en revanche, en abstraire le joueur de flûte signalé par des textes antiques et que le dessinateur, ne sachant où le mettre, a si ridiculement perché sur une console entre la scène et la loge d'honneur, et il faut non supprimer mais transporter ailleurs les *fornices* que l'artiste a représentées aussi d'après ce qu'il voyait de son temps mais qu'il n'a jointes au théâtre que parce qu'il savait que tel était l'usage antique. A part ces deux détails, nous voyons un théâtre du moyen âge, et sa représentation éclaire les renseignements que nous avons sur plusieurs de ces constructions.

En 1437, à Metz, pour le jeu de la *Passion*, on construisit en bois neuf rangs de sièges disposés en gradins ; et au-dessus et en arrière de ces gradins, de « grands sièges et longs pour seigneurs et pour prestres. »

En 1510, à Vienne, pour le même spectacle, on élève « les plus beaux échaffauds qui estoient à deux étages, oultre le bas pour le commun peuple et avoient 96 chambres serrans à clé chascune et louoient chascun quatre escus. » Hors de ces loges, tous les spectateurs étaient abrités sous des tentures blanches et noires.

La représentation du *Mystère de Sainte Apolline* figurée par Jean Fouquet dans les *Heures d'Étienne Chevalier* montre diverses loges encadrées de courtines et de lambrequins et portées sur des poteaux au-dessus d'une partie du parterre.

En 1516, une description de l'amphithéâtre d'Autun par Bar-

thelemy de Chasseneux [1] nous apprend qu'il était en bois, avec 240 loges (*chambres*, *cellae*) toutes indépendantes entre elles et disposées sur plusieurs rangs ; elles avaient des cloisons lambrissées et des rebords ou parapets ; elles étaient desservies par des coursières et escaliers extérieurs ; à l'intérieur, le parterre était formé de places populaires et non marquées ; les bancs circulaires y étaient disposés en gradins et abrités par une toile tendue ; la piste était séparée des spectateurs par un fossé plein d'eau et par d'autres obstacles. Ce cirque où prirent place tous les habitants de la ville et des alentours pouvait contenir 80.000 personnes [2] ; il fut élevé aux frais communs du chapitre et du peuple pour une représentation qui ne dura que quatre jours.

En 1540, le théâtre construit à Lyon aux frais d'un riche bourgeois nommé Neyron avait trois étages de galeries et de loges et un parterre garni de bancs ; c'était une salle couverte, le plafond était orné de peintures figurant le Paradis et l'Enfer.

La scène pouvait être au centre d'un amphithéâtre [3], mais le plus souvent elle était adossée à un fond. On appelait *champ* la partie antérieure de la scène, où se déroulait l'action. La scène était une estrade parfois circulaire ou en forme de croissant [4] beaucoup plus souvent rectangulaire. et qui pouvait se développer sur une très grande longueur [5], elle était divisée en diverses localités (*sièges*, *mansions*, *loges*, *lieux*), et les acteurs se transportaient de l'une à l'autre [6], mais aussi les actions simultanées se

1. *Catalogus gloriae mundi*, *pars XII*, *consid. 36* confirmé par le *journal* manuscrit du chanoine Nicolas Gaucher (bibliothèque de l'évêché d'Autun).

2. Le Colisée de Rome renfermait 87.000 places : on voit que ces arènes étaient presque aussi vastes ; l'auteur qui les décrit dit, du reste, « nec in Gallia fuit similis. »

3. Elle était ainsi disposée à Autun, au commencement du XVIe siècle ; selon Morie, cette disposition aurait été fréquente en Allemagne.

4. Autun, scène circulaire ; scène à fond demi-circulaire figurée par Jean Fouquet dans le Mystère de Sainte Apolline (Heures d'Étienne Chevallier).

5. A Valenciennes, en 1540, la scène avait 50 mètres sur 25 ; en 1420, à Paris, la Passion se jouait sur un échafaud de cent pas de long ; en 1509, à Romans, la scène logée dans une cour n'avait que 36 pas sur 12.

6. La scène de la *Passion* de Valenciennes en 1547 comporte sept lieux différents dont un bassin portant une barque pour figurer le lac de Tibériade ; le manuscrit de Donaushingen indique 18 localités ; à Rouen, en

déroulaient parallèlement dans chacune, ce qui était un élément d'intérêt très puissant et un procédé d'exposition très conforme à la réalité des choses. Tous les acteurs restaient en permanence sous les yeux du spectateur ; le rideau ne s'ouvrait et ne se tirait que sur quelques portions très localisées de la scène : pour faire voir l'intérieur d'une maison quand l'action se transportait du dehors au dedans.

Dans les théâtres les plus simples, la scène était une piste ou une estrade, et les spectateurs étaient placés : les uns dans des tribunes réservées et couvertes ; les autres dans des enceintes de barrières basses, sur des bancs et autres sièges ou debout. C'est exactement l'installation qui s'est perpétuée chez nous pour les courses de chevaux.

La scène pouvait avoir plusieurs étages superposés : le Paradis, le Monde et l'Enfer : ainsi est sculptée depuis le XIIe siècle la scène du Jugement Dernier ou la Vie des Saints sur trois registres au portail des grandes églises, et ces tableaux sont conformes à la figuration théâtrale du même temps : par exemple, la porte de l'Enfer y est représentée par une énorme gueule de monstre d'où sortent des flammes, et nous savons que les drames religieux représentés depuis le XIIe siècle dans les églises et dans les théâtres comportaient un truc de machinerie tout semblable : la gueule d'enfer s'ouvrait et se fermait comme nos soufflets de voitures et lançait des étoupes enflammées et des fusées ; on voit aussi dans la description du mystère de l'Incarnation joué à Rouen en 1447 neuf rangs d'anges entourant le Paradis, et l'on sait que des anges s'alignent de même dans les voussures des portails des XIIIe et XIVe siècles. Des échelles ou des praticables, ou des machines à poulies, déjà usitées dans l'antiquité, permettaient aux acteurs de passer dans les divers compartiments de la scène, et la scène haute figurant le Paradis pouvait se trouver du côté des spectateurs [1] : c'est la galerie haute de la salle qui en a gardé le nom.

1447, la scène du *Mystère de l'Incarnation*, établie sur une place de marché, représentait vingt-quatre lieux divers sans compter les échafauds des Prophètes, placés du côté de l'assistance.

1. Comme dans le Mystère de Sainte Appoline figuré par Jean Fouquet dans les *Heures d'Étienne Chevallier*.

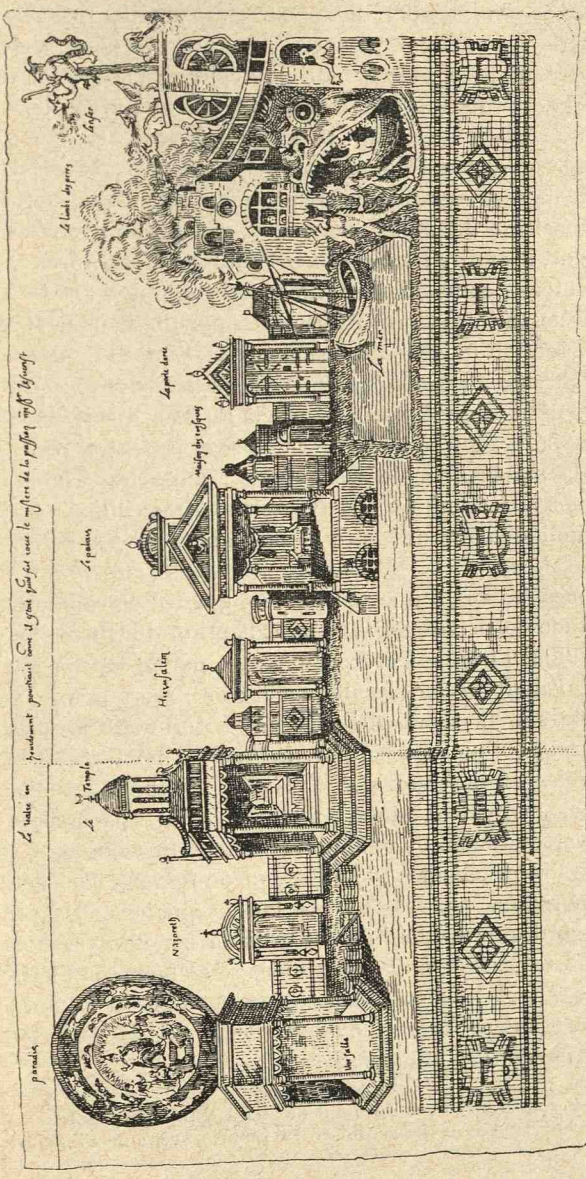

FIG. 192. — La scène du *Mystère de la Passion* à Valenciennes en 1547, d'après le ms. franç. 12536 de la Bibliothèque Nationale.

L'orchestre semble, d'après les mêmes documents, avoir occupé une sorte de loge d'avant-scène. L'usage des scènes parallèles était plus fréquent et plus étendu que celui des scènes superposées que l'on avait eu tort de considérer avant Paulin Pâris comme une règle générale du théâtre du moyen âge. Il est toujours exagéré de dire qu'il n'existait pas de scènes à étages ; outre la nécessité de représenter à la fois plusieurs scènes sur un théâtre que la disposition des lieux pouvait ne pas permettre d'étendre indéfiniment, il était rigoureusement conforme aux idées reçues de représenter la cour céleste au-dessus du monde ; l'Enfer et les Limbes au-dessous, et l'on sait par exemple que dans le Mystère de la Résurrection le Christ descendait aux Limbes figurées « en forme de chartre » où les personnages ne se voyaient qu'à mi-corps (fig. 192), et qu'il remontait de là au Paradis 51 personnes qu'il avait fallu figurer par des mannequins légers pour permettre à la machinerie de les enlever ; dans les *Miracles de Notre-Dame*, il descend du ciel avec ses apôtres ; ailleurs les jeux de scène indiquent la descente et la montée des anges et des diables.

Les drames étaient d'une extrême longueur[1] et comportaient une multitude de personnages[2] ; mais l'action durait moins que ne dure aujourd'hui la lecture du texte, par la raison que les acteurs pouvaient parler simultanément en divers lieux : ainsi, pendant que sur la scène du monde se déroulait un martyre suivi de la mort d'un persécuteur, la cour céleste du Paradis, et les diables au-dessous, dans l'Enfer, délibéraient sur les événements, envoyaient leurs émissaires respectifs assister les parties adverses, recueillir et amener les âmes des victimes ; alors on voyait les rôles changés : le saint couronné dans le ciel et son persécuteur torturé par les démons, tandis que les conséquences terrestres du drame se déroulaient dans la zone intermédiaire ; ailleurs, sur des scènes non plus superposées mais parallèles, on voyait d'une part l'Adoration des Mages suivie de la Fuite en Égypte, et en même temps, d'autre part, le Conseil d'Hérode suivi du Massacre des Innocents.

1. Certaines représentations duraient de dix à vingt-cinq jours.
2. Six cents personnages figurèrent en 1514 sur la scène de Francfort.

Les longueurs de certains rôles ont pour but d'occuper un acteur pendant que l'intérêt principal du drame se transporte sur un autre point de la scène.

Ainsi compris, le drame était, sans nul doute, très attachant et très clair, mais l'immensité du théâtre et la simultanéité de diverses scènes ne permettaient pas de faire entendre des nuances. L'expression du jeu était mieux comprise que le texte ne pouvait être entendu, aussi les auteurs ont-ils généralement renoncé de propos délibéré à l'analyse des sentiments.

Certains mystères n'étaient que des pantomimes, ou se traitaient même en tableaux vivants : en 1424, devant le Châtelet, les enfants de Paris représentèrent ainsi le *Mystère du vieil Testament et du nouvel* « sans parler ne sans signer » en l'honneur du duc de Bedford. Déjà en 1420, on avait représenté en pareille circonstance, rue de la Calende, sur un échafaud de cent pas de long « un moult piteux mistere de la Passion Nostre-Seigneur au vif selon que elle est figurée autour du cueur de Nostre-Dame de Paris. » Les sculptures de Jean Ravy et de Jean le Bouteiller avaient donc servi de modèle aux acteurs de ces tableaux vivants et le théâtre dut ainsi, plus d'une fois, s'inspirer de l'iconographie des églises qui avait, d'ailleurs, atteint avant lui son plein développement; réciproquement, des artistes ont pu s'inspirer du théâtre.

Le programme d'un mystère consistait, du reste, à reproduire le plus exactement possible une légende bien connue.

Il en était autrement dans les pièces satiriques, soties, farces, moralités dont le thème sortait de l'imagination de l'auteur. Certaines de ces représentations étaient, il est vrai, de pompeuses allégories destinées à être représentées à grand spectacle devant une foule, dans des fêtes solennelles, et le spectacle grotesque du *jeu d'Audengier*, que les échevins d'Amiens faisaient représenter à la mi-carême, suivant un usage déjà ancien en 1476 devait comporter une certaine mise en scène, mais d'autres bouffonneries étaient certainement jouées sans aucun apparat sur un simple tréteau sans décors et devant un public restreint. Ces dernières tiraient tous leurs effets des drôleries du texte et de la mimique spirituelle des acteurs, tandis qu'au contraire, les pièces

à grand spectacle, et avant toutes, les mystères intéressaient principalement par la richesse et l'ingéniosité de la mise en scène.

Il est de fait que le luxe et l'ingéniosité n'ont jamais été plus grands qu'au moyen âge, et plus exactement du XIIIe au XVIe siècle, et ce que nous savons de la mise en scène des mystères démontre que le réalisme n'a jamais été porté aussi loin, exception faite pour la scène japonaise. On peut donc affirmer que la mise en scène des mystères était comparable à nos féeries les plus luxueusement montées.

Ces grands spectacles se préparaient longuement et ne se donnaient, en général, que dans des centres importants et riches, devant un public nombreux accouru parfois de loin. Bien des détails témoignent du réalisme de la mise en scène : on lapidait saint Étienne avec de fausses pierres qui devaient être des pelotes ; on calfatait sur la scène, avec du goudron, le navire dans lequel devait s'embarquer saint Paul ; on voyait cet apôtre descendu au bout d'une corde du haut des remparts de Damas ; et pendant qu'il prêchait, on voyait l'enfant Anticus tomber d'une fenêtre. Des entrailles d'animaux et une vessie pleine de sang étaient dissimulés sous les vêtements de Judas, et au moment où il se pendait, son corps crevait, offrant le spectacle le plus horrible ; de même, quand saint Barthélemy était placé sur un bûcher véritable, un mannequin était substitué à l'acteur, mais ce mannequin, en brûlant, montrait un squelette d'os véritables et des entrailles d'animaux ; le sang coulait de la fausse tête de Goliath. Certains miracles étaient habilement simulés par des changements à vue : l'hydropique se dégonflait ; le figuier maudit par le Christ perdait subitement son feuillage. Plus encore que de nos jours, des artistes de premier ordre étaient appelés à exécuter les décors, tant pour le théâtre que pour l'ornementation des rues à l'occasion des entrées des souverains [1].

1. On peut citer parmi ceux qui travaillèrent à la décoration des rues et des théâtres, à Tours, en 1461, Jean Fouquet, en 1491, Jean Poyet, en 1500, Michel Colombe ; à Lyon, en 1463, le peintre Jehan de Juys, l'enlumineur Janin et le peintre verrier Étienne du Pin ; en 1489, Jean Perréal, assisté du peintre Jehan Prevost et du maître d'œuvres Clément Trie ; en 1494, les deux premiers avec Jehan Bourdichon et Pierre de Paix ; à Angers, en 1488,

La mise en scène était très soignée : en 1509, à Romans, on passa quatre mois à préparer la représentation du *Mystère des Trois Doms* et l'on avait fait venir d'Annonay un peintre, François Thévenot, et un horloger, Jean Rosier, l'un pour les décors et l'autre pour la machinerie; en 1534, à Troyes, c'est un tonnelier qui fournit des cercles d'osier pour la construction d'un oiseau fantastique. Les décors comportaient des arbres et des fleurs naturels, du papier peint, doré, découpé, et surtout des toiles peintes tendues sur des châssis et des carcasses de bois, ou bien mobiles et se déroulant; un compte du XVe siècle cité par Louandre mentionne à Abbeville une tour de toile peinte sur armature de bois. Elle avait ses créneaux, sa poivrière d'ardoise, ses lucarnes à girouettes dorées. Ce qu'étaient ces décors, nous le voyons par les illustrations du magnifique Térence exécuté pour le duc de Guyenne, fils de Charles VI [1]. Devant un fond bleu uni sont posées des réductions de maisons et de faux arbres exécutés en toile sur châssis de bois légers, la scène se transporte du dedans au dehors, ou bien elle est simultanée, et pour faire voir l'intérieur des édifices, on a remplacé une ou deux de leurs parois par de larges baies ; la même convention existe, du reste, depuis le XIIe siècle au moins dans la peinture et la sculpture d'histoire religieuse dont il est difficile de dire si elles ont plus inspiré la mise en scène des mystères qu'elles ne lui ont emprunté.

Dans cette mise en scène, les trucs qu'on appelait *feintes* ou *secrets* étaient nombreux : Dieu le Père trônait au centre d'une auréole à rayons de bois doré, à laquelle les machinistes imprimaient un continuel mouvement de rotation ; des treuils faisaient monter et descendre les personnages du Ciel et de l'Enfer ; des anges voltigeaient suspendus à des engins appelés *voleries*; un lion se jetait à la gorge du sommelier qui venait de souffleter saint Thomas, et l'étranglait ; un hibou venait se

le peintre Jehan Pellegrin ; à Sens, en 1563, Jean Cousin ; à Amiens, en 1500, l'imagier Gauvain, et à la fin du XVIe siècle, l'*Architecteur* Zacharie des Scellers ; à Troyes, en 1534, les tailleurs d'images Nicolas Haslin dit le Flamand et Yvon Bachot.

1. Bibliothèque de l'Arsenal, n° 664. M. Henri Martin a publié et étudié une partie de ces belles peintures.

poser sur la tête d'Hérode; Simon le Magicien accomplissait sur la scène divers prodiges : il faisait rire et crier des statues et chanter un chien, puis, montant au sommet d'une tour, il s'envolait, mais sur un signe de saint Pierre, il était précipité sur la terre qui s'entr'ouvrait; des diables en sortaient et l'entraînaient en enfer.

Dans le même mystère des Actes des Apôtres, un tremblement de terre ouvrait une prison; un serpent d'airain cheminait par bonds: un dragon terrible arrivait sur la scène et se couchait aux pieds de saint Mathieu; dans le mystère d'Adam, le serpent, avec une *face de pucelle*, montait à l'arbre du Paradis.

Les vapeurs simulant les nuages et les feux d'artifice avaient un rôle important : dans la scène de la Transfiguration, le changement à vue s'aidait d'un nuage qui, en se dissipant, montrait le Christ suspendu dans les airs et resplendissant, puis, à travers une nouvelle nuée, il redescendait et reprenait sa figure terrestre; la gueule d'enfer, un des trucs les plus anciens et les plus classiques des mystères, qui dura du XIIe au XVIe siècle et fut souvent reproduite en peinture et en sculpture, consistant en une immense paire de mâchoires articulées entre lesquelles les machinistes lançaient des flammèches et des fusées; certains dragons lançaient aussi des feux d'artifice par la gueule et par les naseaux; d'autres engins de pyrotechnie produisaient les éclairs et le tonnerre : à Amboise, en 1497, on vit une fusée lancée du Paradis foudroyer une idole qui, bourrée de douze autres fusées, s'enflammait et éclatait en feu d'artifice; enfin, les livrets du Jeu de la Passion indiquent qu'à la mort du Christ on faisait la nuit, mais le procédé n'est pas connu. Ce pouvait être en déroulant une toile sombre sur le ciel et en répandant des fumées noires. L'*histoire de Troie* ou le mystère de la *Prise d'Orléans* mettait en scène plusieurs châteaux qui étaient pris d'assaut et des batteries d'artillerie faisant brèche dans les murs; des trucs ingénieux simulaient les supplices des martyrs et ceux des damnés. En 1379, à Angers, Jehan le Paintre exécutait à l'aide de peaux empaillées de *grandes bestes* et parmi elles « *une syrène* »; en 1491, à Tours, Michel Colombe et Henri Mathieu construisaient de même un lion, des serpents et autres animaux machinés qui devaient jouer un rôle

dans les fêtes données à Anne de Bretagne ; à Dijon, des comptes contemporains mentionnent la fabrication d'un lion et d'un Goliath ; à Troyes, en 1534, pour célébrer l'entrée à Paris de la reine Éléonore, on fit des jeux pour lesquels on exécuta un dauphin, un oiseau à trois têtes, un bras armé ; dès 1389, à Paris, le cerf, l'aigle et le lion de l'entrée d'Isabeau de Bavière, comme plus tard l'éléphant qui figura, portant une tour où se tenaient quatre jeunes filles, dans le cortège de Philibert le Beau à Bourg, le chameau et le dromadaire qui vers la même époque se promenaient sur la scène de Besançon étaient sans nul doute aussi des animaux artificiels machinés. On pouvait ainsi donner un grand rôle aux animaux héraldiques et parfois fabuleux. Le cerf-volant, emblème de Charles VI et Charles VII, le porc-épic de Louis XII, la licorne, la salamandre de François Ier. Des hommes ou des chevaux entraient dans ces bêtes artificielles pour les animer.

La machinerie avait aussi son rôle dans le drame liturgique : dès le XIIe siècle, le truc de la gueule d'enfer était admis dans les églises ; au XVe et au XVIe, la scène de l'invention du corps de saint Omer était commémorée dans son église par une scène dramatique où un mannequin représentait le saint, et à Saint-Jacques de Dieppe, au XVe siècle, dans la cérémonie des *Mitouries* au 15 août, on voyait des marionnettes figurant l'Assomption de la Vierge et des anges qui voltigeaient autour du trône du Père Éternel suspendu au-dessus du chœur. En 1515, à Metz, un franciscain prêchait le Carême en faisant accompagner ses sermons d'un théâtre de marionnettes jouant près de la chaire.

Enfin, on a vu que certaines horloges renfermaient un véritable petit théâtre mécanique actionné par leur mouvement, et l'on vient de voir, du reste, que les professions d'horloger et de machiniste de théâtre pouvaient se cumuler.

Cérémonies et fêtes publiques. — Les entrées de souverains étaient comme aujourd'hui l'occasion de décorations de la voie publique : les bannières, les guirlandes et arcs de verdure, les courtines de tapisserie d'étoffe et de toile peinte en étaient les principaux éléments, et sur les carrefours ou aux portes, les harangues de bienvenue étaient parfois accompagnées de représentations allégoriques qui s'appelaient des *mystères* et s'appelleraient des

à propos dans la langue actuelle du théâtre, et que pouvaient accompagner des trucs de machinerie.

Sur le parcours des cortèges d'entrées princières et des processions, les façades des maisons étaient encourtinées de tapisseries ou d'étoffes et enguirlandées de verdures; dans les arcades des boutiques venaient se ranger les plus jolies femmes dans leurs plus beaux atours, et l'on disait qu'elles faisaient tapisserie, leur rôle étant analogue à celui des courtines; des arbres étaient plantés, le sol était jonché et quelquefois même un ciel d'étoffes riches était tendu sur la rue : en 1437, pour l'entrée de Charles VII à Paris, les rues furent « tendues à ciel » à la porte aux Peintres et du Palais à Notre-Dame, sauf sur le pont. Le long de ce parcours, on disposait des tréteaux où se donnaient divers spectacles et des décors avec trucs de machineries. A Paris, dès 1313, pour l'entrée de Philippe le Bel, des théâtres étaient ménagés de distance en distance sur le parcours du cortège; chaque quartier ou corporation avait rivalisé pour l'aménagement de ces scènes où alternaient les épisodes tragiques et satiriques, empruntés les uns à la vie du Christ, les autres au *Roman de Renard*. En 1389, Isabeau de Bavière rencontra sur son passage la Vierge, puis la Trinité trônant dans des paradis, puis le tournoi de Richard Cœur de Lion et de Saladin; un concert d'orgue, puis, au Châtelet, une forteresse défendue par des guerriers, un jardin plein d'animaux qu'un ciel de treillis métallique y retenait; un cerf (l'emblème de Charles VI et plus tard de Charles VII) poursuivi par un lion et un aigle et défendu par des jeunes filles armées de glaives; sainte Anne, enfin, sur un lit de justice. Au parvis Notre-Dame, un bateleur italien descend du haut des tours sur une corde raide, un cierge allumé dans chaque main; enfin, un combat naval sur la Seine termina la fête; en 1431, pour l'entrée du jeune Henri, roi d'Angleterre, on composa un cortège en tête duquel marchaient les neuf preux et les neuf preuses [1], et où l'on menait, garrotté, un berger Guillaume qui avait tenté de reprendre le rôle de Jeanne d'Arc. Au

1. Charles VII, à son tour, aura dans son cortège les sept Vertus et les sept Péchés, représentés par des cavaliers.

ponceau Saint-Denis, le cortège s'arrêta devant un bassin dont émergeaient trois jeunes filles travesties en sirènes que le jeune roi « regarda moult »; au milieu du bassin « avoit ung lis qui, par ses fleurs et boutons, gectoit vin et lait, et là buvoit qui vouloit et qui povoit, et dessus avoit ung petit bois où il avoit hommes sauvages qui faisoient esbatements en plusieurs manieres et jouoient des escus moult joieusement que chascun veoit très volontiers. Après s'en vint devant la Trinité, [rue Saint-Denis] où il avoit sus eschaffaut le mistere depuis la Conception Nostre-Dame jusques que Joseph la mena en Égipte pour le roy Herode qui fist decoller ou tuer sept-vingt-quatre milliers d'enfans masles; tout cela estoit ou mistere, et duroient les eschauffaux depuis ung pou par delà Sainct Sauveur jusques au bout de la rue Dernetal[1] ». De là, il vint à la porte Saint-Denis où l'on représenta devant lui la décollation de ce martyr, puis au cimetière des Innocents où on lui donna le spectacle de la chasse à courre d'un cerf vivant; enfin, au Châtelet, on offrit à ses regards un tableau vivant où il était représenté lui-même entouré de tous les princes du sang de France et d'Angleterre.

La fontaine aux sirènes qui semble avoir été le plus gracieux et le plus goûté de ces nombreux spectacles fut rééditée longtemps après pour l'entrée de Louis XI à Paris et ne lui plut pas moins, les chroniqueurs attestent que les modèles furent bien choisis. Le jardin peuplé d'animaux était encore plus fréquent, et les fontaines de vin étaient classiques[2]. Pour l'entrée de Louis XII à Paris, on dressa un arbre généalogique colossal où les effigies de ses ancêtres issaient de fleurs de lis.

Certains groupes allégoriques étaient mobiles, comme les chars de nos cavalcades modernes : en 1464, à Amiens, on porta devant le roi, dans le cortège de son entrée, une représentation du mystère de Jonas dans la baleine et en 1492, à Rouen, le duc d'Orléans, qui devait être Louis XII, fit son entrée précédé d'un char

1. Aujourd'hui Greneta.

2. Quelquefois, on créait des fontaines provisoires, ou bien on utilisait les fontaines en y ajoutant un supplément de décoration. A l'entrée d'Anne de Bretagne à Paris, on agrémenta une fontaine d'une figurine d'enfant du type signalé p. 296, note 1, et que la Renaissance a pris à l'Antiquité.

sur lequel se jouait une pastorale. Souvent, des personnages descendaient du ciel, comme les anges qui en 1389 vinrent poser une couronne sur la tête d'Isabeau de Bavière : quand, en 1514, Marie d'Angleterre, fiancée de Louis XII, débarqua à Boulogne, le cortège qui était allé la chercher au port fit halte devant une porte de la ville aménagée comme un théâtre ; on fit alors descendre du haut des tours une barque décorée des lis de France et des roses d'Angleterre où se tenaient une jeune fille et deux enfants figurant Notre-Dame de Boulogne et les anges qui conduisent son bateau. La Vierge et les anges, dans un joli dialogue en vers, souhaitèrent la bienvenue à la jeune reine, et Notre-Dame lui remit le présent de l'échevinage, un cygne d'argent (armes de la ville) ayant au cou un bijou d'or en forme de cœur. De même, quand François Ier fit son entrée à Béziers, une tour descendit devant la porte de la ville qu'elle obstrua ; trois jeunes filles en sortirent pour remettre au roi les clefs et des présents accompagnés d'un compliment, puis la tour remonta.

L'entrée à Paris de Louis XII en 1498, et d'Éléonore d'Autriche en 1530 ; celles de Henri II à Paris et à Rouen donnèrent lieu à un grand nombre de décorations machinées et de représentations allégoriques dont nous avons des descriptions ; celles des fêtes données à Henri II sont même curieusement illustrées ; on a également une gravure de la curieuse fête brésilienne qui fut donnée à Rouen en 1550.

Ces cortèges de fêtes ont laissé des souvenirs dans les villes flamandes : à Douai se promène encore chaque année un *Gayant* (géant) suivi de sa famille et de sa cour ; à Dunkerque, le *Reuse*, à Mons, le *Doudou* sont d'autres grands personnages qui parcourent les rues une fois l'an : tout ce peuple se compose de mannequins d'osier revêtus de toiles peintes, tels que les animaux fantastiques exécutés sur carcasses de vannerie pour les fêtes d'autrefois ; ils ne sont pas antérieurs, il est vrai, au XVIIe siècle, mais l'institution du *Gayant* de Douai remonte à 1480. Dans le Midi, la tarasque de Sainte-Marthe lance encore des fusées : ces créatures bizarres sont les survivants du monde disparu qui fut légion.

A l'occasion des processions, les rues étaient nettoyées, encour-

tinées, enguirlandées et jonchées ; on disposait des reposoirs sur le parcours : en 1414, l'échevinage d'Amiens faisait exécuter une armature de fer pour une tente qui devait être adossée au beffroi à l'occasion de la procession de la Fête-Dieu. A Rouen, *la Fierté*, baldaquin à deux étages de la Renaissance, est un reposoir permanent qui se dresse devant les halles.

Les processions pouvaient être, en outre, agrémentées, comme le cortège des joyeuses entrées, de véritables représentations théâtrales : en 1444, dans une procession du Saint-Sacrement faite à Paris, un acteur garrotté était placé sur des fagots, dans une charrette, pour représenter un juif qui fut brûlé pour avoir profané l'hostie ; derrière cette charrette, d'autres acteurs représentaient la famille du juif et la justice ; sur le parcours de la procession se dressaient des tréteaux où l'on joua divers mystères. A Aix, en Provence, la procession de la Fête-Dieu resta jusqu'au XVIIIe siècle accompagnée de danses, de jeux, de diableries et de la représentation dramatique de plusieurs épisodes de l'Ancien Testament.

Des processions annuelles furent instituées à la fin de la guerre de Cent ans par certaines villes en mémoire de leur délivrance, et elles furent accompagnées de véritables drames historiques et patriotiques : à Orléans, on figura le *Mystère du Siège* ; à Abbeville et à Compiègne, la *Déconfiture de Talabot* ; à Troyes, le départ des Anglais. Devant Louis XI à Paris, on représente la prise de Dieppe, et devant Charles VIII à Vienne, une allégorie de la défaite des Anglais. Ces fêtes sont de véritables cortèges historiques tels que ceux qui se font encore en Belgique.

Dans les banquets solennels, on avait non seulement des musiciens, mais des jongleurs, et des spectacles appelés *entremets* qui furent parfois accompagnés, au XIVe et au XVe siècle, de trucs de féeries comme la *guerre de Troie*, entremets du banquet donné à la reine en 1389 à Paris dans la grande salle basse du palais.

Mais le triomphe de la machinerie hors du théâtre fut le château d'Hesdin, où pour divertir les comtes d'Artois, puis les ducs de Bourgogne, des mécaniciens ingénieux avaient accumulé les *engins* à surprises ; l'hôte à qui l'on faisait franchir un seuil déclenchait inconsciemment, en y appuyant le pied, un mécanisme

qui faisait jaillir l'eau du sol ou de la voûte, ou amenait la chute de sacs de charbon ou de farine; un automate donnait des coups; un prie-Dieu même était truqué [1].

Les feux de joie se donnaient avec plus ou moins de solennité sur les places des villes à certaines fêtes et spécialement à la Saint-Jean. Cet usage qui remonte à l'antiquité s'est perpétué chez nous jusqu'au cours du XIXe siècle et il est encore très populaire en Orient. Pour rendre ce genre de fête significatif, on a souvent brûlé en effigie un personnage réel ou symbolique [2], et, pour satisfaire un instinct de cruauté lâche et stupide que trop de causes entretenaient dans la populace [3], on enfermait dans des sacs et l'on brûlait dans le feu de la Saint-Jean divers animaux vivants, spécialement des chats et des renards [4]; enfin, en s'in-

1. La description de ces *engins d'ébattement*, écrite en 1432, a été publiée par le comte de Laborde dans *Les ducs de Bourgogne*, t. Ier, p. 268. Cf. J. M. Richard, *Mahaut d'Artois*. Certains jardins d'Italie et ceux du jardin archiépiscopal d'Heilbronn près Salzbourg, du XVIIIe siècle, ont conservé beaucoup de machines hydrauliques destinées à procurer des surprises aux promeneurs et tout à fait semblables à celles qui existaient à Hesdin.

2. Le peuple de Chypre brûle encore, chaque vendredi saint, un mannequin de Judas; le peuple du Nord de la France brûlait de même en effigie jusqu'il y a peu d'années, le Carême sous la forme d'un homme de paille dit *Carémiot*.

3. Au XIIIe siècle, des massacres de juifs et d'hérétiques; au XIVe, et surtout au début du XVe, les continuelles exécutions politiques, les raffinements cruels qui accompagnaient et prolongeaient les supplices des criminels ou des hommes politiques tombés du pouvoir furent chez nous autant de pâtures et de stimulants pour les instincts de férocité que les Romains avaient satisfaits au cirque, aussi les guerres et surtout les émeutes amenaient-elles des déchaînements de cruauté atroces.

On pourrait espérer que ces instincts abominables tendent à s'éteindre si l'affluence qu'attirent de nos jours les exécutions capitales et les combats de taureaux ne prouvait qu'ils sont incurables.

4. La superstition excitait à la cruauté : les sorciers avaient associé à leurs rites sataniques le chat, bien innocent de leurs malsaines inepties; quant au goupil, sous le prénom humain de Renard, il était devenu un héros populaire, type du brigand et de l'escroc : ces animaux payaient pour une littérature qu'ils ne soupçonnaient pas, et il semblait, alors, naturel d'apporter de la cruauté dans la suppression des êtres malfaisants.

On sait, d'ailleurs, que par un sentiment tout opposé à celui de Descartes et moins absurde dans son exagération, le moyen âge admit parfois la responsabilité de certains animaux jusqu'à les traduire devant la justice humaine : l'Exode prononce, du reste, la lapidation contre les bœufs homicides. En 1266 on pendait une truie à Fontenay-le-Comte; en 1382, un cheval fut pendu au gibet de Nicosie; en 1386, à Falaise; en 1394, à Mor-

géniant à donner aux feux de joie des aspects décoratifs, on créa peu à peu l'art des feux d'artifice. Déjà, en 1437 à Lübeck, on savait simuler l'embrasement complet et instantané de l'église dans laquelle on représentait le *Mystère de l'Annonciation*, et dès 1451, pour l'entrée du duc de Savoie à Bourg, on figura *en feu grégeois*, une jeune fille au sommet d'une tour.

Les illuminations qui, à l'origine, consistaient à placer quelques lanternes à l'extérieur, des torches devant chaque fenêtre ou quelques chandelles derrière les vitres des maisons, prirent aussi peu à peu des ordonnances décoratives ; dans les fêtes, depuis le XIVe siècle au moins, la rue était illuminée de cierges fichés dans des plats d'étain ou des plateaux de bois, empêchant la cire de ruisseler sur les passants, on les disposait en lignes ou en herses formant des cercles superposés suspendus. Ces flambeaux étaient surtout des carcasses de bois. On illumina ainsi en 1389 à Paris, le parvis Notre-Dame pour la reine Isabeau, et en 1470 à Douai, pour l'entrée de Marguerite d'York, la porte Saint-Éloi toute revêtue de drap rouge.

Dans les occasions qui donnaient lieu à ces fêtes, le peuple dansait sur les places publiques ; le peuple de Paris aimait également, en temps de réjouissances, à banqueter en plein air dans les rues.

Bains publics. — Les étuves qui continuaient, comme on l'a vu, de jouer dans la vie de nos pères le même rôle que les Thermes chez les Romains, furent souvent des propriétés publiques. Leur aménagement ne différait que par les dimensions de celui des étuves privées étudiées ci-dessus, p. 86 à 93. Les diverses gravures de *bains de femmes* d'Albert Dürer[1] montrent ce qu'étaient ces bains populaires et peu luxueux, dont la tenue laissait à désirer.

Une lettre de Pogge décrit les bains publics de Bade au

tain ; en 1403, à Meulan ; en 1447, à Savigny ; en 1466, à Corbeil, des truies furent pendues et en 1494, la justice des religieux de Saint-Martin de Laon prononça la peine capitale contre un pourceau qui avait dévoré un enfant et qui fut pendu aux fourches d'Avain ; en 1612 encore un porc coupable du même crime était condamné, tué et brûlé à Molinchart (Aisne). Le principe de justicier les bêtes est reconnu par Beaumanoir. (*Coutume de Beauvoisis*, LXIX, 6.)

1. Recueillies par M. Ephrussi, Nuremberg, 1881, in-4°.

XVe siècle. Les piscines étaient séparées en deux par une cloison de bois ; les hommes se tenaient d'un côté et les femmes de l'autre, et ils pouvaient converser par des ouvertures ; des promenoirs établis au-dessus de la piscine permettaient aux curieux d'assister aux baignades, et les baigneurs se réunissaient pour boire et manger autour de tables flottantes en liège.

Le moyen âge eut enfin, comme toutes les époques, des plaisirs moins innocents, que les autorités, par un sentiment religieux, essayèrent souvent de supprimer, et, n'y parvenant pas, s'appliquèrent, du moins, à restreindre par des règlements de police.

Maisons publiques. — Il est donc nécessaire, pour être complet, de signaler ici les maisons de débauche et les maisons de jeux ; les premières pouvaient d'ailleurs ne faire qu'un avec les maisons de jeu, les étuves ou les tavernes.

Lorsqu'au XIIIe siècle les mœurs eurent perdu leur rudesse, et lorsque l'ordre fut devenu une habitude et un besoin, le sentiment public se trouva froissé de certaines promiscuités : les repaires d'inconduite voisinaient avec les églises, écoles [1], hôpitaux, avec les logis et les maisons de commerce des notables bourgeois. Devant les représentations des sermonnaires et les plaintes des amis des bonnes mœurs [2], les autorités prirent des mesures tantôt tout à fait radicales, surtout au XIIIe, au commencement du XIVe et au XVIe siècle [3], tantôt, au contraire, réfléchies et modérées ;

1. Jacques de Vitry, au XIIIe siècle, se plaint de ce que partout des maisons mal habitées s'élèvent près des écoles et offrent à la jeunesse les plus dangereuses tentations.

Au XVe siècle, c'est sur les plaintes réitérées des prédicateurs que l'échevinage de Dijon se décide à transporter hors de la ville une maison qui faisait un fâcheux voisinage à l'hôpital et aux écoles et où les écoliers « s'affolissaient ».

2. A Marseille, en 1493, ce furent les échevins qui ordonnèrent aux Trinitaires de murer la crypte de leur église, dont les « femmes faillies et vagabondes » faisaient un étrange abus ; dès 1339, c'est sur la plainte des habitants de la rue Bellande que la rue Ingarienne leur avait été assignée ; en 1495 c'est sur les réclamations des habitants que leur transfert à la rue du Poirier fut ordonné par les consuls.

3. Charlemagne avait déjà édicté la peine du fouet contre les filles publiques (Baluze, I, col. 342). Dès 1201, les consuls avaient banni les filles de mauvaise vie de la ville de Toulouse ; en 1240, ils défendaient aux

on essaya généralement des unes, et l'expérience ne tarda pas à obliger d'en venir aux autres : le problème était le même que celui de la voirie : pour assurer la propreté des rues, il faut des égouts ou des dépotoirs ; pour ne pas voir un mal inévitable s'étaler et se propager partout, il fallait traiter, et on traita en effet, la maladie du vice comme celle de la lèpre, en la confinant dans quelques rues suffisamment écartées pour que nul ne fût obligé d'y passer et pour que la contagion fût limitée.

Telles furent, par exemple, à Paris la rue de Hulleu et celle de Glatigny ; à Marseille, la rue Ingarienne, à Perpignan, *lo Partit*, à Bordeaux et dans d'autres villes le *Château Gaillard* et ce qu'on appelait ailleurs la *Rue Chaude*, la *Bonne Rue* (*bona carriera*) et le *Bon Hostel*. L'imagination féconde et hardie de nos pères trouva bien d'autres vocables, souvent trop pittoresques, expressifs et précis pour qu'il soit possible de les citer. Parfois la maison s'appelait l'*Abbaye* (*Monasterium*) à cause du titre d'abbesse que portait la directrice responsable [1].

jongleurs et baladines de s'introduire dans les maisons privées si le maître de la maison ne les accompagnait.

Saint Louis généralisa les mesures de préservation par une ordonnance célèbre portant « que toutes folles fames et ribaudes communes soient boutées et mises hors de toutes nos bonnes citez et villes, espécialement qu'elles soient boutées hors des rues qui sont en cuer des dites bonnes villes, et mises hors des murs et loing de tous lieus saints, comme églises et cimetières. Et quiconque loera maison esdites citez et bonnes villes et lieus a ce non establis a folles femmes communes ou les recevra en sa maison, il rendra et payera aux establis a ce garder le louer de la maison d'un an. »

En 1318, à Toulon, le bailli les bannissait de la ville ; à Pézenas, en 1398, les consuls requéraient la peine du bannissement contre onze femmes non publiques mais entretenues par autant de particuliers.

Au XVIe siècle, les consuls d'Agen, entre autres, se montrent pleins de sévérité : ils procédaient aux enquêtes les plus indiscrètes sur les mœurs de leurs administrés, récompensaient les dénonciations et usaient largement d'un moyen qui, de leur propre aveu, ne réussissait guère : ils enfermaient au couvent des repenties les femmes de mauvaise conduite sans parvenir à leur imposer un repentir suffisant : là se faisaient « comme il est nothoire, grandes méchantises » et il fallait quelquefois conduire à la prison ces religieuses sans vocation dont l'exercice préféré était de s'entrebattre ; à Perpignan, un couvent du même genre était aussi peu édifiant.

En 1560, les États d'Orléans eurent assez d'illusions pour décréter la suppression générale des lieux de débauche en France.

1. Toulouse, Marseille, Nîmes, Béziers, Pézenas, etc.

De même que l'on parlait net, on agissait alors sans fausse honte : la police urbaine groupait les maisons qui exigeaient une surveillance particulière [1] et mettait à l'entrée des rues spéciales des chaînes et des barrières qui aidaient à la répression des désordres et faisaient que l'on ne s'engageait point là par mégarde : à Perpignan, on n'accédait au *Partit* que par une seule porte, ouverte par un gardien, entre les mains duquel tout visiteur devait déposer les armes qu'il portait. Non seulement la police des mœurs était entretenue aux frais de celles qu'elle surveillait, ce qui n'était pas plus immoral que d'en faire supporter la charge aux habitants de mœurs régulières, mais les villes et autres seigneurs n'hésitaient pas à se rendre souvent propriétaires des immeubles [2] pour y assurer plus efficacement l'observation des règlements de police [3].

1. Au XIVe siècle, les consuls d'Uzès toléraient la débauche dans une seule maison de la ville ; à Perpignan une ordonnance consulaire de 1330 et une ordonnance royale de 1380 obligeaient les filles de rester au *Partit* et le chef de la police des mœurs appelé le Père des Orphelins (*Pare dels Orfans*) avait pour mission de mener et de maintenir les brebis errantes dans ce quartier clos. A Aix en Provence, les consuls, moins sévères, décidaient seulement que les filles faillies ne pourraient exercer à une distance moindre d'un trait d'arbalète du monastère de Notre-Dame de Nazareth.

2. Toulouse, Tarascon, Dijon, Amiens, etc.

3. Ces règlements étaient rigoureux : certaines particularités de costume étaient imposées ; la fréquentation des hommes mariés et des gens d'église interdite ; les filles faillies ne pouvaient se mêler aux autres femmes dans les fêtes ; à Dijon, elles devaient rentrer la nuit dans la ville et ne pouvaient garder des hommes la nuit dans leur logis.

Ces ordonnances étaient sanctionnées par les peines du pilori, du fouet, de la confiscation des robes et joyaux et du bannissement. A Amiens, en 1485, on marquait au fer rouge les filles qui vivaient avec des gens d'église ou des hommes mariés ; à Dijon, vers la même époque, on allait jusqu'à donner l'ordre aux sergents d'arracher « leurs coiffes, chaperons, gorgias, bagues et demycins aux concubines et paillardes » qu'ils rencontreraient.

A Uzès, au XIVe siècle, elles étaient contraintes de quitter la ville un mois avant Pâques et de n'y rentrer qu'un mois après ; en 1544, les consuls d'Albi, aussi pieux mais beaucoup plus humains, restreignaient cette morte saison à la semaine de Pâques et tempéraient la mesure par une gratification de quinze sous aux filles du Bon Hôtel à titre d'indemnité de chômage ; à Perpignan, on leur faisait évacuer le *Partit* pendant la Semaine sainte pour les enfermer à la léproserie, et depuis 1442 à la maison de l'Hôpital.

De cette situation naissaient tout naturellement des rapports officiels et avoués, et quelquefois des échanges de courtoisies entre propriétaires et locataires, c'est-à-dire entre le corps consulaire ou échevinal et les personnes les moins respectables d'une ville [1], comme entre tous seigneurs et tenanciers : le moyen âge avait trop de logique pour soupçonner que les conséquences rigoureusement déduites d'un principe juste pussent être fausses [2], et l'on songeait si peu à se scandaliser qu'en 1425, à Toulouse, les capitouls, pour mettre fin aux violences et dégâts que la lie de la population et les malandrins de passage venaient commettre dans l'hôtel des Crosses, appartenant « de toute antiquité » à la ville, demandaient à Charles VII de le prendre sous sa sauvegarde et que le roi ordonnait aussitôt à ses représentants de veiller à sa protection. Notification officielle fut donnée à l'abbesse et à ses pensionnaires, et la façade de l'hôtel fut décorée de panonceaux aux fleurs de lys de France.

A Marseille, en 1489, de notables bourgeois se plaignant de la situation de la rue Ingarienne au centre même du quartier des

1. En 1489, à Nîmes, on voit l'*abbatissa meretricum prostibuli* offrir des gâteaux aux consuls et recevoir un présent en retour; à Boulogne, on voit l'échevinage envoyer des pots de vin aux fillettes de joie le jour de la Saint-Martin ; en 1425, à Toulouse, les représentants du roi et de la commune vinrent solennellement donner avis de la sauvegarde royale aux pensionnaires de la maison des Crosses ; dans d'autres villes du Midi, des courses de femmes légères étaient organisées et présidées à certaines fêtes par les autorités. On a des documents intéressants sur celles d'Arles en 1487 et 1598 ; aux termes d'une ordonnance échevinale de 1472, à Amiens, elles partageaient avec divers corps de métiers et avec les ordres mendiants la charge d'aider à l'extinction des incendies ; elles recevaient en retour des gratifications. On les vit, notamment, se distinguer en 1528 à l'incendie du clocher de la cathédrale ; à Perpignan, deux paroisses se disputaient le privilège de faire des quêtes au *Partit*.

2. Le XVIIe siècle a parfois été plus loin : en 1608, à Perpignan, les moines d'un ordre illustre et très respectable prêchaient dans leur église et affichaient dans la ville un appel aux fidèles pour une œuvre singulière qu'ils justifiaient ainsi : « *Aedificare lupanaria est opus pium, sanctum et meritorium, consonum Sanctæ Scripturae et sacris canonibus* » (Archives communales B. 186, f. 16 ; B. 343, fol. 5 et Desplanques, les *Infâmes*, p. 99). Cette thèse trouva des contradicteurs dans un autre ordre religieux, ainsi qu'au Saint Office et les quêtes furent interrompues.

affaires, il parut tout simple aux consuls de décider que la bonne rue deviendrait une dépendance de l'hôpital du Saint-Esprit, et d'inviter les recteurs de cet hôpital à construire rue du Poirier des logements où les habitantes seraient graduellement installées ; comme, en 1495, cette mesure n'était encore réalisée qu'en partie, on les invita, sur de nouvelles plaintes des bourgeois, à augmenter le nombre des chambrettes ; ils traitèrent donc avec des maçons et obtinrent du viguier qu'il serait interdit de louer d'autres semblables maisons tant que celles du Saint-Esprit ne seraient pas occupées. Mais la rue du Poirier avait beau se peupler, les autres quartiers ne devenaient pas plus décents : en 1543, le Parlement de Provence imposa à la ville de construire à ses frais un grand immeuble où l'on concentrerait la population qu'il déplaisait de voir ainsi éparse dans la ville. Les travaux adjugés en 1545 n'étaient pas achevés quand l'ordonnance de 1560 amena la désaffectation de l'édifice qui n'était pas même inauguré.

D'autres villes réussirent mieux dans la même entreprise : à Tarascon, en 1370, les consuls délibèrent sur le lieu le plus propre à l'érection d'un *prostibulum publicum* « et ille locus solvatur de pecunia universitatis » ; en 1392, la ville achète un immeuble pour en faire l'hôtel de ville, et le paie en cédant au vendeur les revenus *hospicii prostibuli publici* ; en 1404, les consuls font quitter aux *meretrices* les *bone carrerie* ; en 1467, ils leur interdisent d'exercer ailleurs que dans le *prostibulum* de la ville, sous peine d'une amende de 10 livres et de la fustigation ; à Dijon, en 1385, la ville possédait une maison où elle louait à l'année des appartements aux fillettes ; au xve siècle, on leur construisit deux maisons hors la ville où elles devaient se tenir le jour « et de nuit se retrairont en la ville ». Cette mesure n'éloignait pas les clients, car en 1449, puis en 1487, la ville achetait d'autres maisons, mais à la fin du xve siècle, le passage de soldats picards, puis les maladies du personnel jetèrent une grande perturbation dans cette institution municipale, et l'amodiataire obtint de la ville des indemnités ; en 1517, on reconstruisit l'immeuble ; à Toulouse, il fut interdit en 1465 de loger des fillettes dans l'intérieur de la ville ; à Arles les femmes faillies

étaient tenues de résider et de manger dans la maison de la sous-viguerie ; en 1476, la ville d'Amiens faisait fermer une maison scandaleuse, puis en 1480 une maison où avait eu lieu un homicide ; en même temps on avait à reprimer des désordres nombreux ; on se décida en 1525 à acheter rue de la Barrière des maisons que la ville loua aux fillettes, mais ces locataires montrèrent aussitôt une terrible indiscipline ; elles dégradèrent les immeubles au point d'en emporter les planchers ; on se décida à laisser les maisons aux maîtres des sergents de nuit, avec le bénéfice des loyers et la charge de l'entretien des immeubles. Les choses n'en allèrent pas mieux : en 1525, la ville, ayant convoqué les propriétaires de toutes les maisons spéciales, les racheta ; les consuls de Perpignan rachetaient de même en 1443 le château du Vernet, devenu maison de jeu et de débauche. En 1398, à Pézenas, la maison publique appartenait au juge-châtelain ; l'*abatissa* l'ayant achetée, la céda, *ob remissionem peccatorum* mais avec réserve d'usufruit, aux Charités mage et petite de la ville, œuvres pieuses analogues à nos bureaux de bienfaisance.

Les locaux étaient restés semblables à ceux de l'antiquité et à ceux que l'on voit encore dans certaines villes d'Orient ou même de l'Italie du Sud : au rez-de-chaussée, une petite salle basse ou loge (*fornix*, *camera*, *butigia*, *bouge*) largement ouverte sur la rue et qui pouvait être voûtée et avoir, comme aujourd'hui au Caire, un grillage empêchant le public d'envahir ; au-dessus, une *chambrette* (*stupratorium*, *cambretta*). L'hôpital du Saint-Esprit à Marseille exigeait de ses locataires que la chambrette fût garnie d'un lit, que la porte pût se fermer, que la cheminée et le toit fussent entretenus, et les consuls de Tarascon avaient pris soin de pourvoir d'un lavabo la maison publique communale. L'aspect d'une *bonne rue* au XVe siècle semble très fidèlement rendu dans la partie inférieure de la fig. 191, gravure publiée à Lyon en 1493 : on y voit une suite de petites loges voûtées, appelées ici *fornices*, du nom antique, mais ayant évidemment l'aspect des *butigie* du temps, un banc est ménagé à l'entrée ; la *chambrette* est au fond.

A Pézenas, en 1398, la maison publique, sise hors de la ville,

avait un jardin et une vigne ; à Perpignan, *lo Partit* était une enceinte dans laquelle étaient des maisons d'habitation, des jardins et dans ces jardins des chambrettes en forme de pavillons isolés sans étage ; à l'origine, ces pavillons ne comprenaient qu'une pièce ; à la fin du moyen âge, ils en eurent deux, salle de conversation (*aula*) et chambrette, mais ces locaux étaient toujours séparés des maisons. A la porte d'entrée de ce quartier clos, le gardien s'assurait, avant d'ouvrir, de l'identité des visiteurs et parlementait avec eux par une petite fenêtre. A Saint-Antonin (Tarn-et-Garonne) la *Maison de l'amour* conserve une jolie enseigne du XVe siècle (fig. 114), qui montre que nos ancêtres mettaient de l'art partout. A Amiens, en 1474, c'est sur un banc dans la rue, tel qu'on en voit dans la fig. 191 que se tenaient les pensionnaires d'une maison qu'il fallut fermer à cause de leur peu de retenue. Cette maison était en même temps une taverne, un *cabaret de jones filles* [1] ; d'autres, on le sait, furent en même temps des étuves; dans ces cas, l'aménagement comportait nécessairement plus de développement.

Maisons de jeux. — Les autorités qui s'attachaient à encourager les jeux en tant qu'exercices physiques prohibaient les jeux de hasard, et nombreux furent les règlements qui les proscrivirent, mais quelque sévères qu'ils fussent, ils ne parvenaient pas à les supprimer, les seigneurs et les riches bourgeois étant les premiers à donner le mauvais exemple : aux XIVe et XVe siècles, leur passion pour les jeux de hasard fut effrénée ; de plus, trop souvent, les fonctionnaires chargés de la police des jeux vendaient leur complicité aux joueurs et dégénéraient en tenanciers de maisons de jeu.

A Perpignan, l'autorisation de jouer les jeux de hasard fut limitée à un quartier dit la *Tafureria*, la Truanderie; là, les

1. En 1587, à Châlon-sur-Saône, l'échevinage interdit aux cabaretiers d'attirer la clientèle en faisant parade à leurs portes de « filles habillées d'accoutremens d'espousées » ; à Tarascon, il était interdit au tenancier de la maison publique de vendre du vin qu'il n'eût pas acheté préalablement des taverniers de la ville. En Roussillon, certaines servantes d'auberge furent des esclaves étrangères (voir Brutails, *l'Esclavage en Roussillon*).

tenanciers de jeux dits *tafurers* dressaient en plein air des tables sur tréteaux ou *brelans* couvertes d'un tapis et offraient dés et cartes aux passants ; sur les enjeux, ils prélevaient un droit de location de la table, le *tauletage*.

En 1417, une ordonnance royale prescrivit la destruction de la *tafureria* : le quartier fut démoli ; les tables furent brisées, mais ce zèle des autorités n'était qu'hypocrisie ; c'est dans le château même du Vernet, propriété royale, que les *tafurers* se réfugièrent ; en 1443, à la suite des scandales, les consuls obtinrent l'autorisation de racheter le château du Vernet pour y rétablir l'ordre

Prohibée à l'égal du jeu, l'usure était exercée par les Juifs qui avaient à cet égard des privilèges, et aussi par des banquiers qui, d'Italie et du Quercy, sous le nom de *Lombards* et de *Caoursins*, se répandaient un peu partout. Cet autre scandale était confiné dans certaines rues dites *rues des Lombards* ou *Lombarderies*.

Juiveries. — Les Juifs aussi étaient relégués dans le quartier de la *Juiverie*, en italien *Ghetto* et à Perpignan *lo Call*. Dans cette ville, depuis 1443, tous les usuriers, même non israélites, étaient relégués dans *lo Call*. C'était un quartier enclos de hautes murailles et accessible par une seule porte ; il était tellement séparé qu'il était interdit aux voisins d'ouvrir des fenêtres sur ce quartier. Ailleurs, on se contentait de fermer la juiverie par des chaînes tendues. Les Juifs étaient consignés dans leur quartier pendant la semaine sainte afin, d'une part, de ne pas offenser le deuil des chrétiens, et, de l'autre, de ne pas exciter leur animosité.

Asiles. — Non seulement les quartiers étaient soumis à des juridictions et à des lois et règlements divers, mais certains lieux étaient des *asiles* où un prévenu ne pouvait être arrêté : parfois toute une ville, tout un domaine d'abbaye jouissaient de ce privilège, au moins temporairement, et des localités furent encore peuplées au moyen âge par ce moyen renouvelé de Romulus. Plus souvent, le droit d'asile ne s'étendait qu'à certains édifices généralement religieux, et même à des espaces des plus restreints : les croix monumentales, par exemple, étaient des asiles, et sur

la place de Péronne, une grande dalle incrustée dans le pavé était un refuge où la justice ne pouvait opérer une arrestation. Les territoires ayant droit d'asile étaient nettement et visiblement délimités pour éviter les contestations : c'est là une raison d'être de monuments tels que les *aiguilles de Figeac* (fig. 181).

BIBLIOGRAPHIE DU CHAPITRE III

N.-B. — Nous croyons inutile de répéter ici l'avertissement fait en tête de la Bibliographie du chapitre précédent, les mêmes observations s'appliquent à ce chapitre. En outre, on se reportera avec utilité aux noms suivants de la Bibliographie du chapitre II : Androuet du Cerceau — Beaurepaire — Berty — Du Breul — Corrozet — Delaborde — Duchesne — Félibien — Géraud — Hoffbauer — Jaillot — Laborde (de) — Le Clercq et Renan — Legrand — Malingre — Palustre — Piton — Richard — Sauval — Schayes — Verdier et Cattois — Viollet-le-Duc, etc.

Travaux publics, édilité, généralités. — **D'Allemagne** (**Henry**) : *Histoire du Luminaire*. Paris, 1891, in-4°. — **Bonnardot** (**Fr.**) et **Tuetey** (**Alex.**) : *Registres des délibérations du bureau de la ville de Paris*. Paris, 1883-1903, 11 vol. in-4°. (Hist. génér. de Paris). — **Bordes** (**Aug.**) : *Histoire des monuments anciens et modernes de la ville de Bordeaux*. Paris et Bordeaux, 1845-1848, 2 vol. in-4°. — **Bourquelot** (**Félix**) : *Études sur les foires de Champagne*, etc., Paris, 1865-66, 2 vol. in-4° (Mém. prés. p. div. sav., IIe série, t. V). — **Calonne** (**baron A. de**) : *La vie municipale au XVe siècle dans le Nord de la France*. Paris, 1880, in-8°. — **Champollion** (**A.**) : *Droits et usages concernant les travaux de construction publics ou privés sous la troisième race des rois de France* (Revue archéologique, 1855 et 1856). — **Chevalier** (**l'abbé C.**) : *Inventaire analytique des archives communales d'Amboise* (1421-1789), etc..., Tours, 1874, in-8°. — **Courajod** (**Louis**) : *Les villes neuves en France du XIe au XIVe siècle* (Positions de thèses de l'École des Chartes, 1866). — **Curie-Seimbres** (**A.**) : *Essai sur les villes fondées dans le Sud-Ouest de la France aux XIIIe et XIVe siècles sous le nom générique de bastides*. Toulouse, 1880, in-8°. — **Darcel** (**A.**) : *L'architecture civile au moyen âge* (Gazette des Beaux-Arts, t. XII, 1862. — **Espinas** (**Georges**) : *Les finances de la commune de Douai des origines au XVe siècle*. Paris, 1902, in-8°. — **Franklin** (**A.**) : *La vie privée d'autrefois. Les soins de toilette. Le savoir-vivre*. Paris, 1887, in-12. *La vie privée d'autrefois. L'Hygiène*. Paris, 1890, in-12.

— **Germain** (**Auguste**) : *Études archéologiques sur Montpellier* (Mém. de la Soc. archélogique de Montpellier, 1866, in-4°). — **Guesnon** (**A.**) : *La porte Saint-Pry à Béthune et son inscription* (Statistique monumentale du Pas-de-Calais, tome III, 8e livraison). Arras, 1889, in-4°. *Restitution et interprétation d'un texte lapidaire du XIIIe siècle relatif à la bataille de Bouvines* (Bulletin historique et philologique, 1893). — **Guilhermy** (**F. de**) : *Inscriptions de la France. Ancien diocèse de Paris.* Paris, 1873-1883, 5 vol. in-4° (Documents inédits); *Itinéraire archéologique de Paris.* Paris, 1855, in-8°. — **Laborde** (**Cte L. de**) : *La Renaissance des Arts à la Cour de France.* I et additions, Paris, 1855, 2 vol. in-8°. — **Lacroix** (**P.**) : *Curiosités de l'histoire des croyances populaires au moyen âge.* Paris, 1859, in-18; *Mœurs, usages et costumes au moyen âge et à l'époque de la Renaissance.* Paris, 1878, in-4°; *Curiosités de l'histoire du vieux Paris.* Paris, 1858, in-12; *Curiosités de l'histoire de l'art.* Paris, 1858, in-12. — **La Fons-Melicocq** : *Recherches historiques sur Noyon et le Noyennais*, etc. Noyon, 1839-1841, in-8°. — **Lecaron** (**Frédéric**) : *Essai sur les travaux publics de Paris au moyen âge.* Paris, 1876, in-8°. — **Lecoy de la Marche** : *Le roi René; sa vie, son administration, ses travaux artistiques et littéraires, d'après les documents inédits des archives de France et d'Italie.* Paris, 1875, 2 vol. in-8°; *Extraits des comptes et mémoriaux du roi René.* Paris, 1873, in-8°. — **Le Glay** (**A. J. G.**) : *Analectes historiques ou documents inédits pour l'histoire des faits, des mœurs et de la littérature.* 1839, in-8°; *Nouveaux analectes.* 1852, in-8°; *Mémoire sur quelques inscriptions historiques du département du Nord* (Bull. de la Commission historique du Nord, tome I). — **Luce** (**Siméon**) : *La France pendant la guerre de Cent Ans; épisodes historiques et vie privée aux XIVe et XVe siècles.* 1890-1893, 2 vol. in-12. — **Millin** : *Antiquités Nationales.* 1790-1798, 5 vol. in-4°. — **Montfaucon** (**D. B.**) : *Les monumens de la monarchie française, etc.* 1729-33, 5 vol. — **Mouan** : *Notice sur Adam de Craponne.* Aix, 1851, in-8°. — **Port** (**Célestin**) : *Essai sur l'histoire du commerce maritime de Narbonne.* Paris, 1854, in-8°. — **Rosières** (**Raoul**) : *Histoire de la Société française au moyen âge.* 3e édition, Paris, 1884, 2 vol. in-8°. — **Schultz** (**Dr Alwin**) : Das Höfische Leben zur Zeit der Minnesinger. Leipzig, 1879, gr. in-8°. 2 vol. — **Sitte** (**Camillo**) : *L'art de bâtir les villes, notes et réflexions d'un architecte.* Traduction par Camille Martin, Paris, 1902, in-8°. — **Touchemolin** (**A.**) : *Souvenirs du vieux Strasbourg.* Strasbourg, 1903, in-4°. — **Verneilh** (**Félix de**) : *Architecture civile au moyen âge* (Annales archéologiques, t. IV, VI, X, XI, XII, XX.) — **Viollet** (**Paul**) : *Histoire des institutions politiques et administratives de la France*; Tome III. *Communes, corpora-*

tions, prévôts et baillis, parlements, chambres des comptes, Conseil, Finances. Paris, 1903, in-8°.

Ponts, aqueducs, fontaines. — **Arbellot (l'abbé)** : *La fontaine de la place de Rochechouart* (Bulletin monumental, 1868). — **Chardon** : *Notice historique et observations sur les Grandes Fontaines de la ville d'Auxerre.* Auxerre, 1833, in-8°. — **Fontenu (abbé de)** : *Description de l'aqueduc de Coutances, précédée de recherches historiques sur les anciens aqueducs* (Hist. de l'Académie des Inscriptions, XVIe s.). — **Durand (Alph.)** et **Grave (E.)** : *Notice sur la fontaine de Mantes.* Mantes, 1882, in-12. — **Fagniez (Gustave)** : *La fontaine Saint-Lazare* (Bull. de la Soc. de l'Hist. de Paris, 1874). — **Fréminville (de)** : *Tours génoises du littoral de la Corse* (Bull. archéol., 1894). — **Hope (W. H. Saint John, esq.)** *The London Charterhouse and its water suppy.* (Archaeologia, t. 58, 1re partie, 1902). — **Jaubert de Passa** : *Recherches sur les canaux d'irrigation du Roussillon* (Mém. de la Société Royale d'Agriculture, t. II, 1820). — **Jolimont (Th. de)** : *Les principaux édifices de la ville de Rouen en 1525, dessinés à cette époque sur les plans d'un livre manuscrit. Le Livre des Fontaines (p. Jacques Le Lieur).* Rouen, 1845, in-4° (p.) — **Jourdan** : *Les tours de la Rochelle.* La Rochelle, 1886, in-4°. — **Lasteyrie (R. de)** : *Documents inédits sur la construction du Pont Neuf.* Paris, 1882, in-8°. — **Longpérier (A. de)** : *L'Inscription du Regard de Belleville* (Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris, t. VIII, 1881). — *Notice sur les aqueducs et fontaines de la ville du Mans.* Le Mans, 1851, in-8°. — **Pottier (le chanoine F.)** : *Le pont de Montauban.* Montauban, s. d., in-8°. — **Quenault (Léopold)** : *Recherches sur l'aqueduc de Coutances.* Coutances, 1859, in-8°. — **Réaux (Émile)** : *Le pont de Meulan.* Saint-Germain-en-Laye, 1878, in-16. — **Rosenzweig** : *Fontaines du Morbihan.* Paris, 1867, in-8°. — **Souhesmes (de)** : *Puits et fontaines du vieux Nancy.* Nancy, 1899, in-8°.

Hôtels de ville, beffrois, bâtiments de la justice, halles, écoles, bibliothèques. — **Biollay (Léon)** : *Les anciennes halles de Paris* (Mém. de la Soc. de l'hist. de Paris, 1876). — **Blanchard (Dr Raphaël)** : *L'art populaire dans le Briançonnais. Les cadrans solaires.* Paris, 1895, in-8°. — **Boucher de Molandon** : *La Salle des Thèses de l'Université d'Orléans.* 2e édition. Orléans, 1872, in-8°. — **Boufflet (l'abbé)** : *Clermont-de-l'Oise, son hôtel de ville.* Beauvais, 1887, in-8°. — **Church (Rev. C. M.)** : *Notes on the buildings, books and benefactors of the Library of the Dean and chapter of the Cathedral Church of Wells.* Archæologia, p. 57, 2e partie, 1901. — **Clark (J. W.)** : *The care of books. An essay on the buildings, fittings and general arrangements of libraries from roman times to*

the end of the last century. 1900, in-8°. — **Contencin (de)** : *Notices sur le beffroi de la ville de Bergues (Nord).* Lille, 1840, in-4°. — **Cuming (H. Syer)** : *On hour glasses* (Journal of the archaeological association, 1874). *On sun dials* (ibid.). — **Darsy** : *Notice sur la grande halle et les marchés de Gamaches.* Amiens, 1890, in-8° (Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie). — **Deschamps de Pas (L.)** : *Essai historique sur l'hôtel de ville de Saint-Omer* (Mém. de la Soc. des Antiquaires de la Morinie, 1839.) — **Devals aîné** : *Notice sur l'hôtel de ville de Montauban* (Bull. de la Soc. archéol. de Tarn-et-Garonne, 1869). — **Dumay (Gabriel)** : *Les halles, foires et marchés de Talmay.* Dijon, 1898, in-8°. — **Durand (Charles)** : *Ville de Bordeaux. Monuments historiques. Porte du Caillou ou du Palais.* Bordeaux, 1882, in-fol. — **Enlart (C.)** : *Monuments anciens de Boulogne.* Boulogne, 1899, gr. in-8° (extrait de Boulogne et la région boulonnaise, t. Ier). — **Foisset (Paul)** : *L'ancien palais de justice de Beaune.* Dijon, 1878, in-fol. — **Franklin (A.)** : *La vie privée d'autrefois. La mesure du temps.* Paris, 1888, in-12; *Écoles et collèges.* Paris, 1892, in-12. — **Garnier (Joseph)** : *Les deux premiers hôtels de ville de Dijon.* Dijon, 1875, in-4°. — **Gyss (l'abbé)** : *Notice historique sur l'hôtel de ville d'Obernai (Bas-Rhin) et sur les anciens emplacements judiciaires dits Seelhof et Laube.* S. l. n. d. in-4°. — **Houdoy (Jules)** : *La halle échevinale de la ville de Lille* (1235-1664). Lille, 1870, in-4°. — **Janssens (Comte G. de)** : *Note sur le lieu où se trouvait la chambre des comptes dans le château de Châteaudun.* Châteaudun, 1893, in-8° (Bulletin de la Société Dunoise). — **La Quérière (E. de)** : *Description historique et artistique de l'ancien hôtel de ville et du gros horloge de Rouen.* Rouen, 1864, in-8°. — **Lafollye (A.)** : *L'hôtel de ville de Compiègne.* Paris, 1878, in-4°. — **Leroux de Lincy** : *L'Hôtel de ville de Paris.* Paris, 1844, in-4°. — **Mathon (M.)** : *Notice sur le pilori de Beauvais.* Beauvais, 1876, in-8°. — **Michel (Edmond)** : *La salle des thèses de l'Université d'Orléans.* Orléans, 1884, in-16. — **Moisset** : *Le palais synodal de Sens*, in-8°. — **Morand (François)** : *Notice historique sur le beffroi de la ville de Boulogne.* Boulogne-sur-Mer, 1842, in-8°. — **Normand (Charles)** : *L'hôtel de ville de Saint-Antonin* (France artistique et monumentale). — **Petiaux (Casimir)** : *Histoire justificative de la restauration du beffroi de Valenciennes jusqu'à sa chute.* Valenciennes, 1843, in-4°. — **Remy (Émile)** : *Le palais de justice de Grenoble.* Grenoble, 1897, gr. in-8°. — **Reymond (Marcel)** et **Giraud (Ch.)** : *Le palais de justice de Grenoble.* Grenoble, 1890, in-8°. — **Soultrait (de)** : *Notice sur les monuments civils de Luxeuil*, 1883, in-8°. — **Stupuy (H.)** : *L'hôtel de ville de Paris* (France artistique et monumentale). — **Triger** : *L'hôtel de ville du Mans.* Mamers, 1898, in-8°.

Jeux, spectacles, cérémonies et fêtes publiques. — **Ancona (Alessandro d')** : *Origini del Teatro Italiano*, 2e éd., Turin, 1891, 2 vol. in-8°. — **Anis (l'abbé)** : *Les Mystères représentés à Laval de 1493 à 1538*. Laval, 1887, in-8°. — **Arbellot (chanoine)** : *Du théâtre en Limousin au XVIe siècle* (Bulletin historique du Comité des Travaux historiques, 1893). — **Bapst (Germain)** : *Essai sur l'histoire du théâtre*. Paris, 1893, in-8° ; *Étude sur les mystères au moyen âge* (Revue archéologique, 1892). — **Boyer** : *Notes historiques sur les confréries d'archers, arbalétriers et arquebusiers de la ville de Bourges*. S. l. n. d. in-8°. — **Brouchond (G.)** : *Les origines du théâtre de Lyon*. Lyon, 1865, in-8°. — **Chardon (Henri)** : *Les Greban et les mystères dans le Maine*. Paris, 1879, in-8°. — **Chevalier (le chan. Ulysse)** : *Mystère des trois Doms joué à Romans en 1509*. Romans, 1887, in-fol. — **Clédat (Léon)** : *Le théâtre en France au moyen âge*. Paris, 1896, in-8° ; *Le mystère provençal de Sainte-Agnès* (*Biblioth. des Écoles Françaises d'Athènes et de Rome*, 1877, 1er fasc.). — **Coët (E.)** : *Notice sur les compagnies d'archers et d'arbalétriers de la ville de Roye* (Mém. de la Soc. des Antiquaires de Picardie, série II, t. X. — **Colonia (Le P. de)** : *Histoire littéraire de la ville de Lyon*. Lyon, 1728-1730. 2 vol. in-4°. — **Creizenach (Wilhelm)** : *Geschichte des Neueren Dramas*. Halle, 1893, in-8°, tome Ier. — **Denis (Ferdinand)** : *Une fête brésilienne célébrée à Rouen en 1550*. Paris, 1850, in-8°. — **Devals aîné** : *Le feu dit de la Saint-Jean*. Montauban, 1869, in-8° (Bull. de la Soc. archéol. de Tarn-et-Garonne.) — **Du Méril** : *Origines latines du théâtre moderne*. Paris, 1849, in-8°. — *Explication des cérémonies de la Fête-Dieu d'Aix en Provence, ornée de figures du Lieutenant de Prince d'Amour ; du Roi & Bâtonniers de la Bazoche ; de l'Abbé de la Ville, & des Jeux des Diables des Razcassetos, des Apôtres, de la Reine de Saba, des Tirassons, des Chevaux-frux, &c. &c. Et des Airs notés, consacrés à cette Fête*. Aix, Esprit David, 1777, in-8°. — **Fleury (Édouard)** : *Origines et développements de l'art théâtral dans la province ecclésiastique de Reims*. Laon, 1881, in-8°. — **Fournel (Victor)** : *Curiosités théâtrales*. Paris, 1859, in-8°. — **Fouque (V.)** : *Recherches historiques sur les corporations des archers, des arquebusiers et des arbalétriers*. Chalon-sur-Saône, 1852, in-8°. — **Fournel (Victor)** : *Les rues du Vieux Paris*. Paris, 1879, in-8°. — *Les spectacles populaires*. Paris, 1863, in-12. — **Gailly de Taurines (Ch.)** : *Une représentation du Mystère de la Passion à Mézières en 1531*. Paris, 1903, in-8°. — **Gautier (Léon)** : *Histoire de la poésie liturgique du moyen âge. Les Tropes*. Paris, 1887, in-8°. — **Gomart (Ch.)** : *Notice sur la fête de l'arquebuse de Saint-Quentin* (Mém. de la Soc. des Antiquaires de Picardie, 1855). — **Gosselin** : *Histoire du théâtre avant Pierre Corneille*. Rouen, 1868, in-8°. — **Gues-**

sard et **de Certain** : *Le Mystère d'Orléans* (*Docum. inédits*, 1862). — **Janvier** (**Auguste**) : *Notice sur les anciennes corporations d'archers, d'arbalétriers, de couleuvriniers et d'arquebusiers des villes de Picardie.* (Mém. de la Soc. des Antiquaires de Picardie, 1855). — **Jodelle** (**Estienne, parisien**) : *Le recueil des Inscriptions, Figures, Devises et Mascarades ordonnées en l'Hostel de Ville de Paris le jeudi 17 de février 1558.* Paris, 1558, in-4°. — **Joubert** (**A.**) : *Études sur la vie privée en Anjou au XVe siècle.* Angers, 1884, gr. in-8°. — **Jusserand** : *Le théâtre en Angleterre.* Paris, 1881, in-8°. — **Lacroix** (**Paul**) : *Recueil de farces, soties et moralités du XVe siècle.* Paris, 1858, in-8°. — **La Fons Mélicoq** (**de**) : *De l'artillerie de la ville de Lille aux XIVe, XVe et XVIe siècles. Archers, arbalétriers, canonniers, ménestrels des gens de guerre.* Paris, 1855, in-8°. — **Lauman** (**E.-M.**) : *La machinerie au théâtre.* Paris, s. d. in-8°. — **Le Blant** (**Edmond**) : *Frontispice du Térence de Trechsel* (Revue archéologique, 1891). — **Lecoq** (**Georges**) : *Histoire de la compagnie des canonniers-arquebusiers de la ville de Saint-Quentin (1461-1790).* Saint-Quentin, 1874, gr. in-8°. — **Lecoy de la Marche** : *Le Mystère de saint Bernard de Menthon* (Collection des Anciens textes). Paris, 1888, in-8°. — **Leroy** : *Les archers et les arquebusiers de Melun.* Melun, 1866, in-8°. — **Leroy** (**Onésime**) : *Études sur les Mystères.* Paris, 1837, in-8°. — **Magnin** (**Charles**) : *Les marionnettes au théâtre.* Paris, 1852. — **Martin** (**Henry**) : *Le Térence des Ducs et la mise en scène au moyen âge* (Bull. de la Soc. de l'Hist. du Théâtre, 1902). — **Meray** (**A.**) : *La vie au temps des trouvères, croyances, usages et mœurs intimes des XIe, XIIe et XIIIe siècles, d'après les lais, chroniques, dits et fabliaux.* Paris, 1873, in-8°. — **Meyer** (**W.**) : *Zur Geschichte der Mittelalterlischen Schauspiele* (*Fragmenta Burana*). Berlin, 1901, in-4°. — **Monmerqué** (**L. G. N. de**) et **Michel** (**Francisque**) : *Le théâtre français au moyen âge d'après les manuscrits de la Bibliothèque du Roi.* Paris, 1839, in-8°. — **Morice** (**Émile**) : *Essai sur la mise en scène des mystères.* Paris, 1836. — **Mortensen** (**J.**) : *Le théâtre français au moyen âge.* Trad. du suédois par E. Philipot. Paris, 1903, in-12. — **Nuitter** (**Ch.**) : *Catalogue de l'Exposition théâtrale de 1878*, in-8°. — **Paris** (**Paulin**) : *La mise en scène des Mystères.* Paris, 1850, in-8°. — **Petit de Julleville** : *Histoire du théâtre en France. Les Mystères.* Paris, 1880, 2 vol. in-8°. — **Picot** (**Em.**) : *Les moralités polémiques ou la controverse religieuse dans l'ancien théâtre français* (Bull. de la Soc. du protestantisme français). — **Piolin** (**Dom**) : *Recherches sur les Mystères représentés dans le Maine.* Angers, 1858, in-8°. — **Rigal** : *Alexandre Hardy et le théâtre français.* Paris, 1890, in-8°. — **Robert** (**Ulysse**) : *Origines du théâtre à Besançon* (Mém. de la Soc. des Antiquaires, 1900). — **Rothschild** (**J. de**) :

Le Mistère du Vieil Testament (Collection des Anciens Textes), 1878-1888, 6 vol. in-8°. — **Roy** (**Émile**) : *Études sur le théâtre français du XIVe et du XVe siècles.* Paris, 1902, in-8°. — **Royer** (**Alphonse**) : *Histoire universelle du théâtre.* 1869-1875, 6 vol. in-8°. — **Sepet** (**Marius**) : *Le drame religieux au moyen âge.* Paris, 1903, in-8° ; *Les Prophètes du Christ. Étude sur les origines du théâtre au moyen âge.* Paris, 1878, in-8° ; *Le drame chrétien au moyen âge.* Paris, 1878, in-8° ; *Origines catholiques du théâtre moderne.* Paris, 1901, in-8°. — **Thiboust** (**Jacques**) : *Relation de l'ordre de la triomphale et magnifique monstre du Mystère des Actes des Apôtres.* Bourges, 1836, in-8°.

Entrées. — **Pillot** (**J. A.**) : *Entrée et séjour de Charles VIII à Vienne en 1490.* Grenoble, 1851, in-8°. — **Guigue** (**Georges**) : *Entrée de Louis XII à Lyon.* Lyon, 1885, in-8°. — *La description et ordre du camp et festoiement et joustes des très chrestiens et très puissans Roys de France et d'Angleterre, l'an 1520 au moys de juing.* S. l., 1520, in-18, réimp. Paris, 1864. — *Le sacre et couronnement de la Royne, imprimé par le commandement du Roy nostre sire.* Paris, 1530, in-8°. — *La triumphante et magnificque Entrée de l'Empereur Charles, cinquiesme de ce nom, accompagné de Mgr le Daulphin de France et du duc d'Orléans, en sa ville de Valenciennes.* Paris, 1539, in-24. — *C'est l'ordre qui a esté tenu à la nouvelle et joyeuse entrée que le roy très chrestien Henri, deuxiesme du nom, a faicte en sa bonne ville et cité de Paris, le 16 juin 1549. S'ensuit l'ordre de l'entrée de la Royne, sacre et couronnement de Madame Catharine de Médicis, royne de France, faict en l'église Saint-Denys le 10 juin 1549.* Paris, 1549, in-4°. — *La magnificence de la superbe et triumphante Entrée dans la noble et antique cité de Lyon, faicte au Roy de France Henry, deuxiesme de ce nom et à la Royne Catherine son espouse, le 23 septembre 1548.* Lyon, 1549, pet. in-4°, grav. (autre édition italienne, Lyon, 1549). — **Grappaens** (**Camille**) : *La très admirable et triumphante entrée de Philipes prince d'Espaigne, en la très renommée florissante ville d'Anvers, anno 1549* (trad. du lat). Anvers, 1550, in-fol. — **Rabelais** : *La sciomachie et festin faits à Rome au palais de Monseigneur le Cardinal du Bellay, pour l'heureuse naissance de Mgr d'Orléans.* Lyon, 1549, in-18. — *C'est la déduction des somptueux plaisantz spectacles et magnifiques théâtres dressez et exhibez par les citoyens de Rouen ville au Roy de France Henry second et a Madame Katharine de Médicis, la royne son espouze lors de leur advenement en icelle ville le 1er et le 2 octobre 1550.* (Nombreuses gravures.) Rouen, 1551, in-4°. — *L'entrée de Henri II à Rouen, octobre 1550. Manuscrit de la bibliothèque de Rouen.* Notes par S. de Merval. Rouen, 1868, in-fol. oblong. — *Entrée du roy Charles IX et de la reine Catherine de Médicis à Sens, le 15 mars 1553.* Auxerre, 1882, in-8°. — **Salignac** (**Barthelemi de**) :

Le Voyage du Roy au Pays Bas de l'Empereur en l'an M.DLIII, bresvement récité par lettres missives. Paris, 1554, in-4°. — *Les Triomphes faicts a l'entrée de François II et de Marye Stuart au chasteau de Chenonceau le dymanche dernier jour de mars 1559.* Tours, 1559, gr. in-8° réimp. Paris, 1867. — *Recueil des choses notables qui ont esté faites à Bayonne à l'entrevüe du Roy tres chrestien Charles, neuvieme de ce nom, et la Royne, sa tres honorée mere avec la Royne catholique, sa sœur.* Paris, 1566, gr. in-8°. — *Kürze doch gegrundte Beschreibung...* Entrée à Munich de Guillaume, comte palatin du Rhin, duc de Bavière, et de son épouse Renée de Lorraine le 22 février 1568, Munich, s. d. — **Douet d'Arcq** : *Devis et Marchés passés par la ville de Paris pour l'entrée solennelle de Charles IX en 1571.* Paris, 1848, in-8°. — **F. D. B. C.** : *Allégresses du Peuple et Citoyens de Paris sur la reception et entrée de très illustre et très héroïque princesse Elizabeth d'Austriche, royne de France, en sa bonne ville de Paris.* Paris, 1571, in-12. — **Prevosteau** (**Jacques, chartrain**) : *Description des Appareils, Arcs-Triumphaux, Figures et Portraits dressez en l'honneur du Roy au jour de son entrée dans la ville de Paris, le 6 mars 1571.* Paris, 1571, in-8° (réimp. 1858). — *Bref et sommaire Recueil de ce qui a esté faict à la joyeuse entrée de Charles IX, roy de France, en sa bonne ville de Paris le 6 mars 1571, avec le couronnement de Madame Élisabeth d'Austriche, son épouse.* Paris, 1572, in-4°. — **Auratus** (**J. Poeta regius**) : *Magnificentissimi spectaculi a Regina, regum matre, in hortis suburbanis edicti, in Henrici, regis Poloniae invictissimi nuper renunciati gratulationem, Descriptio.* Paris, 1573, pet. in-4°. — *La Réception du Roy par l'Empereur Maximilien et l'archiduc Ferdinand et les Vénitiens. — La Salutation et Entrevuë du Cardinal Boncompagne, neveu et légat du Pape, vers le Roy très chrestien.* Paris, 1374, in-18. — *L'arrivée du Roy en France et la Réception de Sa Majesté par la Roine sa mère, et Messeigneurs le duc d'Alençon et le Roy de Navarre.* Paris, 1574, in-12. — *Ordre de la Réception et Entrée de Henry de Valois, tres chrestien Roy de France et de Pologne, en la riche et florissante ville de Venise par l'illustrissime Duc et Seigneur d'icelle.* Lyon, 1574, in-12. — **B. D. Vig^re** : *La Somptueuse et magnifique Entrée du Roy Henri III, roy de France et de Pologne, en la cité de Mantoue, avec les portraits des choses les plus exquises.* Paris, 1576, in-4°. — *Discours de l'ordre tenu à l'entrée de Monseigneur le Duc fils de France et frère unique du Roy, en sa ville de Bourges, ville capitalle du pays et duché de Berry, le 9 juillet 1576.* Lyon, 1576, in-12. — *Bref et sommaire recueil de ce qui a esté faict et de l'ordre tenu à la joyeuse Entrée de Françoys frére unique du Roy, duc de Berry, Anjou, etc., le dimanche 15 juillet 1576, en la ville de Bourges.* Bourges, 1576, in-18. — *La joyeuse et magnifique Entrée de Mgr Fran-*

çois de France, frere unique du Roy, par la grâce de Dieu duc de Brabant, d'Anjou, d'Alençon, etc., en sa très renommée ville d'Anvers. Anvers, 1582, pet. in-4°, autre édition in-fol. — *Descriptio et Explicatio Pegmatum, Arcuum et spectaculorum, quae Bruxellae Brabant. anno MDXCIIII exhibita fuere, sub ingressum principis Ernesti, archiducis Austriae, etc. Belgicae ditionis Gubernatore.* Bruxelles, 1594, in-folio. — **Brochius** (**Joannes**) : *Descriptio publicae gratulationis spectaculorum et ludorum in adventu principis Ernesti, anno MDXCIIII. Ant verpiae editorum, etc.* Anvers, 1595, in-fol. — *L'Entrée de Henri IIII, Roy de France et de Navarre, en sa bonne ville de Lyon, le 4 sept. 1595, contenant l'ordre et la description des magnificences dressées pour ceste occasion.* Lyon, 1595, in-4°. — *Discours véritable des Ceremonies, Feux de joye, solemnitez et resjouissances publiques faictes en la ville de Tolose, sur sa réduction à l'obéissance du tres chrestien Henri IV, Roy de France et de Navarre.* Lyon, 1596, in-12. — *La tres heureuse Entrée de la Sérénissime royne d'Espagne, Marguerite d'Austrice, en la ville de Ferrare, le 13 de novembre.* Bruxelles, 1598, petit in-18. — *Les deux plus grandes, plus célèbres et mémorables Réjouissances de la ville de Lyon, pour l'entrée de Henri IV et la Paix entre la France et l'Autriche.* Lyon, 1598, in-4°. — *Discours de la joyeuse et triomphante entrée de Henry IIII roy de France et de Navarre, faicte en sa ville de Rouen, le mercredi 16 octobre 1596.* Rouen, 1599, gr. in-8°.

Maisons publiques, de jeu, etc. — **Barthelemi** (**D.**) *La prostitution à Marseille pendant le moyen âge.* Marseille, 1883, in-8°. — **Boudet** : *Le quartier et les rues des Notaires au moyen âge. Reconstitution topographique du XVe siècle.* Clermont-Ferrand, 1890, gr. in-8°. — **Depping** : *Recherches sur les Cahursins ou caorsins du moyen âge.* S. l. n. d., in-8°. — **Desplanques** (**Émile**) : *Les infâmes dans l'ancien droit roussillonnais.* Perpignan, 1893, in-8°; *Documents inédits du XIVe siècle sur les filles ou femmes de mauvaise vie et sur certaines formalités de justice* (Mém. de la Soc. archéol. de Béziers, 1837). — **Ephrussi** (**Ch.**) : *Les bains de femmes d'Albert Dürer.* Nüremberg, 1881, in-4°. — **Michel** (**Fr.**) et **Fournier** (**Ed.**) : *Histoire des hôtelleries, cabarets, hôtels garnis et des anciennes communautés et confréries d'hôteliers, etc.* 1851-1854, 2 vol. gr. in-8°. — **Mireur** (**D^r**) : *La prostitution à Marseille.* Marseille, 1882, in-8°. — **Parent-Duchâtelet** (**A. J. B.**) : *De la prostitution dans la ville de Paris, etc.* Paris, 1857, 2 vol. in-8°. — **Piton** (**C.**) : *Les Lombards en France et à Paris.* Paris, 1892-1893, 2 vol. in-8°. — **Robert** (**Ulysse**) : *Signes d'infamie au moyen âge* (Mém. de la Soc. des Antiquaires de Fr., 1889). — **Sabatier** : *Hist. de la législation sur les femmes publiques et sur les lieux de débauche.* 1828, in-8°.

CHAPITRE IV

ARCHITECTURE MILITAIRE

SOMMAIRE : I. Origines, caractères et évolution de l'architecture militaire du moyen âge. — II. Législation de l'architecture militaire. — III. Siège des places ; machines de guerre. — IV. Principes généraux de fortification. — V. Fortifications de bois ; appareil des constructions militaires. — VI. Enceintes, lices, braies, courtines et tours, bastions, tourelles et échauguettes. — VII. Archères, créneaux, hourds, mâchicoulis et bretèches. — VIII. Portes, guichets et poternes, chemins couverts, barbacanes, châtelets, bastilles et guérites. — IX. Puits, citernes, fontaines, magasins. — X. Camps retranchés et châteaux primitifs. — XI. Châteaux de la période romane. — XII. Persistance du type des châteaux romans. — XIII. Développement, assiette et variétés des châteaux gothiques. — XIV. Fortification des cours d'eau : ports, ponts, moulins. — XV. Églises fortifiées ; souterrains-refuges.

§ I. — *Origines, caractères et évolution de l'architecture militaire du moyen âge.*

L'architecture militaire est celle des ouvrages construits dans un but de défense : fondée sur des nécessités impérieuses, elle a varié moins que d'autres architectures au cours des âges et dans les différents pays ; ses progrès ont été déterminés, comme ceux de toute autre architecture, par ceux de la civilisation, mais aussi, et tout à l'inverse, par l'insécurité des temps : les périodes troublées qui ont amené la ruine ou l'interruption d'autres travaux d'art ont été un stimulant pour les ingénieurs militaires : c'est ainsi que les villes gallo-romaines, après une longue période de prospérité et de sécurité pendant laquelle elles avaient étendu sur d'énormes espaces et sans aucune protection leurs maisons, leurs jardins et leurs édifices publics, se virent tout à coup contraintes par les invasions des barbares à se transformer en forteresses, abandonnant des quartiers entiers pour restreindre leur

surface au périmètre défendable et sacrifiant leurs plus beaux ornements, temples ou tombeaux somptueux, pour trouver en toute hâte de bonnes pierres de taille capable de faire une base solide de remparts [1].

Les Mérovingiens avaient recueilli quelque chose de l'art militaire des Romains, sans y apporter de modification sensible. Clovis connaissait l'art d'assiéger les places fortes avec le bélier et les autres machines qu'il avait prises sur les Romains ou qu'il avait pu faire reproduire ; il faisait réparer les remparts de Coulommiers et il construisit un château dans une île voisine ; Chilpéric répara et agrandit l'enceinte de Châlons-sur-Marne, et Brunehaut passe pour avoir construit de nombreuses forteresses. Mais les travaux de défense furent pourtant très négligés durant ces périodes, et sous le règne, pacifique pour la France, de Charlemagne, les villes de Gaule ne songèrent pas à se fortifier.

La facilité avec laquelle les Normands purent parcourir et ravager toutes nos provinces est due en partie à l'incurie des pouvoirs publics : à l'inverse de ce qui s'était passé à l'époque des invasions franques, on laissait alors démolir des remparts pour bâtir des églises : l'archevêque Ebbon fit démolir les anciens remparts de Reims pour construire sa cathédrale, et Charles le Chauve autorisa son successeur Hincmar à continuer cette œuvre de destruction malgré le péril des invasions ; aussi Hincmar dut-il emporter à Epernay les reliques de saint Remy pour les mettre en sûreté.

Au VIIIe siècle, les Arabes dévastèrent tout le Midi de la France et s'avancèrent jusqu'à Autun (725), puis l'armée franque de Charles-Martel les chassa, non sans commettre autant de ravages qu'eux-mêmes. Au IXe siècle, ce sont les pirates normands qui ravagèrent tout le Nord et l'Ouest de la France. Il est évident qu'à ces époques les villes étaient mal défendues et les campagnes ne l'étaient point : dans le Midi, rien ne résista aux Sarrasins, et Narbonne, avec ses remparts gallo-romains restaurés par eux, réussit seule à arrêter Charles-Martel. Dans le Nord, les Normands rencontrèrent peu d'obstacles ; dans l'Ouest, rien ne leur résista.

1. Voir ci-après § 5, note.

A Nantes, les Normands avaient trouvé les murs presque entièrement détruits depuis que Nominoé, en 850, les avait ruinés. De 900 à 915 environ, l'évêque Foucher entreprit de relever la cathédrale et l'entoura d'une enceinte fortifiée, mais cette médiocre forteresse ne put résister aux assauts des pirates danois en 919; la ville fut alors détruite et longtemps abandonnée.

Fuyant éperdûment devant les premières descentes des pirates, une partie du clergé breton avait été jusqu'en Bourgogne pour mettre en sûreté ses reliques : c'est là que l'évêque Adalard avait fui, et les moines de Saint-Philbert de Grandlieu portèrent à Tournus le corps de leur fondateur. Ceux qui prirent une autre direction durent aller tout aussi loin pour trouver un lieu d'asile : c'est ainsi que de la Basse-Bretagne, les corps des saints Corentin, Malo, Walloy, Conogan, Gudwal, Kilian, Ethbin, sont menés jusqu'à Montreuil-sur-Mer, où les moines de Saint-Sauve jouissent de la sécurité derrière les murs d'une forteresse neuve élevée par le comte Helgaud et qui tient bon, tandis qu'à l'embouchure de la Canche, les Normands ont fait disparaître la grande ville de Quentovic au point que les siècles suivants ont perdu le souvenir de son emplacement, mais la forteresse du comte Helgaud devait la remplacer et devenir la ville de Montreuil.

Les hommes les plus intelligents avaient donc compris tout de suite la nécessité de se protéger derrière des remparts, et les autres furent amenés par de terribles expériences aux mêmes conclusions. Comme au temps des invasions franques, les prélats furent d'abord les meilleurs et les plus avisés défenseurs des populations.

Vers 670, saint Léger fit restaurer les murs de Soissons ; saint Didier, évêque de Cahors (630-655), eut pour premier soin, nous dit son biographe, dès qu'il eut pris possession de son siège, de reconstruire les murs de la ville [1]. Il la fortifia d'une enceinte de pierre de taille flanquée de tours, dont la solidité émerveilla ses

1. *Vie de saint Didier*, édition Poupardin, p. 17. (Coll. de Textes pour servir à l'étude etc..., fasc. 29.
« Ab ipso quippe exordio episcopatus sui initia extruendae, immoque recuperandae mœniae studium dedit, ubi instantissime desudans paene sine intermissione dies in opere continuebat. »

contemporains [1] ; vers 670, saint Léger fit restaurer les murs de Soissons ; les évêques d'Orléans firent réparer les remparts gallo-romains assez solidement pour opposer une barrière aux Normands ; il est vrai que la ville préféra payer rançon pour leur retraite plutôt que de s'exposer aux risques d'un siège ; Foulques, abbé de Saint-Bertin, construisit une enceinte de remparts qui abrita efficacement les populations de ses domaines et devint la ville de Saint-Omer ; devenu évêque de Reims après Hincmar, il y rebâtit les remparts détruits par ses prédécesseurs et n'hésita pas à sacrifier à cette œuvre de salut l'église Saint-Denis ; les abbés de Saint-Vaast d'Arras avaient construit une forteresse qui sauva la population atrébate, et l'on a vu que telle fut aussi l'origine de la ville de Montreuil.

Les seigneurs laïques furent encore plus actifs que les évêques et les abbés : ils avaient compris que des remparts étaient nécessaires pour conserver leurs sujets et leurs autres biens, sauvegarder et étendre leur puissance : la forteresse de Château-Thierry, qui commandait le cours de l'Aisne, avait été élevée par Thierri IV ; en 730 elle défia les efforts des Normands ; Aldroald avait bâti une forteresse à côté de Saint-Bertin et établit sur la Scarpe le *castrum Duacum* qui fut l'origine de Douai ; Aire sur la Lys fut une forteresse de Lidéric, forestier de Flandres ; elle fut prise mais se releva. En Aquitaine, les luttes que Waïfre soutint de 760 à 768 contre Pépin le Bref donnèrent lieu à l'érection et amenèrent la destruction de nombreuses forteresses.

– Vers 940, le duc Alain Barbetorte restaura et repeupla Nantes ; il y construisit une forteresse avec un donjon ou tour principale dont il fit sa demeure ; en 990, le comte Conan s'étant emparé de la ville, y construisit, au confluent de la Loire et de l'Erdre, un nouveau château nommé le Bouffay.

Le pouvoir central lui-même s'occupa parfois de mettre le pays en état de défense : en 862, Charles le Chauve ordonna de cons-

1. *Vie de saint Didier*, éd. Poupardin, p. 19. « Praeter civitatis autem opera, castellorum quoque municipia, Cadurcum..., copioso opere conspicandaque municione ampliavit, erexit ac firmavit.... portas, turres murorum ambitu ac quadratorum lapidum compactione munivit, firmumque hac solidum ad posteros pervenire decrevit.

truire des forteresses pour résister aux Normands, mais les abus qu'entraînèrent ces constructions motivèrent dès 864 le capitulaire de Pistes, par lequel il ordonnait la destruction de toutes les fortifications construites sans l'autorisation expresse du roi ; cependant, un capitulaire de 869 enjoint aux villes situées entre la Loire et la Seine de se fortifier.

Quand les invasions normandes prirent fin, le pays ne retomba plus dans l'insouciance comme après les invasions précédentes : la féodalité venait, en effet, de se constituer, et pendant de longs siècles, elle allait, sans relâche, s'employer à hérisser la France de châteaux : aux xe, xie, xiie siècles, les luttes des seigneurs entre eux et leurs résistances à l'autorité royale sont des causes de ruine pour le pays, mais des causes de développement et de perfectionnement pour l'architecture militaire ; toutefois, jusqu'au xiie siècle, ce progrès n'est que relatif : la guerre est une guerre de partisans ; les effectifs sont très restreints ; la moindre construction a une valeur militaire, il faudra l'organisation communale pour permettre au roi de mettre en ligne des milices nombreuses et cohérentes ; il faudra les Croisades et les expériences souvent désastreuses auxquelles elles donneront lieu, pour enseigner aux Occidentaux les opérations d'ensemble : le xiie siècle verra réaliser d'énormes progrès surtout dans les dernières années, sous l'inspiration de Philippe-Auguste et de Richard Cœur de Lion, et le xiiie témoignera de la science la plus sûre ; enfin, pendant la guerre de Cent Ans, on verra encore une fois l'état permanent d'hostilité et d'insécurité arrêter les entreprises, faire abandonner les monuments inachevés, et paralyser le développement des arts, sauf de l'art militaire qui prend alors un nouvel essor. Les époques de progrès de l'architecture militaire coïncident toutefois assez sensiblement avec celles de l'architecture religieuse ou civile : au cours du xie siècle, la pierre se substitue au bois et le moyen appareil au petit ; au siècle suivant, quand se produit la transition qui transfigure l'art de bâtir ainsi que la sculpture, l'architecture militaire devient, elle aussi, beaucoup plus savante. En peu d'années, on la voit se livrer aux recherches les plus ingénieuses ; au xiiie siècle, la science des constructeurs a de même atteint son apogée, elle est sûre d'elle-même et se fixe des

règles et des principes ; d'autre part, l'aisance et la politesse qui se sont introduites amènent des exigences qui compliquent le programme de la construction des châteaux : un seigneur ne se contente plus de vivre dans la salle unique d'une tour obscure : il lui faut une forteresse qui soit un véritable palais ; puis, quand tous les progrès possibles ont été réalisés, l'évolution ne s'arrête pas, car les moyens d'attaque se transforment sans cesse, obligeant la défense à leur riposter par des inventions nouvelles ; enfin, à la Renaissance, a lieu une transformation radicale : elle est due à l'entrée dans la pratique de l'artillerie à feu qui, très perfectionnée au cours du XVe siècle, met définitivement au XVIe les ingénieurs militaires dans la nécessité d'abandonner toutes leurs anciennes traditions.

A un autre point de vue, l'évolution de l'architecture militaire prête à des remarques générales : à l'époque gallo-romaine et aux temps mérovingiens, ses œuvres ne sont que des défenses collectives d'armées et de populations, dans des villes et dans des camps retranchés ; aux siècles suivants, au contraire, le régime féodal crée une multitude de défenses individuelles : ce sont des chefs entourés d'un petit nombre de serviteurs qui se tiennent en respect les uns les autres dans des forteresses réduites aux proportions de simples maisons ; dans certaines villes même, il y a plusieurs forteresses indépendantes les unes des autres et même des enceintes séparant divers quartiers, et alors que tout grand propriétaire et tout haut dignitaire même ecclésiastique devient, par la force des choses, un seigneur féodal, on transforme aussi en forteresses des monastères, des églises, des moulins.

Au moment où l'autorité royale triomphait de la féodalité, l'artillerie à feu réduisait à merci les châteaux : après le moyen âge, les forteresses recommenceront à être toutes des villes fortes, protégeant des populations entières ; leurs murs bas et les levées de terre qui les entourent sont, dans une certaine mesure, un retour vers des formes très antérieures, tandis que la Renaissance ramenait aussi vers un passé lointain les formes de construction et les motifs de décoration.

Mais, de même que les familles féodales dépouillées de leur puissance conservaient jalousement des titres qui avaient cessé

de leur conférer des droits, les châteaux de la Renaissance, incapables de soutenir un siège, ont cependant gardé les fossés, les tours et les mâchicoulis des anciennes forteresses, signes apparents des privilèges que leurs possesseurs tenaient tant à conserver.

Les sources de l'architecture militaire du moyen âge sont les mêmes que celles de l'art religieux et civil : perpétuité des traditions romaines, quelques emprunts à celles des Barbares, beaucoup de perfectionnements importés de l'Empire d'Orient ; enfin, et surtout, l'étude raisonnée des besoins auxquels il fallait répondre.

Dans l'architecture militaire comme dans l'architecture religieuse ou civile, le moyen âge n'a utilisé les traditions romaines qu'en les perfectionnant par son expérience et par l'emploi des modèles des byzantins qui avaient eux-mêmes mis à contribution les enseignements de la Perse. Les constructions militaires de Justinien, que Procope a décrites, étaient des œuvres savantes dont beaucoup de particularités se retrouvent dans nos forteresses du moyen âge.

Il est douteux que les traditions des barbares et surtout celles des Gaulois aient eu une action très considérable sur l'art des ingénieurs militaires du moyen âge : les Romains ont fait beaucoup de travaux de défense en bois : leurs camps et les châteaux byzantins pourraient suffire à expliquer l'origine de nos châteaux, bien qu'ils semblent dérivés des demeures fortifiées des chefs Francs, et si les grandes poutres noyées dans l'épaisseur des murs, aux XIIe et XIIIe siècles, font penser à ces remparts gaulois, à poutres entrecroisées dans un blocage, décrits par César et retrouvés au mont Beuvray, on sait, d'autre part, combien les architectes byzantins firent usage de chaînages de bois. Au surplus, la nécessité de donner une grande cohésion à des murailles destinées à résister aux coups du bélier, a pu suggérer en divers temps et en divers lieux cet expédient, et il en est de même de plusieurs autres.

§ II. — *Législation de l'architecture militaire.*

Tout seigneur ne pouvait, d'après le droit féodal, bâtir des châteaux à sa guise : on a vu que dès 864, Charles le Chauve avait rendu le capitulaire de Pistes exigeant l'autorisation du roi pour l'érection des forteresses, et en 1080 le concile de Lillebonne reconnaissait et proclamait que d'après la coutume de Normandie, nul seigneur ne pouvait creuser des fossés dépassant la profondeur d'un jet de terre, ce qui pouvait leur donner trois mètres au plus, ni construire des palissades flanquées ou à redans : elles devaient être d'alignement, sans chemin de ronde ou coursières et sans *propugnacula* : crénelages, hourds et bretèches dont il sera question plus loin ; enfin, il leur fallait la permission expresse du suzerain pour asseoir une forteresse dans une île ou sur un rocher [1].

Cette coutume n'était pas spéciale, car en 1162 l'évêque de Beauvais forçait le comte Robert de Dreux à réduire la largeur des fossés d'un château qu'il avait commencé, et à n'y construire ni palissade ni bretèche. Les *Assises de Jérusalem* allaient plus loin encore, car dans le royaume de Chypre le roi seul eut le droit de construire des forteresses.

En 1168, Hugues duc de Bourgogne eut besoin de l'autorisation de l'évêque de Langres pour construire les remparts de Châtillon et Louis VII autorisa l'évêque d'Agde à fortifier la ville ; en 1229, saint Louis donna au comte de Flandre l'autorisation de fortifier ses villes à condition que les fossés ne dépasseraient pas certaines dimensions ; en 1370, Jean fils du comte d'Armagnac autorisa l'abbé de Bonneval à enclore de fossés le lieu de Glignières.

1. Martène, *Thes. Anecd.*, IV, 47 : Nulli licuit in Normannia fossatum facere in planam terram nisi tale quod de fundo terram potuisset jactare superius sine scabello, et ibi nulli licuit facere palicium nisi in una regula, et id sine propugnaculis et alatoriis, et in rupe et in insula nulli licuit in Normannia castellum facere.

Suger appelle *adulterina castra*, des fortifications illégales.

On appelait *assurement* le contrat par lequel un seigneur donnait à son suzerain des garanties contre ses fortifications, en s'engageant à ne pas élever certains ouvrages, et à remettre ses places fortes aux mains du suzerain, ou même à les raser lorsqu'il lui plairait de le requérir [1]. Une place ainsi confiée au suzerain devait être rendue dans l'état où elle avait été livrée. Ces dispositions étaient tellement de droit commun que l'exemption dont jouissait La Rochelle, où le roi s'était engagé à ne jamais faire démolir les remparts, était un privilège important [2]. Le roi était cependant tenu à certaines réserves vis-à-vis de ses vassaux et de ses sujets : en 1235, saint Louis ordonna lui-même à l'abbé de Saint-Remi de Reims de faire démolir des fortifications qu'il jugeait indûment construites sur la terre de son vassal.

Des traités stipulèrent souvent la démolition de forteresses ou certaines restrictions au droit d'en bâtir : pour éviter de continuelles collisions, Philippe-Auguste et Richard Cœur de Lion convinrent de ne pas élever de châteaux dans une certaine zone frontière ; Louis VIII, Louis IX, Alphonse de Poitiers, Philippe IV firent démanteler des places fortes tant en Languedoc qu'en Flandre pour obtenir la pacification de ces provinces.

La loi romaine mettait l'entretien des murs des villes à la charge des citoyens [3].

Les enceintes des villes neuves étaient cependant construites aux frais des seigneurs et il a pu en être quelquefois de même des enceintes nouvelles des vieilles villes, mais les villes déjà constituées élevaient les leurs à leurs frais, et en tous les cas, les

1. En 1202, par des contrats d'*assurement*, le comte de Montfort promet à l'abbé de Saint-Benoît-sur-Loire de ne pas fortifier la grange qu'il possède à Sonchamp, et en 1237 Pierre de Richeville s'engage vis-à-vis de Béatrix de Montfort à ne faire à sa maison de Chesnay ni archères, ni crénelages, ni grands fossés, ni augmentations et à lui remettre la garde à toute requête ; en 1218, les habitants de Narbonne s'engagent, de l'assentiment du roi, vis-à-vis du comte de Toulouse, à raser leurs remparts s'il l'ordonne. En 1228, Raymond comte de Toulouse dut livrer en otages au roi vingt notables bourgeois de cette ville jusqu'à ce qu'il eût achevé de démolir cinquante toises du mur d'enceinte et de combler 1,500 toises des fossés.

2. Charles V le confirma en 1372.

3. *Code Theodosien*, t. I, l. XXXIV, promulgué en 396 par Honorius et Arcadius.

villes devenaient propriétaires de leurs murailles ; dès lors, elles étaient obligées par le seigneur ou par le roi de s'en pourvoir [1], de les entretenir, de les modifier et même de les rebâtir lorsqu'elles n'étaient plus en rapport avec le développement de la ville ou avec les progrès de l'art militaire. C'est ainsi que de 1190 à 1221, l'enceinte de Paris fut rebâtie par ordre de Philippe-Auguste, mais aux frais des habitants, et que Louis XI contraignit en 1476 la ville d'Amiens, malgré les résistances de l'échevinage, à se bâtir de nouveaux remparts ; les autorités ne négligeaient rien pour favoriser ces travaux : la charte de commune accordée en 1102 à Saint-Quentin par Raoul comte de Vermandois, ordonne que les maïeurs et échevins pourront librement élever des ouvrages de défense sur tous les points de la ville, quel que soit le seigneur dont ils relèvent.

On a vu que les travaux de fortification des villes étaient décidés, discutés, dirigés par le corps échevinal ou consulaire comme ceux des autres bâtiments communaux [2]. Toutefois on voit souvent un représentant de l'autorité royale ou seigneuriale prendre part à ces décisions, délibérations et à la surveillance des travaux.

Cependant, on l'a vu au sujet des travaux publics en général [3], le seigneur facilitait l'œuvre de construction en accordant des franchises, parfois des matériaux ou la possession de quelque

1. En l'an 1000, le duc d'Anjou construisit les remparts de Saumur ; en 1029, Haymon, évêque de Verdun ; en 1057, Landri, abbé de Saint-Père de Chartres, construisirent des remparts : en 1066, la propriété des murs de Narbonne était l'objet de contestations entre l'évêque et le comte de Rouergue, qui transigèrent ; les murs de Tours étaient au roi, car Louis VII intenta des poursuites contre les habitants qui avaient empiété sur les fossés et terrains militaires ou appuyé des constructions aux remparts ; l'affaire finit en 1141 par une transaction.

L'année suivante, Henri II fortifiait Poitiers ; en 1221, Philippe-Auguste achevait l'enceinte de Paris ; en 1368, Charles V faisait rétrécir celle de Saint-Denis pour diminuer les charges d'entretien qui incombaient à l'abbé et aux habitants.

2. Voir, par exemple, des devis de construction de remparts à Pamiers en 1336, à Guillestre (Hautes-Alpes) en 1390 et à Mende en 1469, et celui d'une tour en 1396 et en 1410 dans l'inventaire des archives communales de Rouen, t. I, p. 19, 42, 43, ainsi que les textes cités p. 333, note 1.

3. Ci-dessus, p. 234, notes.

droit avantageux [1], mais presque toujours les ressources nécessaires à la construction et à l'entretien des remparts s'obtenaient par l'établissement de taxes sur les denrées de consommation, que le roi autorisait les villes à établir et à percevoir pour cet objet [2].

Enfin, comme on l'a déjà vu [3], il y avait des prestations non seulement en argent mais en main-d'œuvre : dans les colonies latines d'Orient, et même en Espagne et dans l'Italie du sud, où les seigneurs disposaient d'esclaves ; en Occident, leurs serfs leur devaient la corvée : vers 862, Charles le Chauve réquisitionna de nombreux ouvriers pour fortifier contre les Normands le cours de la Seine et refaire les ponts, mais il eut soin de déclarer la mesure exceptionnelle et ne constituant pas un droit acquis pour la couronne. Le Cartulaire de Saint-Père de Chartres montre qu'avant 1088 les serfs de ses domaines étaient tenus à la corvée pour les travaux de fortification (*munitio castri*).

1. En 1358, Charles V, en retour de l'engagement que prenaient les consuls de Carcassonne de relever leurs remparts, s'engagea envers eux à ne pas établir à Trebez une foire ou un marché qui eût porté préjudice à leurs intérêts. En 1359, il accorda aux habitants de Villeneuve-sur-Yonne le droit d'élever du poisson dans les fossés et d'en faire commerce jusqu'à concurrence d'un profit équivalent aux dépenses faites pour l'entretien des remparts ; de même la pêche des fossés de Paris était abandonnée par le roi à la ville en 1350 à charge d'entretenir ces fossés, Mende, en 1469, reçut le même avantage.

2. Voir ci-dessus, p. 234, notes 1 à 3.

A Agen, le roi accorde aux consuls de percevoir certains impôts qui auront la même affectation en 1328, 1329, 1351, 1451, 1454.

On peut signaler en outre les autorisations de lever des taxes accordées en 1275 par le vicomte de Limoges pour l'entretien des fossés et des portes ; en 1301, à Auch, une mesure semblable ; de 1351 à 1452 et en 1369, diverses autorisations d'impôts accordées par les évêques à la communauté de Mende pour la réparation des fortifications ; en 1352, des aides ordonnées pour la restauration et l'entretien des murs et fossés de Compiègne ; en 1353, un ban de vin autorisé par le comte d'Armagnac pour l'érection des remparts de Trie ; en 1355, une ordonnance des consuls de Narbonne affectant le produit des tailles de deux années aux remparts ; en 1356, les taxes établies à Pamiers sur les denrées alimentaires ; en 1356, l'ordonnance de Jean II autorisant les consuls d'Avignon à percevoir une taxe sur le vin pour la construction de leurs remparts ; en 1365, celle du maréchal Arnaud d'Audrehem autorisant les mêmes mesures à Anduze ; en 1378, l'ordonnance de Jean comte d'Armagnac pour Rodez ; en 1379, celle de l'empereur Charles IV pour Verdun.

3. P. 235, note 2.

En 1355, les Syndics de Narbonne obligèrent pour deux ans les maçons, charpentiers, forgerons et autres ouvriers et ouvrières du bâtiment à travailler à la restauration des remparts ; en 1361, Charles V autorisa les mêmes réquisitions dans plusieurs villes en stipulant que les réquisitions seraient payées ; en 1405, tous les forgerons de Paris furent tenus de travailler jour et nuit et même le dimanche pour les chaînes des rues.

L'expropriation que l'on a vue pratiquée d'une façon générale et croissante depuis le XIIIe siècle pour tous les travaux publics s'exerçait tout particulièrement, on l'a déjà noté, pour les travaux de défense ; des exemples assez nombreux de cette mesure peuvent être cités depuis le XIIIe siècle [1].

Le clergé même et ses vassaux étaient souvent tenus de

1. 1211. Le roi, ayant fait une emprise sur les terres des religieux pour ses fossés de Vincennes, les indemnise et se fait donner acte de cette satisfaction par l'évêque.

1267. Destruction à Carcassonne d'un couvent de Carmes qui gênait la défense.

1269. Autorisation du pape et du roi de le transférer ailleurs et de vendre l'ancien terrain.

1347. Les fossés commencés par l'échevinage d'Amiens sont, sur plainte de l'évêque, pris par l'autorité royale qui continue les travaux, en expropriant les particuliers et en faisant fixer les indemnités par experts.

1336. Devis de reconstruction des remparts de Pamiers, stipulant achat et démolition des maisons qui se trouveront dans leur alignement, exception faite pour un couvent autour duquel on détournera l'enceinte si l'on ne peut traiter à l'amiable.

1356. Ordonnance du roi Jean ordonnant de contraindre même par voie de saisie les clercs ou laïques de Narbonne qui ont des bâtiments appuyés aux remparts à les laisser démolir.

1358. Arbitrage par deux chevaliers entre les consuls et l'évêque de Béziers, ce dernier, prétendant laisser subsister sa maison tangente aux remparts, parce qu'elle aurait été défendable. En vertu d'une transaction, elle fut modifiée à ses frais.

1360. Les Syndics de Mende font abattre les maisons bâties hors de la ville trop près des remparts.

1362. Ils exproprient la maison d'un bourgeois.

1365. Autre expropriation.

1370. Deux autres.

1370. Privilèges accordés par Charles le Mauvais à l'abbaye de Cherbourg en indemnité de la destruction de maisons et d'une église, pour les travaux de défense de la ville.

1385. L'église des Carmes de Mende est rasée comme pouvant fournir en cas de siège, un point d'appui à l'ennemi.

contribuer à ces ouvrages de nécessité et d'intérêt commun [1].

On n'exemptait pas davantage des contributions établies pour l'entretien des remparts les voisins qui en profitaient [2] ou les bourgeois qui s'étaient réfugiés dans une ville voisine [3].

Quelquefois, on eut recours à la confiscation pour procurer des ressources à l'œuvre des fortifications : en temps d'hostilités, les occasions ne manquaient pas [4].

Si le roi obligeait souvent les villes à se mettre en état de défense, en revanche, les bourgeois et manants désireux, de leur

1. En 1193, Philippe-Auguste et le comte Pierre obtinrent que les hommes de l'évêque d'Auxerre contribuassent à relever les remparts de Nevers, mais durent reconnaître que c'était un acte de leur bonne volonté, ne les engageant en rien pour l'avenir. En 1347, une ordonnance royale força l'évêque et le chapitre d'Amiens à contribuer aux travaux des remparts ; elle dut être plusieurs fois renouvelée ; en 1359, une transaction fixa la contribution respective du chapitre de Saint-Nazaire, du prieur de Cassan et des consuls de Béziers dans la réparation des murs de cette cité ; les fossés étaient entretenus à frais communs par les chapitres de Saint-Nazaire et de Saint-Aphrodise et les consuls ; en 1275, les chanoines d'Auxerre devaient contribuer à la garde des portes.

Toutefois, en 1452, à Mende, lorsqu'un impôt fut établi pour huit ans afin de pourvoir aux travaux de fortification, il y eut exemption en faveur du clergé, du médecin de la ville et de sa famille, et des entrepreneurs des travaux de la cathédrale.

2. En 1351, les lettres patentes délivrées par Charles V à plusieurs villes pour y autoriser des taxes sur la viande en vue de l'entretien des remparts ordonnent que tous les habitants de la juridiction de la ville y seront obligés.

En 1379, l'empereur autorisa les échevins de Verdun à englober dans la nouvelle enceinte les faubourgs dont les habitants (*forains*) devront contribuer aux travaux au même titre que ceux de l'ancienne cité.

3. En 1356, les bourgeois de Narbonne réfugiés à Béziers furent contraints sous menace de saisie d'acquitter leur part de contributions pour la restauration des remparts de leur ville.

4. En 1102, Raoul comte de Vermandois ordonne dans une charte accordée la commune de Saint-Quentin que les maisons des coupables seront démolies pour construire les remparts de la ville, ou qu'elles seront rachetées et que leur rançon servira au même usage.

A Amiens, la charte communale de 1112 affecte aux fortifications certaines amendes de justice.

En 1369, le roi donne à la ville d'Agen pour ses remparts les matériaux de la maison d'un rebelle.

De 1420 à 1422, les Anglais restaurèrent et agrandirent le château de Falaise ; une ordonnance du roi d'Angleterre de 1419 affecte à ces travaux le produit de la saisie des biens des émigrés nobles et autres par le vicomte. (*Rôles normands*, 297, 1001.)

côté, de se mettre à l'abri, sollicitaient souvent aussi de leurs seigneurs l'autorisation de bâtir des remparts. Ils pouvaient, on l'a déjà vu, posséder en tant que collectivité les droits seigneuriaux, pourvu que leurs seigneurs les leur concédassent. Les communes, en vertu de leurs chartes, purent posséder des milices, des forteresses, des arsenaux ; elles purent se fortifier moyennant l'agrément du seigneur [1].

Les communes n'étaient pas moins soucieuses que le roi du bon état de leurs murailles : elles passaient des marchés pour leur construction [2].

En 1224, l'échevinage de Bourges décrète des pénalités contre ceux qui dégraderaient les remparts, et les syndics de Pamiers, en 1336, contre ceux qui en déroberaient les matériaux. La même ordonnance exempte des droits sur les denrées alimentaires les ouvriers qui travaillent aux fortifications. Des inspecteurs veillaient à l'exécution et à l'entretien de ces travaux [3].

Des conditions diverses dans lesquelles les remparts avaient été bâtis et de la diversité des lois qui régissaient chaque localité,

1. En 1161, Guigues, Dauphin de Viennois, autorisa les habitants de Romans à bâtir des murs de pierre ou de bois ; en 1195, Richard Ier d'Angleterre permit à l'archevêque et aux bourgeois de Rouen de reconstruire des remparts ; en 1361, les habitants d'Embrun furent autorisés par Innocent VI à se fortifier ; en 1390, les habitants de Guillestre sollicitaient de l'archevêque d'Embrun, leur seigneur, la permission d'élever des remparts que les fréquents passages de routiers rendaient nécessaires ; ils ne l'obtinrent qu'au bout de deux ans et après de nombreuses instances : en 1368, le roi autorisait les habitants de Vermenton (Yonne) à construire des remparts.

2. Outre les documents déjà signalés, on peut citer ceux de 1336 et 1338 concernant l'enceinte de Pamiers et de 1452 concernant les fortifications de Mende, de 1390 concernant celle de Guillestre (Hautes-Alpes).

3. A Laon, la coutume de 1331 décrète que six bourgeois élus tous les trois ans recueilleront les tailles destinées aux travaux publics et spécialement aux fortifications et assisteront le prévôt dans l'inspection des remparts, qui se fera au moins deux fois l'an ; en 1355, à Narbonne, une commission consulaire de douze délégués décida des réparations à faire aux fortifications. En 1336 et en 1338, les habitants de Pamiers traitèrent avec l'assistance des représentants de leurs seigneurs, c'est-à-dire des délégués de l'évêque et du comte de Foix, pour la reconstruction de leurs remparts ; deux inspecteurs choisis par le prévôt parmi les bourgeois furent chargés de contrôler la qualité des mortiers ; en 1336, les consuls de Marvejols furent autorisés à nommer aussi des inspecteurs des murs.

il résultait que les droits du roi, des seigneurs et des villes sur les forteresses étaient diversement répartis. Cependant, à partir du XIVe siècle, il s'est fait à cet égard une jurisprudence plus uniforme : l'érection et l'entretien des remparts étaient entièrement à la charge des communes, sous l'autorité et la surveillance du roi.

De ces charges naissaient naturellement des droits ; ils étaient plus ou moins étendus [1] selon que l'autorité communale avait su se rendre forte et autonome, ou selon l'importance militaire qu'avait la place au point de vue de la sécurité du royaume.

De même que les obligations du roi et de ses vassaux étaient jusqu'à un certain point réciproques, de même l'étaient celles des villes et des seigneurs qui les habitaient : ils étaient, en principe du moins, soumis à certaines autorisations.

On a déjà parlé de ces règlements, car les questions de voirie urbaine et de fortification étaient connexes : beaucoup d'habitations étaient, au moyen âge, utilisables pour la défense, et un certain nombre de barrières et autres constructions défensives avaient à la fois une utilité au point de vue militaire et au point de vue de la police [2].

1. Dès 1150, l'entretien des fossés de Mantes incombait aux bourgeois ; à Limoges, l'abbé de Saint-Martial et les consuls étaient co-propriétaires de l'enceinte ; à Brioude, il fut reconnu en 1282 que la garde des murs bâtis par les bourgeois appartenait au chapitre ; à Senlis, de 1267 à 1274, on voit trois autorités différentes accorder la permission de faire des emprises ou des percements dans les remparts : le roi, l'échevinage et le chapitre de Saint-Rieul. La coutume de Picardie imposait aux échevinages l'entretien des remparts, et en 1262 celui de Montreuil se faisait payer pour autoriser la construction de clôtures d'héritages voisines des fossés ; cependant, en 1369, le roi refusait aux habitants d'Abbeville le droit d'ouvrir une nouvelle porte dans leurs murailles sans son agrément. En 1269, la ville de Lyon fut reconnue propriétaire de ses fossés, mais l'évêque revendiqua les clefs des portes.

A Aurillac, en 1277, une enquête constata que les consuls avaient, au contraire, de temps immémorial le droit d'élever, détruire, percer ou utiliser à leur guise les remparts.

En 1277, la ville d'Arras se fit reconnaître tous droits sur ses fossés : pêche, plantation, etc.

Les villes de Marvejols, Peyrusse, Saint-Flour, Pamiers, Rodez, Figeac, Auch, avaient les clefs, la garde, l'entretien de leurs murs.

2. Voir ci-après, note 3 et ch. III, p. 292 à 400.

Les nobles, on l'a vu, jouissaient du privilège de fortifier leurs maisons, et si leurs maisons de ville comme leurs châteaux s'élevaient sur un terrain ayant un autre seigneur, le droit de la fortifier devait être soumis à son agrément dans la même mesure[1]. Certaines villes avaient beaucoup de ces demeures : vers 1200, Jean Majoret décrit la ville de Tours comme possédant de nombreux hôtels nobles, crénelés, et flanqués de tours élevées[2].

Quant aux enceintes de monastères, souvent munies de fortifications sommaires, leur érection était soumise à l'approbation des autorités royale, seigneuriale et urbaine[3].

Les cloisons intérieures étaient nombreuses dans les villes : on a vu que Perpignan avait trois enceintes intérieures entourant *lo Call*, *la Tafureria* et *lo Partit*, qui avait une porte unique, fermée et gardée. Rouen avait, de même, un *Clos aux Juifs*, entouré de murailles, et le *bourg l'abbé*, qui, appartenant à Saint-Ouen, formait un quartier distinct dans la même ville.

Les murs qui enfermaient ces divers quartiers étaient faits soit par l'autorité elle-même, soit avec son assentiment et marquaient généralement des limites de juridiction et de droits d'asile[4] de façon à les rendre incontestables.

1. C'est ainsi qu'en 1175 les consuls de Béziers accordaient l'autorisation d'enclore de fossés les domaines de leur juridiction moyennant l'obligation de la foi et de l'hommage envers eux.

2. De *commendatione turonice provincie* cité par de Grandmaison, *Bulletin Monumental*, 1874, p. 166.

3. En 1277, les dominicains de Béziers obtinrent des consuls le droit d'élever des murailles à l'extrémité de leur jardin où des hommes et des femmes s'introduisaient « et inhoneste agebant ». D'autres fois, les enceintes de monastères avaient surtout pour but de régulariser la pratique du droit d'asile et de le rendre plus effectif. Il fallait l'agrément des seigneurs pour élever ces clôtures : c'est ainsi qu'en 1269 le comte de Flandre, après avoir fait opposition à un commencement de travaux, accorda à l'abbé de Saint-Pierre de Léau d'achever l'enceinte de son monastère, et qu'en 1282 l'abbé de Corbie fut autorisé à refaire l'enceinte de l'abbaye. Les quartiers appartenant à certains seigneurs ecclésiastiques pouvaient être clos de murs moyennant l'agrément des autorités : le roi permit en 1257 au chapitre de Senlis d'entourer de murs les maisons qui lui appartenaient, et en 1258, aux religieux de Sainte-Croix de la Bretonnerie d'enclore les maisons qu'ils possédaient dans la rue Coupe-Gueule et dans la rue adjacente.

4. On a vu que le droit d'asile, lorsqu'il n'était pas protégé par des fortifications, l'était par un signe sacré : des croix monumentales signalaient les

§ III. — *Siège des places : machines de guerre.*

Le programme de la défense est tout entier dans la prévision des moyens d'attaque ; il en est donc une conséquence directe et immédiate ; il est, par conséquent, nécessaire, sans décrire ici en détail des machines de guerre qui doivent être classées et étudiées parmi les objets mobiliers, de donner d'abord une idée sommaire de ces moyens d'attaque.

Ces moyens, on l'a dit, ont été d'abord ceux des Romains plus ou moins simplifiés, mais l'art des ingénieurs militaires semble avoir subi une décadence continue depuis Clovis jusqu'aux dernières invasions normandes : la nécessité le fit alors renaître bien lentement : les moyens mis en œuvre dans la première moitié du XIIe siècle par Louis VI pour réduire les forteresses de ses vassaux sont encore d'une grande faiblesse et ne réussissent que parce que le roi dispose d'effectifs supérieurs et parce que les châteaux ne valent pas mieux que les engins et la tactique, mais cet état de choses ne pouvait durer : dès cette époque, les forteresses devenaient rapidement beaucoup plus redoutables et les armées apprenaient en Terre Sainte à faire la guerre d'ensemble en même temps qu'elles s'instruisaient à l'école des poliorcètes byzantins, arméniens et sarrazins. Le siège de Jérusalem par les croisés fut conduit d'une façon qui témoigna de grands progrès sur celui d'Antioche.

Les luttes de Philippe-Auguste et de Richard Cœur de Lion furent fécondes pour les progrès de l'art militaire et permettent de constater que les machines avaient acquis dès lors une réelle puissance, Philippe-Auguste organisa le premier le corps des ingénieurs militaires. A la fin du XIIe et au XIIIe siècle, les engins

asiles, et les croix placées sur les maisons étaient le signe de la franche-aumône, tenure qui impliquait l'exemption de la juridiction séculière et le droit d'asile. Ces signes ne dispensaient pas les maisons d'être fortifiées et réciproquement. Ainsi, l'archevêché de Rouen avait des fortifications sommaires, et l'on peignit cependant des croix sur ses murs en 1454 et en 1459.

étaient redoutables, mais au XIVe et au commencement du XVe siècle, les moyens de défense restèrent supérieurs aux moyens d'attaque ; l'artillerie à feu, introduite vers le milieu du XIVe siècle, fit négliger bientôt l'artillerie à ressorts, mais resta elle-même très faible pendant quelque temps : la défense cessa d'être supérieure à l'attaque depuis le milieu du XVe siècle et l'artillerie à feu, entrée en possession de ses moyens depuis que les frères Bureau l'ont perfectionnée, obligera de modifier complètement l'architecture militaire.

En un an Charles VII assiégea et prit soixante places dont les Anglais n'avaient pu s'emparer peu auparavant qu'au prix d'efforts considérables.

Les moyens d'attaque, tous pratiqués déjà par les Romains, étaient l'investissement des places, la sape, la mine, le jeu des machines : béliers et machines de trait, et enfin les assauts.

Un investissement rigoureux et prolongé était presque le seul moyen de réduire certaines places, dont la position très forte offrait peu de prise aux attaques. Il y eut au moyen âge des sièges extrêmement longs, et lorsque l'assiégeant pouvait prévoir qu'il s'installait pour de longs mois, ses installations étaient extrêmement complètes : on éleva devant des villes assiégées du XIIIe au XVe siècle des camps qui ressemblaient à une seconde ville. En 1153, au siège d'Ascalon, les croisés s'étaient logés dans leur camp aussi confortablement que dans des maisons, dit Guillaume de Tyr, et y avaient établi un marché pour les ravitailler. Simon de Montfort avait commencé de procéder à des installations presque définitives en 1217 devant Toulouse insurgée, dont il ne réussissait pas à s'emparer : il avait entrepris de faire de son camp une ville, qu'il songeait à rendre tout à fait durable et qui lui eût servi de point d'appui et de citadelle pour travailler à la prise ou à l'anéantissement de la ville ancienne[1]. Les croisés avaient élevé de même des châteaux devant certaines villes qu'ils renonçaient à assiéger, et de là, ils les harcelaient jusqu'à ce qu'ils s'en fussent rendus maîtres. De même, en 1545, François Ier cerna entre deux forts Boulogne que les Anglais

1. Poème de la croisade des Albigeois, éd. Meyer (Soc. Hist. Fr.), II, 338.

avaient pris et rendit la position si précaire pour eux qu'en 1550 ils la cédaient à Henri II.

Lorsqu'en 1346, Édouard III vint mettre le siège devant Calais, qu'il n'espérait prendre que par la famine et à la longue, il donna aussi à son camp l'importance, la solidité et même la forme d'une véritable ville. Des constructions de charpente, couvertes de chaume et de genêt, s'alignaient le long des rues ; on y voyait des boutiques de toute sorte, des halles aux draps et au pain, un marché qui se tenait le mercredi et le samedi ; cette ville neuve recevait tous les jours par mer, d'Angleterre et de Flandre, des vivres et d'autres marchandises en abondance, sans compter l'apport du butin des troupes qui parcouraient sans cesse les alentours pour y piller [1]. Lorsque la place fut prise, toute cette ville de bois fut démolie. Il en fut de même à Naples en 1441, quand Alphonse V d'Aragon vint mettre le siège devant la ville, décidé à la reprendre au roi René d'Anjou quelque temps qu'il dût y employer. Les assiégeants avaient construit leur camp en prévision d'un long siège et lui avaient donné l'ordonnance d'une ville, réduction de la ville de Naples, avec les mêmes noms de rues, et des simulacres de ses monuments [2].

Il était très nécessaire que le blocus des places fût effectif et étroit, autrement, les sièges se prolongeaient indéfiniment. En 1096, les croisés ne purent prendre Nicée qu'en occupant le lac, et il leur fallut y amener de la côte des navires qu'ils démontèrent et qu'ils reconstruisirent ; en Chypre, le château de Saint-Hilarion, d'un périmètre énorme, et surtout celui de Buffavent, placés tous deux sur des montagnes extrêmement accidentées, défiaient tout investissement rigoureux, et celui de Cérines, qui pouvait se ravitailler par mer de trois côtés, était aussi presque imprenable : ils déjouèrent bien souvent les efforts des divers assaillants.

Les lignes de contrevallation avaient une très grande importance et il fallait leur donner une grande solidité. Lorsque les lignes n'étaient pas continues, la place avait beaucoup de chances

1. Froissart, édition Luce, tome IV, p. 1 et 2.
2. Lecoy de la Marche, *Le roi René*, 1re partie, p. 207 et suiv.

de se sauver, comme Toulouse en 1216, Beyrouth en 1230, Orléans en 1429.

La contrevallation ressemblait à une seconde enceinte opposée à celle de la forteresse : toutes les voies d'accès de celle-ci étaient interceptées par des fortins, et en regard des tours de la place, l'assiégeant élevait d'autres tours ; ces divers ouvrages, que reliait une ligne de tranchées, épaulements et palissades, se construisaient en bois et s'appelaient *bretèches*, *bastides*, *bastilles*, et, depuis le XVe s., *boulevards*.

Une suite de sièges mémorables décrits par les annalistes du XIe au XVe siècle vont nous montrer l'emploi d'une tactique toujours la même, avec, toutefois, un progrès constant dans la méthode et dans les moyens.

En 1098, le siège d'Antioche par les croisés dura huit mois. Leur premier soin avait été de tracer une circonvallation de fossés et de se protéger par des palissades. Après diverses opérations mal conduites et quelques efforts insuffisants, ils établirent un camp retranché sur une hauteur et interceptèrent soigneusement toutes les issues de la place, au moyen d'une forte barricade et de deux bastilles dont l'une en pierre, entourée de fossés, reçut 500 hommes de garnison.

En 1099, Jérusalem fut prise au bout de cinq semaines d'investissement : les croisés établirent le blocus, rassemblèrent ce qu'ils purent de bois et de fer dans le pays, et reçurent à propos un arrivage de matériaux et un renfort de bons pionniers de Gênes. Ils construisirent des beffrois roulants, des béliers et des machines de trait qu'ils assirent en regard des points les plus faibles de la place : les assiégés ayant, pendant ce temps, renforcé ces points, les croisés, en une nuit, déplacèrent toutes leurs machines et ouvrirent un tir vigoureux et efficace. Leurs attaques furent menées simultanément sur trois points à la fois ; les beffrois roulants furent acheminés jusqu'aux remparts sur lesquels les ponts furent abattus, et la ville fut ainsi prise d'assaut [1].

En 1108, Louis VI, assiégeant La Ferté Baudouin, entoure la

1. Guillaume de Tyr.

place d'une contrevallation et élève quatre ou cinq bastilles en regard des portes pour en fermer l'accès et l'issue [1].

En 1112, pour assiéger le château du Puiset, il utilise la motte de l'ancien château qui commande les alentours, et y établit un camp qu'il protège contre les traits de l'ennemi par des palissades ; puis, inquiété dans cette position, il se replie sur Janville et construit en hâte une enceinte de pieux et de branchages [2].

En 1124, devant Tyr, l'armée des croisés commença par creuser un fossé de circonvallation pour se mettre à l'abri des sorties et pour intercepter les communications de la place avec le dehors ; ils dressèrent des tours de bois qui commandaient les remparts, et, n'ayant pas de perrières assez puissantes et assez bien réglées pour riposter aux engins de l'assiégé, ils louèrent les services d'un ingénieur arménien qui prit avec succès la direction de leur artillerie [3].

En 1127, Guillaume de Normandie, comte de Flandre, assiège la maison forte du maieur d'Orscamp : il commence par élever deux tours commandant les deux fronts opposés de la forteresse [4].

En 1153, l'armée du roi de Jérusalem, qui bloquait Ascalon par terre et par mer, avait construit avec des mâts de navires une tour commandant tout l'intérieur de la place [5].

En 1191, Philippe-Auguste assiège Saint-Jean d'Acre : il établit un camp retranché et une ligne de circonvallation, fossés et levées de terre relient des bretèches et des tours de bois qui commandent les autres ouvrages. Ces travaux protègent les derrières de l'armée assiégeante contre les attaques de Saladin [6].

1. « Rex citissime castrum cingit, portarum vias obtrudit municipiis quatuor aut quinque ; castrum concludit... » (Suger, *Vie de Louis le Gros*, édition A. Molinier, p. 43-44.)
2. *Ibid.*, p. 76 à 78.
3. Guillaume de Tyr.
4. Galbert de Bruges, *Vie du bienheureux Charles.*
5. Guillaume de Tyr.
6. *Philippide*, l. IV, vers 180 : ... ex omni parte coronant
Urbem, ne quivis evadere possit ab illa
Aut laturus opem dare deforis arma velescas...
Dein vallo munire student fossisque profundis
Omnem circuitum castrorum, nec minus alte
Per loca bristege castellaque lignea surgunt,
Ne subito Saladinus eos invadere possit.

En 1204, Philippe-Auguste investit Radepont et l'attaque de tous côtés au moyen de tours de bois roulantes, il s'en empare en quinze jours [1].

Au Château Gaillard des Andelys, ne sachant s'il réussira à prendre la forteresse autrement que par la famine, il établit une circonvallation de fossés et élève dix tours de bois autour de la place [2].

En 1231, les impériaux assiégèrent le château de Beyrouth avec de nombreux engins : ils mirent en batterie de nombreuses machines de trait et, ayant établi dans le fossé un passage couvert de grosses pièces de bois, ils minèrent la forteresse sur plusieurs points, puis, occupant une position qui commandait l'assiette du château, ils y construisirent une tour dont la partie basse était en pierre et le reste en bois ; du côté de la mer, ils formèrent une ligne d'investissement en y embossant des galères reliées entre elles par des chaînes ; mais ils avaient ménagé entre deux de ces navires un passage étroit qui leur servait et fut plus utile encore à l'ennemi : un vaisseau de Chypre réussit à y passer une nuit pour jeter un renfort dans la place, puis, à l'arrivée d'une armée de secours, les impériaux brûlèrent leurs engins et abandonnèrent le siège [3].

En 1304, Philippe le Bel venant mettre le siège devant Lille commence par investir la place, puis dresse des machines de jet; enfin, sous leur protection, il creuse des fossés pour arrêter les sorties des assiégés.

En 1347, Édouard III pourvut de même à l'investissement de Calais : comme la place, depuis le commencement du siège, arrivait à se ravitailler par mer, une tour de bois fut construite pour commander le chenal du port, et le ravitaillement devint impossible; d'autre part, le roi de France ayant amené une

1. 1204. « Rex Francie, collecto excercitu, obsedit Radipontem ; revolutis vero xv diebus, erectis in circuitu turribus ligneis, ambulatoriis aliisque tormentis quamplurimis, viriliter impugnavit et cepit... » (Rigord, p. 159.)

2. «... Obsedit Guallardum... per famem... interiores ad deditionem cogere volebat. Sed, quia fugam ipsorum suspicabatur, circa ipsum castrum fossata fieri fecit optima, ita quod infra fossatum illud totus exercitus fixit tentoria, et decem turres ligneas in circuitu erexit... » (*Ibid.*)

3. Philippe de Novarre, *Gestes des Chiprois*.

armée à Sangatte, les Anglais lui barrèrent les chemins par lesquels elle eût pu venir prendre contact avec eux : les ponts furent coupés, des navires furent échoués sur la plage, reliés entre eux et transformés en un rempart, suivant une tactique renouvelée des pirates normands du IXe siècle ; la nature marécageuse du pays suffit partout ailleurs à empêcher les Français de trouver un passage [1].

Ce qui, au contraire, permit à Jeanne d'Arc en 1429 d'entrer du premier coup dans Orléans fut l'inachèvement de la ligne d'investissement : les Anglais avaient coupé par une bastille ou par un boulevard chacun des chemins qui menaient à la ville : ils avaient treize de ces ouvrages, entourés de tranchées et de lignes de pieux ; chaque boulevard ou bastide était commandé par un capitaine et portait un nom spécial : l'une était le fort des Tourelles, pris sur les Français au début du siège ; la bastille Saint-Loup, commandant le port de ce nom, était aménagée dans les ruines d'un monastère ; les autres étaient construites de toutes pièces : c'était la bastille de Saint-Jean le Blanc, sur la route du Berri, celles des Augustins, des Champs ou de Saint-Privé, de Charlemagne, dans l'île du même nom, le boulevard appelé Paris, entre Saint-Pouair et Saint-Ladre ; un autre dénommé Rouen ou du Pressoir ars ; la bastille dite Londres ou des Douze Pierres, ou des Douze Pairs, qui interceptait la route du Mans ; les boulevards de la Grange de Cuivert, du Colombier, de la Croix Buissée ; enfin la bastille Saint-Laurent des Orgerils qui commandait le cours de la Loire et protégeait un véritable camp retranché sous les ordres de Talbot. Entre ces ouvrages, les assiégeants avaient tracé une ligne de doubles fossés qui les reliaient sauf entre les bastilles de Paris et de Saint-Loup : c'est par cette trouée et par le fleuve que l'armée de secours entra.

Les terrassiers et les charpentiers étaient les meilleurs auxiliaires d'une armée assiégeante. Les premiers travaux d'approche consistaient dans le comblement des fossés de la place et dans l'ouverture de mines ou de galeries souterraines se dirigeant vers

1. Froissart, éd. Luce, t. IV, p. 47 à 53.

les fondations des murs[1] : sur le sol, l'assiégeant s'efforçait d'établir une chaussée bien plane se dirigeant en pente douce vers les murs. Pendant que les terrassiers exécutaient ce travail, les charpentiers construisaient les bastilles pour intercepter les voies d'accès de la place et commander les ouvrages de l'assiégé, les palissades pour protéger l'armée assiégeante contre les traits de la place[2], les machines de jet, et aussi divers engins mobiles, défensifs ou offensifs.

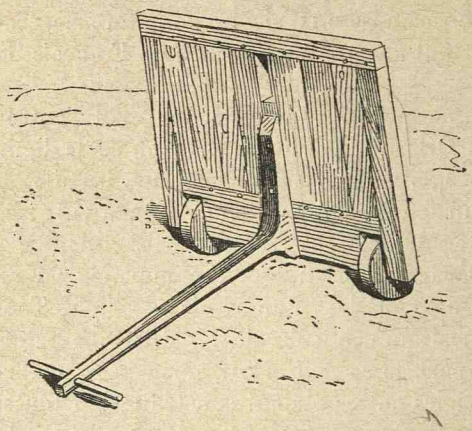

Fig. 193. — Mantelet roulant en planches (Viollet-le-Duc, *Dict. d'architecture*).

Les premiers étaient le *mantelet*, sorte de bouclier de planches (fig. 193) ou de vannerie (fig. 194), qu'un homme poussait devant lui, pour s'abriter, et un engin de plus grande dimension, sorte de toiture mobile, que les Romains nommaient *testudo* et qu'on nommait au moyen âge de divers noms : *musculus* dans Guillaume le Breton, *sus*, *truie*, *vigne*, *chat*[3] ou *chatte* : cette

1. En 1202, Philippe-Auguste emploie pour faire brèche dans les murs de Gournay en Bray un moyen original et exceptionnel, en lâchant brusquement les eaux d'un immense étang.

2. Guillaume le Breton, *Philippide*, VII, vers 649.

Et ne de muris jactu venientia crebro
Spicula cum telis vibrantibus atque sagittis
Artifices ledant, et qui tormenta trahentes
Jactibus insistunt, paries mediocriter altus
Texitur inter eos et menia, vimine lento,
Cratibus et palis ut eos tutetur et ictus
Excipiat primos, frustrataque tela repellat.

3. *Ibid.*, II, 328.

Cratibus interea, pluteis et robore crudo
Murilegus struitur, sub quo secura lateret,
Dum studet instanter fossas implere, juventus.

Ibid., 330.

Fossis jam plenis, parmas ad menia miles
Appodiat, sub eisque secare minarius instat.

toiture, très résistante et très inclinée pour résister aux projectiles de l'assaillant et les faire glisser, était portée sur un affût roulant ; elle protégeait les assaillants qui s'attaquaient à la base des murs soit par la *sape*, en les excavant à coups de pic, soit par le *bélier*. Celui-ci, bien connu des Romains et déjà des Assyriens, est un engin trop simple pour n'avoir pas été usité dans tous les temps et chez tous les peuples : il consiste en un gros madrier dont une extrémité est garnie d'une masse de métal et que l'on pousse en avant avec force pour heurter les murs et les disloquer : le bélier est ramené en arrière par son extrémité A après chaque coup pour revenir frapper de nouveau, et pour le soutenir et favoriser ce mouvement de va-et-vient, deux moyens peuvent être employés : l'engin peut être directement fixé sur un affût roulant,

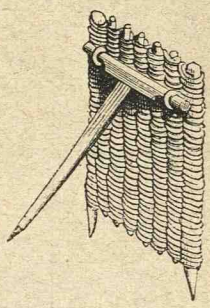

Fig. 194. — Mantelet de vannerie (Viollet-le-Duc, *Dict. d'architecture*).

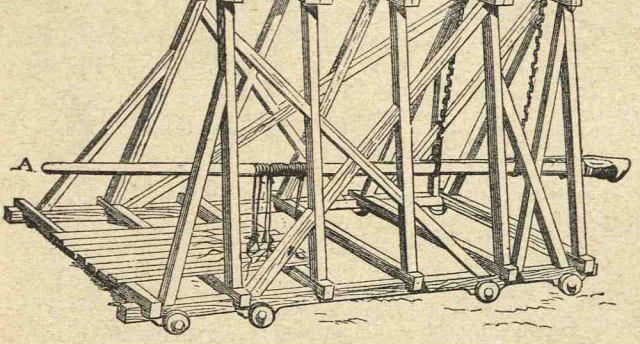

Fig. 195. — Bélier suspendu sur affût roulant (Viollet-le-Duc, *Dict. d'architecture*).

ou suspendu à une charpente (fig. 195) par des chaînes ou des

cordes qui permettent de lui imprimer un balancement. La charpente peut être roulante et former une chatte.

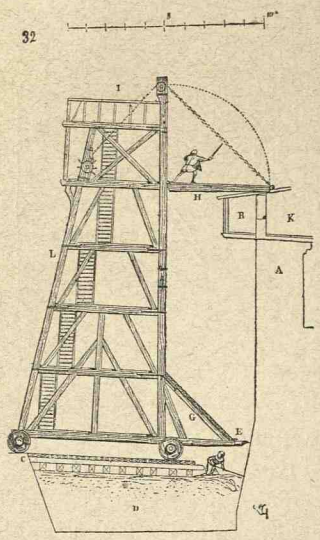

FIG. 196. — Beffroi roulant (Viollet-le-Duc, *Dict. d'architecture*).

LÉGENDE : A rempart avec hourds B devant le chemin de ronde K; C contrescarpe du fossé ; D fossé comblé ; E, G talus formant *chat* pour protéger le mineur attaché aux murs; H pont-levis abattu du beffroi sur la crête des murs ; I plate-forme supérieure du beffroi.

C'est un engin de cette sorte que les croisés mirent en jeu en 1096 contre les remparts d'Antioche : cette machine était construite et dirigée par un ingénieur lombard : une toiture très solide et très inclinée la protégeait des projectiles des assiégés.

Les charpentiers fabriquaient encore des *beffrois* roulants : ces tours mobiles [1] avaient au moins la hauteur des murs de la place : elles étaient acheminées sur un plan incliné jusque contre la forteresse ; là, les hommes d'armes qui garnissaient la plate-forme supérieure abattaient un pont mobile et passaient du beffroi sur le rempart (fig. 196).

C'est ainsi que Jérusalem fut prise d'assaut en 1099, et ce fut de même qu'en 1107 le prince Louis, depuis Louis VII, s'attaqua au château de Gournay. Il avait

1. 1204.

« .... rex Francorum, erectis petrariis et mangonellis et turre ambulatoria, sueque lignea acerrime castrum impugnare cepit. » (Rigord, p. 159.)

Parte alia, turres quibus est *belfragia* nomen
Roboribus crudis compacte, atque arbore multa
Intactis dolabra, ruditer quibus ascia solos
Absciderat ramos, sic educuntur ut usque
Aera sub medium longo molimine tendant
Ut doleat murus illis depressior esse.
(Guillaume le Breton, *Philippide*, VII, 649.)

On voit par cette description que ces tours improvisées en bois mal équarri devaient avoir un aspect assez différent de la menuiserie soignée que suppose la figure de Viollet-le-Duc.

élevé, nous dit Suger, une tour de charpente qui commandait la première enceinte et la rendait intenable pour les défenseurs; du haut de cette tour, un pont de bois s'avançait petit à petit vers la crête du rempart [1]. Les défenseurs imaginèrent de disposer, au point où ce pont allait venir s'appuyer, des poteaux d'une résistance assez faible pour se rompre sous la charge lorsque l'assaillant passerait sur le pont, et pour le précipiter dans une fosse hérissée de pieux aigus, qu'on avait dissimulée sous de la paille [2].

Pendant que ces machines de charpenterie s'avançaient, les assiégés les couvraient de pierres, pour les rompre, et de matières enflammées, pour y mettre le feu : au premier mode de destruction, la machine opposait une construction robuste; pour parer au second, on l'humectait d'eau, ou de vinaigre, qui éteignait le *feu grégeois*, et on la couvrait de revêtements de peaux de bêtes fraîchement écorchées ou de mottes de gazon.

Pendant que terrassiers et charpentiers combinaient leurs efforts pour mener cette attaque au niveau du sol, les assiégés étaient attaqués sous le sol par les mineurs et en l'air, par-dessus leurs murailles, ils voyaient pleuvoir sur eux une grêle de traits, boulets de pierre, flèches et matières enflammées que lançaient les machines de siège; les machines de place y répondaient et cherchaient à démonter les engins mis en batterie par l'adversaire.

Le mineur poursuivait sa galerie ou le pionnier s'acheminait sous le chat jusqu'à ce qu'il rencontrât les fondations de la forteresse; alors, commençait le travail de la sape que le premier pratiquait sous le sol, et le second à la base des murs. A quelque niveau qu'il s'y attachât, le sapeur les creusait en les soutenant au fur et à mesure sur des poteaux ou étais de bois [3]. Lorsqu'il

1. Herebat machine eminenti pons ligneus, qui se extentius porrigens cum paulisper dimitteretur super glandem, facilem descendentibus pararet ingressum.

2. Quod contra super his viri callentes lignea podia ex opposito separatim preferebant, ut et pons et qui per pontem ingrederentur, utrique corruentes in subterraneas foveas, acutis sudibus armatas, ne animadverterentur ficte paleis opertas, vite periculum et mortis multam sustinerent.

3. La sapè du château de Boves en 1185 par les pionniers de Philippe-

avait excavé et étançonné de la sorte un pan de muraille, il enduisait les étançons d'une matière inflammable, huile, graisse,

Auguste est ainsi décrite par Guillaume le Breton, *Philippide*, II, vers 330 :

Fossis jam plenis, parmas ad menia miles
Appodiat, sub eisque secare minarius instat
Celtibus et piccis imi fundamina muri
Et, ne forte cadens super illos murus ab alto
Sternat, et indigna concludat morte cavantes,
Fulcitur brevibus truncis lignisque rotundis
Pendula pars muri, que desuper imminet illis
Sic ultra medium tutus cavat undique murum
Fossor et ut vidit sibi jam satis esse cavatum,
Ignibus appositis, prudens in castra refugit
Sevit, et, absumpto penitus fulcimine, murum
Vulcanus prosternit humi : cum pulvere fumus
Eripiunt oculis solem..... »

Et plus loin la sape du Château-Gaillard en 1204. (*Ibid.*, VII. 698) :

«... certantque minare
Arte sibi nota latus et fundamina turris
Parmisque protecti, ne forte ruens super illos
Missilium posset retropellere turbo cavantes
Donec visceribus muri latuere cavati,
Truncis suppositis, subito ne corruat in se
Pendula pars muri, pariens sibi damna virisque
Queis, simul incisum satis est, supponitur ignis,
Et fugiunt ad tuta viri. Ruit Ilion ingens,
Ingentemque, ruens, strepitum facit..... »

En 1419, les Anglais, commandés par le comte de Warwick assiégeant le château de La Roche-Guyon, obtinrent la capitulation après avoir miné ses murs : « Gui le Bouteiller lui conseilla de s'avancer jusque sous les remparts de la forteresse à la faveur des grottes qui étaient dans le voisinage, de faire miner secrètement ces grottes et de les soutenir par des étais de bois auxquels on devrait ensuite mettre le feu pour faire écrouler toutes les constructions qui les surplombaient, et écraser les habitants sous un monceau de ruines. » (*Chron. du Religieux de Saint-Denis*, trad. par Siméon Luce ; *La France pend. la Guerre de Cent Ans*, Perrette de la Rivière, p. 88.)

« Tesmoing, Henry de Vaux, chevalier champenois, lequel estant assiégé dans le château de Commercy par les Anglois, et Barthelemy de Bonnes, qui commandoit au siège, ayant par dehors faict sapper la pluspart du chasteau, si qu'il ne restoit que le feu pour accabler les assiégez soubs les ruynes, somma ledit Henry de sortir a parlementer pour son proufit, comme il fit luy quatriesme ; et son evidente ruyne luy ayant esté montrée à l'œil, il s'en sentit singulierement obligé a l'ennemy, a la discrétion duquel aprez qu'il se feut rendu et sa trouppe, le feu estant mis a la mine, les extansons de bois venus a faillir, le chasteau fut emporté de fond en comble. » (Montaigne, *Essais*, liv. I, chap. VI.)

résine, y mettait le feu et battait en retraite : si le travail était bien fait, le feu ne tardait pas à consumer le bois, et la muraille, que rien ne soutenait plus, livrait une brèche à l'assaillant[1]. Le moyen de défense contre la mine était la contremine, souterrain par lequel le mineur de l'assiégé allait rejoindre celui de l'assiégeant pour le mettre à mal, et le moyen de défense contre les brèches était de reconstruire en hâte un nouveau mur en retraite du mur que l'on voyait prêt à s'écrouler.

Les échelles qui servaient à donner l'assaut ressemblaient à celles dont on se servait et dont on se sert encore dans les incendies, mais elles étaient de dimensions très variées ; les plus grandes étaient énormes, très lourdement construites, pour résister aux pierres jetées du haut des remparts, et, de plus, revêtues de mousse et imbibées d'eau pour résister à l'action des matières enflammées déversées par l'assiégé, aussi le transport et la mise en place de ces échelles constituaient-ils un travail très difficile : en 1127, à Bruges, les assassins du comte Charles le Bon étaient assiégés dans le château par le chambellan Gervais, les bourgeois de la ville et ceux de Gand : on dressa contre les murs des échelles de soixante pieds, de façon à atteindre le haut des remparts, et larges de douze pieds, pour permettre à plusieurs hommes de mon-

1. Guillaume le Breton, témoin oculaire, décrit ainsi les opérations du siège du Château Gaillard des Andelys en 1204 : « Erat ibi quedam turris lapidea mire latitudinis et altitudinis, quasi in quodam angulo in se recipiens duos muros et sibi compaginans ex utroque latere protentos. (C'est la tour qui renforce l'angle de tête de l'ouvrage avancé en forme d'éperon.) Hanc obtinuerunt Franci sub via tecta et sub *musculo*, ad oras fosse venientes hoc modo : cum fosse nundum essent implete aggere nisi usque medium, Franci, non ferentes moram, immiserunt scalas et descenderunt per eas, parmis pretentis, et statim pervolverunt easdem scalas in aliam partem fossati, et ascenderunt per eas usque ad pedem turris, et ceperunt, sub parmis latitantes, resecare lapides picis et celtibus et fecerunt foramen quo latere poterant, murum a dextris et a sinistris cavantes, et roboribus brevibus appodiantes, ne subito caderet super illos. Et cum totum cavatum esset, immisso igne roboribus illis, per viam qua venerant recesserunt ; et, roboribus igne consumptis, turris subito corruit ; et implevit fossatum, diditque viam Francis qua irruerent in castrum..... ... .. Ad tertium vero vallum sub quodam *musculo* venientes, nostri minarii murum minaverunt, et tribus lapidibus magna petraria, que *Chadabula* vocabatur, emissis, pars muri cavati corruit, et patuit foramen per quod introierunt satellites nostri et milites... »

ter de front ; elles étaient protégées sur les côtés et en avant par une sorte de palissade de perches très résistantes ; sur la première échelle, était appliquée une seconde échelle beaucoup plus étroite et un peu plus longue, destinée à être soulevée, glissée et descendue dans l'intérieur de la place quand la première aurait été appliquée au rempart. Pendant qu'on acheminait ces lourdes machines vers les murs, des hommes armés protégeaient de leurs boucliers ceux qui les portaient, mais il était fort difficile de les mettre en place, et l'on décida d'appliquer d'abord des échelles plus petites, que dix hommes suffisaient à mouvoir, mais où les assaillants ne pouvaient monter qu'un à un : ils furent tous culbutés successivement ; il fallut abandonner l'escalade, mais le lendemain on réussit avec des échelles légères qu'un seul homme pouvait porter, il suffit de les appliquer à un point bien choisi et au moment où les assiégés se livraient imprudemment au repos.

Les machines de trait étaient les balistes, les catapultes, les perrières et les mangonnaux mues par des ressorts ou des contrepoids et lançant toutes sortes de projectiles.

La *baliste*, *caable* (*chadabula*, *cabulus*) ou *perrière*, connue des Romains, était un engin à ressorts (fig. 197) porté sur un affût roulant en travers duquel était tendu un faisceau de cordes tordues ; dans ce faisceau s'engageait l'extrémité supérieure d'une verge terminée à l'opposé par une cuiller où se plaçait le projectile. Cette verge, abaissée sur l'arrière de l'affût au moyen d'une corde et d'un treuil, tendait en s'abaissant un grand arc formé de deux puissants ressorts fixés à un heurtoir placé à l'avant de l'affût. Abaissée et déclanchée, la verge à cuiller se trouvait brusquement rappelée en avant par les forces combinées du faisceau de cordes tordues et de la corde de l'arc ; elle venait alors frapper sur le heurtoir, et le projectile était projeté en avant avec une grande violence. Il pouvait être très fort, et les perrières de Philippe-Auguste abattaient des remparts [1]. La *perrière turque*,

1. « ..... Sed mox, ingentia saxa
Emittit cabulus, nequiens que ferre, dehiscit
Per medium crepans, pars corruit altera muri,
Altera pars stans recta manet, patuitque foramen
In sua demo ruens quod ab intus foderat hostis. »
(Guillaume le Breton, *Philippide*, VII, 803.)

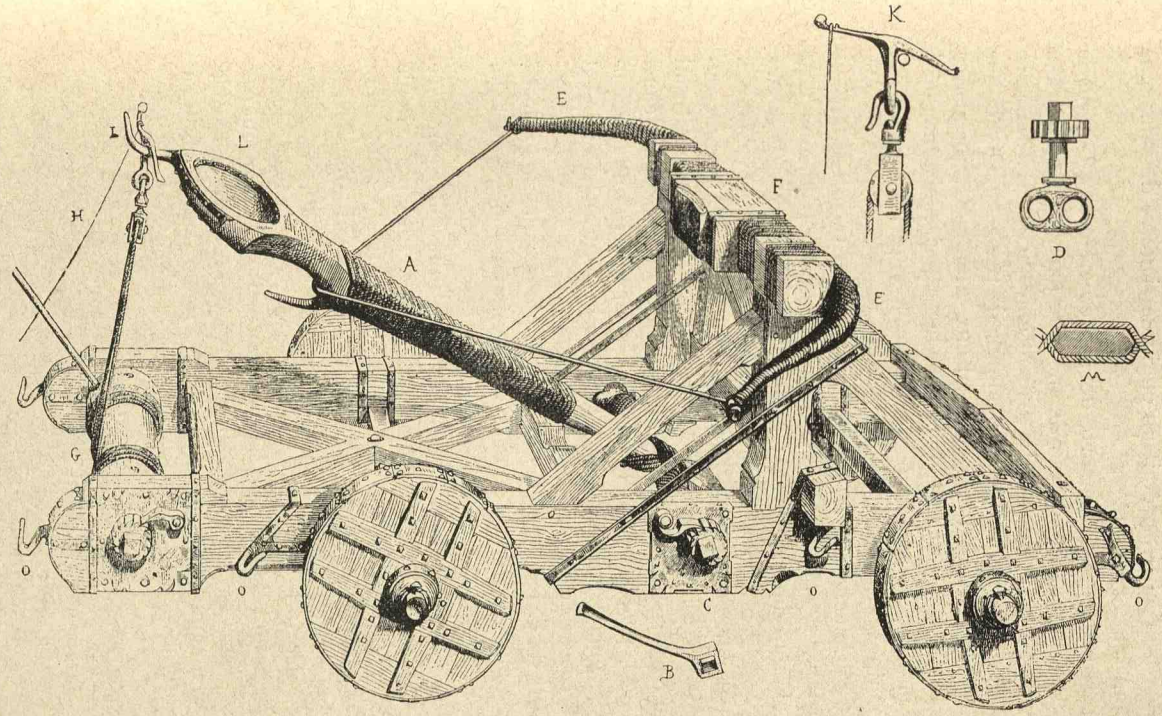

Fig. 197. — Perrière ou caable (Viollet-le-Duc, *Dict. d'architecture*).

Légende : A verge ; B clef servant à tordre le faisceau de cordes où s'engage l'extrémité de la verge ; C roues à dents et cliquets maintenant le faisceau de cordes tordu ; D détail de l'attache du faisceau de cordes aux roues dentées ; E ressorts de bois et nerfs entourés de cordes, formant arc ; F traverse formant heurtoir ; G treuil servant à abaisser la verge ; H cordelette tirant la branche de fer I pour laisser échapper la verge une fois abaissée ; K détail de cet agencement ; L cuiller où se place le projectile ; M section de la verge ; O crochets servant à atteler l'affût roulant ou à le fixer en l'amarrant à des pieux.

rapportée des croisades, était un engin de siège et de campagne moins puissant et plus léger[1].

C'est probablement une sorte de petite perrière, qui, sous le nom de *perdreau*, fut employée en 1304 par les Français à la bataille de Mons en Pevèle. Ils avaient cinq pièces de campagne de cette espèce qui lançaient des boulets de pierre de la grosseur du poing et firent beaucoup de mal aux Flamands, jusqu'à ce que ceux-ci, exécutant une charge sur la batterie, eussent réussi à s'en rendre maîtres quelques instants et à couper les cordes des engins qui furent réduits à l'impuissance.

Les grandes *arbalètes à tour*, montées sur affût roulant, étaient une machine de type analogue (fig. 198), mais beaucoup plus légère et plus simple, servant à lancer des traits ou de menus projectiles. Elles étaient connues des Romains et servaient aux Sarrazins pour lancer le *feu grégeois*. A l'avant d'un affût roulant était fixé un arc ; à l'arrière un tour, rouet ou treuil tirant la corde de l'arc ; l'affût était muni d'un caniveau dans lequel était placé le projectile que la corde chassait lorsqu'on la déclanchait. Ces engins se braquaient et se pointaient aussi aisément que nos pièces de canon.

Les balistes et les arbalètes étaient employées dès le xe siècle, comme le montre Richer dans sa description du siège de Laon par Hugues Capet.

La *catapulte*, très usitée de l'antiquité, continua d'être employée au moyen âge : c'était un engin à ressort (fig. 199) plus simple et moins puissant, mais d'une construction facile : un arbre vertical était monté sur un affût fixe mais pouvait tourner sur lui-même. Au sommet de cet arbre était pratiqué un trou dans lequel se plaçait le projectile, qu'une hausse en forme de fourchette permettait de pointer, tandis que l'arbre, en pivotant sur lui-même, le braquait dans la direction voulue. Pour chasser le projectile, un puissant ressort venait frapper sur l'arbre au niveau de l'ouverture : ce ressort était composé de plusieurs

1. « ..... Nunc mangonellus, Turcorum more, minora
[Saxa rotat ..... »
(*Ibid.*, II, 348).

lames de bois vert serrées entre elles et solidement fixées au pied de l'arbre par une ceinture de cordes ; une autre corde, fixée à l'extrémité supérieure du ressort, l'écartait de l'arbre au moyen d'un treuil placé à l'arrière de l'affût.

Les engins à contrepoids sont :

Le *trébuchet* (fig. 200), dont la construction est décrite par Villard de

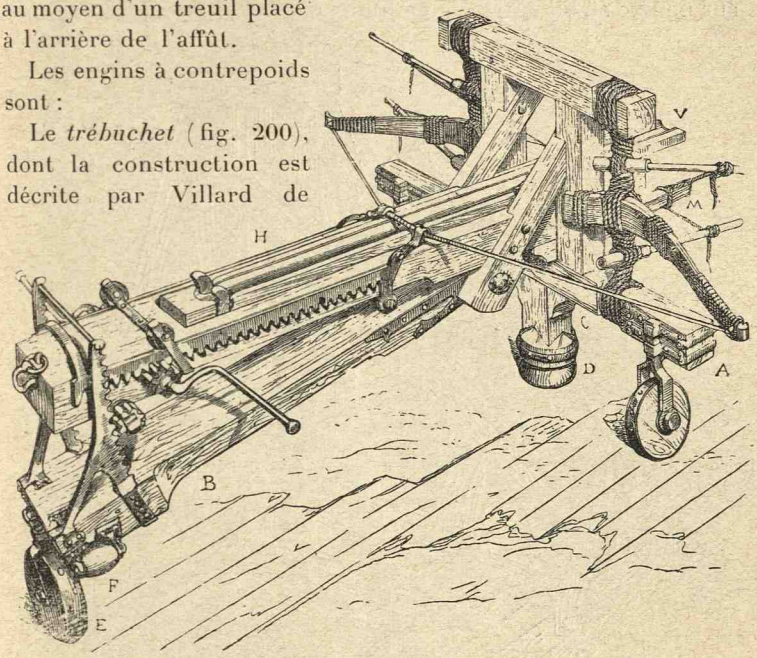

Fig. 198. — Arbalète à tour (Viollet-le-Duc, *Dict. d'architecture*).

Légende : A B affût sur trois roues ; C pointail posé sur une crapaudine ovoïde D pour constituer un point fixe formant pivot ; E roue servant à braquer l'affût dans le plan horizontal ; F galets en olive servant de roulettes à l'affût quand la roue E est démontée pour relever le tir. Des manivelles actionnent deux roues d'engrenage pour élever ou abaisser la partie supérieure de l'affût, de façon à diriger le tir de haut en bas. La partie inférieure se meut sur un tourillon et en M deux brancards fixent l'extrémité de leviers introduits dans des tubes de fer qui servent à bander deux torsades de cordages de nerfs dans lesquelles sont engagées les deux branches d'acier qui constituent l'arc propulseur. La corde de crin et de boyaux qui bande cet arc est accrochée par deux griffes attachées à des crémaillères horizontales qui, au moyen d'une manivelle, amènent cette corde jusqu'au point où un dispositif produit automatiquement le déclanchement ; on voit en V l'extrémité de la gouttière dans laquelle est chassé le projectile.

Honnecourt qui en a donné dans son *Album* une description illustrée dont il manque par malheur la moitié. Les textes le confondent avec la *perrière*.

Sur un affût fixe composé de deux montants solidement étayés et de grandes sablières procurant une assiette très ferme, une longue verge de huit à douze mètres de longueur se balançait sur un axe établi entre les montants ; à son extrémité inférieure,

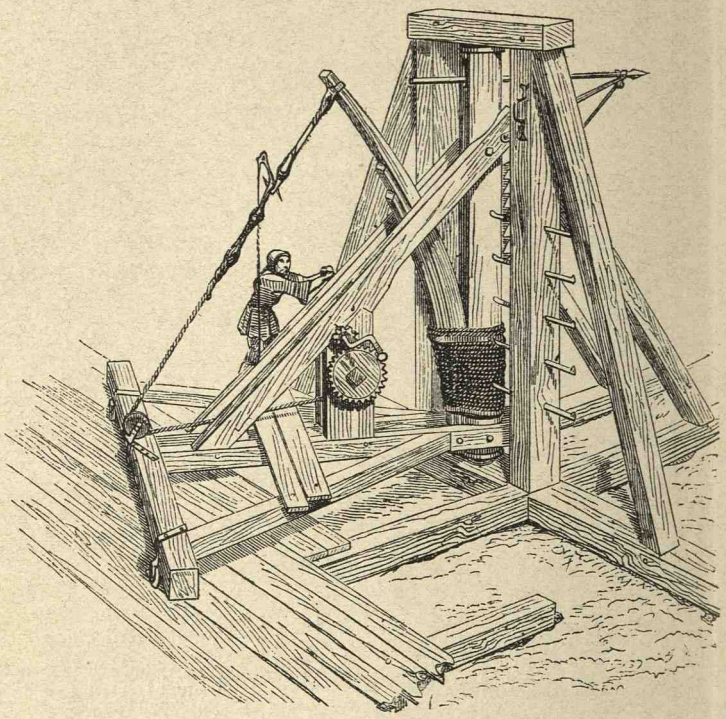

Fig. 199. — Catapulte (Viollet-le-Duc, *Dict. d'architecture*).

courte, était suspendue, pour faire contrepoids, une grande *huche* ou coffre de bois qu'on emplissait de terre ; elle avait la forme d'un segment de disque et avait un cube d'environ 20 mètres ; Viollet-le-Duc estime à 26.000 kilos le poids moyen de cette huche une fois remplie. Au repos, elle maintenait la verge dans la position verticale. A l'autre extrémité de celle-ci pendait une poche de cuir et de cordes dans laquelle on plaçait le projectile : l'engin

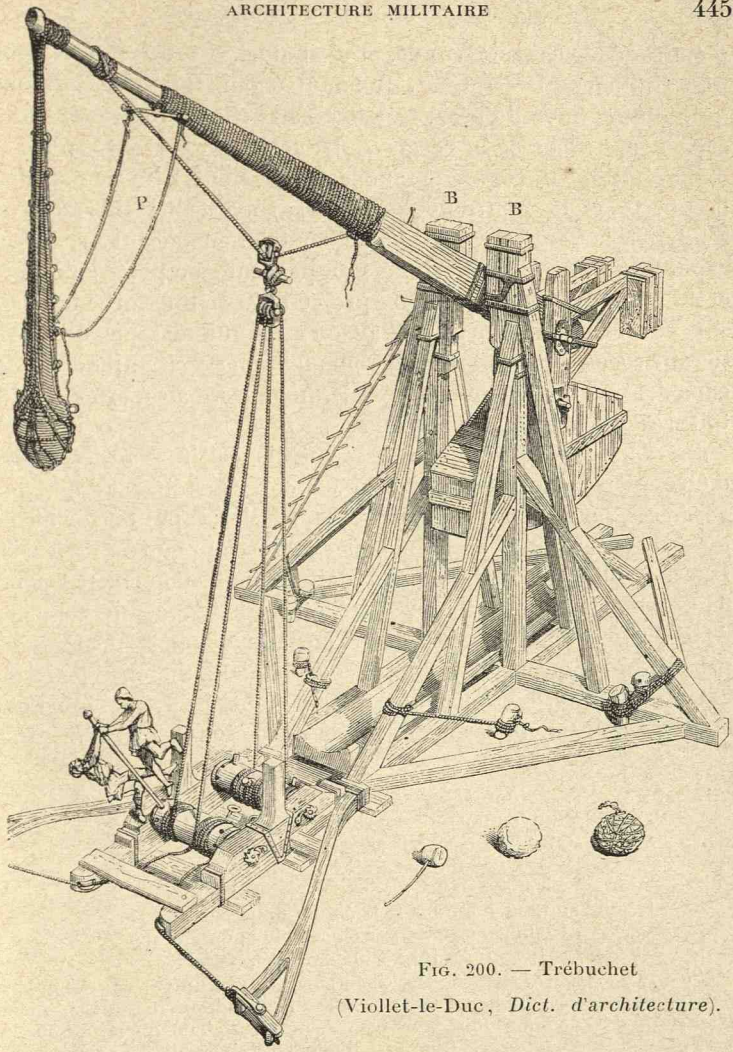

Fig. 200. — Trébuchet

(Viollet-le-Duc, *Dict. d'architecture*).

Les deux poids en bascule fixés aux bielles ont pour utilité d'atténuer la secousse que le tir imprime à l'engin ; deux grands ressorts de bois secondent l'action des treuils pour abaisser la verge ; on les a bandés préalablement ; la verge étant abaissée, la poche prend place dans la rigole qui repose sous l'engin ; la bride ou sous-tendeur P, qui rattache la poche à la verge a pour fonction de déterminer la secousse qui provoque le départ du projectile ; plus il est fixé près de l'attache de la fronde et plus le projectile est lancé horizontalement ; les œillets de la fronde servent donc à régler le tir.

n'était qu'une énorme fronde, et c'est ainsi, du reste, que le qualifie Guillaume le Breton[1]. A l'affût étaient fixés deux treuils, qui, mus à force de bras, et aidés par un système de ressorts, arrivaient à abaisser la verge contre terre, en élevant son formidable contrepoids (fig. 201) ; un déclanchement A lui rendait alors la liberté, et le contrepoids retombant avec une énorme force rendait à la verge la position horizontale, en faisant décrire un rapide arc de cercle à la fronde qui, parvenue au point culminant et au point d'arrêt, lâchait son projectile avec une force d'impulsion considérable. Ainsi projetait-on à grande distance des quartiers de rocher non taillés, représentant la charge de huit hommes[2], capables non seulement d'écraser les hommes mais d'effondrer les toitures et d'abattre les murailles.

Le *mangonneau*, qui avait le même dispositif, avait l'avantage d'être plus facile à régler. Guillaume le Breton l'assimile aux *perrières turques*[3], qui étaient des perrières petites et moins puissantes, commodes comme pièces de campagne. Viollet-le-Duc a établi que le mangonneau était un engin-balancier, à poids fixe et non suspendu (fig. 200). Sa verge ne passait pas dans l'axe du tourillon, mais s'y fixait en dehors ; au repos, elle ne prenait pas la position verticale, mais s'inclinait légèrement du côté de l'ennemi. La figure montre comment elle se manœuvrait ; la *bible* était, sinon le même engin, du moins une machine très

1. « . . . Nunc vero, minax petraria, verso
Vi juvenum multa procliviter axe rotatur
Retrogrado, tractis ad terram funibus acta
Damnificos funda fundit majore molares
Incircumcisos et magni ponderis, ut vix
Tollatur manibus bis quatuor unus eorum. . . . .
Et jam rima patet per muros plurima, jamque
Per loca plura tot istibus arx illisa fatiscit... »

(*Philippide*, II, 348, siège de Boves en 1185). Un document de 1378 publié par Viollet-le-Duc énumère les servants du grand engin de Pontorson transporté devant Cherbourg dans trente charettes et un charriot pour la verge seule. On y employait quarante tendeurs, qui devaient se relayer par équipes de vingt ; un maître et cinq compagnons charpentiers, dix maçons et cauceurs (faiseurs de chausées, terrassiers, mot qui avait été mal lu) furent employés à asseoir et à dresser l'engin.

2. Voir note précédente.

3. Voir p. 442, note

analogue. Ces pièces de campagne lançaient des boulets de pierre arrondis et de la grosseur du poing.

Les machines de trait jetaient non seulement des pierres mais

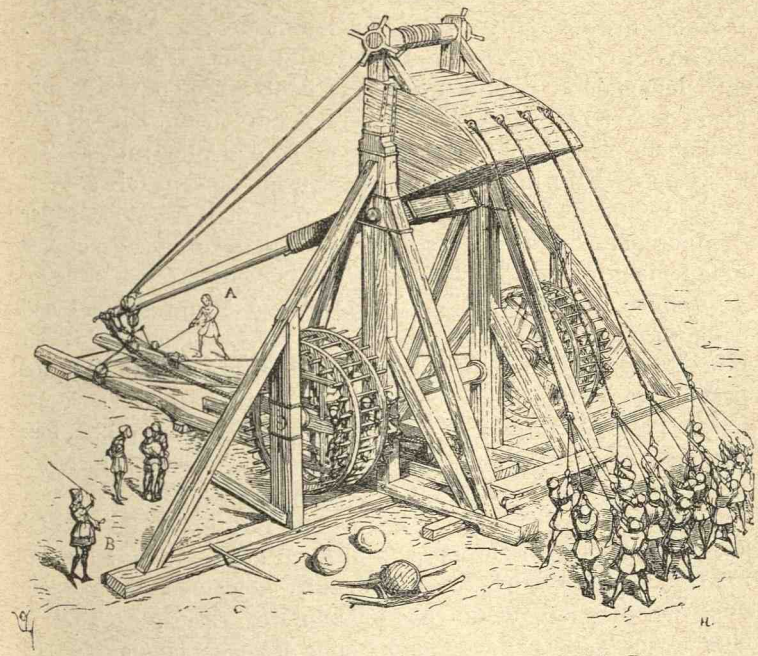

Fig. 201. — La manœuvre du mangonneau (Viollet-le-Duc, *Dict. d'architecture*).

Légende : A le décliqueur; B le maître de l'engin commandant la manœuvre; les hommes sont encore dans les roues du treuil qui a amené la corde qui abaisse la verge; en avant seize hommes s'apprêtent à tirer sur le contrepoids pour hâter le mouvement de rotation qui donne élan à la verge au moment où le décliqueur fera sauter le crochet qui la retient; le plus ou moins de force de ce tirage règle le tir.

des projectiles enflammés; c'est ainsi qu'en 1302, à Courtrai, l'artillerie française avait allumé de nombreux incendies.

Ces diverses machines, toutes empruntées aux Romains et aux Byzantins, avaient reçu à partir du XIIe siècle de grands perfectionnements : quand en 1158 les croisés prirent Harem, et quand Saladin assiégea leur château de Karak en 1183 et en 1184, les

engins à ressorts avaient déjà acquis assez de puissance pour abattre de solides remparts ; le tir des engins de Philippe-Auguste en 1185 sur le château de Boves et en 1204 sur le château Gaillard fut très efficace. On a vu [1] comment ces engins faisaient brèche dans de solides remparts ; dès 1196, au siège d'Aumale, les perrières abattaient une tour ; le tir des engins qui défendaient Toulouse en 1217 contre Simon de Montfort avait des effets terribles et une grande précision. On sait qu'un boulet de pierre fracassa le crâne de ce chevalier ; il était lancé de la place Saint-Sernin, distante d'au moins cent toises.

En 1229, le château de Kantara, où s'était réfugié un parti d'impériaux et de Français de Chypre compromis avec eux, fut longuement assiégé par les troupes du royaume. Anseau de Brie y fit construire un grand *trabuc* ou trébuchet qui, dit un témoin oculaire, abattit presque tous les murs. Le seigneur de Césaire réussit à prendre position sur un rocher aigu qui s'élève tout près de celui qui porte le château ; de là, il accablait l'assiégé de projectiles. L'artillerie avait détruit créneaux, murailles, fours et moulin, mais l'escarpement du rocher qui portait la forteresse empêchait de donner l'assaut : la place capitula [2].

Au XIVe siècle l'artillerie à ressorts de Philippe le Bel causa de grands dommages à Courtrai et fit de grands ravages à Mons en Pevèle dans les rangs des Flamands. Les sièges de ce temps montrent l'emploi de moyens puissants et variés. En 1374, les engins construits par les Génois pour assiéger Jacques de Lusignan, connétable de Chypre, dans le château de Cérines, sont ainsi décrits par le chroniqueur Macheras [3] :

Un engin appelé *truie* avait trois étages ; une tour de bois à trois étages portait trois perrières superposées, et un engin qui taillait la pierre, pour faire brèche ; une autre machine appelée *chatte* abritait des arbalétriers ; elle atteignait la hauteur des créneaux de l'enceinte extérieure et permettait de voir ce que

1. P. 440, note 1, et p. 146, note 1.
2. Philippe de Novare, *Gestes des Chiprois*.
3. Chronique de Macheras, édition Sathas et Miller, p. 277 à 280, et traduction, p. 283 à 285.

faisaient les assiégés dans l'intérieur de la place ; « la troisième, nommée *faucon*, était une forteresse de bois remplie d'hommes et d'échelles pour escalader les murailles. Une autre machine l'accompagnait, en forme de cage assise sur une poutre et remplie d'arbalétriers... L'armée de mer plaça une machine sur deux galères de telle façon que la proue de l'une était unie avec la proue de l'autre ; on les lia ensemble, et sur les mâts de ces deux galères on mit une poutre verticale sur le sommet de laquelle était placée une tour remplie d'arbalétriers qui firent beaucoup de mal aux cériniotes. Cette tour était plus haute de trois cannes que les murailles de la ville, et les assiégés étaient si inquiétés que personne ne pouvait sortir dans la crainte d'être blessé. Le connétable fit faire un mur de bois haut de six cannes et demie, qu'on mit en face de la tour comme un rempart : on boucha ainsi la vue des assiégeants... Le connétable fit aussi faire trois trébuchets dont l'un tirait sur la *truie* : on l'appela le *porc*... » Bref, les assiégés réussirent à détruire l'une après l'autre toutes ces machines.

Les projectiles incendiaires ont précédé de beaucoup l'artillerie à feu. Dès le IXe siècle, les Byzantins avaient une pyrotechnie très ingénieuse : les navires étaient munis de tubes à lancer le pétrole ou le naphte enflammé : le *feu grégeois*, dont le nom indique l'origine, fut souvent employé par les Sarrazins contre les croisés. Les pétroles, naphtes et asphaltes des bords de la mer Noire étaient une précieuse ressource pour les armées de ces nations ; en Occident, on achetait cette « eau que li Sarrazin vendent moult chièrement plus que l'on ne fait bon vin », ou bien on y suppléait par diverses compositions où il entrait du soufre, des résines, des huiles.

En 1302, devant Courtrai, les machines de Philippe le Bel incendièrent de nombreux bâtiments avec des traits enflammés.

Les arbalètes à tour étaient commodes pour lancer ces projectiles sur les ouvrages de bois où ils s'attachaient ; au XVe siècle, on lançait parfois des boulets rougis au feu pour provoquer des incendies. Un autre genre de projectile étaient les *pochonnets* ou petits pots de terre cuite ou de verre, les *grenades*, les *bouteilles empoisonnées*. Dès le XIIe siècle, les armées d'Occident avaient des pochonnets remplis de poudre de chaux vive qui, en

se brisant, aveuglaient l'adversaire ; au XVe ou XVIe siècle les grenades remplies de poudre et parfois de mitraille éclataient en tombant ou brûlaient et provoquaient des incendies ; les bouteilles empoisonnées répandaient en se brisant des gaz asphyxiants.

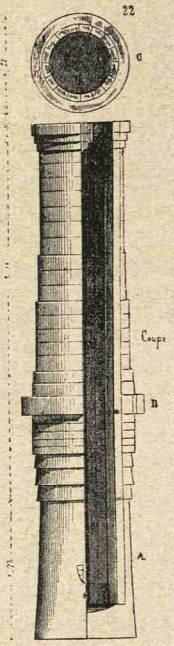

FIG. 202. — Canon de fer forgé de l'arsenal de Bâle, XVe siècle (Viollet-le-Duc, *Dict. d'architecture*).

LÉGENDE : A culasse forgée d'un seul morceau ; B cercle principal, superposé à un autre anneau de cuivre ; C gueule de la pièce montrant la construction de l'âme, douvage maintenu par des cercles.

C'est vers le milieu du XIVe siècle que l'artillerie à contrepoids et à ressorts fut remplacée par l'artillerie à feu. La poudre était bien connue dès le XIIIe siècle, mais son usage n'était pas entré dans la pratique. En 1326, la commune de Florence faisait faire des canons et des boulets ; en 1338, la garde du clos des galées de Rouen délivrait contre reçu à Guillaume du Moulin de Boulogne une bombarde qualifiée de « pot de fer a traire garros à feu », des garrots empennés, projectiles analogues à des flèches que lançait cet engin, du soufre et du salpêtre pour faire la poudre. Les garrots furent bientôt remplacés par des boulets de pierre et de métal ; les premiers restèrent en usage jusqu'à la fin du XVIe.

En 1356, le Prince Noir se servit de canons au siège de Romorantin ; vers 1360, Waldemar IV de Danemark les introduisit en Scandinavie. Sous Charles VII, les frères Bureau introduisirent de nombreux perfectionnements dans l'artillerie à feu ; en un an, ce prince put mener à bien le siège de soixante places dont la prise avait coûté peu auparavant de longs efforts aux Anglais.

Les *canons*, *veuglaires*, *bombardes*, *basilics*, semblent avoir d'abord été des tubes de fonte ; ils éclataient avec facilité, et les ingénieurs du XIVe, ou du XVe siècle imaginèrent des canons de fer forgé construits comme des futailles, en lames

serrées les unes contre les autres par des cercles (fig. 202)[1] ; le bronze fondu fut employé à la même époque et supplanta le fer au cours du XVIe siècle.

Les canons anciens se chargeaient par la culasse : on imagina

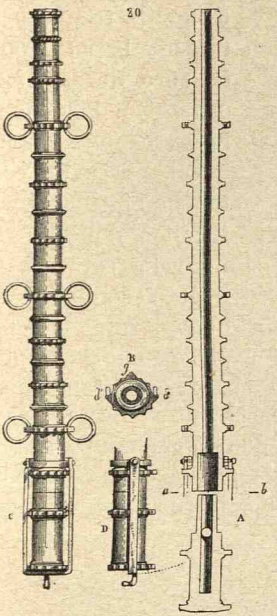

FIG. 203. — Canon à culasse mobile rattachée au moyen d'étriers de fer. XVe siècle (Viollet-le-Duc, *Dict. d'architecture*).

LÉGENDE : A coupe en long ; B coupe en travers ; C boîte réunie à la pièce ; *dd'* anneaux arrêtant l'étrier ; D boîte, *e* poignée servant à soulever l'étrier.

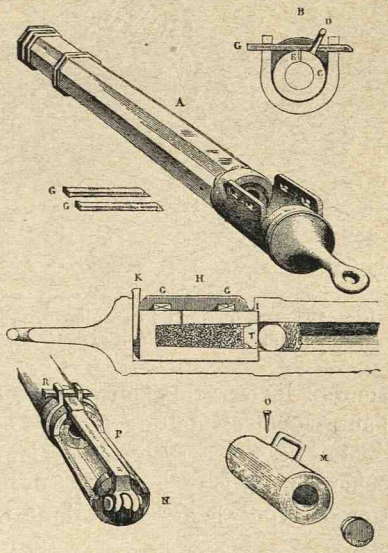

FIG. 204. — Canon à chambre encastrée (Viollet-le-Duc, *Dict. d'architecture*).

LÉGENDE : A pièce de canon à encastrement muni de joues ; B coupe sur l'encastrement ; C boîte avec anse D et lumière E ; G clavettes passant dans les trous des joues pour serrer la boîte ; H coupe en long de la boîte ; K clavette servant à repousser la boîte dans la feuillure I ; T tampon de bois bourrant la boîte chargée ; la balle est refoulée à l'entrée de l'âme ; M boîte déchargée et son tampon ; O fusée de sa lumière ; P autre système d'encastrement, sans joues, la boîte serrée par une barre longitudinale assemblée à charnière en N sur la culasse et assujettie par une clavette R.

d'abord une culasse mobile dite *chambre* ou *boîte à canon*, qui s'emboîtait à feuillure et se fixait au moyen d'étriers de fer

1. On en conserve à Bâle, à Gand, au Mont Saint-Michel, au musée de Rouen, à Famagouste, etc.

(fig. 203). Ces étriers pouvaient se rompre et la force du recul pouvait projeter la culasse en arrière, sur les servants : on imagina d'encastrer la chambre à canon dans une ouverture en forme de trappe pratiquée à la partie postérieure de la pièce (fig. 204). Les chambres à canon s'égueulaient après un certain nombre de coups ; il fallait donc les renouveler souvent, et il était commode en outre que chaque pièce en eût plusieurs : les servants pouvaient ainsi en charger une tandis que l'autre était assujettie à la pièce et allumée.

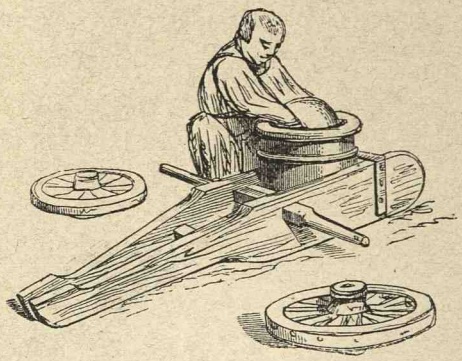

Fig. 205. — Mortier de campagne, xve siècle (Viollet-le-Duc, *Dict. d'architecture*).

Mais ces divers systèmes avaient tous l'inconvénient de laisser échapper une grande quantité de gaz ; pour éviter cette déperdition on fit, dès le xve siècle, des canons d'une seule pièce, en fonte

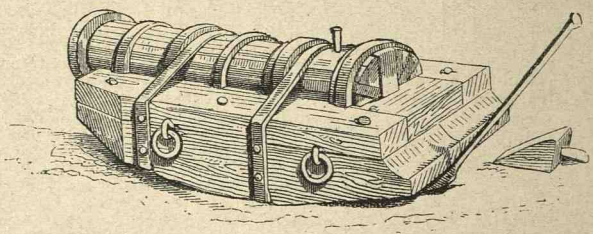

Fig. 206. — Pièce sur son affût ; coin et levier servant au pointage, xive ou xve siècle (Viollet-le-Duc, *Dict. d'architecture*).

de cuivre, fermés à la culasse et se chargeant par la gueule : ils purent être en usage dès le xive siècle et supplantèrent, au cours du xvie, les pièces à culasse mobile. On avait, dès le début au

moins du XVIe siècle, de gros *mortiers* (fig. 205) lançant d'énormes projectiles, boulets de pierre ou *bedaines* remplies de matières inflammables. Les affûts des premières pièces de canon étaient

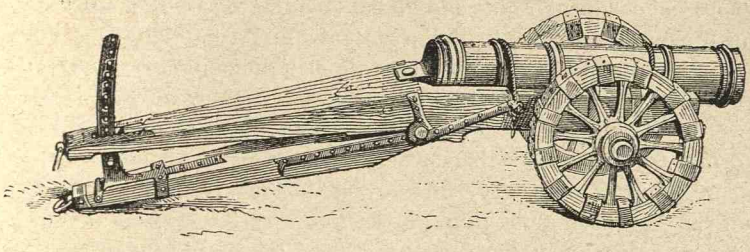

FIG. 207. — Pièce de campagne sur affût roulant, XVIe siècle (Viollet-le-Duc, *Dict. d'architecture*).

sans roues (fig. 206) souvent pourvus d'un mantelet, et les pièces y étaient solidement fixées : on les *affûtait*, c'est-à-dire, on les pointait au moyen de leviers et de cales introduits sous l'affût. C'est au XVIe siècle qu'on imagina de monter la pièce sur tourillons et de la porter sur affûts roulants (fig. 207).

§ IV. — *Principes généraux de fortification.*

L'architecture militaire se compose d'ouvrages de défense dont le système et le type varient suivant les époques, bien que certaines lois nécessaires imposent quelques règles invariables à tous les temps et à toutes les contrées, mais ne variant pas selon la dimension et le caractère de la place à défendre : que ce soit une ville, un bourg, un château, une église.

On ne reviendra pas ici sur ce qui a été dit d'une façon abstraite et générale au chapitre précédent sur les plans des villes, la distribution des appartements, des châteaux, les formes des églises, car les ouvrages de défense s'appliquent à ces constructions sans leur imposer de modifications essentielles.

Les ouvrages de fortification se composent de *courtines*, c'est-à-dire de murs continus, et de *flanquements* ou *saillants*, constructions en saillie sur l'alignement des courtines pour les *flanquer*, c'est-à-dire pour les protéger en permettant aux défenseurs qui occupent l'ouvrage de flanquement d'atteindre de flanc au moyen d'armes de trait l'assaillant qui s'attaque à la courtine. L'espacement des ouvrages de flanquement est donc, en principe, en raison directe de la portée des armes de trait.

Les saillants jusqu'à la fin du moyen âge ont été des tours de formes diverses et des barbacanes, ou ouvrages avancés protégeant d'autres ouvrages, surtout les portes. Depuis la fin du moyen âge jusqu'à nos jours, le *bastion* s'est substitué à la tour, et depuis la Renaissance on a eu aussi une variété d'ouvrages bas appelés *caponières* destinés à prendre à revers l'assaillant qui s'attache au pied des murs et permettant de battre l'intérieur des fossés.

Les fortifications de tous les temps et de toutes les nations sont soumises à des principes généraux et nécessaires, qui imposent certaines règles au *tracé*, c'est-à-dire au plan et au *profil*, c'est-à-dire à la coupe des ouvrages : ainsi les ouvrages intérieurs doivent *commander* les ouvrages extérieurs et les uns comme les autres doivent être flanqués intégralement.

Le flanquement est intégral lorsque toutes les parties de l'enceinte et que toutes ses approches dans le rayon de la portée des armes de tir sont efficacement battues par les projectiles de la défense. Quand ces conditions ne sont pas remplies, on a des *angles morts*, c'est-à-dire des triangles ou même des bandes de terrain dans lesquelles l'assaillant se trouve à l'abri des coups de la défense et des *secteurs privés de projectiles*, c'est-à-dire des espaces entiers placés en dehors des trajectoires des projectiles envoyés de la place.

En principe, les défenseurs tirent perpendiculairement aux lignes qu'ils occupent. Si donc ces lignes forment un angle droit saillant, le prolongement des deux lignes qui le composent délimitera un angle égal qui sera un secteur privé de projectiles ; si, au contraire, on remplace l'angle par une courbe convexe, cette ligne donnera naissance à un tir rayonnant qui couvrira tout le

secteur. De là, le principe qui consiste à garnir de tours les angles d'une place.

Il tombe également sous le sens que les ouvrages à courbes convexes et à angles obtus sont plus faciles à défendre que les ouvrages formant des angles droits : par un tir oblique et divergent pratiqué d'une ligne de défense flanquée de saillants en segment de cercle ou en polygone, on peut couvrir toutes les approches de ces ouvrages, sauf un très faible angle mort si l'ouvrage est en demi-cercle, mais s'il est carré, le tir oblique pratiqué en retraite ne pourra jamais que couvrir ses flancs et atteindre à une certaine distance en avant de son front, et devant celui-ci, il y aura nécessairement un angle mort.

Un autre avantage des surfaces convexes est qu'elles résistent mieux que les angles au choc du bélier et des projectiles : ce choc, en effet, rencontre une grande résistance dans une construction dont les joints rayonnent vers un centre, tandis qu'un mur droit s'enfonce sous une poussée perpendiculaire, puisque les joints de son appareil sont parallèles entre eux et permettent le glissement et tandis qu'un angle droit ne présente qu'une résistance indirecte et relative à une poussée pratiquée de biais.

Si le tracé doit exclure les angles morts et les secteurs privés de projectiles, par application du même principe en élévation et non plus en plan, le profil devra être combiné de façon que les ouvrages intérieurs commandent les ouvrages extérieurs.

On dit qu'un ouvrage *commande* un autre ouvrage ou un terrain quand il le domine de façon à pouvoir le surveiller, le défendre et au besoin le battre. Une seconde enceinte doit donc nécessairement commander une première enceinte, afin que les défenseurs des deux lignes puissent coopérer, ceux de la seconde ligne tirant par dessus la tête de ceux de la première, et afin que si l'assaillant s'empare de celle-ci, il s'y trouve sous le tir de la seconde enceinte. Les ouvrages de flanquements commandent aussi les lignes qu'ils défendent, afin de les protéger plus efficacement en cas d'assaut et de constituer des réduits défendables même contre ces lignes lorsque l'assaillant s'en est emparé : les tours commandent donc les courtines (fig. 208, 226). Ce principe n'est plus absolu de nos jours, mais il l'était dans l'antiquité et au moyen âge.

Du sommet des ouvrages de défense, on pratique un tir *plongeant*, c'est-à-dire rapproché de la verticale, qui n'est très utile que si l'assaillant occupe le pied même des murs. A distance, ce tir qui n'atteint que des points isolés, est beaucoup moins efficace que le tir *rasant*, c'est-à-dire rapproché de la ligne horizontale, et qui peut produire son effet non plus sur un point, mais sur toute l'étendue d'une ligne aussi longue que la portée de l'engin. Avec des machines braquées en lignes divergentes, on peut, par le tir rasant, balayer en tout sens les approches de la place, mais il faut que les engins soient placés peu au-dessus du sol. Par une nécessité inhérente à la pesanteur des projectiles, leur *trajectoire*, c'est-à-dire le chemin qu'ils parcourent, est toujours un arc de cercle lorsque le tir n'est pas absolument plongeant. Certains engins peuvent se mettre en batterie dans l'intérieur d'une place et envoyer par dessus la tête des défenseurs et même par desssus les murailles, des projectiles qui décrivent un arc de cercle très accentué. Ce genre de tir est plus utile encore à l'attaque, pour bombarder l'intérieur de la place.

Les remparts sont généralement disposés pour favoriser le tir rasant comme le tir plongeant; ils ont deux étages de défenses superposés; on y ménage aussi des plateformes pour les machines de guerre.

Les ouvrages de fortification se divisent en *obstacles* et *défenses*. Les obstacles ont pour but de retarder l'assaillant et de le forcer à séjourner sous le feu de la défense : on doit classer parmi les obstacles les fossés, les chevaux de frise et aussi les *pièges* et les *chicanes*, dispositions ingénieuses qui induisent momentanément l'assaillant en erreur sur le chemin qu'il doit suivre, l'entraînent dans des impasses, ou bien l'obligent à faire certains détours : tels sont ce qu'on appelle les *chemins de défilement*, qui obligent, pour entrer dans une forteresse, à faire de longs circuits commandés sur toute leur étendue par des ouvrages de défense.

Les défenses ont pour but non plus seulement de retenir, mais d'arrêter l'assaillant et de servir de base aux opérations des assiégés.

BIBLIOTECA CENTRALA
UNIVERSITARĂ
BUCUREȘTI

§ V. — *Fortifications de bois. Appareil des constructions militaires.*

Le bois fut très employé dans l'architecture militaire, d'abord parce que, depuis les invasions franques, les ouvriers des Gaules furent plus habitués aux constructions de bois qu'à la maçonnerie, puis parce que beaucoup de fortifications durent être construites en hâte et avec économie, que le bois peut être exploité et travaillé plus rapidement que la pierre, et qu'il était alors moins coûteux.

Le bois, comme matière d'ouvrages militaires, avait un grand inconvénient, et, par contre, un grand avantage. Il est extrêmement facile à détruire par le feu, mais, en revanche, une construction de madriers offre plus de cohésion qu'une maçonnerie, surtout de petit appareil : elle résiste mieux aux coups du bélier et des projectiles, et à la sape.

Les Gaulois avaient construit des remparts de terre et de pierraille auxquels des madriers entrecroisés à angle droit, reliés par de gros clous et noyés dans leur masse, donnaient une extrême cohésion. De même, à la fin du VIIIe siècle, les Huns faisaient des forteresses en noyant des troncs d'arbres dans des amoncellements de pierres dures et de craie compacte. Pour obtenir de même une grande cohésion, on noya quelquefois de longues poutres dans des maçonneries militaires du moyen âge, comme, par exemple, vers 1230, au donjon de Coucy.

Le bois a été employé de trois façons dans l'architecture militaire du moyen âge, certaines forteresses ont été entièrement en bois : elles étaient très nombreuses avant le XIe siècle ; vers l'an mille encore, les remparts de Dinan ne se composaient que de palissades et de fossés, et cette pratique subsista bien plus tard dans les provinces du Nord.

Les châteaux de bois se construisaient et se détruisaient avec une extrême promptitude : en 1069, Guillaume le Conquérant détruisit les châteaux des Saxons rebelles, et, en l'espace d'une semaine, avant de quitter York qu'il avait occupé, il construisit

sur Bayle Hill un château pour surveiller cette ville ; vers 1139, Henri, châtelain de Bourbourg, en guerre avec Arnould de Gand, trouva moyen d'improviser en quelques jours un château qui fut en mesure de résister à un long siège. L'emplacement était déjà préparé, car un château y avait été détruit et il subsistait une motte de terre et des fossés, il y envoya en secret un géomètre qui fit un relevé du terrain à l'aide de perches, puis des charpentiers qui durent apporter des bois tout prêts à être assemblés suivant les plans du géomètre, et un beau matin Arnould de Gand s'avisa qu'une colline sur laquelle il jetait les yeux venait comme par enchantement de se couronner d'une forteresse nouvelle : ce n'est qu'après de longs et sanglants combats qu'elle put être enlevée et détruite à nouveau [1].

La destruction était aussi radicale que rapide : Suger a raconté [2] la prise, en 1111, du château du Puiset, assiégé par Louis VI. Il était aussi entièrement en bois : l'assiégeant commença par pousser contre les portes des chariots pleins de matières enflammées qui devaient agir comme béliers et comme brûlots ; n'ayant pas réussi, il s'attaqua à la première enceinte qui était une palissade : un prêtre portant comme bouclier une simple planche atteignit le premier le pied de la palissade ; il s'avisa qu'un angle mort existait sous des archères par lesquelles tiraient les défenseurs de cette palissade : il s'y tint couché contre le sol et commença à attaquer la paroi par la base au-dessous de ces défenses, de façon à les détruire ; son exemple fut suivi ; la première enceinte tomba sous la hache ; l'assaillant, abandonnant alors le château qu'elle protégeait, se réfugia dans le donjon, grosse tour également en bois, élevé sur une motte de remblai : ce dernier refuge ayant capitulé, le roi incendia le château dont il ne resta plus que les terrassements.

Certaines fortifications étaient partie en maçonnerie et partie en bois ; elles semblent n'avoir pas été rares jusqu'au cours du XVIe siècle.

En 1197, lorsque Richard Cœur de Lion fortifia les Andelys,

1. Lambert d'Ardres, ch. LV à LVIII.
2. *Vie de Louis le Gros*, édition Molinier, p. 65-66.

il éleva autour de cette ville, nous dit Guillaume le Breton, « turres lapideas et ligneas. »

En 1204 encore, le même chroniqueur décrit ainsi les fortifications dont Jean sans Terre avait récemment doté le mont Saint-Michel : « Maris et propugnaculis et turribus ligneis et lapideis circumcinxerat ipsum in superioribus partibus. »

En 1301, les annales de Gand décrivent en ces termes le démantelement de Bruges opéré par les Français : « Turres lapideas et portas quasdam fecerunt destrui, turres ligneas, munitiones omnes in fossatum dejici, ipsumque impleri alicubi, et aggerem, qui villam cingebat, in aliquibus locis confodi et dirui. »

Ces textes ne disent malheureusement pas quel était le rôle respectif des tours de bois et des tours de pierre. On peut supposer, toutefois, que les tours de bois appartenaient à une enceinte extérieure, car jusqu'à la fin du moyen âge une première enceinte de palissades plantée sur l'escarpe des fossés, enveloppa souvent une seconde enceinte de murs qui était la seule fortification sérieuse ; on verra aussi que toujours jusqu'au cours du XIIIe siècle et parfois depuis, des constructions de bois appelées *hourds*, *bretèches* et *coursières* ont couronné les fortifications. Enfin, le bois a servi de tout temps aux réparations hâtives des forteresses assiégées : en 886, quand les Normands assiègent Paris, c'est avec des madriers qu'on répare les brèches ; des miniatures montrent la même pratique à Rhodes en 1479 ; en 1544 encore, quand Henri VIII assiège Boulogne, des madriers qu'un bourgeois avait préparés pour la reconstruction de sa maison sont réquisitionnés pour le même usage.

En même temps que l'on substituait dans les églises la voûte aux lambris de bois, on éliminait progressivement le bois des constructions militaires où il avait dominé aux IXe et Xe siècles.

Quant aux œuvres de maçonnerie, l'appareil des fortifications suit les mêmes règles, à peu de chose près, que celui des autres constructions. Les Romains construisaient des remparts en petit appareil avec arases de tuileaux et assises inférieures en grand appareil, pour donner plus de solidité. C'est seulement à l'époque des invasions, à partir du IVe siècle, que les villes de Gaule éprou-

vèrent le besoin de se fortifier; elles le firent en toute hâte et au prix d'un double sacrifice : on se borna, par économie et surtout par prudence, à enclore d'une enceinte réduite la portion de la ville qui constituait la meilleure position, et la partie basse des murs, en grand appareil, fut composée de débris d'anciens édifices sans utilité pratique : tombeaux, arcs de triomphe, temples. Diverses lois recueillies dans le Code Théodosien autorisent ces destructions pour l'érection et l'entretien des remparts [1].

Dès le VIe siècle, les Byzantins ont imaginé un autre artifice ingénieux contre la sape, opération d'attaque qui consiste à démolir le bas des murs pour obtenir un écroulement et déterminer une brèche : la partie haute des murs est portée sur une série d'arcs de décharge reposant sur des points plus résistants ou mieux défendus. Les remparts de Salonique présentent un exemple curieux et encore très complet de ce système que l'on retrouve en France au XIIIe siècle dans le château d'Yèvre-le-Châtel (Loiret).

On a vu que saint Didier, évêque de Cahors de 630 à 655, avait bâti des remparts de pierre de taille qui furent remarqués comme une merveille. Les siècles qui suivirent devaient se montrer moins habiles dans l'art de bâtir les remparts : c'est ainsi qu'en 858, la ville de Chartres ayant été ravagée par les Normands, les habitants, après leur départ, se trouvèrent, au dire du chroniqueur Aganon, dans un grand embarras pour relever leurs murailles : ils abandonnèrent une partie de la ville dont les remparts étaient trop endommagés, et n'habitèrent plus qu'un angle dont les murs avaient résisté ; ils fermèrent le côté ouvert de cet angle en élevant, avec les démolitions des remparts qu'ils avaient abandonnés, une grossière muraille de pierre sèche.

Le petit appareil persista dans les remparts comme ailleurs jusqu'au cours du XIe siècle, en perdant à l'époque carolingienne ses

1. *Cod. Theod.*, l. XV, t. I, l. XXXVI. Les routes, ponts, aqueducs, remparts, peuvent être entretenus « *ex demolitione templorum* ». Honorius et Arcadius, auteurs de cette loi, décidèrent aussi en 396 que les murs des cités seraient entretenus aux frais des citoyens (*ibid.*, XXXIV). Les remparts de Sens, de Narbonne, de Saintes, de Boulogne, d'Arlon, de Genève, etc., ont fourni quantité de sculptures et d'inscriptions noyées dans l'appareil en grands matériaux qui assurait la résistance de leur base.

arases de tuileaux. Au XIIe siècle, le moyen appareil de ces constructions devint beau et soigné ; on y employa quelquefois l'appareil à bossages, à joints dressés au ciseau, qui présente l'avantage d'être extrêmement difficile à attaquer par la sape et de mieux amortir les chocs ; il fut surtout fréquent au XIIIe siècle [1] et fut oublié au XVe pour redevenir en faveur au XVIe [2].

On a déjà dit qu'aux XIIe et XIIIe siècles [3], on trouve des maçonneries dans l'épaisseur desquelles ont été noyées de longues poutres pour donner de la cohésion aux murailles et leur permettre de mieux résister à la sape et aux coups du bélier. Un autre artifice ingénieux plus rare a été imaginé dans le même but et s'observe dans le donjon de Tournebut (Calvados) vers la fin du XIIe siècle. Des bandes d'appareil ont, au lieu de lits horizontaux, des lits tracés en méandre : les pierres s'emboîtent et s'accrochent ainsi d'une façon qui rappelle le procédé des claveaux à crossettes.

Très souvent, dans les constructions militaires du XIIe au XVIe siècle, des chaînages de pierre de taille alternent avec des bandes d'appareil moins soigné [4].

§ VI. — *Enceintes, lices, braies, courtines et tours, bastions, tourelles et échauguettes.*

Une enceinte se compose en général de courtines flanquées, puis d'un fossé, avec ou sans eau ; le talus du fossé sur lequel se dresse le rempart s'appelle *escarpe* ; celui qui, au contraire,

1. Porte narbonnaise à Carcassonne ; porte du XIIIe siècle à Château-Thierry, à Domme (Dordogne), à Aigues-Mortes (Gard) ; porte Saint-Jean à Provins ; donjon de l'abbaye de Montmajour et de l'archevêché de Narbonne ; évêché de Fréjus ; tour du chevalier à Cannes ; donjon de Saint-Paul du Var ; remparts de Tortose (Syrie) ; tour d'angle des remparts de Cérines (Chypre) ; donjon de Clermont-Tonnerre à Chirens (Isère) ; tour de l'horloge à Bar-le-Duc (Meuse).

2. Fin du XVe siècle, château de Dijon ; XVIe siècle, portes à Vézelay (Yonne), à Montreuil-Bellay (Maine-et-Loire).

3. XIIe siècle, château de Gisors, donjon de Grès-sur-Loing ; XIIIe siècle, donjon de Coucy.

4. Donjon de Houdan (Seine-et-Oise), châteaux d'Angers, de Dieppe, remparts de Fougères, enceinte de Chora (Yonne), château de Foix (Ariège).

vèrent le besoin de se fortifier ; elles le firent en toute hâte et au prix d'un double sacrifice : on se borna, par économie et surtout par prudence, à enclore d'une enceinte réduite la portion de la ville qui constituait la meilleure position, et la partie basse des murs, en grand appareil, fut composée de débris d'anciens édifices sans utilité pratique : tombeaux, arcs de triomphe, temples. Diverses lois recueillies dans le Code Théodosien autorisent ces destructions pour l'érection et l'entretien des remparts [1].

Dès le VIe siècle, les Byzantins ont imaginé un autre artifice ingénieux contre la sape, opération d'attaque qui consiste à démolir le bas des murs pour obtenir un écroulement et déterminer une brèche : la partie haute des murs est portée sur une série d'arcs de décharge reposant sur des points plus résistants ou mieux défendus. Les remparts de Salonique présentent un exemple curieux et encore très complet de ce système que l'on retrouve en France au XIIIe siècle dans le château d'Yèvre-le-Châtel (Loiret).

On a vu que saint Didier, évêque de Cahors de 630 à 655, avait bâti des remparts de pierre de taille qui furent remarqués comme une merveille. Les siècles qui suivirent devaient se montrer moins habiles dans l'art de bâtir les remparts : c'est ainsi qu'en 858, la ville de Chartres ayant été ravagée par les Normands, les habitants, après leur départ, se trouvèrent, au dire du chroniqueur Aganon, dans un grand embarras pour relever leurs murailles : ils abandonnèrent une partie de la ville dont les remparts étaient trop endommagés, et n'habitèrent plus qu'un angle dont les murs avaient résisté ; ils fermèrent le côté ouvert de cet angle en élevant, avec les démolitions des remparts qu'ils avaient abandonnés, une grossière muraille de pierre sèche.

Le petit appareil persista dans les remparts comme ailleurs jusqu'au cours du XIe siècle, en perdant à l'époque carolingienne ses

1. *Cod. Theod.*, l. XV, t. I, l. XXXVI. Les routes, ponts, aqueducs, remparts, peuvent être entretenus « *ex demolitione templorum* ». Honorius et Arcadius, auteurs de cette loi, décidèrent aussi en 396 que les murs des cités seraient entretenus aux frais des citoyens (*ibid.*, XXXIV). Les remparts de Sens, de Narbonne, de Saintes, de Boulogne, d'Arlon, de Genève, etc., ont fourni quantité de sculptures et d'inscriptions noyées dans l'appareil en grands matériaux qui assurait la résistance de leur base.

arases de tuileaux. Au XIIe siècle, le moyen appareil de ces constructions devint beau et soigné ; on y employa quelquefois l'appareil à bossages, à joints dressés au ciseau, qui présente l'avantage d'être extrêmement difficile à attaquer par la sape et de mieux amortir les chocs ; il fut surtout fréquent au XIIIe siècle [1] et fut oublié au XVe pour redevenir en faveur au XVIe [2].

On a déjà dit qu'aux XIIe et XIIIe siècles [3], on trouve des maçonneries dans l'épaisseur desquelles ont été noyées de longues poutres pour donner de la cohésion aux murailles et leur permettre de mieux résister à la sape et aux coups du bélier. Un autre artifice ingénieux plus rare a été imaginé dans le même but et s'observe dans le donjon de Tournebut (Calvados) vers la fin du XIIe siècle. Des bandes d'appareil ont, au lieu de lits horizontaux, des lits tracés en méandre : les pierres s'emboîtent et s'accrochent ainsi d'une façon qui rappelle le procédé des claveaux à crossettes.

Très souvent, dans les constructions militaires du XIIe au XVIe siècle, des chaînages de pierre de taille alternent avec des bandes d'appareil moins soigné [4].

§ VI. — *Enceintes, lices, braies, courtines et tours, bastions, tourelles et échauguettes.*

Une enceinte se compose en général de courtines flanquées, puis d'un fossé, avec ou sans eau ; le talus du fossé sur lequel se dresse le rempart s'appelle *escarpe* ; celui qui, au contraire,

1. Porte narbonnaise à Carcassonne ; porte du XIIIe siècle à Château-Thierry, à Domme (Dordogne), à Aigues-Mortes (Gard) ; porte Saint-Jean à Provins ; donjon de l'abbaye de Montmajour et de l'archevêché de Narbonne ; évêché de Fréjus ; tour du chevalier à Cannes ; donjon de Saint-Paul du Var ; remparts de Tortose (Syrie) ; tour d'angle des remparts de Cérines (Chypre) ; donjon de Clermont-Tonnerre à Chirens (Isère) ; tour de l'horloge à Bar-le-Duc (Meuse).

2. Fin du XVe siècle, château de Dijon ; XVIe siècle, portes à Vézelay (Yonne), à Montreuil-Bellay (Maine-et-Loire).

3. XIIe siècle, château de Gisors, donjon de Grès-sur-Loing ; XIIIe siècle, donjon de Coucy.

4. Donjon de Houdan (Seine-et-Oise), châteaux d'Angers, de Dieppe, remparts de Fougères, enceinte de Chora (Yonne), château de Foix (Ariège).

regarde la place et fait face au rempart, s'appelle *contrescarpe*. En avant ou en arrière des fossés, une première enceinte se compose d'ouvrages bas et légers : en général de palissades (fig. 273, tour du port) renfermant une bande de terrain que l'on appelle *lices* [1]. C'étaient aussi des lices, ou enceintes fermées de constructions en planches qui formaient l'arène des tournois. Ces ouvrages peuvent également consister en des levées de terre gazonnée que l'on nomme *retranchements* et *épaulements*. On appelait *chevaux de frise* [2] des rangées de pieux plus ou moins rapprochées plantés dans le sol pour constituer une première ligne d'obstacles. Des haies vives ont rempli le même office depuis les temps mérovingiens jusqu'au XVIe siècle [3]. A la fin du moyen âge depuis le XIVe siecle, on eut des enceintes extérieures, basses et maçonnées, appelées *braies* et *fausses braies*.

Les braies sont une première enceinte de palissades ou de maçonnerie élevées sur la contrescarpe des fossés pour servir à gêner les approches et pour protéger un front d'arbalétriers qui les défendaient. Les palissades formaient un obstacle assez faible, mais les braies pouvaient être une seconde enceinte basse en maçonnerie (fig. 226) ; par une métaphore empruntée au costume, on appelait *chemise* l'enceinte qui habillait immédiatement une ville ou un donjon, et *braie* ce second vêtement de la forteresse ; c'est entre les braies et les fossés et le pied des murs, que régnait un chemin de ronde plus ou moins large, qu'on appelait les *lices* de la place. Cette première ligne de défense avait pour principale utilité d'empêcher l'assaillant d'attaquer le mineur, elle était puissamment commandée par le front de fortification qu'elle protégeait. Les fausses braies sont une variété des braies formant

1. En 1324 et 1350, on renouvela les palissades de bois devant deux portes de Douai ; en 1479, il en existait à Rhodes autour d'un des châteaux de mer (fig. 273).

2. Un exemple de chevaux de frise encore conservé se voit autour des ruines du château de Derval (Loire-Inférieure) et paraît remonter au XIVe siècle.

3. En 864, le capitulaire de Pistes comprend les haies dans l'énumération des ouvrages de défense qui ne peuvent être élevés sans l'autorisation expresse du roi. En 1304, à Mons-en-Pevèle, l'armée flamande s'était adossée aux haies de la ville. Au XVIe siècle encore, la ville d'Ypres avait de ces défenses.

une sorte de petit rempart (fig. 251). A Gisors, dès le XIVe siècle, on voit de fausses braies doublées d'un chemin de ronde dont les voûtes portent un second étage ou terrasse, des archères et des créneaux correspondent à ces deux étages. Les fausses braies formant terrasse pour l'artillerie légère ont été très usitées au début de l'artillerie à feu, au XVe et au XVIe siècle, mais on ne tarda pas à remarquer qu'une fois leur parapet abattu, elles étaient intenables pour la défense et fournissaient à l'attaque une plateforme très utile ; on y renonça donc.

Les braies pouvaient être flanquées d'échauguettes de maçonnerie ou de petites bretèches ou guérites de bois.

Au cours du XIIe siècle, on imagina de renforcer le bas des murs et de donner à cette partie épaisse la forme d'un talus : cette disposition a le triple avantage de rendre la sape plus laborieuse, de mieux résister aux coups du bélier et de faire ricocher sur l'assaillant les projectiles que les défenseurs font tomber du haut de la muraille. En Syrie et Palestine, aux XIIe et XIIIe siècles, les ingénieurs militaires d'Occident, disposant de la main-d'œuvre de nombreux esclaves, transformèrent en talus de maçonnerie des flancs de collines entiers à la base de leurs châteaux [1].

Ce n'est qu'à partir du XVe siècle et c'est surtout au XVIe que l'on doubla les remparts de remblais en terre afin d'offrir plus de résistance contre l'artillerie à feu et surtout pour procurer des terrasses assez solides et assez vastes pour porter ce genre d'engins.

A la même époque, on éleva pour porter l'artillerie des tertres de terres appelés *cavaliers*.

Au moyen âge, les grands engins de place, perrières et mangonneaux, se plaçaient soit sur les terrasses des tours, soit sur le sol même derrière les remparts, sur des *esplanades* ou terre-pleins protégés par les murs d'enceinte : en effet, ces frondes colossales lançaient de grosses pierres brandies à l'extrémité d'une longue verge. Le projectile décrivait donc un arc de cercle accentué en passant par dessus les murs et par dessus la tête des défenseurs.

Jusqu'au XVe siècle, les remparts sont formés de murs épais

1. On voit un travail analogue sur une moindre échelle au château de Murols (Puy-de-Dôme) assis sur une base de rocher régularisée en forme de talus par des adjonctions de maçonnerie.

surmontés d'une retraite formant passage et appelée *chemin de ronde* qu'un parapet borde et protège extérieurement.

On a vu que les remparts sont flanqués de tours et, que celles-ci, pour commander le chemin de ronde, ont un étage en plus que les courtines; en outre, elles interceptent le chemin de ronde, de façon que si l'ennemi s'empare d'une courtine, il ne puisse passer sur les autres courtines et reste exposé au tir des deux tours qui commandent l'espace dont il s'est emparé. Pour compléter la précaution, il arrive souvent que le chemin de ronde est interrompu devant les portes qui communiquent avec les tours et s'y relient par des planchers mobiles ou ponts volants qu'on peut retirer aisément, c'est une disposition déjà signalée par Vitruve. Les tours ont plusieurs étages de salles, souvent voûtées; elles sont plus ou moins ouvertes et quelquefois ouvertes à la gorge [1] (fig. 209, 231), c'est-à-dire tout à fait béantes du côté de l'intérieur de la place. Les tours ont à leur sommet une plate-forme (fig. 225), ou bien un étage couvert d'un toit en poivrière (fig. 226).

Les tours romaines sont le plus souvent demi-circulaires, quelquefois rectangulaires; au moyen âge, les deux tracés ont eu cours, mais dans les forteresses bien comprises, la forme circulaire, qui flanque mieux, a été préférée. On trouve aussi, mais plus rarement, des tours polygonales.

Depuis le milieu du XIIe siècle (donjons du château Gaillard, fig. 242, et de la Roche-Guyon) jusqu'au XVe (château de la Ferté-Milon), il n'est pas rare de voir des tours tracées en demi-ellipse aiguë à l'extérieur. Elles restent circulaires au dedans. Cette forme en éperon supprime l'angle mort plus complètement encore que la forme circulaire, et elle a l'avantage de renforcer d'une maçonnerie épaisse le front le plus exposé. On trouve aussi, surtout au XIIIe siècle, des tours en éperon à pans coupés comme à Antioche, à la porte Saint Jean de Provins et à la porte de Château-Thierry et dans une série de donjons pentagonaux.

1. Tours gallo-romaines de Carcassonne; au XIIIe siècle, tours du château de Gisors; au XIVe siècle, tours d'enceintes de Cahors et Sisteron; au XVe, tours de Mende, Cf. Neufchâtel (Suisse), Florence (Italie), etc.

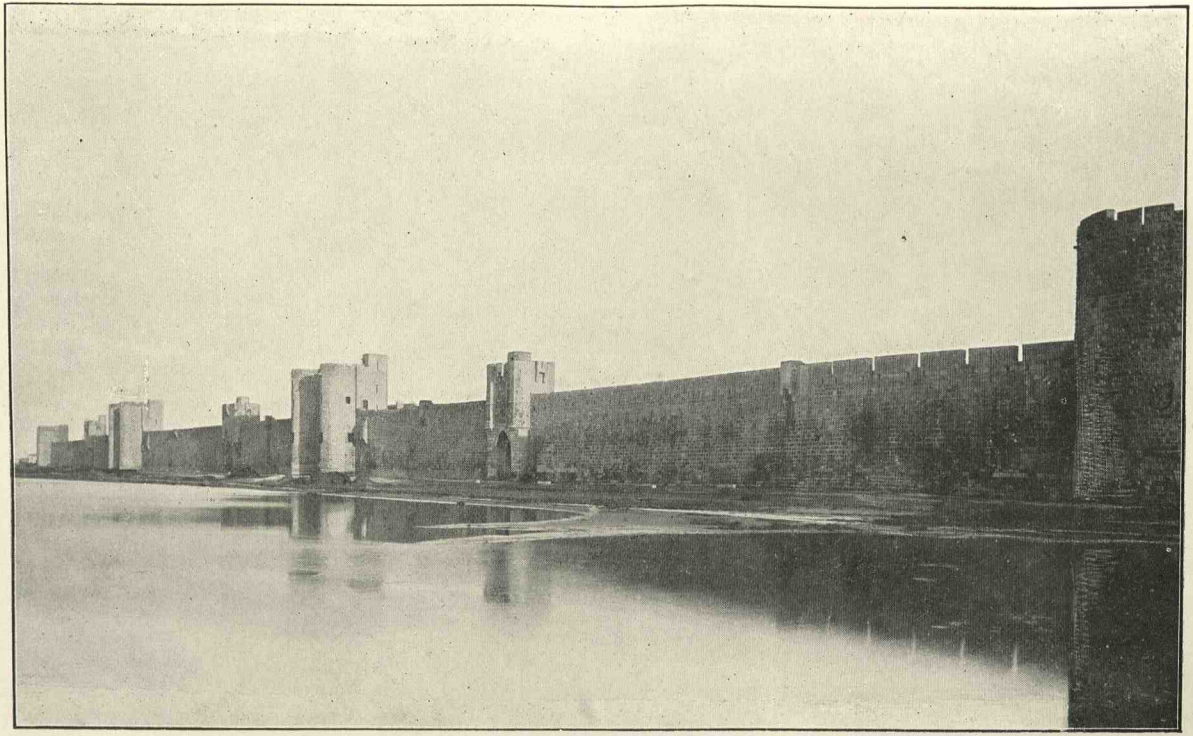

Fig. 208. — Remparts d'Aigues-Mortes.

(P. 464-465)

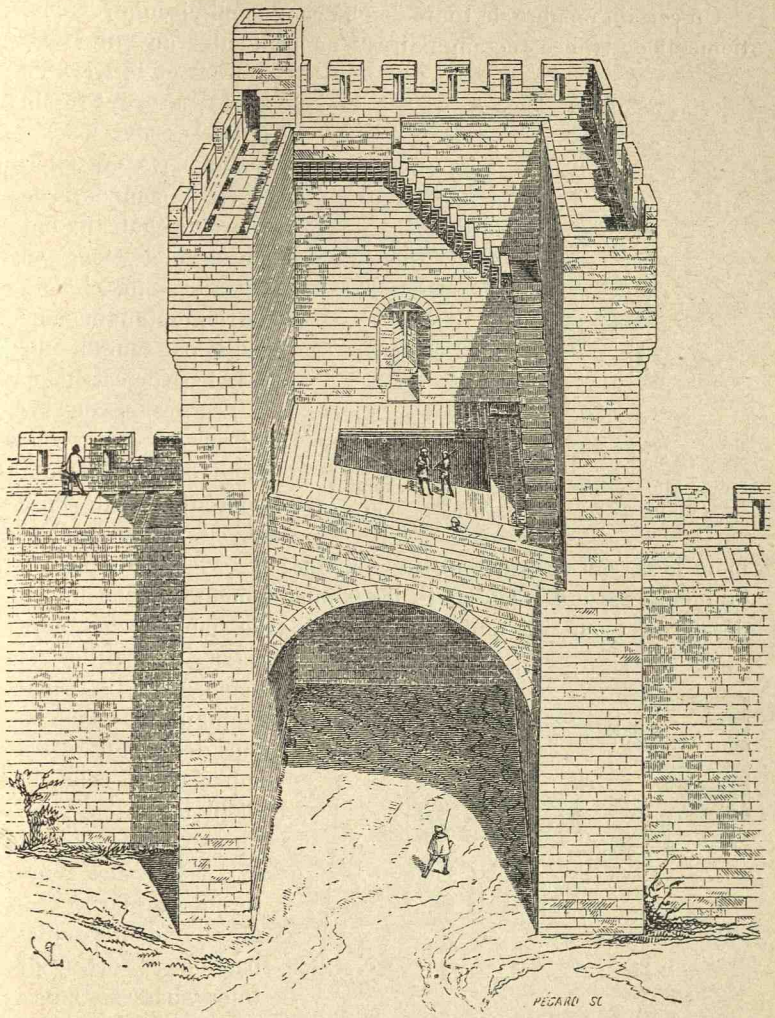

Fig. 209. — Tour des remparts d'Avignon ouverte à la gorge, milieu du XIVe siècle (Viollet-le-Duc, *Dict. d'architecture*). Le comble de charpente (voir fig. 231) est supposé enlevé pour mieux montrer les dispositions intérieures.

Un certain nombre de tours de châteaux demi-circulaires contiennent des salles rectangulaires : on peut citer au XIIIe siècle Margat et le Krak en Syrie ; au XVe Fressin (Pas-de-Calais).

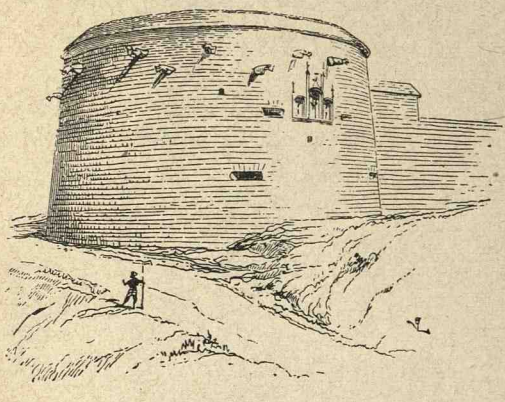

Fig. 210. — Bastion circulaire à Langres (Viollet-le-Duc, *Dict. d'architecture*).

Du XIVe au XVIe siècle, beaucoup de tours de châteaux ont un dernier étage en retraite, un chemin de ronde étant ménagé sur l'épaisseur du mur à la base de cet étage.

Les progrès de l'artillerie à feu sous Louis XI eurent pour conséquence de faire abaisser considérablement le niveau des tours et des courtines et de les épaissir dans la même mesure : en effet, les bombardements furent moins désastreux pour des murs bas et épais, et la hauteur des murs cessa d'être utile à la défense, le tir rasant donnant de plus en plus des résultats très supérieurs à celui du tir plongeant. A la fin du XVe et surtout au XVIe siècle, les tours furent remplacées progressivement par des bastions, sortes de tours basses, larges et massives couronnées de terrasses (fig. 210, 211).

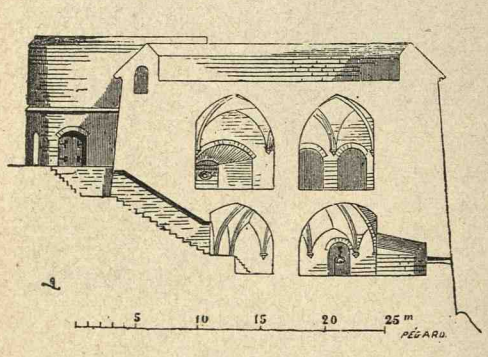

Fig. 211. — Coupe du bastion de Langres (Viollet-le-Duc, *Dict. d'architecture*).

Pour multiplier les surfaces de flanquement, on donna d'abord

au bastion la forme d'une tour elliptique rattachée à la courtine par une partie plus étroite, puis, comme le front de cet ouvrage était faible, on le traça en éperon, en forme d'as de pique ; finalement on simplifia le bastion en en faisant un simple pentagone ; c'est le système polygonal que Vauban adopta et perfectionna.

La tourelle de guet (*guaita*) est une petite tour élevée aussi haut que possible pour surveiller la campagne ; à la fin du XIIe siècle, par exemple, une tour d'angle de l'enceinte de Langres a été surélevée pour servir de tour de guet. En général, ces tours de guet sont constituées par le prolongement au-dessus des combles d'une forteresse d'une tourelle d'escalier dont la partie inférieure dessert les étages des bâtiments ; il en subsiste depuis le XIIIe siècle, celles qui se sont conservées datent pour la plupart du XVe siècle [1].

Certaines tours de guet sont isolées [2]. Beaucoup de tourelles servant au guet sont des échauguettes (*scaraguaita*, *guaita*, *oriel*) et il n'est pas rare que la partie supérieure d'une tourelle s'élargisse en encorbellement comme une échauguette pour porter la plate-forme du guet [3].

Les tours les plus importantes sont les *donjons* auxquels un paragraphe spécial est consacré ci-après.

§ VII. — *Archères*, *créneaux*, *hourds*, *mâchicoulis et bretèches*.

Dans les parois des tours et des courtines sont pratiquées des *archères*, baies étroites et longues, largement ébrasées au dedans

1. XIIIe siècle, tour Constance à Aigues-Mortes ; XIVe au XVIe siècle, palais d'Avignon, évêché de Rodez, Maroite (Dordogne) ; archevêché d'Auch ; église de Clermont-l'Hérault ; remparts de Saint-Malo (deux tourelles réunies par un passage), Pierrefonds ; lanterne de Rochecorbon (Indre-et-Loire) ; tour de Bon-Vouloir près Bagnoles de l'Orne, Chambéry, Folleville (Somme) ; église de Saint-Salvi d'Albi, Castelnau de Lévis (Tarn-et-Garonne).

2. XVIe siècle, ville de Calais ; évêchés de Rodez et de Tournai.

3. Remparts de Saint-Malo, Saint-Salvi d'Albi.

pour permettre de tirer dans toutes les directions. A partir du XIIe siècle au moins, pour la commodité des archers, on dispose des bancs de pierre dans l'embrasure des archères comme dans celle des fenêtres (fig. 212).

Les archères se multiplient depuis le XIIe siècle ; en 1184, au moment d'être attaqué par Philippe-Auguste, le duc de Bourgogne fit percer des archères supplémentaires au château de Châtillon-sur-Seine. Dès lors une tactique nouvelle consista à en ouvrir dans le bas des murs comme à la partie supérieure des forteresses.

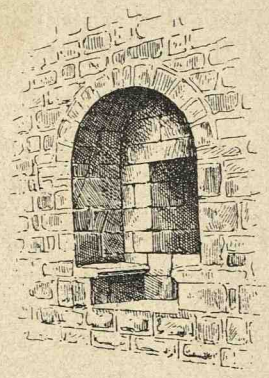

FIG. 212 — Embrasure d'archère des remparts d'Aigues-Mortes.

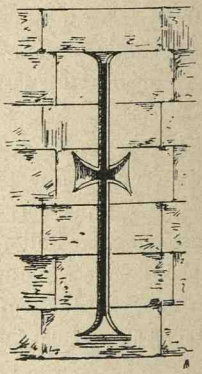

FIG. 213. — Archère cruciforme du XIVe siècle à Villandraut (Gironde), d'après Leo Drouyn.

Les archères se chevauchent, c'est-à-dire qu'elles sont percées en alternance d'un étage sur l'autre ; celles d'un étage quelconque répondent aux trumeaux des étages supérieur et inférieur, de façon à pouvoir mieux battre tous les points des approches de la place et de façon à ne pas amincir et affaiblir la muraille du haut en bas sur un même point. Les appuis des archères forment extérieurement un talus d'un angle très aigu appelé *plong e* qui facilite le tir plongeant ; souvent, elles s'évasent à la partie inférieure de façon à faciliter aussi le tir oblique (fig. 213), et quelquefois on trouve, depuis la fin du XIIIe siècle, surtout en Gascogne, et ailleurs aux siècles suivants, des archères en forme de croix

latine (fig. 213) permettant de braquer une arme en tout sens pour tirer à la volée. Quelquefois on trouve du XIVe au XVe siècle des archères géminées, divergentes dans la même embrasure suivant un tracé en V. Cette particularité se rencontre au château de Labarre près Foix et à celui d'Hyères, et au boulevard de la porte de Laon à Coucy vers 1500. Depuis l'invention de l'artillerie à feu, certaines archères s'évasent dans le bas en trou circulaire ou ovale pour une petite bouche à feu (mousquet, fauconneau, couleuvrine), c'est ce qu'on appelle une *canonnière* (fig. 214).

A la même époque des canonnières (fig. 215) furent aménagées exclusivement pour les pièces d'artillerie et l'on a imaginé des dispositions particulières : au château de Dijon, construit sous Louis XI et Louis XII, et stupidement démoli de nos jours, des niches latérales étaient pratiquées dans les embrasures des archères pour servir d'abri à l'artilleur qui mettait le feu à la pièce, le protéger contre l'explosion possible de celle-ci et les fuites de la culasse (fig. 216) ; des cheminées étaient ménagées pour l'échappement de la fumée (fig. 217).

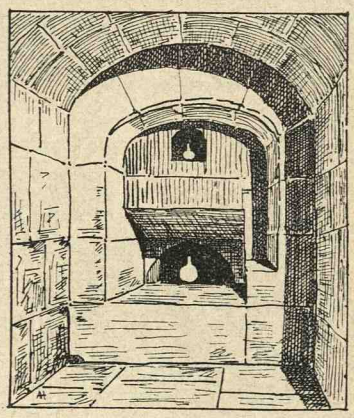

FIG. 214. — Canonnière pour deux armes à feu à Bourg (Gironde), vers 1500, d'après Leo Drouyn.

Le chemin de ronde qui surmonte les remparts est quelquefois élargi au moyen d'encorbellements, à l'extérieur par des hourds ou des mâchicoulis, à l'intérieur par un encorbellement de pierre, une galerie ou *coursière* de bois, couverte d'un toit qui protège les défenseurs contre les projectiles lancés au-dessus du parapet où ce toit vient s'appuyer [1] (fig. 220).

1. On voit de ces coursières de bois du XVIe siècle encore parfaitement conservées en Allemagne à Rothembourg sur la Tauber et à Nuremberg, en Suisse à Neufchâtel.

Le parapet qui borde le chemin de ronde supérieur des courtines et la plate-forme terminale des tours est *crénelé*, c'est-à-dire garni de *créneaux* (lat. *carnelli*, v. f. *crestiaux*) et de *merlons*.

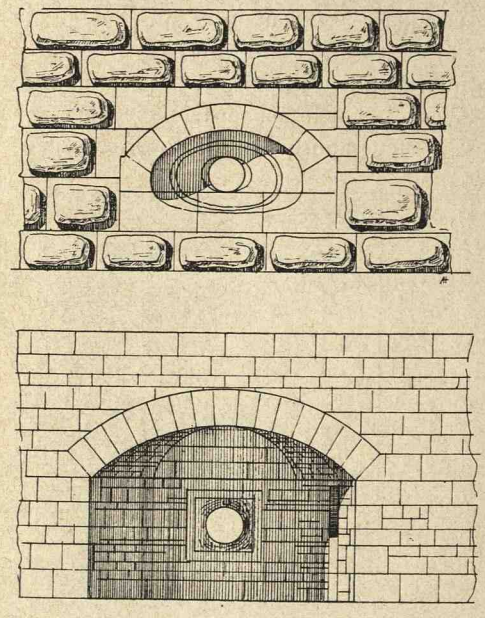

Fig. 215. — Bouche et embrasure d'une canonnière du château de Dijon, époque de Louis XII, d'après le relevé de M. Suisse.

Le créneau est une entaille rectangulaire ménagée dans le parapet pour permettre de tirer sur l'assaillant. Les pans de parapet compris entre des créneaux s'appellent *merlons* ; les merlons, sortes de boucliers de pierre, ont la hauteur de l'homme qu'ils doivent abriter. Souvent, surtout à partir de l'époque gothique, ils sont percés d'archères (fig. 218 et 223). Lorsqu'un parapet crénelé porte une toiture, les créneaux ressemblent à des fenêtres dont la sablière du toit forme le linteau (fig. 237, 266). Les créneaux peuvent même être remplacés jusqu'au XIVe siècle par des baies à linteaux de pierre [1] (fig. 226, 261) ou cintrées (fig. 254), ces dernières procèdent des galeries hautes des forteresses antiques [2]. Les créneaux sont assez souvent fermés

1. Château de Boulogne, courtine de la grande salle ; porte Narbonnaise à Carcassonne ; tours du XIIIe s. du château de Bourbon-l'Archambaut, surmontées d'un étage supplémentaire au XIVe s.

2. Donjon de Coucy ; comparer aux tours dites vitigothiques de l'enceinte de Carcassonne et aux portes romaines de Trèves, Autun, Vérone.

de volets en bois, attachés par des gonds, pentures, pivots ou charnières à leurs angles supérieurs, et que l'on soulevait pour tirer. Le plus fréquemment, comme le montre la fig. 219, c'était un pivot emboîté dans deux colliers de pierre qui souvent se sont conservés dans divers monuments.

C'est ce que l'on appelait les *huchettes* (petites caisses) des créneaux, car ces volets avaient de petites parois latérales à angle droit pour mieux protéger : en 1410, la ville de Rouen passa marché avec un hucher « pour des houchettes pour les créneaux des murs ».

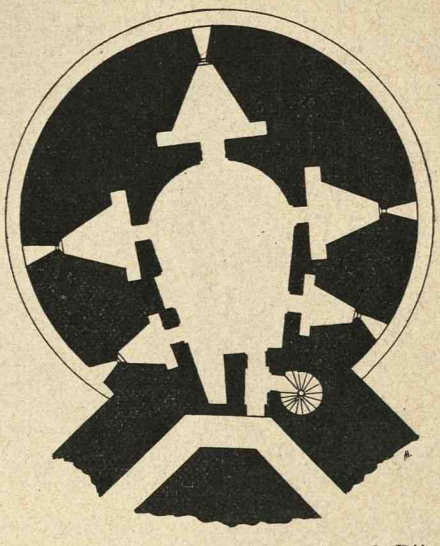

Fig. 216. — Tour ou bastion du château de Dijon, époque de Louis XII, d'après le relevé de M. Suisse.

On a vu que le chemin de ronde crénelé pouvait être doublé de *coursières* de bois couvertes et portées généralement en encorbellement vers l'intérieur de la place. A l'époque romane et peut être antérieurement, des constructions mobiles en charpente formant une galerie extérieure en encorbellement se plaçaient également en temps de guerre devant les créneaux et devant les larges baies dont on perçait souvent le dernier étage des tours (fig. 226, 261). Ces galeries de bois en encorbellement (fig. 221, 235) s'appellent *hourds* ou *hourdages* ; le verbe *hourder* exprime l'action de garnir de hourds ; on disait aussi *bretechier*, car *bretèche* a souvent le même sens que hourd.

Le plancher des hourds est ajouré de façon à favoriser le tir plongeant. L'utilité des hourds est de défendre le pied des murs

contre la sape. Les hourds ont pu rester en usage jusqu'au XVe siècle : en 1300, au château d'Eperlecques, des bois de hour-

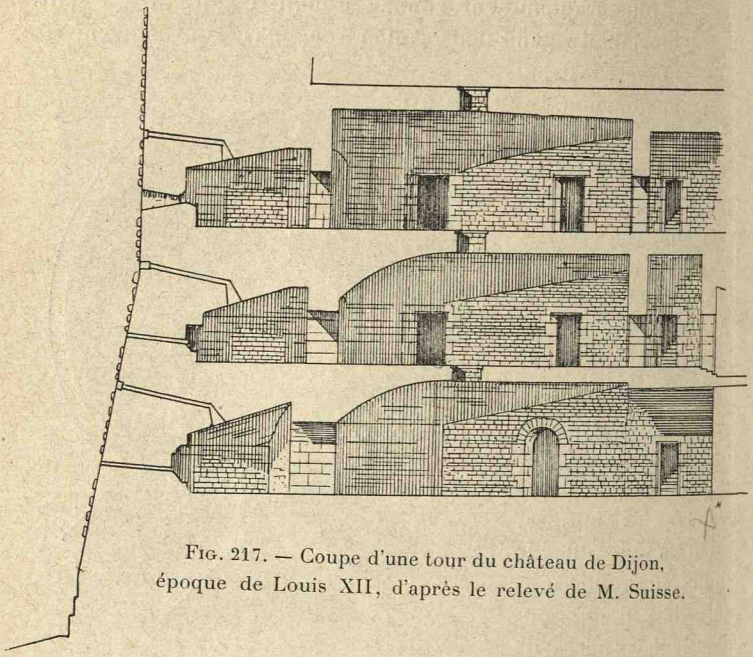

FIG. 217. — Coupe d'une tour du château de Dijon, époque de Louis XII, d'après le relevé de M. Suisse.

dage étaient remisés dans des magasins [1], et des charpentiers furent employés à construire des bretèches et des coursières et des escaliers pour les desservir [2] et à apporter les pierres qui devaient servir de projectiles [3]. En 1344, on refit des beffrois (*baffredi*) de

1. « Pour deffaire les breteskes qui estoient entour le grant sale dou castiel et entour le touriele sour le praiele... Pour porter les ais de ces breteskes et dou meilleur mairien es greniers haut pour prendre quant on en aura besoin... A Mikiel le couvreur qui a recouvert le grant sale u les breteskes avoient esté et le touriele sour le prael et deseure le quisine ». (Archives dép. du Pas-de-Calais, p. 158; J. M. Richard, *Mahaut d'Artois*, p. 258, en note.)

2. « Faire breteskes, hourdis, soliaus et tours sour quoi les cloies sont es estages pour estre sus a deffendre et pour faire puies et degrés a monter d'estage en autre et sour les alées des murs ». (*Ibid.*)

3. « Pour manouvriers qui porterent pierres en haut pour deffendre. » (*Ibid.*, A. 143.)

bois aux remparts de Nîmes ; en 1350, à Douai, on fait un *hourt* sur la porte Vaquerece ; en 1406, à Amiens, une tour est hourdée [1] et en 1433, on y construit une « tour de carpenterie quarrée

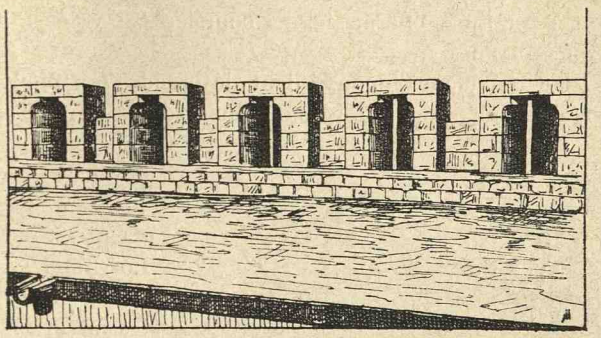

Fig. 218. — Parapet crénelé du XIIIe siècle à Cérines (île de Chypre). La toiture placée en avant du chemin de ronde appartient à un bâtiment moderne.

faisant forteresse entre le porte de Beauvais et le tour de Guyencourt [2] ».

Quelquefois on eut des hourds fixes en pans de bois garnis d'un hourdis de torchis [3] ou même de brique [4] portés en encorbelle-

1. Inventaire des Archives communales, t. IV, p. 58.

2. *Ibid.*, p. 133.

Les hourds de l'entrepôt de Constance (fig. 178) datent du XIVe ou du XVe siècle. Il en existe de plus récents à Neufchâtel en Suisse. A Culan (Indre), un château du XVe siècle est encore garni de hourds. Il subsiste des hourds au donjon de Laval (fig. 235), au château de Coninsborough (Angleterre), aux clochers de Dugny (Meuse), Evron (Mayenne), Saint-Marcel (Indre), Saint-Chamond (Corrèze), Saint-Bertrand-de-Cominges (Haute-Garonne), Coulaine (Sarthe). Ceux de la Tour Jeanne d'Arc à Rouen ont été rétablis.

3. Au milieu du XVe siècle, on construisit au sommet des murs du château d'Eperlecques (Pas-de-Calais), des guérites plaquées d'argile et couvertes de tuiles ; à Douai, en 1350, on fit un hourd de ce genre à la porte Vacqueresse.

4. Entrée du château de Villentrois (Indre-et-Loire), XVe siècle ; ancienne barbacane du pont de Rouen.

ment sur consoles de pierre. Celles-ci apparaissent dès 1230 [1] au château de Coucy (fig. 254).

Pour conserver ces boiseries, on les imbibait d'huile ou on les enduisait de graisse. En 1410, la ville d'Amiens achetait de l' « oint à oindre et encraissier les coursières et voies faittes en IIII grans quennes ».

Les hourds avaient l'inconvénient de prendre feu facilement ; on les revêtait de peaux humides ou plus tard d'ardoises (fig. 235). On chercha aussi dans le Midi et en Orient à les remplacer par de la pierre.

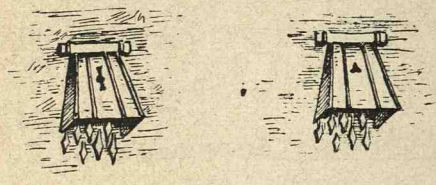

Fig. 219. — Huchettes soulevées laissant pleuvoir des carreaux. Emblème sculpté sur un linteau de porte du moulin des ducs de Bourgogne à Tournehem (Pas-de-Calais), xve siècle.

Lorsque les Croisés se furent installés en Palestine et en Syrie, ils ne trouvèrent guère de bois pour hourder leurs forteresses ; déjà, du IVe au VIIIe siècle, les architectes d'églises de Syrie avaient dû remplacer par des arcs et des dallages les charpentes de la basilique romaine ; contraints par la même nécessité, les ingénieurs des châteaux des XIIe et XIIIe siècles remplacèrent les hourds par des parapets de pierre portés en encorbellement sur des consoles. Ce système était si avantageux que l'Occident l'adopta progressivement : d'abord au début du règne de saint Louis, nous voyons parfois une sorte de transition entre les deux systèmes : ce parti intermédiaire consiste, on vient de le voir, en consoles de pierre destinées à porter un hourdage de bois (fig. 254) ; au XIVe siècle le parapet de pierre se substitua presque toujours à la cloison de charpente.

On nomme *mâchicoulis* ces encorbellements extérieurs en maçonnerie lorsqu'ils forment des galeries continues, et lorsqu'ils ne forment que de petits saillants isolés, on les appelle

1. Donjon et tours du château et porte de Laon à Coucy ; Montségur (Ariège) et château de Foix (barbacane de Fouichet).

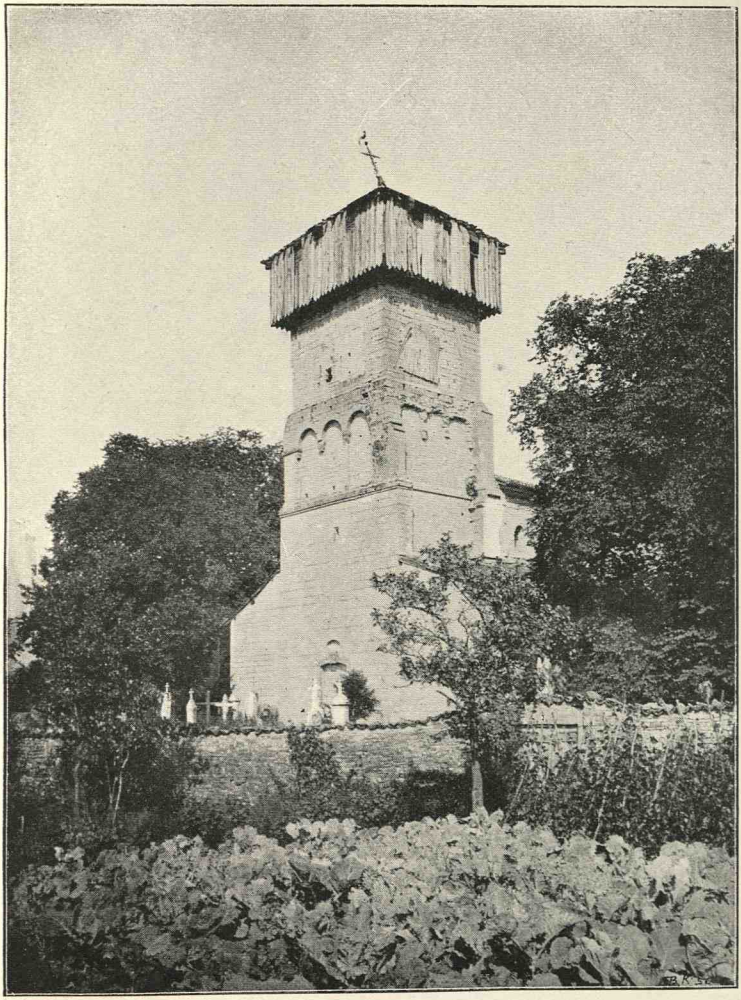

Fig. 221. — Clocher hourdé de l'ancienne église de Dugny (Meuse).

bretèches. Le nom de *mâchicoulis* s'étend à toute ouverture pratiquée dans une voûte ou dans un plancher pour servir au tir plongeant.

Les mâchicoulis apparaissent en France dès la seconde moitié du XIIe siècle, mais on ne cessa jamais cependant de construire des hourds et des bretèches de bois sur les fortifications.

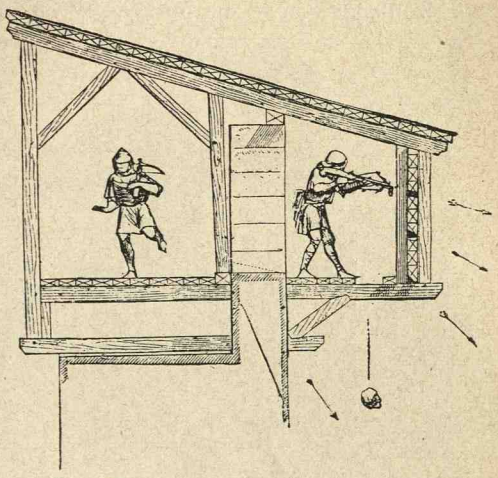

FIG. 220. — Coupe d'un chemin de ronde de remparts garni de coursière et de hourd (Viollet-le-Duc, *Dict. d'architecture*).

Les premiers mâchicoulis se composèrent d'abord de parapets portés en avant des murs sur des arcs bandés entre des contreforts ou des consoles (fig. 222 et 223). Ce type est usité partout aux XIIe et XIIIe siècles; dans le Midi, il persiste jusqu'au XVe [1]. Au donjon du Château-Gaillard des Andelys (Eure), de 1196 (fig. 241), les supports des arcs s'amincissent en pointe vers la base de façon à faciliter le tir ; ailleurs les contreforts sont arrondis pour la même raison [2].

1. On trouve de ces mâchicoulis du XIIe siècle à l'église de Royat (Puy-de-Dôme), au donjon de Niort (fig. 234), au bâtiment des mâchicoulis au Puy (fig. 223) ; du XIIIe siècle, à la Cité de Carcassonne, à la porte de la citadelle de Montreuil (Pas-de-Calais), aux portes de Saunerie et Soubeyran à Manosque (Basses-Alpes), à la Madeleine de Châteaudun, à Saint-Florent près Saumur ; du XIVe siècle, au palais des Papes à Avignon, au donjon de l'évêché d'Albi, aux églises de Beaumont de Lomagne (Tarn-et-Garonne) et de Lavaur (Tarn) ; du XVe siècle à Sorrèze (Tarn) ; de diverses époques à la cathédrale d'Agde, au château d'Aurillac, aux églises des Saintes-Maries de la mer (Bouches-du-Rhône), de Clermont (Hérault), de Chandieu et Marols (Haute-Loire), Celleneuve (Hérault), à la porte Malpertuis de Salins (Jura) récemment détruite, au donjon de Cruas (Ardèche).

2. Donjons de Niort (fig. 234) et de Cruas (Ardèche), Château-Guillaume (Indre), donjon et cathédrale d'Albi.

pente, destinées à fournir un abri aux sentinelles : vers le milieu

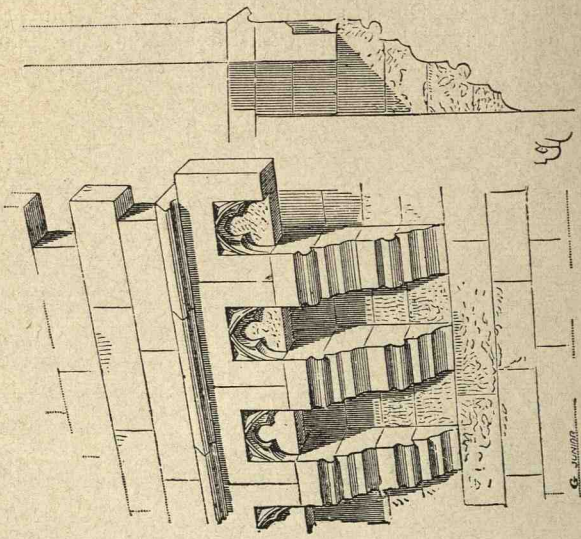

Fig. 225 — Mâchicoulis du château de Pierrefonds, XVe siècle (Viollet-le-Duc, *Dict. d'architecture*).

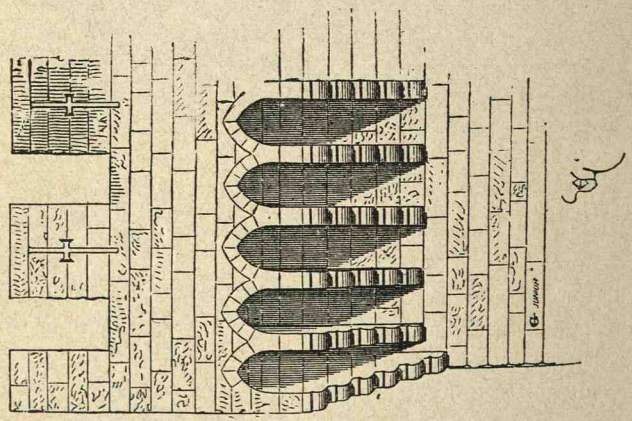

Fig. 224. — Mâchicoulis des remparts d'Avignon, XIVe siècle (Viollet-le-Duc, *Dict. d'architecture*).

du XIVe siècle, on avait établi sur les murs du château d'Eperlecques en Artois des guérites en torchis (« plaquées d'argile »),

pourvues d'un toit de tuile ; en 1436, à Amiens, on construisait sur les remparts des « loges et aguarittes » de bois.

On garnissait parfois aussi les parapets dès le XVe siècle, de gabions et futailles remplis de terre : en 1433, à Amiens, on disposait ainsi de « vieilles douves » sur « la forteresse ».

VIII. — *Portes, guichets et poternes, chemins couverts, barbacanes, châtelets, bastilles et guérites.*

Les portes sont naturellement le point où vise l'effort de l'assaillant, aussi les fortifiait-on avec un soin spécial.

Chez les Romains, les portes de ville étaient flanquées de tours et surmontées de galeries d'où les défenseurs pouvaient envoyer des traits, mais des monuments comme les deux portes d'Autun et celle de Trèves ont l'aspect d'arcs de triomphe plutôt que d'ouvrages de défense, les passages et les galeries sont étonnamment ouverts. Ces portes triomphales, souvent à deux arcades égales, ont été imitées dans l'architecture monastique[1].

Au moyen âge, les portes d'enceintes fortifiées continuent à être flanquées de tours (fig. 226, 227) ou bien sont pratiquées à travers le bas d'une tour (fig. 228) ; l'ouverture est unique ; toutefois à partir du XIIIe et plus souvent du XIVe siècle, on trouve surtout aux portes des châteaux une entrée principale pour les cavaliers et à côté un *guichet* ou petite porte pour les piétons (fig. 227).

On nomme *poternes* de petites portes dérobées ouvertes dans les endroits les moins apparents et les moins exposés des forteresses pour favoriser les sorties, évasions et autres communications avec le dehors en temps de siège. Ces portes de sortie s'ouvrent parfois à une certaine distance de la place, à l'extrémité de galeries souterraines ; les ouvrages avancés sont reliés à la place par des souterrains, ainsi, au XIIIe siècle, à la porte de Laon

1. Abbayes de Lorsch, de Cluny, de Clairmarais, etc. Voir ci-dessus p. 16, 17.

à Coucy (fig. 230), la barbacane D qui défendait les abords de la porte était reliée à l'intérieur de la ville par une galerie souterraine passant sous le tablier du pont E, dans des baies percées à travers les piles et entre lesquelles on jetait des planches ; même disposition entre la ville et le château de Boulogne. Ainsi communiquait-on d'un ouvrage à l'autre, sans ouvrir les portes, et si l'ennemi s'emparait de l'ouvrage avancé, on battait en retraite par le souterrain facile à intercepter ensuite et qui ne pouvait, du reste, livrer passage à deux ou trois hommes de front. Ces couloirs, très utiles à la défense, étaient, par le fait de leur étroitesse, beaucoup moins utilisables pour l'assaillant quand il venait à s'en emparer, car deux hommes ne pouvant se présenter de front par ce passage, on pouvait les mettre successivement hors de combat.

Les vantaux des portes de forteresses étaient épais et bardés de fer, parfois même tout en fer pour résister à la sape ; pour résister aux coups du bélier, on les barricadait par derrière au moyen de gros madriers glissant dans des ouvertures pratiquées dans la maçonnerie des montants.

Il y avait d'autres clôtures que les vantaux qui, malgré tout, pouvaient être sapés, enfoncés ou mieux encore brûlés ; un grillage appelé *herse* ou *porte coulisse* glissait de haut en bas dans deux rainures ménagées dans les parois latérales du passage de la porte. La herse était déjà connue des Romains qui l'appelaient *cratis*, *cataracta* ou *hericius*, d'où *herse* ; la herse était soit en fer, soit en bois, on en conserve une du XIIIe siècle à la tour Constance d'Aigues-Mortes. Elle est en sapin imbibé d'huile à chaud. Un mâchicoulis était ouvert dans la voûte du passage de porte et donnait dans un corps de garde qui surmontait cette porte. C'est dans ce poste que se manœuvrait la herse qu'on élevait au moyen de palans, et c'est encore de ce poste que jusqu'au XIVe siècle on manœuvra les chaînes du pont-levis.

Le *pont-levis* connu également dès l'antiquité, est un tablier de pont en bois jeté sur le fossé qui précède la porte. Il a des gonds horizontaux fixés au seuil de la porte, et à ses extrémités opposés sont attachées des chaînes qui viennent s'enrouler sur un *treuil* placé dans le poste qui surmonte la porte.

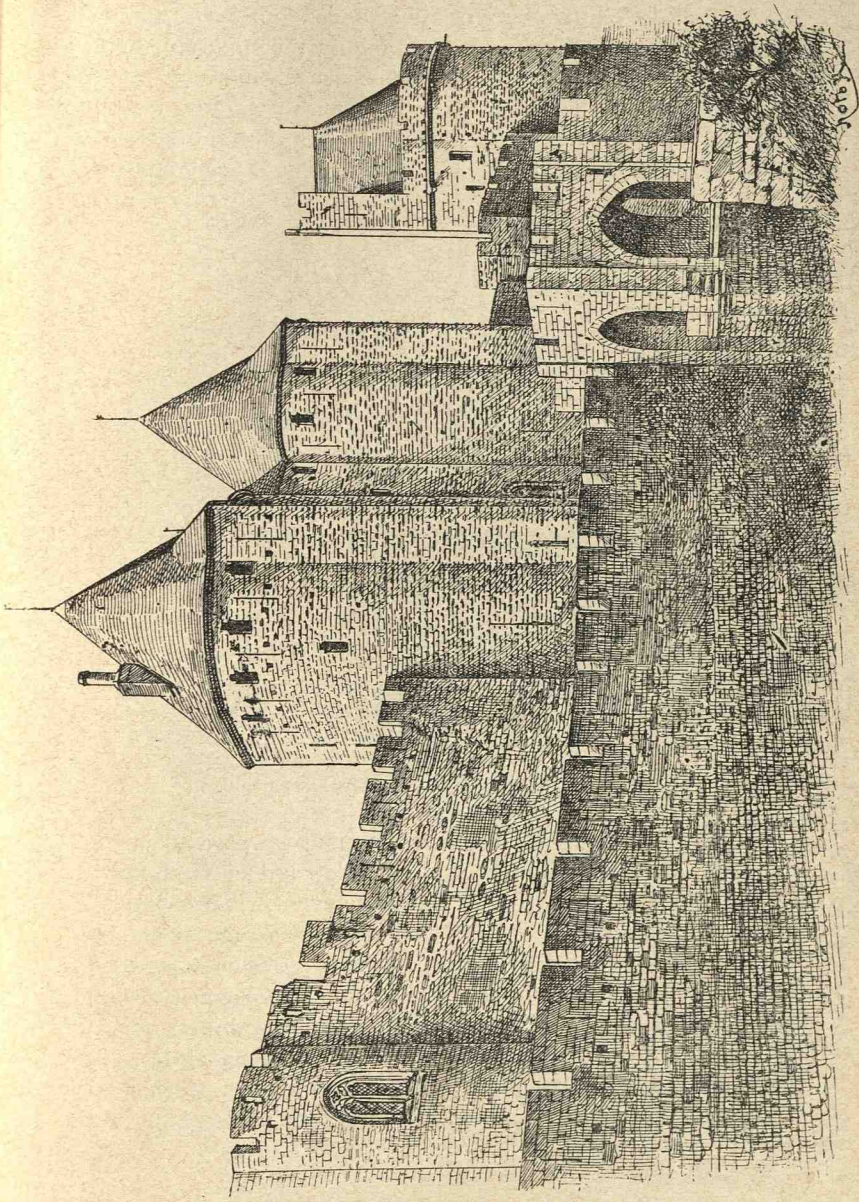

Fig. 226. — Porte Narbonnaise à Carcassonne, bâtie vers 1285.

Au XIVe siècle, on trouva un système de pont levis qui se manœuvre avec une facilité et une rapidité incomparablement plus grandes, et qui est encore en usage sur nos canaux. C'est le pont levis à bascule. Les chaînes ne sont plus fixées à un treuil, mais à l'extrémité de deux *arbres* ou madriers dont l'autre bout reçoit une grosse pierre ou une tête de plomb pour faire contre-

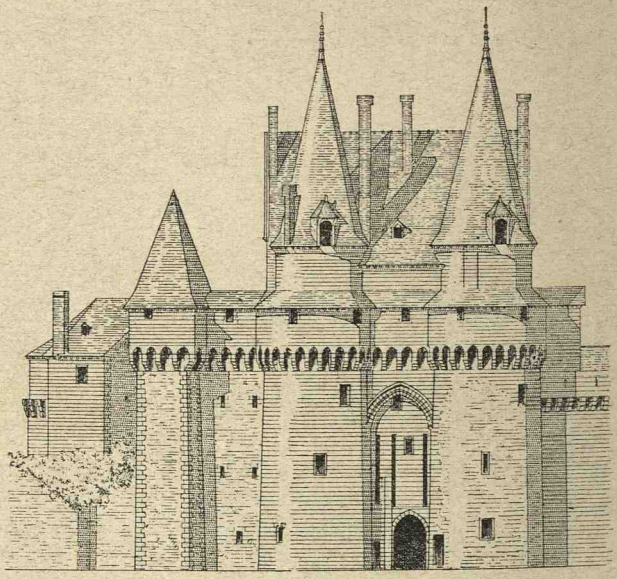

FIG. 227. — Porte du château de Vitré, XVe siècle.

poids. Ces arbres placés au-dessus du pont et parallèlement pivotent sur un point d'appui central lorsqu'on agit sur leur extrémité chargée ; l'autre extrémité, en se relevant, relève aussi le pont. C'était non plus d'en haut, mais sous le passage même de la porte que l'on manœuvrait cette machine, et, pour le passage et l'évolution des arbres du pont-levis il fallait ménager à droite et à gauche au-dessus de la porte deux grandes rainures verticales (fig. 227). — Pour les petites portes ou *poternes*, un seul arbre et une seule rainure suffisaient. Deux chaînes se rattachaient à l'extrémité de cet arbre unique au moyen d'un étrier de fer.

Lorsque les portes traversent le bas d'une tour, celle-ci peut être demi-cylindrique comme à la porte de Jerzual à Dinan ;

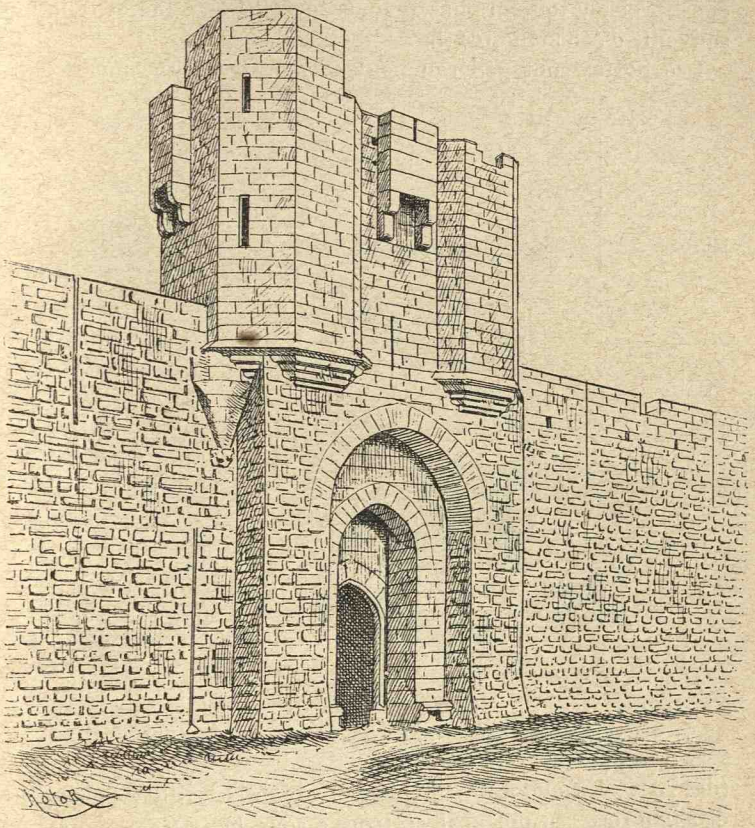

Fig. 228. — Une porte d'Aigues-Mortes (1272 à 1275).

plus souvent elle est rectangulaire (Laon, Moret, porte Saint-Nazaire à Carcassonne (fig. 229), portes d'Aigues-Mortes (fig. 228), porte du Croux à Nevers bâtie de 1393 à 1396 par le maître Jean des Amoignes), et dans ce cas elle est presque toujours cantonnée

d'échauguettes ; on trouve aussi, comme à Manosque (porte Saunerie et porte Soubeyran) des tourelles partant du sol.

Lorsqu'une porte est percée dans une tour rectangulaire, celle-ci est presque toujours flanquée de tourelles aux angles, ou, plus souvent, d'échauguettes (fig. 228 et 229).

Les portes sont généralement surmontées d'un mâchicoulis

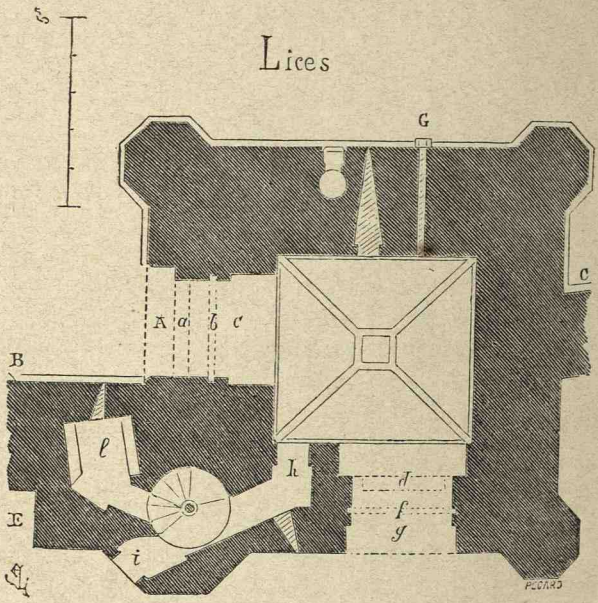

Fig. 229. — Plan de la porte Saint-Nazaire à Carcassonne, vers 1285 (Viollet-le-Duc, *Dict. d'architecture*).

(fig. 231, 246) ou d'une bretèche pour tenir l'assaillant en respect, et s'il a forcé la porte, il se trouve sous le passage exposé au tir plongeant d'un mâchicoulis intérieur, pratiqué dans la voûte ou dans le plancher (fig. 209, 229), et au tir latéral d'archères ménagées dans les parois. Le passage d'une porte à travers une tour est souvent coudé ; parfois l'entrée intérieure est perpendiculaire aux murs de la place ; la porte extérieure est pratiquée sur un flanc de la tour de façon à être moins exposée aux coups

de l'ennemi, et bien commandée par les courtines. Le passage coudé a, en outre, l'avantage de briser l'élan de l'assaillant qui aurait pénétré en chargeant. Cette disposition s'observe au XIIIe siècle à Carcassonne dans la porte Saint-Nazaire (fig. 229). La tour flanquée de tourelles interrompt la courtine B. C.

L'entrée A est placée sur une face latérale de façon à ne pouvoir servir de cible à l'assaillant ; de plus, le seuil est élevé au-dessus du sol, de façon à n'être accessible que par une échelle ou par un plan incliné en bois que l'on faisait disparaître en temps de siège ; de plus, pour y parvenir, il faut passer sous les feux croisés de la courtine B et de la tour. En *a* est ménagé un mâchicoulis ; en *b* glisse une herse ; en *c* se trouve un vantail barricadé ; parvenu sous la voûte, l'ennemi devait exécuter demi-tour au-dessous d'un mâchicoulis pratiqué au centre de la croisée d'ogives ; puis il fallait forcer une seconde porte munie de mâchicoulis *d*, herse *f* et vantaux *g*.

Le couloir *h i* dessert la guérite *l* dont l'archère défend la porte extérieure, et un escalier en vis qui met le corps de garde de l'étage supérieur ; il est en communication avec la place en *i* et avec le passage en *h* ; en E, un escalier droit relie l'étage supérieur au chemin de ronde de la courtine qu'il commande ; en G est une gargouille qui déverse les eaux pluviales, le sol du passage d'entrée étant incliné de l'intérieur de la place vers le dehors ; ce conduit pouvait servir de porte-voix à une sentinelle postée à l'extérieur et la mettre en communication avec un poste intérieur ; la cavité circulaire voisine est un puits qui alimente le corps de garde de l'étage supérieur, pourvu également d'une cheminée et d'un four. Cette tour pouvait soutenir un siège à elle seule et se défendre de toutes parts.

L'architecture militaire a fait usage de nombreuses bretèches, de même forme que celles de l'architecture civile, mais toujours percées d'un mâchicoulis par dessous et avec parois percées seulement d'archères. Ces bretèches (fig. 228, 246) surmontent et défendent les ouvertures qui peuvent donner prise à l'attaque, les poternes ou petites portes de sortie des forteresses, les portes des maisons nobles, les portails et les fenêtres des églises fortifiées. Il existait aussi des bretèches de bois, qui sont des hourds

en encorbellement, des guérites montées sur certains points des chemins de ronde, ou des ouvrages avancés en charpente.

Les portes étaient encore protégées par des *barbacanes* et par des *bastilles* ou *châtelets*. Ces noms désignent des ouvrages de tracés très variés ; la barbacane était un ouvrage avancé défendant une porte ; une bastille était un fort plus ou moins isolé : on a vu comment les assiégeants élevaient des bastilles de charpente pour flanquer leur ligne d'investissement et pour résister à l'effort des assiégés sur les points où ils devaient tenter des sorties, devant une porte ou un pont par exemple. Des bastilles permanentes à l'usage des assiégés couvraient de même les approches de certaines places ; elles ont commencé d'être en usage vers la fin du XIIe ou le XIIIe siècle. La barbacane du Fouichet au château de Foix et celles qui protègent les deux portes de l'enceinte de Caumont (Ariège) sont de tracé quadrangulaire, celles de Caumont ont des angles arrondis et datent du XIIe au XIVe siècle ; celle de Foix est de la seconde moitié du XIIIe. Le tracé demi-circulaire était plus fréquent : on en peut citer pour exemple l'ancienne barbacane de la porte de Laon à Coucy (fig. 230).

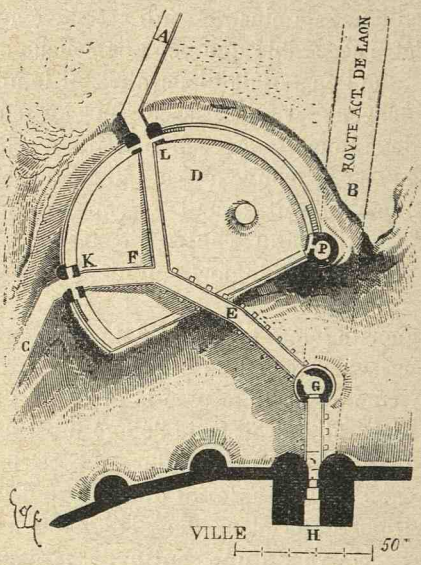

FIG. 230. — Ancienne barbacane de la porte de Laon à Coucy, XIIIe siècle (Viollet-le-Duc, *Dict. d'architecture*).

En A, passait la route de Laon reportée aujourd'hui en B ; en C, une voie descendait vers Chauny ; à chacune de ces routes

répondait une porte flanquée de tours, la tour d'angle P et le tracé de la courtine demi-circulaire surmontée d'un chemin de ronde crénelé achevaient de mettre l'ouvrage en mesure de résister à toutes les attaques de l'assaillant ; il était isolé de la place par un fossé, et le pont qui le reliait à la porte était coupé et commandé par une tour G. A travers les piles de ce pont et sous le sol de la porte et de la barbacane, un chemin couvert débouchant sous la chaussée, au niveau D permettait de ravitailler l'ouvrage, d'y faire passer des défenseurs ou de l'évacuer en sécurité, ou enfin de prendre à revers l'ennemi qui, s'en étant emparé, donnerait l'assaut à la porte.

La fig. 231 montre le châtelet qui protégeait la porte Saint-Lazare d'Avignon, reconstruite vers 1364. Ce châtelet est flanqué de trois tours à plateformes dallées reposant sur voûtes ; ses courtines ont un chemin de ronde crénelé ; il est entouré d'un fossé plein d'eau et séparé de la porte par un second fossé, mais il est ouvert à la gorge, de façon que son esplanade est entièrement commandée par les deux étages de défense de la porte et de son avant-corps : si l'ennemi s'en empare, il se trouvera partout sous le feu de la place et il faudra qu'il commence par s'y exposer pour aborder la porte, ouverte sur une face latérale du châtelet ; il devra traverser ensuite l'esplanade en diagonale pour atteindre la porte et présenter ainsi le flanc à deux lignes d'ouvrages de défense.

La bastille Saint-Antoine à Paris était à l'origine un châtelet de ce genre protégeant la porte Saint-Antoine ; c'est Charles V qui fit bâtir cette porte et la bastille qui la défendait : elle formait alors un quadrilatère à quatre tours d'angles ; pour la transformer en château, Louis XI supprima plus tard deux côtés du rectangle, on allongea la construction par deux ailes en trapèze dont les angles furent flanqués de quatre autres tours.

Parmi les ouvrages avancés qui défendent les abords des forteresses, on peut assigner une place à part aux guérites qui défendaient les abords du château de Montségur (Ariège) qui date du XIIIe siècle. Ce sont de petits réduits isolés ménagés de distance en distance à 7 ou 8 mètres environ de la base de la forteresse sur le flanc du rocher qu'elle couronne. Il en subsiste trois, au-dessous

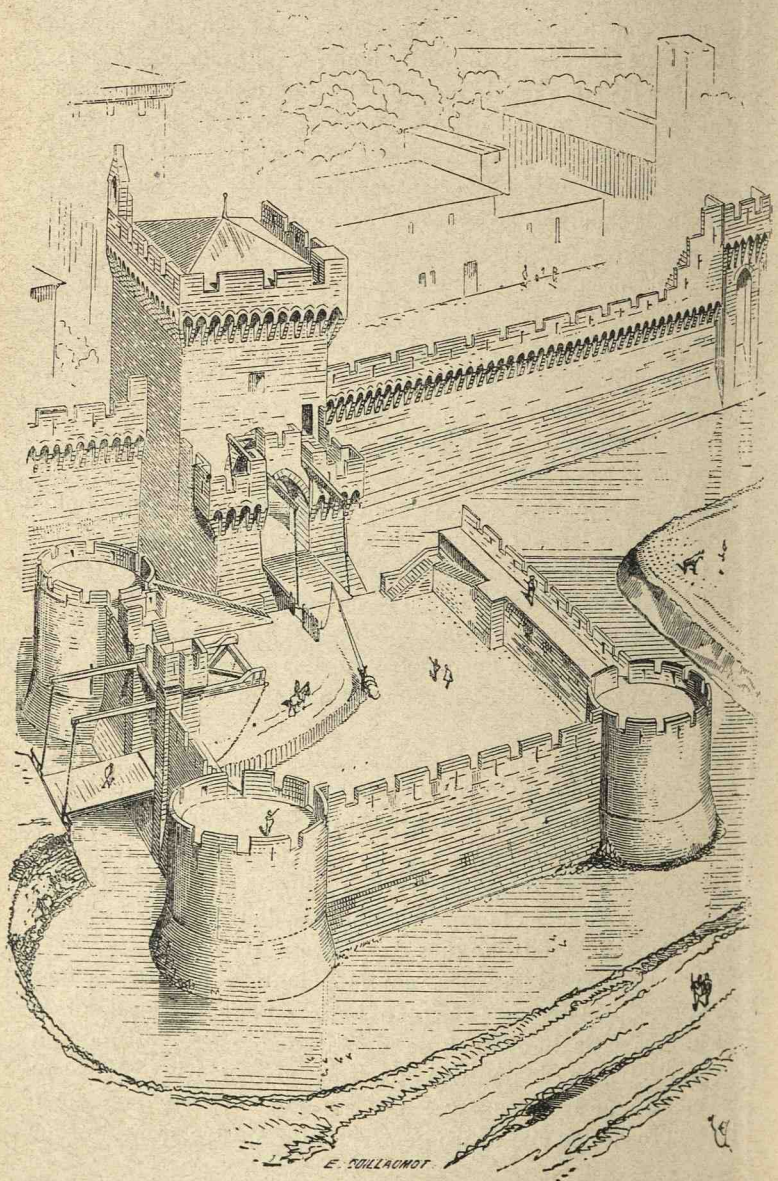

Fig. 231. — La porte Saint-Lazare d'Avignon et son châtelet, vers 1364 (Viollet-le-Duc, *Dict. d'architecture*).

du donjon et de la courtine nord, en regard des châteaux de Roquefixade et de Lavelanet. Ces petits réduits sont en partie creusés dans le rocher auquel ils sont adossés, et en partie maçonnés ; ils ont environ 2 mètres de haut, un de profondeur et 0,80 à 1 m. de côté dans œuvre. C'était un abri et un poste d'observation pour des sentinelles qui de là surveillaient tous les environs et pouvaient décocher des traits aux suspects qui se seraient aventurés aux abords de la forteresse. Il est probable que l'on trouverait ailleurs des traces de postes de guet analogues autour de châteaux de montagnes, dans des défilés et sur certaines côtes.

§ IX. — *Puits, citernes, fontaines, magasins.*

Les ingénieurs militaires ont pris un soin tout particulier de pourvoir d'eau les forteresses. Des puits sont toujours pratiqués dans les places fortes, et souvent dans chacune des enceintes qui peuvent être défendues successivement [1] ; au besoin, on leur a donné une extrême profondeur, mais il est des situations stratégiques où les sources sont pauvres ou font défaut. Les ingénieurs militaires du moyen âge se sont montrés dignes héritiers des Romains et des Byzantins dans l'art de construire les citernes.

Les eaux pluviales soigneusement recueillies sur les terrasses et toitures des forteresses ont été amenées dans des citernes ménagées comme des caves sous les bâtiments [2], ou parfois même pratiquées à une certaine hauteur dans l'épaisseur des maçonneries, de façon à alimenter directement d'eau un étage supérieur [3]. Il existe aussi des citernes à ciel ouvert qui reçoivent directe-

1. Puits dans les donjons de Fréteval, d'Issoudun (XIIe s.), de Coucy, dans la porte Saint-Nazaire de Carcassonne (fin du XIIIe s.), dans la Tour de Talbot (1420) au château de Falaise, etc.

2. Châteaux de Margat (Syrie), de Cérines (Chypre), XIIIe s.

3. Tour Constance à Aigues-Mortes (Gard), Castel del Monte, château de Frédéric II en Pouille, XIIIe s. ; citerne du château de Falaise, renfermée dans une belle tour construite vers 1420 par les Anglais.

ment l'eau du ciel et des pentes du sol, et qui peuvent servir d'abreuvoirs [1]. Enfin l'on a vu que dans le château de Tournoël (Puy-de-Dôme) existe une citerne à vin, vaste réservoir cubique de pierre dure appareillée en grandes pièces : sa partie haute en forme de toit a une trappe servant d'entonnoir et sa partie basse a trois robinets de bronze ; elle peut remonter au XIVe siècle.

Les fontaines sont moins fréquentes que les puits et les citernes dans les châteaux, du moins avant la Renaissance. En effet, il est assez rare que pour alimenter une fontaine on n'amène pas l'eau de quelque distance, et le trajet de l'aqueduc à travers les défenses d'un château est difficile à établir ; enfin et surtout, si l'assiégeant découvre son existence, il lui est facile de l'intercepter.

En 1451, le roi René imagina d'amener dans le château d'Angers, devant la chapelle, une fontaine jaillissante, en réunissant une source d'auprès Villevesque à une autre source distante d'un quart de lieue de la première. Les frères Jean et Guillaume Nicolas, fontainiers étrangers, se chargèrent de l'œuvre ; on tailla dix mille tuyaux de bois de chêne de 12 pieds de long, que l'on assembla avec des viroles de fer ; on perça le rempart du château, mais après divers mécomptes [2] on utilisa les tuyaux pour une autre fontaine, à Champigné.

Les places fortes avaient nécessairement aussi, en prévision des sièges, des magasins à vivres et à munitions. C'étaient dans les villes les arsenaux, greniers d'abondance et entrepôts ; on utilisait, du reste, en temps de guerre toute sorte de bâtiments. Dans les châteaux, le sous-sol ; dans les tours de remparts la salle basse pouvaient aussi servir de magasins. Il n'est pas rare que des ouvertures soient ménagées dans les voûtes pour permettre de monter des munitions depuis le sous-sol jusqu'à la plate-forme supérieure à l'aide d'un monte-charge et d'un treuil. Une autre disposition ingénieuse est celle qu'on observe dans les souterrains

1. Château de Karak (Palestine), XIIe s. ; de Saint-Hilarion, Buffavent, Kantara (Chypre), XIIIe et XIVe siècles.

2. Une source tarit ; l'autre se trouva insuffisante ; les tuyaux furent mal faits ; on espéra amener une troisième source dans les cuisines du château ; il semble qu'on ait encore dû y renoncer.

du château de Boulogne (1231), fig. 253. Aux impostes de la voûte en berceau plein-cintre on a ménagé d'un côté une retraite de muraille, de l'autre, une suite de trous carrés : on peut ainsi établir à ce niveau une suite de madriers : au moment de la construction, ils ont maintenu le cintrage de la voûte ; depuis ils ont pu porter un plancher pour y déposer des provisions à l'abri des inondations qui pouvaient se produire dans ces caves entourées de fossés d'eaux vives.

§ X. — *Camps retranchés et châteaux primitifs.*

Un château (*castrum*, *castellum*) est une petite forteresse renfermant non une localité mais une seule habitation ou un petit groupe de maisons.

Un château antique était un camp permanent enclos de fortifications en maçonnerie ; au moyen âge, on appelait château ou forteresse toute localité possédant une enceinte fortifiée, qu'elle fût une ville, un village, ou une simple maison forte, comme on appelait ville toute localité non fortifiée : les dimensions n'y faisaient rien ; on réservait seulement le nom de *cité* aux villes qui étaient sièges épiscopaux et qui avaient été des cités romaines. On entend surtout aujourd'hui par château une citadelle, un palais fortifié, et par extension un palais rural même non fortifié, beaucoup de maisons de plaisance ayant remplacé des châteaux forts.

Le système de défense des places du moyen âge comprenait plusieurs enceintes successives que l'assaillant devait forcer les unes après les autres : une enceinte de ville se rattachait à un château ou citadelle qui occupait le point le plus fort et qui pouvait s'isoler de l'enceinte et se défendre encore lorsque celle-ci était tombée au pouvoir de l'assaillant.

La première enceinte pouvait n'entourer qu'un village, ou même une simple *basse-cour* (curtis) ou un *baille* (bajulus ; ballium) dans les châteaux ruraux. Cette basse-cour renfermait des dépendances et protégeait les approches de la seconde enceinte plus forte.

Celle-ci n'était pas encore le dernier retranchement de l'assiégé qui pouvait, si elle était forcée, se défendre encore dans un réduit appelé *donjon* (dunio), tour principale isolée et point le plus fort du château.

Les Romains faisaient des camps plus ou moins permanents qui étaient déjà de véritables châteaux : ils avaient une enceinte de fossés et retranchements de terre couronnés de palissades; à l'intérieur se trouvaient divers baraquements et le chef habitait une sorte de tour (*turris pretoria*). Un même nom désigne, du reste, le camp et le château (*castra*, *castrum*, *castellum*). Les Byzantins, qui au VIe siècle firent réaliser de si grands progrès à l'art militaire, construisaient dès lors de véritables châteaux, enceintes de murailles en rectangle régulier garnies d'une tour à chaque angle.

De leur côté, les mérovingiens recueillirent et perfectionnèrent la double tradition des Romains et des barbares francs, habiles les uns comme les autres à fortifier leurs camps. Les invasions, puis la constitution du régime féodal firent multiplier et perfectionner sans cesse les enceintes fortifiées, lieu de refuge temporaire des populations ou habitation permanente des chefs obligés de vivre perpétuellement sur la défensive.

Déjà au temps de Grégoire de Tours et de Fortunat existaient de véritables châteaux : le premier a décrit le *castrum* de *Merliacum* élevé dans une assiette bien défendue par la nature même, car le rocher qui le portait dominait de cent pieds les plaines environnantes. L'enceinte s'abaissait cependant en un point et probablement y avait-il une double enceinte, car un ruisseau traversait le *castrum* en franchissant des portes d'eau ménagées dans ces remparts.

Cette enceinte renfermait des sources, des pièces d'eau et des terres cultivées [1].

Fortunat, de son côté, décrit [2] le château que l'évêque de Trèves saint Nicet avait fait élever sur les bords de la Moselle. C'était une vaste enceinte fermant de tous côtés un plateau

1. Historia Francorum. L. III, C. XIII.
2. Livre III, chant XII.

escarpé, dont le confluent de la rivière et d'un ruisseau défendait déjà les abords, sauf dans l'isthme du promontoire qui couronnait ce plateau. L'enceinte était une muraille flanquée de trente tours ; un moulin à eau, destiné à ravitailler la place, se rattachait à l'enceinte, et dans l'intérieur de celle-ci se trouvaient des champs cultivés. Sur le point culminant du plateau était construite la demeure seigneuriale (*aula*) vaste et somptueuse au dire du poète. Ce château n'était accessible que par une rampe que commandait une tour garnie de balistes. C'est dans cette tour que se trouvait l'oratoire.

Beaucoup des fortifications de cette période n'étaient que des fossés, des levées de terre, des haies et des palissades. La période carolingienne continua les mêmes pratiques et employa peut-être moins encore la maçonnerie.

C'était ainsi que les peuples germains comprenaient la fortification : en 791, le *ring* des Huns, forteresse où résidait leur roi, comprenait neuf enceintes concentriques de haies, de troncs d'arbres et de pierres amoncelées ; en 807, fut commencé le *Danewirk*, ligne de défense qui isolait la presqu'île danoise pour arrêter les invasions des Francs : c'était un rempart de terre qui suivait le cours de l'Eyder, et auquel ce fleuve servait de fossé. A la même époque le chroniqueur Ermold le Noir vante les avantages du château (*optima domus*) dans lequel Marman, roi des Bretons, faisait sa résidence et où Louis le Pieux vint le rencontrer : entouré d'un côté par des forêts, ce domaine était d'autre part protégé par un fleuve et par des marécages, défenses naturelles auxquelles on avait encore ajouté des haies et des fossés [1]. Louis le Pieux lui-même n'avait donné à sa villa voisine d'Aix-la-Chapelle qu'une enceinte de remparts de terre plantés d'arbres.

Les Normands s'établissaient dans des camps retranchés dont ils faisaient des centres d'opérations pour razzier toute la contrée environnante : ils choisissaient de préférence une île dans un fleuve, comme l'île d'Oissel dans la Marne et à Montglonne ou Saint-Florent-le-Viel dans une île de la Loire. Sur la plage, ils

1. Ermold le Noir. Ed. Guizot, t. IV, p. 58

et les commandant toutes, formait un réduit capable de soutenir un nouveau siège.

Pour asseoir une forteresse on recherchait un terrain présentant des défenses naturelles : si le pays était accidenté, on choisissait soit le sommet d'une colline isolée, dont on terrassait plus ou moins le plateau terminal, ou, plus fréquemment, on trouvait un promontoire que l'on isolait de la chaîne de hauteurs à laquelle il se rattachait, en coupant l'isthme par un fossé profond. Un emplacement de ce genre était excellent quand, situé au confluent de deux cours d'eau, il trouvait ainsi de plusieurs côtés une défense naturelle et surveillait deux vallées.

En terrain plat, on trouvait le plus souvent des cours d'eau ou des marécages, et l'on occupait une île si on le pouvait ; en cas contraire, on la créait, en creusant un marais, en dérivant des fossés d'une rivière, et en recourant au besoin à des travaux d'art : c'est au confluent de la Loire et de l'Erdre que Conan construisit à Nantes en 990 le château du Bouffay ; le château de Gournay-sur-Marne, pris en 1107 par Louis VI, était relié à une île ; le château d'Ardres élevé vers 1099 était entouré de très larges fossés d'eaux-vives dont, au moyen de deux écluses, on avait fait une sorte de lac ; en 1128, la maison forte du maire d'Orchamps, assiégée par Guillaume, comte de Flandre, était défendue d'une part par la rivière, de l'autre par les fossés ; en 1145, Richard Cœur de Lion fonda le château Gaillard au confluent de la Seine et d'une petite rivière, et, en établissant un barrage, il avait formé un lac artificiel entre les deux Andelys, au pied de la falaise qui porte le château.

A Cérines (Chypre), des ingénieurs français du commencement du XIIIe siècle ont créé un îlot près de la côte pour y planter le château ; ceux qui ont construit les châteaux d'Athlit, de Saïda, de Lattakieh (Syrie), le *château de l'Œuf*, bâti à Naples par Charles d'Anjou et le château de Chillon sur le lac de Genève, ont utilisé des rochers voisins du rivage.

Bien entendu, aucun des châteaux de bois qui furent le plus ancien type des châteaux féodaux ne nous a laissé d'autres vestiges que des terrassements, restes de la motte, des fossés et des levées de terre que couronnaient les palissades, mais nous avons

de ces châteaux des descriptions et quelques figures. Les plus intéressantes de ces figures sont données par la broderie connue sous le nom de Tapisserie de Bayeux et longtemps attribuée sans preuve à la reine Mahaut, femme de Guillaume le Conquérant. Cette broderie, qui servait à décorer la cathédrale, paraît avoir été exécutée dans les dernières années du XIe ou peut-être même au début du XIIe siècle.

Les descriptions contemporaines sont assez nombreuses et quelques-unes sont presque aussi classiques que celles de la célèbre broderie.

C'est, semble-t-il, en 1099 qu'Arnould, seigneur d'Ardres, entoura cette ville d'une enceinte et y éleva sur une motte un château de bois que le chroniqueur Lambert a décrit comme une merveille : le charpentier Louis de Bourbourg en dirigea la construction : c'était une grosse tour à trois étages [1] : le rez-de-chaussée contenait celliers et greniers ; on y remisait les futailles, les jarres et autre mobilier domestique [2] ; au-dessus, étaient les logis et la salle commune : un local y était affecté à la panneterie ; un autre à l'échansonnerie ; on y trouvait la grande chambre à coucher du châtelain et de la châtelaine ; deux pièces contiguës étaient le retrait des chambrières et le dortoir des serviteurs, et dans un angle séparé de la grande chambre, un cabinet pourvu d'une cheminée servait de cabinet de toilette, de chauffoir et d'infirmerie : les seigneurs s'y tenaient les jours où on leur pratiquait la saignée ; les servantes s'y chauffaient ; on y tenait au chaud les petits enfants [3]. La cuisine, qui se reliait de plain-pied avec cet étage formait, pour plus de commodité et pour plus de sécurité contre les incendies, un bâtiment distinct, ayant un étage inférieur

1. Lambert d'Ardres, ch. CXXVIII.

2. Prima autem area fuit in superficie terrae, ubi erant cellaria et granaria, cistae etiam magnae, dolia et cupae, et alia domus ustensilia.

3. In secunda autem area fuit habitatio et communis inhabitantium conversatio, in qua erant penora, hinc panetariorum, hinc pincernarum ; hinc magna domini et uxoris suae, in qua accubabant, camera, cui contiguum erat latibulum pedissequarum videlicet, et puerorum camera vel dormitorium. Hinc in magnae secretiori parte camerae erat quoddam secretum diversorium, ubi summo diluculo vel vespere, vel in infirmitate, vel ad sanguinis minutiones faciendas, vel ad pedissequas vel ad pueros ablactatos calefaciendos, ignem componere solebant.

occupé par la porcherie, le poulailler, les locaux où l'on engraissait les chapons et les oies ; à l'étage supérieur étaient les cuisines, les logis des cuisiniers, de leurs aides et auxiliaires [1]. L'étage supérieur du donjon renfermait des chambres dans l'une desquelles, nous dit le chroniqueur, les fils des seigneurs couchaient lorsqu'il leur plaisait, tandis que les filles étaient tenues de dormir dans l'autre ; c'est à cet étage aussi que les gardes veilleurs et guetteurs du château se relayaient pour dormir [2] ; des escaliers et des couloirs reliaient les étages et les pièces, le premier étage était relié à une *loge* où les seigneurs tenaient leur cercle de conversation [3] ; de cette loge on accédait directement à la chapelle établie à l'est de la partie haute du donjon et richement ornée de sculptures et de peintures [4]. Cette description est précieuse, mais elle n'est pas complète. Ce logis était entouré d'une première enceinte qui renfermait un moulin, c'est évidemment là aussi qu'étaient les écuries des nombreux chevaux du seigneur, une partie des logis de la garnison qui ne pouvait tenir tout entière dans le donjon ; enfin, une ménagerie, car nous savons qu'Arnould avait reçu en don du roi d'Angleterre un ours dont il donnait en spectacle les combats contre des chiens, et que ces spectacles furent pour lui un prétexte habile à l'établissement d'un impôt.

Ce donjon d'Ardres s'élevait sur une motte très haute au milieu d'une sorte de lac formé par des barrages [5].

1. In hac etiam area coquina domui continuata erat, in qua erant duae areae : in inferiori area, hinc porci impinguescendi positi sunt ad nutriandum, hinc anseres, hinc capones et alia volatilia... In altera autem coquinae area conversabantur tantum coqui etc oquinae provisores, et in ea praeparabantur escae dominorum delicatissimae... Ibi etiam familiariorum et domesticorum escae... praeparabantur.

2. In superiori domus area fuerunt facta solariorum diversoria in quibus hic filii (cum volebant) illic filiae (quia sic oportebat) domini domus accubabant : illic vigiles et ad custodiendam domum servientes positi et constituti, et semper parati custodes quandocumque somnum capiebant.

3. Hic gradalia et meicula da area in aream, de domo in coquinam, de camera in cameram, item a domo in logium, quod bene et procedente ratione nomen accepit (ibi enim sedere in deliciis solebant ad colloquendum) a *logos*, quod est sermo, derivatum.

4. Item de logio in oratorium, sive capellam Salomoniaco tabernaculo in celatura et pictura assimilatam. Lodewicus..... capellam in convenientiori loco in orientali parte domus, in excelso superaedificans.....

5. [Arnoldus] in marisculo apud Ardeam juxta molendinum exclusam quasi in jactu lapidis fecit, et aliam exclusam inter aquas in media limosi

Le chroniqueur Jean de Colmieu nous a laissé de son côté une description célèbre de ce qu'était le château de Mercheim déjà ancien, à la date de 1100-1130 : « A côté du cimetière de l'église se dressait une haute tour, qu'on peut appeler château ou forteresse, bâtie depuis bien des années par les seigneurs selon la mode du pays, car dans cette contrée c'est l'habitude des hommes les plus riches et les plus nobles d'amonceler une motte de terre aussi haute qu'ils peuvent parvenir à la faire et de creuser autour un fossé le plus haut et le plus profond possible, d'enclore complètement le plateau terminal de la motte d'une palissade de planches assemblées avec une extrême solidité, et formant un rempart, flanqué, autant qu'il est possible, d'un certain nombre de tours ; dans cette enceinte, ils construisent au centre une habitation ou plutôt une forteresse qui doit commander tout le périmètre ; elle est disposée de façon que la porte d'entrée du château n'est accessible que par un pont qui prend naissance sur la contrescarpe du fossé et monte en pente douce, soutenu aux intervalles voulus sur des madriers couplés ou même groupés par trois ; son inclinaison est calculée de façon qu'ayant traversé le fossé il atteint la crête de la palissade au point où il la rencontre et que ce point correspond directement au seuil de la porte [1]. »

marisculi et gurgitosi profunditate adjacentis fere secus radicem collis, motam altissimam sive dunjonem in munitionis signum firmavit et in aggerem coacervavit.....

1. Vie de Jean de Warneton évêque de Térouane par Jean de Colmieu. (*Acta Sanctorum*, Januar, III, 799.)

Erat autem secus atrium ecclesiae munitio quaedam (*quam castrum vel municipium* dicere possumus) valde excelsa, juxta morem terrae illius, a domino villae ipsius a multis retro annis extructa. Mos namque est ditioribus quibusque regionis hujus hominibus et nobilioribus... terrae aggerem quantae praevalent celsitudinis congerere, eique fossam quem late patentem, multamque profunditatis altitudinem habentem circumfodere, et supremam ejusdem aggeris crepidinem, vallo ex ligneis tabulatis firmissime compacto, undique vice muri circummunire, turribusque, secundum quod possibile fuerit, per gyrum dispositis, intra vallum, domum, vel, quae omnia despiciat, arcem in medio ædificare, ita videlicet ut porta introitus ipsius villae non nisi per pontem valeat adiri, qui ab exteriori labro fossae primum exoriens, est in processu paullatim elevatus, columnisque binis et binis, vel etiam trinis, altrinsecus per congruentia spatia suffixis innixus, eo ascendendi moderamine per transversum fossae consurgit, ut supremam aggeris superficiem coaequando, oram extremi marginis ejns, et in ea parte limen prima fronte contingat...

Le tablier du pont qui accédait au donjon de Merchem s'élevait à trente-cinq pieds au-dessus des fossés.

La Tapisserie de Bayeux montre que, pour permettre aux cavaliers de monter jusqu'à la porte des donjons, la passerelle était munie de barres transversales clouées à intervalles réguliers sur la face supérieure du tablier.

Le château du Puiset, pris et détruit en 1111, avait un donjon de bois élevé sur une motte, et une chemise également de bois, percée d'archères.

Jean de Colmieu nous dit que dès le début du XIIe siècle, sinon avant, on flanquait de petites tours l'enceinte extérieure du château lorsqu'on le pouvait. Quant au donjon lui-même, sa forme carrée était assez défectueuse au point de vue du flanquement mais ces constructions de bois avaient un défaut plus grave : la facilité avec laquelle l'ennemi pouvait les incendier : on y parait dans une certaine mesure en clouant à l'extérieur des peaux fraîchement écorchées ou humides, mais la même raison qui fit abandonner les églises de bois, puis les églises à charpente apparente pour des monuments de maçonnerie couverts de voûtes fit abandonner progressivement, dès le début au moins du XIe siècle les donjons de bois : on a vu qu'ils n'étaient pas encore rares dans la première moitié du XIIe siècle, mais dès les dernières années du Xe siècle Foulques Nerra, comte d'Anjou, connu par le faste de ses constructions, avait fait élever en maçonnerie son donjon de Langeais (fig. 232).

C'était une large tour en forme de rectangle allongé, dont trois côtés subsistent. Le petit appareil y alterne encore par places, notamment dans les cintres des baies, avec des tuileaux, suivant la mode qui dura de l'époque romaine à l'époque romane et qui persista longtemps dans la région (cf. *La Couture au Mans*, t. I, fig. 49). L'étage supérieur qu'habitait Foulques Nerra est percé de quelques fenêtres cintrées de moyenne dimension. Il en sera de même dans la plupart des donjons romans; les projectiles n'arrivaient pas facilement à la hauteur où s'ouvraient ces fenêtres que, du reste, on pouvait masquer derrière des bretèches de bois en temps de siège.

Les donjons de pierre, nombreux au XIe siècle et d'un usage

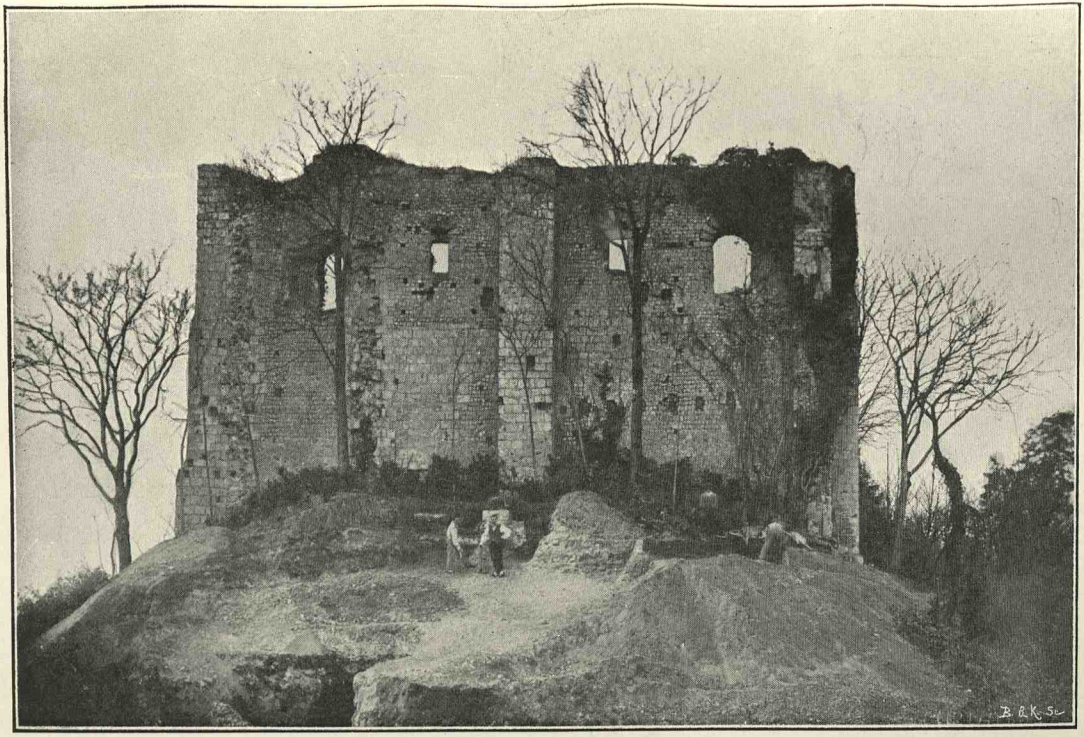

Fig. 232. — Donjon de Foulques Nerra à Langeais, 992.

(P. 500-501)

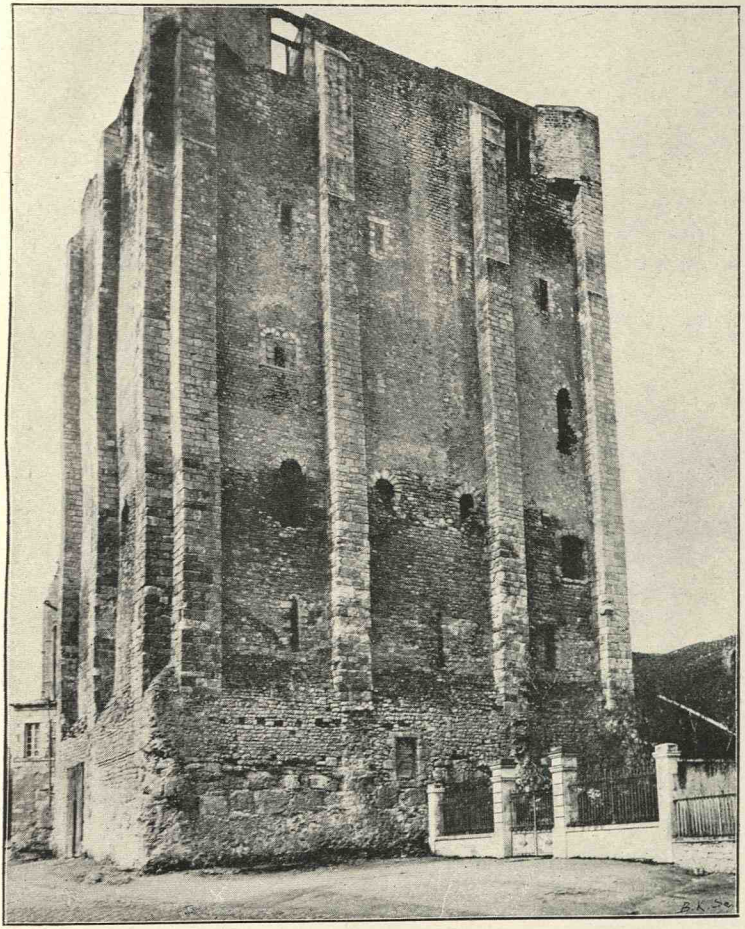

Fig. 233. — Donjon de Beaugency (Loiret), fin du xie siècle. La partie supérieure a été remaniée au xve siècle.

universel depuis la seconde moitié du XIIe, affectent absolument les mêmes dispositions que les donjons de bois. Dès le XIe siècle, la chemise qui les entoure fut souvent aussi construite en maçonnerie ainsi que les tours qui la flanquaient. Quelquefois, le flanquement fut obtenu à l'aide de bretèches ou guérites de bois posées en encorbellement sur des contreforts [1] ou même d'échauguettes en maçonnerie placées de même comme au château de Gand (1183).

Le donjon de pierre, couronné d'une plateforme crénelée, avait un ou deux étages supérieurs généralement sans voûte, et un étage inférieur formant cellier, souvent voûté et toujours sans ouverture extérieure. On accédait invariablement à ces donjons par le premier étage, à l'aide d'un pont volant jeté de la porte au chemin de ronde qui couronnait la chemise.

Les vestiges de châteaux du XIe siècle sont particulièrement nombreux en Normandie [2]. Quelques-uns offrent des particularités : celui du Vieux Conches, abandonné en 1040, avait deux mottes autour desquelles on relève des restes de murs d'enceinte ; dans les vestiges de celui de Saint-Germain de Montgomery, qui existait en 1035, on reconnaît des murs de soutènement ; celui du Molay avait trois enceintes ; celui de Cesny en Cinglais une enceinte carrée. Il est de règle générale que la motte et le donjon sont placés non au centre, mais contre un côté de l'enceinte [3]. Les châteaux que les seigneurs normands élevèrent en Angleterre après la conquête ont reçu les mêmes formes : il faut citer Richard's Castle dont l'enceinte ressemblait à un rectangle à angles arrondis dont la motte du donjon occupait un coin, et Pleshey (Essex) avec une enceinte en forme de croissant contournant un côté de la motte, et un second fossé entourant le tout. Ces châteaux étaient en bois. L'évêque Gundulphe de Rochester

1. Ce put être le cas à Gisors.

2. Vestiges de châteaux des compagnons de Guillaume le Conquérant à Aulnay, Cambray, Fontenay-le-Marmion, Rubercy (Calvados), etc. Vestiges de châteaux à Saint-Sever (Calvados), le Plessis (Manche). En Ponthieu, le plan du château de Beaurain, où fut enfermé Harold, est encore très reconnaissable.

3. Beaurain (Pas-de-Calais), Briquesert et Grimbosq (Calvados), etc.

consacré en 1077 bâtit son donjon (reconstruit depuis, au XIIe s.) la Tour Blanche de Londres et le donjon de Saint-Léonard. Beaucoup de donjons ne sont pas carrés, mais en rectangle allongé [1].

Un certain nombre de ces donjons sont séparés du haut en bas en deux parties égales par un grand mur de refend [2]. Le nombre des étages peut s'élever jusqu'à quatre [3]. Dès le Xe siècle, les donjons ont pu être renforcés de contreforts larges et relativement peu saillants (fig. 232, 233), c'est une disposition fréquente [4]. Au XIIe siècle, on trouve aussi parfois des contreforts demi-cylindriques [5] dont le tracé gênait moins le tir de la défense [6] (fig. 234). En Angleterre, plusieurs donjons sont ornés d'arcatures à l'extérieur [7].

Certains donjons sont flanqués de tourelles : il n'est pas rare qu'une tourelle rectangulaire unique fasse saillie à l'angle d'une des faces [8]. Elle sert de cage d'escalier et de vestibules, parfois aussi elle contient la chapelle. Quelquefois, les angles sont garnis de quatre tourelles carrées peu saillantes [9]. Enfin, au XIIe siècle,

1. La Pommeraye, le Pin (Calvados), XIe s. Langeais, Xe s. et Loches XIIe s. (Indre-et-Loire), Sainte-Suzanne (Mayenne), Chambois (Orne) XIIe s., Pons (Charente-Inférieure), Crest (Drôme), Valmont (Seine-Inférieure), Gand (Belgique).

2. Arques (Seine-Inférieure) 1123. Le Pin et Saint-Laurent-sur-Mer (Calvados), Chalusset (Haute-Vienne) et jusqu'au 2e étage dans le donjon de Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir), XIe s.

3. Broue (Charente-Inférieure).

4. Langeais, XIe s. Beaugency (Loiret), Sainte-Suzanne (Mayenne), Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir), Moret (Seine-et-Marne), Salons (Corrèze), Broue (Charente-Inférieure), La Roche-Pozay (Vienne), XIIe s., Pons (Charente-Inférieure), Maintenay (Pas-de-Calais), démoli, Ambrières (Mayenne) 1123, Vernode (Dordogne), Vire 1123, Falaise 1123, Tonnai-Charente, Tonnai-Boutonne (Charente-Inférieure), Loudun (Vienne), Grand Pressigny (Indre), Moncontour (Deux-Sèvres), Montbrun (Haute-Loire), Montbazon (Indre-et-Loire), L'Islot, Mortagne, Domfront (Orne), 1123, Crest (Drôme), Bellême, Brionne, Boves (Somme), Chalusset (Haute-Vienne), Montrichard (Loir-et-Cher), Saint-Émilion (Gironde), Loudun, Chauvigny (Vienne), Huriel (Allier), Ath (Belgique), 1150, etc.

5. Loches (Indre-et-Loire), Niort, Cruas (Ardèche).

6. Voir ci-dessus, p. 455.

7. Newcastle, Rochester, Douvres.

8. Crest et Montélimar (Drôme), Loches (Indre-et-Loire), Grez-sur-Loing (Seine-et-Marne), Chamboy (Orne).

9. Donjons anglais de Rochester, de la Tour de Londres, de Bridgeworth, Brough, Brougham, Clitherock. Coves, Guidford, Kepp, Rising (Norfolk),

on les renforce assez souvent de tourelles rondes qui constituent un meilleur flanquement [1].

Des chemins de ronde sont généralement ménagés dans l'épaisseur des murs des donjons, c'est une pratique qui se rencontrait déjà dans les fortifications de Justinien. Le donjon d'Arques a de ces galeries ouvertes sur une grande salle. Souvent, par mesure stratégique, on faisait des couloirs en cul-de-sac, n'aboutissant pas, afin d'égarer et de prendre au piège l'ennemi qui se serait emparé de la forteresse, mais ces culs-de-sac déroutaient plutôt la garnison que l'assaillant, et l'on y renonça vers la fin de l'époque romane, tout en conservant l'usage des couloirs ménagés dans l'épaisseur des murailles.

L'étage supérieur des donjons, on l'a dit, peut avoir des fenêtres ; elles sont parfois assez larges (fig. 241) et assez ornées [2].

Certaines forteresses du XIIe siècle possèdent deux donjons : un des exemples les plus remarquables est le château de Niort (fig. 234) bâti vers 1160. Il comprend deux tours rectangulaires réunies par une cour formée du prolongement de leurs murs latéraux. Cette cour a été couverte après coup et transformée en habitation au XVe siècle. Les contreforts, demi-circulaires pour procurer un meilleur flanquement, portent des mâchicoulis.

Le château du Blanc forme un rectangle allongé, aux extrémités duquel deux donjons sont encore reconnaissables : le plan était le même que celui de Niort. Il semble l'origine de certains châteaux gothiques en rectangle allongé dont un donjon carré occupe une extrémité. On trouve aussi et plus souvent même deux donjons indépendants, comme à Vernode (Dordogne) où l'un des petits donjons carrés conserve une voûte en coupole sur pendentifs.

Dès les dernières années du XIe siècle, au moment où l'on renonçait définitivement aux donjons de bois, on commença à

Colchester (une tourelle ronde), anciens donjons de Tortose (Syrie) et de Cérines (Chypre).

1. Voir ci-dessous, p. 507.

2. Surtout à Montélimar (Drôme) et à Chamboy (Orne) On voit aussi de belles fenêtres géminées aux donjons de Falaise, Conflans (Seine-et-Oise), Grez-sur-Loing (Seine-et-Marne), Laval (Mayenne), Newcastle, Rochester, Douvres (Angleterre).

abandonner aussi le tracé rectangulaire pour des plans de donjons offrant un meilleur flanquement : dès lors, malgré une longue persistance de la forme carrée, qui ne cessa jamais d'être en usage, on trouve de plus en plus nombreux les donjons polygonaux, circulaires ou de formes plus compliquées.

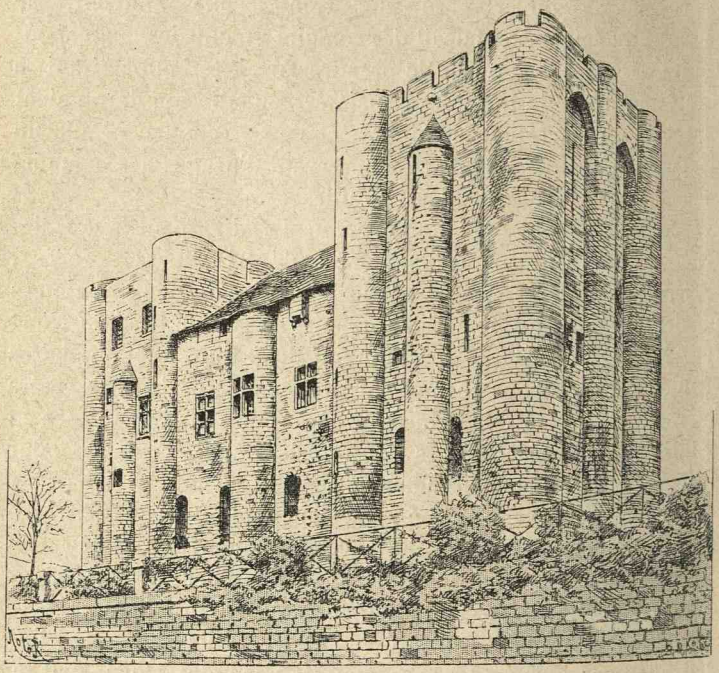

Fig. 234. — Château de Niort, vers 1160.

Le type du donjon cylindrique (fig. 235) peut remonter à la fin du XIe ou plutôt au commencement du XIIe siècle [1]. Il s'est toujours

1. On peut citer comme donjons romans de plan cylindrique : en Vexin, celui de Château-sur-Epte, commencé en 1097 ; ceux de la Queue-en-Brie, Châteaufort, Magny, Néaufle-le-Château (fin du XIIe s.), Maurepas, la Humière-en-Beauce, ceux de Châteaudun, Galardon, Auneau, Mondoubleau, Marchenoir et Fréteval ; ailleurs ceux de Laval (fig. 235), Nesle (Aisne), Tournebu (Calvados), Conches (Eure), Charlieu (Loire), Villeneuve-sur-Yonne (Creuse), tour de Bridier.

perpétué depuis. Une variante très rare est le plan ovale, représenté dans la première moitié du XIIe siècle par le donjon de Saint-Sauveur (Yonne).

Les donjons polygonaux, contemporains des précédents, sont plus rares que les donjons circulaires : on peut citer parmi les plus anciens en Angleterre le donjon de Cardiff (dodécagone) ; en France ceux de Gisors (décagone), Trévoux (octogone), Châtillon-sur-Loing. Celui de Gisors passe pour avoir été bâti de 1097 à 1106 par Guillaume le Roux sur les plans du comte Robert de Bellême, célèbre comme ingénieur militaire, mais il semble plus probable qu'il fit partie des refaçons dues à Henri II d'Angleterre qui commença à améliorer le château en 1161 ; en 1177, Giraud le Cambrien vantait la hauteur des tours du château et en 1184 on travaillait à la couverture du donjon, en même temps qu'on achevait la refaçon de la chemise et qu'on bâtissait la chapelle. Le donjon de Châtillon-sur-Loing est un polygone à angles émoussés.

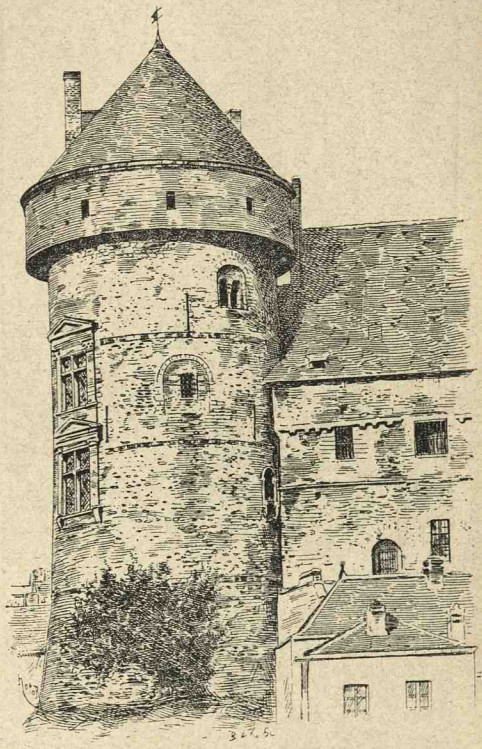

FIG. 235. — Donjon de Laval, XIIe siècle (fenêtres de la Renaissance).

A Carentan (Manche) existait un donjon polygonal du XIIe siècle,

aujourd'hui détruit. Le donjon de l'Espinasse (Loire) est carré à angles arrondis. Dans la seconde moitié du XIIe siècle, les donjons circulaires et polygonaux reçurent quelquefois le même perfectionnement que d'autres tours : on y ajouta un empâtement en éperon qui a le double avantage de fournir un meilleur flanquement et d'opposer une résistance puissante au point de la tour qui se trouve le plus exposé à la sape, aux coups du bélier et aux projectiles des machines de trait. L'éperon est dirigé vers ce point; à l'opposé, le donjon présente une face circulaire ou polygonale percée d'une porte et parfois de fenêtres hautes, du côté que l'assaillant ne peut battre. On peut citer comme exemples de donjons circulaires à éperon, donnant un tracé en amande, le donjon de la Roche-Guyon, élevé sous Louis VI, celui de Bonneval (Eure-et-Loir), celui du Château-Gaillard des Andelys, bâti en 1196 par Richard Cœur de Lion ; celui d'Issoudun (Indre) appelé la Tour Blanche (fig. 236) construit par Philippe-Auguste à la fin du XIIe siècle.

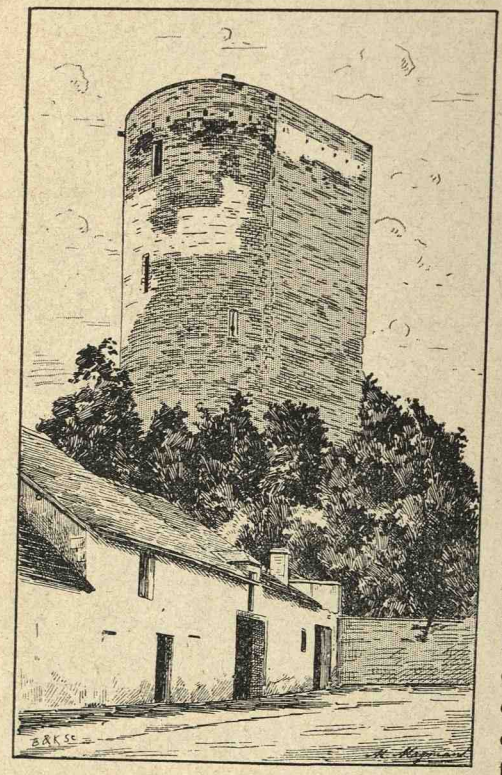

FIG. 236. — Donjon d'Issoudun dit la Tour Blanche, dernières années du XIIe siècle

L'éperon appliqué aux types carré ou polygonal donne le don-



FIG. 237. — Donjon de Provins, milieu du XIIe siècle.

(P. 506-507)

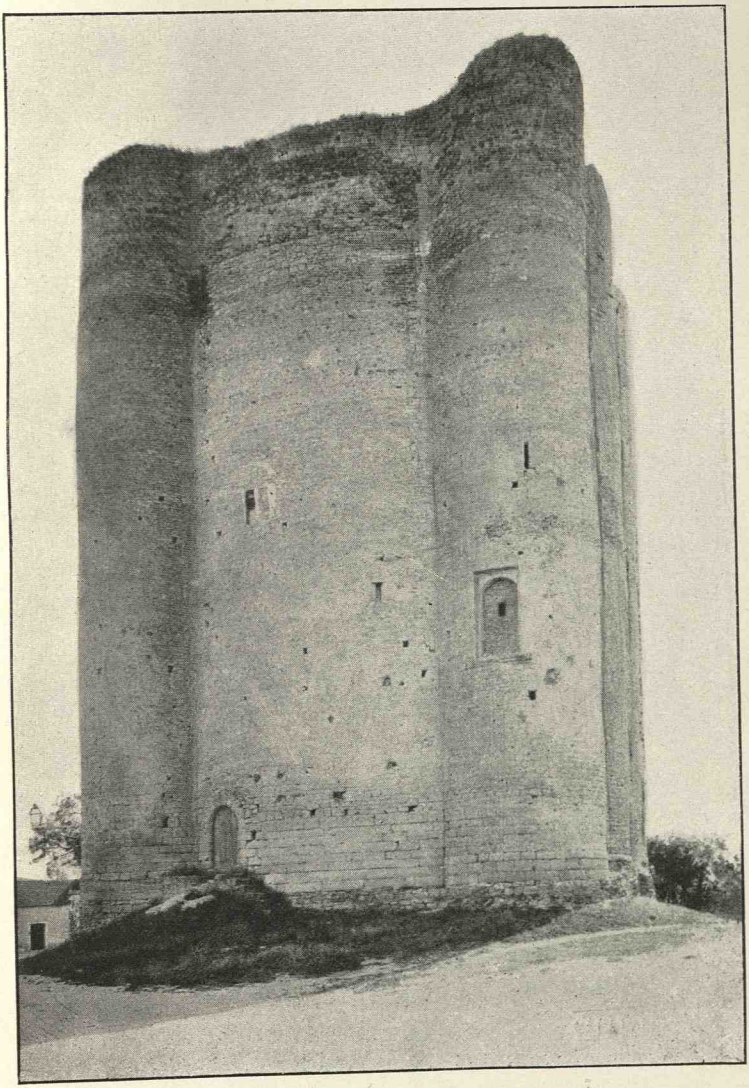

Fig. 238. — Donjon de Houdan, 1105 à 1137.

jon pentagone, qui n'est pas rare de la fin du XIIe au XVIe siècle ; il en sera question plus loin.

Quelquefois, pour donner un bon flanquement aux donjons, on les garnit de tourelles. Les donjons carrés flanqués de quatre tourelles rondes aux angles ne sont pas rares dans la seconde moitié du XIIe siècle [1] et ont continué d'être en usage jusqu'à la fin du moyen âge [2].

Le donjon de Provins, dit *Tour de César* (fig. 237), montre un exemple de donjon octogone flanqué de quatre tourelles : on les a appliquées au centre de quatre faces, de manière que le plan général s'inscrit dans un carré ; enfin, à Houdan, le donjon élevé de 1105 à 1137 par Amaury, comte d'Evreux, est une tour cylindrique flanquée de quatre tourelles (fig. 238). A Montreuil-sur-Mer on a trouvé les fondations d'un donjon du XIIe ou XIIIe siècle appartenant aux sires de la Porte, qui avait le tracé circulaire avec quatre contreforts rectangulaires destinés à supporter des échauguettes ; de même, le donjon de Visemont (Aisne) est cylindrique, renforcé de six contreforts de même tracé qui soutenaient soit

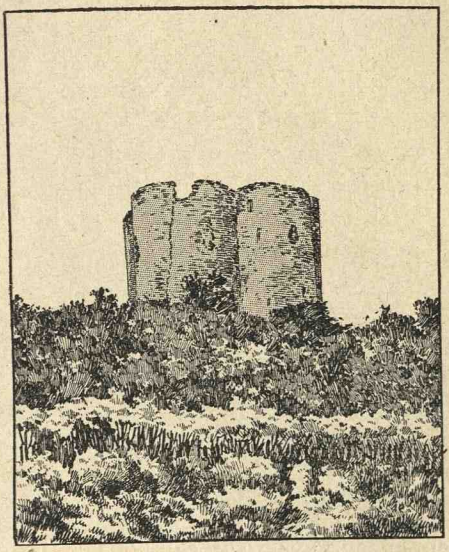

FIG. 239. — Donjon d'Étampes, dit la Tour Guinette, vers 1140.

1. Chauvigny (Vienne), Niort (fig. 234), 1155 à 1160 ; Pouzauges, Tiffauges (Vendée), Châtelier-Châteaumur (Vendée), Ambleny (Aisne), Nemours (Seine-et-Marne), seconde moitié du XIIe siècle, ancienne Tour du Temple à Paris.

2. Beaumaris Castle (île d'Anglesey).

des échauguettes soit des mâchicoulis, et le donjon de Condé-sur-Noireau de la fin du XIIe siècle, était ovale garni de contreforts cylindriques, avec de petites chambres dans l'épaisseur des murs.

Une variante du plan de Houdan est celui du donjon d'Étampes, appelé la *Tour Guinette* (fig. 239, 240) probablement bâti vers 1140. Il se compose d'un faisceau de quatre tours demi-cylindriques accolé de façon à donner le tracé d'un quatrefeuille. Le donjon de Langeron (Nièvre) présente le même plan, une tour du XIVe ou XVe s. à Rhodes l'avait aussi.

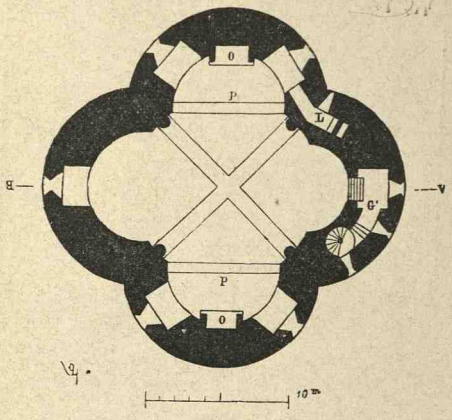

FIG. 240. — Plan du donjon d'Étampes au second étage [1] (Viollet-le-Duc, *Dict. d'architecture*).

Les ingénieurs du XIIe siècle ont cherché des courbes donnant un bon flanquement non seulement dans le tracé des donjons eux-mêmes, mais dans celui des contreforts que plusieurs d'entre eux ont conservés : on voit des contreforts cylindriques autour de plusieurs donjons du XIIe siècle, à Loches (Indre-et-Loire), à Niort, à Cruas (Ardèche), à Visemont (Aisne). Ces contreforts portaient parfois des mâchicoulis, comme à Niort (fig. 234) et au château Gaillard (fig. 241).

En élévation, le donjon continue de se composer de plusieurs grandes salles superposées. Celui de Laval (fig. 235) a cinq étages. La salle du bas est toujours obscure et sans communication directe avec le dehors [2] ; on l'a voûtée quelquefois dès le

1. G, arrivée de l'escalier; O, cheminées; P, arcs doubleaux soutenant la charpente.

2. Le donjon de Charlieu (Loire) a deux portes superposées, au premier et au second étage ; il date du XIIe siècle.



Fig. 241. — Jonction de la chemise et du donjon du château Gaillard des Andelys, 1196.

XIe siècle et presque toujours depuis le XIIe, et l'extrême épaisseur des murs permit de voûter de bonne heure les salles supérieures : le donjon de Châteaudun a deux coupoles superposées, et des chemins de ronde sont ménagés entre les reins de ces coupoles et le dallage qu'elles portent; à Provins, le donjon a également deux coupoles ; elles affectent le tracé octogone ; à Etampes, vers le troisième quart du XIIe siècle, on banda une grosse croisée d'ogives sur la grande salle du donjon pour soutenir la charpente ; enfin, à partir du dernier quart du XIIe siècle, on prit l'habitude de voûter toutes les salles, jusqu'au sommet, ce qui permit d'y établir une terrasse à l'épreuve des projectiles et de l'incendie.

La crête des murs du donjon était crénelée ; généralement, on l'entourait d'un hourdage (fig. 235) et, à la fin du XIIe siècle, elle eut parfois un mâchicoulis (fig. 241).

La couverture pouvait être une toiture (fig. 235, 237) qui protégeait les défenseurs contre les traits de l'ennemi, mais qui était elle-même très exposée aux pierres et aux traits enflammés lancés par l'assaillant.

Souvent aussi, plus souvent peut-être, le donjon se terminait en terrasse (fig. 236). On sait que vers 1180 le donjon de Guines en avait une couverte de plomb ; cette pratique se continua aux siècles suivants et sur les voûtes supérieures des donjons gothiques, comme en témoigne le nom de la Tour Plombée de Lucheux (fig. 255) qui date de saint Louis.

L'espace était trop restreint dans les donjons au gré de leurs nobles habitants chez qui les progrès de la civilisation et de l'éducation affinaient de jour en jour les mœurs. On profitait de tout pour s'y loger : non seulement des escaliers et des couloirs étaient ménagés dans l'épaisseur énorme des murs, mais on y pratiquait même de petites chambres ; dès la fin du XIIe siècle, on ne se résignait plus à confiner la vie domestique dans le donjon, et l'on commençait à développer les bâtiments qu'abritait la dernière enceinte ou chemise (fig. 243).

Il était de règle générale, comme on l'a vu, que le donjon occupât une extrémité de l'enceinte ; il était souvent tangent à la chemise (fig. 241).

La chemise du donjon pouvait dès le XIe siècle être un véritable rempart (fig. 242).

Dès la fin du XIe ou le début du XIIe siècle, Jean de Colmieu nous apprend que les seigneurs du pays de Flandre et d'Artois flanquaient de tours les chemises de bois de leurs donjons ; en 1111, celle du château du Puiset avait des archères, peut-être ouvertes dans des échauguettes, et vers 1177, celle du château de Gisors a été munie de contreforts faits pour porter soit des bretèches, soit un hourdage continu ; en 1180, celle du château de Gand a reçu des échauguettes avec mâchicoulis. Le château de Conches (Eure) conserve une chemise du XIIe siècle de tracé octogone flanquée sur chaque angle de tours si importantes qu'elles se rejoignent presque ; enfin, en 1196, celle du château Gaillard des Andelys (fig. 241) a réalisé le flanquement le plus parfait que l'on puisse imaginer : les tours y sont tangentes entre elles, sans courtine intermédiaire [1]. Quelques chemises sont des murs d'une extrême solidité [2] : celle du donjon de Broue (Charente-Inférieure) n'a pas moins de sept mètres d'épaisseur ; celle de Gisors avait de longues poutres noyées dans l'épaisseur des murs pour leur donner plus de cohésion. Ces chemises pouvaient être flanquées : on a vu qu'en 1080 la coutume de Normandie défendait aux vassaux du duché de les munir de flanquements. Celle du château de la Roche-Guyon, bâti sous Louis VI, a, comme le donjon, une forme oblongue, en éperon, avec une

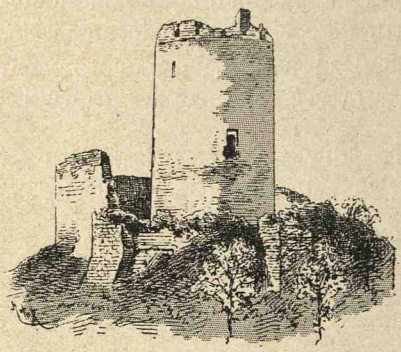

FIG. 242. — Le donjon de Châtillon-sur-Indre (XIIe s.), sa porte d'entrée et sa chemise.

1. La fig. 274 montre le même tracé employé à Rhodes au XIVe ou XVe s., il se trouve au début du XVe au château de Rambares (Somme).

2. On peut citer comme exemples de chemises de donjons encore conservées, celles de Gisors, de Gonches, du Château-Gaillard des Andelys (Eure), de la Roche-Guyon (Seine-et-Oise), de l'Islet, de Montrichard (Loir-et-Cher), de Châtillon-sur-Indre,

seconde enceinte seulement du côté de l'éperon, et une seule tour de flanquement, à la pointe. Le donjon était suffisamment protégé à l'opposé par l'escarpement de la falaise. Par une disposition spéciale, ce château était en grande partie excavé dans le rocher [1] qui le porte, c'est-à-dire qu'il s'étendait sous le donjon, prenant jour et issue sur le flanc de la falaise.

Le château Gaillard des Andelys (fig. 243), bâti en 1196, a aussi utilisé, mais à un moindre degré, la falaise crayeuse qui le porte : la seconde enceinte renferme des souterrains assez vastes,

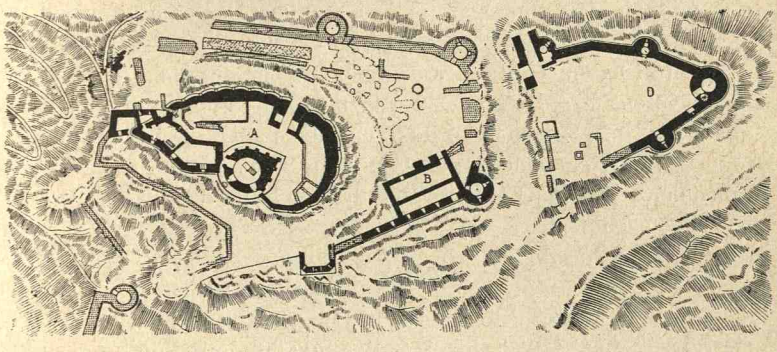

FIG. 243. — Plan des ruines du Château Gaillard des Andelys.

A donjon ; B bâtiment de la chapelle ; C souterrains taillés dans le roc ; D ouvrage avancé protégeant le point d'attaque.

d'une architecture soignée, avec profils de moulures et un souterrain qui va du pied du donjon à une tour placée vers le bas de la falaise.

Le château de Fréteval (Loir-et-Cher), bâti vers 1100, avait plusieurs enceintes concentriques : la première, presque circulaire, a 140 mètres de diamètre ; elle n'est pas flanquée ; elle abritait une chapelle et des logis. La seconde enceinte est circulaire, placée presque au centre de la première, et mesure 70 mètres de diamètre ; son unique tour carrée formait porte ;

1. Suger, *Vie de Louis le Gros*, éd. Molinier (Coll. textes p. servir à l'étude.....), pp. 52-53.

ses murs ont 1 m 50 d'épaisseur, et les fossés qui l'entourent ont 12 mètres de large. Entre cette enceinte et la chemise du donjon, une levée de terre tracée en demi-lune devait porter une palissade ; la chemise elle-même, épaisse de 1 m 10 et mesurant environ 30 mètres de diamètre, est flanquée à l'ouest d'une tourelle ronde.

Le donjon de Guines, bâti par le comte Baudoin vers 1180 ou 1185, était construit en pierre de taille sur plan circulaire, et couronné d'une terrasse de plomb établie sur de solides charpentes : devant la porte du donjon, s'élevait une chapelle de pierre remarquable par son élégante charpente lambrissée ; autour de la chapelle et du donjon s'étendait une enceinte de pierre dont la porte était flanquée de tours et défendue par des *machinamenta* qui devaient être des hourds ; à la même époque, le même seigneur restaura son château de Tournehem suivant un plan analogue, mais la chapelle y avait une voûte de pierre. Des escaliers tournaient dans l'épaisseur des murs ; le sous-sol renfermait de terribles cachots.

Le château de Boves assiégé par Philippe-Auguste en 1185 [1], avait un donjon roman dont il subsiste une ruine, il occupait l'angle d'une chemise décrivant à peu près un rectangle de 30 mètres sur 20 et élevée sur un plateau de 80 mètres de large qui couronne un rocher crayeux, excavé de vastes souterrains auxquels le château et le village doivent leur nom. Le rebord du plateau formait un second rempart ; au pied du rocher, s'étendait une enceinte extérieure ou baille défendue par un mur, par des fossés, et enfin par une palissade qui fermait les lices de la place au delà du fossé.

Le château de Gisors, bâti par Robert de Bellesme, de 1097 à 1106, fut presque rebâti de 1161 à 1184 par Henri II et fort augmenté par Philippe-Auguste quand il s'en fut emparé en 1193. Le donjon polygonal roman et la chemise à seize pans à laquelle il adhère occupent le plateau terminal d'une motte artificielle de 15 mètres de haut. Cette petite esplanade de 24 mètres de diamètre renfermait la chapelle dédiée à saint Thomas de Cantorbéry et dont l'abside était creusée dans le mur de la chemise ; il

1. G. Le Breton, *Philippide*, II, vers 290 et suivants.

s'y trouvait aussi une cuisine et des logis construits en charpente couverts sans doute de terrasses qui facilitaient la défense de l'enceinte à laquelle ils s'appuyaient. Ces constructions dataient

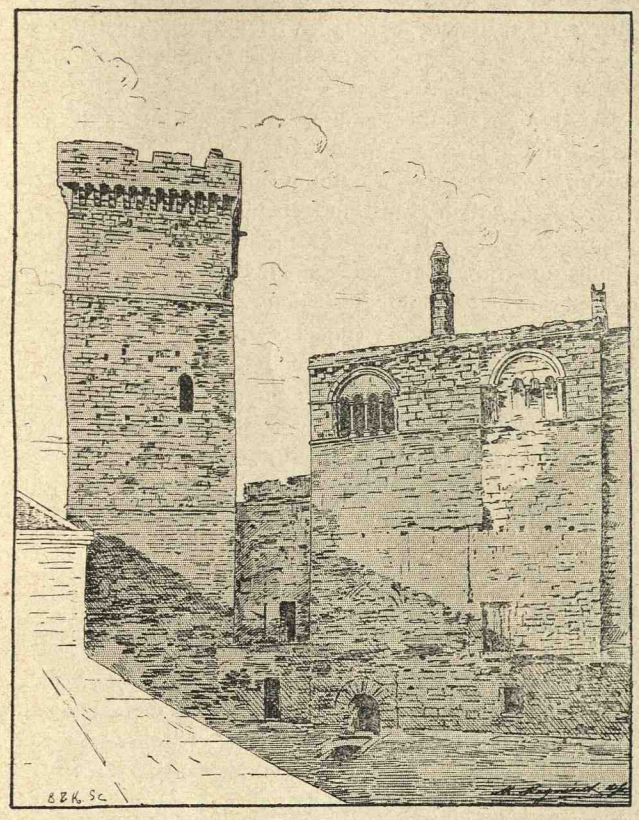

FIG. 244. — Salle seigneuriale ou auditoire et donjon de Castelnau de Bretenoux, vus de l'esplanade intérieure.

de 1161 à 1184. La motte était entourée de fossés et d'une seconde enceinte.

Dans la seconde moitié du XIIe siècle, les bâtiments adossés à la chemise du donjon ont quelquefois pris une importance

considérable et ont été bâtis solidement : c'était le cas au château Gaillard (fig. 243). Il est arrivé aussi, notamment dans les châteaux appartenant à des seigneurs ecclésiastiques, que l'on a mêlé les données de l'architecture civile à celles de l'architecture militaire. A Druyes (Yonne), le château des évêques de Nevers présente une enceinte rectangulaire défendue par quelques puissantes tours carrées, mais dont toute une courtine forme un véritable palais, grand bâtiment en rectangle allongé, orné à l'étage supérieur d'arcatures intérieures et de larges fenêtres géminées à colonnettes, qui donnent vue sur un riant paysage. A Saint-Emilion (Gironde), un palais du XIIe siècle est planté sur une portion des remparts de la ville et présente de même une salle haute largement éclairée, même sur l'extérieur, par de belles fenêtres ; le château des évêques de Limoges à Castelnau de Bretenoux (fig. 244) présente dès le XIIe siècle dans son enceinte un bâtiment rectangulaire dont l'étage supérieur forme une grande salle largement éclairée communiquant avec la chapelle refaite depuis ; le donjon voisin ne date que du XIIIe siècle et a pu remplacer un donjon plus ancien. A Burlats (Tarn) on a vu que le palais était une construction purement civile, protégée extérieurement par une enceinte fortifiée et par la rivière.

§ XII. — *Persistance du type des châteaux romans.*

Le type de châteaux qui s'est créé au Xe siècle se perpétuera jusqu'à la Renaissance, à côté du type de palais fortifié que l'on vient de voir apparaître dans la seconde moitié du XIIe siècle et que les maîtres d'œuvres et ingénieurs de la période gothique développeront. Jusqu'au XVIe siècle, on éleva, sur certains points stratégiques, surtout dans les montagnes, aux passages des rivières et sur les côtes, des postes fortifiés construits sur la donnée des donjons romans : ces tours, tantôt circulaires comme à l'Ile Rousse et aux Sanguinaires (Corse), tantôt carrées comme en Syrie [1] à

1. Bordj-ez-Zara, Bordj-Maksour, Aïn el Arab, Toklé, etc.

Chiti et à Pyla (Chypre), ont leur porte au premier étage ; le rez-de-chaussée voûté est obscur et sans communication directe avec l'extérieur ; ce qui distingue ces tours des XVe et XVIe siècles des donjons romans, c'est leur couronne de mâchicoulis et quelquefois l'emploi de la voûte d'ogives comme à Chiti (Chypre). Les côtes de Chypre, de l'Italie du Sud et de la Corse conservent encore un grand nombre de ces tours ; d'autres surveillaient certains défilés ; d'autres encore servaient de refuge à des populations rurales en temps d'invasion.

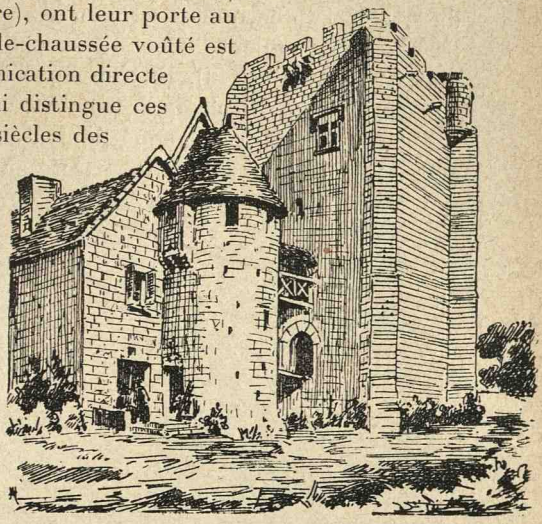

FIG. 245. — Donjon de Brugnac (Gironde), fin du XIVe siècle, relié par deux ponts volants à la tour d'escalier d'un manoir du XVe siècle, dont la porte est défendue par une bretèche (D'après Léo Drouyn, *la Guyenne militaire*).

On ne menait pas dans tous les châteaux une vie opulente et élégante ; certains seigneurs du XIIIe et du XIVe siècle se sont contentés de n'avoir pour demeure qu'un donjon, et ce donjon a même pu garder les tracés usités à l'époque romane : la grosse tour carrée de Cesson près Saint-Brieuc pourrait être prise pour un donjon du XIIe siècle si l'on ne savait qu'elle fut bâtie à la fin du XIVe siècle par le duc Jean V de Bretagne.

Le château de Romefort (Indre) qui date du XIVe siècle, se compose d'un gros donjon carré à quatre tourelles d'angles ; à Brugnac (Gironde), un donjon carré de la fin

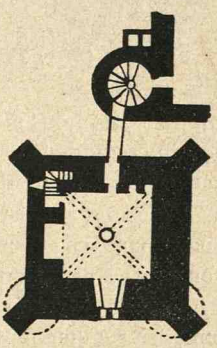

FIG. 246. — Plan du donjon de Brugnac et de la tourelle d'escalier qui le dessert (D'après Léo Drouyn. *la Guyenne militaire*).

du XIVe siècle a encore sa porte au niveau du premier étage ; on l'a reliée par un pont de bois à un petit manoir bâti un siècle plus tard (fig. 245, 246). En Gascogne, il y a toute une série de châteaux du XIVe siècle qui se composent d'un corps de logis simple, rectangulaire, flanqué de deux tours d'angles, et accessible seulement par une porte percée au premier étage; comme

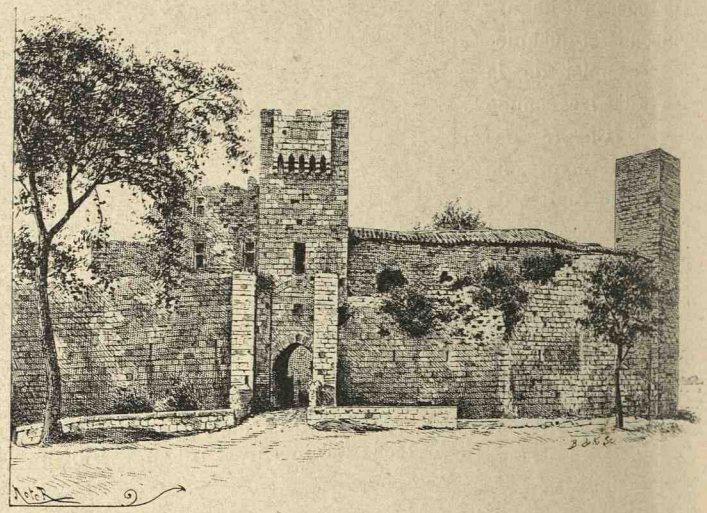

FIG. 247. — Château des abbés et évêques de Condom à Laressingle (Gers). XIVe et XVIe siècle.

dans les donjons anciens, ce premier étage n'a que des archères, et le rez-de-chaussée est sombre, tandis que des fenêtres élégantes s'ouvrent à l'étage supérieur, moins exposé.

Bien des châteaux du XIIIe au XVIe siècle, surtout dans les pays pauvres et accidentés, ne comprennent qu'un donjon et une enceinte abritant quelques constructions légères et misérables.

Beaucoup de forteresses des mêmes époques, et surtout des mêmes régions, ont conservé pour leurs tours le tracé rectangulaire (fig. 247).

Le château de Montaner (Hautes-Pyrénées) dont il reste des ruines et un curieux dessin du XVIIe siècle, fut bâti peu avant 1400 par Gaston Phébus. Il comprend un donjon carré et une chemise

circulaire garnie de contreforts portant des échauguettes ; divers bâtiments s'appuyaient à cette enceinte ; entre autres une cuisine à couverture pyramidale surmontée d'un lanternon, du type étudié ci-dessus (p. 81 à 86). Cette cuisine était proche du donjon, mais elle en était séparée, à peu près comme dès le XIe siècle au château d'Ardres décrit plus haut (p. 498) ; la chemise rappelle celle du château de Gisors (XIIe siècle). Cette forteresse est un type parfait de la persistance de toutes les dispositions romanes, excepté la motte artificielle, jusqu'à la fin de l'époque gothique.

Les châteaux de la Brède et de Sérignac (Gironde) bâtis au XIVe siècle, présentent de même une enceinte circulaire à laquelle adhère un donjon, mais celui-ci est cylindrique.

§ XIII. — *Développement, assiette et variétés des châteaux gothiques.*

On a vu, d'autre part, le développement considérable que prennent, dans certains châteaux du XIIe siècle, la chemise flanquée de tours et les bâtiments qui s'y abritent et qui souvent s'y appuient. C'est ce développement toujours croissant qui donne naissance aux types de châteaux propres à l'époque gothique : le donjon n'y est plus qu'un détail et dans quelques châteaux, dès le XIIIe siècle, il a même disparu ; les châteaux sans donjons seront dès lors de plus en plus fréquents. Le château gothique est un véritable palais fortifié, avec des appartements seigneuriaux très complets, une salle d'armes, des casernes et des magasins, le tout disposé autour d'une esplanade à l'abri d'une enceinte de remparts munis de tours, de chemins de ronde [1], de créneaux, de hourds ou

1. On ne cessa jamais de faire des chemins de ronde dans l'épaisseur des murs des forteresses. On en voit au XIIIe siècle dans le donjon de Coucy, dans la tour de Constance d'Aigues-Mortes ; dans le château de Boulogne-sur-Mer, où l'on remarque que ces galeries sont ouvertes sur les salles destinées à la garnison, tandis qu'elles sont sans communication aucune avec les appartements seigneuriaux et la chapelle. Dans ce même chateau, et à Coucy, des escaliers sont également ménagés dans l'épaisseur des murs, comme dans les donjons romans d'Arques, Loches et Gisors ; on trouve encore cette disposition à la fin du XIVe siècle à Brugnac (fig. 245).

de mâchicoulis et percée en général de simples archères au dehors, car les progrès de la balistique rendent de plus en plus périlleuses les larges baies sur l'extérieur. On se dédommage en ouvrant de grandes fenêtres sur l'esplanade ou cour intérieure (fig. 245, 32, 75) et quelquefois dans les bâtiments élevés aux sommets de rochers à pics dont la hauteur et l'escarpement défient toute

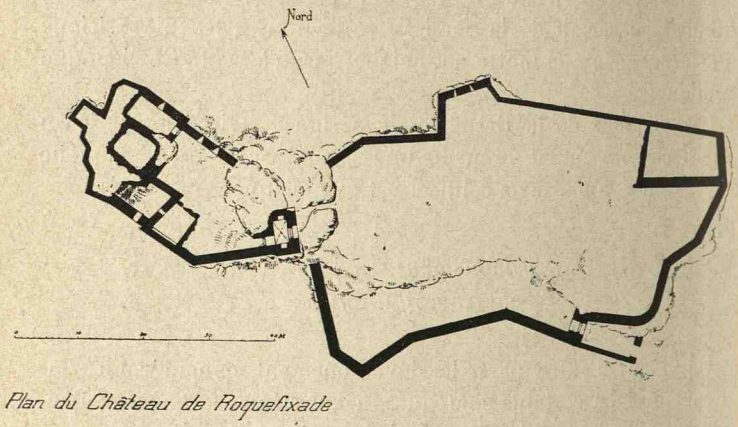

FIG. 248. — Château de montagne du XIIIe siècle, à Roquefixade (Ariège). Relevé de M. Robert Roger.

attaque comme à Roquefixade (Ariège), Saint-Ulrich (Alsace), Saint-Hilarion (Chypre) ou même dans les parties les plus hautes d'une forteresse assise en terrain plat mais dont les murs sont très élevés, comme à l'ancien château de Mehun-sur-Yèvre (fig. 256). Dans ces palais fortifiés on peut distinger trois types : le château à donjon indépendant et isolé qui procède de la tradition romane, comme à Coucy (fig. 256), le château faisant corps avec son donjon, comme à Najac (fig. 257) et le château sans donjon, comme à Boulogne (fig. 251, 252). Ces trois types persisteront jusqu'au milieu du XVIe siècle.

On peut établir une distinction principale dans le plan des châteaux gothiques : les uns sont réguliers (fig. 250, 251), ils s'élèvent presque toujours en terrain plat ; les autres sont irréguliers, soit pour profiter des ressources qu'un terrain accidenté offre

à la défense (fig. 260), soit par suite de calculs stratégiques. Les plans irréguliers sont naturellement les plus nombreux ; leur variété est infinie.

Le tracé des châteaux de montagne (fig. 248, 249) est surtout imposé par le terrain, tandis que celui des châteaux de plaine ne résulte guère que de combinaisons de flanquement.

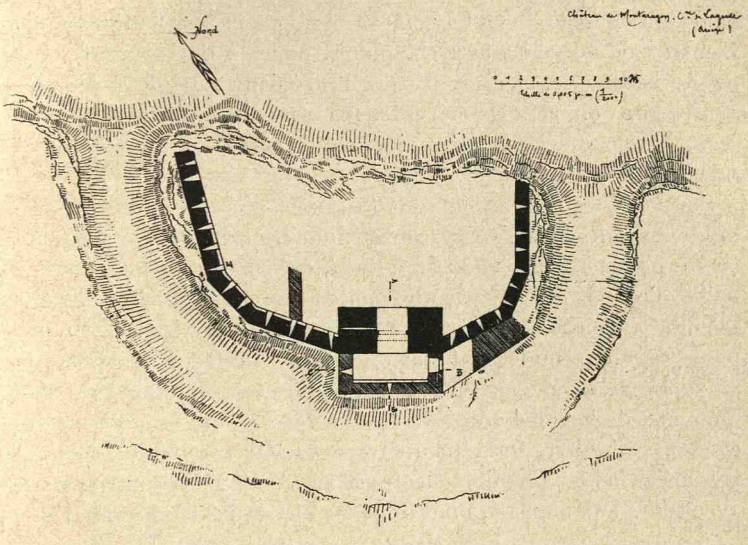

Fig. 249. — Château de Montaragon (Ariège), XIIe et XIIIe siècles. Relevé de M. Robert Roger.

Malgré l'extrême diversité des châteaux de montagne, on peut ramener leur tracé à quelques principes généraux : leur assiette est choisie sur un point culminant qui commande les environs dans un périmètre supérieur à la portée des machines de trait. Cette assiette est généralement un plateau ; on l'entoure d'une enceinte qui en suit assez exactement les bords : selon la forme du plateau, son tracé général se rapproche du cercle [1], de

1. Dans la seconde moitié du XIIe siècle chemises polygonales rapprochées du tracé circulaire à Gisors (Eure), et aux Aubels (Cher) ; enceinte com-

l'ovale[1], du carré[2] ou du rectangle allongé. Certains châteaux établis sur une crête ont une enceinte très longue et très étroite[3].

Les châteaux de montagne sont, sur certains points, si bien défendus par la nature que les ingénieurs ne se sont appliqués qu'à utiliser le terrain et non à flanquer des murs dont l'assaillant ne pouvait approcher (fig. 248, 249). C'est ainsi que la partie haute du château de Buffavent (Chypre) n'a pas un flanquement. L'entrée de ces châteaux est placée du côté qui présente une pente accessible, et c'est là que l'ingénieur a déployé les ressources de son art. De ce côté, le château a généralement une seconde enceinte, tout au moins une barbacane, et des ouvrages de flanquement.

Souvent, les montagnes sont disposées plus ou moins en gradins ; les bâtiments s'y superposent alors, et dans le cas fréquent où un palier existe à flanc de coteau, ce palier se transforme en baille d'où l'on accède, par une pente plus ou moins rapide, à une seconde enceinte occupant le plateau terminal[4] (fig. 248). Les plans réguliers ne le sont parfois que d'une façon relative : le polygone de Boulogne (1231) n'est pas aussi régulier (fig. 252) que ceux de Scandelion et de Castel del Monte ; la plupart des châteaux réguliers forment un tracé déjà très répandu chez les Byzantins dès les premiers siècles de notre ère : c'est un rectangle avec tours aux angles[5], mais dans les châteaux de ce plan, l'une

plètement circulaire de la Brède, de Sérignan (Gironde), au XIVe siècle, et de Montaner (Hautes-Pyrénées), fin du XIVe siècle. Enceinte de Caumont, du château de Terride près Mirepoix (Ariège). Enceinte en forme de demi-lune à Montaragon (commune de Lagarde, Ariège) vers 1200.

1. Dun, Lordat, Labarre près Foix (Ariège), Castelnau de Bretenoux (Lot), Malval (Creuse).

2. Durban (Ariège).

3. Foix, Montségur, Miglos, Crampagna (Ariège), Crozant (Creuse), Andlau (Alsace). Le château de Chillon (Suisse) épouse de la même façon la forme allongée de l'îlot qui lui sert d'assiette.

4. Ainsi sont disposés les châteaux de Durban, Foix, Lordat, Miglos, Montégut, Roquefixade, Usson (Ariège), Couson, Rochebaron (Loire), Bâtia (Suisse), Buffavent, Saint-Hilarion, Kantara (Chypre).

5. On peut citer comme châteaux rectangulaires flanqués de tours d'angles : Au XIIIe siècle, le *Castel Maniace* de Syracuse, et le château de Bari bâti par l'ingénieur français Philippe Chinard de Chypre ; en Chypre celui de

des tours est souvent un donjon de diamètre bien supérieur aux autres tours, comme à Dourdan (1229). De plus, la porte d'entrée est souvent flanquée de deux autres tours (fig. 249), comme à Villandraut (Gironde), le château du pape Clément V, l'une des plus belles forteresses du XIVe siècle, et d'autres tours peuvent exister au centre des courtines comme à Dourdan. Ces châteaux rectangulaires peuvent aussi, quoique beaucoup plus rarement, envelopper un donjon, souvent isolé : c'est le plan du Louvre de Philippe-Auguste, du château de Roquetaillade (Gironde) bâti au début du XIVe siècle (fig. 250), des châteaux de Giblet (Djebeil) et de Blanche-Garde en Syrie au XIIIe siècle, du château de Vincennes de Charles V (fig. 251) et du château de Pierrefonds (fig. 262) au XVe siècle.

Souvent, enfin, les châteaux en rectangle régulier sont dépourvus de donjon. Ces châteaux, on vient de le voir, peuvent avoir plus de quatre tours ou échauguettes; ils peuvent aussi n'en avoir que trois, comme celui de Najac et plus souvent deux, aux angles opposés, car, lorsque les faces du château n'ont pas une longueur qui dépasse la portée des traits d'arbalète, chacune de ces tours suffit à protéger deux des quatres courtines.

Les châteaux polygonaux sont extrêmement nombreux aussi : on trouve des polygones avec ou sans tours d'angles ; ces derniers fréquents surtout dans les montagnes (fig. 248) ; des polygones réguliers comme Scandelion, Castel del Monte et Boulogne (fig. 252, 253) et d'autres plus nombreux, irréguliers, comme Coucy (fig. 257) qui n'est qu'une déformation du type rectangulaire à quatre tours d'angles, élargi vers une extrémité

Cérines; à Paris, le Louvre de Philippe-Auguste, le château de Dourdan (1220), Couzan, Chalmazel 1231 et XIIIe siècle (Loire) ;

Au XIVe siècle, le château de Vincennes, celui de Famagouste (Chypre), 1310 ; de Semur-en-Auxois (Yonne), d'Anjony (Cantal), de Villandraut, de Budos (1306), la Castera d'Agussac, Camarsac, le château de Barrault à Curson (Gironde), Lagarde (1300 à 1320) et Usson (Ariège), Montrenard (Loire) ;

Au XVe siècle, Durfort (Ariège), Liettres 1470 (Pas-de-Calais), Montrond (Loire).

Cette variété de plans continue d'être en honneur jusqu'à la Renaissance, et l'on peut comparer aux plans précités ceux des châteaux de Bury, Chambord et Boulogne-sur-Seine ou Madrid.

et dont une face est coupée pour faire place à un imposant donjon.

Quelques châteaux, bien qu'ayant un seul donjon, semblent se rattacher au type des châteaux romans à deux donjons de Niort et du Blanc. En effet, ils forment une enceinte rectangulaire

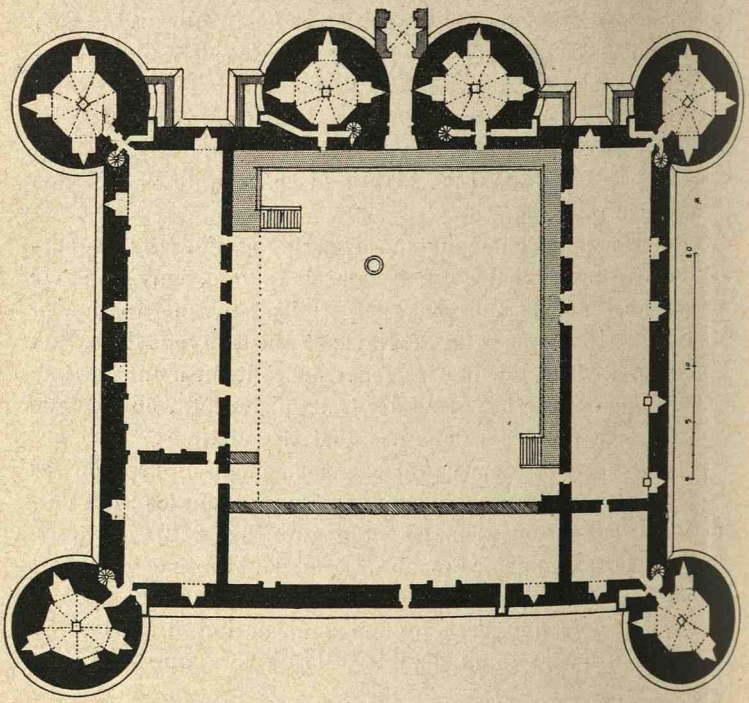

Fig. 250. — Château de Clément V à Villandraut (Gironde).
(D'après Leo Drouyn, *la Guyenne militaire*).

longue et étroite dont un donjon carré occupe toute une extrémité : ainsi sont faits les châteaux de Foix et de Montségur (Ariège), Limassol (Chypre), Montfort des Teutoniques (Syrie). Les mêmes traditions se perpétuent du XIIIe au XVIe siècle, et l'on trouve encore à l'époque flamboyante des châteaux sans donjon, ou plutôt ne consistant qu'en un gros donjon, comme celui de

Rambures (Somme) de la première moitié du XVe siècle, dont l'énorme masse circulaire flanquée de quatre tours rappelle les donjons de Houdan et de Lucheux. Mais la plupart des châteaux ont une tour principale et parfois isolée.

A côté des châteaux sans donjon et des châteaux à donjon unique qui sont la grosse majorité, il y eut encore à l'époque gothique une série de châteaux à deux donjons : un des plus curieux est, au XIIIe siècle, celui d'Excideuil (Dordogne) où les deux donjons carrés peu larges mais très élevés, se présentent d'angle l'un à l'autre à quelques centimètres de distance. Cette disposition bizarre donnait un double refuge et multipliait les surfaces de flanquement. Le château de Saint-Céret (Lot) a reçu au

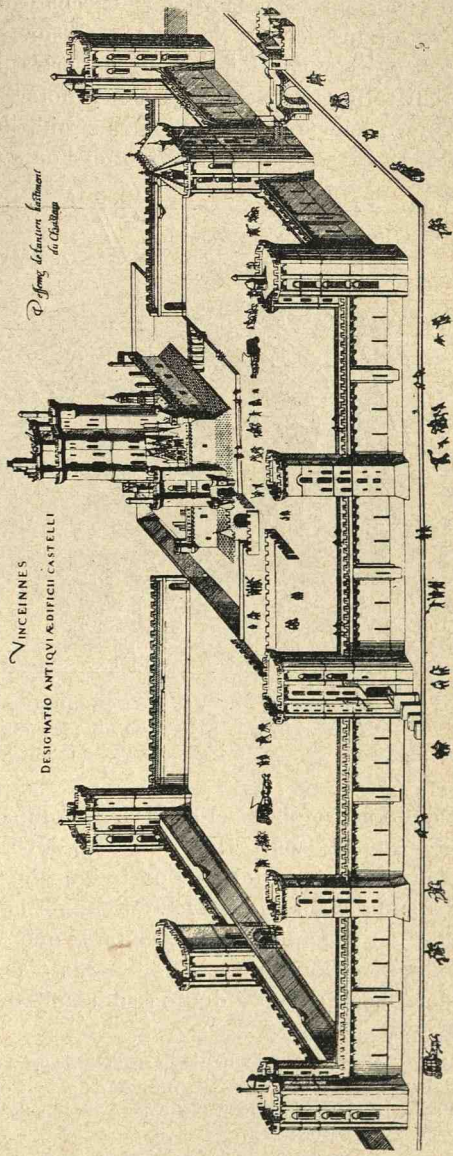

FIG. 251. — Le château de Vincennes au XVIe siècle (J. Androuet du Cerceau, *Des plus excellens bastimens de France*).

XIVe siècle un second donjon; le château de Saint-Hilarion en Chypre (XIIIe siècle) a deux donjons sur la crête de la montagne.

Parmi les perfectionnements apportés par Philippe-Auguste à l'architecture militaire, on peut noter un type nouveau de donjon; pour rendre la sape plus difficile, on a définitivement renoncé aux mottes de remblai et l'on a donné aux donjons des

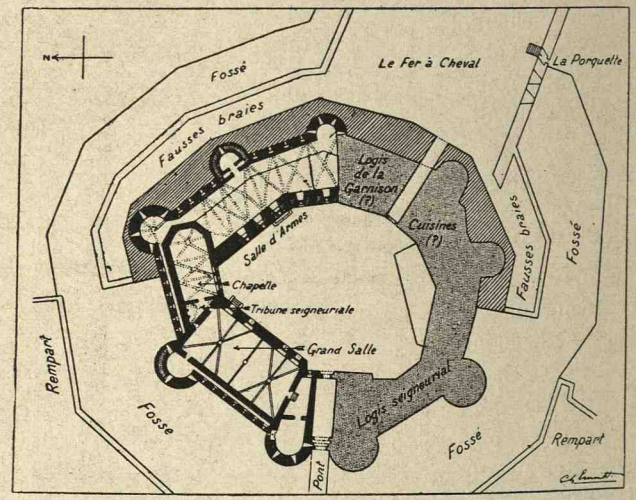

FIG. 252. — Château de Boulogne-sur-Mer, 1231
(Les fausses braies, le bastion dit fer à cheval et l'empâtement extérieur datent de François Ier).

fondations profondes et solides. La plupart des donjons de Philippe-Auguste sont cylindriques [1], voûtés à tous les étages jusqu'au sommet, et ont leur porte non plus au premier étage mais au rez-de-chaussée, car le système de la porte haute avait paru gêner la défense presque autant que l'attaque. Ces donjons ont même deux issues, l'une sur la place et l'autre sur la campagne. Les portes du donjon sont suffisamment défendues par le

1. Donjons cylindriques bâtis par Philippe-Auguste :
Gisors, 1194; 14 m. sur 28; murs épais de 4 m.; Rouen, 1207, Verneuil, Lillebonne, Dourdan, 1220, 14 m. sur 28, le Louvre.

fossé large et profond qui entoure celui-ci. Ainsi était fait le donjon du Louvre et c'est le système que montre un peu plus tard, vers 1230, celui de Coucy (fig. 254), mais il ne fut pas universellement adopté : ainsi un beau donjon du XIIIe siècle à Montpeyroux (Puy-de-Dôme) a encore une porte d'entrée très élevée au-dessus du sol, et vers 1400 le donjon de Brugnac (Gironde) n'est accessible que par le premier et le second étage (fig. 245).

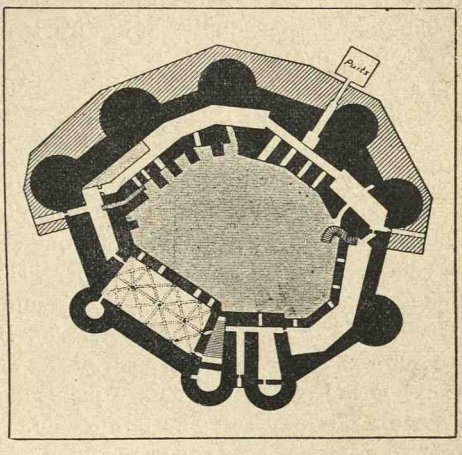

FIG. 253. — Souterrains du château de Boulogne.

Au contraire, certains donjons du XIIIe au XVIe siècle sont reliés au logis seigneurial de façon à former un ensemble qui se tient : ce n'est plus une tour isolée mais un ouvrage plus important, une sorte de second château. Le donjon, toutefois, commande encore ce groupe et ne s'y relie que par d'étroits couloirs ; il peut donc soutenir isolément une dernière résistance. On peut citer comme exemple de ce système Margat (Syrie) et Najac (Aveyron) au XIIIe siècle (fig. 258) ; Pierrefonds vers 1400 (fig. 262).

Le plan carré des donjons et des tours ne fut jamais abandonné [1] surtout dans le Midi qui conserva toutes les traditions

1. Donjons carrés, XIIIe s. Castelnau de Bretenoux (Lot), Excideuil (Dordogne), Blandy (Seine-et-Marne), Realp, Lordat, Miglos, Durban, Montségur, Montégut (Ariège).

XIVe siècle, Montmajour (Bouches-du-Rhône), 1396, Polignac (Haute-Loire), Huriel (Allier), Saint-Céret (Lot), Alluye (Eure-et-Loir), Villeneuve-d'Avignon (Gard), Cesson (Côtes-du-Nord), 1393, Bassones (Gers), Château-gay (Puy-de-Dôme), Rioms (Gironde), Le Bost (Saône-et-Loire), Pau, Lourdes, Montaner (Basses-Pyrénées), Mauvezin, Mazères (Ardèche Foix.

XVe siècle. Brugnac (Gironde), Chauvigny (Vienne), Pierrefonds, Verberie

romanes, et en particulier dans les forteresses de montagne qui sont d'une construction malaisée et d'une défense plus facile.

Le type du donjon carré flanqué de quatre tourelles rondes s'est conservé sous Philippe-Auguste à Yèvre-le-Châtel (Loiret), au XIIIe siècle, à la commanderie de Bours-Marets (Pas-de-Calais), au XIVe siècle, à l'archevêché d'Albi [1], à Vincennes, à Romefort (Indre). Aux XVe et XVIe siècles on trouve plus souvent quatre échauguettes que quatre tourelles : exemples : Pierrefonds, Prunget (Indre), etc.

La forme polygonale a continué d'être en usage sans jamais devenir fréquente : le donjon polygonal de Châtillon-sur-Loing (Loiret) est du début de la période gothique ; celui d'Orthez (Basses-Pyrénées) date de la fin du XIIIe siècle ; celui de Montbard (Côte-d'Or) est une tour à trois étages demi-rectangulaire et demi-octogone ; le plan pentagone se voit à Duingt (Haute-Savoie), Saint-Maime (Basses-Alpes), Châtelus (Loire), et pour le XIVe siècle, on peut citer les donjons pentagones de Vez (Oise), de Clermont-Tonnerre (Isère), Bourdeilles (Dordogne), les donjons de Beaucaire (Gard) et de Villeneuve-Loubet (Var). Cette forme n'est autre chose que l'adaptation d'un éperon au type du donjon carré. Le donjon de Trèves (Maine-et-Loire) tracé en octogone régulier à un angle duquel est appliquée une tourelle d'escalier rectangulaire. Au XVe siècle encore le type du donjon pentagone se trouve à Oudon (Loire-Inférieure) [2].

(Oise), La Ferté Milon (Aisne), Javarzay, Cherveux (Deux-Sèvres), Prunget (Indre), Anjony, 1440 (Cantal), Sancerre.

Sillé-le-Guillaume (Sarthe), Masse (Lozère), Beaupinay près Argenton (Cher), Saint-Céré (Lot), Saint-André de Rosans (Hautes-Alpes), Lourdes.

1. Celui-ci possède non seulement des tourelles d'angles, mais des contreforts cylindriques au centre de ses faces, et le système de mâchicoulis y est encore le même qu'au château de Niort (fig. 234).

2. Époque de Philippe-Auguste : donjons royaux du Louvres, de Gisors (Eure), de Fréteval (Loir-et-Cher), de Rouen (1207) dit *Tour de Jeanne d'Arc*, parce qu'il lui servit de prison, de Villeneuve-sur-Yonne, de Compiègne. XIIIe siècle, Donjon de Coucy, vers 1230, de Dourdan, de Tournebut (Calvados), de Néaufle (Seine-et-Oise) qui date de 1284 ; en Suisse, donjons d'Estavayer et de Romont (1233). Tour Constance à Aigues-Morte, base du donjon de Montlhéry (Seine-et-Oise), Turenne (Corrèze), Chinon (Indre-et-Loire), XIVe siècle. Tour de Gaston Phébus à Foix, donjons de Langoiran, La Marque, Savignac, La Brède (Gironde).

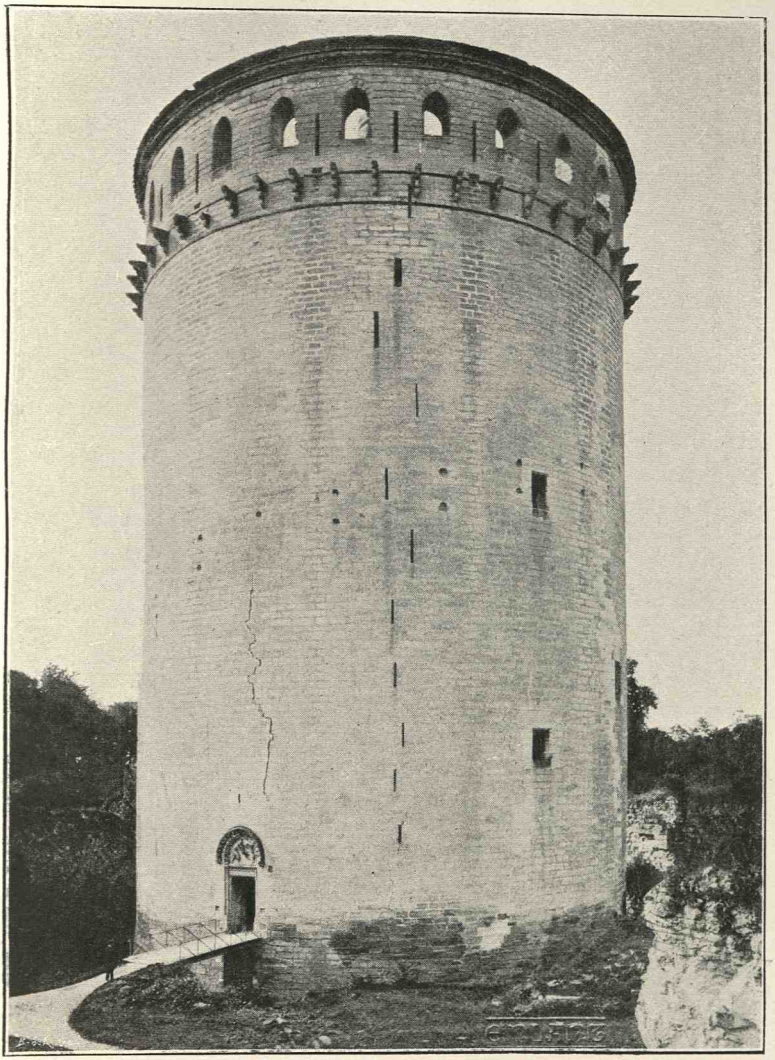

Fig. 254. — Donjon de Coucy, vers 1230.

La forme cylindrique a été en grande faveur depuis la seconde moitié du XIIe siècle jusqu'à celle du XIVe. Au XVe siècle, on trouve encore ce plan[1], mais il est devenu rare.

Les plans à flanquements compliqués du XIIe siècle ont eu aussi une lignée gothique : le type de Houdan, cylindrique, à quatre tourelles également cylindriques, est reproduit vers 1240 dans les deux étages supérieurs du donjon de Lucheux (Somme), élevé par les comtes de Saint-Pol et appelé la *Tour Plombée* (fig. 255). Le rez-de-chaussée de cette tour décrit en plan une étoile à huit pointes ; la partie haute est portée sur des encorbellements qui ont été magnifiquement sculptés. Au XVe siècle encore, les châteaux de Rambures et de Pont-Rémy (Somme) ont la forme d'une énorme tour ronde (avec cour centrale carrée), flanquée de quatre autres tours rondes ; au XIVe ou XVe s. le plan d'Étampes (fig. 240) fut reproduit à Rhodes (fig. 274).

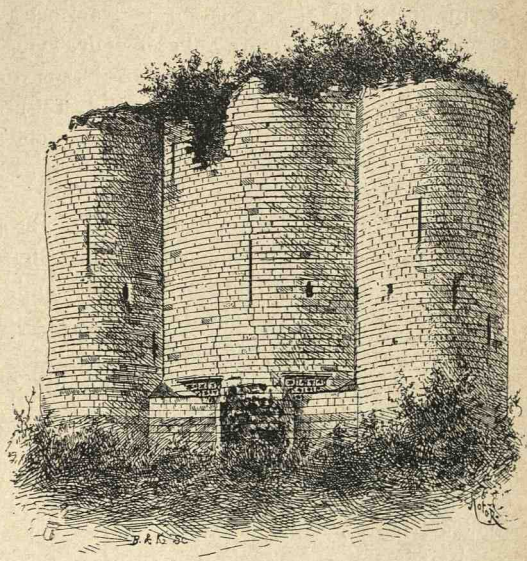

FIG. 255. — Donjon dit la Tour Plombée à Lucheux (Somme), époque de saint Louis.

Le donjon de Dinan, au XVe siècle, a la forme de deux tours rondes accolées, réunies par une sorte de tourelle carrée.

La *Tour Solidor*, à Saint-Servan (Ille-et-Vilaine), bâtie en 1382, forme un groupe triangulaire de trois tours reliées par des pans de courtines extrêmement courts.

1. XVe siècle, Blaye (Gironde), Duingt (Haute-Savoie), Ham (Somme). XVIe siècle, Hautefage (Lot-et-Garonne).

Le donjon d'Auneau (Eure-et-Loir) se compose d'une tour ronde et d'une tour carrée, reliées entre elles par un escalier en vis à jour.

La grande salle et la salle d'armes des châteaux sont élevées sur une salle basse qui peut être un sous-sol, un rez-de-chaussée ou un bâtiment en sous-sol par rapport à l'esplanade et à rez-de-chaussée par rapport à l'extérieur. Dans tous les cas, ces salles sont élevées plus ou moins au-dessus du sol de l'esplanade, et l'on y accède par des perrons (fig. 130), et il n'est pas rare non plus qu'une terrasse sur voûtes, une coursière de bois, qui peut être portée sur des consoles de pierre, ou une loge s'applique à la façade intérieure de la grande salle et lui serve de vestibule : cette disposition se rencontre, dès le XIIe siècle, à la Wartbourg; on l'observait au XIIIe siècle, en Chypre, aux châteaux de Cérines et de Saint-Hilarion : la grande salle de celui-ci avait une coursière de bois du côté intérieur, tandis qu'à Cérines c'était un large balcon en dalles de pierre portées sur d'énormes consoles ; au XIVe siècle, la grande salle du palais de Paris avait sur la cour une loge élégante, et celle du château de Villandraut (Gironde), une terrasse (fig. 250).

Dans les châteaux gothiques comme dans les autres demeures, le sous-sol est voûté, le rez-de-chaussée l'est souvent; les étages supérieurs le sont rarement [1], exception faite pour les tours, qu'il était toujours facile de voûter, et où les voûtes offrent l'avantage de résister au poids des engins et de former au besoin une terrasse au sommet. La voûte en coupole et la voûte sur branches d'ogives rayonnantes s'adaptent parfaitement aux salles rondes, mais il n'est pas rare que les tours soient dépourvues de voûtes et que, pour y établir plus facilement des planchers et y faire des chambres plus commodes, on ait donné intérieurement le plan carré à des tours cylindriques au dehors [2].

Les voûtes sont archaïques autant et plus que dans l'architec-

1. On peut citer cependant pour le XIIIe s. la partie du château de Boulogne qui regarde l'extérieur, et pour le XIVe le château de Bourbon-l'Archambaut.

2. XIIIe s. Margat (Syrie) ; XVe s. Fressin (Pas-de-Calais), Montcornet (Ardennes) ; XVIe s. Chambord.

ture civile : le berceau, la coupole, la voûte d'arêtes n'ont jamais cessé d'être en usage, la voûte d'ogives est souvent réservée aux parties les plus élégantes de la construction : la fig. 253 montre un sous-sol datant entièrement de 1231 et complètement voûté en berceau plein cintre, à l'exception de la grande salle basse qui en est la seule partie ornée et qui a des voûtes d'ogives. La voûte d'ogives apparut cependant dans les donjons dès le milieu du XIIe siècle [1].

Les ouvertures sont rares à l'extérieur aux XIIIe et XIVe siècles plus encore qu'au XIIe, car les engins d'attaque se perfectionnaient toujours : le donjon de Coucy (fig. 253) n'a même pas de fenêtres à sa partie supérieure, les baies qu'on y voit ne sont là que pour faire fonction de créneaux dans le parapet que devait protéger un hourd ; toutefois, le donjon de Neaufle avait une grande salle éclairée par de larges roses. C'est là une disposition absolument originale. Au XVe siècle, il semble qu'on ait parfois désespéré de défendre les châteaux contre de puissantes attaques, ou que la substitution de l'artillerie à feu à l'artillerie à ressorts ait constitué à ses débuts un affaiblissement des moyens de l'assiégeant car on se mit à percer moins timidement l'extérieur des châteaux (fig. 256).

D'une façon générale, le plan des châteaux s'est lié et condensé depuis l'époque romane jusqu'à la fin de l'époque gothique : les bâtiments épars dans l'enceinte se sont groupés et coordonnés ; ils ont pris une uniformité de construction et une tenue générale ; et à partir du XIIIe siècle, le donjon lui-même est souvent relié au reste des bâtiments (fig. 258).

Bien que les hourds de bois soient parfois restés en usage jusqu'en plein XVIe siècle et que, d'autre part, il y ait des mâchicoulis depuis la fin du XIIe, les mâchicoulis sur consoles ont remplacé les hourds dans la plupart des châteaux depuis le cours du XIVe ; ceux de la fin de ce siècle et du XVe sont couronnés de ceintures complètes de mâchicoulis à parapets crénelés, et ont fréquemment, comme à Pierrefonds, un second rang de

1. Donjon d'Étampes, croisée d'ogives ajoutée vers 1150, donjon de Briquebec.

crénelages sur un étage en retraite. Cet étage en retraite au-dessus des mâchicoulis (fig. 227, 251, 256) est assez caractéristique de la fin de la période gothique.

Dans la seconde moitié du xve siècle, l'artillerie à feu étant arrivée à battre efficacement les murailles et à défendre utilement les places, des modifications furent introduites dans la forme des châteaux. Les murs furent souvent moins élevés, car l'assaillant étant désormais tenu à distance du pied des murs, et le tir rasant donnant de plus en plus des effets supérieurs à ceux du tir plongeant, il n'était pas nécessaire de donner un commandement considérable aux forteresses ; d'autre part, une plus grande hauteur de murs présentait plus de prise aux projectiles devenus dangereux. Les campagnes de Duguesclin prouvèrent que les murs suffisants pour résister aux projectiles de l'artillerie à ressorts ne résistaient plus aux boulets de fer de la nouvelle artillerie à feu : on épaissit donc les murailles (fig. 216) ; déjà dès la fin du xive s., à Concressault (Cher), ils ont dix à douze mètres ; au château d'Hasbain, en 1495, les murs avaient six mètres d'épaisseur, et sous Louis XI les murs du donjon de Ham (Somme) portent dix mètres. La défense se faisant désormais à longue portée, les tracés furent modifiés ; les flanquements devinrent plus larges et plus espacés et les ouvrages furent adaptés à l'artillerie à feu ; au lieu d'archères, on y perça des canonnières (fig. 214, 215), ainsi que des ouvertures pour l'échappement de la fumée (fig. 217), des rampes mirent les salles des tours en communication avec l'esplanade intérieure. Des ceintures de bastions avec de larges terre-pleins entourèrent la place, et les canonnières furent surtout pratiquées à la base des courtines et des tours (fig. 211), le tir rasant étant préféré, et les voûtes n'ayant pas, du reste, assez de solidité pour résister au poids et à l'ébranlement causé par les pièces d'artillerie.

Quelquefois, on se contenta d'entourer le château d'une chemise bastionnée, comme à Bonaguil (Lot-et-Garonne), ou de fausses braies avec terre-pleins pour l'artillerie, comme à Boulogne (fig. 252), ou bien on le rebâtit dans des proportions trapues et avec les aménagements spéciaux que l'on vient d'indiquer ; on peut citer comme exemples de cette période transitionnelle et rare le château de Dijon, bâti sous Louis XI, Charles VIII

et Louis XII, démoli de nos jours ; le château ruiné de Montcornet (Ardennes), le bastion de Langres (fig. 210, 211), les portes de Vézelay et de Montreuil-Bellay.

Malgré cette évolution, la Renaissance ne supprima pas les dispositions traditionnelles du château du moyen âge : Chambord a le plan d'une forteresse ; le château de Valençay (Indre), quoiqu'il ne soit pas plus défendable, a encore un donjon à tourelles ; toutes ces habitations de plaisance (fig. 122) ont conservé des flanquements, des mâchicoulis, des fossés pleins d'eau, des ponts-levis : ce n'est qu'au cours du XVIIe siècle que ces vieilles traditions ont disparu, lentement et comme à regret.

Les châteaux des Croisés, en Palestine, en Syrie et en Chypre, appartiennent au même art que les forteresses de France et présentent des types analogues. Les Templiers ont affectionné les châteaux sans flanquement ou peu flanqués, défendus surtout par de larges et très profonds fossés, taillés à pic. Les tours qu'ils ont construites sont rectangulaires. Les châteaux à deux enceintes concentriques sont peut-être plus nombreux et inspirés des traditions orientales [1]. Les principaux châteaux du royaume de Jérusalem sont empâtés à la base par d'énormes talus de maçonnerie ; l'emploi de terrasses au lieu de toitures est général, sauf au château de Saint-Hilarion (Chypre), élevé sur une montagne boisée ; les mâchicoulis de pierre, à linteaux, apparaissent dès la fin du XIIe siècle, tandis que la France les adopte plus d'un siècle après et n'a, en attendant, que des mâchicoulis à grandes arcades et surtout des hourds. Telles sont les particularités de cette architecture militaire coloniale, où l'on reconnaît, comme en France, les châteaux à donjon rectangulaire [2] ou cylindrique [3], les châteaux sans donjon [4] (fig. 259), les châteaux rectangulaires à quatre tours, imités du type byzantin [5],

1. Margat, le Krak, Tortose.
2. Tortose, Saône (Sahioun), Beaufort, Montfort des Teutoniques, Sagette (Saïda), Giblet (Djebeïl), Cérines, Saint-Hilarion et, au XVe siècle, Rhodes et Kolossi.
3. Margat, seul exemple.
4. Le Krak, Scandelion (Alexandrette), Famagouste, Sigouri.
5. Blanche-Garde, Giblet (Djebeïl), Cérines (XIIIe siècle), Famagouste (1310), Sigouri (fin du XIVe siècle).

les châteaux polygonaux réguliers [1] et irréguliers [2], les châteaux de montagne épousant la forme capricieuse des plateaux (fig. 260) et comprenant deux enceintes parfois concentriques [3], plus souvent superposées [4].

Quelques exemples célèbres montreront ce qu'étaient les principaux châteaux et les enceintes de villes bâtis par les ingénieurs français aux XIIIe, XIVe et XVe siècles en France et à l'étranger.

Le château de Coucy (fig. 257), élevé de 1225 à 1230, a été fortement restauré, vers 1400, par Louis d'Orléans; cependant il a eu dès l'origine une disposition analogue à son plan actuel. Le donjon énorme (fig. 254) est complètement isolé; on y pénètre, il est vrai, par le rez-de-chaussée, mais à l'aide d'un pont volant jeté sur un profond fossé, entouré lui-même d'une chemise circulaire que surmontait un chemin de ronde. Le donjon comprenait un sous-sol, une salle basse, des salles hautes et une terrasse entourée de hourds portés sur des consoles de pierre. Des escaliers et des chemins de ronde serpentent dans l'épaisseur des murs à peine percés ; un puits intérieur et les provisions emmagasinées dans les celliers permettaient de soutenir dans le donjon un siège en règle si l'ennemi s'était emparé du reste du château. Ce château comprenait une suite complète d'appartements protégés par d'épaisses courtines plantées sur la crête du promontoire qui forme l'assiette de la forteresse. Le donjon fermait l'enceinte du côté du plateau ; il commandait le seul côté par où la forteresse ne fût pas naturellement défendue.

Le château de Najac (fig. 258) a été bâti en 1100 et rebâti presque entièrement en 1253, par ordre d'Alphonse de Poitiers. On y engloba alors une tour carrée de l'ancien château. Le donjon, tout en gardant son individualité et en pouvant se défendre contre le château qu'il commande et avec lequel il ne communique que par une porte étroite, fait cependant corps avec le reste de la forteresse. Il contient les appartements seigneuriaux.

1. Château-Pèlerin (Athlit), Cérines, Limassol, Famagouste, Sigouri rectangles; Scandelion (Alexandrette) octogone.
2. Margat, le Krak, Tortose
3. Margat, le Krak, Chastel-Blanc (Safita), Montfort des Teutoniques.
4. Saône (Sahioun), Karak ou la Pierre du Désert, le Toron, Antioche, Saint-Hilarion, Kantara. Buffavent.

C'est cette disposition que l'on trouve déjà un peu auparavant à

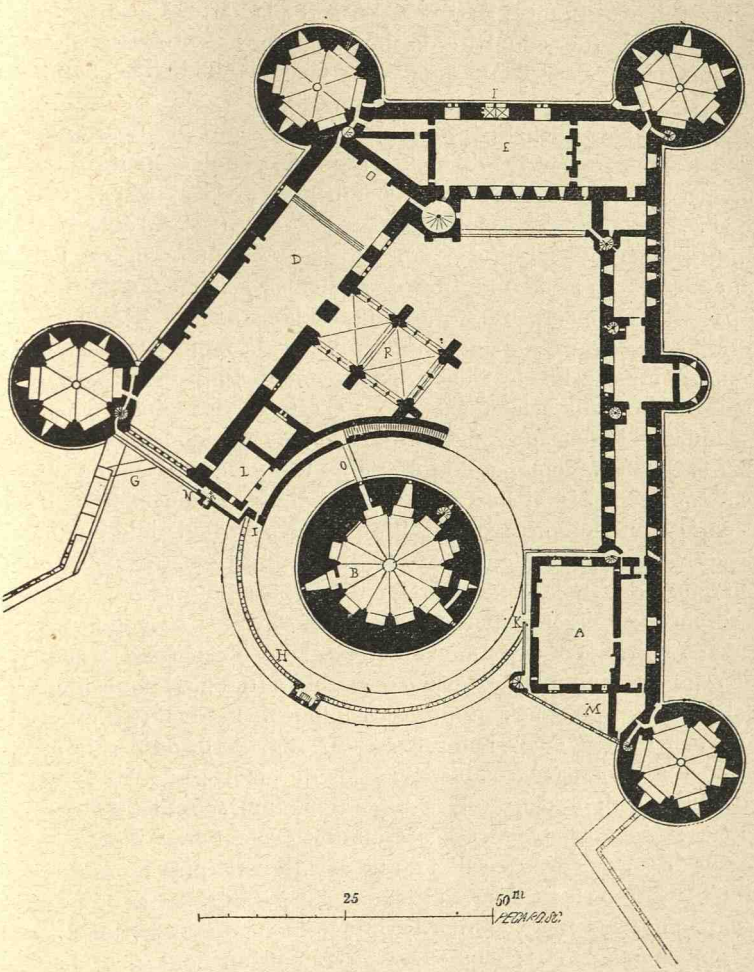

Fig. 257. — Château de Coucy (Viollet-le-Duc, *Dict. d'architecture*).

A corps de garde surmontant l'entrée, B donjon, D grande salle (XIVe s.), E appartement seigneurial (XIVe s.), G pont volant du château à l'enceinte du baille, H chemise du donjon, I K portes desservant son chemin de ronde, L corps de garde, M entrée, N chemin de ronde, O pont volant sur les fossés du donjon, R chapelle.

Margat (Syrie) et que l'on retrouve encore, au XVe siècle, à Pierrefonds (fig. 262).

Le château du Coudray-Salbart (Deux-Sèvres) est une des plus belles ruines de France. Bâti vers 1202, il a la forme d'un trapèze flanqué de six tours dont un donjon à éperon ; l'entrée traverse une des tours ; il est voûté d'ogives et conserve de belles cheminées. Il est entouré d'une première enceinte.

Le château de Lucheux (Somme) était la demeure des comtes de Saint-Pol, élevée vers le milieu du XIIIe siècle, complètement ruinée aujourd'hui. Il avait été restauré et embelli au XVe siècle. Il subsiste du XIIIe, la chapelle, les fenêtres de la grande salle (fig. 32) et le donjon (fig. 255) autrefois divisé en trois étages à voûtes d'ogives sur colonnettes. La riche sculpture de son encorbellement extérieur appartient au même style que celle de la cathédrale d'Amiens.

Le château de Boulogne, construit sous la minorité de saint Louis, comme celui de Coucy, par le comte Philippe Hurepel, oncle du roi, fut achevé en 1231. C'est un des plus anciens exemples des châteaux sans donjon, qui ne deviendront usuels qu'à la fin de l'époque gothique. Son enceinte est défendue par neuf tours, flanquant huit pans de courtines et une porte d'entrée qui communique avec la ville par un pont-levis jeté sur un large fossé autrefois plein d'eau. Les tours et les courtines étaient défendues par de larges empâtements à la base ; au sommet, par des hourds ; à diverses hauteurs, par des chemins de ronde traversant l'épaisseur de la muraille, et par des archères. L'étage inférieur des cinq tours extérieures est plein (fig. 252) pour mieux résister à la sape. Une suite ininterrompue de bâtiments s'appuie à ces courtines et comprend un sous-sol (fig. 253), souterrain par rapport à l'esplanade remblayée, mais de plain-pied avec le sol extérieur et un ou deux autres étages (fig. 252), selon les diverses parties : les appartements et les communs avaient deux étages au-dessus du sol ; la grande salle, d'une architecture plus monumentale (fig. 75), n'en avait qu'un ; la chapelle paraît avoir eu une tribune à cheminée ; les chemins de ronde, sans communication avec les appartements et la chapelle, s'ouvraient, au contraire, complètement sur la vaste salle destinée à l'habitation de la garnison, et qui ne formait qu'un seul étage voûté. Ce chemin de ronde y formait un balcon d'où les chefs et les hommes de confiance pouvaient surveiller et commander toute cette salle. Des dispositions analogues se voient, au XVe siècle encore, à Pierrefonds.



Fig. 258. — Château de Najac (Aveyron), 1253.

(P. 534-535

Le château de Beynes (Loir-et-Cher) construit au XIIIe siècle sur un plan circulaire avec tours cylindriques régulièrement espacées, fut agrandi au XVe suivant le même tracé.

Un autre bel exemple de château sans donjon est celui de Castel del Monte, bâti vers 1240, en Pouille, pour l'empereur Frédéric II. Ce château est français d'architecture et bâti, du reste, par un ingénieur français, Philippe Chinard, issu d'une famille noble de Chypre. Castel del Monte est une construction tout à fait symétrique, octogone, avec tours à pans coupés sur chaque angle ; le rez-de-chaussée et l'étage supérieur sont entièrement voûtés. Les terrasses supérieures servent à la fois à la défense et à recueillir l'eau de pluie dans des citernes pratiquées dans l'épaisseur des maçonneries [1].

Très analogue à Castel del Monte, le château de Scandelion, bâti, au XIIIe siècle, par un ingénieur occidental, pour les seigneurs français d'Iskanderoun (Alexandrette), était un vaste octogone, aux tours alternativement carrées et à pans au centre de chaque face. La partie inférieure des murs, admirablement bâtis, subsiste seule.

Construits en 1142, complètement restaurés après les sièges acharnés de 1183 et de 1184, la ville et le château de Karak ou de la Pierre du Désert occupent le sommet d'une colline escarpée entourée de trois côtés par des vallées profondes. Le château est situé sur un angle saillant de ce plateau, que sépare de la ville un fossé profond. Sa forme générale se rapproche d'un rectangle barlong ; la basse-cour règne en contrebas de tout un grand côté. La chapelle est isolée dans l'enceinte supérieure ; la place est abondamment pourvue de citernes et de grands réservoirs. Les flanquements sont rares, peu saillants, et de tracé rectangulaire.

Le château de Margat, élevé par les Hospitaliers qui l'ont possédé de 1186 à 1280, couronne une montagne en forme de pyramide triangulaire. Une première enceinte enveloppe tout le plateau ; elle a d'énormes tours rondes à chaque angle ; des tours moins importantes s'espacent sur les courtines et

1. Voir ci-dessus, p. 489.

l'une d'elles, de plan carré, à l'est, forme l'unique porte de la forteresse. Une seconde enceinte, formant le château proprement dit, occupe la pointe aiguë du triangle ; le reste est un baille occupé par une bourgade. Les bâtiments du château forment un ensemble irrégulier de constructions à deux et trois étages de grandes salles voûtées en berceau tiers-point et couronnées de terrasses ; sur le front est, près de l'entrée, se trouvait la grande salle du XIIIe siècle, couverte de voûtes d'ogives et élégamment ornée ; en regard est la chapelle, bel édifice encore roman ; à l'ouest, une grosse tour ronde flanque un angle saillant du château et protège une partie de l'enceinte du baille ; au sud une énorme tour ronde, aussi imposante que le donjon de Coucy, et protégée par un premier ouvrage en demi-lune, flanque l'éperon terminal et commande l'isthme par laquelle la montagne se relie à la chaîne des monts Ansariés. C'est un donjon, relié au château comme au Coudray-Salbart, à Dourdan et à Najac.

Le Krak des Chevaliers (fig. 259), autre forteresse de l'Ordre de l'Hôpital, fut rebâti après un tremblement de terre en 1202 et perdu en 1271. Depuis lors, il s'était conservé presque intact jusqu'à ces dernières années.

C'est un des plus magnifiques et peut-être le plus vaste des châteaux du XIIIe siècle ; il est sans donjon ; il a deux enceintes concentriques puissamment flanquées, et de tracé légèrement différent, renforcées à la base d'un puissant talus de maçonnerie. La première enceinte décrit à peu près un trapèze et l'esplanade intérieure un triangle. Les salles sont couvertes de voûtes d'ogives mais la chapelle, encore romane, est un reste de forteresse du XIIe siècle. La grande salle, rectangle de trois travées, forme à l'intérieur une construction qui n'adhérait que par un angle au reste des bâtiments ; un très élégant porche gothique voûté, de six travées, s'étend sur toute la façade et formait une loge, séjour agréable pendant les chaleurs.

Cette loge rappelle les galeries qui règnent à l'extérieur de la grande salle au XIIe siècle à la Wartbourg ; au XIIIe à Lucheux ; au XIVe au palais de Paris (ces deux dernières détruites).

Tous les bâtiments sont couverts de terrasses et couronnés, du côté extérieur, de puissants mâchicoulis à consoles.

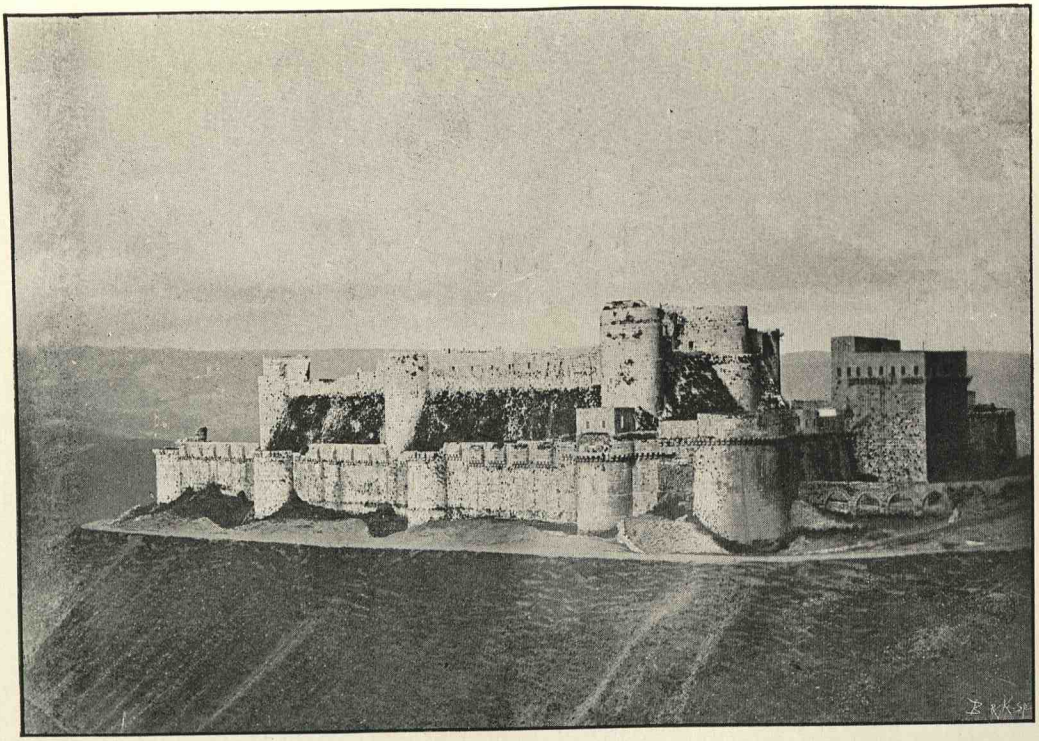

Fig. 259. — Le Krak des Chevaliers
(Photographie de M. Max van Berchem)

P. 536-537)

C'est par les Templiers que fut bâtie la forteresse de Tortose ; ils y étaient installés en 1183, mais la construction paraît dater presque en entier du XIIIe siècle, elle témoigne d'un luxe et d'un soin extrêmes. L'appareil est à bossages. L'ensemble du château forme un angle droit et un quart de cercle ; la plus grande face droite regarde la mer ; elle est interrompue au centre par un énorme donjon carré de trente-cinq mètres de côté flanqué de tourelles carrées à ses deux angles extérieurs. Le reste du château a une double enceinte de murs et de fossés ; les murs sont flanqués de tours rectangulaires peu saillantes. Tous les bâtiments sont voûtés d'ogives ; la chapelle forme un rectangle isolé ; elle a des fenêtres en lancette ; la grande salle avait deux nefs de six travées dans un très beau style, avec de larges et élégantes fenêtres en plein cintre.

Ce château ne fut abandonné qu'en 1291.

Les Français du royaume de Chypre ont bâti au XIIIe et au XIVe siècles des châteaux de montagne à Saint-Hilarion, Buffavent et Kantara et des châteaux de plan régulier pour protéger les ports de la côte : le plus ancien, le plus beau et le plus glorieux, celui de Cérines, était un rectangle flanqué aux angles de tours cylindriques et d'un donjon carré à contreforts qui rappelle celui de Tortose ; la voûte d'ogives n'apparaît point dans ce château gothique ; elle est, au contraire, employée partout dans le château de Famagouste, bâti en 1310 sur plan rectangulaire avec tours d'angles carrées ; à Limassol, on adopta, d'autre part, le plan d'un donjon carré relié à une esplanade allongée de même largeur, comme au château de Foix.

Le château de Buffavent est peut-être de tous les châteaux de montagne le plus inaccessible : jamais on n'a même essayé de l'assiéger ; ceux de Kantara et de Saint-Hilarion (fig. 260) sont parmi les plus imposants, et ce dernier est un des plus vastes et des plus beaux. Sa description montrera ce que peut être un château de montagne.

Dans cet immense groupement de constructions et de rochers, que les indigènes ont surnommé les cent et une maisons, il n'y a peut-être pas deux pièces de plain-pied, mais on peut distinguer quatre groupes de constructions superposées.

La montagne, élevée de 700 mètres, est, du côté nord, à pic au-dessus d'une étroite bande de plaine qui la sépare de la mer et du port de Cérines; à l'est et à l'ouest sont des précipices; au sud, une pente assez douce, au contraire, forme un versant d'une vallée qui descend rejoindre le défilé de Cérines par où l'on atteint Nicosie, capitale du royaume. La montagne surveille la mer, les côtes de Chypre et de Karamanie, et découvre clairement les sommets où sont les autres châteaux. Ces forteresses communiquaient par des signaux entre elles et avec Nicosie

Les Français trouvèrent un peu au-dessous du sommet un petit monastère byzantin dont ils utilisèrent l'église et quelques murailles ; c'est là qu'ils établirent les appartements, sur un palier rocheux (fig. 260) à l'abri de l'escalade, des projectiles et des mauvais vents et jouissant d'une vue splendide. Pour tenir l'assaillant à distance respectueuse de ce rocher, on traça du côté sud une vaste basse-cour dont les courtines sont flanquées de tours rondes et vont rejoindre la partie escarpée de la montagne. La porte de cette première enceinte est défendue par un mâchicoulis et protégée par une barbacane. — La basse-cour contient des magasins, écuries, chamelleries. L'accès du second groupe de constructions, qui s'accroche à la montagne, est défendu contre la basse-cour par un réduit percé d'archères qui en flanque l'entrée, par une tour ronde qui la commande, d'autre part, et enfin par un groupe d'ouvrages qui couronnent la montagne, tout à fait à pic au-dessus de la seconde entrée. Un vaste réservoir d'eau est ménagé dans cette seconde enceinte, au pied d'un sentier raide qui a dû être jadis un étroit escalier et qui mène au plateau terminal. Celui-ci présente une disposition originale : il est comme pincé entre deux crêtes de rochers. L'ingénieur en a fait une esplanade carrée, en reliant ces deux crêtes par des bâtiments : d'une part l'entrée de la cour supérieure avec une tour de flanquement ; de l'autre, la salle basse et la grande salle avec de larges et élégantes fenêtres gothiques, ouvertes au sommet d'un escarpement qui défie toute attaque, et contemplant un paysage grandiose. De cette cour, on accédait enfin à un chemin de ronde et à deux tours carrées, analogues à des donjons, plantés sur l'une des crêtes de la montagne et commandant tout le château.



Fig. 260. — Portion de la seconde enceinte du château de Saint-Hilarion (Chypre).



Fig. 261. — Château de Bourbon-l'Archambaut, XIVe siècle ; tours du XIIIe surélevées.

(P. 538-539)

Le château de Bourbon-l'Archambaud (Allier) est une des plus belles demeures féodales dont il nous reste des ruines. Il fut rebâti peu après 1310 par le duc Louis Ier qui laissa subsister quatre tours du XIIIe siècle, appareillées à bossages et bâties non moins admirablement que la construction qu'il entreprit (fig. 261), et à ces tours, il ajouta un étage, sa construction étant plus élevée que l'ancien château. Le château occupe un plateau de rocher qui domine la ville et un cours d'eau. De ce rocher isolé de toutes parts, on a fait une île ; un ruisseau le contournait de deux côtés; on a créé sur les autres faces un lac artificiel au moyen d'un barrage, et ce bassin a été utilisé pour fournir la force motrice aux moulins du château qui fonctionnent encore aujourd'hui. L'esplanade a la forme exacte du plateau rocheux, soit un rectangle allongé dont deux angles opposés sont coupés. Le pont accède à l'un de ces angles, défendu jadis par une barbacane flanquée de deux tours rondes; douze autres tours rondes et une carrée flanquent le périmètre de l'enceinte ; à l'un des angles est une tour principale dite *Quiqu'en grogne*; c'était le côté de la basse-cour, de plan pentagonal ; à l'opposé le château formait un quadrilatère irrégulier ; le rez-de-chaussée et l'étage supérieur étaient entièrement voûtés d'ogives; un des angles de ce quadrilatère était occupé par une élégante chapelle à deux étages.

Un des types les plus parfaits de l'architecture militaire du XIVe siècle est le château de Villandraut (Gironde), bâti en 1306 et 1307 par le pape Clément V au lieu de sa naissance ; il est aujourd'hui, comme celui de Coucy, une ruine encore très complète. Il appartient au type rectangulaire régulier à quatre tours d'angles et avec porte d'entrée flanquée. La fig. 250 donne le plan du rez-de-chaussée : en B était la porte, dont on voit encore les gonds; les bâtiments du front nord, WW, sont les plus ruinés ; on remarque en I J des cheminées ; en K, une poterne à arc en tiers-point ; en L est la grande salle, à laquelle on accédait par trois portes MMM, amorties en arc surbaissé, ornées de moulures et de fines colonnettes que séparent des gorges profondes ; en J'J'J' sont les trois cheminées de cette salle ; en NN deux portes amorties par un simple linteau ; en O et Q de petites

salles complètement dégradées; à l'opposé, une autre grande salle a des ouvertures PP pratiquées dans la voûte du sous-sol et qui devaient servir de monte-charge.

Le sous-sol et les chambres superposées des tours sont voûtés, le reste du château est sans voûte: la grande salle était couverte d'un lambris. Les tours, circulaires au dehors, sont ramenées intérieurement au tracé octogone pour faciliter le voûtement. La grande salle et celle qui lui fait vis-à-vis, à l'ouest, sont élevées au-dessus du niveau de l'esplanade, et l'on n'y accédait que par des terrasses et balcons R S qui entouraient l'esplanade de trois côtés et que desservaient deux perrons R T.

Les salles principales s'éclairaient largement vers l'intérieur par de belles fenêtres en tiers-point ornées de moulures et de colonnettes.

Du château de Semur en Auxois, bâti vers 1300 sur plan rectangulaire subsistent quatre très belles tours d'angles presque intactes avec leurs corniches à feuillages.

Le château de Vincennes était un manoir commencé par saint Louis; en 1299 il était encore en construction et avait pour maîtres-d'œuvres Jehan de la Chapelle et Jehan Point-l'Asne; le premier continua seul; en 1363, les travaux étaient confiés à Guillaume d'Arondelle; enfin, en 1366-1367, Charles V entreprit de fortifier et de transformer complètement cette résidence, qui comprit un donjon rectangulaire à tourelles rondes sur les angles, encore subsistant, une première et une seconde enceinte rectangulaires flanquées de tours et d'échauguettes (fig. 251). La chapelle des XIVe et XVe siècles est encore intacte et c'est un morceau d'architecture de premier ordre.

Le château de Mehun-sur-Yèvre (fig. 256) fut commencé vers 1370 pour le duc Jean de Berry par son maître d'œuvres Guy de Dammartin. Froissart, qui le visita en 1385 et 1397, en vante la magnificence. En 1384, on travaillait encore à la tour du nord, qui est le donjon, et dont une partie est un reste utilisé de l'ancien château de Robert d'Artois. Charles VII mourut dans ce château. Vers 1550, il fut incendié par la foudre; il n'en reste aujourd'hui que des ruines, mais ces ruines attestent la fidélité de la miniature des Heures du duc Jean qui représente le château

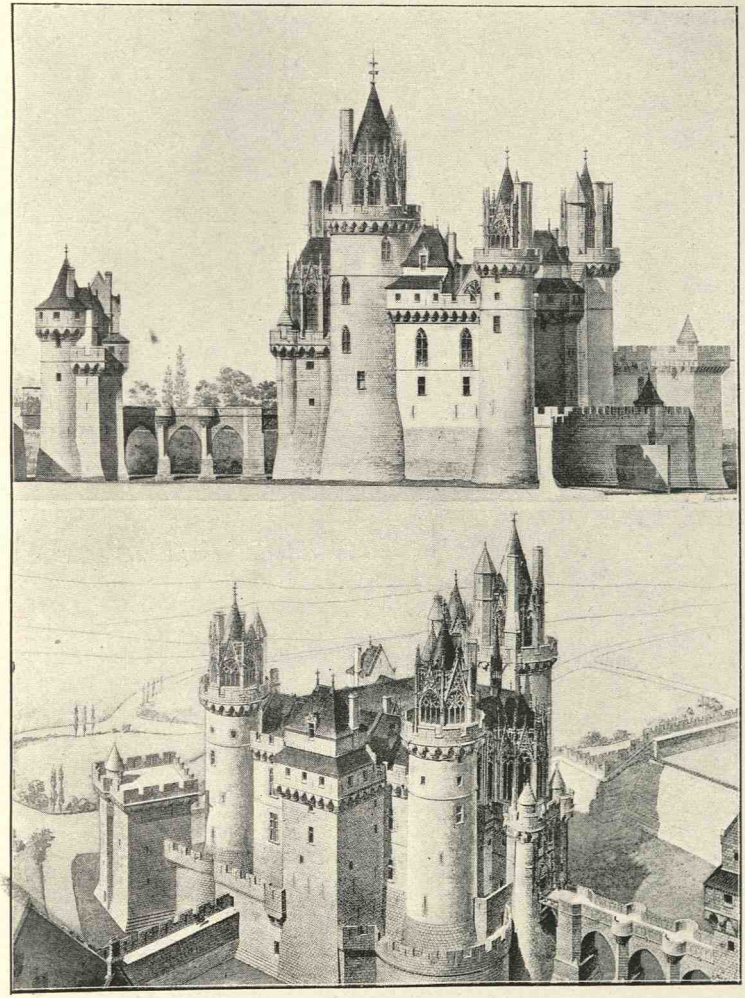

Fig. 256. — Château du duc Jean de Berry à Mehun-sur-Yèvre, construit par Guy de Dammartin, de 1370 à 1385, restitution par M. G. Darcy.

(*Archives de la Commission des Monuments historiques.*)

dans son état primitif, et la restitution donnée ici peut être considérée comme parfaitement exacte. L'originalité de ce château consiste dans son étage supérieur largement ajouré et orné de gables et de clochetons : on a pris de la lumière et donné cours à toute l'exubérance de l'architecture décorative au niveau où les traits de l'ennemi étaient moins à redouter. Les étuves occupaient un bâtiment extérieur et isolé.

Le château de Concressault (Cher), bâti à la fin du XIVe siècle par le même artiste et pour le même prince, est une ruine encore plus mutilée. Il formait un hexagone régulier de 25 mètres de côté, flanqué sur les angles d'échauguettes portées sur des contreforts en éperon. Le bas de cette forteresse était en pierre de taille ; les parties hautes étaient appareillées en brique noire et rouge formant divers dessins ; les murs avaient dix à douze mètres d'épaisseur ; la cour hexagone avait trois tourelles d'escalier de même plan ; ce château avait des mâchicoulis à arcades ; sa porte d'entrée était ornée de blasons et de deux statues surmontées de dais élégants.

C'est au duc Louis d'Orléans, frère de Charles VI, que l'on doit la construction du château de Pierrefonds (fig. 262), restauré de nos jours par Viollet-le-Duc. Il avait fait élever en même temps celui de La Ferté-Milon, dont les neuf tours à éperon devaient être ornées des statues des Preuses tandis que les tours cylindriques de Pierrefonds portent dans des niches les statues des Preux. Sur la porte de La Ferté-Milon est sculpté le couronnement de la Vierge ; à côté de celle de Pierrefonds se voit l'Annonciation : ces châteaux sont des œuvres parallèles. Celui de La Ferté-Milon a été commencé en 1392 ; en 1407, il resta inachevé ; depuis, il fut ruiné et abandonné.

Le château de Pierrefonds fut élevé de 1390 à 1420. Les troupes de Charles VI l'ayant attaqué avant qu'il fût en état de défense, le gouverneur se rendit ; le duc en obtint bientôt la restitution, mais avant de l'évacuer, les troupes royales n'eurent garde d'omettre de l'incendier.

Vers 1420, il fut réparé, tour à tour occupé par les Anglais, habité par Charles d'Orléans, embelli par Louis XII ; occupé par les Ligueurs, il constituait encore sous Henri IV une place

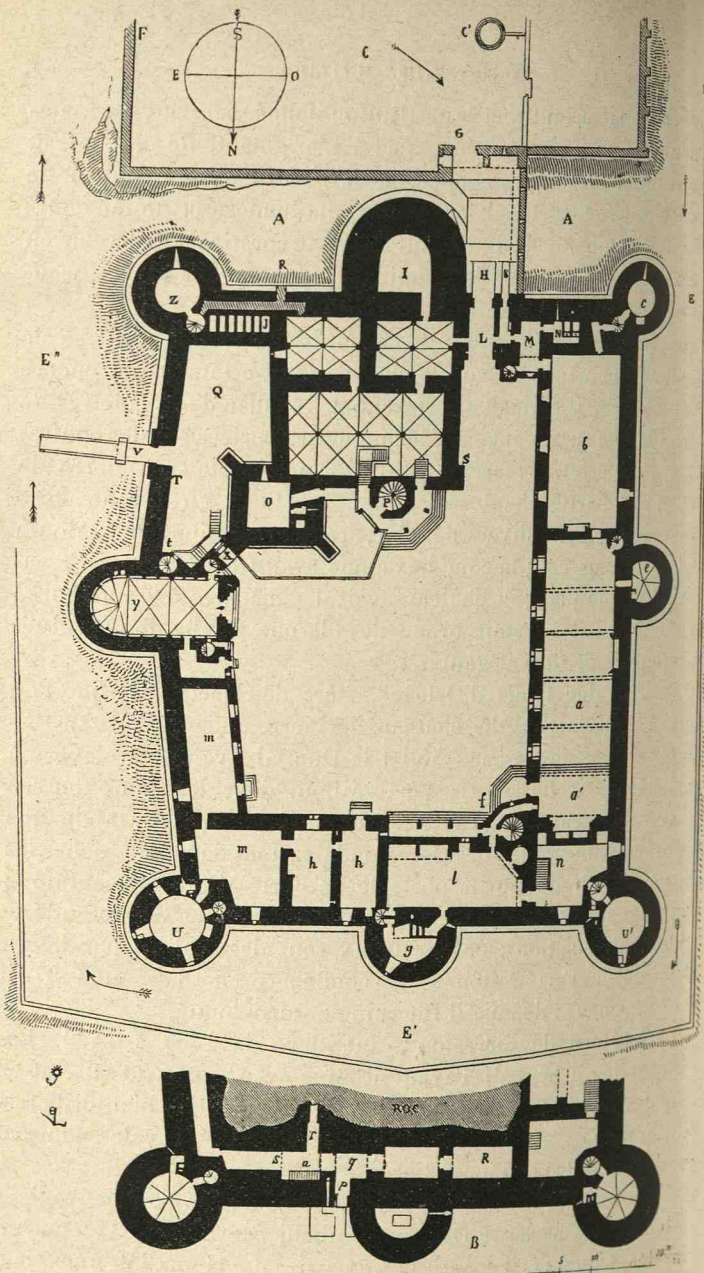

FIG. 262. — Plan du château de Pierrefonds. Rez-de-chaussée et détail du sous-sol (Viollet-le-Duc, *Dict. d'architecture*).

A Salle d'armes, H I L M V portes, R poterne, O donjon, P escalier d'honneur, Q courette, Y chapelle.

assez forte pour inquiéter le gouvernement royal, qui songea à le faire démanteler, mais c'est à Richelieu qu'il était réservé de mettre à exécution cet acte de vandalisme. Les ruines présentaient encore de nos jours un ensemble remarquablement complet. Viollet-le-Duc les a restaurées avec goût, et de façon à donner dans l'ensemble, sinon dans tous les détails, la restitution d'une demeure féodale du XVe siècle, palais merveilleusement adapté à la fois au luxe de la vie seigneuriale et à l'art de la défense.

Le château de Bonaguil (Lot-et-Garonne), bâti vers 1480, est une ruine imposante et très bien conservée, d'une forme très irrégulière. Il utilise un donjon circulaire du XIIIe siècle, à côté duquel se dresse le donjon carré du XVe ; la distribution de celui-ci, des appartements seigneuriaux et de l'escalier d'honneur qui le dessert, rappelle Pierrefonds. Une seconde enceinte, beaucoup plus basse et d'une forme compliquée, flanquée de bastions irréguliers, enveloppe le château ; elle est faite pour le tir rasant de l'artillerie à feu, comme les embrasures qui s'ouvrent au bas des tours.

Très régulier, au contraire, dans son plan en quadrilatère flanqué de tours, le château des ducs de Bretagne à Sucinio (Morbihan) date de la fin du XIVe et du XVe siècle, et rappelle le tracé de Pierrefonds, moins le donjon. C'est aussi une ruine très bien conservée. L'une des six tours contient la chapelle. Ce château s'élève sur le rivage, et l'eau de la mer alimentait les fossés.

On peut encore citer parmi les châteaux de la dernière période gothique le château de Nantes, les belles ruines de Montcornet (Ardennes), Auxy-le-Château et Fressin (Pas-de-Calais), Tonquédec (Côtes-du-Nord) ; Trémazan (Finistère), etc.

Quelques châteaux importants appartiennent à des époques très diverses, tels sont le château de Chalusset (Haute-Vienne), vaste et pittoresque ruine du XIIe au XVe siècle ; le château de Loches, qui comprend un beau donjon du XIIe siècle, près duquel le *Logis du Roi* s'est élevé au XIVe siècle et que Louis XI a englobé dans l'enceinte d'un nouveau château ; le château de Murols (Puy-de-Dôme) qui conserve une chapelle romane et un donjon cylindrique du XIIIe siècle accolés à une forteresse des XVe et XVIe ; le

château de Tournoël (Puy-de-Dôme), des XIIe, XIIIe, XVe et XVIe siècles ; le château d'Angers, imposante enceinte de l'époque de saint Louis dans laquelle subsistent des restes des constructions du roi René ; le château de Chinon est une vaste enceinte entourant un plateau qui domine la ville et le cours de la Loire ; il date presque en entier de Charles VII, mais utilise une partie de forteresse du XIIIe siècle.

Le château de Clisson est une très pittoresque et imposante ruine qui garde quelques parties de 1223, mais date surtout des XIVe et XVe siècles ; les cuisines, l'auditoire de la justice seigneuriale et les cachots sont de cette période.

Le château de Foix est une forteresse de montagne fondée au XIe siècle ; il a au nord une tour carrée en partie romane, renforcée au XIIIe siècle ; à la fin de ce siècle, on éleva la barbacane de Fouichet, les ouvrages avancés du côté de l'Arget et une partie de la seconde enceinte, modifiée au XIVe et qui a la forme d'un rectangle allongé dont une tour carrée occupe une extrémité ; enfin, au XVe siècle, on éleva l'imposant donjon cylindrique, intérieurement hexagone, qui occupe l'angle sud de la première enceinte.

Le château de Falaise a un magnifique donjon roman, rebâti en 1123 par Henri Ier, un second donjon et d'importants ouvrages y furent ajoutés en 1420 par les Anglais.

Le château de Gisors comprend de même une motte du XIe siècle portant un donjon et une chemise rebâtis au XIIe par Henri II, et autour de cette vieille forteresse une nouvelle enceinte et un nouveau donjon, celui-ci circulaire, élevés par Philippe-Auguste.

Le château de Rochechouart (Haute-Vienne), dont on fit dès le XVe siècle un château de plaisance, conserve des vestiges des XIIIe et XIVe.

L'ancienne enceinte de Paris fut construite sous Philippe-Auguste, de 1191 à 1221. Elle avait huit portes principales. Il en subsiste plusieurs tours cylindriques, englobées dans diverses constructions des quartiers de la Monnaie et des Archives.

Parmi les enceintes de villes, il faut citer celle de Provins, qui date en partie du XIIe siècle, et en plus grande partie de 1230, avec quelques retouches de 1432, des portes du XIIIe siècle à Moret (Seine-et-Marne), à Bressuire (Deux-Sèvres), à Château-

Thierry, etc. ; la cité de Carcassonne, qui a quelques tours gallo-romaines et qui date, pour la plus grande partie, des XIIe, XIIIe et XIVe siècles ; l'enceinte d'Aigues-Mortes, bâtie de 1272 à 1275 ; celle de Domme (Dordogne), construite en majeure partie à la fin du XIIIe s. quand la ville eut été cédée au roi en 1280 : on y remarque surtout la Porte des Tours, appareillée à bossages ; l'enceinte de Coucy, de 1225 à 1230 ; celle de la cité ou haute ville de Boulogne-sur-Mer, de 1231, sur fondations gallo-romaines qui a subi des remaniements aux XVIe et XVIIe siècles ; les remparts d'Avignon, bâtis de 1349 à 1368, restaurés en 1474 ; ceux de Sisteron, élevés sur ordre d'Urbain V en 1364 ; ceux de Guillestre (Hautes-Alpes), de 1392 à 1397 ; ceux de Villeneuve d'Avignon (Gard), de 1366 (fort Saint André), les remparts d'Orgon et de Courtezon (Vaucluse), imités de ceux d'Avignon ; ceux de Cahors, construits par ordre de Jean XXII (1316-1334). Pour le XVe siècle, les remparts de Guérande, Saint-Malo, le Mont-Saint-Michel, Dinan, Vannes, Fougères, la porte des Allemands, à Metz. Pour le commencement du XVIe, Montreuil-Bellay, Vézelay. A l'étranger, les remparts de Wisby (Gotland), de 1278 ; ceux de Rothembourg (Allemagne) et de Neuchâtel (Suisse), du XVe siècle ; ceux de Rhodes, rebâtis après le siège de 1479 (fig. 274).

§ XIV et XV. — *Fortification des cours d'eau : ports, ponts, moulins. — Églises fortifiées ; souterrains-refuges.*

On a fortifié au moyen âge des bâtiments de destinations très variées : des maisons de ville [1], des abbbayes [2], des ponts, des

1. XIIe siècle, maison des Trinitaires, à Metz ; XIIIe siècle, tour de Palmata, à Gaillac (Tarn) ; XIVe siècle, maison dite des Prêtres, à Sainte-Foy-la-Grande (Gironde) ; collège Saint-Raymond, à Toulouse, etc.

2. On peut citer, pour le XIVe siècle, les enceintes de Saint-Martin-des-Champs, Saint-Germain d'Auxerre, Saint-Étienne de Caen, la petite abbaye en forme de donjon (XIIIe-XVe siècle) de Saint-Honorat de Lérins, avec son cloître à deux étages ; au XVe siècle, le Mont-Saint-Michel et Cluny ; le donjon de l'abbaye de Montmajour (Bouches-du-Rhône), de 1369 ; ceux des abbayes de Condat et Montpeyroux (Dordogne), le fort de l'abbaye de Sainte-Barbe-en-Auge, qui, au XIVe siècle, était commandé par un capitaine.

fermes, des moulins [1], des églises. Le manque général de sécurité a motivé ces adaptations, fréquentes et multiples dans les provinces frontières et aux époques troublées, spécialement aux XVe et XVIe siècles.

Il existe deux manières de fortifier ces bâtiments : soit en les entourant d'une enceinte extérieure défendable, soit en adaptant le bâtiment lui-même,

Certains bâtiments ont été englobés dans une enceinte munie de tourelles, chemins de ronde, créneaux mâchicoulis, comme au XIIIe siècle, la ferme de Meslay (Indre-et-Loire) ; au XIVe, le prieuré de Saint-Martin-des-Champs, à Paris ; au XVe, l'abbaye de Cluny. Ces enceintes ont des portes semblables à celles des villes et des châteaux : on en voit du XIVe siècle, au prieuré de Saint-Leu d'Esserent (Oise) ; pour les XIVe et XVe, celle du Mont-Saint-Michel ; pour le XVIe siècle, celle du prieuré de Saint-Jean-aux-Bois (Oise).

Au contraire, certaines maisons de ville, comme par exemple à Clermond-Ferrand et à Romans (Drôme), ou certaines maisons des champs, comme le manoir du Saussay près Ribécourt (Oise) ou la ferme de la Cense, près Wimille (Pas-de-Calais) sont elles-mêmes fortifiées : la porte d'entrée est surmontée d'une bretèche.

Les moulins fortifiés (fig. 262) sont de petits châteaux : l'eau qui leur sert de moteur les entoure pour leur servir aussi de défense, et ils sont flanqués de tourelles. Certains moulins font partie des châteaux [2].

Un système très employé pour la défense des maisons, églises et autres bâtiments a consisté à les doter d'un étage supérieur fortifié, sans modifier les dispositions inférieures : ainsi, vers 1240, la salle synodale de Sens a été couronnée de chéneaux à parapets crénelés et d'échauguettes plantées au sommet des contreforts ; à la fin du XVe et au XVIe siècle, des châteaux de plaisance à larges fenêtres, comme ceux de Châteaudun, Usson (Vienne), Valençay (Indre) sont défendus par des mâchicoulis et des échauguettes. Ces défenses permettent d'établir un tir qui

1. Barbaste (Lot-et-Garonne), XIVe siècle, Beaumont, Bassane, Espiet, Langoiran, Blésimont (Gironde), Bagas, Pont-Daurat (Gers), Cleyrac, etc.
2. Moulin à eau à Bourbon-l'Archambault, moulins à vent à Chinon, au Krak des Chevaliers, moulins du port de Rhodes, fig. 274, etc.

protège le bâtiment contre les attaques, non de l'artillerie, mais des bandes armées à la légère qui tenteraient d'escalader les fenêtres, de forcer les portes, de saper ou d'incendier l'édifice.

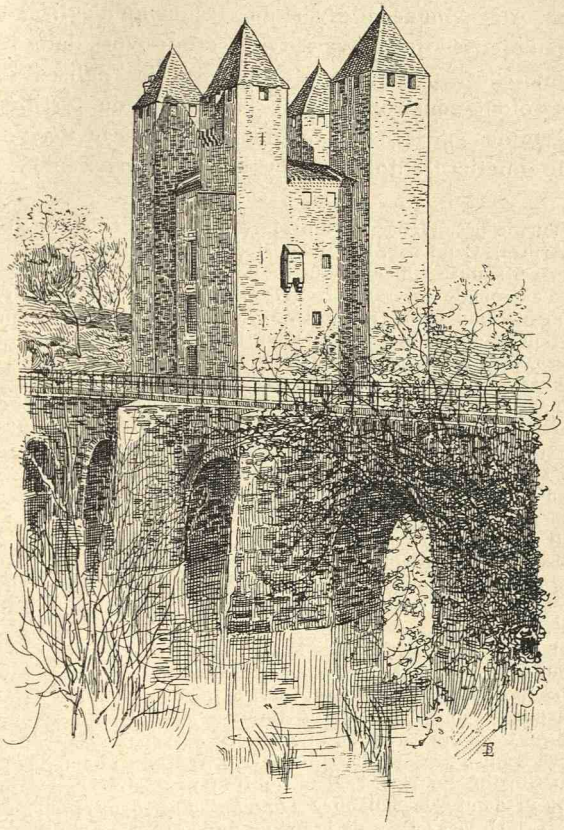

Fig. 263. — Moulin fortifié de Barbaste (Lot-et-Garonne) XIVe siècle.

Les habitants des campagnes, lorsqu'ils ne disposaient pas de la protection d'un château fort, plaçaient volontiers leurs villages sur des hauteurs et les entouraient de remparts ; ces villages

fortifiés ne sont pas rares dans le Midi [1]. Parfois, ils se bornaient à construire une tour de guet et de refuge, sorte de donjon [2], ou bien une tour de défense contiguë à l'église [3]. Mais en général ils transformaient plus ou moins complètement leurs églises en forteresses [4]. Aux époques d'invasions, beaucoup d'églises reçurent ainsi des défenses qui n'avaient pas été prévues dans leur construction. C'est peut-être la majorité des églises fortifiées. Qu'elles soient construites pour la défense ou fortifiées après coup, certaines églises sont aménagées comme de véritables châteaux : le cimetière, entouré de fossés et de murs crénelés flanqués

1. La Turbie près Monaco, Saint-Martin d'Oydes et Saint-Félix du Toumagat (Ariège), Capdenac, La Cavalerie, La Couvertoirade, Sainte-Eulalie (Aveyron), Miramas (Bouches-du-Rhône), Mennetou (Cher), Dôme (Dordogne), Laressingle (Gers), fig. 247; Fortoul, Saint-Hippolyte-du-Fort, Saint-Pons de Mauchiens (Hérault), Montgaillard (Lot-et-Garonne), Villerest-sur-Loire (Loire), Le Cannet (Var), Eygalières (Vaucluse).

2. Masse, près Espalion, 1453 ; Gothelms (île de Gotland).

C'est à cette catégorie qu'il faut rattacher les tours servant de guet, de corps de garde, de refuge et de phare, qui sont échelonnées sur les côtes de la Corse, de l'Italie du Sud, de Syrie et de Chypre. Elles sont rondes ou carrées, couronnées de mâchicoulis, et composées de deux étages voûtés et d'une terrasse. Le bas sert de citerne : la porte est à trois ou quatre mètres au-dessus du sol ; ces tours, sauf celles de la Syrie, datent presque toutes du xve siècle.

3. Tour ronde de défense, accolée à un angle de la façade des églises d'Uzerche (Corrèze), Rampillon (Seine-et-Marne), Druyes (Yonne); tour octogone à mâchicoulis placée, de même à Collemaggio près Aquila (Abruzzes); à Chitry (Yonne), église fortifiée de 1364, une tour ronde flanque le chevet.

4. Église de la Bassée (Pas-de-Calais), en 1304 : « Flandrenses..... ecclesiam quamdam fortem et contra eos incastratam, provisam de viris armatis et cibariis a Francis, que stabat in villa quadam campestri, que Basseida vocatur, obsederunt, quam aliquo tempore acriter oppugnantes obtinuerunt, iis qui in ea erant recedere permissis. » (Annales Gandenses.)

En 1386, l'église de Cappelle-Brouck (Nord) était commandée par le capitaine du Gardin. En 1428, l'église de Rouvray-Saint-Denis (Eure-et-Loir) se rendit au comte de Salisbury (*Journal d'un bourgeois de Paris*, éd. Tuetey, p. 231). Des lettres de la même année (Arch. nat., JJ 174, fol. 108, v°) mentionnent la reddition « des retraiz, manans et habitans de l'église-fort de la paroisse de Rouvray-Saint-Denis en Beauce ».

1429 (20 mai). Indulgences accordées par le pape pour la reconstruction d'une église fortifiée nécessaire à la défense des habitants de Saint-Étienne, près Boulogne-sur-Mer « que contra inimicos defensibilis existit et ad quam parrochiani et alii circumvicini pro conservatione corporum et bonorum suorum recursum habent, ac propter anglicorum incursus, quibus

de tourelles, formait une première enceinte[1] (fig. 264, 265). L'église pouvait être tangente à cette enceinte comme le donjon à sa chemise ; l'église avait des archères, des bretèches, des mâchicoulis ; le clocher, dont le rez-de-chaussée seul était d'accès facile, formait un véritable donjon[2] : on n'accédait aux étages supérieurs que par une baie du premier étage et une échelle mobile ; dans ces clochers, on trouve des cheminées[3], parfois un four à pain et un puits[4] ; le bas de certains clochers-donjons ne communique qu'avec l'intérieur de l'église[5]. En général, les parties inférieures de l'église sont peu modifiées ; parfois cependant, le portail était précédé d'un pont-levis[6] ou, comme une porte de forteresse, percé à travers une tour de défense[7] ou flanqué de deux tours[8] ; tout au moins, les contreforts d'angles sont surmontés d'échauguettes (fig. 268).

partes ille sepius affiiguntur, sit collapsa », (Denifle, *Désolation*, I, 20, n° 64).

En 1543, les habitants d'Audinghem, au cap Gris-Nez, furent assiégés par les Anglais dans l'église fortifiée qui existe encore, et où des balles ont été retrouvées dans les charpentes. Ayant obtenu une capitulation, ils furent massacrés lorsqu'ils eurent rendu les armes.

1. Les cimetières fortifiés sont nombreux dans les provinces frontières du nord comme du sud : on peut citer dans le département de l'Ariège celui de Sentein, très complet et très remarquable, ceux de Montjoie et de Camon ; dans le département du Nord, ceux de Bermerain (1591), Mastaing, le Saulzoir, Sains, Avesnes-les-Aubert, celui de Neufmesnil, qui joua un rôle dans la bataille de Malplaquet, ceux de Lesdain, Prisches, Avril, Forest, Marbaix, Saint-Vaast ; ceux de Beaurain en Thiérache (Aisne), de Verrines-sous-Celles (Deux-Sèvres), de Luz (Hautes-Pyrénées) ; à l'étranger, celui de Gothelms (île de Gotland).

2. En 1127, les assassins du comte de Flandre, Charles le Bon, soutinrent un siège en règle dans l'église Saint-Donatien de Bruges ; ils finirent par se réfugier dans le clocher et ne se rendirent que quand on eut commencé à le saper. De même, au XVIe siècle, un parti de gueux se réfugia dans le clocher de Wattrelos (Nord), on ne put l'y réduire ; le clocher fut incendié et ils y périrent.

3. Dannes, Lottinghem, Crémarest (Pas-de-Calais), Crécy, Allery (Somme), Ligines (Seine-et-Marne).

4. Beaurain en Thiérache, Bermerain, Escarmain (Nord), Hénin-Liétard (Pas-de-Calais).

5. Anciens clochers de Ferques et Audembert (Pas-de-Calais) ; très grand nombre de clochers germaniques, comme Mont devant Sassey (Meuse).

6. Beaune-la-Rolande (Loiret).

7. Tournes (Ardennes).

8. Origny en Thiérache (Aisne), Servion (Ardennes), La Roche-Posay (Vienne).

Que ces dispositions existent ou non, c'est la partie haute des églises fortifiées qui constitue la véritable forteresse. Les ouvrages dont elle est pourvue suffisent aux défenseurs pour tenir l'assaillant en respect à distance de l'édifice.

Certaines églises ont un second étage complet servant de forteresse et, si elles sont petites, elles



Fig. 264. — Cimetière fortifié de Sentein (Ariège), XVIe siècle.

prennent les proportions d'un donjon [1] (fig. 266). Les murs de

1. La tour de Chastel-Blanc ou Safita (Syrie), dont le rez-de-chaussée est une chapelle, la chapelle du château ou village fortifié de Laressingle (Gers), avec son étage supérieur ; l'église de Rudelle (Lot), qui a deux étages supérieurs, l'un avec archères, l'autre avec baies romanes, et sous le toit un parapet crénelé, sont de véritables donjons du type roman ; l'église de Saint-Laurent-des-Arbres (Gard), a reçu, au XIVe siècle, un étage supérieur élevé, servant de fort.

l'étage supérieur sont percés d'archères [1]; des bretèches font saillie au-dessus des fenêtres [2] et des portails [3] pour les protéger; des échauguettes sont plantées sur les contreforts, aux angles du chevet [4] et de la façade [5], et les absidioles des déambulatoires sont surélevées en tourelles de défense [6]; à Simorre (Gers), l'église du XIVe siècle est flanquée de tourelles pleines à la base, servant de contreforts (fig. 267), ceux de Sainte-Cécile d'Albi (XIIIe-XIVe) sont arrondis pour procurer un meilleur flanquement. Les angles du clocher peuvent aussi porter des échauguettes [7]

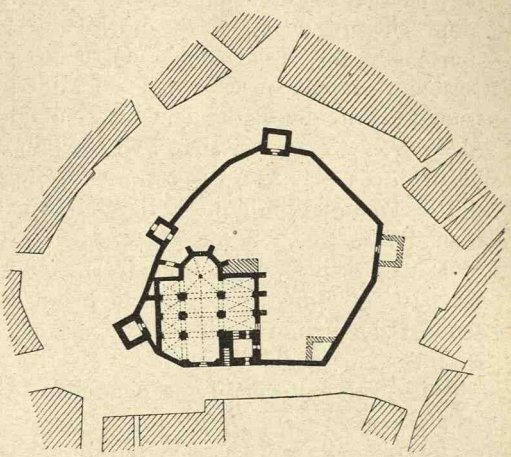

FIG. 265. — Plan de l'église et du cimetière fortifié de Sentein, d'après le relevé de M. Roger Robert.

1. Rudelle (Lot) (fig. 266); bas-côtés de l'église d'Hénin-Liétard (Pas-de-Calais), XVe siècle.

2. Saint-Amand de Coly (Dordogne), Saint-Pierrevilliers (Meuse), Tournes (Ardennes), Ames (Pas-de-Calais), Arnac (Corrèze), Bansat (Puy-de-Dôme).

3. Bredons (Cantal), Bansat, Chateaugay, Saint-Dier (Puy-de-Dôme), Candes (Maine-et-Loire), Berck et Hénin-Liétard (Pas-de-Calais), Saint-Pierre du Chemin (Vendée).

4. Ames, Calais (Pas-de-Calais), Saint-Claude (Jura), Vayrac (Lot), cathédrale de Narbonne, la Voulte-Chilhac (Haute-Loire), Guéret (Creuse).

5. Cathédrales de Narbonne et de Lodève, Madeleine de Châteaudun, Esnandes (Charente-Inférieure), Calais, Willeman (P.-de-C.), Champeaux (Seine-et-Marne), Bansat, Saint-Dier (Puy-de-Dôme), Adriers (Vienne), Le Boupère (Vendée), Espalion (Aveyron).

6. Saint-Jouin de Marnes (Deux-Sèvres), Le Dorat (Haute-Vienne), Vertheuil (Gironde).

7. Condé-sur-Escaut (Nord), Fervin, Savy, ancienne église de Saint-Pierre (Pas-de-Calais), Berneuil, Cappy (Somme), N.-D. d'Annecy, Clermont (Hérault), une seule échauguette, Saint-Laurent-des-Arbres (Gard).

comme ceux des donjons [1]. Mais souvent le comble de l'église a paru suffisant comme refuge et on l'a seulement entouré d'un chemin de ronde à mâchicoulis ; le parapet peut être porté sur des arcs bandés entre les contreforts, suivant le système roman conservé dans le Midi jusqu'au XVe siècle [2], ou sur des linteaux et des consoles, suivant le procédé ordinaire des XIVe, XVe et XVIe siècles [3]. Un certain nombre de clochers ont des hourds (fig. 220) dont beaucoup ne sont pas antérieurs à la fin de l'époque gothique [4]. Ils étaient naguère encore fréquents dans l'Est.

Dans les villes, certaines églises, surtout des cathédrales, sont en partie fortifiées parce qu'elles sont contiguës au rempart ; il en est de même, à plus forte raison, dans les châteaux. Le premier étage du donjon de Vals (Ariège) communique avec l'église et a la forme d'une chapelle ; le donjon et l'église sont romans.

Les chapelles de Laressingle (Gers) et Chastel-Blanc ou Safita (Syrie), au XIIe siècle ; celle de Terride, à Mirepoix (Ariège), au XIVe, ont la forme d'un donjon.

L'abside romane de Cornella de Conflent (Pyrénées-Orientales) et l'abside d'Annot (Basses-Alpes) forment une tour d'enceinte ; le

1. Cf. Châteaux de Pierrefonds, de Prunget (Indre), etc.

2. Cathédrale d'Agde, XIIe siècle ; Celleneuve (Hérault), XIIe siècle ; Clermont, XIIIe siècle ; La Madeleine de Châteaudun, XIIIe siècle ; Simorre (Gers), XIVe siècle ; Chandieu, Marols (Loire), Royat (Puy-de-Dôme), XIIe siècle ; Sorèze, XVe siècle (Tarn) ; cathédrale d'Albi dans sa disposition primitive, mal comprise dans la restauration moderne ; Beaumont de Lomagne (Tarn-et-Garonne), Saint-Angel (Corrèze).

3. Chassiers (Ardèche), Tinchebray (Orne), Martigné-Briand (Maine-et-Loire), Audinghem (Pas-de-Calais), Champenillon, Charras (Charente), Esnandes (Charente-Inférieure), Saint- Amand de Coly (Dordogne), façades de la cathédrale de Lodève et de Saint-Jean-Baptiste de Chaumont, La Voulte-Chilhac (Haute-Loire), façades de Caussade (Tarn-et-Garonne), Saint-Sulpice (Tarn), (t. I, fig. 299), Fossat, Lapenne, Montjoie, N.-D. du Camp à Pamiers et Pujols (Ariège), de l'église du Taur à Toulouse, de l'église d'Adriers (Vienne), Saint-Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme), sommet du clocher-arcade de Soulom (Hautes-Pyrénées).

4. Clochers romans de Dugny (Meuse) et de Saint-Bertrand de Cominges (Haute-Garonne), Saint-Chamans (Corrèze), Évron (Mayenne), Coulaine (Sarthe).

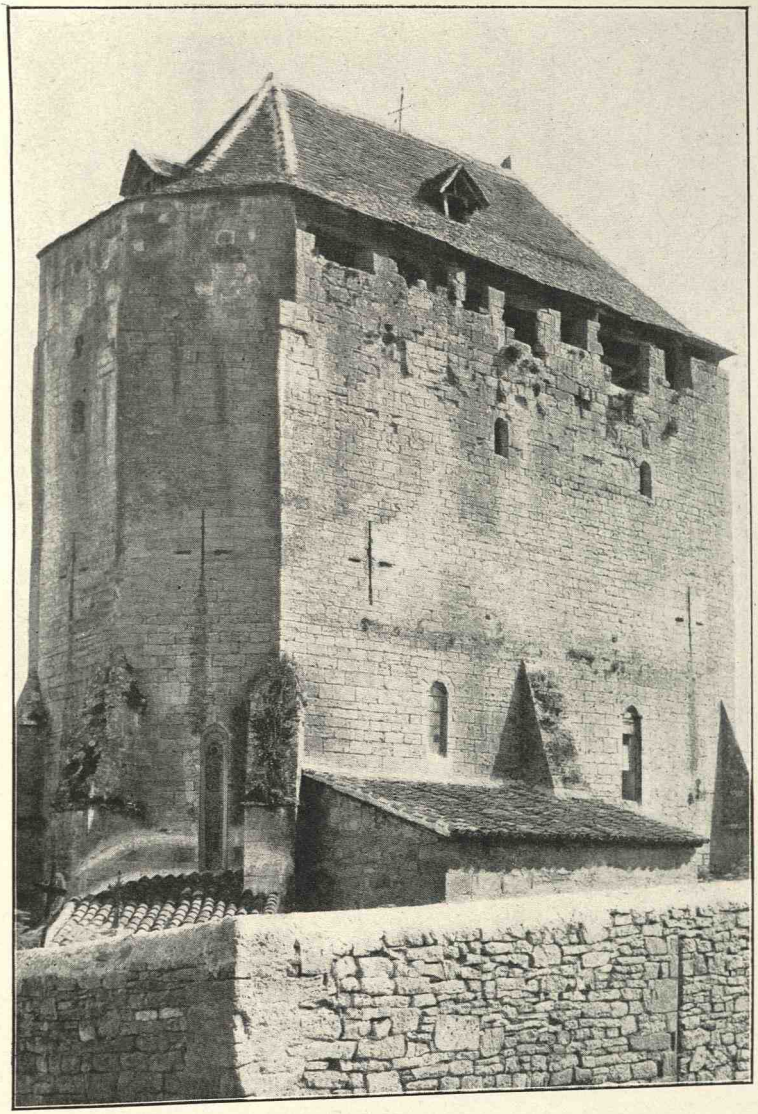

Fig. 266. — Église en forme de donjon à Rudelle (Lot).

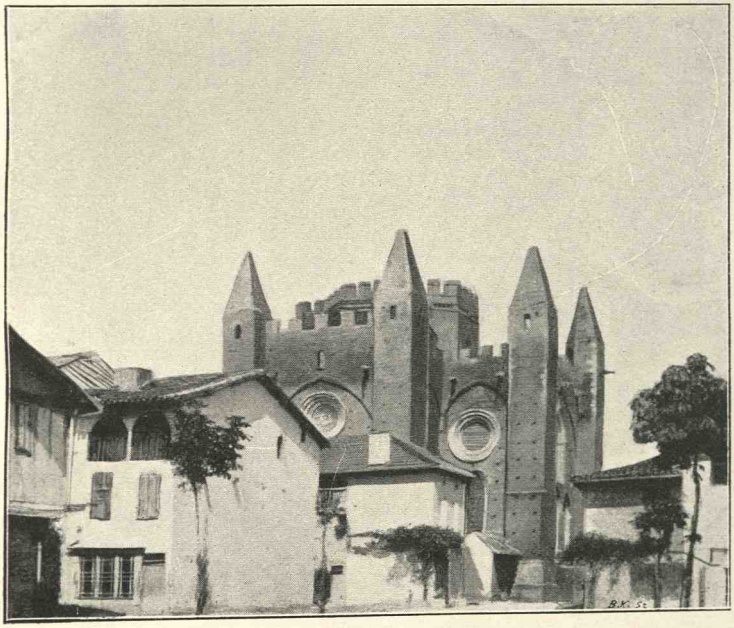

Fig. 267. — Église fortifiée de Simorre (Gers), xive siècle.

chevet roman de Montgaillard (Lot-et-Garonne) fait corps avec une enceinte fortifiée ; l'abside de Saint-Frambourg de Senlis, du XIIIe siècle, faisait corps avec le rempart et a des archères ; le chevet de l'église de Toucy (Yonne), contigu à un rempart, et celui de la chapelle du château de Lucheux (Somme) sont flanqués de deux tours ; l'abside de la cathédrale de Fréjus, du XIIe siècle, a été englobée au XIVe ou XVe siècle dans une haute tour carrée qui se reliait au palais épiscopal fortifié ; l'abside de la chapelle du château de Pierrefonds est une tour de défense avec chemins de ronde ; la chapelle de fond de l'église de Martigné-Briand (Mayenne), du XVIe siècle, a le plan d'une tour de défense ; à Crémieu (Isère), le haut d'une tour d'enceinte sert de clocher à l'église ; le mur de façade de la collégiale Sainte-Madeleine de Châteaudun est fortifié et faisait partie du rempart ; la façade de la cathédrale de Rodez était également soudée au rempart.

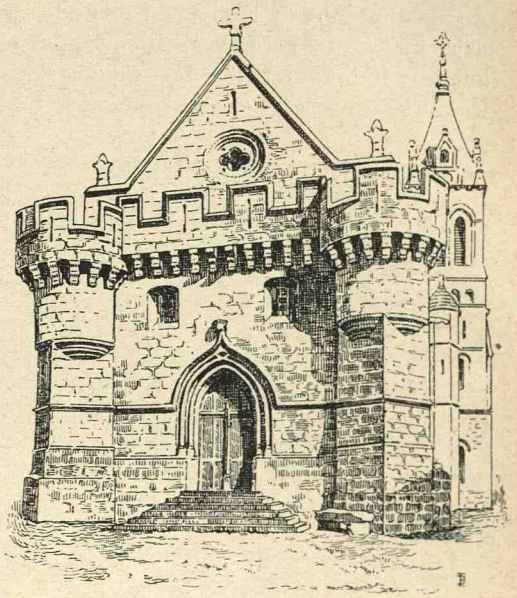

FIG. 268. — Façade de l'église fortifiée d'Adriers (Vienne).
(Le clocher et le pignon sont restaurés.)

Les églises rurales fortifiées sont souvent en communication avec des refuges souterrains : sous le sol de beaucoup de villages existent des dédales de couloirs et de chambres, qui ont servi d'abord de carrières, puis de refuges en temps d'inva-

sion [1] ; leur entrée était soigneusement dissimulée ; les habitants s'y cachaient avec leurs meubles les plus précieux, et même avec leurs bestiaux lorsque l'ennemi était signalé.

Les ponts fortifiés ont dû exister dès l'antiquité.

Ces ponts ont un tablier qui peut être bordé de parapets crénelés ou percés d'archères, et leurs piles sont chargées d'échauguettes [2] (fig. 256) ou de tours que traverse le passage (fig. 270) ; les portes de ces tours sont munies de herses, afin d'intercepter

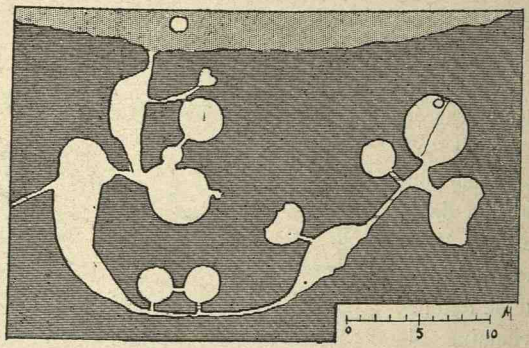

Fig 269. — Souterrain-refuge entre Fauroux et Lugasson (Gironde), d'après Leo Drouyn, *la Guyenne militaire.*

le pont s'il y a lieu. La tour centrale ou les tours des extrémités sont parfois les seules ; les extrémités du pont peuvent aussi être défendues par des barbacanes. Ces ouvrages extrêmes, tours ou

1. On peut citer, parmi beaucoup de souterrains-refuges, Le Font de Papon, à Bourg (Creuse), plusieurs villages des environs de Brives (Corrèze), Saint-Saturnin (Hérault), Ozon près Chinon, Naours (Somme), Saint-Florentin (Yonne), Abscon, Beauvois-Béthencourt, Bellignies, Bermerain, Carnières, Caudry, Flesquières, Fontaine-Notre-Dame, Gouzeaucourt, Houdain, Inchy, Marcoing, Masnières, Mœuvres, Ribecourt, Rumillies, Viesly, Villers-Guislain (Nord), Saint-Nazaire (Tarn-et-Garonne).

2. Mehun-sur-Yèvre (Cher), Bourbon-l'Archambaud (Allier), Sucinio (Morbihan) pont du château ; vieux pont à Troyes. Cette forme a été reproduite à la Renaissance à Chenonceau et au Pont Neuf de Paris non dans un but de défense mais pour créer des dégagements et produire un effet pittoresque.

barbacanes, sont dits *têtes de pont*. Les ponts fortifiés étaient une défense très utile en temps de guerre ; en temps de paix, ils servaient à percevoir les péages.

En 862, Charles le Chauve commença la construction du pont de l'Arche, sur la Seine, afin de barrer le fleuve aux flottes normandes. Le château de Pistes commandait ce pont, dont deux forts paraissent en outre avoir occupé les extrémités [1]. En 866, et même en 885, le pont n'était pas terminé et les Normands purent remonter la Seine sans obstacle. Beaucoup plus tard, le Pont de l'Arche fut une forteresse importante : il comprenait deux

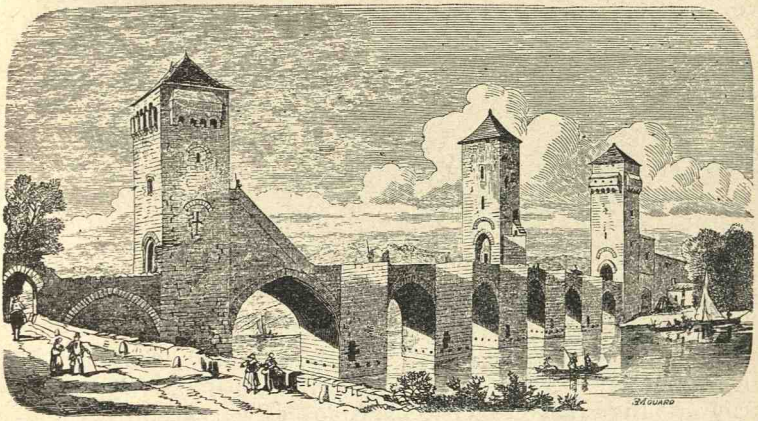

FIG. 270. — Le pont Valentré à Cahors avant restauration (*Annales archéologiques*).

ponts rattachant aux rives une île où s'élevait un château ; il a disparu au XIXe siècle.

En 885, deux ponts de bois défendus par des tours reliaient la cité de Paris aux rives de la Seine ; les Normands lancèrent vair nement des brûlots contre le grand pont ; le petit fut emporté pa- une crue, et sa tour, se trouvant du même coup isolée, tomba an pouvoir de l'ennemi.

Un des plus beaux ponts fortifiés est le Pont des Consuls, à

1. Chronique d'Adon.

Montauban (fig. 147), commencé au XIIIe siècle, terminé et fortifié sous Philippe le Bel. Il est construit en brique. Trois tours, malheureusement démolies, occupaient le centre et les extrémités ; un passage intérieur, que montre la fig. 147, est ménagé sous le tablier et à travers les baies qui surmontent les piles. Par cette galerie, une troupe peut sortir de la ville à l'abri, et venir prendre à revers l'assaillant qui attaquerait la tête du pont.

Le pont Valentré, à Cahors (fig. 271), fut élevé de 1308 à 1380. Il s'est conservé presque intact et a été bien restauré de nos jours ; le pont d'Orthez (Basses-Pyrénées) a deux arches inégales et une tour centrale ; il est aussi parfaitement conservé et restauré : le pont de Thouars (Deux-Sèvres) est très ruiné ; on peut citer encore ceux de Vernonnet (Eure), Sauveterre (Basses-Pyrénées), et le pont du XVe siècle dit l'Arche des grands Prés, à Vendôme, etc.

A l'étranger, on voit de très beaux ponts gothiques, fortifiés suivant le même système, à Prague, à Vérone, à Zamora, à Tolède (pont d'Alcantara).

Quelquefois, les ponts fortifiés sont couverts. A Berne, subsiste un pont de bois du XVIe siècle portant toiture et relié à une tour de pierre qui s'élève au milieu du courant. Les comptes du roi René nous apprennent qu'au XVe siècle, le pont du château d'Angers était couvert d'un toit d'ardoise ; Tournai avait deux ponts couverts (fig. 272) du XIIIe siècle rattachés à son enceinte fortifiée.

On peut assimiler aux ponts fortifiés les chaussées qui traversent des lagunes et des marais et qui sont achevalés par des tours, comme aux Andelys (fin du XIIe) et à Aigues-Mortes (XIVe siècle) où l'on accédait par des routes de ce genre, faciles à intercepter. En 1304, l'armée de Philippe le Bel avait de même construit des tours de bois sur les chaussées qui traversaient les marécages de l'Artois ; les Flamands les incendièrent.

Les cours d'eau pouvaient être défendus par divers genres de barrages ; dès 862, les Normands ayant remonté fort loin la Marne, Charles le Chauve fit barrer cette rivière près de l'île de Tribaldou ; arrêtés au retour ils furent forcés de capituler.

En 1197, un barrage de pilotis fut établi en travers de la Seine

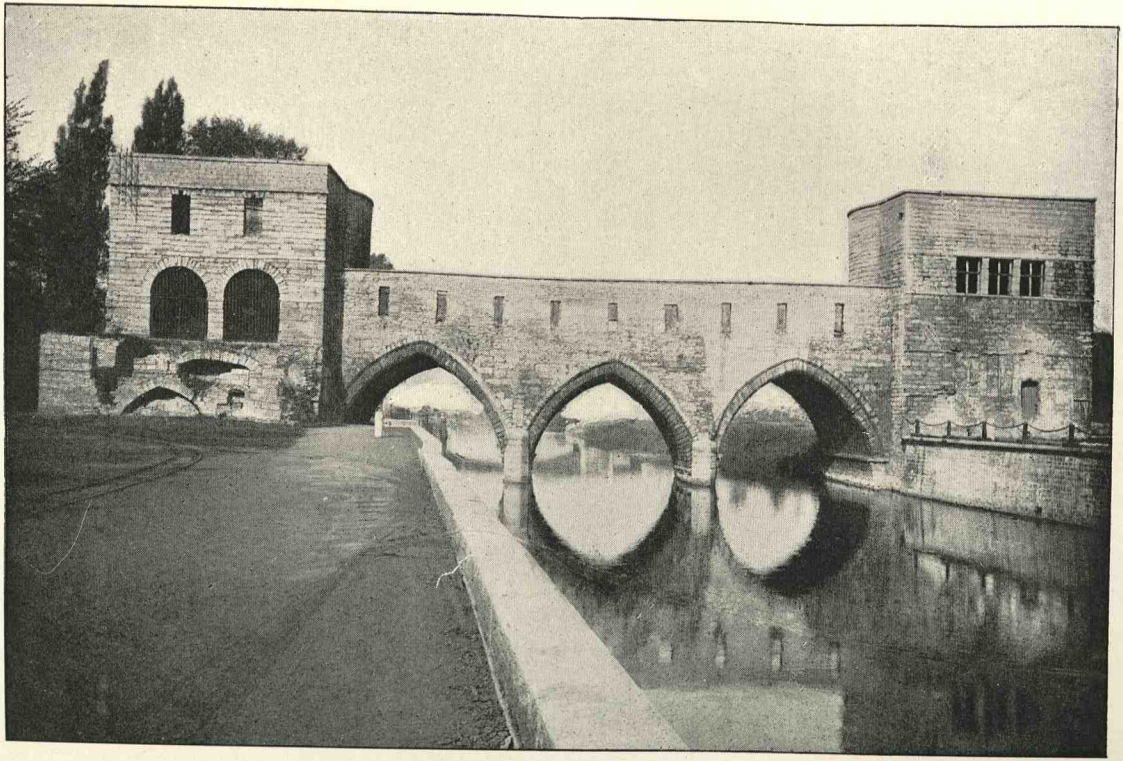

FIG. 271. — Le pont des Trous à Tournai, fin du XIIIe siècle.

(P. 556-557)

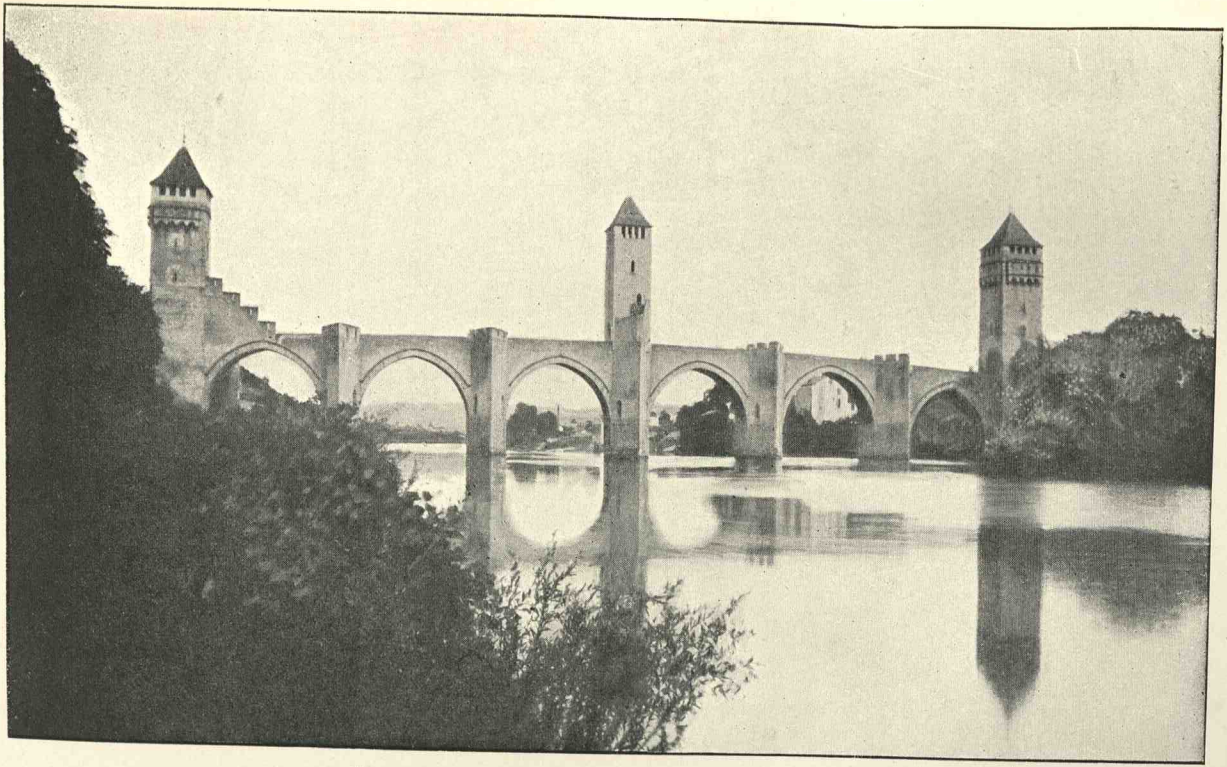

Fig. 272. — Le pont Valentré à Cahors (1308 à 1380).

(P. 556-557)

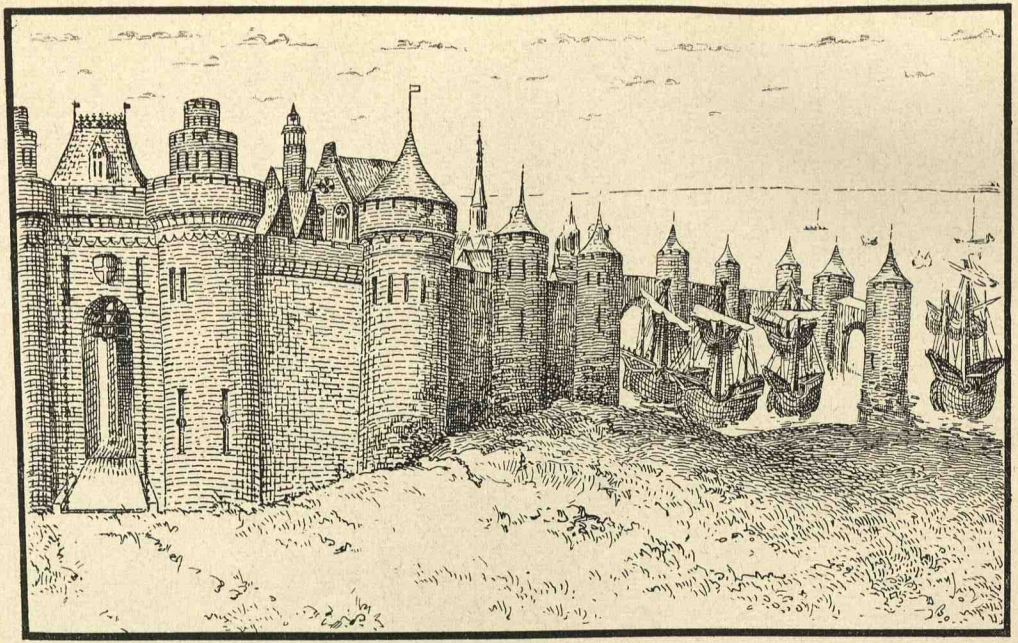

Fig. 273. — Un port militaire du xve siècle, d'après le ms. français 5594 de la Bibliothèque Nationale.

BIBLIOTECA CENTRALĂ UNIVERSITARĂ BUCUREȘTI

aux Andelys par les soins de Richard Cœur de Lion pour fermer la frontière de ses possessions de Normandie.

Quand une rivière traversait une ville, des *portes d'eau* étaient ménagées dans l'enceinte de celle-ci ; ces portes sont de véritables ponts jetés entre les courtines de la place pour les relier aux points où un cours d'eau force à les interrompre. Les arches de ces ponts sont en même temps des portes pour la batellerie ; elles sont, en général, munies de herses, le tablier du pont forme chemin de ronde ; le parapet est crénelé, et le pont est souvent couvert.

On peut citer comme exemples de portes d'eau de l'époque gothique le *Pont des Trous* à Tournai (fig. 272), œuvre de la fin du XIIIe siècle, avec trois belles arches en tiers-point, un tablier couvert avec parapet percé d'archères, et des tours aux extrémités ; la porte d'eau de Troyes avec trois arches à herses fixes et des culées couronnées d'échauguettes ; le pont du Marché Parmentier à Amiens et divers autres débris.

Les ports ont été le plus souvent fortifiés. Les môles qui les ferment ont reçu des parapets crénelés et parfois des tours. En général, un château plongeant dans la mer et isolé de la terre par des fossés commande la passe [1] ; une chaîne était tendue en travers de celle-ci entre deux tours (fig. 274) [2]. On la laissait tomber au fond quand on voulait la passe libre, et pour fermer le port on la relevait au moyen d'un treuil. Les deux tours qui commandent de chaque côté le port de La Rochelle [3] subsistent encore ; elles datent du XVe siècle ; elles étaient reliées par une grande arche et formaient une porte d'eau assez élevée pour livrer passage aux navires ; cette disposition n'était pas exceptionnelle ; on la trouve figurée dans une miniature du XVe siècle (fig. 273)

1. A Marseille, le château d'If sur un îlot à l'entrée de la rade et le château Saint-Jean commandant le goulet du Vieux-Port ; à Naples, Castel Nuovo et Castel dell'ovo ; les châteaux de Brest et de Saint-Malo, la Tour Solidor à Saint-Servan ; château de Bonifacio ; à Syracuse, Castel Maniace, en Chypre ; châteaux de Cérines et de Famagouste, tour du port de Paphos ; en Syrie, ancien château de Beyrouth ; petit château de mer de Lattakieh, châteaux de Sidon, de Césarée, de Giblet ; en Arménie, Gorrhigos.

2. La Rochelle, Rhodes (fig. 274), Cérines, Famagouste, Tyr, Acre, Djebleh, Lattakieh.

3. Tour de la Chaîne et Tour Saint-Nicolas.

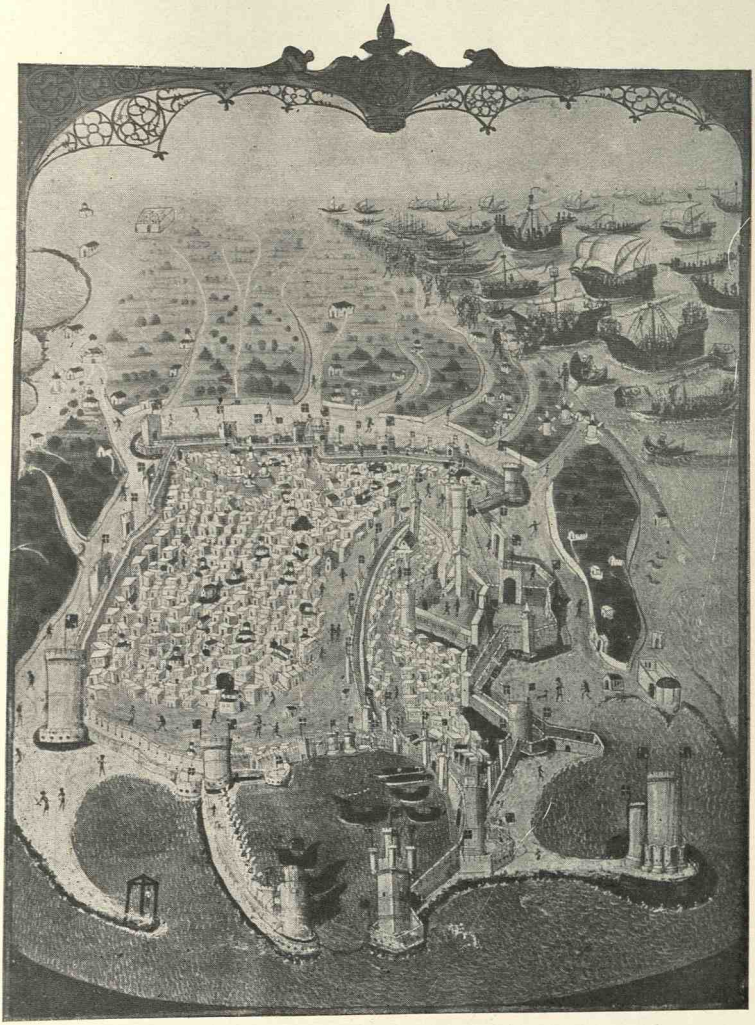

Fig. 274. — Le port de Rhodes assiégé en 1479.
Miniature du ms. français n° 6067 de la Bibliothèque nationale.

qu'a publiée pour la première fois M. Ch. de la Roncière dans sa belle *Histoire de la Marine*.

Le phare (fig. 143, 144) s'allumait la nuit au sommet d'une tourelle de guet dépendant du château qui commandait la passe [1] ou des remparts de la ville [2] et des sémaphores signalaient les navires en vue [3].

Les galères de guerre étaient armées, désarmées et remisées dans un arsenal intérieur [4] : par une large porte d'eau, elles pénétraient dans un bassin creusé à l'intérieur des remparts et entouré de bâtiments : cales couvertes, chantiers, forges, magasins d'agrès et de munitions. Une enceinte isolait l'arsenal de la ville (fig. 274). Ces enceintes étaient ce qu'on appelait parfois le *clos des Galées*. Les navires pouvaient y être mis en cale sèche et couverte ou, au contraire, remisés dans des bassins à flot [5].

Le moyen âge a transformé en forteresses divers bâtiments antiques, comme les arènes romaines d'Arles, encore couronnées de tours du XIIe siècle et celles de Périgueux; le Trophée de la Turbie, utilisé comme motte d'un donjon, le phare romain de Boulogne adapté en tour de défense dont on avait fait un fief, le tombeau circulaire de Cecilia Metella près Rome, que l'on a crénelé pour en faire le donjon d'un château.

1. XIIIe siècle, Castel Maniace à Syracuse. XVe siècle, le Farot, à Marseille ; à Dunkerque, c'était le donjon du château de Cassel, *St Graves Torren*, qui servit longtemps de phare : il fut abattu au XVIIe siècle.

2. XIIIe siècle, Tour Constance à Aigues-Mortes; XVe siècle, Tour de la Lanterne à La Rochelle ; à Boulogne, le phare romain ne fut abandonné qu'en 1544; on l'avait fortifié et rattaché aux défenses de la ville.

3. En 1495, la tour de Cordouan signalait par des feux de jour la présence des navires ennemis ; à Marseille, le sémaphore de l'île Pomègue était un mât semblable aux sémaphores actuels. Il hissait une voile carrée ou triangulaire pour signaler l'arrivée soit d'une nef, soit d'une galère.

4. Rhodes, Famagouste, Venise.

5. L'usage de ces bassins ou *chambres de port* est ancien : on a vu que dès le XIe siècle les ingénieurs étaient habiles à faire des écluses. Port-en-Bessin, créé en 1475, avait un barrage à sept arches éclusées.

BIBLIOGRAPHIE DU CHAPITRE IV

N.-B. — On consultera naturellement, pour ce chapitre, les statistiques archéologiques générales et régionales, ainsi que les ouvrages traitant de l'archéologie monumentale rappelés en tête des bibliographies précédentes.

La liste de monographies, placée après les généralités, a la seule prétention de signaler un bon nombre de travaux utiles.

Généralités. — *Architecture militaire de la Loire.* Cong. archéol., 1862. — *Architecture militaire du Tarn.* Cong. archéol., 1863, p. 464. — *Architecture militaire du Tarn-et-Garonne.* Cong. archéol., 1865, p. 488. — *Architecture militaire en Vendée.* Cong. archéol., 1864, p. 163. — **Barbot** (**J.**) : *Recherches sur les anciennes fortifications de la ville de Mende.* Mende, 1903, in-8°. — **Borrel** (**E -L.**) : *Les monuments anciens de la Tarentaise.* Paris, 1884, in-4°. — **Boutiot :** *Villes et châteaux fortifiés de l'Aube* (C. A., 1853). — **A. Buhot de Kersers** : *Mémoires sur l'architecture féodale au XIIe et au XIIIe siècle dans le département du Cher.* Revue archéol., 1876, *Note sur l'architecture militaire en Berry.* (Bull. archéol., 1885). — **Casati de Casatis** : *Villes et châteaux de la vieille France, duché d'Auvergne.* 1899, in-8°. — **Champollion** (**A.**) : *Droits et usages concernant les travaux de construction publics ou privés sous la troisième race des rois de France d'après les chartes et autres documents originaux.* Revue archéologique, 1855-1856. — *Châteaux anciens du département de la Marne.* Congrès archéol., 1855, p. 131. — *Châteaux-forts des différents âges, les plus remarquables du Périgord.* Cong. archéol., 1858, p. 151-154. — *Châteaux du pays de Foix.* Cong. archéol., 1884, p. 353. — *Châteaux féodaux des frontières de la Normandie.* Cong. archéol., 1875, p. 352. — **Chevalier** (**l'abbé C.**) : *Archives royales de Chenonceau.* Paris, 1864-1866, 5 vol. in-8°. — **Christson** (**D^r^**) : *Early Fortifications in Scotland.* (Society of Antiquaries of Scotland, 1898. — **Clark** (**G.-T.**) : *Medieval military architecture in England.* Londres, 1884, in-8°. — **Cohausen** (**Aug. von**) : *Die Befestigungwesen der Vorzeit und des*

Mittelalters, Wiesbaden, 1898, gr. in-8°. — **Delair (colonel)** : *Essai sur les fortifications anciennes.* Paris, 1876, in-8°. — **Dieulafoy (M.)** : *Le Château-Gaillard et l'architecture militaire au XIIIe siècle.* Paris, 1898, in-4°; *La bataille de Muret.* Paris, 1899, in-4°. — **Dion (Comte A. de)** : *Note sur les progrès de l'architecture militaire sous le règne de Philippe-Auguste.* Rambouillet, 1871, in-8°; *Quelques mots sur l'architecture militaire du moyen âge à propos du château de Dourdan.* Tours, s. d., in-8°; *Exploration des châteaux du Vexin* (Bull. monum., 1867); *Donjons de la Touraine méridionale. Leur âge.* 1869; *Hugues de Beauvais* (*Ibid.*, 1895). — **Drouyn (Léo)** : *La Guyenne militaire. Histoire et description des places fortifiées, forteresses et châteaux construits dans le pays qui constitue actuellement le département de la Gironde pendant la domination anglaise.* Bordeaux, 1865, 2 vol. in-4°. — **Eyriès (Gust.)** et **Perret (P.)** : *Les châteaux historiques de la France.* Paris, 1877-1883, 3 vol. in-4°. — **Félix** : *Le château fortifié (en Normandie), éclaircissements de Masselin sur un chapitre de sa* « Normandie chrétienne », 1884, in-8°. — **Fleury (Gabriel)** : *Note sur les fortifications du Maine* (Bull. archéol., 1888). — **Guillaume (P.)** : *Note sur les fortifications des Hautes-Alpes au XIVe siècle* (Bull. archéol., 1884); *Recherches historiques sur les Hautes-Alpes.* Gap, 1881, in-8°. — **Lahondès (J. de)** : *Les églises fortifiées du Pays de Foix et du Cousserans* (Bull. monum., 1883). — *Quelques châteaux du pays de Foix* (Cong. archéol., 1884). — **Lauzun (Ph.)** : *Notes sur quelques châteaux gascons de la fin du XIIIe siècle* (Bull. archéol., 1898). — *Châteaux gascons.* Auch, 1897. — *Les châteaux de l'Agenais.* (Cong. archéol., 1901.) — **Ledain (Bélisaire)** : *Note sur l'architecture militaire en Poitou du XIe au XIIIe siècle* (Bull. archéol., 1889). — **Marsy (Cte de)** : *La Thiérache militaire*, in-8°; *Églises fortifiées.* — **Mérimée (P.)** et **Lenoir (A.)** : *Instructions du Comité historique des arts et monuments. Architecture militaire du moyen âge.* Paris, 1849, in-4° (doc. inéd.). — **Neilson (George)** : *The motes in Norman Scotland* (Scottish Review, october 1898, t. XIV, 209-238.) — **Petit (V.)** : *Châteaux de France des XVe et XVIe siècles.* Paris, s. d., in-4° (album de lithog.). — **Petit (Victor)** : *Châteaux de la vallée de la Loire des XVe, XVIe et XVIIe siècles.* Paris, 1861, in-f°. — **Ramé (Alfred)** : *Notes sur quelques châteaux de l'Alsace* (Bull. monum., 1855.) — **Ribadieu (Henry)** : *Les châteaux de la Gironde.* Paris, 1856, in-8°. — **Ring** : *Vues pittoresques des vieux châteaux d'Allemagne.* Bade-Strasbourg, 1827, 2 vol. in-f°. — **Roger (Robert)** : *Quelques églises fortifiées de l'Ariège.* (Bull. de la Soc. Ariégeoise des Sciences, Lettres et Arts, t. VIII, 1901 et extrait). — **Roman** : *Notes sur les monuments d'architecture militaire du XIe et du XIIe siècle dans les Hautes-Alpes* (Bull. archéol., 1884). — **Round (J.-H.)** : *The Castles of the Conquest.* (Archaeologia,

t. 58, 1re partie, 1902.) — *Anglo norman warfare. — Feudal England; studies in the XIth a. XIIth cent.* 8°. — **Storelli** : *Notice hist. et chron. sur les châteaux du Blaisois.* 1884, in-f°. — **Thienon** (C.) : *Voyage pittoresque dans le Bocage et la Vendée... précédées d'une notice historique sur la ville et le château de Clisson.* Paris, 1817, in-4°. — *Vetusta Monumenta or ancient monuments illustrative of the history; a topography of Great Britain s. antiq. Lond., t. VI. Bayeux Tapestry.* Londres, 1842, in-f°. — **Viollet-le-Duc** : *Essai sur l'architecture militaire au moyen âge.* Paris, 1854, 1 vol. gr. in-8°.

Monographies de châteaux, villes fortifiées, remparts, etc. classées alphabétiquement par localités.

C. A. Congrès archéologique. — B. M. Bulletin monumental. — Bull. arch. Bulletin archéologique publié par le Ministère Instruction publique.

Aigues-Mortes, Havard (France artistique et monumentale). Topin, 1873, in-8°. Martin (Charles), 1875, in-8°. — *Amboise.* Boileau, 1860, in-8°. Boulay de la Meurthe (Bull. soc. arch. Touraine, 1877). Calmelet, 1808. Cartier (Mém. soc. antiq. Ouest, 1839). 1842, in-8°. Péan, 1860, in-12. — *Ancy-le-Franc, Saint-Fargeau, Chastelus-Tanlay*, Chaillou des Barres, 1845, in-4°. — *Angers*, Jouin (France art. et mon.) — *Antibes.* C. A., 1889. — *Arlon et Tongres* (remparts). Schuermans (Bull. comm. roy. art et archéologie. Belgique, 1877). — *Armainvilliers* (Seine-et-Oise), Lavigerie, 1890, in-12. — *Arques.* Deville, 1839, in-8°. Viollet-le-Duc, 1876, in-8°. — *Les Aubels près Sancerre.* Buhot de Kersers et de Clérambault, 1890, in-8° (Antiquaires du Centre). — *Avignon* (remparts). Achard. Maire, B. M., 1884. Courtet, dict. g. des Cnes de Vaucluse. C. A., 1855. — *Beaufort-en-Vallée* (Maine-et-Loire). Rivain, 1888, in-8°. — *Beaumesnil* (Eure). C. A., 1881. Bouillet (abbé), 1890, in-8°. — *Beynes.* de Dion, Mém. Soc. arch. Rambouillet, 1896. — *Blois.* Bournon (Mém. soc. sc. Bl., 1884). Dupré (Rev. soc. sav., 1866-1867). La Saussaye, 1875, in-8°. — *Bois-sur-Amé* (Cher). Reynal, in-8°. — *Bonaguil-en-Agenais.* Lauzun, 1884, in-8°. — *Bordeau* (Savoie). Mailland, 1875, in-8°. — *Boulogne-sur-Mer.* Morand, 1844, in-8°. B. M. (XXIII et XXVIII), et Enlart, P. des degrés, mon. anc. (Mém. Soc. acad. Boulogne, 1896) et Boulogne-sur-Mer et région boulonnaise, 1899. — *Bourbon-l'Archambault.* Gelis Didot Grassoreille, 1887, in-4°. Périer, 1872, in-8°. — *Bourdeilles.* C. A., 1858. — *Bourges* (enceintes). Boyer, 1889 et 1890, in-8°. — *Boussac.* Aucapitaine, 1853, in-8°. — *Bressuire-en-Poitou.* Barbaud, 1891, in-8°. — *Breuil* (Calvados). C. A., 1870. — *Brionne* (Eure). C. A. 1864. — *Briquebec* (Manche). Du Moncel. — *Cabrenç* (Pyrénées-Orientales). Ratheau (A.), 1863, in-8°. — *Cahors*

(Pont Valentré). Gout, 1880, in-8°. — *Carcassonne*. Viollet-le-Duc, 1858, in-8°. Foncin, 1866, in-12 et *Archives de la Commission des Mon. hist.*, t. III. — *Cardiff*. Ward (Archaeologia, 1896). — *Caumont* (Ariège). Durban et Pasquier (Bull. archéol., 1898). — *Castel del Monte*. Bertaux (C. R. Acad. I et B. L., 1897). — *Castelnau de Bretenoux*. Calvet, 1845, in-8°. Poulbrière, 1872-1873, in-8°. Marlavagne B. M., 1874. — *Chambord*. C. A., 1892. — *Chalucet* (Haute-Vienne). Guibert, 1871, in-12. — *Chantecoq* (Loiret). Dumuys, 1884, in-8°. — *Charlieu en Lyonnais*. Jeannez (Ed.), 1884, in-8°. — *Chartres*, siège par Normands, Lair, C. A., 1900. — *Château-Gaillard*. Deville, 1829, in-4°. — *Château-Renard* (Loiret), Petit, 1864, in-8°. — *Châtillon d'Azergues*. Vachez, 1883, in-8°. — *Chauvigny-en-Poitou*. Auber (Bull. Soc. Ant. Ouest, 1839). Tranchant, 1884, in-18. — *Chavaniac-Lafayette* (Haute-Loire). Mosnier, 1883, in-8°. — *Chenonceau*. Abbé C. Chevalier, 1882, in-8°. — *Chillon*. Naef, 1894, in-8°, 1896-1897. — *Chinon*. Cougny, 1860, in-8°. — *Clisson*. C. A., 1856. — *Coucy*. Viollet-le-Duc, 1880, in-8°. Bultheel, 1894, in-8°. Havard (Fr. art. et mon.) *Couzan* (Loire). C. A., 1885. — *Couzières* (Indre-et-Loire). E. J., s. d., in-8°. — *Crest en Dauphiné*. Arnauld, 1866, in-8°. — *Crozant* (Creuse). Fauconneau-Dufresne, 1871, in-8°. — *Dijon*. Suisse, 1876, in-4°. — *Dinan*. Malico, 1853, in-8°. — *Dôle*. C. A., 1891. — *Dourdan*. C. A., 1867 et Dion, voir § précédent. Guyot (Jos.) (B. M., 1872). — *Douvres*. Palmer (C. R. ass. fr. av. sciences, 1899). — *Du Bois de la Motte* (Côtes-du-Nord). Malico, 1852, in-12. — *Du Champ* (Lozère). Chapelain, C. A., 1857. — *Du Saussoy* (Oise). Polart, 1901. — *Estavayer* (Suisse). C. A., 1891. — *Étampes*. Marquis, 1885, in-8°. — *Falaise*. Ruprich-Robert, 1864, in-8°. Hurel, 1885, in-8°. — *Foix*. Pasquier et R. Roger, 1900, in-8°. — *Folleville* (Somme). Goze, 1865, in-8°. — *Fontaines-lès-Dijon*. Abbé Chomton, 1894-1895, 3 vol. in-8°. — *Fréteval*, de Dion, 1874, in-8°. — *Gaillon*. Deville, 1850-1851, in-4° et atlas in-f°. — *Gisors*. de Dion (Mém. Soc. hist. Vexin, 1885). R. de Lasteyrie, B. M., 1900. — *Guérande* (remparts). *Archives de la Commission des Mon. hist.*, t. II. — *Ham*. Gomart, B. M. 1853 et 1864, in-8°. — *Harcourt*. C. A., 1856. — *Hautefort* (Dordogne). Petit (V.), s. d. in-4°. — *Heidelberg*. Pfnor, 1859, in-f°. — *Hoh-Barr* (Alsace). C. A., 1859. — *Hoh-Koenigsbourg* (Alsace). Bull. Soc. cons. mon. hist. ass., 1856. C. A., 1859. — *La Barre* (Indre). Le Cherze, 1851, in-8°. — *La Borde-le-Vicomte* (Seine-et-Marne). Taillandier, Rev. arch., 1856. — *La Courbejollière* (Loire-Inférieure). C. A., 1886. — *La Ferté-Milon*. Poquet, 1874, in-16. C. A., 1887. *La Filolie* (Dordogne). C. A., 1890. — *La Houblonnière* (Calvados). C. A., 1870. — *Langlois* (Indre-et-Loire). Anonyme, 1893, in-8°. — *Lavardin* (Loir-et-Cher). A. de Salies, 1875-79, in-8°. — *Les Andelys*. Le chanoine Porée, 1893, in-12. — *Le Mans*. C. A., 1860. — *Le Puiset*. de Dion, 1886, in-8°. — *Lisieux*

et Pont-l'Évêque. C. A., 1870. — *Liettres* (Pas-de-Calais). De Loisnes, 1899, in-4°. — *Loches*. C. A., 1869. Gautier (Edm.), 1869, in-8°. — *Lucheux*. Dusevel, s. d. in-4°. Lebourt, 1854, in-8°. — *Madaillan*. Tholin et Benonville, 1887, in-8°. — *Mâcon*. C. A., 1899. — *Maintenon* (Eure-et-Loir). C. A., 1900. — *Maroite*. Dujarric-Descombes (Bull. Soc. hist. Périgord, 1888). — *Marseille* (château d'If). Étienne, 1868, in-8°. — *Melun*. Grésy, 1852, in-8°. — *Mende*. C. A., 1857. — *Monjustin* (Haute-Saône). Dodelier (Mém. Soc. agric. Haute-Saône, 1855). — *Montreuil-Bellay* (Maine-et-Loire). Daviau de Piolant, in-4°. — *Mont-Rond* (Cher). Hérault, 1808, in-8°. — *Montataire* (Oise), de Condé, 1883, in-8°. — *Montcavrel* (Pas-de-Calais). Abbé Thobois, 1901, in-8°. — *Mont-Renard* (Loire). Déchelette, 1891, in-8°. — *Montrognon* (Puy-de-Dôme). Tardieu, 1883, in-8°. — *Mortemer*. Nouveau, 1839, in-8°. — *Nacqueville et d'Anfreville* (Manche). Du Moncel, s. d., in-4°. — *Najac en Rouergue*. A. et E. Molinier (Bibl. Éc. Chartes, 1881). Nodet, B. M., 1887. — *Nantes*. C. A., 1856. — *Neubourg* (Eure). C. A., 1856. — *Neuvic* (Dordogne). C. A., 1858. — *Nevers* (enceintes). Rouvet (Massillon) (Bull. arch., 1895). — *Orange*. C. A., 1882. — *Orchamps* (Jura). de Dion, C. A., 1894. — *Orléans* (fort des Tourelles de l'ancien pont.) Vergnaud-Romagnesi (C. F.), (Ann. Soc. Sc. B.-L. et Arts. Orléans, t. XII). — *Oudon*. Bizeul et Guéraud, s. d., in-8°. — *Paris* (enceintes). Bonnardot, 1852, in-4°. — *Pau*. Chastang, 1875, in-12. Lafollye, 1882, in-f°. De Fourcaud (France art. et mon.). — *Pierrefonds*. Viollet-le-Duc, 1869, in-8°. Bultheel, 1894, in-8°. Robert, 1901, in-8°. — *Pont-d'Ain*. Cuaz, 1892, in-8°. — *Provins*. Michelin, C. A., 1853. — *Puy-de-Val* (Corrèze). René Fage, 1883, in-8°. — *Radepont* (Eure). Fallue, 1851, in-8°. — *Rambures* (Somme). C. A., 1893. — *Raurouet* (Loire-Inférieure). C. A., 1886. — *Renty en Artois*, de Laplane, 1858, in-8°. — *Ribendel* (Sarthe). Angibault, C. A., 1860. — *Riveau*. E. Picard, 1879, in-8°. — *Romefort* (Indre). Blanchetière (B. M., 1880). — *Rouen*. F. Bouquet, 1877, in-8°. — *Rouen* (fortifications, porte Martinville). Ch. Richard, 1844, in-8°. — *Saint-Élix en Comminges*. Pasquier (Bull. arch., 1901). — *Saint-Privat du Gard*. Charvet, 1807, in-8° et C. A., 1897. — *Sainte-Livrade* (Tarn-et-Garonne). C. A., 1865. — *Saint-Servan* (Tour Solidor). Ballu, 1886, in-4°. — *Sarcus*. Houbigant, 1859. in-8°. — *Sarry* (Marne). C. A., 1855. — *Saumur*. C. A., 1871. — *Senlis*. C. A., 1877. — *Septmonts* (Aisne). C. A., 1887. — *Sully* (Loiret). Loiseleur, 1868, in-8°. — *Tarascon*. C. A., 1897. — *Ternant* (Nièvre). Parent, 1880, in-18. — *Thevray* (Eure). C. A., 1881. — *Tiffauges*. Brochet, 1900, in-8°. — *Tingry* (Pas-de-Calais). Cousin, 1847, in-8°. — *Talant* (Côte-d'Or). J. Garnier, s. d., in-8°. — *Tournel* (Lozère). Doré, C. A., 1857. — *Tournoël* (Puy-de-Dôme). Gomot, 1881, in-8°. — *Touvent* (Indre). Cattois, 1860, in-4°. — *Troyes*. C. A., 1853 et 1864. — *Valenciennes* (Porte tournisienne). Guil-

laume (Georges), 1884, in-4°. — *Valenciennes* (Fortifications). Mariage, Dutouquet et Hénault, 1891-1°. — *Vauconcourt et Planeaux* en Périgord. Montégut, 1883, in-8°. — *Vaudreuil* (Eure). C. A., 1856. — *Vendôme*. A. de Salies, 1869, in-8° et 1873, in-8°. C. A., 1872. — *Verneuil-sur-Avre* (Eure). C. A., 1856. Tourneux, 1889, in-8°. — *Vèvres* (Tour de). Boyer, 1878, in-4°. — *Vézelay*. Abbé Poulaine. Bull. arch., 1901. — *Villars-les-Dombes*. Buche, 1899, in-8°. — *Villeneuve-lès-Avignon* (Tour de Philippe le Bel). L. Duhamel, 1879, in-8°. — *Xaintrailles*. Lauzun, 1874, in-8°.

Souterrains-Refuges. — *Brive*. Rupin, B. M., 1879. — *Carves*. Ch. Vasseur, B. M., 1872. — *Langlard* (Creuse), de Cessac, B. M., 1872. — *Naours*. Danicourt, Abbeville, 1889, in-8°. — *Ozon près Chinon*. Cougny, B. M., 1870. — *Saint-Nazaire* (Tarn-et-Garonne). Abbé Lafont, 1903. — *Saint-Saturnin* (Hérault). Aldéguier, 1854, in-8°. — *Saint-Sernin d'Ordailles* (Tarn-et-Garonne). C. A., 1865. — *Tarn*. C. A., 1863.

CHAPITRE V

ARCHITECTURE NAVALE

Sommaire : I. Travaux antérieurs. Sources et évolution de l'art naval. — II. La marine avant l'époque romane. Navires byzantins et barques scandinaves. — III. Navires de l'époque romane. — IV. Types et termes maritimes du Levant et du Ponant. — V. Législation. Limite de chargement et marques de flottaison, passagers, signaux, feux, pavillons. — VI. Superstructures et aménagements intérieurs des nefs et galères. — VII. Dimensions et gabarrit ; disposition des rames, galères à roues. — VIII. Gouvernails, ancres et grappins, boussole et autres instruments de pilotage. — IX. Mâture, gréement, voilure, ornements, embarcations. — X. Variétés de nefs et de galères ; bateaux de pêche. — XI. Tactique navale.

§ I. — *Travaux antérieurs. Sources et évolution de l'art naval.*

L'architecture navale est un domaine trop peu exploré : il reste à y préciser bien des points, à recueillir patiemment des textes et des figures, à les comparer entre eux, à en établir rigoureusement les dates et l'enchaînement. Il faudra beaucoup d'années pour mener à bien ce travail, mais dès à présent les lignes générales et de nombreux détails de l'histoire de la construction navale au moyen âge sont acquis à la science, et il n'est que juste de dire que nous le devons presque entièrement à deux érudits : Jal qui publia en 1840, sous le titre d'*Archéologie navale*, deux volumes de mémoires pleins de textes précieux et de remarques sagaces, et M. Charles de la Roncière qui, dans sa belle *Histoire de la Marine française*, a repris, coordonné et poussé plus loin ces études pour éclairer les annales, plus inconnues encore, de nos flottes.

Nous avons vu dans l'architecture de la terre ferme nos ancêtres combiner plusieurs sources d'enseignements : la tradition

romaine, bien conservée surtout dans le Midi, les progrès réalisés par les Byzantins qui avaient gardé et modifié à leur façon cette même tradition, puis l'apport des peuples germaniques, habiles dans les travaux de charpenterie et dans la décoration du métal. Nous avons vu se créer au nord et au midi diverses Écoles d'art comme divers dialectes, puis nous avons assisté à leur fusion progressive au cours de la période gothique.

L'architecture navale présente les mêmes caractères : elle utilise la tradition romaine : depuis les Égyptiens et les Grecs, en passant par les Romains, le type de la galère est parvenu jusqu'au XVIIIe siècle sans modification notable, les progrès réalisés par les byzantins du VIe au IXe siècle ont été mis à profit par les navigateurs français de la Méditerranée qui leur ont emprunté des types de navires avec leurs noms ; les noms se sont parfois altérés, mais les types se sont modifiés plus encore au cours des âges, si bien que les noms ont fini par désigner tout autre chose que ce qu'ils ont signifié au début, on alla de la sorte jusqu'au contresens : le *dromon* finit par devenir un navire lent.

Par voie de mer, les invasions scandinaves se sont produites au IXe siècle, et, ainsi qu'il arrive toujours, les peuples en se rencontrant se sont pris ce que chacun avait de meilleur : tandis que les pirates normands devenus colons adoptaient sur la terre ferme des formes de construction dérivées de l'art romain, les peuples des côtes de l'Océan adoptaient le type des barques normandes pour si longtemps qu'on le retrouve encore sans modifications au XIVe siècle sur le sceau de la Rochelle. Différents d'origine, d'idiome et de caractère, placés dans des conditions diverses et s'inspirant de divers enseignements, les peuples riverains de la Méditerranée et de l'Océan ont donc commencé par avoir une architecture et une langue maritimes tout à fait différentes, mais à partir du XIIe siècle, il s'opère une fusion progressive sous l'empire de diverses causes ; ces causes sont la concentration des peuples chrétiens que produisirent les croisades, le développement de l'autorité royale qui étendit son pouvoir sur les deux côtes et fit passer ses flottes de l'une à l'autre ; enfin, par-dessus tout, les progrès du commerce qui amenait journellement les navires de Flandre jusqu'aux Échelles du Levant et ceux

de Gênes et de Venise dans tous les ports depuis les Pays-Bas jusqu'à l'Asie-Mineure.

On peut, dans l'architecture navale comme dans celle de terre, distinguer trois étapes : de grands perfectionnements sont réalisés à la fin du XIIe siècle et les types créés alors ont cours jusqu'au XVe ; la fin du XVe siècle en crée de nouveaux et modifie les anciens : il y a donc des périodes correspondant à l'évolution romane, à l'art gothique et à la Renaissance. Les principes adoptés au XVIe siècle dureront jusqu'à nos jours, de même que la Renaissance produit encore ses effets.

Dans tous les temps, il existe deux classes de navires, car on n'a encore jamais pu concilier pratiquement et complètement ces deux programmes : transporter une grande quantité de personnes et de matériel, et naviguer rapidement : suivant l'intérêt que l'on y trouvait, on opta pour l'un ou pour l'autre de ces avantages et il y eut toujours des navires de course et des navires de charge. Les premiers sont effilés, pour mieux fendre l'eau ; les seconds sont arrondis, pour porter beaucoup. Leurs formes sont déduites de l'observation de la nature : il y a de même de gros oiseaux d'eau, canards, pingouins, qui nagent lentement, et des poissons ventrus ; tandis qu'il y a des oiseaux comme l'hirondelle et des poissons comme l'équille qui, très effilés de forme, fendent l'air ou l'eau avec rapidité. Les nageoires des poissons ont dû donner l'idée des rames ; quant au gouvernail, il est placé à l'arrière, et l'on verra qu'il fut d'abord double, comme les deux pattes de l'oiseau palmipède, puis devint unique, comme la queue du poisson.

Le moyen de propulsion devait aussi être double : le vent est le plus avantageux, puisqu'il ne coûte rien, mais il est capricieux, inégal, difficile à utiliser : lorsqu'on a besoin d'arriver rapidement et surtout à heure fixe, et d'échapper à l'ennemi, il est impossible de compter sur lui : de tout temps, la navigation rapide a donc dû recourir à un moyen mécanique et dépendant de la volonté de l'homme et non du caprice des éléments, et ce moyen n'a jamais pu être économique : aujourd'hui, c'est la vapeur, et il n'a tenu qu'à bien peu qu'elle n'entrât en usage plusieurs siècles plus tôt ; depuis l'antiquité la plus reculée jusqu'au XIXe siècle, le moyen

rapide et régulier de navigation était la force des rameurs; or, comme notre machine à vapeur, la chiourme était coûteuse et tenait de la place à bord : la galère était donc aussi un navire de luxe : ainsi, les navires rapides étaient à rames ; les navires de charge à voiles ; le type du premier est la galère ; le type du second est la nef ; chacun de ces types a évolué et a produit une nombreuse lignée. Ils offrent cette différence que la galère a des voiles pour profiter du secours gratuit du vent quand il veut bien s'offrir, ainsi la plupart de nos vapeurs portent encore de la toile, tandis que les voiliers n'embarquaient pas de chiourme, pas plus qu'ils n'ont aujourd'hui de machine motrice ; ils ont donc toujours marché uniquement à la voile. Le développement du commerce devait amener le perfectionnement des voiliers : on avait tout intérêt à rendre pratique un moyen de transport aussi économique.

Les progrès furent aidés par les communications : on a vu dans l'architecture de la terre ferme les maîtres d'œuvres s'inspirer de monuments parfois éloignés ; dans l'architecture navale, les bâtiments eux-mêmes voyagent ; un perfectionnement nouveau est donc vite connu.

C'est pourtant au xve siècle seulement que les marines du Nord, imitant celles du Midi et du Levant, adoptèrent des voilures mixtes, ajoutant à leurs voiles carrées des voiles latines qui leur permettaient d'aller au plus près : une enquête de 1464, étudiée par M. Ch. de la Roncière, démontre que sur l'Océan les navires portugais et espagnols étaient seuls alors à être maîtres du vent ; aussi voit-on des constructeurs appelés de Portugal dans les Pays-Bas pour y faire des navires à la façon de leur pays [1].

1. Les comptes des ducs de Bourgogne, publiés par le comte de Laborde, nous apprennent que Philippe le Bon avait fait venir dans les Pays-Bas « Jehan Perouse, maistre de vaisseaulx de mer des pays de Portugal » et ses compagnons, et leur commanda une caravelle qui fut lancée en 1438. Le maître des écluses de Bruxelle fut gratifié « pour avoir tenu l'eau haulte de la rivière durant ce que ladite caruelle y a esté » ; en 1439, c'est « Jehan Alphonse, Alphonse de Mingles et Wasche (sans doute Vasco) Proes, maistres charpentiers de Portugal », qui ouvrent à la grande nef du duc à Heuberge les Amiens ; ce navire est terminé et des gratifications sont accordées la même année et on licencie Ferment Parois, et Jehan Gris, charpentiers portugalois, qui retournent dans leur pays après avoir aidé à faire la

Ce n'est aussi qu'au xve siècle que l'on se décida à ajouter des voiles hautes aux navires. Malgré le grand avantage qu'il y avait à profiter des vents d'en haut, on n'avait eu jusque-là que des voiles et des mâtures basses : on avait évidemment redouté de faire chavirer des navires tous très élevés sur l'eau, et cette élévation de la coque ne pouvait être modifiée, car elle donnait au navire un grand avantage militaire : celui dont la superstructure commandait le navire ennemi était presque infailliblement vainqueur dans un combat naval ; en 1217, Eustache le Moine fut vaincu et périt parce que sa nef trop chargée était commandée de tous côtés par les vaisseaux anglais qui l'attaquèrent. Or, durant tout le moyen âge, les navires même ou surtout de commerce furent constamment et partout menacés de rencontrer l'ennemi, le corsaire ou le pirate, aussi un très grand nombre de nefs marchandes étaient-elles pourvues d'*accastillages*, d'armes et de munitions ; du reste, jusqu'au xve siècle, les superstructures de défense pouvaient venir s'ajouter au navire quand on le jugeait nécessaire, sans que le constructeur les eût prévues. On les accastillait en temps de guerre comme on hourdait les forteresses.

L'artillerie à feu ne supprima pas aussi complètement que sur terre la hauteur des ouvrages : seuls les navires légers devinrent bas sur l'eau pour qu'en évoluant autour des gros bâtiments ils pussent leur envoyer des bordées de tir rasant qui ouvraient des voies d'eau au niveau de la flottaison. Dans les gros navires, on trouva, au contraire, avantageux de superposer plusieurs batteries, et elles les alourdirent assez pour qu'en même temps on osât beaucoup surélever la mâture et développer la voilure.

grande nef que le duc a fait construire à Anvers ; en 1440, un de ces navires est terminé et des gratifications sont accordées à d'autres ouvriers qui y ont travaillé : « Vasques Pires, Jehan Martinet, Alure Martines, charpentiers, et à trente-deux autres charpentiers et calfertes, leurs compaignons, tous du pays de Portugal ».

§ II. — *La marine avant l'époque romane. Navires byzantins et barques scandinaves.*

En matière d'architecture navale, l'époque mérovingienne paraît n'avoir fait que suivre les traditions romaines, ou plutôt les avoir laissé se perdre, et là, comme dans l'architecture de maçonnerie, c'est à l'Empire byzantin que l'Occident dut demander des enseignements à l'époque carolingienne.

Au IXe siècle, la marine byzantine avait réalisé d'immenses progrès sur l'antiquité. Elle était puissamment organisée et ses flottes comprenaient trois sortes de navires : les *dromons*, vaisseaux de premier rang, à deux étages de rames de vingt-cinq avirons par bande, exigeant un effectif de deux cents rameurs ; leur coque était cuirassée contre le feu grégeois au moyen d'un doublage de feutre qu'on imbibait de vinaigre, propre à éteindre ce feu, et que l'on teignait de couleurs vives, rouge et jaune.

Ces navires avaient des faux planchers (*pseudoparions*) élevés à la proue et au centre sur des épontilles [1], pour porter des combattants ; celui du centre était un château de bois appuyé au mât ; celui de l'avant formait une batterie couverte sous laquelle s'alignaient les *siphons*, tubes lançant le naphte enflammé ; les gueules de ces pièces revêtaient la forme d'une tête d'animal fantastique. Lorsque, beaucoup plus tard, l'artillerie à feu sera introduite à bord des galères d'Occident, on fera à l'avant une batterie toute semblable, couverte d'une plateforme de combat, et que l'on appellera la *rambade*.

L'équipage du dromon, rameurs, siphonneurs, servants de catapultes, archers et soldats revêtus de cuirasses, représentait un effectif de trois cents hommes ; des mâts articulés formaient pont-levis pour l'abordage, et, du haut des antennes, on faisait tomber sur le navire ennemi des masses pesantes ; dans la lutte corps à corps, on attaquait encore celui-ci avec des fauchards

1. Poteaux ou étançons soutenant une plateforme.

tranchant les cordages, et des tarières emmanchées ouvrant des voies d'eau dans les œuvres vives.

Chacun de ces vaisseaux de ligne était accompagné de ses deux matelots, les *ouzies* ; les *chélandes*, étaient des transports ayant cent à cent cinquante hommes d'équipage et formant l'arrière-garde ; le service d'éclaireurs, au contraire, était fait par des navires légers appelés *chats*. Les *pamphiles* étaient une sorte de galères.

En 877, le pape Jean VIII faisait construire à Civita Vecchia plusieurs dromons sur le modèle byzantin, et le type fut imité en Occident, mais il y dégénéra si bien que son nom finit par y désigner, à contresens, des navires très pesants.

Au xe siècle, la marine byzantine entrait en décadence, mais par une voie opposée, l'Occident avait reçu d'autres enseignements, en apprenant à connaître à ses dépens la valeur des flottes scandinaves. Nous sommes parfaitement renseignés sur les navires qui amenèrent dans notre pays les pirates normands : leurs chefs ou *Vikings* reçurent souvent la sépulture dans leur bateau, tiré à sec et enseveli lui-même sous une montagne de sable. Cette sorte de silo a très bien conservé pendant des siècles quelques-uns de ces bâtiments, et l'on en voit notamment deux avec tous leurs détails au musée archéologique de Christiania (fig. 275, 275 *bis*). Ces navires avaient deux proues : déjà au temps de Tacite, les peuplades des côtes de la Germanie avaient des embarcations de ce modèle, qui simplifie singulièrement la manœuvre à condition que le bâtiment soit mû par des rames. Le bordage de ces bâtiments présente une tonture très accentuée [1].

Le navire scandinave, du ixe siècle sans doute, trouvé à Gokstad près Christiania en 1880, a seize avirons par bande ; il est construit en chêne et il mesure 22 m. 76 de long sur 5 de largeur au maître-bau [2] et 1 m. 75 de profondeur ; il déplaçait trente tonneaux et pouvait porter quarante hommes ; un mât unique, maintenu par des

1. La tonture (ital. *tondo*) est la courbe en croissant que décrit un bâtiment de l'avant à l'arrière.

2. Le bau, appelé *latte* au moyen âge, est une poutre transversale dont l'office est semblable à celui du tirant dans une toiture.

haubans et des étais, s'élevait au centre et portait une voile carrée de toile ou de peau ; à tribord arrière, un gouvernail d'une seule pièce (fig. 275 *bis*) se manœuvrait au moyen d'une mèche longue et mince ; les avirons, au lieu de reposer sur le plat-bord et de s'appuyer sur un tolet, passaient par des trous percés à 47 centimètres au-dessus de la ligne de flottaison, et qui, lorsqu'on ne nageait pas à la rame, pouvaient se fermer au moyen de planchettes coulissées. C'est le dispositif encore en usage dans les petits bateaux de pêche d'une partie de nos côtes de Picardie. Les bancs des rameurs

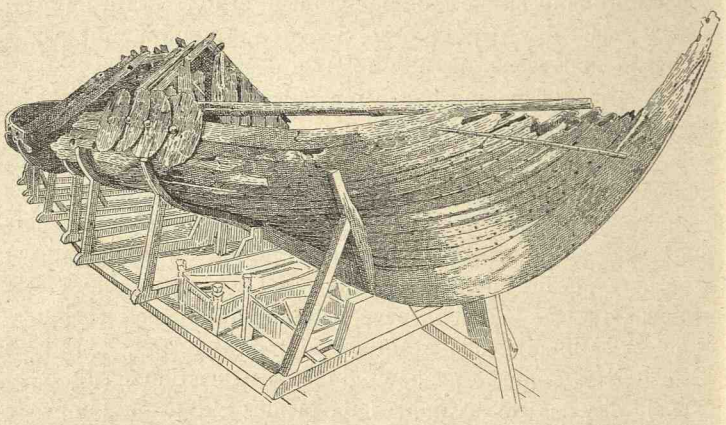

Fig. 275. — Barque du IXe siècle au musée de Christiania.

tiennent toute la largeur du bâtiment et peuvent porter huit hommes. Le listel supérieur du plat-bord est percé d'une suite de trous, destinés à attacher le bord inférieur d'une tente que soutenaient trois fermes s'élevant à plus de 2 mètres et réunies par quelques solives, les fermes sont composées de deux arbalétriers dont les extrémités supérieures croisées se terminaient en têtes de monstres ; un ornement semblable formait souvent l'amortissement de l'étrave et de l'étambot ; leur cap de proue ainsi orné s'appelait *brant*. Ces figures menaçantes, symbole de guerre, devaient être démontées en vue d'une côte amie. Le capitaine se tenait sur un siège sculpté pour commander la manœuvre ; et, comme dans les galères romaines, une pavesade (fig. 275), ligne de

boucliers ronds ou pavois s'accrochait le long du plat-bord, où les hommes n'avaient qu'à les prendre pour combattre ; le navire était pourvu de trois canots. Ces navires sont connus sous la dénomination générale de *longues nefs*, mais on y distinguait plusieurs variétés : sous les noms d'*ask* et *skeid* on désignait, au xe siècle, des galères portant jusqu'à soixante-quatre rames et cent quarante hommes d'équipage ; on appelait *dreki*, dragon, un navire dont la proue et la poupe s'ornaient de la figure, de la tête et de la queue de cet animal fantastique ; *snekkjur*, *esnèque* en français, était le nom du navire-

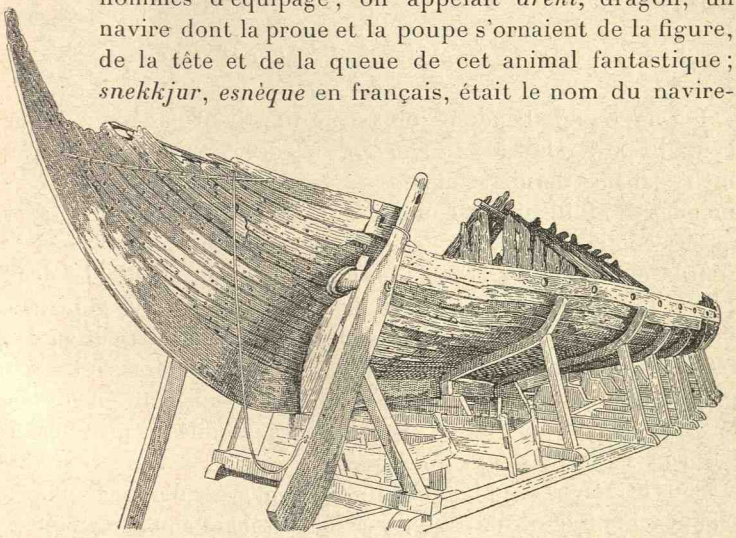

Fig. 275 *bis*. — Barque du ixe siècle au musée de Christiania.

serpent, long et étroit ; enfin, les plus petits bâtiments étaient désignés sous le vocable de *skuta*, *escute* ; les esnèques et les escutes se perpétuèrent au moyen âge sur les côtes normandes. Au xe siècle, les navires scandinaves affectèrent parfois un grand luxe : peintures de couleurs vives, voiles de soie ; agrès de cuir rouge tressé ; à la pointe du mât, girouette de métal doré ou d'ambre, en forme d'oiseau ou de dauphin.

Le grand Dragon d'Olaf Tryggvason a été célébré comme le plus grand des navires scandinaves. Il avait trente-quatre rames de chaque côté, ce qui suppose plus de cent trente pieds de long ; il avait une tête sculptée sur le *brant*.

Les navires du IXe au XIe siècle avaient un mât unique et mobile : on l'abattait en atterrissant ; il n'avait pour gréement que deux étais et quatre ou six haubans ; ils étaient en cuir tressé ; les voiles pouvaient être teintes de couleurs vives et variées et porter des dessins ; la vergue avait une drisse passant à la tête du mât dans une goujure ou dans un clan garni d'un rouet.

§ III. — *Navires de l'époque romane.*

Les navires de l'époque romane ne différaient pas beaucoup de ceux du IXe siècle : la *tapisserie de Bayeux*, exécutée probablement dans les dernières années du XIe siècle, montre les nefs normandes de Guillaume le Conquérant (fig. 276, 277) construites et gréées comme les navires des vikings : elles ont une carène très tonturée, dont la poupe et la proue ont la même forme : les deux *rodes*, pour employer le vocabulaire levantin, l'étrave et l'étambot, sont semblables et leurs caps très hauts s'amortissent en des têtes de monstres ou des figurines ; un timon latéral sert à les gouverner ; les navires les plus rapides rappellent encore le type de la galère antique : ils sont longs et effilés et marchent à l'aviron en même temps qu'à la voile.

Tous les navires semblent uniformément gréés d'un mât unique portant une seule voile carrée ; ce mât est maintenu par des étais de poupe et de proue et par des haubans ; la voile se relève au moyen de cargues et s'oriente au moyen d'écoutes fixées au bas et de deux bras attachés aux extrémités de la vergue. On voit cette voile sur la tapisserie de Bayeux, et Wace en explique la manœuvre et les détails : déjà, ces voiles étaient ourlées de ralingues auxquelles venaient s'attacher des boulines, afin de les orienter ; et déjà elles étaient pourvues de gardinges ou breuils ou cargues, soit cargues-fonds, soit cargues-boulines, qui servaient à les carguer et aussi à les abaisser légèrement ; quant aux cargues-points [1], ils existaient également aussi ; le moyen âge les appelait *contre-écoutes*.

1. Les *cargues* sont les cordages qui plissent et relèvent la voile pour l'amener contre la vergue ; elles la prennent par le fond ou par les extrémités ; le *point* est l'angle inférieur de la voile.

Au sommet du mât, une girouette de métal doré indiquait le vent et une bannière flottait au-dessous ; le long du bordage, s'accrochait encore une pavesade (fig. 277), dont les boucliers, diffé-



Fig. 276. — Barque normande de la tapisserie de Bayeux.

rents de ceux de l'époque précédente par leur forme allongée, décrivaient une pointe en bas : c'est déjà l'écu gothique.

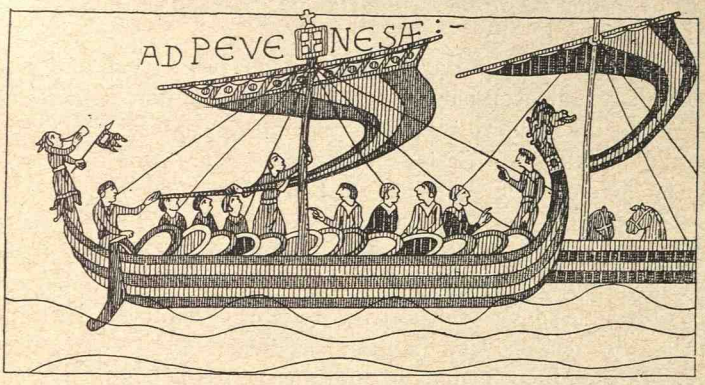

Fig. 277. — Barques normandes de la tapisserie de Bayeux.

Les nefs de transport ne marchaient qu'à la voile (fig. 276, 277) et avaient des proportions plus larges ; la célèbre broderie montre, à côté des nefs qui portent les hommes d'armes, celles

qui portent les chevaux : ce sont des barques non pontées, plates et peu profondes ; la tête des animaux apparaît au-dessus du bordage (fig. 277).

Quelques nefs ont eu, dès le XIIe siècle, des dimensions considérables : on sait qu'en 1123 une grande nef de Pise tint tête dans les bouches de Bonifacio à toute une escadre de galères génoises, et que cette nef portait quatre cents hommes d'armes, outre son équipage.

Les navires du roi Kanut (1014-1036) avaient à l'étrave un éperon relié à une ceinture de fer qui faisait le tour du bâtiment.

Ces navires et d'autres de la même époque étaient richement ornés : l'auteur de l'*Encomium Emmae* nous apprend que les navires de Kanut portaient sur le cap de proue des enseignes de métal dorées et argentées : l'une figurait un homme, l'autre un lion doré ; d'autres un dragon de bronze poli et un taureau furieux à cornes dorées ; selon la *Vie d'Elfège*, le vaisseau du roi lui-même portait à la proue des dragons dorés, et Wace dépeint le vaisseau de Guillaume le Conquérant en 1066 portant sur le cap de proue ou *brant* la figurine de cuivre d'un enfant décochant une flèche.

Sur la tapisserie de Bayeux, les caps de proue et de poupe se terminent également par des têtes d'animaux fantastiques. Sur le même document on voit les navires peints de couleurs vives alternant d'une planche à l'autre du bordage, et leurs voiles composées de bandes de couleurs alternées de même (fig. 276, 277). Bien que cette décoration soit très conforme au goût des artistes romans, la broderie ne prouve pas irréfutablement qu'elle ait existé, car les artistes ont répandu libéralement les couleurs vives sur tous les objets : les mêmes fantaisies y égaient les feuillages des arbres et la robe des chevaux. Notons cependant que la voile de la fig. 277 semble avoir dans le haut une véritable bande de broderie, et que la *Blanche Nef*, dont le naufrage, en 1126, est resté célèbre, tirait son nom d'une peinture qui semble avoir été un signe individuel, et que les nefs du XIIe siècle devaient donc être diversement peintes.

§ IV. — *Types et termes maritimes du Levant et du Ponant.*

De même qu'il existait sur la terre ferme diverses Écoles d'architecture, les marins du Levant et du Ponant avaient leurs traditions distinctes et leur terminologie différente ; les relations commerciales et la centralisation progressive n'ont cessé d'amener une fusion plus intime entre ces éléments, et il est à remarquer qu'on ne saurait faire de distinction absolue entre les types de navires français et étrangers : c'est plutôt entre ceux de la Méditerranée entière et de l'Océan qu'il faudrait distinguer ; au surplus, les flottes françaises engageaient des auxiliaires et affrétaient des bâtiments à Gênes et à Venise, mais souvent le nom d'un type de navire indique son origine, comme *dromon*, mot grec, *barque*, vocable nordique, et il en est de même de divers accessoires des navires.

Enfin il existe un double vocabulaire maritime de mots du Midi, d'origine souvent italienne et parfois catalane, et de mots du Nord, souvent d'origine scandinave : *apostis*, *banne*, *boussole*, *cabestan*, *cap*, *carrau*, *civadière*, *corridor*, *escandolat*, *fougon*, *galère*, *gavon*, *goméne*, *groupis*, *laud*, *marabout*, *mézance*, *misaine*, *orse*, *pariscalme*, *pavesade*, *panne*, *pantène*, *perroquet*, *pogge*, *rambade*, *rousture*, *sagoule*, *scalme*, *taforée*, *terzarol*, *tonture*, *velon*, sont des termes méditerranéens ; au contraire, des mots comme *bâbord*, *beaupré*, *bitte*, *bretêche*, *carlingue*, *drenc*, *écubier*, *esquif*, *guindeau*, *hocquebot*, *hocquereau*, *lagan*, *lof*, *raccage*, *tolet*, *tribord*, *whalman* sont des termes nordiques ; souvent, on trouve des équivalents dans les langues du Levant et du Ponant, comme *latte* et *bau* ; *couverte* et *tillac*, *rode de proue* et *étrave* ; *rode de poupe* et *étambot* ; *gabie* ou *couffo* et *hune* ; *timon* et *barre* ; *antenne* et *vergue* ; *bette* et *drisse* ; *sagoule* et *catarhu* ; *aman* et *itague* ; *cap* et *brant* ; *sentine* et *ossec*.

§ V. — *Législation. Limites de chargement et marques de flottaison, passagers, signaux, feux, pavillons.*

Les constructeurs de navires et les marins étaient soumis, au moyen âge, comme les maçons et les propriétaires de constructions civiles et militaires, à des règlements précis et détaillés dont les archives de Marseille, de Gênes, de Venise, d'Ancône, de Barcelone et autres grands ports conservent un grand nombre depuis le XIIIe siècle. « Des lois très sages, dit Jal, faites autant dans l'intérêt des mariniers que dans celui des marchands, réglaient les formes des bâtiments et leurs proportions, en raison des voyages qu'ils devaient faire et des charges qu'ils devaient porter. » Le *Capitulare Nauticum* de Venise (1255) contient à cet égard des dispositions moins détaillées que les *Statuts de Gazarie* [Gênes 1334] mais non moins formelles. Le *Consulat de la Mer* dans ses chapitres CCXLIII et CCXLIV (édition de M. Pardessus) prouve que les Catalans, comme les Génois et les Vénitiens, n'avaient pas entendu laisser au libre arbitre du constructeur ou du *Senyor de nau ó leny* (propriétaire de nef ou de tout autre navire), ce qui regardait les dimensions des bâtiments. Quant au chargement des navires et à la détermination d'un tirant d'eau, le *Consulat* est loin d'être aussi explicite que les statuts génois et vénitiens ; ceux-ci sont très impératifs : « Le chap. V du statut de 1441 ordonna que toute nef ou navire..... ait les fers qu'on est dans la coutume de placer sur ces dits navires au menton du contaut[1]..... en outre, les navires doivent toujours naviguer..... avec la partie inférieure du contaut hors de l'eau..... sous peine d'une amende de 100 à 1000 florins..... »

A Gênes des statuts de 1339 et de 1441 prescrivent que nulle galère ne puisse appareiller de Gênes en Sicile sans avoir trois fers marqués placés en ligne droite à la poupe, au maître bau et vers la proue (à la latte ou bau du joug) et que ces fers devront être

1. C'est-à-dire à la partie inférieure et saillante des ceintes ou préceintes du bâtiment, qui sont les ceintures faisant saillie sur le bordage.

apposés par les officiers chargés de la mesure des galères. Les navires de Romanie, de Syrie et de Flandre étaient exceptés de cette mesure.

La marque de flottaison des navires de Sardaigne était en 1319 un anneau, semblable sans doute au cercle que trace encore aujourd'hui l'Amirauté anglaise. A Venise, depuis le XIIIe siècle au moins, la flottaison se marquait par des croix superposées, formant une échelle de tirant d'eau, et quand le bâtiment avait navigué quelques années, il n'était plus loisible de le charger jusqu'au dernier étiage : à mesure qu'il vieillissait, la tolérance de chargement décroissait.

Les statuts maritimes, dans l'intérêt des passagers et dans celui de la défense ou de la manœuvre, défendaient d'encombrer les ponts et les parties du navire qui servaient au logement des passagers, mais on voit en 1397 le statut d'Ancône admettre les grandes pontées de bois, telles qu'en font encore les navires scandinaves, à la condition toutefois qu'elles fissent seulement un excédent de volume et non de poids : ils réglaient les proportions que devait avoir tout navire de chaque type. Les statuts de Marseille étaient très précis au sujet des passagers : des fonctionnaires dénommés *observatores passagii* comptaient les pèlerins qui prenaient place à bord et mesuraient les locaux qu'ils devaient occuper, afin de s'assurer que chacun eût l'espace prescrit par les règlements ; ils vérifiaient de même la quantité et la qualité des vivres, et s'assuraient que tous les agrès et apparaux, armes et munitions, et tout effectif d'équipage exigés par la loi, se trouvaient à bord.

Ces exigences pouvaient être diverses selon le voyage qu'il s'agissait d'entreprendre.

Au moyen âge comme aujourd'hui, on admettait trois classes de passagers, et les pèlerins voyageant en grand nombre sur des navires parfois subventionnés pour faire régulièrement ce service [1], jouissaient de tarifs réduits, mais ils étaient généralement mal traités et exploités. Les passagers de première classe étaient

1. Les ports d'Italie et Barcelone avaient des services réguliers et officiels de navigation comparable aux malles-postes actuelles.

logés dans le château d'arrière ; ceux de deuxième dans l'entrepont et les autres trouvaient place sur la couverte. Le passager apportait un coffre qui lui servait de malle et sur lequel il installait sa couchette ; s'il mourait, ce coffre devenait son cercueil.

D'après les statuts de Marseille, un passager était en droit d'exiger une place *minima* de 59 centimètres en largeur et 1 mètre 57 en longueur pour établir sa couchette ou son hamac ; on les plaçait côte à côte, la tête de l'un près des pieds de l'autre, pour gagner de la place.

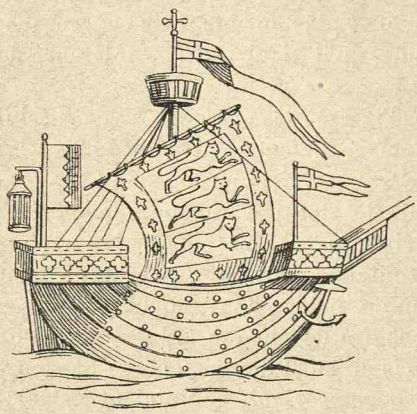

Fig. 277 *bis*. — Sceau de Sir John Holland en 1417, d'après Jal, *Archéologie navale*.

Le passager apportait sa literie, un barillet pour sa provision d'eau, un pot d'usage intime, et des provisions pour améliorer le très maigre ordinaire du bord ; enfin une lanterne.

Au-dessous des préceintes, les sabords et même les hublots étaient rares bien qu'on en voie dans diverses représentations (fig. 280, 282) ; du reste, le gros temps pouvait obliger à les fermer et à fermer même les écoutilles ; il fallait donc s'éclairer à bord avec des lanternes : elles étaient nombreuses, les unes fixes, les autres à main. Un statut génois de 1441 qui reproduit les dispositions de statuts antérieurs exige que tout navire ait vingt douzaines d'estropes pour attacher les fanaux et dix douzaines de lanternes ; elles étaient souvent aussi nombreuses que les hommes de l'équipage. La plupart devaient être garnies de lames de corne, car, dans un achat de matériel pour une des nefs que saint Louis affréta à Marseille en 1270, figurent sept lanternes dont une seule est spécifiée garnie de verres. Le même compte mentionne six lampes.

Les navires allumaient la nuit des fanaux à la proue et surtout à

la poupe. Le sceau de sir John Holland (fig. 277 *bis*) en 1417 montre sur la poupe d'une nef un énorme fanal suspendu à une potence de métal, toute semblable à ces porte-manteaux de fer qui servent actuellement à suspendre les embarcations et les ancres.

Les ordonnances rendues pour la flotte française au commencement du XIVe siècle, imitées par les Anglais en 1351, règlent la nature et la signification des feux : la nef vice-amirale n'en portera qu'un en temps ordinaire ; si elle en allume un

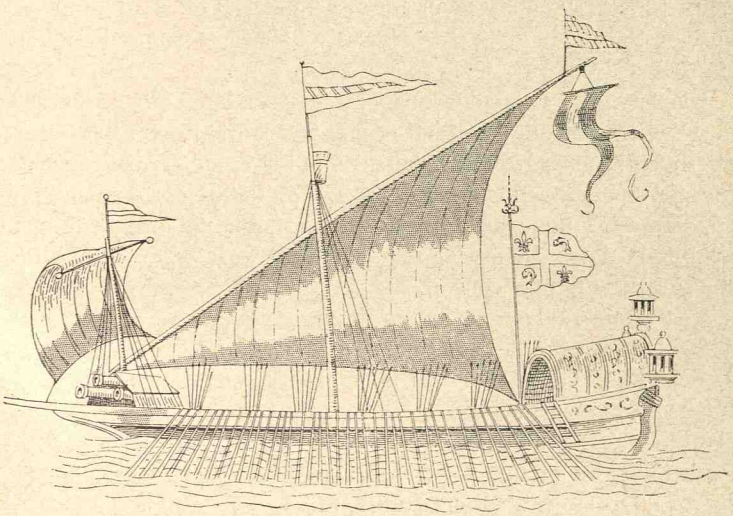

FIG. 278. — Galère capitane française, 1548, d'après G. Brouscon, Bibl. Nat. ms. fr. 25374.

second, c'est le signal de jeter l'ancre ; trois signifient de la lever ; le premier qui aperçoit un bâtiment suspect tire une fusée ; la nef royale portera trois grands fanaux en triangle sur la poupe, ce qui était au XVIe siècle le signe distinctif d'une nef amirale ou d'une galère capitane (fig. 278). La nef amirale du XIVe siècle devait avoir deux grandes lanternes accouplées au sommet du mât ; les sous-amiraux n'en avaient qu'une.

Quant aux navires de commerce, on trouve dans le statut de Gênes de 1441 que ceux qui jaugent de seize à dix-sept mille can-

tares doivent porter deux fanaux à la poupe ; au-dessus ils en portaient trois. En 1467, c'est sur le château d'avant[1] que le navire figuré sur le sceau du duc de Glocester porte un falot en forme de grille, de ceux dont on se servait à terre et qui brûlaient des tourteaux d'étoupes comprimées imbibées de matières grasses. Ce mode d'éclairage devait être si dangereux à bord, que l'on peut douter que cette figure représente une réalité.

Les navires portaient à l'arrière un mât de pavillon ou même deux (fig. 283), mais le pavillon seigneurial ne se plantait pas au centre de la poupe : il se plaçait à bâbord en signe d'honneur (fig. 278, 282).

D'après les ordonnances françaises et anglaises du XIVe siècle, la nef du vice-amiral se distinguait en arborant deux bannières, et elle était chargée des signaux : elle hissait une troisième bannière et les autres une seconde lorsqu'un bâtiment étranger était en vue, et les navires se groupaient ; quand la nef amirale hissait un étendard, les commandants des autres navires devaient rallier son bord pour tenir conseil.

La flamme indique encore le navire de guerre ; sous Philippe le Bel, un *baucent* de cendal rouge, long de trente aunes, large de deux, hissé au sommet du mât, était un signe de guerre.

Le *tode* était un grand et long pavillon à deux pointes que l'on plantait dans la gabie[2] (fig. 277 *bis*).

En 1438, les comptes de Philippe le Bon portent le paiement de « quatre lances et deux fers a mettre les estandars a mettre les banieres de Mondit seigneur sur ses vaisseaulx de mer. » C'est Dauphin, serviteur de Hugues de Boulogne, le peintre du duc, qui exécuta ce travail.

§ VI. — *Superstructures et aménagements intérieurs des nefs et galères.*

Depuis les Égyptiens jusqu'au XIXe siècle, les navires de guerre eurent à la poupe et souvent aussi à la proue des superstruc-

1. Voir la définition au § suivant.
2. Voir la définition au § IX.



Fig. 281.
Sceau du comte de Rutland
amiral d'Angleterre
en 1395.



Fig. 279. — Sceau de Douvres en 1281.



Fig. 280. — Sceau de la ville de Damme
en 1309.

(P. 584-585)

tures plus ou moins considérables, c'est ce qu'on appelle au moyen âge les *châteaux* d'arrière et d'avant. Il est vrai que les nefs normandes (fig. 275, 275 *bis*) et celles qui perpétuèrent leur type à travers le moyen âge (fig. 276, 277, 285) en sont dépourvues ; il n'en est pas moins certain que depuis le XIIe siècle, presque tous les navires furent *accastillés*, c'est-à-dire pourvus de châteaux (fig. 279 à 281) ; celui de la poupe est toujours plus important. Ces châteaux étaient nécessaires à la défense.

Au moyen âge comme aujourd'hui, l'arrière du navire était occupé par un salon, équivalent à la salle d'une maison ; c'est ce qu'on appelait le *paradis* ; le terme indiquait que c'était une chambre de parade. C'est au-dessus de ce paradis que s'élevait le château d'arrière : il pouvait consister, comme dans les nefs des XIIIe et XIVe siècles figurées sur certains sceaux (fig. 279, 280) en une simple plateforme crénelée portée sur des épontilles, mais entre cette plateforme et la couverte du paradis on disposa souvent un et même deux étages de cabines ; les châteaux s'appellent aussi bannes et les mots *bannum* et *superbannum* désignent leurs étages, probablement parce qu'à l'origine ce ne furent que des abris composés de toiles tendues sur les épontilles du château. Fréquemment avant le XVe siècle, les châteaux ne sont qu'une addition purement adventice : un compte de 1296 publié par Jal [1] porte un achat de bois pour enchasteler des nefs, à Bruges ; à Bordeaux, en 1292, quatre-vingt nefs marchandes de Normandie se transformèrent, avant d'appareiller, en navires de guerre, par l'addition de châteaux de poupe et de proue, afin de se livrer, au cours de route, à des hostilités contre les nefs bayonnaises [2].

Les châteaux des nefs des XIIe et XIIIe siècles furent donc toujours des plateformes rectangulaires élevées sur des épontilles ou sur des cages; on verra que ceux du XVe siècle, au contraire, font corps avec le navire et en suivent la forme (fig. 281). A bord des galères, la plateforme de poupe était simplement couverte d'un *tendelet* (fig. 278, 283) assez analogue aux tentes qui occupent encore le même emplacement sur les navires actuels :

1. *Archéologie navale*, t. II, appendice au mémoire 6.
2. Ch. de la Roncière, *Histoire de la Marine française*, t. I, p. 325.

il se composait en effet d'une armature de bois (fig. 282, 287) et d'une étoffe posée sur cette armature et dénommée *gaillard*. Il y avait des gaillards de parade qui caparaçonnaient toute la poupe et traînaient dans la mer (fig. 284) ; bien entendu, on les ôtait une fois au large et l'on ne se servait usuellement que de modèles plus pratiques tel qu'en montre la fig. 278 ou 283.

C'est sur la plateforme de poupe que s'élevait le siège du commandant : déjà ceux des galères romaines et des barques scandinaves siégeaient à l'arrière sur une sorte de trône ; dans les navires du moyen âge, cette chaire s'appelait *tabernacle*, *tengue*, *carrosse*, ce dernier mot importé d'Italie. Ces expressions font deviner la forme de l'objet qu'elles désignent : tabernacle est le terme d'architecture qui équivaut à *dais* de la langue actuelle ; carrosse signifie aussi une voiture fermée ; donc il est certain que le siège comportait un abri et il devait se rapprocher plus ou moins de la cage vitrée qui occupe aujourd'hui le centre de la dunette du commandant [1].

Une coursière de quatre à cinq pieds de large était portée en encorbellement autour du paradis, à l'extérieur de la poupe ; elle servait à la défense et s'appelait à cause de cela *bellatorium* ; ce nom s'appliquait aussi à la plateforme du château de proue. De *bellatorium* on a fait *baloardum* et *boulevard*.

La banne qui surmontait le paradis contenait la *chambre de poupe*, où couchaient le commandant et ses conseillers ; le premier y jouissait d'un plein ciel de lit ; les conseillers n'avaient que le demi-ciel. Les aménagements pouvaient être assez confortables dans le château d'arrière : la nef de saint Louis lors de sa première croisade avait une chambre du roi, une chambre de la reine, avec des sabords assez larges puisqu'elle put jeter par là ses rideaux qui avaient pris feu, un retrait pour les béguines de la reine et une chapelle. Le mobilier de ces appartements comportait des tentures, des coffres garnis de coussins servant de sièges et de couchettes, des dressoirs bas, faits exprès pour la mer, et où ne figurait que de la vaisselle de métal.

1. Un petit modèle de navire en métal exécuté pour Charles-Quint et conservé au musée de Cluny montre l'empereur assis sur un trône de ce genre.

C'est entre l'arbre-maître et la poupe que se trouvait dans les galères la grande chambre appelée *escandolat* ou *scandolar* : d'après le statut génois de 1333, l'écoutille de la chambre du sénéchal (aujourd'hui le commissaire) doit s'ouvrir entre le maître-bau et le dix-septième bau à partir de la poupe, et l'espace compris entre cette écoutille et la poupe doit être occupé par l'escandolat. Le même statut interdit d'y emmagasiner des marchandises, vivres et agrès, mais autorise à enfermer tous les objets de grande valeur dans les coffres qui formaient banquette autour de cette grande pièce, et à y mettre aussi des armes pourvu qu'elles soient embarquées à titre d'équipement et non de marchandise.

C'est aussi dans l'escandolat que se trouvait le coffre-fort du bord, dont une clef pendait au cou de l'écrivain et dont une autre était gardée par le commandant. C'est par une écoutille ouverte dans la chambre de celui-ci qu'on pénétrait dans l'escandolat. On logeait dans cette pièce les passagers de distinction ; au XVIe siècle, on les logeait ainsi que le commandant, et on plaçait leurs armes et bagages dans une chambre de poupe appelée *gavon* qui s'ouvrait de plain-pied sur l'escandolat, à l'extrémité de l'arrière.

Au même niveau que l'escandolat était la *compagne*, que l'on nomme aujourd'hui la cambuse, soute pour les vivres que l'on mange avec le pain et qui portaient, dans la langue du moyen âge, le nom générique de *compenage*. A côté de la compagne se trouvait le *payol*, soute réservée au pain, au biscuit et au grain, que l'on pouvait moudre à bord à l'aide d'un moulin à bras ; non loin de ces soutes, et à tribord arrière, se trouvait le *fougon* (*focone*) c'est-à-dire la cuisine, pourvue d'une chaudière et d'autres ustensiles et qui semble avoir été quelquefois à ciel ouvert.

Au centre du navire, on trouvait la chambre du sénéchal, ou celle du comite, officier qui, sur les galères, commandait la chiourme, ayant sous ses ordres les argousins ou alguazils. C'est dans cette chambre que l'on remisait les voiles de rechange et les tentes ; elle s'appelait *miège* ou *mezance*, à cause de son emplacement, et *taverne* parce que le comite y débitait du vin. Au XVIe siècle, cette pièce était en communication avec la soute aux poudres, dont le canonnier gardait la clef.

Le château d'avant avait souvent un étage de moins que le château d'arrière, mais leurs dispositions étaient analogues : on y trouvait la chambre du sous-comite, avec un magasin aux agrès, et la chambre du barbier-chirurgien, avec une infirmerie où les malades et blessés étaient couchés sur un lit de camp appelé *taular*.

Les monuments figurés montrent qu'au XIVe siècle les châteaux devinrent des plateformes débordant en encorbellement sur le bordage, et que le château d'avant prit souvent un plan pentagonal, avec éperon (fig. 281), suivant la forme de l'étrave. Dans les nefs du XVe siècle, le pont du château d'avant s'effile en triangle aigu, et sa pointe dépasse largement la rode de proue ; ce pont forme une sorte de bec d'un aspect très particulier (fig. 282), mais la distinction essentielle est qu'au XIIIe siècle les châteaux sont des constructions adventices et parfois démontables, tandis qu'au XVe ils sont toujours fixes, liés à la construction du navire, et en épousent la forme.

Entre les châteaux de proue et de poupe, la communication était assurée par des passavants appliqués à l'intérieur des bordages et soutenus par des épontilles (fig. 282, 287) ; on les appelait *corridors* ; les nefs qui n'avaient pas de corridors étaient dites à *pont coupé*. Les corridors étaient bordés de bastingages ; ils ressemblaient aux chemins de ronde des remparts. Sous les corridors, comme sous le château d'arrière, on établissait des cabines disposées comme celles des entreponts des navires actuels. La partie du pont comprise entre les châteaux et les corridors s'appelait le *baille* ou *bel* (*bajulus* ; *ballium*) comme la première esplanade des forteresses de la terre ferme. Les corridors étaient nécessaires aux nefs armées en guerre ; sur les galères, ils étaient remplacés par un seul passavant central appelé la *coursie*, véritable passerelle de commandement, du haut de laquelle le comite et ses argousins surveillaient et dirigeaient la chiourme. Au pied du mât, cette passerelle s'élargissait pour former une dunette appelée la *place publique*, où l'aumônier célébrait la messe, une *messe aride*, sans consécration, la seule qui fût autorisée à bord. C'est là aussi que les officiers jugeaient les délinquants et leur faisaient subir des expositions infâmantes.

Par un usage tout semblable à celui des palissades et mantelets dont se protégeaient les armées de terre, les couvertes et

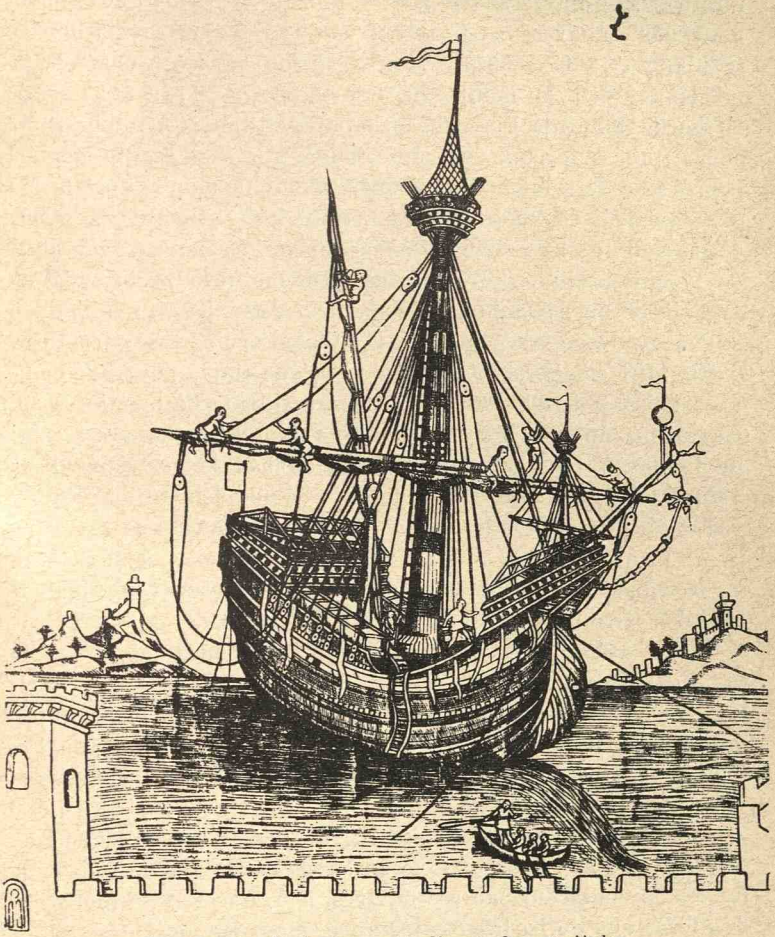

Fig. 282. — Nef, gravure italienne du xve siècle (Ch. de la Roncière, *Hist. de la Marine française*).

les gabies étaient entourées de *pavesades*, formées de planches appelées *farques*, *falques*, ou *fargues* (*fade*, *farche*) et de pavois,

ou boucliers que l'on y accrochait. Ces pavesades existaient dans les galères romaines dont certainement s'étaient inspirés les pirates scandinaves du IXe siècle, puisque leurs barques étaient pourvues de pavesades (fig. 275). On les retrouve sur les nefs de Guillaume le Conquérant (fig. 277) où les pavois ont pris la forme des écus en pointe du moyen âge ; en 1191, les nefs de Richard Cœur de Lion furent admirées à Messine pour leurs riches pavesades aux écus multicolores, et il en fut de même à la croisade de saint Louis en 1249 : Joinville admira fort la nef de son cousin le comte de Jaffa, peinte dans la mer et au-dessus, et ornée d'une riche pavesade à ses armes. Ce navire avait aussi des armoiries peintes sur son bordage même. A la fin du XVe et au XVIe siècle, on cessa d'user de pavois, mais jusqu'au milieu du XVIe siècle, l'usage de peindre des écus sous le vibord se perpétua[1].

En 1191 comme en 1249, on remarque que la pavesade comprenait à la fois une rangée d'écus et une ligne de bannières qui claquaient au vent avec un bruit que Joinville compare à celui du tonnerre. On comprend par là comment le verbe pavoiser n'implique plus aujourd'hui que l'idée d'une décoration de drapeaux ou pavillons ; il est, d'ailleurs, à remarquer que ces drapeaux sont identiques aux écus comme emblèmes seigneuriaux ou nationaux, et que le nom de *pavois* a pu très logiquement englober les uns et les autres.

La pavesade pouvait être remplacée par un bastingage crénelé (fig. 279) disposition que reprirent à peu près depuis le XVIe siècle, les navires armés d'artillerie à feu, avec leurs bastingages coupés de sabords ; enfin, il est aussi question de *bretèches* entourant le bordage des navires et qui devaient ressembler aux hourdages des forteresses de terre ferme.

C'est sur la plateforme d'avant des galères que se plaçait l'artillerie, pour trois raisons : ces navires rapides étaient faits pour donner la chasse aux autres navires, les rames ne permettaient de placer que de l'artillerie légère le long des bordages ; enfin,

1. Voir Alf. Spont. *The war with France*. Londres, 1897, in-8°, et compte rendu par La Roncière, *Rev. des quest. histor.*, 1898.

1897. Combat de la *Cordelière*, ouvr. cité, et la miniature du XVe siècle reproduite par La Roncière, *Hist. de la Marine*, t. I, pl. I.

dans un siège, il importait que les navires présentassent une extrémité étroite et non leur flanc aux coups de l'ennemi. A l'origine, la plateforme d'avant portait un trébuchet ; quand les navires furent armés d'artillerie à feu, un gros canon, le *coursier*, fut placé à la proue de la galère, et put reculer sur la coursie ; il était flanqué de six pièces plus petites ; deux *moyennes* pour balayer l'équipage ennemi, et quatre autres appelées *vers* et *écharpines* pour déchirer la voilure.

Au XVIe siècle, on abrita cette artillerie sous une plateforme, et ce château d'avant prit le nom de *rambade* (*rambata*). Il restituait une disposition usitée dès le IXe siècle dans la marine byzantine pour les siphons à lancer le feu grégeois.

Les galères pouvaient avoir une seconde couverte. A la fin du XIIe siècle, nous savons que Richard Cœur de Lion mena en Orient des galères ayant deux étages de bancs et de rames ; et au XVe, les gravures du pèlerinage de Breydenbach (Rhodes), comme celles de Vérardus (fig. 283), montrent des galères dites *bâtardes*, à équipage réduit, aménagées pour de longs voyages et pour le transport : sur une seconde couverte, élevée sur des éponlilles, on a arrimé des marchandises et établi une sorte de parc pour les animaux vivants.

Selon leurs dimensions les nefs avaient depuis une jusqu'à trois couvertes, ponts ou tillacs [1] ; le second entrepont ou la cale étaient aménagés soit en soutes à marchandises, soit en écuries. Cette dernière disposition entraînait des aménagements spéciaux : Joinville a décrit les sabords de chargement qui étaient percés à l'arrière des nefs de saint Louis et qui ressemblaient à ceux que portent aujourd'hui à l'avant les voiliers scandinaves construits pour le transport des madriers. On faisait entrer les chevaux avant que le navire fût chargé, puis, ayant refermé le sabord, on le calfatait soigneusement, car il devait se trouver sous la flottaison quand la nef était convenablement lestée et chargée.

On appelait *huissiers* ou *taforées* des transports dont la coque était percée (*transforata*) d'un *huis* à l'arrière. Ces navires servaient au transport de la cavalerie ; leur cale était aménagée en

1. Ces trois termes sont équivalents, bien que certains documents les spécialisent, le *pont*, dans l'acception restreinte, est la couverte du château d'avant, et le *tillac* ne se dit que du pont supérieur.

écurie ; équipées en galères de 20 à 30 rames, les tafforées ou taffloresses avaient un tirant d'eau très faible, de façon à pouvoir approcher les côtes le plus possible, afin de faciliter l'embarquement.

La fig. 287 montre un navire du XVe siècle pourvu d'un sabord de chargement latéral.



Fig. 283. — Une galère et son embarcation, d'après Carolus Verardus. *De insulis in mari Indico nuper repertis.* Bâle, 1494.

La cale contenait des cachots où les officiers pouvaient faire enfermer les délinquants.

Au-dessous des cabines, soutes et cales, le fond du navire était bourré de sable, de terre ou de pierre formant lest. Dans ce sable, en soulevant les planchers, on mettait au frais des flacons de vin, on y conservait aussi des œufs ; enfin on y enterrait quelquefois des cadavres que l'on tenait à ramener à terre ; l'usage ordinaire était cependant, au moyen âge comme aujourd'hui, de jeter les corps à la mer ; on les ensevelissait dans le coffre qui avait été la garde-robes et la couchette du défunt, et sur lequel on peignait une croix rouge ; des matières lourdes y étaient mises avec le corps afin de le faire aller au fond.

Les eaux qui s'infiltraient et diverses eaux sales, notamment le purin des écuries, étaient recueillies dans une sorte d'égout et se réunissaient au pied du mât dans une sorte de puisard ; ce cloaque s'appelait la *sentine* ou l'*ossec* ; on la vidait chaque jour

au moyen d'un *guindeau* et par des conduits doublés de cuir que l'on nommait *dales*.

Les latrines, dénommées *la bouteille*, occupaient des saillies aux extrémités de poupe et de proue à tribord comme à bâbord : le nom et l'emplacement sont encore en usage.

§ VII. — *Dimensions et gabarrit ; disposition des rames ; galères à roues.*

Les dimensions des bâtiments étaient très diverses ; leurs proportions l'étaient aussi selon le type du navire, mais elles étaient au contraire très uniformes dans chaque type, les statuts maritimes contenant des dispositions fort précises à ce sujet.

Dans l'Océan, probablement à cause des marées, les navires n'eurent généralement pas un tonnage aussi fort que dans la Méditerranée, quoique les *coques* germaniques aient parfois été des colosses, mais d'autres raisons donnèrent une faveur extrême aux navires de fort tonnage et amenèrent une émulation entre les villes maritimes qui cherchèrent à se supplanter par les dimensions de leurs bâtiments.

Durant tout le moyen âge, un nombre extraordinaire de traités de commerce passés entre souverains, seigneurs, nations, villes, compagnies d'armateurs promulguèrent des interdictions, des restrictions, des réciprocités, des privilèges ou des monopoles de commerce maritime. Dans ces actes, on limitait généralement le nombre de navires qui devaient bénéficier d'un privilège ou le nombre annuel des traversées [1] ; dès lors, les armateurs avaient intérêt à accroître le plus possible le tonnage de leurs bâtiments, et à partir du XIVe siècle on voit les gouvernements accorder des primes à la construction des navires de fort tonnage : Ferdinand de Portugal (1367-1383) concédait du bois des forêts royales aux

1. Spécialement lorsque, par tolérance, on dérogeait pour un petit nombre de navires à l'interdiction faite par le Pape de commercer avec les Sarrazins. La commune de Marseille limitait aussi le nombre de nefs de l'ordre du Temple autorisées à certaines traversées, afin de modérer la concurrence.

constructeurs à partir de cent tonneaux ; en 1478, la République de Gênes voulait qu'un navire eut onze cent vingt-cinq tonneaux pour que le constructeur bénéficiât d'un prêt gratuit de l'État, et au milieu du XVe siècle, Venise accordait une faveur analogue aux constructeurs des bâtiments de cinq cents tonneaux et au-dessus.

Les ordres militaires, qui possédaient des capitaux et des privilèges commerciaux considérables, surpassèrent tous les autres armateurs méditerranéens vers le début du XIVe siècle : le *Faucon*, armé par les Templiers, était le plus grand navire de ce temps, et la *Comtesse*, nave de l'Hôpital, était prise comme étalon de fort gabarrit par la commune de Marseille. En Catalogne, on estimait à cent hommes l'équipage nécessaire à une nef à deux ponts et à cent cinquante celui de la nef à trois ponts. Déjà en 1172, un trois-mâts vénitien, équivalent à vingt autres nefs, avait pu embarquer toute la colonie de cette nation qui fuyait Constantinople.

La nef qui ramena saint Louis de Terre-Sainte n'était pas un bâtiment exceptionnel, et elle avait reçu huit cents passagers ; les statuts de Marseille parlent de nefs faites pour porter mille pèlerins et témoignent que le type était usuel ; ils témoignent aussi que le nombre pouvait être encore dépassé ; Villehardouin rapporte qu'il vit sept mille hommes d'armes s'embarquer à Constantinople sur cinq nefs vénitiennes, et rien dans son récit n'indique que ce fût un effectif anormal ou que les nefs dépassassent la dimension usuelle des gros navires ; en 1334, quatre naves catalanes qui, en allant en Sardaigne, repoussèrent l'attaque de dix galères vénitiennes, contenaient chacune environ cinq cent soixante-quatorze personnes, équipage, chevaliers et hommes d'armes ; en 1355, le récit du naufrage d'une autre nef catalane nous apprend qu'il s'y trouvait quatre-vingts hommes d'équipage et quatre cent quatre-vingts prisonniers.

Le statut génois de 1441 prescrit qu'un navire de quinze cents tonneaux ait cent cinquante hommes d'équipage. Quant aux proportions et au gabarrit, ils différaient beaucoup dans les deux types auxquels pouvaient se ramener tous les navires : la nef ou nave et la galie ou galère.

Les quinze nefs que la République de Venise proposait à saint Louis d'affréter [1] en 1248 mesuraient de soixante-dix à cinquante-huit pieds de quille ; de quarante et un à vingt et un et demi de large à la maîtresse latte (maître-bau) et trente-neuf et demi à vingt-neuf de hauteur de la quille (*columba*) au sommet des accastillages. Leur largeur différait très peu prise au maître-bau (*in ore*, *in bocca*) ou aux baux extrêmes ; la cale était à fond plat ; le gabarrit se rapprochait donc beaucoup de celui des péniches et belandres qui flottent encore sur nos canaux.

Les nefs génoises auxquelles saint Louis donna la préférence étaient des bâtiments analogues, fort bien construits et aménagés pour porter une grande quantité de personnel et de matériel et pour se défendre, mais d'une marche très lente : la nef du roi contenait huit cents personnes, mais elle ne mit pas moins de dix semaines à venir des salines de Chypre (aujourd'hui l'échelle de Larnaca) à Hyères : un médiocre paquebot filant ses treize nœuds y mettrait aujourd'hui un peu moins de cinq jours. Cependant ces bâtiments tenaient très bien la mer : sur les quinze cents bâtiments qu'emmena saint Louis en 1249, deux seulement furent perdus au dire de Joinville.

Les nefs pouvaient atteindre une certaine rapidité et se perfectionnèrent dans ce sens au XIVe et au XVe siècle : on sait, notamment, qu'en 1463, une nef vénitienne vint d'Angleterre à Barcelone en quatorze jours.

Toutes différentes étaient la coupe et l'allure des galères, avec les formes effilées de leur longue carène basse sur l'eau, arrondie à l'arrière un peu comme l'avant d'une nef, et conservant, à très peu de chose près, leurs formes antiques, y compris l'éperon fixé à la rode de proue et qui pouvait avoir soit la forme d'un trident (fig. 284) comme dans les galères romaines, soit celle d'un bélier terminé par une tête et peint de couleurs vives.

L'arrière des galères était arrondi à peu près comme l'avant

1. La plus grande, la *Rocheforte*, jaugeait 550 tonneaux environ ; l'équipage était de 110 hommes ; la *Rocheforte* en avait précédemment porté 500 en campagne. La *Sainte-Marie* était presque aussi grande ; le *Saint-Nicolas*, un peu moindre, et les autres bâtiments presque semblables à ce dernier.

des nefs et plus renflé, c'est ce qu'on appelait avec beaucoup d'exactitude les *fesses* du navire ; l'arrière des nefs pouvait être taillé presque comme l'avant (fig. 279, 281, 285) ou avoir un étambot vertical (fig. 280). Cette forme prévalut avec l'emploi du gouvernail unique ou *timon bayonnais*, et depuis le XVe siècle la partie haute de la poupe forma toujours angle droit avec les bordages (fig. 288, 289).

A partir du XVe siècle, on donna souvent à la coque des navires un tracé que l'on jugeait avantageux pour plusieurs raisons et qui s'appelle la *rentrée*. La rentrée consiste à donner à la carène son maximum de largeur à la flottaison et à la rétrécir au-dessus, de façon que la couverte supérieure est plus étroite que la première couverte, et que les bordages forment talus. Crescentio, ingénieur romain, préconisait vers 1600 ce tracé comme donnant moins de prise aux coups de mer et l'on y trouvait cet autre avantage que si le navire était abordé, l'ennemi pouvait plus difficilement envahir le pont : il se trouvait, en effet, une sorte de fossé entre deux bâtiments accostés.

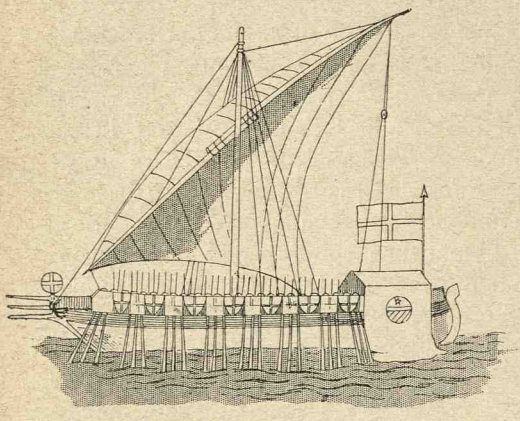

FIG. 284. — Galère de 1464 à 1474, d'après le ms. lat. 5565 A. de la Bibliothèque Nationale.

Les plus grandes galères mesuraient 46 m. 63 de long, une largeur sept fois moindre, et 2 m. 50 de creux ; elles pouvaient jauger deux cents tonneaux.

Les avirons pouvaient être maniés par un à sept hommes qui les manœuvraient au moyen de manilles ; ces rames reposaient en équilibre les unes sur le plat-bord, les autres sur une tringle de bois qui faisait le tour du bordage et qui se nomme *apostis* (*apposticium*). L'apostis était soutenu par des jambettes ; l'aviron

s'allongeait de vingt-six pieds hors du navire et en avait treize en dedans, soit trente-neuf pieds de longueur totale ; il pivotait autour d'un écaume (*scalmus*) ou *tolet* d'arrêt, où l'attachait une estrope de cuir ou de corde. Il pouvait y avoir soit une rame par banc, système qui prévalut après le XVIe siècle, soit deux, appuyées l'une sur le plat-bord et l'autre sur l'apostis, soit même trois. En ce cas, il pouvait y avoir des bancs superposés sur deux couvertes, disposition qui se rencontrait à bord des galères de Richard Cœur de Lion, soit des bancs disposés obliquement, disposition que les Vénitiens appelaient *a zenzile* et qui paraît avoir été celle des galères à rames groupées par trois (fig. 284) fréquemment représentées au XVe et au XVIe siècle.

On essaya dans l'antiquité romaine, puis aux XIVe, XVe et au XVIe siècle de galères où les avirons étaient remplacés par des roues à aubes ; l'emploi n'en fut jamais très répandu. Le moteur était un manège à cabestan. Blasco de Garay essaya même en 1543, à Barcelone, en présence de Charles-Quint, un bateau de ce genre mû par la vapeur, et l'expérience réussit : la *Trinidad*, de Collioure, de deux cents tonneaux, fila une lieue à l'heure, mais la mésintelligence de l'inventeur et des commissaires royaux empêcha l'application pratique de la découverte.

§ VIII. — *Gouvernails, ancres et grappins, boussoles.*

Les navires anciens avaient pour gouvernail un aviron placé à tribord-arrière, ou deux avirons placés de même ; les navires qu'employa saint Louis avaient ces deux gouvernails, et Joinville s'émerveilla de la facilité avec laquelle viraient les nefs de Marseille. Le gouvernail unique des nefs normandes était à tribord, d'où le nom de ce côté du navire, *styri bord*, bord du gouvernail ayant donné *estribord*.

Au XIIIe ou au XIVe siècle, le *timon bayonnais* ou *à la navarresque*, c'est-à-dire le gouvernail qui sert encore aujourd'hui, était souvent adopté. Le sceau de la ville de Damme en 1328 (fig. 280) montre ce gouvernail avec ses *aiguillots* (pivots) à pentures et

les *femelots* (gonds) dans lesquels ils s'emboîtent ; cependant, le double gouvernail latéral ne fut pas abandonné, et Crescentio nous apprend que, vers 1600 encore, les galéasses, qui sont des galères de plus grandes dimensions, étaient munies de trois gouvernails, dont deux avirons latéraux, gouvernails de fortune, qui ne servaient que par le gros temps.

Le gouvernail en forme d'aviron avait un manche appelé *heaume* ; le *timon* à *la navarresque* était gouverné par une *barre* horizontale (fig. 280, 291), c'est cette barre qui se nommait proprement *timon*. Elle est encore en usage actuellement sur les péniches. Dans les grandes nefs (fig. 287) ce timon pénétrait par une ouverture dans une chambre de timonnerie placée sous le château de poupe, où les timonniers le manœuvraient.

Les statuts maritimes obligeaient souvent les navires à démonter leurs gouvernails dans l'intérieur des ports, et à les remettre entre les mains d'un officier dit *désarmeur des nefs*. On s'assurait ainsi que le navire ne partirait pas sans autorisation et sans avoir payé les droits. Cette obligation fut, notamment, imposée aux Anglais à l'entrée de la Gironde.

Les ancres étaient nombreuses à bord : un navire génois de seize à dix-huit mille cantares était tenu d'avoir douze ancres, plus une ancre de touée ; à Venise, le *Capitulare nauticum* de 1225 en exige de sept à vingt, suivant le tonnage ; ce dernier chiffre s'applique à des nefs qui n'avaient que cinq cents tonneaux ; le même règlement ordonne au navire d'avoir vingt bouées (endagarios) prêtes (pour indiquer les ancres mouillées) et des câbles à proportion ; à Gênes, les ancres des naves de cinq cents tonneaux devaient peser cent cinquante livres ; celles de la nef de mille cinq cents tonneaux pesaient deux mille quatre cents à trois mille neuf cents livres.

En 1270, chacune des nefs de saint Louis avait vingt-cinq ancres et douze bouées.

En 1301, une nef génoise nolisée à Famagouste avait treize ancres sarrazines et cinq ancres de Gênes.

Jal a bien expliqué la raison de ce luxe d'ancres : « Les nefs, dit-il, incapables de s'élever rapidement au vent quand la tempête les accueillait près de la terre, et généralement impropres à

tenir la cape pendant quelques jours, étaient obligées de faire vent arrière et de venir chercher un abri dans des rades foraines, dans des criques entourées de rochers, enfin dans les trous où elles pouvaient entrer. Combien ne devaient-elles pas perdre d'ancres — car souvent elles étaient obligées de s'amarrer par devant et par derrière, n'ayant pas de place pour l'évitage, — dans ces relâches forcées au milieu des écueils, sur des fonds dangereux qu'elles n'étaient pas toujours libres d'éviter. »

Il faut ajouter que la très grande hauteur au-dessus de la flottaison donnait une très forte prise au vent. Lorsqu'en 1254 la grande nef de saint Louis se trouva en détresse devant Larnaca, il fallut mouiller cinq ancres contre le vent avant que le bâtiment cessât de chasser, et ces ancres devaient être puissantes pour réussir à le maintenir; on crut devoir faire plus : on démolit une partie de la superstructure.

On levait les ancres à l'aide de guindeaux ; le guindeau d'avant s'appelait *hoquereau*, et à l'aide de bossoirs ou arganneaux. Le *cabestan* placé verticalement, tandis que le guindeau est horizontal, est une invention du Midi qui s'acclimata dans le Nord au XIVe siècle.

La tapisserie de Bayeux (fig. 276) montre qu'à l'époque romane, il existait des ancres sans jas [1].

Les chaînes des ancres passaient souvent par des écubiers qui durent être en usage dès le XIIe siècle.

La *bitte* était une poutre verticale arrondie, sorte de mât tronqué, assis sur la carlingue et dépassant de quelques coudées la dernière couverte à l'avant : on y enroulait solidement les amarres ou les câbles des ancres; pour ajouter à sa résistance, un arc-boutant de bois la reliait à l'étrave.

A côté des ancres, les navires avaient des grappins d'abordage, généralement suspendus (fig. 282, 287) ou attachés (fig. 284) à la proue : on les lançait sur le navire ennemi pour l'accrocher, puis on se touait sur le câble ou la chaîne du grappin pour aborder. Ces grappins ont la forme d'une ancre sans jas et à quatre bras.

1. Traverse de bois perpendiculaire aux bras de l'ancre et forçant ceux-ci à garder la position verticale sur le fond.

Les nefs de saint Louis en portaient chacune trois en 1270. Elles avaient également des sondes à plomb (*plomées*) comme tous les navires d'alors, qui commençaient à être fournis d'instruments de pilotage.

Guiot de Provins, dans sa poésie intitulée la *Bible*, nous apprend que dès le XIIe siècle les navigateurs se dirigeaient à l'aide de l'aiguille aimantée. Cette aiguille était alors munie d'un flotteur et posée dans un vase d'eau : ce système devait être incommode par le gros temps ; au XIVe siècle on y substitua la *boussole*, aiguille montée sur pivot dans un boîtier qui donna son nom à l'instrument : sur les navires de la fin du moyen âge, deux boussoles étaient placées l'une à l'arrière, l'autre au pied du grand mât ; elles étaient éclairées par des lanternes vitrées.

L'astrolabe, que les Arabes tenaient des Grecs, leur fut empruntée par les Occidentaux au temps des Croisades ; mais resta un instrument à l'usage d'un petit nombre de savants. Dans la marine on usait d'un instrument très simplifié et beaucoup plus maniable, dit *astrolabe des marins*. On obtenait en visant l'étoile polaire l'angle formé par le pôle avec la verticale du lieu, ou en visant le soleil à midi, sa hauteur au-dessus de l'horizon ; pour en déduire la latitude, on consultait des tables perpétuelles de déclinaison solaire ; dès le XIIIe siècle, les Catalans usaient de ces tables et de l'astrolabe ; les Portugais simplifièrent cet instrument et firent le *quadrant*, que les navigateurs français leur empruntèrent au XVe s. ; mais, le roulis faisait dévier le fil à plomb, et au XVIe siècle, les navigateurs normands, anglais et hollandais préférèrent au quadrant l'*arbalète marine* ou *bâton de Jacob* ; un peu plus tard, cet instrument, avec lequel certaines déviations étaient inévitables, fut remplacé par une astrolabe perfectionnée, l'*hémisphère marine*, où l'altitude s'enregistrait d'une façon presque automatique, et qui n'entra dans l'usage que dans la seconde moitié du XVIe siècle ; en 1594 seulement, le *quartier*, de John Davis, substituant l'indication de l'ombre solaire à celle de l'astre lui-même, dispensa l'observateur de s'éblouir.

L'observation de la longitude se faisait péniblement et sans grande exactitude d'après la déclinaison de l'aiguille aimantée et la position de la lune ; enfin, en comparant l'heure de l'horloge

à l'heure solaire notée à l'aide de l'astrolabe ou du cadran solaire portatif dont la position se réglait sur un cercle portant l'indication des mois et des jours. Ce cadran était en usage dans les mers du Ponant dès le début du XVe siècle au moins. Les horloges de mer qui servaient dès le XIVe siècle à mesurer le quart étaient des sabliers.

Le loch est d'origine arabe ; les Arabes le devaient aux Byzantins et Vitruve décrit déjà un instrument de ce genre. Dès le XIVe siècle les Génois et les Vénitiens mesuraient la vitesse de leurs navires.

Les cartes marines ou *portulans* furent dès le XIVe siècle exécutées avec un réel savoir par les géographes catalans qui en fournissaient les marines des autres nations. En 1543, une ordonnance royale prescrivit l'enregistrement aux sièges d'amirautés des relations de voyages au long cours. La connaissance des mers et des côtes s'améliora sans cesse par de nouvelles observations.

§ IX. — *Mâture, gréement, voilure, ornements, embarcations.*

Le gréement des navires du moyen âge était simple. Les plus grands navires pouvaient n'avoir qu'un mât et une voile (fig. 277 *bis*, 279 à 281), et les galères semblent avoir été parfois dépourvues de mâts ; toutefois, les navires à deux et à trois mâts n'étaient pas rares, et on en eut parfois quatre aux XVe et XVIe siècles, mais leur nombre ne fut jamais proportionné aux dimensions du bâtiment. L'un des mâts était toujours beaucoup plus important, c'est l'*arbre maistre* ; les petits mâts, souvent dépourvus de hune, s'appelaient des *trinquets* ; l'arbre maistre est au milieu ou à l'avant, comme dans les nefs affrétées par saint Louis à Marseille en 1270 et dans les galères figurées au XVe siècle dans les gravures du voyage de Breydenbach ; le trinquet peut être à la poupe ; il est plus souvent à la proue (fig. 278), et parfois il y en a un de part et d'autre (fig. 282) ; enfin, depuis le XIVe siècle, il y eut des *trinquets* de *hune*, superposés aux autres mâts, ce sont les perroquets actuels (fig. 289).

Le *beaupré* dont le nom le plus ancien est *bropié* au XIVe siècle, a dû être connu des navigateurs normands, s'il est vrai qu'ils aient déjà fait usage du foc. On en trouve des représentations depuis le XIIIe siècle. Il y avait aussi d'autres *boutehors* pour les voiles qui dépassaient la largeur du navire.

Jusqu'au XVe siècle, tout le gréement fut porté sur l'avant.

Le mât était généralement très gros, composé de plusieurs pièces rousturées, et sensiblement plus large à la base qu'au sommet (fig. 282, 287).

L'usage de surmonter le mât d'une hune semble être devenu constant vers la fin du XIIe siècle : on y plaçait une vigie, et dans le combat, des arbalétriers.

La hune s'appelait *gabie* dans la langue du Levant, et, en effet, avait la forme d'une cage ; elle se nommait aussi *couffo* (corbeille) ; elle apparaît depuis le XIIIe siècle dans les monuments figurés, mais elle était connue déjà des Romains et même des Égyptiens, et il semble que les Byzantins aient eu des plateformes mobiles que l'on hissait au mât.

Quoi qu'il en soit, des sceaux des XIIIe et XIVe siècles (fig. 279, 280) montrent une hune en forme de cage carrée fixée à l'avant du mât. Cette forme semble appartenir au Ponant et n'est pas la plus usitée : le type de gabie en forme de corbeille ronde (fig. 288, 289) a prévalu, ainsi que l'évasement de la pavesade, qui garantissait bien mieux que la pavesade verticale des fig. 279, 280 contre les traits lancés d'en bas. On trouve aussi la demi-corbeille avec une sorte de grand bouclier (fig. 283).

Au centre de la gabie, était plantée la hampe du *tode*, large flamme à deux pointes. La gabie était garnie de pavois, de lances (fig. 287) qui servaient à la défendre des assauts dans l'abordage et depuis le XVe s. on la garnit même de petits canons sur pivot (fig. 287).

La *sagoule* (*sagora*, *sacchetum de gabbia*), ou *catharu* ; plus tard *andarivellum*, *andriveau*, était une poche attachée à une manœuvre qui servait à hisser les munitions dans la gabie (fig. 287).

Le mât fut de tout temps maintenu par des étais de poupe et de proue et par des haubans, que, dans la langue du Levant, on appelait *candeles* ; leur nombre variait de deux à sept ; le sceau de

la ville de Damme, en 1328, montre encore des haubans sans enfléchures où l'on est contraint de monter à la corde et non à l'échelle, mais d'autres documents nous montrent des enfléchures dès le XIIIe siècle. Les haubans étaient dès le XIIe siècle tendus au moyen de palans (fig. 282, 287).

On appelait *couronnes* un cercle de manœuvres dormantes passées en couronne à la tête du mât et servant d'appui à de forts palans dits *carnals* et *caliornes* qui soulevaient les fardeaux, supportaient la tente, hissaient l'antenne.

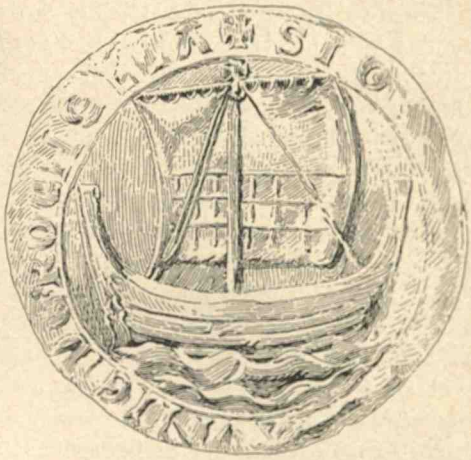

Fig. 285. — Sceau de La Rochelle en 1308. Barque à voile carrée avec trois bandes de ris.

Pour le combat, depuis le XIVe jusqu'au XVIIe siècle, on tendait sur la couverte, à une hauteur d'environ deux mètres, une sorte de filet fort résistant et à mailles étroites qui s'appelle le *pont de cordes* et qui protégeait l'équipage contre les projectiles lancés des hunes de l'ennemi (fig. 287).

Les voiles pouvaient être de deux sortes, et l'antenne pouvait, en conséquence, avoir deux dispositions : horizontale et perpendiculaire au navire pour la voile carrée (fig. 276, 277, 279, 281, 285) qui était la voile ordinaire de l'Océan ; oblique, au contraire, et dans l'axe du navire pour la voile latine (fig. 278, 283, 284, 288), qui fut d'abord spéciale à la Méditerranée. L'antenne de la voile latine se composait de deux pièces (fig. 284), la *penne*, partie supérieure, élevée au-dessus de la poupe, et le *carrau*, partie descendant vers la proue ; ces deux pièces étaient amarrées par une *liure* ou *rousture*.

Ainsi qu'on en voit le détail dans les actes de nolis passés par saint Louis en 1270, les antennes étaient suspendues par des itagues ou *amans* et par des drisses ou *bettes*, munies de palans et de poulies et glissant sur le mât à l'aide de raccages ; un bras était fixé à chaque extrémité de la vergue des voiles carrées et venait s'attacher à l'arrière du navire, pour permettre d'orienter la voile ; l'antenne de voile latine avait à l'extrémité supérieure de sa penne deux bras ou palans de garde appelés *ostes* ; tandis qu'une *hourse* (*orsa*) à tribord et une *pogge* à bâbord retenaient celle du carrau : ces manœuvres servaient à orienter la voile : « aller à l'oste » signifiait aller du largue ; « aller à l'hourse » aller au plus près du vent.

Des arcs-boutants, appelés dans le nord *porte-lofs*, étaient ménagés à diverses places, recevaient, comme leur nom l'indique, le lof ou le point (extrémité inférieure de la voile) du côté du vent, c'est-à-dire l'écoute qui s'y rattache.

Les navires avaient généralement une voile par mât ; l'arbre-maître portait la maîtresse voile ; sur les nefs, elle était le plus souvent carrée, surtout dans l'Océan ; on pouvait la diminuer en prenant des ris dans le bas : la nef figurée en 1308 sur le sceau de la Rochelle (fig. 285) montre trois bandes de ris avec leurs garcettes : les voiles des nefs qui figurent à la bataille de Guernesey (1432) dans le manuscrit français 2643 de la Bibliothèque nationale ont, au contraire, des ris du haut en bas de leurs voiles. Par contre, on pouvait agrandir la surface de la voile en maillant au bas une bonnette en forme de bande ; ces bonnettes pouvaient être au nombre de deux ; leur nom remonte au moins au XIVe siècle ; mais c'est sous le nom d'*estouin* que Jean d'Auton désigne une sorte de bonnette hissée à une extrémité de la vergue et fixée à un boutehors, car elle s'étendait au delà du bordage.

Les galères ne portaient que rarement la voile carrée ; d'autre part, les nefs pouvaient porter la voile latine surtout en Méditerranée. Les naves affrétées par saint Louis en 1270 avaient une voile latine à chacun de leurs deux mâts ; au XVe siècle, on donnait très fréquemment aux nefs un arbre-maître à voile carrée, et à la poupe un trinquet portant voile latine, dépassant l'arrière et leur permettant de virer sur place ; d'autres avaient un second

trinquet à l'avant. Ces mêmes mâts secondaires peuvent se rencontrer, quoique plus rarement, sur des galères, où, à partir du xve siècle, celui de l'avant est placé non au centre de la coursie, mais vers bâbord, pour faire place au coursier.

Comme jusqu'au xve siècle toute la mâture et la voilure étaient portées vers l'avant, des nefs comme celles que saint Louis nolisa aux Génois en 1270 avaient un arbre maître planté à l'extrême bout de la carlingue touchant la rode de proue, et un second mât plus court au centre. Une disposition semblable se voit dans des galères gravées au xve siècle dans les planches du pèlerinage de Breydenbach. De là le nom de mât ou trinquet de *misaine* (*medianum*, *mezzano*) donné au mât secondaire de l'arrière. Il le conserva quand il fut porté même à l'extrême poupe. Lorsqu'un trinquet existait sur le château d'avant, on lui donnait le nom d'*artimon* : on sait qu'aujourd'hui ces termes sont inversés. Lorsqu'un quatrième mât existait entre le trinquet de misaine et l'arbre-maître, il recevait le nom de *contre-misaine*.

Une disposition tout à fait rare et qui devait être très peu commode est celle que l'on voit adoptée en 1491 à bord de la *Grande-Louise*, nef de l'amiral de Graville, dont le regretté Alfred Spont a publié une ancienne représentation. Elle avait deux mâts de misaine jumeaux et couplés, placés sur le même plan et portant tous deux la voile latine, adoptée dès lors par la marine du Ponant.

D'après les proportions données vers 1600 par Crescentio, l'arbre maître doit avoir, de la carlingue à la gabie, une hauteur égale à la longueur de la nef prise de rode en rode au niveau de la seconde couverte ; le trinquet de proue ou artimon un cinquième en moins ; le trinquet de misaine un cinquième en moins que ce dernier ; le beaupré la même longueur que l'artimon.

L'arbre maître placé au tiers de la longueur depuis la proue mesurait 19 m. 73 ; le trinquet n'était pas planté sur la carlingue et serti dans un étambrai, mais maintenu et moisé entre deux pièces de bois appelées *mamelets*, fixés à la couverte.

La voile portait le nom du mât : maîtresse voile, artimon et misaine, mais chaque mât avait tout un jeu de voiles, de dimensions diverses, que l'on changeait selon la force du vent : ainsi,

Pantero-Pantera nous apprend qu'à la fin du XVIe siècle, une galère avait quatre sortes de maîtresses voiles : une seule de forme carrée, le *tref*, petite voile qui ne s'emploie que dans le gros temps ; les autres triangulaires ; le *marabout*, qui sert également en tempête ; la *bourde*, pour temps moyen, et enfin la *bastarde*, grande voile qui recueille le plus de vent possible ; le trinquet portait une voile dite aussi *trinquet* et appelée aussi *artimon* ; s'il existait un trinquet de poupe, il portait la *misaine* ; le *terzarol* était une voile d'un tiers moins grande que la voile ordinaire, et l'on appelait *faire le terzarol* prendre un ris dans la grande voile de façon à la diminuer d'un tiers ; on faisait le terzarol même au marabout.

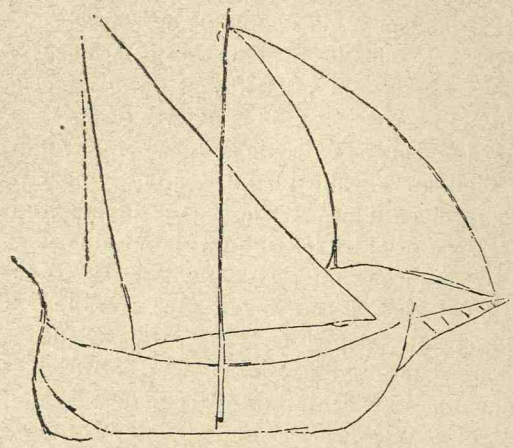

FIG. 286. — Tracé à la pointe sur un mur de la Tour Constance à Aigues-Mortes.

Les nefs affrêtées en 1270 par saint Louis étaient pourvues de sept voiles ; l'antennal, ou côté fixé à l'antenne de la *maîtresse voile* mesurait quatre-vingt-quatorze pieds et demi ; deux *velons* ou *dolons* en avaient soixante-douze et soixante-dix-huit ; un terzarol mesurait soixante-dix-neuf et demi ; un autre quatre-vingt-sept. Le terzarol s'appelait aussi la *balinverne*.

Au XVe siècle, on imagina d'augmenter la voilure par l'addition de diverses pièces secondaires : les grandes nefs, telles que la *Grande-Louise* de 1491, reçurent un second mât planté sur la hune du premier, c'est ce qu'on appelait le *trinquet de gabie* et parfois déjà le *perroquet* (*parrocchetto*). Sur ces prolongements, on plaça des voiles hautes, de forme carrée, *voiles de hune* ou *huniers*, *voiles de gabie*, fort petites au début. On mit même une

voile sous le beaupré, la *civadière*, qui reçut le nom très expressif du sac à orge que l'on attache au museau d'un mulet. A la fin du XVIe siècle, on planta même un trinquet sur le beaupré : on le fit vertical et il reçut le nom de *tourmentin* ; on y transporta la civadière afin qu'elle prît mieux le vent.

Les fig. 287 et 288 montrent le développement qu'avait atteint la voilure d'une grande nef française vers le milieu du XVIe siècle ; la première témoigne du développement qu'avaient pris les voiles de hune et la seconde de la faveur dont jouissaient les voiles latines.

Il est possible que les focs aient été déjà connus des navigateurs normands, et on en voit figurer un sur un bâtiment méditerranéen tracé à la pointe[1], vraisemblablement au XIIIe siècle, sur un mur de la Tour Constance à Aigues-Mortes (fig. 285), mais cette voile a été peu employée au moyen âge.

Les navires de la période gothique étaient richement ornés : en 1191, les galères de Richard Cœur de Lion se faisaient remarquer par leurs pavesades de couleurs variées, les pennonceaux qui flottaient au-dessus, les écus accrochés aux proues et les peintures vives et variées dont on avait revêtu les éperons. En 1248, Joinville admira la galère de son cousin le comte de Jaffa, « toute peinte dedans la mer et dehors, à escussiaus de ses armes, lesqueles armes sont d'or, a une croiz de gueule patée. » A l'extrémité de chaque banc, une targe était fixée au bordage « et a chascune targe, un pennoncel de ses armes batu à or ».

Lors même qu'on cessa d'user de pavois au XVe siècle, on peignit encore sur le bordage des écus aux armes des principaux officiers ; on les voit figurés sous le vibord dans un certain nombre de représentations, et l'usage ne se perdit que vers le milieu du XVIe siècle. Les plus illustres artistes étaient appelés à décorer les navires : les ducs de Bourgogne firent orner les leurs par les meilleurs peintres de leur cour ; en 1439, Hugues de

1. Il est possible que ce ne soit qu'une seconde voile latine, le second mât ayant été omis.

Boulogne avait peint « la plecte et barge de mondit seigneur de couleurs à l'huile de gris et de noir, et par dessus faict grans fusils et de pierres avec flambes et tout faict d'estraing (étain) doré avec couleurs à ce appartenant », et l'on voit Charles VIII faire décorer sa nef royale par Jean Bourdichon. On sait que cette tradition dura jusqu'à la Révolution. Le musée de Marine conserve un spécimen des cariatides sculptées par Pierre Puget pour les vaisseaux de Louis XIV.

La coque des galères que l'on voit figurées sur les tableaux du XVe siècle est souvent rouge, quelquefois verte ; le noir s'y mêle aussi, mais il s'appliquait généralement en signe de deuil : on connaît la voile noire que Tristan prescrit de mettre au navire s'il ne lui ramène pas Iseut, et en 1525, on vit arriver à Barcelone François Ier prisonnier avec six galères françaises portant en signe de deuil les rames, pavillons et tendelets noirs.

La voile noire pouvait aussi servir au navire à se rendre moins visible aux guetteurs : une voile teinte pour cet usage s'appelait *loup*, comme le masque noir qui sert à cacher un visage.

Souvent, les voilures étaient ornées d'armoiries, comme le montrent les fig. 277 et 281.

La chaloupe était généralement à la traîne, attachée par une grosse remorque et une *corde de retour*, amarre plus légère qui servait à la ramener à bord.

Plusieurs des embarcations ou esquifs étaient attachés au service de chaque navire. On les suspendait par deux barbettes à la poupe, ou bien on les posait sur un chantier sur la couverte : l'embarcation ainsi placée s'appelle *barque de chantier*. Dans l'embarcation à la traîne, on reléguait parfois les hommes que l'on voulait punir.

Les statuts génois depuis le XIIIe siècle exigent que chaque navire eût trois embarcations, la *barque* ou *chaloupe*, la *barque* de *pariscalme* remplacée vers le XIVe siècle par le *laut*, *laud* ou *lut*, nacelle arrondie que les Catalans avaient comparée au luth, et qui devait être garnie d'un mât, d'agrès et de rames, et enfin la gondole.

Quand saint Louis, en 1270, affréta des navires à Marseille, chaque nef avait à la traîne sa barge de chantier, munie de cin-

quante-deux rames, un davier remplaçant le bossoir pour lever l'ancre, deux ancres, une chaudière et une gaffe ; elle avait en outre une barque de pariscalme munie de trente-deux rames, d'un treuil, d'une gaffe et d'un grappin ; un troisième esquif avec trente-quatre rames et une gaffe ; enfin, une gondole de douze rames avec tout son gréement ; elle faisait le service du navire à la terre. Les rames étaient, pour moitié environ, des rames de rechange : le nombre des rames embarquées était toujours très supérieur à celui des rames utilisées : ainsi de nos jours un vapeur bien armé porte une hélice de rechange.

On embarquait un outillage très complet de charpenterie ; des chaudières pour le goudron ; un grand nombre de tonneaux à eau et à vin ; des chaudières, des pétrins et autres ustensiles de cuisine et de table.

§ X. — *Variétés de nefs et de galères ; bateaux de pêche.*

Bien que tous les navires du moyen âge puissent se ramener aux types de la nef et de la galère, il existe une multitude de noms de navires qui désignent les variétés de ces deux grandes familles. L'identification de ces noms multiples avec des types déterminés est d'autant plus laborieuse que certains de ces termes sont des doublets et que d'autres ont, au cours des âges, changé plus ou moins et parfois très complètement de signification. Voici toutefois des notions sur quelques-une des espèces de nefs et de galères le plus souvent mentionnées.

1° *Bâtiments d'origine levantine.*

La *selandre* est une sorte de nef : elle dérivait des *chelandes* byzantines, mais s'était beaucoup transformée.

Les selandres de saint Louis étaient mâtées beaucoup moins haut que les nefs, leur largeur était égale au tiers de leur longueur ; elles étaient sans corridors ; elles avaient, comme les nefs, deux mâts, deux châteaux, deux gouvernails latéraux, leur

cale était également aménagée en écurie ; elles n'avaient que deux embarcations : pariscalme et gondole.

Au XIVe siècle, la selandre, salandre, salandrie et le *busse* sont des navires à voiles de faibles dimensions mais rapides et d'une grande mobilité, très employés dans les expéditions des croisés : d'après les documents du milieu du XIIIe siècle, le *busse* mesurait vingt à trente mètres de long et possédait un jeu de sept voiles sur deux mâts : le mât du milieu portait la voile majeure. Un dolon ou un papillon ; le mât de proue portait l'artimon, le terzarol, et un dolon ou un papillon.

Ces bâtiments étaient plus maniables que les grosses nefs, aussi saint Louis s'était-il fait construire à Gênes deux bâtiments de dimensions restreintes, surtout si l'on songe qu'ils devaient contenir cent stalles à chevaux. Ils avaient deux ponts, mais ne mesuraient que 15 m. 10 de longueur de quille.

Le *dromon*, d'origine byzantine, était un navire à voile qui, contrairement à son type originel et à l'étymologie même de son nom, était devenu un transport lourd et peu rapide. Sa longueur normale était de 48 m. 85.

Les *carraques* (fig. 287), d'origine arabe, étaient de grands navires en usage dès le milieu du XIVe siècle. Elles portaient de grands châteaux de poupe et de proue, étaient fortement tonturées et pouvaient avoir jusqu'à trois couvertes ; les Portugais en firent même à la fin du XVIe siècle, qui avaient quatre couvertes, jaugeaient jusqu'à deux mille tonneaux, mesuraient cinquante pieds de long, avaient un tirant d'eau de dix brasses et portaient jusqu'à quarante pièces de canon dont une seule pesait de trois à cinq mille livres ; les hunes, armées de pierriers, pouvaient contenir de dix à douze hommes. Ces navires étaient des transports ou des bâtiments de commerce. En 1440, des Portugais avaient été appelés par le duc de Bourgogne pour construire des carraques dans les ports des Pays-Bas ; plus tard, François Ier avait fait construire un navire de ce type jaugeant huit cents tonneaux et appelé le *Carraquon* qui passait pour le plus beau bâtiment et le meilleur voilier des mers du Ponant ; il portait cent pièces d'artillerie de bronze ; il fut incendié par accident en 1545.

Dès 1501, une carraque du roi de France, la *Charente*, portait

douze cents hommes d'armes sans les aides, et deux cents pièces d'artillerie dont quatorze grosses.

Les *caravelles* (fig. 288 et 289) semblent être dérivées du *carabus*

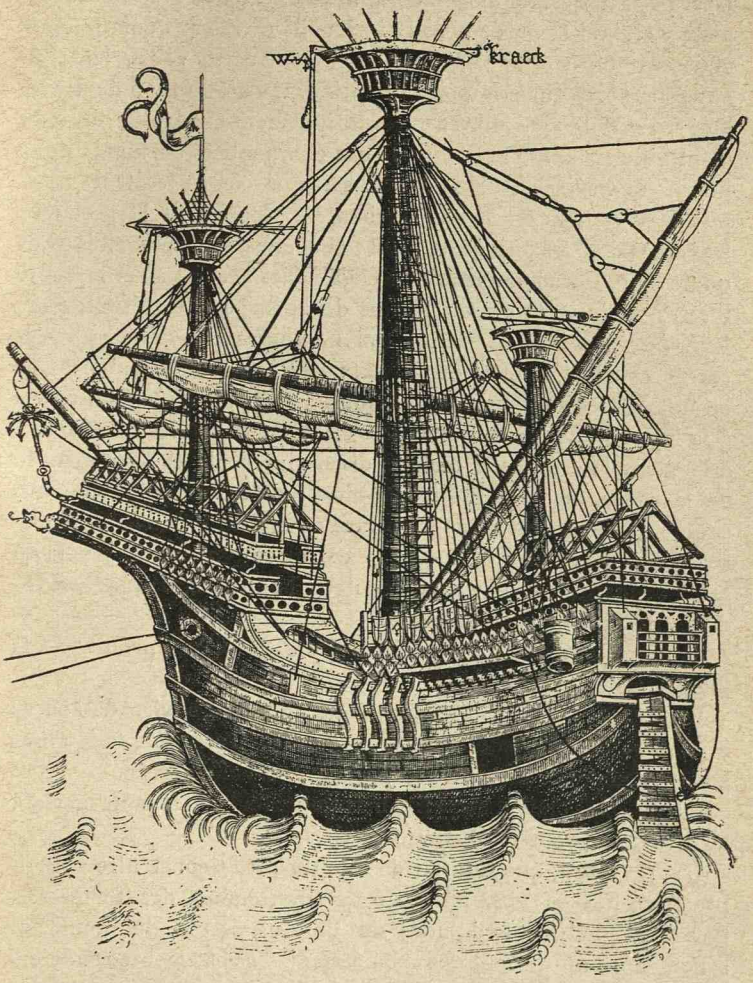

FIG. 287. — Carraque (*Kraeck*) gravure flamande de 1480 à 1490 (Ch. de La Roncière, *Histoire de la Marine française*).

antique et avoir été à l'origine de très petits navires; il en est question pour la première fois au XIIIe siècle; au XVe siècle elles devinrent d'un usage très fréquent : c'étaient alors des bâtiments légers et rapides, de moyennes dimensions, elles avaient quatre mâts; celui de la proue portait une voile carrée et quelquefois il était surmonté d'un trinquet de gabie avec sa voile; les trois autres avaient chacun une voile latine. C'était un type de navire bon sous toutes les allures et essentiellement maniable; on a vu que Philippe le Bon avait mandé des charpentiers portugais pour lui en construire en 1438, et l'on sait que c'est avec trois bâtiments de cette espèce que Christophe Colomb fit la première traversée de l'Atlantique en 1492; chacune de ses caravelles avait quatre-vingt-dix hommes d'équipage; elles avaient à peine trente mètres de long et étaient hautes de bordage et très tonturées; la *Sainte-Marie*, nef amirale qui fit naufrage, avait des voiles carrées aux deux mâts de l'avant; la *Pinta*, voilée d'abord à la latine, reçut pour le voyage des voiles carrées; la *Niña* était voilée à la latine; leur vitesse maxima était de deux lieues et demie à l'heure; la traversée, malgré divers incidents et l'incertitude de la route, ne dura que trente-cinq jours. Christophe Colomb énumère ainsi les pièces de la voilure de la *Sainte-Marie* : « Maestra, y dos bonetas, y trinquete, y cebadera, y mesana, y vela de gabia », maîtresse voile avec ses deux bonnettes, trinquet, civadière, misaine et voile de gabie.

La *marsiliane* était une petite nef plus large à la proue qu'à la poupe.

La *mahone*, d'origine turque, était un grand navire de charge à marche lente, usité dans le Levant; il ressemblait à une galère dépourvue de rames et portait une voile carrée.

Les *grippes* étaient de petits bâtiments fort usités pour la pêche au XIVe siècle dans le royaume de Chypre.

Les *barbotes*, que Conrad de Montferrat fit construire pour la première fois en 1187 au siège de Tyr, étaient des forteresses flottantes, bâtiments blindés de cuir et percés de nombreux sabords par où tiraient des arbalétriers. Ces bâtiments rendaient de grands services dans les sièges de places maritimes et dans le forcement des passes.

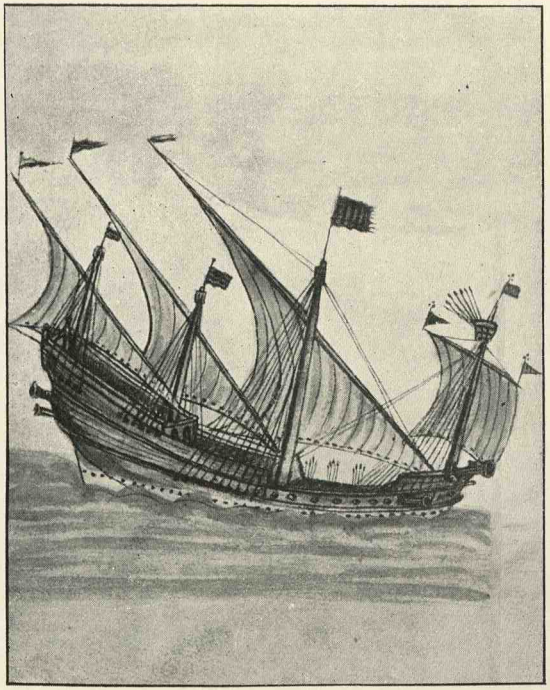

Fig. 288. — Caravelle.

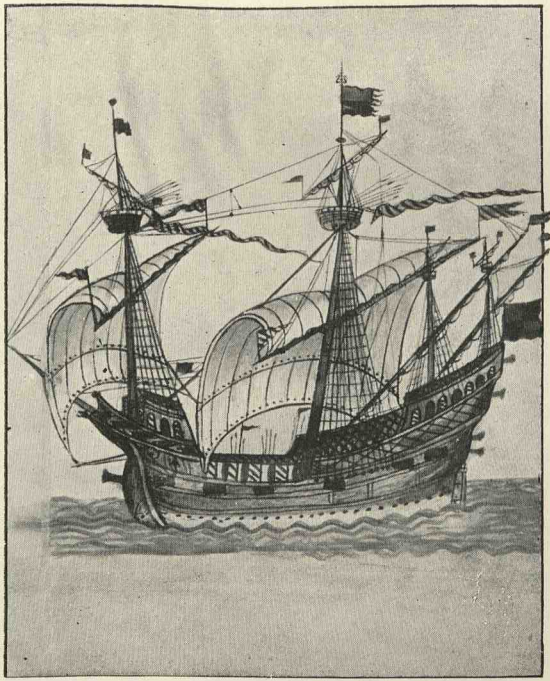

Fig. 289. — Nef gréée en caravelle.

D'après G. Brouscon, 1548 (Bibliothèque nationale, ms. français n° 25374).

(P. 612-613)

Les *frégates* semblent avoir été, au XIVe siècle, des bâtiments de plaisance.

La *taride* (arabe *târit*, rapide) était une sorte de galère moins rapide que la galère proprement dite ; elle était employée dès le XIIe siècle ; un document de 1267 nous apprend qu'elle avait dix-huit cannes de long ; quinze palmes de hauteur en poupe, sept palmes et demie de cale, deux mâts, et de cent douze à cent vingt rames. Ces rames furent parfois supprimées et certaines tarides ne furent que des transports à voiles qui se contentaient de vingt-cinq hommes d'équipage ; leur forme était arrondie ; leur voilure latine ; leurs dimensions augmentèrent graduellement, si bien qu'au XVIe siècle ce furent parfois de grands navires.

Le *chat* était, selon Guillaume de Tyr, une grande galère à éperon, mue par cent rames à deux rameurs.

La galère avait, au contraire, des variétés plus petites, faisant dans les flottes le service d'éclaireurs : la *galiote* avait comme importance la moitié de la galère ; au XVIe siècle, elles n'avaient ni trinquet, ni rambate et n'avaient qu'une couverte. Le *lin* avait pour dimension le quart de la galère ; la *sagette* était une toute petite galère rapide de cinquante à soixante hommes d'équipage.

Le *galion* était une galère destinée à porter les ordres dans chaque division d'une flotte ; il était très léger et n'avait qu'un rang de rameurs.

Au XVIe siècle, le galion se modifia au point de devenir un grand voilier ayant au moins deux couvertes, parfois trois, gréé comme les plus grands navires et avec prédominance de voiles latines. En 1559, la République de Venise avait fait faire un galion immense qui portait trois cents pièces d'artillerie ; à peine fut-il armé qu'il périt misérablement par une tempête, dans le port de Malamocco.

Le *brigantin* semble avoir été, à l'origine, une variété de galiote.

Selon Pantero-Pantera, la *galéasse* était, à l'inverse des variétés précédentes, le plus grand des navires ; elle avait exactement les formes de la galère, et n'avait pas plus de rames, mais elles étaient plus espacées et plus grandes, maniées

par sept ou huit hommes ; elle avait toujours trois mâts, arbre-maître, trinquet et arbre de misaine, portant chacun une voile ; elle avait le timon à la navaresque, et pour aider celui-ci, un grand aviron à chaque bord à l'arrière ; elle avait une pavesade, des sabords, des plateformes de poupe et de proue ; sa marche était moins rapide que celle de la galère ; son armement comprenait un coursier flanqué de deux moyennes ; dix pièces de divers calibres étagées à la proue sur et sous la rambade ; huit autres sur la plateforme de poupe ; enfin, un court pierrier à chaque bord entre chaque banc.

Les *tafories* étaient, on l'a vu, des galères spéciales pour le transport des chevaux.

2° *Navires originaires du Ponant.*

La *barge* n'était autre chose que la barque scandinave (fig. 275, 275 *bis*) ou normande (fig. 276, 277), mais à partir du XIIIe siècle on l'accastilla souvent, ce qui supprima l'élancement caractéristique de l'étrave et de l'étambot ; au XVe, on lui ajouta un trinquet de misaine (fig. 116) et la barge devint semblable à une nef, généralement plus petite, bien que les grandes barges ne fussent pas très rares : des barges portant deux cents hommes figurèrent à la bataille de l'Écluse.

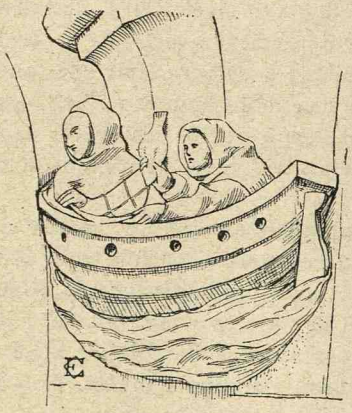

FIG. 290. — Bateau de pêche, sculpture de l'église de Berck-sur-Mer (Pas-de-Calais), XVe siècle.

L'arbre-maître portait la voile carrée et un trinquet de misaine portait la voile latine à l'extrémité du château d'arrière, c'était un gréement quelque peu analogue à celui des lougres de pêche actuels. La barge était très usitée au XVe et au XVIe siècle (fig. 116).

La *coque* ou *cogue*, d'origine flamande ou bayonnaise, était une nef moyenne très haute sur l'eau et puissamment accastillée, fort en usage sur l'Océan depuis le XIIe jusqu'au XVe siècle et qui s'acclimata en Méditerranée à la faveur des croisades.

La *hourque* était une petite nef à proue large et arrondie, et s'effilant par l'arrière.

La *ramberge* ou *roberge* (*row-barge*) était un type de galère créé en Angleterre au XVIe siècle. Plus courte mais aussi agile que les galères ordinaires, la roberge était armée en chasse de pièces accouplées et d'une mise en batterie automatique qui rendait le tir extrêmement rapide : elles étaient placées sur une sorte de plaque tournante et le recul de la pièce qui tirait faisait avancer à sa place celle que l'on venait de charger.

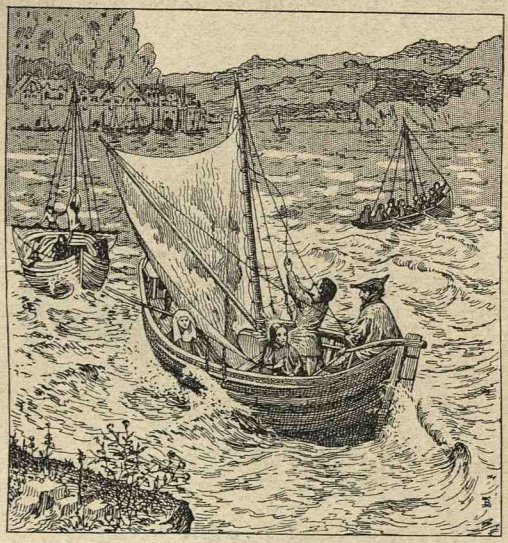

FIG. 291. — Bateaux de pêche d'après les *Heures de Turin*, vers 1415.

Enfin, il est des bateaux que l'on ne saurait assimiler aux nefs ou aux galères, ce sont les *esquifs*, les uns étaient attachés au service des navires, il en a été question plus haut ; les autres étaient des barques de pêche ou de passage.

Dans un cas comme dans l'autre, ces bateaux pouvaient être de simples canots à rames, sans mât (fig. 290) ou des chaloupes pourvues d'un mâtereau et d'une voile carrée (fig. 291, second plan) ou latine (fig. 286) ou encore d'autres combinaisons, comme la voile à livarde que montre la fig. 291, reproduction d'une

miniature des premières années du XVe siècle, absolument identique à certains bateaux de pêche actuels de l'Archipel qui ont la même tonture, la même forme d'arrière avec étambot surélevé, la même barre de gouvernail, le même gréement [1].

Qu'ils soient gréés ou non, le type de ces bateaux de pêche flamands, dits *hocquebots* (hoek boat) ou méridionaux n'a pas varié. Le type à voile carrée, du second plan de la même figure est encore en usage dans le fjord de Bergen (Norvège) et la voile à livarde est encore usitée en Hollande comme en Méditerranée. Le bateau de pêche du XVe siècle de Berck (fig. 290), avec ses trous d'avirons semblables à ceux des navires scandinaves du IXe siècle (fig. 275), ne diffère pas du type actuellement usité sur la même côte.

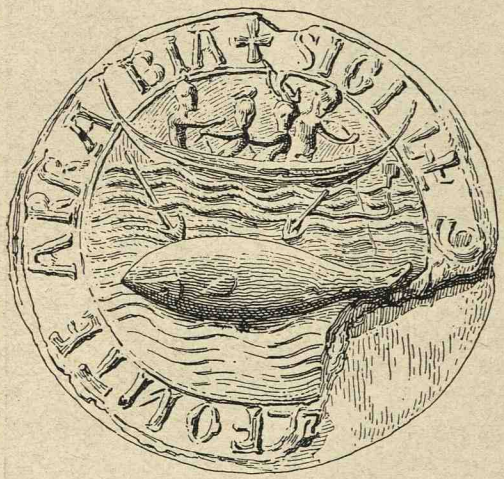

FIG. 292. — Sceau de Fontarabie en 1335.

Le bateau (fig. 286), grossièrement gravé au trait sur une paroi de la tour Constance à Aigues-Mortes, semble dater du XIIIe siècle, il a la voile latine des felouques actuelles.

La pêche de la baleine était une industrie très florissante jusqu'au XVe siècle sur les côtes de l'Océan, depuis Fontarabie, dont le sceau (fig. 292) nous montre, ainsi que celui de Biarritz, les détails de cette pêche, jusqu'à Boulogne-sur-Mer, où elle était

1. Voir dans les *Souvenirs de marine* de l'amiral Pâris, 4e partie, fig. 21, le *Sacolévas à voile à livarde* dessiné par le lieutenant Hennique en 1883. J'ai vu des bâtiments tout semblables pêcher les éponges sur les côtes de Chypre.

au XIIIe siècle, avec celle du hareng, la principale ressource de la population, en passant par Caen où, sous le nom de *whalmans*, les baleiniers formaient une corporation puissante.

La fig. 292 montre les formes très fines et très tonturées de la chaloupe baleinière de Fontarabie, et fait voir d'autres particularités intéressantes : comme aujourd'hui, tous les rameurs nagent d'un même bord, à l'opposé de la baleine qu'ils chassent ; le patron gouverne avec un aviron à l'arrière ; à l'avant, le baleinier envoie ses harpons au cétacé ; il brandit l'arme d'une main, et de l'autre dégage la corde qui, au lieu de se rattacher, comme de nos jours, à l'embarcation qui se laisse entraîner, non sans danger, par la baleine, n'est, au contraire, fixée qu'à un flotteur qui permet aux baleiniers de ne pas perdre de vue l'animal harponné : il suffisait de faire force de rames et de suivre le flotteur.

La *Cosmographie universelle* de Trevez montre également au XVIe siècle les opérations de la pêche à la baleine.

§ XI. — *Tactique navale.*

Du XIIe siècle à la Renaissance, la tactique navale, toute entière empruntée à Végèce et à Léon le Philosophe, consista à faire accompagner les gros navires par des bâtiments légers, galères, barques, sagettes, qui évoluaient autour d'eux, fouillaient les anses des côtes et servaient d'éclaireurs. Par leur moyen, on tâchait de prendre la flotte ennemie au dépourvu ; alors, on fondait sur elle en ordre de bataille demi-circulaire : les grands bâtiments, surtout les nefs, formaient le front de bataille ; les galères et autres navires légers et rapides, capables d'évoluer facilement, étaient ordonnés en deux ailes pour envelopper l'ennemi, que l'on s'efforçait de pousser à la côte en tenant soi-même le large.

Lorsque l'on s'attaquait corps à corps, des grappins d'abordage venaient accrocher le navire ennemi, et à l'aide de faucilles emmanchées, on coupait ses cordages ; des plongeurs, munis de tarières, allaient attaquer la carène, et lorsqu'une voie d'eau

s'était déclarée, l'ennemi jetait de grosses pierres sur le navire du côté où elle s'ouvrait pour le faire chavirer et accélérer l'effet de l'avarie.

Les navires portaient divers engins : on pouvait suspendre aux antennes des masses pesantes qui s'abattaient sur le navire abordé ou au mât un bélier qui servait aussi dans les abordages et installer sur les plateformes des machines de trait ; les galères portaient un trébuchet sur la plateforme de proue ; dès le XIIIe siècle, les navires de Charles d'Anjou avaient adopté le système byzantin des tubes ou cannes de fer qui lançaient le feu grégeois et autres produits similaires, et pour se défendre contre les projectiles incendiaires, les Normands de Sicile au XIe siècle, les Vénitiens au XIIe, continuaient la pratique byzantine des navires cuirassés de feutre que l'on imbibait de vinaigre ; au XIIIe et au XIVe siècle, les flottes aragonaises préféraient la cuirasse de cuir.

La marine du Ponant n'employa pas beaucoup le feu grégeois avant l'adoption de l'artillerie à feu. On a vu que dès 1338, l'arsenal de Rouen possédait des pots à jeter le feu ; en 1385, des engins de ce genre, manœuvrés par la flotte de l'amiral Jean de Vienne dans le canal de Zwyn contraignaient à la retraite une escadre anglaise.

Au moment où le combat allait s'engager, on mettait les armes en couvertes, c'est ce que nous appelons le branle-bas ; on garnissait alors les pavesades et les rambades de toiles doubles que l'on bourrait de laine, de literie, de cordages, de vieilles toiles, de vêtements et en général de toutes matières propres à amortir les projectiles ; on élevait, en outre, des retranchements en travers du pont, à la proue, à l'arbre maistre et à la misaine ; c'étaient des traverses de bois, et, sur les galères, des rames amarrées entre elles et aux filarets des pavesades ; on les garnissait également de toiles ; enfin, du XIVe au XVIIe siècle, on tendait au-dessus des couvertes le pont de cordes (fig. 290).

Un pavillon de corde (fig. 282, 288) s'adaptait parfois de même aux hunes principales.

Lorsqu'une galère avait deux couvertes, disposition rare, celle du dessus restait libre pour le combat : on ne laissait de rameurs que dans l'entrepont.

Derrière la pavesade, s'alignait une batterie d'arbalètes ; à partir du XVe siècle, on les remplaça par de petites bombardes fixées au moyen d'une fourche de fer à un pivot de fer planté dans le vibord et permettant de braquer la pièce ; ce système est encore aujourd'hui en usage.

Sur sa plateforme de proue, la galère porta chez les Byzantins, des siphons à lancer le feu grégeois ; chez les Occidentaux quelquefois un trébuchet, tel qu'en montre la gravure de la galère de Marco Polo ; à partir du XVe siècle, le coursier et d'autres canons abrités au XVIe siècle dans la rambade (fig. 278).

Mais l'arme la plus terrible de la galère était son éperon, en forme de trident à l'antique (fig. 284) ou de tête de monstre terminant une sorte de bélier qui pouvait avoir dix-huit pieds de long. Lorsqu'avec toute la force que lui donnaient sa longueur, son poids et ses nombreux avirons, elle chargeait sur l'ennemi, cet éperon était un engin formidable.

Lorsqu'un combat s'engageait, on attaquait d'abord l'ennemi à distance par une grêle de projectiles variés : des flèches déchiraient la voilure ; des engins lançaient des matières enflammées, étoupes imprégnées de poix, de résine, de soufre et d'huile et le terrible *feu grégeois*.

D'autres projectiles étaient de petits pots très fragiles qui se brisaient en tombant et qui contenaient les uns de la poudre de chaux vive pour aveugler l'ennemi ; les autres un *mol savon* qui, en se répandant sur le pont, le faisait glisser ; enfin, on lançait sur le pont ennemi des chausses-trappes qui y gênaient plus encore la défense.

Dans l'attaque des places fortes, on a vu que les navires prenaient soin de ne pas se présenter par le travers aux remparts, les galères se présentaient l'éperon au mur ; leur principale artillerie était, du reste, dirigée vers l'avant.

Quelquefois, on reliait les navires entre eux par des chaînes, de façon à constituer un front de bataille ou une ligne de blocus d'une continuité et d'une solidité absolues.

On attachait aussi quelquefois deux navires ensemble pour faire une batterie flottante.

En 1249, au siège de Damiette, on réussit à battre la place du

côté de la mer en établissant un plancher de madriers sur deux coques et en élevant sur cette plateforme un beffroi qui commandait les remparts. Ses montants furent composés de quatre mâts et quatre antennes, frappés par des roustures ; un revêtement de cuir protégeait cet engin contre le feu grégeois, et une échelle intérieure fixée par des cordes donnait accès à sa plateforme de bois recouverte d'un pont de cordes (*opus reticulatum*) comme le pont d'un navire paré pour le combat. En 1373, les Génois avaient établi devant Cérines (Chypre) une grande machine de siège sur deux galères couplées, et Brantôme rapporte qu'au siège d'Affrica Don Garcia de Toledo fit poser quatre canons en batterie sur deux galères dématées réunies entre elles par un plancher.

BIBLIOGRAPHIE DU CHAPITRE V

Alfonso el Sabio : *Las siete partidas cotejadas...* Madrid, 1807, 3 vol. in-4°. — **Beaurepaire** (**Ch. de Robillard de**) : *Recherches sur le clos des galées de Rouen.* 1864, in-8°. — **Boehmer** (**G.-H.**) : *Prehistorical naval architecture of the North of Europa* (Annual report of board regents. Smithsonian Institut). Washington, 1892, in-8°. — **Bréard** (**Ch.**) : *Le compte du Clos des Gallées au XIVe siècle (1382-1384).* P., 1894, gr. in-8°. — **Capmany** : *Memorias historicas s. l. marina comercio de Barcelona.* Madrid, 1779-1792, 4 vol. in-4°. — **Celani** : *Saggio di una bibliografia marittima.* Rome, 1894, in-8°. — **Consulat de la Mer** : Éditions diverses du XVIe siècle au XIXe siècle. — **Demay** (**G.**) : *Le costume au moyen âge d'après les sceaux.* P., 1880, gr. in-8°. — **Desimoni** (**G.**) : *Actes gênois de Famagouste.* Gênes, 1883, in-8° (Soc. Orient latin.) — **Duro** (**C. P.**) : *La marina de Castilla.* Madrid, 1893, in-8°. — **Jacques le Saige** : *Voyage publ. p. Duthilloeul.* Douai, 1851, in-4°. — **Jal** (**A.**) : *Archéologie navale.* P., 1840, 2 vol. in-8°; *Glossaire nautique, répertoire polyglotte des termes de marine anciens et modernes.* P., 1848, 1 vol. in-4°; *Quelques détails historiques sur la forme des navires* (Magasin pittoresque, 1851). — **Jourdain** (**Ch.**) : *Les commencements de la marine militaire sous Philippe le Bel* (Mém. Acad. Inscr., 1881). — **Lacabane** : *De la poudre à canon et de son introduction en France au XIVe siècle* (Bibl. École Chartes, t. VI). — **La Roncière** (**Ch. de**) : *Histoire de la marine française* : I. *Les origines;* II. *La guerre de Cent Ans.* P., 1900, 2 vol. in-8°; *La marine française sous Louis XI* (positions thèses, École des Chartes, 1900); *Une escadre franco-papale* (1318-1320) (Mélanges École Rome, 1893); *Les navigations françaises au XVe siècle* (Bulletin géographie hist. 1895); *Un inventaire de bord en 1294 et les origines de la navigation hauturière* (Bibl. École des Chartes, 1897). — **Nicolas** (**S. N. Harris**) : *History of the Royal Navy.* Londres, 1847, 2 vol. in-8°. — **Nicolaysen** : *Langskibet fra Gokstad. The viking ship from Gokstad Christiania.* 1882, 1 vol. in-4°. — **Paris** (**Edmond**) : *Souvenirs de marine conservés, ou collection*

de plans de navires de guerre et de commerce. P., 1876-1886, 3 vol. gr. in-fol. — **Pardessus** : *Collection de lois maritimes antérieures au XVIIIe siècle.* P., 1828-1845, 6 vol. in-4°. — **Renard** (**Léon**) : *L'art naval* (Bibliothèque des merveilles). 3e éd. P., 1873, in-12. — *Roman d'Eustache Le Moine pirate fameux du XIIIe siècle publ. p. Fr. Michel.* 1834, in-8°. — **Rostaing** (**B^on de**) : *La marine militaire de la France sous Philippe le Bel.* P., 1879, in-8°. — **Sanudo** (**Marino**) : *Liber secretorum fidelium crucis.* (Tome II du Bongars Gesta Dei per Francos 1611, f°. — **Spont** (**A.**) : *The war with France.* Londres, 1897, 1 vol. in-8°. — **Tuxen** (**N. E.**) : *Les longues nefs de l'ancienne marine septentrionale trad. p. Beauvois* (Mém. Antiq. Nord, 1887.)

RÉPERTOIRE ARCHÉOLOGIQUE

DE L'ARCHITECTURE MONASTIQUE, CIVILE ET MILITAIRE

DES DÉPARTEMENTS

Abréviations. — Abbaye, ab.; Château, ch.; Donjon, dj.; Maison, mais.; Manoir, man.; Ruines, rs.

AIN. — *Arch. monastique.* — Ambronay, cloître et salle capitulaire XVe s.; Bourg-en-Bresse, portail des jacobins XVe s.; Brou, cloître et salles XVIe s.; Saint-Rambert-en-Bugey, crypte XIIe s.; Saint-Sulpice, rs. XIIe s.

Arch. privée. — Bourg-en-Bresse, deux maisons pans de bois et plusieurs maisons gothiques XVIe s.; Meximieux, mais. XVIe s.; Pont-d'Ain, tour du grand escalier du château XVIe s. et maisons XVIe s.; Pont-de-Veyle, mais. XVe-XVIe s.; Saint-Germain-d'Ambérieu, mais., portes et escaliers à vis XVe s.; Saint-Martin-du-Mont, ch. de Pommier, porte et tourelle XVe s.; Saint-Sorlin, mais. XVe-XVIe s.; Saint-Trivier-de-Courtes, mais. XVIe s.; Tossiat, mais., porte et tourelle XVIe s.; Treffort, mais. XVe-XVIe s.; Vieu, ch. de Machuraz, tour et porte de service XVIe s.

Arch. militaire. — **Châteaux**: Ambronay, motte Sarrasin XIIIe s.; Bâgé-le-Châtel, murailles, rs.; Ceyzérieu, ch. de Grammont; Château-Gaillard, tour de Remens, début XIVe s.; Chandée, ch., rs.; Hautecour, tour de Bohan; Jasseron, dj., murailles, citerne XIVe s.; Lagnieu, tour de Montvert; La Pérouse, ch. de Glareins; Le Montellier, dj., murailles, fossés XIVe s.; Les Allymes, ch., rs.; Montluel, tours et murailles, rs.; Neuville-sur-Ain, ch. de Saint-André-sur-Suran, dj. et rs.; ch. de Thol, tours, murailles et rs. XIVe s.; Péronnas, ch. du Saix XIVe-XVe s.; Pérouges, portes, tours,

courtines; Pont-de-Veyle, porte avec tour, rs. de murs; Saint-André-de-Corcy, ch. de Montribloud, rs. XIVe s.; Saint-Cyr-sur-Menthon, motte avec retranchements; Saint-Denis-en-Bugey, tour; Saint-Germain-d'Ambérieu, tours et murailles XIVe s.; Saint-Jean-le-Vieux, ch. de Varey, murailles et ruines; Saint-Paul-de-Varax, motte, murailles et tours XIVe s.; Saint-Sulpice, motte, baille et fossés; Saint-Trivier-de-Courtes, tours et pans de murs XIVe s.; Saint-Trivier-sur-Moignans, tours et murailles; Sermoyer, motte avec souterrain; Varambon, murailles, rs. XIe s.; Trévoux, dj. XIIIe s.; Villars-les-Dombes, motte (poype) et dj. XIIe s.; Villette-sur-Ain, ch. de Richemont, dj., tours, murailles XIIIe s.

AISNE. — *Arch. monastique.* — Laon, caves du chapitre XIIIe s., cloître, début XIIIe s.; Longpont, ab. cistercienne ruinée XIIe-XIIIe s.; Saint-Nicolas-aux-Bois XVe s.; Saponay, rs. de prieuré goth.; Soissons, cloître Saint-Léger XIIIe-XIVe s., Saint-Médard IXe et XIIIe s.; cloître Saint-Jean-des-Vignes milieu du XIIe s.; Vauclair, celliers fin du XIIe s.

Arch. privée. — Cœuvres, ch. Renaissance; Laon, mais. à double cheminée XIIe s., Palais épiscopal, XIIe-XIIIe s.; Soissons, mais. XIVe s.; Le Tortoir, man. XIVe s.; Tracy-le-Mont, mon. XVIe s.; Vailly, mais. pans de bois, XVe sr

Arch. publique. — Château-Thierry, beffroi XVe s.; Saint-Quentin, hôtel de ville XVe s.; Soissons, évêché XIIIe s.

Arch. militaire. — **Châteaux** : Amblény, dj. XIIe s.; Cerny, dj.; Château-Thierry XIIIe s.; Coucy, vers 1230; La Ferté Milon, 1393 à 1410; Montépilloy XVe s.; Nesle, dj. XIIIe s.; Pernant; Presles, rs. goth. — **Enceintes** : Château-Thierry, remparts et porte Saint-Pierre XIIIe s.; Coucy, vers 1230; Laon, porte d'Ardon XIVe s.; rs. de remparts; Soupir, porte. — **Églises fortifiées** : Beaurain-en-Thiérache; La Bouteille; Coucy; Croy; Églancourt; Fontenoy; Grouard; Laversine; Macquigny; Marly; Malzy; Origny-en-Thiérache; Presles; Prisces; La Vacqueresse-en-Thiérache.

ALLIER. — *Arch. monastique.* — Saint-Aubin, vestiges de commanderie; Chantelle, rs. XIIe et XVIe s.; Droiturier, vestiges

de cloître XIIe s.; Saint-Pourçain XIIIe-XVIe s.; Sept-Fonds, ab. cistercienne; Souvigny, salle capitulaire XIIIe s.

Arch. privée. — Avernes, man. de Séganges XVIe s.; Billy, mais. XVe s.; Bressolles, reste de man. XIIIe-XVe s.; Buxières-la-Grue, man. XIIIe s.; Chareil, ch. Renaissance; Chatel-Montagne, mais. pans de bois XVIe s.; Cusset, mais. pans de bois XVe-XVIe s.; Doyet, mais. XVe s.; Les Fougis, man. XVe-XVIe s.; Gannat, mais. XVe s.; Saint-Géraud le Puy, man. XVe-XVIe s.; Jaligny, mais. pans de bois XVe-XVIe s.; Lusigny, man. d'Orvalet; Montluçon, mais. XVIe s.; Moulins, mais. pans de bois XVe s., place à arcades et maisons Renaissance; Souvigny, mais. XIIIe s.

Arch. publique. — Charroux, beffroi sur porte XVe s.; Moulins, beffroi XVIe s.

Arch. militaire. — **Châteaux** : Ainay-le-Château; Arfeuilles, restes XVe-XVIe s.; Bagneux, motte de donjon; Bellenaves XVIe s.; Billy, rs. XIIIe-XIVe s.; Saint-Bonnet-de-Rochefort XVe s.; Bourbon-l'Archambaud XIIIe-XIVe s.; Bourbon-Busset XIIe-XVe s.; Chantelle; Chaveroche, rs. XVe s.; Chemilly, ch. des Foucauds; Cindré, dj. XIIIe s. avec peintures (tournois); Échassières, ch. de Beauvoir; Ferrières, ch. de Montgilbert; Gannat XVe s.; Saint-Genest, ch. de l'Ours XIIIe s.; Saint-Gérand de Vaux XVIe s.; Hérisson, XIVe s.; Huriel, dj. carré roman; Jaligny; Lusigny, ch. de Pomay XVIe s.; Marcillat XVe s.; Molles, rs.; Montaigut-le-Blin, rs. XIIIe s.; Montaiguet, rs.; Montluçon, restes; Moulins, restes XIVe s.; Murat, rs. XIIIe s.; Neuvy, ch. de Toury XVe s.; La Palisse XVe-XVIe s.; Tallet, motte de donjon; Veauce; Veudat, rs.; Vichy, vieille tour. — **Moulin fortifié** : Bourbon-l'Archambaud XIVe s.

BASSES-ALPES. — *Arch. monastique.* — Saint-André-du-Désert, rs.; Saint-Benoît; Châteauneuf-les-Moutiers, rs. d'une commanderie; Sainte-Croix, rs. d'une commanderie; Cruis, restes d'abbaye bénédictine; Ganagôbie, ab. bénédictine, cloître et réfectoire fin du XIIe s.; Saint-Jurs, rs. d'un couvent d'augustins; Lardiers, restes d'une commanderie; Limans, bâtiments monastiques; Linal, rs. d'abbaye; Sourribes, cloître gothique; Villevielle, rs. d'abbaye cistercienne.

Arch. privée. — Allemagne, man. XVe s.; Forcalquier, arcades de maison XIIIe s.; Saint-Martin de Brômes, mais. XIVe s.; Simiane, deux maisons fin XVIe s.; Sisteron, mais. XIIIe s.

Arch. publique. — Forcalquier, fontaine Saint-Michel 1487; autre fontaine XVe s.

Arch. militaire. — **Châteaux :** Beaudument, rs.; Beauverger, rs.; Bras d'Asse, rs.; La Bréole, rs.; Chaudon, rs.; Fontienne XVIe s.; Forcalquier, vestiges; Gréoulx, rs. XIVe s.; Lagranuse, rs.; Lincel; Notre-Dame-de-Lurs, rs.; Saint-Maune, rs.; Manosque, dj. ruiné; Mariaud, rs.; Saint-Martin de Brômes, dj. XVe s.; Saint-Michel, rs.; Montblanc, rs.; Montfort, rs.; Montfuron, rs.; Moriez, dj.; La Motte-du-Caire; Peipin, rs.; Peyrius, rs. de trois châteaux; Pontis, rs.; Reillanne, rs.; Revert-des-Brousses, rs. et ch. de Sylvabelle XVe-XVIe s.; Rougon, rs.; Salignac, rs.; Simiane, vestiges; Sisteron, restes; Thoard, rs.; Thoranne-basse, tour de Château-Farnier; Turriers, rs. de donjon; Vachères, rs.; Valernes, rs.; Villenus, rs.; Volenne, rs. de donjon roman. — **Enceintes :** Annot, restes; Barcelonnette, restes 1231; Castellane XVe s.; Courbons, rs.; Forcalquier, porte des Cordeliers; Gaubert, rs.; Manosque, portes Soubeyran et Saunerie XIIIe s.; Montfort, rs.; Peyruis, rs.; Riez, remparts XVe s.; Seyne, porte de ville XVe s.; Sisteron, tours de remparts refaits en 1364; Vachères, rs.; Valernes, rs. — **Église fortifiée :** Annot.

HAUTES-ALPES. — *Arch. monastique.* — Saint-André de Rosans, vestiges de prieuré; Aspres-les-Vignes, prieuré fortifié; Burret-le-Bas; Châteauroux, rs.; Clairecombe, rs. d'abbaye cistercienne XIIIe s.; Clausonnes, vestiges; Donzard, prieuré ruiné; Durbon, rs. de Chartreuse; Oze, prieuré de Véros; Ribiers, hôpital Saint-Jean, rs.

Arch. privée. — Briançon, mais. 1575; Embrun, mais. du Prévot du chapître XIIe s.; mais. des XIIe, XIIIe, XIVe, XVIe s.; Saint-Firmin, rs. d'un manoir XVe s.; Poligny, man. XVIe s.; Prégentil, man. XVIe s.

Arch. publique. — Ceillac, mairie XVIe s.; Chorges, fontaine XVe ou XVIe s.; Embrun, deux fontaines XVe s. dénaturées; Rabon pont.

Arch. militaire. — **Châteaux** : L'Argentière, vestiges; Azeliers, rs.; Aspremont, rs.; Aspres-les-Corps xve s.; Saint-Auban-d'Oze, reste d'un donjon xiie s.; La Batie-Neuve, rs. xive s.; La Batie Vieille, rs. d'un donjon xiie s.; Bruis, dj. xiie s.; Buissard, dj. ruiné; Châteauneuf-de-Chabre, rs. xiiie s.; Châteauvieux, vestiges; Saint-Clément, dj.; Creissent, rs.; Crévoux, rs.; Les Crottes, ch. de Picomtal, partie xvie s.; Embrun, La Tour Brune, dj. épiscopal xiie-xve s.; La Faurie, rs. de deux châteaux; Guillestre, rs.; Malemort, rs. de donjon; Manteyer xive s.; Sainte-Marie xve s.; Saint-Maurice, ch. de la Tour; Montbrond, rs.; Montgardin, rs.; Montmaur, rs. des châteaux de Montmaur; la Batie de Montmaur et Devez; Montmarin, rs.; Montrond, dj.; Orpierre, rs.; Pelleautier, dj. xve s.; Saint-Pierre d'Argençon; Le Poët, rs. de donjon; Rambaud, vestiges; Réallon, rs.; Réotier, rs.; Ribiers, rs.; Risoul, rs.; Le Rivail, rs.; La Roche-des-Amands, rs.; Rosans, deux dj. xiiie s.; Le Saix, rs.; La Sauce, rs. de donjon; Savines, rs.; Savournon, rs. de deux châteaux; Tallard xiiie s., rebâti 1500 à 1525; Ventavon xive s.; Les Vigneaux Le Barri, forteresse ruinée; Ville-Vieille-sur-Tallard, rs. xie s. — **Enceintes** : Arzeliers, rs.; Embrun, rs., 1360; Guillestre, rs.; Montmort xie s., 1392 à 1397; Orpierre, rs.; Serres, rs.; Upaix, rs.; Veynes, rs.

ALPES-MARITIMES. — *Arch. monastique.* — Le Broc, hôpital xve s.; Châteauneuf d'Opio, rs.; Eze, cloître de N.-D. de Laghet; Saint-Honorat, monastère fortifié xiiie-xve s.; Saint-Pons, rs.; Roquefort, rs. de commanderie; Sospel; Saint-Véran, rs.

Arch. privée. — Antibes, mais. gothiques à arcades; Grasse, vestiges du palais des évêques; Nice, mais. du xvie s.; Peille, mais. gothiques; Sigale, mais. gothiques; Sospel, mais. de la Renaissance; La Tour, mais.; Tourette-les-Vence, mais. xvie s.; La Turbie, mais. xiiie s.; Valbonne, place à arcades.

Arch. publique. — Cannes, pont du Rion xiiie s.; Claus, fontaine gothique; Sigale, fontaine 1583; Sospel, pont fortifié.

Arch. militaire. — **Châteaux** : Sainte-Agnès, rs.; Andon, rs.; Saint-Antonin Ascros, rs.: Belvedère. rs.: Bézaudun; La Bol-

lène, rs.; Cagnes; Cannes, Tour du Mont Chevalier, 1395; Le Cannet, dj. XVIe s.; Saint-Césaire, rs.; Cipières, rs.; Coaraze, rs.; Daluis, ch.; Drap, ch.; Eze, rs.; La Gaude, rs.; Gerbio, rs.; Gréolières, rs.; Saint-Hospice, rs.; Isola, dj.; Malausène, rs.; Mandelieu, rs. XIVe s.; Sainte-Marie, rs.; Menton, rs. 1502; La Napoule, dj.; Nice, vestiges; Peone, rs.; Puget-Théniers, rs.; Rigaud, rs.; Roquebrune, rs.; Roure, rs.; Saorge, rs.; Séranon, rs.; Sospel, rs.; Thiery; Tourette-les-Nice, rs. XIVe s.; Tourette-les-Vence, rs.; La Turbie, dj. élevé sur la base d'un trophée romain; La Valette, rs.; Villefranche, dj.; Villeneuve-Loubet, rs. — **Enceintes** : Aspremont, rs.; Belvedère, rs.; Carros, restes; Castellar, village fortifié; Castillon, village fortifié; Saint-Césaire; Eze; Mandelieu, rs.; Menton, porte Saint-Julien; Mougins, rs.; Peillon, village fortifié; Roquebrune, porte XVe s.; Roubion, rs.; Sigale; Sospel; Touet-de-Beuil, village fortifié; Tourette-les-Vence, rs.; La Turbie, porte XVe s.

ARDÈCHE. — *Arch. monastique.* — Les Chambons, rs. d'abbaye cistercienne XIIe s.; Colombier-le-Cardinal; Devesset, commanderie; La Mastre, prieuré; Mazan, abbaye cistercienne 1120 XIVe et XVe s.; Peaugres, rs. d'un monastère de Célestins 1358; Veyrine, rs. de monastère bénédictin; Soyons.

Arch. privée. — Annonay, mais. en pans de bois XVe-XVIe s.; Bourg-Saint-Andéol, Hôtel Nicolaï XVe s.; Brion, rs. d'un village, Hôtel de Suze partie XVIe s., mais. Renaissance; Le Cheylard, man.; Saint-Christol, man. de Mirabel; Privas, mais. XVe-XVIe s.; Thueyts, mais. XVe-XVIe; Viviers, hôtel de Noé, Renaissance; mais. des Chevaliers.

Arch. publique. — Coux, pont; Le Pouzin, pont XVe s.; Rosières, pont.

Arch. militaire. — **Châteaux** : Aiguèze; Andance, rs.; Annonay, rs.; Antraignes, tour de château (clocher); Aps, rs.; Ardois, rs. d'Oriol; Arras, rs.; Asperjoc, rs.; Aubenas XIIIe-XVIe s.; Baix, rs. de deux châteaux; Balazuc XIIe-XIVe s. et autre XVIe s.; Bannes, rs.; La Bastide, rs.; Beaumont, rs.; Berzème XVe s.; Saint-Michel de Boulogne, rs. XVe s. et Renaissance; Brion, rs. romanes; Brognieux; Le Bruget; Burzet, rs. du château de Peyre; Castrevielle;

Chambarlhac, rs.; Chambaron; Chambonas; Charmes; Chassiers, rs.; Châteaubourg; Le Cheylard, ch. de la Chèze; Chomérac, rs.; Saint-Cierge, rs.; Saint-Cirgues, rs.; Contagnet, rs.; Cruas, rs. XIIe-XIIIe-XVe s.; Crussol, rs.; Devesset, dj.; Don, rs.; Fanjau, rs.; Saint-Georges-les-Bains, rs.; Jalès, commanderie; Jéorand, rs.; Joyeuse; Largentière; Mahun; Mariac, rs.; La Mastre, rs.; Mayres, rs. du château de Saint-Médard; Mirabel, dj.; Saint-Montant, rs.; Montpezat, rs.; Montréal, rs.; Saint-Péray, ch. de Beauregard; Peyraud; Pierregourde, rs.; Le Pouzin; Saint-Remèze; Retourtourd; Les Rieux, XVe-XVIe s.; Rochebonne, rs.; Rochecolombe, rs.; Rochemaure, rs.; Rocles, dj.; Saint-Romain-d'Ay, rs.; Saint-Romain-le-Désert; Saint-Romain-Valmordanne, rs.; Salavas, rs.; Sanilhac; Saint-Sauveur-de-Montagut; Seray, dj.; Tauriers; Le Teil, rs.; Saint-Thomé, rs.; Thorrenc; Thueyts; Toulanud, dj.; Tournon, ch. XVe-XVIe s.; Valgorge, dj. roman; Vals, rs.; Ventadour, rs.; Saint-Vincent-de-Barrès; La Voulte XIVe-XVIe s.; Les Vans, rs.; Yzerand, rs. — **Enceintes** : Chalencon, rs.; Joyeuse; Le Pouzin, rs.; Rochemaure, rs.; Le Teil, rs.; Tournon, rs.; Vals, rs.; Les Vans, rs.; Vernoux, rs. du château de la Tourette XIIIe s.; Saint-Vincent-de-Barrès; Viviers, rs. — **Églises fortifiées** : Balazuc; Chassiers XVe s.; Quintenas; Viviers, tour fortifiée de la cathédrale.

ARDENNES. — *Arch. monastique.* — Belval-Bois-des-Dames, vestiges, 1133; Blanchefosse, vestiges de l'abbaye de Bonnefontaine, 1154; Fagnon, rs. de l'abbaye de Prémontré de Sept-Fontaines, 1129; Foisches, restes d'une commanderie.

Arch. privée. — Rethel, mais. en pans de bois XVIe s.; Seuil, man. Renaissance.

Arch. publique. — Attigny, hôtel de ville Renaissance.

Arch. militaire. — **Châteaux** : Charbogne XVIe s.; Le Châtelet, rs.; Chéhéry, ch. de Rocan 1556; Guignicourt-sur-Vence; Harcy, rs.; Hargnies, rs.; Hauteville, rs.; Haybes, rs.; Hierges, rs. XVIe s.; Jaudun XVIe s.; Liart, rs.; Lumes, rs. XVIe s.; Manre, porte; Marby, rs.; Mazerny, rs.; Montcornet, rs. XVe-XVIe s.; Neufmanil, vestiges; Puiseux, rs.; Roizy; Rumigny, ch. de la Cour des Prés XVIe s.; Sedan XVe s.; Sorcy-Bauthémont, rs.;

Suzanne; Tailly, rs.; Touligny, rs. dans le bois de Hure-Lanterne; Villers-Semeuse; Williers, rs. — **Enceintes** : Givet, vestiges XVIe s.; Saut Saint-Remy, enceinte de fossés; Le Vincy, vestiges; Warcq, vestiges. — **Églises fortifiées** : Bossus-les-Rumigny XVIe s.; Chilly, clocher XVe s.; Saint-Juvin XVe s.; Marlemont XVe s.; Nouvion-sur-Meuse XVe s.; Prez; Remilly-les-Potées; Servion; Tournes XVe s.; Verpel XVe s. — **Souterrain-refuge** : Machaut.

ARIÈGE. — *Arch. monastique.* — Camon, prieuré XVIe s.; Foix, chapiteaux du cloître de Saint-Volusien XIIIe s.; Saint-Lizier, cloître XIe, XIIe, XIIIe et XVIe s., salle capitulaire de Notre-Dame de la Sède XIIe-XIIIe s., chapiteaux du cloître XIVe s.; Mirepoix, rs. de l'évêché de Philippe de Lévis XVe s. et Renaissance; Rimont, rs. d'une abbaye de Prémontrés à Combelongue, chapiteaux du cloître XIVe s.

Arch. privée. — Foix, mais. en pans de bois XVe-XVIe s.; Saint-Lizier, mais. en pans de bois XVe-XVIe s.; Le Mas-d'Azil, mais. en pans de bois XVe-XVIe s.; Mazères, mais. Renaissance; Mirepoix, place entourée de galeries de bois XVIe s., mais. XIVe s.; Pamiers, mais. du refuge de Boulbonne, style roman du XIIIe s., mais. du XIVe s., mais. en pans de bois XVe s. et Renaissance; Tarascon-sur-Ariège, mais. en pans de bois XVIe s.; Varilhes, mais. en pans de bois XVIe s.

Arch. publique. — Saint-Lizier, rs. de pont XVe s.

Arch. militaire. — **Châteaux** : Bethmale, rs.; Camon, ch. de Montaragon XIIe et XIIIe s.; Castelnau-Durban XIVe et XVIe s.; Château-Verdun; Crampagna XIVe et XVIe s.; Dalou fin XVe et XVIe s.; Dun XIIe-XIIIe s.; Durban XIe-XIVe s.; Durfort, rs.; Encourtiech, dj. XIVe s.; Foix XIIe, XIIIe, XIVe, XVe s.; Sainte-Foy, rs.; Labarre, substructions XIe-XIIe s.; Lacourt, deux châteaux; Lagarde XIVe, XVe, XVIe s.; Lavelanet, vestiges du château de Castelsarrasin XIVe-XVIe s.; Léran, rs. de donjon; Lordat XIIe et XIIIe s.; Miglos XIIIe-XIVe s.; Mirepoix, ch. de Terride XIVe, XVe, XVIe s.; Montesquieu-Avantès, rs. XIIe s.; Montségur XIIIe s.; Moulis, rs. du château de Las Tronques; Pereille, vestiges; Prat et Bonrepaux XVIe s.; Quérigut, rs. XIIe-XIIIe s.; Saint-Quintin, ch. de Latour XIVe s.,

rs. du château de Queilhe; Rabat, rs. du château de Calamès; Riverenert, rs. XIIe s.; Roquefixade, rs. XIVe s.; Rouze, rs. du château d'Usson; Seix, rs. du château de Mirabat; Sieuras, rs. du château de Nogarède XVIe s.; Viviès, rs. XVIe s. — **Enceintes** : Camarade, village fortifié; Caumont, rs. d'un village fortifié; Mirepoix, rs. de l'enceinte, porte de ville; Montardit, village fortifié; Montjoie, village fortifié; Saint-Félix du Toumagat, village fortifié; Saint-Martin d'Oydes, village fortifié. — **Églises fortifiées** : Le Fossat XIVe s.; Lapenne XIVe s.; Montjoie XIVe, XVIe s.; Pamiers, Notre-Dame du Camp et clocher de la cathédrale XIVe s.; Les Pujols XIVe s.; Seix XVIe s.; Vals, XIIe s. — **Cimetière fortifié** : Sentein.

AUBE. — *Arch. monastique.* — Avaleur, commanderie XIIe-XIIIe s.; Basse-Fontaine, cloître cistercien fin du XIIe s.; Bayel, prieuré de Belroi, cellier du XIIIe s.; Clairvaux, restes, cellier XIIe s.; Frénoy, rs. d'une commanderie; Larriveur, rs. d'abbaye cistercienne; Trannes, rs. de l'abbaye de Beaulieu.

Arch. privée. — Bar-sur-Seine, mais. en pans de bois XVIe s.; Montreuil, mais. Renaissance; Rumilly-les-Vaudes, man. des abbés de Molesmes XVIe s.; Troyes, mais. en pans de bois XVIe s.; Hôtel Marisy, 1520.

Arch. publique. — Bar-sur-Aube, pont avec chapelle XVe s.; Bar-sur-Seine, pont; Fontaine, pont en partie du XIIe s.

Arch. militaire. — **Châteaux** : Allibaudière, tracé; Bar-sur-Seine, rs.; Saint-Benoît-sur-Vanne, XVIe s.; Chacenay XVe s.; Channes, rs. XVe s.; Gyé-sur-Seine, rs. XIIe s.; Jaucourt, rs. XIVe-XVe s.; Jully-sur-Sarce, rs.; Laines-aux-Bois, rs. du château de Montaigu XIVe s.; Lignol XVe-XVIe s.; Saint-Lyé, rs. du château des évêques de Troyes; Mussy-sur-Seine, vestiges du château des évêques de Langres; Pougy, motte de donjon; Praslin, tracé; Ricey-Bas, rs. XVIe s.; Rasières, en partie Henri II; Rouilly-Sacey, motte de donjon; Vendeuvre XIIe-XVIe s.; Villy-le-Maréchal, motte de donjon. — **Enceintes** : Bar-sur-Aube, rs. XIIIe s. — **Souterrain-refuge** : Ramerupt.

AUDE. — *Arch. monastique.* — Alet, rs.; Béziers, couvent de

la Merci, Renaissance; Fontfroide, ab. cistercienne, salle capitulaire fin XIIe s., cloître XIIIe s.; Saint-Hilaire, rs. en partie du XIIIe s., cloître du XVe, réfectoire avec chaire, maison abbatiale XVIe s.; Lagrasse, cloître; Limoux, deux bâtiments XVe s.; Narbonne, cloître XIVe-XVe s.; Saint-Papoul, cloître XIVe s.; Pennautier, rs. d'hôpital XVe s.; Villemartin, cloître transporté des Carmes de Perpignan, 1333 à 1342.

Arch. privée. — Belpech, mais. XIVe s., mais. en pans de bois XVe-XVIe s.; Limoux, mais. XIIIe-XVe s.

Arch. publique. — Carcassonne, pont XIIe-XIIIe s.; Couiza, pont XVIe s.; Coursan, pont XVIe s.; Montalieu, pont fortifié.

Arch. militaire. — **Châteaux** : Abbières, rs.; Armissau, rs. de tour; Arques, rs. XIVe s.; Auriac; Baraigne, rs.; Belpech, rs. du château, dj.; Belcaire; Belvèse; Bouisse; Capendu, rs.; Carcassonne XIIe-XIIIe s.; Caumont; Chalabre, en partie gothique; Couffoulens; Couiza XVIe s.; Coustaussa, rs. XIIIe-XVIe s.; Cucugnan, tour du château de Quéribus; Douzens XVe s.; Duilhac, rs.; Fa, dj.; Fabrezan, dj. XIIe s.; Fleury, rs.; Fontiès d'Aude; Gruisson, dj.; Lanet; Lastours, rs. des châteaux de Cabaret XIIe s., Tour-Régine XIIIe s., Fleur-Espine XIIe s., Quertinheux XIIIe s.; Laure rs.; Leuc XVe-XVIe s.; Malves XVe s.; Mas-Cabardes, rs.; Monthaut Monthoumet, vestiges; Niort, rs.; Ouveillan, rs.; La Pomarède Portel, dj.; Puilaurens, rs.; Puivert, rs. XIIe-XIVe s.; Quillan, rs.; Rennes-le-Château, rs.; Rennes-les-Bains, rs. du château de Blanchefort; Rieux-en-Val, rs.; Roquecourbe, rs. des châteaux de Camba et de Lacalm; Rouffiac des Corbières; Saissac, rs.; La Serpent; Taurize; Termes, rs.; Thézan, ch. de Domes; Vendémies, ch. d'Arce; Villemagne; Villemoustausson; Villerouge. — **Enceintes** : Alet, rs.; Carcassonne, remparts de la Cité, parties romaines, reconstruction commencée par saint Louis, achevée par Philippe le Hardi, quelques parties du XVe s.; remparts de la ville basse 1355 à 1359; Fabrezan, rs.; Limoux, rs.; Mireval-Lauraguais, rs.; Montirat, rs.; Peyriac-Minervois, rs.; Saissac, rs. — **Église fortifiée** : Coursan, gothique.

AVEYRON. — *Arch. monastique.* — Aubrac, rs. d'hôpital; Balmes, rs.; Bonnecombe, ab. cistercienne XIIe, XIVe, XVIe s.;

Bonneval, ab. cistercienne XIIe, XIVe, XVe s.; Conques, reste de cloître XIIe s.; La Couvertoirade, commanderie; Gaillac, vestiges d'un monastère bénédictin; Laveroche, rs. XIIe s.; Saint-Léons, rs. XIIe, XIIIe, XVe s.; Nonengue, rs. XIIe, XVe s.; Saint-Sernin; Sylvanès, cloître et salle capitulaire; Villefranche, chartreuse du XVe s.; cheminées.

Arch. privée. — Brusque, mais. XVe-XVIe s.; Saint-Côme, mais. de la Renaissance; Espalion, mais. Renaissance; Millau, mais. romane rue Peyrolerse, mais. en pans de bois XVe-XVIe s.; Mur de Barrez, mais. XVe-XVIe s.; Najac, mais. XIIIe, XIVe, XVe s.; Naucelle, mais. XVe-XVIe s.; Rodez, mais. XIIe, XIVe-XVe s., mais. des Anglais, hôtel d'Armagnac, mais. de l'Annonciation, lycée Renaissance; Sauveterre, mais. XIVe, XVe, XVIe s.; Saint-Sernin-sur-Rance, mais. XVe s.; Villefranche-de-Rouergue, mais. XVe-XVIe s.; Villeneuve-de-Rouergue, mais. XIVe, XVe, XVIe s.

Arch. publique. — Camarès, pont; Entraygues, deux ponts du XIIIe s.; Espalion, pont du XIIIe s., hôtel de ville Renaissance; Estaing, pont XIIIe s.; Saint-Jean de Bruel, pont; Millau, hôtel de ville et beffroi de la Renaissance; Najac, fontaine XIVe s., pont de la Frégeoire 1238; Rodez, ponts gothiques; Saint-Rome de Tarn, pont XIIIe s.; Sauveterre, bastide de 1280, plan ancien, place à arcades; Sylvanès, établissement thermal en partie XVe s.; Villefranche-de-Rouergue, pont XIIIe s., place à arcades; Villeneuve-de-Rouergue, place à arcades.

Arch. militaire. — **Châteaux** : Armanhac, rs.; Aubin, vestiges; Balaguier, rs.; Saint-Beaugely; Belcastel, rs.; Bertholène, rs.; Bournazel, ch. Renaissance 1545, maître d'œuvres Guillaume Lissorgues; Brousse, partie XIIe s.; Brusque, rs.; Buzeins, rs.; La Calmontie, rs.; Capluc, rs.; Le Cayrol, dj. dit la Tour de Mosse 1453; Cocural 1390; Saint-Côme; Combret; Les Costes Gozon, rs.; Coupiac; Coussergues, rs. du château de Galmières; Cresseils, rs.; Espalion, rs. du château de Calmont d'Oet XIIe-XIVe s.; Estaing XVe-XVIe s.; Sainte-Eulalie; Gozon; Saint-Jean et Saint-Paul, rs.; Saint-Julien d'Empare, rs.; Loupiac, rs.; Luzançon; Saint-Maime, rs. du château de Gages; Montjaux, rs.; Montpaon, rs.; Montrozier, rs.; Marlhon, rs.; Najac partie 1110, reconstruit XIIIe s.; Nouviale, rs. du château de Belaire; Onet-

le-Château, rs. XIIe-XVe s.; Orlhouac, dj. XIVe s.; Peyrelade près Peyreleau; Peyrusse, rs.; Sainte-Radegonde, rs. XIVe s.; Recouls-Prévinquières; Saint-Rome de Cernon, rs.; Roque Sainte-Marguerite, rs.; Roquelaure, rs.; Saint-Sernin, rs.; Salmiech, rs.; Savensa; La Selve; Villecomtal; Villefranche-de-Rouergue, ch. de Graves; Villeneuve-de-Rouergue, ch. du Rouget. — **Enceintes** : Asprières, rs.; Capdenac, village fortifié; Cassagnes-Begonhès; La Cavalerie, rs.; Combret; La Couvertoirade XIVe s.; Espalion, tour de rempart; Sainte-Eulalie, village fortifié; Millau, porte de ville XIIe-XVIe s.; Mur de Barrez, porte de ville avec horloge; Peyrusse, rs.; Pousthomy, rs.; Rodez, rs.; Saint-Rome de Tarn, rs.; Sauveterre, remparts et portes XIVe s.; Villeneuve-de-Rouergue, porte de ville. — **Cimetière fortifié** : Salles-Curan, 1462. — **Église fortifiée** : Buzeins, romane et XVIe s. — **Souterrain-refuge** : Montézic.

TERRITOIRE DE BELFORT : *Arch. monastique.* — Froidefontaine, vestiges d'un monastère bénédictin; Rougemont, rs. du prieuré de Saint-Nicolas-des-Bois fin XIIe s.

Arch. militaire. — **Châteaux** : Cravanche; Delle, rs.; Montreux, motte de donjon; Rougemont, rs.

BOUCHES-DU-RHONE. — *Arch. monastique.* — Aix, cloître XIIe s., au musée fontaine de cloître de 1532; Arles, cloître Saint-Trophime XIIe-XIVe s.; Cadarache, rs. de commanderie; Saint-Cannat, rs. de commanderie; Frigolet, cloître XIIe s.; Mollégès, ab. de femmes de Cîteaux; Montmajour, ab. bénédictine, cloître XIIe-XIVe s.; Saint-Paul-du-Mausolée, cloître XIIe s.; Saint-Pons près Aubagne, rs. XIIe-XIIIe s.; Silvacane, ab. cistercienne, cloître et réfectoire XIIIe s.

Arch. privée. — Les Aygalades, man. du roi René; Les Baux, mais. XVe-XVIe s.; Eygalières, man. Renaissance; Fontvielle, ferme d'Auge XVIe s.; Orgon, mais. Renaissance; Saint-Remy, mais. du Planet; Salon, mais. XVe-XVIe s.

Arch. publique. — Aix, tour de l'horloge, 1505; Arles, tour de l'horloge, 1547-1553 (*l'Homme de Bronze*); Auriol, tour de l'horloge, 1564; Marseille, le Farot XVe s.; Miramas, anciens

canaux de dessèchement; Pélissanne, tour de l'horloge 1585; Port de Bouc, phare XIIe s.; Salon, hôtel de ville partie XIVe s.

Arch. militaire. — **Châteaux** : Saint-Antoine partie XIIIe s.; Arles, tour du XIIe s. sur l'amphithéâtre romain; Aureille, rs., peintures murales; Auriol, rs. tour Sainte-Barbe; Aurons, rs. du château de la Penne; Barbentane, dj. avec puits 1365; Les Baux, rs. XIIIe-XVe s.; Bouc, rs.; Boulbon, rs.; Cabriès; Saint-Cannat, rs.; Cassis XIIIe s.; Châteauneuf-les-Martigues, rs.; Châteaurenard, terminé au XVe s., rs.; Entressen, dj. XIIIe s.; Eygalières, rs. XIIe s.; Eyguières, rs.; Fontvielle, dj.; Fos XIVe s.; Saint-Gabriel, rs. XIVe-XVe s.; Gémenos, rs.; Gignac, rs.; Jouques, rs.; Saint-Julien, rs. XIIe s.; La Barben, parties romanes XVe et XVIe s.; Lamanon; Lançon XVe-XVIe s.; Mallemort; Marseille, ch. Saint-Jean 1447, Jehan Robert de Tarascon maître de l'œuvre, ch. d'If XIIIe-XVIe s.; Mézoargues; Mollégès, rs.; Montmajour, dj. 1369; Montpahon, rs.; Paradou, rs. du château de Castillon; Les Pennes, rs.; Peypin, rs. XIIIe s.; Peyrolles, dj.; Saint-Pons, rs.; Puy-Sainte-Réparade, rs.; Puyloubier, rs.; Rognes, rs.; Roquefort, rs.; Roquemartine, rs.; Salon XIVe s.; Sénas, rs. XIIe s.; Simiane, dj. XIIIe s.; Tarascon commencé en 1400, vers 1440 maître d'œuvre André de Sainte-Marie, en 1447 Jehan Robert; Tournefort, dj.; Trets; Vauvenargues XIVe-XVIe s.; Venelles, rs. du Castelas; Ventabren, rs.; Vernègues, rs.; Vitrolles, rs. — **Enceintes** : Allauch, rs.; Alleins, porte et tour de l'Horloge; Barbentane, rs. de remparts, porte de la Calendrale XVe s.; Les Baux, rs.; Cabriès; Ceyreste, village fortifié; Eygalières, rs.; Lançon, rs.; Martigues, rs.; Saint-Mitre XVe s.; Noves XIVe s.; Orgon vers 1370; Salon, remparts et porte XVe s.; Trets XIVe s. — **Églises fortifiées** : Saint-Andéol; Cadarache; Eyragues; Les Saintes-Maries XIIe s.; Marseille, église Saint-Victor XIIe-XIIIe s.; Verquières, église de Sainte-Vérédème.

CALVADOS. — *Arch. monastique.* — Saint-André-en-Gouffern XIIe s.; Ardennes XIIe-XIVe s.; Saint-Arnould, rs. du prieuré partie du XVe s.; Aunay, rs.; Barbery, rs. XIIIe-XIVe s.; Bayeux, salle capitulaire de la cathédrale XIIIe-XIVe s.; Beaumont, rs. du prieuré bénédictin; Bretteville-le-Rabet, commanderie XIIIe s.; Caen,

Saint-Étienne XIVe s.; Cagny, vestiges de prieuré; Cricqueville, rs. du prieuré de Royal-Pré; Crocy, rs. du prieuré de la Moinerie XIIIe s.; Le Désert, prieuré; Falaise, ab. Saint-Jean de Guilbray; Saint-Gabriel, prieuré XIIe, XIIIe, XVe s.; Longues, rs. 1168; Martragny, vestiges de deux prieurés; Noron, rs. de prieuré XIIe s.; Noyers, grange aux dîmes XIVe s.; Saint-Omer, rs. de l'abbaye du Val; Orbec, Hôtel-Dieu XVIe; Saint-Ouen-le-Pin, ab. de Val-Richer; Ouézy, vestiges de prieuré; Perrières, rs. de prieuré, grange aux dîmes XIIe s.; Saint-Pierre-sur-Dives, salle capitulaire XIIIe s.; Planquery, restes de la commanderie de Beaugy; Torteval, prieuré, porte XVe s.; Troarn XVIe s.; Vignats, rs. de l'abbaye de Sainte-Marguerite; Saint-Viger-le-Grand, restes de prieuré; Voismer, commanderie.

Arch. privée. — Argouges, man. Renaissance; Authieux-sur-Calonne, man. de Brancas; Bayeux, évêché XIIe, XIIIe, XIVe s.; mais. XVe et XVIe s. la plupart en pans de bois; Bellou, man. en pans de bois partie XVIe s.; Bretteville-sur-Odon, mais. des moines XVe s.; Le Breuil-en-Auge, man. en pans de bois Renaissance; Bully, ch. du Flot, Renaissance; Caen, hôtel des Quatrans, pans de bois 1380, restes du palais épiscopal XIVe s.; hôtel de Loraille XVe s., collège du Mont XIVe s.; Hôtel des Monnaies, hôtel Le Valois d'Escoville, Renaissance, 1535, place Saint-Pierre; hôtel Mondrainville, mais. rue de Geole, hôtel de Than, hôtel de Beuvron Renaissance; mais. du XVe s. rue Froide, rue Saint-Jean, rue Saint-Pierre; Calix, man. des Gendarmes Renaissance; Canapville, man. en pans de bois XVe s.; Cernay, man. XIIIe et XIVe s.; Cintray, man. XVIe s.; Campigny, man. Renaissance, plafond bois; Condé-sur-Noireau, mais. XVIe s.; Crasmesnil, ch. Renaissance; Crèvecœur, man. XVe s.; Dives, mais. XVe-XVIe s.; Ecajeul, man. de Basseville XVe-XVIe s.; Espins, man. XVIe s.; Falaise, mais. XVe et XVIe s. de la Renaissance, rue Sainte-Trinité; Faugernon, moulin XIIe s.; Firfol, man. en pans de bois XVIe s.; Fresney-le-Puceux, ch. Renaissance; Fumichon, ch. Renaissance; Géfosse-Fontenay, man. d'Hermerel XVe s.; Saint-Germain-de-Livet, ch. Renaissance; Glos, man. XVIe s.; Grainville-Langannerie, man.; Grandchamp, ch. Renaissance; Grandouet, man.; Heuland, mais.

XVIe s.; Honfleur, mais. XVIe s.; Saint-Jean-de-Livet, restes de manoir; Lécaude, man. XVIe s.; Lisieux, mais. en pans de bois XVe-XVIe s. Les Pavements, man. XVIe s.; Livarot, man. de la Pipardière et mais. XVIe s.; Loucelles, man. XVIe s.; Mailloc, ch. Renaissance; Maisoncelles-sur-Ajon, mais. XVe s.; Sainte-Marie-aux-Anglais, man. XVe s.; Martigny, man.; Méry-Corbon, man. de Montfreule XVIe s.; Le Mesnil-Guillaume, ch. Renaissance; Le Mesnil-Mauger, man. du Coin XVIe s.; Le Mesnil-Simon, colombier de la Varenne Renaissance; N.-D. de Courson, man. de Belleau XVIe s.; Ouilly-le-Vicomte, man. XVIe s.; Pennedepie, moulin XVIe s.; Percy, man. en partie XVIe s.; Saint-Pierre-sur-Dives, mais. XVe s.; Pont-l'Évêque, mais. XVe-XVIe s.; Prestreville, ch. Renaissance; Quilly, ch. Renaissance; Rubercy, man.; Russy, ferme du Fresne, Renaissance; Ryes, mais. XVe-XVIe s.; Tordouet, man. XVIe s.; Touques, man. de Meautry partie XVIe s.; Urville, man.; Vierville, mais. XVIe s.; Vire, mais. XVe et XVIe s.

Arch. publique. — Dives, halles XIVe-XVIe s.; Ouilly-le-Basset, pont gothique; Saint-Pierre-sur-Dives, halles XIIIe s.; Touques, halles de bois XVIe s.

Arch. militaire. — **Châteaux** : Saint-Aignan de Craménil XVIe s.; Aignerville XVIe s.; Annebaut, rs.; Audrieu, ch. de la Motte, partie XIIIe s.; Aunay, rs.; Barneville; Beaumais XVIe s.; Beneauville; Le Bény-Bocage, rs.; Bernesq, Renaissance; Beuvillers XVIe s.; Biéville XVIe s.; Boissy XVIe s.; Bonneville-sur-Touques, rs. XIIe-XIIIe s.; Boulon, rs. du château du Thuit XIe-XVIe s.; Brécy XVIe s.; Briquessart, motte et fossés XIe s.; Cesny-Bois-Halbout, rs. du château de la Motte; Colombières; Condé-sur-Noireau, dj. XIIe s.; Courcy, rs. XIIIe s.; Courson XVe s.; La Cressonnière XVe s.; Creullet XIVe-XVIe s.; Creully XIIe-XVe-XVIe s.; Crèvecœur XVe s.; Cricqueville XVIe s.; Drubec XVIe s., rs.; Ecots XVIe s.; Englesqueville, ch. de Beaumont partie XIIe s.; Ernes; Escoville, tourelles XVe-XVIe s.; Escures-sur-Favières; Falaise, dj. XIIe s., tour Talbot 1418 à 1450, Tour David; Fauguernon, rs. XIIe-XVIe s.; Fervacques XV-XVIe s.; Fontaine-Estoupefour époque Louis XII; Fontaine-Henry XVe et Renaissance; Fontenay-le-Marmion, vestiges; Fresney-le-Puceux Renaissance; Fresney-le-Vieux; Fumichon XVIe s.; Saint-Gabriel, dj. XIe-XIIe s.; Saint-Germain-de-

Livet XVIe s.; Grandchamp partie XVIe s.; Graimbosq, motte de donjon XIe s., Hermanville XVIe s.; Hermival-les-Vaux XVIe s.; Saint-Hippolyte XVe s.; Honfleur, porte et château XVIe s.; La Houblonnière XVe-XVIe s.; Lasson, Renaissance; Lion-sur-Mer Renaissance; Livarot, rs. XIIe s.; Maisons, XVe-XVIe s.; Manneville-la-Pipard XVIe s.; Neuilly-l'Évêque, vestiges; Neuville XVIe s.; Ouilly-du-Houlley partie XVe s.; Ouilly-le-Tesson; Ouillie-le-Vicomte, château de Bouttemont partie XVIe s.; Parfouru l'Eclin XVIe s.; Saint-Pierre-de-Mailloc partie XVIe s.; Saint-Pierre-du-Bû, ch. de Couvrigny; Saint-Pierre-du-Mont, deux châteaux XVIe s.; Le Pin, dj. XIe s.; Planquery XVIe s.; Le Plessis-Grimout, dj. XIe s.; La Pommeraye, dj. XIe s.; Pont-Bellenger XVIe s.; Préaux XVIe s.; Le Rocher, Renaissance; Soulangy; Soumont-Saint-Quentin XVIe s.; Thiéville partie XIVe s.; Tournebut, dj. XIIIe s.; Tracy, rs.; Vauville XVIe s.; Le Vey XVIe s.; Victot-Pontfol XVe s.; Le Vieux-Bourg, rs. du château des Malemains; Villers-Bocage, rs.; Vire, rs. — **Enceintes** : Amayé-sur-Orne; Caen, reste de l'enceinte fortifiée de Saint-Étienne; Falaise, remparts, porte des Cordeliers XIIIe s.; Saint-Germain de Montgommery, rs.; Lisieux, restes 1491 à 1510.

CANTAL. — *Arch. monastique.* — Brageac, rs.; Cassaniouze, monastère de Saint-Projet; Saint-Chamand, rs. du Chapitre; Escaumels, rs. d'un prieuré d'Augustins; Saint-Étienne; Féniers, rs. d'abbaye cistercienne; Labesserette, prieuré; Menet, vestiges du prieuré de Broc; Montsalvy, ab. bénédictine, cloître, réfectoire XIVe s.; Murat, monastère dominicain; Pleaux, couvent des Carmes; Pradelles, prieuré; Ydes, commanderie; Veyrières, rs. d'un monastère d'Augustines.

Arch. privée. — Aurillac, mais. XIVe, XVe, XVIe s., hôtel de Noailles XVIe s.; Auzers, mais.; Saint-Flour, collège et mais. Renaissance; Fontanges, mais. XVIe s.; Jaleyrac, mais. XVIe s.; Laurie, man. partie XVe s.; Saint-Martin-Valmeroux, mais. XVe-XVIe s.; Mauriac, mais. XIIe, XVe, XVIe s.; Messilhac, ch. Renaissance; Molompize, rs. du manoir d'Aurouze; Pleaux, man. de Luze; Salers, mais. XVe-XVIe s.; Saint-Simon, man. d'Oyez XVe s.; Vic-sur-Cère, mais. fortifiées.

Arch. publique. — Arpajon, pont de Cabrières; Aurillac,

hôtel de ville gothique XVIe s.; Saint-Flour, hôtel de ville Renaissance, la salle de Brezons XIIe s.; Saint-Simon, pont gothique; Tréboul, pont; Veyrières, pont des Monges.

Arch. militaire. — **Châteaux** : Albepierre XVIe s.; Alleuze, rs. XIVe s.; Anglards, ch. de la Trémoulière XVe s.; Anjony 1425, peintures XVe et XVIe s.; Anterroche XVe s.; Apchon, rs.; Arches, dj. XIIe s.; Arnac, rs. du château de Poul; Arpajon, ch. de Conros; Aubejet, rs.; Aubesseyre; Aubijoux, rs.; Aulhac; Auriac, ch. de Gironde 1322; Aurillac, ch. de Saint-Étienne, dj. XIIe s.; Auzers XVe s.; Avenaux, rs.; Ayrens, ch. de Clavières; Bassignac, rs. XVIe s.; Beauclair, rs.; Belestat; Bélinay XIVe s.; Beunes, rs. XVe s.; Bézaudun XIVe s.; Bournazel; Bouygue; La Bontat; Branzac, rs., peintures XVIe s.; Bressanges XVe s.; Cabanes fin XVIe s.; Caillac XVIe s.; Le Cambon; Cassaniouze, rs. des châteaux de la Tour aux Anglais et Roquemaurel; Caylus, rs. de donjon; Cayrols, ch. du Griffoul et de la Placette; Celles, rs.; Chaliers, rs.; Chalvignac, rs. du château de Miremont XIe, XIIIe XVIe s.; Saint-Chamand partie XIVe s.; Chambon parties XIIe-XVIe s.; Champs, rs. des châteaux de la Roche et de Brousse; Chanterelle; La Chapelle d'Alagnon, ch. de Jarousset fin XVIe s.; Charmensac, rs. du château de Poujol; La Chassagne; Chastanat, rs.; La Chaud, rs.; Chavagnac XVe s.; Chavarvières, rs.; Le Cheylard, rs.; Cheylade, ch. du Caire XIIIe-XIVe s., ch. de Cheylannes; Cheyrousse, rs.; Clavières; Saint-Clément, rs. du château de la Roque; Cologne XVIe s.; Combes, rs.; Comblat 1439; Les Combières, rs.; Combrelles, rs.; Conquans, rs.; Saint-Constant, rs.; Corbières; Coren; Couffour; Cousans; Crévecœur, rs.; Curières, rs. XVIe s.; Cusol, rs.; Cussac, rs.; Dienne, rs.; Drugeac, rs.; Escalmel, rs.; Escorailles, rs. XIIe s.; Espinasse, rs. du château de Miremont; Estresses, rs.; Saint-Étienne XVIe s. et châteaux de Severgne et de Murat; Exout, rs.; Faliès; Saint-Flour, rs.; Foulholes, rs.; Fournols, rs.; Glénat; Grossaldet, rs.; Les Huttes, rs.; Jailhac, rs.; La Jalenne fin XVe s.; Labesserette, ch. de la Maurinie; La Barie XVe s.; Lacapelle del Fraisse, ch. de la Rode; Lamarque, rs.; Lanobre, ch. de Vals XIIIe-XVIe s.; Laroquebrou, rs.; Lastic, rs.; Laurichesse, rs.; Laurie, ch. de Lagarde; Leucamp, rs. des châteaux de Murat et de Lagarde; Leybros, rs.; Lieuchy, rs.; Lieu-

tadès, rs. des châteaux de la Borie et de la Garde; Loupiac, rs. du château de la Roche; Longevergne, rs. XVe s.; Longevialle, rs.; Lugarde, rs.; Madic, rs. XIVe s.; Maillargues, rs.; Mardogne, rs. XIIe s.; Marmanhac, ch. de la Voûte XVe s.; Marmiesse, rs.; Marlat, dj. XIIe s.; Marses, rs.; Massiac, rs.; Mazérat; Mazerolle XVIe s.; Méallet, rs. des châteaux de Courdes et de Montbrun; Messac, rs.; Messillac XVe et XVIe s.; Miremont, rs.; Molèdes, rs. de tour; Molompize, rs. du château de Vauclair; Montbrun, rs.; Montclar, rs.; Monteil, rs.; Le Monteil; Montlogis, rs.; Montsuc, rs.; Murat, rs.; Murat-la-Rabe, rs. XVIe s.; Muret, rs.; Naucase, rs.; Naucelles, dj. XIe-XIIe s.; Nozières, rs.; Nubieux, rs.; Les Ourseaux; La Pachevie XIVe s.; Palmont XVe s.; Paulhac partie XIVe s.; Pestel XIVe-XVe s.; Peyrelade; Peyrols, dj.; Pierrefort, rs.; Plagnes; Pompignac fin XVe s.; Reilhac, rs.; Rignac, rs.; Rochebrune, rs. XVe s.; Rochegonde, rs.; Roffiac XVe s.; Le Ragheaud, rs.; Rancillac, ch. de la Péchaudie; Roumégoux rs.; Roussy, rs. XIIIe s.; Saignes, rs.; Salers, ch. de la Jourdanie et de la Jarrige; Sales; Salsignac; Sartiges; Sarrus, rs.; Sédaiges; Ségur, rs.; Senezergues; Serres XIVe s.; Sévérac, rs.; Saint-Simon, ch. de la Force, de Lalaubie et de Labeau XVIe s.; Les Ternes XVe-XVIe s.; Tissonnières; Trémouille, rs.; Trioulou XVe s.; Turlande; Vabres, rs.; Valens, rs. XVe s.; Valuéjouls, rs.; Vareillettes, rs.; La Volpillière; Veyrières, dj. XVe s.; Vic-sur-Cère, rs.; Vigouroux XIVe s.; Vieillevie XVIe s.; Le Vigean, ch. de Chambres; La Vigne XVe-XVIe s.; Vitrac, ch. de Fargues; Vixouse, rs.; Yolet, ch. du Doux. — **Enceintes** : Allanche; Marcolès, rs.; Massiac, rs.; Salers; Saint-Flour; Vic-sur-Cère, rs. — **Églises fortifiées**: Bredons; Paulhac; Saint-Simon, dj. XIe-XIIe s. — **Souterrains-refuges**: Cornet; Montvert; Neboullières; Pleaux; La Rouquette.

CHARENTE. — *Arch. monastique.* — Saint-Amand-de-Boixe, rs. du cloître et de l'abbaye; Angoulême, rs. de l'abbaye Saint-Cybard, des couvents des Carmes et des Cordeliers; Aubeterre, rs. des Minimes; Baignes, rs. de l'abbaye; Bassac, rs. du cloître et de l'abbaye; Bouteville, rs. de prieuré XIIe-XIIIe s.; Charmant, rs. de commanderie; Charras, rs. abbaye de Grosbot;

La Couronne, rs. de l'abbaye; Échallat, rs. du prieuré; Le Grand-Masdieu, rs. de commanderie; Juillac-le-Coq, porte fortifiée d'un monastère; Lesterps, rs. de l'abbaye; Marcillac-Lanville, rs. prieuré de Lanville; Merpuis, rs. de l'abbaye; Nanteuil-en-Vallée, rs. de l'abbaye; La Rochefoucauld, cloître et rs. du couvent des Carmes; Ronsenac, rs. du cloître et du prieuré; Rouillac, rs. de la commanderie du Temple; Saint-Saturnin, rs. du prieuré; Taizé-Aizie, rs. de la commanderie de Villegast; Tusson, rs. du XIIe s. de l'abbaye.

Arch. privée. —Angoulême, évêché XIIe-XVIe s., mais. Renaissance.

Arch. publique. — Loubert, pont; L'Houmeau-Pontouvre, pont du Gond sur la Touvre; La Rochefoucauld, pont.

Arch. militaire. — **Châteaux**: Abzac, XVe s.; Aizecq; Saint-Amand-de-Nouëre, Fontguyon XVIe s.; Ambérac, rs. tour des Fades; Ambleville XVe s.; Angoulême, rs. château XIIIe-XVe s.; La Tourgarnier partie XIVe s.; Anville, rs.; Ars, ch. Renaissance; Aubeterre, rs. XIIe-XVIe s., motte Bourbon; Aunac, ch. XVe s.; Baignes, Montauzier XVIe s.; Barbezières, ch. XVe s.; Barbézieux, rs.; Bardenac, motte à Coyron; Bayers, ch. XVe s.; Bazac, motte à Puygoyon; Beaulieu, Sansac XVIe s.; Benays, camp; Bignac, ch. Laumont, rs.; Blanzac, rs. XIIe-XVe s.; Bonnes, rs. XVIe s.; Bonneuil, le Breuil XVIe s., Flaville; Bors de Montmoreau, les Plassons; Bouex, rs. XVe s.; Bourg-Charente, rs. XIIe-XVe s.; Bouteville, ch. partie XIIIe s.; Bouthiers, rs.; Saint-Brice, ch. XIVe s.; Brie de la Rochefoucaud, trois ruines; Brigueuil, camp d'Anglard, ch. XIVe-XVIe s.; Brillac, rs.; Brossac, motte du Verdier; Cellefrouin, camp; Chabanais, rs. XIIIe-XVe s.; Chadurie, Puygati; Chalais, rs. enceinte féodale, ch. XIVe-XVIIe s.; Challignac, camp; Champagne-Mouton, camp d'Ambournet, ch. XVIe s.; Chasseneuil, camps de Chez-Fouquet, des Peines, motte, ch. de Goursac; Chassiecq, camp de Chez-Godard; Chateauneuf, rs.; Chenon; Cherves, ch.; Cherves-Châtelard, ch. du Gazon; Chillac; Saint-Christophe, camp de la Faye; Cognac, rs. et porte XVe s., ch. XVe; Confolens, rs.; La Couronne, l'Oisellerie partie XVe s.; Dignac, le Breuil XVIe s.; Dirac, rs.; Douzac, ch. XVe s.; Excideuil, la Chétardie XVIe s., Feuillade, ch. de Belleville et de la Motte XVIe s.;

Fontenille, Château-Renaud; la Forêt de Tessé, ch. de Tessé XVIe s.; Saint-Fraigne, ch. XVe s.; Garat, la Tranchade XVe-XVIe s.; Gensac, L'Esclopart XVIe s.; Saint-Germain-sur-Vienne, rs. XVe s.; Gondeville, ch.; Gourville, ch. de Montégon; Graves, Bois-Charente XVIe s.; Hiersac, ch. de Maillou XVIe s.; L'Ile d'Espagnac, rs.; Juignac, rs. XIVe-XVe s.; Saint-Laurent-de-Céris, rs. château féodal; Lesterps, motte du Dognon; Lignières, ch. de Luchet XVIe s.; Le Lindois, camps des Mottes, de la Giraldie; Loudigny, rs. château de Guinebourg XVIe s.; Loubert, camp du Petit-Masdieu, motte, rs. de tour; Luxé, rs.; Mansles, ch. de Bourdelais et de Goué XVe s.; Marcillac-Lanville, rs. château de Marcillac; Marthon, rs. château et donjon roman; Saint-Mary, deux châteaux XVe s.; Mazerolles, ch. XVIe s.; Saint-Même, ch. d'Anqueville et de Bourg-Charente XVIe s.; Merpins, camp, motte et rs. de château; Montbron, rs. château féodal et du XVe s., motte de Manteresse, ch. de Chalerot XVIe s., de Ferrière; Montchaude, ch. XVIe s.; Montignac, rs. de château et donjon XIIIe s.; Montmoreau, rs. château féodal et du XVe s.; motte de Chez-Verdu; Montrollet, ch. XVe s., camps des Robadeaux, du Puy Mérigou; Nabinaud, rs. de château, ch. de Méré; Nanteuil-en-Vallée, ch. XVIe s.; Nersac, ch. de Florac XVIe s.; Nieuil; Nonac, La Léotardie XIIIe-XVIe s.; Paizay-Naudoin, les Forts, camp romain, ch. de Saveille fin XVe s.; Pleuville, camp de Trallebost; Pranzac, rs. de château XVe s., Béchemoure XVe s.; Pressignac, camp.; Saint-Projet-Saint-Constant, ch. des Ombrais fin du XVe s., ch. de Puyvidal XVIe s.; Saint-Quentin-de-Chabanais, ch. de Pressac XVIe s.; Saint-Quentin-de-Chalais, motte de Puygoyon; Rancogne, ch. XVIe s.; Ranville-Breuillaud, camp d'Orfeuil; Richemont, motte; La Rochefoucauld, ch. partie XIIe s.; Ronsenac, rs. les Prisons; Rougnac, le Repaire XVIe s.; Roullet, rs. château féodal des Rocherauds; Ruelle, logis et fontaine du Maine-Gagnaud, XVIe s.; Salles d'Angles, le Cot de Régnier, le Terrier du Cot, le Chiron de Miot; Saulgond, camp de Lâge; Sers, rs. château XVIe s., ch. de Nanteuil XVe s.; Sainte-Sévère, camp de l'Abattu; Taizé-Aizie, rs.; Torsac, rs.; Touvre, rs. château 1071; Trois-Palis, rs. château de Rochecorail; Vars, rs. deux châteaux, ch. de Scée; Verteuil XVe s.; Vilhonneur, ch. et ch. de Rochebertier

XVIe s.; Villebois-La-Vallette, rs. château partie XIIe s.; Villejoubert, ch. d'Andone, ch. de la Barre XVe s.; Tœuil, Fort des Anglais; Vouthon, dj. romain de La Chaise; Yviers, motte de Machefer, ch. XVIe s. — **Enceintes** : Aubeterre, rs.; Barbezieux, rs.; Chabanais, rs.; Cognac, rs.; Marthon, rs.; Montbron, rs.; La Rochefoucauld, rs.; Ruffec, rs. — **Églises fortifiées** : Bouex; Champmillon; Charras; Touvre. — **Souterrains-refuges** : Saint-Amand-de-Montmoreau; Saint-André, Chez-Les-Longs; Chalais; Garat, Villars; Saint-Georges, Champ de la Croix; Jurignac; Montembœuf; Mouton, souterrain de Rivière; Plassac. Chez-Papin, Richemont; Salles de Villefagnan; Saint-Saturnin, Tarsac; Segonzac, souterrain de Pible; Vouzan, Les Pendants.

CHARENTE-INFÉRIEURE. — *Arch. monastique.* — Saint-Agnant, rs. de l'abbaye de Montierneuf; Chaniers, rs. de maladrerie; Cormeille, rs.; Les Essards, vestiges de prieuré; La Fayolle, rs.; La Flotte, vestiges de l'abbaye de Sainte-Marie-des-Châtelliers dite de Saint-Laurent; Fontdouce, rs. 1170; Saint-Germain-de-Lusignan, rs. de commanderie; Grézac, rs.; La Jard, rs.; Saint-Martin-de-Ré XVe-XVIe s.; Nieul-les-Saintes, cloître roman; Nieul-sur-Mer, rs. du prieuré de Sermaize, Templiers; Pons, passage de l'hôpital, fin XIIe s., rs. de commanderie; Sablonceaux, rs.; Saint-Savinien, rs. d'un monastère d'Augustins.

Arch. privée. — Antignac, rs. du manoir de Fondion; Ars-en-Ré, mais. XVIe s.; Dampierre-sur-Boutonne, ch. Renaissance; Saint-Denis-d'Oléron, cheminée Renaissance 1588; Ecoyeux, man. Renaissance; Saint-Genis, man. de Fonraud; Saint-Jean-d'Angély, mais. XVIe s., puits du Pilori provenant du château de Brizambourg 1546; Lorignac, man. de Chez-Poupot et de Chez-Dagneau; Saint-Martin-de-Ré, mais. XVIe s.; Migré, mais. gothique dite des Protestants; Pons, mais. Renaissance, caves anciennes; La Rochelle, caves gothiques, nombreuses maisons en pans de bois XVe-XVIe s.; Maison Henri II rue des Augustins, Saint-Symphorien-des-Bois, mais. de Blénac XVIe s.

Arch. publique. — Saint-Jean-d'Angély, tour de l'Horloge XVe s.; Nieul-sur-Mer, fontaine Renaissance; La Rochelle, porte

de l'Horloge, tour de la Lanterne (phare) XVe s., hôtel de ville parties de 1486 et de 1607 en style Renaissance; Saintes, hôtel de ville Renaissance.

Arch. militaire. — **Châteaux** : Antezant, rs.; Archiac, rs.; Aulnay, dj. XIIIe s.; Aumagne, rs.; Balanzac; La Barde, rs.; Benon, rs.; Berneuil, rs.; Bessac, rs.; Beurlay, rs. du château de Pontoise XVe s.; Bresdon, rs.; Brie-sous-Archiac, deux ruines; Broue, dj. roman; La Brousse, rs.; Bussac; Celles, rs.; Chamouillac, ch. de la Houlette partie XVe-XVIe s.; Champdolent, rs.; Charron 1596; Chevanceaux, ch. de Chaux; Ciré, partie de 1549; Clérac, ch. des Caillières XVIe s.; La Clotte, rs.; Courdault; Crazannes partie XVe s.; L'Éguille, rs. XIe s.; Dampierre XVe s. et Renaissance; Fléac, ch. d'Ardennes, rs. XIIe s.; Fouras partie XIVe s.; Geay 1591; Genouillé, deux ruines; Saint-Georges-de-Cubillac; Gourvillette; L'Isleau, dj. XIIe s.; Jarnac-Champagne, rs.; Saint-Jean-d'Angle, rs. XIIe s.; Jonzac, dj. XVe s.; L'Aiguillon; Landes, rs.; Louzignac, dj. XIVe s.; Lussac partie XIVe s.; Macqueville; Marsais, rs.; Matha XIIIe-XVe s.; Migré, ch. de La Grande Tannière; Mirambeau, partie XIVe s.; Montguyon XIIe, XIIIe, XVe s.; Montroy partie du XVIe s.; Moragne; Mornay XVIe s.; Le Mung, rs. XVe s.; Neuvicq; Pons, dj. roman, postérieur à 1179, ch. du Fa; Rioux; La Rochecourbon partie XVe s.; Royan, dj.; Saint-Savinien; Saint-Seurin-d'Uzet; Saint-Symphorien-des-Bois, rs.; Semussac XVIe s.; Siecq, souterrains de château XIe s.; Taillebourg partie XIIIe s.; La Tenaille, rs. XIIe s.; Thors, rs.; Le Thou, rs. du château de Sigogne; Haut-Tirac ou Bardine, rs. de donjon XIIe s.; Tonnay-Boutonne, dj. XIIe s.; Torxé, ch. du Péré 1553; Villeneuve-la-Comtesse, rs. — **Enceintes** : Corme-Royale, porte; Gemozac, restes; Pons, rs.; Pont-l'Abbé, porte et tour; La Rochelle, restes de remparts : Tours Saint-Nicolas 1384, de la Chaine 1476 défendant le chenal, tour de la Lanterne (phare) 1445-1476; Surgères, remparts, porte Renaissance; Villeneuve-la-Comtesse, rs. — **Églises fortifiées** : Angoulins; Authon; Aytré; Contré XIIIe s.; Echillais. — **Souterrains-refuges** : Beauvais-sous-Matha; La Chapelle-Bâton; Chatenet; Cierzac; Floirac.

CHER. — *Arch. monastique.* — Bois d'Abert, rs. de prieuré XVe s.; Bourges, greniers de chapitre XIVe s.; La Celle, cloître

XIIIe s.; Chalicoy, rs. 1133; Champrau, reste de prieuré XIVe-XVIe s.; Charenton-sur-Cher, travée de cloître gothique XVIe s.; Le Châtelet, bâtiments de l'abbaye augustine de Puyferrand XVIe s.; Chezal-Benoît, rs. d'abbaye bénédictine; Civray, bâtiment de la chapelle du Puy partie XVe s.; Corquoy, prieuré de Grandmont; Dèvre, rs. de prieuré; Fontgueydon, rs. de prieuré de Grandmont; Fontmorigny, rs. d'abbaye cistercienne fondée vers 1145, grange; Genouilly, salle capitulaire du prieuré de Grandmont-Fontblanche; Limeux, reste de prieuré XIVe s.; Loroy, rs.; Marmagne, bâtiments de l'abbaye des cisterciennes de Beauvoir en partie XIIIe-XVIe s.; Mehun-sur-Yèvre, bâtiments du prieuré de Crécy XVIe s.; Nantué XIVe s.; Noirlac; Orsan, rs. de prieuré; Plaimpied, rs. d'abbaye augustine XIIe, XIIIe, XVe s.; Les Pierres, rs. 1149; La Prée-sur-Arnou, rs. de prieuré 1128; Verneuil, vestiges de prieuré XVe s.; Verrières, prieuré XIIIe-XVe s.

Arch. privée. — Argent, man. XVIe s.; Aubigny, mais. en pans de bois XVe-XVIe s.; Bannegon, man. de Chargy XVe s.; Bourges, mais. XIVe s., hôtel de Jacques Cœur 1443 à 1551, mais. Bienaimé Georges bâtie par le maître d'œuvres de ce nom 1464, mais. de Varye XVe s., hôtel du Doyenné XVe s., hôtel Pelvoisin, hôtel Lallemand et hôtel Cujas Renaissance, mais. dite de la Reine Blanche XVe s., mais. en pans de bois XVe-XVIe s., rues de la Porte Jaune, du Vieux Poirier, de la Frange, des Toiles, Saint-Sulpice, Mirebeau, Bourbonnoux, place Gardaine, etc.; Dun-sur-Auron, belles caves XIIIe s., mais. XIIIe, XIVe, XVe, XVIe s. et Renaissance; Genouilly, chapelle et bâtiment du manoir des Salles de Jean de Berry vers 1400; Graçay, mais. XVe-XVIe s.; Lunery, man. de la Vergne; Mehun-sur-Yèvre, mais. romane, mais. XIVe s.; Ménétréol, mais. XIIIe s.; Montigny, man. de Poulassion; Nérondes, man. de Briou, Renaissance; Ourzy, man. XVe s.; Saint-Priest-la-Marche, man. de la Courcelle XVe s.; Savigny-en-Septaine, man. d'Hierry fin XVIe s.; Vierzon, mais. en pans de bois XVe-XVIe s.; Villemenard, ch. Renaissance.

Arch. publique. — Bourges, hôtel de ville XVe s., horloge de la cathédrale, 1423, par André Jourdain et Robert de Touraine; Dun-sur-Auron, porte de l'Horloge; Henrichemont, ville fondée par Sully; Vierzon, porte de l'Horloge.

Arch. militaire. — **Châteaux** : Ainay-le-Viel xve s. et Renaissance; Argenvières, rs.; Les Aubels, rs.; Aubigny xve-xvie s.; Bannegon parties xiiie et xvie s.; Baugy, rs.; Beaujeu, rs.; Beffes, rs.; Bessais-le-Fromental, trois restes xve-xvie s.; Bigny; Bonnebuche; Boueix; Brécy, rs.; Breuilhamenan Renaissance; Burandure xve ou xvie s.; Bussy, motte de donjon et ch. xve s.; La Celle-Condé, ch. du Plessis; Cerbois, rs.; Champroy; La Chapelle-d'Angillon, xie ou xiie, xve et fin xvie s.; Charenton-sur-Cher, motte de donjon, rs. xve s.; Charentonnay; Charost, dj. xiie s.; Châteaumeillant, restes; Châteauneuf-sur-Cher xiiie et fin xvie s.; Le Châtelet, rs. parties xiie-xve s.; Le Châtelier, rs.; Chazelles xv^e s.; Colombier, ch. de la Salle; Concressault, rs. du château du duc Jean de Berry, fin du xive s. par Guy de Dammartin; Cormusse, tour xve s.; Le Coudray-Monin, rs. xve s.; Cours-les-Barres, motte de donjon; Coust, ch. du Creuzet xive-xvie s. et de Bonnais fin xve s.; Croisy, trois mottes de donjons; Cuffy, dj. xive s.; Culan xve s.; Saint-Éloy-de-Guy, ch. des Dames xve s.; Epineuil, motte de donjon; Saint-Florent-sur-Cher partie xve s.; Foëcy, porte du château de la Loë; Fontmoreau, rs.; La Forêt-Grailly; La Forêt-Chaumiers partie xve s.; Genouilly, motte de donjon, ch. de la Maisonfort fin xvie s.; Graçay, motte de donjon, ch. de Coulons Renaissance; Grossouvre; Herry; Humbligny, motte de donjon; L'Isle-sur-Arnon xve s.; Issertieux, rs.; Saint-Janvrin, rs. xve s.; Jouy, xive s.; La Lande-Chevrier; Limeux, ch. de Saragosse Renaissance; Malçay; Marcy, rs.; Mareuil-sur-Arnon, rs.; Marmagne, motte de donjon; Mas-Sarrazin; Maubranches partie xve s.; Mehun-sur-Yèvre, rs. du château de Jean de Berry construit par Guy de Dammartin, achevé vers 1386; Meillant, ch. de Georges d'Amboise, Renaissance; Mennetou, dj. xve s.; Ménétréol-sous-Sancerre, rs. du château des Eaux-Belles; Méreau, ch. des Murs xve s. et Renaissance; Montigny, rs.; Mornay-Berry, rs. xve s.; Moulins-sur-Yèvre, ch. de Maubranches, partie xve s.; Nauçay xvie s. peintures murales; Neuilly-en-Dun, motte de donjon; Nozey partie xive s.; Oizon, ch. de la Verrerie Louis XII; Ourouer-les-Bourdelins, rs.; Saint-Palais, rs.; Saint-Pierre-les-Etieux xve-xvie s.; Le Plaix xvie s.; Poudy partie xve s.; Rimbé, rs.; La Roche-Guillebaud, rs.; Rosay xve-xvie s.; Rousson

XIVe, XVe, XVIe s.; Sagonne XIVe s., rs.; Sancerre, dj. dit la Tour des Fiefs; Savoye fin XVIe s.; Les Tureaux deux mottes de donjons et retranchements; Turly XVe s.; Vailly, XIVe s.; Vallencey; Vavre, motte de donjon, dj. XIIe et XVe s.; La Vèvre; Vierzon, ch. du Fay, motte de donjon, ch. de Vierzon XIIIe s.; Villatte XVe s.; Villeménard, gothique et Renaissance; Villeville, motte de donjon; Vorly, ch. de Bois-Sire-Amé, rs. première moitié du XVe et XVIe s. — **Enceintes**: Aubigny, rs.; Bourges, rs. XIIIe s.; Charots, rs.; Châteauneuf-sur-Cher; Dun-sur-Auron, restes; La Guerne; Lury, enceinte, deux portes XIIIe s.; Massay, rs.; Mehun-sur-Yèvre, rs. XIIIe-XIVe s., porte; Mennetou, rs. — **Souterrain-refuge**: Saint-Saturnin, dit de la Tanière.

CORRÈZE. — *Arch. monastique.* — Saint-Angel, prieuré salle capitulaire XIVe s.; Aubazine, ab. cistercienne, salle capitulaire XIIe s., vestiges d'une fontaine gothique; Bonnaigue, rs.; Bonnesaigne, rs.; Coyroux, rs. d'une abbaye cistercienne; Nazareth, commanderie; Le Port-Dieu, prieuré; Tulle, salle capitulaire et cloître fin XIIe, XIIIe, XIVe s.; Valette, rs.; Varetz, vestiges d'une commanderie.

Arch. privée. — Beaulieu, mais. XIIIe, XIVe, XVIe s.; Brive-la-Gaillarde, mais. XIIIe, XVe, XVIe s., collège 1569 et petit séminaire Renaissance; Laguenne, mais. du cardinal Sudre XIVe s.; Lubersac, mais. Renaissance; Meymac, mais. Renaissance; Nazareth, mais. XIVe et XVe s.; Ségur, mais. XVe-XVIe s.; Tulle, mais. XIIe, XIIIe, XIVe s., mais. de l'abbé époque Louis XII; Turenne, mais. XIIIe, XIVe, XVe s.; Ussel, mais. XIVe-XVe s.; Uzerche, mais. XIIIe-XVIe s.

Arch. publique. — Meymac, tour de l'horloge XVe s.; Treignac, pont XVe s.

Arch. militaire. — **Châteaux**: Allassac, dj. XIIIe s. avec mâchicoulis postérieurs; Anglars; Saint-Aulaire, rs.; Le Bazaneix XVIe s.; Beyssac, ch. de la Rivière XIVe-XVe s.; Billac; Blanchefort, rs.; Saint-Bonnet-la-Rivière, rs.; Breniges, rs.; Canillac, rs.; Saint-Chamans, rs.; Le Chambon, rs. XIIIe s.; La Chapelle-aux-Brocs, rs. du château du Cairo; Le Châtelard, motte de donjon; Confolens, rs.; Comborn, rs.; Cornil, dj. XVe s.; Curemonte, ch.

de Plas; Eyburie, rs.; Fargeas, rs.; Gunel, rs.; Ingeals; Ladignac, rs.; Lissac XIVe-XVIe s.; Lostanges, rs.; Lubersac XVe s. rebâti; Malemort, rs.; Masseret, motte de donjon; Maumont, rs. XIIIe-XIVe s.; Merle XVe s.; Mirambel, rs.; Les Monts, rs.; Neuville, rs.; Les Oussines, rs.; Pennacorn, rs.; Peyrissac, rs.; Peyroux, rs.; Pompadour XVe s.; Queyssac, rs.; Rilhac-Treignac, rs.; Roussille, rs.; Salons, dj., motte de donjon, ch. du Pin; Sedières XIVe s. et Renaissance; Ségur, rs.; Sornac, rs. du château de Rochefort; Treignac, rs.; Turenne, dj. XIIIe s. dit tour de César, dj. XIVe s. dit tour du Trésor; Veilhan, rs.; Ventadour, rs.; Yssaudon, rs. — **Enceintes** : Beaulieu, rs.; Douzenac, rs.; Mouceaux, enceinte fortifiée du Puy du Tour; Neuvic, rs.; Servières, rs.; Uzerche, porte d'enceinte. — **Églises fortifiées** : Saint-Chamans, hourds; Dampniat, clocher; Noailhac; Saint-Robert; Uzerche. — **Souterrain-refuge** : Saint-Pardoux-l'Ortigier.

CORSE. — *Arch. privée.* — Aleria, rs. de l'évêché; Bonifacio, mais. gothiques XIIIe-XVe s.; Sartène, mais.; Vescovato, mais. XVIe s.

Arch. publique. — Bonifacio, hôtel de ville gothique; Corte, pont gothique.

Arch. militaire. — **Châteaux** : Ajaccio, citadelle partie 1554; Appietto, rs.; Bastia, dj. XVe s.; Corte vers 1420; Face d'Orto, rs.; Saint-Launet, rs.; Monticello, rs. du château de Capo Spinello; Olimeto, rs.; Olmessa, rs.; Piana, rs.; Sari d'Orcino, trois ruines; Serravalle, rs.; Sollacaro, rs.; Sorio, rs.; Ventisseri, deux ruines. — **Tours de signaux** : Il Bravoure XVe s.; Cap-Nero XVe s.; Cap-Rasso XVe s.; Caseli; Farinole, rs.; Figari; L'Ile-Rousse XVe s.; Luri, dj. dit tour de Sénèque; Santa Maria Sichè, rs., tour de Vanina; Morsiglia, tours; Nonza; La Parata XVe s.; Pino, tour; Punta d'Orchino XVe s.; Rogliano, tour du cap Corse; Iles Sanguinaires XVe s.; Tagna XVe s.; — **Enceintes** : Algajola; Bonifacio en partie moyen âge; Porto-Vecchio, rs.; Sartène, vestiges XVIe s.

COTES-DU-NORD. — *Arch. monastique.* — Beaulieu, rs. d'ab

baye 1168; Beauport[1], ab., bâtiments complets des XIIIe et XVe s., réfectoire 1269; Bégard, ab. cistercienne, 1130; Besso, rs. de commanderie; Bon-Repos, rs. d'abbaye fondée en 1184; Bosquem, rs. d'abbaye cistercienne, salle capitulaire fin XIIe s.; Châtelaudren, prieurés de saint Magloire et des Fontaines; Dinan, porte des Cordeliers; Guingamp, prieuré Sainte-Croix XVe s.; Lamballe, Augustins, vestiges du XIVe s.; Lantenac, ab. fondée en 1449; Lehon, prieuré, réfectoire XIIIe s.; Lantenac, rs. d'abbaye 1149; Le Moustoir, rs. de couvent d'Augustins; Tréguier, cloître 1461, hôtel-Dieu gothique; Trévron, rs. de prieuré.

Arch. privée. — Bocénit, man. Renaissance; Saint-Brieuc, palais épiscopal, en partie du XVIe s., bâtiment du XVe s. à la préfecture, hôtel de Rohan XVe s., mais. XVe et XVIe s. spécialement rue Fardel; Corlay, pans de bois Renaissance; Dinan, pans de bois XVe-XVIe s., portail de l'hôtel Beaumanoir, Renaissance; Goudelin, man. de Montjoie et de Kergoff; Guingamp XVe-XVIe s.; Jugon XIVe, XVe, XVIe s.; Kergouanton, rs. de man. XVIe s.; Kermathamain, man. XVIe s.; Lamballe, pans de bois XVe-XVIe s.; Lannion, pans de bois XVe-XVIe s.; Lanvallon, hôtel Kératry, pans de bois, Renaissance; Paimpol, hôtel de la Grande-Maison et mais. en pans de bois XVIe s.; Plaintal, rs. du man. de Caspado; Tréguier, mais. XVe-XVIe s.

Arch. publique. — Saint-Brieuc, fontaine Saint-Corentin XVe s.; Dinan, tour de l'horloge XVe s.; Guingamp, fontaine en partie Renaissance; Tréguier, Hôtel-Dieu XIVe-XVe s.; Trémeven, fontaine; La Ville Bouvier, fontaine des Fonts.

Arch. militaire. — **Châteaux** : Beaumanoir XVIe s.; La Bellière XIIIe-XIVe s.; Saint-Bihy, ch. de la Grande-Ile XVIe s.; Bocosel;

1. L'abbaye de Beauport n'a pas dans ce livre la place qu'elle mérite : ce monument précieux a, en effet, le malheur d'être entre les mains de propriétaires tels que je n'ai eu le déplaisir d'en rencontrer nulle part depuis vingt ans, en parcourant la France entière et l'étranger, de l'Angleterre à l'Asie-Mineure et à l'Égypte; de la Norwège à l'Espagne et à la Sicile. Je crois devoir avertir mes lecteurs que de quelque titre qu'ils justifient, quelque courtoisie qu'ils apportent à solliciter la permission de visiter Beauport, ils rencontreront un accueil auquel on n'est en droit de s'attendre nulle part, et qu'il serait superflu de qualifier : c'est un désagrément que je veux leur épargner.

Bois-Adam, rs.; Botloy, rs.; Bourblanc XVIe s.; Brondinenf, dj. XIIIe s.; Callac, fossés; Saint-Carmé, ch. du Chêne-Ferron partie du XIIIe s.; Cesson, dj. 1395; La Chèze XIIIe s.; Cludon, rs.; Coat-Couraval; Coatelan XVIe s.; Coatleguer, rs.; Coat-Nevenez; Coët-frec XVe s., rs.; Coëtmen XIIIe et XIVe s.; Coëtmen, dj. XIIe s.; Coëtquen, rs.; Cohiniac, ch. du Rumain XIIIe s.; Coibicar; La Conninais XVe s.; Corlay 1198, rs.; Corret; Dinan 1458 à 1488; Evran, Beaumanoir, rs.; La Feuillée, rs.; Frinandour, rs.; La Garaye; Le Gouray, ch. de La Motte-Basse; Guingamp XVe s.; Le Hac XVe et XVIe s., rs.; Hénabihan XVe s.; L'Ile, rs.; Illifant, rs.; Saint-Jouan de l'Isle, ch. du Gué de l'Isle, XIIIe et XVe s.; Kerbellec, rs.; Kercarbin, rs.; Kergrist XVIe s.; Kerival; Kerjean, motte; Kermeno, rs.; Kermorach, deux châteaux ruinés; Kernabazan, rs.; Lamballe, vestiges; Langarzeau, rs.; Laniscat, rs.; le Fort de la Latte, ancien château de la Roche Goyon XVe s.; Saint-Launeuc, rs.; Lanrelas, rs.; Lanrodec, rs.; Lennay-Cotiot, rs.; Lehen; Leslay, Beaumanoir partie du XVe s.; Lesorm'el, rs.; Lezstrezec, rs.; Locarn, rs.; Le Médic, rs.; Montbrand, dj. XIIIe s.; Montrafilant XIIe s.; La Motte, motte; La Moussaie fin du XVIe s.; La Noë-Sèche; Noë-Verte XVe s.; Saint-Péran; Plancoët, La Tour à la Vache XIIIe s.; Pléguien, motte; Le Plessix-Tréan; Plevenon; Plouguernevel; Ploumillian, rs.; Pluzunet, rs.; Pommerit-Jaudit, rs. du Plessix; Pommerit-le-Vicomte, rs. de Baliveau; Quérinan, rs.; Quévert, rs. de la Brosse; La Roche-Derrien, rs.; La Roche-Jagut XVe s.; La Roche-Suhard, rs.; Rostrenen, mais. XVIe s.; Rosviléon XVIe s.; La Rumain, dj. XIe s. Runangoff, rs.; Runfault, rs.; Taden, rs. de la Garaye; Tonquedec, rs. XVe s.; Toulborzo; La Touche-Trébry XVe s.; Trédaniel, rs. de la Cuve XVIe s.; Trémel, rs.; Trémeur, rs.; La Tronchais, rs.; Vaucouleurs; Vauclair, rs.; Le Vaurouault; La Ville-Audrain, rs.; La Ville-Roger; Yvias, motte; Yvignac, rs. — **Enceintes** : Dinan XIVe et XVe s., Pierre Joubin maître d'œuvres en 1382; Guingamp XVe s.; Kergoulac'h; Lamballe, vestiges; Langourla, Le Castel Du; Loudéac, La Butte Cojean; Moncontour; Plémy; Pléven, enceinte dite Bourghen-Saos Xe s.; Plouër.

COTE-D'OR. — *Arch. monastique.* — Arnay-le-Duc, rs. de prieuré; Avosnes, rs. de léproserie; Beaune, bâtiment du prieuré, hôpital; Bouilland, rs. d'abbaye augustine, parties des XIIIe et XVe s.; La Bussière-sur-Ouche, ab. cistercienne XIIe, XIIIe, XIVe s.; Citeaux, vestiges d'abbaye XIIe s.; Curtil-Vergy, rs. de l'abbaye de Saint-Vivant; Dijon, Saint-Bénigne, galerie XIIIe s.; Époisses, reste du cloître du prieuré XIIe s.; Fontenay, ab. cistercienne, cloître et salle capitulaire seconde moitié du XIIe s., rs. de réfectoire XIIIe s.; Fontenotte, commanderie; Meursault, rs. de maladrerie; Molesme, rs. d'abbaye partie XIe s.; Montmorot, commanderie; Moutiers-Saint-Jean, vestiges d'abbaye XIIIe s.; Oigny, vestiges d'abbaye; Poiseul-la-Grange, grange de Fontenay; Puits-d'Orbe, rs. d'abbaye; Semur, restes de cloître XIIIe s.; Le Val-des-Choues, rs. de prieuré XIIIe s.

Arch. privée. — Saint-Apollinaire, man. XIVe-XVe s.; Arnay-le-Duc, ch. Renaissance; Autricourt, ch. Renaissance; Auxonne, mais. Renaissance; Beaune, mais. XIIIe, XIVe, XVe s. et Renaissance; Bèze, logis du XIVe s. ancienne dépendance de l'abbaye; Chailly, ch. Renaissance; Châteauneuf, mais. XVe-XVIe s.; Châtillon-sur-Seine, mais. XVIe s.; Clos-Vougeot, manoir 1551; Corcelles-les-Arts, man. XVIe s.; Courabœuf, ch. fin du XVIe s.; Dijon : palais ducal salle et tour de la Terrasse 1419; cheminée 1500, tour de Bar XIIIe et XVIe s., cuisines 1445, salles basses et caves; Chartreuse de Champmol, tour XIVe s. et puits dit de Moïse; Essey, ch. Renaissance; Fixin, man. de la Perrière XIIIe s.; Flavigny, mais. XIIIe, XIVe, XVe et XVIe s.; Is-sur-Tille, deux maisons Renaissance; Meilly-sur-Rouvres, man. XVIe s.; Mont Saint-Jean, mais. XIVe et XVe s.; Montbard, mais. XIIIe s.; Nolay, mais. Renaissance; La Rochepot, cheminée Renaissance; Rougemont, mais. XIIIe et XIVe s.; Salives, mais. XIIIe s.; Saint-Seine-sur-Vingeanne, man. de Ronzières, partie XVe s.; Semur, mais. XVe-XVIe s.; Thoisy-le-Désert, man. XVIe s.; Thil-Châtel, mais. XIIIe, XIVe, XVe s.; Villers-la-Faye, rs. de manoir XVe s.; Vitteaux, mais. XIIIe s. — **Édifices publics** : Beaune, Hôtel-Dieu 1443, beffroi 1427-1440; Dijon, palais de justice, façade XVIe s.; Nuits-sous-Beaune, hôpital, escalier Renaissance; Val-Suzon, rs. d'hôpital XIVe s.

Arch. militaire. — **Châteaux** : Aiserey, dj. XIIe s.; Aisey-le-Duc,

rs.; Antheuil, rs. de Château-Mignon; Arnay-sous-Vitteaux; Aubigny-la-Ronce, rs.; Auvillard-sur-Saône partie xv^e s.; Auxey-le-Grand; Auxonne, vestiges; Baigneux-les-Juifs, rs.; Beaune, vestiges; Beire-le-Châtel; Blaisy-haut, rs. partie xv^e s.; Bussy-la-Pêle; Charmes; Châteauneuf, rs. du château de La Roche-Pot fin du xve s.; Châtillon-sur-Seine, vestiges du Châtelet; Chaudenay-le-Château, rs.; Chazeuil, dj.; Chevonnay; Clomot, dj. xive s.; Commarin, vestiges xve s.; Conforgien, dj.; Corcelles-les-Arts; Courtivron, rs. de donjon; Crécey, rs.; Cussy-le-Châtel, rs.; Darcey, rs.; Saint-Didier, rs.; Dijon, rs. 1478, plans par Moussy de Saint-Martin; 1484, interruption; 1512, achèvement; Duesme, rs.; Echalot, rs.; Epoisses, parties xive s.; Foissy, rs.; Fontaine-en-Duesnois, rs.; Frôlois; Grignon, rs.; Jours, rs. xvie s.; Jours-en-Vaux; Longecourt, parties xve et xvie s.; Lux xvie s.; Malpertuis, motte; Maisey-le-Duc, rs. xiiie s.; Mâlain, rs.; Manlay xive s. (transformée en église); Marc-sur-Seine, rs.; Marigny xve-xvie s., rs.; Marigny-le-Cahouët; Saint-Maurice, rs.; Menessaire; Meursault xive s.; Mimeure; Mont Saint-Jean, rs. xiie et xive s.; Montbard, dj. commencement du xive s.; Montigny-sur-Armançon; La Motte-Ternant, tour; Nesle et Massoult; Nolay, rs.; Painblanc, rs.; La Perrière; Perrigny-les-Dijon; Posanges xve s.; Pouillenay; Pouilly-sur-Saône, motte; Puits; Quemigny-sur-Seine, tours; La Roche-en-Brénil xive et xvie s.; La Rochepot, rs. xiiie et xve s.; Saint-Romain, rs.; Rougemont, dj. xiie s.; Saffres; Salives, rs.; Salmaise, rs.; Santenay, dj.; Saux-le-Duc, rs.; Savoisy, rs.; Semur fin du xiiie s.; Talmay, dj. xive s.; Thoisy-la-Berchère; Touillon, tour; Vernot, rs.; Vic-sous-Thil, xiie s.; Villaines-en-Duesmois, rs.; Villargeois, rs.; Villeferry; Villey, rs. xvie s.; Villiers; Vitteaux, rs.; Voudenay, tour; Voulaines, tour. — **Remparts** : Auxonne, porte; Eringes xvie s.; Mimeure; Semur, portes xve s. — **Souterrains-refuges** : Griselles.

CREUSE. — *Arch. monastique.* — Aubepierre, rs. d'abbaye cistercienne; Aubignac, rs. d'abbaye partie du xiie s.; Beissat, prieuré; Boisséru, rs. des Cordeliers xive s.; Bonlieu, restes d'abbaye cistercienne fondée en 1119; Bonnat, vestiges de prieuré; La Croix au Bost, commanderie; Le Moutier-d'Ahun, vestiges

d'abbaye XIe-XVe s.; Pionnat, restes du prieuré des Ternes XIVe s. (Célestins); Prébenoît, rs. d'abbaye cistercienne fondée en 1140.

Arch. privée. — Arfeuille-Châtain, ch. XVIe s.; Aubusson, mais. XVe-XVIe s.; Bellegarde, mais. XVe-XVIe s.; Châtelus, mais. XIVe s.; Etansanne, ch. XVIe s.; Felletin, mais. XVe-XVIe s.; Guéret, Hôtel des Monneyroux XVe et XVIe s., mais. XVe s. grande rue; Salvert, ch. Renaissance; Le Territ, ch. partie XVIe s.; La Souterraine, mais. XIIIe s.

Arch. publique. — Anzème, pont gothique; Aubusson, tour de l'horloge XVIe s.; Moutier-d'Ahun, pont XIIe s.; Neuzerolles, pont.

Arch. militaire. — **Châteaux** : Anzène, rs. du Château-Clos; Aubepierre, ab. fortifiée; Aubusson, rs.; Saint-Avit, de Tarde, rs.; Barde, fort de la Motte; Bazelat, rs.; Bourganeuf, tour dite de Zizim, 1484; Boussac XVe s.; La Brède, mottes; Bridier, dj. XIVe ou XVe s.; Chabannes, rs.; Chamborand, rs. XVe s.; Châteauvert; Châtelus, rs.; Cheseau, rs.; La Chezotte, rs. XVe s.; La Côte; Le Coudart; Crozant, rs. XIIe et XIIIe s.; La Doge; Faux-la-Montagne, rs.; Sainte-Feyre, rs. de Las Peyres; Saint-Georges-la-Pouge, rs. de Lavaud; Saint-Germain-Beaupré; Guillaume, rs.; Saint-Junien-la-Brégère, ch. de la Grillière; Lachassagne; Saint-Laurent-le-Gros; Jouillat XVe s.; Lavaudblanche, rs.; Léras, rs.; Leyrat rs. de la Motte XIIe s.; Le Liège, rs. XVe s.; Saint-Loup, rs. de la Jarrige; Magnat, ch. du Bost, partie de 1379; Mainsat; Saint-Maixant XVe s.; Malval, rs.; Mantes, rs.; Monéroux; Montaigut-le-Blanc, rs. XVe s.; Monteil-au-Vicomte, rs.; Montjouan; Naléron, rs.; Pluix-Goliard; Poussanges; Puy-Malsignat, tour XVe s.; Puy-Rangeat; La Roche-Crozet, dj. XIe s.; Salagnac; Sermur, tour XIVe s.; Souliers, rs.; Saint-Sulpice-le-Dunois, tour; Vallières XIVe s.; Viersal; Villefort; Villemonteix XVe s.; La Villetelle, rs. — **Remparts** : Bellegarde, vestiges; Crocq, vestiges XVe s.; Felletin, vestiges; La Souterraine, porte XVIe s., tour de Bridier. — **Églises fortifiées** : Ajain; Bonnat; Genouillac; Glénie; Guéret; Moutier-d'Ahun. — **Souterrains-refuges** : Budelière.

DORDOGNE. — *Arch. monastique.* — Allas de Berbiguières, rs.; Saint-Amand-de-Coly, vestiges; Badaix, restes de prieuré

XIIe s.; Belvès, rs. de commanderie; Brantôme, prieuré, cloître et salle capitulaire XVe s., porterie Renaissance; Cadouin, cloître début du XVIe s.; Châtres, rs. d'abbaye augustine; Condat-sur-Vézère, commanderie; Saint-Cyprien, ab.; Grenier, restes de prieuré; Saint-Jean-de-Cole, cloître gothique XVIe s.; Ligneux, vestiges de couvent de femmes, ordre de Cluny; Loubiac, rs. de monastère bénédictin; Nontron, vestiges du couvent des Cordeliers; Pannat, vestiges d'abbaye bénédictine; Saint-Pardoux-la-Rivière, rs. de monastère dominicain; Périgueux, cloître de Saint-Front XIIIe s., mais. de la maladrerie XIIe et XVIe s.; Pérouse, rs. d'abbaye cistercienne fondée en 1153; Reignac, vestiges de monastère; Sadillac, prieuré XIIe s.; Terrasson, restes d'abbaye bénédictine; Tourtoirac, rs. d'abbaye romane; Vauclaire, chartreuse fondée en 1335; Urval, rs.; Verdon, rs. de commanderie.

Arch. privée. — Saint-Aubin-de-Nabirat, ch. du Repaire XVIe s.; Belvès, mais. XIVe et XVe s.; Bergerac, mais. dite Palais des rois de France XVIe s.; Besse, ch. partie de la Renaissance; Bourdeilles, ch. Renaissance et logis des sénéchaux XVe s.; Brantôme, mais. XIIIe, XIVe XVIe s., man. de la Dierse et trois mais. Renaissance; La Bugue, mais. XVIe s.; Condat-sur-Vézère, ch. 1540; Corgnac, cheminée XIVe s.; Le Denoist, rendez-vous de chasse XVe s.; Excideuil, mais. XVe-XVIe s.; Eymet, mais. XVe-XVIe s.; Fayrac, man. XVe s.; Fleurac, ch. partie du XVIe s.; Frugie, ch. partie du XVIe s.; Hautefort, ch. partie du XVIe s.; Lammarie, ch. Renaissance; Laxion, ch. milieu du XVIe s.; Saint-Léon-sur-Vézère, man. de la Salle; Meyrals, ch. de la Roque, Renaissance; Molières, mais XIIe s.; Montpazier, mais. XIIIe, XIVe, XVe, XVIe s.; Nailhac, ch. en partie de 1535; Neuvic, ch. Renaissance; Périgueux, mais. romanes XIIe s., rs. Saint-Roch et rs. Saint-Pierre-de-Chignac, vestiges de maison XIIe s.; Puyguilhem, ch. Renaissance; Périgueux, mais. XVe s. et Renaissance sur le quai, mais. XV. s. rue Aubergerie, etc., ancien moulin de Saint-Front; Sarlat, mais. XIVe s., mais. XVe et XVIe s., évêché, hôtels de Brons et de la Boëtie, Renaissance; Vieillecourt, ch. fin du XVIe s.; Villefranche-de-Périgord, mais. XIIIe, XVe, XVIe s.

Arch. publique. — Bourdeilles, pont XIVe s.; Brantôme, pont XVIe s.; Bussières-Badil, fontaine à vasque monolithe de 2 m. 50;

Domme, hôtel de ville partie du XIVe s.; Montpazier, plan de la ville, place à arcades XIIIe s,, halle de bois, mesures publiques; Villefranche-de-Périgord, plan de la ville, place à arcades.

Arch. militaire. — **Châteaux** : Agonac, dj. roman, bâtiments gothiques et de la Renaissance; Allas de Barbiguières; Saint-Alvère, rs.; Auberoche, rs.; Badefols d'Ans XIVe s.; Baneuil, dj. XIIe s.; Bannes fin du Xve s.; La Barde; Beauregard et Bassac, rs. XIIe s.; Belcaire; Belvès Xve s.; Bergerac; Beynac XIVe, Xve et XVIe s., grande salle XIIIe s. avec peintures murales; Biron, parties du XIIe au XVIe s.; Boisseuilh Xve s.; Bories 1497; Bourdeilles XIVe-XVIe s.; Boussille, rs. XIIe s.; Bouzac, rs.; Brantôme, dj. XIVe s.; Bretenoux, rs.; Bruzac, rs. Xve s.; Cabans, ch. de la Tour; Castille, rs.; Champagnac; Castelnaud XIIe et Xve s.; Cause de Clérans, rs.; Champniers, dj. XIIe s.; Chapdeuil; La Chapelle-Faucher XIVe s.; Château-l'Évêque Xve s.; Clermont de Beauregard, rs. XIIe s.; Commarque, dj. XIIe s., rs. Xve et XVIe s.; Condat, rs., château de Montplaisir; Condat-sur-Vézère, tour Xve s.; Conti Xve s.; Coulaures; Coulonges XIIIe s. et Renaissance; Sainte-Croix, tour; Cugnac XIIIe s.; Domme XIIe et XIIIe s.; Dussac; Excideuil, rs. XIVe et XVIe s.; Eymet, rs.; Fages XIIe et XVIe s.; Fénelon XVIe s.; Le Fleix; Sainte-Ferge-de-Longas XIVe s.; La Gaubertie Xve s.; Saint-Georges-de-Montelar, rs.; Gouts-Rossignol, Château-Rompu, rs.; Grand-Costang, dj.; Grignols, motte et dj. XIe s., rs. XIVe s.; Gurçon, près Villefranche-de-Lonchapt XIIe et XIVe s.; Gurçon, rs. XIVe s.; Hautefort; Saint-Jean-de-Côle partie Xve s.; Saint-Just, ch. de Narbonne; Juverlhac parties XIIIe et Xve s.; Jumilhac-le-Grand, motte et ch. Xve s. et Renaissance; Lambertie partie Xve s.; Lanquais XIVe s. et Renaissance; Les Lèches, rs.; Lisle, rs. XIVe s.; Losse XIIIe et XVIe s.; Lusignac, rs.; Le Manègre XIVe s.; Mareuil-sur-Belle XIVe-Xve s.; Masvaleix, fin du Xve s.; Marouatte, rs. Xve s. et Renaissance; Mauriac XIIe s.; Maunège; Mauzens, rs.; Saint-Michel et Bonnefare XIVe ou Xve s.; Molières XIVe s.; Montbazillac, rs.; Montcaret, dj. XIIe s.; Monguyard, rs.; Mons, tour, porte du Grand-Mons XIVe s.; Montastruc 1480; Montclar-Montastruc parties XIIIe s.; Montcuq, rs.; Montignac, rs.; Morusche, rs.; La Mothe-Montrevel; Nanteuil-de-Bourzac, rs. Xve s.; Nontron, rs.; Paluel XIe et Xve s.; Papiol, rs.; Le Paty;

Paunat, rs.; Perdigut; Périgueux, ch. Barrière, rs. XIIe au XVIe s. sur substructions romaines; Peyraut XIVe s.; Piégut, dj.; Saint-Pompont, ch. XIVe s.; Potuverie, rs.; Puyferrat XVe s.; Puyguilhem, rs.; Ramefort partie XIVe s.; Le Repaire, rs.; Rochemarin, rs.; Rognac, rs.; La Roque Saint-Christophe, rs.; Roussille, rs. XIIe s.; Salignac-Fénelon XIIIe et XVe s.; Sarlande; Saussignac, rs.; Ségur, rs.; Sermet, dj. XIIIe s.; Sourzac; Thiviers, mais. forte XVe s.; La Tour-Blanche, dj. gothique sur motte; Trigonans XVe s.; Valajoux; Varaignes XVe et XVIe s.; Vaucocour parties XVe et XVIe s.; Vernode, deux donjons XIIe s.; Veyrignac, rs. gothique; Villamblard, ch. de Barrière XIIe et XIVe s.; Vitrac, rs. — **Remparts** : Petit-Bersac, rs.; Brantôme, portes XVe s.; Clermont-de-Beauregard, rs.; Domme, porte des Tours fin du XIIIe s., porte Delbos; Eymet, rs.; Lalinde, rs.; Montpazier XIIIe-XIVe s.; Périgueux, vestiges XVe s.; Puyguilhem XVIe s.; Porte Normande; Sadillac, rs. XIIe s.; Sivrac, rs.; Tourtoirac, porte; Villefranche-de-Longchapt XIVe s. — **Églises fortifiées** : Saint-Amand-de-Coly XIIe s. fortif. au XVe s.; Saint-Avit-Senieur; Beaumont-du-Périgord XIVe s.; Corgnac, clocher; Lisle, fortifiée au XVe s.; Nanteuil, clocher; Thiviers, clocher — **Souterrains-refuges** : Siorac.

DOUBS. — *Arch. monastique.* — Beaume-les-Dames, vestiges d'abbaye; Baume-les-Messieurs, restes d'abbaye; Besançon, reste de cloître de la cathédrale XIIIe s., Hôpital du Saint-Esprit, galerie de bois XVe s.; Bonnevaux, rs. de prieuré XIIe s.; Buillon, rs. d'abbaye; Gonaille ou Mère-Église, rs. d'abbaye; Leugnay, restes de prieuré; La Grâce-Dieu, rs. d'abbaye fondée en 1139; Lanthenans, rs. de prieuré; Lieu-Croissant, rs. de l'abbaye cistercienne des Trois-Rois; Migette, rs. d'abbaye; Mont-Sainte-Marie, rs. d'abbaye; Morteau, prieuré 1590; Le Montherot, rs. de prieuré; Mouthier-Hautepierre, mais. du prieur, ordre de Cluny XVIe s.; Vaucluse, rs. de chartreuse; Vaux et Chantegrue, mais. prieurale.

Arch. privée. — Besançon, mais. des XVe et XVIe s.; Palais Granvelle 1534 à 1540; Blamont, ch. XVIe s.; Clerval, rs. de man.; Saint-Julien, ch. XVIe s.; Maîche, hôtel Granvelle et autre maison du XVIe s.; Mamirol, rs. de manoir; Montbéliard, mais. Renais-

BIBLIOTECA UNIVERSITARA BUCUREȘTI

sance; Morteau, mais. Pertuisier 1576; Nans-sous-Sainte-Anne, ch. Renaissance; Ornans, mais. Granvelle XVIe s.; Sept-Fontaines, mais. XVe-XVIe s.; Vaux, ch. du cardinal de Granvelle.

Arch. publique. — Besançon, hôtel de ville XVIe s.; Palais de Justice parties de 1582-1585, fontaine de Neptune par Claude Lulier 1565; Montbéliard, halles XVIe s.

Arch. militaire. — **Châteaux** : Abbans-dessus époque romane; Allenjoie; Sainte-Anne, rs.; Arguel, rs.; Avanne, rs.; Belvoir, rs.; Besançon, fort du Griffon 1595; Blamont, rs.; Blussans, rs.; La Bosse, dj. XIIIe et XVe s.; Bouclaus, rs.; Chamsol, rs. du château de la Roche; Châtillon. rs.; Châtillon-Guyotte, rs.; Châtillon-sur-Lison; Chay, rs.; Chenecey, rs.; Cléron; Clerval; Colombier-Chatelot; Corcondray, rs.; Cordiron, rs.; Cote-Brune, rs. romanes; Cuisance, rs.; Dasle, rs. de la Motte; Delaz, rs.; Etalans, rs.; Eternoz, rs.; Etrabonne, rs.; Foucherans, rs.; Fourg, rs.; Frangnemont, rs.; Gonsans; Goux, rs.; Les Granges-Maillot, rs.; Guyans-Vennes, rs. de Châtel-Neuf; Saint-Hippolyte, ch.; Jougne, rs.; Joux; Saint-Julien, rs.; Lizine, rs.; Maiche, rs.; Mandeure XVe s.; Mathay, rs.; Saint-Maurice, rs.; Mérey-Violley, rs.; Montbéliard, ch. la Tour Bossue 1425; Moron, rs.; la Tour Neuve 1594; Montby, rs.; Montmartin, rs.; Montrond, rs.; Myon, rs.; Nans, rs.; Neufchâtel-Urtière, rs.; Ornans, rs. fin du XIIIe s.; Les Ougney; Passavant, rs.; Pont-de-Roide, rs.; Pouilly-les-Vignes, rs. XIIIe s.; Quingey, rs.; Recologne, vestiges; Rénedale, rs.; Rigney, restes du château de la Roche XVIe s.; La Roche-aux-Canons, rs.; Rochejean, rs. XIVe s.; Scey-en-Varais, rs.; Silley, rs.; Soye, rs.; Thoraise; Usier, rs. romanes; Vaite, rs.; Vennes, rs.; Vuillafans, rs. — **Remparts** : Dampierre-les-Bois, la Dent de Châtelot; Jougne, rs.; Quingey, rs. — **Souterrains-refuges** : Mont de Vougney (grottes); Montandon (grotte du Fondoreau); Vans (grottes); Rochejean, la grotte aux Fées; Villers-le-Sec (grotte).

DROME. — *Arch. monastique.* — Aiguebelle, ab. cistercienne, cloître fin XIIe-XIIIe s.; Saint-Auban, monastère; Beaufort-sur-Gervanne, rs. de monastère; Beauregard, prieuré roman; Bodon, rs. d'abbaye; Bonlieu, rs. de monastère; Bouchet, ab.; La Clastre,

commanderie; Sainte-Croix, restes de monastère; Guignaise, rs. de monastère bénédictin; Saint-Donat, cloître XIIe s.; Eygalayes, rs. de Saint-Ariès; Eymeux, rs.; Fourcinet, rs. de prieuré; Léoncel, rs. d'abbaye cistercienne fondée en 1137; Lus la Croix-Haute, rs. de commanderie; Monthes, prieuré bénédictin XVIe s.; Montbrison, rs. de prieuré; Montbrun, rs. de commanderie; Montségur, rs. de prieuré de Cluny; Saint-Paul-Trois-Châteaux, couvent dominicain; Peyrus, rs. de monastère bénédictin; Rémuzat, rs. de commanderie; Romans, salle capitulaire XIIIe s., restes de couvent franciscain; Saou, rs. de l'abbaye de Saint-Thiers; Val-Croissant, rs. d'abbaye cistercienne; Val-Sainte-Marie, rs. d'abbaye, 1414.

Arch. privée. — Bourdeaux, mais. Renaissance; Châteauneuf-du-Rhône, mais. XVe-XVIe s.; Donzère, man. Renaissance; Étoile, rs. du château de Diane de Poitiers; La Garde-Adhémar, ch. et mais. Renaissance; Grignan, ch. partie Renaissance, mais. XVe et XVIe s.; Mérindol, village ruiné; Montélimar, mais. XVe s.; Moras, mais. dite du Gouverneur; Saint-Paul-Trois-Châteaux, mais. XVe et XVIe s.; Pierrelatte, mais. Renaissance; Romans, mais. XVe s. et Renaissance; Suze-la-Rousse, ch. et presbytère Renaissance; Taulignan, mais. XVe et XVIe s.; Valence, Mais. des Têtes 1531 et mais. Dupré-Latour, Renaissance.

Arch. publique. — Baume de Transit, pont; Grignan, tour de l'horloge; Nyons, pont XIVe s. (arche de 40 mètres de large).

Arch. militaire. — **Châteaux** : Aix, rs. XVIe s.; Albon, rs.; Alleyrac, rs.; Aouste, dj.; Saint-Auban, ch. Pudelais; Autichamp, rs.; Baume-de-Transit; Beaufort-sur-Gervanne, dj.; Beausemblant; Bésignan, rs.; Bezaudun, dj.; Bourdeaux, rs.; Bouvières, rs.; Chabeuil, rs.; Chabrillan, rs.; Chamaret, dj. XIIe s.; Chapponay XIIIe-XIVe s.; La Charce, rs.; La Chartronnière; Châteaudouble, rs.; Châteauneuf-d'Isère, rs.; Châteauneuf-de-Mazenc, rs.; Chatuzange, rs.; Clansayes, dj.; Condillac XIIe et XVe s., peintures; Condorcet, rs.; Cornillon, rs.; Crest, dj. XIIe et XIIIe s.; Die, rs.; Saint-Donat, rs. romanes; Donzère, rs.; Estagnol, rs.; Eurre, rs.; Ferrassières, ch. de la Gabelle; Flandène, rs.; Gigors, rs.; Glandage, rs.; Grane, rs.; Hauterive, rs. XIIe s.; Jouchère; Latour-Gouvernet, rs.; Livron, rs.; Loriol, ch. de la Gardette;

Lus la Croix-Haute, rs.; Marsanne, rs.; Mazenc, rs.; Mérindol, rs.; Mévouillon, rs.; Mollans, rs.; Montaillet, rs.; Montauban, rs.; Montbrun, rs.; Montclar, rs.; Montléger, ch. en partie ancien; Montélimar XIIe s., tour de Narbonne XIVe s.; Montmeyran, rs.; Montmiral, dj.; Montoison, rs.; Montrond; Montségur; Moras, rs.; Mornans, rs.; Nyons, rs., tour de Randonne, dj.; Ornay, rs.; Piégros, rs.; Pierrelongue, rs.; Le Poët-Célard, rs.; Le Poët-Laval, dj.; Pontaix, rs. dj.; Puy-Saint-Martin, rs.; Puygiron, rs.; Ratières, rs.; La Roche-de-Glun, rs.; La Roche-sur-Grane, rs. du Fort des Coquilles; La Roche-sur-Buis, rs.; Rochechinard, rs. fin du XIVe s.; Rochegude, tour; Romans, maison forte; Roussas, rs.; Saou, dj. de Lastic XIVe s.; Sauzet, rs.; Savasse, rs., Soyans, rs.; Suze-la-Rousse, Renaissance; Saint-Vallier, ch. gothique; Venterol, rs. de Château-Ratier. — **Remparts** : Le Buis-les-Baronnies; Chabeuil, porte; Châteauneuf-du-Rhône, porte de Donzère; Cornillon, rs.; Die, porte Saint-Marcel; Sainte-Euphémie 1355, maîtres d'œuvres Liautard et Boisson; Le Grand-Serre; Livron, rs.; Mirabel, rs. de trois enceintes; Mirabel et Blacons, rs.; Mollans, rs.; Montélimar, quatre portes; Montségur, rs.; Moras, rs.; Nyons, rs.; Saint-Paul-Trois-Châteaux, porte; Rac; Rémuzat; Savasse; Taulignan, porte; Valaurie; Vinsobres.

EURE. — *Arch. monastique.* — Beaumont-le-Roger, rs. d'un prieuré XIIIe s.; Le Bec-Hellouin, abbaye bénédictine, porte d'entrée XVe s.; Bernay, ab. bénédictine; Bonport, ab. cistercienne, réfectoire, cuisine, salle capitulaire, noviciat, dortoir XIIIe s.; Le Breuil-Benoist, ab. cistercienne, vestiges de bâtiments de la fin du XIIe et du XIIIe s.; Chaise-Dieu-du-Theil, rs. de prieuré de Fontevraut; Chanu, commanderie; Conches, ab., restes du cloître XVe s.; Fontaine-Guérard, ab. cistercienne, salle capitulaire, noviciat, dortoir première moitié du XIIIe s.; Sainte-Gaudulfe, prieuré, rs. XIVe et XVIe s.; Gisors, porte de maladrerie XIIe s.; Gravigny, vestiges de maladrerie; Grestain, rs. d'abbaye romane; Harcourt, rs. de l'abbaye du Parc; Ivry, rs. d'abbaye; Lierru, prieuré; Louviers, cloître Saint-François fin du XVIe s.; Mézières, bâtiment monastique de Surcy XIIIe s.; Mortemer, rs. d'abbaye cistercienne, salle capitulaire XIIe, dortoir XIIIe s.; Pont-Audemer, cloître des

Cordeliers xve s.; Renneville, commanderie; Le Trésor, rs. d'abbaye xiiie s.

Arch. privée. — Acquigny, ch. xvie s.; Ailly, ferme pans de bois xvie s.; Grand-Andely, hôtel du Grand Cerf, commencement du xvie s. et autres maisons en pans de bois; Appeville, ch. Renaissance; Barville, man. en pans de bois xvie s.; Bernay, nombreuses maisons en pans de bois xve et xvie s.; Boisset-les-Prévanches, ch. xvie s.; Bourgthéroulde, porte d'entrée et colombier du château Renaissance; Bus-Saint-Rémy, man. xve s.; Conches, mais. en pans de bois xve et xvie s.; Cormeilles, mais. en pan de bois xve et xvie s.; Evreux, palais épiscopal commencé en 1499, cloître xve s., mais. en pans de bois xve-xvie s.; Fauville, man. xvie s.; Fourmetot, ferme de l'Épinée, xiiie s.; Gaillon, restes du château 1502-1510, mais. en pans de bois même époque; Garambouville, ch. xvie s.; Gisors, mais. en pans de bois Renaissance; Gouville, ch. neuf fin du xvie s.; Grosley, rs. d'un manoir xve s.; Léry, man. xve s.; Mainneville, rs. de château xvie s.; Le Neubourg, ch. xiiie-xvie s.; Saint-Ouen-de-Thouberville, man. de Rudemont xve s.; Pacy-sur-Eure, bâtiment xvie s., rue des Moulins; Pont-Audemer, mais. en pans de bois xvie s.; Pont-Saint-Pierre, man. xve s.; Prey, man.; Quessigny, man.; La Saussaye, mais. en pans de bois xvie s.; Senneville, man. xvie s.; Verneuil, mais. des xve et xvie s.; Villettes, man. xvie s.

Arch. publique. — Évreux, beffroi xve s.; Montreuil-l'Argillé, mais. du bailliage, xvie s.

Arch. militaire. — **Châteaux** : Ambenay, man. fortifié des Seaules ou de Mauny xvie s.; Andelys, Château-Gaillard 1197; Avrilly, rs. xiie s.; Bailleul-la-Vallée, rs.; La Barre, rs.; Baudemont, rs.; Beaumont-le-Roger, rs.; Berthenonville, rs.; Bézu-Saint-Éloi, tour de la Reine-Blanche; Breteuil, rs. du château de Guillaume le Conquérant; Brionne, dj. roman; Broglie parties; Château-sur-Epte, rs. de donjon xiie s.; Saint-Christophe-sur-Avre, rs.; Conches, rs. xiie s.; Courcelles-sur-Seine, rs. xiie s.; Créton, rs.; Saint-Denis-le-Ferment, rs.; Gisors, rs. du château commencé en 1097 par Robert de Bellesme et terminé sous Philippe-Auguste; Gouville, restes de l'ancien château xiiie s.; Grossœuvre, rs.; Hellenvillers, rs.; Harcourt, rs. 1090 à 1100

et fin du XIVe s.; Illiers-l'Évêque, rs. XIIe s.; Ivry-la-Bataille, rs. XIIe s.; Longchamps, ruiné depuis le XVe s.; Longempré, rs. XIIIe s.; Marcilly-la-Campagne, rs.; Saint-Mards-de-Blacarville, dj. roman, rs. gothiques; Le Mesnil-Hardray, rs.; Neaufles-Saint-Martin, dj. XIIe s.; Sainte-Opportune près Vieux-Port, rs.; Pont-Echanfray, rs.; Radepont, rs. fin du XIIe s.; Thevray, dj. 1489; Tillières-sur-Avre, rs.; Verneuil, la Tour Grise, dj. de Philippe-Auguste; Vernon, tour du château XIIe s.; Vernonnet, dj. XIIe s. — **Remparts** : Becdal, rs. du Fort aux Anglais; Ivry; Nonancourt, rs.; Pacy-sur-Eure; Pont-de-l'Arche, rs. XIIIe s.; Saint-Samson-de-la-Roque, champ des Anglais; Verneuil vers 1200.

EURE-ET-LOIR. — *Arch. monastique.* — Ablis, prieuré XVIe s.; Arcisses, rs. d'abbaye XIIIe et XVe s.; Ardelu, prieuré XVIe s.; Bonneval, ab. partie XVIe s.; La Boissière, commanderie; Chartres, ab. Saint-Père, rs. de cloître XIIIe s., Hôtel-Dieu XIIe-XIIIe s., cloître des Cordeliers XVIe s.; Châteaudun, prieuré de la Madeleine XIIe-XIIIe s.; Chuisnes, ab. de Saint-Saintin XIIIe s.; Coulombs, rs. d'abbaye, porte romane, cloître XVIe s. transporté à Lèves; Saint-Denis-les-Ponts, ab. XVe-XVIe s.; Épernon, prieuré XIIIe s.; Fontenay-sur-Conie, rs. de prieuré; Josaphat, ab., cloître XIVe s.; Nogent-le-Rotrou, restes du prieuré de Saint-Denis, partie du XVIe s.; Roinville, rs. de prieuré XIIIe s.; Sours, commanderie; Thimert, rs. de prieuré; Toury, cloître XIIIe s.; Ver-les-Chartres, rs. de l'abbaye de l'Eau; Villemeux, rs. de prieuré.

Arch. privée. — Anet, ch. bâti par Philibert de l'Orme en 1552, orné de sculptures de Jean Goujon; Beaumont-les-Autels, ch. 1580; Blévy, mais. en pans de bois XVe s.; Boissy XVe s.; Brezolles, mais. XVIe s.; Brou, mais. en pans de bois XVIe s.; Chandon, mais. XVIe s.; Chartres, mais. de Loëns, avec cellier XIIIe s., mais. XIIe s. au cloître Saint-André, mais. du XIIIe s. rue de la Clouterie, mais. du médecin Claude Huvé Renaissance, rue du Cygne cloître Notre-Dame, mais. du Pied de Vigne XIVe s. rue de la Corroierie, mais. du Saumon XIVe s., tertre de la Poissonnerie, mais. pans de bois XVe-XVIe s. rue Chantaut, hôtel de la Caige XVe s. rue des Grenets, escalier dit de la reine Berthe XVIe s.,

pans de bois rue des Écuyers, mais. XVIe s. rue du Cheval Blanc, hôtel des Écuyers XVIe s. rue Saint-Pierre; Châteaudun, mais. XVe et XVIe s., mais. de l'Architecte, Renaissance; Châteauneuf-en-Thimeray, mais. Renaissance; Cloyes, mais. XVIe s.; Coudreceau, rs. de manoir XVe s.; Courtalain, ch. Renaissance; Épernon, le Pressoir, cave du XIIIe s., le Doyenné XIVe s.; Fontaine-Simon, mais. en pans de bois XVIe s.; Frazé, ch. Renaissance; Fresnay-l'Évêque, grange; La Gadelière, mais. XVIe s.; Gallardon, mais. en pans de bois XVIe s.; Le Grand-Cormier, ch. XVIe s.; Le Grand-Prainville, ch. XVIe s.; Maillebois, ch. partie Renaissance; Maintenon, ch. époques de Louis XII et François Ier; Mémillon, ch. XVe s.; Le Mesnil-Simon, rs. de château XVIe s.; Montigny-le-Gannelon, ch. partie XVIe s.; Nogent-le-Roi, mais. Renaissance; Nogent-le-Rotrou, mais. Renaissance 1542-1579, mais. en pans de bois XVIe s.; Orval, ch. XVIe s.; Remilly-sur-Aigre, ch. du Jonchet XVIe s.; Sangeville, man. Renaissance; Sorel, porte de château Renaissance; Thierville, ch. XVIe s.; Vitray-sous-Brezolles, rs. de manoir XVe s.; Vitré, ch. XVIe s.

Arch. publique. — Chartres, le Perron ou maison de pierre vers 1300 rue des Changes, prisons XIIIe s. rue des Lices, greniers de Loens XIIIe s. rue du Marché à la filasse, l'Étape au Vin XVIe s.; hôtel de ville et évêché fin du XVIe s., horloge 1520 à 1527 par Jehan Texier dit de Beauce; Dreux, hôtel de ville commencé en 1512 par Pierre Carron, construit de 1516 à 1541 par Jehan de Moulins et Clément Ier Métezeau; Nogent-le-Roi, prison XVe s.; Le Puiset, ancien hôtel-Dieu; Roinville, pilori.

Arch. militaire. — **Châteaux** : Alluyes, dj. XIVe s.; Auneau, dj. et château XIIIe et XVIe s.; Bainville; Beaumont-les-Autels, motte, ch. XVe s.; Boigneville; Boissy-le-Sec XIVe s.; Bonneval, porte fortifiée de l'abbaye des bénédictines XVIe s.; Saint-Bomert, ch. de la Grève XIVe s.; Boullay, les deux églises; Carcahu, 1377; Châteaudun, dj. XIIe s. bâtiment de Dunois commencé en 1441, chapelle, escalier, cuisines 1464, le reste de l'aile nord commencé en 1512, interruption de 1530 à 1551; Conie-Molitard, tour; Contretot, rs.; Dreux, vestiges; Épernon, rs. romanes; Escorpain XIIe s.; Favières, rs.; La Ferrière, rs.; La Ferté-Vidame, rs.; Feuilleuse, rs. des Chastelats; Fontenay-sur-Conie XVe s.; Frazé, rs.

xve s.; Francourville, mairie xvie s.; Gallardon, pan de mur de donjon xie s. dit Épaule de Gallardon; Garnay, deux mottes; Gatelles, rs.; Gaudreville, rs. de donjon; Gainville, rs. xve s.; Illiers, rs.; Imbermais; Jaudrais, rs. xiie s.; Langez, rs.; Louvilliers-les-Perche, ch. du Paradis; Saint-Lubin-de-la-Haie, motte; Saint-Maixme-Hauterive rs.; Manou xiiie et xve s.; Marolles, rs. de donjon; Saint-Maur, motte; Meaucé, rs. de Grand-Maison; Le Mesnil-Thomas, ch. de la Salle; Montigny-le-Chartif, rs.; Montigny-le-Gannelon, partie de la fin du xve s.; Montuel xiiie s.; Montlandon, dj.; Moulhard partie xve s.; Nogent-le-Rotrou, dj. 1003 à 1030 et xiiie s.; ch. xiie, xiiie et xve s.; Oisonville, xiiie s.; Oulins motte du château Jeannet; Pontgouin, vestiges xvie s.; Prasville; Prudemanche, ch. de la Perruche xve s.; La Puisaye, rs. xiiie s.; Le Puiset, tour du Boël; Les Ressuintes, rs. de la Ferté; Rames, rs.; Renancourt xve s.; Richeville, rs.; La Robertière, rs.; Senonches, rs. xiiie s.; Sorel, rs.; Spoir; Tardais, ch. de la Tour; Tremblay-le-Vicomte, rs. xiiie s.; Vaupillon, motte; Saint-Victor-de-Buthon, dj.; Villebon xve et xvie s.; Ville-l'Évêque, rs. — **Remparts** : Bonneval, rs. d'enceinte et porte Saint-Roch xiiie s.; Chartres xive s., porte Guillaume; Châteaudun; Châteauneuf-en-Thimerais; Janville; Montigny-le-Gannelon, porte xiie s.; Nogent-le-Roi. — **Églises fortifiées** : Garancières-en-Beauce; Saint-Luperce, clocher; Nogent-le-Roi; Prouais, clocher. — **Souterrains-refuges** : Amilly; Garancières-en-Beauce; Santeuil; Senantes.

FINISTÈRE. — *Arch. monastique.* — Daoulas, cloître, vasque de fontaine, baies de salle capitulaire xiie s.; Saint-Évarzec, commanderie du Moustoir xiiie s.; Kerberou, commanderie; Landévennec, vestiges de l'abbaye; Pointe Saint-Mathieu, restes; Pont-l'Abbé, cloître xive s. transporté à Quimper; Quimper, cloître de la cathédrale fin du xiiie s.; Le Relec, ab. cistercienne fondée en 1132, cloître, rs. xiiie s.

Arch. privée. — Audierne, mais. xvie s.; Carhaix; Comfort, porte de cour; Concarneau, citerne xive s.; Le Conquet, mais. xve et xvie s.; Douarnenez, mais. xvie s.; Le Folgoët, le Doyenné, man. construit par Anne de Bretagne, mais. en pans de bois xvie s.; Kerfeunteun, man. de Coat-Bily xvie s.; Kergroades, rs. de château Renaissance; Kergournadech, rs. de château Renais-

sance; Kerity, man. xve s.; Kerjean, ch. époque de Charles IX à Henri III; Kervenargan, man.; Landerneau, mais. en pans de bois xve et xvie s.; Lanrivoaré, ch. de Kergroadez dit de Roquelaure, rs. Renaissance; Maillé, ch. Renaissance 1550; Morlaix, nombreuses maisons en pans de bois xve et xvie s.; Penmarch, mais. xve et xvie s.; Pennanrut, man.; Le Plouguech, ch. partie xvie s.; Saint-Pol-de-Léon, mais. xve et xvie s.; Pontaven, moulin xve s.; Pors-Lambert, grange aux dîmes xive ou xve s.; Poulguen, man. xve ou xvie s.; Quimper, évêché, chapelle xve s., tour d'escalier xve ou xvie s., mais. en pans de bois xve et xvie s.; Quimperlé, mais. en pans de bois xvie s.; Saint-Renan, mais. en pans de bois; Roscoff, mais. en pans de bois xvie s.; Rusquec, ch. xvie s.

Arch. publique. — Cast, fontaine xve s.; Daoulas, fontaine de pèlerinage xve s.; Le Drennec, fontaine avec calvaire xve s.; Le Folgoët, fontaine de pèlerinage xve s.; Gousnou, fontaine de pèlerinage Renaissance; Saint-Jean-du-Doigt, hospice partie xive s., fontaine de cimetière Renaissance; Lesneven, halles de bois xve s.; Morlaix, fontaine xive s.

Arch. militaire. — **Châteaux** : Saint-Alouarn, rs.; Audierne, Le Petit Méné, rs.; Brest, tours d'Azénor, de César et de Brest fin du xiie s., tour des Anglais 1374, tour de la Madeleine et donjon xve s.; Carman, rs.; Carnoët, rs. xve s.; Châteaugal, rs.; Coat-Meal, retranchements; Combrit, retranchements; Ergué-Armel, motte; Ergué-Gabéric, retranchements; Saint-Évarzec, rs. du Mur; Saint-Frégant, ch. de Penmarch; Le Folgoët, retranchements et mottes; Fouesnant, motte; Guengat, rs.; Le Hénan, ch. xve s.; Kermilin, rs.; Kermabon, rs.; Kernevel, motte; Kernoues, motte; Kérouzéré partie de 1452; Kérozal, rs.; Kerveup, rs. xve-xvie s.; Kervren, motte; Lesquelen, motte et ruines; Lézividy, mottes et retranchements; Loqueffret, motte; Le Luzven, dj., mottes; La Martyre, mottes et retranchements; Meilars, retranchements; Mesléan, rs.; Milizac, motte; Morizur, rs.; La Motte-Tanguy, tour; Nizon, dj. roman; Penhoat, rs.; Penmarch, mais. fortes xve et xvie s.; Peumérit, rs. de Prat ar Stang; Ploaré, motte; Plomelin, motte; Plouénan, mottes; Plouzévédé, rs. de Coat-ar-Castel-Gars; Pluguffan, dj. xiie s.; Pont-l'Abbé, tour xve s.; Quélern, retranchements; Quéménéven,

motte; La Roche, rs.; Rosporden, ch. de Coat-Canton, partie XIVe s.; Rustephan XVe s.; Saint-Sauveur, rs. XIVe s.; Scaër, rs.; Telgruc, motte; Trégourez, deux mottes; Trégunc, retranchements; Le Tréhou, motte; Trémazan, rs. XIVe et XVe s. — **Remparts** : Concarneau XIVe et XVe s.; Kérity XVe ou XVIe s.; Quimper, vestiges XVe s.; Quimperlé, vestiges XVe s. — **Moulin fortifié** : Près Concarneau. — **Souterrains-refuges** : Commana.

GARD. — *Arch. monastique.* — Beaucaire, rs. du prieuré de Saint-Roman; Bonnevaux, rs. de l'Abadié; Cendras, rs. de l'abbaye de Saint-Martin; Champagnac (Saint-Nicolas de), prieuré; Franquevaux, rs. d'abbaye cistercienne; Gaujac, rs. de commanderie; Montelus, vestiges; Saint-Privat, commanderie; Psalmody, vestiges d'abbaye; Robiac, vestiges de prieuré; Verfeuil, vestiges d'abbaye; Villeneuve-les-Avignon, cloître de la collégiale XIVe s., chartreuse, cloître XVe s., restes du prieuré de Montaut fondé en 1340.

Arch. privée. — Aigues-Mortes, mais. Renaissance; Beaucaire, mais. Renaissance; Brésis, mais. romane; Saint-Gilles, mais. romane XIIe s.; Saint-Jean-de-Ceyrargues, ch. fin du XVIe s.; Montfrin, tour des Templiers XIIe s., cheminée de la maison Calvières; Pont-Saint-Esprit, mais. des Chevaliers XIIe s., plafond peint XVe s., mais. du roi, peintures, logis du Saint-Esprit XVe s., plafonds peints; Rivières, ch. du Nord XVIe s.; Uzès, mais. XIVe s. et Renaissance, ch. façade par Philibert de l'Orme; Verfeuil, ch. XVIe s.; Villeneuve-les-Avignon, palais de Saint-Pierre de Luxembourg et du cardinal de Griffon XIVe s., mais. des XIVe, XVe et XVIe s.; Vieilleville, ch. Renaissance.

Arch. publique. — Anduze, tour de l'horloge; Champagnac (Saint-Nicolas de), pont XIIIe s.; Saint-Geniès-de-Magloire, tour de l'horloge; Le-Grau-du-Roi, canal et port XIIIe s.; Saint-Jean-du-Gard, pont sur le Gardon; Nîmes, tour de l'horloge XVIe s.; Pont-Saint-Esprit, pont 1265 à 1300, œuvre des Frères Pontifes; Redessan, tour de l'horloge; La Roque, pont de 12 arches sur la Cèze XIIIe s.; Uzès, place à arcades XIVe s., tour de l'horloge; Le Vigan, pont gothique.

Arch. militaire. — **Châteaux** : Aigaliers, rs.; Aigrefeuille, rs.;

Aigremont, rs.; Aigues-Mortes, tour Constance 1246, tour Carbonnière XIIIe s.; Allègre, rs.; Saint-Ambroise, rs.; Saint-André de Majencoules, rs. des Pauses; Anduze, rs.; Arbeyre, tour; Arcques, rs.; Aubais, rs.; Aujargues, rs.; La Bastide d'Engras; Beaucaire XIIIe et XIVe s., chapelle du XIIe; Beauvoisin partie XIIIe s.; Bellegarde, tour; Bernis, rs.; Boissières; Saint-Bonnet; Born, rs.; Boucoiran, dj. XIIe s.; Bouquet; Brésis partie XIIe s.; Calvières partie du XVe s.; La Capelle et Masmolène, rs.; Carnas, rs.; Castelcor, rs.; Castel-du-Vigan, rs. d'Exumas, démantelé au XIIIe s.; Castelnau-Valence XIIe, XIVe et XVIe s.; Castillon de Gagnères, rs.; Cendras, dj. roman; Clarensac, rs.; Combas, dj.; Saint-Etienne-des-Sorts, rs. de la Barasque; Fan; La Fare, rs.; Follaquier, rs.; Fournès, dj.; Gajan XVe s.; Garrigues, rs.; Gaujac, rs.; Gion, rs.; Saint-Gervais; Saint-Gilles, rs. de la Motte; Grand-Gallargues, rs.; Saint-Hilaire-le-Vieux, rs.; Langlade, rs. du Castellas; Lascours; Lecques, vestiges; Lédenon, rs.; Lussan; Malons, rs. XIVe s.; Saint-Martial, rs.; Méric, rs.; Montaren, vestiges; Montfaucon rs. XVe s.; Montredon, rs.; Moussac, dj.; Peyremale, rs. de Castellas; Le Pin; Les Plantiers, dj.; Portes, partie XIVe s.; Saint-Quentin, rs. et tour de Cantadure; La Reque; Roques, parties; Saint-Roman de Cordières, dj.; Roquemaure, tour; Rousson, rs. du Castelas; Sabran, rs.; Salindres, tour; Sanilhac, dj. roman et rs. XIVe s.; Saumane, rs. du Castelas; Sauve, rs.; Serviers XVe et XVIe s.; Sommières, rs.; Soudorgues, rs. de Peyre; Souvignargues, rs.; Théziers, rs. du Castellas; Theyrargues, rs.; Thoiras; Trèves, rs.; Uzès, dj. roman et parties XIIIe s.; Valgarnide, rs.; Vauvert; Verfeuil, dj. XIIIe s.; Vézénobres, rs.; Saint-Victor-la-Coste; Villeneuve-les-Avignon, tour de tête du pont, 1307, Raoul de Méruel maître d'œuvre. — **Remparts** : Aigues-Mortes 1272 à 1275; Beaucaire, porte du Rhône, XIVe s.; Gajan XVe s.; Saint-Laurent-la-Vernède, rs. XVe s.; Uzès, vestiges; Saint-Sébastien, porte; Saint-Victor-la-Coste, rs.; Villeneuve-les-Avignon, fort Saint-André XIVe s.; Vieilleville XVe s. — **Églises fortifiées** : Saint-André-de-Roquepertuis; Estézargues; Saint-Laurent-des-Arbres XIIe s.

HAUTE-GARONNE. — *Arch. monastique.* — Saint-Bertrand-de-Cominges, cloître XIIe et XIIIe s.; Bonnefont, rs. d'abbaye cis-

tercienne fondée en 1136; Eaunes, vestiges d'abbaye; Fabas, vestiges d'abbaye; Saint-Gaudens, salle capitulaire de transition, seconde moitié du XIIe s.; Saint-Laurent, rs. de prieuré; Martres, vestiges de prieuré; Nizors, abbaye, bâtiment du XVe s.; La Peyrière, construction romane; Toulouse, Jacobins, cloître, salle capitulaire et réfectoire; Augustins, salle capitulaire, réfectoire, chauffoir, cloître des XIIIe et XIVe s.; petit cloître Renaissance.

Arch. privée. — Alan, rs. de château XVIe s.; Saint-Bertrand-de-Cominges, mais. XVIe s.; Brax, ch. XVIe s.; Cassagne, motte; Saint-Elix, ch. Renaissance; Saint-Gaudens, mais. XVe-XVIe s.; Gouerris, moulin XIVe s.; Saint-Jory, rs. de château Renaissance; Saint-Martory, ch. XVIe s.; Pibrac, ch. fin XVIe s.; Rieux, vestiges du palais épiscopal; Toulouse, mais. XIIIe s. (rue Croix-Baragnon), mais. XVe et XVIe s., hôtels d'Assezat, de Felzins, de Fleyres et Maison de Pierre, Renaissance, hôtel de Bernuy XVe s. et Renaissance.

Arch. publique. — Salies-sur-Salat, halle XVe s.; Toulouse, Capitole, salles des XIVe, XVe et XVIe s., beffroi XVIe s., collège Saint-Raymond XIVe s.

Arch. militaire. — **Châteaux** : Antichan, dj. roman; Aspet; dj. gothique; Aulon, dj. roman; Aurignac XIVe s.; Austeing, dj.; Balesta, rs. XVe s.; Saint-Béat, dj. roman; Beauchalot, dj.; Bourg-d'Oueil; Boussan, rs.; Boutx, dj. roman; Castelbert, rs.; Castelblancat, dj. XIIIe s.; Fronsac, dj. XIIe s.; Galié, rs. XVe s.; Gourdan, rs. XIIe s.; Izant-de-l'Hôtel, rs; Labastide-Paumés XVe s.; Larroque, dj. XIIIe s.; Lespinasse, dj.; Lespugue, rs. XIVe s.; Les- telle, rs.; Malvezie, grotte fortifiée; Saint-Marcel, rs. XIIIe s.; Marignac, dj.; Saint-Martory, rs. de Montpezat XIIIe s.; Saint-Michel, rs.; Montaut, rs.; Palaminy; Pointis-de-Rivière, dj. XIIIe s.; Roquefort, rs.; Salies-sur-Sarlat, dj. XIIe s. et chapelle XIVe s.; Sarremezan XVe s.; Sauveterre, dj.; Les Touvreilles, motte — **Remparts** : Aurignac XIVe s.; Saint-Béat XVe s.; Larroque, rs. XIIIe s.; Lespugue, vestiges. — **Église fortifiée** : Montgeard; Toulouse, église du Taur.

GERS. — *Arch. monastique.* — Auch, archevêché, salle capitulaire, fin du XIIe s.; Cordeliers, cloître et salle capitulaire XIVe s., vestiges de l'abbaye de Saint-Orens; Bouillas, rs. d'abbaye; Bou-

laur, couvent de Fontevraut XIVe s.; Condom, cloître gothique 1505 à 1521, sacristie octogone à deux étages XIVe s.; Flaran, ab. cistercienne fondée en 1151, salle capitulaire et parloir de transition, cloître XIIIe et XIVe s.; Larroumieu, cloître 1318; Lectoure, vestiges de l'abbaye de Saint-Geny; Marciac, cloître XVe s.; Pessan, rs. d'abbaye; Vic-Fezensac, vestiges du couvent des Cordeliers.

Arch. privée. — Auch, archevêché parties de la fin du XIIe et du XIVe s., mais. en pan de bois XVe ou XVIe s.; Caumont, ch. Renaissance reconstruit de 1554 à 1642; Sainte-Christie, rs. de château XVIe s.; Condom, mais. XIIIe s., mais. Renaissance; Eauze, mais. en pans de bois XVe s.; Labrihe, man.; Laressingle, mais. XVe et XVIe s.; Larroumieu, man. du cardinal Arnaud d'Aux 1318; Léberon, ch. XVIe s.; Lectoure, vestiges de maisons XIIIe ou XVIe s., cheminée des Cordeliers (musée), début du XVIe s.; Marciac, mais. XVe-XVIe s.; Ornézan, man. gothique; Plieux, vestiges de château XVIe s.; Saramon, mais. en pans de bois Renaissance; Terraube, ch. XVIe s.

Arch. publique. — Gimont, bastide du XIIIe s., halle de bois; Lectoure, fontaine de Houndélie XIIIe s.; Puycasquier, halle XVIe s.

Arch. militaire. — **Châteaux** : Aignan, dj.; Arcamont, dj.; Auterrive; Bassouès, dj. XIVe s.; Bezolles, rs.; Saint-Blancard, ch. de Gontaut-Biron parties XIVe et XVIe s.; Blanquefort, motte; Cahuzac; Castelnau-sur-Auvignon, dj. XIVe s.; Castelnavet, motte; Caussens, rs.; Sainte-Christie, rs.; Condom, mais. forte XIIIe s.; Corneillan, rs.; Courrensan; Dému, dj. XIVe s.; Espas; Fieux; Flamarens; L'Isle Bouzon, rs.; Lagardère, rs. 1280; Laressingle, dj.; Laouarde, dj.; Lasseube, dj.; Saint-Léonard; Manlèche XIVe s.; Mezencôme partie XIIIe s.; Marambat, rs.; Sainte-Mère, rs. 1280; Miramont, dj.; Montégut, dj. XIIIe s.; Panjar, rs.; Peyrecave, rs.; Razangues; Roquefort; Roquelaure, rs.; Tauzia, rs.; Thermes; Valence, tour du Guardès; Vic-Fezensac, dj. XIVe s. — **Remparts** : Auch, tour de César XVe s.; Saint-Avit-Frandat; Cazaubon XIVe s.; Gazaupony, rs.; Laressingle XVe s.; Larroumieu XIVe s.; Marambat, porte; Mézin; Mirande, rs. XIVe s.; Pessan, porte; Puycasquier XIIIe et XVe s.; Saramon, vestiges; Sarran, porte XIVe s.; Terraube,

vestiges ; Tillac, deux portes XVe s.; Touget, rs.; Tournecoupe, rs.; Valence; Vianne. — **Églises fortifiées** : Beaumarchès XVe s.; Laressingle XIIe s.; Larroumieu XIVe s.; Mirande XIVe s.; Simorre XIVe s.

GIRONDE. — *Arch. monastique.* — Blasimon, restes de cloître et de salle capitulaire XIIe s.; Bonlieu, rs. d'abbaye cistercienne Cayac, portes du prieuré XIIIe s.; Saint-Emilion, cloître de l'abbaye XIIIe s., cloître des Cordeliers XIVe s.; Faize, rs. d'abbaye cistercienne fondée en 1118, XIIe et XVIe s.; Sainte-Foy-la-Grande, vestiges de commanderie XIVe s.; Saint-Germain-d'Esteuil, hôpital; Ordonnac, ab. de l'Ile; Plène Selve, vestiges d'abbaye; Le Rivet, vestiges d'abbaye cistercienne; La Sauve, restes de cloître et de salle capitulaire XIIe-XIIIe s.

Arch. privée. — Arveyres, restes de manoir XIVe s.; Bassens, mais. 1583; Bazas, mais. XVe s.; Bourg, man. archiépiscopal; Cadillac, ch. Renaissance; Camarsac, man. XIVe s.; Coutras, puits du château Renaissance; Daignac, moulin XIIe s.; Saint-Emilion, palais cardinal et autres maisons XIIIe s., Espiet, le moulin Battant XIVe et XVe s.; Sainte-Foy-la-Grande, mais. XVe-XVIe s., mais. en pans de bois; Sainte-Gemme, moulin XIVe s.; Gensac, mais. XIVe et XVe s.; Gradignan, rs.; Illats, mais. XIVe s.; Libourne, mais. XVe-XVIe s.; Saint-Macaire, mais. Musidan, de Lanair et autres, XIIIe, XIVe, XVe et XVIe s.; La Réole, restes de la maison seigneuriale des Seguin, dite Synagogue, seconde moitié du XIIe s.; Saint-Philippe-de-Seignac, ch. de Bourgogne XVIe s.; Veyrines, peintures murales dans le donjon.

Arch. publique. — Bordeaux, porte de l'hôtel de ville ou de la Grosse Cloche, et porte de Cailhau ou du Palais XVe s.; Cadillac, tour de l'horloge; Cordouan, base du phare 1585; Libourne, ville neuve du XIIIe s., place à arcades, hôtel de ville XVIe s.; Montségur et Saint-Macaire, plan régulier, place à arcades; La Réole, hôtel de ville seconde moitié du XIIe s., reprises des XIVe et XVe s.; Sauveterre, plan régulier.

Arch. militaire. — **Châteaux** : Agassac-le-Castera, commencement du XIVe s.; Aillas, rs. XIVe s.; Arbanats, rs.; Auros, rs.; Balizac, rs.; Belin, motte et ruine XIIe s.; Benauge, partie de 1480

environ; Bénauges, 1267; Bessan, rs.; Birambits, rs.; Blanquefort, XIVe s.; Blaye, XIIe, XIIIe et XVe s.; La Brède, dj. XIVe s.; Saint-Brice, rs.; Brugnac, dj. fin du XIVe s.; Budos, rs. commencé en 1306; Camarsac, XIVe s.; Carcans, motte; Castelmoron, rs.; Castelnau, rs.; Castelnau de Cernès; Caumont, tour Morillon; Saint-Christoly, rs. de Castillon; Cissac, rs. du Breuil XIIe et XIVe s.; Saint-Émilion, dj. construit par Louis VIII; Sainte-Eulalie, motte; Fargues, rs. 1306; Saint-Genès-de-Meyre; Saint-Félix-de-Foncaude, rs.; Sainte-Foy-la-Grande, maison forte dite des Prêtres, 1280 à 1310; Gauriac, rs.; Gensac, rs.; Grignols; Hostens, rs.; Labrède, dj. XIIIe et chapelle XVe s.; Lamarque partie XIIe et XVe s.; Landiras, rs. commencement du XIVe s.; Langoiran, dj. XIVe s. et Renaissance; Lansac, rs. du Castelet; Léognan, ch. d'Olivier 1350; Lesparre, dj. XIVe s.; Libourne, tours XVe s.; Lormont; Lugasson, ch. de Roquefort; La Marque, dj. XIVe s.; Saint-Médard-en-Jalles; Saint-Michel-de-Castelnau; Monbadon, man. fortifié 1330; Montagne, ch. des Tours XIVe et XVIe s.; Montferrand, rs.; Moulon, motte et donjon; Noaillan, rs.; Plassac, ch. de Lagrange; Podensac, rs.; Pressac XIVe s.; Pujols XVe s.; La Réole, rs. 1186, XIIIe et XIVe s.; Rions, dj. XIVe s.; Roquetaillade 1306; Sallebœuf, rs. XIIe s.; Sallebruneau, rs.; Savignac, dj. XIVe s.; Vayres XIIIe et XIVe s.; Vertheuil, rs.; Veyrines, dj. XIIIe ou XIVe s. (peintures murales); Villandraut début du XIVe s.; Virelade, rs. — **Remparts** : Bazas, porte XIIIe s.; Bordeaux, rs. de l'enceinte de 1300 environ; Bourg, vestiges XIIe s.; Cadillac vers 1315; Saint-Émilion XIIe et XIIIe s.; Libourne, vestiges XVe s.; Saint-Macaire XIIIe et XVe s.; Monségur; Rions XIVe s.; Sauveterre, portes. — **Moulins fortifiés** : Bagas XIVe s.; Blasimon XVe s.; Espiet, le Moulin Battant XIVe et XVe s.; Langoiran, moulin de Labatut XIVe s. — **Églises fortifiées** : Bellebat; Hure; Loupiac; Marcenais; Nérigean; Saint-Quentin-de-Baron; Salignac; Targon; Vertheuil.

HÉRAULT. — *Arch. monastique*. — Agde, cloître de la cathédrale, style roman XIIe et XIIIe s.; Béziers, cloître de la cathédrale XIVe et XVe s.; Gigean, rs. de l'abbaye bénédictine de Saint-Félix de Montceau fondée en 1128; Saint-Guilhem-du-Désert, cloître

XIe s.; Joncels, rs. d'abbaye bénédictine ; Lodève, cloître de Saint-Fulcran XVe s.; Saint-Michel-de-Grandmont, prieuré complet fin du XIIe s.; Montpellier, Saint-Benoît construit par Urbain V ; Saint-Geniès-des-Mourgues, rs. de couvent; Saint-Pons, vestiges d'abbaye ; Saint-Thibéry, vestiges d'abbaye XVIe s.; Valmagne, ab. cistercienne, salle capitulaire fin du XIIe s., cloître XIIe-XIIIe s., lavabo XIVe s.

Arch. privée. — Clermont-l'Hérault, mais. XIIIe, XIVe, XVe s.; Saint-Guilhem-du-Désert, mais. romane ; Montpellier, palais épiscopal (fortifié) partie XIVe s.; Saint-Pargoire, mais. XVe s.; Pézenas, mais. XVe et XVIe s.; Pignan, mais. XVe et XVIe s.; Pouzolles, ch. XVIe s.; Tourbes, mais. XVe et XVIe s.; Vias, mais. romane ; Villemagne, mais. XIIe s.; Villeneuve-les-Béziers, mais. XIIIe s.

Arch. publique. — Béziers, pont XIIIe ou XIVe s. (longueur 245 m.), fontaine gothique du XVIe s. (transportée dans le cloître); Saint-Guilhem-du-Désert, hôtel de ville XIIIe s.; Saint-Jean-de-Fos, pont XIIe s.; Lodève, pont.

Arch. militaire. — **Châteaux** : Assignan, rs.; Saint-Aunès; Balaruc-le-Vieux, rs.; Boisset, rs. du Castellas; Boussagues; Cambous; Capestang, rs. du château des évêques de Narbonne XIVe s.; Cazedarnes, rs.; Cazouls-les-Béziers, rs.; Cesseras, rs.; Clermont-l'Hérault, rs.; Saint-Geniès; Saint-Gervais, rs.; Gignac, dj. gothique; Saint-Guilhem-du-Désert, rs. de Verdus; Saint-Julien, rs. des Castellas ; Lunas, rs.; Maraussan, dj.; Minerve, rs.; Montady, dj.; Montbazin; Montbrun, rs.; Montels, rs. du château des évêques de Narbonne ; Montferrand, rs.; Montferrier XIIe s.; Montpeyroux, rs. du Castelas; Mourèze, rs.; Neffiès, rs. XIIe s.; Pegairolles-de-Buèges, dj.; Pegairolles-de-l'Escalette; Pignan, rs.; Puissalicon, dj.; Ribaute XVe s.; Roquebrun, dj.; Roquessels, rs.; Roujan XVe et XVIe s.; Saint-Pons XVIe s.; Saussan, rs. XVe s.; Servian ; Valros, rs. de donjon; Vias, tour; Villeneuve-les-Béziers, tour; Villepassans ; Viviourès ou La Roquette, rs. — **Remparts** : Autignac XIVe et XVIe s.; Balaruc-le-Vieux ; Boisseron, vestiges; Le Caylar, vestiges; Lodève, tour XVe s.; Saint-Martin-de-Londres ; Minerve ; Montagnac, vestiges XVe s.; Montbazin ; Montfévrier ; Montpellier, tour des Pins et tour de l'Observatoire XIIIe s. ; Olonzac, rs.; Pézenas, porte de la Juiverie XVe s.;

Pignan ; Saint-Pons-de-Mauchiens, vestiges ; Roquebron ; Vendémian XIVe s.; Villemagne XIIIe s.; Viols-le-Fort. — **Églises fortifiées** : Agde, cathédrale XIIe s.; Béziers, cathédrale XIVe s.; Castelnau-le-Lez XIIe s.; Celleneuve XIIe s.; Clermont-l'Hérault XIIIe-XIVe s.; Lodève, cathédrale Saint-Fulcran XIVe s.; Maguelone, ancienne cathédrale XIIe s.; Montblanc; Saint-Pons-de-Thomières, ancienne cathédrale XIIe s.; Vias XIVe s.; Vic-les-Étangs XIIe s.; Villemogne. — **Souterrains-refuges** : Saint-Saturnin.

ILLE-ET-VILAINE. — ***Arch. monastique.*** — Le Bois-Lambin, rs. de monastère; Châteaubourg, prieuré XVe s.; Coglès, restes de prieuré; Dol, vestiges d'abbaye; Livré, prieuré; Maxent, ab. XVIe s.; Saint-Méen, ab. XIIe et XIIIe s.; Saint-Méloir-des-Ondes, prieuré; Montfort-sur-Meu, vestiges de l'abbaye et de l'hôpital Saint-Lazare; Paimpont, vestiges d'abbaye augustine du XIIe s.; Planty, vestiges ; Saint-Sulpice-la-Forêt, bâtiments XIVe-XVe s.; Le Tronchet, rs. d'abbaye fondée en 1170.

Arch. privée. — Antrain, ch. de Bonnefontaine XVIe s.; Saint-Aubin-d'Aubigné, man.; Saint-Aubin-du-Cormier, mais. XVe-XVIe s. en pans de bois; Bablouze, man.; Bagatz, man. XVe s.; Bam, mais. XVIe s.; Baulon, man. de la Muce ; La Bonère, man.; Bazouges-sous-Hédé, man.; Bouessay, ch.; Bonabry, man. XVe s.; Brimblin, man. XVIe s.; Burg, man.; Chauméré, man.; Chevillé, man. XVe s.; La Chevronnière, man.; Cogles, rs. d'une verrerie XVe s., man.; Comblessac, man.; Corps-Nuds, man.; Dingé, man.; Dol, mais. des XIIIe, XIVe et XVe s., grande rue à portiques; Domalain, man.; Domloup, man.; Fougeray, man. XVe et XVIe s.; Fougères, mais. XVe et XVIe s., rues à portiques; Guipry, mais. XVe et XVIe s.; Landéan, Les Celliers 1173; Langon, man. de la Chaussée XVe-XVIe s., man. de Roche XVe s.; Lanrigan, ch. XVIe s.; Louvigné-du-Désert, man. XVe et XVIe s.; Saint-Malo, mais. en pans de bois XVe et XVIe s.; La Maltière, ch. partie XVIe s.; Melesse, man.; Messac, man.; La Mézière, ch. des Loges partie XVIe s.; Miniac-Morvan, man. XVe et XVIe s.; Les Monts, mais. XVIe s.; Mouligné, man.; Les Nétumières, ch. XVIe s.; Le Plessix-Godard, man. XVe s.; Pléchâtel, mais. XIIe, XVe, XVIe s.; Redon, mais. XVe et XVIe s.; Rennes, mais. en pans de bois XVe et XVIe s.; Les Rochers, ch.

XVIe s.; Saint-Sulpice-la-Forêt, moulin à eau XVe s.; Tizé, rs. de château XVIe s.; Tinténiac, mais. XVIe s.; Tremblay, mais. 1578 et autres XVe et XVIe s.; Le Verger au Coq, ch. XVIe s.; Vitré, mais. XVe et XVIe s.

Arch. publique. — Dol, mais. des Plaids XIIe s.; Fougères, hôtel de ville et beffroi XVe s.; Saint-Méen, fontaine.

Arch. militaire. — **Châteaux** : Argentré, le Plessis XVe s.; Aubigné, rs.; Saint-Aubin-du-Cormier, rs. 1223; Bois-Cornillé partie XVe s.; Saint-Brice-en-Coglès, rs.; Le Chalonge, motte; Chambière, rs.; Chasné, trois mottes; Châteaugiron; Châtillon-en-Vendelais, rs. XIVe s.; Chaudebœuf, rs.; Cintré, motte; Coësme, rs. de la motte de la Salle; Combourg XIVe et XVe s.; Compert, rs.; Corps-Nuds, tours XVe s.; Le Coudray, motte; Ercé, motte; Fougeray, rs. XIVe s.; Fougères; La Fosse-Hingant XIIIe s.; Fougères, 1173, XIIIe et XVe s.; Gourmaton, motte; Hanzilié, rs.; Landal partie XVe s.; Landéan, deux mottes; Ligonyer, rs.; Marcillé-Raoul, rs.; Martigné-Ferchaud, rs.; Maure, rs. XIIIe s.; La Mézière, motte; Montauban XIVe-XVe s.; Montfort-sur-Meu, dj. XVe s.; Montgermont, motte; Montmuran partie XIIe s.; La Motte-Bruslon, rs.; La Noë XVe s.; Le Pairin, rs.; La Planchette, rs.; Pléchâtel, rs. du Coudray; La Réauté, rs.; Richeux, rs.; La Roche Montbaucher; La Rouvraie, motte; Saint-Servan, tour Solidor; Servon, ch. du Gué; Le Theil, vestiges du château de la Motte Tizer; Torcé, motte; Vendel, ch. du Moulin-Bleau; Le Véréal, motte; Villavran, rs. XIIe s.; Vitré XIVe, XVe et XVIe s. (chapelle XIIe s.) — **Remparts** : Fougères XVe s.; Saint-Malo parties XIVe, XVe, XVIe s.; Montfort-sur-Meu, porte XIVe s. et tour XVe; Redon, restes XIVe s.; Rennes, porte Mordelaise XVe s.; Vitré XIVe-XVe et XVIe s. (chapelle XIIe s.).

INDRE. — *Arch. monastique.* — Saint-Benoît-du-Saut, prieuré en partie gothique; Châteauroux, hospice Saint-Jacques, vestiges XIIe s.; La Châtre, couvent des Carmes partie Renaissance; Fontgombaud, réfectoire XIIIe et XVe s.; Issoudun, Hôtel-Dieu 1505; Lieu-Dieu, rs. de prieuré; Monts-la-Chapelle, rs. de prieuré XIIIe et XVIe s.; Plaincourraut, rs. de commanderie; Varennes, vestiges d'abbaye cistercienne fondée en 1155.

Arch. privée. — Argenton, mais. XVe-XVIe s.; Ars, ch. Renais-

sance; Azay-le-Ferron, ch. Renaissance; Saint-Benoît-du-Saut, caves gothiques du logis du gouverneur; Broutay, ch. XVIe s.; Buzançay; Châteauroux, mais. du Père Adam, pans de bois XVe s.; Châtillon-sur-Indre, mais. en pans de bois XVIe s.; La Châtre, deux maisons en pans de bois XVIe s., puits gothique XVIe s.; Lalande, ch. XVIe s.; Levroux, mais. en pans de bois XVe s.; La Mousse-pière, ch. XVIe s.; Neuvy-Saint-Sépulcre, mais.; Reuilly la Grand, maison Renaissance; Valençay, ch. Renaissance; Veuil, rs. de château Renaissance; Villegongis, ch. Renaissance.

Arch. publique. — Argenton, prison XVe s.; Saint-Benoît-du-Saut, tour de l'horloge; La Châtre, fontaine de la Grand-Font, puits gothique.

Arch. militaire. — **Châteaux** : Argenton, rs.; Argy parties; Beauregard; Le Blanc parties XIIe s.; Bommiers, rs.; Le Bouchet, rs. XIVe et XVIe s.; Bouesse, tours XVe s.; Brèves XVe-XVIe s.; Briantes; Brosses, rs.; Ceaulmont, rs. de la Prune au Pot; Chabenet XVe s.; Saint-Chartier; La Chaise, rs.; Châteaubrun, rs. XIIIe et XVe s.; Château-Guillaume XVe s.; Château-Robert XVe-XVIe s.; Châteauroux partie fin du XIVe et XVe s.; Châtillon-sur-Indre, rs. XIIe, XIIIe et XIVe s.; Chazelet; Clavières 1464; Concrémiers, ch. de Forges et de Roches (fin du XVe s.); Cors; Courcenay; Crevant, rs.; Cuzion; La Ferté; Fromenteau; Gargilesse XIIIe-XIVe s.; Ingrandes, rs.; L'Isle Savary XVe s.; Issoudun, La Tour Blanche, dj. 1202; Lancorne XVe-XVIe s.; Langé; Levroux, restes XVIe s.; Luçay-le-Mâle, restes; Lys-Saint-Georges XVe s.; Mérigny 1291; Magnet XVIe s.; La Mardelle; Mazières, rs.; La Motte-Feuilly; La Mée; Palluau, rs. XIVe, XVe et XVIe s.; Paudy, rs.; Le Pleix-Joliet; Pommiers, XVe s.; Prunget, dj. XIVe s.; Rivarennes, ch. de la Tour; La Roche Bellusson; La Roche-Chevreux XIVe s.; Rochefort, rs.; Rocherolles; Romefort, dj. XIVe s.; Sarzay XVe s.; Sainte-Sévère, dj. XIIIe s.; La Tremblaire; Vilennes XVe s.; Villentrois, rs. — **Remparts** : Saint-Benoît-du-Saut, porte et tours XIVe s.; Déols, porte XVe s.; Issoudun, porte; Levroux, porte de Champagne; Neuvy-Saint-Sépulcre, porte; Sainte-Sévère, porte XIVe s. — **Églises fortifiées** : Lourdoueix-Saint-Michel XVe s.; Saint-Marcel. — **Souterrains-refuges** : Saint-Benoît-du-Saut; Parnac.

INDRE-ET-LOIRE. — *Arch. monastique.* — Baugerais, rs. d'abbaye fondée en 1153; Beaulieu, logis abbatial partie du XVIe s.; Bourgueil, restes d'abbaye, cloître et réfectoire XIIIe s.; La Clarté-Dieu, rs.; Cormery, ab., cloître et réfectoire XIIIe s.; Fontaines-les-Blanches, restes d'abbaye XIIIe s.; Saint-Jean du Grais, prieuré XIIe s.; Lépinat, rs. de commanderie; Le Liget, rs. de la Chartreuse fondée en 1175, XIIe et XIIIe s.; Louans, prieuré XVIe s. (fortifié); Marmoutier, portail de la Crosse, entrée de l'abbaye et mur d'enceinte 1220; Relay, rs., ordre de Fontevraut; La Riche, prieuré de Saint-Côme; Rives, rs. de prieuré, ordre de Fontevraut; Sepmes, prieuré Renaissance; Terrives ou Hautesrives, rs. de prieuré XIIIe s.; Tours, cloître de la Psalette XVe s. et Renaissance, cloître Saint-Martin Renaissance, 1508 à 1519; salle capitulaire de Saint-Julien XIIIe s.; Turpenay, rs. d'abbaye XIIe s.; Villeloin, restes d'abbaye XVe et XVIe s.

Arch. privée. — Amboise, ch. partie gothique XVe et XVIe s. et partie Renaissance, hôtel de 1500 à 1505, hôtel de ville actuel, maison Joyeuse XVIe s., Le Clos Lucé, ch. XVIe s.; Argenson, colombier Renaissance; Azay-le-Rideau, ch. Renaissance; Bléré, hôtel du Gouverneur, Renaissance; Chenonceaux, ch. commencé en 1515, additions par Philibert de l'Orme; Chinon, mais. en pierre et pans de bois XVe et XVIe s.; Cingé, ch. Renaissance; Sainte-Catherine de Fierbois, maison du Dauphin XVe s.; Courcoué, ch. Renaissance; Couzières, ch. XVIe s.; Saint-Flovier, rs. de manoir XVe s.; Le Grand Pressigny, puits Renaissance; La Herpinière, man. de Charles VII, peintures murales, portrait de la reine; Huismes, la chancellerie, bâtiment Renaissance; Jallanges, ch. XVIe s.; Saint-Laurent-en-Gâtine, la Grand Maison XVe s., transformée en église paroissiale; Loches, la chancellerie 1551, mais. de pierre et pans de bois XVe et XVIe s., hôtel Nau et autre mais. Renaissance; Luynes, mais. en pans de bois XVIe s.; Meslay, ferme de Marmoutier, grange dimière XIIIe s.; Panzoult, ch. de Roncée, colombier XVIe s.; Plessis-lès-Tours, reste de manoir XVe s.; La Rabaterie, ancien manoir, aujourd'hui ferme XVe s.; Reugny, ch. de la Côte, Renaissance; Sansac, ch. 1529; Thaïs près Sorigny, ch. de 1550 environ; Tours, archevêché partie des XIIe, XIVe, XVe et XVIe s., mais. XIIe, XIIIe, XVe et XVIe s., mais. dite

à tort de Tristan xve s., hôtel Semblançay et hôtel Gouin, Renaissance, hôtel Gallant xvie s., nombreux restes d'hôtels xve-xvie s.; Ussé ch. Renaissance; Villandry, ch. de Colombier xvie s.

Arch. publique. — Bléré, pont xve s. (12 arches) détruit en 1901; Loches, hôtel de ville 1535 à 1543; Luynes, hôpital Renaissance; Tours, fontaine de Beaune par Bastien François et Michel Colombe 1510.

Arch. militaire. — **Châteaux** : Athée, tour du Brandon, dj. roman; Azay-le-Rideau, ch. de l'Islette xve-xvie s.; Beaulieu, tour Chevallon fin du xiie s.; Beaumont-la-Ronce; Betz xve s.; Bossay, dj. xiiie s.; Boussay xiiie-xive s.; Braslou, rs.; Bridoré xve s.; Brou xve s.; Bueil, rs. xive s.; Candé 1508; Candes xve s.; Cangé xive s.; La Carte commencement du xvie s.; La Celle-Guenand partie xve s.; Châteaurenaud, dj. xie s., ch. partie xive s.; Le Châtellier, rs. xive s.; Cheillé xve s.; Chenonceaux, dj. xve s.; La Chétardière; Chinon xie, xiie, xiiie et xve s.; Cingé xiie et xiiie s.; Cinq-Mars-la-Pile, rs. xve s.; Le Coudray-Montpensier xve s.; Coulaine xve s.; Crouzilles, rs.; Étableaux, rs. partie xiie s.; La Fresnaye, rs.; Le Grand-Pressigny, dj. xiie s.; La Guerche, ch. construit par Charles VII; Huismes, rs. de Bonaventure époque de Charles VII; Langeais, dj. 992, ch. xve s.; Loches, dj. xiie s., la Tour Neuve, le Martelet et autres parties construites par Louis XI, le Logis du Roi (aujourd'hui sous-préfecture) xve et xvie s.; Luynes partie xve et xvie s.; Marmande tour xve s.; Mauvières, dj. xive s.; Mazières; Montbazon, dj. xiie s.; Montrésor xie et xvie s.; Noizay; Nouâtre, motte; Panzoult, plusieurs châteaux; Paulmy, dj. xiiie s.; Perrusson, rs.; Pocé, fin xve s.; Poillé; Preuilly-sur-Claise xiie et xve s.; Saint-Quentin, dj.; Les Réaux; Rochecorbon, tourelle de guet dite la Lanterne xve s., rs. xiie s.; Saché, rs.; Sazilly; Semblançay, rs. xiie et xvie s.; Sepmes, rs.; Sonzay, la Motte-Sonzay parties xiie et xve s.; La Tourballière; Tours, tour de Guise xiie et xve s., et tour Foubert xiie s.; Valesnes près Saché; La Vallière partie xve s.; Vaujours, rs.; Villandry, dj. xive s.; La Ville-au-Maire xve s. — **Remparts** : Amboise xve s., porte avec beffroi; Candes xve s.; Saint-Épain, porte; Loches, porte Picoys et porte des Cordeliers xve s.; Montbazon, porte. — **Église fortifiée** : Candes xiiie et xve s.

ISÈRE. — *Arch. monastique.* — Saint-Antoine, bâtiments en partie des XVe et XVIe s.; Chalais, vestiges XIIe s.; Domaine, vestiges de prieuré; Saint-Égrève, prieuré XVIe s.; Saint-Georges-de-Commiers, prieuré de Saint-Michel-de-Conex; Notre-Dame-de-Commiers, prieuré 1545; Saint-Pierre-de-Chartreuse, la grande Chartreuse, cloître parties XIIIe et XVe s.; Prémol, vestiges de Chartreuse; Vaulx-Milieu, commanderie.

Arch. privée. — Saint-Antoine, mais. commencement du XVIe s.; Beaurepaire, mais. XVe et XVIe s.; Le Fayet, ch. XVIe s.; Saint-Geoirs, mais. seigneuriale XVe s.; Grenoble, hôtel Lesdiguières (hôtel de ville) partie XVe s.; Herbeys, ch. XVIe s.; Moirans, ch. Renaissance; Roussillon, ch. 1553; Vienne, mais. XVe et XVIe s.; Viriville, mais. XVe-XVIe s.; Vizille, ch. partie XVIe s.;

Arch. publique. — Crémieu, halles gothiques; Grenoble, palais de justice XVe et XVIe s., chapelle du règne de Louis XII, façade 1561, salle des Comptes, boiseries du règne de Charles VIII; Vienne, ponts du XVe et du XVIe s.

Arch. militaire. — **Châteaux** : Les Adrets; Allevard, le Treuil, dj.; Aquin, dj.; Arces, rs. XIIIe s.; Avallon, rs. de donjon; Bayard, rs.; Beaumont, rs.; Beauvoir-en-Royans, rs. XIIIe s.; Boezosel, rs.; Bressieux, rs.; La Buissière, rs.; Champ, tour; Chevrières; Saint-Cierge, dj. XIVe s.; Clermont-Tonnerre, dj. XIIIe ou XIVe s.; Sainte-Colombe, tour; Le Cornillon, rs. XVIe s.; Cornu; Crémieu XIVe s.; Demptézieu; Fallavier, rs.; Faverges; Saint-Geoirs, dj. XVe s.; Saint-Georges-de-Commiers, dj.; Saint-Gervais, rs.; Grammont, rs.; Le Gua, rs.; Herculais, tour; Saint-Hilaire, rs.; Jarcieu, rs.; Saint-Julien, rs.; Les Loives, tour; Saint-Marcellin, rs.; Meyrieu, rs.; Meyzieu, rs. de donjon; Mions, rs.; Miribel-les-Échelles, rs.; Montfalcon, rs.; Montferrat, rs; Montfort, rs.; Morétel, rs.; Notre-Dame-de-Commiers, tour des Allemands; Parizet, la Tour sans Venin, dj. XIIe s.; La Perrière, rs. XIIIe s.; La Pierre, rs.; Saint-Pierre-d'Allevard, dj.; Saint-Pierre-de-Chandieu; Pinet, rs. de donjon; Poype-Serrières, XVe et XVIe s.; Pont-en-Royans, rs.; Pontcharra XIIIe et XVe s.; Saint-Quentin-sur-Isère; Quinsonnas, rs.; Revel XVe s.; Rives-sur-Fure, tour de Louis XI; Romanèche, rs.; La Roche-Commiers, rs.; Séchilienne; Septême XVe s.; Seyssuel, rs.; Sillans, rs. XVe s.; Surrieu, dj.; La Terrasse, rs.; Thodure,

rs.; Toussieu; Tullins, rs.; Uriage parties xve et xvie s.; Varces, rs.; Vertrieu, rs.; Veurey, dj. xve s.; Vienne, rs. de la Batie 1250 et de Pipet; Viriville, rs. de Groslée xve s.; Voiron, tour du Pas de la Belle; Voissan, rs.; Voreppe, rs. — **Remparts** : Crémieu xive et xvie s.; Saint-Marcellin, vestiges; Saint-Nicolas-de-Macherin, rs.; Oz, rs.; Saint-Quentin-sur-Isère; La Tour du Pin, vestiges; Tullins, vestiges.

JURA. — *Arch. monastique.* — Acey, vestiges d'abbaye cistercienne fin du xiie s.; Azans; Balerne, rs. d'abbaye fondée au xiie s.; Baume-les-Messieurs, passage du xiiie s., bâtiment du xvie s.; Bonlieu, ancienne commune des Petites-Chiettes, rs. de chartreuse fondée en 1170; Château-Châlon, vestiges d'abbaye bénédictine; Chatonnay, prieuré; Colonne, rs. de prieuré bénédictin xive s.; Château-sur-Salins, rs. d'abbaye xiiie s.; Cuttura, rs. de prieuré; Damparis, vestiges de prieuré; Dessia, vestiges de prieuré; Gouailles près Salins, vestiges d'abbaye cistercienne xiiie s.; Jouhe, rs. d'abbaye bénédictine; Poligny, restes du couvent des Jacobins; Rivière-Devant, rs. d'abbaye; Rosières, rs. d'abbaye cistercienne fondée en 1310; Vaucluse près Onoz, restes de la chartreuse fondée en 1139.

Arch. privée. — Arlay, man., porte gothique xvie s.; Blandans près Domblans, rs. de château Renaissance; Champ-Rignard, mais. de chasse des comtes de Bourgogne; Charézier, man. Renaissance; Chaussenans, bâtiments dits la Tour et la Grange des Princes; Chemin, mais. xve s.; Chevry, ch. de 1540; Saint-Claude, mais. Renaissance; Cuisia, man.; Dôle, mais. de Jean Vurry xve s., hôtel de Balay et autres mais. Renaissance; Saint-Lothain, restes de manoir abbatial xve s.; Saint-Lupicin, mais. du prieur xiv^e s.; Montigny-les-Arsures, mais. xv^e ou xvi^e s.; Mont-sous-Vaudrey, man. de Château-Gaillard; Poligny, mais. xve s. et Renaissance; Salins, deux maisons et caves du xiiie s., mais. xve ou xvie s.; Les Salines, souterrain du xiiie s.; La Sauge, man.

Arch. militaire. — **Châteaux** : Aiglepierre, tour; Andelot-les-Saint-Amour; Arbois, rs., villa des Tourillons, tour; Aresches, rs.; Arlay, rs. de ch. détruit en 1474; L'Aubespin près Villette-les-Saint-Amour, rs.; Auxange, rs. xiie s.; Beaufort,

rs. XIIe s.; Beauregard près Noynx, dj.; La Berne-les-Nans, rs.; Bersaillin partie XIVe s.; Bief-du-Fourg, rs.; Binans, dj. XIIe s.; Bornay, rs. XIIIe s.; Bourcia, rs. XIIIe s.; Bourg-de-Sirod, rs. de Château-Vilain; Bracon, rs.; Briod, rs. du Châtelard; Broissia, rs. du Châtelard; Chambéria, rs.; Chapois, rs. XVe s.; Charchilla; Charency, rs.; Châlin près Fontanu, rs. XIVe-XVe s.; Château-Châlon, tour; Château-des-Prés, rs. de donjon; Château-Vilain rs.; La Châtelaine, rs.; Châtelneuf, rs. XIIIe s.; Châtillon, rs. XIIe s.; Chaussin, rs.; Chaux-des-Crotenay, rs. XIIIe s.; Chaux-du-Dombief, rs. de l'Aigle 1304; Chevigny parties XIVe et XVe s.; Chevreaux, rs.; Clairvaux, rs.; Colonne, rs. XIIIe s.; Cornod, dj.; Crèvecœur près Orbagna, rs.; Crillat, rs. du château de Sur-la-Plaine; Crotenay, rs.; Damelay, rs. Saint-Didier, maison-forte de Montarbey; Dôle, tour de Vergy XVe s.; Domblans; Écrilles, rs. de la Motte; L'Étoile, rs.; La Ferté-en-Grandvaux, rs. de maison-forte; Frontenay; La-Garde-le-Comte, rs.; Ivory XVe s.; Lavans XIIe et XIVe s.; Marigna-sur-Valouse; Maillot près Grozon, rs.; Marnoz, rs. du château de Saint-Michel; Marpain, tour XIVe s.; Saint-Martin, tour; Maynal, rs. de dj.; Meulin-la-Motte, motte; Miéry, maison-forte; Mirebel, vestiges; Moiron XVe s.; Monnet, rs.; Montbarrey, rs.; Montigny-les-Arsures XVe s.; Montmirey-le-Château, rs.; Montmorot, rs. de donjon; Montrevel, rs.; Montrond, dj. XIIIe s.; Mouchard; Mutigney XVe s.; Nanc partie XIVe s.; Olipherne près Vescles, rs. 1232; Orchamps, motte, au Vieux-Château, maison-forte du XVIe s.; Orgelet, rs.; Ougney, rs. XVe s.; Pagnoz, rs. du château de Vaugrenans; Panessières, rs.; Parcey, rs.; Le Pin 1242 et XVe s.; Poligny, rs. de Grimont; Pont-d'Héry, rs. du château de Vaux-Grillet; Pratz, rs.; Pymorin, rs.; Rabeur, rs. XVe s.; Rans XIIIe et XVIe s.; Rivière-Devant, rs. de maison-forte; Rochefort, rs.; Rosay; Rye, motte; Sarrogna, ch. de la Villette, partie gothique; Thervay, vestiges et château de Balançon partie XVIe s.; Toulouse, rs.; La Tour du Meix rs. XIIe s.; Vadans, rs. de tour; Vers-en-Montagne, rs. XVe s. et motte de Malpas; Vers-sous-Sellières, motte et fossés de Moulin-la-Motte; La Vieille-Loye, rs.; Villechantria, rs.; Villeneuve-sous-Pymont, rs. du château de Pymont; Viremont, rs.; Le Viseney XVe s. — **Remparts** : Arbois, tours Gloriette et Vel-

lefaux XIIIe s.; Armoire, vestiges; Besançon, parties; Chaussin, rs.; Clairvaux, vestiges; Saint-Claude XVe s.; Nozeroy, porte de l'horloge XVe s.; Orgelet; Poligny, tour de la Sergenterie; Salins, vestiges; — Syam, retranchements dits château des Sarrasins; Vadans. — **Église fortifiée** : Saint-Claude, cathédrale XIVe-XVe s. — **Souterrains-refuges** : Les Essards-Taignevaux; Revigny (grottes); Saint-Romain-de-Roche, grotte; Septmoncels, grottes des Sarrasins.

LANDES. — *Arch. monastique.* — Saint-Jean-de-la-Castelle, abbaye de Prémontré fondée en 1163; Deyries, restes de couvent de Clarisses; Divielle, restes d'abbaye; Gabarret, réfectoire XIIe s.; Geaune, cloître XIIe s.; Saint-Justin, commanderie; Lagrange, vestiges d'abbaye de Prémontré; Nerbis, cloître; Saint-Sever, vestiges de prieuré.

Arch. privée. — Aire, palais épiscopal partie XVIe s.; Capbreton, mais. XVe-XVIe s.; Cazères, mais. Renaissance; Doazit, ch. XVIe s.; Escalam, man. de la Tarade XVe-XVIe s.; Gabarret, mais. XVIe s.; Lesperon, reste de château XVIe s.; Misson, mais. XIIIe s.; Montréal, ch. XVIe s.

Arch. publique. — Aire, prisons du chapitre; Mimizan, montjoies qui délimitaient la Sauveté XIIIe s.; Sore, rs. d'hôpital.

Arch. militaire. — **Châteaux** : Arue; Aureilhan, rs.; Briac, vestiges; Candresse; Canenx; Castelnau-Chalosse; Castet, vestiges; Castets, porte; Cauna, vestiges; Caupenne, vestiges; Créon, rs.; Escalans, motte; Estibeaux, dj.; Gaujacq; Saint-Gein, rs.; Geaune; Hinx; Labatut; Saint-Martin-de-Hinx, rs.; Mont-de-Marsan, dj.; Morganx, vestiges; Onard, rs.; Ousse-Suzan; Parlebosq, ch. Lacaze; Saint-Paul-en-Born, rs.; Peyrehorade; Poyalé, dj.; Le Rau; Roquefort, rs.; Urgons, rs.; Ygos-Saint-Saturnin, rs. — **Remparts** : Gaujacq; Hontanx, porte; Saint-Justin, rs.; Montaut, vestiges XIIe et XIVe s.; Montfort, porte; Pouillon; Saint-Sever, vestiges; Sore XVe s.; Souprosse; Tartas, deux tours. — **Églises fortifiées** : Montfort; Vieille-Soubiran.

LOIRE. — *Arch. monastique.* — Chandieu, prieuré XVe s., peintures murales; Charlieu, prieuré, cloître XIIe et XVe s., pein

tures, salle capitulaire XIIe s., Chazelles-sur-Lyon, rs. de commanderie ; Montbrison, la Diana (*decana*), salle capitulaire bâtie vers 1300, peintures de la fin du XIVe s.; Montverdun, rs. de monastère bénédictin ; Saint-Nizier, cloître des Cordeliers XVe s.; Pavezin, rs. de la Chartreuse de Sainte-Croix XVIe s.; Pommiers, cloître XVIIe s.; Saint-Rambert, rs. de prieuré ; Sail-sous-Couzan, prieuré ; Verrières, commanderie XIIIe-XVIe s., cloître XIVe s.

Arch. privée. — La Bastie-d'Urfé XVIe s. ; Saint-Bonnet-le-Château, mais. XVIe s.; Cervière, mais. XVe et XVIe s.; Chalain-d'Uzore, ch., cheminée de 1567 ; Changy, ch. XVIe s.; Charlieu, mais. XIIIe, XIVe et XVIe s.; Crozet, mais. en pans de bois XVIe s.; Saint-Étienne, mais. XVIe s.; Saint-Étienne-le-Molard, ch. de la Bastie d'Urfé milieu du XVIe s.; Saint-Galmier, plusieurs mais. XVe s.; sur la place mais. Renaissance ; Saint-Germain-Laval, mais. Renaissance ; Saint-Haon-le-Châtel, mais. XVe et XVIe s.; Saint-Haon-le-Vieux, ch. de la Chambre, Renaissance ; Saint-Just-en-Chevalet, mais. XVIe s.; Marols, mais. XVe et XVIe s.; Saint-Martin-d'Estreaux, ch. Morand, Renaissance ; Saint-Maurice-sur-Loire, mais. Renaissance; Montbrison, mais.; Montrond, rs. de château partie Renaissance; Pelussin, mais. XVe s.; Régny, mais. XVe s.; Sury-le-Comtal, ch. Renaissance et XVIIe s.; Teillières-près-Saint-Galmier, man. XIVe s.; Usson, mais. XVe s.; La Valla, mais. XIVe s.; Saint-Victor-sur-Loire, man.; Villeret, mais. XVe-XVIe s.

Arch. publique. — Saint-Germain-Laval, Saint-Galmier, ponts gothiques ; Pommiers, pont XIVe s.

Arch. militaire. — **Châteaux** : Albuzy ; Saint-André-d'Apchon commencement du XVIe s.; Argental, rs.; L'Aubépin XVe-XVIe s.; Bellegarde, rs. XVe s.; Bobigneux ; Boisy XVe et XVIe s.; Bouthéon XVe s.; Cénevas, rs.; Cervières, rs.; Chalmazelles XIIIe et XVIe s.; Chambles, dj.; Châteauneuf, rs.; Châtelneuf, rs.; Chavanay ; Chenereilles XVe s.; Chevrières ; Cleppé, dj.; Cornillon, rs. XIIe, XIVe, XVe et XVIe s.; Couzan, rs. du XIIe au XVIe s.; Crozet, dj. XIIe s.; Saint-Cyr-de-Valorges, dj.; Doizieux, dj.; Ecotay-l'Olme, rs.; Essertine-en-Châtelneuf, rs.; Feugerolles XIIIe au XVIe s.; Fontanès; Saint-Forgeux-l'Espinasse, dj.; Goutelas XVe-XVIe s.; Grangent, rs.; Saint-Haon-le-Châtel; Saint-Laurent-de-Rochefort; Lavieu, rs.; Luppé; Maclas, rs.; Maizilly, dj.; Malleval, rs.; Saint-Marcel

de-Félines; Saint-Marcellin, rs.; Saint-Maurice-en-Gourgois, rs. du Bois; Merle, rs.; La Merlée xve s.; Moingt, dj. xiiie ou xive s.; Montarcher, rs.; Montrenard, dj. xiie s., ch. xive et xve s.; Montrond, rs. xive et xvie s.; Saint-Nizier; Saint-Paul-de-Vézelin, rs.; Saint-Polgues, rs.; Saint-Priest, La Roche, rs.; Roanne, vestiges; Rochebaron, rs.; Rochetaillée, rs.; Salt-en-Dozy, rs. xiie s.; Le Sardon; Soleillan xiiie s.; Sury-le-Bois, rs.; Thoil, rs.; Urfé, rs. xiiie s.; Usson, rs.; Le Verdier; Virieu, rs.; Virigneux, rs. — **Remparts** : Beaucresson; Saint-Bonnet-le-Château, vestiges; Cervières, porte; Charlieu xve s.; Estivareilles, deux portes; Firminy, porte; Saint-Galmier, rs.; Saint-Haon-le-Châtel; L'Hôpital-sous-Rochefort, deux portes; Saint-Marcellin, rs.; Marols, rs.; Montarcher, porte; Montverdun, monastère; Pavezin, rs. de la Chartreuse de Sainte-Croix; Pommiers; Saint-Rambert, rs.; Régny, vestiges; Rochetaillée; Saint-Romain-en-Jarrêt, porte; Villerest-sur-Loire, village fortifié. — **Églises fortifiées** : Chandieu; L'Hôpital-sous-Rochefort; Marols; Moingt.

HAUTE-LOIRE. — *Arch. monastique.* — Auzon, hospice xve s.; Bessamorel, rs. de commanderie; Bellecombe, rs. d'abbaye; Saint-Chaffre, rs. d'abbaye; La Chaise-Dieu, cloître xive et xve s., salle de trésor; Chamalières, vestiges de cloître xiie s. et de prieuré; Chanteuges, rs. d'abbaye xiie-xvie s., reste de cloître; Clavas, rs. d'abbaye xiiie s.; Doue, rs. d'abbaye; Goudet, prieuré; Haute-Viaye; Saint-Julien-des-Chazes, reste de prieuré; Lavaudieu, cloître xiie s.; Pébrac, restes de prieuré; Pradelles, hospice; Le Puy-en-Velay, cloître de la cathédrale xiie s., bâtiment des mâchicoulis xiie et xiiie s., restes d'hôtel-Dieu xiie s.; Les Vastres, rs.; Saint-Vénérand, prieuré.

Arch. privée. — Bas-en-Basset, mais. xve s.; Blesle, mais. xvie s.; Brioude, mais. xve et xvie s.; La Chaise-Dieu, mais. romane xiie s., mais. xve et xvie s.; Chalançon, cheminée; Pélissac, man.; Le Puy-en-Velay, mais. du chapitre xiie s. avec ses cheminées, mais. des xiiie, xive, xve et xvie s.; Salzuit, caves taillées dans le roc xiiie s.; La Terrasse, mais. taillées dans le roc.

Arch. publique. — Brioude, fontaines en partie du xiiie s.; Brives-Charensac, pont; Lavoûte-Chilhac, pont; Lavoûte-sur-

Loire, pont; Le Puy-en-Velay, fontaine xve s.; Roche-en-Régnier, mais. du xve s.; Solignac-sous-Roche, deux ponts.

Arch. militaire. — **Châteaux** : Adiac; Allègre, rs. fin xive s.; Saint-Arcons-d'Allier, rs.; Arlempdes, rs.; Artias, rs.; Arzon, rs.; Aurec, vestiges xve s.; Beauregard, rs.; Berbezit gothique; Besset, tour; Blesle, dj.; Bournoncle, rs. de la Roche; Bonas, rs. gothique; Bouzols xiiie s.; La Brosse; Carry, rs.; Chalencon, rs.; Choumouroux, maison-forte; Ceyssac, rs.; La Chaise-Dieu, maison-forte xve s.; Chanteloupe, rs.; Chapteuil, rs.; Chaudeyrolles, rs.; Chilhac; Chomelix, rs.; Coubon, trois ruines; Cussac, gothique; Saint-Didier-d'Allier, rs.; Saint-Didier-la-Seauve, rs.; Domeyrat, rs. xiiie s.; Dunières-la-Roue; Dunières-Joyeuse, rs.; Espaly-Saint-Marcel 1260 à 1283; Esplantas; Eynac, rs.; Saint-Étienne-Lardeyrol, rs.; Glavenas, rs.; Saint-Haon, rs.; Saint-Ilpize gothique; Saint-Just-près-Chomelix, rs.; Lamothe, rs.; Lardeyrol, rs.; Lavoûte-sur-Loire, gothique et Renaissance; Leotoing, rs. de tour; Loudes, dj.; Maubourg, rs.; Mayronne; Mons, rs.; Montbrun, dj. vers 1180; Paulhac; Polignac, rs. xiie, xiiie, xive (donjon) et xve s.; Jonchères, rs.; Luchadou, rs.; Mercuret; Ombret, rs.; Le Puy-en-Velay, bâtiment des mâchicoulis xiie s.; La Roche, rs.; Rochegude, dj.; La Roche-Lambert xve s.; Roche-en-Régnier, rs.; La Rode, rs.; Saint-Romain-Lachalm, ch. et deux ruines; Saint-Arcons-d'Allier; Les Salettes, rs.; Saugues, dj.; Saussac, rs.; La Sauvetat, rs.; Seneujols, ch.; Séreys, rs.; Servières, rs.; Servilanges, rs.; Siaugues-Saint-Romain, rs.; Sainte-Sigolène, la Tour; Solignac-sur-Loire, rs.; Vabres, rs.; Vaux, commune de Chamalières; Vedrines; Vergezac, tour; Vertamize, rs.; Saint-Vidal, rs. xvie s; Le Villeret, rs.; Yssingeaux xve s. — **Remparts** : Aurec xve s.; La Chaise-Dieu 1378 à 1420; Chanteuges, vestiges; Craponne, tour; Saint-Julien-de-Chapteuil, porte; Le Monastier, rs.; Saugues; Vieille-Brioude. — **Églises fortifiées** : La Chaise-Dieu, tour de Clément VI; Saint-Paulien; La Voulte-Chilhac.

LOIRE-INFÉRIEURE. — *Arch. monastique* — Blanche-Couronne, ab. cistercienne xiie s.; Châteaubriant, vestiges de prieuré bénédictin xie s.; Guérande, rs. de monastère dominicain xve s.; La Meilleraye, ab.

Arch. privée. — Carheil, man. XVIe s.; Châteaubriant, ch. neuf 1524, mais. en pans de bois XVe et XVIe s.; Le Croisic, mais. au XVe et au XVIe s.; Goulaine, ch. du XVe s.; Guérande, Indre, ch. partie de la fin du XVIe s., porte de l'hôpital XVIe s., vieux moulins à vent, man. de Kerbodu XVIe s.; Saint-Herblain, man. de Tillais et de la Bouvardière; Saint-Mars-de-Coutais, man. XVe s.; Saint-Molf, man. d'Anne de Bretagne; Nantes, la Psalette, évêché fin du XVe s., mais. des sœurs de Saint-Vincent, mais. des Tourelles, man. de la Touche XVe s., mais. des XVe et XVIe s.; Piriac, mais. du XVe et du XVIe s.

Arch. militaire. — **Châteaux** : Ancenis, rs. XVe s.; Blain, XIIIe s., 1380 et Renaissance; Le Buron partie XIVe s.; Châteaubriant, ancien château; Clisson parties de 1223, XIVe, XVe et XVIe s.; Derval, rs. XIVe s.; La Gâcherie début du XVIe s.; Machecoul, rs. XVe s., motte; La Motte-Glain 1496; Missillac, ch. de la Bretesche XVe s.; Nantes XIVe s., 1466 et XVIe s.; Oudon, dj. 1350; Pornic XIIIe s.; Soulvache, tour du XIVe s.; Varades, rs. de la Madeleine XVe s. — **Remparts** : Châteaubriant XVe s.; Guérande 1431.

LOIRET. — *Arch. monastique.* — Beaugency, bâtiments en partie du XVIe s., hospice en partie de la Renaissance; La Cour-Dieu, rs. d'abbaye cistercienne fondée en 1118; Villemoutiers, restes de prieuré.

Arch. privée. — Augerville-la-Rivière; Beaugency, mais. XIIe s., pans de bois XVe-XVIe s.; Saint-Benoît-sur-Loire, ch. XVIe s., mais. XIIIe s.; Bonny-sur-Loire, ferme du Portail XIVe s.; Boynes, bâtiment du XIIe s.; Châteaurenard, mais. en pans de bois XVIe s.; Gien, mais. XVe s. et Renaissance; Saint-Gondon, mais. XVe s.; Meung, mais. XIVe et XVIe s.; Montargis, fenêtres XIIIe s. (du château de Lorris), mais. XIIIe s.; La Mothe-Bouquin, ch., cheminée Renaissance; Orléans, mais. de Louis XI près Saint-Aignan. — Renaissance : mais. de Pothier, mais. de la Coquille, mais. à l'angle des rues de l'Ormerie et de la Roche aux Juifs, trois maisons rue Pierre-Percée, mais. place du marché à la volaille (n° 9 attribué à Du Cerceau), mais. 9 et 15 rue Vieille Poterie, mais. dites de Jeanne d'Arc, d'Agnès Sorel et de François Ier, mais. en pans de bois rue Sainte-Catherine XVIe s., façade transportée à la

maison dite de Diane de Poitiers, cheminées des XVe et XVIe s. au musée historique.

Arch. publique. — Beaugency, hôtel de ville Renaissance; Gien, pont XVIe s. 12 arches; Griselles, pont XVe s.; Lorris, hôtel de ville XVIe s.; Orléans, hôtel de ville (désaffecté) XVe et XVIe s. en partie œuvre de Viart, salle des Thèses de l'Université XVe s., hôtel de l'Intendance ou mais. du roi XVe et XVIe s.; Saint-Gondon, la basse-cour du Bailli, baillage du XVe s.; Yèvre-le-Châtel, bailliage XVe ou XVIe s.

Arch. militaire. — **Châteaux** : Arrabloy, rs. 1285; Saint-Aubin, vestiges du XIIIe s.; Beaugency, dj. début du XIIe s.; Briare; La Bussière XVe s.; Chamerolles; Châteaurenard, rs. XIIIe s.; Châtillon-sur-Loing, dj. fin du XIIe s.; Coudray; Courcelles, rs.; Dammarie-en-Puisaye, rs. XIIIe s.; Gaudigny, rs.; Gien 1494; Saint-Goudon, rs. des Granges; Laas, rs.; Lorris, fenêtres de la grande salle, transportées à Montargis XIIIe s.; Meung parties XIIIe et XVIe s.; Saint-Michel XVe s.; Montargis, vestiges XVe s. et fenêtres du château de Lorris XIIIe s.; Le Moulinet, rs. fin XIIe s.; Quiers, rs.; Sully-sur-Loire, tours du XIVe s.; Villemandeur XIIIe s.; Yèvre-le-Châtel commencement du XIIIe s. — **Remparts** : Saint-Goudon; Gy-les-Nonains, vestiges; Meung, porte d'Amont XVIe s.; Orléans, la Tour Blanche et le Châtelet; Pithiviers. — **Église fortifiée** : Beaune-la-Rolande.

LOIR-ET-CHER. — *Arch. monastique.* — Saint-Aignan, commanderie de Saint-Lazare; Saint-Amand, le grand Claireau, monastère XVe s.; Artins, restes de commanderie; Arville, commanderie XVIe s.; L'Aumône ou le Petit Citeaux, rs. d'abbaye 1201; Blois, ab. de Bourg Moyen parties XIVe et XVIe s.; Boisseleau, restes de prieuré; Cornilly, rs. d'abbaye; Coulommiers, restes de prieuré; Croix-Val, restes de prieuré; Danzé, restes de prieuré; L'Étoile, rs. d'abbaye de Prémontré; Saint-Georges-du-Bois, rs. d'abbaye; La Guiche, ab. de femmes, vestiges XIIIe et XIVe r.; La Hubaudière, rs. de prieuré XIIe s.; Mondoubleau, hospice; Montoire, couvent des Augustins XVe s.; Morée, vestiges de prieuré; Olivet, rs. d'abbaye cistercienne; Pezou, prieuré de Sainte-Catherine; Pontlevoy, bâtiment XVIe s.; Reaufeu (Sainte-Catherine de),

rs. de prieuré; Selommes, rs. de prieuré; Le Temple, restes de commanderie; Ternay, prieuré de la Croix-du-Val partie XIIe s.; Troo, restes de la maladrerie Sainte-Catherine XIIe s., prieuré XVe s.; Vendôme, bâtiments de la Trinité, bâtiment du milieu du XIIe s., cloître XIIIe et XVe, salle capitulaire XIIIe, logis abbatial XVe et XVIe s.; Villavard, vestiges de commanderie; Villedieu, rs. de prieuré XIIe et XIIIe s.

Arch. privée. — Saint-Agil, ch. partie Renaissance; Saint-Aignan, ch. partie Renaissance, mais. XIVe, XVe et XVIe s.; Arville, grange et colombier XVIe s.; Beauregard, ch. partie du XVIe s.; Bezay, man.; Blois, château, aile de Louis XII, terminée en 1501, aile de François Ier, 1516 à 1525, probablement par Viard, bains et pavillon de retraite d'Anne de Bretagne, maisons des XVe et XVIe s., parmi celles-ci, hôtels d'Alluye, de Guise, d'Amboise, Sardini, Denis Dupont, d'Epernon ; Bonneveau, man. XVe s.; Bury, rs. de château 1515; Chambord, ch. commencé en 1526 par Pierre Trinqueau dit Neveu, terminé sous Henri II; Chissay, ch. XVIe s.; Chouzy, man. XVIe s.; Cormenon, mais. XVe-XVIe s.; Courtemblay, man.; Couture, man. de la Poissonnière 1524; Saint-Dyé, mais. Renaissance; Fargot, man. rendez-vous de chasse; Fleurigny, man.; Saint-Georges-du-Bois, man.; Grand-Fontenailles, man.; Saint-Marc-du-Cor, rs.; Mondoubleau, ch. partie XVIe s., puits, mais. du Dôme; Montoire, mais. Renaissance; Montrichard, mais. romane, mais. en pans de bois XVe-XVIe s.; Morée, mais. XVe s., la ferme, grange gothique; Noyers, man.; Orchaise, grange XIIIe s.; La Perrine, man. partie XVIe s.; Pinquant, man.; Pontlevoy, ch. de l'Alleu, Renaissance; Pray, grange; Les Roches, mais. X^e et XVIe s.; La Roche-Turpin, rs. XVe s.; Rocheux, man.; Romorantin, mais. en pans de bois XVe et XVIe s., ch. Renaissance; Les Rouhaudières, man.; Sargé, mais. XVe et XVIe s.; Savigny-sur-Braye, man. et rs. de manoir; Selles-sur-Cher, deux maisons XIIIe s.; Sougé, man., colombier; Ternay, man, de la Cour; Thoré, mais. XIVe et XVe s.; Vendôme, hôtel du Saillant XVIe s., hôtel du gouverneur Renaissance, mais. XVe et XVIe s.; Ville-Lemardy, grange; Ville-Savin, ch. Renaissance.

Arch. publique. — Blois, Hôtel des Monnaies dit de la Tour d'Argent XVe s., Grande Fontaine, époque de Louis XII; Montri-

chard, pont XVIe s.; Selles-sur-Cher, pont (10 arches); Vendôme, hôtel de ville XVe s., pont dit Arche des grands prés.

Arch. militaire. — **Châteaux**: Saint-Agil XVe et XVIe s.; Saint-Aignan parties XIIIe et XVe s.; Alleray, rs.; Saint-Amand, la Grand-Maison, rs.; Angé XIVe s., motte; Arville, porte fortifiée; Baillon, tours; Biternay; Blois, grande salle et tour XIIIe s., charpente de la salle par Jehan Karico 1392; Boisseleau, rs.; Bois-Freslon XIIe et XVIe s.; Bury, rs. XIIIe-XVIe s.; Chaumont époque de Louis XII; Chaussepot tour; Chemery; Couon, man. fortifié XVIe s.; Coutres, vestiges; Cormenon, tour romane; Coulommiers, rs. de donjon XIIe s.; Disiers XIVe et XVIe s.; Droué, rs.; Les Forges XIVe et XVe s.; Fougères-sur-Bièvre époque de Louis XI; Fréteval, rs. XIIe s.; Gavaudun, rs.; Le Grand-Boutet, rs.; La Guiche, porte; Lassay, ch. du Moulin XIVe s.; Lavardin, rs.; Mauvoisin, rs.; Mennetou-sur-Cher XIIIe s.; Mondoubleau, rs. XIIIe, XVe, XVIe s.; Monthou, Le Gué Péan; Les Montils, rs. XIIIe, XIVe et XVe s., Jehan Richard et Jehan Adouby maîtres de l'œuvre en 1400; Montoire, dj. roman, rs. XIVe et XVe s.; Montrichard, dj. XIIe s. et vestiges des XIIIe et XVe s.; Les Mussets XIVe et XVIe s.; Noyers, motte; Onzain, fossés; Périgny, vestiges; Pontlevoy, tour XVe s.; Puyfond, rs.; Les Radrets partie XIIe s.; Rahard, vestiges XIIe s.; Renay XIIe et XVIe s.; La Ribochère, vestiges; Richeray, rs.; Sasnières, rs.; Talay XVe s.; Le Tertre, rs.; Vendôme, rs. XIIe, XVe, XVIe s.; La Ville aux Clercs, fort Girard, parties XIIe et XVIe s. — **Remparts**: Marchenoir; Mennetou-sur-Cher; Mondoubleau XVe s.; Montoire XIVe-XVe s.; La Perrine XVIe s.; Les Roches; Troô. — **Églises fortifiées**: Fontaine en Sologne; Montlivaut. — **Souterrains-refuges**: Bonneveau; Bourré; Lisle; Lunay; Saint-Rimay; Troô.

LOT. — *Arch. monastique.* — Cahors, cloître de la cathédrale XVe ou XVIe s.; Saint-Dominique, abside de la salle capitulaire; Carennac, prieuré, cloître XIIIe et XVe s., bâtiment XVIe s.; Catus, vestiges; Figeac, salle capitulaire fin du XIIIe s.; Fons, vestiges; Leyme XIIIe s.; Martel, rs. de commanderie; Saint-Martin-de-Vers, rs. de commanderie; Pinsac, rs. de commanderie.

Arch. privée. — Assier, rs. de château époque de François Ier; Aujols, rs. de château époque de François Ier; Bretenoux,

mais. en pans de bois XVe et XVIe s.; Cahors, mais. XIIIe s., palais de Jean XXII, ch. du roi et autres maisons XIVe s., collège Pellegri, mais. dite d'Henri IV et autres maisons des XIVe et XVIe s.; Capdenac, mais. XIVe et XVe s.; Carennac, mais. Tillac, cheminée Renaissance; Saint-Céré, bâtiment XIIIe s., mais. XVe et XVIe s.; Saint-Cirq-la-Popie, mais. XVe et XVIes.; Figeac, mais. de la fin du XIIe s., fenêtres près de N.-D. du Puy, mais. du XIIIe s. rue Ortabadial et hôtel de Balènes et autres maisons XIVe s., mais. du XVe s. et de la Renaissance (porte rue Abel); Gourdon, mais. XIVe et XVe s.; La Grézette, ch. Renaissance; Hôpital Saint-Jean, cheminée XIVe s.; Martel, mais. XIIe et XVe s.; Mirandol, ch. escalier Renaissance; Meyronne, rs. de moulin; Montal, restes du château Renaissance 1534; Puy-l'Evêque, mais. XVe s.; Rocamadour, reste du palais des évêques de Tulle XIIIe s., mais. des XIIIe, XVe et XVIe s.; Souillac, mais. XIVe s.

Arch. publique. — Bretenoux, bastide de plan régulier; Cahors, Pont Neuf XIIIe ou XIVe s.; Pont-Valentré 1308; Figeac, Les Aiguilles, montjoies indiquant les limites du territoire XIVe s.; Martel, hôtel de ville XIVe s.; Villeneuve-sur-Lot, pont XIVe s.

Arch. militaire. — **Châteaux** : Anglars; Aynac; Le Bastit, rs.; Bears; Bédrier; Belfort, rs. XIIIe s.; Bouziès; Cabrets, rs. XVe s.; Cahors, palais de Jean XXII et mais. du roi, maisons-fortes XIVe s.; Cahus; Caillac, ch. de l'angle XVe s.; Calvignac; Camboulit, ch. de Ceint-d'Eau XVe s.; Capelle-Marival, du XIVe à la fin du XVIe s.; Castelnau-de-Bretenoux, ch. des évêques de Limoges XIIe, XIIIe, XIVe et XVe s.; Castelnau-Montratier, motte; Cavagnac, dj. XIIIe s.; Cazillac, dj.; Cénevières XIIIe et XVe s.; Saint-Céré, rs. XIVe-XVe s.; Saint-Cirgues, rs.; Saint-Cirq-la-Popie, rs. XIIIe s.; Concorès, rs.; Corn, rs.; Cornac, rs.; Cuzance, rs.; Saint-Denis, dj. roman; Escamps, rs.; Goudon; Gréalou, rs. de donjon; Grézels; Larroque-des-Arcs, rs. XIIIe et XVIe s.; Saint-Laurent-les-Tours XIIe, XIIIe, XIVe et XVe s.; Loubressac; Luzech, rs. XIIIe s.; Mandens; Saint-Médard-de-Presque; Mercuès, ch. des évêques de Cahors XIIIe et XVe s.; Montcuq, dj.; Montvalent, dj. XIVe s.; Peyrilles, rs.; Pradines, rs. XIVe s.; Puy-l'Evêque, dj. XIIIe s.; Rocamadour, restes défigurés; Roquefort; Saignes; Séhaillac, rs.; Saint-Sulpice, rs. gothique et Renaissance; Taillefer, rs.; Teyssieu, tour

XIVe s.; Thémines, rs.; Vaillac; Le Vigan, deux ruines. — **Remparts** : Belmont; Bretenoux, deux portes; Cahors première moitié du XIVe s.; Camboulit, deux tours; Capdenac, rs. XIIIe et XIVe s.; Castelnau-Montratier, rs.; Catus, rs.; Dégagnac; Domme fin XIIIe et XIVe s.; Gourdon, vestiges; Rocamadour, portes; Villeneuve-sur-Lot XIVe s. — **Ponts fortifiés** : Cahors, pont Valentré 1308. — **Églises fortifiées** : Le Bourg; Martel XVe s.; Rudelle XVe s.; Saint-Sulpice; Toirac; Vayrac XVe s. — **Moulin fortifié** : Rocamadour. — **Souterrains-refuges** : Belmont; Bouziès; Saint-Géry; Moltières; Taillefer XIVe s.

LOT-ET-GARONNE. — *Arch. monastique.* — Agen, vestiges du couvent des Cordeliers XVe s.; Bourdiels, rs. de commanderie; Casteljaloux, vestiges de commanderie; Gavaudun, commanderie; Marmande, cloître Renaissance; Saint-Maurin, rs. de prieuré; Montflanquin, rs. de monastère augustin.

Arch. privée. — Agen, galerie XIVe s. rue du Puits du Saumon, hôtel de Montluc et mais. de Scaliger, Renaissance; Astaffort, logis ayant fait partie d'un château; Bazens, rs. de manoir; Capchicot, ch. Renaissance; Casteljaloux, hôtel d'Albret, Renaissance; Cézerac, ch. Renaissance; Dolmayrac, rs. de manoir XIIIe s.; Estillac, ch. Renaissance; Franck, ch. Renaissance; Gontaud, mais. Renaissance; Granges, grange d'une abbaye de Prémontré; Ladugnie, ch. Renaissance; Lafox, ch. Renaissance; Lagrange-Monrepos, ch. Renaissance; La Lande, ch. Renaissance; Lasserre, ch. Renaissance par Lavollée de Paris; Lauzun, ch. Renaissance par Pierre Souffron; Longuetille, ch. Renaissance; Monbron, ch. Renaissance; Monsempron, prieuré XVe ou XVIe s.; Naux, ch. Renaissance; Nérac, logis ayant fait partie du château, époque de Louis XII, pavillon des bains du roi, mais. de Théodore de Bèze et de Sully, vestiges du *Palais des Mariannes* Renaissance, mais. en pans de bois XVe et XVIe s.; Perricard, ch. 1565; Port Sainte-Marie, mais. XVe et XVIe s.; Puymirol, mais. XVe-XVIe s.

Arch. publique. — Agen, rues à portiques; Barbaste, pont XIVe s.; Laroque-Trimbaut, tour de l'horloge; Nérac, pont gothique; Vianne, bastide de plan régulier XIIIe s.; Villeneuve-

sur-Lot, bastide de plan régulier, place à arcades, pont XIIIe s.; Villeréal, bastide de plan régulier.

Arch. militaire. — **Châteaux** : Ambras, dj. XIIe s.; Avance, XIIIe s.; Bajamont, rs. XIVe s.; Beauville, rs.; Birac XIIIe s.; Blanquefort XIIe-XIIIe s.; Bonaguil, rs. XIIIe, 1480 et XVIe s.; Born XIVe-XVe s.; Breuils-le-Temple; Buzet XIIIe s.; Calonges, rs.; Cancon; Castelculier, rs. XIIIe s.; Castelgaillard; Casteljaleux, rs.; Castelnouvel XIIIe et XIVe s.; Caudergue XIIIe s.; Cauzac XVe s.; Clermont-dessus, rs. XIIIe s.; Sainte-Colombe, rs.; Combebonnet XIIIe s.; Dolmayrac, dj. XIIe s.; Durance, tour; Duras commencement du XVe s.; Escandaillac XIVe-XVe s.; Espiens, rs.; Estillac XIIIe et XVe s.; Feugerolles; Fongrave; Francescas, rs.; Frespech XIIIe s.; Gavaudun, rs. XIIIe et XVe s.; Hardosse, tour; Hautefage, rs. XVe s. et Renaissance; Lafox, dj. XIIe s.; La Gardère XIVe s.; Lamothe-Bézat, dj. XIIe s.; Laroque-Timbaut, rs.; Laugnac, rs. et motte; Lauzun, rs. XIIIe s.; Leyritz-Moncassin; Limon; Sainte-Livrade XVe s., ch. du Péré et deux ruines; Madaillan, rs. XIIIe et XVe s.; Martinet XIIIe s.; Massencome XIVe s.; Mauvezin XIIIe s.; Meilhan, rs. XIIIe s.; Sainte-Mère, rs. XIVe s.; Montgaillard, rs. XIIIe s.; Montpezat, vestiges; Nazareth; Nomdieu, dj. XIIe s.; Pardaillan XIIIe s.; Péchagut XIIIe s.; Penne, rs.; Poudenas; Pujols, rs. XIIIe s.; Roquefort XIIIe s.; Roquegautier; Sauvahnas, rs. 1275; Sauveterre-la-Lémance XIVe s.; Sos, rs.; Tauzia, rs. XIVe s.; Thouars; Tombebœuf XIIIe s.; Tombebouc XIVe-XVe s.; Xaintrailles XVe s. — **Remparts** : Agen, vestiges de l'enceinte des Cordeliers XVe s.; Beauville, rs.; Brach, porte de ville XIVe s.; Casteljaloux, rs. XVe s.; Duras commencement du XVe s.; Montgaillard, village fortifié; Puymirol, rs.; Vianne XIIIe s.; Villeneuve-sur-Lot, portes de Paris et de Pujols XIVe ou XVe s. — **Églises fortifiées** : Clermont-dessous; Houeillès. — **Moulins fortifiés** : Barbaste XIVe s.; Lustrac XIVe s.

LOZÈRE. — *Arch. monastique.* — Le Bleymard, monastère fortifié; Sainte-Enimie, rs. de prieuré, salle capitulaire XIIe s.; Ispagnac, restes de prieuré; Malbouzon, rs. de prieuré; Mercoire, vestiges d'abbaye XIIIe s. et 1592; Palhers, commanderie; Prévenchères, rs. de prieuré du XIIIe s.

Arch. privée. — Saint-Alban, ch. Renaissance ; Allenc, man. ; Banassac, mais. en pans de bois XVIe s. ; Bayard, mais. XVIe s. ; La Canourgue, le Caramantran et autres maisons XVe et XVIe s. ; Saint-Chély-d'Apcher, mais. XVe-XVIe s. ; Chirac, mais. XIVe, XVe et XVIe s. ; Ispagnac, mais. XVe et XVIe s. ; Mende, caves XIIIe s. ; Quézac, vestiges de la maison du Chapitre ; Villefort, mais. XIVe s.

Arch. publique. — La Canourgue, tour de l'horloge ; Chanac, tour de l'horloge XVIe s. ; Langogne, pont gothique ; Mende, pont Notre-Dame XIIIe s., fontaine à couronnement de bronze du XIVe s. ; Meyrueis, tour de l'horloge ; Quézac, pont 1395.

Arch. militaire. — **Châteaux** : Saint-Alban, gothique et Renaissance ; Albaret-Sainte-Marie, rs. de La Garde ; Apcher, rs. ; Arzenc-d'Apcher, rs. ; Auroux, rs. ; Balsièges, rs. XIIIe s. ; Barre-des-Cévennes, rs. ; Bayard, rs. ; Le Bleymard, monastère fortifié ; Le Boy XIVe et XVe s. ; Cadoine ; Cambières ; Canilhac, rs. ; Le Cauvel, tour Fontanilles ; La Caze XVe s. ; Champ, XIVe s. ; Chanac, rs. ; Chapieu, rs. ; Chaylar-l'Evêque, rs. ; Chevillasse, rs. ; Clamouse, rs. ; Condres, rs. ; Dèze, rs. ; Dolan, rs. ; La Garde-Guérin, rs. ; Saint-Germain-de-Calberte, rs. ; Grandlac, rs. ; Grizac, rs. ; Ispagnac, vestiges ; Saint-Julien-d'Arpaon, rs. ; Sainte-Madeleine, rs. ; Marchastel, rs. ; Meyrueis, rs. ; Mirandol, rs. ; Moissac, rs. ; Montauroux, rs. ; Montesquieu, rs. ; Montferrand, rs. XIIe-XIVe s. ; Montjézieu, maison-forte XVe s. ; Montvaillant, rs. ; Paulhac XVe s. ; Peyré, rs. ; Pierrefiche, rs. ; Pierrefort, rs. ; Planiol, rs. ; La Prade, rs. gothique ; Prades ; Prévenchères XIIe et XVe s. ; Prinséjuols, la Baume ; Saint-Privat-de-Vallongue, rs. ; Roche Blave XVIe s. ; Le Roure ; Saint-Saturnin XVe s. ; Serverette XVe s. ; Terre-Rouge ; Le Tournel, rs. — **Remparts** : Châteauneuf-de-Randon, rs. ; La Garde-Guérin ; Le Malzieu, Saint-Chély-d'Apcher ; Marvejols, portes de Chanelles et Soubeyran XVe s. ; Mende, tour XIVe s. — **Églises fortifiées** : Auroux ; Bédouès 1363 ; Prunières, Le Monastier. — **Souterrains-refuges** : Saint-Chély-du-Tarn, Pougnadoires.

MAINE-ET-LOIRE. — *Arch. monastique.* — Angers, baies de la salle capitulaire de Saint-Aubin commencement du XIIe s., hôpital Saint-Jean, grande salle d'infirmerie, chapelle et cloître de la fin du XIIe s. retouché au XVIe, greniers Saint-Jean même

époque ; Asnières, restes de prieuré parties XIIIe et XIVe s.; Avrillé, rs. du prieuré de la Haye aux Bons-Hommes XIIe, XIVe, XVe s.; La Boissière, rs. d'abbaye cistercienne XIIe-XIIIe s.; Chalocé, rs. d'abbaye cistercienne fondée en 1119; Chatelais, prieuré Saint-Julien; Chemillé, salle capitulaire XIIIe s.; Daumeray, rs. de prieuré XIIe s.; Echemiré, restes de prieuré; Fontevraud, ab., cuisine du XIIe s., réfectoire gothique, cloître et salle capitulaire Renaissance; Saint-Georges-sur-Loire, rs. d'abbaye bénédictine parties des XIIe et XVIe s.; Juigné, prieuré XIIe, XVe, XVIe s.; Le Louroux, rs. d'abbaye fondée en 1121; Luigné, restes de commanderie XIIe-XVe s.; Saint-Maur-de-Glanfeuil, ab., substructions du XIe s., églises, cloître, lavoir; Nyoiseau, rs. d'abbaye de femmes parties XIIe et XVIe s.; Perray-aux-Nonnains, rs. d'abbaye; Pontrou, rs. d'abbaye; La Primaudière, rs. de prieuré; Saint-Remy-la-Varenne, restes de prieuré XIIe s. et Renaissance; Trèves, rs. du prieuré de Saint-Macé XIe et XIIe s.; Villemoisant restes de prieuré.

Arch. privée. — Angers, palais épiscopal, salles basses, galerie et salle synodale du commencement du XIIe s., escalier de la Renaissance, logis Barraut vers 1500, mais. de la Voûte XVe s. et Renaissance, hôtel Pincé 1523 à 1530, hôtels de Danne et Lancreau Renaissance, mais. d'Adam et autres maisons en pans de bois des XVe et XVIe s., man. du roi René au faubourg de Reculée; Saint-Aubin-de-Luigné, presbytère Renaissance; Avoir, ch. Renaissance; Baugé, man. du roi René XVe s.; Bazouges, man.; Beaufort, mais. de Jean Chardavoine XVIe s.; Beaupréau, ch. en partie du XVIe s.; Béhuard, presbytère XVIe s.; La Blonnière, man. Renaissance; Le Bouchet, ch. partie XVIe s.; Boumois, man. partie XVIe s.; Brézé, ch. Renaissance; Brissac, ch. partie XVIe s.; Champtocé, mais. XVe et XVIe s.; Champtoceaux, rs.; Charnacé, man. en partie du XVe s.; Chemiré-sur-Sarthe, logis du Chapitre XVIe s.; Cunaut, presbytère XVIe s.; man. de la Cure et de la Gaulerie XVIe s.; Chênehutte, man. du prieuré XVIe s.; Cholet, tour Renaissance; La Cirottière, man. XIIIe et XVe s.; Gâtines, man.; Saint-Gemmes-sur-Loire, man. du Tremblay XVIe s.; La Jaille-Yvon, man. XVIe s.; Juvardeil, la Grande Maison XVIe s.; Lambroise, ch. partie XVIe s.; Landifer, ch. vers 1520; Grand-Launay,

ch. partie du XVIe s.; Petit-Launay, ch. Renaissance; La Loire, ch. partie XVIe s.; Martigné-Briand, rs. de château Renaissance, man. de la Cour partie XVIe s.; Maurepart, ch. partie XVIe s.; La Ménitré, man. du roi René XVe s.; Mergot, man. partie XVe s.; Molières, ch. Renaissance; Montgauger, man.; Montreuil-Belfroi, man. de la Diablerie XVIe s.; Montreuil-Bellay, cuisines XVe s.; Le Petit-Montrevaut, motte; Mouliherne, man. du Val XIIe et XVIe s., ch. de la Touche XVIe s.; Notre-Dame-d'Alençon, man. de la Mare XVIe s.; Le Percher, man. XVe et XVIe s.; Le Plessis-Bouré, plafond XVe s.; Le Plessis-Macé, man.; Poirieux, man. XVe s.; Les Ponts-de-Cé, man. des Rivettes partie XVIe s.; Pont de Varennes, ch. Renaissance; La Prézaye, man. XVe s.; Saint-Remy-la-Varenne, ch. XVIe s.; La Roche-Abilen, man. XVIe s.; Saumur, mais.; Serrant, ch. partie du milieu du XVIe s.; Teildras, man.; La Tremblie, ch. XVIe s.; Le Verger, rs. de château de plaisance des XVe-XVIe s.; Vieilleville, man.

Arch. publique. — Angers, marché aux grains XVIe s.; Chaudefonds, pont XIIIe s.; Cholet, pont XVe s.; Douces, ancienne carrière aménagée en gradins au XVe s. pour servir de théâtre; Saint-Laurent-du-Mottay, prévôté XVIe s.; Saumur, hôtel de ville XVIe s.

Arch. militaire. — **Châteaux** : Angers XIIIe et XVe s., Guillaume Robin maître de l'œuvre en 1455; Ardenne, dj. et chapelle XVe s.; Aubigné XVe s.; Beaufort, rs. XVe s.; Blaison, rs.; La Blanchaie partie XVe s.; Bonnétable 1473 à 1476, maître d'œuvres Mathurin Landelle; La Bouchardière XIVe s.; Bois-Montboucher partie du XVe s.; Bouillé-Ménard XVe s.; Bourmont parties XVe et XVIe s.; La Breille, retranchements; Brissac, tours des XIIIe et XIVe s.; Chalonnes-sur-Loire, rs.; Champtocé, rs. XIIIe et XVe s.; Chanveaux, rs.; La Chaperonnière XVe et XVIe s.; Châteauneuf-sur-Sarthe, la Motte, rs. de donjon; Chatelais, rs.; Chenillé-Changé, ch. des Rues partie XVe s.; Le Coudray-Montbaut XIIIe, XVe et XVIe s.; La Coudre, rs. XVe s.; La Cour du Coudray XVe et XVIe s.; Courtilière; Doué, motte; Durtal partie XVe et XVIe s.; Fontaine-Guérin, motte, ch. de la Tour du Pin; Gesté, rs. du Plessis XIVe-XVe s.; La Guérinière XVe s.; La Jaille-Yvon, motte; Jarzé partie du XVe s.; Le Jeu XVe et XVIe s.; La Jousselinière, rs.; Lande-Ronde partie XVe s.; Launay XVe s.; Le Louroux-Bécon-

nais, retranchements ; Luigné, tour ; Marchefolière ; Martigné-Briand xve et xvie s., Perret maître de l'œuvre en 1505 ; Montfaucon, motte ; Montreuil-Bellay fin du xve s. ; Le Petit Montrevaut, motte ; Montrevaut rs. xve s. ; Montsabert xve et xvie s. ; Montsoreau xve et xvie s. ; Morain, rs. ; Parpacé xve s. ; Passavant, rs. xiiie et xve s. ; Le Plessis-Bouré 1468 à 1473 ; Le Plessis-Macé xve s. ; Le Pin xve s. et Renaissance ; Pocé xve s. ; Les Ponts-de-Cé xve s. ; Pouancé rs. xiiie et xive s. ; Raguin partie xve s. ; Richebourg ou Galles dj. xiie s. ; Le Grand Riou xve s. ; La Roche, rs. ; La Roche-des-Aubiers, rs. ; Rochefort-sur-Loire, rs. ; Saumur xve et xvie s. ; La Tour du Pin, rs. xve-xvie s. ; Trèves, dj. 1435 ; Vernaie-le-Fourrier xve s. ; Vieux-Baugé ; Vihiers, rs. ; Villévêque xve s. — **Remparts** : Doué, vestiges ; Montreuil-Bellay xve et xvie s. — **Églises fortifiées** : Brion ; Martigné-Briand xve-xvie s. — **Souterrains-refuges** : La Plesse-Clérambaut ; Gâtines.

MANCHE. — *Arch. monastique.* — Ardevon, rs. de prieuré xive s. ; Brocquebœuf, prieuré xve s., vestiges de maladrerie xve s. ; Crelteville, restes de commanderie ; Le Désert, rs. d'abbaye ; Hambye, rs. d'abbaye fondée vers 1154, cloître, salle capitulaire du xiiie s. ; Saint-Hilaire du Harcourt, vestiges de prieuré fondé en 1083 ; Saint-Lô, hôpital, chapelle xiiie s. ; La Lucerne, rs. d'abbaye de Prémontré fondée en 1164, cloître gothique, cuisine, porterie xve s. et bâtiment construit vers 1515, fontaine Renaissance (eau minérale) ; Maison-Dieu xve s., celliers de l'abbaye ; Mont-Saint-Michel, reste d'ancien cloître, parties des sous-sols et de l'église xiie s., reste ; La *Merveille*, bâtiment de 1203-1228 (aumônerie, cellier, réfectoire, salle des chevaliers 1215 à 1220 et dortoir) 1220, réfectoire vers 1215, cloître achevé en 1228 et son lavoir, et les baies d'une salle capitulaire qui n'a pas été exécutée, bâtiment dit la *Belle Chaise* vers 1250 ; Mortain, l'*Abbaye Blanche*, cloître xiie s., salle capitulaire xiiie s. ; Saint-Sauveur-le-Vicomte ; Savigny-le-Vieux, rs. d'abbaye cistercienne, portail du réfectoire xiie s.

Arch. privée. — Argouges, man. ; Aubigny, ch. partie xvie s. ; Avranches, évêché xve s. ; Brévands, ch. xvie s. ; Carentan, mais. xiiie, xve et xvie s., porte Renaissance rue des Prés ; Cavi-

gny, ch. XVIe s.; Les Chambres, man. Grippon; Chanteloup, ch. Renaissance attribué à Hector Sohier; Cherbourg, cheminée du XIIe s. à la bibliothèque; Coigny, rs. de château XVIe s.; Coutances, mais. XVe et XVIe s.; Les Cresnays, man.; Feugères, man. du Bois XVIe s.; Folligny, ch. XVIe s.; Gomerville, man. XVIe s.; Gonfreville, man. XVIe s.; Granville, mais. Renaissance; Le Hommet-d'Arthenay, man. de Kergorlay; Hudimesnil, mais. XVIe s.; Saint-Lô, mais. en pan de bois XVe et XVIe s.; La Mancellière, man.; Mont-Saint-Michel, mais. XVe et XVIe s.; Nacqueville, ch. Renaissance; Olonde, ch. partie XVIe s.; La Paluelle, ch. partie XVIe s.; Saint-Pierre-de-Rumilly, ch. XVIe s.; Poterel, man.; Quineville, la grande cheminée XIIIe s.; La Rochelle, ch. Renaissance; Saint-Senier-de-Beuvron, presbytère 1310; Tonneville, man.; Torigny-sur-Vire, ch. XVIe s.; Tourlaville, ch. Renaissance; Vauville, man. XVe et XXIe s.; Ver, man.; Vindefontaine, man.

Arch. publique. — Carentan, place à arcades XIIIe s.; Coutances, aqueduc XIVe s.; Saint-Marcouf, fontaine XIVe s.; Omonville-la-Rogue, rs. de phare.

Arch. militaire. — **Châteaux** : Avranches, dj.; Barneville, tour XVe s.; Beauchamps, rs.; Beaumont-Hague, retranchement; Beuzeville-la-Bastille, rs. de tour XIVe s.; Les Biards, rs.; Brécey, rs. XIIIe et XVIe s.; Bricquebec, dj. et salle XIVe s.; motte et enceinte XIIe s.; Bricqueboscq XVe s.; Brix, rs. XIIIe s.; Carentan XIIe et XIVe s.; Carteret, rs.; Chérencé-le-Héron, rs. des Douves; Chéruel, rs. XVIe s.; Saint-Fromond XVe s.; Saint-Germain-sur-Sèves XVe et XVIe s.; Gonneville XIIIe, XIVe et XVIe s.; La Haye-du-Puits, rs. XIe, XIIe, XVe et XVIe s.; La Haye Pesnel, motte et rs. XIe s.; Saint-Jean-de-Daye, rs. de la Rivière, tours XVe s.; Saint-Jean-des-Champs, tour XIVe s.; Saint-Jean-le-Thomas, rs.; Lithaire, rs. XIVe s.; Sainte-Marie-au-Mont, rs.; Martinvast, dj. XIVe s., ch. en partie du XVe s.; Montaigu, rs. 1130; Omonville-la-Rogue, rs. XVe s.; Saint-Pair, rs.; La Pendant; Saint-Pierre-de-Semilly, rs.; Pirou, rs.; Précey; Prétot XVIe s.; Regnéville, rs.; La Roche-Terson, rs.; Le Rozel XIIIe ou XIVe s.; Saint-Sauveur-le-Vicomte, rs. XIIe s.; Servigny, rs.; Servon, XIIe et XVIe s,; Tombelaine, rs.; Tourlaville, rs. et ch. XVe s.; Val-de-Scé, motte; Vains, camp normand; Virandeville, dj. — **Remparts** : Avranches, tour; Bricquebec XIIe s.; Carentan;

Saint-Lô, vestiges; Mont-Saint-Michel milieu du XIIIe s. (tours Claudine et Morilland) XIVe s. et 1415 à 1420, tour du Moulin 1534; Tombelaine, remparts XVe s. — **Église fortifiée** : Saint-Nicolas-de-Pierrepont.

MARNE. — *Arch. monastique.* — Barbonne-Fayel, commanderie; Châlons-sur-Marne, les Toussaints, ab. augustine consacrée en 1553, salle capitulaire XVIe s., hôpital partie de 1572; Chatrices, rs. d'abbaye augustine fondée en 1145; La Charmoye, ab. cistercienne fondée en 1100; Courbeteaux, rs. de l'abbaye de la Grâce fondée en 1225; Doussigny, rs. de commanderie; Magneux, commanderie; Maisons-en-Champagne ; Moncetz-l'Abbaye, restes d'abbaye fondée en 1142; Monthazin, grange XIIIe s.; Mouthiers, vestiges d'abbaye XIIe s.; Nesle-la-Reposte, rs. d'abbaye bénédictine XIIe s.; Reims, Saint-Remi, salle capitulaire commencement du XIIIe s., arcades de cloître des XIIe et XIIIe s.; Verzy, rs. de Saint-Basle.

Arch. privée. — Athis, ch. XVIe s.; Breuil-sur-Vesle, ferme gothique; Broyes, caves de Saint-Blin romanes; Châlons-sur-Marne, mais. des XVe et XVIe s.; Champigny, ch. 1590; Courlandon, moulin du château; Esternay, restes de château XVIe s.; Saint-Hilairemont, man.; Mareuil-en-Brie, ch. Renaissance; Montmort, ch. 1577 à 1580; Reims, palais archiépiscopal, salle basse fin du XVe s., chapelle, première moitié du XIIIe s., grande salle dite du Tau 1498, mais. des Musiciens et autres mais. rue de Tambour XIIIe s., mais. Couvert, plafond sculpté XVe s., mais. en pans de bois XVe s., place du marché, hôtel Feret de Montlaurent partie de 1540, entrée de l'ancien cloître, tourelles Renaissance, pavillon de Saint-Pierre-les-Dames; Saint-Remi-en-Bouzemont, ch. partie Renaissance; Servon-Melzicourt, ferme de la Chapelle XIVe s.; Somme-Bionne, cheminée du XVe s.; Somsois, ch. XVIe s.; Villeneuve-la-Lionne, deux manoirs; Villers-aux-Corneilles, ch. XVIe s.

Arch. publique. — Châlons-sur-Marne, pont de l'arche Mauvilain 1550; Vitry-le-François, plan régulier de 1545, halle.

Arch. militaire. — **Châteaux** : Anglure, rs.; Bassu, rs.; Baye, chapelle XIIIe s.; Bergères-les-Vertus, Mont-Aimé,

souterrains 1210; Broyes; Bussy-au-Bois, rs.; Camois, rs.; Châtillon-sur-Marne, rs. de donjon; Comblizy, rs.; Condry, rs.; Congy; Contaut, rs.; Courlandon, rs.; Courville, vers 1500; Dormans 1390; Doussigna, rs.; Etrepy xve s.; Hans, motte; Lachy, rs.; Le Mont-d'Aiguillon, rs.; La Montelle; Morsains; Nogentel, rs.; Œuilly, rs.; Orbais, tour de Saint-Réol; Parny-sur-Saux, vestiges; Pourcy; Reuves; Sermaize, vestiges; Soigny; Somme-Vesle, rs. de la Motte; Soudé-Sainte-Croix; Vaux-Varennes, rs.; Verdey, rs.; Vert-la-Gravelle, vestiges; Le Vieil-Dampierre, deux mottes; Vienne-le-Château, rs.; Villette; Ville-sur-Tourbe, vestiges. — **Remparts** : Baconnes, Beine, fossés; Berru; Bourgogne; Caurel, fossés; Cernay-en-Dormois, vestiges; Châlons-sur-Marne, bastions d'Aumale et Mauvilain xvie s.; Dormans, vestiges; Fismes, vestiges; Saint-Hilaire-le-Grand, vestiges; Saint-Just, fossés; Lisse, rs.; Maisons-en-Champagne; Montmirail, rs.; Possesse, fossés; Saint-Remy-sur-Bussy xvie s.; Sermaize, vestiges; Somme-Vesle; Sompuis, vestiges; Souain, vestiges xvie s.; Suippes xvie s.; Vertus, porte; Vitry-en-Perthois, fossés; Vitry-le-François 1545. — **Cimetière fortifié** : Soudé-Notre-Dame. — **Souterrains-refuges** : Breuvery; Châlons-sur-Vesle; Mailly; Nauroy; Les Petites Loges; Selles; Somme-Bionne.

HAUTE-MARNE. — *Arch. monastique.* — Arbigny-sous-Varennes, restes de commanderie; Auberive, ab. cistercienne fondée en 1135, restes de cloître, moulin et panneterie xive s.; Boulancourt, rs. d'abbaye; La Crête, ab. fondée au xiie s.; Le Cujebin, commanderie; Joinville, hôpital Sainte-Croix xvie s.; Langres, restes de cloître xiiie s.; Perrancey, rs. de commanderie; Poulangy, rs. d'abbaye de femmes; Puellemontier, ab. de la chapelle aux Planches; Septfontaines, rs. d'abbaye; Thivet, rs. du monastère des Mortots; Troisfontaines, rs. d'abbaye; Saint-Urbain, rs. d'abbaye; Le Val-des-Ecoliers, restes d'abbaye fondée en 1211 (logis abbatial); Vauclair, rs. de prieuré; Vaux-la-Douce, restes d'abbaye cistercienne; Ville-en-Blaisois, restes d'abbaye.

Arch. privée. — Auberive, moulin de l'abbaye; Château-villain, mais. xive s.; Chaumont, tour Hautefeuille, reste du palais

des comtes de Champagne XIIe s.; Chevillon, mais. de Joinville; Droyes, mais. XVe et XVIe s.; Joinville, ch. Renaissance, mais. XVIe s.; Langres, mais. Renaissance; Ormoy-sur-Aube, ch. XVIe s.; Le Pailly, ch. de 1563.

Arch. militaire. — **Châteaux** : Andilly, rs.; Bologne; Bourbonne-les-Bains, dj.; Braucourt, rs.; Buxières-les-Froncles, rs.; Chalancey; Châteauvillain, rs.; Chatonrupt, rs.; Cirey-sur-Blaise, dj.; Clefmont; Coiffy-le-Haut, rs.; La Cude, rs.; Cusey, rs.; Saint-Dizier, rs.; Giey-sur-Aujon, rs.; Maranville; Marault, rs.; Morionvilliers, rs.; Noidant-le-Rocheux, deux maisons fortes; Noncourt, retranchements; Nully, rs.; Orges; Ormancey, rs.; Paroy, le champ des Sarrasins, retranchement; Percey-le-Pautel; Prangey (partie); Roches-sur-Marne, rs.; Rochetaillée, rs.; Sommevoire, rs. XVe s.; Trémilly, rs.; Viéville, rs.; Vignory, rs. — **Remparts** : Chalancey, rs.; Langres partie du XVIe s.

MAYENNE. — *Arch. monastique.* — Buron, restes d'abbaye; Clermont, ab. cistercienne, porte gothique, église et celliers, seconde moitié du XIIe s., logis abbatial XVe ou XVIe s.; Evron, vestiges; Fontaine-Daniel, rs. d'abbaye; La Roë, rs. d'abbaye.

Arch. privée. — Le Bois-Frou, ch. XVIe s.; Château-Gontier, mais. XVIe s.; Evron, mais. XVIe s., grange gothique; Gesnes, cheminée XVIe s.; Laval, ch. Renaissance, mais. du grand Veneur XIVe s.; mais. en pans de bois XVe et XVIe s., mais. Renaissance; Mézangers, ch. Renaissance; Montecler, ch. Renaissance; Mortiers-Crolles, ch. Renaissance; Saint-Ouen-des-Toits, ch. Renaissance.

Arch. publique. — Laval, pont gothique.

Arch. militaire. — **Châteaux** : Ambrières, dj. commencement du XIIe s.; Aron. dj. XIVe s.; Saint-Berthevin-la-Tannière, rs.; Le Bignon, retranchements dits les Buttes; Bois-Thibaut, rs. XVe s.; Bouillé; La Bouchardière; Brée, rs.; Châteauneuf-près-Ambrières, dj. roman; Chemazé, ch. de Saint-Ouen XVe s.; La Gravelle, rs.; La Guénaudière; Hardanges, retranchements; Jublains, rs.; Lancheneil; Lassay, rs. XIVe, XVe et XVIe s.; Laval, dj. XIIe s. et chapelle romane; Mayenne XIIIe s.; Meslay, rs.; Montjean, rs.; Montsurs, rs.; Sainte-Suzanne XIIe s.; Thorigné, rs.; Vimarcé, rs. —

Remparts : Laval, porte Beucheresse et restes d'enceinte XVe s.; Monlay, rs.; Sainte-Suzanne.

MEURTHE-ET-MOSELLE. — *Arch. monastique.* — Bainville-aux-Miroirs, caves du prieuré; Blanzey, prieuré; Bouxières-aux-Dames, vestiges d'abbaye; Cons-la-Grandville, prieuré; Domèvre rs. d'abbaye XVIe s.; Flavigny, monastère de bénédictins; Fontenoy, rs.; Haute-Seille, rs. d'abbaye cistercienne fondée en 1146, église XIIe s. et cloître; Sainte-Marie-aux-Bois, rs. d'abbaye XIIe s.; Merlaville, prieuré; Nancy, commanderie Saint-Jean; Saint-Pierremont, ab. de Prémontré fondée en 1096; Rosières-aux-Salines, hospice fondé en 1437; Salaincourt, rs.; Serres; Toul, cloître de la cathédrale XIIIe et XIVe s., cloître Saint-Gengoulf XVIe s.

Arch. privée. — Angomont, mais. seigneuriale; Cons-la-Grandville, ch. Renaissance 1572; Custines, mais. XIVe et XVe s.; Essey-les-Nancy, ch. XVIe s.; Favières, ferme; Frolois, mais. XVIe s.; Gerbéviller, mais. XVe s.; Jarville, mais. Renaissance transportée de Nancy, attribuée à Florent Drouin; Liverdun, mais. du Gouverneur XVIe s.; Lapcourt, mais. seigneuriale; Malzéville, mais. gothique; Mousson, mais. XVe s.; Nancy, palais ducal XVIe s., hôtel d'Haussonville, rue du Point du Jour XVe s., hôtel Lunati époque de Henri II, plusieurs maisons Renaissance; Pont-à-Mousson, mais. XVIe s.; Rosières-aux-Salines, mais. XVe et XVIe s.; Thiaucourt, mais. Renaissance; Toul, maison forte XIVe s. rue Foy, mais. Renaissance place Croix de Fust et rue Michalez; Végelise, mais XVe et XVIe s.

Arch. publique. — Belleau, prévôté XVe s.; Malzéville, pont 1498 (13 arches); Pont-à-Mousson, place à arcades, pont fin XVIe s.; Végelise, fontaine XVIe s.

Arch. militaire. — **Châteaux** : Adoménil; Armaucourt, rs.; Arnaville, rs.; Avillers, rs.; Baccarat, tour des Voués, 1320; Bainville-aux-Miroirs, rs; Barisey-au-Plain, rs.; Bayonville XVe et XVIe s.; Bazailles, rs.; Belleville; Blâmont, rs. XIVe s.; Blénod-les-Touls, rs. XVe s.; Boucq, rs.; Cercueil, rs.; Clémery, deux tours; Conflans; Cons-la-Grandville, restes du XIIIe s.; Crantenoy, rs. XVe s.; Custines, rs. XIIIe s.; Dieulouard, rs. en partie romane; Dombasle, dj. XIe s.; Drouville; Fléville, rs., deux tours;

Foug, rs. 1218; Frémonville xve s.; Frolois, rs.; Frouard, rs. xiiie s.; Germiny, restes de trois châteaux; Gibaumeix, rs. en partie du xiie s.; Gondreville, rs.; Haussonville, rs.; Jaulmy; Joppécourt, rs.; Landrémont, camp attribué à Attila; Launoy, rs.; Lavaux; Léaumont; Létricourt, rs.; Liverdun, rs.; Magnières, rs. de deux châteaux; Mailly xiiie s.; Maizières, vestiges; Mandres-aux-Quatre-Tours, rs.; Mars-la-Tour, rs. xve s.; Maxéville, rs.; Méhoncourt, rs.; Mercy-le-Bas, rs.; Mérigny, rs.; Morey, retranchements; Mousson, rs., chapelle xiie s.; Moyen xve s.; Mussy, rs.; Ogéviller, deux tours; Ormes-et-Ville, rs.; Pierre-Percée, rs.; Pompey, rs. de l'avant-garde et autre ruine; Port-sur-Seille; Prény, rs.; Roucourt; Saint-Remy, rs.; Sancy, rs.; Sexey-aux-Forges, rs.; Tantonville, rs.; Thelod, rs.; They; Thiaville, rs.; Tonnoy, rs.; Vandières, quatre tours; Vannes, rs.; Vaudémont, rs.; Vaux-les-Germonville; Villey-Saint-Etienne, rs.; Vitrimont; Vroncourt, rs. — **Remparts** : Bayon, rs.; Liverdun, vestiges; Lunéville, Tour Blanche; Nancy, porte de la Craffe 1476, porte de la Citadelle 1596, sculptée par Florent Drouin; Toul. — **Églises fortifiées** : Bayonville; Jarny; Minorville. — **Souterrains-refuges** : Houdreville.

MEUSE. — *Arch. monastique.* — Beaulieu, rs. d'abbaye; Corniéville, rs. d'abbaye de Prémontrés 1150; Dammarie, restes de prieuré; Hattonchatel, prieuré, cloître xve s., salle capitulaire xiiie; Heippes, prieuré; Juvigny-sur-Loison, vestiges d'abbaye bénédictine; Lachelade, ab. cistercienne; Lisle-en-Barrois, rs. d'abbaye; Marbotte, commanderie xiiie et xve s.; Romagne-sous-Montfaucon, rs.; Porcy-Saint-Martin, ab. bénédictine; Verdun, cloître xve s., salle capitulaire et salle de trésor xiiie s., dans la citadelle, vestiges d'abbaye xiiie et xive s.

Arch. privée. — Bar-le-Duc, mais. du xvie s. rue des Ducs, rue et place Saint-Pierre, rue Gilles de Trèves et rue du Bourg, palais ducal, porte xiie s. et bâtiments Renaissance; Gondrecourt, mais. à tours; Hattonchatel, mais. à arcades xive s., mais. xve s.; Marville, deux mais. Renaissance; Saint-Mihiel, mais. du roi xive s., mais. des xve et xvie s. place des Halles, rue des Remparts, rue Notre-Dame, rue des Ingénieurs, mais. de la

Renaissance, mais. de Ligier Richier, plafond à caissons de terre cuite de 1535 à 1540; Saulmory et Villefranche, mais. à tourelle.

Arch. publique. — Bar-le-Duc, pont Notre-Dame et sa chapelle XVIe s.; Varennes-en-Argonne, tour de l'horloge.

Arch. militaire. — **Châteaux** : Apremont, rs.; Arrancy, rs.; Avillers, rs.; Avocourt, rs.; Bantheville, rs.; Bar-le-Duc; Boinville, rs.; Bouconville; Brandeville, rs.; Charny, rs.; Chaumont devant Damvillers, rs.; Chauvency-le-Château, rs.; Chonville, rs.; Cierges; Couvonges, rs.; Dun-sur-Meuse, rs.; Génicourt-sur-Meuse, rs.; Gussainville; Hannonville-sous-les-Côtes; Haudiomont, rs.; Heudicourt, rs.; Inor; Jametz, rs.; Kœur-la-Petite; Latour-en-Woëvre, rs.; Ligny-en-Barrois; Louppy-le-Château, rs.; Louppy-sur-Loison, rs.; Maxey-sur-Vaise, rs.; Montbras XVIe s.; Montigny-devant-Sassey; Montsec, rs.; Nantillois, rs. Neuville-en-Verdunois; Rosnes; Rupt-sur-Othain; Sampigny; Velosnes, rs.; Void, deux tours; Watronville. — **Remparts** : Damvillers; Hattonchatel, rs.; Ligny-en-Barrois; Longeville, rs.; Marville, vestiges; Saulmory et Villefranche; Verdun, porte Châtel et porte Chaussée XVe s. — **Églises fortifiées** : Saint-Agnant; Dugny; Saint-Pierrevilliers.

MORBIHAN. — *Arch. monastique.* — Baud, commanderie, rs.; Bodelio, rs.; Concoret, rs.; Saint-Congard, rs.; La Joye-près-Hennebont, rs. d'abbaye XIIIe s.; Langonnet, ab., salle gothique; Malestroit, prieuré de Saint-Gildas; Plumelec, rs. de prieuré; Quiberon, rs. de la commanderie de Saint-Clément; Vannes, cloître de la cathédrale, Renaissance.

Arch. privée. — Ambon, mais.; Auray, mais. en pans de bois XVe et XVIe s.; Hennebont, mais. XVIe s., enseigne de l'Annonciation XVe ou XVIe s.; Josselin, mais. en pans de bois XVe et XVIe s.; Kerbiguet, rs. de château XVIe s.; Kerléau, rs. de manoir Renaissance; Lémay, ch. Renaissance; Locminé, mais. XVIe s.; Marzan, ch. Renaissance; Malestroit, mais. XVe et XVIe s.; Mauron, mais. XVIe s.; Muzillac, mais. XVe et XVIe s.; Noyal-Muzillac, moulin à vent XVIe s.; Ploërmel, mais. XVIe s.; Plougoumelen, moulin à vent de Trévien; Pluneret, man. de Kerisper et du Salo; Pon-

tivy, mais. en pans de bois XVe et XVIe s.; Pontscorff, mais. des princes 1565, Renaissance; Port-Louis, mais. 1569; Priziac, mais. Renaissance; Questembert, mais. XVIe s.; Quéven, puits à inscriptions gothiques; Quinipily, rs. de château Renaissance; Rimaison, rs. de château Renaissance; La Roche-Bernard, mais. en pans de bois XVe et XVIe s.; Rochefort-en-Terre, mais. en pans de bois XVe et XVIe s.; Sarzeau, mais.; Surzur, mais. XVe s. (Trinitaires) et mais. Renaissance; Talhoët, ch. Renaissance; Tréhorenteuc, deux mais. en pans de bois Renaissance; Vannes, mais. en pans de bois XVe et XVIe s., le *Château Gaillard* (logis des présidents du parlement) XVIe s., moulin à eau de Camsquel 1510.

Arch. publique. — Auray, pont gothique; Saint-Avé, fontaine dans le cimetière XVIe s.; Inzinzac, pont gothique (cinq arches); Pluméliau, fontaine gothique et Renaissance 1608; Remungol, fontaine gothique; Vannes, ancien hôtel de ville XVe et XVIe s., vestiges des halles XVIe s.

Arch. militaire. — **Châteaux** : Baden, rs. de Lanester Billio, retranchements; La Bretesche; Brignac XVe s.; Camors; Coëtbihan, rs.; Comper XVIe s.; Crévy, rs.; Elven, rs. de Largouët XVe s.; La Gacilly, rs. du Houx; Guémené, rs. parties XVe ou XVIe s.; Guervazy XIVe ou XVe s.; Hennebont, vestiges; Josselin XVe s.; Keralio XVe s.; Kerfloch, retranchement; Keraven, rs.; Saint-Malo-de-Beignon, vestiges; Marzan, rs. de l'Isle; Néant, tour du Bois de la Roche XVe s.; Penhouet, motte; Plessis-Kaer; Ploërdut, motte et rs.; Plouray, motte; Pontivy 1485; Questembert, tour et motte; Quistinic, motte; Rieux, rs.; Rochefort-en-Terre, rs.; Rohéan, rs.; Rohan, vestiges; Roudouallec, retranchements; Sucinio, rs. XIVe et XVe s.; Tréhillac; Theix, quatre châteaux; Trécesson; Trédion partie XVe s.; Tréhorenteuc, rs.; Trémalgon, rs.; Tromeur, rs. — **Remparts** : Hennebont XVe s.; Kergolion; Ploërmel; Quistinic, rs.; Radenac; Sérent; Vannes XIVe, XVe et XVIe s., porte Saint-Patern, porte Prison, tour du Connétable, tour Trompette.

NIÈVRE. — *Arch. monastique.* — Apponay, restes de chartreuse parties XIVe et XVIe s.; Basseville, rs. de chartreuse; Bellary, restes de chartreuse XIIIe s.; Bellevaux, ab. partie du XIIe s.; Bulcy,

rs. de prieuré XIIIe s.; Challuy, rs. de la commanderie de Saint-Antoine XIIe, XIIIe, XVIe s.; Chevannes-Changy, reste de prieuré; Coulonges, restes de prieuré partie du XVe s.; Donzy-le-Pré, rs. de prieuré XIIe, XIIIe, XIVe s.; Saint-Eloi, maladrerie Saint-Lazare; L'Epan, rs. de prieuré fondé en 1212; Faye, rs. de prieuré XIIe et XVe s.; La Fermeté, rs. de prieuré; Le Feuilloux, rs. de commanderie XIIe, XIIIe, XIVe s.; Saint-Laurent, ab. augustine des XIIe, XIIIe, XIVe et XVe s.; Mazilles, prieuré; Montempuy, reste de prieuré; Saint-Pierre-le-Moutier, bâtiments en partie du XVe s.; Reconfort-près-Saisy, rs. d'abbaye XIIIe s.; Roches, rs. d'abbaye; Le Val-Saint-Georges, chartreuse; Villemoison, rs. de commanderie.

Arch. privée. — Saint-Amand-en-Pusaye, ch. Renaissance 1530 à 1540; Cervon, caves et mais. canoniales XIVe et XVIe s.; La Charité, mais. XIVe, XVe et XVIe s.; Chitry, ch. en partie du XVIe s.; Cigogne, tourelle Renaissance; Clamecy, mais. XVe et XVIe s., anciennes caves du château; Entrain, mais. dite de l'Amiral, Renaissance; Fourcherenne, man. XVe s.; Frasnay-Reugny, ch. partie Renaissance; Giry, man. XVe-XVIe s.; Langeron, mais. XVe et XVIe s.; Limanton, ch. XVIe s.; La Motte-Farchat, ch. en partie de la Renaissance; Saint-Franchy, ch. XVIe s.; Monchanin, ch. XVIe s.; Moulins-Engilbert, mais. de la Renaissance; Nevers, palais ducal commencé vers 1475 achevé au XVIe s., bâtiment du lycée XVe s., mais. d'Adam Billaut et autres maisons des XVe et XVIe s.; Parzy, ch. XVIe s.; Saint-Pierre-le-Moutier, cave dite du Sabbat XIIIe s., mais. XVe s.; Raffiny, ch. XVIe s.; Sallé, ch. XVIe s.; Tâches, rs. de château XVIe s.; Tannay, mais. XVe s.; Urzy, ch. des Bordes partie XVIe s.; Varzy, mais. Guiton XVe s. sur caves du XIIIe, logis de la fin du XIIe, vestige du prieuré de Sainte-Eugénie; Saint-Verain, presbytère XVe s. sur caves XIIIe; Vessigneux, ch. partie du XVIe s.; Vignes, ch. XVIe s.

Arch. publique. — La Charité, halles XVIe s.; Nevers, palais de justice et tour de l'horloge 1400.

Arch. militaire. — **Châteaux** : Alligny-en-Morvan, vestiges XVe s.; Arcilly XVe s.; Argoulois; Les Barres, rs.; Bailly XVe s.; Beaumont-la-Ferrière, rs.; Saint-Benin-d'Azy, rs.; Le Bessay XVe s.; Les Bordes près Guérigny; Bost, rs. XVe s.; Le Bouchet, rs. XIVe s.; Bouy XVe et XVIe s.; Brinon XVe s.; Broin, rs. XVe s.;

Bulcy-sous-la-Neuville, rs. XIVe s.; Bussière, rs.; La Bussière-près-Semelay XVe s.; Cervon, tour; Le Chailloy, rs.; Champallement XVe s.; Champignolles; Champlevois XIVe et XVIe s. et motte; Chandiou XIVe et XVe s.; La Charité, rs.; Château-Chinon, rs.; Châteauneuf-Val-de-Brugis, rs. de donjon XIVe s.; Châtillon-en-Bazois, vestiges; Chevenon-Jaugenay XVe s.; Cigogne, tour XVe s.; Corbelin XVe s.; Cuffy, rs. XVe s.; Diennes-Aubigny, deux tours XVe s.; Donzy-le-Pré, dj.; Dornes XIVe et XVe s.; Druy-Parigny, rs. parties des XIVe et XVe s.; Dumflum partie; Epiry, ch. partie XVe s.; Fleury, dj. XIVe s.; Frasnay, deux tours XIIIe s.; Garchy, rs. de la Barre; Gimouille, ch. du Marais 1470 et XVIe s.; Langeron, dj. XVe s. plan en quatrefeuille; Langes, rs. XIVe s.; Lantilly partie XIVe s.; Maisonfort XIVe s. et Renaissance; Marcilly XVe et XVIe s.; Meauce XIIIe et XVe s.; Monceaux-le-Comte, rs.; Montenoison, rs. XIIIe s.; Montifaut, ch. XVe s.; Moraches, rs.; La Motte-Josserand partie XIVe s.; Moulins-Engilbert, rs. XIIIe s.; Murat, rs. 1212; Neuvy-sur-Loire partie XVe s.; Le Nozet partie du XVe s.; Passy, rs. XVe s.; Saint-Père époque de Louis XII; Prémery, parties XIVe et XVIe s.; Rémilly, rs. XVe s.; Thaveneau XVe s.; Toury-Lurcy, dj. XIIIe s.; Toury-sur-Jour, mottes; Tracy-sur-Loire partie XVe s.; Le Trembloy XVe s.; Vandenesse XVe s.; Vauban XVe s.; Saint-Vérain, rs. XIIe-XIIIe s.; Vergers XVe s.; Vernay partie XVe s.; Verneuil parties XIIIe et XVIe s.; Vesvres parties XIVe et XVIe s.; Vieux-Moulin XIIIe, XIVe, XVIe s.; Villars XIVe s.; Villemain XVe s.; Villemoulin XVe s. — **Remparts** : Château-Chinon, trois tours et porte XVe s.; Nevers, porte du Croux, œuvre de Jehan des Amoignes 1393 à 1376, tour Gaguin XVe s. sur base romane, tour Saint-Eloi XVe s.; Saint-Pierre-le-Moutier, rs.

NORD. — *Arch. monastique.* — Saint-Amand, pavillon Renaissance XVIIe s.; Anchin, vestiges; Saint-Aubin, la Cense du Temple, commanderie; Bergues, Hôtel-Dieu XVIe s.; Cambrai, hôpital Saint-Jean, chapelle XVe s.; Douai, chartreuse en partie gothique du XVIIe s., bâtiments des Jésuites (lycée) Renaissance fin du XVIe s., rue des Foulons, couvent des Minimes XVIe s., au musée, lavoir de l'abbaye d'Anchin (Renaissance), commanderie XVe s., à l'Hôtel-Dieu, soubassement de grande salle du XIIIe s. et partie

de bâtiment Renaissance du XVIIe; Ecuelin, la Cense de l'Hôpital, commanderie; Haubourdin, hospice XVe s.; Hazebrouck, hospice en partie du XVIe s., Renaissance; Lille, Hôpital-Comtesse, vestiges du XVe s.; Lomme, commanderie; Loos, vestiges de l'abbaye fondée en 1140; Maubeuge, hôpital des Kanquennes 1562; Seclin, hôpital XIIIe s.; Solesmes, prieuré, vestiges du cloître gothique et de la fontaine; Vaucelles, salle capitulaire et parloir vers 1160, grande salle de transition, porterie Renaissance; Wœstine, vestiges d'abbaye 1217.

Arch. privée. — Bergues, mais. gothiques des XVIe et XVIIe s.; Cambrai, hôtel Saint-Pol 1442, triple porte de l'évêché Renaissance; Condé-sur-Escaut, refuge de Crespin, XVe ou XVIe s.; Hugemont, ch. Renaissance 1610; Douai, restes du refuge de Marchiennes XVe s. (palais de justice), mais. du XVIe s. rue Saint-Jean, rue du clocher Saint-Pierre, mais. Remi, Renaissance et mais. de bois XVe ou XVIe s., rue des Fransures, porte du XIIIe s., à l'Hôtel de Ville, cheminée des Minimes, 1535, Renaissance, rue Saint-Jacques, cheminée gothique, 1593; Douchy, colombier; Eclaibes, rs. de ch. XVIe s.; Ellesmes, rs. de manoir, 1595; l'Ermitage, man. gothique; Haubourdin, ch. XVIe s.; Saint-Hilaire; Gœulzin, ch. fin du XVIe s.; Lille, escalier et salle dite du Conclave, reste du palais de Rihour 1430; Marcq en Baroeul, ch. Rouge, Renaissance; Moustiers, maison 1565; Saultain grange XIIIe s.; Solre-le-Château, deux maisons XVIe s.; Steene, ch. Renaissance; Valenciennes, mais. en pans de bois XVe et XVIe s., sur la place; en briques, rue Notre-Dame; Villers-Sire-Nicole, bâtiment de 1367 dit l'Ermitage.

Arch. publique. — Bailleul, beffroi XIIIe s., hôtel de ville XVIe s.; Bavai, beffroi; Bergues, beffroi XVIe s., hôtel de ville Renaissance XVIIe s.; Bouvignies, hôtel de ville XVe s.; Cambrai, Mont de Piété XVIe s.; Cassel, hôtel de ville gothique et partie de la Renaissance (1624), hôtel de la Noble Cour XVIe s.; Comines, beffroi XIVe, XVIe s. et 1621; Condé-sur-Escaut, Châtelet XIVe s.; Douai, hôtel de ville, cave du XIIIe s., sous une construction réédifiée après incendie de 1470, beffroi 1373 à 1410 et fin du XVe s.; Hollain, bornes seigneuriales; Hondschoote, hôtel de ville gothique XVIe s.; Lallaing, bornes seigneuriales; Lécluse, bornes seigneuriales; Marchiennes,

hôtel de ville, bretèche xve s.; Orchies, hôtel de ville fin du xvie s.; Pecquencourt, bailliage vers 1600; Solre-le-Château, hôtel de ville, beffroi et halles 1574; Valenciennes, hôtel de ville Renaissance 1612; Villers-Plouich, borne seigneuriale; Wignehies, bornes seigneuriales.

Arch. militaire. — **Châteaux** : Arleux, rs. de trois châteaux; Ascq, rs.; Audignies, tour xve s.; Beaumont, rs. xiiie s.; Beaurieux, tourelle; Berlaimont, rs.; Berlaincourt, rs.; Bernicourt xiiie s.; Beuvrages xve s.; Bouchain, la tour d'Ostrevant, dj. xiie s.; Bourghelles, rs.; Cantaing, rs.; Cerfontaine, rs. 1400; Clerfayts, fossés; Cohem, rs.; Condé-sur-Escaut 1411; Cousolre, rs.; Crévecœur, vestiges 1119; Dhéries, rs.; Douai, motte et vestiges du donjon xiie s.; L'Ecluse, motte; Elincourt; Eppe-Sauvage, rs. de Voyaux; Ercles, rs.; Esnes; Estourmel, motte; Famars, rs.; Feignies, rs.; Flêtre, tour; Haucourt, tour de château; Haussy, rs. xiie s.; Hem; Jeumont, rs. xiiie s.; Lallaing, rs.; Landes, rs.; Laval, rs. de la Tour Mastingue; Lesdain, trois tours 1391; Ligny, tour xiv^e s.; Le Loire 1402; Lomme, ch. de la Mairie partie du xv^e s.; Louvignies, rs.; Maing, ch. de Pretz xve s. et Renaissance; Marpent, rs.; Monceau-Saint-Vaast, rs. de trois châteaux; Montigny; Mouchin, rs. de deux châteaux; Neuf Berquin, rs.; Noordpeene 1490; Noyelles, rs. de deux châteaux; Obies, rs.; Ors, la Malmaison, rs. xiiie s.; Potelles partie xiiie s.; Préseau xve et xviie s. (Renaissance); Preux-aux-Bois, rs.; Preux-au-Sort; Raismes, rs.; Rametz, tours xve s.; Rampsies, tour; Rainsart, rs.; Recquignies, rs. de deux châteaux; Renescure xiie, xve s. et 1508; Robersart, rs.; Solre-le-Château, rs.; Solinnes, rs.; Thiennes, rs.; Saint-Vaast, dj. xve s.; Vendegies-aux-Bois; Viesly, dj.; Villarceau, rs. du château d'Odrimont; Wargnies-le-Grand, rs.; Wattignies, vestiges. — **Remparts** : Cambrai, tours xve s., porte Notre-Dame Renaissance; Douai, porte Notre-Dame ou de Valenciennes 1453, porte tour des Dames; L'Écluse; Landrecies; Valenciennes, tour xve s. — **Églises fortifiées** : Blécourt; Escarmain; Féron-Favril; Neuville-Salesches; Prisches; Sains. — **Cimetières fortifiés** : Avesnes-les-Aubert xve s.; Bermerain 1591; Féron; Forest; Marbaix; Mastaing; Saulzoir; Saint-Vaast. — **Souterrains-refuges** : Abscon; Beauvois; Bellignies;

Bermerain ; Carnières ; Caudry ; Flesquières ; Fontaine-Notre-Dame ; Gouzaucourt ; Houdain ; Inchy ; Marcoing ; Masnières ; Mœuvre ; Ribécourt ; Rumilly ; Thiant ; Viesly ; Villers-Guislain.

OISE. — *Arch. monastique.* — Acy-en-Multien, Hôtel-Dieu XIIIe s.; Agnetz, restes de prieuré XIIIe s.; Allonne, maladrerie Saint-Lazare XIIe s.; Beaumont-les-Nonnains, rs.; Beauvais, cloître de la cathédrale XIVe s., salle du trésor de Saint-Étienne XVIe s.; Belléglise, reste de prieuré ; Breteuil-sur-Noye, rs. d'abbaye bénédictine XIIe et XVe s.; Brétigny, restes de prieuré ; Cambronne-les-Clermont, rs. XIIIe s.; Chaalis, ab. cistercienne, rs. de cloître XIIIe s.; Saint-Christophe-en-Hallatte, rs. de prieuré XIIe s., salle capitulaire ; Compiègne, cloître Saint-Corneille XIVe s., Hôtel-Dieu 1260 ; Froidmont (N.-D. de), vestiges d'abbaye ; Saint-Jean-aux-Bois, salle capitulaire XIIIe s.; Saint-Leu-d'Esserent, cloître XIIIe s.; Lieu-Restauré, rs. d'abbaye de Prémontré XVe-XVIe s.; Le Moncel, ab. de femmes, réfectoire XIVe et XVe s., fontaine XIVe s., caves ; Mont-l'Évêque, rs. de l'abbaye de la Victoire XVe s.; Neufvy, restes de prieuré ; Neuilly-sous-Clermont, commanderie XIIIe s. et Renaissance ; Noyon, cloître, salle capitulaire et salles du trésor de la cathédrale XIIIe s.; Offémont, cloître Renaissance ; Ourscamp, la salle des morts, infirmerie XIIIe s., porte d'entrée XIIIe s.; Le Parc-aux-Dames, rs. d'abbaye XIIIe s.; Reilly, reste de prieuré XIVe s.; Rethondes, prieuré ; Senlis, vestiaire de la cathédrale XIe s., salle capitulaire fin du XIVe s., prieuré Saint-Maurice, salle capitulaire et dortoir XIVe s.; Tracy-le-Mont, commanderie ; Thury, cellier de prieuré gothique ; La Vérue, commanderie XIIIe s.; Villers-Saint-Sépulcre, reste de prieuré XIVe s.

Arch. privée. — Acy-en-Multien, le grand hôtel, man. XIIe s.; Attichy, rs. de château XVIe s.; Aumont, dans le bois, bornes seigneuriales du XVIe s.; Autrèches, restes de château de 1547 ; Avricourt, ch. XVIe s.; Beaurepaire, ch. partie XVIe s.; Beauvais, palais épiscopal, tour du XIIe s., bâtiment de façade du XIVe, le reste en style flamboyant du XVIe s., mais. romane XIIe s. près l'évêché, mais. du XIVe s., nombreuses mais. du XVe s., mais. des trois piliers sur la place époque de Louis XII, mais. en pans de bois de la même époque avec revêtement de carreaux vernissés, rue Saint-Thomas, escalier rue Abbé-Gelée, n° 14, mais. de

l'Image Saint-Jean et mais. de 1562 rues Beauregard et de la Frette, appartenant à la Renaissance ; Bellenglise, ch. Renaissance ; Béthisy-Saint-Pierre, man. XIVe-XVIe s.; Boury, caves; Cernay, ch. XVIe s.; Châteauvert, cour gothique; Chantilly, le Châtelet, reste du château d'Anne de Montmorency par Jean Bullant, suite des vitraux de Psyché, provenant du château d'Écouen XVIe s.; Cires-les-Mello, man. gothique de Bruchamp, mais. en pans de bois XVe s.; Compiègne, mais. XVIe s.; Courtieux, man.; Crépy-en-Valois, mais. XIIe s., mais. XIVe s., mais. Renaissance; Crillon, ch. en partie du XVIe s.; Enencourt-le-Sec, man. XVe s.; Eragny, ch. XVe s.; Fourcheret, ferme de l'abbaye de Chaalis vers 1300; Froidmont, caves gothiques; Saint-Germer, mais. en pans de bois XVIe s.; Saint-Leu-d'Esserent, mais. Renaissance; Maignelay, reste de château Renaissance ; Monchy-Humières, ch. en partie du XVIe s.; Mouchy-le-Châtel, ch. Renaissance; Montépilloy, bornes dimières de 1543 aux armes de Montmorency ; Nogent-les-Vierges, mais. ornée de débris du château de Sarcus Renaissance; Noyon, palais épiscopal Renaissance avec chapelle de la fin du XIIe s., mais. dite de Calvin, construction gothique du XVIe s.; Orrouze, cave XIIe s.; Saint-Paterne, mais. de saint Symphorien XIVe s.; Le Plessis-Brion, ch. XVIe s.; Pont-Sainte-Maxence, hôtel de l'Yraine XIVe s.; Senlis, mais. XVe et XVIe s., enseigne du XVe s. au carrefour de la Licorne, hôtel Séjourné, Renaissance, rue Bellon; Venette, bâtiment du XIIe s.; Varu, man. XVe s.

Arch. publique. — Clermont-de-l'Oise, hôtel de ville et halles commencement du XVe s.; Compiègne, hôtel de ville gothique 1502 à 1510; Noyon, hôtel de ville 1485 à 1523, bibliothèque du chapitre, bâtiment en pans de bois époque de Louis XII; Senlis, vestiges de l'hôtel de ville 1495; Thourotte, prévôté XVIe s.; Trie-Chateau, maison de justice en partie du XIIe s.

Arch. militaire. — **Châteaux** : Achy, rs,; Ansacq; Autheuil-en-Valois, rs.; Bailly, fossés et souterrains; Balagny-sur-Thérain, rs.; Beaugies, motte; Beaulieu-les-Fontaines, rs.; Béhéricourt XIVe s.; Berneuil-sur-Aisne fin XIIIe s.; Bertranfosse, ch. XVIe s.; Bethisy-Saint-Pierre, fossés; Boulogne-la-Grasse, motte et fossés; Catheux, motte et fossés; Chambors, rs.; Chantilly, substructions

XIIIe s.; Chelles, tour XVe s.; Choqueuse-les-Besnard, vestiges; Clermont-de-l'Oise, dj. et porte de Nointel XIVe s.; Compiègne, dj. dit tour Jeanne d'Arc XIIe s.; Coudun, rs.; Courcelles-les-Gisors, rs ; Crépy-en-Valois, rs. XIIIe s.; grande salle ; Cressonsacq, rs.; Crévecœur-le-Grand XVe s.; Croutoy, rs. de donjon; Cuts partie XVe s.; Dives parties des XIIIe et XVe s.; Eragny XVe s.; Fontaine-Lavaganne, rs. XIVe s.; Fouilloy, rs.; Francastel, rs.; Fresneau-Montchevreuil XIIIe et XVe s.; Fresnières, motte; Halaincourt XVe et XVIe s.; Hénonville XIIIe s.; La Heielle, vestiges; Longueil-Sainte-Marie, rs. de donjon; Merquerelle, rs.; Montataire parties XIIIe, XIVe, XVe et XVIe s.; Montépilloy, vestiges, XIIe et XVe s.; Montmélian, rs. XIIe et XVe s.; La Morlaye; Mortemer, rs.; Mouchy-le-Châtel, tour; La Neuville-en-Hez, vestiges XIIIe s.; La Neuville-Roi, dj.; Pierrefonds 1390 à 1400 environ, en 1397, terrassements par le maître d'œuvre Jehan Le Noir, Arnould Luilly même année, et 1397 à 1395 Donat de Poinzon ou de Pouzanot, italien; Le Plessis-de-Roye partie XVe s. et Renaissance; Poix, rs.; Pontpoint, tours de Fécamp XIVe s.; Remy, rs.; Saint-Rimant, rs. XIVe s.; Saintines, dj. XVe s.; Le Saussoy, maison-forte XIVe s.; Senantes, rs. XIVe s.; Senlis, rs. XIIIe s.; Thiers, rs. XIIIe s.; Tricot, motte; Ully-Saint-Georges, tour; Vez, fin XIVe s.; Vignemont, motte ; Villers-sur-Coudun, rs.; Warnaise XVe s. — **Remparts** : Clermont, vestiges; Compiègne, vestiges 1430, porte Chapelle 1552 par Philibert Delorme; Saint-Germer, porte de l'abbaye XIVe s.; Saint-Jean-au-Bois, porte du prieuré XVIe s.; Saint-Leu-d'Esserent, porte du prieuré XIVe s.; Saint-Lucien, porte de l'abbaye XVe s.; Saint-Martin-aux-Bois, porte du prieuré XVe s. — **Églises fortifiées** : Courtieux; Croutoy XVIe s. — **Souterrains-refuges** : Blancfossé; Campremy; Canly; Croissy; Dompierre, la Muche; Esquennoy; Fléchy; Fouquerolles.

ORNE. — *Arch. monastique.* — Saint-Barthélemy, rs. de prieuré; Belle-Étoile, rs. d'abbaye de Prémontré fondée en 1215; La Chaise, reste de prieuré ; Chénegalon, reste de prieuré ; Saint-Christophe-le-Jajolet, vestiges de monastère; Les Clairets, rs. d'abbaye XIIe s.; Dame-Marie, rs. de prieuré; Saint-Evroult-de-Montfort, rs. de porte d'entrée, XIIIe s.; Saint-Evroult-Notre-Dame,

rs. d'abbaye; Saint-Gervais-des-Sablons, ab.; Sainte-Gauburge, prieuré XIVe-XVIe s.; Saint-Gervais-des-Sablons, ab.; Mortain, ab. blanche, cloître XIIIe s.; Moutiers-au-Perche, restes d'abbaye; Sées, restes du cloître roman de la cathédrale, vestiges de l'abbaye de Saint-Martin; Silli-en-Gouffern, ab. de Prémontré; Saint-Sulpice-sur-Rille, prieuré Renaissance; Val-Dieu, rs. de chartreuse XIIe s.; Villedieu-les-Bailleul, rs. de commanderie.

Arch. privée. — Almenèches, man. de la Motte et du Plessis; Ancilly, ch. Renaissance; Saint-Aubain-d'Appenay, man.; Brullemail, man.; La Caumière, rs. de village XVe s.; Champs, man. XVIe s.; La Châlerie, ch. XVIe s.; Le Château-d'Almenèches, man. de la Chaise; Cisai-Saint-Aubin, rs. de château Renaissance; Cléraie, ch. Renaissance; Coulonges-sur-Sarthe, man. du Tertre et de Courpotin; Couterne, ch. XVIe s.; La Ferté-Macé, mais. XVIe s.; Les Feugerots, ch. XVIe s.; Fontaine-les-Bassets, ferme XVe ou XVIe s.; La Forêt-Auvrai, ch. XVIe s.; Gâprée, man.; La Genevraie, man. de la Couture; Saint-Germain-de-Clairfeuille, man.; Le Jarrier, man.; Juvigny-sous-Andaine, puits Renaissance; Lagardière, ch. XVIe s.; Larré, man. de la Cour Renaissance; Saint-Léonard-du-Parc, man. de Rouges-Terres, Renaissance; Les Feugerets, ch. XVIe s.; Ménil-Froger, rs. de manoir; Mortagne, mais. XVe et XVIe s.; Neuville-près-Sées, rs. de manoir; O, ch. de la fin de l'époque gothique et de la Renaissance; Rai, bâtiment XVe s.; La Viéville, deux fermes XVIe s.; Villedieu-le-Bailleul, rs. d'un bourg; Vimoutiers deux maisons en pans de bois XVIe s.

Arch. publique. — Villebadin, au château, *lit de justice.*

Arch. militaire. — **Châteaux**: Alençon, la tour couronnée XIVe s., deux tours XVe s.; Argentan XVe s.; Avoise XVe s.; Avrilly, rs. XIIe s.; Bazoche-au-Houlme, rs.; Beaufay; Bellême, porte XVe s.; Bois-Thibaut, rs.; Bonvouloir, tour fin du XVe s.; Bretoncelles, motte; Briouze, restes gothiques; Buisson-Barville, rs.; Carrouges, restes en partie des XVe et XVIe s.; Saint-Céneri-le-Gerrée, motte et ruine; Chambois parties XIIe, XIIIe, XIVe s.; Cordey, motte; La Courbe, rs. de Château-Gontier; Domfront, dj. 1123; Essay, rs. XVe s.; Exmes, quatre châteaux dont un ruiné; La Ferrière-aux-Étangs, souterrains; La Ferté-Frénel, rs. romane; Flers XVe s.; Gagé, tour;

Gannes, rs.; Les Genettes; Glapion, rs.; Glos-la-Ferrière, retranchements; La Guyardière, rs.; Le Hamel; Lassay; Saint-Léger; Lescalle; Ligneris; Mallart, rs.; Marthainville, rs. XIIe s.; Le Martelot, rs.; Médavy, rs.; Ménil-Vicomte; Montmerrei, retranchements; Montreuil-au-Houlme, rs.; Mortagne, le portail Saint-Denis 1411 et Renaissance; Moulins-la-Marche, Les Fossés-le-Roi, retranchements de 1158; Moulins-sur-Orne; Nonant, rs. de Montaigu; Rânes, gothique; La Roche-Mabile, rs.; Rouellé, rs.; Rouvron, rs.; Sacy; La Saucerie, rs.; Ségrie-Fontaine, rs.; Tourouvres, retranchements; Touvois, rs.; Vauvineuse, rs. XIVe ou XVe s.; Villeroi, rs.; Villiers; La Vove. — **Remparts** : Argentan, vestiges XVe s.; Busertré, vestiges; Domfront, XIIIe s. — **Églises fortifiées** : Prépotin; Tinchebray.

PAS-DE-CALAIS. — *Arch. monastique.* — Acquin, restes de prieuré; Andres, fondations de l'abbaye fin du XIIIe s.; Beaulieu, rs. d'abbaye XIIe et XIIIe s.; Boulogne, maladrerie de la Madeleine parties des XVe et XVIe s.; Brunehautpré, ancienne prévôté de l'abbaye de Saint-André-au-Bois, grange XIIe s.; Clairmarais, ab. cistercienne, rs., porte d'entrée et bâtiments XIIIe s.; Dommartin, ab. consacrée en 1163, rs., deux portes d'entrée XIIIe s.; Gosnay, vestiges de chartreuse XIVe s.; Gouy-Saint-André, chapiteaux XIIe s. de l'abbaye de Saint-André, ordre de Prémontré; Haute-Avesnes, rs. de commanderie; Herly, reste de prieuré; Écoivres, prieuré; Saint-Josse, chapiteaux du cloître fin du XIIe s. au musée de Boulogne; Neuville-sous-Montreuil, vestiges de chartreuse fondée en 1338; Saint-Omer, vestiaire de Notre-Dame XIIIe s.; Ruisseauville, vestiges d'abbaye fondée en 1099; Le Verger, vestiges d'abbaye fondée en 1217; Le Wast, porte d'entrée de prieuré XIIe et XVIe s.

Arch. privée. — Airon-Notre-Dame, reste de château XVIe s.; Aix-Noulette, ch. partie du XVIe s.; Alincthum, man. de la Guillebeudrie 1621, Renaissance; Annezin, ch. partie de 1555; Arques, man. gothique XVIe s.; Arras, mais. du XIIIe s. sur la place du marché, caves de l'hôtel des Rosettes XIIe, XIIIe et XVe s., autres caves des XIIe, XIIIe et XIVe s., diverses maisons du XVIe s.; Bainc-thun, man. de la Chailly, Renaissance; Beaurepaire-les-Lillers, man. Renaissance; Belle, man. de la Major, Renaissance; Béthune,

mais. gothique de 1500 environ sur la place; Bézinghem, man. de Montquesnel xve s.; Boulogne, enseigne de bois 1494 au musée, cheminée xive s. au musée industriel, mais. xvie s. rue du Cloître, rue de la Balance et rue de Lille, caves gothiques xiiie au xve s. rue de Lille, du Château et d'Aumont; Brunembert, moulin à vent xve s.; Cavron-Saint-Martin, man. Renaissance; Colembert, man. de la Cabocherie Renaissance; Conchil-le-Temple, man. du Pavillon xve s.; Couteville, man. de la Motte 1624, Renaissance; Crémarest, man. de la Fresnoye, Renaissance; Echinghen, deux manoirs xve ou xvie s.; Saint-Étienne, man. de la Converserie Renaissance; Fromessent (Étaples), reste de man. xve s.; Hautembert, restes de deux manoirs gothiques xvie s.; Hesdigneul, man. partie xvie s.; Herbinghem, man. 1580; Hesdin, mais. Renaissance; Hézecques près Fruges, man. Renaissance; Isques, ch. xvie s.; Launoy, man. xvie s.; La Halle, man. Renaissance; Le Biez, mais. Renaissance; Leubringhem, rs. du man. de Blacourt; Licques, mais. 1536; Liembrune, man. xvie s. et 1613; Lillers, puits artésien du xiie ou xiiie s.; Maintenay, caves du château xive s.; Marenla, man. Renaissance; Montreuil, caves du xive s. place Darnetal, mais. en pans de bois fin du xvie s. grande rue; Le Ménage d'Alette, man. Renaissance 1624; Moulin-l'Abbé, man. xive et xvie s., moulin à vent xvie s.; Neufchâtel, man. de la Haie xvie s.; Saint-Omer, mais. de Simon Ogier xvie s., mais. Renaissance près de Notre-Dame; Outreau, man. des Masurelles xvie s.; Senlecques, man. xve ou xvie s.; Tournehem, moulin seigneurial xve s.; Upen, reste de château xvie s.; Le Val-d'Enquin, man. xvie s.; Wambercourt, man. xve s.; Watten, man. de Blue-Maison 1596; Wierre-Effroy, man. du Val, gothique xvie s.; Wimille, man. d'Hobengue xvie-xviie s.

Arch. publique. — Aire-sur-la-Lys, bailliage 1593; Arras, hôtel de ville; Auxy-le-Château, hôtel de ville xvie s.; Bapaume, hôtel de ville, portique xiiie et xvie s.; Béthune, beffroi 1388; Boulogne, beffroi xiiie s. sur base romane (couronnement xviiie s.), le *Grand Hostel*, ancien hôtel de ville du xiiie s. très défiguré, rue d'Aumont; Calais, hôtel de ville et tour de guet commencement du xvie s., porte de l'ancienne étape aux laines, commencement du xvie s.; Hesdin, hôtel de ville Renaissance; Montreuil, cave de l'ancien beffroi xiiie s., grande rue.

Arch. militaire. — **Châteaux**: Ablain-Saint-Nazaire, rs. de tour; Acquin; Aubigny, deux mottes; Auxy-le-Château, rs. XVe s.; Bailleulmont, rs.; Bailleulval, rs.; Beaurain Château, motte et retranchements, tour des Lianne XVe s.; Belle, vestiges; Billy-Montigny, vestiges; Boulogne, beffroi ayant pour base un donjon roman, ch. 1231, remaniements des XVe et XVIe s. et nombreuses dégradations depuis le XVIIe s.; Bours-Maretz XIIIe s.; Brugnobois, rs.; Course, vestiges; Créménil XVe s.; Diéval, motte de Tartarin; Esquerdes, tour; Estréelles XVe ou XVIe s.; Fauquembergues, souterrains; Fiennes, restes XIIIe ou XVe s.; Fressin, rs. XVe s.; Guines, motte; Hardelot, rs. XIIIe et XVe s.; Havrincourt, vestiges; Hervart, tour XVe s.; Hesdin (Vieil), rs. XIIII et XIVe s.; Honvaut XVe s.; Hucqueliers, substructions; Labuissière, dj. vers 1200; Lambres, dj.; Le Forest; Lestrem; Liettres XVe s.; Longvilliers, vestiges gothiques XIVe et XVIe s., 1516, Marquion, tour; Montcavrel XVe-XVIe s.; Montgardin, rs.; La Montoire, rs. XIVe s.; Montreuil, restes des XIIIe, XIVe, XVe et XVIe s.; Nesle, retranchements; Oisy-le-Verger, tour; Olhain XVe s.; Ourton, rs.; Outreau, la Tour du Renard, dj. XVIe s.; Réty, vestiges; Sangatte, vestiges; Souchez, rs.; Tingry; Tournehem, rs., porte 1328; Villers-Châtel, tour XIVe s.; Warnèque, rs.; Wierre-au-Bois parties XVe et XVIe s.; Pittefaux, la Cense, maison-forte; Wissant, mottes. — **Remparts**: Béthune, inscription de la porte Saint-Pry 1461; Boulogne 1231, porte Gayolle et porte des Degrés; XVIe s., porte des Dunes remaniée postérieurement; Montreuil, époque romane entre la grande rue et la rue du Petit Coq en pau et restes XIVe-XVIe s. dans la citadelle, dans la Garenne et dans une partie de l'enceinte de Vauban; Térouane, vestiges. — **Églises fortifiées**: Ames; Audinghen, chœur XVe s.; Berck; Calais XVe ou XVIe s.; Dannes XVe ou XVIe s.; Fresnicourt XVe ou XVIe s.; Hénin-Liétard; Surques. — **Souterrains-refuges**: Arleux-en-Gohelle; Beaumetz-les-Cambrai; Bertincourt; Hermies; Morchies.

PUY-DE-DOME. — *Arch. monastique.* — Artonne, salle capitulaire XIIe s.; Billom, vestiges de salle capitulaire XIIe s.; Le Bouchet, vestiges d'abbaye cistercienne XIIe s.; Chanonat, restes de commanderie; Saint-Dier, prieuré XIIe-XVe s.; Saint-Hilaire-

Lacroix, porte du prieuré XIVe s.; Lavassin, rs. d'abbaye cistercienne; Marsat, cloître XIIIe s., bâtiments monastiques XVe et XVIe s.; Montfermy, rs. de chartreuse; Mozat, bâtiments monastiques parties XIIe, XVe, XVIe s.; Royat, prieuré, vestiges des XIIe et XVIe s.; Port Sainte-Marie, rs. de chartreuse; Saint-Saturnin, prieuré, salle capitulaire XIIe s. et bâtiment Renaissance.

Arch. privée. — Aigueperse, Sainte-Chapelle, mais. en pans de bois XVe ou XVIe s.; Saint-Amant-Tallende, mais. XVe s.; Ambert, mais. en pans de bois XVe et XVIe s.; Augerolles, mais. Renaissance; Besse en Chandesse, plusieurs maisons du XVe et du XVIe s.; Billom, mais. de pierre et mais. en pans de bois XVe et XVIe s.; Cébazat, cuisine XVe s.; Chateldon, restes de mais. XIVe s., mais. en pans de bois XVe et XVIe s.; Saint-Cirgues, ch.; Clermont, mais. XIIe et XIVe s. rue des Chaussetiers, XIVe s. rue Terrasse et rue du Port, XVe s. rue des Chaussetiers (mais. Savaron), rue des Gras, rue du Port, XVIe s. rues du Port et rue de l'Hôtel de ville; Courpière, deux mais. du XVe s., ch. de la Barge; Ennezat, boutique XVe s.; Saint-Germain-l'Herm, mais. XVe s.; Issoire, deux maisons XVe s.; Marsat, mais. XVe et XVIe s.; Montaigut-le-Blanc, mais. XIIe s., mais. gothique XVIe s.; Montaigut-en-Combraille, mais. XVe s.; Montferrand, mais. romane, deux maisons XIIIe s., nombreuses maisons XVe et XVIe s.; Olliergues, mais. du XVe s.; Orcival, mais. XVIe s.; Pionsat, rs. de château XVIe s.; Pont-du-Château, mais.; Riom, Sainte Chapelle du Palais XIVe et XVe s., nombreuses maisons gothiques des XVe et XVIe s. et de la Renaissance; Ris, mais. XIVe s.; Royat, mais. XVIe s.; Thiers, mais. pans de bois et mais. en pierre XVe-XVIe s.; Vic-le-Comte, Sainte Chapelle XVIe s., mais. pan de bois; Villeneuve, ch. Renaissance.

Arch. publique. — Saint-Amand-Tallende, pont gothique; Arlanc, hôtel de ville XVIe s., halle; Besse-en-Chandesse, tour de l'horloge XVIe s.; Billom, mais. du poids public et boisseaux-étalons XVIe s. Cébazat, halle de bois; Champeix, pont en partie du XVIe s.; Chateldon, beffroi; Clermont, fontaine de Jacques d'Amboise, Renaissance 1545; Coudes, pont gothique; Gerzat, beffroi; Hermant, vestiges de fontaine; Issoire, vestiges d'une place à arcades, pont roman; Jonas, village rupestre; Marsat, fontaine Renaissance 1543; Perrier, village rupestre; Montferrand, aune-

étalon encastrée dans la façade de l'église xve s.; Riom, tour de l'horloge et hôtel de ville xvie s.; Saint-Saturnin, fontaine commencement du xvie s.; Sauviat, puits public; Thiers, ponts xvie s.

Arch. militaire. — **Châteaux**: Saint-Amant-Tallende; Amburg, rs.; Auzat-sur-Allier, rs. du château Cocu; Beauregard-l'Évêque, rs.; Saint-Bonnet-près-Chauriat; Boulade, rs. de tour; Le Broc, rs.; Buron, rs.; Busseol, rs. xve s.; Chalus, rs. xiie et xiiie s.; Champeix, rs. xiie et xvie s.; Châteaugay, dj. 1381, bâtiments xve et xvie s.; Châteaurocher, rs.; Chauvigny, rs.; Chazeron; Copel, rs.; Creste, rs.; Croptes; Saint-Diéry partie xiie s.; Espinchal, rs.; Saint-Floret xive s.; salle ornée de peintures de l'époque; Saint-Germain-Lembron, rs. de tour; Ibois, rs.; Macholles; Marsat, rs. xvie s.; Mauzun, rs.; Mercœur, rs.; Moncelet, rs.; Montaigut-le-Blanc, rs. xiiie et xve s.; Montboissier, rs.; Montcel, rs.; Montel-de-Gelat, rs.; Montespedon, tour; Montpeyroux, dj. xiiie s.; Montrognon, dj. xiie s.; Murols, rs. xii^e, xiii^e, xv^e et xvi^e s.; Neuville, rs.; Nonnette, rs.; Olliergues, rs.; Opmes, dj.; Orcet; Perrier, tour de Maurifolet, rs.; Pierre-Ancise, rs.; Pontgibaud, xiiie s.; Les Pradeaux, ch. de la Grange-Fort; Prondines, rs.; Saint-Quentin; Randan; Ravel partie xiiie et xive s., plafond et peintures xive s.; Roche, rs.; La Roche-Noire; La Ronzière; Saint-Saturnin xve s.; Sauviat, rs.; Thiers, ch. du Moutiers xve s.; Tournoël, rs. xiie, xiiie, xve et xvie s.; Verrières, rs.; Vertaizon, rs.; Villeneuve, peintures xvie s.; Viscontat, rs.; Viverols, rs.; Vodables, rs.; Voinieux, rs.; Vollore-Ville. — **Remparts** : Bansat, restes; Billom, vestiges; Châteldon, porte; Courpière, vestiges; Le Crest, vestiges; Lezoux, vestiges; Nébouzat. — **Églises fortifiées** : Bansat; Châteaugay, xvie s.; Culhat; Saint-Dier; Malhat xiie s.; Royat, xiie s.

BASSES-PYRÉNÉES. — *Arch. monastique.* — Bayonne, cloître de la cathédrale; Bielle, reste d'hospice pour pèlerins transformé en abbaye; Gabas, hôpital xiie s.; Irrissarry, commanderie; Saint-Jean-de-Luz, hospice; Lucq, vestiges d'abbaye; Maslacq, vestiges d'abbaye; Sauvelade, restes d'abbaye bénédictine xiiie s.

Arch. privée. — Saint-Abit, man. xvie s.; Agnos, ch. Renaissance; Assat, ch. plafonds peints xve s.; Béost, mais. des xve et

XVIe s.; Bielle, mais, des XVe et XVIe s.; Borce, mais. XVe s.; Cardesse, mais. Renaissance; Cibourze, mais.; Etchaux, ch. XVIe s.; Gan, trois maisons de la Renaissance; Saint-Jean-de-Luz, mais. XVIe s.; Saint-Jean-Pied-de-Port, mais. 1584; Louvie-Juzon, mais. XVIe s.; Mauléon-Licharre, hôtel d'Andurrain Renaissance; Monglos, deux maisons XVe ou XVIe s.; Morlanne, deux maisons XVe s.; Nay, la *maison carrée* Renaissance; Simacourbe, mais. seigneuriale XVIe s.

Arch. publique. — Aramits, mais. commune des syndics de la vallée; Biarritz, ancien phare; Cibourne, fontaine Renaissance; Mauléon-Licharre, colonne époque d'Henri II.

Arch. militaire. — **Châteaux** : Ahaxe-Aleiette-Bascassan, rs.; Armendarits; Arricau-Bordes; Artiguelouve, dj. XIVe s.; Assat XVe s.; Asson, rs. XIIIe s.; Auterrive; Bayonne, château vieux XIIe et XVe s., château neuf XVe et XVIe s.; Belloc; Bielle, mais. forte; Bitaubé; Came, rs.; Camou-Mixe-Suhast; Castéide-Doat; Castet, rs. du Château-Gélos; Coarraze, rs.; Sainte-Colonne, dj. XIIe s.; Escout; Essant, rs. de tour; Eysus XIVe s.; Garris; Gère-Belesten; Gramont; Guiche, rs.; Hendaye, rs. XIIIe s.; Ispoure, rs.; Laa-Mondrans; Labastide-Villefranche, dj. de Gaston Phœbus; Laroin, rs.; Lembeye, tour; Lescar, ch. de l'Esquirette XIVe s.; Lourdes, dj. XVe s.; Louvie-Juzon, rs. de tour; Louvigny, rs.; Mauléon-Licharre, rs.; Mazères-Lazons XVe ou XVIe s.; Monein, rs.; Montaner, rs. 1380; Montréal, rs. XIIe et XVe s.; Morlanne, fossés; Navailles, dj, XIVe s.; Oloron, tour Forie; Orthez, la tour de Moncade, dj. 1242; Pau XIVe et XVIe s.; Saint-Pée, rs. XVe s.; Pidorrieuse; Puyéol XVe s.; Rébénacq, rs.; Rontignon, rs.; Salha; Sallespisse, retranchements; Sarramone, rs.; Saut de Navailles, rs. XIIIe s.; Serres-Castet, motte; Tadousse-Ussau; Uhart-Mixe. — **Remparts** : Auterrive; Gan; Saint-Jean-Pied-de Port partie XVe s.; Larceveau-Arros-Cibitz, rs.; Lescar, rs.; Morlaas, rs.; Orthez, rs. — **Ponts fortifiés** : Orthez XIIIe ou XIVe s.; Sauveterre, rs. XIIIe s. — **Églises fortifiées** : Arrosès; Dommezain-Berrante; Escos.

HAUTES-PYRÉNÉES. — *Arch. monastique.* — Bagnères-de-Bigorre, restes de cloître XVe s.; Saint-Orens, rs. d'abbaye romane;

Saint-Pé, restes de cloître XIVe s.; Saint-Savin, salle capitulaire de transition, restes de cloître XIIe et XIVe s.; Saint-Sever-de-Rustan, cloître XVe s.; Sarrancolin, rs de prieuré XIIIe s.

Arch. privée. — Ancizan, mais. XVIe s.; Arcizans-Dessus, mais. XVe s.; Azet, mais. XVIe s.; Castelbajac, rs. de manoir; Créchets, mais. XVIe s.; Gez-Argelès, XVIe s.; Jézeau, XVIe s.; Larbouste, ch. XVIe s.; Mauléon-Barousse, mais. XVIe s.; Thermes, rs. de château Renaissance; Vielle-Louron, mais. XVIe s.

Arch. publique. — Campan, halles, XVIe s.

Arch. militaire. — **Châteaux** : Les Angles rs. XIVe s.; Arcizac-es-Angles, rs.; Arcizans-Avant, rs. XVe s.; Argelès, dj. de Vieuzac XIVe s.; Arras, deux ruines XIVe s.; Artagnan; Asté, rs. XVe s.; Avezac-Prat, rs. de donjon XIVe s.; Barbazan-Dessus, rs.; Beaudéan XVe s.; Beaucens XIVe s., dj. XIIe s.; Bénac; Bizous, dj. XVe rs.; Bonnefont XVe s.; Bordères-Louron; Bramevaque, rs. romanes; Cadéac, dj. roman; Capvern, retranchements; Castelloubon, rs.; Castelnau-Magnoac, motte; Castelnau-Rivière-basse, rs. de donjon; Castelvielh, retranchements; Clarens, motte; Génost, rs. XIVe s.; Geu, rs. du Château-Gélos XVe s.; Horgues; La Barthe, rs. de donjon roman; Labassère, rs. de donjon XIIIe s.; Labatut; Lagrange, tour-poste; Lansac, motte; Lascazères, XVe s.; Larreule, rs.; Saint-Lézer, rs.; Lourdes, la tour des Anglais, dj. XIVe s. et ch. XIVe au XVIe s.; Lubret-Saint-Luc; Lutilhous, rs.; Sainte-Marie-de-Barèges, rs. XIVe s.; Mauléon-Barousse, dj. XIVe s.; Mauvezin fin du XIVe s.; Monfaucon, rs. de donjon; Montoussé, XVe et XVIe s., dj. et citerne XIIe s.; Moulor XIVe s.; Nistos XVe s.; Oléac-Débat, motte et château; Ossun; Ourout XVe s.; Saint-Paul, dj. roman; Salles, tour XVIe s.; Sauveterre, rs.; Sère-Argelès, rs.; Sère-Rustain; Sombrun, retranchements; Tajan, rs.; Tramezaïgues, rs.; Vidalos, dj. 1175. — **Remparts** : Castelnau-Rivière-Basse; Sarrancolin, porte gothique. — **Églises fortifiées** : Galan; Ibos; Luz; Saint-Savin; Soulom XVe s. — **Cimetières fortifiés** : Arrens; Luz.

PYRÉNÉES-ORIENTALES. — *Arch. monastique.* — Arles-sur-Tech, cloître roman, rs. d'abbaye; Collioure, cloître et salle capitulaire des Dominicains XIIIe et XIVe s.; Corneilla-de-Conflent, prieuré augustin; Elne, cloître XIIe-XIVe s.; Marcevol, prieuré; Saint-Martin-du-Canigou, rs. d'abbaye XIe-XIIe s.; Le Mas Deu,

commanderie (près Trouillas); Saint-Michel-de-Cuxa, logis abbatial, porte d'entrée romane; Le Monastir, prieuré, cloître de 1307; Perpignan, cloître des Dominicains, XIIIe, XIVe, XVe et XVIe s.; Serrabonne, monastère; Valbonne, rs. d'abbaye.

Arch. privée. — Perpignan, mais. XVe et XVIe s.; Villefranche, mais. XIIe s.

Arch. publique. — Arles, pont; Céret, pont gothique XIVe s.; Latour de France, canal d'irrigation traversant une galerie taillée dans le roc; Palalda, pont; Perpignan, pont-aqueduc XIIIe s., la loge XIVe s.

Arch. militaire. — **Châteaux** : Alénya, le Mas Blanc; Bages, rs.; Belpuig près Prunet, rs. XIIIe s.; Bompas, rs.; Boule-Ternère; Cabrens, dj. XIIe et XIIIe s.; Caramany; Carol; Castelnau; Conat, rs.; Corbère d'Amont; Corneilla del Vercol; Corsavy, rs.; L'Écluse, *Château des Maures*, rs.; Enveitg; Fenouillet, rs.; Força-Real, rs. XIIIe s.; Formiguères, rs.; Saint-Hippolyte; Saint-Jean-Pla-de-Cors, rs. 1188; Joch, rs.; Latour-de-Carol, rs.; Latour-de-France; Llo; Sainte-Marie; Montalba; Montesquieu, rs.; Montferrer, rs.; Saint-Nazaire, motte; Olette, tour de la Bastide; Opoul, rs. XIIIe s.; Palau-del-Vidre, rs.; Paracols, rs.; Perillos; Perpignan, le Castillet XIVe-XVe s., ch. royal XIIIe s.; Porté, rs. de la tour Cerdane; Pujols, rs.; Railleu, rs.; Rasiguères, rs. du Castelas, tour de Trémoigne; Ria, rs.; Salces, partie de 1497; Le Soler, rs. XIVe s.; Sournia; Trévillach, deux ruines; Trilla, rs. de la cité Sainte-Anne; Ultrera, rs.; Valmanya, rs.; Villemolaque, tour; Le Vivier. — **Tours à signaux** : Argelès, tour de la Massane; Banyuls-sur-Mer, *Tour des Maures*; La Bastide, tour de Batère; Cabrens, deux tours; Saint-Nazaire; Port-Vendres, tour de Maladoc; Tantavel; Vinça. — — **Remparts** [1] : Argelès; Baho XIIe s.; Banyuls dels Aspres; Belesta, portes; Bompas XIIe s.; Canet; Castelnou, vers 1290; Céret, portes et tours XIIIe s.; Claira, vestiges XIIIe s.; Corbères; Corsair, fin du XIIIe s.; Saint-Cyprien; Elne, 1156 et portes gothiques; Estagel XIIIe s.; San Féliu d'Avail; Fourques, 1193; Las-Illes, XIVe s.; Sainte-Marie-

1. Voir dans J.-A. Brutails, *Étude sur la condition des populations rurales du Roussillon au moyen âge*. Paris, 1891, gr. in-8, p. 40 à 43, la liste des villages qui ont été fortifiés et des dates où il est fait mention de ces fortifications.

de-la-Mer 1198; Marquixanes 1172; Millas XIIIe s.; Neffiach; Perpignan, parties; Prats de Mollo, parties XIIIe s.; Puycerda; Puyvalador, vestiges XIIIe s.; Rivesaltes 1172, porte; Le Soler; Taixo d'Avail; Thuir; Villelongue. — **Églises fortifiées**: Banyuls dels Aspres; Cane; Cornella-de-Conflent; Elne; Esclusa; San Feliu d'Amont; Ille; Llauro; Marcevol; Sainte-Marie-de-la-Mer; Moltig; Monbol; Réglelle; La Roca de l'Albera; Ropidera; Serrabonne; Sirach; Taixo d'Avail; Terrats; La Tor près Elne; Villamolach; Villefranche de Conflent.

RHONE. — *Arch. monastique.* — Saint-Genis-l'Argentière, rs. d'abbaye; L'Ile Barbe, cloître XIIe et XIVe s.; Salles, prieuré, restes de cloître et salle capitulaire XVe s.

Arch. privée. — Beaujeu, mais. XVe et XVIe s.; Bénévent, ch. XVIe s.; Charly, man. Renaissance; Chessy, mais. XVe et XVIe s.; L'Ile-Barbe, cheminée et autres vestiges d'architecture du XIIe s.; Jarnioux, man. gothique; Lyon, mais. du XVe et du XVIe s., mais. de Philibert de l'Orme; Pierre-Bénite, le Petit-Perron, ch. en partie du XVIe s.; Taluyers, mais. prieurale XIVe s.; Vaugrand, ch. XVIe s.; Villefranche, mais. Renaissance.

Arch. publique. — Condrieu, mais. de la Gabelle XVe s.; Lyon, la Manécanterie (école des chantres de la cathédrale) XIIe s.; Ouroux, rs. de pont; Le Thus, aqueducs.

Arch. militaire. — **Châteaux** : Anse; L'Arbresle, rs.; Beaujeu, rs.; Saint-Bonnet, gothique; Bully, tour; Chamousset XIVe s.; Charly XIVe s.; Chassagny; Châtillon-d'Azergues XIIIe et XVIe s., chapelle XIIe s.; Chessy, dj. roman; Sainte-Colombe, dj. XIVe s.; Corcelles XVe s.; Courzieu, rs.; Cruzel XVe s.; Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, tour XIIIe s.; Dardilly XIIIe s.; La Duchère partie XIVe s.; Fougères; Sainte-Foy-l'Argentière XVe s.; Francheville XIIIe s.; Grigny, dj. XIVe s.; Les Halles, deux ruines; L'Ile-Barbe XVe s.; Jarnioux; Saint-Jean-de-Touslas, maison-forte; Saint-Lager; Limonest; Montmelas-Saint-Sorlin; La Palud; Poleymieux, dj. XVe s.; Ronzières, rs.; Saint-Bel, rs.; Saint-Symphorien-sur-Coise; Theizé, rs.; Thizy, rs. — **Remparts**: Chamelet, rs.; Chazay-d'Azergues, porte; Condrieu, rs.; Courzieu, rs.; Saint-Genis-Laval; Haute-Rivoire, porte; Saint-Symphorien-sur-Coise, porte de Riverie. — **Souterrains-refuges** : Les Thus.

SAONE-ET-LOIRE. — *Arch. monastique.* — Anzy-le-Duc, porte d'entrée du monastère XIIe s.; Autun, réfectoire des chanoines de la cathédrale; Cluny, ab., porte d'entrée XIIe s., logis des hôtes fin du XIIIe s., logis abbatial des XIIIe et XVIe s.; Couches-les-Mines, rs. du prieuré; Saint-Denis-de-Vaux, rs.; Louhans, hôpital XVe s.; Mâcon, reste de cloître Saint-Vincent XIIe s.; Mesvres, rs. du prieuré; Paray-le-Monial, rs. du logis du prieur 1480 à 1515 environ; Tournus, restes de cloître XIe s.

Arch. privée. — Autun, palais épiscopal en partie du XIIe s., hôtel Rolin, tour et maisons du XVe s. rue de Marchaux; Ballore, ch. Renaissance; Bourbon-Lancy, mais. en pans de bois XVIe s.; Chaintré, ch. XVIe s.; Chalon-sur-Saône, fenêtres de maisons XIVe s., mais. en pans de bois et lucarnes de bois XVe s., mais. de la Renaissance; Charolles, mais. XVe s.; Chaumont, ch. première moitié du XVIe s.; Cluny, mais. XIIe, XIIIe, XIVe s.; Cormatin, ch. Renaissance, Cronat, mais. XVIe s.; Dulphey, commune de Mancey, rs. de château 1529; Mâcon, mais. en pans de bois XVIe s. rue Dombey, reste de maison de la Renaissance; Paray-le-Monial, mais. Renaissance 1525 à 1528; La Rolle, commune de Tramayes, ch. XVIe s.; Sassangy, ch. en partie du XVIe s.; Sully, ch. Renaissance; Tournus, deux maisons romanes XIIe s.; Tramayes, ch. 1589; Verrière (La Grande), man.

Arch. publique. — Autun, fontaine Saint-Lazare 1543; Bourbon-Lancy, tour de l'Horloge XVe s.; Toulon-sur-Arroux, pont 13 arches.

Arch. militaire. — **Châteaux**: Saint-Aubin-sur-Loire; Aynard, commune de Bonnay rs.; Balleure, commune d'Étrigny; Ballore; Bantange, rs.; Barnaye, commune de Saint-Martin-de-Lixy; Beaubery; Beaurepaire; Berzé-la-Ville; Berzé-le-Châtel; Bissy-la-Mâconnaise, tour; Bonnay; Bosjean, rs.; La Boulaye, tour XVe s.; Bourbon-Lancy, vestiges; Bragny-en-Charollais, dj.; Brancion, commune de Martailly, rs.; Bresse-sur-Grosne; Du Breuil, commune de Maltat; Burnand; Buxy, rs.; Cersot, deux tours; Champcéry, commune d'Issy-l'Évêque, rs.; Chamilly, rs.; Champforgeuil; La Chapelle-de-Bragny; La Chapelle-sous-Uchon, rs.; Charmoy, tour du Bost; Charnay, commune de Perrigny-sur-Loire; Charolles, tours XIVe s.; Chassy, rs.; Motte

du Château-Galliard, commune d'Allériot ; Châteauneuf ; La Chaux, rs.; Chazeu, commune de Laizy ; Chissey-en-Morvan, rs. XIIe s.; Ciry-le-Noble ; La Clayette ; Clessy, deux ruines ; Collanges, commune de Vendenesse-les-Charolles ; Commune, commune de Martigny-le-Comte, rs; Corberan, commune de Saint-Étienne-en-Bresse, rs.; Cortevaix, rs ; Couches-les-Mines, XIIe s.; Crêches, ch. des Tours ; Cruzille ; Cypierre, commune de Volesvres ; Daron, commune d'Oyé ; Digoine, commune de Palinges XIIIe s.; Dompierre-les-Ormes, rs.; Dracy-le-Fort ; Dracy-les-Couches ; Dracy-Saint-Loup ; Dulphey, commune de Mancey ; Épinac XIVe s.; Épiry, commune de Saint-Émiland ; Les Esserteaux, commune de Bussières ; Saint-Eusèbe ; Folin, commune de Grury ; La Frette, rs.; Saint-Gengoux-le-National, tour ; Saint-Germain-du-Bois XVe s.; Saint-Germain-du-Plain, dj.; Germolles 1383, commune de Mellecey ; Gigny ; Grenaud, commune d'Uchizy ; Gros-Chigy, commune de Saint-André-le-Désert ; Guerfand, rs.; La Guiche, rs.; Sainte-Hélène ; Igornay ; Saint-Léger, commune de Charnay-les-Mâcon ; Saint-Léger-du-Bois ; Saint-Léger-sur-Dheune ; Lessard-en-Bresse ; Lessard-le-Royal ; Loisy ; Lourdon, commune de Lournand, rs.; Lucender, commune de La Chapelle-au-Mans ; Saint-Marcellin-de-Cray, tour ; Marigny commune de Saint-Albain ; Saint-Martin-Belle-Roche ; Saint-Martin-de-Commune, rs.; Saint-Martin-du-Tartre, rs.; Massy, rs. de la tour du Blé ; Maulevrier, commune de Melay ; Saint-Maurice-des-Prés ; Mazille ; Messey-sur-Grosne ; Montagny-les-Buxy XVe s,; Montaigut, commune du Bourgneuf, rs.; Montceaux-l'Étoile, tour ; Montcenis, rs. du donjon du Bost XIVe-XVe s.; Montcony ; Montessus, commune de Changy ; Monthelon XVe s.; Montferroux, commune de Grury ; Montvoisin, rs de donjon, commune de Collonge-en-Ch.; La Motte, commune d'Ecuisses ; La Motte, commune d'Épervans ; Moulin-l'Arconce, commune de Poisson ; Noble, commune de La Chapelle-sous-Brancion ; La Perrière ; Pierreclos ; Saint-Pierre-de-Varennes ; Planches, commune de Damerey ; Le Plessis, commune de Blanzy ; Pommiers, commune de Cortevaix ; Saint-Point ; Reclesnes, rs.; Les Roches-de-Glenne, commune de La Grande-Verrière, rs.; La Rochette, commune de Saint-Maurice-des-Champs ; Roussenne,

commune de Baudrière rs.; Ruffey, commune de Sennecey-le-Grand; Rully; La Salle rs. XIIIe s.; Salornay, commune d'Hurigny; Sancé; La Serrée, commune de Curtil-sous-Burnand; Savianges; Savigny-sur-Grosne; Sauvement, commune de Ciry-le-Noble; Semur, tours; Sercy; Saint-Sernin-du-Bois, rs.; Sigy-le-Châtel, rs.; Tenarre, commune de Baudrière, rs.; Toutenant, dj.; Uchon, rs.; La Vaux; Vergoncey, commune de Curgy; Saint-Vincent-en-Bresse; Vinzelles partie XVe s. — **Remparts** : Authumes; Autun, tour des Ursulines XIIe s. et autres tours; Bellevesvre, fossés; Bourbon-Lancy, deux portes; Chagny, tour; Cluny, tours XIIIe et XIVe s.; Cuisery, tour; Givry, rs.; Marcigny, tour; Romenay, rs XIIIe s.; Tournus, restes XVe s.; Varennes-l'Arconce, porte. — **Églises fortifiées** : Saint-Désert XIVe s.; Saint-Hippolyte XIIe s., commune de Bonnay; Tournus XIIe s.

HAUTE-SAONE. — *Arch. monastique*. — Anchenoncourt, sacristie XIIe s.; Annegray, rs. d'abbaye; Aumonière, vestiges de monastère; Bay, rs. de prieuré; Bellevaux, ab. cistercienne 1119; Bithaine, restes d'abbaye fondée en 1133; Saint-Broing, cloître et bâtiments; Chantes, rs. de commanderie; La Charité, ab. cistercienne fondée en 1112; Château-Grillot, monastère; Chevigney, rs. de commanderie; Cintrey, rs. de commanderie; Colonge, ab.; Fontenois-les-Montbozon, rs. de monastère; Gray, restes du cloître gothique des Cordeliers; Saint-Jean-de-Montant, rs. de prieuré; Luxeuil, cloître vers 1200, logis abbatial en partie du XVIe s.; Maiserolle, rs. de commanderie; Saint-Marcel, ab.; Melincourt, rs.; Montigny-les-Vesoul, couvent de franciscaines 1283; Montseugny, commanderie; Perrouse, prieuré bénédictin; Provenchère, monastère XVe s.; La Romagne, rs. de commanderie; Villersexel, ab.; Vy-les-Filain, rs. de commanderie.

Arch. privée. — Amance, ch. 1515; La Barre, ch. XVIe s.; Les Basses Martinières, cheminée gothique; Champlitte, ch. Renaissance; Colombotte, mais. XVIe s.; Frasne-le-Château, ch. XVIe s.; Luxeuil, mais. du cardinal de Jouffroy XVe et XVIe s., mais. du Juif, Renaissance et autres du XVIe s.; Mailleroncourt-Charrette, rs. de château en partie du XVIe s.; Oyrières, man. de la Vallière et du Pastureau XVe et XVIe s.; Saint-Remy, mais. XVe s.; Trémoins,

ch. 1577; Vesoul, deux maisons gothiques XVIe s.; Villers-sur-Port, mais. de la Trinité 1459.

Arch. publique. — Gray, hôtel de ville Renaissance 1568; Jonvelle, pont en partie du XVIe s.; Luxeuil, hôtel de ville par Perrin Jouffroy 1440, bailliage XVe et XVIe s.

Arch. militaire. — **Châteaux** : Achey, rs.; Amoncourt, rs.; Augicourt, rs.; Autoreille, rs.; Autrey, rs. Auxon; Saint-Barthelemi, rs.; Baudoncourt, rs. XIVe s.; Beaujeu-Saint-Vallier et Pierrejeu, dj.; Beveuge, rs.; Bourguignon-les-Conflans XVe s.; Chambornay-les-Bellevaux, deux ruines; Champtonnay, rs.; Chantes, rs.; Chargey-les-Gray, rs.; Colombier, rs.; Conflandey, rs.; Courchaton, rs.; Cresancey, tour; Cult, tour; Étobon, rs.; Fedry, dj.; Filain, tours; Fleurey-les-Faverney, rs.; Fouvent-le-Haut, rs.; Francheville, motte; Frotey-les-Lure, rs.; Gatey, rs. 1362; Gonvillars, rs.; Gouhenann; Grammont, rs.; La Grande Ripe, postes fortifiés; Gray, tour; Gy partie gothique; Le Haut-Langres, rs.; Héricourt, rs.; Jasney, rs. XVe s.; Jonvelle, rs. XVe s.; Jussey, rs.; Lavigney, dj.; Lavoncourt XVe s. et rs.; Lieffrans, rs.; ongevelle, vestiges; Saint-Loup-les-Gray, tour et chapelle; Saint-Loup-sur-Sémouse; Sainte-Marie-en-Chaux XIIe s.; Marnay; Melincourt, rs. 1320; Membrey, rs.; Moffans, rs.; Montaigu, rs.; Montjustin, rs.; Montot, rs. XIVe s., dj. XIIe s.; Neurey-les-La-Demie; Oiselay et Grachaux, rs. vers 1200; Oricourt, rs.; Oyrières, rs.; Passavant, rs.; Passavant-la-Rochère, retranchements; Pesmes, rs.; Purgerot, rs.; Quers; Ray, rs. XIIIe s.; Richecourt, rs. XIIIe s.; Roche-sur-Linotte et Sorans-les-Cordiers, quatre ruines; Rupt-sur-Saône, dj.; La Sarrasinière, rs.; Sénoncourt, rs.; Sorans-les Breurey, rs.; Trésilley, tour de guet; Tromarey et Chancevigney, rs.; Vadans, rs.; Vaivre et Montoille, rs.; Le Val de Gouhenans; Vallerois-le-Bois XVe s.; Verchamp; Villedieu-en-Fontette; Villers-le-Sec; Villers-Pater. — **Remparts** : Champlitte; Conflans, tour; Faucongey, rs.; Gouhenans, rs.; Granges-la-Ville, rs.; Jonvelle, rs. XVe s.; Saint-Loup-sur-Sémouse; Marnay, porte et ruines; Noray-le-Bourg, rs.; Pesmes, rs.— **Église fortifiée** : Beaujeu-Saint-Vallier et Pierrejeu.

SARTHE. — *Arch. monastique.* — Brains, prieuré; Saint-

Calais, restes d'abbaye ; Champagne, rs. d'abbaye ; Château-du-Loir, restes du couvent des Récollets ; Château-l'Hermitage, prieuré ; L'Épau, ab. cistercienne 1229 (salle capitulaire, vestiges de cloître) ; Étival, rs. d'abbaye ; Fresnay, restes du prieuré de Saint-Léonard XVe s. ; Saint-Germain-d'Arcé, la grande maison, prieuré Renaissance ; Joué-en-Charnie, prieuré ; Le Lude, couvent des Récollets ; Le Mans, hôpital de Coëffort vers 1180, le *Grabatoire*, infirmerie des chanoines, Renaissance ; Mareil-en-Champagne, rs. de prieuré ; Mirail, prieuré XVIe s. ; Moitron, restes de commanderie ; Le Parc, rs. de chartreuse XIIIe s. ; Percigné, rs. d'abbaye du Perray XIIe et XIIIe s. ; Précigné, commanderie ; Solesmes, vestiges anciens du prieuré ; Vaas, vestiges d'abbaye et de prieuré ; Vignolles, prieuré ; Vivoin, rs. de prieuré.

Arch. privée. — L'Arthusière, man. ; Aubigné, mais. Renaissance ; Auvers-sous-Montfaucon, mais. XVe-XVIe s. ; Avoise, man. de la Perrine de Cry ; La Baluère, ch. Renaissance ; Le Bois-Pincé, ch. Renaissance ; Bouloire, ch. XVIe s. ; Bourg-le-Roi ; Brains, man. des Touches ; La Busardière, man. en partie du XVIe s. ; Saint-Célerin, mais. de Bois-Doublet XVIe s., peintures ; La Chartre-sur-le-Loir, mais. rupestres ; Château-du-Loir, mais. XVIe s. ; Chenay, man. ; Chéronne, man. ; Clermont-Gallerande, ch. XVIe s. ; Congé, man. ; Courcemont, man. de la Davière ; Courcival, ch. XVIe s. ; Créans, ch. Renaissance ; La Ferté-Bernard, mais. en pans de bois XVe s., mais. Renaissance ; Fontenay, man. de Grand-Villiers ; Fresnay, deux mais. XIIIe s. ; Saint-Gervais-de-Vic, ch. XVIe s. ; Louvigny, ch. XVIe s. ; Louze, ch. de la Tournerie XVIe s. ; Le Lude, ch. partie Renaissance par Philippot 1533 ; Le Mans, rs. du palais des comtes XIIe s., mais. XVe s. dite à tort de la reine Bérengère, mais. des XVe et XVIe s. ; Mareil-en-Champagne, rs. du manoir de l'Isle ; Passai, ch. XVIe s. ; Poillé, prieuré, cheminée XVIe s. ; Sillé-le-Guillaume, mais. en pans de bois XVe et XVIe s. ; Verdelle, ch. XVIe s.

Arch. publique. — La Ferté-Bernard, canalisation de la fontaine XVe s., halles 1535 ; Le Mans, grenier à sel XIIIe s. rue Saint-Benoît ; Pont-de-Gennes, pont gothique.

Arch. militaire. — **Châteaux** : Alluyes, dj. XIIIe s. ; Assé-le-Riboul, rs. romane ; Avesnes XVe-XVIe s., retranchements fin du

XIe s.; Baigneux; Ballon, rs. XVe s.; Bazouges partie XVe s.; Beaumont-Pied-de-Bœuf, rs.; Beaumont-sur-Sarthe, rs. romanes; Bignou, rs.; Bonnetable 1476 à 1482 par Mathurin Landelle; Bourg-le-Roi, motte, rs. de 1100; Saint-Calais, rs. XIIe s.; La Chapelle Saint-Remy, deux ruines; La Chartre-sur-le-Loir, rs.; Château du Loir, rs.; Châteaurenaud XIVe s., dj. XIIIe s.; Chemiré-Gaudin, ch. de Belle-Fille; Cherré, tour; Cohon; Coudrecieux; Coulaines XVe s.; La Cour XVe s.; Courtanvaux parties XVe et XVIe s.; Dehaut, rs.; Dissaysous-Courcillon, rs.; L'Essard, rs.; Flay, rs. de Sainte-Cécile; Fresnay, restes du XIIIe s.; Saint-Gervais-de-Vic XVe s,; Grandchamp; Gréguier, rs.; Amenon partie XVe s.; Haute-Perche, rs.; Sainte-Jammes-sur-Sarthe, rs.; Lastagnol, rs.; Livet, rs.; Le Lude commencé en 1457, tours élevées par Turbillon vers 1470; Maleffre, rs.; Saint-Michel-des-Chavaignes, la Couture; Monfrou, rs.; Montfaucon; Montmirail XVe s.; Pirmil; La Ragotière, rs.; Rahay, motte et vestiges; Saint-Remi-du-Plain, rs.; Rochefort, souterrain; Le Ronceray; Sablé, rs., motte; Saosnes, rs.; Sarceau, rs.; Sillé-le-Guillaume, rs. XVe s.; Surfonds, rs. du Coudray; La Luze XIIe et XVe s.; Tennie, rs.; Thibergeau XVe s.; Vallon, rs.; Valsé, rs.; Villaines-sous-Malicorne, trois mottes; Viré XVe s. — **Remparts** : Conerré, vestiges; Dissay-sous-Courcillon, rs.; La Ferté-Bernard, porte XVe s., Jean le Prince maître des œuvres peu avant 1500; Fresnay; Montmirail XVe s.; Vaas, rs. **Église fortifié** : Coulaine, clocher XIVe ou XVe s.

SAVOIE. — *Arch. monastique.* — Aillon, rs. de chartreuse; Bellevaux, ab.; Betton-Bettonet, ab. cistercienne; Le Bourget, prieuré, cloître XIVe et XVe s.; Les Échelles, prieuré; Hautecombe, ab. cistercienne parties XIIe et XVe s., cloître XVe s.; Saint-Hugon, rs. de chartreuse; Saint-Jean-de-Maurienne, cloître gothique 1451; Saint-Jeoire, prieuré; Yenne, prieuré, cloître.

Arch. privée. — Aix-les-Bains, mais. seigneuriale gothique XVIe s.; Bonneval, man.; Saint-Jean-de-Maurienne, porte du collège Lambertin XVIe s.; Moutiers, palais épiscopal en partie des XVe et XVIe s.

Arch. publique. — Saint-Jean-de-Maurienne, hôtel des monnaies dit la tour Bossue.

Arch. militaire. — **Châteaux** : Aiguebelette, rs.; Aigueblanche, tour; Aime, rs.; Albertville, rs.; Apremont, rs.; La Bâthie; Beaufort; Bellentre, rs. de tour; Le Bois-Bonport, rs.; Bordeau; Borgeat, tour; Le Bourget, rs.; Bozel; Cessens, tour dite de César; Chambéry XIIIe, XVe et XVIe s.; La Chapelle Saint-Martin, rs.; Charbonnières, rs.; Châteauneuf, tour; Le Chatel, tour; Chatelard, tour; Le Chatelard, rs.; Châtillon; Chignin, rs.; Coise Saint-Jean-Pied-Gauthier, rs.; Conflans, rs. XIIe s.; Curienne La Bathie XIIIe s.; Épierre, rs.; Esserts-Blay, rs.; Fessons-sous-Briançon, dj.; Flumet, rs.; Saint-Franc, rs. du Corbeau; Gilly, rs.; Les Hulles, rs.; Saint-Jean-d'Arves; Saint-Jean-de-Maurienne, tour de Larive, donjon épiscopal; Saint-Julien, tour; Saint-Marcel, rs.; Sainte-Marie-de-Cuines, rs.; Saint-Martin-de-la-Porte, rs. de tour; Saint-Maurice de Rotherens, rs.; Saint-Michel, tour; Miolans, rs.; Montagny, rs.; Montailleur, rs.; Montbel, rs.; Montfalcon, rs.; Montmélian, rs.; Montvalezan-sur-Séez, tour; Notre-Dame-de-Briançon, rs.; Palud; Saint-Paul, rs.; La Perrière, rs.; Petit-Cœur, rs.; La Peyrouse; Pingon; Rochefort; La Rochette, rs.; Salins, rs.; Ugines, rs. XIIe ou XIIIe s.; Villarly, rs.; Villargondran, rs. — **Remparts** : Conflans; L'Esseillon; Saint-Jean-de-Maurienne.

HAUTE-SAVOIE. — *Arch. monastique.* — Abondance, ab. augustine, cloître XIIIe s., peintures XVe et XVIe s.; Allèves, commanderie; Bellevaux, ab. de Vallon; Bonlieu, rs. d'abbaye; Cluses, restes de couvent de cordeliers; Concise, restes de monastère; Contamine-sur-Arve, bâtiments; Entremont, vestiges d'abbaye; Saint-Jean-d'Aupt, rs. d'abbaye cistercienne XIIIe s.; Mélan, chartreuse fondée en 1203; Le Reposoir, chartreuse petit cloître XVe s.; Ripaille, chartreuse en partie du XVe s.; Sixt, vestiges d'abbaye; Talloires, quelques sculptures de l'abbaye.

Arch. privée. — Annecy, évêché XVIe s., mais. gothiques XVIe s.; Bonne, mais. Renaissance; Chaumont, mais. XVIe s.; Clermont, ch. XVIe s., Renaissance italienne; Rumilly, tours de l'hôtel Maillard de Tournon; Sixt, mais. XVIe s.; Thônes, mais. seigneuriale, man. de la Tour XVIe s.; Thonon, mais. Renaissance rue Chantecoq.

Arch. publique. — Annecy, rue à portiques XVIe s., ancienne prison; Bonne, boisseau-étalon sur la place; Habère-Lullin, vestiges du gibet.

Arch. militaire. — **Châteaux**: Alby, rs.; Alex partie; Allèves, Saint-Jacques; Annecy parties XIVe et XVe s. et Palais de l'Isle, XVe-XVIe s.; Arcine; Argonnex; Beaumont, rs.; Bonne, rs.; Bonneville; Brens, rs.; Saint-Cergues, rs.; Cervens, rs.; Chaumont, rs.; Cruseilles, rs.; Duingt, dj. XIIIe s. et tour XIVe ou XVe s.; Faucigny, rs. romane; Favergnes; Fésigny; La Fléchère XIIIe et XVIe s.; Habère-Lullin, tour; Hauteville, rs.; L'Héré XVIe s.; Langin, rs.; Larringes, rs.; Lornay; Lullin, rs.; Lully, rs. de la Rochette partie XIIIe s.; Maxilly, rs.; Menthon XIIIe, XIVe et XVe s.; Mondragon parties XIIIe et XVe s.; Monthoux partie XVe s.; Montrottier XIVe et XVe s.; Mussel, rs.; Saint-Paul; Publier, rs.; Reignier, rs.; Ripaille, ch. XVe s. transformé en chartreuse; La Roche-sur-Foron, dj. XIIe s. et ch. XVe s.; Sallenôves, rs.; Salles, rs.; Samoëns, la tour; Ternier, rs.; Thorens; Verboz, rs.; Verchaix, rs.; Villy, rs.; Viry, rs. de Sainte-Catherine; Yvoire, tour. — **Remparts** : Bonne, rs.; Taillefer, rs.

SEINE. — *Arch. monastique.* — Saint-Denis, vestiges du cloître vers 1235, vasque de la fontaine XIIIe s. à Paris, musée de l'École des Beaux-Arts; Paris, Sainte-Geneviève, sous-sol et réfectoire XIIIe s.; Saint-Martin-des-Champs, réfectoire XIIIe s.; Saint-Germain-des-Prés, vestiges déplacés du réfectoire et de la chapelle construits par Pierre de Montereau, collège des Bernardins commencé en 1338 par Bertrand Anset de Mende, continué par Pons de Madieiras, de Mirepoix et Jehan Courtois, grand bâtiment à rez-de-chaussée voûté, Carmes de la rue des Billettes, cloître gothique XVIe s.

Arch. privée. — Arcueil, mais. Renaissance; Paris, palais de la Cité commencé par saint Louis, achevé par Philippe le Bel, Sainte-Chapelle, sous-sol de la grande salle XIIIe et XIVe s., souche d'une échauguette de cette salle, façade sur la Seine XIVe s., Le Louvre, substructions du château de Philippe-Auguste, caves et escaliers en vis du commencement du XIIIe s., chapiteaux du XIVe s. au musée Carnavalet, partie de la Renaissance commencée

en 1541 sous la direction de Pierre Lescot parties par Philibert de l'Orme, sculptures de Jean Goujon, Paul Ponce, Trebatti, etc., les Tuileries par Philibert de l'Orme, vestiges dispersés, hôtel Clisson rue des Archives, porte d'entrée XIVe s., vestiges de chapelle du XVIe s., fenêtre de la Renaissance dans la cour du n° 58 rue des Francs-Bourgeois, hôtel de Bourgogne tour d'escalier et bâtiment construit par Jean sans Peur, hôtel des archevêques de Sens, rue du Figuier Saint-Paul et des Nonnains d'Hyères 1475 à 1525 environ, hôtel de Cluny vers 1490, hôtel de la Trémouille des premières années du XIIIe s. presque entièrement démoli, nombreux débris conservés à l'École des Beaux-Arts, hôtel Carnavalet commencé par Pierre Lescot et Jean Goujon en 1544, hôtel Torpanne, bas de la façade 1567, transporté à l'École des Beaux-Arts, maisons à tourelles gothiques rue Vieille du Temple, angle de la rue des Francs-Bourgeois et rue Hautefeuille, deux tourelles Renaissance n°s 5, 13, 21, rue Hautefeuille, mais. à tourelle XVe s. rue Charlemagne, escalier de bois époque de Henri II rue Boutebrie n° 8, mais. en pans de bois XVIe s. rue Galande très remaniées, portions de façade, vestiges de la chapelle et de la fontaine du château de Gaillon (Eure) 1501 à 1510, transportés à l'École des Beaux-Arts, portion de façade et vantaux de portes du château d'Anet par Philibert de l'Orme de 1552 à 1559, transportés à l'École des Beaux-Arts, mais. de la Renaissance (époque de François Ier) de Moret-sur-Loing, transportée au cours la Reine; hôtel des Prévôts, passage Charlemagne, fin du XVIe s.

Arch. publique. — Paris, fontaine des Innocents (transportée, isolée et surélevée en 1785) sculptures de Jean Goujon, une partie des frises est au musée du Louvre, colonne astronomique de Catherine de Médicis à la Bourse du Commerce, horloge du palais refaite sous Charles IX et Henri III, datée 1585, Pont Neuf 1578 à 1604, hôtel de ville partie centrale reproduisant l'ancien hôtel de ville commencé en 1533 par Dominique de Cortone dit Boccador et Pierre Chambiges, collège de Beauvais, chapelle par Raymond du Temple 1370, collège Fortet commencé en 1397, cave.

Arch. militaire. — **Châteaux** : Paris, fondations du Louvre de Philippe-Auguste, la Bastille, modèles exécutés par Palloy en

1789 conservés dans divers musées, fondations de la *Tour de la Liberté* retrouvées et transportées; Vincennes, rebâti en 1367. — **Remparts** : Paris, tours de l'enceinte de Philippe-Auguste 1190 à 1221 passage du Commerce Saint-André-des-Arts, angles des rues Dauphine et Mazet, rue des Francs-Bourgeois (Mont de Piété), courtine, tour et échauguette de l'enceinte de Saint-Martin-des-Champs XIVe s. entre le Conservatoire des Arts et Métiers et la rue du Vert Bois. — **Église fortifiée** : Saint-Denis, parapet crénelé et échauguettes à la façade 1140.

SEINE-INFÉRIEURE. — *Arch. monastique.* — Saint-Aubin-Jouxte-Boulleng, restes du prieuré de Saint-Gilles XIIIe et XVIe s.; Bival, anc. abbaye de Sainte-Madeleine XIIe s., grange aux dîmes, cellier; Foucarmont, grange de l'anc. abbaye XVIe s.; Jumiéges, rs. de la salle capitulaire XIIe s., du logis des hôtes, avec salle basse, dite des Gardes, milieu du XIIe s. style de transition porterie XIIIe s.; Saint-Georges-de-Boscherville, rs. d'abbaye, vestiges de cloître et salle capitulaire de transition, seconde moitié du XIIe s., chapiteaux du cloître au musée de Rouen; Rouen, cloître de la cathédrale, milieu du XIIIe s., cloître de la Visitation (musée archéologique), style gothique de 1630; Valasse, restes d'abbaye XIIe et XIIIe s.; Saint-Victor, l'abbaye, rs. XIIe et XIIIe s.; Saint-Wandrille, ab., réfectoire XIIe s., cloître gothique des XIVe, XVe et XVIe s.

Archive privée. — Angerville-Bailleul, ch. en partie du XVIe s.; Anquetierville, man. XVIe s.; Archelles, man. XVIe s.; Argueil ch. XVIe et XVIIe s.; Arques, mais. XVIIe s.; Auberville-la-Manuel, ch. XVIe s.; Aumale, mais. XVIe s.; Beaunay, ch. en partie du XVIe s.; Bennetot, man. du XVIe s.; Blangy, mais. en pans de bois XVIe s., man. de Fontaine et ch. de Hatteneaux XVIe s.; Boisguillaume, ferme du Colombier, en partie XIIIe s.; Boos, man. XIIIe s., avec colombier XVIe s.; Bouelles, ch. XVIe s.; Bully, ch. du Flot, 1560; Bures, man. de Tourpes XVIe s.; Caudebec-en-Caux, mais. XIIIe, XIVe et XVIe s.; La Clignardérie, man. XVI; s.; Dieppe, caves de l'hôtel d'Angò XVIe s., mais. des XVe et XVIe s. rue Saint-Remi; Elbeuf-en-Bray, man. 1504; Ernemont-sur-Buchy, man. 1597; Epreville, man. de Martinville, vers 1485; Esclavelles, ferme

de la Renaissance; Fécamp, mais. XVIe s.; Fongueusemare, grange XIIIe s.; Gancourt-Saint-Étienne, ferme XVIe s.; Grainville-la-Teinturière, mais. XVIe s.; Harfleur, mais. XVIe s.; Hougerville, ch. XVIe s.; Saint-Maclou-de-Folleville, man. XVIe s.; Manneville-ès-Plains, ch. du XVIe s.; Manneville-le-Goupil, presbytère en pans de bois XVIe s.; Saint-Martin-du-Manoir, man. en partie du XVIe s.; Saint-Maurice. man. d'Etelan XVe ou XVIe s.; Mentheville, deux maisons du XVIe s.; Mesnières, ch. Renaissance, chapelle dédiée en 1545; Le Mesnil-sous-Jumièges, man. XIVe s.; Miromesnil, ch. en partie du XVIe s.; Molagnies, man. XIIIe s.; Montivilliers, man. de Réauté, Renaissance; Neuville-le-Pollet, man. Renaissance; Oherville-Auffray, ch. Renaissance; Oissel, man. de la Chapelle, puits Renaissance; Orival, mais. rupestres; Pissy-Pôville, man. XVIe s.; Polecheux, man. XVIe s.; Pretot-Vicquemare, man. XIIIe s.; Rolleville, man. XVIe s.; Rouen, nombreuses maisons, en pans de bois du XVe et du XVIe s., notamment maisons gothiques rues du Bac, de l'Épicerie, de la Savonnerie (hôtel Caradas), Saint-Romain, Saint-Maclou, du Gros-Horloge, aux Juifs, Pasquier, des Bons Enfants, du Vieux-Palais, de la Vicomté; et de la Renaissance, rues Saint-Étienne-des-Tonneliers, de la Croix-de-Fer, des Arpents, d'Amiens, de la Vicomté, façade du refuge de Saint-Amand gothique, au Musée, façade de maison, Renaissance, dite d'Agnès Sorel près la tour Saint-André, nombreux morceaux de maisons des rues Gros-Horloge et des Maillots au Musée, mais. des Fours Banaux 1543, hôtel Bourgtheroulde, gothique et Renaissance, commencé en 1486, terminé après 1530, mais. Renaissance rue de l'Hôpital, palais épiscopal: caves milieu du XIIe et XIIIe s.; bâtiments datant en grande partie de Louis XII et Charles VIII; Roux-Mesnil-Bouteilles, *cohue* XVIe s.; Theuville-aux-Maillots, porte à tourelles XVIe s.; Tourville-Igneauville, ch. des Ifs XVIe s.; Le Tréport, presbytère Renaissance; Saint-Vaast-d'Équiqueville, la Doyennée, mais. XIIIe s.; Le Val-de-la-Haye, grange XIIIe s.; Saint-Valery-en-Caux, mais. XVIe s.; Varengeville-sur-Mer, man. d'Ango, Renaissance; Vatteville, fermes du XVIe s.; Veules, mais. XVIe s.; Vieux-Rouen, ch. en partie du XVIe s.; Vittefleur, hôtel de la Baronnie, XVIe s.; Yville-sur-Seine, man. en pans de bois XVe s.

Arch. publique. — La Ferté-Saint-Samson, mais. de justice(?) Fontaine-le-Bourg, fontaine de Notre-Dame-de-Pitié, Renaissance; Rouen, palais de justice, par Roger Ango et Roullant Leroux commencé en 1499; bureau des Finances, Renaissance, par Roullant Leroux 1510, cour des Comptes, Renaissance, beffroi commencé en 1389, le Gros Horloge, arcade 1527 à 1529 par Robert Lemoyne, fontaine gothique de la Croix de Pierre 1515, refaite, monument original transporté au musée, fontaine gothique de la Crosse xve s., refaite, fontaine Lisieux, Renaissance, par Roullant Leroux 1518, fontaine Sainte-Croix-des-Pelletiers 1534, fontaine Saint-Maclou, Renaissance, par Jean Goujon xvie s., la *Haute-Vieille-Tour*, édicule reposoir de la fierte de Saint-Romain 1542, halles xvie s.; Sierville, rs. de prison xiiie s.

Arch. militaire. — **Châteaux** : Argueil parties xiiie et xvie s.; Arques, rs. xie, xiie, xiiie, xve et xvie s.; Saint-Aubin-le-Cauf, partie xve s.; Auzebosc, rs. xve s.; Le Bec-de-Mortagne, dj.; Bédoille; Bellencombre, rs. romanes; Belleville-sur-Mer, motte; Clères, parties xve et xvie s.; Cleuville, rs.; Criqueville; Sainte-Croix-sur-Buchy, retranchements du Grand-Bel; Dampierre-en-Bray, ch. des Huguenots xiiie s. Dieppe xve s.; Epreville-Martainville 1485; Fontaine-Martel, près de Bolbec; Gaillefontaine, rs. romanes; Saint-Germain-sous-Cailly, rs. xiiie s.; Gonfreville-l'Orcher, dj.; Hautot-sur-Mer, rs.; Heuqueville, motte et rs.; Illois, le Fossé du Roi, retranchement; Imbleville, ch. de Bimorel 1491; Incheville, rs.; Saint-Léger-aux-Bois, tour xve s.; Lillebonne, dj. xiiie s.; Limésy, ch. xiie s.; Les Loges, rs.; Longroy, rs.; Longueville, rs. romanes et du xve s.; Louvetot, enceinte retranchée; Sainte-Marguerite-lez-Aumale, rs. du château Hubaut; Maulévrier, rs., dj. xiiie s.; Saint-Maurice d'Ételan xve s.; Ménonval; Saint-Michel d'Halescourt,ch.; Monchaux-Soreng, rs. et motte; Mortemer-sur-Eaulne, rs. xiie et xiiie s.; Moulineaux, rs. du château de Robert le Diable xiie et xiiie s.; Neuville-Ferrières, rs. xiiie s.; Normanville, ch. du Mesnil-Lieubourg xve-xvie s.; Ohervilel, ch. d'Auffay xve ou xve s. Orival, Château-Fouet, rs. xiiie s.; Pavilly xve s.; Pommeréval, rs.;Rouen, dj., dit tour Jeanne d'Arc 1207; Tancarville, parties romanes xiiie et xve s., dj. exhaussé et voûté en 1411 sur dessins de Jehan Salvart, par Guill. Lefournier et Jehan

son neveu, chapelle réparée, en 1414, par Bertram Lefèvre; Torcy-le-Grand, rs.; Valmont, dj. roman, ch. XVe et XVIe s.; Vatteville, rs. romanes; Vieux-Rouen, dj. XIIe s. — **Remparts:** Blangy, deux tours; Dieppe, porte du Port d'Ouest XVe s.; Gournay-en-Bray, tours; Montivilliers XIVe et XVIe s.

SEINE-ET-MARNE. — *Arch. monastique.* — Barbeaux, vestiges d'abbaye cistercienne; Brie-Comte-Robert, restes d'Hôtel-Dieu XIIIe s.; Coulommiers, commanderie de l'hôpital XIIIe et XVIe s.; Faremoutiers, caves XIIIe s.; La Ferté-sous-Jouarre, Hôtel-Dieu, vestiges XIIIe s.; Lagny, porte de l'abbaye XIIIe s.; Saint-Loup-de-Naud, restes de prieuré XIIIe s.; La Malnoue, rs. d'abbaye; Melun, prieuré de Saint-Sauveur, cloître Renaissance; Moret, porte de l'hospice XIIIe s.: Preuilly, rs. d'abbaye cistercienne; vestiges de salle capitulaire seconde moitié du XIIe s.; Provins, caves de l'hôpital du Saint-Esprit XIIIe s., Hôtel-Dieu, portail et rez-de-chaussée fin du XIIe s.; la grange aux dîmes de Saint-Ayoul XIIIe s., hôpital général, ancien couvent de franciscains, salle capitulaire seconde moitié du XIIIe s., cloître XIIIe et XVe s., Roissy, rs. du prieuré du Cormier.

Arch. privée. — Bailly-Romainvilliers, rs. de château XVIe s.; Chancepoix, ch. XVIe s.; Chartreites, ch. du Pré époque d'Henri IV; Château-Landon, man. abbatial de Saint-Séverin XIIIe, XVe et XVIe s., mais. en pans de bois XVIe s.; Coubert, ch. de la Grange le Roi partie XVIe s.; Courpalay, ch. de la Grange Bléneau partie XVIe s.; Crévecœur, rs. de manoir XVe s.; Égreville, ch. partie XVIe s.; Evry-les-Châteaux partie XVIe s.; Ferrolles-Attilly, rs.; Fleury-en-Bière, ch. bâti sous Henri II par Pierre Lescot; Fontainebleau, ch. en majeure partie du XVIe s. par Primatice, Serlio, Nicolo dell'Abbate, Rosso, Pierre Chambiges, Gilles le Breton et Philibert de l'Orme; Grisy-Suisnes, ch. de la Grange-le-Roi XVIe s.; La Houssaye, ch. XVIe s.; La Houssière, man. gothique; Launoy, ch. 1560; Lésigny, ch. XVIe s.; Saint-Loup-de-Naud, cheminée XIIIe s., colombier XIIIe ou XIVe s., cellier fin du XIIIe s.; Meaux, évêché, salle basse et chapelle milieu du XIIe s., escalier XVIe s.; Montceaux, reste de château Renaissance; Moret, mais. Renaissance; Nantouillet, ch. Renaissance;

Nolongues, man. xve s.; Pommeuse, ch. xvie s.; Provins, palais des comtes de Champagne, chapelle xiie s., bâtiments et ruines du milieu du xiii^e s., mais. xii^e s., nombreuses maisons des xiii^e et xiv^e s., en particulier hôtel Vauluisant et hôtel des Lions; Rozoy, mais. en pans de bois xve s.; Vaires, ch. Renaissance; Varennes; Voisenon, man. du Jard partie du xiie s.

Arch. publique. — Beaumont, halles de bois xvie s.; Bray-sur-Seine, pont 1498 (22 arches); Château-Landon, hôtel des monnaies, façade xive s.; Donnemarie-en-Montois, puits public xvie s.; Égreville, halles xvie s.; Lagny, fontaine en partie de la seconde moitié du xiie s.; Meaux, l'Officialité xiiie s., escalier en partie du xve; Montereau, anciennes prisons; Provins, gargouilles de bronze et colonne de pierre d'une fontaine du milieu du xiie s., conservées au musée, lavoir xive s., le puits Salé, puits public sur la place; Vimpelles, ancien pont.

Arch. militaire. — **Châteaux** : Beaumont, rs. xve s.; Blandy, rs. xive et xve s., commencé 1385, continué 1387; Boissy, rs.; Boissy-le-Châtel partie xiiie s.; La Borde-au-Vicomte, rs.; Bourron partie xiiie s.; Brie-Comte-Robert, rs., seconde moitié du xiie s.; Cély xve s.; Château-Landon, vestiges xve s.; Choisy-en-Brie, rs.; Cossigny, rs.; La Croix-en-Brie, rs.; Crouy-en-Brie, rs.; Dormans, rs.; Esmans xve et xvie s.; Gèvres-le-Duc, rs.; Grandpuits, rs. xiie s.; La Grange-Bléneau ch. de Courpalay; Grez, rs. de donjon milieu du xiie s.; Lissy; Mauperthuis, rs.; Missy-sur-Yonne xve s.; Montaigu, rs.; Montaiguillon, rs.; Monthyon, rs.; Moret, dj. xie s.; Nangis partie xve s.; Nemours partie de la seconde moitié du xiie s.; Ormeaux, rs.; Paley; Le Plessis-aux-Bois xve s.; Le Plessis Feu Aussoux, rs.; Provins, la tour de César, dj. milieu du xiie s.; Remauville; Samoreau, Les Pressoirs le Roi xve s.; Sigy; Tournan, porte de ch; Toussou; Trilbardou; Vert-Saint-Denis, rs.; Villegagnon, rs.; Villiers-Saint-Georges xve s.; Le Vivier-en-Brie, rs. xve s. — **Remparts** : Champeaux, vestiges; Crécy-en-Brie, vestiges; Donnemarie-en-Montois, vestiges; Jouy-le-Chastel, vestiges; Moret, porte de Paris et porte de Bourgogne xiiie s.; Provins xiie, xiiie et xive s. et 1432, porte Saint-Jean xiiie s., remparts de la ville basse, 1230; Trocy, vestiges, porte; Voulx. — **Église fortifiée** : Champeaux.

SEINE-ET-OISE. — *Arch. monastique.* — Balisis, commanderie; Chevreuse, restes du prieuré de Saint-Saturnin; Clairefontaine, vestiges d'abbaye; Garches, hospice Renaissance; Gif, rs. d'abbaye bénédictine; Grandchamp, ab.; Limay, vestiges des Célestins 1376; Maubuisson, rs. d'abbaye fondée en 1236, salle capitulaire, noviciat chartrier, caves et latrines XIIIe s., tourelles XIVe s.; Montlhéry, portail de l'Hôtel-Dieu XIIIe s.; Néaufle-le-Vieux, ab. bénédictine; Notre-Dame-de-la-Roche, ab., salle capitulaire XIIIe s.; Royaumont, ab. cistercienne 1228, cloître et réfectoire; Le Val, ab. cistercienne, salle capitulaire, noviciat, dortoir, bâtiments du début du XIIIe s.; Les Vaux-de-Cernay, rs. d'abbaye cistercienne XIIIe s., trésor, salle capitulaire, noviciat; Yerres, rs. de couvent de Camaldules.

Arch. privée. — Chalo-Saint-Mard, man. et moulin des Carneaux XVe ou XVIe s.; Écouen, ch. Renaissance par Jean Bullant; Étampes, hôtel Saint-Yon partie du XVe s., mais. d'Anne de Pisseleu Renaissance, mais. de Diane de Poitiers; Gazeran, rs. de manoir; Sainte-Geneviève-des-Bois, colombier Renaissance; Saint-Germain-en-Laye, ch. rebâti sous François Ier; Gueurville, man. XVIe s.; Houdan, trois mais. en pans de bois XVe et XVIe s.; Maisons-sur-Seine, moulin; Meulan, mais. XIVe s.; Montfort-l'Amaury, rs. de château partie gothique du XVIe s.; Nesle-la-Vallée, man. XVIe s.; Rosay, ch. XVIe s.; Rosny, ch. XVIe s.; Le Tonchet près Étampes porte d'entrée de la ferme des moines de Morigny XIIIe s. Le Val, moulin d'en haut XVe s.; Vaulerant, grange; Yerres, mais. de Guillaume Budé XVIe s., ch. de la Grange XVIe s.

Arch. publique. — Dourdan, halles de bois XVIe s.; Étampes, hôtel de ville, pavillon de 1514; Mantes, hôtel de ville partie gothique époque de Louis XII, fontaine Renaissance époque de François Ier; Milly, halles de bois XVIe s.

Arch. militaire. — **Châteaux** : Ballainvilliers, vestiges; Beaumont-sur-Oise, rs. XIIIe ou XIVe s.; Binanville, rs.; Blaru, dj.; Boinvilliers, rs.; Bois-Herpin; Boissy-le-Sec XIVe s.; Les Bordes, gothique; Bourdonné; Bouville; Bréau-sous-Nappe; La Briche; Brières-les-Scellés; Brüs-sous-Forges, tour; Bruyères; Bruyères-le-Châtel partie XVe s.; Carrières-Saint-Denis, vestiges XIIIe s.;

Cenive XIIIe s.; Châteaufort, tours; Chennevières-les-Louvres partie; Chérence, rs. de donjon; Chevreuse, rs. de la Madeleine XIIe et XVe s. et vestiges XIIe s.; Saint-Clair-sur-Epte, rs. XIe et XIIe s.; Conflans-Sainte-Honorine, dj. XIIe s.; Congerville XVe s.; Courance; Saint-Cyr-la-Rivière; Domont, la Chasse XIVe s.; Dourdan 1212; Étampes, la tour Guinette, dj. vers 1140 ogives ajoutées; Farcheville; Fontenay-Mauvoisin, rs. du Château-Fondu XIIe s.; La Forêt-le-Roi; La Forêt-Sainte-Croix; Frémigny; Gambais XIVe s. et rs. romanes; Saint-Germain-en-Laye, chapelle XIIIe s., parties XIVe; La Grauge-sur-Villeconin rs. XIVe s; Haute-Isle. rs.; Houdan, dj. 1105 à 1137; Saint-Illiers-la-Ville; Lainville, rs.; Lommoye, rs.; Luzarches, rs.; Magny-les-Hameaux, dj. roman de l'abbaye; Marcoussis, vestiges; Maurepas, rs. de donjon roman; Méry-sur-Oise fin du XIVe s.; Mesnil-Regnard, dj. roman; Mesnil-Voisin; Meulan, vestiges; Milly partie XVe s.; Milon-la-Chapelle; Montainville, dj.; Montlhéry, dj. XIIIe et XVe s.; Neaufle-le-Château, motte; Oysonville XVe s.; Pierrelaye; Prunay-sous-Ablis; Pussay, rs.; La Queue-en-Brie, tour; Rambouillet, tour XIVe s.; Rochefort, rs.; La Roche-Guyon, dj. XIIe s.; Roissy, rs.; Le Roussay, rs.; Savigny-sur-Orge XVe s.; Senlisse, la cour; Théméricourt XVe s.; Valcontard, rs.; Le Vignay partie XVe s.; Villeconin, rs. VVe-XVIe s.; Villacoublay, rs.; Villepreux; Villeroy; Villers-en-Athies, tour dite de la Reine Blanche; Villiers-le-Mohieu. — **Remparts** : Saint- Arnoult, rs.; Beaumont-sur-Oise, rs.; Corbeil, porte du cloître Saint-Jean XIVe s.; Montfort-l'Amaury, vestiges; Montlhéry, porte Baudry 1589; Poissy, porte et enceinte de l'abbaye XIVe s.; Les Vaux-de-Cernay, porte et pont fortifiés XVe s. — **Église fortifiée** : Étampes, Notre-Dame XIIe-XIVe s.

DEUX-SÈVRES. — *Arch. monastique.* — Airvault, salle capitulaire XIIIe s.; Celles-sur-Belle, abbaye génovéfaine XVIIe s.; Les Châtelliers, rs. d'abbaye cistercienne XIIIe s.; Saint-Liguaire, salle capitulaire et rs. de cloître gothique XVIe s.; Saint-Jouin-les-Marne, partie de cloître gothique; Parthenay-le-Vieux, restes de cloître XIIe.

Arch. privée. — Coulonges-sur-l'Autise, ch. Renaissance;

La Durbelière, ch. XVIe s.; La Forêt-sur-Sèvre, rs. de manoir; Saint-Gelais, ch. Renaissance; Javarzay, ch. Renaissance; Lamblande, ch. de la Coudraie-Noyers, Renaissance; Melle, tours dites de l'évêché XVe s.; Niort, hôtel de Candie, gothique XVIe s., mais. en pans de bois et maçonnerie des XVe et XVIe s.; Sainte-Ouenne, Logis du Gazeau, gothique XVe-XVIe s.; Oyron, ch. en partie Renaissance; Parthenay, souterrain 1444, nombreuses mais. en pans de bois XVe et XVIe s.; Thouars, mais. XVe s. et Renaissance, Sainte Chapelle.

Arch. publique. — Airvault, pont de Vernay XIIe s.; Saint-Généroux, pont XIIIe ou XIVe s.; Saint-Loup-sur-Thouet, la Maison du Parquet, sénéchaussée XVe s.; Niort, hôtel de ville 1520 à 1530 par Berthomé; Thouars, pont gothique.

Arch. militaire. — **Châteaux** : Airvaut, rs.; Saint-André-sur-Sèvre XIVe et XVe s.; Argenton-Château, rs. XVe s.; La Blandinière, XVe-XVIe s.; Boismé, rs. de Clisson; Bressuire, rs., enceinte XIIe s., dj., tour du Trésor et tourelles vers 1470; L'Ébeaupinay, rs. XVe et XVIe s.; Le Breuil-sous-Argenton, ch. de Cerizay, rs. romanes; Châtillon-sur-Sèvre, rs. XIIe et XIIIe s.; Chef-Boutonne, motte; Cherveux XVe s.; Saint-Coutant, ch. de Germain XVe s.; Echiré, ch. du Coudray-Salbart, rs. XIIIe s.; Exoudun, ch. de la Tour Rasée XVe s.; Saint-Loup-sur-Thouet, tour XVe s.; La Mothe-Saint-Héray, XVe s.; Niort, seconde moitié du XIIe s.; Paizay-le-Tort, tour de Melzéard, 1419; Parthenay, vestiges XIIe s.; Pioussais, tour de Joué XVe s.; La Roche-Élie, dj. XVe s.; Vernoux-sur-Boutonne, XIIe-XIIIe-XVe s. — **Remparts** : Bressuire, porte XIIIe s.; Parthenay, porte Saint-Jacques et porte de l'Horloge XVe s.; Thouars, porte au Prévôt XIIIe s., tour du Prince de Galles. — **Églises fortifiées** : Saint-Jouin-lés-Marnes; Gourgé. — **Souterrains-refuges** : Melle.

SOMME. — *Arch. monastique.* — Airaines, prieuré vers 1500; Clairfay, rs. d'abbaye; Domart, commanderie XIIIe s.; Épagne, vestiges d'abbaye fondée en 1178; Épécamps, vestiges d'abbaye; Éterpigny, commanderie, chapelle fin du XIIe s., bâtiments XIIIe et XVIe s.; Forestmontiers, vestiges d'abbaye bénédictine; Le Gard, vestiges d'abbaye; Margères, vestiges de prieuré; Mont-

Saint-Quentin, vestiges d'abbaye; Moreuil, vestiges de constructions monastiques; Moreaucourt, rs. d'abbaye; Nesle, salle capitulaire 1545; Saint-Valery, vestiges de cloître xve s.

Arch. privée. — Abbeville, mais. de François Ier, mais. pans de bois, mais. du Refuge de Valloires xiiie s.; Amiens, mais. xiiie s., et mais. du Sagittaire, pierre sculptée, fin du xvie s.; caves, Logis du Roi, brique et pierre, xvie s; La Boissière, ch. fin du xvie s.; Dompierre-sur-Authie, ch. Renaissance; La Faloise, ch. partie Renaissance; Friville-Escarbotin, ch. xvie s.; Lincheux-Hallivillers, porte Renaissance; Nesle, mais. en pans de bois xvie s.; Péronne, deux mais. en pans de bois vers 1500, mais. de brique même époque; Picquigny, mais. en pans de bois xve ou xvie s.; Roye, mais. en pans de bois Renaissance; Rumigny, mais. brique et pierre, vers 1500; Sénarpont, ch. Renaissance; Verpillières, man. xvie s.

Arch. publique. — Amiens, beffroi partie du xve s. sur base d'un donjon du xiie, grande salle de l'hôtel-Dieu vers 1500; salle de la Malmaison xve s.; façade du bailliage 1541; Abbeville, hôtel de ville partie xve s., beffroi, ancien donjon xiie s.; Gamaches, halles de bois xvie s.; Lucheux, beffroi sur rue xve s.; Montdidier, bailliage xive s.; Péronne, hôtel de ville Renaissance, au centre de la place, grande salle qui était un fief et un lieu d'asile; Saint-Riquier, beffroi xve s.; Roye, hôtel de ville partie xvie s.; Rue, beffroi xvie s.

Arch. militaire. — **Châteaux** : Boves, dj. xiie s.; Demuin, rs.; Devise, dj.; Domart, tour; Doudelainville, motte; Doullens, citadelle en partie du xvie s.; Eaucourt, démantelé en 1420; Folleville, rs. xve s.; Gamaches, vestiges; Ham, vestiges de xiiie s., partie principale 1436 à 1466, tour du Connétable (donjon) 1470; Happlaincourt partie xve s.; Heilly, rs.; Lucheux, rs. époque de saint Louis : la Tour Plombée, dj., grande salle et chapelle xve s., l'Audience et appartements; en 1467, tour bâtie par Henri des Fontaines et Guillaume Bullant sur dessins de Jacques Villeman; Mareuil-Caubert, vestiges; Saint-Maxent, motte; Miannay; Monsures; Moyencourt; Nempont xve s.; Péronne, vestiges du xve s.; Picquigny, rs. parties xve s. et 1518; Poix, vestiges; Pont-Remy xve s.; Rambures, commencement du xve s.; Soyécourt,

vestiges; Le Translay, motte; Trenques, motte; Saint-Valery, vestiges; Vismes au Mont, deux mottes et enceinte; Wailly, rs. — **Remparts** : Abbeville, vestiges XVe s.; Amiens, porte Montre-Écu 1531; Le Crotoy, vestiges; Roye, tour Saint-Laurent; Saint-Laurent; Saint-Valery, ruines : porte de Nevers partie du XVe s., porte d'Eu XIIIe s., tour Harold, tour Gonzague. — **Églises fortifiées** : Berneuil XVIe s.; Cappy, clocher fortifié XVIe s.; Saint-Christ-Briost. — **Souterrains-refuges** : Cramont; Domléger; Fransard; Hiermont; Naours; Poix; Le Quesnel.

TARN. — *Arch. monastique.* — Albi, cloître Saint-Salvi XIIIe s., cloître des Carmes XIVe s.; Candeil, vestiges d'abbaye cistercienne; La Rode, monastère bénédictin; Saint-Grégoire, vestiges de couvent dominicain; Vielmur, rs. d'abbaye.

Arch. privée. — Albi, mais. romanes XIIe s. rue Saint-Étienne, mais. en pans de bois et mais. des Viguiers XVIe s. rue de Timbal, palais épiscopal XIIIe et XIVe s.; Arifat, ch. fin du XVIe s.; Assac, mais. XVe s.; Aussillon; Bernac, grange XVe s.; Burlats, palais XIIe s.; Campagnac, rs. de château XVIe s.; Castelnau de Montmiral, mais. XIVe, XVe, XVIe s., cheminée XVe s.; Castres, mais. XIIIe s. rue des Capucins, nombreuses maisons XVe et XVIe s., hôtel de la Renaissance; Cordes, mais. dites du grand Veneur, du grand Fauconnier et du grand Écuyer, et autres maisons du XIIIe s., mais. du XIVe s., moulin de la Tour; Frausseilles, ch. et maisons XVIe s.; Gaillac, restes de maisons XIIe et XIIIe s., tour de Palmata XIIIe s. (peintures), hôtel de Pierre de Brens XVe s., hôtel Yversen Renaissance (cheminée; Saint-Grégoire, mais. du chapitre de Cahuzaguet; Itzac, mais. Renaissance; Laguépie, rs.; Lavaur, mais. pans de bois; Lisle, mais. XIVe, XVe et XVIe s.; Lostange, ch. 1586; Magrin, rs. de château Renaissance; Mailhoc, ch. XVIe s.; Saint-Marcel, village ruiné au XIIIe s.; Massuguiès, ch. Renaissance; Meyrargues, ch. XVIe s.; Saint-Michel-de-Vax; Montfa, rs. de château partie XVIe s.; Palleville, ch. XVIe s.; Poulan, ch. XVIe s.; Puycelai, mais. XIVe, XVe, XVIe s.; Puylaurens, ch. partie XVIe s.; Rabastens, ch. de la Castagne partie XVIe s.; Sonel, rs. de château partie XVIe s.; Saint-Urcisse, ch. partie XVIe s.; Vaour, grange XVIe s.; Vieux, ch. XVIe s.

Arch. publique. — Albi, pont XIIIe s., fontaine, vasque de plomb de la fin du XIVe s. (déposés au musée); Les Cabannes, pont XVe s.; Cordes, halle XIVe s., hôtel de ville XIIIe s.; Gaillac, fontaine du Griffon Renaissance; Lacaune, fontaine 1399; Lisle, bastide de plan régulier, place à couverts des XIVe et XVe s.; Roquecourbe, pont 1327.

Arch. militaire. — **Châteaux** : Aiguefonde XIVe s.; Albi, dj. épiscopal XIIIe et XIVe s.; Saint-Amans-Valtoret, vestiges; Ambialet, rs.; Andouque, dj. roman; Saint-André XVe s.; Saint-Antonin-de-Lacalme, rs. de la Roque XIIe s.; Bazille, rs.; Beauvais XIVe s.; Berlan, rs.; Bleys; Bonnac; Brassac, deux ruines XVIe s.; Broze, rs.; Les Cabannes, tour XIIe ou XIIIe s.; Cadix, rs. de la Bastide ou Castellas; La Cailhavié XVe s.; La Capelle-Pinet, rs.; Castelnau de Lévis, rs., donjon XIIIe s., autres parties XVe s.; Castres, dj.; Cazelles XVe et XVIe s.; Saint-Chamaux 1341; Clairac; Combefa, rs. XIVe s.; Condrast, rs.; Corduriès; Coufouleux, motte; Cuq, rs. XIIe s.; Curvalle, rs.; La Devèze XVe s.; Dourgne, rs. du Castellat XIIIe s.; Escoussens, rs.; Escroux; Espérausses, la Tourette XIVe s.; Ferrières, rs. partie XVe s. et Renaissance; Florentin parties XVe et XVIe s.; Gaix, rs.; Gase, tours; Saint-Germier; Saint-Grégoire, tour de la Bastide; Le Gua; Guitalens XVe s.; Hautpoul, rs.; Labarthe; Laboulbène XVe s.; Labruguière; Lacalm; Lacaze, tours; Lacorre, rs.; Larroque; Lasserre; Lasgraisses XIVe et XVIe s.; Lestiès, rs.; Livers partie XVe s.; Lombers gothique et Renaissance; Massaguel XVe et XVIe s.; Mauriac XIVe et XVe s.; Mézens XIIIe s.; Monsegou XVe s.; Montclus, rs.; Montcoyoul, rs.; Montdragon; Montespieu XIIIe s.; Montgey XVe et XVIe s.; Montlédier; Montmat, rs.; Montmiral, rs. XIIIe s.; Montpinier XVe s. et Renaissance; Montredon, rs. partie XIIe s.; Montsalvi; Montvert, rs. XIIIe s.; Nages, rs.; Navès, la tour XIVe s.; Noailles, rs.; Padiès, rs.; Palleville, Las Touzeilles XVe s.; Paulin, rs.; Pech-Aubel, rs. de tour; Penne, rs. XVe s.; La Prade XIIIe s.; Preignan XVe s.; Puycalvel, rs.; Puygouzon; Puylaurens, rs.; Rabastens, ch.; Roquecourbe, rs. romane; Roquefère, rs. XIVe s.; Roquevidal XIIIe et XIVe s,; Rosières, rs. XIIIe s.; Rouffiac, rs.; Saint-Sulpice, rs. 1247; Salette XVe et XVIe s.; Sauveterre XVe s.; Serres XVe et XVIe s.; Tanus, rs.; Thuriès, tour; Le Travet, rs.; Trévien;

Vabre, rs.; Vaour 1140 et Renaissance; Vénès, rs.; Viane, rs.; Villefranche, rs.; Viviers-les-Montagnes. — **Remparts** : Albi, vestiges; Aussillon, vestiges et porte; Brens, porte; Broze, fossés; Burlats XIIIe s.; Cahuzac-sur-Vère; Castelnau-de-Montmiral; Cestayrols; Cordes XIIIe s.; Fayssac; Lautrec, vestiges et portes; Lescure, porte et tour XIVe s.; Lombers; Penne, porte XVe s.; Puycelci; Saix, chartreuse 1359. — **Églises fortifiées** : Albi, Sainte-Cécile 1277 à 1512, tour Saint-Salvi XIIe et XVe s.; Penne, XVe s.; Sorèze XVe s.; Saint-Sulpice XIVe s. — **Souterrains-refuges** : Saint-Géry; Loupiac; Mazières; Montvalen; Peyrole; Senouillac.

TARN-ET-GARONNE. — *Arch. monastique.* — Beaulieu, ab. cistercienne parties XIIIe et XVe s.; Belleperche, ab. cistercienne passage style de transition fin du XIIe s.; La Garde-Dieu, réfectoire XIIIe s.; Grandselve, rs. d'abbaye cistercienne; Moissac, cloître milieu du XIIe s.; La Villedieu, reste de commanderie.

Arch. privée. — Almont, ville abandonnée en 1311; Saint-Antonin, mais. seigneuriale XIIe s., mais. des XIIIe et XIVe s.; Beaumont-de-Lomagne, mais. en pans de bois XVe et XVIe s., colombier XVIe s.; Bruniquel, ch. partie Renaissance, mais. XIIIe, XIVe, XVe et XVIe s.; Cantemerlé, man.; Caussade, mais. XIIIe-XIVe s.; Caylus, mais. XIIIe s.; La Chapelle-Lauxières, man.; Cordes, mais. XIIIe-XIVe s.; Espanel, man.; La Grange-Lassalle, grange de Grandselve XIIIe s.; Montauban, salles basses du palais des comtes de Toulouse dites salles du Prince Noir XIVe s.; Montpezat, mais. en pans de bois XVe-XVIe s.; Sistels, mais. XVe s.

Arch. publique. — Saint-Antonin, pont XIIIe s.; Beaumont-de-Lomagne, bastide de la fin du XIIIe s. sur plan régulier; Castelgrat, place entourée de couverts XIVe s.; Caylus, halles de bois XVIe s.; Montauban, le pont des Consuls 1303 à 1316 par Estève de Ferrières et Mathieu de Verdun.

Arch. militaire. — **Châteaux** : Saint-Amans-de-Pellegal, motte; Bardigues, motte; Bioule XIVe s., peintures; Blauzac; Bourg de Visa, rs.; Brassac XIIIe s.; Bruniquel partie XIIe s.; Castelgrat, rs. de tour; Castelnau-de-Lévis XVe s.; Cornusson; La Chapelle; Dunes, dj.; Feneyrols, partie; Gandalou, camp retranché avec motte; Gougirans-Bas, motte; Gramont XIVe et

XVIe s.; Labarthe; Labra; Lapenche, rs.; Larrazet XVe s.; Lavaurette, rs.; Lesparre, rs. et motte; Lisle; Malauza, rs.; Montbarla, rs.; Montbartier, deux mottes; Montricoux, rs. XIIIe s.; Saint-Nicolas-de-la-Grave, ch. de Richard Cœur de Lion; Piquecos, motte; Poupas, rs.; Puylaroque, motte; Reyniès partie XIVe s.; Terride XIVe s.; Touffailles, deux tours, motte de la Tuque de Bazin; Varen, rs. XIIIe s.; Villemade, rs.; Saint-Vincent-Lespinasse, rs. — **Remparts** : Bruniquel, porte de ville; Maubec, rs.; Montauban, tour XVe s.; Montjoy, rs.; Montricoux, rs. XIIIe s.; Verdun, porte XIVe s. — **Cimetière fortifié** : Arnac. — **Églises fortifiées** : Beaumont-de-Lomagne XIVe s.; Caussade XIVe s.; Caylus XIVe s.; Moissac, milieu du XIIe s.; Négrepelisse XIVe s. — **Souterrains-refuges** : Saint-Beauzeil, Le Bosc Grand; Caussade; Montricoux.

VAR. — *Arch. monastique.* — Astros, commanderie; Aups, rs. d'hôpital; Barjols, monastère de Carmes; La Celle près Brignoles, rs. de monastère de bénédictins, vestiges de cloître XIIIe s.; La Celle-Roubaud, monastère de chartreuses; Flayosc, rs. de commanderie; Fréjus, cloître de la cathédrale XIIIe s. (peintures), salle du trésor XIIe ou XIIIe s.; Saint-Maximin, couvent des Dominicains XIIIe et XIVe s., cloître XVe s.; Montrieux-le-Vieux, rs. de monastère XIIe s.; Le Muy, couvent de Trinitaires; Ollioules, mais. gothiques et Renaissance; Le Thoronet, ab. cistercienne XIIe s., cloître et lavabo, dortoir, réfectoire romans, salle capitulaire de transition, grange aux dîmes; La Verne, rs. de chartreuse XIIe s.

Arch. privée. — Le Beausset, mais. XVIe s.; Brignoles, mais. XIIe et XIIIe s.; Fréjus, palais épiscopal parties XIVe s.; Grimaud, rs. de château Renaissance italienne XVe s., mais. XIIe, XIIIe, XVe, XVIe s.; Orignon, village ruiné; Saint-Pierre de Miramas, village ruiné; Rougiers, village ruiné.

Arch. publique. — Flayosc, pont.

Arch. militaire. — **Châteaux** : Ampusc, rs.; Antibes, dj.; Les Arcs, tour; Aups, tours; Barjols; Bormes, rs., citerne; Cabasse, rs.; La Cadière, rs. romane et gothique, citerne; Cagnes; Callas; Callian; Cannes, tour du Chevalier; Carcès, rs.; Chabenet

XVe s.; Châteaudouble, dj.; Châteauvert, rs.; Clion XVe s.; Cogolin, tour; Crussol; Evenos, rs.; Eze, rs.; Flayosc, rs.; Fréjus, tours de l'évêché XIVe s.; La Garde, rs.; La Garde-Freinet, rs. citerne; Hyères, rs. gothique; Les Mayons du Luc, retranchements; Sainte-Maxime, tour et ruine du château des Dames; Montauroux, rs.; Montferrat, rs.; Le Muy, tour; Nans; La Napoule; Ollioules, rs. XIIIe s.; Saint-Paul-du-Var, dj.; Plan-de-la-Tour, tour XVe s.; Puget-Ville, tour de guet XIIe s.; Rocharon, rs.; Roquebrune; La Roquebrusanne, rs.; Salernes, rs. XIIIe s.; Sanary, dj.; Tourtour, tour de Grimaud; Tourris; Trigance, rs.; La Trinité, dj.; Saint-Tropez, tour Daumas; La Turbie, dj.; Vence, tour des Consuls; Vérignon; Villeneuve-Loubet; Vinon, porte; Vins, rs. — **Remparts** : Bargème, deux portes; Bargemont, rs.; La Bastide, rs.; Callian; Le Cannet-du-Luc, vestiges; Gassin, vestiges XIIIe s.; Hyères, rs.; Lorgues, porte XIVe s.; Saint-Maximin, vestiges; Ollioules, rs. XIIIe s.; Vidauban, rs. — **Église fortifiée** : Le Luc, clocher 1517.

VAUCLUSE. — *Arch. monastique.* — Avignon, Templiers, Montfavet, prieuré XIVe s., Montdevergues rs., Tour d'Espagne XIVe s.; Bonpas, restes de chartreuse; Cavaillon, cloître de la cathédrale style roman XIIe ou XIIIe s.; Faucon, rs. de commanderie; Gigondas, rs. de Prébayon; Grambois, rs. de commanderie; Saint-Jean-de-Vassols, rs. de prieuré; Saint-Maurice, rs. de prieuré; Mormoiron, rs. de commanderie; Piolenc, prieuré de Cluny fortifié; Richerenches, commanderie XIIe s.; Senanque, ab. cistercienne XIIe s., église, cloître, chauffoir et dortoir romans, salle capitulaire de transition; Vaison, cloître de la cathédrale début du XIIIe s.

Arch. privée. — Avignon, palais des papes commencé par Benoît XII, terminé par Clément VII (1378-1394); maîtres d'œuvres : Guillaume de Cucuron, 1316-1323; Pierre Poisson, de Mirepoix, 1223 à 1337 (chapelle 1335-1336, études auditoires); Pierre Arier, 1337 à 1342; Jean de Loubière, 1342 à 1360 (palais du consistoire), assisté de Henri Godefroi et Guillaume Richon (1348), Raymond Guibaud 1344-52, maîtres d'œuvres de 1352 à 1360; Bertrand Nogayrol, 1361 à 1376; Bernard de

Manse, Henri Clusel et Bertrand Nogayrol, 1370 à 1377; Johannès Bisaci et Guillaume Colombier, 1377 à 1391; Jean Garcia, chanoine de Cordoue et Diégo de Navarre, 1404-1405. Peintres : Simone di Martino ou Memmi, 1339 à 1344; Guillaume Bonjean vers 1380 et environ 50 artistes italiens. Grande Chapelle 1335-1336, tour des Anges 1335-1338, partie nord par Benoît XII, tour des Latrines ou de la Glacière commencée en 1338, tour Saint-Jean ou du Consistoire 1338-1339, tour Campane 1339, tour de Trouillas 1341-1347. Partie sud, palais du Consistoire (commencé en 1344), ménagerie, garde-robe, chapelle Saint-Michel par Clément VI (1342-1352), achèvement de la tour de la Gâche et tour Saint-Laurent par Innocent VI (1352-1362). Nivellement et puits de la cour d'honneur, bâtiment du palais aux jardins de la tour des Anges par Urbain V (1362-1370), chapelle basse et galeries de l'appartement dit Rome par Clément VII (1378-1394); palais des archevêques (séminaire) 1314, continué par Alain de Coetroy au milieu du XIVe s., repris et terminé à la fin du même siècle par Julien de la Rovère, hôtel du Roure XVe-XVIe s., palais dit de la reine Jeanne XIVe s., rue Saint-Étienne et Grande-Fresterie; maison dite de Jacques Cœur, XVe s., rue des Teinturiers; hôtel du roi René rue Hercule, hôtel de Sade XVe s. rue Dorée; Le Barroux, rs. de château Renaissance; Blauvac, ch. XVIe s.; Bollène, mais. XVe et XVIe s.; Courthézon, mais. XVIe s.; Saint-Didier, ch. époque de François Ier; Gordes, ch. Renaissance, cheminée 1541, mais. XVIe s.; L'Isle-sur-Sorgue, mais. Renaissance; Lourmarin, ch. Renaissance; Malaucène, vestiges du palais de Clément V (1305-1314), colombier XIVe s.; Montfavet, man. des chanoines XIVe-XVe s.; Monieux, mais. XIVe s.; Oppède, rs. de maisons romanes; Sault, vestiges de château XVIe s.; La Tour d'Aigues, rs. de château fin du XVIe s. Renaissance, mais. du même style; Valréas, hôtel de Simiane Renaissance; Velleron, rs.

Arch. publique. — Apt, tour de l'horloge gothique 1565; Avignon, pont par saint Bénezet 1177 à 1185, 4 arches et chapelle, beffroi tour de l'horloge XIVe et XVe s.; Courthézon, tour de l'horloge et partie de l'hôtel de ville XVe s.; Lamotte, pont Saint-Esprit XIIIe s.; Pertuis, tour de l'horloge; Valréas, tour de l'horloge.

Arch. militaire. — **Châteaux** : Ansouis partie XIIIe et XIVe s.; Le Baucet parties romanes; Beaumes, rs. XIIe s.; Beaumont, rs.; Bédoin, rs. XIIe ou XIIIe s.; Buoux, rs. XIIe et XVIe s.; Cadenet, rs.; Caderousse fin du XVe s.; Camaret, rs.; Cabrières, rs. de ch. et de porte fortifiée; Châteauneuf-Calcernier, rs. XIVe s.; Châteauneuf-de-Gadagne, rs.; Crestet, rs.; Entraigues, tour des Templiers; Entrechaux, rs.; Lagarde-Paréol, rs.; Lagnes, rs. XIIe et XVe s.; Loriol, rs.; Malaucène, rs.; Saint-Martin de la Brasque; Mondragon, rs.; Monteux, rs.; Oppède, rs. 1209 et XVIe s.; Pernes, tour Ferrande XIIIe s., peintures; Pertuis, tour XIIIe s.; à Venasque, tour de Pinet; Puymeras, rs.; Saint-Roman de Malegarde, rs., La Roque-sur-Pernes, rs.; Saignon, rs.; Saumane, parties XIIe et XVIe s.; Séguret, rs. XIIIe s.; Sérignan, dépendances XVe s.; Sorgues, rs. XIVe s ; les Taillades, salle XIIe s., chapelle XIIIe s.; Le Thor et Thouzon, rs.; Travaillans, tour XVe s.; Uchaux, rs.; Urban, rs.; Vacqueyras, tour dite des Sarrazins; Vaison, rs. fin du XIIe s.; Vaucluse, rs. XIIIe s.; Villars, dj. XIIe ou XIIIe s.; Villedieu, rs.; Villes, rs. de tours. — **Remparts** : Apt, deux tours XIVe s.; Avignon 1345 à 1380 environ, Pierre Brunel, maître d'œuvres en 1369, Bernard de Manse, maître d'œuvres en 1372; (en 1349, Clément VI fit faire la partie du rocher des Doms à la porte Ferruce; Innocent VI, en deux ans, celle de la porte Saint-Dominique à la porte Saint-Lazare; de ce côté, en 1358, une inondation fit brèche; en 1364, Urbain V; en 1368, Urbain VI achevèrent; en 1474, restauration générale); Bollène, vestiges XIVe s.; Bonnieux XIIIe s.; Caromb; Carpentras, porte d'Orange XIVe s. et rs.; Sainte-Cécile; Courthézon XIVe s.; Cucuron, porte de l'horloge; Grambois, rs.; Mazan, quatre portes; Monieux; Monteux; Orange, vestiges; Pernes, deux portes et courtines XIVe s.; Robion, rs.; Sarrians, restes XIVe et XVe s.; Le Thor, vestiges; Venasque, plusieurs tours et courtines; Visan, rs. — **Églises fortifiées**: Avignon; Montfaver XIVe s.; Malaucène, tour XIVe s.

VENDÉE. — *Arch. monastique.* — Féolettes, commanderie XIIe, XIIIe, XIVe et XVe s., peintures; Les Fontenelles, restes de cloître d'abbaye (fondée en 1210); La Grainetière, rs. d'abbaye romane XIIe s., cloître et salles; Lieu-Dieu, bâtiments monastiques

XVIe s.; Luçon, cloître XVe et XVIe s.; Les Magnils-Reignier, reste de prieuré XIVe s.; Maillezais, rs. d'abbaye (plus tard évêché) XIVe s.; Saint-Michel-en-l'Herm, rs. de réfectoire XIVe s.; Mortagne-sur-Sèvre, rs. d'abbaye bénédictine; Mouzeuil, prieuré Renaissance; Nieuil-sur-l'Autise, cloître roman, salle capitulaire XIIe s., rs. de réfectoire XIIIe s.

Arch. privée. — Apremont, rs. de château Renaissance; Bessay, dj. d'un château de 1577; Le Boupère, ch. de la Bonnassionnière, époque de François Ier; La Cantaudière, ch. XVIe s.; Châteauneuf, man. des Doges; La Coutardière, ch. Renaissance, cheminée 1578; Deignon, rs. de château XVIe s.; Les Echardières, ch. XVIe s.; Fontenay-le-Comte, hôtel de la Rochefoucaud Renaissance, hôtel de Terre-Neuve Renaissance, mais. des XVe et XVIe s.; Les Granges Cathus, rs. 1525; Les Houillères, ch. fin du XVIe s.; La Lande-en-Beauchêne, rs. d'abbaye; Mareuil, rs. de château XVIe s.; Nalliers, man. de Montreuil XVIe s.; La Popelinière, ch. vers 1570; Le Puy du Fou, château1570.

Arch. publique. — Fontenay-le-Comte, *Pont des Sardines*, fontaine Renaissance; Mervent, pont gothique (5 arches).

Arch. militaire. — **Châteaux** : Beauvoir-sur-Mer, rs. et motte; Bois-de-Céné, motte; Boischon, rs.; Le Boupère, Fief-Milon, XIVe s.; Chalais XVe s.; Le Chantelard, retranchements; Chantonnay; Le Chastellier-Barlot; Commequier, rs. XIIe s. et motte; La Cressonnière XVIe s.; Les Essarts, rs. fin du XIIe s. et époque de Louis XII; La Flocelière, rs. XVe s.; Fontenay-le-Comte, XIIe, XIVe s. et Renaissance; La Garnache, motte et ruines; Saint-Gervais, tour de la Motte aux Huguenots; L'Hermenaud, tour XVe s.; Mareuil, dj.; Mervent, rs.; Mesnard-la-Barotière, rs.; Montaigu; Moricq, dj. XIVe s.; Mortagne-sur-Sèvre, rs. XIVe et XVe s.; Mouilleron-en-Pareds, motte et retranchements XIe et XIIe s.; Mouzeuil, motte et vestiges de la Tour; Noirmoutier; Olonne, tour d'Arandel; Pouzauges, rs. XIIIe et XIVe s.; Puy-Papin, rs.; Les Roches-Baritaud XVe s.; Rocheservière, rs.; Ségournais XVe s.; Talmont, rs., dj. XIe s.; Tiffauges, rs. XIIe, XIVe, XVe s.; Vouvant, dj. XIIIe s. dit tour Mélusine; Ile d'Yeu, rs. XIIIe s. — **Remparts** : Châtelier-Portaut; Courtillet, fossés. — **Églises fortifiées** : Le Boupère XIIe et XIIIe s.; Saint-Pierre-du-Chemin XVe s.; Réaumur. — **Sou-**

terrains-refuges : Angles ; Moutiers-les-Mauxfaits ; Petosse ; Réaumur.

VIENNE. — *Arch. monastique.* — Angles-sur-Anglin, rs. d'abbaye XIIe s.; Availles, rs. du prieuré de Sainte-Marie, roman et Renaissance; Saint-Benoît-de-Quinçay, rs. d'abbaye, salle capitulaire XIIe s., bâtiments XVe et XVIe s.; Bonnevaux, rs. d'abbaye 1120; Charroux, salle XVe s.; Civrai, commanderie XIIe et XVe s.; L'Étoile, ab. fondée en 1124, salle capitulaire; Fontaine-le-Comte, porte d'abbaye; Ligugé, restes d'abbaye fortifiée; Loudun, couvents des Carmes et des Cordeliers XVe s.; La Merci-Dieu, ab. 1150 et XVe s.; Montazais, rs. d'abbaye XIIe et XVe s.; Moreaux, rs. d'abbaye, salle capitulaire romane, bâtiments XIIe, XIVe, XVIe s.; Moulin, commanderie XIIe-XIIIe s.; Nouaillé, restes d'abbaye XIIe, XIIIe, XVe s.; Nueil-sur-Dive, rs. de prieuré, salle capitulaire romane; Le Pin, ab.; La Réau, ab. XIIIe et XVe s.; Valence, salle capitulaire XIIIe s.

Arch. privée. — Avanton, ch. XVIe s.; Ayron, ch. XVIe s.; Boisdoucet, ch. partie XVIe s.; Boisrogne, ch., loges Renaissance; Cercigny, man. XVe s.; La Chapelle-Bellouin, rs. de château XVIe s.; Châtelleraut, mais. XVe et XVIe s.; Chauvigny, mais. XVe s. et mais. Renaissance; Civray, mais. Renaissance; Coussay, ch. Renaissance; Curçai, man. XVIe s.; Curzay, ch. partie XVIe s.; Saint-Gaudent, ch. XVIe s.; Gençay, ch. de la Roche partie XVIe s.; Jaunay, ch. Renaissance; Linazay, ch. XVIe s.; Loudun, mais. des Sainte Marthe et man. de la Bathie Renaissance; Saint-Macoux, grange de Comporté XVIe s.; Maris, man.; Saint-Martin-l'Ars, ch. de Combe XVIe s.; La Messelière, ch. XVIe s.; Moncontour, mais. XIVe et XVe s.; Mondion, man. XVe s.; Monts, ch. XVe s.; Oyré, man. XVe et XVIe s.; Persac, ch. gothique XVIe s.; Poitiers, bâtiment roman près Saint-Hilaire; palais, grande salle de 1200 environ refaite de 1393 à 1415 par Jean Guérard; la tour Maubergeon, dj. par Guy de Dammartin, achevée en 1385; mais. du Doyenné et mais. dite la Prévôté XVe s., autres mais. XVe et XVIe s.; mais. Gaillard, Renaissance. caves gothiques; Port-de-Piles, la Grand-Maison XVe s.; La Roche-du-Maine, ch. Renaissance; Sanxay, mais. XVe et XVIe s.; man. de la Boujatière, Renaissance Sommar-

çolles, ch. de la grande Jaille, Renaissance; La Trimouille, ch. de la Rivière XVIe s.; Vendeuvre, rs. de château Renaissance; Villemort, ch. partie XVIe s.

Arch. publique. — Châtellerault, pont commencé en 1565; Civrai, prévôté XVe s.; Couhé-Vérac, halle; Mazerolles, rs. de pont avec chapelle; Poitiers, fontaine près du Clain vers 1500; Saint-Savin, pont XIVe s. (95 mètres).

Arch. militaire. — **Châteaux** : Andillé, dj. XIVe s.; Angles-sur-Anglin, rs. XIe au XVIe s.; Antran; Ardenne, dj.; Artron XVe s.; Auxance XVe s.; Availles-Limousine, rs.; Baudiment; Bernay, rs.; Berrye, rs.; La Bertholière, dj.; Boisrogue; Bourg-Archambaud XIIIe-XVe s.; La Brosse, dj. XIVe s.; Saint-Cassien, rs.; Le Petit-Chambonneau XVe s.; Chamousseau XVe s.; Champagnè-Saint-Hilaire, rs.; Chandoiseau XVe s.; Saint-Chartres, rs.; Chasseneuil, motte; Chauvigny, ch. des évêques, rs. de donjon vers 1400 et dj. XIIe s., ch. d'Harcourt XIIIe s., ch. de Mauléon, dj. XIIe s.; Chéneché, motte et château; Chênes; Chistré XVIe s.; Chouppes, rs.; Saint-Christophe, tour de Chougnes; Civaux, la tour aux Cognons, rs. XIIe et XIIIe s.; Civrai, rs. XIIe s.; Cluzeau, rs. de donjon XIIe s.; Curçai, dj. XVe s.; Dandésigny; Dissais parties XVe et XVIe s.; La Ferrière, deux mottes; Le Fou XVe s.; Fougéré XIVe s.; Furigny, man. fortifié; La Gartempe XVe et XVIe s.; Gençay XIIIe et XIVe s.; La Jaille; Jaunay, la tour de Brin, dj. XVe s.; Joussé XVe s.; Saint-Julien-l'Ars, retranchements et château XVe s.; Lenest; Loudun, dj. XIIe s.; Malzéard, dj. XVe s.; Marconnay XIVe, XVe et XVIe s.; Marigny-Chémereau; Marmande, rs. romane; Mauprevoir XVe s. et retranchements; Mazeuil, tour des Mées XIIe s.; Messemé; La Millière, rs. XVe s.; Moncontour, dj. XIe-XVe s., chapelle XIIe s.; Mondon; Montreuil-Bonnin fin XIIe et XVe s.; Morthemer XVe s.; Naintré, dj. XIVe s.; Ouzilly, rs.; Pleumartin, tour; Pouillé, tour; Pruniers; Quéaux, motte; Sainte-Radegonde-de-Marconnay, rs.; Ranton, rs. XIVe s.; Remcheuil; Saint-Remy-sur-Creuse, la Chaise XIVe s.; La Roche-Posay, dj. XIe s.; Les Roches de Vouvray XVe s.; Roiffé, rs.; Savary, rs.; La Sibillière; Siouvre, rs.; Le Teil, rs.; Ternay XVe s.; Touffou XVe s.; Traversay, tour XVe s.; Usseau, ch. de la Motte XVe s., peintures; La Vayolles; Véniers, rs. de Bois-Gourmond, dj. vers 1400; Verger-sur-Dive, tour de

Marconnay; Vivonne, rs. XIIe et XIVe s., motte. — **Remparts** : Chauvigny, vestiges XVe s.; Loudun, restes, portes du Martray; Mirebeau, rs.; Montauban, rs.; Nouaillé, ab.; Poitiers, restes XIVe s.; La Réau, ab. XIIIe-XVe s.; La Roche-Posay, porte XIVe s. et rs. — **Pont fortifié** : Châtelleraut XVIe s. — **Églises fortifées** : Adriers XVe s.; Bouresse XIIe s.; Château-Larcher; La Grimaudière; Nouaillé XIIe-XIIIe s.; Pressac; La Roche-Posay XIVe-XVe s. — **Cimetière fortifié** : Saint-Laon. — **Souterrains-refuges** : Ayron; Beaumont; Bellefonds; La Berthière; Béthines; La Brechonnière; Champniers; Chantepie; Château-Garnier; La Chinière; Chiren; Clairbant; La Contrie; La Corbière; Saint-Germain (la Roche à Denise); Ingrandes; Saint-Julien-l'Ars; Saint-Laurent de Jourdes (chez Guibe); Leignes; Lizant; Loudun; Mairé-le-Gautier; Marnay; Saint-Martin-l'Ars (l'Enfermerie); Millac; Mondion; Naintré; Parajoue; Persac; Prinçay; Puijarreau; Saint-Remy-sur-Creuse; La Ribardière; La Roche-Mayran; Saugé (Les Roches); La Saunerie; Siouvre; Sommières; Thuré; Usseau (les Mées); Usson; Varennes; Vallèches; Le Vigean.

HAUTE-VIENNE. — *Arch. monastique.* — Aureil, rs. XIIe s.; Les Allois, rs. XIIe s.; Bourbon, rs.; Le Dorat, réfectoire des chanoines XIIe s.; Saint-Léonard, l'Artige, rs. monastiques, salle capitulaire fin XIIe s.; Mortemart, rs. des Carmes et de la Chartreuse.

Arch. privée. — Le Chalard, la maison aux Anglais XIIIe s.; Eymoutiers, mais. XIVe, XVe et XVIe s.; Fromental, ch. XVIe s.; Saint-Junien, mais. XIIIe-XVIe s.; Legaud, man.; Saint-Léonard, façade de maison XIIIe s., mais. en pans de bois XVIe s.; Limoges, mais. XIIe, XIIIe, XIVe, XVe et XVIe s.; Mézières, ch. de la Côte XVIe s.; Oradour-Saint-Genest, rs. du château de la Peyrière XVIe s.; Sauvagnac, mais. gothique; Saint-Yrieix, mais. XIIIe s. (façade transportée au musée de Limoges), mais. en partie des XIVe et XVIe s.

Arch. publique. — Aix, pont en partie du XIIIe s.; Châteauponsac, pont gothique; Saint-Junien, pont XIIIe s.; Limoges, pont Saint-Étienne, 8 arches XIIIe s. et pont Saint-Martial, remanié; Saint-Priest-Taurion, pont, borne de la justice des consuls de Limoges XVe s.; Rochechouart, fontaine 1539.

Arch. militaire. — **Châteaux** : Bassines, ch. de Monime XVe s.; Bonneval; Les Cars, rs.; La Bussière-Étable, motte; Chalus, deux donjons XIIe s. et bâtiment XIIIe s.; Chalusset, rs. XIIe, XIIIe et XVe s.; Chambon; La Côte au Chapt, rs.; Coussac-Bonneval XVe et XVIe s.; Lamberty, rs.; Lastours, rs. XIe-XIIe s.; Lavauguyon XVe s.; Montbrun, rs. 1179 (donjon) et 1433 à 1438; Mortemart, rs.; Naxon, partie XVe s.; Peyrat-le-Château, dj.; Quintaine, dj. XIVe s.; Ris-Chauveron, dj.; Rochechouart fin du XVe s., vestiges antérieurs, peintures vers 1500; Ventenat, rs. XVe s.; Saint-Yriex, dj. XIIe s. — **Remparts** : Château-Ponsac, porte; Le Dorat 1429, vestiges, porte Bergère. — **Églises fortifiées** : Les Billanges; Le Dorat.

VOSGES. — *Arch. monastique.* — Autrey, restes d'abbaye augustine fondée en 1150; Bonneval, rs. de prieuré augustin; Bonneval près Thuillières, restes ermitage XIIe s.; Brouvelieures, rs. de commanderie; Charmois-l'Orgueilleux, commanderie; Chatenois, reste de prieuré; Chaumousey, rs. d'abbaye augustine; Saint-Dié, cloître de la cathédrale XIVe s.; Droiteval, vestiges de monastère cistercien; L'Étanche, vestige de monastère cistercien; Épinal, restes de cloître XIIIe s.; Flabémont, restes d'abbaye; Martinvelle, rs. de prieuré XIIIe s.; Norroy, restes de commanderie; Parey-sous-Montfort, restes d'abbaye de Prémontré; Pargny-sous-Mureau, restes d'abbaye de Prémontré; Poussay, vestiges d'abbaye de chanoinesses; Le Priolet, rs. de commanderie devenue prieuré; Romont, vestiges de prieuré; Senones, vestiges d'abbaye; Ville-sur-Illon, vestiges de commanderie; Villoncourt, rs. de commanderie; Vincey, rs. de commanderie; Vomécourt, rs. de commanderie; Xugney, restes de commanderie; Zincourt, rs. de commanderie.

Arch. privée. — Charmes, mais. des Loups 1500; Saint-Dié, mais. des chanoines XVIe s.; Domremy, mais. de Jeanne d'Arc refaite en 1481; Épinal, deux maisons XVIe s.; Gigney, mais. XVIe s.; Granges, mais. XVe et XVIe s.; Jarménil, deux maisons XVIe s.; Léponges-lès-Bruyères mais. XVe s.; Sauxures-les-Bulgnéville, vestiges de manoirs; Senaide, puits; Totainville, cave; Xaconval, mais. XVe s.;

Arch. publique. — Darney, hôtel de ville; Épinal, place à arcades; Rambervillers, hôtel de ville 1581; Robécourt, le pont Lazare; Saint-Dié, place à arcades; Voivres, culée du pont des Fées.

Arch. militaire. — **Châteaux** : Achéville, rs.; Anould; Arches, rs; Autigny-la-Tour, rs. de la Forte-Maison; Avranville, rs.; Saint-Baslemont, rs.; Beaufremont, rs.; Bonneval, rs.; Bourlémont, tours; Champ-Châtel, rs.; Châtel, rs.; Châtillon-sur-Saône; Couvonges; Darney, rs.; Darnieulles, rs.; Docelles, rs.; Dombrot-sur-Vair, rs.; Dommartin-sur-Vraine, rs.; Épinal, rs.; Fontenoy-le-Château, rs.; Frenelle-la-Petite; Gelvécourt XIIe s.; Houécourt partie XIVe s. Isches, ch. d'Harcourt; Saint-Jean-du-Marché, rs.; Lamarche, tourelle; Martimpré; Saint-Menge, rs.; Midrevaux, rs. romane; Offroicourt, rs.; La Petite Fosse, rs. de la tour du château; Pont-sur-Madon, man. seigneurial; Ravenel parties; Relanges, les tours Séchelles, rs.; Robécourt; Rozières, rs.; Ruppes, rs.; Sancy-sur- Meurthe, tour; Sérécourt, rs.; Taintrux; Tollaincourt; Ubexy; Vaubexy, rs.; Villers; Ville-sur-Illon, rs.; Viocourt, rs. du château du seigneur Houchard 1463; Vioménil, rs. du Châtelet; Wissembach, rs. du château de Faîte; Xaffévillers, rs. — **Remparts** : Châtel; Lamarche, rs. de porte; Rambervillers, tour; Raon-l'Étape, rs.; Saint-Baslemont, rs. — **Église fortifiée** : Serécourt.

YONNE. — *Arch. monastique.* — Auxerre, reste du cloître XIVe s., dortoir XIIe s. de Saint-Germain; Chéroy, grange aux dîmes XIIIe s.; Chore, vestiges d'abbaye; Dilo, monastère XVIe s. vestiges de cloître XIIIe s.; L'Enfourchure de Dimont, rs. de prieuré de Grandmont XVIe s.; Givry, prieuré; La Pommeraie, rs. d'abbaye XIIe s.; Pontigny, ab. cistercienne, celliers, passage et vasque de fontaine fin du XIIe s.; Quincy, rs. d'abbaye XIIe s.; Reigny, réfectoire d'abbaye XIIIe s.; Le Sauce, commanderie; Sauvigny-le-Bois, rs. du monastère de Saint-Jean des Bons-Hommes XIIe s.; Tonnerre, vestiges de l'abbaye de Saint-Michel, Hôtel-Dieu fin du XIIIe s.; Vauluisant, rs. d'abbaye cistercienne fondée en 1127; Vausse, monastère XVe s.; Vézelay, salle capitulaire et vestige de cloître, transition milieu du XIIe s.; Villiers-Saint-Benoît, ab. bénédictine partie XVe s.

Arch. privée. — Ancy-le-Franc, ch. Renaissance commencé en 1555; Annéot, mais. XVe s.; Arcy-sur-Cure, man. du Val Sainte-Marie 1549; Auxerre, palais épiscopal, loge de 1115 à 1136 et charpente lambrissée de la grande salle 1250 à 1260, mais. XVe s. et Renaissance (rue de Paris); Avallon, mais. XVe et XVIe s.; Bléneau, ch. XVIe s.; Chevillon, ch. fin du XVIe s.; Commissey, celliers XIIIe s.; Cussy-les-Forges, mais. fin du XVe s.; Fleurigny, ch. Renaissance; Grandchamp, ch. fin XVIe s.; Hautefeuille, ch. XVIe s.; Irancy, mais. Renaissance; Joigny, mais. en pans de bois XVe et XVIe s.; Jouancy, vestiges de château Renaissance; Saint-Julien-du-Saut, mais. XIVe s., mais. en pans de bois XVe s.; Ligny-le-Châtel, mais. de la reine de Sicile XIIIe s.; Mailly-la-Ville, man. XVIe s.; Maulnay, man.; Migé, mais. XVe s.; Montigny, ch. XVIe s.; Montréal, mais. XIIIe et XVIe s.; Montot, ch. XVIe s.; Noyers, mais. XVIe s.; Nuits, man. de Château-Morin XVe s.; Pacy-sur-Armançon, rs. de château Renaissance; Perreuse, mais. gothiques et Renaissance; Ravières, ch. XVIe s.; Sens, mais. XIIIe s. au nord de la cathédrale, caves XIIIe s., mais. en pans de bois rue Jean-Cousin et autres XVe et XVIe s., archevêché Renaissance, salle synodale XIIIe s.; Sermizelles, mais. XVe s.; Tanlay, ch. partie Renaissance; Tharot, man. XIIIe et XIVe s.; Tonnerre, hôtel d'Uzès Renaissance; Toucy, mais. en pans de bois XVe et XVIe s.; Vallery, ch. commencé par Philibert de l'Orme; Vézelay, mais. des XIIe, XIIIe et XVe s.; Véginnes, ch. 1540; Vincelottes, cellier XIIIe s.

Arch. publique. — Auxerre, tour de l'horloge XVe s., pont partie du XIIIe s.; Avallon, tour de l'horloge vers 1500; Collan, fontaine gothique; Coulanges-sur-Yonne, pont XVIe s.; Cry, pont XVIe s.; Saint-Fargeau, beffroi époque de Louis XII; Villeneuve-l'Archevêque, halle de bois XVIe s.; Villeneuve-sur-Yonne, pont XIIe s.

Arch. militaire. — **Châteaux** : Angély XVIe s.; Argenteuil, rs.; Bèze, rs.; Champceorais, deux mottes; Chastellux XIe ou XIIe, XVe, XVIe s.; Châtel-Gérard; Cisery XVe s.; Diges, rs.; Druyes XIIe, XVe et XVIe s.; Saint-Fargeau époque de Louis XII; Faulin XVe s.; Fleurigny partie XIVe s.; Givry, vestiges; L'Isle-sur-Serain, vestiges XVe s. Larochette; Mailly-la-Ville, rs. du Tonneau; Mailly-le-Château, rs.; Malicorne, rs.; Maligny, vestiges; Merry-sur-

Yonne, rs. de la Tour XIIIe s.; Mézilles, plusieurs ruines; Noyers; Saint-Phal fin du XVe s., Pierre-Perthuis, rs. XIIe s.; Piffonds; Prie XVe s.; Ragny XIIIe s.; Ratilly XIIIe s.; Rochefort XV-XVIe s.; Saint-Sauveur, dj. XIIe s.; Senoy, rs.; Thizy XIIIe s.; Tonnerre, rs. (détruit en 1411); Vallery, rs.; Vaut-de-Lugny XVe s.; Villeneuve-sur-Yonne, dj. de Louis VII; Voutenay, rs. — **Remparts** : Avallon XVe s.; Chora; Coulour fossés; La Ferté-Loupière, rs.; Joigny, porte Saint-Jean XIIe s. et vestiges; Montréal, rs.; Saint-Moré, enceinte dite de la Ville-Auxerre; Noyers, porte vers 1200; Sens, parties du moyen âge; Sermizelles; Vézelay, la Porte Neuve vers 1500; Villeneuve-sur-Yonne, murs, tours et deux portes vers 1200 et XVIe s. — **Églises fortifiées** : Chitry 1364 et XVIe s.; Druyes; Egleny; Escamps XIVe s.; Toucy XVIe s.

ALSACE ET LORRAINE. — *Arch. monastique.* — Metz, commanderie, salle capitulaire XIIIe s.; Alspach, galerie de cloître XIIe s.; Neuwiller, salle capitulaire XIIIe s., réfectoire XIIe s.; Strasbourg, cloître des Dominicains, cloître de la Madeleine XVe s.; Colmar, cloître des Unterlinden; Guebwiller, cloître des Dominicains XIVe s.; Wissembourg, cloître de l'abbaye.

Arch. privée. — Andlau, puits orné XVe s.; Bœrsch, mais. 1497, 1551, 1564, 1571, 1575, puits Renaissance 1571; Dambach, mais. XVe et XVIe s.; Haguenau, puits des Récollets 1475, puits des Guillemites XVIe s.; Kaysersberg, mais. des XVe et XVIe s., plusieurs puits du XVIe s.; Neuwiller, cheminée XIIIe s.; Obernai, puits 1575; Ribeauvillé, mais. des Ménétriers XVIe s., puits du XVIe s.; Riquewihr, mais. 1435, 1565, 1580; Saverne, mais. en pans de bois XVIe s.; Schlestadt, mais. en pans de bois XVe et XVIe s.; Sigolsheim; Strasbourg, nombreuses maisons en pans de bois XVe et XVIe s., spécialement maison de l'Œuvre de la cathédrale Renaissance, 1581, deux puits du XVIe s.; Türckheim, mais. dite du *Petit Turenne* Renaissance; Metz, mais. des Trinitaires XIIe s., mais. des XVe et XVIe s.

Arch. publique. — Ammerschwir, hôtel de ville Renaissance, hôtel du commerce XVIe s., halles XVIe s., deux fontaines XVIe s.; Beblenheim, fontaine XVe s.; Benfeld, hôtel de ville; Boersch, hôtel de ville XVIe s., puits de la place, Renaissance 1617; Col-

mar, hôtel de ville XVe s.; Eguisheim, fontaines 1557 et 1563; Guebwiller, hôtel de ville; Haguenau, hôtel de ville XVe s., halles ou greniers Saint-Georges 1527; Hunawihir, fontaine Sainte-Hunne début du XVIe s.; Kaysersberg, hôtel de ville Renaissance (1604); Molsheim, boucheries XVIe s.; Mulhouse, hôtel de ville XVIe s.; Obernai, hôtel de ville 1523, halles XVIe s.; Ribeauvillé, fontaines du XVIe s.; Riquewihr, puits à baldaquin de serrurerie XVIe s.; Strasbourg, ancien hôtel de ville par Daniel Specklin 1585, douane, 1358, greniers d'abondance 1440, boucheries XVIe s.; Turckeim, hôtel de ville XVIe s.

Arch. militaire. — **Châteaux** : Andlau XIVe, XVe s. et 1583; Armberg, rs.; Bernstein, rs, XIe ou XIIe s.; Berwardstein, rs. gothique; Bildstein, dj. XIIe ou XIIIe s.; Birkenfels, trois ruines XIVe s.; Dreistein, deux ruines XIVe s.; Eguisheim, trois ruines XIIIe s.; Engelbourg, rs.; Falkenstein, rs.; Ferrette rebâti en partie vers 1500; Fitzhart près Obersteinbach, dj., ruiné; Fleckenstein, rs. XIIIe s., 1407 et 1444; Florimont, tour; Frankenbourg, rs. XVe s.; Frensbourg, rs. gothique; Geroldseck (grand et petit), rs. en partie du XIIe s.; Greiffenstein, rs. XIIIe s.; Guirbaden, rs. XIIe, XIIIe s. et Renaissance; Hagenck, rs. XIIe s.; Herrenfluehc, rs. XVe s.; Hohenbourg, rs.; Hoh-Barr, rs. 1168, XIVe-XVe s. et 1583; Hohenack 1279; Hohenfils, rs.; Hohlandsberg, rs. XIIIe et XVIe s.; Hok-Kœnigsbourg en partie détruit en 1472, reconstruit en 1479; Kaysersberg, rs. XIIIe s.; Kintzheim, rs. gothique; Landskron, rs.; Landsperg, rs. 1200; Leowenstein, rs.; Lichtenberg, rs. 1286, XVe s. et 1570; Lützelstein, dj. roman et rs. XVe s.; Morimont, rs. XVe-XVIe s.; Nideck, rs. XIIe et XIIIe s.; Sainte-Odile, deux ruines époques diverses; Ortenberg, rs. XIIe ou XIIIe s.; Plixbourg, rs. XIIIe s.; Ramstein, rs.; Ribeauvillé, rs. de Ribeaupierre XIVe s., Gyrsperg XIIe ou XIIIe s. et Saint-Ulrich XIIIe s.; Reichestein, rs. XIVe ou XVe s.; Schœneck, rs. vers 1300 et XVIe s.; Schwarzembourg, rs. XIIe-XIIIe s. (peintures); Sierck, rs.; Spesbourg, rs. XIIIe et XIVe s.; Thanville XVIe s.; Trifels, rs.; Wangenbourg, rs. XIVe et XVIe s.; Wasichestein, deux ruines gothiques; Wassenbourg 1400; Wildenstein, rs.; Windstein, deux ruines romanes et XIVe s.; Metz, porte des Allemands par Henri de Burstorf de Ranconval et son fils 1445 à 1480.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES

Abréviations. — Abb., Abbaye; Arcs-bout., Arcs-boutants; Basil., Basilique; Cath., Cathédrale; Ch., Château; Chap., Chapelle; Chapit., Chapiteau; Constr., Construction; Décor., Décoration; Dj., Donjon; Égl., Église; Fig., Figure; Fonts bapt., Fonts baptismaux; Mais., Maison; Man., Manoir; Trib., Tribunes; Rs., Ruines.
(Les chiffres en caractères romains renvoient au tome Ier, les chiffres en *italique* au tome II.)

A

Abaque, 21.
Abbeville (Somme). Beffroi, *302*. — Égl. Saint-Gilles : toiture, 596. — Égl. Saint-Vulfran : arcs-bout., 518, 601; autel, 729, 738, 739; constr., 76; portail, fig.335; retable, 740; triforium, 605, fig. 331.
Abingdon (Angleterre). Abbatiale, 119.
Ablain-Saint-Nazaire (Pas-de-Calais). Égl. : clocher, 594.
Abo (Finlande). gl., 477.
Abondance (Haute-Savoie). Égl. : 470, cloître, *21*; plan, 485; portail, 539; trib., 543, 762; voûtes, 508.
Abside, 40, 117, 118.
Accolade, 31.
Acerenza (Italie). Égl. : 206; plan, 234.
cey (Doubs). Égl. : corniche, 581; plan, 483.
Acey-le-Ferron (Indre). Égl. : arcs, 458.
Achères (Seine-et-Oise). Égl. : clocher, 334.
Acqui (Italie). Cath., pavement, 710.
Acrotère, 406.
Acton Burnell (Angleterre). Man., *192*, *193*.
Acy-en-Multien (Oise). Égl. : 435 arcs, 458; clocher, 334; voûte, 445.
Adam, 72.
Adam de Arognio et fils, 71.
Adriers (Vienne). Égl., *551*, *552*, fig. *268*.
Afendrika (Chypre). Égl., plan, 226
Agde (Hérault). Cath. : arcades, 295; cloître, *21*; mâchicoulis, *475*, *552*; nef, 239.
Agen (Lot-et-Garonne). Arcades, *335*. — Cath. Saint-Caprais : arcatures, 315; galerie, 259; plan, 230, 232; trib., 546; voûtes, 446. — Chap., clocher, fig. 298. — Égl. des Jacobins, plan, 492. — Égl. N.-D. du Temple, plan 492. — Egl. Saint-Hilaire, toiture, 596. — Hôtel de ville, 303.
Agnetz (Oise). Égl. : supports, 552; trib., 546.
Agonac (Dordogne). Égl., coupole, 286.
Aguemoun-Oubakkar (Tunisie). Égl., 147.
Aigueperse (Puy-de-Dôme). Chap. funéraire, 797; Egl. : plan, 485; sacristie, *145*, *152*. — chap. *79*. — Mais., porte, *119*, fig. *59*.

Aigues-Mortes (Gard). Chaussées, *556*. — Égl. : clocher, 566; plan, 492. — Remparts : *545*, fig. *203*; archère, fig. *212*; porte, *461*, *477*, *483*, fig. *228*. — Tour Constance : *262*, *467*, *517*, *526*, *559*, fig. *143* et *144*; cheminée, *147*; citernes, *489*; fenêtre, *121*; herse, *480*.

Aigues-Vives (Loir-et-Cher). Égl. : arcades, 295; baies, 300; chapit., 371, 379, 383; clocher, 334, 343; nef, 240; plan, 232; supports, 319; voûtes, 268, 450, fig. 101.

Aiguillon (Lot-et-Garonne). Égl. des Carmes, toiture, 596.

Ailly-le-Haut-Clocher (Somme). Égl., toiture, 596.

Ailly-sur-Noye (Somme). Égl. : 496, supports, 550.

Ainay-le-Vieil (Cher). Égl. : arcs, 522.

Aïn Zada (Algérie). Basil., 145.

Airaines (Somme). Égl. Notre-Dame : 435, arcs, 457; autel, 327; baies, 524; constr., 88, 440; décor., 354; fonts bapt., 767, 771, 773, 780; nef, fig. 205; portail, 88, 372; remplages, 307; supports, 327; voûtes, 276, 445, 458, 460, 462, 508, fig. 108.

Aire-sur-la-Lys (Pas-de-Calais). Ch., salle, *75*. — Égl. : pavement, 712; trésor, *28*; triforium, 605. — Hôtel de ville, *303*. — Prévôté, *325*, fig. *169*.

Airvault (Deux-Sèvres). Égl. : 162; arcatures, 316; décor., 366; plan, 232, 233; porche, 244; supports, 324, 325, 330; tour, 569; voûtes, 268, 468, 502. — Pont, *267*, fig. *146*.

Aisselier, 50.

Aitre-sous-Amance (L') (Haute-Marne). Égl. : arcatures, 315; pavement, 715.

Aix d'Angillon (Les) (Cher). Égl. : arcatures, 299, 315, 392; bénitier, 787; coupole, 282; plan, 226.

Aix-en-Gohelle (Pas-de-Calais). Égl., corniche, 399.

Aix-en-Issart (Pas-de-Calais). Égl. : fonts bapt., 777; remplages, 310.

Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône). Beffroi, *314*. — Cath. Saint-Sauveur : chapit., 381; cloître, 360, 394, *21*; coupole, 282; décor., 367, 406; fonts bapt., 81, 131, 196, 773; nef, 238, 240; plan, 492; portail, 209, 396. — Egl. Saint-Jean : plan, 483, 492; toiture, 575; tour, 572, 593.

Aix-la-Chapelle (Allemagne). Cath., chaire, 758. — Chapelle palatine : 154, 164; arcades, 178; baies, 179; constr., 80; contreforts, 180, 331; coupe, fig. 43; escalier, 19; narthex, 173; pavement, 705, fig. 53; plan, 168, 170, fig. 47; remplages, 306; supports, 177; voûtes, 175, 176. — Hôtel de ville, *303*, *306*.

Aix-les-Bains (Savoie). Hôtel de ville, escalier, *109*.

Aizier (Eure). Egl. : clocher, 340.

Aizy (Aisne). Égl. : arcs, 296, 521; baies, 306; plan, 230; remplages, 310; voûte, 264.

Alart du Hamel, 587.

Alba Fucese (Italie). Égl., chaire, 759.

Alban (Tarn). Calvaire, 800.

Albenga (Italie). Baptistère, 195.

Albenga (Italie). Egl., 472.

Albi (Tarn). Archevêché : bretèche, *116*; chap., *79*; dj. *475*, *526*; porterie, *16*. — Cath. Sainte-Cécile : 103, fig. 238; appareil, 469, 478; clôture de chœur, 757, 758; contreforts, 520, *551*; jubé, 755, 756; plan, 469, 491, 492, 589; porche, 592. — Egl. Saint-Salvi : 88, arcades, 292, 295; chapit., 378; cloître, *21*; supports, 324; tourelles, *106*, *467*; voûtes, 459. — Fontaine, *291*. — Pont, *271*.

Albonne (Deux-Sèvres). Egl., plan, 223.

Alcala (Espagne). Université, *361*.

Aldenham (Angleterre). Egl., fonts bapt., 777.

Alembon (Pas-de-Calais). Égl., fonts bapt., 777.

Alençon (Orne). Égl. Notre-Dame : baies, 604; chaire, 760; porche, 592; triforium, 605.

Alet (Aude). Egl. : 103, baies, 303, 396; décor., 359; plan, 230; supports, 322; trib., 256.

Alette (Pas-de-Calais). Égl. : 628, 641; clocher, 334, 573.

Alincthun (Pas-de-Calais). Égl., 84.

Allège, *120*.

Allemagne (Calvados). Égl. : arcatures, 316; clocher, 341, 570.

Allery (Somme). Egl. : clocher *152*, *549*.

BIBLIOTECA CENT
UNIVERSITAR
BUCUREȘT

Allevard (Isère). Égl. Saint-Pierre : 209 ; corniche, 400 ; flèche, 341.
Alleyrac (Drôme). Égl. : 214 ; arcades, 295 ; clocher, 332.
Alliate (Italie). Égl. : 166 ; baptistère, 195 ; plan, 172.
Allonne (Oise). Égl. : 427 ; coupole, 283 ; voûte, 279.
Allos (Basses-Alpes). Égl. : 417 ; décor., 396.
All-Saints (Angleterre). Égl., fonts bapt., 777.
Alluy (Nièvre). Égl., crypte, 253.
Alluye (Eure-et-Loir). Dj., *525*.
Allstedt (Saxe-Weimar). Ch., cuisine, *85*.
Alost (Belgique). Hôtel de ville, *306* ; beffroi, *313*.
Altenberg (Allemagne). Égl., 476.
Altenstadt (Allemagne). Égl. Saint-Michel : plan, 226 ; transept, 235.
Alvastra (Suède). Egl. : 212 ; voûte, 274.
Alvimare (Seine-Inférieure). Égl., voûte, 703.
Amaseno (Italie). Égl. : 90 ; chaire, 759 ; corniche, 582 ; fonts bapt., 764 ; tabernacle, 747.
Ambialet (Tarn). Calvaire, 800.
Ambierle (Loire). Égl. : arcs-bout., 519, 601 ; plan, 591 ; retable, 740 ; voûtes, 597.
Amblény (Aisne). Dj., *507*. — Égl. : décor., 407 ; tour, 572.
Amboise (Indre-et-Loire). Ch. : chap. Saint-Hubert, 652, 672 ; escalier, *110* ; portique, *114*. — Hôtel de ville, *310* ; beffroi, *314* ; cheminée, *151* ; fenêtre, *134*.
Ambon, 142, 725.
Ambon (Morbihan). Égl., supports, 320.
Ambrières (Mayenne). Dj., *502*.
Ambronay (Ain). Egl. : arcs, 522 ; bénitier, 787 ; cloître, *21*, *24* ; fonts bapt., 775 ; portail, 537 ; supports, 550, 552 ; voûtes, 507.
Amel (Jehan), 586.
Ames (Pas-de-Calais). Égl. : arcades, 296 ; clocher, 334, 336 ; contreforts, *551* ; fenêtres, *551* ; fonts bapt., 774, 778 ; porche, 592, *2* ; voûtes, 459.
Ameugny (Saône-et-Loire). Égl. : arcades, 293 ; coupole, 282 ; nef, 239 ; plan, 233 ; transept, 235.
Amiens. Beffroi : *302*, *314* ; cachots, *326*, *327* ; horloge, *316* ; latrines, *97*. — Cath. : 88, 89, 103, 465, 588, appareil, 478 ; arcs, 27, 613 ; arcs-bout., 518, fig. 256 ; autel, 745 ; baies, 528, 532 ; bases, 555 ; chapit., 380 ; charpente, 45 ; cheneau, 578 ; clôture du chœur, 758 ; constr., 64, 72, 76, 78, 493 ; décor., 57, 526 ; flèche, 596 ; frise, fig. 307 ; galerie, 547, 548 ; jubé, 755 ; pavement, fig. 357 ; plan, 489, fig. 235 ; portail, 535, 536, 538, 539 ; remplages, 606 ; supports, 551 ; trib., 545, 546, 761, 762 ; voûtes, 501, 597. — Hôtel aux Clocquiers : *173*, *303* ; fenêtres, *131* ; peintures, *167* ; vitraux, *137*. — Latrines publiques, *96*. — Malemaison, *325*. — Pont du Marché Parmentier, *558*.
Amortissement, 5.
Anagni (Italie). Cath., crypte, 251, 254, 374. — Mais. : escalier, *103*, *104* ; loges, *115*,
Anchin (Nord). Cloître, fontaine, *38*.
Ancône (Italie). Cath., porche, 243, 494. — Égl. Saint-Cyriaque, plan, 222.
Andelat (Cantal). Égl., plan, 230, 231.
Andelys (Les) (Eure). Chateau Gaillard : *511*, fig, *243* ; colombier, *203* ; dj., *475*, *506*, *508*, *510*, *514*, fig. *241*. — Grand-Andelys. Chaussées, *536*. Egl. Notre-Dame : arcs, 679 ; bénitier, 786. — Égl. Sainte-Clotilde, voûtes, 600. — Hôtel du Grand Cerf, *148*. — Petit-Andelys. Égl. : 635 ; bénitier, 787 ; trésor, *28*.
Andernach (Allemagne). Égl. : plan, 229 ; trib., 256.
Andlau (Alsace). Ch., 520. — Égl., constr., 72, 84.
Andrésy (Seine-et-Oise). Égl. : 644, 701 ; chapit., 683 ; supports, 550 ; trib., 544.
Androuet du Cerceau (Jacques), 690.
Anet (Eure-et-Loir). Ch. : chap., voûtes, 677. — Fo taine, *299*.
Angermant (Belgique). Egl., fonts bapt., 769.
Angers. Baptistère, 195. — Ch. : *544* ; appareil, 11, *461*. — Cath. Saint-Maurice : 436, 440, fig. 207 ; bénitier, 784 ; chapit., 380 ; ciborium, 743 ; clocher, 685 ; décor., 365 ; fonts bapt., 773 ; nef, 442 ; plan, 492, fig. 237 ; portail, 452 ; sup-

ports, 393, tours, 568; trib., 543; voûtes, 501. — Égl. de la Toussaint : plan, 491; voûtes, 468, 502. — Égl. de la Trinité : clocher, 685; nef, 239; voûtes, 87, 459, 462. — Égl. N.-D. du Ronceray : 213; coupole, 281; crypte, 253; voûte, 273. — Égl. Saint-Aubin : *21*; décor., 363; fontaine du cloître, *40*; salle capitulaire, *30*. — Égl. Saint-Martin : 161, appareil, 179; coupole, 281; plan, 167; supports, 177; voûtes, 448, 703. — Égl. Saint-Serge : 161, appareil, 179; galerie, 604; plan, 484, 486, 498; voûtes, 501, 502, fig. 242. — Hôpital Sant-Jean : *11*, *44*, *45*; cloître, *21*, *40*; greniers, *20*, *198*, fig. *5*. — Hôtel Pincé, escalier, *111*. — Logis Barrault, escalier, *106*. — Palais épiscopal : chap., *77*; plan, *68*, fig. *29*.

Angicourt (Oise). Égl. : arcs-bout., 510; supports, 549; voûtes, 499.

Anglards de Salers (Cantal). Égl. : baies, 300; clocher, 334; nef, 240; voûtes, 265, 268.

Angoulême. Cath. : 103, arcades, 295; arcatures, 311, 315, 316; baies, 302; chapit., 379, 381, 383; constr., 211; coupoles, 286, 288; crypte, 252; décor., 354, 365, 367, 406; frise, 403; galerie, 258; nef, 239; plan, 229, 233; supports, 324; tour, 245, 246, 396. — Hôtel-Dieu : 634; baies, 532; clocher, 334, 567, 568; corniche, 581; plan, 483.

Anguerny (Calvados). Égl., tour, 570.

Angy (Oise). Égl. : bénitier, 784; contrefort, 331; corniche, 397, 399.

Aniane (Hérault). Égl. : chapit., 378, fig. 287; cloître, 393, *21*; supports, 392.

Anisy (Calvados). Égl., 214.

Anjony (Cantal). Ch., *521*, *526*.

Annecy (Haute-Savoie). Arcades, *335*. — Égl. Notre-Dame : 657; clocher, *551*.

Annot (Basses-Alpes). Croix, 801. — Égl., abside, *552*.

Anset (Bertrand), 89.

Antefixe, 407.

Antigny (Vienne). Lanterne des morts, 797, 798.

Antonio della Porta, 688.

Antony (Seine). Egl. : 642; clocher, 329; plan, 483.

Anvers (Belgique). Boucherie, *342*. Cath. : 64; constr., 587. — Halles, *340*. — Hôtel de l'Aigle blanc, *164*. — Puits de Quentin Metzys, *98*.

Anzy-le-Duc (Saône-et-Loire). Égl. : 429; clocher, 334; plan, 226, 233; transept, 237.

Aoste (Italie). Cath., pavement, 710, 714.

Apostis, *596*.

Appareil, 5, 13. ; grand — 9 ; moyen — 9 ; petit — 10 ; — à bossages, 7, 13 ; — à joints vifs, 5 ; — à taille décorative, 13 ; — alterné, 11, fig. 2 ; — cyclopéen, 11 ; — en arête de poisson, en épi, en feuille de fougère, 11 ; — irrégulier, 7 ; — polychrome, 12 ; — réticulé, 12 ; — régulier, 7.

Appentis, 48.

Appeville (Eure). Égl. : fonts bapt., 765, 774, 775.

Appoigny (Yonne). Égl. : arcs, 521, 549; corniche, 581; jubé, 756; plan, 483; supports, 564; trib., 546; voûtes, 508, fig. 249.

Apponay (Nièvre). Rs., *10*.

Appui, 24.

Apt (Vaucluse). Beffroi, *314*. — Cath. : autel, 327, 730, 737; clocher, 337; corniche, 397; crypte, 163, 188, 251, 253; supports, 322, 392; voûtes, 459.

Aquila (Italie). Fontaine, *282*.

Arase, 9.

Arbalète, *442*, fig. *198*.

Arbalétrier, 49.

Arbona (Italie). Égl. : 474; constr., 66. — Égl. Sainte-Marie : corniche, 582; salle capitulaire, 31; tabernacle, 748.

Arbre, *482*.

Arc, 25, 32, fig. 12 ; — aigu ou brisé, 27 ; — décoratif, 30 ; — de décharge, 26 ; — doubleau, 35 ; — en accolade, 30, 31 ; — en anse de panier, 29 ; — en chaînette, 679 ; — en fer à cheval, 27 ; — en lancettes, 29 ; — en mitre, 29 ; — en quart de cercle, 27 ; — en tiers point, 27 ; — festonné, 31 ; — formeret, 39 ; — lobé, 30 ; — outre passé, 27 ; — simulé, 30 ; — surhaussé, 27 ; — tréflé, 31 ; — triomphal, 141, 725 ; — Tudor, 30 ; — entrecroisés, 31.

Arcade, 25, 32, fig. 11.

Arcature, 26.

Arc-boutant, 27.
Arceau, 25.
Archaïsme, 83.
Arche, 25.
Archennes (Belgique). Égl., fonts bapt., 774, 782.
Archère, *468*.
Architecte, 69.
Archivolte, 31.
Arcueil (Seine). Égl. : baies, 529.
Ardaine (Calvados). Porterie, *16*.
Ardennes (Calvados). Abb., grange, *197*.
Ardentes (Indre). Égl. : arcatures, 315.
Ardoise, 55.
Ardres (Pas-de-Calais). Calvaire, 800. — Égl. : constr., 72; fonts bapt., 776.
Aregno (Corse). Égl. : 210, 214, 421; baies, 302; corniche, 400; portail, 25.
Arête, 35.
Arétier, 35.
Argelès-sur-Mer (Pyrénées-Orientales). Égl., fonts bapt., 768, 773.
Argentan (Orne). Égl. Saint-Germain : arcs-bout., 601, 602; flèche, 594; porche, 592; tour, 503. — Egl. Saint-Martin : baies, fig. 332 et 333; coupe, fig. 327 : plan, 589. — Égl. Saint-Nicolas; 678; clocher, 685; tour, 593, triforium, 605. — Égl. Saint-Pierre, triforium, 605.
Argouges (Calvados). Mais., escalier, *106*.
Arlanc (Puy-de-Dôme). Halles, *342*, fig. *175*.
Arlempdes (Haute-Loire). Égl. : arcatures., 312; décor., 361.
Arler (Henry), 586.
Arles (Bouches-du-Rhône). Égl. N.-D. la Major : voûte, 266. — Égl. Saint-Honorat des Aliscamps : chap., 792; clocher, 334, 338, 339; coupole, 282, 284; crypte, 252; supports, 320; tour, 246, 336. — Égl. Saint-Jean du Moutier : 419; abside, fig. 113, 114 et 194; fût, 392; voûte, 284. — Égl. Saint-Trophime : baies, 301; chapit., 378, 381, 386, 558; clocher, 338, 573, 593; cloître, 392, 395, *21*, *24*; contreforts, 331; corniche, 400; coupole, 282; décor., 358, 365, 367, 407; portail, 329, 403, 452; supports, 322, 324, 327; voûte, 239 268, 275, 444.
Arles-sur-Tech (Pyrénées-Orientales). Égl. : baies, 301; cloître, *25*; voûtes, 268.
Arnac-Pompadour (Corrèze). Égl. : 626; fenêtres, *551*; plan, 230, 232.
Arnsbourg-en-Wetteravie (Allemagne). Égl., 476.
Arnstedt (Allemagne). Égl., trib., 256.
Arnstein (Allemagne). Égl., coupole, 282.
Arques (Seine-Inférieure). Calvaire, 800. — Ch., *194*; dj., *502*, *503*. — Égl. : arcs-bout., 601; clôture du chœur, 758; jubé, 756.
Arras (Pas-de-Calais). Anc. cath. : autel, 745, fig. 368 et 378; chapit., 559; corniche, 582; pavement, 710; plan, 486; supports, 552; voûtes, 461. — Croix de Saint-Bernard, 799. — Hôtel de ville : *304*, *307*, *308*; beffroi, *313*, *314*; fenêtres, *127*, *135*. — Hôtel des rosettes, caves, *102*. — Mais., *59*, *64*. — Place, *325*.
Artimon, *605*.
Artonne (Puy-de-Dôme). Égl. : plan, 231, 233; voûte, 268.
Ascoli (Italie). Égl., 222.
Asnières (Calvados). Égl., décor., fig. 151.
Asnières (Maine-et-Loire). Égl. : fig. 225; arcs, 521; plan, 483, 484, 498; voûtes, 460, 501, 502, 503.
Asnois (Vienne). Égl., clocher, 335.
Assemblage, 42; — à tenons et à mortaises, 42, fig. 25.
Assier (Lot). Égl., baies, 680; chapelle, 699; litres, 799.
Assise, 8.
Assise (Italie). Égl. Saint-François : 474; ciborium, 743; clocher, 438; contrefort, 520; crypte, 490; trib., 543; voûtes, 507. — Égl. Sainte-Claire, arcs-bout., 518; ciborium, 743; trib., 543.
Astragale, 21.
Astrolabe, *600*.
Ath (Belgique). Dj., *502*.
Athies (Somme). Égl. : portail, 539.
Athis (Seine-et-Oise). Égl. : flèche, 342, 344.
Atrium, atre ou aitres, 116, 117, 789.
Attigny (Aisne). Hôtel de ville, *141*, *312*.

Attigny (Ardennes). Égl., plan, 590.
Attin (Pas-de-Calais). Égl., 76.
Atur (Dordogne). Lanterne des morts, 796, 797.
Aubels (Les) (Cher), Ch., 519.
Aubervilliers (Seine). Égl., plan, 482.
Aubeterre (Charente), Égl., décor., 366.
Aubiac (Lot-et-Garonne). Égl. : 162, arcs, 458; lanterne, 446; plan, 222; tours, 175, 246.
Aubigny (Cher). Égl., supports, 551.
Aubin (Aveyron). Égl. : arcades, 295; clocher, 334; fonts bapt., 770; supports, 329.
Auch (Gers). Archevêché : 436, 458; tours, *171*, *467*. — Cath. : portail, 679; stalles, 672; triforium, 605; voûte, 84. — Couvent des Cordeliers, cloître, *22*, *25*.
Auchy-les-Moines (Pas-de-Calais). Égl., bénitier, 787.
Audembert (Pas-de-Calais). Égl. : baies, 305; tour, 249.
Audenarde (Belgique). Égl. de Pamele, plan, 486. — Hôtel de ville : *304*, *308*, *311*; beffroi, *314*; bretèche, *303*.
Audinghem (Pas-de-Calais). Égl. : clocher, 334; parapet, *552*.
Audrehem (Pas-de-Calais). Égl. : bénitier, 787; chapit., 610; fonts bapt., 777; porche, 592.
Audressein (Ariège). Égl., plan, 498.
Audrieu (Calvados). Égl. : clocher, 568; corniche, 399.
Augustusburg (Allemagne). Ch., chap., 805.
Aulnat (Puy-de-Dôme). Égl., supports, 331.
Aulnay (Charente-Inférieure). Calvaire, 800. — Égl. : arcades, 295; baies, 300; chapit., 384; décor., 355, 358, 363, 365, 366; nef, 240, voûte, 268.
Aulnoy (Nord). Égl. : 496, plan, 483.
Auneau (Eure-et-Loir). Dj., *504*, *528*.
Aureil (Haute-Vienne). Lanterne des morts, 797.
Aurillac (Cantal). Ch., *475*.
Autel, 118, 725.
Auteuil (Seine). Égl., flèche, 342, 344.
Autheil-en-Valois (Oise). Égl., plan, 223, 225.
Authie (Calvados). Égl., décor., 364.
Autrey (Haute-Saône). Égl., corniche, 581.
Autry-Issards (Allier). Égl., arcatures, 317; clocher, 567.
Autun (Saône-et-Loire). Cath. : arcades, 295; arcs-bout., 509; baies, 299, 301, 302; chapit., 378, 387; constr., 72, 73, 82; corniche, 581; décor., 366; escalier, *110*; plan, 226, 485; porche, 243, 244; portail, 27, 293, 365, 537; remplages, 308; rosaces, 404; supports, 322, 392; tour, 247, 248, 594; trib., 254, 762; voûte, 278. — Égl. Saint-Syagre, pavement, 705. — Fontaine, *297*. Portes, 314, *479*.
Auvent, 48.
Auvers (Seine-et-Oise). Égl. : supports, 550; voûtes, 448, 459.
Auvillar (Tarn-et-Garonne). Égl., nef, 240.
Auvillars (Calvados). Égl., porche, 592.
Auvillers (Oise). Égl. : 435; arcs, 458.
Auxance (Creuse). Mesures, *337*.
Auxerre (Yonne). Cath. : 103, 466, arcs-bout., 518; chapit., fig. 291; chêneau, 578, fig. 304, constr., 73, 75, 93; crypte, 233, 252, 253, 368, 388; déambulatoire, 467, 503, 505, fig. 243 *bis*; plan, 233, 486, 487; portail, 535, 607; sculptures, 82, *88*, *321*, fig. *40*; trib., 543, 545; voûtes, 509. — Égl. Saint-Eusèbe : clocher, 335; trib., 545. — Égl. Saint-Germain : 466, ; baies, 530; clocher, 335, 343; cloître, *22*, *24*; crpyte, 138, 159, 182, 184, fig. 9; déambulatoire, 467; enceinte, 545; pavement, 707; plan, 486, 487, 489. supports, 176, 503; trib. 543, 546; — Egl. Saint-Pierre : 702; base, 683; chapit., 682; portail, 680. — Entrepôt, *344*. — Évêché (anc.) : galerie, *115*, *125*; plafond, *153*. — Horloge, *302*, *313*, *314*, *318*.
Auxy-le-Chateau (Pas-de-Calais). Ch., *543*. — Égl., voûtes, 598, 599, 600.
Auxon (Aube). Égl., ortail, 679.
Auxonne (Côte d'Or). Égl., porche, 592.
Auzon (Aube). Égl. : bases, 388; corniche, 581; plan, 226; remplages, 308.
Auzon (Haute-Loire). Égl., plan, 222, 230, 231.

Avallon. Beffroi, *301*, *302*, *314*. — Chap., 660. — Égl. Saint-Lazare : crypte, 253; décor., 355; portail, 27, 293, 452, fig. 193; remplages, 308; socles, 391; supports, 324, 392, 393. — Égl. Saint-Martin-du-Bourg, 81, corniche, 581, fig. 197; décor., 407; plan, 223, 483; supports, 328. — Mais., escalier, *106*.
Avant-pis, 4.
Avenas (Rhône). Égl., autel, 737.
Avenay (Marne). Égl., chapit., 14, 87.
Avesnes (Nord). Cimetière, *549*. — Égl. : bénitier, 785; clocher, 594.
Avesnières (Mayenne). Égl. : arcs, 458; baies, 299; chapit., 371; plan, 233; supports, 319, 326, 549; voûtes, 446, 501, fig. 210.
Avignon (Vaucluse). Cath. N.-D. des Doms : clocher, 337, 338, 343, 573; coupole, 284, fig. 112; décor., 367, 406; fonts bapt., 773; nef, 239; pavement, 717; plan, 225; porche, 242, 244, 392; supports, 324; tour, 246, 247, 336; transept, 235. — Commanderie Saint-Jean : fenêtre, *124*; plan, 492. — Couvent des Carmes, fonts bapt., 773. — Égl. Saint-Agricol : voûtes, 677, fig. 343. — Égl. Saint-Didier : arcs-bout., 519; plan, 485, 492; tour, 572, 593; trib. d'orgue, 762. — Égl. Saint-Martial : plan, 485, 492; tour, 593. — Égl. Saint-Pierre : chaire, 760; plan, 485; retable, 740; tour, 572, 593, 594. — Égl. Saint-Ruf : flèche, 341; supports, 324. — Hôtel de Roure, porte, *179*. — Mais. du roi, plafond, *162*. — Palais des papes : *71*, fig. *110*; chap. 646; cuisine, *84*; fenêtre, *131*; galerie, *113*; machicoulis, *475*, fig. *224*; salle (grande), *74*; tour, *171*, *467*. — Pont, 71, *265*, *267*, *270*, fig. *145*. — Pont Saint-Lazare, *487*, fig. *231*. — Remparts : *545*; tours, *314*, *318*, fig. *209*.
Avila (Espagne). Cath. : 241; baies, 302; plan, 487. — Égl. Saint-Vincent : chaire, 758; chapit., 456; crypte, 254; portail, 452; supports, 329; tombeau, 393; voûte, 270.
Avioth (Meuse). Chap. la Receveresse, 790, 792, 797, 798, fig. 402. — Égl. : autel, 732, 737, fig. 371; chaire, 760; clôture du chœur, 758; plan, 488; portail, 535, 540; tabernacle, 748; trésor, *28*; trib., 543.
Avirey (Aube). Égl. : voûtes, 598.
Avize (Marne. Egl. : arcades, 295; supports, 323.
Avizey (Aube), Égl., portail, 679.
Avon (Indre-et-Loire). Égl., porche, 244.
Avord (Cher). Égl. : arcatures, 315; bénitier, 785; décor., 406; remplages, 307.
Avrechy (Oise). Égl., voûtes, 459.
Avril (Nord). Cimetière, *549*.
Avril-sur-Loire (Nièvre). Égl., crypte, 253.
Avy-en-Pons (Charente-Inférieure). Égl. : croix, 799; crypte, 252; nef, 239.
Axiat (Ariège). Égl. : chapit., 370; nef, 238; transept, 235.
Aydon (Angleterre). Man., *191*.
Ayen (Corrèze). Égl., croix, 723. — Lanterne des morts, 796, 798.
Azay-le-Rideau (Indre-et-Loire). Ch. : fig. *122*; appareil, *152*; échauguette, *172*; épi, *155*. — Égl. : appareil, 213, 214; sculptures, 81, 162.
Azy (Aisne). Égl. : 435, baies, 524; chaire, 760, fig. 389; clocher, 29, 293; fonts bapt., 774, 775; remplages, 307; voûtes, 264, 445.

B

Babouda (Syrie). Basil., rs., 112.
Bacharach (Allemagne). Égl., trib., 256.
Bachelier (Nicolas), 690.
Badeix (Dordogne). Salle capitulaire, *31*.
Badigeon, 6.
Baduel de Bournazel, 692.
Bagas (Gironde). Moulin, *218*, *219* *546*, fig. *134*.
Bagé-le-Chatel (Ain). Égl., bénitier, 787.
Bagnacavallo (Italie). Ciborium, 189, 740.

Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées). Égl. : clocher, 566, 593 ; portail, 539.
Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne). Égl., portail 85.
Bagneux (Seine). Égl. : arcs, 521 ; baies, 529 ; corniche, 401 ; plan, 483 ; portail, 538 ; supports, 550, 552 ; trib., 545 ; voûtes, 500.
Bagneux-la-Fosse (Aube). Égl. : 649, voûtes, 597.
Bague, 328.
Baguette, 16.
Baie, 23, 32 ; — géminée, 26.
Baille ou bel *491*, *588*.
Bailleau-le-Pers (Eure). Égl., portail, 679.
Bailleul (Nord). Beffroi, *314*. — Hôtel de ville, *306*, *309*. — Hôtel-Dieu, appareil, *184*.
Bailleval (Oise). Égl. : chapit., 382 ; corniche, 399 ; contreforts, 331, fig. 137.
Bailly (Jehan Ier), 691.
Bailly (Oise). Égl., flèche, 342.
Bains (Haute-Loire). Égl. : décor., 361 ; remplages, 307.
Baissan (Hérault). Egl. : plan, 225.
Balbièges (Lozère). Égl., corniche, 581.
Balcon, *115*.
Baliste, Caable ou perrière, *440*, fig. *197*.
Bale (Allemagne). Cath. : 477 ; appareil, 12 ; autel, 728, 737 ; portail, 25, 452. — Fontaines, *295*, *298*. — Pont, *270*.
Balthala (Portugal). Abb., fontaine de cloître, *39*.
Balustrade, 4.
Balzac (Charente). Égl. du Temple près Balzac, 366.
Bamberg (Allemagne). Égl., 476.
Banassac (Creuse). Croix, 799.
Banassac (Lozère). Égl. : 212 ; voûte, 273.
Bancloque, *301*.
Bandeau, 16, 31.
Bannegon (Cher). Ch., cuisine, 85.
Banos (Espagne). Basil., 113.
Bansat (Puy-de-Dôme). Égl., fenêtre, *551*.
Bapaume (Pas-de-Calais). Ch., salle, *75*. — Hôtel de ville, *304*, *306*.
Bapteste (Lot-et-Garonne). Baptistère, 195 ; vitraux, 136.
Baptistère, 189.
Baquouza (Syrie). Basil., rs., 112, 146, 330 ; contreforts, 331.
Bar (Le) (Alpes-Maritimes). Égl., 472.
Barbacane, *486*.
Bar-le-Duc (Meuse). — Égl. Saint-Antoine, arcs, 521. — Pont, *270*. — Tour de l'Horloge, *461*.
Bar-sur-Aube (Aube). Égl. Saint-Maclou : baies, 298 ; tabernacle, 749 ; triforium, 392. — Égl. Saint-Pierre : plan, 488 ; porche, 244 592, *339*.
Bar-sur-Seine (Aube). Égl., triforium, 681.
Barbaste (Lot-et-Garonne). Moulin, *218*, *546*, fig. *263*.
Barbote, *612*.
Barcelone (Espagne). Bourse, *346*. — Cath. : toiture, 577 ; tour, 593. — Cloître Sainte-Anne, chapit., fig. *119*. — Égl. Saint-Paul : 473 ; décor., 361. — Égl. Sainte-Agathe : charpente, 497 ; plan, 486. — Palais de l'Audience, fenêtre, *127*.
Bard (Loire). Égl., calvaire, 800.
Bardeau, 53.
Baret (Charente). Croix, 799.
Barge, *614*.
Bari (Italie). Baptistère, 195. — Cath. : baies, 396 ; coupole, 282 ; trib., 256. — Ch., *520*. — Égl. Saint-Nicolas : arcs-bout., 519 ; ciborium, 743 ; crypte, 254 ; trib., 256. — Pilori, *245*. — Portiques, *330*.
Barletta (Italie). Cath. : baies, 303, 396 ; ciborium, 743 ; plan, 486 ; trib., 257. — Égl. Saint-André, socle, 391. — Égl. Saint-Sépulcre, 474 ; corniche, 582 ; socle, 391. — Mais., 154.
Barlingbo (Gotland). Égl. : fonts bapt., 765 ; supports, 327.
Baroille (Loire). Égl., autel, 731.
Baron (Calvados). Égl. : tour, 570.
Barque, *579*.
Barrande (Basses-Pyrénées). Égl. : clocher, 566 ; plan, 498.
Barton-sur-Humber (Angleterre), Égl. 142.
Bas-côté, 119.
Base, 20, 21 ; attique, 17.
Basilique, 116.
Basly (Calvados). Égl. : portail, 372 ; tour, 248, 341.
Bassais (Cher). Calvaire, 800.
Bassane (Gironde). Moulin, *546*.
Basse-cour, *491*.

Basse-Fontaine (Aube). Cloître, *21*.
Bassée (La) (Nord). Egl., plan, 591.
Basseville (Nièvre). Rs., *10*.
Bassones (Gers). Dj. *525*.
Basta (Pyrénées-Orientales). Égl., bénitier, 787.
Bastarde, *606*.
Bastide-de-Levis (La) (Tarn). Égl. : porche, 495 ; tour, 593, *2*.
Bastie d'Urfé (La) (Haute-Loire). Ch., galerie, *115*.
Bastigne (Belgique). Égl., fonts bapt., 774, 782.
Batia (Suisse). Ch., *520*.
Bastille, *486*.
Bastion, *454*.
Batz (Loire-Inférieure). Égl. Notre-Dame du Mûrier : clocher, 595, 685.
Baucent, *584*.
Baulne (Aisne). Égl., supports, 320.
Baulne-près-Orbais (Marne). Égl. : plafond, 596.
Baume de Transit (La) (Drôme). Égl., 219, 220.
Baume-les-Messieurs (Jura). Égl. : 424 ; autel, 736 ; parloir, *34* ; piscine, 751 ; retable, 740 ; supports, 320, 326.
Baurech (Gironde). Clocher, 85.
Baux (Les) (Bouches-du-Rhône). Égl., 805.
Bauzac (Haute-Loire). Égl. : crypte, 253 ; plan, 225.
Baye (Marne). Égl. : porche, 494 ; supports, 563. — Ch., chap., *77*.
Bayeux (Calvados). Cath. : arcs, 296, 458 ; armoire, *29* ; balustrade, 583 ; constr., 72 ; crypte, 252 ; décor., 352, 354, 358, 404, fig. 155 ; galerie, 546, 547 ; pavement, 722 ; plan, 489 ; portail, 537, 539 ; porte, fig. 222 ; supports, 552 ; tours, 347, 446, 568 ; trib., 542, 761 ; voûte, 444. — Chap. du Séminaire, plan, 482. — Égl. Saint-Patrice, clocher, 685. — Mais., cheminée, *149*, fig. *95*.
Bayonne (Basses-Pyrénées). Cath. : 89, 470, arcs, 549 ; chêneau, 576 ; portail, 539, *119* ; trib., 543, 546 ; voûtes, 505. — Cloître, *21*, *24*.
Bayons (Basses-Alpes). Égl., 631 ; voûtes, 500.
Bazas (Gironde). Égl. : chapit., 610 ; colonnes, 88 ; flèche, 593 ; plan, 485 ; portail, 536, 537, 539 ; triforium, 605 ; voûte, 84. — Palais Seguin, porte, *118*.
Bazeilles (Meurthe-et-Moselle). Égl., tabernacle, 749.
Bazenville (Calvados). Égl., tours, 248.
Bazinghen (Pas-de-Calais). Égl. : plan, 483.
Bazoches (Aisne). Égl. : corniche, 399 ; plan, 230.
Bazouges-sur-Loire (Sarthe). Égl., toiture, 596.
Beaubec (Seine-Inférieure). Abb., pavement, 715.
Beaucaire (Gard). Ch. : chap., dj., *526*. — Croix, 80. — Égl. : chevet, 81.
Beauchamps (Somme). Égl. : fonts bapt., 775.
Beaufort (Somme). Égl. : corniche, 397 ; fonts bapt., 775, 780 ; plan, 223, 483 ; supports, 320 ; voûtes, 458, 459, 460, 461.
Beaufort-en-Vallée (Maine-et-Loire). — Égl. : clocher, 685.
Beaugency (Loiret). Dj., *502*, fig. *233*. — Égl. Notre-Dame : plan, 233 ; voûte, 279. — Égl. Saint-Étienne : baies, 298 ; clocher, 340, 572 ; supports, 319 ; tailloir, 369 ; voûtes, 263, 265. — Hôtel de ville, *312*. — Mais., fenêtre, *122* ; *123*.
Beaugies (Oise). Égl. : corniche, 397 ; fonts bapt., *776*.
Beaulieu (Calvados). Maladrerie : *50* ; clocher, 566.
Beaulieu (Corrèze). Égl. : arcades, 295 ; baies, 298, 300 ; bases, 389 ; chapit., 373 ; clocher, 334, 336, 337 ; coupole, 282 ; décor., 367 ; nef, 240 ; plan, 233, 234 ; porche, 242, 365, 394, 395, 396, 537, fig. 125 ; remplages, 308 ; triforium, 300.
Beaulieu (Haute-Loire). Égl., plan, 222, 230, 231.
Beaulieu (Maine-et-Loire). Égl., arcatures, 315.
Beaulieu (Pas-de-Calais). Colombier, *201*, *203*.
Beaulieu (Tarn). Égl., plan, 492.
Beaulieu (Tarn-et-Garonne). Égl. : baies, 529 ; clocher, 567, 573 ; tour, 496.
Beaulieu-lès-Loches (Indre-et-Loire). Egl. : flèche, 342 ; plan, 233. — Fontaine de cloître, *40*.
Beaumais (Calvados). Égl. : arcatures, 311 ; décor., 364 ; plan, 223.
Beaumerie (Pas-de-Calais). Égl., 83.

Beaumont-de-Lomagne (Tarn-et-Garonne). Colombier, *200*, *201*, *203*, fig. *127*. — Égl. : 471, clocher, 569, 573, *475*, fig. 303; fonts bapt., 771; mâchicoulis, *552*; plan, 483, 485, 492; supports, fig. 295. — Mais., *181*.

Beaumont-en-Gatinais (Seine-et-Marne). — Halles, *343*.

Beaumont-sur-Oise (Seine-et-Oise). Égl. : clocher, 685; plan, 493.

Beaumontel (Eure). Égl., flèche, 593.

Beaune (Côte-d'Or). — Égl. : 233, baies, 299, 301; coupole, 282; décor., 349; porche, 494; rosaces, 404; supports, 392; transept, 326; voûte, 278. — Hôtel-Dieu : *4*, *1 1*, *44*, *45*, *48*; bénitier, 784; chaire, 760; fenêtres, *135*; pavement, *167*; porche, *117*; portique, *114*; puits, *98*. — Mais., fenêtre, *123*.

Beaune-la-Rolande (Loiret). Égl. : cimetière, 790; portail, *549*; supports, 609.

Beaupinay (Cher). Dj., *526*.

Beauport (Côtes-du-Nord). Abb. : cellier, *41*; cheminée, *149*; cuisine, *40*; granges, *20*; parloir, *32*; porterie, *16*; réfectoire, *34*, *35*; salle capitulaire, *30*, *31*; trésor, *28*. — Égl., portail, 536.

Beaupré, *602*.

Beaurain-en-Thiérache (Aisne). Égl. : cimetière, *549*; clocher, *549*.

Beauvais. Basse-Œuvre : 58, 156, appareil, 179; décor., 185, 353, 406; fenêtre, 182; plan, 167. — supports, 177. — Cath. : 103, arcs-bout., 511, 513, 520; bases, 555; brasier, *152*; cloître, *22*, *25*, fig. *9*; corniche 579; horloge, *318*, fig. *364*; portail, 607; supports, 550; trib., 546. — Égl. Saint-Étienne : 628, 655; arcades, 27, 293; baies, 298; bas-côtés, 435; clocher, 567; contreforts, 331; corniche, 399; décor., 360, 364; plan, 589, 594; portail, 539; remplages, 309; rose, 310; supports, 327, 372, 551, fig. 276; tour, 246; transept, fig. 127; trésor, *28*; voûtes, 508. — Égl. Saint-Lucien : plan, 480; tour, 246. — Mais. : appareil, *187*; décor., *167*; enseigne, *175*; fenêtres, *127*, *131*, fig. *76*; porche, *116*. — Palais épiscopal : corniche, *153*; fenêtre, *129*, *134*; frise, 580; tour, *171*; voûtes, *161*, fig. *109*.

Beauval (Somme). Égl., 30, 293, 496,

Beauval-les-Trois-Vaux (Pas-de-Calais). Égl., tour, 593, 594.

Beauvois (Nord). Égl., fonts bapt., 776.

Bebenhausen (Allemagne). Égl., 476.

Bec-Hellouin (Le) (Eure). Abb. : constr., 62; porterie, *16*; salle capitulaire, *30*; tabernacle, 748.

Bécheresse (Charente). Égl., arcatures, 315, 316.

Becquigny (Somme). Égl., chapit., 382.

Beffroi roulant, *436*, fig. *196*.

Béhéricourt (Oise). Égl., clocher, 332.

Behio (Syrie). Basil., 111, 146.

Behuard (Maine-et-Loire). Égl., fonts bapt., 764.

Beiennat (Haute-Vienne). Lanterne des morts, 797.

Belem (Portugal). Égl., constr., 587.

Belier, *435*, fig. *195*.

Bellaigue (Puy-de-Dôme). Égl. : supports, 323, 327; voûte, 268.

Bellary (Nièvre). Rs., *10*.

Belle (Pas-de-Calais). Égl. : bénitier, 784; supports, 320.

Bellebrune (Pas-de-Calais). Égl., 84.

Belle-Étoile (Orne). Égl., cloître, *21*.

Bellefontaine (Oise). Égl. : 435, plan, 483; portail, 88, 372; remplages, 307; supports, 321, 322, 553; voûte, 445, 459, 508.

Bellegarde (Loire). Égl. : arcatures, 315; décor., 364; portail, 14.

Bellême (Somme). Dj., *502*.

Bellencombre (Seine-Inférieure). Égl., voûtes, 704.

Belleperche (Tarn-et-Garonne). Abb. : voûte, 436, 459.

Belley (Ain). Cath. : c'oture de chœur, 758; galerie, 604; supports, 551.

Bellière (La) (Côtes-du-Nord) Mais. : cheminée, *151*, fig. *100*.

Bellonne (Pas-de-Calais). Égl., fonts bapt.: 775.

Bellouest (Calvados). Colombier, *203*.

Belloy (Seine-et-Oise). Égl. : baies, 680; fonts bapt., 776; portail, 680; voûte, 677.

Belloy-en-Santerre (Somme). Égl. : 435, chapit., 380; plan, 483; voûtes 459.
Belpech (Aude). Calvaire, 800.
Belpuig (Pyrénées-Orientales). Égl., remplages, 307.
Bénac (Ariège). Égl., nef, 238.
Benais (Indre-et-Loire). Égl. : flèche, 342.
Bénet (Vendée). Égl. : décor., 363, 365, 366; nef, 240.
Bénévent (Creuse). Égl. : arcades, 295; baies, 298; clocher, 334; décor., 361; nef, 239; plan, 230, 232, 233, 421; remplages, 307; tour, 246, 247; triforium, 300; voûte, 273. — Fontaine, *286*.
Benevente (Espagne). Égl., supports, 329.
Bénisson-Dieu (La) (Loire). Égl. : baies, 298, 530; clocher, *2*; décor., 364; supports, 330, 563; tabernacle, 747; transept, 235; voûtes, 459.
Bénouville (Seine-Inférieure). Égl. : voûtes, 458.
Bény-sur-Mer (Calvados). Égl., flèche, 341, 570.
Berceau (voûte en), 34, 35, fig. 13 et 14.
Berchères (Eure-et-Loir). Abb., porterie, *17*.
Berck (Pas-de-Calais). Égl., portail, *551*.
Bergen (Norvège). Égl. Sainte-Marie : arcs, 458; autel, 734,
Bergères-les-Vertus (Marne). Égl. : fonts bapt., 778; supports, 323.
Bergueneuse (Pas-de-Calais). Égl., 84.
Bergues (Nord). Abb. : plan, 591. — Beffroi, *314*. — Hôtel-Dieu, *49*. — Mais., 84, *184*.
Berlancourt (Somme). Egl., fonts bapt., 777.
Bermerain (Nord). Cimetière, *152*, *549*. — Égl. : 496, 640; clocher, *549*.
Bernay (Eure). Abb. : bénitier, 787; chapit., 368, 382, fig. 158; constr., 72; supports, 323. — Égl. de la Couture, flèche, 595.
Berne (Suisse). Fontaine, *298*. — Pont, *556*.
Berneuil-sur-Aisne (Oise). Égl. : fonts bapt., 769; supports, 323.
Berneuil (Somme). Egl. : clocher, 594, *551*; fonts bapt., 770, 780; trib. d'orgue, 762.
Berneval (Alexandre et Colin de)., 64, 71.
Bernières (Calvados). Égl. : baies, 528; balustrade, 583; chapit., 371; décor., 358; frise, 580; plan, 483; porche, 495; supports, 319, 326, 551; tour, 568; trib., 542; voûtes, 441, 458, 459.
Berny-Rivière (Aisne). Égl. : contreforts, 331; remplages, 308; voûtes, 460.
Bertaucourt (Somme). Égl. : arcades, 295, 296; baies, 302, 304, 306; balustrades, 583; chapit., 371; contreforts, 331; décor., 349, 350, 363, 367, 406, fig. 147 et 148; remplages, 307; supports, 319, 325.
Berthenicourt (Aisne). Égl., fonts bapt., 782.
Berulles (Aube). Égl., fonts bapt., 775; portail, 679.
Berven (Finistère). Porte du cimetière, 791.
Berzy-le-Sec (Aisne). Égl. : clocher, 339; plan, 230, 231; voûte, 444, 448, 458.
Besançon (Doubs). Cath. Saint-Jean : arcatures, 312; autel, 731; chaire, 759, 760, fig. 387; cloître, *21*; cordon, 403; corniche, 400; crypte, 253; plan, 220. — Egl. Notre-Dame, portail, 679. — Egl. Saint-Paul : chapit., 560; supports, 552. — Mais. : fenêtres, *124*, *130*; montjoie, *177*.
Besny (Aisne). Égl., transept, 236.
Besse-en-Chandesse (Puy-de-Dôme). Beffroi, *302*, *314*. — Égl., supports, 319. — Mais. : fig. *57*; escalier, *106*; porte, *119*.
Bethencourt (Somme). Égl. : croix, 799; fonts bapt., 775.
Bethisy-Saint-Martin (Oise). Égl. : baies, 302; flèche, 342, 346; voûte, 460.
Bethisy-Saint-Pierre (Oise). Égl. : 700; arcs, 458; fonts bapt., 775.
Bethléem (Eglise de) à Clamecy (Nièvre). Égl. : nef, 104, 111; plan, 120, 121, 122, 145.
Béthune (Pas-de-Calais). Beffroi, *313*, *314*. — Egl. : 655; chapit., 81; clocher, 594; plan, 590; voûtes, 598. — Mais., *184*, fig. *120*.
Beton, 6.
Betoursa (Syrie). Égl. : chapit., 380.

Bétren (Val d'Arran). Égl. : chapit., 371.
Beussent (Pas-de-Calais). Égl., bénitier, 784.
Beuvillers (Calvados). Ch., appareil, *184*.
Beuvreuil (Seine-Inférieure). Égl. : porche, 593.
Beuvrières (Puy-de-Dôme). Égl. : plan, 222, 231.
Beuvry (Pas-de-Calais). Ch., vitraux, *137*. — Égl., fonts bapt., 765.
Beverley (Angleterre). Chapitre, escalier, *103*, *105*. — Egl., 477.
Beynes (Loir-et-Cher). Ch., *535*.
Beyrouth (Syrie). Égl. Saint-Jean, décor., 360.
Beyssac (Corrèze). Égl., clocher, 332.
Béziers (Hérault). Cath. : arcs, 549 ; balustrade, 583 ; corniche, 582; galeries, 547; plan, 484, 492; tourelles, *106*. — Cloître : *22*; autel, 731. — Couvent de la Merci, fenêtre, fig. *83*. — Égl. Saint-Jacques : plan, 225. — Fontaine, *295*. — Pont, *271*. — Tourelles de guet, *106*.
Biard, 693.
Biennac (Haute-Vienne). Lanterne des morts, 797.
Biéville (Calvados). Égl., arcatures, 315.
Bigny (Yonne). Cellier, *41*.
Billom (Puy-de-Dôme). Égl. Saint-Cerneuf : crypte, 253; plan, 470, 498. — Mesures, *337*, fig. *173*.
Biollet (Puy-de-Dôme). Égl., voûte, 268.
Biot (Oise). Égl., arcs, 458.
Biozat (Allier). Égl. : clocher, 334; décor., 406; supports, 323.
Biran (Gers). Montjoie, 802.
Biron (Dordogne). Ch., chap., *77*.
Bir oum Ali (Tunisie), 146.
Birmali (Tunisie). Basil., rs., 112
Biron (Charente-Inférieure). Égl. : arcatures, 316; baies, 306; coupole, 286; nef, 239; plan, 223.
Biseau, 16.
Bischheim (Alsace). Égl., fonts bapt., 772.
Bissezeele (Nord). Anc. égl., 223.
Bitonto (Italie). Egl. : crypte, 254: galerie, 258; trib., 256.
Bitry (Oise). Égl. : flèche, 342, 346; voûtes, 60.
Bjernede (Danemarck). Égl., 220.
Blagnac (Haute-Garonne). Égl. : fonts bapt. (musée de Cluny), 770.
Blanc (Le) (Indre). Égl. Saint-Génitour : 636; plan, 483; portail, 534.
Blancafort (Cher). Égl. : flèche, 345, 568.
Blandy (Seine-et-Marne). Dj., *525*.
Blangy-sous-Poix (Somme). Égl. : clocher, 335, 379; plan, 223.
Blaringhem (Nord). Égl., pavement, 712.
Blasimont (Gironde). Abb. : cloître, *21*; salle capitulaire, *30*; moulin, *218*, *546*. — Égl. : arcatures, 316; clocher, 593; plan, 492; voûte, 459.
Blaye (Gironde). Dj., *527*.
Bléré (Indre-et-Loire). Chap., portail, 679. — Chap. de la Seigne, 698, 792, 799. — Égl. : 424, 627, 652; clocher, 334.
Blessy (Pas-de-Calais. Égl., fonts bapt., 777.
Blet (Cher). Égl. : plan, 226.
Blocage, 9.
Blochet, 49.
Blois (Loir-et-Cher). Cath. : 84, baies, 680; clocher, 685. — Ch. : appareil, *182*; bretèche, *116* ; escalier, *111*, *141*; galerie, *115*; grande salle, *74*; portique, *114*. — Cimetière Saint-Saturnin, 790. — Égl. Saint-Laumer : arcatures, 299; arcs-bout., 509; chapit., 379; corniche, 579 ; coupole, 283; galeries, 546; plan, 233; tour, 246, 336, 568; supports, 551 ; trib., 544; voûte, 445. — Égl. Saint-Laurent, voûtes, 459. — Grande Fontaine, *283*, fig. *152*.
Blundeston (Angleterre). Égl., tour 249.
Boarhunt (Angleterre). Basil., 142.
Boesses (Loiret). Égl., porche, 244.
Bohain (Aisne). Égl. : constr., 77; décor., 396; fonts bapt., 776; supports, 327.
Boiscommun (Loiret). Égl. : plan, 483, 484; trib., 546.
Bois de construction, 42.
Boisheim (Allemagne). Égl., fonts bapt., 774, 782.
Boismont (Somme). Égl., toiture, 596.
Boisney (Eure). Égl. : bases, 389, fig. 192.

Bois-Sainte-Marie (Saône-et-Loire). Égl. : arcatures, 315; baies, 301; nef, 240; plan, 228; transept, 235; voûte, 278.
Boissière (La) (Somme). Égl., fonts bapt., 777.
Boissy (Seine-et-Oise). Égl., arcs, 458.
Boisy-près-Roanne. Ch., épi, *154*, *155*.
Bollène (Vaucluse). — Mais., fenêtres, *124*.
Bologne (Italie). Égl. Saint-Dominique, ciborium, 189. — Égl. Saint-François, baies, 528. — Frari, atrium, 117. — Hôtel de ville, façade, *359*. — Tour Garisendis, *170*.
Bonaguil (Lot-et-Garonne). Ch., *530*, *543*.
Bonaventure de Paris (Nicolas), 587.
Bonifacio (Corse). Cath. : porche, 592; tabernacle, 747. — Ch., *558*. Égl. Saint-Dominique : clocher, 334; décor., 354; nef, 470; tour, 337. — Égl. Sainte-Marie-Majeure : bénitier, 785, 787; porche, *339*. — Hôtel de ville, *306*. — Mais., *185*.
Bonlieu (Loire). Égl., plan, 485.
Bonmont (Suisse). Abb. : portail, 392; voûte, 273.
Bonn (Allemagne. Cath. : plan, 221; tour, 340.
Bonnefont (Haute-Garonne). Abb., 436.
Bonnes (Vienne). Égl., clocher, 339.
Bonneuil (Oise). Égl., chapit., 682; corniche, 581; plan, 483; supports, 321; tailloir, 369; voûtes, 458, 459.
Bonneval (Eure-et-Loir). Abb. : appareil, *183*; porterie, *16*; supports, 549, 550; trib., 544; voûte, 272. — Dj., *506*. — Lanterne des morts, 798.
Bonneville-sur-Ajon (Calvados). Égl., clocher, 567.
Bonnevialle (Lot). Égl. : bases, 388; chapit., 371; nef, 240.
Bonnières (Pas-de-Calais). Égl., fonts bapt., 777.
Bonpas (Vaucluse). Pont, *265*.
Bonport (Eure). Abb. : chauffoir, *32*; cuisine, *40*, *83*, *114*; échauguette, *116*, *172*; niche, *27*; réfectoire, *34*, *37*; trésor, *28*; salle capitulaire, *30*, *31*.
Bontemps (Pierre), 693.
Boos (Seine-Inférieure). Colombier, *203*.
Boothby Pagnell (Angleterre). Man., *191*.
Boran (Oise). Égl., décor., 407.
Bordeaux. Cath. : arcs-bout., 518, 519, 678; baies, 526; cloître, *22*, *25*; corniche, 579; flèche, 593; galeries, 547; nef, 239; plan, 470, 485; portail, 60, 535, 537; trib., 545; voûte, 445. — Egl. Saint-André, flèche, 594. — Égl. Saint-Michel, flèche, 593, 594. — Égl. Saint-Seurin : chapit., 386; crypte, 115, 162, 184, 252, 253; galerie, 258; plan, 222, 498; portail, 537; supports, 176; trib., 542; voûte, 273. — Égl. Sainte-Croix : arcs, 458, 459, 500; chapit., 384; portail, 355; supports, 549; tour, 248, 436, — Hôtel de ville : *310*; beffroi, *302*. *314*. — Montjoie, 177.
Bories (Dordogne) Ch., cuisine, *84*.
Borne (Haute-Loire). Égl., plan, 223.
Borre (Nord). Égl. : clocher, 292; supports, 326, 327.
Bosc-Bordel (Seine-Inférieure). Égl., porche, 593.
Boschaud (Dordogne). Égl. : coupole, 226, nef, 239.
Bosches (Aube). Égl., porche, 592.
Bosmont (Aisne). Égl., fonts bapt., 776.
Bosost (Val d'Aran). Égl., baie, 302; décor., 364; voûte, 269.
Bosquen (Côtes-du-Nord). Égl. : cloître, *27*; salle capitulaire, 293, *30*; transept, 237.
Bosra (Syrie). Basil., 145.
Bossages (appareil à), 7, 13.
Bost (Saône-et-Loire). Dj., *525*.
Boubiers (Oise). Égl., flèche, 342.
Bouchain (Nord). Égl., plan, 590.
Bouchon (Somme). Égl., flèche, 594.
Bouclement, 32.
Bouconvillers (Oise). Égl., clocher, 334.
Boudin, 16.
Bouffignereux (Aisne). Égl., fonts bapt., 774, 782.
Bougival (Seine-et-Oise). Égl. : 644; baies, 529; corniche, 399; flèche, 342, 344, 345, 346; fonts bapt., 776; supports, 550.

Bougneau (Charente-Inférieure). Égl. : 634; arcatures, 317; baies, 302.
Bougy (Calvados). Égl. Saint-Pierre, décor., 364.
Bouillancourt-en-Sery (Somme). Égl., bénitier, 784, 787.
Bouillancourt-sous-Mianney (Somme). Égl. : fonts bapt., 778; toiture, 596.
Boulbon (Bouches-du-Rhône). Égl., décor., 406.
Boulin, 43, *200*.
Boulevard (d'un navire), *536*.
Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais). Beffroi : *302*, *313*; cachots, *326*, *327*; latrines, *97*. — Cath. (ancienne) : 103, 125, autel, 745; chapit., fig. 184; chêneau, 576; constr., 80; corniche, 582; crypte, 251, 252, 253, 353, 379, 490; fût, 391; jubé, 756; plan, 58, 489; prisons, *326*; tabernacle, 748. — Ch. : *517*, *518*, *520*, *521*, *528*, *530*, *534*, fig. *252* et *253*; bases, 556; cachots, *327*, *328*; créneaux, *470*; fenêtres, *125*, *129*, fig. *75*; latrines, *96*; salle basse, *74*, *75*, *76*, *77*, fig. *30*. — Égl. Saint-Jean (ancienne), 196. — Égl. Saint-Nicolas : 496, bases, 556; pilier, 87; plan, 589. — Égl. Saint-Wlmer : bases, fig. 282; plan, 225. — Enceinte : *545*; porte gayole, *326*. — Fontaine, *296*. — Mais. : caves, *102*; cheminée, fig. *89*. Musée : cheminée, *145*; enseigne, fig. *111*; fût, 391.
Boupère (Le) (Vendée). Égl., *551*.
Bourbon-l'Archambault (Allier). Ch. : *528*, *539*, fig. *261*; cachots, *327*; créneaux, *470*; moulin, *218*, *546*. — Chap., 792, 796, *79*. — Égl.; porche, 592; tour, 345, 573; trésor, *28*. — Lanterne des morts, 798. — Mais., fenêtre, *127*. — Mesures, *337*. — Pont, *554*.
Bourbonne-les-Bains (Haute-Marne). Égl. : arcs, 521; corniche, 581.
Bourbourg (Nord). Égl. : 640; arcs, 521; décor., 354.
Bourde, *606*.
Bourdeilles (Dordogne). Dj., *526*. — Égl. : coupole, 286; nef, 239.
Bourdon (Somme). Égl., flèche, 594.
Bourg (Ain). Égl. : portail, 679. — Mais., escalier, *106*.
Bourg (Gironde). Canonnière, fig. *214*.
Bourg-Achard (Eure). Égl., fonts bapt., 770.
Bourg-Charente (Charente). Égl., coupole, 286.
Bourg-de-Thisy (Rhône). Égl. : arcades, 293; plan. 224; voûtes, 265, 268.
Bourg Dun (Le) (Seine-Inférieure) Égl. : tourelle, 347.
Bourg-Saint-Andéol (Ardèche). Égl. : autel, 735; baies, 301; clocher, 334; corniche, 400; supports, 322; tailloir, 369; tour, 336; voûte, 263. — Hôtel Nicolay, tour, *171*.
Bourganeuf (Creuse). Égl., clocher, 334.
Bourges (Cher). Cath. : 103, 634, arcs, 521, 522; arcs-bout., 511, 514, 602; baies, 528, 531, 532; croix, 725; crypte, 490; horloge, *318*; jubé (ancien), 755; plan, 481, 485, 486, 487, 489, 491, 493, 500, fig. 234; portail, 81, 452, 495, 535, 536, 537, 539, 540; supports, 552, fig. 279; toiture, 575; tref, 753; trib., 543, 546; voûtes 505. — Chapitre, escalier, *103*, *104*. — Égl. Saint-Pierre, arcs, 521; supports, 551; trib., 543; voûte, 500. — Egl. Saint-Ursin : décor., 355, 365; portail 607. — Hôtel Cujas, échauguette, *116*, *172*. — Hôtel de ville (ancien) : *310*; escalier, *107*; fenêtre, *128*; puits, *98*, fig. *42*. — Hôtel-Dieu, *49*. — Hôtel Jacques Cœur : chap., *79*; cheminée, *147*, *148*; enseigne, *174*; escalier, *107*, fig. *50*; fenêtre *128*; médaillons, *181*; plan, *69*, fig. *30*; porte, *119*; puits, *93*; tour, *171*; voûte, 597. — Hôtel Lallemand : échauguette, *116*, *172*; escalier, *111*, *115*; voûte, 677. — Mais., enseigne, *175*; — Palais ducal : *75*; chap., *79*; cheminée, *146*, *152*.
Bourget (Le) (Savoie). Crypte, 163, 169, 185, 220, 252, 430. — Égl. : cloître, *22*, *26*; jubé (ancien), 755; plan, 485, 598; tabernacle, 748; trib., *42*; voûte, 462.
Bourneau (Vendée). Chap., 793.
Bourret (Tarn-et-Garonne). Egl., fonts bapt., 769, 771.
Boursay (Loir-et-Cher). Égl., toiture, 596.
Bours-Marets (Pas-de-Calais). Commanderie, *526*.

Bourse (La) (Pas-de-Calais). Égl. : 156, appareil, 179; plan, 170; tour, 175.
Boussens (Haute-Garonne). Calvaire, 800.
Boussole, *600*.
Bouteille, *593*.
Bouteille empoisonnée, 450.
Boutisse, 9.
Bouttencourt-les-Blangy (Somme). Égl., toiture, 596.
Bouvaincourt (Somme). Égl., fonts bapt., 775.
Bouvigny-Boyeffles (Pas-de-Calais). Égl., bénitier, 784.
Boves (Somme). Dj., *502*. — Égl. : 431; décor, 364.
Bozoul (Aveyron). Égl., plans, 230.
Bradford-sur-Avon (Angleterre). Égl., 142.
Brageac (Cantal). Égl. : clocher, 334; voûte, 278.
Bragut (Dordogne). Égl., clocher, 332.
Braies, *462*.
Braine l'Alleud (Belgique). Lanterne, 331.
Braine-le-Comte (Belgique). Égl., fonts bapt., 775.
Braisne (Aisne). Égl. Saint-Yved : corniche, 579; plan, 483, 485, 491, 589; tour, 496, 567; trib., 544.
Branche d'ogive, 37.
Branges (Saône-et-Loire). Égl., tabernacle, 748.
Brant, *574*.
Brantigny (Aube). Égl.: fonts bapt., 776.
Brantôme (Dordogne). Égl. : bénitier, 784, 786, fig. 397; chapit., 375; chevet, 395; clocher, 162, 187, 248, 337, 340; cloître, *22*, *25*; plan, 483; portail, 534; porterie, *16*; remplages, 310; salle capitulaire, *31*; voûtes, 291, 458, 462. — Mais., cheminée, *149*, fig. *93*; fenêtre, *125*.
Brasles (Aisne). Égl., supports, 320.
Brassac (Dordogne). Égl., coupole, 286.
Brauweiler (Allemagne). Égl. : nef, 239; transept, 235; voûte, 279.
Braux (Ardennes), Égl.: arcatures, 312, 315; corniche, 400; fonts bapt.,774, 782; voûtes, 458.
Bray-sur-Somme (Somme). Égl., plan, 485.
Brède (La) (Gironde). Ch. *517*, *520*, *526*.
Bredon (Cantal). Égl. : plan, 223, 484; portail, 60, *551*.
Brelevenez (Côtes-du-Nord). Égl. : bénitier, 784, *338*; crypte, 251, 252, 253; fonts bapt., 764, 775; plan, 233; tour, 568.
Brescia (Italie). Egl., plan, 170.
Bresle (Somme). Égl., toiture, 596.
Bresles (Oise). Égl., décor., 406.
Bressuire (Deux-Sèvres). Égl., clocher, 685. — Porte, *544*.
Brest (Finistère). Ch., *558*.
Brestot (Eure). Égl., fenêtre, 394.
Bretagnolles (Eure). Égl., fonts bapt., 765, 775.
Bretèche, *115*, *303*, *459*, *471*, *475*.
Bretèche de navire, *590*.
Bretenoux (Lot). Arcades, *335*. — Plan de ville, *245*.
Breteuil (Oise). Chap. Saint-Cyr, 458, — Égl.: baies, 304; corniche, 399.
Brétigny (Eure). Égl., décor, 361.
Bretture, 7.
Breuil (Le) (Marne). Égl. : fenêtre, 526.
Breuil-Benoist (Eure). Celliers, *41*. — Croix, 799, 800. — Égl. : 463, arcs, 549; arcs-bout., 509; baies, 526; fonts bapt., 776; piscine, 752; plan, 488; portail, 540; supports, 551.
Breuil-en-Vexin (Seine-et-Oise). Égl., clocher, 334.
Breuil-le-Sec (Oise). Égl.: corniche, 399, 581.
Breuil-le-Vert (Oise). Égl. : fonts bapt. 772, 773, 777; supports, 321, 323.
Breyent (Pas-de-Calais). Égl. : chapit., fig. 289.
Briançon (Hautes-Alpes). Égl., portail, 209, 396.
Bricquebec (Manche). Dj., *529*. — Égl. : supports, 322, 323.
Bricqueville (Calvados). Égl., tour, 570, 593.
Bridgeworth (Angleterre). Dj., *502*.
Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne). Égl. : bases, 680; fonts bapt., 776. — Hôtel-Dieu : *46*; fenêtre, *122*.
Brienne-la-Vieille (Aube). Egl. : bénitier, 785; supports, 551.

Briennon (Loire). Egl., baies, 389.
Brigantin, *613*.
Brignolles (Var). Égl. : arcades, 292; portail, 25, 392, 540; Mais. fenêtre, *122*, *123*, *125*.
Brignon (Haute-Loire). Égl. 85.
Brinon (Cher). Égl., porche, 592.
Brionne (Somme). Dj., *502*.
Brioude (Haute-Loire). Doyenné, plafond, *161*. — Égl. Saint-Julien : 214, 425, 637; arcs-bout., 519; chapit., 378, 387, fig. 182; clocher, 334; coupole, 282; décor, 350, 357; plan, 233; portail, *119*; supports, 331; tour, 247, 249, 336; transept, 235; trib. 256; voûte, 271, 278.
Brique, 6.
Brive (Corrèze). Égl. Saint-Martin : bénitier, 785; chapit., 373, 374; fonts bapt., 772, 778; plan, 225, 470, 498; portail, 534; supports, 550, 563; tour, 248; trib. 258, 543. — Mais., échauguette, *172*.
Brixworth (Angleterre). Égl. 113, 142.
Broglie (Eure). Égl. : arcatures, 315, 316; galerie, fig. 95; plan, 227.
Bronnbach (Allemagne). Égl., voûtes, 279.
Brou (Ain). Ch., chap., *79*, *152*. — Égl. : 672; cloître, *22*; jubé, 755, 756, fig. 385; pavement, 717; trib., 762.
Broue (Charente-Inférieure). Dj., *502*, *510*.
Brough (Angleterre). Dj., *502*.
Brougham (Angleterre). Dj., *502*.
Broughton (Angleterre). Égl., 142.
Bruay (Nord). Ancienne égl. : 156, remplages, 307. — Égl., fonts bapt., 775.
Brugelette (Belgique). Égl. : fonts bapt., 775.
Bruges (Belgique). Cath. : voûte, 505. — Halles, *341*. — Hôtel de ville, *303*, *308*, *311*; beffroi, *313*; statues *359*. — Loge des Bourgeois, *345*. — Mais. des Génois, *345*. — Mais. du Franc, *141*, *324*; cheminée, *148*. — Mais. de Tonlieu, *344*.
Brugnac (Gironde). Dj., *515*, *517*, *525*, fig. *245* et *246*.
Brunembert (Pas-de-Calais). Égl. : plan, 589. — Moulin, *218*, *354*.
Bruniquel (Tarn-et-Garonne). Mais., fenêtre, *131*.
Brunswick (Allemagne). Hôtel de Ville, *304*, *306*.
Brux (Vienne). Égl., voûte, 269.
Bruxelles (Belgique). Halles, *340*. — Hôtel de Ville : *311*; beffroi, *314*. — Mais. du roi, *323*, *324*.
Bruyère (La) (Oise). Égl. : arcs, 458 clocher, 340.
Bruyères (Aisne). Égl. : décor, 407; voûtes, 448, 459, 460.
Bruzec (Finistère). Calvaire, 801.
Budin (Bohême), Égl., chaire, 760.
Budos (Gironde). Ch., *521*.
Bueil (Indre-et-Loire). Calvaire, 800. — Égl. : fonts bapt., 765, 775.
Buffavent (Chypre). Ch. : *520*, *532*, *537*; citernes, *99*, *490*.
Buhmore (Angleterre). Égl., tour, 249.
Buillart (Charles), 691.
Buire-le-Sec (Pas-de-Calais). Égl., fonts bapt., 777.
Bullant (Jean II), 689.
Bully (Calvados). Égl. : 214, décor, 364.
Bunel, 82.
Bunières (Haute-Loire). Égl., remplages, 307.
Burgel (Allemagne). Égl., fonts bapt., 777, 782.
Burgos (Espagne). Beffroi, *302*. — gl. cath. : 473; clôture de chœur, 758; flèche 594. — Égl. Saint-Gil, chaire, 758.
Burlats (Tarn). Égl. : corniche, 400. — Mais. fenêtre, *123*. — Palais, *190*, *514*; fenêtre, *122*, fig. *65*.
Bury (Oise). Égl. : 435, clocher, 346, 569; fonts bapt., 777; plan, 484; supports, 327; voûtes, 458, 459, 460, 462.
Bury Saint Edmunds (Angleterre). Égl., arcatures, 316.
Busse, *610*.
Bussy (Loire). Égl.. clocher, 333.
Buxières-la-Grue (Allier). — Égl. : clocher, 567, 573; flèche, 345; portail, 392.
Buzonville (Calvados). Égl., flèche, 570.
Byons (Doubs). Égl. : corniche, 400; porche, 242.
Byland (Angleterre). Égl., arcatures, 317.

C

Cabourg (Calvados). Égl., clocher, 566.

Cadouin (Dordogne). — Égl. : baies, 300; cloître, *22*, *25*; coupole, 283; voûte, 598.

Caen (Calvados). Égl. de la Trinité (Abb. aux Dames) : appareil, 214; arcs, 299, 312; arcs-bout., 450; baies, 303; bases, fig. 191; chapit., 379, fig. 176; constr., 76; contreforts, 331; crypte, 252; décor., 358; galerie, 258; plan, 226; supports, 323, 326; tours, 247, 347; voutes, 87, 279, 440, 441, 458. — Egl. Saint-Etienne (Abb. aux Hommes) : 463; appareil, 214; arcatures, 312; arcs-bout., 509; baies, 298, 529; chapit., 379; constr., 62, 71; enceinte, *545*; galerie, 258; plan, 482, 488, 675; supports, 323, 552; tours, 247, 568; trésor, *28*; trib., 256, 541, fig. 93; voûtes, 87, 270, 440, 441, 448, 459, 460, 461. — Egl. Saint-Étienne-le-Vieux : clocher, 567; décor., 366. — Égl. Saint-Nicolas : arcatures, 299, 312, fig. 122; baies, 303; toiture, 575; tours, 340, 572. — Égl. Saint-Pierre : arcs-bout., 678; clocher, 522, 568, 571; supports, 552; tour, 568; triforium, 605; voûtes, 598, 599, 675. — Égl. Saint-Vincent, arcs-bout., 601. — Hôtel d'Ecoville, escalier, *111*. — Hôtel-Dieu, *46*. — Mais. : appareil, *187*; bretèche, *116*.

Cahors (Lot). Cath. : 210; arcades, 295; baie, 302; cloître, *22*, *25*; constr., 211; coupole, 286; nef, 239; plan, 230; porche, 242, 365, 395, 396; remplages, 308; trib., 258, 543. — Egl. Saint-Barthélemy, plan, 484, 492. — gl. Saint-Urcise, voûtes, 703. — Mais. : *252*, fig. *141*; cheminée, *150*; fenêtre, *127*, *131*. — Palais de Jean XII, tour, *171*. — Ponts, *271*, *556*, fig. *270* et *272*. — Remparts, *464*, *545*.

Caillac (Gironde). Egl., portail, 534.

Caillère (La) (Vendée). Egl., voûtes, 269, 273.

Caire (Le) (Égypte), chapit., 374.

Caisnes (Oise). Égl : 496; arcs, 521; voûtes, 460.

Caisson, 51, 676, *158*.

Calais (Pas-de-Calais). Égl : chapit., 562; clocher, 594; contreforts, *551*; fonts bapt., 775; plan, 484; supports, 550. — Étape aux laines, *341*; montjoie, *177*. — Hôtel de ville : *310*; beffroi, *301*, *314*; caves, *102*; horloge, *319*. — Hôtel Minet, enseigne, *176*. — Tour du guet, *262*, *467*.

Calibre, 14.

Calmeilles (Pyrénées-Orientales). Égl., fonts bapt. 766, 774.

Calonne-sur-la-Lys (Pas-de-Calais). Égl., clocher, 567, 594.

Calvaire, 800.

Calvaire (Le) (Manche). Calvaire, 800.

Camarsac (Gironde). Ch., *521*.

Cambes (Calvados). Égl., décor., 364.

Cambrai (Nord). Cath. (ancienne) : baies, 526; corniche, 582; plan, 480, 489, 491. — Hôtel de ville, horloge, *319*. — Mesures, *337*.

Cambridge (Angleterre). Égl. du Temple, 219. — Université, *361*.

Cambronne (Oise). Egl. : baies, 531; clocher, 334, 343, 346, 569; corniche, 399; décor., 351; fonts bapt., 776; plan, 484; voûtes, 458, 462.

Camon (Ariège). Cimetière, *549*. — Egl., *326*.

Campagnac (Gard). Pont Saint-Nicolas, *265*, *271*.

Campes (Tarn). Calvaire, 800.

Campigny (Calvados). Égl., flèche, 342, 344.

Camprodon (Italie). Égl., transept, 237.

Canal, 16.

Cannelure, 16, 21.

Canapville (Calvados). Colombier, *200*, *203*. — Man., *194*.

Candes (Indre-et-Loire). Égl. : galeries, 546, 547; plan, 483, 484, 498; portail, 14, 494, 495, 537, 548, *551*; voûtes, 501.

Candiès-de-Conflent (Pyrénées-Orientales). Egl., fonts bapt., 766, 774.

Cangé (Indre-et-Loire). Égl., voûtes, 597.

Canly (Oise). Égl., plan, 483.
Cannectancourt (Oise). Égl., fonts bapt., 774.
Cannes (Alpes-Maritimes). Égl. Sainte-Anne, nef, 238. — Tour du chevalier, *461*.
Cannet (Le) (Var). Égl., flèche, 341. — Remparts, *548*.
Canon, *450* et sq.
Canonnière, *469*.
Canourgue (La) (Lozère). Égl. : chapit., 14; plan, 233; voûtes, 265, 266.
Canterbury (Angleterre). Cath. : arcatures, 316; constr., 78; crypte, 253, 392, 393; fontaine du cloître, *40*; pavements, 706; supports, 552; vestiaire, *30*. — Égl. Saint-Pancras, rs., 113, 142. — Evêché : escalier, *103*, *104*, fig. *45*; salle du chapitre, *76*.
Cantharus, 116.
Capdenac (Lot). Plan de ville, *245*. Remparts, *548*.
Capestang (Hérault). Ch., plafond, *162*. — Égl., autel, 731.
Capestrano (Italie). Égl., ciborium, 743.
Caponnière, *454*.
Capoue (Italie). Égl. Saint-Michel, 166.
Cappelle-Brouck (Nord). Égl. : arcs, 293, 314, 366; chapit., 558; flèche, 594; voûtes, 450.
Cappy (Somme). Égl., clocher, 594, *551*.
Caravelle, *611*, fig. *288* et *289*.
Carbini (Corse). Égl. : 209; tour, 248. — Égl. des Giovannali, 804.
Carcan, *328*.
Carcassonne (Aude). Égl. Saint-Michel : arcs, 549; baies, 529; constr., 493; galeries, 547; plan, 492. — Égl. Saint-Nazaire : 103, 470; arcatures, 613; baies, 300; bases, fig. 283; chapit., 562; consécration, 96; nef, 239; plan, 484, 487, 491; supports, 319, 320, 326, 368, 550, 553, fig. 281; tours, 249, 347; voûtes, 268, 506, 508. — Égl. Saint-Vincent : galeries, 547; plan, 492. — Remparts : Porte narbonnaise, *461*, *470*, fig. *226*; Porte Saint-Nazaire, *483*, *485*, *489*, fig. *229*; Tours, *464*, *545*.
Cardiff (Angleterre). Dj., *505*.
Carennac (Lot). Cloître, *21*, *22*, *26*. Égl. : baies, 300; coupole, 283; décor., 365; nef, 240; remplages, 308; supports, 320, 326, 329.
Carentan (Manche). Arcades, *335*.
Cargue, *576*.
Carhaix (Finistère). Calvaire, 801.
Carignan (Ardennes). Égl., plan, 590.
Carlepont (Oise). Égl., corniche, 582.
Carly (Pas-de-Calais). Égl., fonts bapt., 777.
Carpentras (Vaucluse). Égl. Saint-Siffrein : constr., 587; décor., 350; frise, 404; plan, 591; portail, 393; supports, 324; voûtes, 500.
Carraque, *610*, fig, 287.
Carreau, 6.
Carrière, 7.
Carrières-Saint-Denis (Seine-et-Oise). Retable, 739.
Cartelègue (Gironde). Égl. : décor., 360; plan, 483; voûtes, 461.
Cartigny (Somme). Égl. : baies, 302; fonts bapt., 766, 777.
Cartigny-Lépiney (Calvados). Égl. : corniche, 399; supports, 566.
Casamari (Italie). Abb. : 90, 438, 474, fig. 227; cellier, *41*; chauffoir, *32*; cheminée, *145*; ciborium, 743; infirmerie, *47*; porterie, *17*, *125*, fig. *4*; remplages, 310; salle capitulaire, *31*; transept, 237. — Aqueduc, *273*.
Casanova, 83.
Cases (Pyrénées-Orientales). Égl., crypte, 253.
Cashel (Irlande). Chap. de Cormac, jubé, 756.
Cassine (La) (Mayenne). Égl. : baies, 301; nef, 240; plan, 222.
Cassovie (Hongrie). Egl. : 477; plan, 485.
Castel del Monte (Pouille). Ch. : 12, 474, *71*, *520*, *521*, *535*; cheminée, *145*; citernes, *99*, *489*; latrines, *94*, *96*; pavement, 717.
Castelnau-de-Bretenoux (Lot). Ch. : *514*, *520*, fig. *244*; chap., 77; dj., *525*. — Mais., cheminée, *149*.
Castelnau-de-Lévis (Tarn-et-Garonne). Tour, *467*.
Castelsarrasin (Tarn-et-Garonne). Égl., clocher, 496, 567, 573.
Castillon (Ariège). Égl., clocher, 332.
Castle-Rising (Angleterre). Égl., arcatures, 316.

Castres (Tarn). Égl., corniche, 400. — Mais., latrines, *96*.
Catacombes, 102.
Catapulte, *442*, fig. *199*.
Catenoy (Oise). Égl. : clocher, 567; corniche, 397, fig. 195; plan, 223, 483, fig. 72; supports, 327; tour, 246.
Catus (Lot). Salle capitulaire, *30*, *31*.
Caudebec (Seine-Inférieure). Égl. : 71; flèche, 594; trib. d'orgue, 762.
Cauffry (Oise). Égl. : clocher, 340; voûte, 458.
Caumont (Ariège). Portes, *486*.
Caussade (Gers). Égl. : 472; flèche, 594.
Caussade (Tarn-et-Garonne). Égl., façade, *552*.
Cauvigny (Oise). Égl., clocher, 334, 346.
Cavagnolo (Italie). Égl., 206.
Cavaillon (Vaucluse). Cloître, *21*, *24*. — Egl. : 85; arcatures, 312; clocher, 335; constr., 82; corniche, 404; nef, 239; portail, 393; supports, 324; tourelle, 347; transept, 235; voûte, 266, fig. 106.
Cavalerie (La) (Aveyron). Remparts, *548*.
Cavalier, *463*.
Cavet, 16.
Cavron (Pas-de-Calais). Ch., *194*.
Caylus (Tarn-et-Garonne). Halles, *342*. — Mesures, *337*.
Caythorpe (Angleterre). Égl., plan, 492.
Cazaril (Haute-Garonne). Égl., décor., 364.
Cazeaux de Larboust (Haute-Garonne). Égl. : chapit., 370; clocher, 209.
Cébazat (Puy-de-Dôme). Ch., cuisine, *85*. — Egl., crypte, 251, 253.
Ceccano (Italie). Égl. : chaire, 759; constr., 76; croix, 723.
Ceffonds (Haute-Marne). Égl. : corniche, 583; fonts bapt., 775; sculptures, 671.
Ceignac (Aveyron). Égl., clocher, 574.
Celle (La) (Aisne). Égl. : clocher, 339; plan, 483; supports, 550.
Celle (La) (Var). Égl., nef, 239.
Celle-Bruère (La) (Cher). Égl. : arcatures, 315; baies, 300; bénitier, 785; chapit., 381, fig. 180; coupole, 282; décor., 407; fonts bapt., 764, 775; nef, 240; plan, 226; voûtes, 265, 268.
Celle-Guénand (La) (Indre-et-Loire). Égl. : arcatures, 316; coupole, 283; décor., 404.
Celle-les-Condé (Marne). Égl., fonts bapt., 775, 780.
Celle près Bionville (Var). Cloître, *21*.
Cellefrouin (Charente). Égl., voûte, 265, 268. — Lanterne des morts, 796, 797.
Celleneuve (Hérault). Égl. : mâchicoulis, *475*, *552*; nef, 239.
Celles-sur-Belle (Deux-Sèvres). Égl., décor., 361.
Cellier, *65*.
Cénac (Dordogne). Égl., toiture, 575.
Cep ou Bloc, *328*.
Cepet (Haute-Garonne). Égl., clocher, 566.
Céret (Pyrénées-Orientales). Égl., bénitier, 787.
Cerines (Chypre). Ch. : citernes, *99*, *489*, *521*, *528*, *531*, *532*, *537*, *558*; parapet, fig. *218*; remparts, *461*.
Cerisiers (Yonne). Tombeau, 735.
Cerisy-Buleux (Somme). Égl., supports, 320, 550.
Cérisy-Gailly (Somme). Ch. : égl., 89, 496; appareil, 478; portail, 680; supports, 550.
Cerisy-la-Forêt (Manche). Égl. : arcs-bout., 450; baies, 303; décor., 357, 358, 364; galerie, 258; nef, fig. 97; plan, 226, fig. 73; remplages, 307; supports, 323; transept, 236; trib., 256; voûtes, 264, 267.
Cerny-en-Laonnais (Aisne). Égl., tour, 248.
Cerny-les-Bucy (Aisne). Égl., clocher, 332.
Cerseuil (Aisne). Égl. : clocher, 339; supports, 320.
Cesson (Côtes-du-Nord). Tour, *515*, *525*.
Ceyssac (Haute-Loire). Égl. : remplages, 307. — Mesures, *337*.
Chaalis (Oise). Clocher, 21.
Chablis (Yonne). Egl., arcs, 521.
Chabrillan (Drôme). Égl. : fenêtres, 60; voûte, 265.
Chacrise (Aisne). Égl., plan, 230.
Chadenac (Charente-Inférieure). Égl. : arcatures, 315, 316; chapit., 557; crypte, 252; décor., 366; plan, 223.

Chailly-en-Gatinais (Seine-et-Marne). Égl., fonts bapt., 775.
Chainage, 4, 9, 46, fig. 27.
Chaire à prêcher, 758. — Chaire pontificale, 141.
Chaise-Dieu (La) (Haute-Loire). Égl. : 463; cloître, *22*, *25*; clôture du chœur, 758; jubé, 754, 755; nef, 470; plan, 484, 491, 591; trésor, *23*. — Mais., fig. *24bis*; bretèche, *116*, escalier, *106*; fenêtre, *122*.
Chaize-Giraud (La) (Vendée). Égl. : décor., 365; nef, 240.
Chalain d'Uzère (Loire). Autel, 731.
Chalais (Charente). Égl., décor., 361, 362, 363.
Chalançon (Haute-Loire). Cheminée, fig. *94*.
Chalard (Le) (Haute-Vienne). Lanterne des morts (rs.), 797. — Mais. aux Anglais, fig. *27*.
Chalcis (Eubée). Basil., nef, 111.
Chalencon (Ardèche). Arcades, 30, 293.
Chalinargues (Cantal). Égl., fonts bapt., 775.
Chalis (Oise). Égl. plan, 480, 489.
Challes (Sarthe). Égl., voûte, 677.
Chalmazel (Loire). Ch. *521*.
Chalons-sur-Marne (Marne). Cath. : 103; balustrade, 584; porche, 494; supports, 550; trib., 544. — Egl. Notre-Dame-en-Vaux : 495, fig. 91; arcades, 296; arcs-bout., 509, 510, 511, 512; baies, 298, 304; bénitier, 785, fig. 398; chapit., 380; déambulatoire 467; fenêtres, 524, 526; plan, 487; remplages, 310; socle, 391; tour, 246, 247; trib., 541, 543, 544; voûtes, 504. — Égl. Saint-Jean : chap., 763; toiture, 596. — Salle capitulaire, *31*.
Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire). Cath. : 103; appareil, 13; arcatures, 312; chapit., 381; corniche, 581; décor, 358, 362; plan, 485; supports, 392; trib., 543, 545, 546, — Égl. des Cordeliers, voûtes, 704. — Hôtel de ville, *302*. — Mais. baies, fig. *71*, *72*, *86*; galeries, *114*, *115*.
Chalus (Haute-Vienne). Montjoie, 802.
Chalusset (Haute-Vienne). Ch., *502*, *543*.
Chamalières (Haute-Loire). Égl. : arcatures, 312; baies 301, 304; bénitier, 395; clocher, 346; nef, 240; plan, 233; remplages, 307 transept, 235; voûte, 278.
Chamalières (Puy-de-Dôme). Égl. : arcatures, 317; plan, 233; porche, 173, 242; supports, 177, 188, 320; tailloir, 369.
Chamant (Oise). Égl., flèche, 342, 344, 346.
Chambéry (Savoie). Baptistère, 195. — Ch., chap., *79*; tour, *467*; trib. 762.
Chambois (Orne). Dj., *502*. — Égl. : décor., 367; tour, 570.
Chambon (Creuse). Egl. : baies, 301; chapit., 373; clocher, 339, 595; plan, 233, 234, 421; porche, 495; tour, 247; transept, 236; trésor, *28*; voûtes, 278, 279.
Chambon (Puy-de-Dôme). Calvaire, 800. — gl. : 218; arcatures, 317; chap. funéraire, 792.
Chambord (Loir-et-Cher). Ch. : *528*; cheminée, *152*; corniche, *153*; escalier, *111*, *115*; lucarne, *136*.
Chamboy (Orne). — Dj., *502*, *503*.
Chambranle, 24.
Chambre, *66*, *67*.
Chambre de poupe, *586*.
Chambre des traits, 67.
Chamigny (Seine-et-Marne). Égl. : plan, 490; supports, 550.
Chamoy (Aube). Égl., fonts bapt., 775.
Champ-le-Duc (Vosges). Égl., voûtes, 458.
Champagnac (Ardèche). Pont, *265*.
Champagne (Ardèche). Égl. : 212; baies, 298, 300; coupole, 280, 290; plan, 225, 228, fig. 120; remplages, 308; supports, 326, 550; tour, 249; triforium, 300.
Champagne (Creuse). Calvaire, 800.
Champagne (Gard). Égl., clocher, 334.
Champagne (Seine-et-Oise). Égl. : baies, 529; fonts bapt., 776; jubé, 754.
Champdeniers (Deux-Sèvres). Égl. : baies, 301; clocher, 334; coupole, 282; crypte, 253; nef, 240; supports, 325; voûtes, 265, 278.
Champdieu (Loire). Égl. : 163; arcatures, 317; baies, 300; coupole, 282; crypte, 251, 253; mâchicoulis, *475*, *552*, fig. *222*; nef, 240; plan, 225, 226; remplages. 307; tour, 248; voûtes, 268, 278.

Champeaux (Seine-et-Marne). Égl. : arcs-bout., 509, *551*; baies, 526, 529; clocher, 593: corniche, 579; plan, 483, 484; supports, 550, 552; voûtes, 445, 500.
Champenillon (Charente). Égl., *552*.
Champigneul (Marne). Égl. : arcatures, 315; clocher, 340, fig. 143; remplages, 307; supports, 323.
Champigny-sur-Veude (Indre-et-Loire). Ch., chap., *79*.
Champlieu (Oise). Égl. : baies, 302; voûte, 275.
Champmillon (Charente). Égl. : arcatures, 315, 316; chapit., 381, 383.
Champniers (Vienne). Lanterne des morts, 797.
Chanceaux (Indre-et-Loire). Égl., 162.
Chancel, 141, 142, 725.
Chancelade (Dordogne). Égl. : arcatures, 316; coupole, 282; nef, 239: porche, 592; supports, 393; voûte, 266.
Chanfrein, 16.
Chanteau (Creuse). Mesures, *337*.
Chantelles (Allier). Egl. : arcatures, 317; supports, 324.
Chanteloup (Manche). Égl., 214.
Chantemerle (Drôme). Egl. : décor., 361; voûtes, 265, 268.
Chanteuges (Haute-Loire). Égl. : arcatures, 312; nef, 240; voûte, 278.
Chaourcé (Aube). Portail, 679.
Chapaize (Saône-et-Loire). Égl. : 212; arcades, 293; baies, 301, 395; corniche, 400; coupole, 282; supports, 320, transept, 235; voûtes, 265, 278.
Chapelle (La) (Seine-Inférieure). Égl., porche, 593.
Chapelle-Bertin (La) (Haute-Loire). Égl., remplages, 307.
Chapelle de Vensat (La) (Puy-de-Dôme). Égl. : plan, 230; supports, 323.
Chapelle-sous-Dun (La) (Saône-et-Loire). Égl., voûte, 703.
Chapelle-sous-Orbais (La) (Marne). Égl. : plan, 483; tour, 572.
Chapelle-sur-Crécy (La) (Seine-et-Marne). Égl. : chapit., 560; fonts bapt., 764, 776; plan, 485; tour, 572; trib., 543, 545, 546; triforium, 605; voûte, 467.
Chaperon, 17.
Chapiteau : 20, 22, 23; — dorique, 22; — conique, 22; — corinthien, 22; — cubique, 372; — godronné, 373; — historié, 384.
Chaplade (Cantal). Egl., bénitier, 787.
Chappes (Allier). Égl., arcatures, 317.
Char (Charente). Égl., tour, 568.
Charbonnières-les-Varennes (Puy-de-Dôme). Egl. : plan, 222; voûte, 266.
Charenton (Cher). Égl., fonts bapt., 778.
Charenton (Seine). Temple, 805.
Charité (La) (Nièvre). Egl. : arcades, 293, 295, 299, 315, 393; baies, 298, 301; chapit., 378; clocher, 334; coupole, 282; décor., 349, 359, 361, 362, 365; plan, 227, 233; supports, 330, 331, 392; tours, 247, 336; transept, 237; voûte, 274. — Mais., galeries, *114*.
Charlieu (Loire). Cloître, *22*, *25*; bases, 389. — Dj., *504*. — Egl. : chapit., 382; corniche, 400; décor., 357, fig. 147; porche, 243, 328, 365; tours, 248, 347; voûte, 278. — Lanterne des morts, 796.
Charly (Cher). Égl. : flèche, 342; supports, 320.
Charmoy (Aube). Égl., fonts bapt., 775.
Charney (Angleterre). Man., *192*.
Charpentes, 42, 43, 48, 50; charpente à fermettes, 49; charpente à chevrons portant ferme, 49; charpente sans entraits, 50.
Charpenterie, 42, 43.
Charras (Charente). Égl. : arcatures, 312; nef, 238; parapet, *552*.
Charroux (Vienne). Égl. : 217; clocher, 338; voûte, 269.
Chartres (Eure-et-Loir). Cath. : 103, 115,; appareil, 179; arcs, 27; arcs-bout., 512, fig. 252; baies, 528, 530; chapit., 560; clochers, 248, 345, 568, *152*; clôture du chœur, 758; constr., 72, 74; corniche, 579; crypte, 157, 253, 178, 188; décor., 352, 365, 671; fleurons, fig. 314; fonts bapt., 392; galeries, 546, 547, 548; horloge, *318*, *319*; jubé (ancien), 755; pavement, fig. 357; plan, 487, 489; portails, 393, 395, 452, 494, 537, 539, fig. 267; socles, 391; supports, 551;

toiture, 575; trib., 544, 545; vitraux, 76, 79; voûtes, 291, 458, 459, fig. 250 *bis*. — Crypte de Saint-Martin-au-Val, 115. — Egl. Saint-Aignan, fonts bapt., 772; — Égl. Saint-André : arcades, 295; supports, 319. — Égl. Saint-Brice : arcades, 293, 296; baies, 298; bases, 388; crypte, 115, 156, 253; supports, 318, 320; trib., 545. — Égl. Saint-Père : arcs-bout., 509; balustrade, 583; chapit., 372; constr., 62; cuisine, *83*; jubé, 756; supports, 551, 552; trib., 544. — — Hôtel-Dieu, *47*. — Mais. : escalier, *110*; fenêtre, *127*. — Le Perron, *76*, *154*, *322*; peintures, *163*, *165*; plan, fig. *166*, *167*.

Chas (Puy-de-Dôme). Fontaine, *294*.

Chaspuzac (Haute-Loire). Égl. : décor., 361; remplages, 307.

Chassagne (Puy-de-Dôme). Égl., voûte, 266.

Chassenon (Charente). Égl. : 179; appareil, 180.

Chassiers (Ardèche). Égl. : flèche, 593; nef, 240; parapet, *552*.

Chassigny (Seine-et-Marne). Égl., portail, 539.

Chassis, 24, 52.

Chassy (Cher). Égl., tabernacle, 748.

Chastres (Charente-Inférieure). Égl. : coupole, 286; nef, 239.

Chat, *573*, *613*.

Chatain (Vienne). Égl., clocher, 335.

Chateau, *491*.

Chateau-Chalon (Jura). Égl., portail, 452.

Chateaudun (Eure-et-Loir). Ch. : chap., *77*, *79*; cuisine, *84*; dj., *509*; escalier de Dunois, *108*, *109*, *111*, fig. *51* et: *52*; fenêtres, *130*, *131*; lambris, *159*; mâchicoulis, *546*; peintures, *166*; salle, *75*. — Chap. de Champdé, 651. — Égl. de la Madeleine, 103, *2*; contreforts, *551*; façade, *475*, *552*, *553*; fenêtre, *127*; portail, 452; supports, 552; voûtes, 458. — Égl. Saint-Jean, cimetière, 790. — Égl. Saint-Valérien : 320; arcs, 521; supports, 549, voûtes, 499. — Mais., escalier, *111*.

Chateaufort (Seine-et-Oise). Dj., *504*.

Chateaugay (Puy-de-Dôme). Dj., *525*, — Égl., portail, *551*. — Mais., portes, *119*.

Chateau-Gontier (Mayenne). Égl. Saint-Jean : crypte, 251, 253; supports, 320. — Musée, autel, 729, fig. 361.

Chateau-Guillaume (Indre). Égl. : constr., 331; mâchicoulis, *475*

Chateau-Landon (Seine-et-Marne). Abb. Saint-Séverin : chapit, 380; corniche, 579; décor., 364; fonts bapt., 776; nef, fig. 96; plan, 223, supports, 320, 327; tailloir, 369; tour, 248; voûte, 459. — Égl. Notre-Dame, 435. — Égl. Sainte-Algade, flèche, 341.

Chateau-Larcher (Vienne). Lanterne des morts, 797.

Chateau-l'Hermitage (Sarthe). Égl., voûte, 502.

Chateaulin (Finistère). Cimetière, 790, 794.

Chateaumeillant (Cher). Égl. : arcatures, 315; baies, 300, 301; décor., 364; nef, 240; plan, 226, 228, fig. 75; remplages, 307; supports, 324; transept, 237.

Chateauneuf (Charente). Égl. : arcatures, 316; corniche, 399; décor., 365; supports, 323.

Chateauneuf (Cher). Égl. : baies, 301; coupole, 282.

Chateauneuf (Saône-et-Loire). Égl. : clocher, 337, 341; coupole, 282; nef, 240; plan, 226; transept, 235; voûte, 269.

Chateauneuf (Vaucluse). Chapelle funéraire, 797.

Chateauneuf-les-Bains (Puy-de-Dôme). Égl., clocher, 333.

Chateau-Ponsac (Haute-Vienne). Égl. : coupole, 283; nef, 240; plan, 226; voûte, 269.

Chateau-sur-Epte (Eure). Dj., *594*.

Chateau-Thierry (Aisne). Beffroi, *301*, *314*. — Porte, *461*, *464*, *545*.

Chatel-Censoir (Yonne). Égl. : bases, 684; chapit., 14, 375, 682; crypte, 251, 253; portail, 680; voûtes, 265, 278.

Chatel-de-Neuvre (Allier). Égl., voûtes, 268, 278.

Chateldon (Puy-de-Dôme). Mais., portique, *114*.

Chatelier-Chateaumur (Vendée). Dj., *507*.

Chatelliers (Les) (Deux-Sèvres). Égl., pavement, 718, 723.

Chatel-Montagne (Allier). Égl. : arcs, 295, 299; nef, 240; plan, 233; porche, 242; trib., 257; voûte, 268.
Chatelus (Loire), Dj., *526*.
Chatière, 135.
Chatillon-sur-Indre (Indre). Dj., *510*.
Chatillon-sur-Loing. Dj., *505*, *526*.
Chatillon-sur-Seine (Côte-d'Or). Égl. des Augustins, voûte, 272. — Égl. Saint-Vorles : baies, 301; nef, fig. 104; sculptures, 671; voûtes, 263, 265, 272, 600.
Chatillon-sur-Thouet (Maine-et-Loire). Égl. : 162.
Chaudardes (Aisne). Égl., constr., 72.
Chaume, 53.
Chaumont (Haute-Marne). Chap. du collège : baies, 680; voûtes, 675. — Égl. Saint-Jean-Baptiste, arcs-bout., 601; chap., 763; corniche, 581; escalier, *110*; façade, *552*; galeries, 547; porche, 494; supports, 549, 552; triforium, 605; voûtes, 500, 598. — Salle capitulaire, *31*.
Chauriat (Puy-de-Dôme). Égl. : 214; arcades, 295; arcatures, 312, 317; porche, 242; supports, 319, 323; tour, 336.
Chaussée (La) (Seine-Inférieure). Égl., flèche, 594.
Chauvigny (Vienne). Ch. : Dj., voûtes, 704, *502*, *507*, *525*; latrines, *97*. — Égl. Notre-Dame : arcatures, 311; baies, 301; clocher, 346; coupole, 282; décor., 355, 363; plan, 233; supports, 325, 331; voûtes, 265, 278, 500. — Égl. Saint-Nicolas : baies, 305; cheneaux, 18; constr. 72; corniche, 402; escalier, 342; plan, 233; voûte, 278.
Chaux-Tessel (Calvados). Égl. : décor., 364.
Chavanay (Loire). Calvaire, 800.
Chavat (Marne). Égl., supports, 320.
Chavoy (Manche). Égl., chaire, 760.
Chazay (Deux-Sèvres) : Égl., voûtes, 461.
Chazelles (Charente). Égl., nef, 238.
Chécy (Loiret). Égl. : 86; arcs, 295, 296, 521; baies, 530; bénitier, 787; clocher, 340; plan, 483; portail, 292; tour, 248.
Chelande, *573*, *609*.
Chelles (Oise). Égl. : supports, 327, 394; voûtes, 448, 460.
Chemillé (Indre-et-Loire). Chap. du Liget, 218.
Chemillé (Maine-et-Loire). Égl. Notre-Dame, tour, 568.
Chemin de ronde, 258, *464*.
Chemise, *462*.
Chéneau, 18.
Chenevelles (Vienne). Égl., arcatures, 315.
Chenier (Loire). Calvaire, 800.
Chennegy (Aube). Égl., fonts bapt., 774.
Chenonceaux (Indre-et-Loire). Ch., chap., 672, *3*, *79*. — Pont, *554*.
Chérence (Seine-et-Oise). Armoire, *29*.
Chéreng (Nord). Égl., fonts bapt., 774.
Cherizay (Sarthe). Égl., fonts bapt., 764.
Chermignac (Charente-Inférieure). Calvaire, 800, 801.
Cherves (Charente). Égl., coupole, 286.
Cherveux (Deux-Sèvres). Dj., *526*.
Chester (Angleterre). Égl. Saint-Jean, chapit., 371. — Réfectoire, *37*.
Cheux (Calvados). Égl., voûte, 460.
Chevalement, 44.
Chevaux de frise, *462*.
Chevet, 118.
Cheville, 42.
Chevrette (Vendée). Prieuré, colombier, *203*.
Chevron, 49.
Cheylade (Cantal). Égl., fonts bapt., 765.
Chézy-sur-Marne (Aisne). Égl., fonts bapt., 771.
Chiaravalle-près-Milan (Italie). Égl. : 474; clocher, 574; trésor, *28*.
Chillon (Suisse). Ch. : peinture, *163*; plafond, *156*; salle, *74*, *76*, *520*.
Chinard (Philippe), 71.
Chinon (Indre-et-Loire). Ch., *526*, *544*. — Égl. Saint-Maurice, chœur, 638. — Égl. Saint-Mexme : appareil, 213, 214; décor., 406; frise, 403; fronton, 405; fût, 393. — Moulin, *546*.
Chipilly (Somme). Égl., fonts bapt., 776, 782.
Chirac (Lozère), Égl. : arcades, 292, corniche, 581; voûte, 446.
Chirens (Isère). Dj., *461*.
Chiry (Oise). Égl. : fonts bapt., 776; voûtes, 460.

Chisseaux (Indre-et-Loire). Égl., 213.
Chissey (Jura). Égl. : arcs, 521 ; cimetière, 794 ; corniche, 582 ; plan, 483, 484 ; supports, 456, 563 ; trib., 542.
Chissey (Saône-et-Loire). Égl., galerie, 258.
Chitry (Yonne). Égl., tour, *548*.
Chivy (Aisne). Égl. : 156 ; décor., 353, 361 ; supports, 323 ; tailloir, 369 ; voûte, 264.
Chocques (Pas-de-Calais). Égl. : chapit., 372 ; remplages, 307.
Chœur, 725.
Chora (Yonne). Enceinte, *461*.
Chorges (Hautes-Alpes). Egl. : tour, 570, 593. — Fontaine, *294*.
Chorin (Allemagne). Égl., 476.
Christchurch (Angleterre). Égl., arcature, 316. — Man., *191*.
Ciborium, 138, 740.
Cierges (Aisne). Égl., tour, 572.
Cimiez (Alpes-Maritimes). Calvaire, 800.
Cindré (Allier). Ch., peinture, *165*.
Cinq-Mars (Indre-et-Loire). Égl., flèche, 342.
Cinqueux (Oise). Égl. : corniche, 397 ; supports, 320, 364 ; tailloir, 369.
Cintegabelle (Haute-Garonne). Égl., fonts bapt., 769, 770.
Cintra (Portugal). Égl., constr., 587. — Palais, cuisine, *85*.
Cintre, 25, 43, 44 ; plein cintre, 27 ; cintre surbaissé, 27.
Ciron (Indre). Lanterne des morts, 796, 797.
Ciry (Aisne). Égl. : décor., 407 ; supports, 320.
Ciseau, 7.
Civaux (Vienne). Égl., supports, 319.
Cividale (Italie). Baptistère, fonts bapt., 764. — Oratoire de Sainte-Marie au Val : 166 ; autel, 737 ; ciborium, 189, 191 ; décor., 186 ; plan, 167, 170 ; voûte, 176.
Civray (Vienne). Égl. : baies, 301 ; clocher, 335 ; coupole, 282 ; décor., 365 ; plan, 58 ; tour, 246 ; voûte, 268.
Civray-sur-Cher (Indre-et-Loire). Égl., appareil, 213.
Civry (Yonne). Égl. : arcs, 521 ; corniche, 581 ; plan, 225 ; porche, 244 ; voûte, 500.
Claire-voie, 4.
Clairfayts (Nord). Égl. : chaire, 760 ; tabernacle, 747, 749.
Clairmarais (Pas-de-Calais). Abb. : chap., *17* ; hôtellerie, *17* ; porterie, *16*.
Clairvaux (Aube). Égl. ancienne : cloître, *21* ; plan, 488 ; transept, 237.
Clamecy (Nièvre). Égl. de Bethléem : corniche, 581 ; plan, 483. — Égl. Saint-Martin : arcs-bout., 601 ; baies, 526 ; jubé, 756 ; plan, 483, 484 ; trib., 545.
Clarté (La) (Côtes-du-Nord). Égl., flèche, 593.
Claveau, 25.
Cléden (Finistère). Calvaire, 801.
Clef, 25 ; clef de voûte, 35.
Cleppé (Loire). Égl., 163.
Clérey (Aube). Égl., plan, 483.
Clermont (Hérault). Égl., clocher, *551*.
Clermont (Mayenne). Abb. : celliers, *40* ; granges, *20* ; porterie, *16*. — Égl. : arcades, 295 ; plan, 223 ; supports, 320 ; transept, 235, 237.
Clermont-Dessous (Lot-et-Garonne). Égl., coupole, 282.
Clermont-en-Beauvaisis (Oise). Hôtel de ville, *303*, *342*.
Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). Cath. : 89 ; clocher, 334, 336 ; décor., 350 ; peintures, *165* ; plan, 485 ; substructions, 163, 173, 206 ; trib., 545, 546. — Égl. Notre-Dame du Port : 212, fig. 140, p. 336 ; appareil, 214 ; arcatures, 312, 317, 357 ; baies, 298, 301 ; chapit., 378, 384, 386, 387 ; constr., 72 ; corniche, 401, fig. 198 ; coupole, 282 ; crypte, 252, 253 ; fronton, 405 ; galerie, 258 ; plan, 233 ; porche, 242 ; remplages, 302 ; supports, 323, 326 ; tours, 247, 248 ; voûtes, 265, 266, 269, 271, 278, 300. — Fontaine, *296*. — Hôtel Savaron, escalier, *107*, *113*. — Mais. : bretèches, *116* ; cheminée, *143* ; escalier, *110* ; fenêtres, *138*, fig. *69* ; portes, *119*, *546*.
Clermont-l'Hérault (Hérault). Égl. : arcs-bout., 519 ; plan, 484 ; tour, *467*, *475*.
Clermont Tonnerre (Isère). Dj., *526*.
Clerques (Pas-de-Calais). Égl., clocher, 340, 572.
Cléry (Loiret). Égl. Notre-Dame : baies, 604 ; constr., 70 ; plan, 589 ; supports, fig. 336.

Clessé (Saône-et-Loire). Égl. : clocher, 334; coupole, 282; corniche, 400.
Clisson (Loire-Inférieure). Ch., cuisine, *85*. — Égl., fonts bapt., 764.
Clitherock (Angleterre). Dj., *502*.
Clocher, 124.
Cloison, *4*.
Cluny (Saône-et-Loire). Abb. ancienne : arcades, 293; baies, 298, 301, 302, 526; chapit., 378, 381, 384, 387; clochers, 245, 246, 247, 334, 336, 338, 347; consécration, 96; constr., 62; corniche, 400; coupole, 282; décor., 359, 361; enceinte, *8*, *545*, *546*; étuves, *89*; fonts bapt., 772, 782; hôtellerie, *17*; infirmerie, *18*; latrines, *94*, *97*; narthex, 242, 243, 438, 442, 445; nef, 241; noviciat, *19*; plan, 233, 234, fig. 84; porterie, *16*, *17*; supports, 392; transept, 236, 237; voûte, 278. — Égl. Notre-Dame : clocher, 567; escalier, *103*; plan, 485; supports, 551; tour, 496; trib., 543. — Égl. Saint-Marcel : clocher, 334; nef, 239. — Mais. : cheminée, *147*; escalier, *106*; fenêtres, 122, 123, 124, 125, fig. 63.
Clussais (Deux-Sèvres). Égl. : nef, 239; voûte, 266.
Cocquerel (Somme). Égl. : flèche, 594; toiture, 596.
Cocumont (Lot-et-Garonne). Égl., nef, 239.
Cœur de cheminée, *143*.
Cœuvre (Aisne). Égl., clocher, 339.
Cognac (Charente). Égl. : coupole, 286; fonts bapt., 773; nef, 239. — Lanterne des morts, 797, 798.
Cognat (Allier). Égl. : décor., 406; nef, 240; remplages, 308; voûte, 266.
Coïmbre (Espagne). Cath., baies, 298.
Coin émoussé, 16.
Coin (Le) (Calvados). Man., *194*; colombier, *203*.
Coire (Suisse). Cath. : autel, 738; chapit., 381; portail, 396, 452; tabernacle, 747. — Égl. Saint-Lucius, 140, 165.
Colart de Laon, 71.
Colbatz (Allemagne). Égl., 476.
Colchester (Angleterre). Ch. : cheminée, *146*; dj., *503*.
Colin Biard, 692.
Collange (Puy-de-Dôme). Égl., plan, 223.
Collatéral, 119.
Collèges funéraires, 102.
Colleville (Calvados). Égl. : baies, 304; décor., 358, 364; fonts bapt., 770; supports, 319; tours, 570, 593; voûte, 459.
Collonvilliers (Somme). Égl., toiture, 596.
Colmar (Alsace). Collégiale : constr., 72. — Hôtel de ville, *311*.
Cologne (Allemagne). Cath. : 476; arcades, 524; arcs-bout., 518; cheneaux, 578; constr., 58; croix, 724; flèche, 594; plan, 489. — Égl. des Saints Apôtres : baies, 298; coupole, 282; plan, 221, 229; tour, 340. — Égl. Saint-André, coupole, 282. — Égl. Saint-Cunibert, plan, 229. — Égl. Saint-Georges, plan, 229. — Égl. Saint Géréon : crypte, 707; tour, 340. — Égl. Saint-Martin-le-Grand : coupole, 282; plan, 221, 229. — Égl. Saint-Pantaléon, 164. — Égl. Sainte-Marie du Capitole : coupole, 283; crypte, 253; plan, 221. — Égl. Sainte-Ursule, baies, 298. — Hôtel de ville, peintures, *304*.
Colombe (Michel), 693.
Colombelles (Calvados). Égl., arcatures, 315.
Colombier (Allier). Égl., clocher, 335.
Colombier (Cher). Calvaire, 800.
Colombiers-sur-Seulles (Calvados). Égl. : décor., 358; flèche, 341, 570.
Colonne : colonne adossée, 20; colonne engagée, 20.
Combarieu (Haute-Garonne). Égl., clocher, 566.
Combelongue (Ariège). Égl. : appareil, 478; chapit., 386.
Comble, 48, 50.
Combles (Somme). Égl., crypte, 253.
Côme (Italie). Égl. Saint-Abondio, plan, 229. — Égl. Saint-Fidèle : 222; arcatures, 314; plan, 229; portail, 295.
Comelle (La) (Oise). Chap. funéraire, 792, 797, 798.
Commes (Calvados). Égl., clocher, 340.
Commines (Nord). Hôtel de ville : *309*; appareil, *184*; beffroi, *314*.
Compagne, compenage, *587*.
Compeignac (Haute-Vienne). Égl., plan, 484.

Compiègne (Oise). Cloître, *22*. — Dj., *526*. — Égl. Saint-Antoine : arcs-bout., 601 ; fonts bapt., 774. — Égl. Saint-Corneille, tour, 246. — Égl. Saint-Jacques : clocher, 685 ; trib., 545, 546. — Hôtel de ville, *307*, *308*, *309* ; beffroi, *314* ; horloge, *318*. — Hôtel-Dieu, *47*.
Compostelle (Espagne). Égl. Saint-Jacques : 206 ; baies, 298 ; plan, 232 ; porche, 438 ; supports, 329 ; transept, 235, 237 ; voûte, 270.
Comps (Drôme). Égl., clocher, 338.
Concevreux (Aisne). Égl., fonts bapt., 771.
Conches (Eure). Dj., *504*, *510*. — Égl., trésor, *28*.
Concressault (Cher). Ch. : *541* ; appareil, *182* ; chap., *79* ; cheminée, *152* ; murailles, *530* ; toiture, *154*.
Condat (Dordogne). Dj., *545*.
Condé (Cher). Égl., plan, 223.
Condé-en-Barrois (Meuse). Égl. : arcs, 458, 521 ; chêneaux, 576 ; plan, 485 ; portail, 539, 540 ; remplages, 310.
Condé-lès-Ifs (Calvados). Égl., portail, 536.
Condé-sur-Aisne (Aisne). Égl., voûte, 275.
Condé-sur-Escaut (Nord). Mais. : fenêtre, *129* ; portique, *114*.
Condé-sur-Laizon (Calvados). Égl., constr., 66.
Condécourt (Seine-et-Oise). Égl., clocher, 334.
Condette (Pas-de-Calais). Égl. : bénitier, 787 ; fonts bapt., 777.
Condom (Gers). Cath. : baies, 604 ; cloître, *25*.
Confession, 138.
Conflans-Sainte-Honorine (Seine-et-Oise). Égl. : flèche, 342, 344, 346 ; plan, 486.
Confort (Côtes-du-Nord). Calvaire, 801. — Égl. : flèche, 593 ; toiture, 596.
Confréries, 74, 75.
Congé, 17.
Coninsborough (Angleterre). Ch., hourds, *473*.
Connectancourt (Somme). Égl., fonts bapt., 778.
Conques (Aveyron). Égl. : 206 ; arcades, 293 ; baies, 298 ; chapit., 378, fig. 179 ; coupole, 284 ; décor., 349, 350, 365, 367, 407 ; plan, 227, 233, fig. 82 ; remplages, 308 ; supports, 324, 329 ; tours, 246, 247, 336 ; transept, 235, 236 ; trib., 256 ; voûtes, 269, 300. — Mesures, *337*.
Console, 20.
Constance (Allemagne). Cath., chapit., 371. — Entrepôt : *343*, fig. *178* ; hourds, *473*.
Constantinople. Colonne de Théodose, escalier, 19. — Égl. des Saints-Apôtres, 122, 210. — Égl. Saint-Serge et Bacchus, plan, 145. — Égl. Sainte-Sophie : baies, 136, 179 ; coupole, 41 ; remplages, 306.
Construction, 2.
Conteville (Eure). Égl., fonts bapt., 773, 778.
Conteville (Oise). Égl., plan, 483.
Contrebuter, 32.
Contrefiche, 49.
Contrefort, 20.
Contremoulins (Seine-Inférieure). Égl., voûte, 704.
Contrescarpe, *462*.
Contrières (Manche). Égl. : appareil, 214 ; fenêtres, 60 ; fonts bapt., 772, 780.
Copiac, 83.
Coque ou cogue, *615*.
Coquelles (Pas-de-Calais). Égl., tour, 248.
Corbeau, 18, 24, fig. 6.
Corbeil (Seine-et-Oise). Égl. Saint-Spire, 452.
Corbeille, 22.
Corbeny (Aisne). Égl., fonts bapt., 774, 777, 782.
Corbie (Somme). Cloître, *21*. — Égl. : abbatiale, 84 ; baies, 604 ; cloître, *21* ; fonts bapt., 770. — Égl. Saint-Étienne : chapit., 380, 381 ; décor., 350 ; portail, 452, 539 ; supports, 550 ; voûtes, 459, 500.
Cordes (Tarn). Halles, *342*. — Mais., *64*, fig. *25* ; fenêtres, *122*, *127*, *131*, fig. *73*.
Cordon, 5.
Cordoue (Espagne). Mosquée, chapit., 374.
Corgnac (Dordogne). Égl. : coupole, 283 ; fonts bapt., 773. — Mais., cheminée, *149*.
Corme-Royale (Charente-Inférieure). Égl., nef, 239.
Cormeilles-en-Parisis (Seine-et-Oise). Égl. : crypte, 253, 435.
Cormeilles-en-Vexin (Seine-et-Oise). Égl., baies, 302.
Cormery (Indre-et-Loire). Égl. :

cloître, *22*; coupole, 283; flèche, 342.
Cormont (Thomas et Renaud de), 64.
Corneilla de Conflent (Pyrénées-Orientales). Égl. : abside, *552*; corniche, 400; décor., 365; supports, 320; transept, 235, 237.
Cornemps (Gironde). Égl. : nef, 239; voûte, 266.
Corneto (Italie). Égl. Sainte-Marie, ciborium, 743.
Corniche, 18.
Cornilly (Loir-et-Cher). Égl., coupole, 283. — Mais., galeries, *114*.
Corps de cheminée, *144*.
Corps (Isère). Égl., tour, 570.
Corribert (Marne). Égl. : 89; baies, 302; plan, 483; supports, 320; tailloir, 369; tour, 572.
Corridor de navire, *588*.
Corrobert (Marne). Égl., fonts bapt., 766, 773.
Corroierie (La) (Côte-d'Or). Égl. : clocher, 567; corniche, 581.
Corte (Corse). Égl., fonts bapt., 765.
Corvée volontaire, 74.
Cosenza (Italie). Égl., baies, 530.
Cosne (Nièvre). Égl. Saint-Aignan : arcatures, 315; remplages, 307.
Cottesford (Angleterre). Man., *192*.
Coubon (Haute-Loire). Égl. : arcades, 295; arcatures, 317; remplages, 307.
Coucy-la-Ville (Aisne). Égl. : fonts bapt., 777; plan, 230; remplages, 307; supports, 609.
Coucy-le-Chateau (Aisne). Ch. : *518*, *521*, *525*, *532*; bas-relief, *176*; chap., *79*; cheminée des Preuses, *146*, *148*, *359*; constr., fig. 26; corniche, 579, *153*; dj., *457*, *461*, *470*, *474*, *476*, *489*, *517*, *526*, *529*, fig. *254*; enceinte, *545*; fenêtre, *121*; latrines, *96*; loges, *115*; peintures, *164*; perron, *351*, fig. *184*; plan, fig. *257*; portes, *119*, *469*, *474*, *476*, *480*, *486*; salle, *74*, *75*, *76*, *141*.
Coudray (Le) (Calvados). Égl., porche, 592.
Coudray-Salbart (Deux-Sèvres). Ch., *534*.
Coudun (Oise). : Égl. : 88; arcatures, 315; baies, 524; décor., 354, 364, 407, fig. 153; voûte, 448.
Couhé (Vienne). Halles, *342*.
Couilly (Seine-et-Marne). Égl. : supports, 550; voûtes, 459.
Coulaine (Sarthe). Égl., clocher, *473*, *552*.
Coulombs (Eure-et-Loir). Cloître, *22*.
Coulonges-les-Royaux (Vendée). Mais., escalier, *112*.
Coulx (Lot-et-Garonne). Égl., plan, 223.
Coupe, 5.
Coupole, 40.
Courbe de pression, 31.
Coubbiac (Lot-et-Garonne). Égl., 222.
Courçay (Indre-et-Loire). Égl. flèche, 342, 345.
Courcelles (Pas-de-Calais). Égl., fonts bapt., 775.
Courcelles (Seine-et-Oise). Égl., flèche, 342.
Courcôme (Charente). Égl. : 115; voûte, 266.
Courcy (Calvados). Égl., arcatures, 316.
Courgeon (Orne). Égl., clocher, 685.
Courgerennes (Aube). Égl., porche, 592.
Courmelles (Aisne). Égl. : plan, 230; remplages, 310; supports, 321; voûte, 448.
Cour Notre-Dame (Yonne). Égl. : plan, 483; portail, 680.
Couronne, *603*.
Couronne (La) (Charente). Égl. : 463; autel, 745; chapit., 379, 381, 383; frise, 403; plan, 483, 492; voûtes, 265, 436.
Courpière (Puy-de-Dôme). Égl., arcatures, 317.
Coursan (Aube). Égl. : chapit., 456; supports, 320.
Courseult (Côtes-du-Nord). Égl., bénitier, 785, 786.
Coursières, 258, *113*, *459*, *469*, *471*.
Courtaoult (Aube). Égl. : corniche, 581; fonts bapt., 775.
Courtebourne (Pas-de-Calais). Calvaire, 800.
Courtecon (Aisne). Égl., clocher, 332.
Courtefontaine (Jura). Égl. : corniche, 400; plan, 223; supports, 320.
Courtémont (Marne). Égl., clocher, 340.
Courthézon (Vaucluse). Beffroi, *313*. — Égl. : nef, 239; voûte, 266. — Fontaine, *298*. — Remparts, *545*.
Courtine, *454*.

Courtrai (Belgique). Égl. Saint-Martin, tabernacle, 748. — Hôtel de ville : *311* ; cheminée, 147.
Cousolre (Nord). Égl., fonts bapt., 774, 775.
Couson (Loire). Ch., *520*.
Coussac (Haute-Vienne). Lanterne des morts, 797.
Coussay (Vosges). Égl. : baies, 302 ; décor., 364 ; fonts bapt., 773.
Coussay-les-Bois (Vienne). Égl. : coupole, 286 ; nef, 239.
Coust (Cher). Calvaire, 800. — Égl., flèche, 342, 345, 568.
Coutances (Manche). Aqueduc, *273*, fig. *149*. — Cath. : arcs, 522 ; autel, 733 ; baies, 534 ; balustrade, 583, 604 ; galeries, 546. 547 ; plan, 489 ; tours, 496, 567, 568, 593 ; trib., 543. Égl. Saint-Pierre : galerie, 681 ; tours, 685. — Hôtel-Dieu, tour, 568.
Coutras (Gironde). Ch., puits, *99*, fig. *44*.
Couture (Loir-et-Cher). Ch. de Ronsard, *194*.
Couture (La) (Pas-de-Calais). Égl. : chapit., 81, 612 ; plan, 591.
Couvains (Manche). Égl., plan, 482.
Couvertoirade (La) (Aveyron), Remparts, *548*.
Couville (Manche). Égl., fonts bapt., 777.
Couvre-joint, 39, 51.
Couvrelles (Aisne). Égl., tour, 572.
Couzan (Loire). Ch., *521*.
Coves (Angleterre). Dj., *502*.
Cowdray (Angleterre). Ch., peinture, *165*.
Cracovie (Pologne). Égl. : 477 ; crypte, 253.
Crampagna (Ariège). Ch., *520*.
Crampon, 46.
Cravant (Indre-et-Loire). Égl. : 162 ; appareil, 179, 180 ; chapit., 383 ; décor., 189, fig. 61 *bis* ; façade, fig. 1 et 52 ; fenêtre, 180 ; fronton, 405 ; portail, 357.
Cravant (Yonne). Égl., triforium, 682.
Crécy (Somme). Égl. : clocher, *152*, *549* ; fonts bapt., 764, 776.
Creil (Oise). Égl. : cheminée, *152* ; flèche, 594. — Égl. de Saint-Evremond : 435 ; arcs-bout., 450, fig. 212 ; contreforts, 331 ; corniche, 399 ; plan, 483 ; voûte, 458.
Crémarest (Pas-de-Calais). Égl. : clocher, *152*, *549* ; fonts bapt., 777.
Crémieu (Isère). Ch., fenêtre *130*. — Égl. : 103 ; clocher, *553*. — Halles, *343*, fig. *174*.
Crémone, 52.
Créneau, *470*.
Creney (Aube). Égl., tabernacle, 748.
Crepissage, 6.
Crépy-en-Valois (Oise). Égl. Saint-Denis : baies, 302 ; flèche, 594. — Égl. Saint-Thomas : baies, 531 ; croix, 725 ; plan, 485. — Mais. fenêtre, *130*.
Crespin (Nord). Égl., fonts bapt., 775.
Crest (Drôme). Dj., *502*. — Égl., portail, 679.
Crêts, 54.
Créteil (Seine). Colombier, *199*, *200*, *203*, fig. *125*. —, Égl. : plan, 483 ; supports, 550.
Creully (Calvados). Égl. : supports, 326 ; voûtes, 441, 458, 459, 460.
Crézancy (Aisne). Égl., voûte, 458.
Cricqueville (Calvados). Égl. : plan, 483 : voûte, 503.
Crochet, 88.
Crocq (Creuse). Lanterne des morts, 796.
Croisée d'ogives, 37 ; croisée ou carré du transept, 122.
Croissy (Oise). Égl., chapit., fig. 171.
Croix de Saint-André, 50.
Croix-de-Tovant (La) (Indre). Égl., clocher, 334.
Croix-Moligneaux (Somme). Égl. : plan, 591 ; portail, 679 ; voûtes, 448, 459, 677.
Croix-Saint-Leufroy (Eure). Égl., fonts bapt., 765, 775.
Croizard (Marne). Égl. : fonts bapt., 773 ; supports, 319, 320.
Cronan (Finistère). Calvaire, 801.
Crosmières (Sarthe). Égl., plan, 502.
Crosnes (Seine-et-Oise). Égl. : fonts bapt., 782 ; voûte, 461.
Crosses (Cher). Égl. : baies, 530 ; remplages, 307 ; tours, 250.
Croupe, 48.
Crouttes (Aisne). Égl., voûte, 447.
Crouy-en-Thelle (Oise). Égl., voûte, 460.
Crouzilles (Indre-et-Loire). Égl. : portail, 452 ; voûte, 462.
Crozant (Creuse). Ch., *520*.

Cruas (Ardèche). Dj., *475*, *502*, *508*. — Égl. : baies, 300, 306; clocher, 335; corniche, 400; coupole, 282; crypte, 252, 458; décor., 361; nef, 240; pavement, 707; supports, 324; tours, 247, 248; voûtes, 263, 265, 267, 268, 269, 436.
Crypte, 138.
Cubas (Dordogne). Lanterne des morts, 796, 797.
Cuinchy (Pas-de-Calais). Égl., fonts bapt., 775.
Cuiry-Housse (Aisne). Égl. : clocher, 339; décor., 407; supports, 320.
Cuis (Marne). Égl. : 89; bénitier, 786; plan, 483; trib., 543, 546; voûte, 500.
Cuise-la-Motte (Oise). Égl. : arcades, 296; baies, 302; corniche, 397; plan, 230; supports, 321; voûte, 460.
Cul-de-Four, 40.
Culan (Indre). Ch., hourds, *473*.
Culée, 20.
Culhat (Puy-de-Dôme). Lanterne des morts, 797.
Cully (Calvados). Ch., *194*. — Fontaine, *283*.
Culot, 20.
Cunault (Maine-et-Loire). Égl. : arcatures, 315, 316; baies, 301; flèche, 342; fronton, 405; nef, 240; plan, 233; supports, 318, 324.
Cuon (Maine-et-Loire). Égl., flèche, 342.
Curchy (Somme). Égl., fonts bapt., 777.
Curgy (Saône-et-Loire). Égl. : clocher, 340; plan, 224; transept, 235, 236; voûte, 269.
Curson (Gironde). Ch., *521*.
Cussac (Cantal). Égl., clocher, 332.
Cussac-Bonneval (Haute-Vienne). Lanterne des morts, 797.
Cusset (Allier). Mais., jambette, *181*.
Cuzorn (Lot-et-Garonne). Égl., clocher, 333.

D

Dalon (Dordogne). Lanterne des morts, 796.
Damas (Syrie). Basil. Saint-Jean : 111; décor., 134.
Damier (Oise). Égl., décor., 364.
Dammartin (Seine-et-Marne). Égl., plan, 482, 492.
Dampierre (Indre). Égl., portail, 534.
Dampierre-sur-Boutonne (Charente-Inférieure). Ch., galeries, *113*, *115*. — Égl., 677.
Dampmesnil (Eure). Égl., fonts bapt., 775, 781.
Dankwarderode (Allemagne). Ch., *190*.
Dannes (Pas-de-Calais). Égl. : arcs, 603; clocher, *152*, *549*; fonts bapt., 777; jubé, 757; trésor, *28*.
Daoulas (Finistère). Cloître : *21*; fontaine : *38*, *282*, *286*, fig. *17*, *151*. — Égl. toiture 596.
Dargun (Allemagne). Égl., 476.
Davenescourt (Somme). Égl., fonts bapt., 777, 780.
Dax (Landes). Égl. : autel, 736; portail, 537.
Déambulatoire, 172.
Décharge, 47.
Dechy (Nord). Calvaire, 800.
Decize (Nièvre). Égl., crypte, 243.
Décoration, 2.
Deerhurst (Angleterre), 142.
Deir Zeta (Syrie). Baptistère, 195.
Delaborde (Mathurin), 692.
Délit, 8.
Delmas, 692.
Denticules, 349.
Deols (Indre). Beffroi, *314*. — Égl. 157; appareil, 179; arcatures, 312; chapit., 378, 381, fig. 174; flèche, 342, 345; plan, 172.
Derval (Loire-Inférieure). Ch., *462*.
Dessin, 65. — Dessin courant, 14.
Dettelbach (Allemagne). Hôtel de ville, bretèche, *303*.
Deuil (Seine-et-Oise). Égl. : baies, 526; chapit., 557, fig. 284 et 288; fonts bapt., 776; plan, 486; supports, 319, 326, 552; tour, 246; voûte, 504.
Deux-Acren (Belgique). Égl., fonts bapt., 777.

Deux-Jumeaux (Calvados). Égl., baies, 24, 304.
Deverser, 31.
Devis, 65.
Dèvres (Cher). Rs., 226.
Dhuizel (Aisne). Égl. : supports, 320; voûte, 459.
Diarbékir (Arménie). Égl., arcades, 293.
Die (Drôme). Cath., nef, 239.
Dienne (Cantal). Égl., clocher, 332.
Dieppe (Seine-Inférieure). Ch., appareil, *461*. — Égl. Saint-Gilles, chapit., 683. — Égl. Saint-Jacques : arcs-bout., 601; façade, 84; galeries, 547; supports, 551; trib., 546; triforium, 604.
Dignac (Charente). Égl., nef, 238.
Digne (Basses-Alpes). Cath. : colonnes, 88; façade, 472; nef, 238; voûte, 266; porche, 492. — Égl. Notre-Dame-du-Bourg (ancienne cath.); autel, 736, fig. 369; baies, 372; clocher, 115; décor., 364; plan, 223; portail, 209, 214, 396.
Dijon (Côte-d'Or). Chartreuse, 76: puits, *99*. — Égl. Notre-Dame : arcs, 522; arcs-bout., 513, 514; baies, 529; clocher, 567; corniche, 581; galeries, 547; horloge, *316*; plan, 484; supports, 549, 550; tour, 496; trib., 543, 546. — Égl. Saint-Bénigne : autel, 745; corniche, 581; crypte, 159, 183, 253, 372; galeries, 547; pavements, 707; plan, 484; portail, 365; réfectoire, *35*; substructions, 208; tabernacle, 749; trib., 546. — Égl. Saint-Michel : clocher, 685; portail, 679; tabernacle, 747, 748; voûte, 677. — Égl. Saint-Philibert : corniche, 581; décor., 363; porche, 244, fig. 90. — Hôtel au Singe, *173*. — Hôtel de Vogué, *99*. — Mais. : épi, *155*; fenêtres, *124*, *130*. — Mais. Richard : escalier, *110*, fig. *53*; galeries, *115*. — Musée, tombeaux, 78. — Palais de Justice, *325*. — Palais des ducs : chap., 485; cheminée, *147*; cuisine, *84*, fig. *39*; fenêtre, *130*; puits, *98*.
Dinan (Côtes-du-Nord). Beffroi, *314*, *318*. — Dj., *527*. — Égl. Saint-Sauveur : arcatures, 312, 316; bénitier, 785, 786, 787; décor., 366; portail, 396. — Remparts, *545*; porte de Jerzual, *483*.
Dinant (Belgique). Égl., fonts bapt., 782.
Distré (Maine-et-Loire). Égl. : 161; appareil, 180; portail, 357.
Dives (Calvados). Halles, *342*.
Dixmude (Belgique). Égl., 496.
Djebeil (Syrie). Égl., bénitier, 783.
Dobrilugk (Allemagne). Égl., 476.
Dol (Ille-et-Vilaine). Cath. : plan, 484, 487; porche, 495; portail, 534, 540; reclusoir, *43*; supports, 553. Mais., *335*.
Dôle (Jura). Égl., 672.
Dôme (Dordogne). Remparts, *548*.
Domenico del Barbiere, 689.
Domfront (Orne). Dj., *502*. — Égl. Notre-Dame-sur-l'Eau : arcatures, 314; baies, 304; supports, 323.
Dominicum, 116.
Dominique de Cortone, dit Boccador, 688.
Dommartin-en-Ponthieu (Pas-de-Calais). Abb. : 435; bases, 389, 390, fig. 283; chapit., 371, 380, 557, fig. 175; colonne, 88; constr., 94; piscine, 752; plan, 92, 231, 480, fig. 80; porterie, *16*; supports, 326, 327, 549, 564, fig. 134; transept, 237; voûte, 459.
Domme (Dordogne). Enceinte, *461*, *545*. Hôtel de Ville, *307*.
Domont (Seine-et-Oise). Égl. : arcs-bout., 450; chapit., 375; plan, 233, 486, 487, 491; portail, 680; trib., 545; voûtes, 445, 459, 461.
Dompaire (Vosges). Calvaire, 801.
Dompierre (Somme). Ch., latrines, *94*.
Donjon, *492*.
Donnemarie (Seine-et-Marne). Égl. : arcs, 521; baies, 526; cimetière, 790, fig. 401; plan, 485; trib., 544.
Dontilly (Seine-et-Marne). Égl., baies, 529.
Donzy-le-Pré (Nièvre). Égl. : arcs, 521; supports, 392.
Dorat (Le) (Haute-Vienne). Égl. : fig. 123; arcades, 296; baies, 298, 301, 305; chapit., 373; coupole, 283; crypte, 251, 252, 253; décor., 361; façade, 595; fonts bapt., 771, 773, 779; nef, 239; plan, 233; remplages, 307, 308; tours, 246, 247, 336, *551*; triforium, 300. — Lanterne des morts, 797.
Dordrecht. Cath., constr., 587.
Dormans (Marne). Égl. : plan, 483; tour, 572, voûte, 276.

Dosseret, 322.
Douai (Nord). Bornes, *349*, fig. *183*. — Égl. Notre-Dame : 496; corniche, 581; supports, 550. — Halles, *340*. — Hôtel de ville, *141*, *303*, *307*; beffroi, *314*, *357*, fig. *162*; fenêtres, *127*, *308*; statues, *359*. — Hôtel-Dieu, *48*. — Porte de Valenciennes, *129*. — Temple protestant (ancien), *805*.
Doubleau, 35.
Douchy (Nord). Colombier, *200*, *203*.
Doucine, 16.
Doudrac (Lot-et-Garonne). Égl., plan, 222.
Doué (Maine-et-Loire). Égl. : plan, 492; voûtes, 501, 502.
Doullens (Somme). Égl. Saint-Pierre : plan, 486; supports, 552; trib., 546.
Dourdan (Seine-et-Oise). Ch. : *521*, *524*; dj., *526*. — Halles, *343*.
Douriez (Pas-de-Calais). Égl., arcatures, 606.
Douvres (Calvados). Égl. : fronto , 405; tour, 568.
Douvres (Angleterre). Dj., *502*, *503*. — Égl. Sainte-Marie, décor., 358. — Phare, *235*.
Doyet (Allier). Égl., arcatures, 317.
Dreux (Eure-et-Loir). Beffroi, *301*, *312*. — Égl. : bénitier, 787; clocher, 685; voûtes, 676, fig. 344.
Driencourt (Somme). Égl. : bénitier, 787; fonts bapt., 775.
Drocourt (Pas-de-Calais). Égl., fonts bapt., 777.
Droizy (Aisne). Égl., plan, 231.
Dromon, *572*, *610*.
Drubec (Calvados). Égl., clocher, 334.
Drudas (Haute-Garonne). Égl., fonts bapt., 770.
Druyes (Yonne). Ch., *190*, *514*. — Égl. : arcades, 295; baies, 301; nef, 241; piscine, 751, fig. 381; tour, *548*.
Duclair (Seine-Inférieure). Égl., tour, 460.
Ducy (Calvados). Égl. : décor., 367; tour, 568.
Dugny (Meuse). Égl. : clocher, 248, *473*, *552*, fig. *221*; crypte, 253.
Duingt (Haute-Savoie). Dj., *526*, *527*.
Dülken (Allemagne). Égl., fonts bapt., 777.
Dun (Meuse). Égl., plan, 498.
Dun-le-Roi (Cher). Égl. : crypte, 253; plan, 233; supports, 318; transept, 235.
Dunières (Haute-Loire). Égl. : 205; supports, 325; voûte, 278.
Dunkerque (Nord). Égl. Saint-Éloi, plan, 590, 591. — Leugenaer, *262*.
Duravel (Lot). Égl., crypte, 253.
Durban (Ariège). Ch., *520*, *525*.
Durfort (Ariège). Ch., *521*.
Durgnies (Somme). Égl., fonts bapt., 775.
Durham (Angleterre). Abb., cuisine, *85*. — Égl. : baies, 298; chapit., 371, 372, 373; décor., 358; portail, *119*; supports, 319, 394; voûtes, 440, 441, 450, 457, 499.
Dury (Aisne). Égl., supports, 319, 320.
Dusseldorf, Égl. Saint-Lambert, tabernacle, 748.
Duvy (Oise). Égl., décor., 407.

E

Éberlach (Allemagne). Égl., transept, 238.
Ébrach (Allemagne). Égl., 476.
Ébrasement, 24.
Ébreuil (Allier). Égl. : 470; arcatures, 317; arcs-bout., 519; coupole, 282; décor., 406, 407; fronton, 405; galerie, 258; plan, 488; portail, *119*; supports, 320; tours, 249, 336, 347; transept, 235; voûte, 268.
Écajeul (Calvados). Égl., 214.
Échafaudage, 43.
Échantillon, 7.
Écharpe, 50.
Échasse, 43.
Échauguette, *115*.
Echebrune (Charente-Inférieure). Égl. : arcatures, 316; coupole, 286.
Échelle, 56.
Échillais (Charente-Inférieure). Égl. : arcs, 293, 315, 316; corniche, 399.
Échternach (Luxembourg). Égl. : chapit., 87.

Écoinçon, 404.
École d'architecture, 61.
Écos (Eure). Égl., fonts bapt., 777.
Écotay (Loire). Égl., clocher, 332.
Écouen (Seine-et-Oise). Ch. : chap., 672, *3*, *79* ; lucarnes, fig. *87* ; pavement, *167* ; vitraux, *137* ; voûte, 675. — Égl., fonts bapt. 776.
Ecques (Pas-de-Calais). Égl., fonts bapt., 775.
Écrainville (Seine-Inférieure). Égl., supports, 319.
Écrouves (Meurthe-et-Moselle). Égl. corniche, 581.
Eger (Allemagne). Palais, *190*.
Église, 116.
Égreville (Loiret). Halles, *343*.
Éguisheim (Alsace). Égl., fonts bapt., 776.
Einhardt, 165.
Ekwadt (Slesvig). Autel, 737.
Eldena (Allemagne). Égl., 476.
Élévation, 5.
Élincourt-Sainte-Marguerite (Oise). Égl., voûte, 264.
Elinghem (Pas-de-Calais). Égl. : 30 ; plan, 223.
Ellwangen (Allemagne). Égl., plan, 226.
Elne (Pyrénées-Orientales). Cath. : autel, 728 ; bénitier, 784, 785 ; chapit., 558 ; clocher, 209 ; cloître, 84, *21*, *22* ; nef, 240 ; portail, 534, voûte, 265.
Elversele (Belgique). Égl., fonts bapt., 775.
Ely (Angleterre). Cath. : chapit., 373 ; galerie, 258 ; plan, 227, 228 ; porche, 244 ; supports, 326, 551 ; transept, 235 ; trib., 256 ; voûte, 502.
Embrasure, 24, *129*.
Embrèvement, 43.
Embrun (Hautes-Alpes). Cath. : 472 ; appareil, 214 ; arcades, 295 ; baies, 304 ; corniche, 400 ; flèche, 593 ; fonts bapt., 766, 775 ; nef, 240 ; portail, 60, 209, 243, 396, 494 ; supports, 322 ; trib., 762. — Fontaine, *294*. — Mais., *185*.
Embry (Pas-de-Calais). Égl., fonts bapt., 777.
Encarpes, 350.
Encorbellement, 19, 41.
Enduit, 6.
Enghien (Belgique). Égl., fonts bapt., 775.
Englesqueville (Calvados). Égl., baies, 304.
Ennemain (Somme). Chap. Notre-Dame-des-Joies, clocher, 593. — Égl., remplages, 307.
Ennery (Seine-et-Oise). Égl., flèche, 342, 344.
Ennezat (Puy-de-Dôme). Colombier, *201*, *203*. — Égl., chapit., 384 ; clocher, 334 ; trib., 256.
Énocq (Pas-de-Calais). Egl., plan, 223.
Enseigne, *172*.
Ensigné (Deux-Sèvres). Égl. : nef, 239 ; voûte, 266.
Entablement, 18.
Entrait, 45, 49 ; faux entrait, 49 ; entrait retroussé, 49.
Entraygues (Aveyron). Pont, *271*.
Entrelacs, 352.
Entretoise, 44.
Épannelage, 14.
Épannes (Deux-Sèvres). Égl., coupole, 280.
Épau (L') (Sarthe). Égl. : cloître, *21* ; plan, 484 ; salle capitulaire, *31* ; trésor, *28*.
Épaulement, 32, *462*.
Épeigné-sur-Dême (Indre-et-Loire). Égl., 213.
Épernay (Marne). Égl., portail, 680.
Épi, 54.
Épinal (Vosges). Arcades, *335*. — Cath. : arcatures, 312 ; plan, 485, 491, 589 ; porche, 494 ; portes, 540 ; tour, 87, 248, 293 ; trib., 541 ; voûte, 459. — Collégiale : cloître, *21* ; portail, 60 ; trib., 543 ; voûte, 509.
Épiré (Maine-et-Loire). Égl., bénitier, 784.
Épone (Seine-et-Oise). Égl., clocher, 334.
Eps (Pas-de-Calais). Égl., portail, 84.
Équennes (Somme). Égl., fonts bapt., 766, 773.
Ercé (Ariège). Égl. Saint-Pierre, remplages, 307.
Erfurt (Allemagne). Égl., porche, 592.
Erlon (Aisne). Égl., fonts bapt., 777, 782.
Ermenonville (Oise). Égl. : corniche, 581 ; fonts bapt., 776 ; plan, 483 ; supports, 549 ; voûte, 499.
Ernes (Calvados). Egl., constr., 66.

Ervy (Aube). Égl. : triforium, 681; voûte, 677.
Escalier en vis, 19.
Escandolat, *587*.
Escarmain (Nord). Égl., clocher, *549*.
Escarpe, *461*.
Escaudain (Nord). Égl., clocher, 594.
Escoeuilles (Pas-de-Calais). Égl. : bénitier, 787; fonts bapt., 777, fig. 396; tour, 572.
Escolives (Yonne). Égl., crypte, 253.
Escomb (Angleterre). Égl., 113.
Escugnau (Val d'Aran). Égl., décor., 364.
Esnandes (Charente-Inférieure). Égl. : arcatures, 316; contreforts, *551*; parapet, *552*; tour, 85; voûtes, 85.
Espalion (Aveyron). Égl., contreforts, *551*.
Espaubourg (Oise). Égl., fonts bapt., 769, 770, 780.
Espiet (Gironde). Moulin, *546*.
Espinasse (L') (Loire). Dj., *506*.
Espins (Calvados). Grange aux dîmes, *197*, *198*.
Espira de l'Agly (Pyrénées-Orientales). Égl., 221.
Esplanade, *463*.
Espondeilhan (Hérault). Égl., plan, 225.
Esquelbecq (Nord). Ch., appareil, *184*. — Égl.: flèche, 594; plan, 591.
Esquerdes (Pas-de-Calais). Égl., tour, 569.
Esquif, *615*.
Essaule, 53, fig. 28.
Essertines-en-Chatelneuf (Loire). Égl., plan, 223.
Essômes (Aisne). Égl. : plan, 484; supports, 550; trib., 544.
Estavayer (Suisse). Dj., *526*.
Estivareilles (Loire). Lanterne des morts, 796.
Estouilly (Somme). Égl. : baies, 302; supports, 320; tailloir, 369.
Estréelles (Pas-de-Calais). Ch. : 804; latrines, *96*.
Estrées (Indre). Lanterne des morts, 796, 798.
Étage, 4.
Étai, 44.
Étalan (Seine-Inférieure). Ch. Saint-Maurice, *194*.
Étampes (Seine-et-Oise). Dj., 458, *96*, *508*, *509*, *527*, *529*, fig. *239* et *240*, — Égl. Notre-Dame : 435; bénitier, 786; clocher, 342, 344, 345, 346; décor., 363; plan, 488; portail, 539; supports, 550; tailloir, 370; trésor, *28*; voûtes, 458, 459, 461. — Égl. Saint-Martin : 435; plan, 491; supports, 550; voûte, 458. — Égl. Saint-Nicolas : plan, 233, 481, 489; tour, 593. — Mais., *335*.
Étançonner, 44.
Étaples (Pas-de-Calais). Égl. Notre-Dame (ancienne) plan, 493. — Égl. Saint-Michel : constr., 95; voûte, 84.
Éteignoir, *120*.
Éterpigny (Somme). Temple : 435, *12*, *191*, fig. *1*; chapit., 380; corniche, 581; pavement, 716.
Eth (Nord). Égl., 496.
Étienne de Bonneuil, 63, 83.
Étival (Vosges). Égl. : baies, 302; plan, 485; supports, 319, 326, 550, 551; voûte, 445.
Étoile (Drôme). Égl. : 239; décor., 361.
Etrechy (Seine-et-Oise). Égl., plan, 488.
Etreham (Calvados). Man., *194*.
Étrésillon, 44.
Étretat (Seine-Inférieure). Égl. : décor., 358; supports, 319.
Eu (Seine-Inférieure). Égl. : arcs-bout., 512, 518; chêneaux, 578; fonts bapt., 775; portail, 536; trib., 542; triforium, 605; voûtes, 502, 600.
Eunate (Navarre). Égl., 219, *28*.
Eusserthal (Allemagne). Égl., 476.
Evain (Pas-de-Calais). Égl., fonts bapt., 777.
Evaux (Creuse). Égl. : clocher, 334, 335; supports, 563; voûte, 597
Evaux (Vosges). Calvaire, 801.
Eve (Oise). Égl. : supports, 550; tour, 569, 570, 571.
Evrecy (Calvados). Égl., 159.
Evreux (Eure). Beffroi, *302*, *313*, *314*. Cath. : 103, 436; arcatures, 316; arcs-bout., 516, fig. 255; balustrades, 583; fondations, 233; portail, 679; tours, 593, 595; trib., 545, 546; triforium, 604. — Égl. Saint-Taurin : baies, fig. 334; bénitier, 787; contreforts, 331; crypte, 253; fonts bapt., 775; supports, 323, 372; trib., 544; triforium, 605.

Evron (Mayenne). Égl. Notre-Dame : arcs, 524, 603; balustrade, 583; fig. 310; clocher, *473*, *552*; plan, 488. — Égl. Saint-Crépin : décor., 361; nef, 239; voûte, 278. — Halles, *342*, fig. *176*.
Excideuil (Dordogne). Égl., portail, 534. — Ch., *523*, *525*.
Exèdre, 117.
Exoudun (Deux-Sèvres). Mais., fenêtre, *121*.
Extrados, 25.
Eygalières (Vaucl.). Remparts, *548*.
Eymoûtiers (Haute-Vienne). Égl. : portail, 534; tour, 573. — Mais., bretèche, *116*.
Eyzies (Les) (Dordogne). Égl., décor., 361.

F

Falaise (Calvados). Ch., 71, *489*, *502*, *503*, *544*. — Égl. de la Trinité, arcs-bout., 678. — Egl. Saint-Gervais : baies, 302; flèche, 595; fronton, 405; porche, 592; supports, 550.
Falgoux (Cantal). Lanterne des morts, 796.
Fallais (Belgique). Égl., fonts bapt., 777, 782.
Falvy (Somme). Égl. : chapit., 380; décor., 358; tour, 246.
Famagouste (Chypre). Cath. grecque : arcs-bout., 516; pavements, 706; plan, 485; puits, 750; voûte, 704. — Cath. latine : appareil, 478; arcs-bout., 518; baies, 524, 526, 528, 531; balustrade, 584; chapit., 563; chêneau, 578; constr., 73, 475; frise, 580; piscine, fig. 384; plan, 485, 491; portail, 534, 539, 540, fig. 270; tours, 572, 593; voûte, 445. — Ch., 475, *521*, *531*, *532*, *558*. — Égl. Saint-François, voûte, 507. — Égl. Saint-Paul, plan, 485, 717. — Égl. Sainte-Anne, 475. — Égl. Sainte-Marie du Carmel : puits, 750; voûte, 704, fig. 350. — Évêché, *335*. — Mais., citernes, *99*.
Famars (Nord). Égl., toiture, 596.
Faouet (Le) (Morbihan). Egl. Saint-Fiacre : jubé, 757, fig. 386. Ossuaire, 794.
Farges (Saône-et-Loire). Égl. : arcades, 293; supports, 320; voûtes, 268, 278.
Fargues (Tarn). Calvaire, 800.
Fauguernon (Calvados). Egl., porche, 592.
Fauquembergues (Pas-de-Calais). Égl., nef, 84.
Favières (Seine-et-Oise). Égl. Saint-Sulpice : baies, 531; chêneau, 576; plan, 485; portail, 534, 538; tour, 572; trib. 543, 546.
Fay (Somme). Egl., fonts bapt., 777.
Fay Saint-Quentin (Oise). Egl. : corniche, 399; décor, 364, 367; plan, 223, 483.
Faye-la-Vineuse (Indre-et-Loire). Égl. : arcatures, 314; plan, 225, 233.
Felletin (Creuse). Lanterne des morts, 796, 797.
Fayet (Puy-de-Dôme). Égl., plan, 230, 231.
Fécamp (Seine-Inférieure). Égl. : crypte 253; jubé, 755; trib., 541.
Fenêtre, 24.
Fenioux (Charente-Inférieure). Égl. : coupole, 282; flèche, 342; portail, 395; remplages, 310, fig. 126. — Lanterne des morts, 796, 797, 798.
Fère-en-Tardenois (Aisne). Egl., flèche, 595.
Ferentino (Italie). Collégiale, corniche, 582. — Egl. Alba Fucese, corniche, 399. — Égl. Sainte-Lucie, corniche, 399. — Egl. Sainte-Marie-Majeure, plan, 484. — Mais. : escalier : *103*, *104*; loge : *115*.
Ferme, 44, 48, 50, fig. 26.
Fermette, 49.
Fernana (Tunisie). Basil., 147.
Ferques (Pas-de-Calais). Égl., tour, 249.
Ferrare (Italie). Égl. : arcatures, 314; portail, 538.
Ferrière-Larçon (Indre-et-Loire). Égl. : 424; chapit., 560; flèche, 342.
Ferrières (Loiret), Égl., plan, 479.
Ferrières (Seine-et-Marne). Égl. : baies, 529; plan, 485; trib. 544.
Ferrières (Seine-et-Oise). Égl., baies, 529.
Ferronnerie, 53.

Ferté, *494*.
Ferté-Alais (La) (Seine-et-Oise). Égl. : corniche, 581 ; trib. 541.
Ferté-Bernard (La) (Sarthe). Égl. : baies, 680, 681 ; corniche, 686 ; trib. d'orgue, 762 ; voûtes, 506, 676, fig. 345.
Ferté-Milon (La) (Aisne). Ch. : *464*, *526* ; porte, *177* ; statues des Preuses, *173*, *181*, 359. — Égl. Notre-Dame, corniche, 399.
Ferté-Villeneuil (La) (Eure-et-Loir). Égl. : clocher ; cheminée, *152*.
Fervacques (Calvados). Égl., voûte, 704.
Fervin (Pas-de-Calais). Égl. : clocher, 594, *551* ; porche, 592.
Fescamps (Somme). Égl., fonts bapt., 777.
Feucherolles (Seine-et-Oise). Égl. : baies, 529 ; clocher, 334, 342 ; fonts bapt., 772.
Feu grégeois, *449*.
Feuillade (Charente). Égl. : arcatures, 312 ; chapit., 379, 381, 383 ; plan, 469.
Feuille d'eau, 348.
Feuillet de bois, 42.
Feuillure, 24.
Fieffes (Somme). Égl. : arcades, 296 ; supports, 320.
Fiennes (Pas-de-Calais). Calvaire, 800.
Fierville (Calvados). Égl., portail, 539.
Figeac (Lot). Égl. Notre-Dame-du-Puy, portail, 534. — Égl. Saint-Sauveur : arcs, 296 ; baies, 298 ; bénitier, 784 ; chapit., fig. 188 ; fonts bapt., 772, 778 ; galerie, 258 ; plan, 233 ; salle capitulaire, *31* ; tour, 336 ; transept, 236 ; trib., 542. — Halles, *337*, *342*. — Hôtel de Balènes, fenêtre, *127*. — Les Aiguilles, 802, *15*, *349*, *400*, fig. *181*. — Mais. : *74*, fig. *26* ; cheminée, *149*, *150*, fig. *96* ; fenêtres, 127, 130 ; peintures, 163.
Fil, 8.
Filet : 16 ; anguleux, 16.
Firfol (Calvados). Égl., porche, 592.
Fismes (Marne). Egl., plan, 223.
Fitz-James (Oise). Egl. : arcs, 458 ; corniche, 399.
Flamboyant (Style), 464.
Flangebouche (Doubs). Calvaire, 800.
Flanquement, *454*.
Flaran (Gers). Égl. : baies, 530 ; cloître, *21*, *22* ; décor, 364 ; nef, 240 ; porche, 436 ; remplages, 310 ; salle capitulaire, 458, *31* ; supports, 324, 330, 563 ; transept, 237 ; voûtes, 444, 460.
Flavigny (Côte-d'Or). Égl. : crypte, 159, 185, 253 ; jubé, 754, 756 ; supports, 177, 188, 320, 549, fig. 54. — Mais. : escalier, *106* ; fenêtre, *123*, *130*, fig. *79*.
Flavy-le-Martel (Aisne). Égl. : ciborium, 743 ; plan, 499 ; supports, 320, 321, 549.
Fléac (Charente). Égl., coupole, 286.
Flèche, 25, 48.
Flètre (Nord). Égl., tabernacle, 748.
Fléty (Nièvre). Egl., crypte, 253.
Fleurance (Gers). Egl. : bases, fig. 283 ; bénitier, 785, 787 ; clocher, 574 ; fenêtres, *181* ; nef, 470 ; plan, 498 ; supports, 550, 563. — Ossuaire, 794.
Fleuriel (Allier). Égl. : nef, 240 ; portail, 392.
Fleuron, 407.
Fleury-en-Bière (Seine-et-Marne). Égl., plan, 498.
Fleury-le-Tour (Nièvre). Égl., fonts bapt., 776.
Flocellière (La) (Vendée). Ch., escalier, *106*.
Florence (Italie). Baptistère, pavement, 713. — Cours du Fargello : escalier, *104* ; portique, *114*. — Égl. Sainte-Marie-Nouvelle : autel, 733 ; plan, 58.
Flostoy (Belgique). Égl., fonts bapt., 774, 777, 782.
Foigny (Aisne). Anc. abb., 716.
Foix (Ariège). Ch. : *520*, *522*, *525*, *544* ; appareil, *461* ; barbacane du Fouichet, *486* ; hourds, *474*, *476* ; tour de Gaston Phœbus, *526*. — Égl. Saint-Volusien : 85 ; chap., 378 ; plan, 492. — Mais., fenêtre, *122*.
Folgoet (Le) (Finistère). Égl. : archivolte, fig. 328 ; autel, 736, 737 ; clocher, 594 ; flèche, 593 ; jubé, 756. — Fontaine, *282*.
Folleville (Somm . Ch. : escalier, *106* ; tour, *467*. — Égl. : fonts bapt., 765 ; tombeaux, 688.
Fondi (Italie). Égl., chaire, 759.
Fontaine-Daniel (Mayenne). Fontaine, *283*.

Fontaine d'Ozillac (Charente-Inférieure). Égl., arcatures, 315, 316.
Fontaine-en-Sologne (Loir-et-Cher). Égl. : plan, 483 ; voûte, 502.
Fontaine-Étoupefour (Calvados). Man., *194*.
Fontaine-Guérard (Eure). Abb. : chauffoir, *32* ; dortoir, *33* ; salle capitulaire, *30*, *31*.
Fontaine-Guériteau (Maine-et-Loire). Egl., toiture, 596.
Fontaine-Halbout (Calvados). Égl., tour, 568.
Fontaine-Henri (Calvados). Égl. : arcatures, 312 ; décor, 362 ; voûte, 458.
Fontaine-sur-Somme (Somme). Égl. : fonts bapt., 765 ; voûtes, 598, 599.
Fontarrède (Lot-et-Garonne). Égl. Saint-Étienne, toiture, 497, 596.
Fontenailles (Calvados). Égl. : flèche, 570 ; fonts bapt., 771, 773.
Fontenay (Côte-d'Or). Abb. 272 ; arcs, 297 ; cheminée, *146* ; cloître, *21*, *24* ; fontaine, *286* ; forge, *220* ; gargouille, fig. 200 ; parloir, *32*, *34* ; salle capitulaire, *31* ; supports, 564, fig. 296 ; transept, 237 ; usine, *20*.
Fontenay-le-Comte (Vendée). Chap. des Brissons, corniche, 686. — Égl. Notre-Dame : flèche, 594 ; portail, 680. — Fontaine, *284*.
Fontenay-les-Louvres (Seine-et-Oise). Égl., baies, 302.
Fontenay-Torcy (Oise). Égl., arcatures, 316.
Fontenay (Yonne). Abb. : fontaine de cloître, *40* ; réfectoire, *34*.
Fontenoy (Aisne). Égl. : clocher, 332, 339 ; fonts bapt., 774 ; supports, 320.
Fontevrault (Maine-et-Loire). Abb. : cloître, *22*, *25* ; cuisine, *19*, *40*, *82*, fig. *37* ; fontaine du cloître, *39* ; réfectoire, *34* ; salle capitulaire, *31*. — Chap. funéraire, 793, 797, 798. — Égl. : 212 ; arcatures, 295, 299, 314 ; baies, 302 ; chapit., 383, fig. 187 ; coupole, 281, 286, 288 ; galeries, 258 ; nef, 239 ; plan, 233.
Fontfroide (Aude). Égl. : arcs, 295, 458 ; bases, fig. 283 ; chapit., fig. 289 ; cloître, *21*, *24* ; nef, 240 ; salle capitulaire, *31* : supports, 322, 330 ; transept, 237 ; voûtes, 268, 436, 444, 446, 502.
Fontgombault (Indre). Égl : baies, 298, 299, 301 ; chaire, 760 ; décor., 365 ; plan, 233 ; portail, 396 ; réfectoire, *34*, *37* ; transept, 235 ; voûte, 265.
Fontmorigny (Cher). Égl. : chapit., 371 ; supports, 327.
Forcalquier (Basses-Alpes). Cath. : toiture, 577 ; voûte, 460. — Fontaine, *293* ; fig. *157*.
Forest-l'Abbaye (Somme). Égl. : arcs, 457 ; chapit., 380 ; plan, fig. 211 ; voûtes, 447, 459, 461.
Forêt (La) (Finistère). Calvaire, 801.
Forme, 26, 526.
Formeret, 39.
Formigny (Calvados). Égl., arcatures, 315.
Fortoul (Hérault). Remparts, *548*.
Forum, 117.
Fossanova (Italie). Abb. : 90, 438, 474, *44* ; baies, 530 ; cloître, 374 ; corniche, 582 ; cuisine, *40* ; décor., 354 ; dortoir, *34* : égouts, *93*, *256* ; fontaine du cloître, *40*, *288* ; hôtellerie, *17* ; infirmerie, *45*, *46*, *139* ; noviciat, *19* ; pavement, 716 ; plan, *12*, fig. *3* ; portes, 540 ; réfectoire, *34*, *37* ; remplages, 310 ; salle capitulaire, *31* ; tour, 337 ; transept, 237 ; voûte, 445.
Fossat (Le) (Ariège). Égl. : clocher, 566 ; façade, *552* ; portail, 534.
Fosses (Gironde). Égl., plan, 222.
Fosses (Seine-et-Oise). Égl., baies, 302.
Fossoy (Aisne). Égl., clocher, 339.
Fouchères (Aube). Croix, 799. — Égl. : plan, 483 ; supports, 549 ; voûte, 500.
Fouencamps (Somme). Égl., fonts bapt., 766, 773.
Fouesnant (Finistère). Égl., base, 388.
Fougère (Vienne). Ch., cheminée, *145*.
Fougères (Ille-et-Vilaine). Hospice : cheminée, *150* ; cuisine, *83*, *144*, *146* ; remparts, *461*, *545*.
Fougon, *587*.
Foulangues (Oise). Égl. : clocher, 334 ; voûtes, 458, 460.
Foulbec (Eure). Égl., fonts bapt., 772, 773, 778.
Fountain (Angleterre). Abb. : 477 ; supports, 319 ; voûte, 274.
Fouquebrune (Charente). Égl. : 214 ;

chapit., 373 ; nef, 238 ; tabernacle, 747.
Fourdrinoy (Somme). Égl. : 496 ; supports, 550.
Fours (Eure). Égl., porche, 593.
Foussais (Vendée). Égl. Saint-Hilaire, décor., 365, 366.
Francastel (Oise). Egl. : fonts bapt., 773, 777 ; voûte, 460.
Francfort (Allemagne). Égl., plan, 224.
Franchesse (Allier). Égl. : baies, 300 ; clocher, 568 ; fonts bapt., 764.
Francheville (Cher). Égl., bénitier, 786.
François (Bastien et Martin), 692.
Francs (Gironde). Égl., 86.
Fransart (Somme). Égl. : fonts bapt., 775 ; supports, 320.
Frécy (Somme). Croix, 799.
Frégate, *613*.
Fréjus (Var). Baptistère, 193, 195. — Cath. : *2* ; abside, *553* ; arcs, 458 ; nef, 240 ; plan, 223. — Cloître, *21*, *25* ; plafond, *159* ; porte, *119*. — Évêché, *461*.
Frencq (Pas-de-Calais). Égl., clocher, 334.
Frenelle-la-Grande (Vosges). Calvaire, 801.
Frénouville (Calvados). Égl. : 214 ; corniche, 399 ; portail, 539.
Fresdels Vals (Espagne). Égl., contreforts, 520.
Fresne Camilly (Le) (Calvados). Égl. : arcades, 296, 315 ; décor., 357, 367 ; remplages, 308.
Fresneaux (Oise). Égl., voûte, 675.
Fresnes (Côte d'Or). Égl., voûte, 598.
Fresnes (Somme). Égl. : décor., 358 ; fonts bapt., 776 ; tour, 246.
Fresnoy (Somme). Croix, 799, fig. 404.
Fresnoy-en-Thelle (Oise). Égl., fonts bapt., 774.
Fresnoy-la-Rivière (Oise). Égl., plan, 491, 589.
Fressin (Pas-de-Calais). Ch. : *466*, *528*, *543* ; cheminée, *152*. — Égl. : portail, 608 ; retable, 740.
Fréteval (Loir-et-Cher). Ch. : *511* ; dj., *489*, *504*, *526*.
Friardel (Calvados). Égl., toiture, 596.
Fribourg (Suisse). Égl., portail, 538. — Fontaines, *298*.
Fribourg-en-Brisgau (Allemagne). Égl., coupole, 282.
Friedberg (Hesse). Égl., jubé, 754.
Frigolet (Bouches-du-Rhône). Cloître, *21*. — Égl., décor, fig., 148.
Frion (Creuse). Chap. Saint-Antoine, 796, 798.
Frisdorf (Saxe). Montjoie, 802.
Frise, 5.
Frithelstock (Angleterre). Égl., fonts bapt., 782.
Fromentières (Marne). Retable, 740.
Frontenay Rohan Rohan (Deux-Sèvres. Égl., coupole, 280.
Fronton, 4.
Frouville (Seine-et-Oise). Égl., flèche, 342, 344.
Fry (Seine-Inférieure). Égl., voûte, 704.
Fuilla (Pyrénées-Orientales). Égl., voûte, 278.
Fulda. Égl. Saint-Michel, plan, 170. — Égl. Saint-Sauveur, 164, plan, 169.
Funchal (Madère). Égl., 497.
Furnes (Belgique). Beffroi, *314*. — Boucherie, *342*. — Égl. Sainte-Walburge : appareil, 478 ; arcs, 522 ; arcs-bout., 518 ; chèneaux, 578 ; plan, 491. — Mais., *184*.
Furness (Angleterre). Abb., niches, *27* ; salle capitulaire, *30*.
Fut, 20, 21, 23 ; fût galbe, 21 ; fût cannelé, 21.

G

Gabie, *602*.
Gâble, 4.
Gadancourt (Seine-et-Oise). Égl., flèche, 342.
Gaillac (Tarn). Égl. Saint-Michel : appareil, 478 ; fonts bapt., 774 ; plan, 233, 492. — Egl. Saint-Sauveur : appareil, 478 ; plan, 492 ; portail, 534 ; supports, 324 ; voûte, 459. — Fontaine, *297*. — Mais. : appareil, *182* ; fenêtre, *122*. — Tour de Palmata, *171*, *545* ; appareil, *182*.
Gaillard, *586*.
Gaillon (Eure). Ch., fig. *129*, p. *207*. — Égl., flèche, 342. — Fontaine, *298*, *299*.

Galapian (Lot-et-Garonne). Égl., voûte, 446.
Galéasse, *613*.
Galeries hautes, 258.
Galion, *613*.
Galiote, *613*.
Gallaix (Belgique). Egl., fonts bapt., 774.
Gallardon (Eure-et-Loir). Égl., flèche, 595.
Gamaches (Somme). Égl. : arcs, 521, 549 ; fonts bapt., 775 ; trib., 545.
Ganagobie (Basses-Alpes). Égl. : arcades, 295 ; cloître, 378, *21*, *24*, fig. *7* ; décor., 361, 365 ; nef, 238 ; pavement, 709, 714, fig. 351 ; réfectoire, 436, 458, *34* ; supports, 326, 392, 395 ; trib., 254, 761, 762 ; voûtes, 326, 392, 395.
Gand (Belgique). Beffroi, *313*, *314*. — Boucherie, *342*. — Ch., *477* ; dj., *502*, *510*. — Halle, *340*, *341*. — Hôpital la Byloque, *47*. — Hôtel de ville, *303*, *308*, *311* ; statues, *359*. — Mais., fenêtre, *122*. — Mais. des Tisserands, *171*.
Gannat (Allier). Eglise Saint-Etienne, nef, 241. — Egl. Sainte-Croix : chapit., 386 ; plan, 233 ; supports, 552 ; trib., 545. — Mais., fenêtre, *123*, *127*.
Garat (Charente). Égl. : chap., 373 ; nef, 238.
Garchisy (Nièvre). Égl., clocher, 334.
Gard (Pont du). Appareil, 9.
Garde Adhemar (La) (Drôme). Égl. : arcades, 292, 295 ; baies, 301 ; clocher, 334, 337, 338 ; coupole, 282, 284 ; décor., 359 ; frise, 404 ; plan, 220 ; supports, 322, 392 ; tour, 336 ; voûte, 268. — Fontaine, *279*.
Garde-fous, 4.
Garde-robe, *80*.
Gargilesse (Indre). Égl. : arcades, 295 ; arcatures, 312 ; bases, 388 ; chapiteaux, 370, 371, fig. 160 ; clocher, 339 ; coupole, 282 ; crypte, 253 ; décor., 361 ; plan, 225 ; supports, 328 ; voûtes, 268, 460.
Gargouille, 18.
Garni, 55.
Gassicourt (Seine-et-Oise). Égl. : 204 ; clocher, 340 ; décor., 360, 364 ; fonts bapt., 766, 776 ; plan, 491 ; supports, 319 ; transept, 235.
Gauzon, 62.
Gavarnie (Hautes-Pyrénées). Égl., décor., 364.
Gavon, *587*.
Gaza (Syrie). Égl., 391.
Geddington (Angleterre). Montjoie, 803.
Gelnhausen (Allemagne). Ch., rs, *191*.
Gênes (Italie). Cath. : 472 ; baies, 530 ; cadran, *319* ; chaire, 760 ; porche, 243, 393. — Môle du port, *264*.
Genève (Suisse). Cath., trib., 543. — Egl. Saint-Gervais, 140, 165. — Hôtel de ville, escalier, *112*.
Gennes (Maine-et-Loire). Egl. Saint-Eusèbe : 162 ; appareil, 179 ; tour, 568 ; voûte, 460.
Genouillé (Vienne). Égl., clocher, 335.
Gensac-la-Pallue (Charente). Égl. : coupoles, 286 ; nef, 239.
Gentelles (Somme). Egl., fonts bapt., 766, 773.
Gentinnes (Belgique). Égl., fonts bapt., 774.
Géometral, 5.
Georgesberg (Bohême). Égl., tour, 249.
Géra (Allemagne). Égl., chaire, 760.
Gerardmer (Vosges). Calvaire, 801.
Gerland (Côte-d'Or). Égl. : corniche, 581 ; plan, 483.
Germigny-les-Prés (Loiret). Égl. : 157, appareil, 179 ; arcades, 178, 292 ; bénitier, 787 ; constr., 77 ; décor., 185, 189 ; inscriptions, 186, plan, 169, 170, 172, fig, 48 et 48 *bis* ; remplages, 306 ; supports, 177 ; voûtes, 175, 176.
Germigny-l'Exempt (Nièvre). Égl., portail, 452.
Germond (Deux-Sèvres). Égl., clocher, 335 ; nef, 239 ; voûte, 266.
Gernrode (Allemagne). Égl., crypte, 165.
Gérone (Espagne). Cath., ciborium, 743.
Gerosdot (Aube). Égl. : corniche, 581 ; tabernacle, 750.
Gerresheim (Allemagne). Montjoie, 802.
Ghialle ou Guyale, *302*.
Giblet (Syrie). Ch., citernes, *99*.
Giellain (Thomas), 83.
Gien (Loiret). Ch., appareil, 13, *183* ; escalier, *106*.
Ginals (Tarn-et-Garonne). Égl., baies, 529.

Girgenti (Sicile). Égl. Saint-Nicolas, 212; jubé, 756; portail, 14; reclusoir, *43*.
Girone (Espagne). Égl. : baies, 532; cloître, *24*; voûtes, 269.
Girouette, *177*.
Gisors (Eure). Ch., *512*, *519*, *544*; appareil, *461*; cachot, *327*; chemin de ronde, *463*; dj., 71 *505*, *510*, *524*, *526*; tours, *464*. — Égl. : clocher, 685; constr., 76; portail, 679; retable, 740; trib., 544, 760; voûte, 598.
Givry (Marne). Égl., portail, 679.
Givry (Yonne). Égl., corniche, 581.
Glaignes (Oise). Égl., clocher, 340.
Glaine-Monteigut (Puy-de-Dôme). Égl. : baies, 300; tailloir, 368.
Glastombury (Angleterre). Abb., cuisine, *85*.
Glennes (Aisne). Égl. : fonts bapt., 777; voûtes, 447.
Gloucester (Angleterre). Égl. : chapit., 371; décor., 358; supports, 319. — Cloître, *27*.
Gmünd (Allemagne). Égl. Sainte-Croix, plan, 498.
Godewaersevelde (Nord). Égl. : lambris, 596; plan, 591.
Godron, 373.
Goggs (Angleterre). Man., *192*.
Golancourt (Oise). Égl., fonts bapt., 777, 778
Goldenkron (Bohême). Égl., 476.
Gond, 52.
Gondecourt (Nord). Égl., fonts bapt., 773.
Gondrecourt (Meuse). Égl., fonts bapt., 777, 778.
Gonesse (Seine-et-Oise). Égl. : arcs-bout., 509, 510; baies, 526; plan, 486, 491, fig. 233; supports, 550; trésor, *2*, *28*; trib., 545, 546; voûte, 504.
Gordes (Vaucluse). Ch., toiture, *154*. — Égl., 576. — Plan de ville, *245*, *247*.
Gorge, 16.
Goslar. Palais, *190*.
Gosnes (Belgique). Égl., fonts bapt., 774, 777.
Goujon (Jean). 693.
Gourdon (Lot). Égl. : arcatures, 299; corniche, 581; fonts bapt., 772, 778, 780; plan, 492; voûte, 597. — Mais., fenêtre, *124*.
Gourgé (Deux-Sèvres). Égl. : 162; appareil, 179; plan, 170, 172; supports, 325; tour, 175; voûtes, 176, 273.
Gournay (Seine-Inférieure). Égl. : baies, 298; voûte, 441.
Gouvernes (Seine-et-Marne). Égl., baies, 529.
Gouy (Pas-de-Calais). Égl., fonts bapt., 775.
Gouzangrez (Seine-et-Oise). Égl., clocher, 340.
Grâces (Côtes-du-Nord). Égl., tour, 593.
Gradiz (Bohême). Égl., 476.
Grado (Dalmatie). Basil. : 112, 136, 145, 146; baptistère, 195; ciborium, 189, 740.
Grain d'orge, 16.
Grande-Chartreuse (La) (Isère). plan, 9.
Grandecourt (Haute-Saône). Égl. : crypte, 253.
Grandjean (Charente-Inférieure). Égl. : arcatures, 312; plan, 223.
Grandmont (Haute-Vienne). Lanterne des morts, 797.
Grand Quevilly (Le) (Seine-Inférieure). Temple, 805.
Grange, *197*; grange aux dîmes, *198*.
Granson (Suisse). Prieuré, voûte, 269.
Granville (Manche). Égl. : chapit., 682; fonts bapt., 774.
Grappin (Robert), 692.
Grassac (Charente). Égl., nef, 238.
Grasse (Alpes-Maritimes). Cath. : façade, 472; voûte, 436.
Gratibus (Somme). Calvaire, 800.
Graville (Seine-Inférieure). Croix, 799. — Égl. : arcades, 358; arcatures, 316; fonts bapt., 774; porche, 244; supports, 322, 323, 326; voûte, 441.
Gray (Haute-Saône). Égl., corniche, 581. — Hôtel de ville, *304*, *312*.
Graye (Calvados). Égl., chapit., 371.
Grecques ou méandres, 349.
Grenade, *450*.
Grenade-sur-Garonne (Haute-Garonne). Égl., fonts bapt., 770.
Grenier (Dordogne). Abb. : fenêtre, *123*, *125*; granges, *20*.
Grenoble (Isère). Cath. : clocher, 209; corniche, 400; plan, 484; tabernacle, 748; trib., 544. — Chambre des Comptes (ancienne) : *324*; bretèche, *116*; vitraux, *137*.

— Chapelle Saint-Laurent : crypte 105, 114, fig. 39; décor., 131, 132, 133, 134, 135, 140, fig. 37 et 38; plan, 148. — Égl. Saint-André : arcs, 521; plan, 483, 492; tour, 568.
Grez-sur-Loing (Seine-et-Marne). Dj., *461*, *477*.
Grezy-près-Genève (Suisse). Autel, 750.
Grezas (Le) (Tarn-et-Garonne). Égl., nef, 239.
Grez-sur-Loing (Seine-et-Marne). Cloître, *21*, — Dj., *96*, *461*, *477*, *502*, *503*. — Égl. ; arcades, 296; bénitier, 787; clocher, 340, 572; fonts bapt., 776; porche, 495; portail, 539; voûte, 461.
Grezolles (Loire). Lanterne des morts, 796.
Griffe, 390.
Grignon (Côte-d'Or), Égl., voûte, 598.
Grigny (Pas-de-Calais). Égl., fonts bapt., 777.
Grippe, *612*.
Grisy (Calvados). Croix, 799.
Groffliers (Pas-de-Calais). Égl., fonts bapt., 777.
Guarbecques (Pas-de-Calais). Égl. : baies, 306; chapit., 358, 359, 364, 382, 396, 406, 407, fig. 203; clocher, 333, 342, 343, 345, 346; fonts bapt., 774; plan, 483; portail, 292; remplages, 307; voûte, 459.
Gubbio (Italie). Hôtel de ville, *306*.
Guebwiller (Alsace). Égl. : clocher, 335, 336, 343, 344; voûte, 279.
Guengat (Finistère). Calvaire, 801. — Égl. : cheminée, *158*; fonts bapt., 764, 775; plan, 591; toiture, 596.
Guérande (Loire-Inférieure). Égl. Saint-Aubin : arcades, 295; chaire, 760; chapit., 371; clocher, 567; supports, 319, 325, 326. — Remparts, *545*.
Guerbigny (Somme). Égl. : 496; fonts bapt., 777.
Guéret (Creuse). Ch., portique, *114*. — Égl. : contreforts, *551*; porche, 495, 534.
Guéron (Calvados). Égl. : arcatures, 312; décor., 362
Gueyrard (Raymond), 62.
Gueyze (Lot-et-Garonne). Égl., plan, 222, 231.
Gugney-aux-Aulx (Vosges). Calvaire, 801.
Guiche (La) (Loir-et-Cher). Cloître, *22*.
Guichet, *479*.
Guidford (Angleterre). Dj., *502*.
Guillaume, 71.
Guillestre (Hautes-Alpes). Enceinte, *545*.
Guilmécourt (Seine-Inférieure). Calvaire, 800.
Guimaec (Finistère). Égl., fonts bapt., 764.
Guimiliau (Finistère). Calvaire, 801. Cimetière, porte, 791. — Égl. : bénitier, 787; fonts bapt., 765, 774; portail, 679.
Guinamond, 62.
Guingamp (Côtes-du-Nord). Égl. Notre-Dame : arcs-bout., 519; autel, 745; plan, 483, 589; supports, 552; tour, 568; tref, 753; triforium, 681. — Fontaine, *296*.
Guitres (Gironde). Égl. : arcs, 295, 312, 521; baies, 300; chapit., 373; fonts bapt., 776; plan, 234, 498; supports, 550, 563. — Halles, *342*.
Gumières (Loire). Calvaire, 800.
Gundulphe, 62.

H

Haarlem (Hollande). Égl. : supports, 563; voûte, 597.
Hagenau (Allemagne). Ch., *190*.
Hagetmau (Landes). Egl. : crypte, 253
Haïa-Napa (Chypre). Egl., bénitier, 783.
Haïdra (Tunisie). Basil. : plan, 229; rs, 112, 136; voûte, 284.
Haina (Allemagne). Égl., 476.
Hainichen (Saxe). Égl., fonts bapt., 769.
Hal (Allemagne). Égl., fonts bapt., 765, 770.
Halberstadt (Allemagne). Égl. Notre-Dame : 476; tour, 340.
Halle, *339*.

HALLENCOURT (Somme). Égl., toiture, 596.
HALLINCOURT (Oise). Ch., cheminée, *147*.
HAM (Somme). Dj., *527*, *530*. — Égl. : crypte, 490; plan, 485.
HAMMERSLEBEN (Allemagne). Égl. : ciborium, 743; crypte, 165.
HANGEST-EN-SANTERRE (Somme). Égl. : fonts bapt., 777; portail, 397.
HANGEST-SUR-SOMME). Égl. : chapit., 380; clocher, 87; fonts bapt., 776, 781.
HANNINGTON (Angleterre). Égl. : plan, 492.
HANS (Marne). Égl. : arcs, 521; chapit., 558; plan, 483; supports, 552; voûte, 509.
HARAMONT (Aisne). Égl., fonts bapt., 775, 782.
HARBONNIÈRES (Somme). Égl., plan, 590.
HARCOURT (Eure). Égl., fonts bapt., 775.
HARDÉCOURT-AU-BOIS (Somme). Égl., fonts bapt., 777.
HARDELOT (Pas-de-Calais). Ch., cachot, *327*, *328*.
HARDINGHEM (Pas-de-Calais). Calvaire, 800. — Égl. Saint-Martin : arcatures, 606; bénitier, 787.
HARDRICOURT (Seine-et-Oise). Égl., flèche, 342.
HARFLEUR (Seine-Inférieure). Égl., flèche, 594.
HASPRES (Nord). Égl. : chapit., fig. 165; constr., 77; remplages, 307; supports, 320, 327.
HASS (Syrie). Basil., 144.
HASTIÈRES (Belgique). Égl., fonts bapt., 782.
HATTONCHATEL (Meuse). Égl. : cloître, *22*, *25*; plan, 483; retable, 740. — Mais., portes, *119*.
HAULME (LE) (Seine-et-Oise). Calvaire, 800.
HAUTE AVESNE (Pas-de-Calais). Dj., *12*.
HAUTECOMBE (Savoie). Égl. : cloître, *22*; plan, 223.
HAUTEFAGE (Lot-et-Garonne). Égl. : toiture, 596. — Dj., *527*.
HAUTERIVE (Suisse). Egl. : transept., 237; voûte, 273.
HAVERNAS (Somme). Égl., fonts bapt., 766, 773.
HAVRE (LE) (Seine-Inférieure). Égl. Notre-Dame, supports, 682.
HAZEBROUCK (Nord). Égl. : flèche, 594; lambris, 596; plan, 591. — Hôtel-Dieu, *49*.
HEBERTOT-SAINT-ANDRÉ (Calvados). Égl., baies, 305.
HEIDELBERG (Allemagne). Mais., fenêtre, *132*.
HEILIGENKREUZ (Autriche). Égl. : 476; cloître, *40*.
HEILSBRONN (Allemagne). Égl., 476.
HEISTERBACH (Allemagne). Abb., 94. — Égl. : 476; baies, 306; transept, 236.
HELMSTEDT (Allemagne). Chap., 165.
HENARÈS (Espagne). Université, *361*.
HÉNIN-LIÉTARD (Pas-de-Calais). Egl. : bas-côtés, *551*; clocher, *549*; corniche, 582; plan, 486; portail, *551*; remplages, 308; supports, 550; trib., 545, fig. 273; voûte, 499.
HENNEBONT (Morbihan). Égl., tour, 593, 595.
HENNEVEUX (Pas-de-Calais). Égl., fonts bapt., 777, 778.
HENRI DE BRUXELLES, 82.
HENRICHEMONT (Cher). Plan de ville, fig. *138*.
HENRIET GIRAUD 66.
HERBLAY (Seine-et-Oise). Égl., plan, 485.
HERCHIES (Oise). Égl. : 428; plan, 223.
HÉREFORD (Angleterre). Égl., 477.
HÉRISSON (Deux-Sèvres). Lanterne des morts, 797.
HERLEVILLE (Somme). Égl., fonts bapt., 764, 775.
HERLUIS (Pas-de-Calais). Égl., bénitier, 785.
HERMANVILLE (Calvados). Égl., arcs, 458.
HERMENT (Puy-de-Dôme). Égl. : baies, 529; supports, 324; tour, 573, — Fontaine, *279*.
HERMONVILLE (Marne). Égl., porche, 244.
HERNIVAL (Calvados). Ch., appareil, *184*.
HÉRONDEVILLE (Manche). Calvaire, 800.
HÉROUVILLE (Calvados). Égl., décor., 364.
HERRENALB (Allemagne). Égl., 476.
HERRINGFLUT (Angleterre). Égl., tour, 249.

Herse, *480*.
Hervelinghen (Pas-de-Calais). Croix, 799. — Égl., fonts bapt., 776, 777, 778.
Hesdin (Pas-de-Calais). Ch. : *173*; cheminée, *149*; peintures, *163*, *164*, *165*, *166*; voûte, 597. — Égl. : constr., 80; fonts bapt., 777; portail, 680. — Hôtel de ville : beffroi, *314*; bretèche, *303*, *312*. — Hôtel-Dieu, *47*.
Hesdres (Pas-de-Calais). Égl., fonts bap., 766, 777, 779.
Hesserode (Saxe). Croix, 801.
Heuchin (Pas-de-Calais). Égl. : fonts bapt., 775; supports, 326.
Heurtoir, *119*.
Hexham (Angleterre). Égl., 477.
Hézelon, 62.
Hiéroskypos (Chypre). Égl. : 210; coupole, 286.
Hildesheim (Allemagne). Égl. Saint-Godard : fonts bapt., 765, 769, 780, 781, fig. 391; plan, 234, fig. 71.
Hilduard, 62.
Hirzenhain (Hesse). Égl., jubé, 756.
Hix (Pyrénées-Orientales). Égl., bénitier, 787.
Hocquebot, *616*.
Hodeng-Hodenger (Seine-Inférieure). Égl., porche, 593.
Hohenfurt (Bohême). Égl., 476.
Hollain (Nord). Bornes, *349*.
Hombleux (Somme). Égl. : chapit., 380; supports, 323
Hondschoote (Nord). Égl. : flèche, 594; plan, 591. — Hôtel de ville : *307*, *309*; peintures, *359*.
Honfleur (Calvados). Égl. Sainte-Catherine : clocher, 595; plan, 590.
Honnecourt (Nord). Égl. : constr., 77; décor., 363, 365.
Hôpital-le-Grand (L') (Loire). Calvaire, 800.
Hôpital-Saint-Blaise (Basses-Pyrénées). Égl. : arcatures, 312; remplages, 310.
Hôpital-Saint-Jean (Corrèze). Mais., cheminée, *148*, *149*.
Hôpital-sous-Rochefort (L') (Loire). Égl., clocher, 332.
Hordain (Nord). Égl., chapit., 610.
Hôtellerie (L') (Calvados). Égl. : toiture, 596.
Hotte de cheminée, *144*.
Houblonnière (La) (Calvados). Ch., appareil, *184*.
Houdain (Pas-de-Calais). Égl., supports, 323.
Houdan (Seine-et-Oise). Dj., *461*, *507*, *527*, fig., *238*.
Houllefort (Pas-de-Calais). Égl., décor., 358, 396, 407.
Houlme (L') (Charente). Égl., chapit., 373.
Hour (Belgique). Égl., fonts bapt., 777.
Hourdis, 47.
Hourds ou Hourdages, *459*, *471*.
Hourque, *615*.
Hövedö (Norvège), 89.
Huche, 43.
Huchette, *471*.
Hucqueliers (Pas-de-Calais). Égl., colonnes, 81.
Huet, 587.
Huismes (Indre-et-Loire). Égl., toiture, 575.
Huissiers (navires), *591*.
Humbert (Belgique). Égl., fonts bapt., 774.
Humière-en-Beauce (La). Dj., *504*.
Hune, *606*.
Huppain (Calvados). Égl., clocher, 341, 570.
Huriel (Allier). Dj., *502*, *525*. — Égl. : clocher, 334; décor., 406; nef, 240.
Hüttenheim (Alsace). Égl., fonts bapt., 776.
Huy (Belgique). Égl., fonts bapt., 775, 777.
Hyenville (Manche). Égl., plan, 483.
Hyères (Var). Égl. Saint-Louis : 207, 472; décor., 322; façade, 214; plan, 223; portail, 209; supports, 322. — Égl. Saint-Paul : fonts bapt., 775; plan, 485, 492.
Hypocauste, *142*.

I

Iguerande (Saône-et-Loire). Égl. : 205; baies, 301; coupole, 282.
Ile-Bouchard (L') (Indre-et-Loire). Égl. Saint-Léonard : arcatures, 299, 414; flèche, 593; remplages, 307; tour, 593. — Colombier, *203*.

Impluvium, 116.
Imposte, 20, 25.
Incheville (Seine-Inférieure). Égl., arcs, 521.
Ineuil (Cher). Égl. : bénitier, 787; plan, 225, 222, 492; voûte, 500.
Inichen (Allemagne). Égl. : plan, 226; voûte, 282.
Intrados, 25.
Inval-Boiron (Somme). Égl., fonts bapt., 773.
Isambert de Saintes, *237*,
Is-sur-Tille (Côte-d'Or). Égl., corniche, 581.
Isches (Vosges). Égl. : voûte, 273.
Iseure (Allier). Égl. : crypte, 252; supports, 392; voûte, 278.
Isle-Adam (L') (Seine-et-Oise). Égl. : clocher, 685; portail, 680.
Isle-d'Albi (Tarn). Égl., clocher, 573.
Isle Barbe (L') (Rhône). Rs., 163.
Isle-d'Albi (Tarn). Portiques, *245*.
Islmont (L') (Aube). Égl., supports, 319.
Islot (L') (Orne). Dj., *502*, *510*.
Isômes (Haute-Marne). Égl. : corniche, 581; flèche, 342, 344.
Ispagnac (Lozère). Égl., autel, 730.
Isques (Pas-de-Calais). Égl., fonts bapt., 774.
Issogne (Val d'Aoste). Ch., cuisine, *85*; lambris, *159*; peintures, *118*.
Issoire (Puy-de-Dôme), Égl. : arcatures, 312, 317; baies, 298, 301; chapit., 386; clocher, 334; coupe, fig. 102; coupole, 282; crypte, 252, 253; décor., 350; galerie, 258; plan, 231, 233; supports, 323, 326; tours, 247, 336; trib., 256; voûtes, 265, 266, 269, 271, 278, 300.
Issoudun (Indre). Ch. : chap., 157; dj., *489*, *506*, fig, *236*; plan, 172. — Hôtel-Dieu, *44*, *48*, fig. *22*. — Musée, chapit., 375, 378, fig. 166.
Istres (Les) (Marne). Égl. : clocher, 340; portail, 372; remplages, 307.
Itzac (Tarn). Calvaire, 800.
Ivillers (Oise). Égl., flèche, 342.
Iviron (Grèce). Abb., pavement, 706, 707.
Ivrée (Italie). Cath., pavement, 710, 714.
Ivry (Seine). Égl., plan 483.
Ivry-la-Bataille (Eure). Égl., portail, 452.

J

Jacques de Reims (Pierre), 690.
Jagithale (Allemagne). Crypte, 165.
Jaillans (Drôme). Égl. : coupole, 282; voûte, 265.
Jailly (Nièvre). Égl. : bénitier, 786, 787; clocher, 334.
Jalons-les-Vignes (Marne). Égl. : clocher, 340; crypte, 253, 374; plan, 483; porche, 244; voûte, 459.
Jambage, 24.
Jambe de force, 49.
Jambette, 49.
Jambville (Seine-et-Oise). Égl., clocher, 334.
Janvilliers (Marne). Égl. : baies, 526; plan, 483.
Jarnages (Creuse). Lanterne des morts, 796.
Jarrow (Angleterre). Égl., 113.
Javarzay (Deux-Sèvres). Dj., *526*. — Égl. : baies, 301; nef, 240; supports, 325; voûte, 268.
Jazeneuil (Vienne). Égl. : arcatures, 311, 316; baies, 301; coupole, 283; nef, 240; voûte, 446.
Jean de Bologne, 691.
Jean de Chelles. 72.
Jean d'Orbais, 63.
Jean de Vendôme, 62.
Jerome de Fiesole, 688.
Jérusalem. Égl. Saint-Sépulcre : chapit., 383; décor., 361; nef, 104; plan, 149, 217, fig. 64, — Égl. Sainte-Anne : décor., 361; supports, 331.
Jiallans (Drôme). Égl., voûte, 268.
Joint, 8.
Jonzy (Saône-et-Loire). Égl. : chapit., 378; décor., 365; supports, 392.
Josselin (Morbihan). Ch. : fig. *85*; cheminée, *151*; gargouille, *154*.
Jouaignes (Aisne). Égl. : supports, 323; voûte, 445.
Jouarre (Seine-et-Marne). Croix, 799. — Crypte Saint-Paul : 105,

114, 138, 140, 183, fig. 40; appareil, 12; décor., 131, 133, 135. — Crypte Saint-Ébrégisile, 157, 187, 367. — Égl., fonts bapt., 764.
Journet (Vienne), Lanterne des morts, 797, fig. 403.
Jouy-le-Comte (Seine-et-Oise). Égl., voûte, 503.
Jouy-le-Moutier (Seine-et-Oise). Égl. : arcs-bout., 450; baies, 529; flèche, 342; plan, 484; supports, 550; trib., 544.
Jubé, 754.
Judas, *119*.
Julianges (Haute-Loire). Égl., fonts bapt., 764.
Jumièges (Seine-Inférieure). Abb. : corniche, *16*; porterie, *152*. — Égl. Saint-Pierre : 159; arcades, 178; baies, 298; chapit., 376, 379; clocher, 334; frise, 404; supports, 177, 323; tours, 247, 248; trib., 254, 256, 394; voûte, 279.
Jumilhac (Dordogne). Égl., clocher, 334.
Jussy-Champagne (Cher). Égl. : arcatures, 315; autel, 737; décor., 406; remplages, 307.
Juste (Antoine et Jean), 688.
Juziers (Seine-et-Oise). Égl. : fonts bapt., 776; supports, 320; trib., 543, 544, 545; voûte, 461.

K

Kalaat Seman (Syrie). Égl. Saint-Siméon : 122, 146; porche, 242.
Kalapanaïoti (Chypre). Ciborium, 742.
Kampen (Hollande). Hôtel de ville, *308*, *311*.
Kanakaria (Chypre). Égl., plan, 226.
Kantara (Chypre). Ch., citernes, *99*, *490*, *520*, *532*, *537*.
Karak (Syrie). Ch. : *466*, *532*, *535*; citernes, *99*, *490*; mâchicoulis, *476*.
Karlstein (Bohême). Ch., 477, 587.
Kaysersberg (Alsace). Égl., corniche, 581. — Fontaine, *298*.
Kef (Le) (Tunisie). Basil. de Djemma el Kébira : 122, 147; plan, 229.
Kepp (Angleterre). Dj., *502*.
Kerfons (Côtes-du-Nord). Égl., jubé, 757.
Kerfot (Côtes-du-Nord). Égl., clocher, 593
Kerjean (Finistère). Ch. : chap., *79*; puits, *99*.
Kernascléden (Morbihan). Égl., clocher, 595.
Kessenick (Belgique). Égl., fonts bapt., 782.
Kessons-le-Long (Aisne). Croix, 799.
Kherbet-Hass (Syrie). Couvent, *9*.
Kileh (Syrie). Basil., 144.
Kirkstall (Angleterre). Égl., supports, 326.
Klosterneubourg (Autriche). Fontaine du cloître, *40*.
Kolossi (Chypre). Dj. : *12*; peintures, *164*.
Konigsaal (Bohême). Égl., 476.
Konradsberg (Allemagne). Égl., crypte, 253.
Kouclia (Chypre). Man., *192*.
Krak des Chevaliers (Le) (Syrie). Ch. : *531*, *532*, *536*, fig. *259*; moulin, *546*.
Kuttemberg (Bohême). Fontaine, *295*.

L

Laach (Allemagne). Égl. : atrium, 116; tour, 249, 340.
Labarre (Pyrénées-Orientales). Ch. : *520*; archère, *469*.
Labrum, 116.
Lachau (Drôme). Égl., nef, 239.
Lafeline (Allier). Égl., tour, 568.
Laffaux (Aisne). Égl. : clocher, 339; fonts bapt., 777; supports, 321; voûtes, 448, 458.
Lagarde (Ariège). Ch., *521*.
Lagny (Seine-et-Marne). Abb. : fontaine, *285*; parloir, *34*; porterie, *16*. — Égl. : baies, 526, 529; plan, 485, 493; supports, 551; trib., 546.
Laie, 7.

Laigneville (Oise). Égl. : clocher, 340; voûte, 458.
Laines-aux-Bois (Aube). Égl. : plan, 591.
Laitre-sous-Amance (Meurthe-et-Moselle). Égl., décor., 365.
Laizy (Saône-et-Loire). Égl., chapit., 14.
Lalaing (Nord). Bornes, *349*.
Lambader (Finistère). Calvaire, 801. — Égl., jubé, 757.
Lamballe (Côtes-du-Nord). Égl. Notre-Dame : chaire, 760; décor., 358; jubé, 757, 761; plan, 487; portail, 60. — Égl. Saint-Jean, bénitier, 785. — Égl. Saint-Martin : baies, 302; fonts bapt., 764, 774; porche, 592.
Lambour (Finistère). Égl. : clocher, 595; supports, 325, 552.
Lambourde, 48.
Lambre (Cantal). Égl., voûte, 268.
Lambris, 51.
Lame de métal, 55.
Lancette, 29. Style à lancettes : 464.
Lancourt (Somme). Égl., portail, 680.
Landerneau (Finistère). Égl. : bénitier, 784, 787; portail, 679.
Landevennec (Finistère). Égl. : bases, 388; plan, 233.
Landivisiau (Finistère). Ossuaire, 794.
Landos (Haute-Loire). Égl. : clocher, 593; décor., 361; plan, 225.
Landsperg (Alsace). Ch., latrines, *96*.
Langeais. Ch. : dj., *500*, *502*, fig. *232*; épi, *155*.
Langeron (Nièvre). Dj., *508*.
Langley (Angleterre). Ch., latrines, *97*.
Langogne (Lozère). Égl., baies, 301.
Langoiran (Gironde). Dj., *526*. — Égl., voûte, 85.
Langon (Ille-et-Vilaine). Chap. Sainte-Agathe, 159.
Langres (Haute-Marne). Bastion : *416*, *531*, fig. *210* et *211*. — Cath. : 103, 466, 699; arcs-bout., 513; baies, 299; chapit., 378, 380, fig. 177; cloître, *21*; constr., 82; décor., 363; frise, 404; plan, 233, 486; remplages, 310; supports, 322, 392; transept, 236; voûtes, 458, 459. — Égl. Saint-Martin, supports, 563.
Langrune (Calvados). Égl. : baies, 528; chapit., 373; supports, 550; toiture, 575; tour, 568; trib., 554.
Languevoisin (Somme). Égl. : décor., 364; fonts bapt., 774, 776.
Lanleff (Côtes-du-Nord). Égl. du Temple : 219, 220; baies, 388.
Lanmeur (Finistère). Égl. : chapit., 371, 381; crypte, 253; décor., 351; fonts bapt., 764, 775, fig. 390; plan, 483; supports, 325; toiture, 596. — Égl. Notre-Dame de Kernitron : 496; fenêtre, *130*; plan, 493.
Lannion (Côtes-du-Nord). Mais. : bretèches, *118*; fenêtre, *132*.
Lanobre (Cantal). Égl., clocher, 334.
Lanuéjols (Lozère). Égl. : arcades, 295; bénitier, 787; clocher, 333; coupole, 283; voûte, 265.
Laon (Aisne). Cath. : arcs, 521; baies, 530; chapit., 379, 381; cloître, *24*; constr., 93, 495; corniche, 579; fonts bapt., 774, 777, 782; galeries, 547; plan, 483, 484; fig. 231; portail, 534, 537; supports, 549, 550, 553, fig. 280; tours, 567, fig. 300; trib., 541, 543, 544; voûte, 499. — Égl. du Temple : plan, 219, 220, *28*, fig. 68; voûte, 460. — Égl. Saint-Martin : baies, 530; corniche, 401; plan, 230; remplages, 307, 310; transept, 237. — Evêché : chap., 435, 77; portiques, *114*; tourelles, *172*; voûte, 445. — Mais., caves, *102*; cheminée, *146*, *150*; fenêtre, *131*. — Porte, *477*, *483*.
Lapaïs (Chypre). Abb. : 475; chaire, 760; clocher, 566; cloître, *24*; dortoir, *33*, *139*; enceinte, *8*; fontaine du cloître, *39*; réfectoire, *35*, *37*, *131*, fig. *14*; sacristie, *42*; salle capitulaire, *31*; trésor, *28*, *29*.
Lapenne (Ariège). Égl. : clocher, 332; façade, *552*; portail, 534.
Larchant (Seine-et-Marne). Égl. : cabanons, *2*, *43*, *326*; corniche, 579; fonts bapt., 770; plan, 381, 485; portail, 538; supports, 550; trésor, *28*; voûte, 500.
Laressingle (Gers). Ch. : *548*, *550*, fig. *247*; chap., 552. — Égl., clocher, 332.
Largentière (Ardèche). Égl., chaire, 760. — Mais., bas-relief, *223*.
Largentière (Hautes-Alpes). Chap., des Templiers, nef, 238. — Égl. :

86; clocher, 339; corniche, 400; fonts bapt., 775.
Largny (Aisne). Égl. : tour, 572; voûte, 448.
Larmier, 17.
Larnaca (Chypre). Égl., coupole, 286.
Laroque d'Olmes (Ariège). Égl., tour. 573.
Larouet (Puy-de-Dôme). Égl., décor., 361.
Larrazet (Tarn-et-Garonne). Égl., fonts bapt., 771.
Las Huelgas (Espagne). Égl. : 473; constr., 62, 89.
Lassay (Loir-et-Cher). Égl. : fonts bapt., 764; toiture, 596.
Lasserre (Gers). Égl., fonts bapt., 769, 770.
Latilly (Aisne). Égl. : baies, 302; supports, 321.
Latte, 47, 51.
Laucourt (Somme). Égl. : chap., 793; fonts bapt., 777, 780; jubé, 757.
Lauda (Grand duché de Bade). Montjoie, 802.
Laurana (Francesco), 665, 688.
Lausanne (Suisse). Cath. : porche, 495; portail, 608, *119*; supports, 552, 553; voûte, 500.
Laval (Mayenne). Ch. : *195*; dj., *503*, *504*, *508*, fig. *235*; hourds, *473*; — Cath. : plan, 492; voûtes, 462, 501. — Égl. Saint-Maurice, voûtes, 446, 460.
Lavannes (Marne). Égl., arcs-bout., 509.
Lavardin (Loir-et-Cher). Ch. : escalier, *109*; fenêtres, *129*, *130*. — Égl. : baies, 301; bases, 388; plan, 226; supports, 320; voûte, 264.
Lavaur (Tarn). Cath. : baies, 529; clocher, 573; horloge, *318*; mâchicoulis, *475*; plan, 485, 492. — Égl. des Jacobins : clocher, 567, 573; plan, 485.
Lave, 55.
Lavelanet (Ariège). Égl., 85.
Layrac (Lot-et-Garonne). Égl. : arcades, 293; coupole, 282; nef, 239.
Léau (Belgique). Égl. : arcs, 522; tabernacle, 748. — Hôtel de ville, *311*.
Le Bouteiller (Jean), 72.
Le Breton (Jean Ier), 691.
Lecce (Italie). Cath., 474.
Lécluse (Nord). Bornes, *349*.
Lectoure (Gers). Cath. : constr., 587; plan, 470, 485. — Fontaine, *279*, fig. *150*. — Mais., cheminée, *147*.
Leuwarde (Hollande). Égl., fonts bapt., 769, 771.
Lehaucourt (Aisne). Égl., clocher, 332.
Lehnin (Allemagne). Égl., 476.
Léhon (Côtes-du-Nord). Égl. : arcs, 521; baies, 532; bénitier, 784, 785. 786; plan, 483, 492. — Abb. : réfectoire, *34*; trésor, *28*.
Lemenc (Savoie). Crypte, 163.
Lemps (Drôme). Égl., coupole, 282.
Lempty (Puy-de-Dôme). Égl., crypte, 253.
Lena (Espagne). Égl , 167.
Léon (Espagne). Cath. : arcs-bout., 515; baies, 531; borne, *353*; chapit., 378, 560; constr., 64, 473; plan, 489; porche, 494, *321*; portail, 538. — Cloître, décor., 361. — Égl. Saint-Isidore, décor., 361, 407.
Léonard de Vinci, 688.
Léoncel (Drôme). Égl. : coupole, 282; voûte, 268.
Léré (Cher). Crypte, 157, 184.
Lérignieu (Loire). Calvaire, 800.
Lérins (Alpes-Maritimes). Égl. de la Trinité, 170; coupole, 280; voûtes, 175, 176. — Égl. Saint-Honorat : arcades, 295; baies, 300; cloître, *21*; enceinte, *545*. — Égl. Saint-Sauveur, autel, 732.
Lescar (Basses-Pyrénées). Cath. : 212; corniche, 399; pavement, 708; voûte, 273.
Lescot (Pierre), 691.
Lescure (Tarn). Égl. : baies, 301; corniche, 399; décor., 349; nef, 240; supports, 324; voûte, 268.
Lesdain (Nord). Cimetière, *549*.
Lesneven (Finistère). Halles, *343*.
Lespine (Jean de), 692.
Lesquielles-Saint-Germain (Aisne). Égl.: fonts bapt., 777, 782.
Lessay (Loir-et-Cher). Ch., appareil, *183*.
Lessay (Manche). Égl. : arcs, 458; galerie, 258; voûte, 441.
Lesterps (Charente). Égl. : contreforts, 331, 372; nef, 239; plan, 233; remplages, 307, tour, 249; voûte, 268.
Le Tellier (Guillaume), 71.

Leubringhen (Pas-de-Calais). Égl., voûte, 461.
Leubus (Allemagne). Égl., 476.
Leulinghem (Pas-de-Calais). Égl. : clocher, 334; fonts bapt., 778; plan, 223.
Levroux (Indre). Égl. : porche, 495; portail, 537; voûte, 500.
Lézat (Ariège). Cloître, *21*. — Égl. : chapit., 558; clocher, 573.
Lezoux (Puy-de-Dôme). Égl., nef, 239.
Lheure (Somme). Égl., toiture, 596.
Lhuitre (Aube). Égl. : fonts bapt., 773, 780; porche, 592.
Lhuys (Aisne). Égl. : arcs, 296; clocher, 339; décor., 407; voûte, 460.
Liancourt-la-Fosse (Somme). Égl., fonts bapt., 766, 774.
Libarna (Italie). Égl., décor., 189.
Libergier (Hugues), 71.
Libourne (Gironde). Hôtel de ville, *304*, *308*, *310*. — Tour, *171*.
Lices, *462*.
Lichères (Charente). Égl. : supports, 319; voûte, 268.
Lichfied (Angleterre). Égl., façade, 548.
Lichterwelde (Belgique). Égl., fonts bapt., 777.
Licques (Pas-de-Calais). Croix, 799, 800. — Égl., fonts bapt., 776.
Liebensten (Allemagne). Ch., chap., 805.
Liège (Belgique). Égl. Saint-Barthélemy, fonts bapt., 769, 781, fig. 392. — Égl. Saint-Jacques, tour, 340. — Mais., *187*.
Lierne, 39.
Lierre (Belgique). Beffroi, *313*, *314*.
Liettres (Pas-de-Calais). Ch., *521*.
Lieu-Dieu (Doubs). Égl. : baies, 300; corniche, 400.
Ligier Richier, 693.
Ligines (Seine-et-Marne). Égl., clocher, *549*.
Ligueux (Gironde). Égl., coupole, 286.
Lihons-en-Santerre (Somme). Égl. : plan, 591; voûte, 448.
Lilienfeld (Allemagne). Égl. : 476; corniche, 582.
Lille (Nord). Bourse, *346*. — Égl. Saint-Pierre (anc.), crypte, 220, 252, 253, 327.
Lillebonne (Seine-Inférieure). Dj., *524*.
Lillers (Pas-de-Calais). Égl. : 14, 204; arcades, 295; arcatures, 315, 316; baies, 298, 299, 306; chapit., 375; contreforts, 331; décor., 350, 359, 406; plan, 233; remplages, 307; supports, 323, 324, 368; tourelles, 347; transept, 235; voûte, 461.
Limassol (Chypre). Ch., *522*.
Limay (Seine-et-Oise). Égl. : bénitier, *337*; flèche, 342; fonts bapt., 766, 776.
Limbourg (Allemagne). Cath. : arcs-bout., 510; plan, 229. — Collégiale, 476.
Limeray (Indre-et-Loire). Égl., appareil, 213.
Limoges (Haute-Vienne). Aqueducs, *273*, *274*. — Cath. : 89, 470; arcades, 296; arcs-bout., 519; bénitier, 783; clocher, 333; crypte, 253; décor., 672; jubé, 756; plan, 485; portail, 292; tours, 248, 249, 569, 573; trib., 546; voûte, 273. — Égl. Saint-Martial (ancienne) : 205; baies, 298; supports, 329; tours, 247, 249, 337; trib., 256; voûte, 269. — Égl. Saint-Michel-aux-Lions : clocher, 346, 569, 573, fig. 303 *bis*; portail, 396. — Égl. Saint-Pierre-du-Queyroix : supports, 550; tours, 569, 573. — Lanterne des morts, 597. — Musée, chapit., 386. — Pont Saint-Martial, *271*.
Lin, *613*.
Linas (Seine-et-Oise). Égl., tour, 569, 570.
Lincoln (Angleterre). Égl., fonts bapt., 78, 777, 779. — Mais., fenêtre, *143*.
Lindisfarne (Angleterre). Égl., voûte, 461.
Linköping (Suède). Égl. : 477; fonts bapt., 770.
Linteau, 24.
Lion d'Angers (Maine-et-Loire). Égl., portail, 357.
Lion-sur-Mer (Calvados). Égl., 214.
Lisieux (Calvados). Cath. : 436, 442; chapit., 560; flèche, 593; galeries, 546; plan, 486, 489; portail, 522, 536; supports, 550; voûte, 460. — Égl. Saint-Jacques, triforium, 605. — Mais., galerie, *114*, fig. *121*. — Mais. de la Salamandre, appareil, *187*.
Lisseweghe (Allemagne). Égl., plan, 485.
Listel, 16.
Lit, 8; lit de carrière, 8.

Litre, 798.
Little Saxham (Angleterre). Égl., tour, 249.
Little Wenham Hall (Angleterre). Man., *192*.
Livet (Calvados). Ch., appareil, *184*.
Lizant (Vienne). Egl., clocher, 335.
Lizines (Seine-et-Marne). Égl. : clocher, *152*; porche, 495; portail, 539; voûte, 500.
Lobbes (Belgique). Égl., remplages, 307.
Loccum (Allemagne). Abb. : 476; transept, 236, 237.
Loches (Indre-et-Loire). Beffroi, *302*, *312*, *314*. — Ch. : *543*; cheminée, *149*; dj., *502*, *508*; fenêtre, *130*. — Égl. Saint-Antoine (ancienne), tour, fig. 349. Égl. Saint-Ours : 212; arcades, 295; baies, 302; chapit., 379; coupole, 280, 288, 289, fig. 118; flèche, 343, 379; portail, 452; tour, 248. — Logis du Roi, décor., *153*.
Lochrist (Finistère). Égl., fonts bapt., 77, 778.
Locmaria (Morbihan). Égl. : décor., 407; supports, 320.
Locon (Pas-de-Calais). Égl. : chapit., 81, 612; plan, 591.
Loctudy (Finistère). Égl., abside, 299; arcatures, 314; baies, 300, 301; bases, 388; plan, 233; supports, 324.
Lodève (Hérault). Cath. : façade, *552*; plan, 484; supports, 552. — Égl. Saint-Fulcrand : cloître, *22*; crypte, 253; galeries, 547; nef, 470; porche, 495; voûte, 609.
Loge, 66, 67, 69, *114*, *344*.
Loges (Les) (Sarthe). Égl., flèche, 342.
Loisail (Orne). Égl., clocher, 685.
Lombez (Gers). Cath., fonts bapt., 769, 770.
Lonay de Posquières (Martin de), 96.
Londres. Cath., pavement, 706. — Égl. Saint-Barthélemy, trib., 256. — Temple, *28*; arcatures, 316. — Tour : *502*; chap., plan, 227.
Longbuisson (Eure). Man., *194*.
Longfossé (Pas-de-Calais). Égl., fonts bapt., 777.
Longjumeau (Seine-et-Oise). Lanterne des morts, 797, 798.
Longpont (Aisne). Porterie, *16*, *17*.
Longpont (Seine-et-Oise). Égl. : 463; baies, 298; portail, 539; supports, 550; trib., 545; voûtes, 459, 500.
Longpré-les-Corps-Saints (Somme). Égl. : flèche, 594; portail, 539.
Longueville (Pas-de-Calais). Autel, 736, fig. 372.
Longuyon (Meurthe-et-Moselle). Égl., plan. 485.
Lons-le-Saunier (Jura). Cordeliers, 653. — Égl. Saint-Désiré : crypte, 253; supports, 326.
Lonzac (Charente-Inférieure). Égl., 799.
Loquet, 52.
Lor (Aisne). Égl., fonts bapt., 771.
Loray (Doubs). Calvaire, 800.
Lordat (Ariège). Ch., *520*, *525*.
Lorris (Loiret). Ch., fenêtre, *127*.
Lorsch (Allemagne). Abb. : arcatures, 316; façade, 164, 180.
Lottinghen (Pas-de-Calais). Égl., clocher, *152*, *549*.
Loucelles (Calvados). Égl., 214.
Louches (Pas-de-Calais). Égl., fonts bapt., 782.
Loudun (Vienne). Dj., *502*. — Égl. Saint-Pierre, portail, 608, 679. — Égl. Sainte-Croix : 433; voûte, 268.
Louhans (Saône-et-Loire). Égl., clocher, 685.
Lourdes (Hautes-Pyrénées). Dj., *525*, *526*. — Égl. : 222; baies, 302.
Lourmarin (Vaucluse). Pont, *265*.
Louvain (Belgique). Égl. Saint-Jacques, bénitier, 783, 787. — Égl. Saint-Pierre : jubé, 756; tabernacle, 748. — Halles, *340*, *341*. — Hôtel de ville, *141*, *311*. — Palais de Justice, *323*. — Table Ronde, *345*.
Louveciennes (Seine-et-Oise). Égl., baies, 529.
Louvercy (Marne). Égl. : baies, 526; bénitier, 785, 787.
Louvières (Calvados). Égl., tour, 568.
Louviers (Eure). Égl. Notre-Dame : baies, 298; balustrade, 584. — Égl. Saint-Pierre : arcs-bout., 601; trésor, *28*.
Louvres-en-Parisis (Seine-et-Oise). Égl., voûte, 598.
Lubeck (Allemagne). Cath. : 476; fonts bapt., 770; voûte, 505.
Lucarne, 345.
Luc (Le) (Var). Égl. : chapit., 371; fenêtre, 60; portail, 534.
Luc-sur-Mer (Calvados). Égl. : arcatures, 316; tourelles, 347.

Lucera (Italie). Égl. : 474, 497; autel, 733; baies, 530.
Lucerne (Suisse). Égl., crypte, 253. — Pont, *270*.
Luché (Sarthe). Égl., voûte, 502.
Lucheux (Somme). Beffroi, *301*, *302*, *314*. — Ch. : *534*; chap., *553*; dj., *509*, *527*, fig. *255*; fenêtres, *123*, *126*, *127*, fig. *32*; peintures, *164*. — Égl. : 435; arcatures, 312; chapit., 381, 384, fig. 181; plan, 225; supports, 319, 327; voûtes, 458, 461, 462.
Luçon (Vendée). Cath. : cloître, *22*; flèche, 594.
Lucques (Italie). Égl. : 214; pavement, 722.
Lucy (Yonne). Égl., supports, 392.
Lude (Le) (Sarthe). Ch., girouette, *177*.
Lugo (Espagne). Cath. : chaire, 758; voûte, 270.
Lumbres (Pas-de-Calais). Égl., clocher, 334, 388.
Lund (Suède). Égl. : chaire pontificale, 452; crypte, 250, 253.
Lunel (Hérault). Égl., tour, 568.
Lunette de voûte, 35.
Lusignan (Vienne). Ch. (ancien), girouette, *177*. — Égl. : baies, 301; nef, 241; voûtes, 268, 446.
Lussac (Charente). Égl., voûte, 268.
Lusse (Vosges). Calvaire, 801.
Lustin (Belgique). Égl., fonts bapt., 774, 782.
Luxeuil (Haute-Saône). Calvaire, 800. — Cloître, *21*, *24*. — Égl. : arcs, 521; baies, 529; portes, 540; trib., 545, 546. — Hôtel de ville, *303*. — Mais., balcon, *116*.
Luyères (Aube). Égl. : jubé, 757; plan, 591.
Luz (Hautes-Pyrénées). Cimetière, *549*. — Égl. : bénitier, 786; fenêtre, *181*; nef, 239.
Luzarches (Seine-et-Oise). Égl., clocher, 685.
Luzenac (Ariège). Égl. : bases, 388; clocher, 335; flèche, 342, 343; tailloir, 369.
Luzerne (La) (Manche). Égl. : arcades, 295; arcatures, 315.
Lynde (Nord). Égl., jubé, 757.
Lyon. Cath. : baies, 532; plan, 485; portail, 392; toiture, 575; tref, 753; trib., 543, 546. — Égl. d'Ainay : baies, 301; baptistère, 196; constr., 81, 163; coupole, 282, 703; décor., 131, 132; nef, 240; pavement, 708, 714; plan, 226; portail, 295; supports, 318; tour, 336, 344; transept, 236; voûtes, 265, 268. — Égl. des Saints-Apôtres (ancienne) : 114. — Égl. Saint-Irénée, pavement, 708, 714. — Égl. Saint-Nizier : triforium, 605; voûte, 598. — Égl. Saint-Paul : arcatures, 315; coupole, 282; lanterne, 209, 259; portail, 392. — Égl. Saint-Pierre, portail, 392. — Mais., escalier, *106*. — La Manécanterie, *22*. — Le Paradis, 805. — Pont de la Guillotière, *270*.
Lys (Le) (Seine-et-Marne). Égl., plan, 483, 485.

M

Maatria (Tunisie), 147.
Macey (Aube). Égl. : porche, 592; remplages, 307.
Mâchicoulis, *474*.
Maçon, 67, 69; francs-maçons, 69.
Mâcon (Saône-et-Loire). Égl. Saint-Vincent : bases, 388; chapit., 378, 387, fig. 173; clocher, 334; cloître, *21*; corniche, 400; crypte, 253; décor., 365; porche, 27, 243, 293, 392. — Mais. : *187*, fig. *121 bis*; fenêtre, fig. *82*.
Madeleine (La) (Vosges). Calvaire, 801.
Madeleine-sous-Chalas (La) (Puy-de-Dôme). Égl., plan, 223.
Madriat (Puy-de-Dôme). Égl., plan, 223.
Madrier, 42.
Maestricht (Hollande). Égl., crypte, 253.
Magdebourg (Allemagne). Cath. : 476; croix, 724; supports, 553.
Magnac (Lot-et-Garonne). Égl., plan, 222.
Magneux (Marne). Égl., clocher, 333.

Magnils (Les) (Vendée). Égl., clocher, 573.
Magny-en-Vexin (Seine-et-Oise). Cadran, *319*. — Dj., *504*. — Égl., fonts bapt., 764, 781.
Maguelonne (Hérault). Cath. : appareil, 11; arcs, 312, 458; autel, 731; galerie, 258; nef, 239; plan, 225; portail, 214, 365; transept, 235, 436, 442; trib., 754, 762; voûtes, 265, 266.
Mahone, *612*.
Maignelay (Oise). Égl. : porche, 592; voûte, 675.
Maillezais (Vendée). Dortoir. *33*. — Égl. : 89; baies, 531; décor., 363, 365; supports, 324; trib., 259; voûte, 273.
Mailly (Somme). Portail, 608.
Main courante, 18.
Maing (Nord). Égl. : 496; fonts bapt., 775.
Maintenay (Pas-de-Calais). Caves, *102*. — Égl. : bénitier, 784; voûtes, 507, 599.
Maintenon (Eure-et-Loir). Ch., appareil, *183*.
Mairé-le-Gaulier (Vienne). Égl., coupole, 283.
Maiseaux, *335*.
Maisnières (Somme). Égl., fonts bapt., 765, 776.
Maison de l'œuvre, 67.
Maisons-Alfort (Seine). Égl., flèche, 342.
Maître-d'œuvres, 65, 70; maître-maçon, 66, 67; maître des ouvrages, 70.
Maker (Angleterre). Égl., fonts bapt., 774, 782.
Malemort (Corrèze). Égl., plan, 225.
Malhat (Puy-de Dôme). Egl., plan, 230, 231.
Malines (Belgique). Pont, *271*. — Tribunal, *325*.
Malval (Creuse). Ch., *520*.
Manéglise (Seine-Inférieure). Égl. : arcatures, 319; chapit., 371; décor., 358.
Manglieu (Puy-de-Dôme). Égl., porche, 242.
Mangonneau, *446*, fig. *201*.
Manoir, *189*.
Manosque (Basses-Alpes). Égl. : supports, 322; voûte, 266, fig. 325. — Portes, *475*, *484*.
Manrese (Espagne). Égl., 473.
Mans (Le) (Sarthe). Aqueduc, *274*, *276*. — Cath. : 103; appareil, 213, 214; arcades, 295; arcs, 522; arcs-bout., 511; baies, 302, 534; bases, 388; chapit., 380, 382; cheminée, *152*; chêneau, 577; constr., 62; décor., 356, 358, 364; jubé (ancien), 755, 756; plan, 486; porche, 242, 396; portail, 452; tours, 246, 248, 347; trésor, *28*; triforium, 604; voûte, 462. — Égl. de la Couture : 160; appareil, 179; baies, 304; bases, 388; crypte, 251, 253; déambulatoire, 172, fig. 49; fenêtres, 180; galerie, 546; plan, 233; portail, 537; voûte, 462. — Égl. Notre-Dame-du-Pré : baies, 299; confession, 140; plan, 233; supports, 319, 326; voûte, 264. — Mais. de la reine Bérengère, *65*; salle, *75*. — Mais. du Grabatoire, échauguette, *272*. — Musée, cheminée, *145*.
Manteau de cheminée, *144*.
Mantelet, *434*, fig. *193* et *194*.
Mantes (Seine-et-Oise). Collégiale : baies, 526; galeries, 546; portail, 534. — Égl. Notre-Dame : arcs-bout., 509; baies, 529; constr., 58; décor., 407, fig. 147; fonts bapt., 766; galeries, 547; plan, 480, 486; socle, 391; trib., 541; voûtes, 273, 448, 461, 500. — Fontaine, *298*. — Hôtel de ville, *312*.
Manvieux (Calvados). Égl., plan, 483.
Marabout, *606*.
Marbaix (Nord). Cimetière, *549*.
Marbotte (Meuse). Égl., arcs, 521. — Temple, *12*.
Marbourg (Allemagne). Égl. Sainte-Élisabeth, plan, 498.
Marcamps (Gironde). Étable, *204*.
Marche (La) (Nièvre). Égl., 220.
Marchenoir (Loir-et-Cher). Dj., *504*.
Marchesieux (Manche). Égl., supports, 550.
Marck (Pas-de-Calais). Calvaire, 800. Égl., flèche, 594.
Marcoussis (Seine-et-Oise). Abb., latrines, *97*. — Ch. (ancien), latrines, *97*. — Egl. : clocher, 334; plan, 483.
Mareil-Marly (Seine-et-Oise). Égl., baies, 529.
Mareuil (Cher). Égl., fonts bapt., 773.
Mareuil (Dordogne). Égl., coupole, 286.

MAREUIL-CAUBERT (Somme). Égl. : porche, 593, fig. 319; supports, 324.
MAREUIL-EN-BRIE (Seine-et-Marne). Égl., retable, 739.
MAREUIL-EN-DÔLE (Aisne), Égl., porche, 244.
MAREUIL-LE-PORT (Marne). Égl., flèche, 595.
MAREUIL-SUR-LAY (Vendée). Égl., arcatures, 312.
MAREUIL-SUR-OURCQ (Oise). Égl., 521.
MARGAT (Syrie). Ch., *12*, *466*, *489*, *525*, *528*, *531*, *532*, *535*.
MARGERIE (Aube). Croix, 799. — Égl. : supports, 549; voûte, 500.
MARGUERON (Gironde). Egl., 85. .
MARIANA (Corse). Cath. : 209, 225; corniche, 399, 400; décor., 363, 407; supports, 320; voûtes, 264, 277. — Égl. San Perteo : arcatures, 312; décor., 367; plan, 225; voûte, 264.
MARIENBOURG (Allemagne). Forteresse, *12*.
MARIENFELD (Allemagne). Égl., 476.
MARIENSTADT (Allemagne). Égl., 476.
MARIENWALDE (Allemagne). Egl., 476.
MARIGNAC (Charente-Inférieure). Égl. : crypte, 252; décor., 361; nef, 239; plan, 222.
MARINGUES (Puy-de-Dôme). Égl., plan, 233.
MARIZY-SAINTE-GENEVIÈVE (Aisne). Égl. : clocher, 340; voûte, 460.
MARMANDE (Lot-et-Garonne). Cloître, *22*, *25*. — Égl. : chêneau, 576; plan, 485; trib., 543, 546.
MARMONT-PACHAS (Lot-et-Garonne). Égl., plan, 223.
MARMOUTIER (Indre-et-Loire). Mais., cheminée, *149*. — Portail de la Crosse, *16*, *17*.
MARNÉS (Deux-Sèvres). Égl. Saint-Jouin : coupole, 283; façade, 214; plan, 233; voûte, 502.
MAROITE (Dordogne). Tour, *467*.
MAROLLES (Oise). Égl. : 435; décor., 362; flèche, 342, 346, 572; voûte, 459.
MAROLLES (Seine-et-Oise). Égl. : arcs, 30; clocher, 340; décor., 407; toiture, 575; voûtes, 440, 448.
MAROLLES-EN-BRIE (Seine-et-Oise). Égl. : décor., 361; voûtes, 446, 460.
MAROLLES-SUR-SEINE (Seine-et-Marne). Égl., décor., 672.
MAROLS (Loire). Égl., *475*, *552*.
MAROUFLER, 53.
MAROYE-EN-OTHE (Aube). Égl., fonts bapt., 775.
MARQUE (LA) (Gironde). Dj., *526*.
MARQUETTE-EN-OSTREVANT (Nord). Égl. : tabernacle, 748; voûte, 598.
MARQUISE (Pas-de-Calais). Atelier, 767. — Égl. : clocher, 334; fonts bapt., 766; sacristie, *42*.
MARSAT (Puy-de-Dôme). Fontaine, *284*.
MARSEILLE (Bouches-du-Rhône). Ch. d'If, *558*. — Égl. La Major : autel, 737; porche, 246; tour, 336; voûte, 448. — Égl. Saint-Victor : autel, 730; porche, 436, 457, 458, fig. 208; tour, 248; voûtes, 438, 445. — Hôtel de Vento : plafond, *162*.
MASILIANE, *612*.
MARTEAU, 7.
MARTEL (Lot). Égl. : décor., 365; plan, 492. — Hôtel de ville : *307*; fenêtre, *129*, fig. *78*.
MARTHON (Charente). Égl. : arcatures. 312, 317; baies, 304; chapit., 373, 379; nef, 238; plan, 225; voûte, 266.
MARTIGNÉ-BRIAND (Maine-et-Loire). Égl. : chapelle, *553*; parapet, *552*.
MARTIGNY (Aisne). Égl., fonts bapt., 778.
MARTAINVILLE (Seine-Inférieure). Ch. : cheminée, *151*; colombier, *200*, *203*.
MARTYRE (LA) (Finistère). Porte de cimetière, 791.
MARVILLE (Meuse). Égl. : autel, 732; bénitier, 786; ciborium, fig. 377; plan, 498; portail, 30; tabernacle, 748; trib. d'orgue, 762. — Montjoie, 802. — Ossuaire, 794.
MAS D'AGENAIS (LE) (Lot-et-Garonne). Égl. : baies, 300; chapit., 384; nef, 240; plan, 226.
MAS D'AIRE (LE) (Landes). Égl., portail, 537.
MAS D'AZIL (LE) (Ariège). Égl., bénitier, 787.
MASSAY (Cher). Egl. : 436, décor., 360; voûte, 458.
MASSE (Lozère). Dj., *526*, *548*.
MASSONI de Modène (Guido), 688.
MASTAING (Nord). Cimetière, *549*. — Égl. : arcs, 603; plan, 590; voûtes, 598, 676, fig. 342.

Matera (Italie). Égl., portail, 396.
Mathieu d'Arras, 64, *237*.
Maubuisson (Oise). Abb. : grange, *197*, fig. *124*; latrines, *19*, *96*.
Maulbronn (Allemagne). Abb. : fontaine de cloître, *40*, *288*; salle capitulaire, *30*. — Égl. : 476; corniche, 582; transept, 238.
Maule (Seine-et-Oise). Égl., crypte, 253.
Maurepas (Seine-et-Oise). Dj., *504*.
Mauriac (Cantal). Égl. : arcades, 295; arcatures, 315; baies, 300; clocher, 334; coupole, 282; décor., 365; fonts bapt., 774, 780, 781; portail, 396; remplages, 307; voûte, 278. — Lanterne des morts, 796, 797. — Mais., fenêtre, *125*.
Mauvezin (Ardèche). Dj., *525*.
Mauzé (Deux-Sèvres). Égl., décor., 366.
Mayence (Allemagne). Beffroi, *302*. — Cath., coupole, 282.
Mazan (Ardèche). Égl. : baptistère, 193, 196; lanterne, 209; nef, 240; tour, 246; voûte, 268.
Mazère (Gers). Égl., pavement, 717.
Mazères (Hautes-Pyrénées). Dj., *525*.
Mazières (Tarn). Calvaire, 800.
Méandres ou grecques, 349.
Meaux (Seine-et-Marne). Cath. : 103; appareil, 478; baies, 530; chapit., 560; constr., 76; plan, 59, 493; portail, 539; supports, 551; trib., 542, 546. — Chapitre, 322; escalier, *103*, *104*, fig. *46*; tourelle, *172*. — Cloître Saint-Sauveur : base, 684. — Évêché : *74*, *191*; chap., 435, *77*; escalier, *110*; voûtes, 39, 279, 458. — Moulins, *218*. — Pont, *269*.
Mehers (Loir-et-Cher). Ch. de Beauregard, *194*.
Mehun-sur-Yèvre (Cher). Ch. (ancien) : *79*, *518*, *540*, fig. *256*. — Égl. : décor., 406; plan, 233, 234; tour, 248; transept, 235. — Pont, *554*.
Meilhan (Lot-et-Garonne). Égl., plan, 492.
Meillant (Cher). Ch., escaliers, *111*, *115*, *178*.
Meillers (Allier). Égl., remplages, 308.
Meirabel (Tarn-et-Garonne). Égl., clocher, 574.
Meissen (Allemagne). Égl., plan, 498.
Meistratz (Alsace). Égl., fonts bapt., 772.
Melas (Ardèche). Égl., baptistère, 196.
Melle (Deux-Sèvres). Égl. Saint-Hilaire : arcatures, 317; baies, 301; décor, 366; supports, 325; voûte, 268. — Égl. Saint-Pierre, arcatures, 317; décor., 366; voûte, 268.
Melleran (Deux-Sèvres). Égl. : coupole, 282; tours, 250, 342.
Mello (Oise). Egl., baies, 531.
Melun (Seine-et-Marne). Égl. Saint-Aspais : arcs-bout., 601; retable, 740. — Égl. Notre-Dame : chapit., 371, 557; décor., 353; plan, 485; supports, 320; tailloir, 369; tours, 246, 247. — Égl. Saint-Sauveur, cloître, *22*, *55*.
Ménat (Puy-de-Dôme). Égl. : clocher, 295, 334; décor., 361; supports, 326.
Mende (Lozère). Cath., plan, 485. — Fontaine, *290*, fig. *156*. — Tours, *464*.
Meneau, 26, 526.
Menet (Cantal). Égl. : clocher, 334; voûte, 268.
Ménévilliers (Oise). Égl., plan, 223, 483.
Ménigoute (Deux-Sèvres). Cloître, *22*.
Mennetou (Cher). Remparts, *548*.
Mentières (Cantal). Égl., remplages, 307.
Menuiserie, 43, 51, 53.
Mercin (Aisne). Égl., voûte, 458.
Mercus (Ariège). Égl. : baies, 300; nef, 240; transept, 235.
Merdogne (Puy-de-Dôme). Égl., portail, 295.
Merens (Ariège). Égl., corniche, 400.
Merle (Aisne). Égl., trib., 544.
Merlemont (Oise). Egl., fonts bapt., 773.
Merlevenez (Morbihan). Égl. : tours, 569, 572; voûte, 264.
Merlon, *470*.
Mervilliers (Eure-et-Loir). Égl., tympan, 732.
Mesge (Le) (Somme). Égl., décor., 364.
Meslay (Indre-et-Loire). Ferme, *196*, *546*, fig. *123*.

Mesnac (Charente). Égl., coupole, 286.
Mesnil-Lieubray (Seine-Inférieure). Man., *194*.
Mesnil-Mauger (Calvados). Égl., fonts bapt. (musée de Caen), 770. — Man., *194*.
Mesnil Saint-Père (Aube). Égl. : plan, 590 : porche, 244.
Mesnil-Sellières (Aube). Égl., plan, 591.
Mesnil-sur-Oger (Le) (Marne). Égl. : portail, 680; supports, 320; tailloir, 369.
Messine (Italie). Égl. Saint-François, 475.
Metope, 5.
Mettlach (Allemagne). Abb. : 164; arcades, 178; autel, 731, fig. 364; plan, 168, 170; remplages, 306.
Mettmann (Allemagne). Égl., fonts bapt., 777, 782.
Metz (Lorraine). Cath. : arcs, 521, 522; baies, 526; corniche, 582; frise, 580; portail, 535; trib. d'orgue, 762; triforium, 546, fig. 274. — Egl. du Temple, 219, *28*. — Égl. Saint-Arnould, arcs, 522. — Égl. Saint-Euchaire : arcs, 521; portail, 539. — Égl. Saint-Vincent : plan, 485; trib. 543. — Égl. Sainte-Ségolène, plan, 485. — Grenier d'abondance, *344*. — Mais. : médaillon, *180*; plafond, *159*, fig. *108*. — Mais. des Trinitaires : *12*, *64*, *545*; fenêtre, *125*; tour, *171*. — Moulins, *218*. — Pont, *269*. — Porte des Allemands, *545*. — Tanneries, *217*.
Meulan (Seine-et-Oise). Égl., voûte, 461.
Meung (Loiret). Égl. : arcs, 549; arcs-bout., 509; bénitier, 787; décor., 360; flèche, 342, 346; plan, 480, 484; voûte, 460. — Mais., fenêtre, *130*.
Meuvaines (Calvados). Égl. : arcatures, 315; décor., 367; tailloir, 368; voûte, 503.
Mèves (Nièvre). Abb., granges, *20*, *198*.
Mey (Alsace). Égl., décor., 367.
Meymac (Corrèze). Égl. : baies, 302; décor., 361.
Mézières (Ardennes). Égl. : bases, 640; bénitier, 787, fig. 399; porche, 592.
Mezières-en-Brenne (Indre). Égl. : façade, 595; portail, 540; tour, 573.
Mézin (Lot-et-Garonne). Égl. : bases, fig. 283; plan, 470, 498; portail, 534; supports, 563.
Mézy (Aisne). Égl. : chap. funéraire, 792; porche, 593; supports, 550; tour, 572; trib., 543, 544.
Miannay (Somme). Égl., toiture, 596.
Michel Adam, 691.
Michery (Yonne). Égl. : plan, 498; porche, 495; supports, 550; voûtes, 445, 461, 500. — Mais., porte, *119*.
Middle Rasen (Angleterre). Égl., portail, fig. 157.
Middlebourg (Hollande), Beffroi, *313*, *314*. — Hôtel de ville, *141*, *303*, *308*, *309*, *311*.
Miegt (Val d'Aran). Égl., baies, 302.
Miglos (Ariège). Ch., *520*, *525*.
Mignot (Jean), 587.
Milan (Italie). Cath., constr., 587. — Égl. Saint-Ambroise : 165; atrium, 117, 165; autel, 728, 737; chapit., 381; ciborium, 189, 383, 742; voûtes, 264, 458. — Égl. Saint-Antoine, trib., 256. — Égl. Saint-Celse : autel, 735; galerie, 259. — Égl. Saint-Eustorge : arcatures, 314; galerie, 259. — Égl. Saint-Géminien, autel, 735. — Égl. Saint-Gothard, clocher, 574. — Égl. Saint-Satyre : 166; clocher, 174; plan, 170, 172; voûtes, 175, 176. — Égl. Saint-Vincent-du-Pré : 166; contreforts, 180; crypte, 185.
Milhac de Nontron (Dordogne). Égl., bénitier, 786.
Milhars (Tarn). Calvaire, 800.
Milhau (Aveyron). Mais., fenêtre, *122*.
Millau (Lozère). Beffroi, *313*. — Pilori, *330*.
Mimizan (Landes). Égl., voûte, 273.
Minden (Allemagne). Égl., plan, 498.
Minerve (Hérault). Égl. : autel, 730; constr., 774. — Inscription de Minerve, 105.
Mirabeau (Basses-Alpes). Pont, *265*.
Miraflores (Espagne). Chartreuse, voûte, 599.
Miramas (Bouches-du-Rhône). Remparts, *548*.
Mirebeau (Vienne). Égl., supports, 320.

Mirepoix (Ariège). Cath. : arcs, 549; baies, 529; clocher, 573; galerie, 547; plan, 492; toiture, 596. — Chap. de Terride, *552*. — Les Couverts, *335*.
Mirvaux (Somme). Égl. : fonts bapt., 773.
Misaine, *605*.
Mître de cheminée, *144*.
Mittois (Calvados). Egl., clocher, 566.
Modène (Italie). Cath. : appareil, 214; arcatures, 314; crypte, 183, 254; porche, 243, 393; trib., 256.
Modillon, 20.
Module, 55.
Moellon, 7; moellon smillé, 7.
Mogneville (Oise). Égl. : corniche, 399; fonts bapt., 766, 774, 776; voûte, 460.
Moind (Loire). Égl. Sainte-Eugénie : arc, 27; nef, 239; portail, 540.
Moirans (Isère). Egl. : décor., 358; flèche, 341; portail, 292; supports, 327.
Moirax (Lot-et-Garonne). Égl. : arcades, 295; baies, 300; chapit., 373; clocher, 333; corniche, 399; coupole, 282, 283; fonts bapt., 775; nef, 240; supports, 325, 329; voûte, 278.
Moiremont (Marne). Égl. : crypte, 253; plan, 483.
Moise, 43.
Moissac (Tarn-et-Garonne). Égl. : chapit., 370, 386; cloître, *21*, *23*; décor., 347, 354, 361, 367; pavement, 705, 707; plan, 469, 492; porche, 242, 349, 394, 395, 396, 448, 458; portail, 82, 295, 365; remplages, 308; supports, 395; tour, 248; trib., 254; voûte, 445.
Môle (Calvados). Egl., voûte, 502.
Molfetta (Italie). Egl. : 210; plan, 224.
Molheim (Alsace). Hôtel de ville, bretèche, *303*.
Molinchart (Aisne). Égl., fonts bapt., 775.
Mollèges (Bouches-du-Rhône). Égl., voûte, 266.
Molliens-Vidame (Somme). Égl., fonts bapt. (musée d'Amiens), 771, 780.
Moltot (Calvados). Égl., tabernacle, 748.
Monasterium, 116.
Monastier (Le) (Haute-Loire). Égl. : baies, 300; clocher, 334; décor., 671; façade, 214; voûte, 677. — Fontaine, *286*.
Monastier (Le) (Lozère). Égl. : baies, 300; bénitier, 786; flèche, 343; fonts bapt., 764, 775; nef, 240; remplages, 307; supports, 331; voûtes, 265, 268.
Monastir des Camp (Catalogne). Cloître, *25*.
Moncel (Le) (Oise). Abb. : chaire, 760; fontaine du cloître, *38*; réfectoire, *34*, fig. *15*.
Monchy-Lagache (Somme). Égl., clocher, 335; plan, 483; voûte, 459.
Monchy-Saint-Éloi (Oise). Egl., voûte, 460.
Mondenard (Tarn-et-Garonne). Égl., crypte, 253.
Mondoubleau (Loir-et-Cher). Dj., *504*.
Moneteau (Yonne). Égl. : baies, 306; plan, 483; voûte, 500.
Monétier de Briançon (Le) (Hautes-Alpes). Égl. : 86; corniche, 400; flèche, 593; fonts bapt., 766, 774.
Monkwearmouth (Angleterre). Égl. : 113; porche, fig. 29.
Monnoier (Georges), 693.
Monreale (Italie). Abb., fontaine de cloître, *39*.
Mons (Belgique). Hôtel de ville, *311*.
Mons-en-Trièves (Isère). Égl., chapit., 381.
Monsempron (Lot-et-Garonne). Égl. : baies, 300; corniche, 399, fig. 196; coupole, 280, 283; crypte, 251; décor., 349, 358, fig. 156; nef, 240; plan, 225, 226, 485; supports, 319; voûtes, 265, 445, 446, 448, fig. 209.
Monstrelet (Somme). Égl., corniche, 397.
Mont Athos (Syrie). Égl., bénitier, 783.
Mont-aux-Malades (Seine-Inférieure). Égl., voûte, 703.
Mont-devant-Sassey (Meuse). Égl. : arcades, 295; arcatures, 312; crypte, 250, 251, 253; galerie, 259; plan, 223; portail, 539; tours, 249, *549*; voûte, 458.
Mont Notre-Dame (Aisne). Égl. : arcs, 521; arcs-bout., 510; clocher, 567; plan, 487, 492.
Mont-Saint-Éloi (Pas-de-Calais). Égl., pavement, 712, 714.
Mont-Saint-Martin (Meurthe-et-Moselle). Égl. : baies, 530; décor.,

358, 360; retable, 740; supports, 326; voûtes, 445, 458, 462.
Mont-Saint-Michel (Manche). Abb.: 159, fig. 236; appareil, 179; arcs-bout., 601, 602; baies, 298; cheminée, *146*, *149*; cloître, *21*, *23*, *25*; crypte, 490; décor., 364, 407; dortoir, *33*; enceinte, *8*, *545*, *546*; galerie, *113*; granges, *20*; réfectoire, *34*, *35*; remplages, 307; salle capitulaire, *30*; supports, 323; trib., 256; triforium, 604, 605.
Mont-Saint-Vincent (Saône-et-Loire). Égl., voûte, 272.
Montagne (Gironde). Égl.: arcs, 458; clocher, 444; tour, 436; voûtes, 445, 448.
Montagrier (Dordogne). Égl., 222; nef, 239.
Montaigut (Puy-de-Dôme). Lanterne des morts, 797, 798.
Montaner (Hautes-Pyrénées). Ch., *516*, *520*, *525*.
Montant, 24, 47.
Montaragon (Ariège). Ch., *520*, fig. *249*.
Montargis (Loiret). Ch.: fig. *130*; escalier (ancien), *103*, *104*; salle, *76*. — Égl.: arcs-bout., 678; bases, 684, fig. 348; chœur, 674, fig. 341; plan, 590; voûtes, 598, 675.
Montataire (Oise). Égl., cheminée, *152*.
Montauban (Tarn-et-Garonne). Égl.: 472; clocher, 573. — Évêché, *74*. — Pilori, *330*. — Pont des Consuls, *268*, *270*, *556*, fig. *147*.
Montbard (Côte-d'Or). Dj., *526*.
Montbazon (Indre-et-Loire). Dj., *502*.
Montbéliard (Doubs). Temple, 805,
Montbolo (Pyrénées-Orientales). Égl.: 221; plan, 224.
Montbrison (Loire). Égl. Notre-Dame: 85, 470; arc-bout., 519; baies, 526; plan, 484; porche, 495; trib., 546. — La Diana: fenêtre, *127*; plafond, *159*; salle, *74*.
Montbron (Charente). Égl.: arcatures, 317; coupole, 282; plan, 230, 232, 485; tour, 250.
Montbrun (Haute-Loire). Dj., *502*.
Montcavrel (Pas-de-Calais). Égl.: chapit., 612; fonts bapt., 778.
Montceaux (Aube). Egl., porche, 592.
Montchaton (Manche). Égl., 214.
Montchevreuil (Oise). Égl., voûte, 675.
Montcornet (Ardennes). Ch., *528*, *531*, *543*.
Montdidier (Somme). Égl. du Saint-Sépulcre, fonts bapt., 777. — Égl. Saint-Pierre: fonts bapt., 777, 778, 780; plan, 590. — Salle le roi, *223*.
Montégut (Ariège. Ch., *520*, *525*.
Montélimar (Drôme). Dj.: 214, *502*, *503*; appareil, *182*. — Pont, *265*.
Montereau (Seine-et-Marne). Borne, *355*, fig. *186*.
Montvillard (Jura). Égl., tour, 593.
Montezais (Vienne). Lanterne des morts, 797.
Montfaucon (Seine). Ancien gibet, *332*, fig. *172*.
Montfavet (Vaucluse). Égl.: plan, 492; porche, 495; toiture, 577.
Montfermy (Puy-de-Dôme). Égl.: crypte, 253; plan, 222.
Montferrand (Puy-de-Dôme). Lanterne des morts (ancienne), 797. — Mais.: escalier, *110*; enseignes, *175*, *176*; fenêtre, *122*; porte, *119*; portique, *114*; loge, *115*.
Montferrié (Tarn). Egl., bénitier, 784.
Montferrier (Ariège). Égl., clocher, 332.
Montfort (Ille-et-Vilaine). Porte, 214.
Montfort-l'Amaury (Seine-et-Oise). Égl., bénitier, 790.
Montfort-le-Rotrou (Sarthe). Halles, *343*.
Montgaillard (Lot-et-Garonne). Égl., abside, *553*. — Remparts, *548*.
Montgeard (Haute-Garonne). Égl.: portail, 679; voûte, 677.
Montgérain (Oise). Croix, 799.
Montgivray (Indre). Égl., portail, 540.
Monthou-sur-Cher (Loir-et-Cher). Égl., décor., 357.
Montiéramey (Aube). Égl.: fonts bapt., 777; plan, 590.
Montiérender (Haute-Marne). Égl.: baies, 298, 526, 529; nef, 255, fig. 94; supports, 320, 326, 552; trib., 256, 541, 544; voûtes, 507, fig. 250.
Montigny (Oise). Égl., voûtes, 675, 676.
Montigny-le-Ganelon (Eure-et-Loir). Ch., appareil, *183*.

Montigny-Lengrain (Aisne). Égl. : clocher, 339; plan, 230.
Montilly (Allier). Égl. : arcatures, 317.
Montivilliers (Seine-Inférieure). Calvaire, 800. — Égl. : cimetière, 790, 791; flèche, 342, 344, 569; porche, 592; supports, 322; toiture, 596; trib., 762; voûtes, 441, 459, 502, 704.
Montjavoult (Oise). Égl., baies, 302.
Montjoie, 802.
Montjoie (Ariège). Cimetière, *549*. — Égl. : chapit., 558; clocher, 566; façade, *552*; portail, 534.
Montlevon (Aisne). Égl, supports, 323.
Montlhéry (Seine-et-Oise). Dj., *526*. — Égl., plan, 498. — Hôtel-Dieu, *46*.
Montliard (Loiret). Égl., bénitier, 786.
Montmajour (Bouches-du-Rhône). Abb., cloître, 84, *21*, *22*, *24*. — Chap. Sainte-Croix, 95, 97; chapit., 188, 383, 558; corniche, 397; crypte, 163, 184, 231, 233, 239, 252, 266; décor., 189, fig. 148; transept, 436; voûtes, 275, 284, 444.
Montmélian (Savoie). Egl., pavement, fig. 353.
Montmille (Oise). Égl., décor., 406.
Montmoreau (Charente). Égl. : 222; coupole, 282; voûte, 266.
Montmorillon (Vienne). Égl. : arcatures, 311; bénitier, 787; chapit., 371; plan, 492; supports, 328; voûtes, 265, 266. — Maison-Dieu (octogone), 218, 219, 792, 793, 798; clocher, 335, 343; coupole, 281; décor., 361; frise, 403; nef, 239; plan, fig. 67; portail, 395.
Montoir, *119*.
Montoire (Loir-et-Cher). Chap. Saint-Gilles : coupole, 281; plan, 222. — Mais., cheminée, *151*.
Montpazier (Dordogne). Egl. : corniche, 581; plan, 492; portail, 679. — Halles, *337*, *342*. — Mais., *252*. — Mais. du Chapitre : cheminée, *144*; colombier, *199*; plan, fig. *28*; salle, fig. *31*. — Plan de ville, *245*, fig. *137*. — Portiques, *245*, *335*, fig. *140*.
Montpellier (Hérault). Aqueduc, *274*. — Cath. : contreforts, 520; plan, 492; porche, 592. — Égl. Notre-Dame-des-Tables : 83; clocher, 81. — Remparts, appareil, 11.
Montpensier (Puy-de-Dôme). Égl., voûte, 268.
Montpeyroux (Dordogne). Dj., *525*, *545*.
Montpezat (Tarn-et-Garonne). Égl. : bases, fig. 283; bénitier, 787; fonts bapt., 769; plan, 485, 492.
Montréal (Yonne). Égl. : arcs, 522; baies, 530; corniche, 581; décor., 361; plan, 58, 483; remplages, 310; trib. 254; trib. d'orgue, 761, 762; voûtes, 445, 459, 703. — Mais., *252*.
Montredon (Haute-Loire). Égl. : abside, 214; décor., 360; nef, 239; remplages, 307.
Montrenard (Loire). Ch., *521*.
Montrésor (Indre-et-Loire). Collégiale, portail, 608.
Montreuil (Pas-de-Calais). Citadelle, *475*. — Égl. Saint-Sauve : chap., *367*; chapit., fig. 340; constr., 73, 76, 78; fonts bapt., 767, 777; plan, 481, 486, 487; porche, 244; trib., 544, 545; triforium, 605. Mais. : caves, *102*; puits, *93*.
Montreuil-Bellay (Maine-et-Loire). Ch., cuisine, *84*. — Égl., fonts bapt., 775. — Enceinte, *461*, *531*, *545*.
Montreuil-Bonnin (Vienne). Mais., fenêtre, *127*.
Montreuil-sous-Bois (Seine). Égl. : baies, 529; supports, 550; voûte, 500.
Montrichard (Loir-et-Cher). Ch : colombier, *303*; dj., *502*, *510*. — Égl. : chapit., 371; supports, 319.
Montrol-Sénard (Haute-Vienne). Égl., chap. funéraire, 792, 798.
Montrond (Loire). Ch., *521*.
Monts (Indre-et-Loire). Égl., coupole, 283.
Montsaunès (Haute-Garonne). Égl. : arcades, 295; nef, 239.
Montségur (Ariège). Ch., *474*, *476*, *487*, *520*, *522*, *525*.
Montsoreau (Maine-et-Loire). Cimetière, 794; lanterne des morts (ancienne), 797.
Montsoult (Seine-et-Oise). Égl., fonts bapt., 776.
Montsupt (Loire). Égl., clocher, 332.
Montverdun (Loire). Autel, 731, 734.
Montvert (Haute-Loire). Égl., arcades, 293.

Morat (Puy-de-Dôme). Égl., crypte, 253.
Morchain (Somme). Égl., fonts bapt., 776, 782.
Moreaux (Vienne). Abb., 85.
Moret (Seine-et-Marne). Égl. : baies, 529; fonts bapt., 776; plan, 485; trib., 543, 762. — Dj., *502*. — Porte, *483*, *544*.
Morfou (Chypre). Égl., *14*; autel, 734.
Morienval (Oise). Egl. : 89; arcs, 27, 29, 293; chapit., 381, 385; clocher, 338, 340; contreforts, 520; déambulatoire, 435, 440, 457, 485, fig. 204; décor., 353; plan, 233; supports, 319, 372; tours, 246, 247, 248; voûtes, 458, 460, 461, 508.
Morigny (Oise). Égl., portail, 538.
Morlaas (Basses-Pyrénées). Égl., remplages, 308.
Morlaix (Finistère). Couvent des Jacobins, baie, 532. — Égl. Sainte-Mélaine : bénitier, 784; clocher, 596. — Fontaine, *282*. — Mais. : *63*; escaliers, *110*, *111*.
Morlange (Lorraine). Égl., arcatures, 312.
Mormans (Isère). Égl., fonts bapt., 776.
Mormant (Seine-et-Marne). Égl., tour, 467, 572.
Morrey (Loir-et-Cher). Égl., arcatures, 315.
Mortagne (Orne). Dj., *502*.
Mortain (Manche). Abb. : *21*; salle capitulaire, *31*. — Égl. : portail, 372; supports, 550.
Mortaise, 42.
Mortemer (Eure). Abb. : chauffoir, *32*; dortoir, *33*; salle capitulaire, *30*, *31*.
Mortier, 5; de campagne, *453*, fig. *205*.
Morval (Haute-Vienne). Chap. funéraire, 797.
Moslé (Calvados). Égl., plan, 483.
Motte, *495*.
Mouchette, 606.
Moudjeleia (Syrie). Égl., 145.
Mouen (Calvados). Égl. : arcatures, 315, 316; clocher, 340; corniche, 399.
Mouliherne (Maine-et-Loire). Chap. funéraire, 793, 794, 797.
Moulin-l'Abbé (Pas-de-Calais). Man., *131*, *192*. — Moulin, *218*.
Moulineaux (Seine-Inférieure). Égl., jubé, 757.
Moulineaux (Seine-Inférieure). Égl., jubé, 757.
Moulins (Allier). Cath. : arcs-bout., 601; escalier, *109*. — Mais. : cheminée, *147*, fig. *90*; corniche, *153*.
Moulins (Alsace). Égl., décor., 367.
Moulis (Gironde). Égl., arcatures, 316, 360.
Moulure, 14, 19; profils de —, fig. 5; corps de —, 17.
Mousmieh (Syrie). Prétoire, 146.
Moussac (Vienne). Montjoie, 802.
Moussey (Aube). Égl., porche, 244.
Mousson (Meurthe-et-Moselle). Égl., fonts bapt., 781, 782.
Mouthiers (Charente). Égl., clocher, 334.
Moutier-sur-Celle (Aube). Égl., chaire, 760; portail, 679.
Moutiers (Yonne). Égl., porche, 694.
Moutiers Hubert (Calvados). Égl. : 214; jubé, 757.
Moutiers-les-Maufaits (Les) (Vendée). Égl., supports, 325. — Lanterne des morts, 796, 797, 798.
Moutiers-Saint-Jean (Côte-d'Or). Égl. : bénitier, 784; portail, 539.
Mouzon (Ardennes). Égl. : arcs-bout., 510; constr., 76; plan, 489, 491; porche, 494; portail, 537; supports, 549; trib., 541, 544.
Moyenneville (Somme). Égl. : flèche, 594; toiture, 596.
Mozac (Puy-de-Dôme). Égl. : bénitier, 784; chapit., 384, 386, fig. 189.
Muizon (Marne). Égl., clocher, 333.
Mulsans (Loir-et-Cher). Égl., porche, 592, 593.
Munster (Allemagne). Cath. : 477; autel, 737, fig. 363; fonts bapt., 770.
Munzenberg (Allemagne). Ch., *190*.
Mur, 4.
Murano (Italie). Égl. Saint-Donat, pavement, 709. — Puits, *98*.
Murato (Corse). Égl. Saint-Michel : 210, 211, 214; décor., 359, 407; porche, 495; tour, 248.
Murols (Puy-de-Dôme). Ch. : *463*, *543*; portiques, *114*.
Mussy-sur-Seine (Aube). Égl. : chêneaux, 575; fonts bapt., 763; trib., 543.
Muzillac (Morbihan). Hôpital, épi, *155*.

N

Nabringhen (Pas-de-Calais). Égl., tour, 572.

Naconne (Loire). Égl., clocher, 332.

Najac (Aveyron). Ch. : *521*, *532*, fig. *258* ; arcades, *335* ; dj., *164*, *518*, *525* ; fontaine, *290*, fig. *155*. — Égl : baies, 528 ; corniche, 581 ; plan, 483, tour, 573. — Mais., *252* ; fenêtre, *122*, *124* ; porte, *119*.

Namps-au-Val (Somme). Égl. : 435 ; arcades, 296 ; corniche, 399 ; décor., 364 ; plan, 483 ; voûtes, 446, 461.

Nancy (Meurthe-et-Moselle). Fontaine, *284*. — Mais., puits, *99*. — Palais ducal, balcon, *116*.

Nantes (Loire-Inférieure). Cath. : constr., 58 ; coupole, 59 ; crypte, 253, 388 ; plan, 59 ; triforium, 605. — Cath. (ancienne), 114, 115, 122, 124, 129, 282. Ch. : *543* ; puits, *98*, fig. *43*. — Collégiale, voûte, 677. — Mais., enseigne, *175*.

Nanteuil (Loir-et-Cher). Égl. : plan, 225 ; supports, 563.

Nanteuil-Notre-Dame (Aisne). Égl., baies, 306.

Nanteuil-Vichel (Basses-Alpes). Égl. : clocher, 339 ; plan, 225 ; voûte, 460.

Nanthiat (Dordogne). Calvaire, 800.

Nantouillet (Seine-et-Marne). Ch., porte, *177*.

Nantua (Ain). Égl. : arcades, 295 ; clocher, 567 ; décor., 358 ; fonts bapt., 775 ; portail, 27, 293 ; supports, 324 ; voûte, 445.

Naours (Somme). Égl. : 496 ; lambris, 704.

Naples (Italie). Castel dell'ovo, *558*. — Castel Nuovo, *558*. — Cath., 475. — Égl. Saint-Laurent, 475.

Naplouse (Palestine). Égl. : socle, 391 ; supports, 324.

Naranjo (Espagne). Égl. Saint-Michel, 167. — Égl. Sainte-Marie, 167.

Narbonne (Aude). Archevêché, dj., *461*. — Cath. Saint-Just : 84, 89, 103, 470 ? arcs-bout., 515, 519, *551* ; cloître, *22* ; plan, 485 ; trib., 545, 546 ; triforium, 605. — Égl. de La Mourguié : charpente, 497 ; plan, 469, 486, 492, 590. — Égl. Saint-Paul : baies, 532 ; balustrade, 583 ; cloître, *21* ; corniche, 581 ; plan, 485 ; trib., 542, fig. 272. — Égl. Saint-Paul Serge : 470 ; arcs-bout., 519 ; trib., 543. — Mais. des Nourrices : fenêtre, *132*.

Narthex, 120.

Naumbourg (Allemagne). Égl. : 476 ; voûte, 450.

Naves (Corrèze). Égl., clocher, 593.

Néaufle-le-Chateau (Seine-et-Oise). Ch., dj., *131*, *504*, *526*, *529*.

Nebbio (Corse). Égl. : 209 ; plan, 225 ; portail, 25 ; supports, 326 ; voûte, 277.

Nef, 118, 120 ; — latérale, 119 ; — latine, 119.

Nemours (Seine-et-Marne). Dj., *507*.

Nepomuc (Bohême). Égl., 476.

Nérac (Lot-et-Garonne). Ch., loge, *114*, *115*, fig. *56*.

Néris (Allier). Égl. : baies, 300 ; clocher, 334, 595 ; fût, 391 ; nef, 240.

Néronde (Loire). Égl., lambris, 704.

Nersac (Charente). Égl., arcs 521.

Nersin (Aisne). Égl., voûte, 444.

Nervieux (Loire). Calvaire, 800.

Nesle (Somme). Égl. : arcades, 58 ; chapit., 379 ; colombier, *199*, *200*, *203* ; constr., 77 ; crypte, 251, 252, 253, fig. 92, plan, 223, 231 ; prison, *326* ; salle capitulaire, *31* ; supports, 321, 324, 327, 392.

Nesles (Aisne). Dj., *504*. — Égl., contreforts, 450.

Nesles-la-Vallée (Seine-et-Oise). Égl. : flèche, 342 ; trib., 545 ; voûte, 500. — Ossuaire, 794.

Neuberg (Autriche). Fontaine du cloître, *40*.

Neubourg (Le) (Eure). Égl. : bénitier, 787 ; plan, 589, fig. 317.

Neuenberg (Allemagne). Égl., corniche, 582.

Neuf-Berquin (Nord). Égl., fonts bapt., 777, 778.

Neufboscq (Seine-Inférieure). Égl., porche, 593.

Neufchateau (Vosges). Calvaire, 801. — Égl. Saint-Christophe ; fonts bapt., 763 ; plan, 485 ; tabernacle, 749. — Égl. Saint-Nicolas :

crypte, 252, 327, 492; nef, 240; plan, 485; trib., 546; voûte, 459.
Neufchatel (Suisse). Ch., hourds, *473*. — Cloche, *24*. — Égl. : 477; portail, 452. — Remparts, *545*.
Neufmesnil (Nord). Cimetière, *549*.
Neuilly-sous-Clermont (Oise). Commanderie, *12*.
Neuss (Allemagne). Égl. Saint-Quirin : 221; baies, 306; coupole, 282.
Neuve-Maison (Aisne). Égl., fonts bapt., 774,
Neuvic (Dordogne). Égl., plan, 222.
Neuville-au-Pont (Marne). Égl., portail, 679.
Neuville-les-Decize (Nièvre). Égl., arcatures, 317.
Neuville (Pas-de-Calais). Chartreuse, plan, *10*.
Neuville-sous-Corbie (La) (Somme). Égl. : chapit., 379; fonts bapt., 777, 779; portail, 607.
Neuvy-Saint-Sépulcre (Indre). Égl.; 217 : bases, 388; coupe, 65; portail, *119*.
Neuvy-Sautour (Yonne). Calvaire, 801. — Égl. : corniche, 581; portail, 680.
Neuwiler (Alsace). Mais., cheminée, *149*.
Nevers (Nièvre). Cath. Saint-Cyr : bénitier, 787; chapit., 381 chêneau, 578; crypte, 252, 253, 368; fenêtre, *123*; plan, 220; retable, 740; supports, 551; trib., 545. — Égl. Saint-Étienne : arcatures, 299, 315, 317; baies, 298, 301; clocher, 334; galerie, 258; plan, 233; porche, 242; supports, 324; trib., 256; voûtes, 265, 269, 275. — Égl. Saint-Genest : chapit., 381; supports, 329; voûte, 273. — Égl. Saint-Pierre. portail, 452. — Mosaïques, 130. — Musée, chapit., 381. — Porte du Croux : *477*, *483*.
Neveu, dit Trinqueau (Pierre), 691.
Newcastle (Angleterre). Dj., *502*. *503*.
Newenden (Angleterre). Égl., fonts bapt., 777.
New-Setcham (Angleterre). Égl., fonts bapt., 777.
Niche, 23.
Nicosie (Chypre). Cath. : 438; arcs, 522; arcs-bout., 510, 518; autel, 745; bases, 555; cadran, *319*; chapit., fig. 294; charpenterie, 45; chêneau, 578; constr., 75, 475; corniche, 579, 582; crochet, fig. 311; décor., 525; frise, 580; plan, 486, 491; socle, 391; trésor, *2*, *28*, *29*, *126*, *127*; trib., 543; voûte, 507. — Chap. (Sainte), voûte, 447. — Égl. Notre-Dame-de-Tyr, 475. — Égl. Saint-Dominique, jubé, 754. — Égl. Saint-François : égouts, *93*; fontaine du cloître, *39*; réfectoire, *34*, *35*, *37*. — Égl. Saint-Nicolas, arcs, 522. — Égl. Sainte-Marie, 474. — Mais. : citerne, *99*; fenêtres, *128*. — Palais, salle, *76*. — Sérail, portique, *114*.
Nielles-les-Ardres (Pas-de-Calais). Égl., fonts bapt., 774, 778.
Nielles-les-Bléquin (Pas-de-Calais). Égl., flèche, 594.
Nieul (Vienne). Montjoie, 802.
Nieul-le-Virouil (Charente-Inférieure). Égl., flèche, 342.
Nieul-sur-l'Autise (Vendée). Cloître, *21*. — Égl. : arcades, 295; arcatures, 316, contreforts, 331; coupole, 282; supports, 330; voûte, 268.
Nieuwenhove (Belgique). Égl., fonts bapt., 775.
Nimègue (Hollande). Égl. : arcades, 178; plan, 170.
Nîmes (Gard). Égl. Saint-Castor : clocher, 566; frise, 403. — Égl. Saint-Martin-des-Arènes, autel, 734. — Égl. Sainte-Marie, pavement, 707. — Horloge, *317*.
Niort (Deux-Sèvres). Ch. : *503*, fig. *234*; dj., *475*, *502*, *507*, *508*. — Égl. Notre-Dame : flèche, 594; portail, 60, 686; trib. d'orgue, 761. — Mais. de Candie, fenêtre, *130*.
Nivelles (Belgique). Égl. Sainte-Gertrude, décor., 367.
Noël-Saint-Martin (Oise). Égl. : 435; chapit., 379; plan, 483; supports, 88, 326, 553; voûtes, 459, 460, 461.
Nogent-en-Othe (Aube). Égl., fonts bapt., 775.
Nogent-l'Artaud (Aisne). Égl., fonts bapt., 777, 778, 779, fig. 395.
Nogent-le-Roi (Eure-et-Loir). Égl., 678.
Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir). Dj., *502*. — Égl. Notre-Dame, plan, 233.
Nogent-les-Vierges (Oise). Égl. : cheminée, *152*; clocher, 340;

décor., 407; plan, 483; porche, 242.
Nogent-sur-Marne (Seine). Égl. : plan, 483; supports, 550; tour, 569.
Nohant (Indre). Égl., tour, 250.
Nointel (Oise). Égl., décor., 407.
Noiraut-aux-Prés (Meurthe-et-Moselle). Égl., tabernacle, 749.
Noirlac (Cher). Abb. : celliers, *41*; cheminée, *149*; cloître, *21*, *22*, *24*; grange, *20*; réfectoire, *34*; salle capitulaire, *31*, fig. *11*. — Égl. : arcs, 521; chapit., 371, 557; plan, 483; remplages, 310; supports, 327, 563; voûte, 500.
Nolay (Côte-d'Or). Halles, *343*.
Nordherringen (Allemagne). Égl., fonts bapt., 777.
Nordpeene (Nord). Égl., fonts bapt., 773, 777.
Norolles (Calvados). Égl., porche, 592.
Noron (Calvados). Porterie, *16*.
Norrey (Calvados). Égl. : porche, 495; supports, 552; toiture, 575; tour, 568; trib., 543, 544, 546.
Northampton (Angleterre). Montjoie, 803.
Norwich (Angleterre). Égl. : arcatures, 316; arcs-bout., 450; plan, 234.
Notre-Dame-de-Calma (Drôme). Égl., nef, 239.
Notre-Dame-de-la-Croix (Tarn-et-Garonne). Croix, 799.
Notre-Dame-de-la-Roche (Seine-et-Oise). Égl., plan, fig. 229.
Notre-Dame-de-Laval (Loire). Égl., portail, 539.
Notre-Dame-de-l'Épine (Marne). Égl. : 83, fig. 320; clôture du chœur, 758; flèche, 594; frise, 580; jubé, 756; portail, 535; trib. d'orgue, 761.
Notre-Dame-des-Ardilliers (Maine-et-Loire). Égl. : arcs, 522; portail, 534.
Notre-Dame-des-Champs (Calvados). Égl., flèche, 570.
Nouaillé (Vendée). Égl. : clocher, 335; voûtes, 268, 269.
Noue, 123.
Noulette (Pas-de-Calais). Égl., plan, 591.
Nourray (Loir-et-Cher). Égl., décor., 361.
Nouvion-le-Vineux (Aisne). Égl. : 435; abside, fig. 78; arcades, 296; chapit., 379; clocher, 333, 567; décor., 359; plan, 230, 231; tours, 246, 496; voûte, 459.
Novare (Italie). Cath., pavement, 709, 714.
Noviant-aux-Prés (Meurthe-et-Moselle). Lanterne des morts, 798.
Noyal-Muzillac (Morbihan). Moulin, fig. *133*.
Noyau, 19.
Noyelles (Pas-de-Calais). Égl., fonts bapt., 775.
Noyers (Calvados). Égl., décor., 361.
Noyon (Oise). Cath. : 103; arcs, 521; armoire, *29*; bibliothèque, *114*, *365*; cloître, *21*, *319*; constr., 73, 76, 94, 493; décor., 350, 351; plan, 480, 489, 492, fig. 228; porche, 494; portail, 535; retable, 740; salle capitulaire, *22*, *30*, *31*, *32*, *152*, fig. *12*; supports, 394, 550, 552; trésor, *28*; trib., 541, 542, 544; voûtes, 458, 503, 504. — Chap. du Temple, corniche, 399. — Evêché, chap., 329, 77. — Hôtel de ville, *308*, *309*. — Mais., échauguette, *172*.
Nucourt (Seine-et-Oise). Égl., fonts bapt., 773.
Nueil-sur-Dives (Vienne). Ch. de Berrie, cheminée, *145*, *147*.
Nuits-sous-Beaune (Côte-d'Or). Égl., baies, 530; corniche, 581; plan, 483; supports, 564.
Nuremberg (Allemagne). Égl. Saint-Sébald : 477; autel, 737; tabernacle, 748. — Entrepôt, *344*. — Fontaine, *290*.
Nympheum, 116.

O

O, 24, 303.
Oakham (Angleterre). Man., *191*.
Obazine (Corrèze). Égl. : armoire, *29*; baies, 300; chapit., 373; clocher, 334, 337, 342; coupole, 282; nef, 240; plan, 225; salle capitulaire, *31*; supports, 324; tombeau, 735; transept, 237, 238.

Oberenheim (Alsace). Puits, *300*.
Oberezell (Allemagne). Autel de Saint-Georges, 735.
Oculus, 24, 303.
Odilienberg (Belgique). Égl., fonts bapt., 774, 777, 782.
Odoranne de Sens, 82.
Œil de bœuf, 24, 303.
Œuvre de maçonnerie, 69.
Offémont (Oise). Cloître Sainte-Croix : voûtes, 677, *22*.
Offin de Montreuil (Pas-de-Calais). Égl., bénitier, 784.
Offoy (Somme). Égl., armoire, *29*.
Oger (Marne). Égl. : chapit., 373; plan, 483.
Ogive, 37; croisée d'—, 37; branche d'—, 37.
Oigny (Loir-et-Cher). Égl., tref, 752.
Oiron (Deux-Sèvres). Chap., *79*; Collégiale, portail, 608, 680. — Fontaine, *298*.
Oisemont (Somme). Égl., décor., 360.
Oléron (Ile). Saint-Pierre : lanterne des morts, 795, 796, 797, 798, *262*.
Olérot (Charente). Égl. : décor, 366, 407; nef, 238.
Olhain (Pas-de-Calais). Ch. : cheminée, *147*; escalier, *106*.
Oliva (Allemagne). Égl., 476.
Olley (Meurthe-et-Moselle). Égl. : arcatures, 317; chap., 793; supports, 320.
Oloron (Basses-Pyrénées). Égl. : 212; arcades, 296; décor., 363, 365; plan, 485; remplages, 308; voûtes, 268, 273.
Omerville (Seine-et-Oise). Calvaire, 880. — Égl., flèche, 342.
Onglet, 16.
Opme (Puy-de-Dôme). Égl., clocher, 334.
Oradour-Saint-Genest (Haute-Vienne). Lanterne des morts, 797.
Oradour-sur-Glane (Haute-Vienne). Lanterne des morts, 797, 798.
Orange (Vaucluse). Cath. : 85; constr., 493; nef, 239; voûte, 273.
Oratorium, 116
Orbais (Marne). Égl. : baies, 526, 528; trib., 544.
Orchaise (Loir-et-Cher). Égl. : décor., 357; frise, 404; sculptures, 81.
Orcines (Puy-de-Dôme). Égl., plan, 223.
Orcival (Puy-de-Dôme). Égl. : 214, 233; arcatures, 317; baies, 301; chapit., 384, 386; clocher, 334; coupole, 282; crypte, 253; porche, 242; supports, 323; tour, 336; voûtes, 271, 278.
Ordonnance, 5.
Ordre, 4.
Orense (Espagne). Cath., décor., 361.
Orgeval (Seine-et-Oise). Égl., clocher, 334, 343.
Orgibet (Ariège). Égl., fonts bapt., 775, 780.
Orgon (Bouches-du-Rhône). Remparts, *545*.
Origny-en-Thiérache (Aisne). Égl., tours, *549*.
Oriel, *303*.
Orientation des églises, 119.
Orléans (Loiret) : Beffroi, *314*. — Cath. : 84; portail, 539; tabernacle, 747, 748. — Crypte de Saint-Aignan : 138, 157; chapit., 182, 184, 188, 252, 253; supports, 177, fig. 51 et 55. — Crypte de Saint-Avit : 157, 184, 252, 253; chapit., 188. — Hôtel de ville, *313*. — Hôtel-Dieu, *49*. — Mais., puits, *99*. — Salle des Thèses, *361*, fig. *188* et *190*.
Orléansville (Algérie). Basil. : 112; nef, 120; pavement, 714, 722; plan, 119.
Orrouy (Oise). Égl. : baies, 302; tour, 248.
Orsan (Cher). Égl. : 212; coupole, 286, nef, 239.
Orsines (Puy-de-Dôme). Égl., voûte, 266.
Orsonnette (Puy-de-Dôme). Égl. : voûte, 266.
Orval (Manche). Égl. : 214; crypte, 253; voûte, 460.
Ortemberg (Allemagne). Autel, 738.
Orthez (Basses-Pyrénées). Dj., *526*. — Pont, *271*, *556*.
Orval (Manche). Granges, *20*, *198*.
Orvieto (Espagne). Cath. : autel, 738; fenêtre, 136; pavement, 717; tour, 575. — Mais., fenêtres, *123*, *125*. — Palais du Podestat, escalier, *104*. — Palais papal, escalier, *104*. — Plan de ville, *245*.
Orville (Manche). Égl., clocher, 334.
Osmanville (Calvados). Égl., tour, 572.
Osnabruck (Allemagne). Égl., 477.
Othery (Angleterre). Égl., décor., 407.

Otterberg (Allemagne). Égl., 476.
Ottmarsheim (Alsace). Egl., 179, 216.
Ouéliette, *327*.
Oudon (Loire-Inférieure). Dj., *526*.
Ouezy-sur-Laison (Calvados). Égl., décor., 364.
Ouideh (Syrie). Égl., plan, 120, 145, 146.
Ouillée-le-Vicomte (Calvados). Égl., baies, 302.
Ouilly (Rhône). Man., *192*.
Ouistreham (Calvados). Égl. : arcatures, 312, 315, 357 ; arcs, 27, 45 ; chapit., 371, 373 ; décor., 358 ; façade, 293, fig. 129 ; galerie, 258 ; supports, 319, 326, 549 ; transept, 235 ; voûtes, 441, 448, 459.
Oulchy-la-Ville (Aisne). Égl. : clocher, 339 ; décor., 353 ; plan, 483.
Oulchy-le-Chateau (Aisne). Égl. : baies, 306 ; chapit., fig. 170 ; supports, 323 ; voûtes, 439, 462.
Ourjout (Ariège). Égl. : bases, 390 ; clocher, 332.
Ourscamps (Oise). Abb. : 435, 463 ; arcs-bout., 509 ; portail, 27, 293 ; salle des morts, *45*, *46*, *139*, *163*, fig. *21* ; voûte, 359.
Ouville-la-Rivière (Seine-Inférieure). Égl., fonts bapt., 773.
Ouzie, *573*.
Ove, 348.
Oviédo (Espagne). Cath., balustrade, 583.
Oxford (Angleterre). Temple, *28*. — Université, *361*.
Oye (Pas-de-Calais). Égl., flèche, 594.

P

Pacy (Eure). Égl., trib., 545.
Paderborn (Allemagne). Égl. : tour, 340 ; voûte, 462.
Padoue (Italie). Égl. Sainte-Sophie : arcatures, 314 ; plan, 229 ; voûte, 448. — Ragione, *323*.
Pagny (Seine-et-Marne). Égl., jubé, 757.
Palerme (Italie). Cath., décor., 361. — La Martorana, décor., 361.
Palgrave (Angleterre). Égl., fonts bapt., 777.
Palice (La) (Charente-Inférieure). Égl., clocher, 334.
Palma (Majorque). Bourse, *346*.
Palognieu (Loire). Égl., voûte, 272.
Palud (La) (Vaucluse). Égl. : arcatures, 316 ; chapit., 373 ; coupole, 282 ; décor., 365, 367 ; flèche, 342, 343 ; nef, 238 ; voûte, 266.
Pamiers (Ariège). Cath. : 85 ; remplages, 307 ; tour, 573. — Égl. N.-D. du Camp : clocher, 332, 566 ; façade, *552*. — Mais,, *182*.
Pampelune (Espagne). Abb., cloître, *26*, fig. *8* ; cuisine, *84*, fig. *38* ; fontaine du cloître, *39* ; portail, *119* ; réfectoire, *34*, *35*, *37*. — Égl., plan, 589.
Pamphile, *573*.
Pan, 4 ; pan de bois, 46.
Panne, 49.
Panneau, 51.
Paradis d'un navire, *584*.
Paradisus, 117.
Parapet, 4.
Paray-le-Monial (Saône-et-Loire). Égl. : baies, 299, 301, 302 ; bénitier, 787 ; chapit., 378 ; clocher, 334, 337, fig. 139 ; coupole, 282, fig. 111 ; nef, fig. 99 ; plan, 233 ; porche, 243, fig. 139 ; supports, 322, 392 ; tours, 247, 248, 336 ; trib., 254 ; voûtes, 274, 278. — Hôtel de ville, *302*, *313*.
Parement, 8.
Parenty (Pas-de-Calais). Égl., fonts bapt., 777.
Parenzo (Istrie). Basil. : 112, 141, 145, 167 ; ciborium, 743.
Parfouru l'Éclin (Calvados). Égl., clocher, 340.
Pargny (Ardennes). Égl., 496.
Pargny (Somme). Égl. : arcs, 296 ; décor., 407 ; supports, 320.
Parigné-l'Évêque (Sarthe). Lanterne des morts, 797, 798.
Paris. Cath. Notre-Dame : 103, 114, 124, fig. 263 ; arcs-bout., 511, 513, fig. 254 ; baies, 524, 526, 528, 529, 530, 531, 537 ; balustrade, 583 ; bases, 555, 556, fig. 283 ; clôture du chœur, 757 ; constr., 58, 72, 76, 93, 442, 493 ; corniche, 579 ; crochet, 584 ; escalier, *109* ; galeries, 547, 548 ; jubé (ancien), 755 ; piscine, 750 ; plan, 480, 481, 485, 487, 488, 493 ; portails, 81, 391, 534, 536, 539,

608; sculptures, 82; supports, 549, 550, 552; tours. 87, 571, 579; trib., 541, 542; voûtes, 500, 505, 508. — Chapelle (Sainte) : *77*; arcs-bout., 519, fig. 257; baies, fig. 261; balustrade, 583; chaînage, 46, fig. 27; chapit., 557, fig. 286; ciborium, 743; croix, 724; décor., 525; remplages, 606; trésor, *28*; trib., 762; vitraux, 76; voûte, 507. — Cloître des Billettes, *22*, *25*. — Collège de Beauvais, bases, 556, fig. 283. — Collège de Fortet (ancien), caves, *102*; escalier, 106. — Collège des Bernardins : 89, *361*; bases, 557, *131*. — Égl. Saint-Étienne-du-Mont : chapit., 682; galerie, 681; jubé, 757; plan, 589; voûtes, 600, 675. — Égl. Saint-Eustache : 673; arcs, 679; baies, 680; déambulatoire, fig. 347; plan, 589, 674; portail, 679; supports, 682; triforium 681; voûtes, 675, 678. — Égl. Saint-Germain-des-Prés : arcades, 525; arcs-bout., 451; balustrade, 583; bases, 389, 390; chapit., 380, 381, 557; chœur, 443; clocher, 25; constr., 71, 435; pavement, 705; plan, 234, 489; portail, 365, 452, 539, *119*; supports, 550; tours, 246, 247, 248; trib., 545; voûtes, 459, 461, 500, 503. — Égl. Saint-Germain-l'Auxerrois : armoire, *29*; plan, 149; porche, 592; remplages, 606; toiture, 605. — Égl. Saint-Gervais et Saint-Protais : plan, 590; voûte, 598. — Égl. Saint-Jean-le-Rond (ancienne), 196. — Égl. Saint-Julien-le-Pauvre : plan, 481; supports, 550; voûte, 500. — Égl. Saint-Louis, 673. — Égl. Saint-Martin-des-Champs : chaire, 760; chapit., 380; chœur, 435; contreforts, 450; décor., 358; enceinte, *8*, *545*, *546*; nef, 241; plan, 222, 232, 234, 487, 489; réfectoire, *34*, *35*, *37*; supports, 88, 326, 327, 394, 553; tour, 246; voûtes, 445, 448, 458, 459, 461, 504, 508. — Égl. Saint-Merri : 672; crypte, 490; voûte, 600. — Égl. Saint-Nicolas-des-Champs, chapit., 682. — Égl. Saint-Pierre de Montmartre : 81, 435; baies, 298; fonts bapt., 776; supports, 115; voûtes, 446, 458, 459. — Égl. Saint-Séverin : baies, 680; cimetière (ancien), 790; plan, 589, 674; supports, 609, fig. 337; toiture, 605; voûte, 87. — Égl. Saint-Sulpice : 673, 674; fonts bapt., 775, 776. — Enceinte, *544*. — Hôtel Clisson : cheminée, *151*; échauguette, *116*, *172*; pavement, *167*. — Hôtel de Bourgogne : escalier, *108*; tour, *171*. — Hôtel de Cluny : *172*; chap., *79*; cheminée, *151*; chêneaux, *153*; fenêtres, *131*, *134*; portique, *62*; puits, *98*. — Hôtel de la Trémoille : *172*; porche, *116*; supports, 553. — Hôtel de Nesle : *172*; constr., 79. — Hôtel de Sens : échauguette, *116*, *172*; fenêtre, *134*. — Hôtel de ville (ancien), *318*. — Hôtel-Dieu (ancien), *44*, *45*. — Hôtel Saint-Pol : *71*, *173*; chambre, *80*; chap., *79*; cheminées, *147*, *148*; constr., 79; cuisines, *85*; décor., *163*; fontaine, *100*; galerie, *113*; peinture, *165*; tour, *171*. — Invalides : chap., ciborium, 743. — Louvre : cheminée, *147*, *148*; constr., 79; escalier (ancien), *107*, *111*, *140*, *166*. — Mais. : rue Hautefeuille, échauguette, *172*; rue Saint-Denis, arbre de Jessé, *176*; rue Vieille-du-Temple, échauguette, *116*, *172*. — Palais : *71*; cachots, *327*; cuisines *84*, *144*; fenêtre, *129*; galeries, *115*; horloge, *316*; salle (grande), *74*, *75*, *76*, *140*, *166*. — Pont Neuf, *554*. — Tour de Jean sans Peur : chambre, *80*; voûte, *178*, fig. *49*. — Tour du Temple (ancienne), *12*.

Parme (Italie). Baptistère, arcatures, 317. — Cath. : arcatures, 314; coupole, 282; crypte, 183; plan, 222; trib., 256.

Parnes (Oise). Égl., plan, 225.

Paroi, 4.

Parpaing, 9.

Parthenay (Deux-Sèvres). Beffroi, *302*, *314*. — Égl. N.-D. de la Coudre, décor., 366. — Égl. Saint-Laurent : arcades, 295; arcatures, 316; baies, 301; clocher, 335; coupole, 282; décor., 350; nef, 240; voûte, 269. — Égl. Sainte-Croix, supports, 325.

Parthenay-le-Vieux (Deux-Sèvres). Égl. : arcatures, 316; baies, 301; clocher, 335; coupole, 282; décor., 365, 366; supports, 323; voûte, 269. — Lanterne de morts, 797.

Parvis, 117, 790.

Patin, 49.

Pau (Basses-Pyrénées). Dj., *525*.
Pauliac (Ariège). Égl., décor., 350.
Paunat (Dordogne). Égl., coupole, 291.
Paussac (Dordogne). Égl., ; coupole, 286 ; nef, 239 ; plan, 222, 223, fig. 115.
Pavesade, *589*.
Pavie (Italie). Cath. : portail, 393 ; trib., 256. — Chartreuse : clocher, 574 ; plan, *10*. — Égl. de la Trinité, coupole, 282. — Égl. Saint-Michel (ancienne) : 222 ; coupole, 282 ; décor., 407 ; pavement, 710, 722 ; voûte, 264. — Égl. Saint-Théodore, coupole, 282. — Égl. Sainte-Marie-delle-Caccie : 116 ; appareil, 179 ; fenêtre, 182.
Payerne (Allemagne). Égl. : plan, 226 ; transept, 237.
Payns (Aube). Égl., fonts bapt., 775.
Payol, *587*.
Pendé (Somme). Égl., toiture, 596.
Pendentif, 41.
Penmarch (Finistère). Calvaire, 801. — Égl., clocher, 595.
Penture, 52.
Pératte (La) (Deux-Sèvres). Croix, 799.
Percement, 3.
Perchay (Seine-et-Oise). Calvaire, 800.
Péreuil (Charente). Égl., coupole, 286.
Périers-en-Auge (Calvados). Égl., 30, 214.
Pérignac (Charente). Égl., arcatures, 316.
Périgueux (Dordogne). Cath., galerie, 258. — Égl. Saint-Étienne : 210 ; arcades, 293 ; baies, 302, 304 ; coupole, 286 ; fonts bapt., 773 ; nef, 239 ; plan, 222, 223 ; supports, 324. — Égl. Saint-Front : appareil, 11 ; arcatures, 314, 315 ; baies, 302, 305, 306 ; chapit., 379 ; clocher, 335, 337, 342, 343, fig. 145 ; cloître, *21*, *25* ; constr., 212 ; corniche, 399, 401 ; coupe, fig. 117 ; coupoles, 286, 288 ; galerie, 258 ; nef, 240 ; plan, 210 ; supports, 563, fig. 116 ; voûte, 273. — Égl. Saint-Silvain, (ancienne), coupole, 286. — Maladrerie : *50*, fig. *23* et *24* ; cheminée, *145*, *147*, *150* ; fenêtre, *130*. — Mais. : fig. *54* ; fenêtres, *123*, *125*, *130*.
Peristerona (Chypre). Égl. : 210, 211 ; coupole, 286 ; voûte, 445.
Perle, 348.
Pernant (Aisne). Égl., clocher, 339.
Pernes (Pas-de-Calais). Égl., fonts bapt., 775.
Pernes (Vaucluse). Croix, 801. — Tour, peintures, *164*.
Péronne (Somme). Égl., 672. — Hôtel de ville, *304*, *312*.
Pérouse (Italie). Égl. Saint-Mathieu : autel, 732 ; chaire, 760. — Fontaine, *289*. — Hôtel de ville, *304*, *306*.
Perpignan (Pyrénées-Orientales). Cath. Saint-Jean : fonts bapt., 772 ; nef, 240 ; ossuaire, 794 ; portail, *119* ; trib. d'orgue, 762. — Égl. Saint-Jean-le-Vieux : baies, 301 ; arcades, 295. — Hôpital Saint-Jean, bénitier, 785, 787. — La Réal, fonts bapt., 772, 773, 781. — Loge, *346*, fig. *177*. — Mais. : fig. *119 bis* ; loges, *127*, *177*.
Perréal (Jean), 689.
Perrecy-les-Forges (Saône-et-Loire). Égl., tour, 246, 336.
Perricard (Lot-et-Garonne). Ch., porte, *179*.
Perrière ou baliste, *440*, fig. *197*.
Perrières (Calvados). Abb. : grange, *197* ; porterie, *16*.
Perriers (Haute-Loire). Égl., tailloir, 369.
Perros-Guirec (Côtes-du-Nord). Chap. N.-D. de la Clarté : porche, 592, *2* ; toiture, 596. — Égl : bénitier, 786 ; chapit., 371 ; décor., 365 ; porche, 495 ; portail, 540 ; supports, 319, 325 ; voûte, 264.
Pers (Aveyron). Égl. : nef, 238 ; supports, 319.
Pers (Deux-Sèvres). Lanterne des morts, 797, 798.
Perspective, 5.
Péruel (Seine-Inférieure). Égl., voûte, 704.
Pesmes (Haute-Saône). Égl., corniche, 581.
Péterberg (Allemagne). Égl. trib., 256.
Péterborough (Angleterre). Égl. : 142 ; arcatures, 316 ; baies, 298 ; chapit., 372, 373, fig. 164 ; décor, 358 ; galerie, 258 ; support, 326 ; trib., 256.
Petit-Palais (Gironde). Égl. : baies, 306 ; bénitier, 786 ; décor,, 354, 357, 361, fig. 147 ; nef, 239 ; voûte, 87.
Petit Quévilly (Le) (Seine-Inférieu-

re). Égl. : arcs, 458; voûtes, 446, 459, 503.
Petrockstow (Angleterre). Égl., fonts bapt., 777.
Peuplingues (Pas-de-Calais). Calvaire, 800.
Peyrat (Le) (Ariège). Égl., coupole, 286.
Peyrolières (Haute-Garonne). Égl., clocher, 573.
Peyrusse-Grande (Gers). Égl. : 162; baies, 302; plan, 222, 223.
Phiala, 116.
Philandrier (Guillaume), 690.
Philibert de l'Orme, 690.
Philippe Chinard, *237*.
Pibrac (Haute-Garonne). Égl., clocher, 566.
Picquigny (Somme). Égl. : 89, 496; corniche, 579; fonts bapt., 773, 778.
Piédroit, 24.
Piennes (Somme). Égl. : fonts bapt., 777; plan, 591.
Pierre, d'autel, 725; — de taille, 7; — dressée, 7; — effritée, 8; — en délit, 8; — épaufrée, 8; — ravalée ou layée, 7; — sur son lit, 8.
Pierre, 71.
Pierre Bedel, *237*.
Pierre d'Angicourt, 71, *237*.
Pierre de Corbie, 63.
Pierrefitte (Hautes-Pyrénées). Égl., clocher, 566.
Pierrefonds (Oise). Ch. : *71*, *521*, *541*; cachots, *326*, *327*; chap., *79*, *553*; cheminée, *145*, *147*, *151*, *152*, fig. *101*; dj., *525*, *526*, *552*; escalier, *106*, *109*, *110*; gargouille, *154*; glacière, *101*; latrines, *96*, *97*; mâchicoulis, fig. *225*; plan, fig. *262*; portes, *177*; salle (grande), *74*, *76*; statues des Preux, *173*, *181*, *359*. — Égl. : clocher, 685; voûte, 506.
Pierrelatte (Drôme). Mais., grenier, *198*.
Pierres (Calvados). Égl., portail, 679.
Pierry (Marne). Égl., remplages, 307.
Pieve (Corse). Égl. : 210; décor.. 365.
Pignon, 4.
Pilastre, 20.
Pilon (Germain), 693.
Pilotis, 45.
Pin (Le (Calvados). Dj., *502*.
Piolenc (Vaucluse). Égl. : fonts bapt., 772.
Pipardière (La) (Calvados). Man., *194*.
Piperno (Italie). Égl., corniche, 581. — Hospice des Antonins, *43*. — Hôtel de ville, *304*, *306*.
Piscine, 750.
Pise (Italie). Cath. : coupole, 282; plan, 222; tour, 249. — Égl. du Temple, 219. — Égl. Sainte-Catherine, voûte, 509.
Pisé, 6, 47, *188*.
Pistoie (Italie). Cath. : 214; autel, 737.
Pittefaux (Pas-de-Calais). Égl., fonts bapt., 774.
Plafond, 51; — caissonné, 51.
Plafonnage, 51.
Plailly (Oise). Égl. : baies, 302; corniche, 581.
Plaimpied (Cher). Égl. : crypte, 222, 251, 253; plan, 226.
Plaincourault (Indre). Égl., clocher, 334.
Plaines-Fougères (Ille-et-Vilaine). Egl., fonts bapt., 772.
Plaisance (Italie). Cath. : coupole, 282; trib., 256. — Égl. Saint-Savin, pavement, 710, 714. — Hôtel de ville, *306*.
Plan, 5.
Planche, 42.
Plancher, 47.
Planès (Pyrénées-Orientales). Égl. : 86; plan, 220, fig. 70.
Plat-bord, 43.
Plate-bande, 16; — appareillée, 30.
Plauzat (Puy-de-Dôme). Égl. : crypte, 253; nef, 240; plan, 223; voûte, 268.
Plein, 3; plein-cintre, 27.
Plenée-Jugon (Côtes-du-Nord). Égl., fonts bapt., 764, 775.
Plessis (Le) (Calvados). Salle capitulaire, *31*.
Plessis-Macé (Le) (Maine-et-Loire). Mais., escalier, *106*.
Plessis-lès-Tours (Indre-et-Loire). Ch., épi, *155*.
Pleyben (Finistère). Calvaire, 801. — Égl., clocher, 685. — Ossuaire, 794.
Plinthe, 21.
Ploaré près Douarnenez (Finistère). Égl. : bénitier, 784; cheminée, *152*; clocher, 594.
Ploudiry (Finistère). Égl., portail, 679.
Plougasnou (Finistère). Chap. funé-

raire, 793. — Égl. : chaire, 760; clocher, 594; toiture, 596.
Plougastel (Finistère). Calvaire, 801, fig. 405.
Plougonven (Finistère). Calvaire, 801; ossuaire, 794.
Ployart (Aisne). Égl., fonts bapt., 774.
Poblet (Espagne). Abb. : celliers, *41*; chap., *17*; chauffoir, *32*; cuisine, *40*, *83*, *84*, *144*; dortoir, *33*; fontaine du cloître, *40*, *286*; palais royal, *18*; plafond, *162*; réfectoire, *34*, *36*, fig. *13*; salle capitulaire, *31*. — Égl. : autel, 732, fig. 367 et 367 *bis*; chaire, 760; corniche, 582; portail, 396.
Pochonnet, *449*.
Poinçon, 49.
Pointe Saint-Mathieu (Finistère). Égl., plan, 487.
Poissy (Seine-et-Oise). Égl. : baies, 298, 529; plan, 59, 232; porche, 592; porterie, *16*; sacristie, *152*; tours, 247, 345; trib., 546; voûtes, 276, 445, 448, 460. — Pont, *269*.
Poitiers (Vienne). Baptistère Saint-Jean : 105, 114, 195, fig. 27 et 58; appareil, 127; arcs, 29, 316, 317; crypte, 114; décor., 130, 131, 366; plan, 145, fig. 59. — Cath. Saint-Pierre : chapit., 558; constr., 72; horloge, *316*; labyrinthe, 719; plan, 58, 223, 480, 498; portail, 14, 538; trib., 543. — Égl. Notre-Dame-la-Grande : fig. 124; arcades, 295; arcatures, 312, 316; baies, 301; chêneaux, 18; corniche, 402; coupole, 282; décor., 366, 406; façade, 295; flèche, 342, 343; nef, 241; plan, 233; supports, 323; tourelles, 347; voûtes, 265, 278. — Égl. Saint-Cyprien, fontaine du cloître. *40*. — Egl. Saint-Hilaire : 212; appareil, 214; arcs, 458; arcades, 293; bénitier, 785, 786; chapit., 379; chœur, 27; constr., 72; corniche, 401; coupole, 282, 289; frise, 404; nef, 241; plan, 233; porche, 436, 445, 457; supports, 325; tours, 248, 249. — Égl. Saint-Nicolas (ancienne), 233. — Égl. Saint-Porchaire, plan, 590. — Égl. Sainte-Radegonde : clocher, 335; crypte, 252, 253; plan, 233, 492; porche, 534, 593. — Fontaine, *283*. — Horloge, *316*. — Mais., escalier, *110*. — Montierneuf : 204; arcs-bout., 519; baies, 301; coupole, 282; flèche, 342, 343; nef, 241; plan, 233; voûtes, 263, 278. — Palais ducal : charpente, *156*; cheminée, *146*, *147*, *152*; pavement, *167*; salle, *74*, *75*, *76*, *141*, fig. *35*. — Prévôté : *323*; fenêtre, *134*.
Poivrière, 49.
Poix (Somme). Égl. : arcatures, 606; voûtes, 598, 599.
Polignac (Haute-Loire). Ch. : chap., 231, 233; dj., *525*. — Égl. : 214; baies, 300; chapit., 378; nef, 240; plan, 225; supports, 322, 326, 328; voûtes, 265, 268. — Mesures, *337*.
Poligny (Jura). Égl., 484. — Égl. des Jacobins : 484; supports, 551.
Poma (Aude). Calvaire, 800,
Pommeraye (La) (Calvados). Dj., *502*.
Pommiers (Loire). Égl. : baies, 300; coupole, 282; nef, 240; plan, 225, 226; tailloir, 369; voûtes, 265, 268, 703.
Pompéï (Italie). Basil., rs., 118. — Minerva Medica, 229. — Peinture, 340.
Pomposa (Italie). Cath., pavement, 710, 714.
Ponce-Trebatti (Paul), 689.
Poncins (Loire). Calvaire, 800.
Pons (Charente-Inférieure). Dj., *502*. — Hôpital Neuf, *46*. — Prieuré Saint-Vivien, arcades, 292.
Pons de Madieiras (frère), 89.
Pont-a-Mousson (Meurthe-et-Moselle). Arcades, *335*. — Cath. : arcs-bout., 601; plan, 589. — Égl. Saint-Martin : jubé, 756; supports, fig. 296.
Pont-Audemer (Eure). Cordeliers, cloître, *22*, *23*. — Égl. Saint-Germain, supports, 323. — Égl. Saint-Ouen : fonts bapt., 765, 775; triforium, 605.
Pont-Croix (Finistère). Égl. : clocher, 594; fonts bapt., 765; supports, 325, 552; tours, 571; voûte, 264,
Pont-de-Gennes (Sarthe). Abb., cloître, *21*.
Pont-de-l'Arche (Eure). Mais., escalier, *115*; puits, *98*. — Pont, *271*.
Pont-de-Ruan (Indre-et-Loire). Égl., 213.
Pont-de-Veyle (Ain). Mais., fenêtre, *181*.
Pont-Daurat (Gers). Moulin, *546*.

Pont de cordes, *602*.
Pont-l'Abbé (Finistère). Cloître ancien, *22*, *25*. — Égl. : arcatures, 315, 316; baies, 532; clocher, 335, plan, 225, 493,
Pont-l'Évêque (Oise). Égl., baies, 302.
Pont-Levis, *480*.
Pont-Rémy (Somme). Dj., *527*.
Pont-Saint-Esprit (Gard). Mais., fenêtre, *124*. — Mais. des Chevaliers, plafond, *162*. — Mais. des Frères Pontifes, *11*. — Pont, *265*, *268*, *270*.
Pont-Sainte-Marie (Aube). Égl. : plan, 591; portail, 672.
Pont-sur-Avranches (Manche). Égl., fonts bapt., 778.
Pont-sur-Yonne (Yonne). Égl. : baies, 554; plan, 485, 498; voûte, 500, fig. 223.
Pontaubert (Yonne). Égl. : arcs, 521; corniche, 581; portail, 539; voûtes, fig. 109 et 110.
Pontdron (Oise). Égl. : plan, 483; tour, 572.
Pontigny (Yonne). Égl. : arcs, 521; arcs-bout., 509; celliers, *41*; chapit., 356; corniche, 581; décor., 364; fontaine du cloître, *39*; nef, 86; parloir, *34*; plan, 488, 491; porche, 244; supports, 564; transept, 236, 237; voûte, 504.
Pontlevoy (Loir-et-Cher). Égl., flèche, 342. Mais., enseigne, *175*.
Pontlieue (Sarthe). Hôpital, *45*, *46*.
Pontoise (Seine-et-Oise). Égl. Saint-Maclou, 435; chapit., 683; clocher, 685; plan, 234, 488; sculptures, 671; voûtes, 448, 503, 505.
Pontorson (Manche). Égl. : arcs, 458; autel, 732; baies, 305; décor., 364; porche, 242; tourelles, 347; voûtes, 446, 460.
Pontpoint (Oise). Égl. Saint-Gervais : baies, 302; bases, 389; décor., 360; flèche, 341; fonts bapt., 772, 773, 778; plan, 225; portail, 539; remplages, 307; supports, 550; tailloir, 370. — Égl. Saint-Pierre, flèche, 342.
Pontvallain (Sarthe). Égl., voûte, 502.
Porche, 120.
Portail, 129.
Porte, 24.
Portel (Le) (Pas-de-Calais). Colombier, *200*.
Porte d'eau, *558*.
Portulan, *601*.
Pose en liaison, 8.
Postes, 349.
Poteau, 20, 27; poteau cormier, 47.
Poterne, *479*.
Pouilly (Côte-d'Or). Égl., cadran, *319*.
Pourcieux (Bouches-du-Rhône). Égl. Saint-Barthélemy, plan, 222.
Poussée, 31.
Poutre. Poutre faîtière, 49; poutre triomphale, 141.
Poutrelle, 48.
Pouzanges (Vendée). Dj., *507*. — Égl., nef, 240.
Prague (Bohême). Cath. : 477; balustrade, 584; constr., 64, 72, 586. — Horloge, *318*. — Pont, *556*. — Synagogue, 804.
Prahecq (Deux-Sèvres). Égl., coupole, 280.
Pranzac (Charente). Lanterne des morts, 797.
Prato (Italie). Égl. : 214; chaire, 760.
Précigné (Sarthe). Égl. : plan, 482, 492; voûte, 502.
Présailles (Haute-Loire). Égl., 85.
Presbyterium, 118, 139.
Préseau (Nord). Ch., appareil, *184*.
Presles (Aisne). Égl. : arcs, 295, 297; corniche, 399; décor., 364; porche, 242, 379; portail, 25; supports, 320.
Presles (Seine-et-Oise). Égl., tour, 250.
Presles (Seine-et-Marne). Égl., tour, 572.
Presles-et-Boves (Aisne). Égl., fonts bapt., 776.
Pressigny (Grand) (Indre). Dj., *502*.
Prêty (Saône-et-Loire). Égl., voûte, 703.
Preuilly (Seine-et-Marne). Égl. : autel, 736; baies, 530; décor., 364; plan, 483; remplages, 310; salle capitulaire, *31*; voûte, 445.
Preuilly-sur-Claise (Indre-et-Loire). Égl. : baies, 300; plan, 59, 233, fig. 81; remplages, 307; supports, 324; transept, 235, 236; voûtes, 268, 271, 444, 448.
Primatice, 688.
Prisches (Nord). Cimetière, *549*.
Privé, *65*.
Profil, 14.
Prouvais (Aisne). Égl., fonts bapt., 774.

Provenchères (Vosges). Calvaire, 801.
Provins (Seine-et-Marne). Égl. des Cordeliers : 377; cloître, *21*. — Égl. Saint-Aujoul : appareil, 213; baies, 529; décor., 365; plan, 485; portail, 452; trib., 544, 546. — Égl. Saint-Quiriace : baies, 298, 526; chapit., 380; crypte, 253; plan, 484, 589; supports, 550; trésor, *28*; trib., 545; voûtes, 39, 45, 445, 460, 500. — Egl. Sainte-Croix : bénitier, 786, 787; fonts bapt., 776, 780, 781, 782; supports, 609, fig. 338. — Enceinte : *544*; porte Saint-Jean, *461*, *464*. — Grange aux Dîmes : *20*, *198*, fig. *6*; escalier, *104*, *126*; fenêtre, *122*, *123*. — Hôtel-Dieu : *46*; cloître, *22*, *23*; salle capitulaire, *31*. — Hôtel Vauluisant : cheminée, *150*; fenêtre, *127*. — Mais., *74*; fenêtre, *127*; voûte, *102*. — Palais : bases, 555; chap., *77*; cheminée, *150*; fenêtres, *121*, *123*, *129*, fig. *77*. — Puits, *300*. — Tour de César, *507*, *508*, fig. *237*.
Prunget (Indre). Dj., *526*, *552*.
Puiseaux (Loiret). Egl. : plan, 483, 484; porche, 494, 495; supports, 550; tour, 573.
Puisieux (Aisne). Égl., flèche, 595.
Puissalicon (Hérault). Égl., clocher, 209, 341.
Pujols (Gironde). Ch., latrines, *96*. — Égl. : 86; arcatures, 312; clocher, 332, 566; façade, *552*; plan, 492.
Puy (Le) (Haute-Loire). Abb. : arcades, 357; chapit., 375, 378, 381; cloître, *21*, fig. 3; granges, *20*. — Cath. : fig. 119; appareil, 214; arcades, 295; chevet, 81; clocher, 332, 333, 337; coupole, 282, 284, 289; crypte, 250; décor., 356, 361; flèche, 341; plan, 222; porche, *119*; portail, 393; tour, 249, 336; transept, 225. — Égl. Saint-Barthélemy, plan, 225. — Égl. Saint-Jean : 81, 131; plan, 230, 231; portail, 396; supports, 328. — Egl. Sainte-Marie, 212. — Égl. Sainte-Marthe : 218; décor., 361. — Fontaine, *294*. — Mâchicoulis (Les), *22*, *475*, fig. *223*. — Mais. du Chapitre : appareil, *182*; cheminée, *145*, *147*, *149*, fig. *88*.
Puy-Notre-Dame (Le) (Maine-et-Loire). Égl. : 14; façade, 548; galeries, 547; plan, 480, 484, 498; tour, 568; trésor, *28*; voûte, 502.
Puy-Ricard (Bouches-du-Rhône). Égl., clocher, 566.
Puy-Saint-Vincent (Hautes-Alpes). Égl., flèche, 593.
Puycasquier (Gers). Égl., fonts bapt., 769, 770.
Puymoyen (Charente). Égl. : fonts bapt., 772, 773, 778; nef, 238; voûte, 266.
Puynormand (Gironde). Égl., voûte, 85.
Puypéroux (Charente). Égl., plan, 230, 485.

Q

Qaalb-Louzey (Syrie). Basil. rs., 111, 124; chapit., 380; porche, 242; supports, 330.
Qennaouat (Syrie). Basil., 145.
Quadrant, *600*.
Quaëdypre (Nord). Égl. : arcatures, 315, 317; plan, 591; portail, 292; remplages, 307.
Quarante (Hérault). Égl., clocher, 334.
Quart de rond, 16.
Quartier de voute, 35.
Quéens Cross (Angleterre). Montjoie, 802.
Quérénaing (Nord). Égl., lambris, 596, fig. 322.
Quern (Slesvig). Égl., autel, 737.
Querqueville (Manche). Égl., plan, 222.
Quesmy (Oise). Égl. : 435; arcades, 296; chevet, fig. 216; décor., 358; détails, fig. 217; fenêtres, 88, 372; plan et coupe, fig. 215; supports, 321, 322; transept, 235; voûtes, 446, 448, 459.
Questrecques (Pas-de-Calais). Égl., supports, 320.
Quettreville (Manche). Égl., plan, 483.
Queue d'aronde, 43.
Quézac (Lozère). Pont, *265*.
Quiberville (Seine-Inférieure). Égl., fonts bapt., 762, 773.

Quilly (Calvados). Égl., clocher, 341, 568, 570.
Quimper (Finistère). Cath. : cloître, *21*; frise, 580; ossuaire, 794; portail, 540; trib., 543, 545; voûte, 505. — Cordeliers, cloître, *21*. — Évêché, tour, *171*.
Quimperlé (Finistère). Égl. Saint-Michel : jubé, 756; toiture, 596. — Égl. Sainte-Croix : arcs, 311, 458; crypte, 253; plan, 220, fig. 69; supports, 324.
Quinçay (Vienne). Abb. Saint-Benoît : cloître, *21*; salle capitulaire, *30*.
Quinéville (Manche). Mais., cheminée, *150*.
Quintenas (Ardèche). Égl. : arcades, 295; nef, 238, 239; supports, 327; tour, 570, 571.

R

Rabastens (Tarn). Égl. : clocher, 566; plan, 486, 590.
Racheter, 40.
Radier, 46.
Rainée, 51.
Rainure, 16.
Rais de cœur, 348.
Rambade, *572*, *591*.
Rambercourt-aux-Pots (Meuse). Égl. : portail, 679; voûtes, 598, 603.
Rambures (Somme). Ch. : *522*; appareil, *184*; dj., *527*.
Rampant, 48.
Rampe, 4.
Rampillon (Seine-et-Marne). Égl. : plan, 485; portail, 538; tour, 572, *548*.
Ramure, 48.
Rancon (Haute-Vienne). Lanterne des morts, 797.
Rapale (Corse). Égl. Saint-Césaire : 210; baie, 306; crypte, 253.
Ratisbonne (Allemagne). Cath. : 477; baies, 302; nef, 239; tour, 247; plan, 498. — Égl. de Tous les Saints, 733. — Égl. Saint-Emmeran : 138, 140, 165; autel, 728, 732; ciborium, 740; plan, 169. — Égl. Saint-Georges, plan, 221. — Égl. Saint-Jacques, décor., 733.
Ratzebourg (Allemagne). Égl., 477.
Rauney-sur-Calonne (Calvados). Égl., clocher, 566.
Ravel (Puy-de-Dôme). Ch. : peinture, *164*; plafond, *161*; salle, *74*. — Halles, *343*.
Ravello (Italie). Égl., chaire, 759.
Ravenel (Oise). Égl., fonts bapt., 776.
Ravenne (Italie). Baptistères, 127, 192, 194, 231, 730, 804, fig. 35 et 61. — Chapelle Galla Placidia, 144. — Égl. Santo-Appolinare in Classe : 111, 124, 127, 138, fig. 36; ambon, fig. 41; ciborium, 740; clocher, 174; confession, 140; décor., 131, 134, 135; nef, fig. 28; plan, 145. — Égl. Santo-Appolinare Nuovo : 111, 124, 804; arcatures, 312; autel, 734; ciborium, 189; clocher, 174, 249; décor., 129, 130, 131, 134, 135. — — Égl. Santo-Vitale : 112; baies, 179; décor., 130; pavement, 706; plan, 145, 148, 149, 150; remplages, 306, 722; voûte, 176. — Égl. Santo Spirito, 145, 146. — Rotonde de Thierry, 149, 229, 330.
Ravy (Jean), 72.
Raymond (Saint), 71.
Raymond du Temple, 71.
Rayonnant (Style), 464.
Razès (Haute-Vienne). Lanterne des morts, 798.
Realp (Ariège). Dj., *525*.
Rearsby (Angleterre). Égl., fonts bapt., 777.
Recouvrement, 53.
Reculver (Angleterre). Égl., 142.
Redon (Ille-et-Vilaine). Égl. : baies, 528; clocher, 335, 336; piscine, fig. 383; voûte, 506.
Refaçon, 87.
Registre, 4.
Réglet, 16.
Reichenau (Allemagne). Égl. Sainte-Marie : 164; plan, 169.
Reichenberg (Allemagne). Ch., cuisine, *85*.
Reignac (Indre-et-Loire). Égl., clocher, 162, 340.
Reims (Marne). Cath. : appareil, 478; arcs-bout., 512; baies, 528; balustrade, 584; chapit., 560, fig. 292;

constr., 72; crochet, 584; façade, 18; frise, 580; galeries, 547, 548; horloge, *317*; jubé (ancien), 755; plan, 58; portails, 534, 535, 537, 539, 540, fig. 268; sculptures, 82; supports, 552, fig. 277; tours, 467, 572, 593; trib., 541, 543, 545, — Cath. (ancienne), 125, 176. — Chap. des archevêques : 77, fig. *36*; chapit., fig. 285 et 290; voûte, fig. 249 *bis*. — Égl. Saint-Jacques, supports, 549, 552. — Égl. Saint-Nicaise (ancienne) : baies, 531; constr., 71; pavements, 710, 712, 714; plan, 485, 489; porche, 494; portails, 534, 539; tours, 467, 568, 572, 593. — Égl. Saint-Pierre-aux-Nonnes, pavement, 709. — Égl. Saint-Rémi : arcs-bout., 509, 510, 511, 512, fig. 251; baies, 298; chapit., 14, 380; contreforts, 331; déambulatoire, 467; nef, 241; pavements, 706, 707, 714, 723; plan, 487; réfectoire, *34*; salle capitulaire, 381, *30*, *31*; sculptures, 81; supports, 321, 325, 372; voûte, 504. — Égl. Saint-Symphorien, pavement, 709. — Hôtel-Dieu, toiles peintes, *159*. — Mais., enseigne, *176*. — Mais. Couvert, plafond, *157*, fig. *107*. — Mais. des Ménétriers : *140*, *176*, *347*; fenêtres, *129*; sculptures, fig. *112*.

Reiningen (Alsace). Égl., fonts bapt., 776.

Relanges (Vosges). Égl., voûte, 445.

Remiremont (Vosges). Égl. : arcs, 521; plan, 485.

Renaison (Loire). Égl., voûte, 273.

Renfort, 4.

Rentières (Puy-de-Dôme). Égl., plan 223.

Renwez (Ardennes). Égl. : plan, 590; portail, 534, 540; voûtes, 507, 599.

Réole (La) (Gironde). Abbatiale, voûte, 84. — Égl. : corniche, 582; plan, 492 : trib., 543; voûte, 500. — Hôtel de ville, *3*, *303*, *305*, *342*, fig. *158*; balcon, *116*. — Hôtel Seguin, chapit., 382. — La Grande École, niches, *139*. — Mais. : cheminée, *146*, *147*; porte, *119*.

Repentir, 86.

Reposoir (Le) (Haute-Savoie). Chartreuse : cloître, *22*, *25*; plan, *9*.

Repous, 6.

Reprise en sous-œuvre, 44, 87.

Repton (Angleterre). Égl., 142.

Ressons-le-Long (Aisne). Égl., 223.

Retable, 739.

Rétaux (Charente-Inférieure). Égl. : arcatures, 311, 312, 315; clocher 334; corniche, 399.

Rethel (Ardennes). Égl. : constr., 72; plan, 590.

Retheuil (Aisne). Égl. : chapit., fig. 186; clocher, 340, fig. 144; décor., 353.

Retombée, 35.

Retournac (Haute-Loire). Égl., plan, 233.

Retranchement, *462*.

Réty (Pas-de-Calais). Égl. : fonts bapt., 770; voûte, 675.

Reynicourt (Vendée). Égl., clocher, 573.

Rhodes (île de). Enceinte, *545*. — Moulins, *546*. — Tours, *558*.

Rhodon (Loir-et-Cher). Lanterne des morts, 798.

Rhuis (Oise). Égl. : clocher, 340; portail, 292; supports, 320; tailloir, 369; voûtes, 435, 458.

Ribeauvillé (Alsace). Fontaine, *298*.

Ribbe (Jutland). Égl. : supports, 327; trib., 256.

Ribeauvillé (Aisne). Égl., 162.

Ribemont (Aisne). Égl., fonts bapt., 777, 778.

Ricey-Bas (Aube). Égl., portail, 679.

Ricey Haute-Rive (Aube). Égl. : clocher, 685; portail, 679.

Richebourg-l'Avoué (Pas-de-Calais). Égl. : clocher, 334, 336; plan, 591; remplages, 307.

Riddaghausen (Allemagne). Abb. : 476; plan, 231, 484.

Rieux (Oise). Égl. : chapit., 385; clocher, 334; fonts bapt., 766, 774, 776.

Rieux Merinville (Aude). Égl. : 217; clocher, 334; voûte, 268.

Rievaulx (Angleterre). Égl. : 477; arcatures, 316; supports, 319.

Riez (Basses-Alpes). Baptistère, 192; décor., 131; plan, 195, 231, fig. 60; voûte, 284.

Riga (Russie). Égl., 477.

Rigny-le-Ferron (Aube). Égl. : chaire, 760; fonts bapt., 775.

Rigny (Yonne). Granges, *20*.

Ringmore (Angleterre). Égl., fonts bapt.. 777.

Riom (Puy-de-Dôme). Aqueduc, *274*. — Beffroi, *314*. — Chapelle (Sainte), *79*, *152*. — Égl. Saint-Amable :

appareil, 214; arcatures, 312; baies, 298, 301; clocher 334; flèche, 346; supports, 552; trib., 256, 545; voûtes, 266, 278, 300. — Égouts, *256*. — Horloge, *316*. — Hôtel de ville, *312*. — Hôtel Dumontat : enseigne, *174*; médaillon, *180*, *181*; statues, *360*. — Mais. : *62*, *65*, fig. *58*; caves, *102*; escalier, *106*, *110*; montjoie, *177*; portes, *119*; puits, *93*.

Riom-es-Montagnes (Cantal). Égl. : baies, 300; voûte, 268.

Rioms (Gironde). Dj., *525*.

Riotord (Haute-Loire). Égl. Saint-Jean-Baptiste : 222; nef, 239; voûte, 278.

Rioux (Charente-Inférieure). Égl., arcatures, 312, 315.

Ripoll (Espagne). Égl. : baies, 302; chapit., 558; clocher, 209; cloître, *26*; corniche, 400; nef, 241; portail, 209; transept, 238; voûte, 268.

Ripon (Angleterre). Égl. : 477; autel, 733.

Ris (Puy-de-Dôme). Égl., voûte, 268.

Rising (Angleterre). Dj., *502*.

Rivesaltes (Pyrénées-Orientales). Égl., bénitier, 787.

Rivière (Indre-et-Loire). Égl. : appareil, 213; crypte, 253; décor., 407; plan, 223.

Rivière-de-Beaumont (Puy-de-Dôme). Égl. Notre-Dame, voûte, 266.

Robert de Bellesme, 71.

Roberval (Oise). Égl., plan, 589.

Rocamadour (Lot). Egl., remplages, 307.

Roche (Angleterre). Égl., 477; plan, 487.

Roche (La) (Finistère). Ossuaire, 794.

Rochebaron (Loire). Ch., *520*.

Rochecorbon (Indre-et-Loire). Tour, *467*.

Roche-Derrien (La) (Côtes-du-Nord). Égl. : fonts bapt., 764, 775, 782; portail, 30.

Roche-Guyon (Seine-et-Oise). Dj., *464*, *506*, *510*.

Roche-Maurice (La) (Finistère). Égl., jubé, 757.

Roche-Pozay (La) (Vienne). Dj., *502*. — Égl., tours, *549*.

Roche-Vanneau (La) (Côte-d'Or). Égl., tabernacle, 747.

Rochechouart (Haute-Vienne). Ch., *544*. — Égl. : clocher, 335; plan, 223; tour, 248.

Rochefoucaud (La) (Charente). Ch., galerie, *115*. — Chap., *79*. — Cloître, *22*, *25*. — Égl. Saint-Pierre : 312; fonts bapt., 778.

Rochefoucauld (Charente). Égl. Saint-Florent : baies, 304; nef, 239; voûte, 268.

Rochelle (La) (Charente-Inférieure). Hôtel de ville, *313*. — Tours de la Chaîne et Tour Saint-Nicolas, *558*. — Tour de la Lanterne, *263*, *559*.

Rochester (Angleterre). Basil. (ancienne), 142. — Ch. : cheminée, *146*, *147*; dj., 62, *502*, *503*. — Égl. : décor., 360; trib., 257; portail, 452.

Roches-Tranchelion (Les) (Indre-et-Loire). Chap. : 698; portail, 608, 679.

Roches (Allier). Égl., décor., 361.

Rocquencourt (Oise). Egl., fonts bapt., 772, 773.

Rodez (Aveyron). Cath. : 103; arcs-bout., 519; autel, 731; clocher, 596; clôture du chœur, 758; jubé, 755, 756; portail, 539; supports, 554, 588; tour, 88; trib., 545, 546. — Egl. Saint-Amans, 84; flèche, 594; plan, 233,234, 485. — Evêché, *467*. — Mais. : décor., *156*; fenêtres, *122*, *123*, *124*, *127*. — Puits, *98*, fig. *41*.

Roeskilde (Danemark). Cath. : 477; horloge, *319*; plan, 486.

Roffiac (Cantal). Egl. : arcatures, 312; plan, 230, 231.

Rollainville (Vosges). Égl., clocher, 340.

Romagne (Vienne). Égl., baies, 304.

Romainmotier (Suisse). Égl. : porche, 243; trib., 254.

Romans (Drôme). Égl. : bénitier, 786; chapit.. 378; plan, 492; portail, 392, 452; remplages, 307; salle capitulaire, *31*; trésor, *28*; trib., 542, 543; voûte, 84. — Mais., *546*. — Pont, *265*, *266*.

Rome (Italie). Baptistère du cimetière Saint-Pontien, 763. — Baptistère Saint-Jean-de-Latran, 121, 150, 192, 193; autel, 732. — Basil. Ara cœli, autel, 735; ciborium, 743. — Basil. de la Navicella, 166, plan, 167, 172, — Basil.

Saint-Clément : 110, 140; ciborium, 383, 743. — Basil. Saint-Étienne : 121, 148; plan, 229. — Basil. Saint-Georges-au-Velabre, 140. — Basil. Saint-Laurent-hors-les-Murs : 110, 120, 121, 136, 142, 145; ciborium, 743. — Basil. Saint-Marc : 140; clocher, 174. — Basil. Saint-Martin-des-Monts, 140. — Basil. Saint-Paul-hors-les-Murs : 110, 120; ciborium, 743; transept, 121. — Basil. Saint-Pierre-aux-Liens, 110, 446. — Basil. Saint-Prisque, 140. — Basil. Sainte-Agnès-hors-les-Murs, 111, 120. — Basil. Sainte-Marie-des-Anges, 118. — Basil. Sainte-Marie in Cosmedin : 140, 155, 166; ciborium, 743, fig. 376; pavement, 706; plan, 167, 170, 172; supports, 176. — Basil. Sainte-Marie-Majeure : 110, 120, 124; autel, 735; transept, 122. — Basil. Sainte-Praxède : 121, 138, 140, 155, 166; plan, fig. 44; supports, 177. — Basil. Sainte-Pudentienne : 118, 127; arcatures, 312; autel, 730, 732. — Basil. Sainte-Sabine, 111, 124, 135, 140. — Basil. Sainte-Symphrose, plan, 145, 146, fig. 32. — Catacombes de Calixte, oratoires de Sainte-Soter et Saint-Sixte, 147. — Colonnes d'Antonin et de Trajan, escalier, 19. — Égl. des Saints-Apôtres, autel, 731. — Égl. du Gesu, 673. — Égl. Saints-Côme-et-Damien, autel, 735. — Égl. Saints-Jean-et-Paul, arcatures, 314. — Égl. Saint-Louis-des-Français, autel, 735. — Égl. Saint-Pierre (ancienne) : 110, 121, 140, 142; transept, 122; tref, 753. — Égl. Saint-Pierre : 674; décor., 57; ciborium, 743. — Panthéon d'Agrippa : 148, 178; plan, 229. — Rotonde Sainte-Constance : 148, 150, 192, 193; plan, 229. — Thermes de Caracalla, 148, 178.

Romefort (Indre). Ch., *515*, *526*.

Romont (Suisse). Dj., *526*.

Romorantin (Loir-et-Cher). Égl., baies, 304.

Romsay (Angleterre). Égl. : chapit., fig. 163; galeries, 258.

Roncevaux (Espagne). Chap. funéraire, 793.

Ronchères (Aisne). Égl., clocher, 339.

Ronsenac (Charente) : Égl. : arcatures, 312, 316; baies, 300; chapit., 373, 381, 383, 386; nef, 239; voûtes, 265, 266, 268.

Roquebrune (Gers). Montjoie, 802.

Roquefixade (Ariège). Ch. : *518*, *520*, fig. *248*.

Roquelin de Saint-Omer (Jehan), 587.

Roquemaure (Gard). Égl. : plan, 484, 491, 498.

Roquencourt (Eure). Égl., fonts bapt., 778.

Roques (Calvados). Égl., porche, 592.

Roquetaillade (Gironde). Ch., *521*.

Rorch-Morvan (Finistère). Ossuaire, 794.

Rosace, 349.

Roscoff (Finistère). Égl., clocher, 685.

Rose, 304, 310.

Rosel (Calvados). Égl., flèche, 570.

Roselles (Calvados). Égl., flèche, 341.

Rosheim (Alsace). Égl. : appareil, 13; baies, 302; supports, 319, 326; voûte, 279.

Rosières (Haute-Loire). Égl., plan, 225.

Rosiers (Corrèze). Égl. : arcatures, 312, fig. 128; bases, 389; chapit., 373; décor., 361; plan, 225.

Rosiers (Les) (Maine-et-Loire). Égl., clocher, 685.

Rosnay-l'Hopital (Aube). Égl. : crypte, 252, 490; portail, 679.

Rosso, 688.

Rotes (Eure), Égl., décor., 364.

Rothembourg (Allemagne). Enceinte, *545*.

Rotheveil (Wurtemberg). Fontaine, *298*.

Rotonde, 148.

Rots (Calvados). Égl. : ciborium, 743; décor., 362.

Roueiha (Syrie). Basil., rs., 111, 145.

Rouen (Seine-Inférieure). Beffroi, *314*, *524*. — Cath. : balustrade, 583; bibliothèque, *365*; chapitre, escalier, *105*; cloître, *21*; constr., 75; plan, 486, 487, 489, fig. 236; portail, 607; socle, 391; trib., 542; voûte, 459. — Égl. Saint-Maclou : aitre, 790, 791; escalier, *109*; porche, 592; portail, 608; trib. d'orgue, 762. — Égl. Saint-Ouen, abside, 81; chêneau, 576; clocher,

595; constr., 64, 71; plan, 489; supports, 324; tours, 88, 593. — Égl. Saint-Patrice, voûte, 704. — Fontaines, *284*, *294*, *359*. — Gros Horloge, *316*, *318*, fig. *165*. — Halle, *341*. — Hôtel Bourgtheroulde : façade, *179*; fenêtre, *134*. — Mais. : *187*; épi, *155*. — Musée : enseigne, *157*, fig. *116*; fût, 391. — Palais de Justice : *323*, fig. *168*; épi, *155*; fenêtre, *134*; lambris, *156*; plafond, *158*, *159*. — Tour Jeanne d'Arc, *473*, *526*.

Rouffiac (Charente). Égl. : clocher, 332; fonts bapt., 774, 782.

Rougnac (Charente). Égl. : chapit., 383; crypte, 251.

Rouilly-Saint-Loup (Aube). Égl., bénitier, 787.

Rouleau, 31.

Roullet (Charente). Égl. : coupole, 282, 286, 289; flèche, 342, 344; nef, 239.

Rousseloy (Oise). Égl., fonts bapt., 777.

Routot (Eure). Égl., corniche, 399.

Rouvres (Calvados). Égl. : plan, 482, 492; portail, 536; tour, 568.

Rouvres (Côte-d'Or). Égl., supports, 564.

Roux (Le) (Roullant), 692.

Rouy-le-Grand (Somme). Égl. : bénitier, 787; fonts bapt., 766, 777.

Royat (Puy-de-Dôme). Croix, 799, 800. — Égl. : 214; bénitier, 787; clocher, 334; crypte, 253; décor., 361; mâchicoulis, *475*, *552*; nef, 239; plan, 223.

Royaucourt (Aisne). Égl., flèche, 595.

Roye (Somme). Égl. : arcades, 296; bénitier, 784; décor., 363; rose, 310.

Roye-sur-Matz (Oise). Égl. : supports, 320; voûtes, 458, 459.

Rozereuilles (Alsace). Égl., décor., 367.

Rubenville (Vosges). Calvaire, 801.

Rucqueville (Calvados). Égl. : décor., 358; supports, 323.

Rudelle (Lot). Égl. : *550*, *551*, fig. *266*.

Rue (Somme). Beffroi, *301*, *314*. — Chap. du Saint-Esprit : jubé, 756; voûtes, 599, fig. 233. — Égl. : armoirie, *29*; portail, 607; voûtes, 598, 599, 600, 676. — Hospice, toiture, 596.

Rue Saint-Pierre (La) (Oise). Égl. : clocher, 214, 333, fig. 138; décor., 356.

Rueil (Seine-et-Oise). Égl., bénitier, 787.

Ruffec (Charente). Égl. : arcatures, 315, 316; baies, 300; chapit., 383; décor., 366, 406; voûte, 278.

Rugles (Eure). Égl. : 162; appareil, 179.

Rully (Oise). Égl. : corniche, 581; flèche, 342, 344.

Rummen (Belgique). Égl., fonts bapt., 778.

Rumont (Seine-et-Marne). Égl., arcatures, 312.

Ruoms (Ardèche). Égl., 214; frise, 404.

Ruppertsgrün (Allemagne). Ch., chap., 805.

Ruremonde (Hollande). Égl., 221, trib., 256.

Rusguniac (Algérie). Basil., plan, 119.

Russon (Belgique). Égl. : fonts bapt., 777, 782.

Ruvo (Italie). Égl. : crypte, 254; trib., 256.

Ry (Seine-Inférieure). Égl., porche, 598.

Ryes (Calvados). Égl. : arcatures, 315; décor., 358; voûte, 441.

S

Sablière, 47.

Sablonceaux (Charente-Inférieure). Égl., coupole, 286; nef, 239.

Saconin (Aisne). Égl., voûte, 444.

Sacristie, 146.

Sacy (Marne). Égl., plan, 233.

Sacy-le-Grand (Oise). Égl., supports, 323.

Sagoule, *602*.

Sagonza (Syrie). Égl., 146.

Sahorre (Pyrénées-Orientales). Égl., 222.

Saillant, *454*.

Saillant (Puy-de-Dôme). Égl., plan, 223.

Sains (Somme). Cimetière, *549*. —

Égl., fonts bapt., 764, 766, 774.
Saint-Agil (Loir-et-Cher). Ch., appareil, *183*. — Cloître, *22*.
Saint-Aignan (Aisne). Égl., supports, 550.
Saint-Aignan (Loir-et-Cher). Égl. : arcs-bout., 509; baies, 301; coupole, 283; crypte, 253; plan, 233; transept, 235; voûte, 462.
Saint-Allyre (Puy-de-Dôme). Ancienne lanterne des morts, 797.
Saint-Amand (Cher). Égl., nef, 240.
Saint-Amand (Nord). Égl. : clocher, 685; portail, 680.
Saint-Amand-de-Coly (Dordogne). Égl. : décor., 361; galeries, 258, *552*; fenêtres, 306, *551*; plan, 225; porche, 242, 494; portail, 534.
Saint-Amand-Magnazeix (Haute-Vienne). Lanterne des morts, 797, 798.
Saint-Amand-Montrond (Cher). Égl.: arcatures, 315; arcs, 522; décor., 407, fig. 202; remplages, 308.
Saint-Amandin (Cantal). Égl., bénitier, 787.
Saint-Amant-de-Boixe (Charente). Égl. : arcades, 296; arcatures, 316; baies, fig. 262; chapit., 376, fig. 169; coupole, 282; décor., 362, 365, 367; fonts bapt., 778; frise, 403; nef, 240; remplages, 307; voûte, 268.
Saint-Amé (Vosges). Calvaire, 801.
Saint-André (Calvados). Abb., dortoir, *33*.
Saint-André-d'Apchon (Loire). Ch., médaillon, *180*. — Égl., triforium, 681.
Saint-André-de-Bagé (Ain). Égl. : bases, 388; chapit., 387; clocher, 334; coupole, 282; fonts bapt., 775; supports, 393.
Saint-André-de-Rosans (Hautes-Alpes). Dj., *526*. — Égl., nef, 239.
Saint-André-en-Gouffern (Calvados). Abb.: celliers, *41*; granges, *20*.
Saint-André-en-Terre-plaine (Yonne). Égl., portail, 539.
Saint-André-le-Coq (Puy-de-Dôme). Égl., voûte, 268.
Saint-André-les-Troyes (Aube). Égl., tabernacle, 748.
Saint-Angel (Corrèze). Égl., arcs, 549; mâchicoulis, *552*; plan, 590; salle capitulaire, *31*.
Saint-Anthyme (Italie). Égl. : 206; baies, 298.
Saint-Antoine-de-Viennois (Isère). Égl. : arcs-bout., 519; plan, 481, 484; trib., 543, 546. — Hospitaliers, *11*. — Mais., fig. *81*.
Saint-Antonin (Tarn-et-Garonne). Croix, 801, *339*. — Hôtel de ville, *302*, *303*, *305*. — Mais. : cheminée, *149*; fenêtre, *123*, *131*, fig. *84*. — Mais. de l'Amour, enseigne, *175*, *398*, fig. *115*. — Palais : fenêtre, *122*, *125*, *127*, fig. *64*; tour, *171*.
Saint-Arnoult (Calvados). Égl., 214.
Saint-Arnoult (Oise). Égl. : crypte, 252; plan, 225.
Saint-Astier (Dordogne). Égl. : 211; baies, 304; coupole, 286.
Saint-Aubin (Allier). Égl., bénitier, 786.
Saint-Aventin (Haute-Garonne). Égl., bénitier, 785.
Saint-Aventin (Basses-Pyrénées). Égl., décor., 365.
Saint-Avit-Senieur (Dordogne). Égl. : 87; coupole, 286.
Saint-Bandry (Aisne). Égl. : corniche, 399; plan, 230; voûte, 461.
Saint-Barbant (Haute-Vienne). Lanterne des morts, 797.
Saint-Barnabé (Chypre). Égl. : 210; 211, fig. 62; coupole, 286, 445; intérieur, fig. 63.
Saint-Bavon (Belgique). Égl. : baie, 306; fontaine du cloître, *40*.
Saint-Béat (Haute-Garonne). Égl. : clocher, 332; décor., 365.
Saint-Benoît-du-Saut (Indre). Beffroi, *313*.
Saint-Benoît-sur-Seine (Aube). Égl., portail, 452.
Saint-Benoît-sur-Loire (Loiret). Égl. : arcatures, 299; chapit., 373, 378; constr., 72, 78; coupole, 282; crypte, 253, 388; pavements, 706; plan, 233; supports, 324, 368, fig. 159; tour, 249; transept, 237, 238; trib., 254; voûte, 265.
Saint-Bertrand-de-Comminges (Haute-Garonne). Égl. : chapit., 383; clocher, *473*, *552*; cloître, *21*; jubé, 756; plan, 492; portail, 365; remplages, 308; salle capitulaire, *31*; supports, 395; tour, 248.
Saint-Bonnet-le-Château (Loire). Égl. : plan, 590, 591; trésor, *28*. — Mais. : console, *181*; escalier, *106*.
Saint-Briac (Ille-et-Vilaine). Égl., clocher, 685.

Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord). Fontaine, *280*. — Préfecture, escalier, *106*.
Saint-Caprais-de-Lerm (Lot-et-Garonne). Égl. : baies, 302; coupole, 283.
Saint-Céneri (Orne), Égl., arcades, 295.
Saint-Céret (Lot). Ch., *523*, *525*, *526*.
Saint-Césaire (Gard). Égl., nef, 239.
Saint-Chaffrey (Hautes-Alpes). Égl. : 86; flèche, 593.
Saint-Chamant (Corrèze). Égl., clocher, *473*, *552*.
Saint-Chef (Isère). Égl. : 214; fenêtre, 357; remplages, 310; supports, 326; tour, 246; transept, 236.
Saint-Claude (Jura). Cath. : contreforts, *551*; voûte, 84.
Saint-Constant (Charente). Égl. : arcatures, 312; chapit., 379, 383; coupole, 282; nef, 238; voûte, 266.
Saint-Contest (Calvados). Égl. : arcades, 295; décor., 358; flèche, 341.
Saint-Cydroine (Yonne). Égl. : clocher, 335; coupole, 282.
Saint-Dalmaze (Tarn). Calvaire, 800.
Saint-Dalmazy (Aveyron). Égl. : 212; nef, 240; voûte, 265, 272; supports, 320.
Saint-Denis (Seine). Basil. : autel, 736; balustrade, 583; cadran, *319*; chêneau, 576; ciborium, 743; cloître, *21*, *38*, *287*; consécration, 96; constr., 58, 74, 93; crypte, 88, 253, 326; déambulatoire, 442, fig. 206; nef, 241; pavement, 709, 714, 718, fig. 355 et 356; plan, 59, 234, 487, 488; portail, 393, 452; retable, 739; supports, 553; trib., 543; vitraux, 76; voûtes, 448, 459, 461, 503, 505.
Saint-Denis-Combarnazat (Puy-de-Dôme). Égl., voûte, 266.
Saint-Denis-de-Méré (Calvados). Égl., 214.
Saint-Désiré (Allier). Égl. : crypte, 251; plan, 232.
Saint-Désiré (Cher). Égl. : baies, 300; chapit., 387; crypte, 252; décor., 364; nef, 240; tour, 336.
Saint-Didier-sur-Rochefort (Loire). Égl., bénitier, 787.
Saint-Dié (Vosges). Cath. : cloître, 760, *22*, *24*; plan, 485; supports, 326. — Égl. Notre-Dame : arcatures, 312; baies, 302; porche, 242, 372, 458; remplages, 307; supports, 326; trib., 254, 543; voûtes, 279, 460, 462.
Saint-Dier (Puy-de-Dôme). Égl. : plan, 230, 231; portail, *551*; supports, 323.
Saint-Dominique (Italie). Égl., 475.
Saint-Donat (Drôme). Cloître, *21*. — Égl., supports, 327.
Saint-Éloi (Italie). Égl., 475.
Saint-Émilion (Gironde). Ch. : *514*; dj., *502*. — Chap., clocher, 566. — Cloître, *21*, *22*, *25*. — Égl. : 212; bases, 556; chapit., 371, 373, 562; coupole, 286; galerie, 258; nef, 239; plan, 492; portail, 537; supports, 320, 328, 550; tours, 248, 593. — Mais., galeries, *113*.
Saint-Estèphe (Charente). Égl., flèche, 342.
Saint-Étienne (Calvados). Égl., flèche, 570.
Saint-Étienne-au-Mont (Pas-de-Calais). Égl., voûtes, 272, 273.
Saint-Étienne-de-Fontarède (Lot-et-Garonne). Égl., plan, 223.
Saint-Étienne-Lardeyrol (Haute-Loire). Égl. : coupole, 282; plan, 225.
Saint-Eugène (Aisne). Égl. : 496; baies, 526; fonts bapt., 772, 773, 778; portail, 537; supports, 550.
Saint-Évroult (Orne). Égl. : fonts bapt., 770, 782; supports, 319. — Porterie, *16*.
Saint-Fargeau (Yonne). Beffroi : *314*, fig. *163*; appareil, 13, *182*, *183*. — Égl., baies, 531.
Saint-Félix (Oise). Égl., remplages, 308.
Saint-Félix-du-Toumagat (Ariège). Remparts, *548*.
Saint-Florent (Charente). Égl. : 162; chapit., 373; supports, 392.
Saint-Florent (Deux-Sèvres). Égl., clocher, 566, *475*.
Saint-Florentin (Yonne). Égl. : autel, 736; escalier, *110*; jubé, 756; retable, 740; voûte, 600.
Saint-Floret (Puy-de-Dôme). Ch. : *74*; fenêtres, *130*, *131*; peintures, *165*.
Saint-Flour (Cantal). Cath., *2*, plan, 485, 591. — Collégiale : arcs, 521; plan, 485. — Égl. Saint-Vincent, plan, 492. — Mais. consulaire, *312*.

Saint-Floxel (Manche). Égl., 214.
Saint-Gabriel (Bouches-du-Rhône). Égl. : arcades, 295 ; arcs-bout., 450 ; baies, 303 ; chapit., 378 ; décor., 358, 360, 367, fig. 147 ; façade, fig. 88 ; fenêtre, 60 ; galerie, 258 ; nef, 238 ; pignon, 406 ; plan, 225, fig. 85 et 86 ; porche, 242, 403 ; supports, 326, 392 ; voûtes, 266, 284, 441, 459.
Saint-Gall (Suisse). Abb. : cloître, *20* ; cuisines, *81* ; dortoir, *34* ; étuves, *89* ; ferme, *195* ; hypocaustes, *142* ; jardin, *213* ; latrines, *96*, *97* ; plan, 125, 165, 167, 169, 170, 172, *9*, *12*, *13*, fig. *2* ; tours, 173.
Saint-Gaudens (Haute-Garonne). Égl., porche, 436, 458.
Saint-Génard (Deux-Sèvres). Égl., supports, 566.
Saint-Gence (Haute-Vienne). Montjoie, 802.
Saint-Généroux (Deux-Sèvres). Égl. : 162 ; appareil, 180 ; arcades, 178 ; baies, 182, 304 ; fronton, 405 ; plan, 169, 170, 226 ; supports, 177, 320 ; voûte, 176.
Saint-Genès-du-Retz (Puy-de-Dôme). Égl., voûte, 266.
Saint-Genis-des-Fontaines (Pyrénées-Orientales). Égl., décor., 367.
Saint-Genou (Indre). Égl. : baies, 301 ; bases, 388 ; chapit., 381 ; plan, 226, fig. 74 ; triforium, 393.
Saint-Georges-de-Boscherville (Seine-Inférieure) Égl. : arcades, 293 ; baies, 303 ; portail, 452 ; supports, 323 ; voûtes, 87, 441, 458, 459.
Saint-Georges-de-Noisné (Deux-Sèvres). Égl., coupole, 283.
Saint-Georges-Haute-Ville (Loire). Calvaire, 800.
Saint-Georges-Lagricol (Haute-Loire). Égl. : arcades, 30, 293 ; coupole, 283.
Saint-Georges-sur-Eure (Eure-et-Loir). Égl. : fonts bapt., 775, 780 ; portail, 679.
Saint-Germain (Aisne). Égl., fonts bapt., 782.
Saint-Germain (Seine-et-Oise). Ch. : chap., *195* ; baies, 531, fig. 265 ; galerie, *113* ; supports, 550 ; voûtes, 500, 508.
Saint-Germain-de-Clairefeuille (Orne). Égl., jubé, 757.
Saint-Germain-des-Bois (Saône-et-Loire). Égl. : baies, 301 ; corniche, 400.
Saint-Germain-des-Fossés (Allier). Égl. : supports, 323 ; voûte, 267.
Saint-Germain-du-Crioult (Calvados). Égl. : fonts bapt., 775.
Saint-Germain-Laprade (Haute-Loire). Égl. : clocher, 334 ; coupole, 282 ; décor., 360 ; remplages, 307.
Saint-Germain-Larcon (Aube). Égl., plan, 591.
Saint-Germain-Laval (Loire). Pont, *270*.
Saint-Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme). Égl., façade, *552*.
Saint-Germain-sur-Orge (Seine-et-Oise). Égl. : arcades, 295, 296 ; tailloir, 369.
Saint-Germain-sur-Vienne (Indre-et-Loire). Dolmen, 802. — Égl., voûte, 502.
Saint-Germain's (Angleterre). Égl., décor., 407.
Saint-Germer (Oise). Égl. : 435 ; arcatures, 316 ; arcs-bout., 450 ; autel, 736 ; fig. 370 ; baies, 298 ; corniche, 399 ; plan, 233, 489 ; retable, 739 ; trib., 256, 541 ; voûtes, 445, 458, 461, 462.
Saint-Gervais (Calvados). Égl., flèche, 595.
Saint-Ghislain (Belgique). Pilori, *330*.
Saint-Gildas-des-Bois (Loire-Inférieure). Égl., supports, 319, 325, 326.
Saint-Gildas-de-Rhuis (Morbihan). Égl. : arcatures, 299, 314 ; baies, 301 ; bases, 388 ; bénitier, 784 ; corniche, 401 ; décor., 366, 407 ; fonts bapt., 775 ; plan, 233 ; supports, 324.
Saint-Gilles (Gard). Égl. : 207 ; chapit., 378, 381 ; consécration, 96 ; constr., 67, 77, 95, 96 ; crypte, 253, 442, 448, 458, 460, 461, 760 ; décor., 358, 365, 367 ; fût, 392 ; plan, 233 ; porche, 209, 243, 329, 396, 403, 452, fig. 89 ; remplages, 308 ; transept, 235 ; voûte, 445. — Mais. : *3*, fenêtre, *123*, fig. *66* et *67*.
Saint-Gilles-sur-Vie (Vendée). Égl., baies, 680.
Saint-Girons (Ariège). Égl. Saint-Vallier, chapit., 383.
Saint-Goussaud (Creuse). Lanterne des morts, 796, 798.
Saint-Guilhem-du-Désert (Hérault).

Égl. : appareil, 214 ; arcatures, 315 ; arcs, 458 ; autel, 710, 737, fig. 373 ; baies, 301 ; chapit., 374, fig. 167 ; cloître, *21* ; corniche, 400 ; crypte, 253 ; décor., 163, 188, 356, fig. 56 ; galerie, 259 ; plan, 226, 230 ; portail, 81 ; supports, 322, 392 ; tailloir, 369 ; tombe, *354* ; tour, 248 ; voûtes, 265, 268, 436, 445. — Hôtel de ville, *304*, *306*.

Saint-Guisto (Italie). Égl., décor., 360.

Saint-Haon (Haute-Loire). Égl. : clocher, 593 ; remplages, 307.

Saint-Hérent (Puy-de-Dôme). Égl. : clocher, 333 ; tref, 752.

Saint-Herbot (Finistère). Calvaire, 801. — Égl., jubé, 757.

Saint-Héron (Haute-Loire). Égl., plan, 225.

Saint-Hilaire (Allier). Égl. : bénitier, 787 ; décor., 361.

Saint-Hilaire (Aude). Cloître, *21*. — Égl., arcs, 458.

Saint-Hilaire (Indre). Lanterne des morts, 796.

Saint-Hilaire-de-Foussay (Vendée). Égl., constr., 72.

Saint-Hilarion (Chypre). Ch. : *518*, *520*, *524*, *528*, *531*, *532*, *537*, fig. *260* ; citernes, *99*, *490* ; loges, *115*.

Saint-Hippolyte (Saône-et-Loire). Égl. : corniche, 400 ; supports, 320 ; voûte, 278.

Saint-Hippolyte-du-Bout-des-Prés (Calvados). Ch., appareil, *184*.

Saint-Hippolyte-du-Fort (Hérault). Remparts, *548*.

Saint-Jacques (Loir-et-Cher). Égl., baies, 304.

Saint-Jacut (Ille-et-Vilaine). Colombier, *199*.

Saint-Janvrin (Cher). Égl., fonts bapt., 774.

Saint-Jean (Hautes-Alpes). Égl., clocher, 339.

Saint-Jean-au-Bois (Oise). Égl. : fig. 259 ; baies, 526 ; bénitier, 787, fig. 400 ; corniche, 582, fig. 308 et 309 ; pavement, fig. 354 ; plan, 483, 491, 589 ; portail, 539, fig. 266 ; salle capitulaire, *31* ; supports, 549, fig. 296 ; tref, 752 ; voûte, 499. — Porte, *546*.

Saint-Jean-d'Angély (Charente-Inférieure). Horloge, *318*. — Puits du Pilori, *99*, *300*.

Saint-Jean-d'Aupt (Haute-Savoie). Égl. : baies, 530 ; supports, 564 ; trib., 545.

Saint-Jean-de-Bonneval (Aube). Calvaire, 800.

Saint-Jean-de-Côle (Dordogne). Égl. : 211 ; arcades, 295 ; arcatures, 312 ; chapit., 373 ; coupole, 286 ; plan, 225, 230. — Cloître, *22*, *25*.

Saint-Jean-de-Maurienne (Savoie). Cath., tabernacle, 748.

Saint-Jean-de-Verges (Ariège). Égl., transept, 235.

Saint-Jean-des-Mauvrets (Maine-et-Loire). Lanterne des morts 797.

Saint-Jean-du-Doigt (Finistère). Chap. funéraire, 793. — Égl. : bénitier, 784, 787 ; flèche, 595 ; fonts bapt., 764, 775, 780 ; toiture, 596. — Fontaine, *296*. — Porte de cimetière, 790,

Saint-Jean-la-Chalm (Haute-Loire). Égl. : arcatures, 314 ; décor., 360 ; remplages, 307.

Saint-Jean-Lespinasse (Lot). Égl., bases, 388.

Saint-Jean-Soleymieux (Loire). Égl., autel, 731.

Saint-Josse-sur-Mer (Pas-de-Calais). Abb. (ancienne), décor., 362 ; cloître, *21*. — Croix, 724, 799. — Égl. : bénitier, 784, 787 ; constr., 72.

Saint-Jouin-de-Marnes (Deux-Sèvres). Égl. : 162 ; arcatures, 311, 316 ; cloître, *22* ; décor., 349 ; supports, 318, 323, 330 ; tourelles, 347, *551* ; voûtes, 269, 468.

Saint-Juire-Champgillon (Vendée). Égl. : clocher, 335 ; nef, 238.

Saint-Julien-Chapteuil (Haute-Loire). Égl. : clocher, 334 ; coupole, 283 ; plan, 225.

Saint-Julien-d'Aude (Haute-Loire). Égl., remplages, 307.

Saint-Julien-du-Sault (Yonne). Égl. : arcs-bout., 678 ; baies, 680 ; porche, 494, fig. 239 ; supports, 682 ; trib., 543. — Mais., montjoie, *177*.

Saint-Junien (Haute-Vienne). Égl. : arcs, 458 ; baies, 301, 305 ; chapit., 373 ; coupole, 282 ; façade, 595 ; fonts bapt., 764 ; nef, 240 ; plan, 483 ; remplages, 308 ; supports, 324 ; tombeau, 393 ; tours, 247, 337, 573 ; voûte, 436. — Pont, *270*.

Saint-Just (Charente-Inférieure). Égl., porche, 592.

Saint-Just (Oise). Égl., fonts bapt., 78, 767, 777, 779.
Saint-Just-en-Chevalet (Loire). Lanterne des morts, 796.
Saint-Lambert (Calvados). Égl., décor., 357.
Saint-Lary (Gers). Montjoie, 802.
Saint-Laurent-de-Condel (Calvados). Égl. : 214; arcs, 458.
Saint-Laurent-des-Arbres (Gard). Égl. : 214, *550*; arcades, 295; clocher, 249, *551*; coupole, 284; voûte, 266.
Saint-Laurent-du-Tronsec (Nièvre). Égl., clocher, 334.
Saint-Laurent-en-Caux (Seine-Inférieure). Égl., voûte, 704.
Saint-Laurent-en-Gâtine (Indre-et-Loire). Ch., *194*.
Saint-Laurent-l'Abbaye (Nièvre). Égl. : clocher, 334; remplages, 307.
Saint-Laurent-sous-Rochefort (Loire). Calvaire, 800.
Saint-Laurent-sur-Mer (Calvados). Ch., dj., *502*.
Saint-Lazare (Oise). Égl., décor., 364.
Saint-Léger (Aube). Calvaire, 700. Égl., bénitier, 783, 787.
Saint-Léger-aux-Bois (Oise). Égl., toiture, 596.
Saint-Léomer (Vienne). Lanterne des morts (ancienne), 797.
Saint-Léonard (Haute-Vienne). Égl.: arcades, 293, 295; baptistère, 196, 219; ciborium, 743; clocher, 337, 343, fig. 142; constr., 77; coupole, 283; nef, 240; plan, 233; portail, 534; supports, 326; tours, 246, 248, 249, 336; voûte, 271. — Lanterne des morts (ancienne), 797.
Saint-Léonard (Pas-de-Calais). Égl.: fonts bapt., 777; voûtes, 598, 599.
Saint-Léonard-de-Volins (Manche). Égl., clocher, 340.
Saint-Leu-d'Esserent (Oise). Égl. : 435; arcades, 296; chapit., 379, 559; clocher, 346; cloître, *21*, *24*; enceinte, *8*, *546*; flèche, 342, 345; plan, 488, 489; porterie, *16*; tours, 246, 248, 572; trib., 254, 545, 546; voûtes, 461, 503.
Saint-Liguaire (Deux-Sèvres). Cloître, *22*.
Saint-Lizier (Ariège). Cath. : 472; clocher, 573; cloître, 370, 383, 390, 556, *21*, *23*; salle capitulaire, *31*.
Saint-Lô (Manche). Abb. : celliers, *41*; granges, 20. — Égl., chaire, 760, fig. 388. — Mais., cheminée, *149*.
Saint-Lothain (Jura). Égl. : bénitier, 785, 787; corniche, 400; crypte, 251, 253.
Saint-Loup (Calvados). Égl., clocher, 341, 570.
Saint-Loup (Haute-Saône). Calvaire, 800.
Saint-Loup-de-Naud (Seine-et-Marne). Abb. : celliers, *20*. *41*; cheminée, *145*; colombier, *199*, *203*. — Égl. : 89, 205; baies, 301; coupole, 282; croix, 725, fig. 360; décor., 365; fonts bapt., 776; plan, 226; porche, 452, 495; supports, 325, 326; voûtes, 445, 458, 460.
Saint-Loup-sur-Thouet (Deux-Sèvres). Mais. : cheminée, *145*, *147*, *148*; fenêtres, *121*.
Saint-Lupicin (Jura). Égl., supports, 326.
Saint-Lyé (Aube). Égl., corniche, 581.
Saint-Macaire (Gironde). Arcades, *335*, fig. *139*. — Égl. : bénitier, 787, plan, 222, 225, 480, 492; tour, 573; voûte, 436. — Mais., voûte, *102*.
Saint-Maclou-de-Bar (Aube). Égl., voûte, 458.
Saint-Maime (Basses-Alpes). Dj., *526*.
Saint-Maixent (Deux-Sèvres). Égl. : 84, 463; crypte, 115, 126, 162, 253; flèche, 594; plan, 480, 498; voûte. 502.
Saint-Malo (Ille-et-Vilaine). Cath., bénitier, 787. — Ch., *558*. — Remparts : *545*; tours, *467*.
Saint-Marcel (Indre). Égl. : arcatures, 312; clocher, *473*; coupole, 282.
Saint-Marcel-les-Sauzet (Drôme). Égl., voûte, 268.
Saint-Marcellin (Isère). Égl., clocher, 332, 570.
Saint-Marcouf (Manche). Égl. : crypte, 253; fonts bapt., 774.
Saint-Mard (Aisne). Égl., portail, 537.
Saint-Mards-en-Othe (Aube). Égl., baies, 681.
Saint-Martin (Oise). Égl. : 88; plan, 483.
Saint-Martin (Calvados). Égl., 214.
Saint-Martin-de-Boscherville (Sei-

ne-Inférieure). Égl. : baies, 298; décor., 358; galerie, 258; salle capitulaire, *30*, *31*; supports, 395; tour, 247; transept, 236; voûtes, 275, 448, 460, 461, 502.
Saint-Martin-de-Brômes (Basses-Alpes). Égl. : nef, 238; voûte, 266.
Saint-Martin-de-Cournon (Puy-de-Dôme). Égl., plan, 233.
Saint-Martin-de-Fugères (Haute-Loire). Égl., 85.
Saint-Martin-de-Laives (Saône-et-Loire). Égl., clocher, 339.
Saint-Martin-de-Lixy (Saône-et-Loire). Égl., nef, 239.
Saint-Martin-de-Londres (Hérault). Égl. : arcatures, 315; autel, 736; corniche, 400; coupole, 283; crypte, 253; plan, 209, 222; tour, 246; voûte, 266.
Saint-Martin-de-Viveyrol (Dordogne). Égl., coupole, 286.
Saint-Martin-des-Salles (Hérault). Égl., plan, 225.
Saint-Martin-d'Oydes (Ariège). Égl., chapit., 383. — Remparts, *548*.
Saint-Martin-du-Canigou (Pyrénées-Orientales). Égl. : baies, 301; chapit., 375, fig. 168; corniche, 400; nef, 240; supports, 318; voûtes, 265, 268.
Saint-Martin-l'Ars (Vienne). Égl., clocher, 335.
Saint-Martin-la-Sauveté (Loire). Lanterne des morts, 796.
Saint-Martin-le-Beau (Indre-et-Loire). Égl., décor., 363.
Saint-Martin près Viterbe (Italie). Autel, 735.
Saint-Martoy (Haute-Garonne). Égl., bénitier, 787.
Saint-Martin-Choquel (Pas-de-Calais). Égl., fonts bapt., 777.
Saint-Mary (Angleterre). Égl., fonts bapt., 777.
Saint-Mary-le-Plain (Cantal). Égl., coupole, 282.
Saint-Maur (Jura). Égl., supports, 326.
Saint-Maur-de-Glanfeuil (Maine-et-Loire). Égl. : décor., 406; plan, 223. — Fontaine du cloître, *40*.
Saint-Maurice-de-Roche (Haute-Loire). Égl. : 214; baies, 300; plan, 230, 231
Saint-Maurice-en-Gensay (Vienne). Égl. : coupole, 283; plan, 480; voûte, 268.
Saint-Maximin (Var). Égl. : 463; appareil, 9, 468; arcs-bout., 519; chapit., 470; cloître, *22*, *25*; constr., 64, 66; crypte, 115; flèche, 342, 344; plan, 485, 491.
Saint-Médard (Lot-et-Garonne). Égl., plan, 484.
Saint-Mellon (Seine-Inférieure). Égl., crypte, 184.
Saint-Menoux (Allier). Égl. : frise, 404; plan, 231, 233; trib., *42*.
Saint-Michel-de-Grandmont (Hérault). Égl. : arcs, 458; clocher, 334; cloître, *21*; constr., 77; croix, 723; nef, 239; salle capitulaire, *30*.
Saint-Michel-d'Entraigues (Charente). Égl. : 219, 220; bénitier, 787; décor., 363, 364, voûte, 436.
Saint-Michel-de-Poujade (Gironde). Égl., clocher, 566.
Saint-Michel-en-l'Herm (Vendée). Abb., réfectoire, *34*, *35*.
Saint-Mihiel (Meuse). Égl. : corniche, 400; sculptures, 671.
Saint-Morel (Ardennes). Égl., plan, 590.
Saint-Myon (Puy-de-Dôme). Égl. : arcatures, 317; plan, 233; voûte, 268.
Saint-Nectaire (Puy-de-Dôme). Égl. : appareil, 214; arcades, 293; arcatures, 312, 317; baies, 301; chapit., 378, 379, 386; chœur, 27; clocher, 334; coupole, 282; décor., 364; plan, 233; porche, 242; remplages, 308; supports, 318, 319; tours, 247, 336; trib., 256; voûtes, 269, 271, 278.
Saint-Neot (Angleterre). Égl., fonts bapt., 777.
Saint-Nexans (Dordogne). Lanterne des morts (ancienne), 796.
Saint-Nicodème (Morbihan). Fontaine, *282*.
Saint-Nicolas (Morbihan). Égl., jubé, 757.
Saint-Nicolas-aux-Bois (Aisne). Man., *193*.
Saint-Nicolas-de-Courson (Oise). Égl., corniche, 579.
Saint-Nicolas-de-Pieve (Corse). Égl., décor., 364.
Saint-Nicolas-du-Port (Meurthe-et-Moselle). Égl., fig. 318; arcs-bout., 601; baies, 604; plan, 589, 590; supports, 609; voûtes, 598, 600.
Saint-Omer (Pas-de-Calais). Égl. des Jésuites, 84. — Égl. du Saint-

Sépulcre, flèche, 594. — Égl. Notre-Dame : abside, 81; arcs, 521; arcs-bout., 518; autel, 745; balustrade, 583; chêneau, 578; constr., 78, 79; corniche, 582; pavements, 712, 714; plan, 486, 487, 491; porche, 494; portail, 60, 536, *119*; sculptures, 81; supports, 552; tour, 88; trib., 543, 544, 545; triforium, 605; vestiaire, *30*. — Égl. Saint-Bertin : arcs-bout., 601; balustrade, 583; chêneau, 578; crypte, 253; pavements, 706, 708, 710, 712, 713, 714, 715, 722; voûte, 461. — Hôtel de ville (ancien), *307*, fig. *119*. — Mais. de Simon Ogier, *153*. — Musée, chapit., fig. 185. — Porte du Haut-Pont, *319*.

Saint-Orens (Haute-Pyrénées). Égl., coupole, 280.

Saint-Ouen-l'Aumône (Seine-et-Oise). Égl., portail, 347.

Saint-Ouen-les-Parey (Vosges). Calvaire, 801.

Saint-Pair (Manche). Égl., flèche, 342, 344.

Saint-Paixent (Vienne). Égl., décor., 361.

Saint-Pantaléon (Vaucluse). Égl., autel, 730.

Saint-Pantrocle-de-Soest (Allemagne). Égl., tour, 340.

Saint-Papoul (Aude). Cath., supports, 327. — Cloître, *21*.

Saint-Pargoire (Hérault). Égl. : fig. 226; baies, 529; plan, 484, 492; toiture, 577; tour, 570.

Saint-Parize-le-Châtel (Nièvre). Égl., crypte, 253.

Saint-Paterne (Oise). Mais., fenêtre, *123*, *130*.

Saint-Pathus (Seine-et-Marne). Égl., voûtes, 272, 273.

Saint-Pau (Lot-et-Garonne). Égl. : bénitier, 787; plan, 223.

Saint-Paul (Var). Égl., voûte, 278.

Saint-Paul-lès-Dax (Landes). Égl., frise, 403.

Saint-Paul-du-Mausolée (Bouches-du-Rhône). Égl. : baies, 300; chapit., 378; clocher, 338; cloître, *21*, *24*; corniche, 400; frise, 404; nef, 239; supports, 322; voûte, 268.

Saint-Paul-de-Varax (Ain). Égl. : arcatures, 316; coupole, 282; décor., 364; fonts bapt., 775; supports, 392.

Saint-Paul-du-Var (Var). Dj., *461*.

Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme). Égl. : arcatures, 314; arcs, 458; baies, 301; chapit., 378; contreforts, 331; corniche, 400; décor., 350; fenêtres, 68; frise, 14, 404; plan, 225; portail, 392, 393; remplages, 307; supports, 322; voûtes, 268, 436, 445, 450.

Saint-Paulhan (Hérault). Égl., plan, 225.

Saint-Paulien (Haute-Loire). Abside, 214; plan, 232. — Mesures, *337*.

Saint-Père-sous-Vézelay (Yonne). Égl. : arcs, 521, 522; corniche, 581, fig. 197; porche, 494, 548; portail, 534, fig. 269; supports, 88, 550, 552, 563, fig. 296; tour, 593; trib., 543; voûte, 500.

Saint-Philibert-de-Grandlieu (Loire-Inférieure). Égl. : 115, 160, 161; appareil, 179; arcades, 292; contreforts, 182; nef, 178.

Saint-Piat (Eure-et-Loir). Égl., flèche, 595.

Saint-Pierre-de-Bar (Aube). Égl., voûtes, 459, 460.

Saint-Pierre-de-Besalu (Espagne). Égl., voûte, 269.

Saint-Pierre-de-Boisguérard (Eure). Calvaire, 800.

Saint-Pierre-de-Buzet (Lot-et-Garonne). Égl. : nef, 239; transept, 235.

Saint-Pierre-de-Civate (Italie). Égl., plan, 229.

Saint-Pierre-de-Livron (Tarn-et-Garonne). Croix, 801.

Saint-Pierre-de-l'Orouer (Sarthe), gl. : fonts bapt., 775; peintures, 347.

Saint-Pierre-de-Rèdes (Hérault). Égl. : corniche, 400; décor., 356, 364, fig. 150; plan, 230, 231; portail, 25, 710; sculptures, 81; supports, 324; voûte, 284.

Saint-Pierre-des-Étieux (Cher). Égl. : 157; bénitier, 786; flèche, 342, 345, 568; plan, 226.

Saint-Pierre-du-Chemin (Vendée). Égl., portail, *551*.

Saint-Pierre-Eynac (Haute-Loire). Égl., remplages, 307.

Saint-Pierre-le-Moutier (Nièvre). Égl., crypte, 253.

Saint-Pierre-les-Tertres (Aube). Égl., porche, 592.

Saint-Pierre-sur-Dives (Calvados).

Égl. : arcs, 293, 521; arcs-bout., 519; colombier, *199*; constr., 74; décor., 362; salle capitulaire, *31*; supports, 551; tour, 568; trib., 546. — Halles. *343*.

Saint-Pierrevillers (Meuse). Égl. : fenêtre, *551*; tabernacle, 749; voûte, 459.

Saint-Pol (Pas-de-Calais). Égl., bénitier, 787.

Saint-Pol-de-Léon (Finistère). Cath. ; arcs, 521; autel, 732, 735; balustrade, 583; frise, 580; galeries, 546, 547; piscine, 751; porche, 495; tour, 568, 571, 591. — Kreisker : baies, 532; balustrade, 583; clocher, 567, 568, 571, fig. 302. — Ossuaire, 794.

Saint-Polycarpe (Hérault). Aqueduc, *273*.

Saint-Poncy (Cantal). Égl., coupole, 282.

Saint-Pons (Bouches-du-Rhône). Égl. : cloître, *21*; constr., 72; nef, 239; remplages, 308; triforium, 256.

Saint-Pons-de-Géménos (Bouches-du-Rhône). Piscine, 752.

Saint-Pons-de-Mauchiens (Hérault). Égl. : arcatures, 312; plan, 225; voûte, 445. — Remparts, *548*.

Saint-Pourçain (Allier). Beffroi, escalier, *106*. — Égl., plan, 223, 488.

Saint-Priest-des-Champs (Puy-de-Dôme). Égl., plan, 223, 233.

Saint-Projet-de-Laroque (Tarn). Calvaire, 800.

Saint-Quentin (Aisne). Collégiale : arcs-bout., 519; chêneau, 578; plan, 491. — Égl. : baies, 532; chapit, 560; clôture du chœur, 757; constr., 68; crypte, 138, 156, 182, 183, 252; déambulatoire, 467; pavement, fig. 357; plan, 487; supports, 550, 552; voûte, 504. — Hôtel de ville, *304*, *307*, *308*, *309*, fig. *160*; cheminée, *147*.

Saint-Rambert (Loire). Égl. : 163; arcades, 58, 296; baies, 300; clocher, 337; coupole, 282; nef, 240; plan, 226; tailloir, 369; tour, 248.

Saint-Rémy (Bouches-du-Rhône). Égl., flèche, 598. — Mais., porte, *119*.

Saint-Rémy-l'Abbaye (Oise). Égl., décor., 364.

Saint-Restitut (Drôme). Chap. du Saint-Sépulcre, 792. — Égl. : chapit., 378; contreforts, 331; décor., 367, 406; nef, 239; plan, 225; porche, 242, 392, 393; supports, 324; voûtes, 266, 284.

Saint-Révérien (Nièvre). Égl., supports, 326.

Saint-Riquier (Somme). Beffroi, *301*, *313*, *314*. — Égl.: 123, 124, 156, fig. 50; fonts bapt., 765; fenêtre, 182; galerie, 604; plan, 167, 169; portail, 679; tour, 74; voûte, 598.

Saint-Robert (Corrèze). Égl. : arcs, 298; clocher, 334.

Saint-Romain-de-Benet (Charente-Inférieure). Égl., coupole, 286.

Saint-Romain-le-Puy (Loire). Égl. : 163; crypte, 253; décor., 350; frise, 404; plan, 222; sculptures, 81.

Saint-Romans (Deux-Sèvres). Égl. : nef, 239; voûte, 266.

Saint-Ruf (Vaucluse). Égl., plan, 225; portail, 393.

Saint-Saëns (Seine-Inférieure). Égl., supports, 550.

Saint-Samson-sur-Risle (Eure). Égl., 159.

Saint-Satur (Cher). Égl. : supports, 563, fig. 283; trib., 543.

Saint-Saturnin (Cantal). Égl., plan, 230, 231.

Saint-Saturnin (Puy-de-Dôme). Fontaine, *294*. — Égl. : 214; arcatures, 315, 317; baies, 301; clocher, 334; coupole, 282; crypte, 253; dortoir, *34*; plan, 228, fig. 76; tour, 336; voûte, 271.

Saint-Saturnin (Seine-Inférieure). Égl., 222.

Saint-Saulge (Nièvre). Crypte, 253.

Saint-Sauveur (Yonne). Dj., *505*. — Égl. : arcades, 293; corniche, 581; voûte, 458.

Saint-Sauveur-en-Rue (Loire). Égl. : coupole, 283; voûte, 273.

Saint-Sauveur-près-Lavagna (Italie). Égl., baies, 530.

Saint-Savin (Hautes-Pyrénées). Égl. : 205; arcatures, 311; baies, 301; bénitier, 786; chapit., 379; cloître, *22*, *25*; coupole, 282; fenêtres, *181*; flèche, 594; peintures, 347; plan, 228, 233; supports, 319; tabernacle, 748; tours, 247, 248, 573, 593; transept, 235; voûtes, 263, 265, 266, 278, 279.

Saint-Seine (Côte-d'Or), Bornes, *15*, fig. *179*. — Égl. : clôture du chœur, 758; corniche, 581; jubé, 756.
Saint-Sernin-de-Soucin (Ariège). Égl., baies, 302.
Saint-Servan (Ille-et-Vilaine), Dj., *527*. — Tour Solidor, *558*.
Saint-Sever (Landes). Egl. : arcades, 295; baies, 300, 302; plan, 226, 228; supports, 324; tailloir, 370; tour, 246; transept, 235, 236, 237.
Saint-Sévère (Indre). Calvaire, 800.
Saint-Silvestre-de-Bevagna (Italie). Égl., crypte, 251.
Saint-Siméon (Eure). Égl., fonts bapt., 773, 778.
Saint-Siméon (Syrie). Couvent, *9*. — Égl. : chapit., 380; supports, 330.
Saint-Simon (Lot-et-Garonne). Égl., plan, 223.
Saint-Sozomène (Chypre). Égl., 14.
Saint-Sulpice (Tarn). Égl. : clocher, 566, fig. 299; façade, *552*.
Saint-Sulpice-la-Forêt (Ille-et-Vilaine). Abb.: 85, 214; décor., 356.
Saint-Symphorien (Cher). Égl., arcs, 521, 522.
Saint-Taurin (Somme). Égl., voûtes, 435, 459, 460.
Saint-Thegonec (Finistère). Calvaire, 801. — Ossuaire, 794; porte de cimetière, 791.
Saint-Théodard (Tarn-et-Garonne). Abb., colombier, *201*, *203*.
Saint-Thibault (Aisne). Égl., chapit., 385.
Saint-Thibault (Côte-d'Or). Égl. : piscine, fig. 382; porche, 244.
Saint-Thomas-la-Garde (Loire). Égl., voûte, 703.
Saint-Ulrich (Alsace). Ch., *518*.
Saint-Urcize (Cantal). Égl. : plan, 233; voûte, 266.
Saint-Vaast (Nord). Cimetière, *549*.
Saint-Vaast-de-Longmont (Oise). Égl. : clocher, 338, 342, 344, 346, fig. 146; porche, 593; remplages, 307; voûtes, 447, 460.
Saint-Vaast-les-Mello (Oise). Égl. : 435; fonts bapt., 777; portail, 540; tours, 572; voûte, 458.
Saint-Valery-sur-Somme (Somme). Égl. : chapit., 612; cloître, *22*.
Saint-Venant (Pas-de-Calais). Égl., fonts bapt., 777, 779.
Saint-Vénérand (Haute-Loire). Égl., 85.
Saint-Victor-sur-Loire (Loire). Égl. : décor., 350; nef, 240.
Saint-Victurnien (Haute-Vienne). Chap. funéraire, 797, 798.
Saint-Vidal (Haute-Loire). Égl., chapit., 381, 383.
Saint-Vigor-des-Mézerets (Calvados). Égl., fonts bapt., 778.
Saint-Vincent (Haute-Loire). Égl., décor., 361.
Saint-Vincent-de-Chantelle (Puy-de-Dôme). Égl., plan, 233.
Saint-Vincent-de-Pertignas (Gironde). Égl., supports, 566.
Saint-Vincent-des-Prés (Sarthe). Égl. : arcades, 293 : coupole, 282; supports, 320; voûte, 268.
Saint-Vincent-sur-l'Isle (Dordogne). Égl., 162.
Saint-Vit-d'Ellwangen (Allemagne). Égl.. contreforts, 450.
Saint-Voy (Haute-Loire). Égl., remplages, 307.
Saint-Wandrille (Seine-Inférieure). Égl. : baies, 528; cloître, *22*, *25*; fontaine du cloître, *38*.
Saint-Wlmer (Pas-de-Calais). Égl., chapit., 371; portail, 60.
Saint-Ybars (Ariège). Égl. : arcs, 522; clocher, 574; portail, 534.
Saint-Yrieix (Haute-Vienne). Égl. : bénitier, 787; corniche, 399; décor., 361; façade, 595; plan, 492; portail, 534; tours, 248, 337; trib., 258, 543. — Mais., fig. *55* et *61*.
Sainte-Avoye-de-Plumeret (Morbihan). Égl., jubé, 757.
Sainte-Christine (Corse). Égl., 221,
Sainte-Colombe (Rhône). Égl., mosaïques, 130.
Sainte-Croix (Aveyron). Croix, 801.
Sainte-Croix (Côtes-du-Nord). Mais., escalier, *106*.
Sainte-Croix (Chypre). Égl., 210.
Sainte-Engrâce (Basses-Pyrénées). Égl., baies, 301.
Sainte-Enimie (Lozère). Abb., réfectoire, *34*.
Sainte-Eulalie-d'Olt (Aveyron). Remparts, *548*.
Sainte-Foy (Loire). Calvaire, 800. — Égl. : arcades, 293; autel, 731.
Sainte-Foy (Rhône). Égl., appareil, 214.
Sainte-Foy-la-Grande (Gironde). Mais. des Prêtres, *545*.
Sainte-Foy-Saint-Sulpice (Loire). Égl., baies, 301.

Sainte-Gauburge (Eure). Égl., tour, 593.
Sainte-Gemme (Charente-Inférieure). Égl., voûte, 268.
Sainte-Geneviève-des-Bois (Seine-et-Oise). Colombier, *200*, *203*, fig. *128*.
Sainte-Gertrude (Seine-Inférieure). Égl., tabernacle, 748.
Sainte-Jalle (Drôme). Égl., coupole, 282.
Sainte-Livrade (Lot-et-Garonne). Égl., plan, 230, 233.
Sainte-Marguerite (Seine-Inférieure). Égl., autel, 736.
Sainte-Marie (Basses-Pyrénées). Égl., arcs-bout., 519.
Sainte-Marie-au-Mont (Orne). Égl., supports, 322.
Sainte-Marie-aux-Anglais (Calvados). Égl. : toiture, 596 ; voûte, 459.
Sainte-Marie-des-Chazes (Haute-Loire). Égl. : flèche, 341 ; nef, 239.
Sainte-Marie-des-Graces près Scurcola (Italie). Égl., ciborium, 743.
Sainte-Marie-du-Mont (Manche). Égl. : clocher, 685 ; crypte, 253. supports, 323.
Sainte-Marie-du-Puy (Lot). Égl., crypte, 253.
Sainte-Marie-Laumont (Calvados). Égl. : clocher, 334 ; plan, 483.
Sainte-Maure (Aube). Égl., tabernacle, 748.
Sainte-Montaine (Cher). Égl., porche, 592.
Sainte-Ouenne (Deux-Sèvres). Égl. : nef, 239 ; voûte, 266.
Sainte-Oustrille (Cher). Égl. : décor., 81, 157, 189 ; plan, 226.
Sainte-Pézenne (Deux-Sèvres). Égl., coupole, 280.
Sainte-Radegonde (Vienne). Égl. : baies, 302.
Sainte-Sabine (Côte-d'Or). Égl., porche, 242, 494.
Sainte-Savine (Aube). Égl., plan, 590, 591.
Sainte-Solange (Cher). Égl. : arcs, 458 ; voûtes, 291, 436.
Sainte-Suzanne (Mayenne). Ch., dj., *502*.
Saintes (Charente-Inférieure). Cath. : 212 ; arcs-bout., 601 ; coupole, 286 ; flèche, 593. — Égl. Saint-Eutorpe : arcatures, 311, 312 ; baies, 300, 304 ; corniche, 399 ; crypte, 250, 251, 252, 292, fig. 120 *bis* ; flèche, 503 ; plan, 233 ; supports, 329, 330, 368 ; voûtes, 268, 450, fig. 14. — Égl. Saint-Palais, plan, 483, 492. — Égl. Sainte-Marie-des-Dames : arcatures, 312, 316 ; clocher, 335, 342, 343 ; coupole, 286 ; décor., 366. — Évêché, *335*.
Saintes-Maries-de-la-Mer (Bouches-du-Rhône). Égl. : bénitier, 786 ; chapit., 381, fig. 172 ; clocher, 332 ; galerie, 258 ; mâchicoulis, *475* ; transept, 238 ; trib., 762 ; voûte, 266.
Saintines (Oise). Égl. : décor., 358 ; flèche, 342, 344, 346.
Salagon (Basses-Alpes). Égl., supports, 326.
Salamanque (Espagne). Égl. : 473 ; constr., 64 ; décor., 361 ; plan, 226 ; voûtes, 445, 461. — Université, *361*.
Salerne (Italie). Aqueduc, *273*.
Salers (Cantal). Égl., tour, 249.
Salettes (Haute-Loire). Égl. Saint-Pierre, 85.
Salins (Jura). Chap., 85. — Égl. Saint-Anatoile : arcs, 521 ; autel, 745 ; baies, 532 ; corniche, 581 ; portail, 27 ; trib., 544. — Mais., caves, *102*. — Porte Malpertuis, *475*. — Puits à Muire, *220*, fig. *135*. — Salines, *220*, *222*.
Salisbury (Angleterre). Égl. : 477 ; façade, 548 ; plan, 489.
Salle, *60*, *65*.
Salles-Lavauguyon (Haute-Vienne). Égl. : clocher, 335 ; voûte, 273.
Salmaize (Côte-d'Or). Autel, 732.
Salmansweiler (Allemagne). Égl., 476.
Salon (Bouches-du-Rhône). Égl., tour, 248.
Salonique (Turquie). Égl. Saint-Georges, 145, 148. — Remparts, *460*.
Salons (Corrèze). Dj. *502*.
Sambin (Hugues), 692.
Samer (Pas-de-Calais). Égl., fonts bapt., 771, 772, 773, 780.
San Carpoforo (Italie). Égl., baies, 304.
San-Féliu-d'Amont (Pyrénées-Orientales). Égl., autel, 733.
San-Féliu-d'Avail (Pyrénées-Orientales). Égl., 103.
San Galgano (Italie). Abb., 90, 474 ; arcs, 588 ; chauffoir, *32* ; corniche,

582; dortoir, *33*, *34*; salle capitulaire, *31*; transept, 237; trésor, *28*. — Chap. funéraire, 793, 798. — Montjoie, 803.
San Gemignano (Italie). Fontaine, *279*.
San Juan (Andorre). Égl., chapit., 370; corniche, 400.
San Marione (Corse). Égl., 221.
San Martino (Italie). Égl. : 474; corniche, 582; escalier, *109*; pavement, 716; réfectoire, *35*; salle capitulaire, *30*, *31*; voûte, 500.
San Miguel de Almazan (Espagne). Égl., voûte, 274.
San Miniato (Italie). Égl., pavement, 713; voûte, 264.
San Pedro de Roda (Espagne). Égl., socles, 391.
San Pelino (Italie). Crypte, autel, 733. — Égl., 222.
San Quilico in Val d'Orcia (Corse). Égl. : décor., 365; portail, 452.
San Remo (Italie). Égl., 472.
Sancergues (Cher). Égl. : arcades, 295; coupole, 282; trib., 546.
Sancerre (Cher). Dj., *526*. — Égl. Saint-Jacques, voûte, 500.
Sancourt (Somme). Égl. : 496; fonts bapt., 775; supports, 320.
Sanctuaire ou chevet, 118.
Sandaucourt (Vosges). Calvaire, 801.
Sangerhausen (Saxe). Hôtel de ville, fenêtre, *129*.
Sangues (Gironde). Égl., 214.
Sans (Hautes-Alpes). Egl., flèche, 593.
Santa Maria del Tiglio (Italie). Égl. : 214, 222; plan, 229.
Santa Maria di Galena (Italie). Égl., voûte, 273.
Santa-Maria-Figaniella (Corse). Égl., baie, 306.
Santander (Espagne). Cloître, chapit., 383.
Santas Creus (Espagne). Abb. : chauffoir, *32*; escalier, *104*; fontaine de cloître, *40*; salle capitulaire, *31*.
Santenay (Côte-d'Or). Calvaire, 800.
Santeuil (Seine-et-Oise). Égl. : flèche, 342, 344; voûte, 445.
Saponay (Aisne). Égl., voûte, 448.
Sarcelles (Seine-et-Oise). Égl. : fig. 346; flèche, 342; portail, 680.
Sarcé (Sarthe). Égl., clocher, 334.
Sarlat (Dordogne). Cath. : bases, fig. 283; salle capitulaire, *31*; supports, 395, 609; tour, 248. — Mais.: cheminée, *149*, *150*; fenêtre, *129*, — Tour des Morts, 218, 389, 447, 460, 792, 796, 798, fig. 66.
Sarron (Oise). Égl. : arcatures, 315; plan, 223.
Sarry (Marne). Égl. : baies, 529; plan, 483; porche, 494.
Sartrouville (Seine-et-Oise). Égl., clocher, 334, 685.
Sauchy-Cauchy (Pas-de-Calais). Égl., bénitier, 785.
Saugues (Haute-Loire). Égl. : clocher, 334; remplages, 307.
Saujon (Charente-Inférieure). Égl., 85.
Saulces-Champenoises (Ardennes). Égl. : arcades, 295; bases, 389; chapit., 379; supports, 320; voûte, 459.
Saulge (Vienne). Montjoie, 802.
Saulieu (Côte-d'Or). Égl. : baies, 298, 301; chapit., 378, fig. 178; corniche, 581; portail, 393; tour, 248; voûte, 278.
Saultain (Nord). Grange, *198*.
Saumur (Maine-et-Loire). Chap. funéraire, 798. — Chap. Saint-Jean, voûte, 502. — Égl. de Nantilly, voûte, 448. — Égl. Notre-Dame des Ardilliers : décor., 361; voûte, 445. — Égl. Saint-Florent : crypte, 253; tour, 247. — Égl. Saint-Nicolas, plan, 498. — Égl. Saint-Pierre : 792; plan, 492; portail, 680; trib., 543; voûte, 445. — Hôtel de ville, *310*.
Sauvagnas (Lot-et-Garonne). Égl. Saint-Salvi, toiture, 596.
Sauve (La) (Gironde). Abb. : cloître, *21*; salle capitulaire, *30*. — Calvaire, 800. — Égl. : baies, 526; bénitier, 784, 785; chapit., 383, 386, fig. 189 et 190; décor., 548; plan, 483, 492; portail, 534; tour, 573; voûte, 508.
Sauvetat de Savières (La) (Lot-et-Garonne). Égl., plan, 222.
Sauveterre (Basses-Pyrénées). Pont, *556*.
Sauvian (Hérault). Autel, 731.
Sauviat (Puy-de-Dôme). Puits, *99*.
Savenières (Maine-et-Loire). Égl. : 161, fig. 46; appareil, 127, 179, 180; corniche, 399.
Savignac (Gironde). Dj., *526*.

Savigny (Eure). Égl. : plan, 483, 487; réfectoire, *35*; transept, 237; voûte, 459.
Savigny-en-Terre-Plaine (Yonne). Égl. : corniche, 581; porche, 494; voûte, 444.
Savigny-le-Vieux (Manche). Égl., remplages, 308.
Savins (Seine-et-Marne). Égl. : arcades, 295; baies, 302, 572; fonts bapt., 776.
Savonnières (Indre-et-Loire). Égl. : coupole, 283; décor., 363.
Savy (Pas-de-Calais). Égl. : clocher, 594, *551*; porche, 592.
Sbeitla (Tunisie). Basil. : rs., 112, 145, 147; plan, 229.
Scandelion (Syrie). Ch., *531*, *532*, *535*.
Scellement, 46.
Scey (Haute-Saône). Calvaire, 800.
Schlestadt (Alsace). Égl. : clocher, 335; flèche, 343, 345; voûte, 279.
Schmalkade (Allemagne). Wilhelmsburg, 805.
Schwarzrheimdorf (Allemagne). Égl. : coupole, 282; plan, 229.
Scotie, 16.
Sculpture, 14.
Sébastien Serlio, 688.
Sebourg (Nord). Égl. : 496; bases, 556.
Secondigny (Deux-Sèvres). Égl., clocher, 335.
Secqueville-en-Bessin (Calvados). Égl. : décor., 358; supports, 323; tour, 568.
Sedan (Ardennes). Égl., 805.
Séez (Orne). Cath. : arcs, 521, 522; cloître, *21*; piscine, 751; portail, 539; supports, 550; trib., 543, 546.
Segermès (Algérie). Thermes, 118, 147.
Ségovie (Espagne). Aqueduc, *274*. — Égl. du Temple : 219, *28*; plan, 234. — Égl. Saint-Pierre, décor., 363. — Mais., enseigne, *176*.
Seligenstadt (Allemagne). Égl., autel, 735.
Selincourt (Somme) Égl. : fonts bapt. (Musée d'Amiens), 392, 766, 774, 780, 781; supports, 326.
Selles (Pas-de-Calais). Égl., fonts bapt., 775.
Selles-Saint-Denis (Loir-et-Cher). Égl., toiture, 596.
Selles-sur-Cher (Loir-et-Cher). Égl. : cloître, *22*; corniche, 401; crypte, 253; frise, 403; plan, 233.
Selommes (Loir-et-Cher). Égl. : 159, 214; toiture, 596; tref, 752.
Selonnet (Basses-Alpes). Égl., tour, 248, 593.
Semelle, 49.
Semur-en-Auxois (Côte-d'Or). Ch., *521*, *540*. — Égl. : arcs-bout., 514, fig. 253; baies, 298, 528; cloître, *21*; corniche, 581; plan, 486, 489, 491; porche, 539, 592, 608; sculptures, 671; supports, 550; tabernacle, 748, fig. 380; tour, 573; trib., 543, 545; trib. d'orgue, 762; vitraux, 76; voûtes, 508, 509. — Mais., cheminée, *150*. — Puits, *300*.
Semur-en-Brionnais (Saône-et-Loire). Égl. : baies, 298, 301; clocher, 334; plan, 226; portail, 349, 393; trib., 254; voûte, 278.
Senanque (Vaucluse). Abb. : chauffoir, *32*; cheminée, *145*, *147*, *149*; cloître, *24*; coupole, 282, 284; croix, 725; dortoir, *33*; flèche, 341; remplages, 310; salle capitulaire, *31*; tabernacle, 748, 749, fig. 379; tour, 246; transept, 236, 237; voûtes, 436, 444, 461.
Senlis (Oise). Cath. : 103; appareil, 478; bases, 388; chapit., 375, 380; corniche, 579; décor., 14; plan, 489, 491; portail, 452, 539, 540; salle capitulaire, *31*; tours, 568, 569, 570, 571, fig. 301; trib., 541; vestiaire, *30*. — Égl. Saint-Frambourg : 103; abside, *553*; baies, 531; plan, 492; supports, 550; voûtes, 461, 499.
Sennecey-le-Grand (Saône-et-Loire). Égl. Saint-Julien, clocher, 339.
Sens (Yonne). Cath. : 466; arcs, 521; baies, 526; bases, 554; chapit., 380, 381; constr., 66, 67, 73, 75, 78, 84; escalier du trésor, *103*; horloge, *317*; pavement, fig. 357; plan, 486; remplages, 606; retable, 740; supports, 550, 552; trib., 545; trib. d'orgue, 761; voûtes, 457, 500. — Égl. Saint-Jean : trib., 543; voûte, 500. — Égl. Saint-Maurice : base, 684; chapit., 682. — Égl. Saint-Savinien : appareil, 213; crypte, 159, 184, 251; plan, 223. — Égl. Sainte-Colombe, 175. — Hôtel-Dieu, *46*. — Mais. : caves, *102*; cheminée,

150. — Musée, fût, 391. — Officialité : *22*, *74*, *76*, *77*, *546*, fig. *34* ; fenêtre, *126* ; prison, *326*, *227*, *328*, *329* ; statues, *359*.

Sentein (Ariège). Cimetière, *549*, fig. *264*. — Égl. : clocher, 334, 567, 573 ; plan, fig. 265.

Sentine, *592*.

Septvaux (Aisne). Égl., plan, 230.

Sercus (Nord). Égl. : clocher, 334 ; contreforts, 331 ; décor., 358 ; plan, 223.

Sergy (Aisne). Égl., supports, 321.

Serignac (Lot-et-Garonne). Égl., chapit., 371.

Serignan (Gironde). Ch. : *517*, *520* ; plafond, *162*.

Sermizelles (Yonne). Égl., corniche, 581.

Serrabonne (Pyrénées-Orientales). Égl., voûte, 268.

Serrancolin (Hautes-Pyrénées). Égl., baies, 302.

Serrure, 52.

Servion (Ardennes). Égl., tours, *549*.

Settimo (Italie). Égl., tour, 249.

Seuil, 24.

Severac-le-Chateau (Aveyron). Égl. : corniche, 581 ; plan, 492 ; voûte, 445.

Sevignacq (Basses-Pyrénées). Égl., décor., 365.

Séville (Espagne). Alhambra, chapit., 374. — Giralda, escalier, *110*.

Seyne (Basses-Alpes). Égl. : 472 ; baies, 530 ; corniche, 400 ; flèche, 593 ; fonts bapt., 775 ; nef, 238 ; portail, 214, 396, 539.

Sezze (Italie). Cath., supports, 327.

Sienne (Italie). Beffroi, *319*. — Cath., chaire, 759 ; constr., 63 ; corniche, 582 ; pavement, 713, 714 ; plan, 479 ; toiture, 575. — Fontaine, *279*. — Hôtel de ville, *303*, *306* ; peintures, *304*. — Louve, *350*.

Sigy-le-Chatel (Saône-et-Loire). Égl., plan, 233.

Silchester (Angleterre). Basil., rs., 113.

Sillé-le-Guillaume (Sarthe). Ch., *526*. — Égl., crypte, 253. — Mais., enseigne, *175*.

Silly (Oise). Égl., 83.

Silvacane (Bouches-du-Rhône). Égl. : chapit., 356 ; cloître, *21*, *24*, 733, fig. 360 ; dortoir, *33* ; piscine, 751 ; réfectoire, *34* ; remplages, 310 ; salle capitulaire, *31* ; supports, 322, fig. 296 ; transept, 237 ; voûtes, 268, 436, 444.

Simacourbe (Basses-Pyrénées). Égl., baies, 304.

Simiane (Basses-Alpes). Égl. : décor., 360 ; voûte, 461. — Mais., plafond, *162*. — Rotonde, 218, 792.

Simorre (Gers). Égl. : fig. *267* ; appareil, 478 ; clocher, 567, 573 ; cloître, *21* ; mâchicoulis, *552* ; tour, 496 ; tourelles, *551*.

Sinzig (Allemagne). Égl. : coupole, 282 ; trib., 256.

Sion (Suisse). Égl. de Valère. jubé, 755, 756.

Siphon, *572*.

Sireuil (Charente). Égl., chapit., 383.

Sisco (Corse). Égl., crypte, 253.

Sistels (Tarn-et-Garonne). Égl., nef, 239.

Sisteron (Basses-Alpes). Égl. : 207 ; arcatures, 315, 317 ; coupole, 282 ; décor., 357 ; galerie, 259 ; portail, 214 ; supports, 322 ; tour, 246. — Égl. des Jacobins, tour, 570. — Remparts, *464*, *545*.

Six Fours (Var). Égl. : autel, 732 ; crypte, 253.

Sizun (Finistère). Ossuaire : 794 ; porte du cimetière, 791.

Socle, 21.

Sogny (Marne). Égl. : porche, 244 ; tailloir, 369.

Sohag (Égypte). Couvent blanc ; Couvent rouge ; chapit., 380.

Sohier (Hector). 692.

Soignies (Belgique). Égl., trib., 256.

Soissons (Aisne). Cath. : 103 ; arcs-bout., 509, 512 ; baies, 526 ; consécration, 96 ; crochet, fig. 313 ; galeries, 546 ; plan, 480, 491, 492, fig. 244 ; porche, 494 ; portail, 539 ; salle capitulaire, *30*, *31*, *32* ; supports, 552, fig. 278 ; trib., 541, 542, fig. 271 ; voûtes, 457, 460, 505, 506. — Égl. Notre-Dame-des-Vignes : bases, 389 ; clocher, 572 ; plan, 230, 231. — Égl. Saint-Jean-des-Vignes : baies, 531 ; cloître, *21*, *24*, *26* ; dortoir, *131* ; escalier, *106* ; frise, 580 ; tours, 593, 594. — Égl. Saint-Léger : baies, 528 ; cloître, *21* ; crypte, 250, 251, 252, 490 ; salle synodale, *22* ; trib., 544 ; — Égl. Saint-Médard : appareil, 179 ; cloître, *24* ; crypte, 183, 252 ;

supports, 178. — Égl. Saint-Pierre-à-la-Chaux (ancienne) : plan, 230, 231. — Égl. Saint-Pierre-au-Parvis : clocher, 346; portail, 361, 392; supports, 318. — Entrepôt, *344*. — Évêché, escalier, *105*.
Soleymieu (Loire). Calvaire, 800.
Soliès-Ville (Var). Égl., tabernacle, 748.
Solignac (Haute-Vienne). Égl. : 212; arcatures, 315; baies, 302; clocher, 333; coupole, 286, fig. 41; croix, 725, fig. 360; galeries, 258; nef, 239; plan, 225, 230; remplages, 307.
Solin, 17.
Solive, 48.
Soliveau, 48.
Solre-le-Chateau (Nord). Beffroi, *314*. — Chap. d'Épinoy, tabernacle, 748. — Égl., clocher, 594. — Halles, *342*. — Hôtel de ville, *342*.
Sommier, 25.
Soques (Yonne). Égl., crypte, 253.
Sorède (Pyrénées-Orientales). Égl. Saint-André : 212; bénitier, 787; voûte, 273.
Sorèze (Tarn). Égl., *552*.
Sorgues (Vaucluse). Palais, plafond, *162*.
Soroe (Danemark). Égl., 477.
Sorrèze (Tarn). Égl., *475*.
Sotteville (Seine-Inférieure). Égl., voûte, 704.
Soubise (Charente-Inférieure). Égl., décor., 366.
Souchay-le-Bas (Seine-Inférieure). Égl., crypte, 253.
Souche, 20.
Souchez (Pas-de-Calais). Croix, 799. — Égl., tailloir, 369.
Soudeilles (Corrèze). Égl., contreforts, 331, 372.
Soueix (Ariège). Égl., clocher, 332,
Soufflet, 606.
Souillac (Lot). Égl. : 212; coupole, 286, 288; galerie, 258; nef, 239; plan, 230, 233, fig. 77; portail, 365, 394.
Soulac (Gironde). Égl. : baies, 300; plan, 225.
Soulangy (Cher). Égl., nef, 239.
Soulavie (Luc et Raymond), 86.
Soulom (Hautes-Pyrénées). Égl., *552*.
Souplicourt (Somme). Égl., fonts bapt., 775.
Souppes (Seine-et-Marne). Égl. : arcades, 296; retable, 739.
Sourcey (Calvados). Égl., décor., 407.
Souterrain-Refuge, *553*.
Souterraine (La) (Creuse). Égl. : baies, 300; coupole, 282; crypte, 253; décor., 361; façade, 595; nef, 239; plan, 484; remplages, 307; tours, 247, 337, 573; transept, 235. — Lanterne des morts, 796, 797.
Southampton (Angleterre). Man., *191*.
Southwell (Angleterre). Égl. : baies, 304; chapit., 371; plan, 223.
Souvigny (Allier). Abb. : armoire, *29*; salle capitulaire, *31*. — Égl. : chapit., 386, 387; décor., 355; nef, 241; plan, 231, 233; supports, 324, 327, 392, 393; tombeau, 393; transept, 238; voûtes, 267, 597.
Souzy (Seine-et-Oise). Égl.. tour, 572,
Soyécourt (Somme). Égl., fonts bapt., 777.
Spalato (Dalmatie). Basil. : rs., 112, 123, 135; plan, 229; supports, 330.
Spire (Allemagne). Cath. : crypte, 250, 253; plan, 229; tour, 340; transept, 236.
Stavanger (Norvège). Égl. : 477; décor., 358. — Évêché, chap.: 77.
Stavelot (Belgique). Égl., retable, 740.
Steenbecque (Nord). Égl., toiture, 596.
Steinbach (Hesse). Basil. : 164; plan, 167; supports, 177.
Stettin (Allemagne). Ch., chap., 805.
Stilo (Italie). Cath., 176.
Stake Orchard (Angleterre). Égl., chapit., 371.
Stokesay (Angleterre). Man., *191*.
Strasbourg (Alsace). Cath. : appareil, 13; chaire, 760; constr., 64; coupole, 282; escalier, *109*; flèche, 594; fonts bapt., 775; galerie, 548; horloge, *319*; plan, 220; portail, 538, 539; vitraux, 548. — Égl. des Dominicains, voûte, 704. — Grenier d'abondance, *344*.
Stuc, 6.
Stuttgard (Allemagne). Ch., chap., 805.
Style, 2, 69.
Stylobate, 21.

Subiaco (Italie). Égl. : bénitier, 784; corniche, 582. — Égl. Sainte-Scolastique, *23*.
Sucinio (Morbihan). Ch. : colombier, *203*; fenêtre, *130*. — Pont, *554*.
Suerta (Italie). Égl. : 210; arcades, 295.
Suèvres (Loir-et-Cher). Égl. Saint-Christophe : 156; appareil, 179, 180; porche, 593. — Égl. Saint-Lubin : clocher, 333, 341.
Sully (Calvados). Égl., clocher, 593.
Sully-sur-Loire (Loiret). Ch., cheminée, *151*, fig. *99*.
Sulmone (Italie). Aqueduc, *273*.
Supports, 4, 20, 23, fig. 12.
Surgères (Charente-Inférieure). Égl. : arcatures, 316; clocher, 334; décor., 365, 366.
Surgy (Nièvre). Égl., flèche, 594.
Surzur (Morbihan). Égl., toiture, 596.
Syracuse (Italie). Ch., 474, *520*, *558*.

T

Tabarka (Tunisie). Égl., 147.
Tableau, 24.
Tafalla (Navarre). Ch., *326*.
Tafka (Syrie). Basil., rs., 111.
Tagnon (Ardennes). Égl. : bases, 556; chapit., 558; voûte, 460.
Taillefontaine (Aisne). Égl. : flèche, 593; porche, 242.
Tailloir, 21.
Taintrux (Vosges). Calvaire, 801.
Taizé (Saône-et-Loire). Égl. : coupole, 282; nef, 239.
Talau (Pyrénées-Orientales). Égl., fonts bapt., 766, 774.
Talcy (Loir-et-Cher). Ch., *194*.
Talmont-sur-Gironde (Charente-Inférieure). Égl., plan, 59.
Talon, 16.
Tambour, 40, 48.
Tamerville (Manche). Égl. : clocher, 334; supports, 372.
Tannay (Nièvre). Égl. : 97; baies, 530; constr., 77; corniche, 581; plan, 483.
Taque, *143*.
Tarascon (Bouches-du-Rhône). Ch., plafond, *162*. — Égl. de l'Observance, 85. — Égl. Sainte-Marthe : autel, 733, 736, fig. 366; baies, 60, 532; chapit., 378; décor., 367; flèche, 593; portail, 60, 329, 403; supports, 327.
Tarbes (Hautes-Pyrénées). Cath., arcades, 295.
Tarisel (Pierre), 78.
Tarragone (Espagne). Cath. : fenêtre, 136; plan, 226; portail, 540; supports, 324; toiture, 575; transept, 237. — Cloître, *24*. — Môle du port, *264*.
Tas de charge, 39, fig. 20.
Taverny (Seine-et-Oise). Égl., supports, 550.
Taxo-d'Amont (Pyrénées-Orientales). Égl., nef, 240.
Taxo d'Avail (Pyrénées-Orientales). Égl., plan, 233.
Tayac (Dordogne). Égl., nef, 239.
Tebessa (Algérie). Basil., rs., 112, 147.
Teillet (Ariège). Égl. : clocher, 332; fonts bapt., 766, 774.
Templeux-le-Guérard (Somme). Égl., fonts bapt., 777, 778.
Tendelet, *585*.
Tenon, 9, 42.
Tenue, 5.
Termonde (Belgique). Égl., fonts bapt., 777, 779.
Ternay (Isère). Égl., 214.
Terny (Aisne), Égl., baies, 302.
Térouanne (Pas-de-Calais). Cath. : appareil, 13, 179, 478; autel, 745; balustrade, 584; chêneau, 576; consécration, 96; constr., 73, 78, 80; corniche, 579, 581; décor., 354, fig. 152; pavements, 705, 712, 713, 714, 715, fig. 352; plan, 231, 480, fig. 79; portail, 537, 540; supports, 319, 552.
Terracine (Italie). Galerie, *113*.
Terride (Ariège). Ch., *520*.
Terzarol, *606*.
Tessancourt (Seine-et-Oise). Égl., flèche, 342.
Thaix (Allier). Égl., tour, 568.
Thaon (Calvados). Égl. : arcatures, 312; clocher, 340; supports, 319.
Thaumiers (Cher). Égl., bases, fig. 191.

Thennelières (Aube). Égl., corniche, 581.
Thermes, 118.
Thévray (Eure). Ch., appareil, *184*.
Theys (Isère). Égl. : clocher, 209; corniche, 400.
Thibie (Marne). Égl., bénitier, 785, 787.
Thiers (Puy-de-Dôme). Égl. Saint-Genès : 428; pavement, 130, 707; porche, 244. — Mais. : *64*, *187*; galeries, *113*; porte, *119*. — Le Moutier : crypte, 253; galerie, 258. — Plan de ville, *245*.
Thieulloy-la-Ville (Somme). Égl., fonts bapt., 775.
Thil-Châtel (Côte-d'Or). Égl. : arcades, 295; baies, 301; coupole, 282; remplages, 310; supports, 324, 328, 393.
Thimedoutou (Algérie). Égl., 145.
Thines (Ardèche). Égl. : 214; décor., 356, 365; nef, 238; portail, 452, 540; remplages, 308; voûte, 266.
Thiviers (Dordogne). Égl. : coupole, 286; galerie, 258; nef, 239; plan, 224.
Thoix (Somme). Calvaire, 800.
Thomar (Portugal). Égl. du Christ, corniche, 582.
Thonon (Haute-Savoie). Égl. Saint-Maurice : crypte, 251, 253; fonts bapt., 775, 780, 781.
Thor (Le) (Vaucluse). Égl. : chapit., 381; clocher, 335; coupole, 284; décor., 367, 406; nef, 239; plan, 225, 492; porche, 242, 244, 392, 393; supports, 324; tours, 246, 336; transept, 235; voûtes, 446, 448.
Thoronet (Le) (Var). Abb. : arcades, 295; autel, 736; cheminée, *145*; clocher, 341; cloître, *21*, *24*; dortoir, *33*; fontaine du cloître, 284, 458, *38*, *40*, *286*; nef, 240; remplages, 310; salle capitulaire, *31*; transept, 236; voûtes, 269, 444, 448.
Thorsager (Danemark). Égl., 220.
Thouars (Deux-Sèvres). Ch., chap., 608, 679, *79*. — Égl. Saint-Laon : chapit., 379; supports, 331. — Égl. Saint-Médard : arcatures, 316; décor., 361, 366; fonts bapt., 764. — Pont, *271*, *556*.
Thoult (Le) (Marne). Égl. : 89; plan, 483; tour, 572.
Thourotte (Oise). Égl. : porche, 495; trib. d'orgue, 762.
Throndjem (Norvège). Égl. : 477; baies, 298, 524; chapit., 558; crochet, 584; décor., 358, 362; galerie, 258; jubé, 756; plan, 487; portail, 548; supports, 327; trib., 256; voûte, 461.
Thugny (Ardennes). Égl., fonts bapt., 774, 782.
Thun (Suisse). Fontaine, *298*.
Thuret (Puy-de-Dôme). Égl. : clocher, 334; voûte, 268.
Thury (Oise). Abb. : celliers, *41*; granges, *20*.
Thynes (Belgique). Égl., fonts bapt., 774.
Tiellet (Ariège). Égl., 85.
Tiffauges (Vendée). Ch. : chap. 324; dj., *507*.
Tillart (Oise). Égl., charpente, 497, fig. 240.
Tillé (Oise). Égl., décor., 406.
Tillières (Eure). Égl., voûtes, 506, 676.
Tilloloy (Somme). Égl., portail, 679; voûtes, 598, 675.
Tilloy (Somme). Égl., fonts bapt., 775.
Timerzaguin (Tunisie). Égl., 147.
Timon, *598*.
Tinchebray (Orne). Egl., parapet, *552*.
Tincques (Pas-de-Calais). Égl., autel, 739.
Tingry (Pas-de-Calais). Égl., fonts bapt., 777.
Tipasa (Algérie). Basil., rs., 112, 120.
Tirant, 45, 49.
Tiverny (Oise). Égl., arcades, 296.
Tivoli (Italie). Égl. Notre-Dame de la Tour, 148.
Tode, *584*.
Toit, 48; toit en bâtière, 49.
Toiture, 48, 55.
Tolède (Espagne). Cath. : baies, 532; clôture du chœur, 758; constr., 71, 473; plan, 488; trib., 543. — Égl. Santa Maria Blanca, 803. — Pont, *556*.
Tonnai-Boutonne (Charente-Inférieure). Dj., *502*.
Tonnai-Charente (Charente-Inférieure). Dj., *502*.
Tonnerre (Yonne). Égl. Saint-Pierre : décor., 349; portail, 393; remplages, 308. — Hôtel-Dieu : *4*, *11*, *45*, *47*; plan, fig. *20*.
Tonquédec (Côtes-du-Nord). Ch., *543*.

Torchis, 47, *188*.
Torcy (Aisne). Égl. : clocher, 339; plan, 225.
Tordouet (Calvados). Égl., clocher, 334.
Tore, 16; — aminci, 16.
Toreillès (Pyrénées-Orientales). Égl., fonts bapt., 766, 774.
Torgau (Allemagne). Ch., chap., 805.
Toro (Espagne). Beffroi, *302*. — Égl. : 473; baies, 306; décor., 361; portail, 539; voûte, 445.
Tortose (Syrie). Ch. : *531*, *532*, *537*; remparts, *461*.
Torvilliers (Aube). Égl. : corniche, 581 porche, 592.
Toscanella (Italie). Égl. Saint-Pierre : crypte, 251; décor., 360; portail, 452.
Toucy (Yonne). Égl. : abside, *553*; arcs-bout., 678.
Toul (Meurthe-et-Moselle). Cath. : arcs, 521; cloître, *22*, *24*; corniche, 583; plan, 485; supports, 551; voûte, 677. — Égl. Saint-Gengoult : arcs, 521; cloître, *22*, *25*; plan, 485; trib., 543. — Mais., enseigne, *176*, fig. *113*; porte, *119*. — Tour, *171*.
Toulon-sur-Arroux (Saône-et-Loire). Égl., arcatures, 299.
Toulouse (Haute-Garonne). Beffroi, *314*. — Capitole, *310*. — Cath. Saint-André : appareil, 469, 478; plan, 59, 470, 485, 492; trib., 546; voûte, 438. — Cloître de la Daurade : bases, 389; chapit. 381, 384, 386; décor., 350. — Collège Saint-Raymond, *361*, *545*. — Couvent des Augustins : cloître, *22*, *25*; tour, 573. — Couvent des Carmes, 471. — Couvent des Jacobins : 471; appareil, 478; baies, 529; cloître, *22*, *25*; galeries, 547; plan, 469, 492; salle capitulaire, *30*, *31*; tour, 573. — Égl. du Taur : clocher, 566; façade, *552*; plan, 482. — Égl. Saint-Sernin : 206, 472; appareil, 11, 213; arcades, 293; baies, 298, 299, 304; chapit., 378, 381; clocher, 334, 567; cloître, *21*; consécration, 96; constr., 62, 71; coupole, 282; crypte, 251, 252, 253; décor., 131, 350, 407; nef, 241; plan, 232, 233; portail, 27, 293, 365; remplages, 308; supports, 324; tours, 246, 247, 248, 336, 568, 573, 594; transept, 235, 237; trib., 256; voûtes, 265, 269, 300, 436. — Hôtel d'Assezat, escalier, *111*. — Hôtel Lasborde : appareil, *182*; fenêtre, *132*. — Mais., *182*; cheminée, *149*. — Musée, chapit., 386.
Touques (Calvados). Égl., clocher, 334, 335.
Tour lanterne ou lanterne, 122.
Tour (Calvados). Égl. : plan, 482, fig. 230; tour, 568; trib., 543.
Tourliac (Lot-et-Garonne). Égl., toiture, 596.
Tourmanin (Syrie). Basil. : rs., 112, 124, 146; contreforts, 331; tour, 340.
Tourmignies (Nord). Égl. : fonts bapt., 773; tabernacle, 748.
Tournai (Belgique). Ateliers, 77, 767. — Beffroi, *313*, *314*. — Cath. : arcatures, 312, 314, 317; arcs, 458; baies, 298; galerie, 259; jubé, 756; plan, 221, 222, 480; supports, 392, 550; tour, 247; trib., 256; voûtes, 269, 460, 505. — Égl. de la Madeleine : 496; baies, 526. — Égl. Saint-Jacques, 496. — Égl. Saint-Nicolas, 496. — Égl. Saint-Piat, 496, 497. — Égl. Saint-Quentin, plan, 489, 491. — Évêché, tour, *467*. — Mais. : *64*; appareil, *184*; fenêtres, *122*, *128*; caves, *102*. — Pont, *271*, *558*, fig. *271*.
Tournebut (Calvados). Dj., 11, *461*, *504*, *526*.
Tournehem (Pas-de-Calais). Moulin, *218*, fig. *219*.
Tournes (Ardennes). Égl., *549*, *551*.
Tournoël (Puy-de-Dôme). Ch. : *544*; citernes, *100*, *490*; portiques, *114*.
Tournus (Saône-et-Loire). Égl. Saint-Philibert, 212; arcs, 45; baies, 301, 306; clocher, 338; cloître, *21*; constr., 72; corniche, 400; coupole, 282, 284; crypte, 253; nef, 91, fig. 103; pavements, 707, 714; plan, 231, 233; porche, 243; supports, 319, 320, 368; tours, 247; 248; transept, 235; trib., 254; voûtes, 263, 272, 273, 278, 279.
Tours (Indre-et-Loire). Basil. Saint-Martin : 114, 122, 123, 124, 125, 129, 131, 159; crypte, 139; nef, 241; plan, 172, 232, 234, 481; tour, 246; transept, 237. — Cath. : baies, 531; chapit., 682; plan, 489; portail, 608; supports, 551; trib., 546; triforium, 604; voûte, 597. — Égl.

des Jacobins, 483. — Égl. Saint-Julien : constr., 76; plan, 484. — Égl. Saint-Symphorien : plan, 224; portail, 679. — Fontaine, *296*. — La Psalette, *22*. — Mais. Tristan, appareil, *182*.

Tourtenay (Deux-Sèvres). Égl. : 162; appareil, 179.

Tourtoirac (Dordogne). Égl., voûte, 703.

Tourville-sur-Arques (Seine-Inférieure). Égl., fonts bapt., 773.

Toury (Loiret). Cloître, *21*, *23*.

Tracy-Bocage (Calvados). Égl., tabernacle, 748.

Tracy-le-Val (Oise). Égl. : arcatures, 315, 360; clocher, 334, 336, 343; fonts bapt., 778; supports, 320; tailloir, 369.

Tramecourt (Pas-de-Calais). Égl., fonts bapt., 777.

Trani (Italie). Ch., 474. — Égl. : crypte, 254; trib., 256.

Transept, 122; carré du —, 122.

Trapani (Italie). Phare, *262*.

Travée, 4.

Trebitsch (Allemagne). Égl., contreforts, 450.

Trébizonde (Turquie). Égl. Sainte-Sophie, 86.

Trébuchet, *443*, fig. *200*.

Trécou (Tarn). Égl., bénitier, 784.

Trédos (Tarn). Égl., décor, 364.

Tref, 141, 725, *606*.

Trégastel (Côtes-du-Nord). Égl. : 496; bénitier, 785; chap. funéraire, 792.

Tréguier (Côtes-du-Nord). Cath. : autel, 737, 739; chapit., 371; cloître, *22*, *25*; flèche, 594; fonts bapt., 764, 777; frise, 580; porche, 495; portail, 540; supports, 319; 325; transept, 236.

Treignac (Corrèze). Montjoie, 802.

Tréloup (Aisne). Egl., arcades, 296.

Trémazan (Finistère). Ch., *543*.

Trémolat (Dordogne). Égl. : baies, 302; coupole, 286; nef, 239.

Trente (Italie). Cath., constr., 71.

Tréport (Le) (Seine-Inférieure). Égl. : appareil, 13; fonts bapt., 78, 767, 774, 782; toiture, 605.

Trésor, 146.

Treuil, *480*.

Trèves (Allemagne). Basil. civile, 113, 118. — Cath. : plan, 223; porte, *479*. — Cimetière, 113. — Croix, 799, *339*. — Égl. Notre-Dame : 438, 476; plan, 481, 485, 491; salle capitulaire, *30*. — Égl. Saint-Mathias, crypte, 114, 115. — Mais., pignon, *63*. — Palais impérial, 147.

Trèves (Maine-et-Loire). Égl. : flèche, 342, 345; tabernacle, 748. — Dj., *526*.

Trévières (Calvados). Égl., clocher, 334, 343.

Trévoux (Ain). Dj., *505*.

Tribune, 120.

Trie (Hautes-Pyrénées). Cloître, *25*.

Trie-Chateau (Oise). Égl., porche, 244.

Trie-la-Ville (Oise). Égl., voûte, 461.

Triel (Seine-et-Oise). Égl.. : baies, 531; supports, 550; trib., 544.

Trieste (Autriche). Basil., plan, fig. 31, p. 117.

Triforium, 255.

Trinquet, *601*.

Trizac (Cantal). Égl., voûte, 268.

Trizay (Charente-Inférieure). Égl., décor., 361.

Troarn (Calvados). Porterie, *16*.

Trois-Palis (Charente). Égl. : arcatures, 315; bases, 388; coupole, 282; croix, 725, fig. 360; décor., 406; nef, 238; tours, 250, 342, 344; voûte, 266.

Trompe, 41.

Tronquoy (Le) (Oise). Égl. : plan, 223; porche, 593; voûte, 279.

Troo (Loir-et-Cher). Égl. : porche, 593; voûtes, 458, 460.

Troyes (Aube). Cath. : arcs, 588, fig. 316; autel, 728; baies, 531; balustrade, 584; bibliothèque, *365*; constr., 66, 67, 78, 493; croix, 724; décor., 526; horloge, *316*; plan, 489; portail, 536, 539; supports, 552; toit, 55; trib., 546; voûte, 501. — Egl. de la Madeleine : jubé, 755, 756; supports, 549; voûte, 500. — Égl. Saint-Jean : arcs-bout., 601; baies, 680. — Égl. Saint-Nicolas : retable, 740; voûte, 677. — Égl. Saint-Nizier : baies, 680; porche, 592. — Égl. Saint-Pantaléon : retable, 740; supports, 682; triforium, 681. — Égl. Saint-Urbain : arcs-bout., 515, 516, 601; baies, 526, 531; chêneaux, 575; fleuron, fig. 315; fonts bapt., 775, 778, 780; gargouille, 578, fig. 305 et 306; horloge, *316*;

plan, 484; porche, 494, 495; portail, 537, 540, 608; supports, 553, fig. 281; trib., 546; voûte, 503. — Mais. : cheminée, *150*; échauguette, *172*; épi, fig. *104*; escaliers, *110*; porte, *119*. — Pont, *554*. — Porte d'Eau, *558*.
Troyon (Meuse). Égl., clocher, 332.
Trucy (Aisne). Égl. : corniche, 399; voûte, 264.
Trungy (Calvados). Égl., fonts bapt., 770, 771.
Truyes (Indre-et-Loire). Égl., flèche, 342, 345.
Tubersent (Pas-de-Calais). Égl., fonts bapt., 766, 777, 779.
Tugny (Ardennes). Égl., constr., 72.
Tuile, 6, 53, 55, fig. 28; — faîtière, 54.
Tuileau, 6.
Tulle (Corrèze). Cath. : arcs, 296, 458; chapit., 371, 373; cloître, *21*; décor., 361; galerie, 258; remplages, 307; salle capitulaire, *31*; tours, 248, 568, 573; trib., 542; voûte, 461.
Tullins (Isère). Égl., tour, 248, 395.
Turbie (La) (Alpes-Maritimes). Mais., fenêtre, *123*, *125*. — Remparts, *548*.
Turenne (Corrèze). Dj., *526*.
Tympan, 26.
Tyr (Syrie). Basil., pavement, 714. — Tours, *558*.

U

Ugna (Val d'Aran). Égl., décor., 364.
Ully-Saint-Georges (Oise). Égl., clocher, 340.
Ulm (Allemagne). Cath. : constr., 586; flèche, 594; fonts bapt., 770; plan, 498. — Fontaine, *295*.
Unac (Ariège). Égl. : chapit., 378; clocher, 340; coupole, 283; décor., 349; nef, 238; transept, 235; voûtes, 265, 271.
Unna (Allemagne). Égl., fonts bapt., 777.
Upsal (Suède). Cath. : 88, 478; plan, 489; supports, 563.
Urcel (Aisne). Égl., fonts bapt., 777.
Urcel (Allier). Égl., voûte, 264.
Urville (Calvados). Man., *192*.
Ussé (Indre-et-Loire). Ch. : chap., portail, 608.
Usson (Ariège). Ch., *520*, *521*, *546*.
Usson (Charente-Inférieure). Ch. : colombier, *203*; galerie, *113*, *115*.
Ussy (Calvados). Égl., portail, 536.
Uxem (Nord). Égl., fonts bapt., 775.
Uzerche (Corrèze). Égl. : baies, 300, 301, 304; bénitier, 784; clocher, 334, 337, 343; nef, 240; plan, 233; tour, *548*; voûtes, 266, 268.
Uzès (Gard). Égl., crypte, 253. — Tour Fenestrelle, 573.
Uzeste (Gironde). Arcades, *335*. — Égl. : arcs-bout., 519; balustrade, 583; cadran, *319*; plan, 470, 485; portail, 539; supports, 549, 552; tour, 593; trésor, *28*; voûtes, 500, 609.

V

Vailly (Aisne). Égl. : baies, 306, 530; plan, 233; voûte, 264.
Vaison (Vaucluse). Calvaire, 801. — Cath. : 163; abside, 130, 141, 145, fig. 42; appareil, 179; arcades, 295; autel, 731, 732, fig. 365; baies, 301; corniche, 397, fig. 195 *bis*; coupe, fig. 100; coupole, 282; frise, 404; nef, 239; plan, 167, 170, 223; supports, 177; transept, 235; voûtes, 176, 268, 280. — Cloître, 581, *21*, *24*. — Egl. Saint-Quinin : frise, 404; plan, 224, 225, 485; sculptures, 81, 163, fig. 30; supports, 392.
Val (Le) (Seine-et-Oise). Abb. : réfectoire, *34*; salle capitulaire, *31*.
Val (Le) (Pas-de-Calais). Ch., latrines, *96*.

VAL DE DIOS (Espagne). Égl. : remplages, 309; transept, 237; voûte, 368.
VAL-DES-CHOUES (Haute-Marne). Cloître, *21*. — Égl., arcs, 522.
VAL-DES-NYMPHES (LE) (Drôme). Égl. : chapit., 378; façade, 392.
VALBELEIX (Puy-de-Dôme). Lanterne des morts, 797.
VALBENOÎTE (Loire). Abbatiale : 85; plan, 225.
VALBONNE (Gard). Rs., *10*.
VALBONNE (Pyrénées-Orientales). Fontaine du cloître, *38*.
VALCABRÈRE (Haute-Garonne). Égl. : 162; autel, 727; chapit., 14, 188; ciborium, 743; décor., 365; plan, 223, 232; portail, 452; supports, 324.
VALENÇAY (Indre). Ch. : *546*; dj., *531*.
VALENCE (Drôme). Bourse aux Soieries, *346*. — Cath. : appareil, 214; clocher, 333; tour, 249. — Égl. Saint-Apollinaire : arcatures, 314, 315, 317; baies, 300; coupole, 283; nef, 240; plan, 233; voûte, 268.
VALENCIENNES (Nord), Beffroi, *314*. — Bornes, *349*, fig. *182*. — Égl. (ancienne) : 480; plan, 489, 491. — Egl. Saint-Géry : 496; jubé, 756; supports, 550. — Mais. : appareil, *184*; escalier, *106*.
VALENTIGNY (Aube). Égl., plan, 589.
VALHUON (Pas-de-Calais). Égl., 84.
VALLOIRES (Pas-de-Calais). Cloître, *21*. — Colombier, *201*, *203*.
VALLON-EN-SULLY (Allier). Égl., baies, 300.
VALLOUISE (Hautes-Alpes). Égl., corniche, 400.
VALMAGNE (Hérault). Abb. : arcades, 293; baies, 531; cloître, *21*, *40*; salle capitulaire, *30*, *31*; supports, 327, 550; voûte, 436.
VALMONT (Seine-Inférieure). Dj., *502*. — Egl. : arcs, 678; triforium, 681, 682.
VALS (Ariège). Dj., *552*.
VALVISCIOLO (Italie). Abb. : arcades, 297; fontaine de cloître, *39*; réfectoire, *37*; salle capitulaire, *31*.
VANNES (Morbihan). Cath. : galerie, 604; voûte, 677. — Remparts, *545*.
VANTAIL, 24, 52.
VARANGEVILLE-SUR-MER (Seine-Inférieure). Man. d'Ango : 674; appareil, 13, *184*; colombier, *201*, *203*, fig. *126*.
VAREN (Tarn-et-Garonne). Égl. : nef, 240; supports, 320.
VARENNES-L'ARCONCE (Saône-et-Loire). Égl. : baies, 301; coupole, 282; voûte, 278.
VARENNES-SUR-MORGE (Puy-de-Dôme). Colombier, *203*.
VARS (Charente). Égl. : bénitier, 787; chapit., 373, 381, 383; coupole, 282; fonts bapt., 774, 775; nef, 238.
VARZY (Nièvre). Égl. : plan, 485; portail, 534; supports, 551. — Mais., cheminée, *148*. — Prieuré, décor., 361.
VASSY (Haute-Marne). Égl., voûte, 445.
VAUCELLES (Calvados). Égl., flèche, 341.
VAUCELLES (Nord). Abb. : chauffoir, *32*; dortoir, *34*; parloir, *32*; plan, 231, 485, 488; porterie, *16*; salle capitulaire, *30*, *31*.
VAUCIENNES (Oise). Égl., plan, 491, 589.
VAUCLAIR (Aisne). Abb. : celliers, *41*, *131*, fig. *19*; granges, *20*.
VAUCLAIR (Cantal). Égl., portail, 534.
VAUCLUSE (Vaucluse). Autel, 733.
VAU DIEU (LA) (Haute-Loire). Cloître, *21*. — Égl. : clocher, 334; supports, 395.
VAUHALLAN (Seine-et-Oise). Portail, *354*.
VAUMOISE (Aisne). Égl., voûte, 447.
VAUVILLERS (Somme). Égl., fonts bapt., 777.
VAUX-DE-CERNAY (LES) (Seine-et-Oise). Égl. : baies, 530; colombier, *203*; fontaine, *279*; réfectoire, *34*; transept, 237.
VAUX-SOUS-LAON (Aisne). Égl. : baies, 530; plan, 483, 484; supports, 320; tailloir, 369.
VAUXREZIS (Aisne). Égl. : clocher, 340; décor., 407; voûtes, 448, 458.
VAYRAC (Lot). Égl., *551*.
VEAUCE (Allier). Egl. : arcatures, 317; plan, 228. — Mais., cheminée, *146*.
VEAUCLAIR (Cantal). Égl., arcs, 522.
VELLEVANS (Doubs). Calvaire, 800.
VELOTTE (Vosges). Calvaire, 801.
VENASQUE (Vaucluse). Égl., fonts bapt., 772.
VENCE (Alpes-Maritimes). Cath. : plan, 223; sculptures, 81, 163.
VENDEUVRE (Aube). Égl., plan, 589.
VENDÔME (Loir-et-Cher). Chap. Saint-

Pierre-près-Vendôme, baies, 304. — Égl. de la Trinité : arcs-bout., 601 ; clocher, 247, 334, 336, 337, 342, 344, 345, fig. 141 ; cloître, *22* ; clôture du chœur, 758 ; triforium, 604, 605. — Hôtel de ville, *310*. — Pont, *556*.

Venerque (Haute-Garonne). Égl. : arcatures, 317 ; baies, 303 ; plan, 225.

Venise (Italie). Égl. Saint-Marc : 210 ; crypte, 254 ; jubé, 754 ; pavement, 709. — Puits roman, *98*.

Venosa (Italie). Égl., 206.

Ver (Calvados). Égl. : clocher, 340 ; décor., 364. — Man., *194*.

Verberie (Oise). Dj., *525*. — Égl. : plan, 491, 589.

Verceil (Italie). Égl. Saint-André : baies, 529 ; corniche, 399 ; salle capitulaire, *31* ; tour, 574. — Égl. Sainte-Marie-Majeure, pavement, 710.

Vercillat (Creuse). Lanterne des morts, 796, 797.

Verdun (Ariège). Égl., plan, 590.

Verdun (Meuse). Cath. : cloître, *22*, *25* ; corniche, 579 ; plan, 220, 485 ; salle capitulaire, *30*, *31* ; transept, 236.

Verdun-sur-Garonne (Tarn-et-Garonne). Égl., fonts bapt., 770, 771.

Verlhac-Tescou (Tarn-et-Garonne). Égl., fonts bapt., 772.

Verlincthun (Pas-de-Calais). Égl., fonts bapt., 777.

Vermand (Aisne). Égl. : décor., 352 ; fonts bapt., 392, 777, 779, fig. 394 ; plan, 223.

Vermandovillers (Somme). Égl., fonts bapt., 775.

Vermelles (Pas-de-Calais). Égl. : clocher, 334, 336 ; remplages, 307.

Vermanton (Yonne). Égl. : chapit., 456 ; plan, 484, 498 ; portail, 452 ; supports, 550, 552 ; tour, 569 ; voûtes, 460, 461.

Verneuil (Eure). Égl. Notre-Dame : clocher, 595, 596 ; fonts bapt., 772, 778. — Mais., échauguette, *116*, *172*.

Vernode (Dordogne). Dj., *502*, *503*.

Vernon (Loir-et-Cher). Égl. : 424 ; plan, 227 ; triforium, 605.

Vernonnet (Eure). Pont, *556*.

Vernouillet (Seine-et-Oise). Égl. : plan, 230, 483 ; tour, 569, 570, 571.

Vérone (Italie). Cath. : porche, 243, 393, 452. — Égl. Saint-Étienne : arcades, 178 ; voûte, 176. — Égl. Saint-Zénon : baies, 530 ; crypte, 183, 250, 253. — Égl. Sainte-Teutérie : plan, 170 ; voûte, 175. — Pont, *556*.

Verquin (Pas-de-Calais). Égl., remplages, 307.

Verrières (Loire). Calvaire, 800. — Égl. : arcades, 295 ; portail, 214.

Verrines (Deux-Sèvres). Cimetière, *549*. — Égl., coupole, 282.

Verrou, 52.

Verson (Calvados). Égl., tour, 572.

Vertaizon (Puy-de-Dôme). Colombier, *201*, *203*.

Vertevelle, 52.

Vert-la-Gravelle (Marne). Égl. : chapit., 372 ; fonts bapt., 775 ; remplages, 307 ; supports, 319, 320.

Vertheuil (Gironde). Égl. : 205 ; arcs, 296 ; baies, 300 ; clocher, 334 ; fonts bapt., 774, 775 ; nef, 240 ; plan, 231, 233 ; supports, 318, 324, 325, 326 ; tourelles, *551* ; trib. d'orgue, 762 ; voûtes, 273, 274, 278, fig. 105 et 107.

Verton (Pas-de-Calais). Égl. : 45 ; fonts bapt., 777 ; porche, 495.

Vertou (Loire-Inférieure). Égl., 115.

Vertus (Marne). Égl. : baies, 529 ; crypte, 253, 374 ; plan, 483 ; voûtes, 500, 503.

Veruela (Espagne). Autel, 733.

Vétheuil (Seine-et-Oise). Égl., fonts bapt., 776.

Veuilly-la-Poterie (Aisne). Égl., clocher, 340.

Vez (Oise). Dj., *526*.

Vey (Le) (Calvados). Mais., cheminée, fig. *98*.

Vézelay (Yonne). Abbatiale : 463 ; appareil, 214 ; arcades, 358 ; arcs, 521 ; arcs-bout., 509, 510 ; baies, 301 ; bases, 388 ; chapit., 81, 378, 386, 387 ; chêneaux, 576 ; chœur, 436, 442 ; cloître, *21* ; corniche, 398, 399 ; crypte, 251, 252 ; déambulatoire, 487 ; décor., 355, 356, 363 ; façade, 548 ; frise, 404 ; nef, 45 ; piscine, 751 ; plan, 488 ; porche, 243, 403, 436, 445, 452 ; portail, 27, 293, 395 ; remplages, 308 ; salle capitulaire, 380, 460, *30*, *31* ; supports, 550 ; tabernacle, 747 ; tour, 247 ; trib., 254, 545 ; tuyau, *154* ; voûtes, 277, 448, 459, 461, 462, 500,

503. — Egl. Saint-Étienne, plan, 223. — Enceinte, *461*, *531*, *545*. — Mais. : *252*; escalier, *106*, fig. *48*; fenêtre, *123*, *130*; portes, *181*.

Vezzolano (Italie). Egl. : 472; jubé, 755.

Vialla (Val-d'Aran). Égl., chapit., 371.

Vianne (Lot-et-Garonne). Égl., nef, 239.

Vias (Hérault). Égl., fonts bapt., 770.

Viborg (Danemark). Égl., crypte, 253.

Vic (Ariège). Égl. : baies, 302; clocher, 332; transept, 235.

Vic-le-Comte (Puy-de-Dôme). Chap. funéraire, 797, 798. — Ch., chap., *79*.

Vic-sur-Aisne (Aisne). Égl. : décor., 364; supports, 323.

Vichel (Puy-de-Dôme). Égl. clocher, 340.

Vicq (Allier). Égl. : baies, 300; bénitier, 785, 786; crypte, 251, 252, sculpture, 86; tours, 568, 573.

Vicq (Indre). Égl., peinture, 347.

Vicq (Haute-Vienne). Chap. funéraire, 797, 798.

Vide, 3.

Vieil-Arcy (Aisne). Égl. : supports, 320; voûte, 275.

Vieille (Ariège). Égl., baies, 302.

Viella (Val d'Aran). Égl., fonts bapt., 775.

Vienne (Autriche). Cath., lanterne des morts, 798.

Vienne (Calvados). Égl. : corniche, 399; décor., fig. 151; tours, 248, 341.

Vienne (Cantal). Égl., coupole, 283.

Vienne (Isère). Cath. : arcs-bout., 519; autel, 731; balustrade, 583; fenêtres, *181*; frise, 710; galeries, 547; plan, 484; supports, 322; trib., 543. — Égl. Saint-André-le-Bas : arcs-bout., 518, 519; chapit., 378; constr., 72; corniche, 400; façade, 214; plan, 492; supports, 328; voûte, 436. — Egl. Saint-Pierre : 163; appareil, 179, 180; arcades, 178; bas-côtés, 130; corniche, 401; décor., 364; nef, 115, 127; plan, 167; supports, 177. — Pont, *265*.

Vienne (Lot-et-Garonne). Égl., transept, 235.

Vieux-Rue (Le) (Seine-Inférieure). Égl., porche, 593.

Viffort (Aisne). Égl. : 156; fonts bapt., 774, 775; jubé, 757; plafond, 596; plan, 483; voûte, 458.

Vigan (Le) (Lot). Égl. : plan, 480; voûte, 278.

Vigan (Le) (Haute-Vienne). Égl. : clocher, 333; remplages, 307; voûte, 291.

Vigeois (Corrèze). Égl, : arcatures, 317; baies, 304; plan, 225, 230, 233.

Vigneaux (Les) (Hautes-Alpes). Égl. : corniche, 400; flèche, 593; fonts bapt., 766, 775.

Vignogoul (Le) (Hérault). Égl. : plan, 491; toiture, 577.

Vignory (Haute-Marne). Égl. : 169; baies, 298, 301; plan, 233; supports, 318, 320, 326; transept, 235; trib., 257; voûte, 266.

Vilach (Val d'Aran). Egl., voûte, 269.

Vilandry (Indre-et-Loire). Égl., coupole, 283.

Vilanos (Val d'Aran). Égl., voûte, 269.

Vilar-de-Reynes (Le) (Pyrénées-Orientales). Égl., fonts bapt., 766, 774.

Vilard de Honnecourt, 63, 65, 68, 70, 83, 477.

Villa, *189*.

Villandraut (Gironde). Ch. : *521*, *538*, *539*, fig. *250*; archère, fig. *213*; escalier, *104*.

Villangoujard (Oise). Égl., fonts bapt., 776.

Villars-Saint-Marcellin (Haute-Marne). Égl. : arcs, 458; baies, 304.

Ville-en-Tardenois (Marne). Égl., plan, 223.

Villebout (Loir-et-Cher). Égl., fonts bapt., 775.

Villedieu (Cantal). Égl. : ciborium, 743; plan, 222; voûte, 436.

Ville-Domer (Indre-et-Loire). Égl., porche, 593.

Ville-sous-Orbais (Marne). Égl., fonts bapt., 766, 773.

Ville-Vallouise (Hautes-Alpes). Égl. : 85, 418; coffre, *29*; flèche, 593; fonts bapt., 765, 766.

Villefranche (Lot-et-Garonne). Égl., toiture, 596.

Villefranche-de-Lauraguais (Haute-Garonne). Égl., clocher, 566.

Villefranche-de-Périgord (Dordogne). Mais., bretèches, *116*. — Portiques, *245*, *335*.

Villefranche-de-Rouergue (Aveyron). Chartreuse : chaire, 760; cloître, *22*, *25*; réfectoire, *37*, fig. *16*; support, 611. — Égl., plan, 492. — Fontaine, *290*. — Mais., fig. *80*.
Villejuif (Syine). Égl., base, 684.
Villelongue (Aude). Abb., cloître, *21*.
Villeloup (Aube). Égl., tabernacle, 748.
Villemagne (Hérault). Égl. : flèche, 341; voûte, 264.
Villemartin (Aube). Abb., cloître, *21*.
Villemaur (Aube). Égl. : clocher, 595; jubé, 757.
Villeneuve (Aveyron). Égl., clocher, 334.
Villeneuve d'Avignon (Gard). Dj., *525*. — Enceinte, *545*.
Villeneuve-de Berg (Ardèche). Ch., plafond, *262*.
Villeneuve-de-Rouergue (Aveyron). Arcades, *335*. — Chartreuse : plan, *9*; réfectoire, *34*. — Égl. (ancienne), 220. — Égl., plan, 492. — Mais., fenêtre, fig. *68*.
Villeneuve-l'Archevêque (Yonne). Égl. : chapit., 558; flèche, 595; portail, 539, *354*; trib., 543. — — Halles, *343*.
Villeneuve-le-Comte (Seine-et-Marne). Égl. : baies, 529; plan, 485, fig. 232; trib., 544.
Villeneuve-lès-Avignon (Gard). Chap. Sainte-Marie : arcatures, 312; plan, 225. — Chartreuse : cloître, *22*; parloir, *34*; plan, 484, 492, *9*; voûte, 703. — Collégiale : clocher, 566; cloître, *22*; plan, 484, 492. — Croix des Montaux, 801. — Égl. : plan, 492; voûte, 266. — Mais., fenêtre, *122*, *124*.
Villeneuve-les-Béziers (Hérault). Égl.: clocher, 334.
Villeneuve-Loubet (Var). Dj, *526*.
Villeneuve-Saint-Georges (Seine-et-Oise). Égl. : baies, 529; fonts bapt., 776; retable, 739.
Villeneuve-sur-Yonne (Yonne). Dj. : *504*, *526*; appareil, 11. — Égl. : arcs, 30, 521, 522; bénitier, 787; plan, 487, 498; trib., 543; voûte, 506.
Villenouvelle (Haute-Garonne). Égl., clocher, 566.
Villentrois (Indre-et-Loire). Ch., hourds, *473*.
Villerest-sur-Loire (Loire). Remparts, *548*.
Villers (Belgique). Égl. : baies, 529. — Réfectoire, *34*.
Villers-Campsart (Somme). Ch., cheminée, *152*.
Villers-Carbonnel (Somme). Atelier, 767. — Égl., décor., 364.
Villers-Plouich (Nord). Bornes, *349*.
Villers-Saint-Frambourg (Oise). Égl., flèche, 342, 344.
Villers-Saint-Marcellin (Haute-Marne). Égl., crypte, 253.
Villers-Saint-Paul (Oise). Égl. : arcades, 293, 295, 296; chapit., 557; cheminée, *152*; corniche, 397; décor., 367; plan, 484, 486; supports, 323; tour, 572.
Villers-Saint-Christophe (Aisne). Égl. : supports, 320; tour, 246.
Villers-sous-Saint-Leu (Oise). Égl., flèche, 342.
Villesalem (Vienne). Égl. : arcatures, 316; baies, 301; décor., 404; piscine, 751; voûte, 278.
Villesavin (Loir-et-Cher). Fontaine, *298*.
Villetertre (Oise). Égl. : clocher, 340; voûtes, 458, 459, 461.
Villevenard (Marne). Égl. : arcs, 458; clocher, 334, 342; portail, 372; supports, 320; tailloir, 369.
Villexanton (Loir-et-Cher). Égl., flèche, 342, 345.
Villy-le-Maréchal (Aube). Égl., porche, 592.
Vilna (Russie). Égl., 477.
Vimy (Pas-de-Calais). Égl. : clocher, 279; fonts bapt., 777, 779.
Vincelotte (Yonne). Cellier, *198*.
Vincennes (Seine). Chapelle (Sainte) : *79*; trésor, *28*; trib., 762. — Ch., *193*, *521*, *526*, *540*, fig. *251*.
Vintimille (Italie). Égl., 472.
Violaines (Pas-de-Calais). Égl. : décor., 358; toitures, 596.
Vire (Calvados). Égl. Notre-Dame : balustrade, 583; plan, 494; portail, 539. — Beffroi, *302*. — Dj., *502*.
Visemont (Aisne). Dj., *507*, *508*.
Vismes (Somme). Égl., fonts bapt., 771.
Vismes (Pas-de-Calais). Égl. : clocher, 567, 593; fonts bapt., 780; toiture, 596.
Viterbe (Italie). Cath. Saint-Sixte :

183; chaire, 758; crypte, 251. — Égl. Saint-François : chaire, 760; tabernacle, 747. — Égl. Sainte-Marie, chaire, 760. — Fontaine, *288*, *291*. — Hôtel-Dieu, *47*. — Mais. : escalier, *104*; loges, *115*. — Palais, portique, *114*.
Vitré (Ille-et-Vilaine). Ch., porte, fig. *227*. — Égl. Notre-Dame : bénitier, 787; chaire, 760; toiture, 596. — Mais. : 18; cheminée, *151*; gargouille, *154*.
Vitry-sur-Seine (Seine). Égl., baies, 529.
Vitskoel (Suède). Abb., plan, 231, 484, 488.
Vitteaux (Côte-d'Or). Égl., arcs, 521. — Mais., escalier, *106*.
Viviers (Ardèche). Égl. : arcs-bout., 518, 519; remplages, 310; voûte, 84.
Viviers (Ardèche). Égl., arcs-bout., 601.
Viviers-sur-Chiers (Meurthe-et-Moselle). Égl. : clocher, 567; plan, 483.
Volckerinckhove (Nord). Égl., arcatures, 315.
Volet, 52.
Volige, 42.
Volvic (Puy-de-Dôme). Égl. : chapit., 386; plan, 233; supports, 331.
Vorey (Haute-Loire). Égl., remplages, 307.
Vorges (Aisne). Égl. : clocher, 594; plan, 230; voûte, 264.
Vornay (Cher). Égl. : 214; arcatures, 315; décor., 407; façade, fig. 201.
Vosnon (Aube). Égl., plan, 223.
Voulte Chilhac (La) (Haute-Loire). Égl. : contreforts, *551*; décor., fig. 150; façade, *552*.
Voulton (Seine-et-Marne). : Égl. : baies, 292; plan, 485; portail, fig. 136; socle, 391; supports, 550; voûtes, 39, 445.
Voussoir, 33.
Voussure, 31.
Voûtain, 37.
Voûte, 32, 42; — à caissons ou à caissonnements, 676; — d'arêtes, 35, 37; — d'ogives, 37; — en berceau, 34; — en coupole, 40; — sexpartite, 39.
Voûte-sur-Loire (La) (Haute-Loire). Égl., coupole, 282.
Voutégou (Maine-et-Loire). Égl., 162.
Vouvent (Vendée). Égl. : arcatures, 311, 316; clocher, 335; coupole, 282; crypte, 251, 253; nef, 240; remplages, 308; supports, 323, 330; voûtes, 265, 278.
Voyennes (Somme). Égl. : corniche, 397; décor., 352, 367, 406, fig. 149; plan, 223; tour, 246.
Vueil (Indre). Égl., frise, 403.

W

Waben (Pas-de-Calais). Égl., supports, 320, 322.
Wailly (Pas-de-Calais). Égl., tref, 752.
Walkenried (Allemagne). Égl., 476.
Waltham (Angleterre). Abb., galerie, 258. — Égl., trib., 256.
Wambercourt (Pas-de-Calais). Mais., baie, *131*.
Warangeville (Meurthe-et-Moselle). Égl., tabernacle, 749.
Warcq (Ardennes). Égl. : chapit., 562; plan, 498.
Warneford (Angleterre). Man., *191*.
Warnhem (Suède). Égl. : plan, 488; voûte, 274.
Wassy (Meurthe-et-Moselle). Égl. : corniche, 581; supports, 321; voûte, 460.
Wast (Le) (Pas-de-Calais). Égl. : arcades, 293; bénitier, 785; décor., 360, 361, 367; remplages, 307; tailloir, 369. — Porterie, *16*, *17*.
Weissensel (Saxe). Fontaine, *298*.
Wells (Angleterre). Égl. : 477; galeries, 548.
Westminster (Angleterre). Égl. : retable, 739; voûte, 502. — Palais, charpente, *156*, fig. *106*.
Wettinghen (Suisse). Égl., voûte, 273.
Wierre-au-Bois (Pas-de-Calais). Égl., fonts bapt., 777.
Wierre-Effroy (Pas-de-Calais). Égl., fonts bapt., 772, 779, 782, fig. 393.
Wildesheim (Suisse). Mais., plafond, *159*.

Wilheringen (Allemagne). Égl., 476.
Wilieren (Belgique). Égl., fonts bapt., 777.
Willeman (Pas-de-Calais). Égl. : clocher, 567; contreforts, *551*.
Wimille (Pas-de-Calais). Croix, 801. — Égl. : baies, 556; bases, 389; clocher, 334; portail, 347. — Man. du Val, *194*.
Wimpfen (Allemagne). Égl. : 477; constr., 439; plan, 170.
Winchester (Angleterre). Égl. : 477; chapit., fig. 162; fonts bapt., 766, 767, 777, 780; galeries, 258; supports, 323; trib., 256.
Wiry-au-Mont (Somme). Égl., toiture, 596.
Wisby (Gotland). Enceinte, 545.
Wittemberg (Allemagne). Égl., fonts bapt., 770.
Witternesse (Pas-de-Calais). Égl., 84.
Worcester (Angleterre). Égl., 477.
Worms (Allemagne). Cath. : autel, 738; coupole, 282; plan, 223; tour, 247, 249. — Égl. Saint-Paul : plan, 229; tour, 340. — Synagogue, 803.
Worschweiler (Allemagne). Égl., 476.
Worth-en-Sussex (Angleterre). Égl., 142.
Wurzbourg (Allemagne). Ch., salle, *76*.

X

Xanten (Allemagne). Égl. Saint-Victor, 476; armoire, *29*; tref, 753.

Y

Ydes (Cantal). Égl. : arcades, 296; porche, 242, 395.
Yèvre-le-Chatel (Loiret). Ch., *460*, *526*. — Égl. Saint-Lubin, plan, 484.
York (Angleterre). Basil. (ancienne), 142. — Égl., 477.
Yort (Calvados). Égl., 159.
Ypres (Belgique). Beffroi, *314*. — Boucherie, *342*. — Égl. Saint-Martin, 24; arcs, 522; chèneaux, 578; coffre, *29*; plan, 485; tambour, 48; trib., 545. — Égl. Saint-Pierre, 213. — Halles, *140*, *166*, *303*, *340*, *341*. — Hôtel de ville, *308*. — Mais. : *184*, *187*; façade, *180*.
Yvré-l'Évêque (Sarthe). Égl., voûte, 502.

Z

Zacharie des Scellers, 691.
Zamora (Espagne). Cath. : 473; chapit., 373; constr., 64; décor., 361; socle, 391. — Égl. de la Madeleine, décor., 361. — Pont, *556*.
Zappendorf (Saxe). Montjoie, 802.
Zara (Autriche). Égl. Saint-Donat : 167; arcades, 178; plan, 170, 172; voûte, 176.
Zedelghem (Belgique). Égl., fonts bapt., 766, 777, 778, 780.
Zella (Alsace). Égl., fonts bapt., 769.
Zinna (Allemagne). Égl., 476.
Zellwiller (Alsace). Égl., fonts bapt., 772.
Ziefar (Allemagne). Ch., chap., 805.
Zillebecke (Nord). Égl., fonts bapt., 774.
Zillis (Suisse). Mais., plafond, *159*.
Zraia (Algérie). Égl., 145, 326.
Zurich (Suisse). Abb. de femmes, 165; fenêtre, *126*. — Cath., 477.
Zwetl (Allemagne). Égl. : 476; plan, 498.
Zyfflich (Allemagne). Égl., fonts bapt., 777.

Note de l'Auteur. — Je ne puis mieux clore ce volume qu'en exprimant ici ma plus sincère gratitude à mon élève et ami, M. Georges Gazier, qui a établi à lui seul cette table analytique, avec un dévouement, une sagacité et une méthode que tous mes lecteurs apprécieront certainement comme moi. C. E.

TABLE DES CHAPITRES

DU TOME II

ARCHITECTURE CIVILE ET MILITAIRE

AVERTISSEMENT v

Définition et divisions du sujet 1

CHAPITRE PREMIER : *Architecture monastique et hospitalière* 7

I. L'architecture monastique. Ordres religieux. Disposition générale des monastères 7

II. Bornes, enceintes extérieures, porterie, aumônerie, hôtelleries, noviciat, écoles, ateliers, usines, granges et autres dépendances 15

III. Bâtiments claustraux. Le cloître 20

IV. Église 27

V. Trésor, chartrier, vestiaire 28

VI. Salle capitulaire, parloir, passages et escaliers 30

VII. Chauffoir 32

VIII. Dortoir des moines 33

IX. Réfectoire 34

X. Fontaine du cloître 38

XI. Cuisines et celliers. Dortoir des convers 40

XII. Reclusoirs 42

XIII. Édifices hospitaliers 43

Bibliographie du chapitre premier 52

CHAPITRE DEUXIÈME : *Architecture privée* 59

I. Architecture domestique mérovingienne et carolingienne 59

II. Architecture domestique du moyen âge ; plan et distribution des appartements 62

III. La salle et la salle basse 72

IV. Chapelles privées 77

V. Appartements privés 79

VI. Cuisines 81

VII. Étuves 86

VIII. Égouts et latrines 93
IX. Puits, citernes, bassins, glacières 97
X. Combles et caves 101
XI. Arcs et voûtes 102
XII. Escaliers et tours d'escaliers 103
XIII. Galeries, balcons, bretèches, échauguettes, loges, porches et bancs 112
XIV. Boutiques et portes 117
XV. Fenêtres, niches et placards 120
XVI. Cheminées 141
XVII. Ornementation des corniches, souches d'échauguettes, cordons, chéneaux, gargouilles, crêtes et épis; ancres 152
XVIII. Couverture des chambres, plafonds, peintures, lambris, pavements 156
XIX. Tours nobles, enseignes, montjoies, girouettes, devises, emblèmes et modes décoratives 168
XX. Variétés régionales de l'architecture civile 181
XXI. Maisons de bois et de pisé 185
XXII. Architecture rurale 188
XXIII. Manoirs 189
XXIV. Fermes 195
XXV. Granges et celliers 197
XXVI. Colombiers 199
XXVII. Écuries, selleries, étables 203
XXVIII. Ménageries 204
XXIX. Jardins 206
XXX. Bornes 216
XXXI. Architecture industrielle 216
Bibliographie du chapitre deuxième 224
CHAPITRE TROISIÈME : *Architecture publique* 231
I. Travaux publics 231
II. Fondations et plans des villes, places et rues, édilité, voirie, pavage, égouts, nettoyage des rues, portes et chaînes, service des incendies, éclairage, phares et ports 237
III. Ponts 264
IV. Aqueducs, fontaines, puits publics, lavoirs 272
V. Hôtels de ville 301
VI. Beffrois et horloges publiques 313

VII. Bâtiments de la justice : prétoires ou auditoires, prisons, piloris et gibets 320
VIII. Marchés, poids et mesures publics, halles, entrepôts, douanes, bourses et loges 334
IX. Propriétés publiques diverses. Signes de propriété et de seigneurie. Bornes seigneuriales, mâts, porte-enseignes, perrons seigneuriaux, monuments commémoratifs 347
X. Écoles et bibliothèques 360
XI. Lieux de divertissements, promenades, champs de tir et de jeux, spectacles, cérémonies et fêtes publiques, maisons de jeu, juiveries et maisons publiques 366
Bibliographie du chapitre troisième 401
CHAPITRE QUATRIÈME : *Architecture militaire* 411
I. Origines, caractères et évolution de l'architecture militaire du moyen âge 411
II. Législation de l'architecture militaire 418
III. Siège des places : machines de guerre 427
IV. Principes généraux de fortifications 453
V. Fortifications de bois. Appareil des constructions militaires 457
VI. Enceintes, lices, braies, courtines et tours, bastions, tourelles et échauguettes 461
VII. Archères, créneaux, hourds, mâchicoulis et bretèches. 467
VIII. Portes, guichets et poternes, chemins couverts, barbacanes, châtelets, bastilles et guérites 479
IX. Puits, citernes, fontaines, magasins 489
X. Camps retranchés et châteaux primitifs 491
XI. Châteaux de la période romane 494
XII. Persistance du type des châteaux romans 514
XIII. Développement, assiette et variétés des châteaux gothiques 517
XIV et XV. Fortification des cours d'eau : ports, ponts, moulins. Églises fortifiées ; souterrains-refuges 545
Bibliographie du chapitre quatrième 560
CHAPITRE CINQUIÈME : *Architecture navale* 568
I. Travaux antérieurs. Sources et évolution de l'art naval 568
II. La marine avant l'époque romane. Navires byzantins et barques scandinaves 572

BIBLIOTHÈQUE CENTRALE

III. Navires de l'époque romane..... 576
IV. Types et termes maritimes du Levant et du Ponant.. 579
V. Législation. Limites de chargement et marques de flottaison, passagers, signaux, feux, pavillons..... 580
VI. Superstructure et aménagements intérieurs des nefs et galères..... 584
VII. Dimensions et gabarit ; disposition des rames ; galères à roues..... 593
VIII. Gouvernails, ancres et grappins, boussoles..... 597
IX. Mâture, gréement, voilure, ornements, embarcations. 601
X. Variétés de nefs et de galères ; bateaux de pêche..... 609
XI. Tactique navale..... 617
Bibliographie du chapitre cinquième..... 621
Répertoire archéologique de l'architecture monastique, civile et militaire des départements..... 623
Table alphabétique des matières des deux volumes..... 754
Table des chapitres du tome deuxième..... 853

R. P. R.
BIBLIOTECA CENTRALĂ UNIVERSITARĂ
BIBLIOTECA CENTRALĂ UNIVERSITARĂ BUCUREȘTI
VERIFICAT 1987

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

VERIFICAT